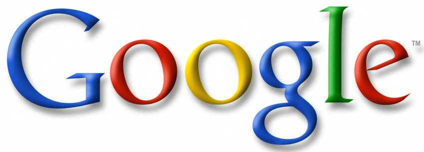




LE

# CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE

---

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GEORGES BRIDEL.

# LE

# CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE

REVUE RELIGIEUSE DE LA SUISSE ROMANDE

---

DIXIÈME ANNÉE

1867

---

LAUSANNE
BUREAU DU CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE
chez Georges Bridel éditeur, place de la Louve.

1867






---

Le Comité de rédaction dirige la marche générale du journal. Chaque collaborateur demeure d'ailleurs responsable de ses propres articles, sans être solidaire des vues exprimées par d'autres collaborateurs.

---

# LE CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE

## A NOS LECTEURS.

Après que Dieu eut retiré à lui notre excellent ami et frère, M. Bridel, il fallut agiter la question si le *Chrétien évangélique* serait continué ou s'il cesserait de paraître à la fin de l'année courante. La délibération ne fut pas longue; il nous parut évident que le journal devait être maintenu, que sa suppression serait regrettable à tous les points de vue, et que nous encourrions une sérieuse responsabilité si nous ne faisions pas de sérieux efforts pour la prévenir.

Cette première question résolue, une seconde se présentait naturellement : comment pourvoir désormais à la rédaction et à la direction du journal; comment remplacer celui qui l'avait fondé et conduit pendant près de neuf ans? Celui de nous qui avait été dès l'origine l'associé et l'actif auxiliaire de M. Bridel pour cette œuvre, ne pouvant, à cause de ses nombreuses occupations, en demeurer seul chargé, un comité de rédaction fut formé, à sa demande, par les soins des amis du journal. C'est ce comité qui vient maintenant donner quelques explications sommaires sur ses vues et sur les principes qui le dirigeront.

Quelques-uns de nos lecteurs jugeront peut-être ces explications superflues. Néanmoins nous sentons le besoin de déclarer que notre ferme intention est de rester fidèles à l'esprit dont le *Chrétien évangélique* a été animé dès ses premiers pas, et que nous chercherons à le diriger dans le même sens qu'il l'a été pendant les neuf ans que compte déjà sa carrière.

A son origine il a proclamé qu'il se rattacherait au réveil religieux dont notre pays a été le théâtre depuis cinquante ans. « C'est aux amis du Réveil, à quelque école théologique ou ecclésiastique qu'ils appartiennent d'ailleurs, que nous désirons nous adresser; nous voudrions même pouvoir dépasser ce cercle. Enfants du Réveil, nous n'avons rien tant à cœur que de voir sa sainte influence se répandre de plus en plus et se purifier en se fortifiant sans cesse[1]. » Nous désirons suivre la même ligne et agir dans le même esprit. Notre tendance sera celle du christianisme évangélique positif; nous désirons fournir à nos lecteurs une instruction chrétienne fondée sur la saine doctrine, celle des saintes Ecritures expliquées avec une humble fidélité comme le dépôt des révélations de Dieu et l'histoire des œuvres de sa grâce pour le salut de l'humanité.

Le *Chrétien évangélique* n'est pas un

[1] *Chrétien évangélique*. Première année, pag. 1.

journal théologique proprement dit; il se meut plutôt dans la sphère de la vie chrétienne pratique. Mais il ne saurait être indifférent à la théologie. Quel croyant pourrait l'être, si, comme nous le pensons, des éléments théologiques sont inséparables de la foi, si la théologie consiste dans un exposé scientifique, c'est-à-dire rigoureusement exact et raisonné de la foi chrétienne, et s'il est permis d'affirmer que tout croyant cherche à se rendre compte du contenu de sa foi? Aussi, sans vouloir donner au journal un caractère théologique prononcé, nous estimerions-nous heureux de pouvoir offrir à nos lecteurs quelques articles de bonne et saine théologie chrétienne, très particulièrement des travaux relatifs à la sainte Ecriture, ayant pour but d'en mettre en lumière l'esprit, et propres à en faciliter l'intelligence.

Il est un autre point d'une grande importance à nos yeux, sur lequel nous croyons devoir donner une explication ou une déclaration catégorique, savoir le principe de l'indépendance de l'Eglise. Sous ce rapport aussi nous serons fidèles à l'esprit qui a dirigé le *Chrétien évangélique*. Nous appartenons à l'Eglise libre. Ce sont des dispensations providentielles qui nous ont fait entrer dans cette voie, et nous bénissons Dieu de tout notre cœur de la part qu'il a trouvé bon de nous donner. De jour en jour nous en sentons mieux le prix, et tout ce qui se passe dans le monde chrétien nous affermit dans la conviction que la position régulière et normale de l'Eglise de Christ est l'indépendance par rapport à l'autorité politique et civile ou à l'Etat. On ne s'attend pas sans doute que nous cachions nos principes à cet égard ou que nous renoncions à les défendre. Mais nous osons espérer qu'en les défendant avec conviction, nous ne le ferons pas en sectaires. En nous séparant de l'organisation officielle, en refusant au pouvoir civil toute autorité dans l'Eglise, nous ne voulons point nous séparer des chrétiens qui demeurent dans les églises nationales, et nous continuerons à les aimer comme des frères en Jésus-Christ. Nous nous intéressons cordialement à tout ce qui se rapporte au règne de Dieu sur toute la terre. Que Christ soit prêché, c'est de quoi, à l'exemple de St. Paul, nous nous réjouissons et nous réjouirons toujours. A Dieu ne plaise que nous empêchions qui que ce soit de chasser les démons au nom de Jésus, sous prétexte qu'il ne suit pas le maître avec nous. Ces déclarations ne sont pas de vaines paroles de notre part, et nous espérons en fournir la preuve. Nous accueillerons avec joie tout ce qui est chrétien, d'où qu'il vienne, et en exposant nos principes particuliers, nous nous efforcerons d'obéir à la recommandation apostolique de dire la vérité dans la charité.

En demeurant semblable à lui-même pour le fond, le journal ne subira pas non plus de changement important sous le rapport de la forme. Seulement nous chercherons à donner un peu plus de place aux nouvelles religieuses et ecclésiastiques, en nous attachant toujours à ce qui a une véritable importance. Nous voudrions pouvoir arriver à tenir nos lecteurs au courant de ce qui se passe d'essentiel dans le monde chrétien. Mais nous prévoyons bien déjà que

nous ne réaliserons ce désir que d'une manière imparfaite, surtout dans les commencements. A cet égard, comme à tous les autres, nous demandons à nos amis et à nos lecteurs en général, d'abord de nous supporter, puis et surtout de nous aider. Plusieurs le pourront par une collaboration directe, un plus grand nombre par de bons conseils, tous en priant pour nous et pour l'œuvre dont nous sommes chargés.

*Le comité de rédaction,*

S. Chappuis, Alexis Reymond, P. Burnier.

## BIOGRAPHIE.

—

### Moshesh, roi des Bassoutos.

(PREMIER ARTICLE.)

S'il est un homme dont le nom s'associe étroitement à la fondation et au développement de l'œuvre des missions fondée par la Société de Paris dans le sud de l'Afrique, c'est assurément Moshesh, le roi actuel des Bassoutos. Qui ne le connaît dans nos églises! Qui n'a prié pour lui, qui n'a fait des vœux pour sa conversion et qui n'a déploré ce cœur si partagé qu'après trente années d'appels réitérés, il semble plus éloigné du royaume des cieux qu'à l'origine de la mission! Comme tout homme dont le passage ici-bas a été signalé par de grandes œuvres, Moshesh a eu des admirateurs enthousiastes et des détracteurs acharnés; mais nul n'a pu le bien connaître sans s'attacher à lui. Aujourd'hui il est vieux; il a vécu assez longtemps pour voir une portion considérable de son pays passer à des étrangers, qu'il avait accueillis avec bienveillance et dont les empiétements incessants ont abreuvé son âme d'amertume. Arrêtons-nous un moment devant cette remarquable individualité prête à s'éteindre, et demandons à son passé de nous le révéler sous son véritable jour.

Moshesh naquit vers l'an 1785, à Boutabouté, plateau détaché, mais dépendant de la grande chaîne des Maloutis. Son père Mokachane, par des raisons qui nous sont inconnues, abandonna pour un temps sa forteresse naturelle pour aller s'établir sur les bords de la Tlotse, petite rivière très encaissée quoique peu profonde, dont les eaux coulent avec lenteur. Les Bassoutos jouissaient alors d'une prospérité dont les vieillards conservent un vif souvenir; l'agriculture et d'immenses troupeaux suffisaient amplement aux besoins de la tribu. Selon la coutume du pays, le jeune Moshesh prenait soin des troupeaux de bœufs de son père. A l'âge de quatorze ans environ, il passa par le rite de la circoncision. Cette cérémonie, qui accuse d'anciens rapports avec les descendants d'Abraham, occupe une place essentielle dans la vie des adolescents. Elle a dégénéré sans doute; mais telle qu'elle se pratique aujourd'hui, on peut y reconnaître encore des traces de son ancien caractère religieux. Elle marque l'entrée d'un jeune homme dans le monde, le commencement de la vie publique. Ces fêtes d'initiation qui viennent briser la monotonie de la vie sauvage, durent des mois entiers, pendant lesquels les novices sont soumis à des épreuves physiques si pénibles qu'elles entraînent quelquefois

la mort. Dans ce cas les initiateurs se rendent chez les parents du jeune homme qui a succombé; ils tiennent dans leurs mains un vase vide, qu'ils élèvent à la hauteur de leur visage et qu'ils laissent tomber; ce langage est compris. Quand il s'agit d'un fils de chef, on réunit tous les jeunes gens de son âge pour être circoncis en même temps, et dès lors ils lui sont attachés à la vie et à la mort.

Il y avait au nombre des compagnons de Moshesh un jeune homme qui semblait devoir succomber aux épreuves de la circoncision; il y résista néanmoins, et il devint l'un des soutiens les plus puissants de son jeune chef. Son nom est Makoaniana; plus tard, devenu chrétien, il prit celui de Josué. L'histoire de ce temps-là nous transporte aux jours d'Abimélek; souvent il suffirait de changer les noms, tant les faits qui s'accomplissent sont identiques. Querelles entre bergers de tribus différentes au sujet de fontaines ou de pâturages, vols réciproques de troupeaux, tel est le fond de l'histoire de ces peuples primitifs. Du reste, c'est par de tels exploits que l'homme se fait connaître et s'élève au-dessus du vulgaire; c'est ainsi seulement qu'il peut aspirer à gouverner ses semblables et à s'entendre louer dans des chants nationaux.

Moshesh appartenait par sa naissance à la branche aînée de la famille régnante; mais la branche cadette était dignement représentée par un vieillard du nom de Motloumi, qui a laissé une grande réputation de sagesse. Moshesh était appelé à relever sa maison, et, il faut le reconnaître, ni l'ambition, ni l'intelligence, ni le courage ne lui ont fait défaut. Motloumi avait beaucoup voyagé pour apprendre à connaître les hommes. Plusieurs de ses maximes ont été conservées et elles exercèrent sans doute une grande influence sur le caractère du futur roi des Bassoutos. Ce vieillard, prévoyant déjà ce que deviendrait le fils de Mokachane, lui disait: « Mon fils, tu seras probablement appelé à gouverner les hommes; apprends à les connaître. » Telle a été la grande étude de Moshesh et tel fut le secret de sa puissance. Le Nestor de la tribu disait encore: « J'aime mieux être entouré d'enfants que de grandes personnes; ils sont moins méchants. » Moshesh à son tour a toujours montré pour l'enfance un amour singulier. Enfin, Motloumi avait coutume de dire à ses sujets enclins au pillage: « Mes enfants, mieux vaut battre son blé qu'aiguiser son javelot. » Qui ne reconnaît dans ce sage le précurseur de celui qui a dit plus tard avec tant de vérité: « La paix, c'est ma sœur. »

Mais Moshesh ne devait pas encore profiter de toutes les sages leçons de Motloumi; il était jeune, il avait à se faire une réputation, et dès lors il devait, à l'exemple de ses devanciers, prendre la sagaie et le bouclier et enlever du bétail aux tribus voisines. Makoaniana, son fidèle compagnon, l'aida puissamment, et, en peu de temps, ils avaient acquis par leurs exploits une grande réputation de bravoure et de nombreux troupeaux. Moshesh avait dit à Makoaniana: « Tu es mon bras droit, » et ce dernier justifiait la confiance de son jeune maître en se battant comme un lion.

A cette époque de sa vie, Moshesh s'était déjà fait un programme politique; le voici: « Rendons-nous d'abord redoutables par nos exploits; plus tard, nous

parlerons de paix et de clémence. Dans les querelles d'autrui, mettons-nous toujours du côté du plus fort. Pour devenir riche en troupeaux et en hommes, on ne peut éviter de se faire de nombreux ennemis; mais ils ne rugissent pas toujours. Motloumi croyait qu'il vaut mieux implorer un ennemi que le combattre; nous le ferons au besoin. Enfin le soin des pauvres et des veuves est chose sacrée parmi nous; nous ne le négligerons pas.» Voilà bien, quant au fond, quelle a été la politique de Moshesh pendant sa longue existence; il l'a sans doute modifiée selon les circonstances; le christianisme n'a pas été sans y déposer aussi son empreinte; mais en étudiant la vie de cet homme, on reconnaît partout les traces des principes énoncés plus haut.

Pendant que Moshesh croissait en richesse et en crédit au milieu de son peuple, des événements politiques très graves s'accomplissaient sur le versant oriental des Montagnes Bleues, dans le pays des Cafres et des Zoulous. Chaka régnait en maître absolu sur des tribus aguerries; son joug de fer, devenu insupportable, poussa à la révolte plusieurs de ses vassaux. Incapable de lutter avec chance de succès, l'un d'eux prit la fuite, emmenant quelques milliers de guerriers. Le farouche Mataoane a pris la direction du Lessouto; sur son passage il rencontre Pakalita, chef de Fingous, qui, à son approche, abandonne son village et fuit devant un ennemi qu'il sait implacable. Dans sa fuite, Pakalita rencontre à son tour une tribu de Mantatis, qui tiraient leur nom de celui d'une reine qui les gouvernait alors. A l'approche des Fingous, les Mantatis effrayés abandonnent aussi leurs villes et vont s'établir non loin du pays des Bassoutos. Ces trois ennemis, qui devaient tour à tour se mesurer avec Moshesh, imprimèrent tout à coup un notable changement à sa politique. Au lieu de continuer à se quereller avec ses voisins, il s'efforça de se les attacher pour résister, de concert avec eux, au torrent dévastateur qui menaçait leur existence commune. Moshesh avait depuis peu abandonné Lechuaneng, village où résidait son père, pour fonder une ville avec l'élite de la jeunesse du pays. Boutabouté fut choisi par lui pour résidence; c'est là qu'il était né, c'est là qu'il devait grandir aux yeux de son peuple, lui devenir indispensable et laisser dans l'ombre les représentants de la branche rivale. Mokachane se retirait peu à peu des affaires, ou plutôt les rênes du pouvoir s'échappaient insensiblement de ses mains pour tomber dans celles de son fils. C'est la coutume du pays; le courant des affaires se dirige naturellement vers le fils aîné, et le père ne reste auprès de son fils que comme l'ombre d'un pouvoir qui n'est plus. Le christianisme, qui apprend aux hommes à respecter leurs parents, et aux sujets à être soumis aux puissances établies, devait apporter sous le règne de Moshesh de grands, de notables changements. Pour le moment, le fils de Mokachane était l'homme de la situation; seul par son âge, par son courage et la maturité de son jugement, il pouvait faire face à l'orage qui allait fondre sur son pays.

Pakalita et ses hordes guerrières approchaient. Fidèle à sa politique de traiter avec l'ennemi plutôt que de le combattre, Moshesh essaya de se mettre en rapport avec le chef des Fingous; il lui fit demander quelques sacs de millet, et

en échange lui envoya deux beaux bœufs. Pakalita fut sensible à un tel procédé et des échanges en nature allaient avoir lieu entre les sujets des deux chefs, lorsque Mataoane fit son apparition dans le pays. Tout fuyait devant lui ; Pakalita lui-même fut battu et mis en déroute ; il se dirigea du côté du nord-ouest dans le pays des Lighoyas, où il acheva l'œuvre de destruction commencée par les Mantatis. — Moshesh se tourna dès lors du côté du chef des Zoulous. Pour se le rendre favorable, il lui envoie un présent de dix bœufs ; ses messagers rencontrent des troupes armées de Zoulous qui vont attaquer le village de Letoulou ; on leur prend les dix bœufs et on leur dit : « Allez informer votre maître qu'il sera attaqué cette nuit même. L'attaque eut lieu en effet ; Boutabouté fut pris et Moshesh perdit plusieurs milliers de têtes de bétail. Cependant peu de ses gens furent tués.

A partir de cette époque, la tribu des Bassoutos fut incessamment attaquée tantôt par un ennemi, tantôt par un autre. Le siége de Boutabouté par Sekonyela, fils aîné de la reine Mantatis, est resté gravé dans la mémoire des Bassoutos comme l'un des événements les plus mémorables de leur histoire. Ce chef, une fois déjà défait par Moshesh, avait établi ses bataillons au pied du plateau de Boutabouté ; c'était à cette époque de l'année où les Bassoutos commencent à cueillir le roseau sucré dont ils sont si friands. Dans la plaine, les champs de millet étalaient aux regards une abondante moisson. Quelques semaines encore et les provisions de l'année seraient recueillies et mises en lieu sûr. La présence de l'ennemi inspira de vives craintes aux Bassoutos. Moshesh envoya un bœuf à Sekonyela avec ce message : « Battons-nous pour nos troupeaux, mais épargnons nos champs de millet. » Le chef Mantatis ne tint aucun compte de la requête ; il voulait réduire les Bassoutos par la famine ; les champs furent ravagés au milieu de combats journaliers. Les Bassoutos conduisaient leurs troupeaux dans la plaine pour les abreuver et les faire paître ; mais toujours une partie du bétail qui descendait de la montagne tombait entre les mains des ennemis ; le reste, ne prenant qu'une nourriture insuffisante, dépérissait chaque jour, de sorte que la famine devint excessive à Boutabouté. Les animaux immondes, les vieux cuirs, tout ce qui était de nature à tromper la faim et à prolonger l'existence fut avidement dévoré par les assiégés. Les sources d'eau étaient souillées chaque jour par les Mantatis. L'épuisement des Bassoutos était grand, et si la lutte se fût prolongée, Moshesh et sa tribu eussent été les victimes d'un ennemi implacable et cruel. Fatigué d'une lutte qui menaçait de lui devenir fatale, Moshesh appela à son secours des Matébélés gouvernés par un chef du nom de Sépéka ; mais avant de faire usage de ce secours, il crut devoir avertir ses ennemis : « Fuyez, leur dit-il un jour, ou cette nuit je vous fais dévorer par les Matébélés. » Sekonyela ne tint aucun compte de cet avertissement généreux, et cette même nuit il fut battu et mis en fuite.

Tant de luttes incessantes avaient affaibli les Bassoutos ; bon nombre de petits chefs s'étaient détachés de Moshesh pour aller chercher ailleurs des moyens d'existence. Ce doit être à cette époque

que Sébétoané est allé s'établir avec ses gens non loin des rives du Zambèze, où le Dr Liwingstone l'a rencontré dans ses voyages. On les désigne aujourd'hui sous le nom de Makololos, mais ce sont de vrais Bassoutos qui comptent encore dans le pays de Moshesh plus d'un membre de leurs familles.

Un nouvel ennemi vint se joindre à ceux qui travaillaient à la ruine des Bassoutos, et celui-ci surgissait du sein même du pays. La famine avait poussé aux derniers excès une partie de ces malheureuses peuplades. Des hordes armées parcouraient la contrée, en proie aux horreurs de la faim. Ne trouvant plus de quoi subsister, ces hommes en vinrent à se nourrir de chair humaine. On les appelait Marimos. Ce qui avait été à l'origine une ressource désespérée devint un goût. Les Marimos finirent par être assez nombreux pour occuper plusieurs cantons du pays, et leurs expéditions jetaient l'épouvante dans tous les cœurs. Ils allaient à la chasse aux hommes, leur tendant des piéges sur les chemins pendant la nuit. Les malheureux qui tombaient entre les mains des Marimos étaient étranglés après avoir eu la tête rasée et avoir été purifiés, et leurs membres encore palpitants étaient jetés dans d'immenses pots ou chaudières, selon les besoins de la bande affamée[1]. C'est à Moshesh que revient l'honneur d'avoir mis un terme au cannibalisme sans détruire les cannibales, ce que beaucoup de ses fidèles sujets eussent désiré ; il prit même leur défense et prouva à son peuple que de tels êtres avaient été assez malheureux et assez punis de leur égarement. L'affaire se termina par un de ces mots heureux que Moshesh a toujours à sa disposition et qui coupent court à tout débat : « Les anthropophages sont des sépulcres vivants, dit-il ; on ne se met pas en campagne contre des sépulcres. » Il y a dans nos églises du Lessouto des chrétiens qui ont failli être dévorés par les Marimos, et des Marimos convertis qui servent fidèlement le Seigneur.

Boutabouté par sa position géographique n'offrait plus assez de sécurité aux Bassoutos. Le voisinage des Mantatis fixés non loin de là, à Mérabeng ; la proximité du col qui servait de passage aux envahisseurs venant de l'est, enfin, le voisinage des cannibales, qui enlevaient peu à peu l'élite de la jeunesse : tout cela réuni décida Moshesh à quitter le lieu de sa naissance, pour aller s'établir sur ce plateau devenu célèbre sous le nom de Thaba-Bossiou ou montagne de la nuit. Pendant le trajet, qui dura deux ou trois jours, Phété, le grand-père de Moshesh tomba entre les mains des Marimos et fut dévoré par eux.

Le territoire de Thaba-Bossiou, quoique compris dans le pays appartenant aux Bassoutos, était occupé alors, les vallées du moins, par un chef de la tribu des Baputis qui portait le nom de Nouné. Moshesh voulant vivre en bonne intelligence avec lui alla s'établir sur le plateau qui est devenu sa résidence jusqu'à ce

[1] Le cannibalisme dans le Lessouto ayant été amené par la nécessité, les femmes se nourrissaient de chair humaine aussi bien que les hommes. Là, au contraire, où le cannibalisme est un acte religieux, la femme est exclue de ces horribles festins. Chez les Marimos les sentiments de la paternité l'emportaient sur leurs appétits grossiers, et l'on ne connaît pas d'exemple de Marimos ayant dévoré le fruit de leurs entrailles ; tandis que chez les peuples de la mer du Sud c'était un acte religieux et méritoire.

jour. Ce plateau, situé au pied de la chaîne des Maloutis, à laquelle il semble servir de base, bien qu'il en soit détaché, a la forme d'un pentagone ; sa hauteur varie de cinq à six cents pieds ; sa circonférence est d'une lieue environ. Un couronnement de rochers abruptes d'une soixantaine de pieds de haut en fait une forteresse naturelle, dans laquelle on ne peut parvenir que par quelques passages faciles à défendre. Afin de ne pas troubler Nouné et sa tribu, Moshesh avait l'intention d'aller s'établir l'année suivante à Khémé, autre forteresse située à quelques lieues de là ; et il recommanda à ses gens de respecter les moissons des sujets de Nouné. Mais il avait auprès de lui un frère beaucoup moins scrupuleux, qui, enfreignant ses ordres, moissonna les champs des Baputis. Moshesh avait dit : « Qu'on achète du blé aux habitants de ce pays. » Son frère lui fit répondre : « A ce compte-là les riches seuls pourront se rassasier, et tout le monde a faim. » Du reste, Nouné était de trop dans le pays, et Moshesh finit par se mettre du côté de son frère pour l'en expulser.

C'était la raison d'état, et l'on sait où elle peut conduire. Cependant cette expulsion n'eut pas lieu sans résistance. Il y eut même un complot formé pour ôter la vie à Moshesh ; ce complot fut découvert et deux de ses auteurs furent précipités du haut des rochers qui forment le couronnement de la montagne. Il y a plus de quarante ans que cette exécution a eu lieu, et le souvenir en est toujours présent à la pensée de celui qui l'a commandée. Moshesh ne passe jamais auprès de cette roche Tarpéïenne sans éprouver comme un remords de conscience. C'est que, dès l'époque de cette exécution, le chef des Bassoutos éprouvait déjà une répugnance très grande pour toute effusion de sang humain, et cette horreur du sang devait s'accroître d'année en année. Moshesh l'a poussée jusqu'au point de compromettre, dans certaines occasions, les intérêts généraux de son peuple, soit en laissant impunis des désordres qui troublaient le pays, soit en ne résistant pas avec assez de vigueur aux empiétements de ses ennemis. Sa conduite lui était d'ailleurs dictée non par la peur, mais par de vrais sentiments d'humanité. Il savait que la cruauté peut devenir un besoin quand on s'y abandonne ; n'avait-il pas l'exemple de ses redoutables voisins, les Zoulous, dont les chefs répandaient le sang comme de l'eau ? Moshesh fut humain ; il le fut même avant que l'Evangile lui eût dit qu'il fallait aimer son prochain et reconnaître encore son prochain dans son ennemi.

Les Bassoutos ne trouvèrent pas à Thaba-Bossiou le repos dont ils espéraient y jouir ; Mataoane avait établi ses hordes guerrières à Senioutong, sur les rives du Mohokare, à trois lieues seulement de la capitale du Lessouto. Ce chef, qui nous est déjà connu par quelques-uns de ses exploits, s'était rendu redoutable aux autres chefs de la contrée, qu'un trop grand esprit d'indépendance, joint à une jalousie réciproque, empêchaient de s'unir pour combattre l'ennemi commun. Moshesh fit des efforts pour vivre en paix avec cet incommode voisin ; il lui envoyait des présents soit en bétail, soit en ornements de cuivre ; mais Mataoane était insatiable, il ne disait jamais : c'est assez. Cependant Moshesh gagnait du temps, et c'est ce dont il avait besoin pour se préparer à une lutte inévitable.

Une femme du chef Zoulou vint un jour à Thaba-Bossiou ; elle y fut reçue avec beaucoup d'amabilité par Moshesh, qui lui mit au cou un collier de cuivre et aux bras des bracelets du même métal. Il lui offrit aussi une certaine pommade rouge dont les femmes du pays font grand cas, et dont elle se servent pour s'oindre le corps. Lorsqu'elle fut sur le point de repartir, le roi des Bassoutos lui présenta une génisse et lui dit : « Tes enfants boiront de son lait, et de la crème tu te feras cette pommade, dont les princesses ont la coutume de s'oindre la chevelure, les mains et les pieds. »

Cependant Mataoane n'était pas homme à laisser longtemps inactifs des guerriers habitués au pillage ; il rêvait la conquête du pays et la possession du bétail qu'il renfermait. Pour arriver à ce but, il envoya ses invincibles soldats, sous la conduite de Moselane, attaquer Moshesh ; ce dernier, informé par des espions des plans de son adversaire, réunit en toute hâte tous les guerriers de sa tribu. Dans une harangue courte, mais chaleureuse, il les exhorte à faire leur devoir : que chacun aiguise sa sagaie, prépare son bouclier, et gardons les issues de la montagne. Chaque Mossouto a revêtu ses brodequins de peau de veau et sa légère cuirasse de cuivre, qui étincelle au soleil. Sur leurs épaules flotte un léger manteau de peau de panthère, et sur leur tête un bouquet de plumes. Leur main gauche a saisi le petit bouclier carré de peau de bœuf durcie, une massue et un long bambou orné de plumes d'autruche enroulées ; dans la main droite, chaque guerrier porte plusieurs javelots qui, lancés avec adresse et vigueur, iront porter la mort dans les rangs ennemis. La nuit se passa en préparatifs ; on trouvait que l'ennemi tardait à paraître ; on brûlait de se mesurer avec ces puissants adversaires. Les voilà : ils débouchent par l'étroite vallée de Thoupakoubou ; ce sont des hommes forts et robustes ; ils n'ont pour tout costume que des bandes de peau non épilée, qui leur descendent autour des reins. Un bourrelet de peau de loutre protége leur haut front d'ébène ; leur tête est ornée de plumes de grue ; ils tiennent dans leur main gauche un grand bouclier ovale qui protége tout leur corps ; leur main droite est armée d'une seule sagaie, courte mais forte. Moselane a disposé ses troupes en trois colonnes, qui attaqueront la montagne par trois côtés à la fois. Mais déjà Moshesh, à la tête de vaillants guerriers, a volé à la rencontre des Zoulous ; il a pris ses mesures pour résister sur tous les points. Les Bassoutos ont leur bétail derrière eux, comme pour défier l'ennemi. Ils ne sont plus qu'à trente pas de distance les uns des autres ; les javelots se croisent dans l'air et retombent pour semer la mort dans les rangs. Rapide comme l'éclair, un Zoulou s'élance au milieu des Bassoutos, leur enlève un bouclier qu'il jette en l'air et s'écrie : « Qu'est-ce que cela ? » et de son propre bouclier il renverse un Mossouto. Tant d'audace pouvait arrêter l'ardeur guerrière des Bassoutos ; mais Moshesh se précipite sur le Zoulou, dont il brise le bouclier d'un coup de massue, et de sa lance il lui fait mordre la poussière. Ses guerriers suivent l'exemple de leur chef, et sur toute la ligne l'ennemi est mis en déroute. Le plus fort de la lutte a eu lieu dans l'endroit même où fut fondée, quelques années plus tard, la station de Thaba-Bossiou.

Le nombre des morts a dû être considérable, si j'en juge par la quantité d'ossements humains qu'on trouve dès qu'on creuse la terre à une légère profondeur.

Moshesh a été attaqué maintes fois par les Zoulous de Mataoane et par les Matébélés de Mosélékatsi, sous la conduite de Ntlela ; ces derniers sont revenus cinq fois à la charge, à une époque où ils étaient la terreur de la contrée ; Moshesh leur a toujours résisté avec avantage. Lorsqu'un étranger vient visiter aujourd'hui le vieux chef de la montagne, il y a deux choses qu'il ne manque jamais de leur montrer, savoir la maison autrefois habitée par la reine, et qu'il fait entretenir avec le plus grand soin ; puis le chemin escarpé où les troupes de Mosélékatsi ont été culbutées sous une pluie de javelots et de rochers.

On raconte qu'un jour Moshesh, emporté par sa fougue guerrière, se trouva tout à coup séparé de ses soldats ; il est bientôt cerné par l'ennemi, et il n'a auprès de lui qu'un petit nombre de braves, décidés, il est vrai, à mourir pour leur roi, mais qui ne pourront le sauver. Ses féroces ennemis contemplent avec une joie frénétique le noble adversaire que leurs javelots atteindront bientôt. Ils frappent sur leurs boucliers et font entendre d'horribles sifflements, signal précurseur de la victoire. Plein d'empire sur lui-même, Moshesh s'assied et ordonne à ses fidèles compagnons d'en faire autant ; puis, après un court moment de silence, il se lève et leur dit : « Suivez-moi ; on ne tue pas ainsi les rois ! » Et s'avançant vers les guerriers qui l'entourent : « Ecartez-vous, leur crie-t-il ; faites place. » Sans s'en rendre compte, et comme frappé de son audace et de la majesté de son aspect, l'ennemi ouvre ses rangs et le laisse passer.

Mais si Moshesh était brave dans les combats, il savait, après la lutte, se montrer bon et généreux, même envers des ennemis qui avaient envahi son pays et qui menaçaient de le détruire. En voici un exemple entre plusieurs. Les Matébélés de Mosélékatsi, après une semaine de furieuses attaques, toujours repoussées, avaient levé leur camp et s'apprêtaient à retourner dans leur pays, lorsqu'un guerrier mossouto, conduisant quelques bêtes grasses, s'arrête devant la première colonne et fait entendre ce message : « Moshesh vous salue. Supposant que c'est la faim qui vous a amenés dans son pays, il vous envoie ce bétail pour que vous le mangiez en chemin. » Le fils de Mokachane, comme le fils de David, savait que le présent apaise la fureur ; il ne fut pas trompé dans son attente : depuis lors la paix a toujours régné entre les deux peuples.

Voici encore un fait analogue qui s'est passé quelques années après l'arrivée des missionnaires français au Lessouto. Harcelé par son viel ennemi Sekonyela, qui commettait des déprédations incessantes, Moshesh se vit, quoique à regret, dans la nécessité de châtier ce misérable qui prenait sa longanimité pour de la peur. Mérabeng, vaste plateau qui servait de résidence aux Mantatis, fut cerné de toutes parts et pris d'assaut ; la défaite fut complète et Sekonyela se réfugia dans une caverne où il eût été facile de le faire prisonnier ou de lui ôter la vie. Moshesh l'épargna, lui offrit la paix et l'invita à lui envoyer un représentant pour en régler les conditions. L'orgueil du vaincu

ne put se plier à accepter la position qu'un ennemi magnanime lui faisait. Plutôt que d'être l'objet de la générosité de Moshesh, Sekonyela quitta le pays et vécut, comme étranger, sur le territoire anglais. En vain Moshesh lui a vingt fois fait dire qu'il pouvait retourner sur sa montagne ; plutôt que de s'y résoudre, il a préféré être témoin du démembrement de sa tribu.

Vainqueur des Mantatis, des Zoulous et des Matébélés, Moshesh vit apparaître un ennemi moins puissant sans doute que ces derniers, mais non moins redoutable ; c'était des Corannas. Cette tribu, qu'on a justement appelée les Arabes de l'Afrique australe, s'était procuré des armes à feu auprès des Hollandais établis dans la colonie du Cap. Cette arme était encore inconnue aux Bassoutos et les remplissait d'une terreur superstitieuse. Ils apercevaient dans le lointain quelque peu de fumée s'échappant brusquement d'un bâton creux, ils entendaient une détonation et à leur côté ils voyaient tomber un homme qu'aucune main n'avait frappé. Il y avait là, pour eux, quelque chose qui tenait de la magie. Mais l'instinct de la conservation l'emporta sur la terreur, et les Corannas, plusieurs fois châtiés, cessèrent d'exercer leurs déprédations dans le Lessouto.

Pendant que Moshesh soutenait ses dernières luttes avec des tribus africaines conduites par l'appât du pillage, trois hommes, dont deux encore jeunes, quittaient les rives de l'Europe dans le but de porter l'Evangile aux païens de l'Afrique méridionale ; c'étaient MM. Arbousset, Casalis et Gosselin. L'intention de ces serviteurs de Jésus-Christ, en quittant la France sous la patronage de l'excellent Dr Philip, était de traverser l'Orange et le Fal, dont ils devaient plus tard découvrir les sources, et de s'établir dans la région située au nord de Motito, station française fondée depuis quelques années par MM. Lemue et Rolland. Arrivés à Philippolis, station Griquoise située à 200 lieues au nord de la ville du Cap, nos voyageurs apprirent que le pays qu'ils se proposaient d'évangéliser était bouleversé par la guerre. En même temps, un chasseur indigène, qui avait poussé ses excursions jusqu'au pied des montagnes bleues, racontait à Philippolis qu'un chef, du nom de Moshesh, avait entendu parler des missionnaires et désirait en avoir auprès de lui. Ces paroles furent comme un signal de la Providence ; nos frères se mirent en route sans plus tarder, accompagnés du hardi chasseur qui avait été le porteur d'une si bonne nouvelle. Ils apprirent plus tard que le roi des Bassoutos avait envoyé quelques-uns de ses sujets à la recherche des hommes blancs qui aimaient les noirs et consacraient leur vie à les instruire. Ses messagers conduisaient avec eux une certaine quantité de bétail. Mais la caravane fut rencontrée par une troupe de Corannas qui la dépouillèrent, et ainsi cette démarche n'eut aucun résultat.

Cependant le moment approchait où la lumière allait pénétrer dans les régions ténébreuses du Lessouto ; un nom jusque-là inconnu devait bientôt résonner aux oreilles étonnées de ces enfants des montagnes ; un roi nouveau était près d'établir son empire dans des cœurs soumis jusque-là à la puissance de Satan. Avancez donc, fidèles serviteurs de Jésus-Christ ; car l'heure est venue de planter l'étendard de la croix dans ces vallées

arrosées de tant de sang et couvertes d'ossements humains. Voici, les anges du ciel vous protégent dans ces vastes solitudes devenues, après tant de luttes, le repaire des bêtes sauvages, le domaine du roi du désert; Jésus lui-même vous contemple; il vous a préparé une abondante moisson d'âmes qui recevront son salut, et, après avoir semé avec larmes, vous recueillerez, dans le bercail du bon berger, toutes les brebis égarées qui auront entendu sa voix.

Quel moment solennel pour un peuple que celui où, pour la première fois, les pieds de ceux qui annoncent la paix apparaissent sur les montagnes! Nous avons dans un recueil de cantiques à l'usage des Bassoutos, une hymne qui exprime cette idée d'une manière touchante. En voici une strophe :

Maoutu a Khotso a tsoang ho Monhali,
A thlile Lessouthon léfatsing la mali.
A re a sa tlaha Satane a thouthoumela
Mokosi oa khoutsa, lira tsa re bakèla.

« Les pieds de ceux qui apportent la paix ont été conduits par le Seigneur au Lessouto, cette terre de sang. Ils paraissent et Satan tremble; les bruits de guerre cessent de se faire entendre et nos ennemis deviennent nos alliés. »

L'accueil fait par Moshesh aux missionnaires français fut tout à la fois cordial et plein de dignité. L'arrivée de nos frères était impatiemment attendue. Laissons M. Casalis exprimer lui-même les sentiments qui remplissaient son cœur dans ce moment solennel. « Les Bassoutos nous ont reçus comme des bienfaiteurs. Moshesh n'a rien négligé pour nous prouver la joie que lui causait notre arrivée. Je n'oublierai jamais avec quel enthousiasme les habitants de Thaba-Bosiou m'accueillirent le 28 juin (1833). J'avais devancé les voitures afin d'aller saluer Moshesh au nom de mes frères. Lorsque je fus parvenu à un quart de lieue de la montagne sur laquelle la ville est située, j'aperçus une foule immense qui cherchait à découvrir *l'étranger* dans la plaine. Mon cœur tressaillit à la pensée que ces sauvages allaient entendre pour la première fois le nom du Sauveur; je sentis l'immense responsabilité qui pesait sur moi et je rendis grâce à Dieu de ce qu'il avait préparé la voie devant ses serviteurs. Une forte décharge de fusils [1] réveilla bientôt mon attention; j'avais atteint le pied du plateau, il était temps de descendre de cheval pour gravir les rochers qui me séparaient encore du roi des Bassoutos. Depuis ce moment les décharges se succédèrent sans interruption au milieu des acclamations de la multitude; mais aussitôt que je fus arrivé près des premières huttes, un profond silence s'établit, et quelques indigènes s'avancèrent pour me conduire vers Moshesh. Je le trouvai assis sur une natte, au milieu de ses conseillers; il me tendit la main d'un air affectueux, et m'invita à prendre place à son côté. Un de ses serviteurs m'apporta un pot de bière et quelques bâtons de cannes à sucre. La conversation ne tarda pas à s'engager; Moshesh prit d'abord la parole pour me remercier d'avoir franchi de si grandes distances dans le but d'instruire son peuple. Je tâchai de lui faire comprendre, au moyen d'un interprète, que Dieu seul nous avait inspiré cette résolution : « Très
» bien, continua le prince, si vous con-
» sentez à demeurer avec moi, vous
» m'apprendrez à connaître votre Dieu;

[1] Ces fusils avaient été pris aux Corannas.

» mon pays est à votre disposition ; bâ» tissez, cultivez comme vous le jugerez » à propos ; je veux rassembler tous mes » sujets et m'établir auprès de vous. Lors» que vous vous serez un peu reposés, » nous partirons ensemble pour aller » chercher un emplacement convena» ble. » Cela dit, Moshesh se lève, me place à sa droite et me conduit vers sa hutte ; le peuple nous suit à vingt pas de distance ; une femme récite à haute voix les louanges du fils de Mokachané. Arrivé près de sa demeure, le chef fait appeler tout le harem et me présente à chacune de ses femmes. J'en vis une trentaine, outre la reine légitime, qui jouit de grands priviléges et demeure à part dans une hutte particulière. Cette cérémonie termina la visite; les voitures étaient arrivées au pied de la montagne, et je demandai la permission de rejoindre mes amis. »

*(La suite au prochain numéro.)*

T. JOUSSE, missionnaire.

## HOMILÉTIQUE.

—

### Quelques réflexions sur la prédication, présentées à MM. les pasteurs par une de leurs ouailles [1].

Il y avait une fois...

(Les lecteurs sont avertis : je vais leur conter une *histoire.*)

Il y avait une fois dans une ville du canton de Vaud, qui s'appelait Nodrevy.....

(Ne la cherchez pas sur la carte; ce serait peine perdue.)

[1] Cet article de M. de Rougemont est de décembre 1865. (*Réd.*)



...... un laïque, d'une nature ambiguë, qui était pendant une moitié de l'année membre d'une église nationale, et pendant l'autre moitié, membre d'une église libre.

Des douze comités qui lui avaient fait l'honneur de l'admettre à leurs délibérations, je n'en citerai qu'un seul, celui de la Bibliothèque religieuse de la ville à demi-barbare de Letâhcfuen.

(La terminaison de ce nom est bien chinoise, mais la ville même ne l'est pourtant pas.)

Le secrétaire de ce comité lui envoyait tous les quinze jours trois ou quatre publications nouvelles à examiner. Les voyages, les livres historiques, les écrits théologiques, surtout les romans,... notre héros les renvoyait, jugés et classés, avec une exactitude exemplaire; mais les sermons s'entassaient sur son bureau, à main gauche, enfouis sous mille paperasses qui les dérobaient à son souvenir.

Toutefois il avait une conscience qui, de loin en loin, lui reprochait sa négligence à l'article de ces pauvres sermons, et un soir, faisant un effort suprême, il prit l'irrévocable résolution de se lever le lendemain deux heures plus tôt qu'à l'ordinaire pour examiner tous ces volumes jusqu'au dernier.

Mon histoire porte qu'en effet il se leva, le 27 décembre de l'an passé, à six heures, et qu'il se mit à l'œuvre avec ce courage quelque peu sombre que donne un renoncement désespéré. A neuf heures du matin, deux recueils de sermons avaient déjà passé de la gauche du bureau à la droite; trois autres à midi; le treizième et dernier à cinq heures du soir. Tous n'étaient pas d'égale dimension, et, la continuité de l'exercice ayant aiguisé l'esprit, notre laïque put achever sa besogne un peu plus vite qu'il ne l'avait espéré.

Cependant, à mesure qu'il passait d'un livre à un autre et qu'il inscrivait sur le dos l'un des trois chiffres convenus : 0, 1

ou 2, mille réflexions se pressaient en son esprit sur l'art de bien prêcher, et cent anecdotes lui revenaient à la mémoire sur les prédications de son temps. Quand il eut, à sept heures, au coin de son feu, bu sa tasse de thé, il prit d'un air distrait les pincettes et se mit à faire et défaire l'édifice des bûches à demi consumées, tout en construisant dans son cerveau un sermon sur l'éloquence de la chaire.

Il en était encore à son exorde, lorsqu'il fut envahi par un irrésistible sommeil, réaction assez naturelle et fort excusable après douze heures de lectures consciencieuses.

Je ne sais trop depuis combien de temps il était plongé dans ce profond assoupissement, quand il entendit ou crut entendre...

(Mes lecteurs me pardonneront l'impossibilité où je me vois de leur dire si toute la suite de mon récit a été un rêve de mon laïque ou une histoire véritable. J'incline sans doute pour la première supposition; mais comme elle est assez peu vraisemblable, je n'affirme rien. D'autant plus qu'à force de méditer sur cette double alternative, je me suis imaginé par je ne sais quelle illusion que c'est moi qui m'étais ainsi endormi au coin du feu. L'imbroglio qui s'est fait dans mon peu d'entendement est si complet, qu'il m'est impossible de n'y pas laisser avec moi le lecteur.)

J'entendis donc ou crus entendre sonner à la porte de la maison. On ouvre, et bientôt l'on vient m'annoncer mon excellent ami, M. le pasteur de l'Eglise libre de je ne sais où. Je me lève tout joyeux : « Que vous êtes bon, cher monsieur, de venir me voir à cette heure tardive, par cette tempête de pluie et de neige. Prenez ce fauteuil, approchez-vous du feu. Vous ne refuserez pas une tasse de thé. J'ai passé toute ma journée dans la compagnie de treize pasteurs imprimés; je ne puis vous dire combien je suis heureux de la finir avec un pasteur en chair et en os. J'ai le cœur plein de choses à votre adresse, je veux dire à l'adresse des prédicateurs, et nous allons causer tout à loisir d'un sujet qui vous intéresse sûrement autant que moi. »

M. le pasteur me répondit d'un sourire muet, et je dois avouer que, pendant toute cette longue visite, il se montra, contre son habitude, avare de paroles, m'exprimant ses pensées par ses regards seuls ou par des phrases d'une singulière concision.

— Voyez donc, repris-je, la pile de sermonnaires que je viens d'examiner pour notre bibliothèque religieuse? Croiriez-vous que, de tous ces prédicateurs, il n'en est pas un seul qui ait mis une préface en tête de son recueil?

Un imperceptible mouvement d'épaules de mon ami me fit comprendre que les préfaces lui semblaient, dans ce cas particulier, la chose du monde la plus inutile.

— Je veux bien, répondis-je, que plusieurs lecteurs impatients et superficiels sautent à pieds joints la préface pour courir au galop tout au travers du livre. Je conviens encore que les habiles ne lisent que la préface et la table des chapitres, et critiquent l'ouvrage avec le plus imperturbable aplomb. Mais le gros du public aime, avant d'aborder l'œuvre, à faire connaissance avec l'ouvrier.

— A quoi bon?

Cette réplique me déconcerta quelque peu. Après un moment de réflexion :

— Vous avez raison, lui dis-je. Le prédicateur publie ses sermons pour convertir, pour édifier, pour instruire, et n'entend pas détourner de Dieu sur lui-même une seule des pensées de ses lecteurs.. Oui, le ministre de l'Evangile doit s'éclipser devant son Seigneur; il sent qu'il n'est rien au prix de l'infinie grandeur du Christ qu'il prêche, et le silence qu'il garde sur sa personne est un respectueux hommage rendu à Celui dont il est l'humble ministre. C'est beau, c'est noble, mais c'est peu prudent.

Comme mon hôte paraissait très décidé à ne point sortir de son silence et à ne

point alimenter la conversation, moi qui avais, comme Job, le cœur rempli de discours, je poursuivis en ces termes :

— Pour vous dire toute ma pensée, mon cher monsieur, ce qui me vexait de ne pas trouver la plus petite préface en tête d'un seul de ces volumes, c'est qu'il me passait par l'esprit toutes sortes d'idées sur l'art de la prédication, et que j'aurais aimé à les contrôler par celles de ces écrivains. Il me semblait impossible qu'aucun d'eux ne se fût senti pressé d'exposer à ses lecteurs sa théorie sur l'art dont l'exercice remplit sa vie entière.

— A quoi bon?

— Sans doute. La plus belle théorie développée dans la préface ne ferait pas que les sermons en fussent meilleurs et plus édifiants. Mais enfin cette obstination de tous à ne pas dire un mot d'un sujet qui me semblait si riche et si important, a fait naître en moi un désir invincible de le traiter à ma manière. Je ne suis pas prédicateur ; mais, après tout, j'approche de la soixantaine, et, depuis l'âge de discrétion, j'ai bien entendu 4600 à 5000 sermons, catéchismes, homélies, méditations, explications, discours, en un mot, évangéliques ou rationalistes, de tout genre et de toute longueur, improvisés, lus ou récités.

— *Ne sutor*...

— On ne peut mieux dire : Que le cordonnier ne s'avise pas de donner des conseils à l'artiste, si ce n'est sur la chaussure de ses statues, et que le laïque se borne à exposer, si cela lui plaît, ses idées sur l'art de bien écouter.

— Art difficile, sur lequel j'aimerais à vous entendre.

— Je n'y ai point réfléchi et nous pourrons y revenir une autre fois. Mais vous ne me ferez pas dérailler. Je suis lancé à toute vapeur sur la voie de la prédication, et je vous emporterai avec moi dans mon wagon. Vous pensez que rien ne peut suppléer la pratique. Mais si j'étais artiste, je ne pourrais que répéter plus ou moins mal ce que les experts ont dit déjà des règles et des procédés de l'éloquence de la chaire. C'est précisément parce que je ne m'y entends point que je tiens pareillement à dire mon mot.

Un sourire éclaira l'impassible figure de mon auditeur.

— Je le sais fort bien, moi qui fais partie, à Letâhcfuen, d'une église nationale : je suis du nombre de ceux que St. Paul appelle, me dit-on, d'un mot *(idiôtai)* qui, je l'espère, est plus poli en grec qu'il ne le serait en français. Mon rôle est donc (et soyez assuré que je n'en ambitionne point un autre) de toujours écouter et de ne jamais parler, de toujours être censuré et exhorté, éclairé et remis au pas, éperonné et refréné, sans jamais rendre à mon pasteur la pareille. Mais, à force d'exercer ce rôle-là, j'ai peut-être fini par le savoir un peu. Sur les 5000 sermons entendus, je pense qu'il en est bien, sans trop me vanter, 4000 d'écoutés. Or, en écoutant, on fait ses petites réflexions sur l'art de se faire écouter, tout comme, en peinture, un profane qui vit dans la compagnie des grands maîtres finit par être quelque peu connaisseur. Eh bien! au moment où vous avez sonné à ma porte, je rêvais que j'étais dans le temple du château, à Letâhcfuen, en chaire, prêchant à un millier de pasteurs (vous n'y étiez pas, mon cher monsieur), et que je leur disais enfin une fois, une seule fois dans ma vie, pourquoi j'ai parfois tant de peine à les suivre. J'en étais à mon exorde; je les suppliais, pour la rareté du fait, d'être une heure les auditeurs muets d'un pauvre laïque. « Vous n'avez pas dans vos troupeaux d'ouaille plus dévouée, plus docile et plus assidue. Réfléchissez-y donc! j'ai entendu de vous 5000, oui, messieurs, 5000.... 5000 sermons! » Heureusement que votre arrivée a mis fin à mon rêve avant la fin de l'exorde, car je commençais mon sermon sur un ton qui ne convenait pas à la

chaire. Toutefois, je ne sais trop si mes auditeurs s'en seraient scandalisés, car ils savent fort bien que c'est parmi les pasteurs que je compte mes meilleurs amis. Que de fois ne vous ai-je pas dit ici, au coin du feu, combien j'aimais en vous et en vos collègues cette douce paix d'une bonne conscience et d'une vie de dévouement, que vous apportez partout avec vous! Votre sérénité est contagieuse : le bleu azuré de vos âmes se reflète à votre insu sur les nôtres plus terrestres et plus grossières. Aussi, dans votre société si placide, je me sens toujours d'une si joyeuse humeur qu'il me serait impossible de la contenir et de la dissimuler. J'aurais donc continué mon discours dans le genre de l'exorde, que mes auditeurs m'auraient, je crois, supporté jusqu'au bout. Que si, dans leurs rangs, il s'était glissé des laïques indiscrets qui ne m'eussent pas connu personnellement et qui auraient jugé mon ton trop léger en matière aussi grave, c'eût été leur affaire.

Après un moment de profond silence, je dis à mon interlocuteur muet :

— Seriez-vous assez aimable pour écouter à vous seul ce que, dans mon rêve, je m'apprêtais à dire à tous vos collègues ?

— Puisque je vous ai dérangé..... et sans finir sa phrase, il croisa les jambes; puis, avec un sourire plein de malice, il posa horizontalement son bras droit sur son genou, verticalement son bras gauche sur sa main droite, obliquement sa tête sur sa main gauche, qui lui voilait les yeux et la figure.

A cette vue je m'écriai, tout effrayé : « Mon cher ami, je vous en supplie, ne prenez pas cette attitude; elle est plus dangereuse que je ne saurais dire! » Hélas! je ne la connaissais que trop : c'est celle à laquelle j'ai recours lorsque, me défiant quelque peu du prédicateur, je me prémunis, sous une hypocrite apparence de profonde attention, contre les scandales que je pourrais donner à mes voisins par certains moments de distraction, d'absence, d'infirmité, d'assoupissement. Mais mon ami resta insensible à mes supplications, et, ne sachant trop s'il ne dormait point déjà, j'essayai, le désespoir dans le cœur, de renouer le fil rompu de mes pensées.

— Mon discours, repris-je, devait s'ouvrir par deux réflexions générales, l'une sur l'auditeur, l'autre sur le sermon. Voici à peu près quelle était la première : « Mes très honorés et chers frères! Dans les temps anciens l'auditeur s'appelait ouaille, brebis, comme vous le savez fort bien, et il a certainement mérité ce beau nom pendant bien des siècles. Mais l'Eglise a progressé.... je veux dire le monde a empiré.... (ces pauvres églises nationales! comme il est difficile, quand on parle d'elles, de trouver le mot propre!).... les idées d'égalité et de liberté s'y sont fait jour, et l'on a usé des droits du sacerdoce universel longtemps avant d'en connaître le nom et d'en pratiquer les devoirs. Certes, aujourd'hui nous ne sommes plus des brebis paissant tranquillement sous la houlette du pasteur; nous sommes bien plutôt des loups qui déchirons à belles dents les brebis qui nous font paître. Ceci soit dit pour m'excuser auprès de vous d'avoir été et d'être, hélas! encore un peu trop de mon siècle mauvais. La seconde réflexion... Mais je vous en supplie, mon cher monsieur, quittez cette attitude. Je ne prêcherai plus, s'il m'est possible d'oublier mon sermon, et je vous causerai.

M. X. releva la tête, rendit à ses bras leur position naturelle, et me dit : « Causez-moi. »

— Que je vous en remercie! Vous me rendez toute ma liberté d'esprit. J'ai d'ailleurs sur le bout de la langue une vingtaine d'anecdotes que je n'aurais su où placer dans mon discours, et pourtant j'y tiens, parce que d'un trait elles peignent toute une époque. Seulement elles sont toutes si pressées de franchir le seuil des lèvres, que je ne sais plus où j'en suis... Ah! ma seconde

réflexion sur le culte... c'est cela... Je vous dirai donc que j'ai eu dans la première moitié de ma vie bien de la peine à me faire au sermon, et au service divin dont il est la partie essentielle. Après mon retour à l'Evangile, j'ai passé nombre d'années à me dire chaque dimanche en allant au temple: « Prends courage! cela ne durera pas toujours ainsi; dans huit jours peut-être tout sera changé. » Je vérifiais ainsi la parole si profonde d'Eschyle: « Un dieu a mis au cœur de l'homme des espérances aveugles.» J'ai si longtemps attendu en vain cette réforme tant désirée que j'ai fini par accepter comme tout le monde ce qui m'avait paru si sec et si froid. J'aurais aimé que là cène prît les dimanches matin la place centrale qu'occupe maintenant le sermon, et qu'il fût fait une large part dans la liturgie à l'adoration. Elle nous est devenue presque entièrement étrangère: Fénelon nous l'a reproché avec pleine raison. Elle devrait ouvrir le culte, placer d'emblée l'homme devant l'Eternel, rappeler à tous l'infinie puissance et sagesse du Créateur, l'infinie justice et bonté du Seigneur de l'humanité, l'infinie charité du Sauveur, et se déployer dans d'évangéliques litanies. Mais nous l'avons reléguée, à peine reconnaissable, toute honteuse, dans un coin de la prière qui précède le sermon, et encore les jeunes prédicateurs de notre Eglise libre font-ils, sans s'en douter, leur possible pour l'en dénicher. Leurs prières improvisées ne seront bientôt plus que de contrition et d'intercession.

— Vous avez raison, et je les exhorterai dans l'occasion à faire droit à votre observation, dont je reconnais la justesse et l'importance.

— Il y aurait d'ailleurs de ma part autant d'ingratitude envers Dieu que d'aveuglement à méconnaître la réforme qui s'est produite de mon vivant, sinon dans les formes, au moins dans l'esprit de notre culte. Quand je me reporte aux temps de mon enfance, à ceux qui l'avaient immédiatement précédée, il me prend des accès ou de profonde tristesse, ou d'indignation, ou (vous l'avouerai-je?) de foux rires. Il y a en moi du Démocrite à faire pleurer cent Héraclites.

» Mon précepteur, qui était alors fort jeune lui-même, et qui est devenu plus tard une des gloires de nos églises romandes, pour me donner l'excellente habitude d'écouter attentivement les sermons, m'imposait la tâche d'en faire chaque dimanche soir l'analyse. Elle était vite faite, il est vrai, et d'une brièveté singulière, mais au moins elle avait le mérite de l'exactitude. Avant d'avoir passé ma rhétorique, j'avais remarqué que tout sermon se divisait en trois parties, et que la partie moyenne se subdivisait en trois autres. Je gravais dans ma mémoire ces dernières qui étaient invariablement indiquées à la fin de l'exorde, et le soir en deux minutes le résumé était couché sur le papier.

» Parmi les sermons de cette époque, il en est un qui est resté célèbre parmi nous, à Letâhcfuen, comme un triste indice du niveau infime où était descendue la prédication. On nous démontra un jour qu'il ne fallait pas s'enivrer, parce que l'ivrognerie nuisait 1° à notre bourse, 2° à notre honneur, 3° à notre santé. D'où il résultait logiquement que nous pouvions nous griser en secret et entre amis, si nous étions riches et avions une robuste constitution.

» L'instruction des catéchumènes était dans cette même ville tout aussi pauvre que la prédication. Le diacre qui la donnait avait expliqué aux jeunes filles ce qu'il fallait entendre par la sanctification du dimanche. Vers la fin de la leçon, s'adressant à l'une d'elles, il lui dit: « Ainsi donc, ma chère enfant, si l'on vous proposait une course à l'île de Saint-Pierre un dimanche, que feriez-vous? » — « Oh! M. le pasteur, répondit sans hésiter la jeune catéchumène, je refuserais. » — « Mais, mais, mais, vous ne m'a-

vez pas bien compris. Je vous disais qu'en vous habillant, en mettant une épingle ci, une épingle là, vous fassiez votre petite prière, et que le matin vous deviez, autant que faire se pouvait, assister au service religieux. Le dimanche n'est-il pas ainsi convenablement sanctifié, et l'après-midi ne pouvez-vous faire une promenade à l'île de Saint-Pierre» ? — «Non, M. le pasteur, je ne voudrais pas le faire.» — « Ta, ta, ta, vous dépassez le commandement, vous tombez dans l'exagération.» Et le pasteur de recommencer ses explications, et la jeune fille à la troisième interpellation de ne plus savoir que répondre.

» Les leçons de religion étaient tombées plus bas encore que l'instruction des catéchumènes. Un enfant, qui aimait la choucroûte plus que tout le reste, en refuse un jour à dîner. Sa mère s'en étonne; il tient bon et elle n'insiste pas. La fois suivante, même refus. Même refus encore la troisième fois. Sa mère le presse de questions, et il finit enfin par avouer que le pasteur leur avait dit à la leçon que, pour plaire à Dieu, il fallait parfois se priver de ce qu'on aimait le mieux. La mère, qui voulait que son enfant mangeât de la choucroûte, le conduisit chez le pasteur. Il lui dit avec bonté et en souriant : « Mais, mon enfant, c'était une leçon de religion! »

» Tels sont les tristes souvenirs que j'ai gardés des temps de mon enfance.

» Il s'en est perpétué dans notre canton de tout aussi déplorables.

» Dans toute notre Suisse romande, la prédication, même celle de quelques rares pasteurs d'une vraie piété, ne causait nulle *rumeur,* comme aurait dit Luther. Elle ne troublait point les pécheurs, elle laissait dans leur paix les mondains, elle n'initiait aucune âme aux joies de la vie spirituelle. Elle était dénuée d'originalité, de chaleur et de vie. Il en était des discours de la chaire comme des tragédies françaises : le cadre était invariablement le même, et les idées avec lesquelles on le remplissait étaient si bien connues de chacun, que le premier venu aurait pu les mettre en œuvre. Chez nous, on ne s'écartait pas du catéchisme d'Ostervald. Par déférence pour la compagnie des pasteurs de Genève, on ne portait jamais en chaire les cinq dogmes scabreux. On exposait avec calme les devoirs de la religion, et les dogmes avaient leur tour aux semaines des fêtes. Dans quelques familles se conservaient bien encore une certaine probité et d'antiques habitudes de culte domestique; mais ce qui restait de piété était celle d'Israélites craignant Dieu plutôt que de chrétiens. Encore était-ce le temps de l'*Ecclésiastique* et de la *Sagesse de Salomon*, et non celui d'Esaïe ou de Jean-Baptiste. Le fleuve du temps emportait sans bruit vers l'autre monde et le troupeau et le pasteur, qui étaient assez contents l'un de l'autre. L'un ne commettait pas trop de scandales et l'autre ne faisait pas trop de bruit. On vivait dans l'ordre et la paix, que trop de zèle aurait troublés d'une manière fort désagréable pour chacun. Cependant les temples étaient d'année en année plus déserts; les femmes seules y venaient encore quelque peu nombreuses. L'Eglise semblait près de périr de marasme.

» Elle fut sauvée par le Réveil, comme nous en avons tous été témoins. Le Réveil produisit un genre tout nouveau de prédication. Je me souviens, comme si c'était hier, de l'étonnement qu'en ressentait la vieille génération. Les personnes âgées s'écriaient que les jeunes pasteurs introduisaient une religion nouvelle, qu'ils faisaient descendre du trône le Père pour y faire monter le Fils, que le bon Dieu ne venait plus que par-derrière comme un.... je n'ose achever. Une femme de chambre revint du temple tout effrayée, et dit à sa maîtresse : « Pensez donc, madame, ce qui m'est arrivé : je crois bien avoir compris quelque chose au sermon d'aujourd'hui.» Il y avait trente ou quarante ans qu'elle se rendait chaque di-

manche au service divin, et de tous les discours si bien divisés, si bien écrits, si bien peignés, elle n'en avait pas retenu une seule idée. Un jeune pasteur ayant prêché dans une paroisse royaliste sur l'universelle condamnation des descendants d'Adam, il y eut presque une émeute dans le village contre ce fanatique, qui osait dire à des gens aussi fidèles à leur prince qu'ils étaient tous pécheurs, et que pour être sauvés ils devaient tous se convertir. Tel était le degré d'ignorance et d'illusion où l'ancienne prédication laissait les populations. Elle n'a point encore disparu de partout, tant s'en faut. L'autre jour, une bonne femme d'une petite ville vaudoise me disait : « Nous avons un si gentil pasteur ! Quand on va à l'église, on est au moins sûr de ne jamais s'entendre dire de mauvais compliments. »

» A l'ouïe de tels propos, on est réellement tenté de prendre au sérieux une plaisanterie qui circulait autrefois parmi nous et qui divertissait notre enfance. M. le pasteur A. faisait visite à son ami et voisin M. B., qui lui montrait avec complaisance ses six cents sermons disposés avec un ordre parfait en une foule de cases étiquetées en grosses lettres : cases de chaque dogme, cases de chaque devoir, cases des fêtes, des baptêmes, des mariages, des oraisons funèbres, et, au milieu du bureau, cases des calamités publiques. « Est-ce là, dit M. A. en montrant du doigt cette dernière inscription, est-ce là le titre de toute la collection ? »

» Nous avons pu suivre des yeux la lente influence que le Réveil exerça sur l'ancienne prédication. Nous avons vu comment parfois le vieil homme prenait le masque du nouveau, et trompait ainsi les gens peu perspicaces. « Le pasteur N*** est bien évangélique, » déclarait d'un air d'expert un riche boutiquier de village, « dans tous ses sermons il y a le petit mot pour Christ. » Je ne peux taire ce qui m'a paru l'idéal de l'hypocrisie. C'était dans une très grande ville où j'étais en séjour. Un prédicateur, qui n'admettait point la divinité de Jésus-Christ, s'écria à trois reprises dans une péroraison et d'une voix tonnante : *Oui, nous croyons* EN JÉSUS-CHRIST FILS DE DIEU (moralement), QUI.... La parenthèse m'avait échappé; mais un de mes amis, qui était plus rapproché de la chaire, l'avait fort bien comprise, et en nous éloignant du temple, nous avions le même sentiment : c'est que ce grand orateur n'est qu'un méchant comédien, et qu'on ne se moque pas impunément de Dieu.

» Mais toutes ces histoires ont l'air de vous fatiguer ? Je les ai peut-être multipliées outre mesure ? Elles s'étaient amoncelées en moi pendant cette longue journée où je n'ai pas desserré les dents, et elles ont fait avalanche sur vous. Je vous en fais bien mes excuses. Nous autres laïques, nous n'avons pas comme vous l'habitude d'élaguer, de sacrifier, d'abréger, d'être à la fois brefs et complets. Je suis d'ailleurs au bout de mes histoires... Ha ! il m'en revient une qu'il faut encore que je vous raconte.

» Nous étions au plus fort de la lutte entre le Réveil et la vieille orthodoxie. Les pasteurs d'opinions contraires se succédaient dans la même chaire de dimanche en dimanche. Un des vieux nous prêcha un jour au gros de l'hiver sur la bonté de Dieu dans la nature, et nous prouva que tout était pour le mieux dans ce meilleur des mondes. Or vers l'heure du sermon s'était levée une affreuse tempête; les vents déchaînés battaient les hautes murailles du temple, et en faisaient trembler tous les vitraux; la voix du pasteur arrivait à peine jusques à nous au travers de ce tumulte des éléments, et tout en l'entendant nous démontrer qu'il n'y a pas le moindre mal physique sur la terre, nous jetions des regards inquiets sur la nef qui semblait trembler sur nos têtes. Je rentre chez moi, prends une carte, y écris Gen. III, 17, avec une demi-douzaine d'idées, et l'envoie sans

signature à un pasteur de mes amis, qui devait monter en chaire huit jours après. Le dimanche arrive. Avant de commencer le culte, M. J. ouvre la grande Bible d'Ostervald tout au commencement... mon cœur bat, je ne conçois plus ma hardiesse de laïque... Les prières, les chants ont fini ; le pasteur lit son texte : c'est le mien. Son exorde, c'est le mien ; son plan, c'est le mien ; sa péroraison, c'est encore la mienne. Ce sont mes pauvres et chétives notes splendidement développées. Tout le sermon fut l'exacte contre-partie de l'autre. Au tableau de la nature telle qu'elle eût été sans la chute, succéda celui de la terre maudite, avec ses fléaux épouvantables, avec l'innombrable légion des maladies, avec la mort et l'agonie et le deuil. Ce que pensa d'un tel sermon le vieux pasteur, je l'ignore ; mais je jouissais de voir son déisme si victorieusement réfuté au nom de la Révélation. C'est bien la seule fois que j'ai été content d'un de mes sermons....

» Mes sermons ! quel aveu viens-je donc de vous faire, Monsieur le pasteur ? Je ne pourrais le retirer sans mentir ! Oui, dans mon premier zèle, en dépit de la défense sous-entendue dans 1 Tim. III, 6, j'ai pris quelquefois la parole dans de soi-disant conventicules ; même dans les réunions du soir j'ai expliqué les Ecritures depuis la tribune. J'en demande humblement pardon à mes auditeurs, s'ils s'en souviennent encore (il y a de cela trente ans). Au moins cet aveu attestera-t-il que même dans les églises nationales il peut y avoir de temps en temps, comme ailleurs, excès de zèle ou présomption. »

— Trève d'anecdotes, je vous en supplie, et expliquez-moi enfin quel est, d'après votre expérience, le meilleur genre de prédication.

— Tous les genres sont bons, M. le pasteur, sauf le genre ennuyeux. Que si vous me demandez comment un prédicateur doit s'y prendre pour se faire écouter de nous, je vous le dirai en deux mots. Ces mots-là sont la division de mon sermon à Letâhcfuen, dont je vous parlais tout à l'heure.

» 1° Donnez-nous toujours du nouveau ; sinon, nous passons à votre compte toutes nos distractions ;

» 2° Le nouveau même ne suffit pas si vous ne savez pas nous amorcer par l'exorde et nous prendre à l'hameçon.

» Vous désirez donc sérieusement écouter le développement de ces deux points ?... Bien. J'entre en matière.

» — *Première partie.*

» Quand je sors du temple, emportant du sermon une idée nouvelle, me disait un jour M. C***, je suis content, » et, à son ton, il était évident qu'il se croyait très modeste dans ses prétentions. Cette parole m'est souvent revenue à l'esprit. Elle correspond à l'un des instincts les plus vivaces de notre nature : « Nous voulons du nouveau, n'en fût-il plus au monde, » et, au premier abord, rien ne semble plus naturel et plus légitime que d'attendre d'un pasteur qui vous parle pendant une demi-heure ou une heure, qu'il vous dise autre chose que ce que chacun sait aussi bien que lui. S'il ne découvre dans son texte que ce que les trois quarts de ses auditeurs y trouvent d'emblée, et s'il ne fait que leur exposer longuement ce qu'ils comprennent aussi bien que lui, il leur faudra faire preuve d'une haute vertu pour aller régulièrement l'entendre cinquante à soixante-dix fois par an ; car, enfin, pour nous autres protestants, le sermon fait les neuf-dixièmes du culte, et aller à l'église, c'est aller au sermon. Mais il paraît cependant qu'une idée nouvelle n'est pas pour le pasteur une chose aussi simple que nous, laïques, nous l'imaginons. En général, nous nous faisons une fausse idée du sermon. Ainsi je m'étais intéressé à une *proposition* d'un jeune candidat au saint ministère, et je la croyais très bonne, parce qu'elle était extrêmement riche d'idées qui toutes sor-

taient du texte. Eh bien! non, je me trompais. Les experts en l'art de la chaire furent impitoyables envers ce travail, qui péchait contre la première règle du genre, qu'il faut peu d'idées pour faire un bon sermon, et que le talent consiste à développer et à éclairer par toutes les faces les deux ou trois points qu'on veut traiter. Soit! Mais un de ces trois points sera-t-il au moins du nouveau? Je crains bien que non. Au moins je me rappelle ce que me disait, il y a longtemps, le seul des pasteurs de la fin du siècle passé qui ait brillé d'un certain éclat à Neuchâtel. « Je croyais avoir, dans le cours de ma vie, trouvé trois idées nouvelles, et de ces trois il en est deux que tel et tel avaient eues déjà avant moi. » Celle qui lui restait, si je m'en souviens bien, ne valait pas grand'chose: c'était que le Saint-Esprit est la providence des âmes. Mais si un homme de beaucoup de talent comme M. Chaillet est mort à soixante-dix ans avec une seule idée nouvelle, comment nos pasteurs, qui ne sont pas tous des Chaillet, s'y prendront-ils pour fournir à leurs auditeurs une idée nouvelle par sermon? De ces idées-là, s'ils passaient trente ans, cinquante ans dans une paroisse, il leur en faudrait, à soixante-dix sermons par an, deux mille et cent, trois mille cinq cents.

» Je m'aperçois, cher monsieur, à votre sourire, que je m'égare dans de faux raisonnements, et je me hâte d'en sortir. Vous avez parfaitement raison: les laïques des églises nationales ont sur ceux de toutes les autres églises le privilége d'une indicible ignorance en matière de religion, et le pasteur peut leur offrir chaque dimanche des idées vieilles de quatre mille ans, qu'ils les croiront toutes écloses la veille dans son cerveau. C'est là un avantage auquel nos prédicateurs nationaux, j'en suis sûr, n'avaient jamais réfléchi, et sur lequel je suis charmé d'appeler leur attention.

» Toutefois, ces bienheureux pasteurs, quand du haut de la chaire ils promènent leurs regards sur leur auditoire, aperçoivent,

rari nantes in gurgite vasto,

quelques laïques qui savent assez bien leur Bible (j'en connais même un, de mes bons amis, qui la lit en hébreu), quelques âmes pieuses qui ne sont pas peu avancées dans la vie spirituelle, en un mot quelques ouailles qui leur demandent, elles aussi, du nouveau, et dont la présence ne leur facilite certainement pas leur tâche. Peut-être même, pardonnez-moi ma hardiesse, y a-t-il tel troupeau d'église libre qui ne diffère pas absolument de tel troupeau national, et, après tout, si vous vous compariez vous-même aux pasteurs dissidents, vous reconnaîtriez que vous êtes pour quelque chose au bénéfice de l'ignorance des grandes multitudes. Vous avez, vous aussi, devant vous de simples fidèles, des laïques, des *idiotai*, et non des égaux et des égales; des brebis, et non des pasteurs et des... le féminin n'existe pas dans la langue française, qui devra l'inventer.»

— Réprimez donc votre *humour*, mon cher monsieur; laissez en paix les dissidents et l'Eglise libre, et dites-moi ce que vous entendez par ce *nouveau* que vous réclamez si impérieusement de nous.

— Je prends en main la Sainte-Ecriture, qui chassera mon mauvais démon. Je l'ouvre Math. XIII, 52, et j'y lis cette parole de Jésus-Christ: *Tout scribe*, tout docteur *qui*, tel que l'un des Douze, *a été enseigné* du Seigneur *pour* devenir un jour, par une pentecôte, membre du *royaume des cieux, est semblable à un chef de famille qui tire de son trésor des choses nouvelles et des choses vieilles.* Ajoutons à ce passage, pour le compléter, celui de XII, 35: *L'homme de bien tire de bonnes choses du bon trésor de son cœur.*

» Ces deux paroles du Sauveur me semblent comme un texte fait à dessein pour

justifier et expliquer mon premier point.

» Avant tout, il est évident que nous sommes bien réellement en droit, nous autres laïques, d'attendre de nos docteurs et pasteurs du *nouveau*, puisqu'ils ne sont vraiment dignes de leur titre qu'à la condition de nous en donner avec du *vieux*.

» Mais surtout Jésus-Christ, dans ces passages, nous apprend :

» *a)* Quelles sont *ces choses nouvelles* que nous devons demander à nos prédicateurs, — celles du *cœur ;*

» *b)* Qui est celui qui les enseignera aux docteurs, — le Seigneur lui-même ;

» *c)* D'où ils les tireront pour nous en faire part, — de leur cœur.

» Le cœur, dans le langage biblique, c'est le fond le plus intime de notre être, où se confondent le sentiment, la volonté et l'intelligence.

» *a)* Notre erreur, à nous laïques, c'est d'exiger de nos prédicateurs des *idées* nouvelles. L'idée naît dans la tête, en sort et cherche une autre tête où se loger. Elle plaît à notre raison, qui aime à s'enrichir de connaissances ou d'aperçus nouveaux; elle éveille notre imagination, qui en admirera la beauté ou la grâce, la profondeur ou la sublimité. Mais elle n'effleure même pas la conscience, et c'est précisément pour cela qu'elle est si chère à plusieurs d'entre nous. Notre vieille nature, qui nous pousse le dimanche au temple pour être en règle avec le quatrième commandement, est enchantée d'y trouver des idées dont elle peut se récréer et se repaître sans être troublée dans sa sécurité. Excellentes peut-être en elles-mêmes, elles sont déplacées à l'église, et plus elles nous charmeront, plus elles seront indignes de la chaire évangélique. Ainsi, dans mon enfance, sous l'ancien régime, je veux dire avant le Réveil, un pasteur avait appelé le printemps « le sourire de la divinité. » Ce mot-là tourna les têtes, et toutes les dames couraient les unes chez les autres pour s'extasier en commun sur ce sourire. Ainsi encore de nos jours, il est une ville à ma connaissance, et dix peut-être, où les auditeurs sont des esprits si fins et si délicats que, pour ne pas leur faire déserter les temples, les pasteurs sont la plupart en quête d'aperçus nouveaux sur les dogmes, sur la morale, sur la Bible, sur la philosophie de l'histoire. Encore un peu de temps, et ces temples ne retentiront plus de la voix mâle et sévère des pasteurs du Réveil parlant à leurs auditeurs « de la justice, de la tempérance et du jugement à venir. » (Actes XXIII, 25.) Les nouveautés dont on amuse les laïques ne sont pas certes les choses nouvelles dont nous parle Jésus-Christ.

» Ces choses nouvelles étaient pour Jésus-Christ lui-même l'Evangile qu'il apportait au monde, la vie spirituelle de la foi, de l'espérance et de l'amour, qu'il inaugurait ici-bas. Les choses vieilles, c'étaient la loi et les prophètes qu'il venait accomplir, la vie morale de la conscience et des œuvres, qu'il transformait par l'Esprit. Pour nos prédicateurs comme pour nous tous qui sommes nés dans l'Eglise du Christ, les choses vieilles sont la foi traditionnelle, l'ensemble des vérités consignées dans les Ecritures et enseignées par la vraie Eglise; les choses nouvelles sont ces mêmes vérités pénétrant jusqu'au fond de nos cœurs, éclairées par la lumière d'en haut, rafraîchies, rajeunies par l'Esprit Saint qui nous les applique et nous les approprie.

» La sphère des choses nouvelles, selon les Ecritures, est donc tout autre que ne le serait celle des idées nouvelles. Elle laisse en dehors les vérités innombrables qui ne concernent pas notre salut et ne tendent pas à notre édification, et elle embrasse la vie morale et la vie religieuse dans leur plus vaste étendue, tous les dogmes et tous les devoirs de la religion, l'histoire entière de la rédemption et chaque page de nos saints Livres. Dans cet immense domaine, le fidèle le plus avancé

(pasteur ou laïque, peu importe) est appelé à faire constamment de ces découvertes spirituelles qui sont tout à la fois un progrès dans la connaissance, dans l'amour et dans la pratique. Elles ne nous apprennent parfois rien qui soit pour nous absolument nouveau; ce sont même d'ordinaire des choses vieilles qui nous sont devenues nouvelles; mais elles nous semblent nouvelles parce qu'elles sont devenues *vivantes*, et rien n'est aussi précieux que la vie.

» *b)* La parole du prédicateur, pour devenir vivante dans nos cœurs, doit sortir vivante du sien. Mais cette vie, qui découle de ses entrailles (Jean VII, 38) sur nous, n'est pas sa vie : elle lui vient d'ailleurs. Il a charge de nous distribuer notre nourriture spirituelle (Math. XXIV, 45); mais l'eau et le pain de vie descendent du ciel et ne montent pas de la terre. Il est le docteur qui nous enseigne; mais son docteur à lui, c'est Jésus-Christ. Le texte que je tente d'expliquer l'indique assez clairement.

» Jésus-Christ est la vérité même, la vérité divine, éternelle, absolue, infinie, et la vérité est la vie de l'esprit. Il y a donc en lui une source inépuisable de choses nouvelles et vivifiantes, et, comme il est notre frère, il ne peut y avoir pour lui une plus grande joie que de faire part à son Eglise, par ses serviteurs, de ses trésors spirituels. Si donc nos pasteurs n'ont pas toujours des choses nouvelles à nous enseigner, la faute en est, non point à leur Docteur, mais aux étroites limites de la nature présente de l'homme, aux lois du développement lent et graduel de la vie spirituelle chez tout vrai chrétien, aux obstacles que les pasteurs par leurs infidélités mettent à la grâce divine, enfin à notre peu de fraternelle affection pour eux, à notre négligence à les soutenir de nos prières, à l'atmosphère de tiédeur dont nous les enveloppons dans nos églises nationales.

» Cependant les pasteurs sont sur la terre, Jésus-Christ est dans les cieux : comment peuvent-ils recevoir ses enseignements ?

» Ce n'est pas moi, mon cher monsieur, qui vous le dirai : vous le savez mille fois mieux que moi. Mais permettez-moi de vous lire quelques lignes d'une excellente brochure anglaise que m'a prêtée l'autre jour un de vos amis. Elle est d'un pasteur écossais, le rév. A. Moody Stuart[1].

» L'âme du pasteur comme celle de tout » fidèle doit être droite devant Dieu. Il » nous est impossible d'empêcher Satan de » nous assaillir, mais nous pouvons par » grâce lutter contre lui, et la lutte dans » la foi est aussi agréable au Chef de notre » salut que la victoire même. Il nous est » impossible de détruire en nous le vieil » homme et de mettre un terme à sa per- » nicieuse activité ; mais le cri : *Misérable » que je suis ! qui me délivrera du corps de » cette mort ?* prouve autant de santé et de » fidélité que le chant de triomphe : *Grâces » soient à Dieu par Jésus-Christ.* Il nous est » impossible d'empêcher que notre Père » céleste ne nous voile sa face, et l'on n'est » pas en droit d'affirmer qu'il ne le fait » qu'autant que nous éveillons son cour- » roux ; mais si dans l'heure la plus som- » bre nous *attendons le Seigneur comme la » sentinelle attend l'aurore* (Ps. CXXX, 6), » nous serons au bénéfice de cette exquise » promesse : *Celui qui marche dans les ténè- » bres et n'a point de lumière s'appuiera sur » son Dieu.* (Esa. L, 10.) L'âme de chaque » enfant du royaume comme de chaque mi- » nistre de l'évangile doit sans cesse être » avec Dieu dans un état de bonne con- » science : il doit, s'il ne peut se réjouir de » sa présence, au moins s'affliger de son » absence; s'il ne remporte pas la victoire, » au moins combattre loyalement; s'il n'est » pas spirituellement fort et vigoureux,

[1] The spiritual Condition of the Ministry in its influence on the People. Edinburgh, 1865.

» au moins s'humilier de sa faiblesse ; s'il » ne se sent pas tenir de tout son cœur au » Seigneur, au moins se désoler de tenir à » la poudre. »

» Et ailleurs :

» Notre service militaire se fait en pays » ennemi, et ce qui importe avant tout à » notre sûreté, pour ne pas parler de la » victoire, c'est de maintenir libres nos » communications avec notre patrie, avec » notre base d'opérations, avec la source » unique de tous nos approvisionnements » en vivres et en armes, en armes d'attaque » et en armes de défense. Si nous sommes » enveloppés par-derrière et que nos com» munications soient coupées, nous serons » inévitablement défaits, et dans une telle » occurrence nous devons avant tout nous » ouvrir en combattant une voie de re» traite vers Celui qui nous a envoyés, nous » réfugier dans sa forteresse et sur son » rocher. »

» Mais s'il ne m'appartient pas d'insister auprès de vous, cher ami, sur l'absolue nécessité d'une communion toujours plus intime avec Dieu par Jésus-Christ, permettez-moi d'appeler votre attention et celle de vos collègues sur un point qui me paraît n'être pas d'ordinaire mis en son plein jour. Voici comment je formulerais ma pensée :

» Jésus-Christ, le Docteur de nos prédicateurs, ayant laissé après lui à son ascension deux témoins, le Saint-Esprit et les apôtres, ses ministres, pour être ses vrais disciples, doivent l'être à la fois des apôtres ou de leur parole écrite, et de l'Esprit Saint.

» De même que la plante vit à la fois de la lumière qui lui arrive des cieux, et des nombreuses et diverses substances du sol et de l'atmosphère terrestres, ainsi l'âme du fidèle et tout spécialement celle du pasteur doit puiser sa vie, et dans les forces divines que l'Esprit saint lui communique de la hauteur, et dans les soixante-six livres de la Sainte Ecriture que nous avons sous la main. Il faut pour vivre et croître, et la prière qui va chercher par l'Esprit de Christ la vérité et la vie au pied du trône de Dieu, et l'étude qui, les yeux abaissés sur le texte sacré, en creuse les insondables profondeurs. Il faut la méditation humble et recueillie, qui écoute et cherche à comprendre la voix du Christ dans les pensées que son Esprit nous suggère, la voix du Christ dans les pages de ses prophètes et de ses apôtres. Rechercher avec un zèle égal l'enseignement de la Parole écrite et celui de l'Esprit, me paraît la condition première de toute vie spirituelle et de tout progrès régulier. En s'unissant, en se complétant, en se fortifiant l'un l'autre, ces deux enseignements pénètrent à travers l'intelligence jusques au cœur où sont les sources de la vie humaine, et ils alimentent d'une nourriture saine et abondante l'âme entière, qui peut ainsi progresser, se développer, grandir, jusques à la stature de Christ. Si au contraire on les isole, ou que l'on ne s'attache qu'à l'un et qu'on néglige l'autre, la vie du fidèle languit, se transporte du cœur dans le cerveau, et aboutit soit à une vaine érudition biblique, soit à une philosophie évangélique. Ainsi s'explique *l'intellectualisme,* dont le Réveil n'a pas su toujours se préserver, mais qui n'est en aucune manière son caractère distinctif. »

*(La fin au prochain numéro.)*

## REVUE CRITIQUE.

—

GENÈVE ET LE SÉPARATISME, par Joseph Hornung. — Genève 1866.

Nul n'ignore ce qu'est Genève. C'est une république illustre dans le passé et qui fait encore parler d'elle ; une ville qui n'a pas perdu l'habitude de compter dans son sein bon nombre de citoyens éminents.

Mais qu'est-ce que le *séparatisme?* Il n'est pas sûr que tout le monde le sache. Un jour peut-être on trouvera ce mot dans le dictionnaire; en attendant, il est susceptible d'acceptions assez diverses. Souvent, dans certaines bouches, il remplace le mot de dissidence, et au lieu de dissident, on dit mal à propos *séparatiste,* comme s'il avait pu jamais se rencontrer beaucoup de gens professant le principe de la séparation à l'infini. Sous la plume de M. Hornung, ce n'est pas cela, et pourtant c'est une secte, secte nombreuse qui se compose d'éléments fort divers. Elle comprend toutes les fractions de la dissidence, beaucoup de membres orthodoxes des églises nationales, pas mal de catholiques romains et une cohorte croissante de libres penseurs. Ces *séparatistes* sont dits ainsi parce qu'ils demandent la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Néologisme pour néologisme, ne vaudrait-il pas mieux les appeler *séparationistes?* En Angleterre, ils se sont donné le titre d'*abolitionistes;* sans doute parce qu'ils estimaient que leurs efforts, couronnés de succès, auraient pour résultat l'abolition de l'esclavage ou de la tutelle réciproque de l'Etat à l'égard de l'Eglise établie, et de toutes les églises à l'égard de l'Etat.

Le mot *séparatisme* expliqué selon le sens que lui donne M. Hornung, j'ai encore à dire à ceux qui ne le sauraient pas, ce qu'est M. Hornung lui-même, en prenant mes renseignements dans sa seule brochure.

M. Joseph Hornung est professeur de droit public et de droit pénal à l'Académie de Genève, après l'avoir été dans celle de Lausanne. Il semble donc parfaitement qualifié pour traiter au point de vue juridique la question de l'union de l'Eglise et de l'Etat. De plus, l'honorable professeur de droit est quelque peu théologien, théologien de l'école de MM. Réville et Schérer. Il est surtout philosophe, et ses convictions philosophiques sont d'une vivacité et d'une assurance qui n'ont d'égales que les impressions immédiates des sens, ou la foi profonde et ferme d'un chrétien plein d'expérience. Par là même, M. Hornung n'est pas un homme *a priori,* un rêveur, un utopiste, mais un homme pratique; du moins il se donne pour tel. Observateur diligent des faits de la cause, il les a tous notés, et, sans dire qu'il tienne en exacte balance les faits à charge et les faits à décharge, ce qui serait surhumain; sans prétendre qu'il n'attribue pas à telle petite anecdote une portée trop considérable, ou que ses données ne manquent jamais d'exactitude, on peut voir en lui un homme assez bien informé. Par-dessus tout, et avec un grand esprit d'indépendance des partis, M. Hornung est un chaud patriote. C'est par amour de la patrie qu'il dit: « notre chère et vénérée cathédrale; » c'est aussi pour remplir un devoir civique, pense-t-il, qu'il a repris la plume en faveur des églises nationales. Il a bien encore un autre mobile, comme nous le verrons. C'est poussé par cette double force qu'il s'est précipité dans la lutte, y apportant quelque chose de plus que de la verve, il en convient lui-même. Je m'efforcerai d'être moins vif.

A Genève, dit M. Hornung, la séparation de l'Eglise d'avec l'Etat est matériellement et absolument impossible, à cause des traités avec S. M. sarde, cessionnaire des communes réunies. S'il en est ainsi, à quoi bon le débat? Personne encore n'a songé à se garer contre la chute impossible du Reculet ou de la Dole dans le Rhône. Mais l'honorable professeur sait parfaitement qu'il y a deux manières d'annuler les traités internationaux: le canon et le consentement exprès ou tacite des parties contractantes. Or, s'il ne peut être question, dans l'espèce, de coups de canon à échanger avec la France, détentrice actuelle de la Savoie, ne se pourrait-il pas à la rigueur qu'il se fît une entente réciproque entre la Suisse et la France, sinon pour

abolir authentiquement les traités, du moins pour laisser faire Genève, ce qui serait l'équivalent? Cette solution est-elle matériellement et absolument impossible? Mais M. Hornung ne paraît pas avoir vu le parti qu'on peut tirer contre sa thèse de la difficulté qu'il signale et qui fut déjà le grand cheval de bataille en 1842. Ces traités dont M. Hornung déplore l'existence plus que personne, à cause des priviléges qu'ils ont accordés aux catholiques, ces traités! serait-il venu à l'esprit de les proposer et eussent-ils pu être acceptés si, en 1815, à Genève, l'Eglise protestante n'avait été une avec l'Etat, et, à cette époque, unie de la façon la plus étroite? L'argument tiré des traités, cette fin de non recevoir, précisément en ce qu'elle peut avoir de fondé, se tourne donc contre l'honorable professeur. La position difficile, et je dirai très critique du canton de Genève, est un des mille faits qui attestent que l'union de l'Eglise avec l'Etat a été pour l'Europe entière, depuis Constantin, le plus terrible des fléaux [1]. M. Hornung parle beaucoup de la philosophie de l'histoire; il me semble qu'il y a quelque philosophie à savoir discerner les causes dans leurs effets. Avec cette philosophie-là, on peut, sans être prophète, prédire que plus Genève mettra de retard à couper le mal par la racine, plus ce mal deviendra irrémédiable. Que sera-ce en effet, si la majorité des Genevois devient une majorité catholique? Pour obvier au danger, convertira-t-on les prêtres en fonctionnaires civils, comme M. Hornung le propose sérieusement, sans tenir compte de ce qui s'est passé en France il y a soixante-dix ans? Ce n'est plus avec les rois qu'on aurait affaire, mais avec le pape et avec le dogme romain. En vérité, pour un homme positif, ceci me paraît une conception peu pratique.

Au fond, l'honorable publiciste serait assez disposé à se faire à tout, pourvu qu'on lui conserve l'Eglise nationale protestante unie à l'Etat.

Pourquoi séparer de l'Etat notre chère Eglise, cette église dès longtemps tolérante dans son sein et, depuis quelques années, si peu liée par la loi? — Mais cette église était-elle donc si tolérante lorsque, de l'aveu implicite de son défenseur, ses mesures d'intolérance donnèrent lieu à la formation des églises séparées? Tolérerait-elle aujourd'hui dans ses chaires l'orthodoxie longtemps écartée; le pouvoir considérable de la vénérable compagnie aurait-il été remplacé par celui du consistoire; les pasteurs seraient-ils nommés par les paroisses; le peuple aurait-il réclamé ses droits ecclésiastiques, s'il n'y avait pas eu de dissidence à Genève et si cette dissidence ne s'était généralement composée d'hommes qui, dans la sphère religieuse et donnant à tous ce bon exemple, ont voulu gérer eux-mêmes leurs intérêts, ce qui est le système volontaire ou la séparation de l'Eglise et de l'Etat, prêchée ainsi par les *séparatistes*, en la pratiquant?

Quant aux dissidents, leur position est faite, continue-t-on; elle est sûre autant que possible; ils jouissent de toute la liberté désirable, et que gagneraient-ils à ce que l'Eglise ancienne ne fût plus unie à l'Etat? Il est vrai, et l'équité naturelle de M. Hornung paraît réellement en souffrir, il est vrai qu'ils sont obligés de pourvoir aux frais de leur culte, tandis que le culte de leurs concitoyens protestants est gratuit. Il est encore vrai que les fonds de la Société économique, consacrés à cet objet, sont le patrimoine des Genevois dissidents aussi bien que des nationaux; mais qu'à cela ne tienne: on pourrait leur offrir leur quote-part. Oui, la leur offrir, quand on sait que, par principe, ils tiennent à ce que chacun

[1] Voir là-dessus l'admirable volume de M. Roget, qui fut aussi professeur à l'Académie de Genève : *De Constantin à Grégoire-le-Grand*. Lausanne, Georges Bridel, 1863, in-12.

contribue volontairement aux frais de son culte, et que par conséquent, ils refuseront ce partage, bien qu'il ne fût pas une faveur! Mais est-ce dans le budget seulement qu'il existe une inégalité irréparable tant que l'union existe? Est-il bien sûr que la qualité de dissident ne diminue en rien la capacité politique des citoyens? Même après la séparation de l'Eglise et de l'Etat, vous n'avez pas à craindre que les orthodoxes, comme vous les appelez, encombrent les places élevées de votre magistrature, à supposer qu'ils les ambitionnent, ou les chaires de votre académie, bien que plusieurs pussent en être dignes! En tout cas, il me semble que c'est aux dissidents et non pas à leurs adversaires, d'apprécier à à sa juste valeur la mesure de liberté et d'égalité qui leur est dévolue par l'effet des institutions publiques. Sachons gré toutefois à M. Hornung d'avoir eu souci des intérêts dissidents. Nous n'y sommes pas habitués; et quand il s'agit de nous, il me revient souvent à l'esprit ce vers du fabuliste:

Vous leur fîtes, Seigneur.....

En résumé, la séparation de l'Eglise et de l'Etat, impossible à Genève, serait sans profit pour nationalistes et dissidents. Cela étant, le procès semble ne pas devoir être long; mais non, ce n'est à bien dire que l'introduction de la cause, et l'argumentation commence d'une manière qui, je dois l'avouer, ne m'a pas peu surpris.

Il est rare que les libres penseurs disent nettement pour quelle raison surtout ils veulent le maintien des églises nationales. Quant à l'honorable professeur de Genève, il est, à cet égard, d'une franchise qui lui fait honneur. Il débute toutefois d'une façon singulière.

Je ne ferai pas de longues citations de sa brochure, parce qu'il est facile de se la procurer. Le compte que j'en rends n'en sera pas moins fidèle, dans mon intention bien arrêtée. Or il se trouve que le premier argument, tout à l'adresse des séparatistes *orthodoxes*, est déduit de la nécessité des églises nationales pour le maintien du christianisme. Ce n'est pas développé: trois pages seulement, mais trois pages toutes pleines de négations au sujet de la vérité et de la divinité de cette chose qu'il s'agit de maintenir. Déjà dans sa préface, M. Hornung m'avait dit que « le fanatisme matérialiste et socialiste est infiniment plus légitime que le fanatisme religieux et sectaire; » il m'avait dit également que, depuis ses précédentes publications, ses idées ont changé en ce qui concerne le christianisme; qu'il « n'est plus au point de vue du protestantisme historique, et qu'il est plutôt à celui de la libre science et de la culture générale. » Cependant je ne m'attendais pas à rencontrer en lui un pur écho de M. Renan. « Le christianisme est une religion étrangère et dont les doctrines sont souvent en désaccord avec nos tendances les plus profondes et les plus saines.... Le christianisme, religion secondaire, est au-dessous des religions primitives en ce qu'il divinise son fondateur...; il a le défaut d'être une secte, une simple église et d'être par conséquent plus exclusif que les systèmes nationaux.... » C'est aux orthodoxes, je le répète, que M. Hornung tient ce langage, pour les engager à faire cause commune avec lui; car, dit-il, « en enlevant à l'Eglise tout caractère officiel, et en en faisant une chose de pur droit privé, ils compromettent son action sur les masses.... » Or « une éducation chrétienne pour *tous* a bien son prix, et y renoncer est plus grave qu'on ne pense. Qui sait ce qu'il adviendra du christianisme quand il aura perdu son caractère officiel?... Si on le sépare, on mettra tellement en saillie son caractère étranger, sa *folie*[1], ses tendances sectaires, que l'esprit moderne finira par n'en plus

[1] C'est M. H. qui souligne.

vouloir[1]. Il a donc tout à perdre à l'isolement, surtout dans les pays latins, où les souvenirs de l'antiquité sont plus vivants... »

Si par malheur je partageais les opinions de M. Hornung sur le christianisme; si d'un autre côté je croyais à la vertu des églises nationales pour le faire tenir debout, je pense qu'il me resterait assez de logique et de sens moral pour conclure tout autrement que lui. Du reste, nous n'avons pas ici le vrai fond de sa doctrine. « C'est surtout aux libres penseurs, dit-il, que nous voulons nous adresser, parce que nous sommes à leur point de vue, et que, cependant, nous voulons conserver les églises nationales, et même faire du prêtre catholique un salarié de l'Etat. » Et que dit-il aux libres penseurs de propre à les convaincre, mieux que son premier argument ne saurait convaincre les orthodoxes? Dans une centaine de pages difficiles à analyser, un seul thème reparaît sans cesse, et je dois supprimer les variations, quelque agréables qu'elles soient: c'est « qu'un peuple ne saurait se passer d'une affirmation religieuse collective; » que la science est en travail d'enfantement et qu'elle ne peut manquer d'accoucher un jour d'une affirmation religieuse qui dépassera certainement tout ce qu'on a décoré jusqu'ici du nom de religion, y compris le christianisme; qu'en attendant il faut se contenter de celui-ci et même le soutenir; mais qu'on doit le placer en des conditions telles qu'il contrarie le moins possible les travaux solennels de la science, qu'il les seconde plutôt, qu'il facilite ainsi sa propre ruine, de telle sorte que le nom restant, s'il le faut, la chose n'existe plus. Or c'est là le signalé service que les églises nationales protestantes sont destinées à rendre aux générations futures. Elles les aideront admirablement à n'être plus chrétiennes. Cela se voit déjà si bien en plusieurs pays! Quant à l'Eglise romaine et aux sectes protestantes, il n'y a aucun espoir à fonder sur leur coopération. C'est le *statu quo* incarné. La ressource des libres penseurs est uniquement dans les églises de multitude; toutefois à la condition expresse que ces églises demeurent unies à l'Etat, afin qu'elles s'inspirent de son esprit, qui est le rationalisme moderne.

Ce langage plaira-t-il à tous les libres penseurs? Non, je ne leur ferai pas l'injure de supposer qu'ils s'y laissent prendre. En écoutant leur bon sens et leur conscience, ils diront aux savants, j'entends à ceux dont M. Hornung s'est fait l'organe: « Messieurs, il y a deux mille ans et plus que vous travaillez. Vous avez eu Socrate, Platon, Aristote, Epictète dans les temps anciens; plus tard, beaucoup d'autres qui vous valaient, et ni eux ni vous n'êtes parvenus à fonder une morale qui ait été capable de supplanter la morale du Christ, morale à laquelle vous revenez forcément quand vous voulez résumer la vôtre. Nous direz-vous qu'il s'agit, non de la morale, mais de la critique savante que les anciens ne connaissaient pas, de la linguistique, de l'ethnologie, de la transformation des espèces et de la génération spontanée; qu'il s'agit de l'homme gorille, récemment inventé, et de l'homme fossile, découvert depuis peu; de la chimie, qui a fait de nos jours des progrès gigantesques et qui en fait encore; puis de la vapeur, de l'électricité, de l'ondulation de la lumière au lieu du rayonnement, de l'éther au lieu du vide; et encore des banques et du crédit public; ne direz-vous pas même des monitors et des fusils à aiguille? C'est du positif, cela; toutes ces choses sont de notre siècle, elles appartiennent à la science, et il faut qu'avec la science tout s'accorde:

[1] Je voudrais bien que l'honorable professeur me dît à quel moment de l'histoire l'esprit du siècle a voulu le *vrai* christianisme. Quand le siècle a été chrétien (mais en vertu de quelle *foi*), l'on a eu le moyen âge; et quand la foi reparaît dans sa pureté, l'esprit du siècle la repousse.

ainsi le veut la philosophie, qui n'admet ni antinomie, ni dualisme! — Allons donc! De toutes ces choses vous voulez faire ou extraire une religion! Eh bien, hâtez-vous! Il nous semble que les matériaux ne manquent pas, ni l'alambic non plus. — Que s'il vous faut encore des siècles pour dégager votre inconnue, nous voulons dire pour trouver votre affirmation religieuse et une affirmation acceptable à tout un peuple, prenez-les; nous savons que les milliards de siècles ne vous coûtent rien. En attendant, laissons le christianisme mourir de sa mort naturelle, s'il doit mourir; et puisque, selon vous, le catholicisme et les sectes le tuent à qui mieux mieux, laissons-les faire. Nous autres libres penseurs, nous nous en passerons comme nous l'avons fait jusqu'ici, en dépit ou à cause de l'Eglise nationale dont nous faisons partie; nos femmes et nos enfants, dont vous avez la bonté de prendre souci, trouveront bien au milieu de toutes les sectes ce qu'il leur faut; peut-être même y en aura-t-il quelqu'une qui ne s'éloignera pas trop de votre idéal et du nôtre, telle que ces unitaires d'Amérique dont vous parlez. C'est pourquoi, Messieurs les savants, nous persisterons à penser librement que l'Etat n'a pas charge d'âmes; que si, en effet, la théorie de l'Etat chrétien a fait son temps chez nous, et que si l'Etat est, par essence, rationaliste, il ne doit s'occuper que des affaires qui sont du ressort de la raison générale, laissant aux consciences individuelles ce qui appartient à la conscience. Vous paraissez admettre la possibilité d'une autre vie après celle-ci; nous, vos collègues libres penseurs, nous n'en sommes pas tous bien sûrs. Quoi qu'il en soit, comme membres de l'Etat, nous n'estimons pas avoir vocation à garantir, par la loi, directement ou indirectement, le sort éternel de nos concitoyens: c'est bien assez de porter notre part de responsabilité dans le ménagement de leurs intérêts matériels et terrestres, y compris l'enseignement de la science, dont l'Etat, en tout cas, ne saurait avoir le monopole. Nous continuerons donc à formuler nos conclusions en ces termes très vulgaires, mais, à notre avis, fort sensés: Que ceux qui veulent un culte, le paient; et que personne ne soit contraint, sous ce rapport, à fournir aux dépenses d'autrui. Ah! nous allions oublier que c'est une idée qui nous est venue de l'étranger, comme autrefois le christianisme. Eh bien, c'est une brave république, tout de même, que celle des Etats-Unis; et quand vous aurez fait le compte de tout ce qui vous vient de l'étranger et dont vous tirez bel et bien grand parti, peut-être vous étonnerez-vous d'avoir pu présenter à plus d'une reprise cet argument à des républicains genevois, hommes nullement cosmopolites, mais ne craignant point d'accepter de l'étranger tout ce que l'étranger leur apporte de bon et d'utile. Et puis, Messieurs les savants, si nous ne vous fatiguons pas trop, nous serait-il permis de vous faire observer que les Etats-Unis ont trouvé, ce nous semble, une affirmation religieuse collective qui a bien sa valeur. Ces nombreux millions de citoyens, avec une unanimité sans exemple en matière pareille, ont proclamé et ils maintiennent un système qui affirme tout à la fois Dieu et la conscience. Est-il sûr, Messieurs, que votre grand savoir nous élèvera jusque-là? Et quoi enfin? Il y a dans votre système quelque chose de machiavélique qui nous répugne. Ne pas tuer quelqu'un, mais faire qu'il se suicide! Tenir pour bons les plus tristes moyens en vue d'une fin qu'on estime bonne! Mais cela porte un nom historique avec lequel la Suisse croyait n'avoir plus rien à faire! Et puis, ne pût-on lui adresser ces graves reproches, votre manière d'agir ne fait pas honneur à l'affirmation religieuse que vous élaborez. Vous reprochez, ainsi que nous, au christianisme son inévidence, et cet aveu de Vinet nous a fait plaisir non moins

qu'à vous; c'est pourquoi nous attendons de vous une affirmation religieuse qui soit aussi évidente que deux fois deux font quatre; mais alors qu'est-il nécessaire de miner le christianisme sourdement, de le dénaturer par des voies subreptices; laissez, laissez bonnement les sectes le ramener à son éclat primitif: il disparaîtra devant l'évidence de votre théorème, comme l'étincelle du ver-luisant devant le soleil qui se lève.»

Si les amis de M. Hornung avaient été moins longs dans leur harangue, je prendrais la parole à mon tour, et, m'adressant aux lecteurs de ce journal, je leur dirais de se rendre sérieusement attentifs au manifeste du savant professeur. Ce manifeste n'est nullement à mépriser. Il articule tout haut ce qu'une foule de nos concitoyens disent tout bas, ce qu'ils pensent sans qu'ils s'en rendent compte. L'état des choses est bien tel que M. Hornung le présente, et je ne vois que deux moyens de déjouer les ferventes espérances que les libres penseurs fondent sur le maintien des Eglises établies: ou de supprimer le plus tôt possible cet engin du rationalisme et du panthéisme, ou, pour ceux qui le tiennent encore dans leurs mains, de le faire fonctionner sans aucun égard aux inventions mauvaises du présent siècle. Dire que, par ce dernier moyen, l'on provoquerait l'Etat à briser lui-même le lien, ce serait donner gain de cause à M. Hornung; car on avouerait par là que les églises nationales ne peuvent subsister qu'en abandonnant graduellement, selon le bon plaisir des masses et de leurs meneurs, le christianisme véritable.

Mais les limites que je dois me prescrire m'interdisent ce genre de considérations. La brochure de M. Hornung, moins par sa valeur propre, que comme signe des temps, mériterait un plus ample examen; je me borne toutefois à terminer cet article par quelques observations de détail.

« Vinet, dit M. Hornung, a donné le seul argument valable en faveur de la séparation quand il a dit que le christianisme n'est pas évident, comme la morale ou la science, et que dès lors il n'est qu'une affaire de croyance personnelle. Il ne voyait pas qu'en disant cela, il faisait de sa religion la plus sanglante critique. Mais l'argument était excellent. » — Or, Vinet a dit, non pas le christianisme seulement, mais les croyances religieuses; puis il a eu soin de distinguer l'évidence de la certitude; enfin, il n'a point opposé aux croyances la morale et la science, lesquelles ne sont pas, dans tous les cas, d'une parfaite évidence. C'est égal; même en prenant l'argument comme on l'accommode, il demeure, dit-on, excellent et valable. Dès lors, nous ne sommes pas loin de nous entendre, car les autres côtés de la question sont bien secondaires au prix de celui-ci.

Pas tant secondaires, s'écriera M. Hornung, lisez mes pages 48 et 49. — Nous l'avons lu avec une profonde douleur, cet alinéa qui commence par ces mots: « Nous en savons beaucoup plus que le Christ, » et où, non-seulement les dogmes sublimes de l'évangile, mais encore la sainte morale du christianisme et la vivante piété des croyants sont ignominieusement traînés aux pieds de la vaine science des libres penseurs. — Quant à nous, disciples du crucifié, nous croyons que le Christ a su tout ce qu'il a voulu savoir, et qu'il a ignoré ce qu'il lui a plu d'ignorer. Nous croyons cela du Christ, parce que nous ne tenons pour menteurs ou pour insensés, ni le disciple qui a rapporté ses discours, ni celui qui les a prononcés; et, quand nous lisons certains écrits, nous nous rappelons, selon sa propre parole, qu'il a tout prédit. Il a prédit les faux prophètes et les docteurs habiles qui, affectant d'appartenir au troupeau, n'y sont que des loups dévorants, et qui, disant: « notre chère Eglise!» ne cherchent qu'à en ruiner la foi. — Il a prédit aussi qu'il n'y aurait

sorte de propos offensants ou insidieux qu'on ne tînt contre ses disciples.

« Après un retard de bien des siècles, dit M. Hornung (pag. 20), l'esprit moderne est revenu enfin au réalisme des anciens: il a reconquis le monde (matériel), et avec lui le vrai Dieu. Tout cela, c'est le grand courant, le grand air. Les sectes (le vrai christianisme en est une à ses yeux) les sectes préfèrent leurs petites serres chaudes. Voilà le secret *de cette haine profonde que l'Etat inspire à toutes les orthodoxies.* » — J'ai transcrit ce fragment tout entier, pour que les personnes qui ne liront pas la brochure puissent se faire quelque idée de l'espèce de christianisme auquel notre érudit professeur convie les églises nationales. C'est le réalisme des Grecs et des Romains, celui de M. Taine et d'une foule de libres penseurs, savants et ignorants, gouvernants et gouvernés. Pourtant, j'ai surtout en vue par cette citation de relever la phrase que j'ai soulignée et le procédé inqualifiable au moyen duquel on fait de tous les orthodoxes des ennemis de l'Etat. Veut-on dire par là que les orthodoxies sont partout en insurrection politique permanente? ce serait absolument faux. A-t-on voulu dire simplement que toutes les orthodoxies se révoltent contre le principe de l'immixtion de l'Etat dans les matières de foi? ce n'est malheureusement pas vrai.

Le sujet traité par M. Hornung avec un soin particulier, et où ses arguments prennent un caractère vraiment spécieux, c'est l'obstacle provenant du catholicisme. Qu'en présence d'une secte qui ne sut jamais autre chose que seconder le pouvoir absolu, l'établissement de la liberté politique soit impossible, c'est ce que pense M. Edgar Quinet. Sur quoi, nous pourrions demander ce qui neutralisera le mieux les tendances asservissantes du catholicisme: l'union ou le divorce? Mais là n'est pas la question. Il s'agit de savoir, même en faisant abstraction des traités, s'il n'y aurait pas, pour Genève, une haute imprudence à rendre l'église catholique indépendante de l'Etat. M. Hornung, il faut le dire, se plaît à compliquer le problème, en prétendant qu'il n'y aurait pas de liberté réelle pour l'Eglise romaine, et en général pour aucune église, sans le droit le plus complet de posséder, et de posséder à l'infini. Me serait-il permis de penser qu'une telle théorie n'est là que pour les besoins de la double cause dont M. Hornung s'est fait l'avocat, d'une part, il faut effrayer les *séparationistes* par les conséquences réelles ou imaginaires de leur système; et d'autre part.... c'est délicat à dire, il faut prévoir les besoins du futur *néo-christianisme.* La science sans doute est désintéressée, et les savants aussi; en attendant il faudra bien que les savants, devenus prêtres, aient de quoi vivre honorablement. Or rien de tel pour cela que des dotations ou le produit le plus net de l'impôt; car, à côté de ceux qui ne le pourront pas, combien qui ne voudront pas salarier les ministres du nouveau culte. Parlez-moi de l'action de la loi en matière de religion; avec cela, on fait de la religion ce qu'on veut. Quant à nous, chrétiens, et nous en sommes fiers pour notre vieux christianisme apostolique, nous ne craignons pas de confier aux petites bourses les frais très modestes du culte qu'il commande. En opposition directe avec les observations du savant professeur, l'expérience atteste que ce ne sont pas les millionaires qui font vivre les églises libres; c'est-à-dire qu'elle atteste encore que le vieux christianisme est, pour les petits de ce monde, ce que ne sera jamais le nouveau christianisme, quoi qu'en dise M. Hornung, qui professe une grande tendresse de cœur pour les petits et les pauvres, qui gémit de la manière dont ils seront infailliblement traités par les « sectes, » et qui, en conservant l'union de l'Eglise avec l'Etat, veut leur assurer le bénéfice de la « tutèle intelligente et désintéressée des libres penseurs. »

Enfin, s'il était vrai que, par l'effet d'une proportion presque égale entre catholiques et protestants dans le canton de Genève, la séparation y rencontre des obstacles particuliers, ce ne serait qu'une exception, et je n'en trouverais la république genevoise que plus à plaindre. Cependant, le vrai moyen de reconquérir la haute place que l'Evangile lui avait donnée, ne serait-il pas de se mettre encore ici à l'avant-garde, en proclamant, à tout risque, le principe essentiellement protestant de la séparation de l'Eglise d'avec l'Etat ? Or, je me permets de douter que le réquisitoire de M. Hornung, réquisitoire contre la foi et contre la liberté tout ensemble, y mette un sérieux obstacle. Il se pourrait même qu'il fît faire un grand pas à la question, comme on dit; car c'est généralement ainsi que se défendent les causes décidément perdues.

L. BURNIER.

---

GUERRE DE LA SÉCESSION. Esquisse des événements militaires et politiques des Etats-Unis de 1861 à 1865, par Ferdinand Lecomte, lieutenant-colonel à l'état-major fédéral suisse. Tome I, avec trois cartes. Paris, Ch. Tanera éditeur, 1866.

L'auteur de ces pages est déjà connu pour un écrivain militaire des plus distingués. Outre une esquisse biographique et stratégique sur le général Jomini, il a publié deux ouvrages sur les guerres d'Italie et sur la campagne du Danemark. Pour préparer la publication que nous annonçons dans ce moment, il a passé deux fois l'Atlantique. Ce premier volume était à peine publié que la guerre d'Allemagne et d'Italie commençait, avant que M. Lecomte eût le loisir d'aller y prendre part. L'auteur peut s'approprier le vers de Boileau :

Grand roi, cesse de vaincre, ou je cesse d'écrire.

Il faut se garder de croire néanmoins que cette *Guerre de la sécession*, écrite par un lieutenant-colonel, ne soit qu'à l'adresse des militaires. Même quand il nous fait le récit de la marche d'une armée en pays ennemi, M. Lecomte sait intéresser tout le monde. Il suffira, pour s'en convaincre, de lire la page suivante, qui nous présente l'armée du nord en route pour Richmond.

« Les habitations étaient en général rares ; parfois il s'en rencontrait une de belle apparence, rappelant nos châteaux d'Europe, avec de grandes fenêtres dans le toit ; autour de la maison, un beau jardin, et par derrière les maisonnettes des esclaves. A l'approche de l'armée les habitants déployaient un drapeau blanc ; un cavalier du grand-prévôt mettait pied à terre à la porte, et, rassurées par sa présence, les dames, en longues robes de mousseline, entourées de petites négresses aux cheveux hérissés et aux jambes nues, paraissaient sur la vérandah pour voir passer les troupes. Souvent elles avaient avec elles un vieillard en longs cheveux blancs, chapeau à larges bords, traits fortement accentués ; jamais de jeunes gens. Bon gré, mal gré, le gouvernement insurgé avait enlevé tous les hommes valides pour les incorporer parmi ses défenseurs. Si un officier descendait de cheval et se présentait aux dames, il était accueilli avec bonne grâce ; on lui offrait dans une écuelle emmanchée au bout d'un bâton le verre d'eau classique, et la conversation s'engageait tristement. Hommes et femmes demandaient avant tout des nouvelles ; ils ne savaient rien, la censure des journaux sécessionnistes était complète, et on mettait en doute le peu qu'ils disaient. Puis on parlait de la guerre. Les dames faisaient naturellement des vœux pour le parti où étaient leurs frères ; mais elles désiraient avant tout la fin de la lutte et des maux incalculables qu'elle appelait sur

leur pays. — Hélas ! à qui la faute ? leur répondait-on. Qui avait allumé cette malheureuse guerre ? Qui avait tiré, sans cause et sans motifs, les premiers coups de canon ? On ne répondait rien, mais les regards allaient machinalement se promener sur toutes ces têtes noires qui se pressaient sur les portes de leurs cabanes. Jamais, dans ces entretiens passagers, il n'était question de l'esclavage : le seul mot « esclave » prononcé par hasard eût suffi pour remplir d'inquiétude et de haine les yeux jusque-là les plus bienveillants. »

Ce livre intéressera donc tous ceux qui ont suivi les événements de la guerre américaine : ils éprouveront de nouveau, en le lisant, les vives émotions, les surprises, les désappointements qui ont signalé cette lutte trop prolongée. L'auteur a fort bien su grouper les faits et leur laisser leur caractère dramatique ; il a été avare de détails techniques, qui auraient pu rebuter le commun des lecteurs.

Ce n'est pas que çà et là il ne critique les soldats américains, mais il le fait volontiers en moraliste qui a pénétré l'esprit de leurs institutions. Ainsi il fait remarquer que l'individualisme, qui caractérise à un si haut degré la civilisation américaine, n'est pas favorable à l'esprit et aux mœurs militaires. Qui donc oserait accuser l'individualisme d'avoir pris sa revanche sur son ancien antagoniste ? Nous savons assez dans le vieux monde que le militarisme tue l'individualisme. Celui-ci s'est de beaucoup montré plus généreux : il s'est borné à gêner le développement de son grand antagoniste. Mais, malgré ses critiques, M. Lecomte déclare que les Américains ne s'en sont pas mal tirés. « Il faut leur rendre cette justice qu'ils entendent la vie des camps mieux que personne. Leurs habitudes de locomotion et de colonisation, la vie du *Far west,* le spectacle que beaucoup d'entr'eux ont eu de la marche patriarcale de colonnes d'émigrants à travers les prairies, l'existence nomade que leurs officiers ont tous menée au milieu des tribus indiennes, tout cela les rend plus propres que ne le seraient d'autres soldats à cette façon de vivre. Ce campement d'une armée de cent mille hommes, l'établissement quotidien de cette ville de tentes était un spectacle vraiment curieux ; cela rappelait les descriptions de la Bible. »

Mais il ne s'agit encore que de marche et de campement. Patience ! on se battra assez ! on ne se battra que trop et sur terre et sur mer, sur le fleuve et dans les golfes, au levant et au couchant, au septentrion et au midi. Et on s'en acquittera de telle façon que M. Lecomte rend la justice à la nation américaine tout entière, civile et militaire, d'avoir su profiter des leçons de l'expérience pour obtenir de grands résultats, dans cette lutte gigantesque et en dépit des plus grands obstacles de tout genre. L'Américain sut en particulier se montrer d'une flexibilité inconnue aux nations écrasées par le militarisme et la bureaucratie. « Les usines privées du pays, dit notre auteur, vinrent en aide aux ateliers du gouvernement pour créer du matériel de guerre. Les fabriques de machines, de pianos, de clous, des fonderies diverses se transformèrent en fabriques d'armes. » Quel contraste avec ces pauvres Autrichiens, qui pourtant avaient pu voir fonctionner dans le Holstein ces fameux fusils à aiguille qu'ils devaient rencontrer à Sadowa ! Que serait-ce si nous voulions parler du patriotisme et du dévouement des populations ? Elles furent toujours à la hauteur des circonstances, quand il fallut renouveler ces armées qui se fondaient comme la neige au soleil ? Il y a mieux. Dans je ne sais plus quel Etat frontière, le gouvernement refusant de lever le contingent fédéral, par suite de ses sympathies sudistes, les citoyens s'avisèrent de le fournir eux-mêmes, et ils réussirent. Où donc les pratiques du système volontaire vont-elles se nicher !

Mais ces militaires, dit-on, étaient pour la plupart des mercenaires, des Irlandais ou autres étrangers. M. Lecomte n'oubliera sans doute pas de nous fournir des renseignements authentiques sur ce point important, dont les détracteurs de l'Amérique ont fait tant de bruit. En attendant mieux, nous nous sommes laissé dire qu'il n'y aurait eu dans les armées de l'Union que dix pour cent de natifs européens, et encore la moitié étaient-ils naturalisés américains; ce qui réduit à cinq pour cent le nombre des mercenaires non américains. En revanche, quand il a été question d'obtenir des pensions à la suite de la guerre, on comptait de 70 à 75 pour cent postulants européens et seulement de 20 à 25 pour cent américains.

L'individualisme aurait donc du bon, même au point de vue militaire. Comment en serait-il autrement? Sa mission n'est-elle pas de former des caractères, des hommes vraiment dignes de ce nom, pouvant entreprendre avec succès tout ce qui est réclamé par le devoir ou imposé par les circonstances? A la rigueur donc et sans trop de peine, on peut au besoin enrégimenter même des individualistes. A dire le vrai, nous nous sommes toujours un peu douté de la chose. Mais il n'y a pas de mal à voir confirmer la théorie par les faits et par un témoignage comme celui de M. Lecomte, qui sait relever ce qu'il y a de défectueux dans le caractère des Américains sous le point de vue militaire.

Sur un article même, notre auteur nous paraît aller trop loin. Il prend décidément parti en faveur de Mac Clellan, qu'il présente comme un général capable mais malheureux, tombé victime des tracasseries des politiques et des civiliens. Nous ne demanderions pas mieux que d'absoudre le jeune général, puisqu'il a été malheureux. Mais ce sont les renseignements fournis par M. Lecomte qui nous empêchent d'admettre les circonstances atténuantes en faveur de son général de prédilection. Admettons que les autorités fédérales et les partis politiques aient contrecarré les plans du jeune et prudent officier. A qui la faute? « Le général Mac Clellan, nous dit M. Lecomte, quoique *essentiellement* militaire, appartenait cependant au parti démocratique; sa popularité croissante et ses constantes recommandations d'élaguer autant que possible la question de l'esclavage de la lutte engagée relevaient la cause démocratique, en même temps qu'elles irritaient la fraction abolitionniste. » Nous ne voudrions pas soulever ici une querelle de mots, mais il est important de remarquer que notre auteur dit de Mac Clellan qu'il était « essentiellement » militaire. Sa carrière n'aurait-elle pas été plus brillante s'il eût été *exclusivement* soldat, comme son devoir l'y appelait? Mais non. Le jeune général s'est trop souvenu qu'il était démocrate; il a voulu faire la guerre dans l'intérêt d'un parti et peut-être déjà l'œil tourné vers la Maison Blanche. Quoi d'étonnant si ses adversaires sont devenus soupçonneux? s'ils l'ont contrecarré et s'ils lui ont rendu la vie amère? Mac Clellan est tombé victime du mélange de la politique et de la guerre, et il avait, le tout premier, donné l'exemple de cette fâcheuse confusion.

Mais c'est trop s'arrêter à parler de la guerre; la place risque de nous faire défaut pour en signaler la cause. M. Lecomte ne pouvait négliger ce sujet important. Bien qu'il ne se propose que de nous entretenir des hostilités, il a, dans une introduction, fait voir comment elles étaient devenues nécessaires [1]. Avec tous ceux qui se sont donné la peine d'étudier ce sujet avant d'en parler, M. Lecomte voit dans l'esclavage l'unique cause du conflit. Plu-

[1] M. Lecomte reprend le récit juste au point où le laisse un ouvrage récent : *Histoire de la République des Etats-Unis*, par J.-F. Astié.

sieurs *pièces justificatives*, jointes à son volume, fournissent la preuve du fait. Les plus concluants des témoignages se trouvent dans des discours prononcés avant et contre la guerre par M. Stephens, qui devait être plus tard vice-président de la confédération du Sud. L'orateur ne néglige rien pour éviter la révolte, et il a d'excellentes raisons pour cela. L'Union qu'il s'agit de renverser est, dit-il à plusieurs reprises, « le gouvernement le meilleur, le plus libéral, le plus équitable dans ses droits, le plus juste dans ses décisions, le plus accommodant dans ses mesures, le plus élevé dans ses principes que le soleil des cieux ait jamais éclairé. Et maintenant nous renverserions un tel gouvernement.... ce serait le comble de la démence, de la folie et de la perversité, et jamais je n'y donnerai ni ma sanction, ni mon vote. »

M. Stephens n'a pas de peine à réfuter les prétextes que les fanatiques du Sud avancent pour légitimer leur criminelle entreprise. Jusqu'à aujourd'hui on entend répéter en Europe que les vues différentes sur le tarif douanier ont été la cause de la guerre. Voici ce qu'en pensait M. Stephens à la veille de la lutte. « Il fut un temps où cette question agitait le pays presque autant que le fait aujourd'hui celle de l'esclavage.... Mais elle n'a pas occupé longtemps les conseils de la nation; la raison a triomphé. Le Massachusetts et la Caroline du Sud (les plus fanatiques des sudistes et les plus extrêmes des nordistes) ont voté pour les tarifs actuels. Le lion et l'agneau ont couché ensemble, et il n'y a pas un des membres du sénat ou de la chambre, députés par le Massachusetts et la Caroline du Sud, qui n'ait voté ces tarifs... Je crois que le Sud en a retiré autant que le Nord des avantages pour son industrie; nous ne devons donc pas nous en plaindre. »

Battus sur la question du tarif, les partisans européens du Sud ont eu recours à un autre argument. Tout à coup épris de tendresse pour la liberté et l'indépendance des peuples, dont ils sont à l'ordinaire fort peu soucieux, ils ont vu dans les nordistes des tyrans, des ambitieux qui voulaient assouvir leur soif de gain en asservissant ces planteurs, aussi innocents qu'intéressants. M. Stephens avait à l'avance fait bonne justice de ce sophisme. Le Nord n'a fait que se défendre, non pour secouer le joug, mais uniquement pour empêcher qu'il ne fût rendu plus lourd encore. Voici le langage que tenait M. Stephens à une convention de sudistes appelés à décider s'ils voteraient la sécession. « Quel droit le Nord a-t-il méconnu ? A quel intérêt du Sud a-t-il porté atteinte ? Quel déni de justice vous a-t-il été fait, et quelle réclamation formelle en justice et en droit a-t-on écartée ? Qui de vous pourrait désigner un acte offensif du gouvernement, accompli délibérément et avec préméditation par le gouvernement de Washington, et dont le Sud aurait à se plaindre ? Je défie qu'on me réponde. »

Puis l'orateur dresse la longue liste des concessions que, pendant un demi-siècle, le Nord n'a cessé de faire au Sud. « Quand nous autres du Sud avons demandé le commerce des esclaves et l'importation des Africains pour cultiver nos terres, ne nous en a-t-il pas accordé le droit pour vingt ans? Quand nous avons demandé les trois cinquièmes de la représentation dans le congrès pour nos esclaves, cela n'a-t-il pas été accordé ? Quand nous avons réclamé l'arrestation et l'extradition des esclaves fugitifs, cela n'a-t-il pas été inscrit dans la constitution et ratifié par la loi de 1850 sur les esclaves fugitifs ?... Quand nous avons demandé l'annexion de plusieurs territoires qui devaient prêter leur appui à notre institution de l'esclavage, n'a-t-il pas fait droit à notre demande en nous donnant la Louisiane, la Floride et le Texas... ? »

L'orateur établit ensuite que le Sud n'a cessé de dominer le Nord, en sorte qu'en se

séparant il renoncerait gratuitement à des avantages importants et assurés. « Nous avons eu une majorité de présidents élus par le Sud et le contrôle de l'administration de ceux élus par le Nord. Nous avons eu pendant soixante années des présidents du Sud, et le Nord pendant trente-quatre ans seulement. Il en est de même des juges de la Cour suprême, dont dix-huit ont été élus par le Sud et onze par le Nord ; et quoique les quatre cinquièmes des affaires judiciaires aient concerné les Etats libres, la Cour a toujours été composée en majorité d'hommes du Sud. Nous l'avions requis pour nous garder de toute interprétation de la constitution qui nous serait défavorable. De la même manière nous avons été attentifs à sauvegarder nos intérêts dans la branche législative du gouvernement: nous avons eu trente et un présidents du Sénat et le Nord onze; vingt-trois speakers (présidents) de la Chambre des représentants, et le Nord douze. »

Mais à quoi bon continuer de reproduire cette liste longue encore? Tout esprit non prévenu conviendra sans peine que la cause est entendue. On ne sait s'il faut plus déplorer la faiblesse du Nord, qui a fait toutes ces concessions, ou s'indigner de l'audace du Sud, qui en réclamait encore de nouvelles. C'est que la logique de l'esclavage est impitoyable : si on les avait laissés faire, les planteurs ne se seraient arrêtés dans leurs usurpations qu'après avoir rétabli la servitude dans le Nord. Ils auraient ainsi réparé le vice fondamental de cette constitution des Etats-Unis, dont ils savaient tirer un si bon parti. Elle avait le tort grave à leurs yeux d'être fondée sur le principe de l'égalité des races. Aussi, une fois séparés, les rebelles n'ont-ils eu rien de plus pressé que d'accomplir un changement radical. Il faut entendre le même M. Stephens faire l'éloge du nouvel ordre de choses qu'il a fait tout son possible pour éviter. « La pierre angulaire de nos institutions, dit-il, est cette grande vérité que le nègre n'est pas l'égal du blanc ; l'esclavage, c'est-à-dire la subordination à une race supérieure, est sa condition naturelle et normale. Notre gouvernement est le premier dans l'histoire du monde qui se soit basé sur cette grande vérité physique et morale. Cette vérité a été lente à se faire jour, comme cela a eu lieu de toutes les vérités dans les nombreuses branches de la science. Le Nord est resté attaché à ses erreurs avec un zèle au-dessous de toute intelligence et que nous pouvons justement qualifier de fanatique. » Cet aveu est de la plus haute portée : en même temps qu'il nous laisse entrevoir le genre d'état social que les planteurs se proposaient de perpétuer, il justifie pleinement les assertions de ces hommes du Nord, qui ont toujours soutenu, avant le conflit, que les prétentions des esclavagistes étaient inconstitutionnelles.

C'est ainsi que la lutte américaine a eu une haute portée morale et civilisatrice; on retrouve la preuve de ce fait jusque dans les moindres détails, ainsi, dans le contrôle que le public n'a cessé d'exercer sur ses généraux, même victorieux. Grant n'a pas plus échappé à la critique que Mac-Clellan. Comme tout semble indiquer que le premier sera le futur président des Etats-Unis, il est bon de signaler en passant les renseignements que M. Lecomte nous fournit à son sujet. « Grant, dit-il, était un ancien capitaine des réguliers, qui avait servi avec distinction, comme beaucoup de ses camarades, dans la guerre du Mexique et dans les plaines ; il avait quitté l'armée pour devenir un bon fermier, puis un percepteur, et enfin un tanneur de l'Illinois. Au début de la guerre, il avait pris du service dans les volontaires ; il était devenu brigadier général; jusque-là, il n'avait pas promis grand'chose d'exceptionnel. Il avait été jadis un assez mauvais élève de West-Point ; depuis lors, il ne s'était rien moins que cultivé. On lui

reprochait d'être flegmatique et de n'avoir un peu d'énergie que sous l'influence d'une double ration de wiskey. »

Ce défaut ne fut pas sans lui procurer quelques ennuis. Les adversaires de Grant firent si bien que les amis de la tempérance s'émurent. Au moment où le général en chef Halleck recevait la nouvelle que Grant venait de s'emparer de Donalson, fort important situé dans l'Ouest, il avait chez lui une députation d'une société de tempérance de l'Illinois, qui venait lui demander la révocation du général Grant, par la raison qu'il était imprudent de confier la responsabilité de tant de vies précieuses à un homme adonné à la boisson des liqueurs fortes. Une partie des gens de l'hôtel, par esprit d'opposition politique, faisant écho à ces plaintes, « ils furent tous éconduits; mais la société de tempérance ne se tint pas pour battue; elle finit par porter ses réclamations jusqu'au président lui-même. Elles lui arrivèrent en même temps que la nouvelle d'une autre victoire du général Grant. Lincoln, qui avait l'habitude de recevoir tout le monde avec affabilité, accueillit aussi la dite députation. Après avoir calmement écouté ses doléances, il dit à l'orateur avec un grand sang-froid : — Ce que vous m'apprenez là est grave, mais pourriez-vous encore m'indiquer quelle espèce de wiskey boit habituellement le général Grant.

— Non, monsieur le président, nos renseignements ne vont pas jusque-là.

— C'est très fâcheux, messieurs, car j'aurais envoyé un tonneau du même à tous nos autres généraux.

Sur quoi la députation se retire sans trop de mauvaise humeur. » Ses démarches ne furent cependant pas inutiles, le commodore Foote acheva ce que la députation avait commencé. « Ce vétéran des mers, dit M. Lecomte, aussi brave que pieux, alla complimenter sincèrement Grant de son nouveau grade de major-général, et tout en lui prédisant de hautes destinées, il le supplia, au nom de sa gloire et de son pays, de faire taire ses ennemis et de s'abstenir dorénavant de tout ce qui pourrait donner lieu aux accusations d'ivrognerie lancées contre lui. Le général Grant, profondément touché, tendit la main au commodore, la lui serra avec effusion, et depuis ce moment il se montra toujours d'une sobriété exemplaire, malgré les bruits contraires répandus par ses calomniateurs. » Heureux le pays où l'opinion publique est encore susceptible de tels scrupules! Comment s'étonner, après cela, que la guerre civile qu'il a dû soutenir ait différé de toute autre? Le volume de M. Lecomte promet donc des surprises à ceux qui le liront; ils attendront avec impatience qu'il tienne sa promesse de le faire suivre d'un second. Après avoir raconté les événements de la guerre jusqu'à la fin de la seconde année, c'est-à-dire jusqu'à la bataille d'Antietam, gagnée par Mac-Clellan, l'auteur nous donnera le récit des campagnes de Grant dans l'Est et de la marche décisive de Shermann dans le Sud. Souhaitons à cet ouvrage le succès dont il est digne : celui des armées du Nord dont il raconte les luttes.

***

## CHRONIQUE RELIGIEUSE.

### Vaud.

Nous avons annoncé l'intention d'offrir à nos lecteurs un résumé des nouvelles religieuses et ecclésiastiques. Notre chronique, dans son ensemble, se rapportera sans doute essentiellement à la Suisse, à la Suisse romande en particulier, et aux églises libres; mais nous ne voulons en exclure ni les églises nationales ni les pays étrangers. Celle de ce mois sera exclusivement vaudoise et relative très spécialement à l'Eglise nationale.

Un fait capital à citer, en ce qui la concerne, consiste dans l'adoption du nouveau psautier. Si l'on tient compte des obstacles qu'une telle mesure doit s'attendre à rencontrer, de la puissance des habitudes, des préventions contre les nouveautés, de l'indifférence de la masse et de celle des corps politiques appelés à prononcer en dernier ressort, on s'étonnera, au sujet de cette importante entreprise, non pas qu'elle ait rencontré de l'opposition et que le succès en ait été un moment incertain, mais que, malgré tout, elle ait pu aboutir. Une circonstance favorable, c'est que le nouveau psautier devait être commun aux églises nationales de Vaud, de Neuchâtel et de Genève. Grâce à cet appui extérieur, et aussi, disons-le, grâce à la persévérance des amis de cette utile réforme, le nouveau psautier est enfin adopté, et il est certain que c'est un progrès. Nous reviendrons peut-être sur ce recueil; mais nous pouvons dire dès maintenant qu'il est vraiment bon, évangélique, et propre à contribuer puissamment à l'édification. Reste à l'introduire de fait dans les paroisses, leur liberté ayant été expressément réservée et fort à propos selon nous. Cette mise en usage n'aura lieu que successivement sans doute. Il importe, pour encourager le mouvement dans ce sens, d'établir des exercices de chant, soit dans les écoles soit dans des réunions libres. Quand on aura vu la différence entre l'ancien recueil et le nouveau, les préjugés désarmeront peu à peu. Et quand un certain nombre de paroisses auront réformé leur chant, les autres prendront courage et se mettront au pas.

D'autres réformes importantes sont projetées, ainsi celle du catéchisme. Le synode en a délibéré dans sa dernière session; il s'agirait, d'après les décisions prises par ce corps, de mettre entre les mains des enfants un double cours d'instruction religieuse: d'abord, pour les plus jeunes, un manuel d'histoire sainte, puis un exposé de la doctrine et de la morale chrétienne, destiné aux élèves plus avancés.

Sept candidats ont été consacrés au saint ministère, le 8 novembre, dans la cathédrale de Lausanne, savoir MM. Vuilleumier, Secretan, Correvon, Immler, Cérésole, Grisel et Mestral. Nous avons vu les thèses présentées par quatre des candidats. Le travail de M. Vuilleumier, très solide et intéressant, se rapporte au *monothéisme des Hébreux;* il a été publié déjà en 1864. M. Immler a traité avec une érudition toute germanique le sujet compliqué de la *Gnose valentinienne*. La thèse de M. Cérésole roule sur l'importance de l'*art dans le culte*. Ce travail mérite d'être lu, ainsi que celui de M. Correvon sur *le sort de l'homme après la mort, selon les livres canoniques de l'Ancien Testament,* beau sujet, qui a ses difficultés spéciales, et qui est très sérieusement étudié par l'auteur. Nous voudrions pouvoir revenir sur ces deux dernières thèses et sur les sujets qui y sont traités. En attendant, nous disons avec plaisir que ces quatre études donnent une idée vraiment avantageuse des jeunes ministres qui viennent d'entrer dans les rangs du clergé national. — Le père de l'un des candidats, M. le professeur Vuilleumier, a prononcé le sermon de consécration. Ce discours a été publié; il a pour titre: *Le Fils de l'homme, modèle de dévouement pastoral,* et il était bien propre à émouvoir profondément ceux auxquels il fut immédiatement adressé, comme il est très digne d'être médité par tous les ministres de l'Evangile.

Mentionnons en passant une intéressante cérémonie, l'inauguration du nouveau temple de Cully. Elle a eu lieu le 16 décembre avec une solennité qui a laissé de vives et religieuses impressions chez les nombreux assistants.

Enfin, pour terminer cette revue des faits les plus récents qui se sont passés dans l'Eglise nationale, nous devons ajouter que le journal *les Deux Patries,* dont l'existence

a semblé un moment compromise, continuera à paraître sous les soins d'un comité de rédaction composé de MM. Durand, Wursten, de Perrot, de Mestral et Vuilleumier fils. Nous lui souhaitons cordialement la bonne année, c'est-à-dire une bonne et sainte influence sur ses lecteurs. Nous aurions aimé nous borner à ce vœu; mais nous devons y ajouter quelques franches et fraternelles observations à propos de l'article sur la brochure de M. Hornung, qui ouvre le numéro du 11 janvier. Cet article, signé DE MESTRAL, nous a fort surpris par une grande partie de son contenu et vraiment peiné par la manière dont il traite les Indépendants. Que dire de ce début? « Voilà un écrit qui ne sera pas du goût des journaux séparationistes, car on a rarement mis en évidence avec plus de verve et de clarté les vices de ce fameux système de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, que bien des gens nous vantent comme le remède à tous les maux... » Un peu plus loin, l'auteur trouve que « M. Hornung n'a pas tout à fait tort quand il leur reproche (aux séparatistes) d'être égoïstes et de manquer de patriotisme. » Et encore: « Peu leur importe le pays, son bonheur, son avenir, *pourvu que le fameux principe soit sauvé.* » Et ce passage cité avec une évidente satisfaction et souligné par M. de Mestral: « Voilà ce que nos séparatistes oublient, pour ne penser qu'à leurs idées particulières et à leurs convenances personnelles.... *Emportés par leur dada, ils vont de l'avant, comme si les faits n'existaient pas.* »

« M. Hornung a encore raison, poursuit M. de Mestral, quand il fait remarquer que, chez un certain nombre de personnes, le séparatisme est tout simplement une affaire de mode;..... on regarde l'adhésion au fameux dogme Vinet comme une preuve de haute intelligence et de spiritualité. Il y a tant de gens qui sont moutons, même dans le monde religieux, beaucoup aussi qui jouent le rôle de perroquets ou de trompettes, sans compter les trompés et les dupes. »

Nous citons avec un vrai chagrin de telles paroles; si nous le faisons, néanmoins, c'est essentiellement pour supplier nos adversaires de ne pas discuter avec nous sur ce pied, et pour leur déclarer que quant à nous du moins nous nous efforcerons de ne pas nous laisser entraîner à en faire autant. Nous croyons qu'une discussion en de tels termes ne profite ni à ceux qui s'y livrent ni aux graves intérêts dont ils se constituent les défenseurs.

Il serait à désirer que M. de Mestral se fût mieux rendu compte de l'esprit et de la portée de l'opuscule dont il s'occupait. Peut-être alors se fût-il moins félicité de l'appui apparent que M. Hornung prête à ses vues, et se fût-il moins pressé d'emprunter à cet arsenal des armes contre nous. — Quoi qu'il en soit, voici l'un des arguments qu'il relève pour nous l'opposer: « M. Hornung, dit-il, fait remarquer avec raison que le séparatisme est d'importation étrangère, introduit chez nous sous l'influence anglo-américaine. » — Si l'argument était valable, M. de Mestral lui-même serait peut-être assez embarrassé; car, en s'examinant avec soin, il pourrait bien se trouver quelques idées d'importation étrangère. Mais en réalité l'argument est sans aucune valeur. Chacun sait combien nous serions pauvres dans tous les sens si nous étions réduits à nos seuls produits, sans importation quelconque. Puis, comment un ferme croyant, comme M. de Mestral, n'a-t-il pas remarqué que cette même fin de non recevoir qu'il fait valoir avec tant d'empressement contre nous, M. Hornung l'oppose au christianisme lui-même, qui, dit-il, est une secte et une secte d'importation étrangère. Que répondra M. de Mestral à son auxiliaire de tout à l'heure? Sans doute que cela ne fait rien à l'affaire et que, à moins qu'on n'entende s'informer de son origine divine, il s'agit

de savoir, quant au christianisme, non d'où il vient, mais ce qu'il vaut. Nous applaudissons à cette réponse, et c'est celle que nous ferons à M. de Mestral au sujet du principe de la séparation ou de l'indépendance de l'Eglise.

Peu de jours avant la publication de l'article qui nous occupe, le *Nouvelliste vaudois* s'exprimait en termes bien différents sur le grand principe dont nous sommes les faibles représentants: « Tout homme de bon sens sait qu'une fois ou l'autre, mais dans un avenir très éloigné, le principe de la séparation finira par triompher, et qu'il viendra un jour où l'Etat laissera à chacun le soin de s'édifier lui-même. C'est une vérité qui court les rues.... » Notre erreur est grande, il est vrai, aux yeux du *Nouvelliste*, en ce que nous tentons prématurément ce qui sera possible, peut-être, dans d'autres siècles, mais est impraticable et funeste dans ce temps et dans ce pays. — On voit que nous faisons un peu du chemin. Le *Nouvelliste* ne nous combat que sur la question d'opportunité; il paraît convaincu sur la question de principe. Certes, s'il en est réellement ainsi, c'est déjà un grand progrès, et ce témoignage bien inattendu en faveur de la vérité nous est un gage nouveau que l'avenir est bien à elle, et il contribue à nous faire prendre patience jusqu'à ce qu'elle ait achevé la conquête des esprits.

## CORRESPONDANCE.

### Genève.

Janvier 1867.

Depuis notre dernière correspondance, aucun fait bien saillant ne s'est accompli dans la vie religieuse de notre ville. On sait déjà que la loi constitutionnelle portant abrogation du traité de Turin, soumise au vote populaire, a été rejetée par une faible majorité de 185 voix. Cette votation a provoqué la publication de quelques brochures, d'une valeur tout à fait locale: une seule, par le sujet qu'elle traite et par le bruit qu'on a voulu faire autour d'elle, mérite d'être signalée à l'attention de nos lecteurs. Nous voulons parler de l'écrit de M. le professeur Hornung, intitulé: *Genève et le séparatisme*. Une plume plus autorisée que la nôtre devant en rendre compte dans cette Revue, bornons-nous à dire que la brochure du savant professeur a été reçue avec la plus grande froideur, aussi bien par les amis de l'union que par les partisans de ce que l'auteur appelle dédaigneusement le séparatisme. Il y a dans ces pages trop de fiel et d'injustice pour qu'on puisse leur donner une valeur sérieuse. Leur principal intérêt se trouve dans la conclusion à laquelle elles aboutissent, savoir que l'union de l'Eglise avec l'Etat doit être maintenue, au profit de la libre pensée; qu'il faut conserver cette forme pour y introduire peu à peu un esprit nouveau, celui du rationalisme, dont l'Etat est le représentant. Il serait superflu sans doute de faire remarquer aux croyants nationaux, et en général à tous ceux qui mettent les intérêts de la vérité au-dessus de traditions ecclésiastiques, quelque respectables qu'elles puissent être d'ailleurs, quel secours inattendu M. Hornung prête à la cause qu'il attaque. Que disent les amis de la séparation depuis Vinet jusqu'à nous chétifs, si ce n'est précisément que les intérêts les plus pressants de la foi chrétienne réclament impérieusement la séparation?

L'union a trouvé un autre défenseur, un défenseur, hâtons-nous de le dire, animé d'un tout autre esprit, dans le rédacteur de la revue de l'année 1866 publiée dans l'intéressant recueil, intitulé « Etrennes religieuses. » C'est un passage du rapport du presbytère de l'Eglise évangélique qui fait les frais de la démonstration. L'auteur de cette revue s'étant aperçu que la question

de la séparation est souvent agitée, prévoyant qu'elle le sera peut-être plus encore dans un avenir prochain, a voulu mettre en garde les âmes pieuses contre des tendances qu'il estime dangereuses. « Ne vous faites pas d'illusions, leur dit-il. Une église libre devient vite une petite église nationale, avec quelques inconvénients de moins et quelques inconvénients de plus. Dans les choses religieuses comme dans les choses politiques, la liberté est souvent plus réelle où on ne l'affiche pas [1]. » Quelle est donc la phrase malheureuse qui entraîne une condamnation aussi sommaire du principe des églises libres? La voici. Le rapporteur du presbytère ayant remarqué chez quelques membres du troupeau « un besoin maladif de choses nouvelles ou d'un assaisonnement nouveau des choses anciennes, » avait cru devoir les appeler à *moins de confiance dans leur discernement spirituel.* Avertir les âmes, leur signaler les dangers qu'elles peuvent courir, voilà donc le crime commis par le vénérable rapporteur. En faut-il davantage pour s'éloigner d'une église qui considère comme un devoir de veiller sur l'état spirituel de ses membres, pour repousser un principe qui renferme dans son sein de si dangereuses entraves à la liberté. Heureusement pour nous, le rédacteur des *Etrennes* s'est chargé lui-même de tranquilliser les âmes qu'il aurait pu effrayer, en leur montrant les conséquences plus fâcheuses encore du principe de l'union de l'Eglise avec l'Etat.

Nous lisons en effet quelques pages plus haut [2] un tableau assez triste, mais bien vrai, de ce qu'entraîne le principe de l'union pleinement accepté. On sait qu'à Genève, tout protestant est de droit membre de l'Eglise nationale, par conséquent électeur dans cette église. Or il arrive aujourd'hui, en vertu de ce principe constitutionnel, que les élections présentent quelquefois un spectacle étrange, dont le rédacteur de l'*Annuaire* s'émeut à bon droit. Comme il tient au bon renom de son église en Angleterre, en Hollande ou ailleurs, « il faut veiller, dit-il, à ce que rien ne donne une apparence de fondement aux assertions de ceux qui exploiteraient de vieux griefs. » Voici donc ses conseils [1]:

« Au dehors, point d'alliances, ni réelles ni apparentes, avec ces hommes qu'une ardente lutte a jetés dans de déplorables négations. Amis de la liberté, ne nous laissons pas entraîner, pour cela, partout où l'on criera : « Liberté ! » Sachons d'abord, sachons bien ce que ce mot veut dire dans les bouches qui le répètent. Il ne s'agit ni de renier ni de cacher le drapeau de notre Eglise; il s'agit seulement de ne pas nous enrôler, trompés par une certaine ressemblance de couleurs, sous un drapeau qui n'est pas et ne sera jamais le nôtre.

» Prenons garde encore, au dedans, comment le drapeau sera tenu. Ceci est délicat à dire, et nous le dirons pourtant. Le suffrage universel a beau être inscrit dans une constitution; il ne peut être une vérité dans l'Eglise qu'autant qu'il est restreint à ceux que l'Eglise compte véritablement parmi ses membres. Nous ne parlons point d'un triage à faire; nous parlons de celui qui se fait naturellement quand on laisse à eux-mêmes les gens étrangers à l'Eglise, et que, se rendant justice, ils s'abstiennent de prendre part au gouvernement d'une république dont ils ont volontairement cessé d'être citoyens. Quand donc, comme cela s'est vu, ceux qui s'abstiennent sont précisément, au contraire, ceux qui ne devraient point s'abstenir, et que l'Eglise ainsi se trouve représentée par les autres, alors, — si, par exemple, c'est d'une élection qu'il s'agit, l'élu aura beau n'être nullement le représentant des mauvaises passions et

[1] *Etrennes religieuses*, pag. 286.
[2] *Etrennes*, pag. 270, 271.

[1] *Etrennes*, pag. 270.

des tendances incrédules qui ont fait sortir son nom de l'urne : l'honneur et le bon renom de l'Eglise en souffriront inévitablement, et toujours on aura, au dehors, peine à comprendre que le règne de Dieu, qu'une sérieuse et fidèle prédication de sa Parole, puissent surgir de pareils éléments. »

Il faut honorer hautement la franchise d'un tel langage ; mais quels aveux dans ces paroles si discrètes et si modérées ! Comment pourrait-on s'étonner après cela que des âmes droites, qui voient de près les inconvénients du système de l'union avec l'Etat, cherchent dans les églises libres, malgré les avertissements fraternels qu'elles pourront y recevoir, un abri pour leur foi. Nous n'aurions point relevé les observations des *Etrennes*, si nous n'avions cru qu'elles renferment un enseignement d'un intérêt général.

Mais notre amour pour les églises libres ne nous empêchera pas de reconnaître le bien qui se fait dans l'établissement national, et nous dirons avec joie que, grâce à Dieu, la vraie piété continue à porter de beaux fruits dans le sein de cette institution. Des progrès ont encore signalé l'année qui vient de s'écouler. De grands efforts ont été faits pour vivifier le culte et le rendre plus édifiant encore. Le chant sacré est cultivé en ce moment avec soin, et nous savons qu'une commission est maintenant nommée, pour chercher le meilleur moyen de rendre à la Parole de Dieu la place d'honneur dans le culte public. Une brochure intitulée « l'*Eglise nationale et la Bible,* a récemment montré avec beaucoup de force les abus qui régnent à ce point de vue-là. — Des conférences seront prêchées comme par le passé durant l'hiver. M. le ministre Bungener en est chargé cette année, et a commencé à traiter le beau sujet de la vie de St. Paul. Un intérêt croissant pour les missions se manifeste; l'œuvre de l'évangélisation intérieure a été aussi activement poursuivie. Des prédications destinées aux réformés allemands ont continué à être faites sous le patronage de la Commission d'évangélisation, par MM. Güder, Bernouilli, Karrer, de Watteville, Möhrlen. Ces prédications continuent à être nécessaires cette année, car les élections qui ont eu lieu récemment dans la paroisse réformée allemande ont été faites dans l'esprit du passé. La nouvelle direction comme l'ancienne appartient au plus pur rationalisme. Cinq cents électeurs ont pris part au scrutin.

La salle de la Réformation, dite salle de la Rive gauche, érigée sur la base dogmatique de l'alliance évangélique et dans un esprit d'alliance, est près d'être terminée. Le gros œuvre est complétement achevé. Nous croyons savoir qu'il manque encore plusieurs milliers de francs pour parachever cet édifice, qui offrira une salle magnifique. L'extérieur est d'une simplicité toute calvinienne. Pas de fenêtres sur la rue; tout le jour vient d'en haut. Puissent les pensées et les dispositions de ceux qui s'y rendront, soit pour écouter soit pour parler, venir aussi d'en haut. Alors nous aurons de la vraie et bonne alliance; alliance plus que jamais nécessaire, qui a besoin de passer du cœur dans les faits et dans les rapports de chaque jour.

LOUIS RUFFET.

---

## Saint-Gall.

Janvier 1867.

Saint-Gall, où naguère les Juifs n'étaient que tolérés, a maintenant une synagogue. C'est une ancienne petite chapelle, que la congrégation juive a acquise et adaptée à sa nouvelle destination. L'inauguration a eu lieu le 10 septembre. Un certain nombre de protestants ont assisté à cette cérémonie, ainsi que, le dimanche suivant, à la célébration du jeûne fédéral. Ils ont été si satisfaits des discours qu'ils y ont entendus, qu'ils ont cru devoir en publier quel-

ques fragments dans la *Feuille d'Avis;* et pour autant que nous pouvons en juger, la majorité des lecteurs de ce journal les a fort approuvés. C'est, disait-on, tout à fait comme un discours chrétien. Vous voyez, monsieur, que la Suisse orientale fait des progrès dans la tolérance.

Depuis ma dernière lettre, rien de saillant, à ma connaissance du moins, n'est venu modifier le cours uniforme de notre vie religieuse. La société évangélique affermit et étend tout à la fois son activité, mais je laisse de côté pour le moment ce qui la concerne, me proposant de revenir prochainement sur ce sujet et sur d'autres œuvres qui semblent prendre dans la Suisse allemande une extension remarquable.

Dans le second semestre de 1866, l'attention du public lettré s'est portée sur les péripéties de la lutte générale entre les évangéliques et les « modernes. » La nouvelle école s'est donné du mouvement. La déclaration du synode bernois contre le manuel de M. le professeur Langhans a fait naître un nouvel organe de ce parti, les *Reformblätter*, journal fondé et rédigé par M. Langhans, pasteur à la Waldau [1].

D'après le programme du rédacteur, cette publication doit être toute semblable aux *Zeitstimmen* de Lang; elle n'en différera que par son caractère plus local. Le but que se proposent les fondateurs est d'amener le triomphe des idées nouvelles dans le canton de Berne. Quand on lit les écrits, je devrais dire les réquisitoires de cette école, on ne tarde pas à découvrir le secret de sa force. C'est d'abord son enthousiasme pour quelques principes moraux évangéliques; puis le désir ardent d'élever la religion au niveau de la civilisation moderne. Permettez-moi, monsieur, d'expliquer en quelques mots ma pensée.

Dans tout ce que l'école moderne dit et publie, elle cite sans cesse les passages de l'Ecriture qui relèvent le caractère spirituel de l'Evangile: *Voici, le royaume est au dedans de vous* (Luc 17, 21); *le royaume de Dieu n'est ni aliment ni breuvage, mais justice, paix et joie par l'Esprit saint* (Rom. 14, 17). Elle en tire parti contre l'orthodoxie, opposant au formalisme du christianisme traditionnel, la pratique vivante du christianisme renouvelé par la grande critique. Tandis que les anciens détracteurs de l'Evangile, l'école voltairienne par exemple, cherchaient par tous les moyens à le rabaisser et à l'avilir, l'école moderne tient un tout autre langage. On a cru longtemps, disent-ils, que la Bible était une vieillerie; mais après l'avoir étudiée, nous déclarons que, au milieu des erreurs et des légendes dont les générations simples et ignorantes ont encombré la révélation divine, nous avons trouvé dans ce livre les principes les plus élevés, les principes qui sont à la base de la civilisation moderne et sans lesquels tout croulerait. En écartant les mythes et les miracles qui la voilaient, nous avons retrouvé la vraie figure du Christ dans son auguste humilité. L'orthodoxie avait enfoui le talent dans le sol aride du dogme. Nous, nous ne voulons plus de dogme! Selon nous il ne doit y avoir aucune orthodoxie quelconque, mais un développement ou plutôt une épuration ininterrompue de la vérité, sur le fondement qui a été posé, savoir l'Evangile de Jésus-Christ. Convaincus que les recherches scientifiques aboutiront toujours à la confirmation des grands principes du christianisme épuré, nous voulons nous en tenir à la religion de l'amour et du progrès, et nous réclamons la liberté d'examen et l'abolition de toutes les confessions de foi.

Voilà à peu près le langage de la nouvelle école. Ajoutez-y l'éloquence, le feu, je le repète l'enthousiasme avec lequel ses principaux représentants exposent leurs vues, et vous trouverez compréhensible que

[1] Ce frère du professeur Langhans est l'auteur de deux volumes qui ont été publiés dernièrement contre les missions.

beaucoup de personnes s'y laissent prendre. Quelques affirmations, qui se réduisent en somme à peu de chose, font taire les scrupules, et à l'abri de ce bouclier, les démolisseurs sapent le christianisme positif, entraînant après eux ceux qui ne connaissent pas la vérité chrétienne par expérience.

Les disciples de l'école négative sont d'ailleurs très convaincus, je crois, que la vérité est de leur côté, et il y a chez plusieurs d'entre eux une simplicité et une droiture dignes de respect. Je nommais plus haut Voltaire; mais j'étais bien éloigné de vouloir faire un rapprochement, qui serait à la fois inexact et injuste. J'assimilerais plutôt l'esprit de nos « modernes » à celui de J.-J. Rousseau. L'auteur de la confession de foi du vicaire savoyard est sur quelques points plus positif que la nouvelle école. Les idées d'immortalité, de jugement, de rétribution lui sont familières; mais chez lui comme chez les « modernes, » c'est la même admiration pour Jésus-Christ et pour certains principes sociaux de l'Evangile; la même verve, la même verdeur dans la critique, le même enthousiasme, et aussi, le même ton déclamatoire, dont la grande masse des lecteurs et des auditeurs est assez friande, quelle que puisse être la valeur intrinsèque de cet élément de succès.

Comme ces philosophes reprochent à l'enseignement évangélique le manque de clarté et une absence totale d'analyse scientifique, on est en droit d'attendre de leur part une dogmatique parfaite, une dogmatique répondant également aux exigences de la logique et à celles de la foi. Mais que trouvons-nous dans leur enseignement? Quel est, par exemple, leur dernier mot sur le grand problème de la personne de Christ? Ils n'ont autre chose à dire sinon que Jésus fut un génie religieux. Est-ce là une solution, et n'est-ce pas bien plutôt une défaite pour se dispenser de présenter une explication sérieuse? Mais ce qui nous paraît tout aussi peu scientifique, c'est que l'on prétend avoir épuisé le christianisme quand on a relevé les quelques idées indiquées plus haut, tenu compte à moitié de certains faits moraux, comme le péché, et interprété de la manière la plus superficielle des notions bibliques fondamentales, telles que la rédemption, l'expiation et autres. L'école « moderne » ne donne d'ailleurs aucune réponse satisfaisante aux questions qui ont occupé de tout temps l'humanité. Elle ne sait rien sur l'origine du genre humain, sur celle du péché, sur la tombe enfin, qu'elle jonche de fleurs sans y faire pénétrer le moindre rayon de lumière et d'espoir.

Les théologiens dont nous parlons voudraient réconcilier la société moderne avec le christianisme. Il y a, disent-ils, entre l'Evangile et le peuple un fossé profond qui se creuse et s'élargit toujours davantage. L'expérience a démontré que l'orthodoxie est impuissante à combler cet abîme. C'est à nous qu'il appartient de remédier au mal, de ramener les âmes au christianisme, de réconcilier l'Evangile avec la civilisation moderne.

Voilà une belle tâche assurément; qu'y a-t-il à faire pour la réaliser? Il faut sans doute répandre abondamment la semence de la vérité; comme la femme de l'Evangile, il faut introduire le levain dans la pâte jusqu'à ce qu'elle soit toute levée; il faut sanctifier la civilisation en l'imprégnant de la Parole de Dieu. Il faut rendre témoignage à la vérité, à l'Evangile, prêcher Christ et le salut par la foi en lui, en prenant d'avance son parti des contradictions et des résistances auxquelles les témoins de la vérité ont été exposés dans tous les temps. — Au lieu de cela, que fait l'école moderne? Convaincue, semble-t-il, que l'opposition ne vient nullement de l'antipathie de l'homme naturel pour la vérité qui le condamne, mais bien plutôt des su-

perfétations dont l'Eglise a enveloppé et voilé l'Evangile, elle prétend offrir au monde un christianisme épuré qui soit à la hauteur du XIX<sup>e</sup> siècle.

Par son côté négatif ce dessein doit plaire à un grand nombre de personnes, à tous ceux qui y voient leurs préjugés contre l'Evangile légitimés et qui y trouvent la justification « scientifique » de leur incrédulité. Je ne doute pas que cela seul ne gagne aux *Reformblätter* comme aux *Zeitstimmen* beaucoup de lecteurs.

Tel n'est certainement pas le but de ces publications. En répandant un Evangile épuré, leurs rédacteurs croient faire le bien, contribuer à l'éducation du peuple et le ramener à la foi. C'est cette conviction qui donne à un certain nombre de leurs écrits un caractère patriotique, religieux et réellement élevé. Toutefois, considérée de près, cette prétention ou cette espérance de l'école moderne nous semble bien peu solide.

Bien que le christianisme moderne n'ait pas encore eu le temps de faire ses preuves, on peut néanmoins demander que la pureté qui doit lui être propre, se manifeste et brille au dehors. *Une ville située sur une montagne ne peut être cachée.* Voyons-nous cette clarté? L'université de Zurich, qui s'est donné pour tâche d'introduire l'Evangile moderne dans la mêlée des luttes pratiques, brille-t-elle comme un flambeau? Elle est très connue et jouit d'une grande célébrité; elle passe à juste titre pour un centre scientifique important, pour un foyer de lumières. Mais je me demande si cette lumière est celle de l'Evangile. S'occuper essentiellement de critique; prendre plaisir à démolir; rire à gorge déployée des déconfitures réelles ou prétendues de l'orthodoxie; porter en terre avec un cri de triomphe le vieil Evangile traditionnel; tout cela ne nous semble pas essentiellement conforme à l'Evangile de Jésus-Christ. — Trouvons-nous, d'ailleurs, dans les cercles où domine cette manière de voir, une plus grande activité religieuse, plus d'esprit de sacrifice, plus de dévouement à la cause de l'Evangile? Y rencontre-t-on plus de convictions et un plus vif intérêt pour l'avancement du règne de Dieu? Pour nous, nous ne savons pas d'où pourrait venir aux « modernes » un intérêt pour les choses religieuses proprement dites. Je comprends que les chrétiens bibliques fassent des sacrifices considérables pour répandre, au dedans et au dehors de notre patrie, la connaissance de l'Evangile, puisqu'ils trouvent, dans les livres sacrés, des promesses auxquelles ils croient et en vertu desquelles ils peuvent se contenter de semer sans demander à voir la récolte. Mais qu'est-ce qui soutiendrait les « modernes » dans cette œuvre? ou comment pourraient-ils mettre la main à une entreprise qui dépasse d'autant la sagesse et les forces de l'homme? Le chrétien biblique entend Jésus lui dire : *Allez donc, faites de toutes les nations des disciples... et voici je suis avec vous jusqu'à la fin du monde.* Le chrétien « moderne » ne comprend l'Evangile que dans son union avec la civilisation moderne; et il croit d'ailleurs trop à la loi du développement naturel et nécessaire pour admettre que l'Evangile pénètre jamais chez les peuples sauvages par l'entremise des peuples civilisés. Les missions étrangères, l'école moderne n'y pense décidément pas; mais en sera-t-elle plus heureuse dans l'œuvre qu'elle entreprend au milieu de nous? La masse se montrera peu accessible aux doctrines de la nouvelle école, dont elle ne comprendra et ne retiendra guère que les négations. Et les esprits cultivés et distingués eux-mêmes ne feront nullement pour leur propre compte le travail de déblayement que s'est imposé le rationalisme philosophique : ils laisseront la Bible de côté pour lire des ouvrages à la hauteur du XIX<sup>e</sup> siècle, sans doute des articles de journaux tels que les « Reformblätter » et les

« Zeitstimmen. » Cette tradition nouvelle aura-t-elle l'autorité morale de l'Ecriture? Les disciples trouveront-ils dans la grande critique l'impulsion nécessaire pour édifier? Puiseront-ils le feu sacré dans ce respect de la vérité dont la nouvelle école se vante avec tant d'orgueil? Mais sans parler des disciples, l'enthousiasme sera-t-il de durée chez ceux même qui l'ont aujourd'hui au plus haut degré? Pour l'entretenir, il faut une affection qu'on ne peut ressentir que pour des personnes. Si l'école moderne croyait au Sauveur, si elle procédait de l'amour pour Jésus-Christ, on pourrait avoir quelque confiance en son avenir. Mais l'admiration qu'elle a pour lui n'a rien de bien sérieux; elle n'est qu'une sorte d'appréciation historique. Les principes une fois connus, les disciples de la « science moderne » se passent fort bien de Jésus; ils se flattent même de le dépasser à quelques égards. Aussi peut-on prévoir que les principes prônés aujourd'hui, paraîtront demain singulièrement affaiblis à la plupart de leurs adhérents. Quand vaincus par des résistances opiniâtres, par l'apathie et par des circonstances fâcheuses, ils ne trouveront nulle part la main puissante du Christ de l'Evangile, ne se demanderont-ils pas: à quoi bon la lutte? L'école ne finira-t-elle pas comme l'ancien rationalisme, par un laisser-aller plus semblable au scepticisme qu'à la foi?

Le christianisme moderne n'est qu'un mirage, une reproduction incomplète et illusoire du vrai christianisme; ceux qui veulent le saisir, ne tarderont pas à se convaincre de leur erreur, sans peut-être qu'il reste assez de ressort moral pour revenir au simple Evangile.

Dans tous les cas il faut attendre; la polémique ne sert qu'à éveiller l'attention des indifférents et à éclaircir les idées des combattants; c'est la vérité seule qui a le droit de triompher.

Agréez, Monsieur, etc.

E. J.

## France.

28 décembre 1866.

Comme il était facile de le prévoir, la résolution de la Conférence de Valence a déchaîné toutes les tempêtes du protestantisme radical dans l'Eglise réformée. Il sent bien que toute profession de foi évangélique, comme condition de l'électorat paroissial, serait la ruine d'un parti dont l'unique symbole est de n'en point avoir. Comment faire voter des panthéistes, des voltairiens ou des sceptiques, si nos consistoires entrent dans cette voie de fidélité courageuse aux doctrines capitales du christianisme?

Aussi les journaux du radicalisme font-ils les plus violents efforts pour soulever l'opinion contre les orthodoxes. Que sortira-t-il de cette nouvelle lutte dans laquelle est jetée l'Eglise réformée de France? Dieu seul le sait. Mais, plus que jamais, le rétablissement des synodes deviendra une impérieuse nécessité. Je ne nie pas que la question de la séparation de l'Eglise et de l'Etat ne gagne à ces luttes. Mais cette idée, acceptée en principe comme la solution de l'avenir, est entourée de telles difficultés dans le présent que, comme le dit fort bien votre *Coup d'œil sur 1866,* « les impatiences humaines n'y font rien; l'heure sonnera quand il plaira à Dieu. »

Le Consistoire de Caen a ouvert le feu contre les électeurs non professants et non pratiquants que défendent les feuilles radicales. En exigeant, après la vérification et la clôture annuelles du registre paroissial, une seconde déclaration de principes au moment du vote, il a excédé son droit. Je crois pouvoir vous dire qu'il l'a compris, et que cette erreur sera bientôt réparée de manière à rendre son arrêté légalement inattaquable. J'ai tout lieu de croire que cet excellent consistoire ne marchera pas seul, et qu'il ne tardera pas à trouver des auxiliaires.

L'édition populaire de la *Vie de Jésus* de l'éminent rédacteur en chef de la *Revue chrétienne* est, avec la polémique ardente soulevée par la proposition de Valence, ce qui, depuis deux mois, s'est passé de plus saillant dans notre France protestante. Vous avez dit un mot de ce volume, et je n'ai pas à vous en entretenir. Je souhaite qu'il ait autant et plus de lecteurs que la grande édition. Peut-être le théologien nuira-t-il au littérateur, et, malgré tout, le sujet paraîtra-t-il encore manquer de simplicité et porter trop l'empreinte de sa conception primitive. Quoi qu'il en soit, le public d'élite ne fera jamais défaut au talent si chaleureux, si élevé, si abondant, si riche, si convaincu de M. de Pressensé, et ce public-là instruit et dirige l'autre.

Dans le monde catholique, il n'est question en ce moment que du livre de M. Veuillot,[1] et ce livre est aussi un évènement littéraire. Parvenu rapidement à sa quatrième édition, il a éveillé une curiosité universelle. Cette curiosité, il faut bien l'avouer, n'est pas fort louable, et elle ressemble, à s'y tromper, à la passion de gens blasés ou désœuvrés pour les commérages et les scandales. L'ancien publiciste n'a rien perdu de sa verve satirique, et son style est évidemment d'un cru capiteux, mais rare et parfaitement français. Le critique littéraire du *Temps* a raison de tancer vertement l'intempérance de langue et les violences de plume de l'écrivain catholique. Mais il a eu le tort, à mon sens, de l'imiter en le reprenant.

J'aime bien mieux vous recommander sur ce sujet le charmant article du chroniqueur des *Débats* du 23 décembre! Quel atticisme, quelle finesse et quelle mesure dans cette critique! Après avoir cité l'historiette d'un soldat espagnol, qui, « ayant eu la main fracassée d'une arquebusade et emmené captif chez les Barbaresques, chantait d'une voix âpre pour vivre, » le rédacteur des *Débats* s'écrie:

« La main mutilée et captive, les nécessités de la vie qu'invoque le chanteur doivent inspirer une grande indulgence pour la rudesse de son chant et faire réfléchir ceux qui peuvent d'un jour à l'autre être désarmés comme lui. Pourtant je veux faire une question. Si le vieux soldat, tout en râclant sa guitare, s'interrompait de temps à autre pour souffleter les passants, faudrait-il s'étonner si ceux-ci se mettaient en colère et s'il se trouvait parmi eux des gens assez injustes pour dire: On a bien fait de lui ôter son épée? J'ajoute que je ne suis pas, que je ne serai jamais de leur avis. J'aime mieux tâcher de croire, tout au contraire, qu'il ne donne tant de soufflets que parce qu'on l'empêche de faire la guerre. Mais cela est difficile, car, chez les Barbaresques, il est malheureusement bien d'autres captifs aussi mutilés que lui, et ils trouvent moyen de gagner leur vie sans insulter personne. »

Le mandement de l'archevêque de Paris sur les affaires de Rome fait le plus saisissant contraste avec le livre de M. Veuillot. Ce prélat est, croyons-nous, le premier évêque en France qui ait indiqué la possibilité d'une réconciliation entre la papauté et l'Italie. Esprit modéré, bienveillant, M. Darboy représente ce catholicisme gallican qui devient de plus en plus, dans notre pays, une *illusion libérale*, comme parlent M. Veuillot et les ultramontains qu'édifient les miracles apocryphes de la rue Villedot et les cures merveilleuses opérées par un morceau de la soutane de Pie IX[1]. Malgré ces merveilles, il règne une sorte d'indiffé-

[1] Intitulé: *Les odeurs de Paris*. (Réd.)

[1] Les journaux catholiques ont raconté que, dans une maison de la rue Villedot, à Paris, une jeune fille attaquée d'une maladie subite, qui avait résisté aux médications les plus énergiques, a été guérie miraculeusement et d'une manière complète par l'attouchement d'un morceau de la soutane du pape.

(*Réd.*)

rence à l'endroit du pouvoir temporel qui désespère les papistes ardents, et dénote une décroissance de la réaction cléricale, si puissante il y a quelque temps. La réorganisation de l'armée passionne en ce moment la France bien plus que ne peut le faire la question romaine.

M. Dupanloup, qui semble vouloir faire oublier sa belle renommée littéraire, ne craint pas de publier un pamphlet fort peu digne d'un académicien. Son incontestable talent s'abaisse à des dénonciations misérables et substitue à la polémique sérieuse et chrétienne je ne sais quels cris d'horreur, plus propres à effrayer les timides qu'à convaincre les incrédules. A ces appels à la peur, nous préférons de solides réfutations, comme la *Théodicée* de M. de Margerie, les quelques mots de M. A. Cochin sur la vie de Jésus, la brochure de M. Freppel sur les *Apôtres* de Renan, les ouvrages du père Gratry et de M. Bautain.

La séance publique annuelle de l'académie française a eu lieu le 21 décembre et a rencontré le même empressement et les mêmes sympathies parmi les amis des lettres. Le rapport du secrétaire perpétuel, M. Villemain, est toujours aussi ingénieux et aussi intéressant que les années précédentes. L'illustre critique appartient, avec messieurs Guizot et Cousin, à ce triumvirat littéraire qui, depuis un demi-siècle, garde le premier rang parmi les maîtres de la parole et les arbitres du beau langage. Nous n'avons remarqué dans ce rapport d'autre ouvrage important que *l'histoire de la Restauration* par M. de Vieil Castel. « Ecrit comme il a été composé, avec vérité, d'un style naturel, attachant, cet ouvrage (qui compte déjà huit volumes), sans être achevé, a fixé le choix de l'académie, » qui lui a décerné le grand prix Gobert fondé pour le morceau le plus éloquent sur l'histoire de France. — M. Dufaure a fait le discours sur les prix de vertu. Ce discours nous offre, sous une forme simple et attachante, les plus beaux exemples de courage et de dévouement, et se termine par cette noble et généreuse conclusion, qui sera aussi la fin de ma lettre :

« Nous comptons, messieurs, sur cette influence salutaire des bons exemples, lorsque nous donnons la publicité la plus étendue aux simples récits de si grandes actions. Ils enseignent que dans toute position sociale, quelque humble qu'elle soit, on peut être un membre utile de la grande famille humaine ; qu'il n'y a pas de malheureux qui ne puisse, à un jour donné, avoir l'honneur et la consolation de secourir un plus malheureux que soi. Et pour ceux dont l'infortune consiste à avoir épuisé toutes les jouissances du monde et à se décourager de la vie, peut-être, en nous lisant, seront-ils tentés de s'élever à la hauteur morale de nos modestes héroïnes, mettant comme elles tout ce qui leur reste d'intelligence et de fortune au service de la charité. J'ose leur promettre que le bien qu'ils feront sera plus salutaire encore pour le bienfaiteur que pour l'obligé. »

L. A.

## BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LES CHANSONS DU SOIR, par Juste Olivier. Lausanne, 1867. — 1 vol. in-24; prix : 2 francs.

Il n'y a pas que des chansons dans ce petit volume si gentiment imprimé par Georges Bridel. On y trouve aussi des alexandrins très graves, fort didactiques, dans lesquels l'auteur développe ses preuves en faveur de l'immortalité de l'âme, aborde les questions les plus ardues de la théologie, s'enquiert de l'état des âmes après la mort et arrive au redoutable problème d'un rétablissement final. — Ceci soit dit dès l'abord pour rassurer tel lecteur qui, sur le titre

jugeant du livre, le croirait trop mondain pour occuper le *Chrétien évangélique*. — Et quand bien même il n'y aurait que des chansons! Savez-vous comment Vinet mourant commençait son article pour le *Semeur*, à l'occasion de la première édition des *Chansons lointaines ?* « Quoi des chansons? — Oui des chansons. — Mais la gravité des temps, celle de votre Journal? — Il y a chansons et chansons. »

Hélas, nous autres qui avions dans le temps trop applaudi aux *Orientales*, avons-nous été dernièrement assez humiliés et punis! Nous nous sommes hâtés de jeter le manteau de Noé sur les déplorables sénilités d'un grand poëte; nous refuserait-on la consolation de montrer un pur joyau national comme un témoignage que les croyances positives et un cœur chaste sauvent le talent de pareilles décadences?

De mon pays, j'emporte au moins l'image,
Et dans mon cœur elle vivra toujours!

Ainsi chantait Yzolier en détachant sa barque du rivage, à vingt ans, et il y a deux fois vingt ans. Dès lors, il a voyagé; il a connu les vicissitudes de la vie et les révolutions politiques; mais si l'expérience des hommes et des choses lui a coûté quelques illusions, — on ne l'achète qu'à ce prix, — qu'il est pourtant bien conservé, quoi qu'il en dise! c'est toujours le même cœur, l'aimable sourire d'autrefois, l'amour de la patrie débordant! Il a fidèlement gardé l'image chérie, et c'est encore elle qui lui inspire aujourd'hui ses chants les plus émus.

Si l'inspiration patriotique n'a point baissé, la fantaisie humoristique a grandi. Je dis à dessein fantaisie et pas inspiration, et voici pourquoi: N'est-il pas vrai qu'aux heures d'inspiration le poëte n'est plus à lui-même? il est tellement plein de sa vision que c'est sa vision qui vit en lui. Or, si j'en crois Hégel, l'*humour* consiste dans des interventions spontanées, vives, brusques et imprévues de l'auteur dans son sujet. Il intervient par des éclairs de malice, des saillies spirituelles, des réflexions ou des réminiscences personnelles. Il intervient tantôt par une pensée folle jetée en travers d'une procession de pensées graves, tantôt par une pensée grave, jetée en travers d'une bande de joyeusetés. N'importe comment, il intervient toujours. Il est si peu absorbé par sa course qu'il s'amuse à bailler de temps en temps la saccade à son cavalier, c'est-à-dire au lecteur, puis il reprend son allure, et le lecteur, fier de n'être pas désarçonné, ne l'en aime que mieux. Cette équitation convient aux Anglais, solides cavaliers; les Allemands ne la redoutent pas, et le bon Lafontaine, qui avait lu Villon, essayait en riant de l'apprendre aux Français de son temps. Tel genre de poésie ne la tolère pas, l'ode par exemple. Le conte s'en accommode à merveille, et généralement aussi la chanson, surtout la *chanson-ballade* qui, tenant du conte, souffre volontiers comme lui les libertés de l'*humour*. Or la *chanson-ballade* est largement représentée dans les recueils de M. Olivier.

Cependant sa fantaisie humoristique, pour être encore plus à l'aise, a, sinon inventé, du moins naturalisé sur le Parnasse chansonnier un genre particulier, la *chanson-variation*. « L'auteur a essayé de dégager d'un thème ou d'un refrain populaire l'idée naïvement poétique qui lui paraissait y être contenue en germe et se prêter à ces sortes de variations ou de développements. » (Préface des *Chansons du soir.*) Cher maître, vous êtes généreux; je croirai toujours que vous avez mis beaucoup du vôtre dans ces naïves ritournelles; vous y avez mis beaucoup de philosophie et beaucoup d'*humour*. Et la preuve que vous y avez mis bien plus que vous n'y avez trouvé, c'est que le vulgaire ne les comprend plus quand elles sortent de chez vous, tandis que les connaisseurs en font alors leurs délices Mais nous ne voulons pas nous quereller sur ce point; mettons qu'ils vous ont prêté plus d'esprit qu'ils n'en avaient; en tout cas

« les vieux refrains ont une voix qui charme. »

Un jour, sur une de ces vieilles ritournelles, les *marionnettes*, vous avez bâti toute une épopée, un vrai chef-d'œuvre, le triomphe du genre, l'orgueil d'une famille qui compte encore dans les *Chansons du soir* de très gentils enfants. Le genre, je l'avoue, est périlleux, et ce badinage spirituel pourrait, si l'auteur n'y prenait garde, toucher de près à l'irrévérence. Nous nous garderons d'adresser un tel reproche à notre cher poète ; du moins ne saurait-il atteindre son intention. Un autre écueil de ce genre si original, si piquant, si vraiment propre à M. Olivier, qu'il forme un des traits caractéristiques de sa physionomie littéraire, c'est l'obscurité. Ne peut-on pas reprocher ce défaut à quelques pièces du recueil, comme, par exemple, à celle qui porte le titre d'*homunculus ?*

Mais la jolie pièce que la *Baignoire !* je suis pleinement de l'avis de ces gamins chantant à tue-tête :

*Mais le plus beau* c'est un navire
Que nous frétons subtilement,
Un madrier, long bâtiment
Tenant bien l'eau, sans qu'il chavire,
Quoique tout plat notre navire.

Jambes deçà, jambes delà,
Nos pieds, nos mains pour seules rames,
Sans gouvernail, ni mâts, ni flammes,
Il est lancé, nous y voilà !
Jambes deçà, jambes delà,

A cheval sur les ondes folles,
Au large nous nous avançons.
. . . . . . . . . . . . . . . .
. . . . . . . . . . . . . . . .

C'est notre voyage au long cours,
Aux mers de l'Inde et de la Chine,
L'ardent soleil sur notre échine,
Nos pieds dans l'eau ramant toujours
C'est notre voyage au long cours.

Voici les îles Bienheureuses,
Rêve de tous navigateurs
. . . . . . . . . . . . . .
. . . . . . . . . . . . . .

Hélas, la cloche de l'école se fait entendre ; vous devinez le reste : adieu beau lac ! adieu plaisir !

A quoi le poëte ajoute fort sensément en guise de morale :

Et c'est ainsi dans plus d'un rêve,
De ceux qu'on fait quand on est grand :
Un coup de cloche nous surprend,
Qui nous éveille et nous l'enlève,
Et c'est ainsi dans plus d'un rêve !

Et c'est ainsi dans plus d'un article de journal. Elle se fait entendre aussi pour moi la fatale cloche. Une ! deux ! trois pages d'impression, déjà ! Et encore pour des chansons ! Que va dire la direction du *Chrétien évangélique ?* Et pourtant je voulais parler de la *Sagesse de l'ours,* dont avec un peu plus de travail on aurait fait une perle fine. Et *Plan-Névé* où nous étions allés autrefois avec Durand, j'en voulais dire beaucoup de bien, quoique je lui préfère encore la légende suivante, celle des *Deux Frères,* tant le surnaturel y semble naturel. Ces deux frères s'aimaient comme les deux pigeons, avaient le même cœur et habitaient le même chalet.

Ils étaient comme deux rames
Aux mains d'un seul matelot.

Un soir, parlant de la mort, ils convinrent que le premier qui saurait ce qui se passe au delà, en ferait part à l'autre. Le décédé tint parole et ce fut au printemps suivant, quand les vaches remontent à la montagne ; celles-ci allaient sans se douter de rien, et cependant c'étaient elles qui les premières devaient être témoins de l'apparition :

Elles brament de plaisir
Après la montagne verte ;
C'est leur bien, leur seul désir,
Tête haute, pas alerte
Elles brament de plaisir.

Sans la cloche, maudite cloche ! nous serions montés avec elles ; et si par hasard nous n'avions rien vu, nous aurions du moins entendu une excellente morale.

Lecteur, je voulais aussi vous présenter *Musette*, elle est charmante. Je voulais vous faire deviner la jolie énigme *La fille et ses parents*. J'avais noté pour vous tels de ces petits tableaux simples, rapides, enlevés en deux vers, comme les meilleurs de Béranger, avec un charme idyllique de plus.

.... Mais la cloche, la cloche sonne plus fort ! Adieu chansons !

Adieu chansons ! Et au revoir, cher maître ! Il y a longtemps que nous vous attendons. Nous vous ferons fête au retour. Nous vous tresserons de fraîches guirlandes, où nous mettrons beaucoup de roses des Alpes, quelques immortelles de la Dôle, une giroflée détachée des vieux murs de Grandson, sans oublier de gentils brins de marjolaine cueillis dans les courtils d'Eysins. Avec un respect pieux, nous suspendrons ces couronnes fleuries à votre bâton de pèlerin. Assis au foyer de vos pères, vous chanterez encore à nos enfants plus d'une chanson du soir, relevée par l'espoir du matin.

Sans doute, la vie est un voyage du midi au nord, comme le disait notre Pascal, votre voisin de Crassier ; toutefois, sur cette route boréale le chrétien rencontre l'orient d'en haut.

Laissez un autre de vos voisins, celui-là du Pays de Gex, répéter mélancoliquement :

> Si vous voulez que j'aime encore,
> Rendez-moi l'âge des amours !
> Au crépuscule de mes jours
> Rejoignez, s'il se peut, l'aurore.

Vous savez le secret de la vie nouvelle et comment le cœur ne vieillit pas. Vous nous redirez la beauté du second printemps et le renouvellement de forces qui se puise aux espérances célestes ; puis, si vous nous voyez découragés et lassés, vous qui avez plus marché que nous, vous nous ferez honte de nos défaillances, nous criant d'une voix ferme et avec l'autorité d'un voyageur qui a porté le faix du jour : *Sursum corda !*

H. GERMOND.

La Parole de Dieu et le Protestantisme, par un vicaire de Genève. — 68 pag. in-8.

On devine, avant de l'avoir lu, que l'auteur va tâcher de nous prouver que la Bible est obscure, que le protestantisme renferme beaucoup de sectes, et que la seule manière de comprendre l'Ecriture Sainte, c'est d'en demander l'explication à son curé. Le procédé est vieux, mais il n'en est pas meilleur. Nous ne nous arrêterions pas à cette brochure, si certains détails ne méritaient d'être relevés. A une première lecture, on est frappé du ton doucereux de l'auteur : c'est ici le cher lecteur, là les chers frères séparés, là encore le cher peuple, ailleurs le peuple bien-aimé (les Genevois), plus loin les chères âmes du peuple, ailleurs encore les chers protestants. Monsieur le vicaire paraît avoir senti que son style serait un peu fade s'il conservait partout ce ton, et il y a entremêlé quelques éléments de plus haut goût, il a de plus mâles accents. Il parle de la « perfidie de notre tactique toute mensongère » (pag. 12) ; il voit une « farce religieuse » dans l'unanimité avec laquelle les diverses églises protestantes en appellent à la Parole de Dieu (pag. 14) ; il « se pâme de rire » en pensant à l'ignorance de certains évangélistes (pag. 47) ; la « confusion » qui règne dans le protestantisme est « inouïe, » elle est « plus qu'incroyable, » elle est tellement « phénoménale » qu'elle n'a rien d'égal « dans aucune société humaine connue. » Nous voilà bien habillés, n'est-ce pas ? Comment s'étonner, après tout cela, de la solennelle déclaration de M. le vicaire, que Dieu même, à supposer qu'il pût le vouloir, ne pourrait pas dire : « Protestantisme, tu es la vraie religion » (pag. 55.) Il est certain que de tels coups de tonnerre doivent pulvériser les protestants. Du moins il est certain que nous n'avons rien à répondre. Disons seulement, sans nous y arrêter davantage, que cette pièce fourmille d'inexacti-

tudes de tout genre, qu'elle ne renferme rien qui parle à l'intelligence, au cœur et à la conscience, et qu'elle n'a pour elle qu'un luxe d'impression, qui sans doute fait grand honneur aux presses de *Limoges*, et l'approbation de Mgr. Mermilliod.

J.-AUG. BOST.

---

## Un bon livre perdu de vue.

Les petits livres ont aussi leur destinée, a dit un poëte latin; or pour eux la plus fâcheuse c'est d'être oubliés. C'est le cas d'un agréable et pieux opuscule faisant partie de la bibliothèque des écoles du dimanche, publié en 1863 sous ce titre : *Histoire de l'évangélisation des Lapons*. Il a pour auteur M. le pasteur A. Meylan, à qui le public religieux est redevable de plusieurs bonnes publications, entr'autres d'une vie de l'amiral de Coligny, et qui maintenant prépare avec soin une œuvre très importante, savoir un dictionnaire biblique, lequel sera certainement remarqué entre les ouvrages de ce genre.

L'histoire de l'évangélisation des Lapons est suivie d'un autre écrit, l'*Evangile au Labrador*, qui offre également beaucoup d'intérêt, mais qui n'est pas du même auteur.

Un style pur, correct et coulant rend très facile et agréable la lecture de l'un et de l'autre, et l'on y trouve, outre des récits de la plus haute édification, des détails historiques, géographiques et ethnographiques fort instructifs. Quant à la Laponie, dont l'auteur de ces lignes a le privilége de parler pour l'avoir visitée, on pourra s'en faire une idée plus exacte dans l'écrit de M. Meylan que dans bien d'autres plus considérables et tracés avec toutes les prétentions de la science. Nous ne saurions à ce propos laisser sans observation une assertion de M. Bouillet concernant le caractère des Lapons. Il les accuse d'être égoïstes, avares, défiants, perfides et très peu civilisés. Quant à l'égoïsme et à l'avarice, nous pensons que ces vices ne sont pas plus particuliers aux habitants de l'extrême nord qu'à ceux des autres climats et latitudes de notre globe, et quant à la civilisation, elle est ce que peut être celle d'un peuple nomade dans des conditions aussi peu favorables. Pour défiants et perfides, nous ne les avons point vus tels; au contraire, tout nous a fait reconnaître en eux une peuplade douce et inoffensive. On nous fit laisser en arrière un couteau de chasse, dont nous avions cru devoir nous munir, comme ne pouvant servir qu'à peiner ces pauvres gens par une apparence de défiance qu'ils ne méritaient pas.

Leur taille n'est pas aussi petite qu'on l'affirme communément, et nous avons parmi nous bien des personnes qui ne sont pas d'une plus haute stature, sans avoir néanmoins rien de frappant. Le lait de renne, un de leurs principaux aliments, ne nous a pas paru aussi délicieux qu'aux auteurs des sources où M. Meylan a puisé; les Lapons y mêlent de l'oseille hachée, qui ne contribue pas à le rendre agréable.

La division de la Laponie en russe, suédoise et norvégienne, celle-ci autrefois soumise à la couronne de Danemark et aujourd'hui à celle de Suède, doit être maintenue au point de vue de l'histoire du christianisme dans ces contrées. Les beaux travaux évangéliques de Westen et d'autres, dont M. Meylan présente un tableau du plus haut intérêt, ont eu lieu dans la dernière. La Laponie suédoise, du moins la partie que nous avons visitée, savoir la marche de Tornéo, dont le principal établissement colonial est aujourd'hui Karessuando (avant la conquête de la Finlande c'était Enontekis), a été évangélisée d'une autre manière. Dès le temps de la reine Christine, le gouvernement suédois y établit des paroisses composées de colons finlandais et de lapons habitant en hiver la circonscription voisine de l'établissement des premiers, où se trouvent le temple et la maison du pasteur. Les rites païens furent officiellement interdits et les Lapons tenus d'assister au culte et de faire baptiser leurs enfants. De grandes baguettes que l'on nous a montré dans le temple de Karessuando servent à fixer leur attention quand elle se relâche; un sacristain s'en sert pour réveiller ceux dont il voit la tête retomber sur la poitrine. Quoique ces procédés éminemment nationaux ne fussent peut-être pas les plus propres à extirper l'idolâtrie, M. Lœrtadius, pasteur de cette paroisse, nous assurait cependant, en 1829, qu'elle avait maintenant disparu ; nous n'avons pu en juger. Elle subsiste en plein dans la Laponie voisine d'Archangel, mais non dans la Laponie autrefois suédoise, qui a subi le sort de la Finlande.

Mais en voilà assez sur les contrées où le zèle d'un missionnaire contemporain, M. Fjellestidt, s'est déployé d'une manière admirable il y a peu d'années. Qu'on lise l'écrit de M. Meylan, et celui que l'on y a joint, et faisant un retour sur soi-même, que l'on se demande quels chrétiens nous sommes en comparaison de ceux qui y sont mentionnés.

A. B.

# LE CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE

## HOMILÉTIQUE.

—

### Quelques réflexions sur la prédication, présentées à MM. les pasteurs par une de leurs ouailles.

SECOND ET DERNIER ARTICLE.

« *c)* Les prédicateurs qui se tiennent toute leur vie à l'école du Seigneur et reçoivent dans leurs cœurs ses leçons, peuvent aussi tirer toujours de leurs cœurs des choses nouvelles avec des choses vieilles pour nous en nourrir et nous en faire vivre. Ils passent de l'enfance de l'homme nouveau par sa jeunesse à sa maturité, et comme chaque âge a ses expériences particulières, ils ne sont point réduits à servir en tout temps leurs ouailles exactement les mêmes aliments qu'à leur début dans le ministère. Leur prédication, toujours la même dans son esprit, varie comme l'arbre, qui se couvre de feuilles et de fleurs au printemps et se charge de fruits en automne. Elle offre diversité dans l'unité, unité dans la diversité. En outre elle est d'une délicieuse fraîcheur, qui attire et captive à elle seule comme le fait un chant lointain dont on ne comprendrait point les paroles. Cette fraîcheur, chez le prédicateur qui de nature est peu éloquent, lui tient lieu des talents les plus distingués, et le met au niveau, au-dessus des plus grands orateurs qui auraient sa foi et non sa vie; car, Salomon l'a dit : *Un chien vivant vaut mieux qu'un lion mort*. (Eccl. IX, 4.) Enfin, le pasteur ainsi plein de séve et de vie peut, dans un moment donné, recevoir de Dieu cette force qui opère de vrais miracles spirituels, amollit les granits, fond les glaces polaires, éteint les volcans embrasés. Ainsi, pendant le dernier réveil de l'Irlande, les prédicateurs qui en avaient été les instruments étaient remplis d'une foi complète en l'efficacité de la Parole divine : ils savaient qu'elle ne reviendrait pas à eux sans effet; ils savaient que l'Esprit de Dieu convaincrait par leur moyen le monde de péché, de justice et de jugement; ils savaient que leurs discours convertiraient une multitude d'âmes. Cette foi-là, ils ne l'avaient point connue précédemment, et il leur serait aujourd'hui impossible de la rallumer en eux.

» Les hommes qui, par la grâce divine et par leur propre fidélité (car nous devons être *co*ouvriers avec Dieu), ont atteint à ce rare degré de vie spirituelle, vivent, comme Jésus-Christ, à une grande hauteur au-dessus du domaine où les lois de l'éloquence de la chaire trouvent leur application. Pasteurs ou laïques, hommes ou femmes, ils sont prophètes,

et l'Esprit les conduit comme il lui plaît. N'avons-nous pas vu une simple paysanne, Dorothée Trudel, sans aucune préparation, expliquer l'Ecriture et prier plusieurs fois chaque jour, et les hommes les plus célèbres des Eglises protestantes venir s'asseoir à ses pieds pour recueillir avec admiration et joie les paroles qui découlaient de ses lèvres inspirées ?

» Si de ces hauteurs nous descendons au niveau moyen de nos prédicateurs évangéliques, je serais tenté de les diviser en quatre classes : ceux à prétextes, à textes, sans texte et du texte.

» 1° Il est quelques pasteurs (et un trop grand nombre de laïques) qui depuis leur conversion n'ont pas grandi, n'ont rien appris, et qui vivent sur leur ancien fonds d'expériences et d'idées. Ils ne dorment pas, mais ils ne marchent pas et tournent sur eux-mêmes. Leur système est depuis longtemps bouclé et rivé. Dans le cours de leur ministère ils le présentent bien sous toutes ses faces et dans toutes ses conséquences, mais ils ne connaissent des Saints Livres que ce qui cadre avec leurs croyances, et comme ils n'éprouvent point le besoin de sonder les Ecritures, elles ne sont en définitive pour eux, dans leurs fonctions de prédicateurs, que le répertoire où trouver des *prétextes* qui s'harmonisent avec leurs sermons doctrinaires.

» 2° Dans les premiers temps du réveil, on a vu des pasteurs, et aujourd'hui encore, dit-on, il y a des professeurs de théologie, composant leurs cours et leurs sermons de passages de la Bible cousus à la suite les uns des autres. Voilà bien la Bible sans l'Esprit; la Bible étudiée avec un si grand zèle qu'on ne prend pas le temps d'écouter tout ce que l'Esprit de vérité aurait à vous dire de verset en verset; la Bible en quelque sorte dévorée, mais non digérée. Comme elle est la Parole de Dieu, on croit ne pouvoir trop la substituer à la parole de l'homme, et l'on oublie que le docteur doit posséder en son propre cœur les choses vieilles et les choses nouvelles qu'il enseigne à ses frères.

» 3° A l'extrême opposé est en voie de formation.... (je ne vous dirai pas où, Monsieur le pasteur).... une école de l'Esprit sans la Bible. Pasteurs et professeurs, sans se l'avouer, font plus de cas de la philosophie que de l'exégèse ; ils aiment mieux étudier la nature humaine que le texte sacré, et spéculer librement sur le dogme que chercher à comprendre l'Epître aux Romains. Ces prédications-là me font froid de peur. Si elles se plient encore au joug du texte, ce n'est que par respect pour une vieille coutume. Dans nos bons moments nous sommes de timides brebis, et quand nous voyons notre berger méditer des journées entières sans ouvrir la Bible, nous craignons les distractions et les sentiers d'égarement.

» Avec l'Esprit seul on est dans le neuf, mais dans le faux. Avec la Bible seule on est dans le vrai, mais dans le vieux. Il faut unir la Bible et l'Esprit pour être dans le vrai, dans le neuf et aussi dans le vieux.

» 4° C'est ce que font les bons docteurs et prédicateurs. Se tenant par le recueillement, la vigilance et la prière en relation habituelle avec Dieu, ils font servir leurs expériences spirituelles à une intelligence toujours plus complète et plus vivante de la vérité qui est en

Jésus-Christ, et ils s'appliquent de toutes les forces de leur âme à comprendre le sens profond des Ecritures. Ils ne se bornent pas à méditer sur tel passage favori détaché du contexte; mais ils veulent se rendre compte de l'enchaînement des idées et du plan de chaque livre. Ils luttent en désespérés avec les chapitres ou les versets obscurs, et ne laissent pas s'écouler une journée sans en avoir consacré quelques moments à l'étude des Livres saints. Mais pour cette étude-là il faut nécessairement savoir, si ce n'est l'hébreu, au moins le grec, et être bien convaincu que si la foi suffit au salut, la science est indispensable à la prédication. Autrement on épuise rapidement sa provision d'idées, et pour la renouveler, rien ne supplée la Bible, parole de l'infinie vérité. Mais, à mon sens, ce qui fait tout particulièrement défaut à la prédication protestante en langue française, c'est la connaissance approfondie des Ecritures et l'habitude de les sonder dans les langues originales. Je ne ferais qu'une seule exception, et elle serait en faveur de l'Eglise nationale de.... [1].

» Le prédicateur qui est homme à la fois de la Bible et de l'Esprit, développe dans chacun de ses sermons un texte biblique que l'Esprit lui a rendu vivant, et dont les diverses pensées arrivent à nos cœurs vivantes et lumineuses. Toutes les pensées dont se compose le discours, sont puisées dans le texte même; mais le prédicateur ne les y aurait pas découvertes s'il ne les eût pas reçues d'en haut dans son propre cœur. Il s'attache et se tient collé à la parole écrite pour ne pas être emporté par le premier esprit venu. Il parle le langage de son cœur régénéré et ne se borne pas à copier des pages de la Bible. Il prèche le texte et non un dogme ou un devoir à propos du saint livre. C'est là l'unique moyen pour nos prédicateurs de nous donner toujours des choses nouvelles avec les vieilles croyances traditionnelles de l'Eglise.

» Ici s'offre à moi une distinction à faire entre ces sermons tout à la fois bibliques et spirituels. L'esprit souffle quand il lui plaît, et le meilleur prédicateur peut se trouver plus ou moins souvent appelé à monter en chaire dans des moments de sécheresse: qu'alors il s'adresse à notre intelligence et à notre conscience sans chercher à émouvoir notre cœur; car si son cœur est froid, le nôtre restera glacé. Mais si le feu de la vie intérieure s'est ranimé dans son sein, qu'il réunisse toutes ses forces pour l'allumer dans son auditoire: c'est l'heure bénie où la grâce divine arrête les pécheurs sur la voie de l'enfer et presse le pas des fidèles sur celle des cieux.

» Vous voyez, cher monsieur, que je n'admets pas, dans le cours ordinaire des choses, de prédications sans préparation. Les pasteurs qui s'y hasardent s'exposent à de singulières mésaventures. On en a vu un arriver après un quart d'heure au bout de ses idées, et, comme il n'osait pas terminer si vite son sermon, il imagina pour sa péroraison cette tournure: » Mes chers frères, je viens donc de vous » dire que.... que.... que.... que.... » ses *que* se succédèrent ainsi pendant près d'une heure. C'est bien certainement la plus longue phrase qui ait été prononcée depuis que le monde est monde. Un de

[1] Il y a ici dans le manuscrit une grosse tache d'encre qui rend le nom absolument illisible.
(*Note de l'imprimeur.*)

mes amis, voyageant en France, entra un dimanche matin dans une petite église de campagne. Le pasteur débuta en ces mots : « Frères, frères bien-aimés, je vous » ai parlé il y a huit jours d'un devoir » d'une très grande importance, l'humi- » lité, et parce que ce devoir est d'une » très grande importance, je veux au- » jourd'hui encore, frères, frères bien-ai- » més, vous exhorter à l'humilité. Frères, » frères bien-aimés, je vous disais di- » manche passé que par l'humilité vous » vous rendez très agréables à Dieu, et » comme il vous importe beaucoup, frè- » res, frères bien-aimés, d'être agréa- » bles à Dieu, je vous engage de nouveau » à être humbles.... » Le sermon continua sur ce ton et dura, montre en main, vingt minutes, dont près de la moitié s'est passée à répéter *frères, frères bien-aimés* cent vingt fois. Mais prêcher sans préparation, c'est plus que risquer de prêter à rire, c'est pécher, c'est prévariquer. La moindre leçon d'histoire, de rhétorique, de philosophie, de physique, si le professeur prétend la donner sans avoir à l'avance rassemblé et classé ses idées, est pénible, raboteuse, cahotante, ennuyeuse, insipide. Or, le ministre du Christ qui, se fiant sur sa foi, sa science et sa facilité, monte en chaire avec son texte seul, manque à son Seigneur, qui lui a confié la plus haute charge possible, et à nous ses auditeurs, qui avons droit à plus d'égards et de sollicitude.

» Mais si en ma qualité de laïque je suis impitoyable pour les prédicateurs négligents à préparer leurs sermons, je ne saurais établir une grande différence entre le sermon improvisé et le sermon écrit, si par improvisation on entend un discours fait d'abondance après une longue ou du moins une intense méditation, et selon un plan tracé à l'avance avec netteté et précision. Souvent je suis sorti du temple sans savoir si le sermon avait été ou non appris par cœur, et sans m'en soucier. Le pasteur qui a l'élocution facile se contentera de simples notes ; celui qui trouve difficilement ses mots et s'engage volontiers dans des impasses, écrira et apprendra son sermon.

» L'important est, à nos yeux, qu'on prêche pour nous et non pour soi, pour nous exposer et nous faire goûter l'Evangile et non pour se produire au moyen de l'Evangile. Si nous sentons qu'on s'adresse à notre conscience et à notre cœur, nous sommes très coulants pour la forme. Ce qui ne veut point dire que nous n'éprouvions un vif et intime plaisir à entendre la vérité exposée par un esprit cultivé et par un cœur plein de chaleur et d'onction en un langage aisé, élégant, éloquent.

» Je fais d'ailleurs une distinction très grande entre le *sermon* écrit et le *discours* écrit. Il est des *prédicateurs* chrétiens qui veulent être des *orateurs* chrétiens. Si Dieu les y appelle et qu'il soient des Bossuet ou des Adolphe Monod, ils ont raison de faire valoir le don qui leur a été confié, et je ne me scandaliserai même pas d'apprendre qu'ils examinent avec leur famille et leurs amis s'il faut dire : *Toutefois* ou *néanmoins*, et si les mots placés dans un certain ordre sont plus harmonieux que dans tel autre. Cependant, qu'ils ne se fassent pas illusion : les sermons de M. Rochat, avec leur style un peu lourd et leurs longueurs, édifieront plus l'Eglise et auront peut-être plus d'éditions que leurs chefs-d'œuvre. Que

si l'orateur chrétien, sans être un génie hors ligne, veut user de son talent pour composer avec soin ses discours et leur donner un certain poli et un vernis agréable : c'est bien ; ils nous font éprouver le légitime plaisir que cause toute œuvre bien réussie, et ce plaisir s'ajoute à l'édification du sermon sans y nuire. Mais malheur à celui qui force son talent et court après les phrases à effet ! Il peut être certain que, s'il les atteint, il n'atteint pas les âmes ; car on ne peut à la fois faire parade de son esprit et convertir son prochain.

» Au reste, le don du prédicateur diffère tellement de celui du pasteur que je ne comprends pas comment nos Eglises protestantes n'ont pas créé une charge spéciale de prédicateurs itinérants. Mais quelque prix que je puisse mettre à une institution semblable, je ne veux pas me laisser entraîner hors de mon sujet, et je m'arrête.

» Vous me trouvez, monsieur, excessivement long, et je sens confusément, à travers tout le plaisir que j'éprouve à prêcher à mon tour, que vous avez mille fois raison. Mais, vous savez, dès qu'on a consenti à écouter le texte, on est tenu à ne pas s'en aller avant *l'amen* final. Veuillez donc m'être en bon exemple et prendre patience jusqu'au bout de mon sermon. La première partie est achevée, et pour vous être agréable, je ferai la seconde et dernière aussi courte que possible, dût la symétrie de mon plan en pâtir et mon discours en boiter tout bas. Au moins ne vous préparé-je pas la surprise qu'à mon insu j'ai occasionnée à l'un de mes amis. C'était un étranger qui connaissait peu les distances de nos villages, et qui devait un dimanche aller dîner à deux lieues dans une famille où il était attendu. Il passe chez moi avant l'heure du sermon, et me demande quel était sur sa route le temple où pour gagner du temps il pourrait assister au service divin. Il s'arrête au lieu que je lui avais indiqué. Le pasteur prend pour texte les trois chapitres du sermon sur la montagne qu'il lit d'un bout à l'autre, et divise son sujet en huit parties. En fin de compte il s'en trouva neuf. L'orateur fut d'ailleurs si éloquent, si original, si entraînant que mon excellent ami ne songea point à s'esquiver avant la fin. Mais il arriva au dessert. Soyez sans crainte : cette anecdote n'est pas une menace. De laïque à pasteur la loi du talion n'existe pas. »

— Votre mauvais démon vous reprend ?

— Mais oui, j'ai fermé la Bible, et je causais de nouveau avec vous.

— Chassez-le donc de nouveau si cela ne vous est pas absolument impossible, et passez à votre second point.

*Second point.*

« Nous disions que le vrai docteur chrétien, étant enseigné de Dieu, trouve par son expérience intime dans le texte biblique une source intarissable de choses nouvelles et vivantes. Vous croyez peut-être qu'il vous suffit d'arriver à nous les mains pleines, pour que nous ouvrions les nôtres toutes larges et emportions vos trésors dans nos demeures. Ce serait une grave erreur. Je sais bien que vous ne nous prenez pas pour de bons anges, mais nous sommes bien plus mauvais encore que vous ne le pensez. Nous arrivons à vous le dimanche l'esprit distrait et le cœur fermé, ou, pour suivre à ma comparaison, les mains dans

les poches et parfois les doigts crispés. Nous sommes de grands enfants, et il faut un peu d'adresse pour nous disposer à vous écouter.

» Il y avait une fois dans une prison un grand criminel. Son délit, je l'ai oublié, mais peu importe, je crois presque qu'il avait commis un meurtre. Le pasteur de l'endroit visitait fréquemment ce malheureux; mais c'était une de ces natures grossières, rudes, farouches, sombres, qu'on dirait venir d'ailleurs que de la terre, et supplications, reproches, promesses de pardon, menaces de l'enfer, exhortations, prières, rien ne pouvait toucher ce cœur de roc. Le découragement s'emparait du pieux ministre du Christ quand arrive chez lui un de ces laïques qui, sans autre mission que leur zèle ou qu'un secret et intime appel d'en haut, se consacrent tout entiers à des œuvres de charité chrétienne et d'évangélisation. Ce prophète laïque avait lui-même passé avant sa conversion plus d'une année en prison pour homicide. Sa campagne était chaque nuit dévalisée par des voleurs; il avait appelé à son secours la police, et un soir, voyant approcher de sa maison un homme dans les ténèbres, il tira sur lui un coup de fusil et le tua: c'était le gendarme. Pendant sa réclusion, non-seulement il devint un homme nouveau, mais il prit devant Dieu l'engagement de vouer le reste de ses jours aux prisonniers. Notre pasteur le conduisit jusqu'à la porte de la cellule de ce criminel impénitent. Là l'étranger s'assit sur le grabat à côté du détenu; il lui raconta sa propre histoire, il confessa que devant Dieu il était un pauvre pécheur qui n'avait, lui aussi, d'espoir de pardon que dans la miséricorde de Dieu en Jésus-Christ, et, tout en lui parlant, il lui présenta sa tabatière. Une grosse larme jaillit des yeux du prisonnier, son cœur se fondit, il confessa à l'étranger toute sa vie, ils prièrent ensemble, et une vie nouvelle commença pour ce pauvre malheureux. Quelques jours après, le pasteur étant revenu le visiter, il lui dit: « Ah! monsieur le ministre, vous n'y savez pas le coup: cet autre monsieur m'a dit qu'il était un aussi grand pécheur que moi, et il m'a offert une prise de tabac.....

» Me direz-vous, monsieur, que vous ne voyez pas trop ce que prouve mon histoire? — Je veux bien que tous nos pasteurs n'ont pas un homicide à confesser, et que nous ne sommes pas tous des assassins. Je veux bien encore qu'autre chose est convertir un criminel dans sa cellule et distribuer chaque dimanche dans le temple le pain de vie à un auditoire plus ou moins croyant. Mais toujours est-il que dans mon anecdote les mêmes vérités exposées avec la même fidélité au même individu selon deux méthodes différentes, se sont trouvées, ici inefficaces, là toutes-puissantes. D'où je conclus qu'il faut, pour les manier, *y savoir le coup*.

» Pour agir sur nous et pour se faire écouter de nous, il faut d'abord que de la chaire on s'adresse non point au genre humain en général, mais à nous, citadins ou villageois, paysans ou horlogers ou laboureurs, riches et pauvres, qui sommes là réunis dans le temple. Il faut qu'on attaque nos défauts et nos vices, et non ceux de nos voisins, pas même ceux de nos ennemis, les incrédules, ni même ceux de nos rivaux, les dissidents. Il faut qu'on nous dise notre fait, à nous

seuls. Nous ressemblons à ces excellentes femmes russes qui éprouvent un certain plaisir à être battues fort et ferme par leurs maris. Alors au moins nous avons le sentiment que nos supérieurs ecclésiastiques nous connaissent et nous aiment. Sans doute si le prédicateur attaque trop au vif les péchés de son troupeau et de son peuple, il arrivera, par exemple, que les jeunes gens, vivement tancés de leur amour désordonné des plaisirs, s'engageront entre eux par serment à ne plus remettre les pieds au temple ; mais ce sont là de ces engagements qu'on garde à peine un mois parce que l'on en a honte. Ou bien l'autorité civile, se sentant indirectement atteinte par les censures du pasteur, intervient pour lui imposer silence. Mais par le temps qui court, ces petites persécutions n'effraieront personne : il n'y a pas parmi nous de Sédécias faisant jeter nos Jérémies dans des fosses, et d'ailleurs la persécution serait pour eux un aiguillon et non un frein, un fossé à franchir et non un précipice à contourner.

» Il est, dans le nombre, des pasteurs qui s'entendent à merveille à nous prendre directement à partie. Un d'eux (encore un de mes amis) me disait : « Prê-
» cher un sermon, c'est à tout prendre
» arracher une dent. Nous ne devrions
» prendre la plume et commencer à met-
» tre par écrit notre discours que lors-
» que nous savons exactement la dent
» gâtée à enlever et que nous la tenons
» sous la clef. »

» C'est bien là *y savoir le coup* ; c'est bien posséder le secret de ne pas tirer ses paroles en l'air par-dessus nos têtes ; c'est bien être passé maître dans l'art de se faire écouter. Qui de nous aurait des distractions pendant la demi-heure que cet homme terrible travaille dans notre conscience avec la clef de son sermon ? Mais si toute prédication doit être une œuvre, toute prédication n'est pas nécessairement une opération, et le pasteur est moins un arracheur de dents qu'un berger qui *mène paître les brebis* du Seigneur et *nourrit* ses *agneaux*, et qu'un évangéliste qui *supplie* les pécheurs de *se laisser réconcilier avec Dieu* par Jésus-Christ.

» Des divers genres de prédication, les sermons d'appel, qui d'ailleurs deviennent de plus en plus rares de nos jours, sont peut-être ceux qui se font le plus aisément écouter, car ils s'adressent dès la première phrase à la conscience, et la conscience est la fibre la plus irritable de notre âme. Seulement, que nos pasteurs, en cherchant à nous convaincre de péché, de mort spirituelle et de condamnation, n'oublient pas qu'il y a parmi nous de très honnêtes gens dont on n'atteindra la conscience qu'avec le premier et suprême commandement d'un amour illimité pour Dieu.

» Les sermons de morale me font souvent l'effet d'apporter de l'eau à la mer. Ils nous trouvent d'ordinaire parfaitement convaincus à l'avance de tout ce qu'on va nous dire. Je ne les aime qu'attaquant, avec une intention nettement accentuée, tel ou tel vice dominant de la paroisse, ou poursuivant, à l'exemple de Jésus-Christ dans le sermon sur la montagne, et à la manière d'Ad. Monod prêchant sur le sixième commandement, poursuivant, dis-je, un péché dans ses racines les plus profondes et dans ses ramifications les plus déliées.

» La prédication de l'Evangile est en

réalité très difficile. Elle trouve chacun persuadé de l'infinie bonté de Dieu, et court le risque d'enter sur la folle sécurité du monde une funeste assurance du salut qui est en Christ. C'est ce qui est, à mon su, arrivé plus d'une fois à M. Malan dans ses entretiens et aux plus fidèles pasteurs du haut de la chaire. J'ai lu quelque part qu'en une ville dont j'ai oublié le nom, le dimanche qui précédait les fêtes de Pâques, un pasteur prêchant sur Osée XIII, 3 : *Ils sont comme la rosée du matin qui se dissipe,* avait démontré avec une telle puissance à ses auditeurs la vanité de leur dévotion que, en sortant du temple, le très grand nombre ne savaient plus s'ils oseraient s'approcher huit jours après de la table sainte. Ils s'avouaient à eux-mêmes que leur piété, leur recueillement, leur renoncement aux plaisirs commençait et cessait avec les fêtes saintes, et que d'une communion à l'autre leur cœur était tout entier au monde. L'après-midi un autre pasteur prit pour texte Ps. CIII, 14 : *Dieu sait de quoi nous sommes faits,* et en parlant de la miséricorde divine et du pardon assuré à tout pécheur qui sent sa misère, il versa tant de baume sur les plaies du matin que le monde accourut comme d'habitude en rangs serrés à la cène. Il y a bien peu de consciences angoissées dans nos églises ; aussi serais-je tenté de réserver l'Evangile pour la cure d'âmes. Au moins dirai-je que l'Evangile dans le corps du sermon endort les consciences et l'auditoire, si Jean-Baptiste n'en a pas dicté l'exorde. Il est vrai qu'au contraire, certains pasteurs ont déclaré n'avoir agi avec force sur leur paroisse que par la prédication du pardon et de la croix. Mais ils avaient certainement un don tout spécial pour éveiller le sentiment du péché et le besoin de la grâce.

» Reste la foule innombrable des sermons que j'appellerais d'initiation à la vie spirituelle, et qui, pour ainsi dire inconnus à nos pères, deviennent de plus en plus fréquents de nos jours. Mais c'est ici que se manifestent en plein la sublimité de la doctrine chrétienne et notre terre-à-terre. C'est ici que le pasteur risque de s'élancer sur la locomotive sans tirer après lui les lourds wagons.

» Quelques exemples feront mieux comprendre ma pensée sur l'art de se faire écouter en cette matière, que de longues et vagues explications.

» On nous prêche sur 1 Pier. II, 9 : *Vous êtes sacrificateurs et rois.* Le sermon est très beau, très riche d'idées, très éloquent, très aisé à suivre. Et pourtant je ne l'ai pas suivi ! Pourquoi ? Parce que j'ai des goûts beaucoup plus modestes qu'on ne le suppose, et que je n'ai pas la moindre envie d'exercer la royauté et la prêtrise. Comment aurait-on dû s'y prendre pour me forcer de m'intéresser à ce trône ? Je ne sais trop, et tout pasteur avec sa longue expérience de la prédication le dira mieux que moi. Mais enfin, si j'étais pasteur, j'aurais commencé, ce me semble, mon discours en ces mots : « Mes chers frères, je connais les pensées que mon texte éveille dans vos cœurs : vous vous souciez fort peu de régner et d'intercéder. Mais il vous faut choisir : ou rois ou esclaves ; ou sacrificateurs ou égoïstes. Vous ne pouvez être les affranchis du Seigneur sans régner sur vous-mêmes et votre chair, sur les événements de

votre vie, sur le monde. Vous ne pouvez aimer Dieu et votre prochain sans adorer l'un et sans prier pour l'autre. Les deux fonctions souveraines auxquelles Dieu vous appelle dans l'éternité, commencent ici-bas déjà pour vous ; si vous ne vous y exercez pas sur la terre, vous vous excluez vous-mêmes du ciel. »

» *Je suis le pain de vie*, Jean VI, 35. A la lecture de ce texte, je me dis que je ne le comprends pas et qu'il est trop obscur, trop profond, trop beau pour que je puisse en tirer le moindre profit. Malheur à moi si le pasteur ne sait pas m'arracher à cette lâche et soporifique humilité ? Mais si du premier mot, il me donne un vigoureux coup de fouet, et qu'il me dise : Tu as un corps : le nourris-tu ? — Oui. — As-tu une âme ? — Oui. — La nourris-tu ? — Je ne comprends pas. — Tu ne comprends que trop bien : tu la nourris de voluptés criminelles, ou de vanités qui te séduisent, ou d'affections légitimes et de biens licites qui t'abandonneront à ta mort. Mais ton âme n'est-elle pas immortelle, et quelle est la nourriture impérissable que tu lui donnes à manger ? Il n'en est qu'une, c'est Jésus-Christ, et voici comment il est à tous notre pain de vie.

» Expliquer l'inconnu par le connu, chercher dans le monde visible les *analogues* du monde invisible, nous faire monter dans la sphère supérieure de l'esprit et de la vie éternelle par le chemin des choses temporelles : telle est la méthode que suit constamment Jésus-Christ, et dont les paraboles ne sont que la plus brillante application. Telle est aussi la méthode que nous aimerions à voir suivre par tous nos prédicateurs dans les sermons que j'appellerais spécifiquement chrétiens et spirituels.

» Pour nous élever par cette voie de la terre au ciel, ayons un instant recours aux deux chevaux de nature contraire que Platon attelle au char de l'âme. Depuis notre conversion nous connaissons le *Chemin* qui conduit par la *Vérité* à la *Vie ;* mais, sans toutefois le perdre de vue, nous nous promenons avec nos coursiers pendant les six jours ouvriers au milieu des choses de la terre. Le dimanche nous entrons avec notre équipage invisible dans le temple ou la chapelle, et là nous avons une peine infinie à retenir nos chevaux qui veulent toujours retourner à leurs travaux accoutumés. Arrive le pasteur. Si en commençant son sermon, il se place simplement à nos côtés et que, nous laissant les rênes entre les mains, il se mette à nous faire de beaux discours sur les choses du ciel, il y perdra ses peines ; nous serons constamment distraits par l'agitation de nos chevaux que nous cherchons à contenir, mais qui, à notre première distraction, nous emporteront vers la maison, où nous retrouverons notre train de vie habituel. Que si le pasteur, au contraire, d'emblée saisit les rênes ; si, faisant sentir le mors et le fouet aux deux bêtes, il les dirige en haut vers le ciel, et qu'il nous décrive à mesure que nous montons les magnificences de la rédemption, alors nous n'aurons ni distraction ni sommeil, son discours nous paraîtra d'une brièveté extraordinaire, et nous rentrerons chez nous pleins du désir de pousser toujours plus loin nos excursions dans le monde des choses invisibles.

» Ou plutôt empruntons à Jésus-Christ

sa comparaison des poissons et du filet ou de l'hameçon. Nous vivons de naissance dans l'océan du monde, et les eaux nous en sont chères et *douces*, comme *la lumière du soleil*. Jamais nous n'en sortirons de nous-mêmes pour nous élancer sur le rivage. On aurait beau présenter à notre esprit les plus beaux arguments du monde pour nous démontrer le bonheur qu'il y a à mourir sur le sable et à l'air pour renaître dans les cieux : rien n'y fera. Mais aussi prêcher n'est pas pêcher, et si les apôtres ont été des pêcheurs d'hommes, c'est que Jésus-Christ leur avait mis entre les mains tout un appareil de pêche. Voulez-vous donc nous prendre dans le monde, vous, messieurs, qui avez la charge de le tenter? lancez-nous des hameçons et mettez-y de bons appâts. L'appât, c'est la nouveauté, la fraîcheur, l'onction de vos discours; l'hameçon, c'est l'amour de Dieu en Jésus-Christ, c'est le pardon et la vie que le Sauveur nous a acquis sur la croix. Mais une fois qu'on nous a plus ou moins brusquement enlevés de la vaste mer et transportés dans le royaume des cieux, la pêche n'est point terminée. Car, ce royaume-là, tout céleste qu'il est, n'en est pas moins sur la terre, et tout convertis que nous sommes, nous avons gardé encore notre nature de poissons. Seulement nous vivons dans des lacs d'eau douce, qui s'échelonnent les uns au-dessus des autres sur les larges flancs de la montagne de Sion, et nous devons jusques à notre mort passer d'un lac dans un autre et vivre dans des bassins toujours plus voisins des cieux, plus frais et plus limpides. Mais il en coûte d'être arrachés à ses anciennes et mauvaises habitudes qui sont si douces à la chair, à son laisser-aller, à son secret égoïsme, à son esprit railleur et médisant, à sa mauvaise humeur, à sa vanité, en un mot à tous ses péchés véniels. Aussi ne monterons-nous d'un étage à l'autre que si l'on nous pêche, et ne mordrons-nous à l'hameçon que si on l'amorce avec adresse. Il faut *y savoir le coup*.

» St. François d'Assise ne s'y entendait pas. Un jour qu'il se promenait sur le rivage de la mer, il avait bien vu arriver à lui d'immenses armées de poissons de toute espèce et de toute taille, et il leur avait fait un si beau sermon qu'ils en étaient tout ravis. Je n'y étais pas et je veux bien le croire[1]. Mais le saint n'avait ni hameçons ni filets, et ses auditeurs se dispersèrent, gros *poissons* comme devant.

» Cependant il est des pêcheurs maladroits qui laissent retomber les poissons pris à l'hameçon, quand déjà ils se débattaient dans l'air. Leur faute consiste à dire *nous* au lieu de *vous*. J'ai vu plus d'une fois un nombreux auditoire se troubler à la parole sérieuse et pénétrante d'un pasteur plein de vie : les yeux se baissaient, les fronts s'assombrissaient, les lèvres se contractaient, les consciences serrées de près allaient crier merci et se rendre... La péroraison arrive. Par excès d'humilité le pasteur dit *nous*. « O

[1] Cette légende est d'origine arabe, et elle sera parvenue en Occident avec St. François, qui était allé prêcher l'Evangile en Syrie et en Egypte. Si l'on arrive par mer à Djedda, le port de la Mecque, on passe près d'une île qui fut l'hermitage du marabout Cheikh Hassan. Sa parole attirait par myriades à ses éloquents sermons les poissons, qui se laissaient prendre et frire par lui, et qui lui faisaient ainsi la vie la plus douce possible. Jusque dans les légendes les plus puériles perce l'opposition radicale de l'islam et du christianisme.

» bonheur ! il se met avec nous dans le » même *paquet* (c'est le terme consacré) ; » nous sommes sûrs qu'il va au ciel, et » il ne doute pas que nous n'y allions » avec lui ! » Les consciences se calment, les lèvres sourient, les fronts se rassérènent, les yeux se relèvent avec une certaine assurance comme pour se nier à soi-même sa passagère frayeur. Mais on l'a échappé belle.

» Le *vous* au lieu du *nous* laisse au contraire dans les cœurs des flèches acérées, et y amasse en même temps des trésors de colère contre celui qui en fait usage. « C'est un orgueilleux, c'est un » fanatique, c'est un insolent qui pré» tend aller seul au ciel et qui nous en» voie tous en enfer. » (Je n'invente pas, je raconte.)

» Ma seconde et dernière partie est terminée, et je vous remercie de l'attention que vous m'avez accordée jusques au bout. Vous avez consciencieusement rempli deux des devoirs des auditeurs : vous n'avez point interrompu le prédicateur et vous n'avez point dormi. Hélas ! si je devais à cette heure dire pourquoi nous profitons si peu des sermons évangéliques que nous entendons de dimanche en dimanche, j'aurais de bien tristes aveux à vous faire. Quand je pense combien nous rendons par notre faute difficile votre ministère, je m'étonne que Dieu n'ait pas chargé de vos fonctions les anges, et je me dis que s'il ne l'a pas fait, c'est probablement que les intelligences célestes n'auraient jamais eu la patience de prêcher soixante-dix fois par an à des ouailles aussi entêtées et endurcies, aussi distraites ou endormies, aussi contentes d'elles-mêmes et exigeantes, aussi ingrates et médisantes. »

Comme mon auditeur semblait perdu dans ses réflexions, je repris les pincettes pour attiser le feu qui s'éteignait, et, la tête baissée vers la cheminée : « La nuit est si sombre, mon cher ami, lui dis-je, et le vent si violent, que je ne veux pas vous laisser retourner à pied et seul à la ville. »

Etonné de son silence, je me retourne.... il avait disparu !

FRÉD. DE ROUGEMONT.

---

## BIOGRAPHIE.

### Moshesh, roi des Bassoutos.

(SECOND ARTICLE.)

Avant d'aller plus loin, disons un mot de la physionomie et notons encore quelques traits essentiels du caractère du personnage intéressant dont nous racontons l'histoire. Moshesh est un homme de belle taille ; il a le visage ovale, les traits réguliers, le front haut, le nez aquilin, le menton long. Son œil est vif, son sourire bienveillant, sa parole animée. Il y a de la grâce dans toutes ses manières. Il possède un tact délicat et un très vif sentiment des convenances ; sa conversation est agréable, et il ne se trouve déplacé nulle part. Ses jugements sur les hommes sont marqués au coin de l'équité ; mais il n'en est pas moins capable de manier la satire et de flageller d'une main vigoureuse la sottise et la méchanceté. Il ne cherche jamais à faire de l'esprit, mais sa conversation en est remplie. Il peut, quand il le veut, noyer sa pen-

sée dans des discours longs et confus; mais, au besoin, il sait être concis, clair et lucide au suprême degré. Il aurait pu, à l'exemple de plusieurs chefs de tribus africaines, s'entourer d'un prestige et d'un cérémoniel prétentieux; il a préféré être un père pour ses sujets et se rendre accessible à tous. Dans ses rapports avec les blancs, il ne manque jamais aux lois de l'étiquette. Les étrangers qui le visitent sont étonnés de son aménité; ceux qu'il respecte et qu'il honore, il ne les reçoit jamais dans son costume national, mais toujours habillé à l'européenne. En politique, tout le monde est d'avis qu'il n'a pas eu son égal parmi les chefs indigènes, et il n'a jamais été surpassé dans la diplomatie par les plus éminents des gouverneurs de la colonie du Cap de Bonne-Espérance. S'il est un reproche qu'on puisse lui faire, c'est d'avoir eu trop de confiance dans les hommes blancs avec lesquels il s'est trouvé en rapport; il a cru trop aisément que les représentants d'une nation chrétienne ne pouvaient être que justes et équitables, et c'est à la suite de bien tristes expériences qu'il en est venu à définir ainsi la diplomatie: « Tromperie réciproque. »

J'ai remarqué plus d'une fois, et je crois que c'est à son désavantage, que Moshesh avait plus d'égards pour ses ennemis que pour ses amis; sûr de l'affection de ces derniers, il les a quelquefois négligés pour gagner celle des premiers; il devait faire l'un sans négliger l'autre.

Qu'il me soit permis de citer un trait qui peint l'homme sous son véritable jour. Il avait confié de nombreux troupeaux à un cousin nommé Moyakisané, qu'il plaçá ensuite à l'extrémité de son pays pour en protéger la frontière. Cet homme trompa Moshesh et alla s'établir avec le bétail au delà de l'Orange, sur le territoire anglais, non loin de la Cafrerie. Il mena grand train pendant quelque temps; mais bientôt, ayant dépensé tout son avoir, il se vit réduit à la nécessité de travailler pour gagner sa vie. A cette époque, le grand nombre d'indigènes établis dans la colonie du Cap devenant une source d'embarras pour celle-ci, le gouverneur, sir Durban, leur ordonna de retourner dans leurs pays respectifs. Moyakisané prit donc en tremblant le chemin du Lessouto. Informé de son arrivée, Moshesh le fit appeler; partout où il passait, le coupable interrogeait ses compatriotes pour savoir quel sort lui était réservé; mais personne n'avait pu deviner la pensée du chef. Arrivé à Thaba-Bossiou, le cousin de Moshesh entend dire qu'une grande assemblée est convoquée; il s'effraie et prend la fuite. On court après lui, on le ramène, et chacun de croire que le coupable va être mis à mort. Au lieu de cela, Moshesh l'assure de son pardon et, au grand désappointement de l'assemblée, il fait tuer un bœuf en son honneur. Nous pourrions raconter plusieurs traits semblables; mais reprenons la suite des événements.

Nous avons pu observer qu'à l'époque de l'invasion des Zoulous, Moshesh avait cherché à unir des tribus naguère en lutte les unes avec les autres; depuis l'arrivée des missionnaires, il suivit de plus en plus cette politique de conciliation. Le succès de ses armes lui avait mérité le titre de grand capitaine; sa prudence et sa modération vont lui créer une réputation de sagesse telle que, seul entre les chefs africains, il exercera une influence morale sur des tribus non sou-

mises à son pouvoir. Les blancs, ennemis naturels de la race noire, n'ont pas encore traversé l'Orange; des années s'écouleront encore avant que leurs empiétements viennent contrarier l'œuvre entreprise pour amener au christianisme et à la civilisation la tribu des Bassoutos. Les missionnaires sont arrivés à temps; seul, Moshesh eût été impuissant pour maintenir unis des éléments qui tendaient à se disperser sans cesse ; aidé par des hommes en qui il avait confiance, nous le verrons réunir sous son gouvernement des restes de tribus près de disparaître, qui accepteront ce pouvoir protecteur comme le seul moyen d'échapper à la destruction. Toutes ses aspirations sont dès lors tournées vers la paix ; il croit que les affaires les plus embrouillées peuvent s'arranger d'une manière pacifique, pourvu qu'on y mette de la bonne volonté. L'avenir était chargé de lui démontrer que les passions, mises au service des intérêts matériels, rendent souvent tout accommodement impossible et poussent les hommes à s'entr'égorger.

Thaba-Bossiou ne parut pas convenir aux missionnaires français pour y fonder une station; les sources, assez nombreuses du reste, leur parurent trop faibles pour pouvoir irriguer un jardin; ils se mirent donc en marche avec Moshesh, et, pendant une semaine entière, parcoururent le pays malgré un froid de 6 à 7 degrés. Leur choix se fixa sur Makoazané, qui présentait toutes les conditions nécessaires à la fondation d'un tel établissement, et, le 9 juillet 1833, neuf mois seulement après avoir quitté l'Europe, nos frères, heureux et reconnaissants, fondaient la première de nos stations dans le Lessouto. Elle reçut le nom de Morija : « l'Eternel y pourvoira! » Moshesh devait s'y établir plus tard; il l'avait promis, et pendant longtemps on conserva l'espoir de l'y voir avec tout son peuple ; mais il n'a jamais pu se résoudre à quitter sa forteresse de Thaba-Bossiou. Au point de vue de sa sécurité, l'avenir a prouvé qu'il n'avait pas eu tort. Il confia ses deux fils aînés, Letsié et Molapo, à nos frères : tâche importante, puisque ces jeunes princes, dont ils avaient à faire l'éducation, étaient appelés à régner un jour.

Cependant, le but des missionnaires français n'était pas atteint; c'est sur le chef lui-même qu'ils désiraient exercer une influence chrétienne, et ils étaient séparés de lui par une distance de quarante kilomètres. Leurs visites à Thaba-Bossiou étaient aussi fréquentes que possible, mais cela ne suffisait pas. Moshesh lui-même semblait regretter la privation des conseils de ses bons amis, et, bien que la position de Thaba-Bossiou fût défavorable au point de vue matériel, on y fonda une station en 1837.

Jamais œuvre missionnaire parmi les païens n'offrit à son origine des perspectives aussi encourageantes que cette dernière entreprise. Nos frères n'avaient encore qu'une connaissance imparfaite de la langue que déjà ils étaient entourés de nombreux auditeurs. Moshesh, dont la haute intelligence saisissait promptement les enseignements de l'Evangile, répétait à son peuple, après chaque réunion, le discours du serviteur de Dieu. Souvent il ajoutait une prière. Un dimanche, M. Gosselin avait prêché sur la résurrection. Quand il eut achevé sa méditation, Moshesh manifesta le désir de prier ; chacun s'agenouilla, et, dans une

prière sortie du cœur, il demanda à Dieu de le convertir. « Je suis un méchant, disait-il; j'ai tué beaucoup d'hommes, j'ai commis adultère, j'ai fait toute sorte de mal et je n'ai jamais fait de bien. » Il demanda les mêmes choses pour tous les assistants et supplia le Seigneur de donner son Saint-Esprit aux missionnaires, pour qu'ils pussent conduire son peuple dans le chemin du ciel.

On est étonné de voir qu'avec de telles dispositions, Moshesh ne soit pas arrivé à se donner complétement au Seigneur. Dès une première entrevue, il avait dit aux missionnaires: « Si vous demeurez avec moi, vous m'apprendrez à connaître votre Dieu, » et nous n'avons aucun sujet de douter de la sincérité de ses paroles. Mais il ignorait encore les exigences de la foi chrétienne, et son histoire offre plus d'un rapport avec celle du jeune riche de l'Evangile; pour lui aussi, il y eut un sacrifice qu'il n'eut pas le courage de faire: celui de la polygamie. Il l'aurait fait sans doute s'il avait eu une conviction plus profonde et plus douloureuse de son état de condamnation devant Dieu. Il s'est senti pécheur, il ne s'est jamais cru perdu. Au reste, la question de la polygamie le préoccupait vivement. « Si je garde les femmes que j'ai déjà, dit-il un jour au missionnaire, puis-je espérer d'aller au ciel? Et si je les renvoie toutes excepté une, me baptiserez-vous?» — « Oui, lui répondit le serviteur de Dieu, oui, je vous baptiserai, si vous aimez véritablement le Seigneur. » — « Mais alors, reprit Moshesh, qui me préparera ma nourriture et celle des étrangers auxquels je donne chaque jour l'hospitalité? »

Un mot sur la polygamie. Dans les peuplades africaines, elle est moins un fruit de la sensualité que de l'orgueil. Un homme est grand aux yeux de ses semblables en raison du nombre de femmes qu'il possède, et cela est naturel, puisqu'on ne peut en acheter beaucoup sans avoir de grandes richesses. Pour un chef, d'ailleurs, la polygamie, en augmentant ses relations de famille, augmente aussi son pouvoir. Motloumi, le prédécesseur de Moshesh, dont il a déjà été fait mention, avait le goût des voyages; il en profitait pour se créer des alliés partout, en épousant une fille de chacun des chefs qu'il visitait. C'est par ce moyen que le roi des Bassoutos est arrivé à vivre en bonne intelligence avec des tribus qu'il considérait autrefois comme ennemies.

Une autre raison qui explique encore l'attachement tenace des chefs africains pour la polygamie, c'est que la domesticité n'existe pas chez eux. « Qui me préparera ma nourriture et celle de mes hôtes? » Voilà le motif qui a arrêté Moshesh sur le seuil du sanctuaire. Sa cour est un vrai caravansérail, et ses femmes tout autant de servantes, occupées à préparer chaque jour la nourriture des étrangers qui y abondent.

A ces deux raisons principales, qui expliquent, sans l'excuser, la polygamie chez les Africains, je pourrais en ajouter une troisième, qui a sa valeur à leurs yeux : l'amour d'une nombreuse progéniture. Ajoutons que pour eux, comme pour Jacob, cette progéniture est une source de jalousie et de discordes, qui dégénèrent parfois en haine implacable et font couler le sang par ruisseaux.

Quelques frères, haut placés dans l'Eglise, n'ont pas complétement approuvé la solution donnée par les missionnaires

du sud de l'Afrique à la question de la polygamie. S'autorisant de l'exemple des patriarches, d'un passage difficile à comprendre de l'une des épîtres de St. Paul à Timothée, et de l'usage établi ou supposé tel dans l'Eglise primitive, ils ont cru que nous avions usé de trop de sévérité en exigeant la monogamie comme condition d'admission dans l'Eglise. Ici, nous avons, ce me semble, pour nous l'autorité du Maître qui a ramené le mariage à son institution primitive. (Math. XIX, 5.) De plus, dans les épîtres des apôtres, quand il est question du mariage ou des rapports des époux entre eux, la polygamie n'est supposée nulle part. Une longue expérience nous a suffisamment démontré que c'est la négation la plus absolue de la vie de famille. Là où elle règne, le mari est un maître, jamais un époux tendre et fidèle; la femme est une servante, jamais une compagne aimée, s'associant aux peines et aux joies de son époux; les enfants sont une propriété qu'on aime par égoïsme, jamais un lien qui unit et resserre la chaîne des affections conjugales.

Mais laquelle de ces femmes doit-on garder? Pour les peuplades africaines, la question est facile à résoudre. C'est la première épousée, c'est la *mofoumahali*, la maîtresse du logis; les autres occupent une place inférieure. Nul chef africain, si on en excepte Mosélékatsi, à qui appartiennent en principe toutes les femmes de sa tribu, n'a poussé la polygamie aussi loin que Moshesh. Eh bien, demandez-lui le nombre de ses femmes, et il vous répondra qu'il est veuf. Pourquoi? Parce que sa première femme, Mamohato, n'est plus de ce monde. Demandez-lui aussi combien il a d'enfants. Il ne vous parlera que de ceux du premier mariage.

Mais la grande objection qu'on fait à la monogamie exigée par les missionnaires de leurs néophytes, celle qui paraît avoir le plus de poids, parce qu'elle fait vibrer dans le cœur une corde sympathique, est celle-ci : Que deviennent ces pauvres créatures renvoyées par leurs maris? Qui prend soin d'elles, qui subvient à leurs besoins? Dans les pays où la femme est renfermée dans un harem, où sa vie s'écoule triste et monotone sans qu'un travail manuel quelconque vienne la distraire; là où elle reçoit tout de son seigneur et maître, nourriture et vêtements, la rupture de tels rapports est une vraie perturbation. Mais le christianisme n'est-il pas un grand, le plus grand des perturbateurs? N'est-ce pas sa puissance régénératrice qui est appelée à réformer l'ordre social et religieux des peuples païens, et la famille n'est-elle pas le foyer de toute réforme sociale?

Soit, dit-on, mais que la réforme s'opère lentement, et qu'on laisse l'esprit du christianisme faire disparaître, en pénétrant dans les institutions sociales, les usages qui lui sont contraires. Je ne crois pas à l'efficacité d'une telle méthode, que rien ne légitime à mes yeux, non pas même l'exemple de l'Eglise primitive. J'ai observé qu'en Afrique, un précédent a force de loi: le moyen le plus sûr de perpétuer la polygamie était donc de la tolérer. C'est ce qu'un évêque, devenu célèbre, a voulu faire parmi les Zoulous de Natal; l'évêque Colenso a cru qu'en laissant cette porte ouverte, un grand nombre de pécheurs demanderaient à entrer dans l'Eglise. Il s'est trompé: pas un polygame n'a été attiré par ce moyen. Le seul résultat pratique de la publica-

tion de sa brochure sur ce sujet a été de détourner quelques chrétiens, qui, sur l'autorité du grand instructeur des noirs, sont redevenus polygames. Je dois ajouter que plusieurs ont été repris par leur conscience et ont renoncé d'eux-mêmes à la polygamie. Il me semble que les restes du paganisme dont le catholicisme romain abonde, sont dus à des concessions de ce genre; pour ne pas heurter, on a voulu conserver, en les modifiant un peu, des cérémonies que le temps devait faire disparaître; le temps a suivi son cours, et les cérémonies sont restées. Que la question soit difficile, je l'admets; qu'elle exige de grands sacrifices, je l'admets encore. Mais quand on pose les fondements de la religion chrétienne au milieu d'un peuple païen, il faut se garder de mutiler cette grande puissance appelée à régénérer le monde. Ce n'est pas en entretenant le mal qu'on le guérit. Avant tout, soyons fidèles : les succès seront moins faciles, les foules n'encombreront pas d'abord les parvis de nos temples; mais ceux que la grâce de Dieu aura vaincus vivront saintement, et leur vie, à elle seule, sera un témoignage rendu à la toute-puissance de Dieu.

Ajoutons que le caractère laborieux des femmes Bassoutos simplifie considérablement leur position. Lorsqu'elles ou leurs maris se convertissent, ou bien elles retournent chez leurs parents, ou bien elles viennent s'établir auprès du missionnaire. Dans l'un et l'autre cas, elles continuent comme par le passé à cultiver leurs champs de maïs ou de sorgho.

Nous avons désigné la polygamie comme l'une des causes qui ont empêché Moshesh de faire profession de christianisme; nous croyons, de plus, que son attachement à la polygamie tient en partie à la crainte qu'il a pu avoir de rompre des alliances politiques, cimentées par des mariages. La politique a été pour lui une mauvaise conseillère; elle ne l'a jamais porté à dire avec Pilate : Qu'est-ce que la vérité? mais elle l'a conduit dans la voie du gouverneur romain qui disait à St. Paul, lorsque sa conscience effrayée le conviait au repentir : Va-t-en, je t'entendrai une autre fois! — Gagner du temps a toujours été pour Moshesh le plus sûr moyen d'arriver à son but; cette politique a pu le servir lorsqu'il s'est agi d'intérêts matériels, mais ici elle lui a été funeste. « Que mes enfants entrent d'abord dans le bercail, disait-il un jour, et j'y entrerai après eux. »

Cependant la lutte était engagée dans son cœur; un pas de plus, et le Christ triomphait de toutes ses résistances. Mais voici des étrangers qui arrivent sur les traces des missionnaires; ils viennent demander au roi des Bassoutos la permission de s'établir sur ses terres. Pour atteindre leur but, ils le flattent et cherchent à détruire dans son cœur la bonne influence des messagers de l'Evangile. Ils disaient, ces indignes représentants du christianisme, ils disaient au fils de Mokachané : « Vous ont-ils dit, vos missionnaires, que David, dont toute la chrétienté chante les psaumes, et Salomon, dont les proverbes servent à son édification, avaient des femmes par centaines? » On comprend aisément l'effet que de telles paroles ont pu produire sur les résolutions d'un chef qui voulait devenir chrétien, mais qui hésitait encore et dont le cœur était partagé.

Le christianisme n'a cependant pas été sans exercer une influence profonde sur Moshesh, et l'on sait que les missionnaires ont eu peu d'auditeurs aussi attentifs et aussi respectueux que lui. Sa conduite à notre égard n'a jamais varié. Plus d'une fois, sans doute, nous aurions voulu le voir entrer plus résolûment dans la voie des réformes que nous croyions utiles au bien de son peuple, au point de vue social et au point de vue religieux; plus d'une fois aussi nous l'avons vu s'opposer d'une manière cachée au trop grand développement du christianisme; il y a même des chrétiens pour qui il a été une occasion de chute. Cela dit, rendons-lui cette justice, qu'il n'a jamais traité les missionnaires comme des ennemis; il a toujours eu pour eux les plus grands égards, même dans des moments où la fidélité chrétienne les portait à lui faire de vives remontrances; et nous serions des ingrats, si nous ne reconnaissions pas que c'est grâce à sa bienveillance envers nous que nous avons pu prêcher l'Evangile à son peuple pendant plus de trente ans, et fonder des stations dans toute l'étendue de son territoire. Bien plus, nous allons le voir prendre le parti du christianisme, battant en brèche quelques-unes des coutumes nationales, et ne pas craindre de se mettre, à cette occasion, en lutte ouverte avec son peuple. Il l'a fait d'une manière incomplète sans doute, mais si l'on tient compte du peu de lumière qu'il possédait encore et de l'opposition qu'il rencontrait autour de lui, on ne pourra s'empêcher de reconnaître qu'il lui fallait au moins une grande bienveillance, pour soutenir, comme il l'a fait, une religion qui sapait par la base les coutumes de ses ancêtres.

Depuis plusieurs années, le christianisme avait remporté d'éclatantes victoires dans le Lessouto; deux des fils aînés de Moshesh, son général en chef et un de ses principaux conseillers étaient au nombre des convertis. La bonne conduite de ces nouveaux chrétiens imposa d'abord silence aux hommes influents demeurés dans le paganisme; mais ces victoires n'en excitèrent pas moins de sourdes tempêtes, qui ne pouvaient manquer d'éclater un jour. L'occasion ne se fit pas longtemps attendre: ce fut la conversion de deux femmes de Moshesh, en 1841. Masékoniana et Mamosébétsi, appelées l'une et l'autre à la connaissance du Sauveur par une de ces conversions qui sont l'œuvre du Saint-Esprit, désiraient obtenir de Moshesh la permission de se séparer de lui. Ses connaissances religieuses s'étendaient assez loin pour lui permettre de juger équitablement une telle requête; mais, d'un autre côté, raisonnant d'après les vues particulières à sa tribu, il voyait dans une telle séparation le renversement de tous ses droits. Il fit appeler M. Casalis et lui demanda si, sans manquer à son devoir, il ne pourrait pas persuader à ces deux femmes d'attendre qu'il fût lui-même converti, et de différer jusqu'à ce moment la demande d'une séparation. Le missionnaire lui répondit négativement et ajouta: « Je sais que vous pouvez les forcer à vous rester unies, mais n'espérez pas que je vous prête la main en cela. Vous avez à opter entre le beau privilége de favoriser le triomphe de l'Evangile, et la triste prérogative d'entraver une œuvre divine qui, pendant plusieurs années, a été la source de toutes vos prospérités. » Quelques

jours après, Moshesh appela de nouveau le missionnaire et, en présence de témoins, il signa un acte de séparation, qu'il remit à Masékoniana et à Mamosébétsi.

Un tel acte, sans précédent dans la famille du chef, devait rencontrer une vive opposition parmi les grands de la tribu; Moshesh voulut les en informer publiquement. Une assemblée populaire est donc convoquée, mais les membres de la famille royale convertis n'en sont pas prévenus; on craignait sans doute que les discours des opposants ne leur fissent de la peine. Cependant, Abraham, le premier conseiller de Moshesh, arrive quand la séance est déjà commencée. Il s'assied à côté du chef, place que lui assignait son rang, et, plein de confiance en Dieu, il attend la marche des événements. Moshesh avait déjà commencé son discours. « Mes enfants, disait-il, sont *tombés* dans le christianisme; deux de mes femmes y sont tombées aussi. Que puis-je faire? Je sens que je chancelle moi-même et que bientôt je puis y tomber à mon tour. Plût à Dieu que cette religion fût un breuvage! je vous le ferais avaler à tous. Mais vous ne savez encore rien et vous me retenez, sachant bien que mon corps vous appartient et qu'un chef est le serviteur de son peuple. Je vous annonce que Masékoniana et Mamosébétsi m'ont quitté. Elles ne sont plus mes femmes de la même manière que par le passé; cependant leur demeure est encore sous ma direction. Lorsque la saison des semailles viendra, vous vous assemblerez comme de coutume, pour cultiver les champs que je leur ai assignés. »

Un des assistants interrompt brusquement le chef: « Non, il n'en sera pas ainsi! Nous ne connaissons qu'une mort qui puisse séparer les femmes de leurs maris, c'est la mort qui fait descendre au tombeau. Cette mort a déjà enlevé la mère de Letsié et plusieurs de nos nourrices; nous nous sommes soumis à ces coups qu'aucun bouclier ne sait parer. Mais quelle est cette mort nouvelle, inventée par les blancs, qui nous enlève nos femmes tandis qu'elles sont encore vigoureuses et jeunes? Nous n'en voulons pas. Moshesh, déclare-toi franchement: ou Masékoniana et Mamosébétsi sont encore tes femmes, et nous sommes prêts à les servir comme du passé; ou elles ont cessé d'être à toi, et dès lors nous ne les connaissons plus. »

Le chef répliqua: « La parole de Jésus-Christ, d'ailleurs si belle, me déplaît, si elle permet à ces femmes de se remarier. C'est ce point qui pourrait me mettre en colère. »

Dans ce moment critique, les têtes s'échauffèrent tellement que le reste de la séance ne fut plus qu'une scène affreuse de désordre. Un des habitants de Thaba-Bossiou demanda à haute voix la mort d'Abraham. « C'est toi, s'écriait-il, qui, abusant de la confiance du chef, as osé, l'un des premiers, te déclarer pour la religion nouvelle. » L'assemblée se tourna en masse vers l'humble témoin de Jésus-Christ, dont les yeux étaient fixés sur un Evangile qu'il tenait dans ses mains. Un sifflement sinistre retentit; les boucliers, agités avec violence, produisent un roulement funèbre qui est pour les Bassoutos le signal du combat. Une voix se fait entendre au milieu de tout ce bruit: « J'ai un assez beau troupeau, s'écrie le forcené qu'on n'avait pas d'a-

bord écouté; il sera la récompense de quiconque percera le sein du premier audacieux qu'on trouvera lisant le livre des chrétiens aux femmes insensées qui se sont séparées de mon chef. »

Moshesh connaissait bien son peuple; il savait que d'un mot il pouvait apaiser la tempête ; il ne le fit pas, et préféra laisser à ses capitaines la liberté d'exprimer tout ce qu'ils pensaient; mais il n'eût pas permis qu'on en vînt aux voies de fait. Après avoir congédié l'assemblée, il prit à part ses principaux vassaux et leur dit : « Malgré tout le bruit qu'on vient de faire, sachez qu'il est inutile de s'opposer à la Parole de Dieu, et que, tôt ou tard, elle triomphera. »

Par une coïncidence assez curieuse, cette assemblée avait lieu dans un moment où M. Casalis et sa femme faisaient une course d'évangélisation dans les environs; cette excursion dura trois jours, et, quand ils furent de retour, Abraham leur raconta tout ce qui s'était passé en leur absence. Ils en avaient appris déjà quelque chose; partout ils avaient rencontré une opposition très vive, et ces mots avaient retenti douloureusement à leurs oreilles : « L'Evangile a été jugé à l'assemblée nationale. » Même dans les villages où ils étaient le plus connus, on leur avait fait un accueil glacial. Il faut le reconnaître pourtant : il y avait dans l'opposition des Bassoutos plus d'ignorance que de mauvais vouloir, et j'aime à penser que si, quelques années plus tôt, on eût fondé quelques stations de plus, il y eût eu assez de lumière répandue pour rendre impossible une telle effervescence.

On comprend sans peine la tristesse de M. Casalis. Jeune encore et ne connaissant qu'imparfaitement les mœurs du peuple, il s'exagéra peut-être la portée de ces manifestations, dont nous sommes loin, au reste, de contester la gravité. Il reçut bientôt de Moshesh, sous forme d'apologie, le message suivant: « Le peuple que je gouverne est grossier, ami du bruit; il s'est laissé aller à des paroles violentes qui ne tiraient pas à conséquence. Des scènes pareilles à celles qui viennent de se passer se reproduisent à presque toutes nos assemblées; c'est l'habitude du pays. On sait que tout cela n'aboutit à rien, si le chef y demeure étranger. Les Bassoutos considèrent cette liberté de parole comme un de leurs priviléges; ils m'eussent soupçonné de vouloir le leur ravir, si je leur eusse imposé silence. Quant à la bière que je leur ai donnée, c'est encore un de ces usages pernicieux que l'Evangile fera cesser. Mon peuple sait que je ne bois jamais de liqueur fermentée, mais il exige que je lui en donne. Vous savez bien que c'est la nourriture des hommes. J'ai ordonné à mes gens de cultiver les champs de Masékoniana et de Mamosébétsi, parce que ce sont des femmes de distinction qui ont donné à la tribu des enfants qui auront un jour quelque pouvoir, et qu'il est juste qu'on prenne soin d'elles; mais cet ordre je ne l'ai pas donné comme étant leur mari; à ce sujet, vous savez ce que nous avons réglé entre vous et moi, et je tiendrai ma parole. J'ai dit, il est vrai, que l'idée que ces personnes puissent se remarier me blesse; mais cela, je le dis encore, sans vouloir cependant rien empêcher de ce que la Parole de Dieu permet. Nous sommes encore dans

les ténèbres sur bien des points; mais je prie Dieu de m'éclairer et de me convertir; j'espère qu'il aura pitié de moi et alors tout ira bien. Pour le moment, jugez-moi selon mes actes et non selon ce qui peut se dire chez moi. »

Une telle démarche de la part de Moshesh, dans des circonstances aussi graves, nous dit bien haut que l'Evangile avait déjà poussé quelques racines dans le Lessouto et dans le cœur du chef en particulier. Ajoutons ici que, dans la suite, Moshesh a continué à libérer ses femmes à mesure qu'elles se convertissaient.

Environ deux années avant ce qui vient d'être raconté, Moshesh avait soutenu une lutte non moins vive au sujet de l'enterrement de Mantsané, une de ses femmes qu'il appréciait beaucoup. Quelque temps auparavant, avait eu lieu le premier enterrement chrétien à Thaba-Bossiou; c'était celui de la sœur de Ntlaloe, le premier converti de Thaba-Bossiou. Dès qu'elle fut morte, son frère informa le missionnaire de son désir de la faire enterrer à la manière des chrétiens. Ce n'était pas une petite affaire; on n'avait aucun antécédent dont on pût se prévaloir; il s'agissait d'attaquer l'une des coutumes les plus fortement enracinées dans les cœurs. Ntlaloe lui-même alla faire part à Moshesh de ses intentions, et ce dernier lui fit cette réponse : « Je te reconnais pour un chrétien; j'ai vu le changement qui s'est opéré en toi et j'ai dit : la Parole qui renouvelle ainsi l'homme est la Parole de vérité. Loin de m'offenser en faisant bien, tu es sûr d'avoir mon approbation. Viens, je veux te désigner moi-même le lieu où nous allons fonder la ville des morts; ta sœur en sera la première habitante, mais nous l'y suivrons tous. » M. Casalis, à qui nous sommes redevables de tous ces détails et de beaucoup d'autres, ajoute : « Le lendemain matin près de cinq cents personnes accompagnaient le corps de Tséniéi au nouveau cimetière. Le cortége, précédé par quatre porteurs, s'avançait dans le plus profond recueillement. Je fis le service funèbre d'après le rite de nos églises protestantes; puis la foule se retira, évidemment touchée de la beauté des espérances que la foi donne aux chrétiens. »

Une autre tombe devait se creuser entre celle de Tséniéi et celle de Mantsané, pour recueillir les restes mortels d'une petite fille appartenant au missionnaire lui-même, et j'aime à croire que cet événement douloureux, chrétiennement supporté par le serviteur de Dieu et sa digne compagne, n'a pas peu contribué à préparer Moshesh à la lutte qui devait avoir lieu après. Il voulut voir le corps de l'enfant décédé avant que le couvercle de la bière fût fixé; il fut touché du soin que la mère avait mis à orner les restes mortels de son enfant bien-aimé, et, quand la cérémonie funèbre fut achevée, il prononça ces remarquables paroles : « Les chrétiens seuls sont heureux; ils pleurent, mais leurs larmes ne ressemblent pas aux nôtres! Oui, Emma ressuscitera; la mort n'est qu'un gué que l'homme traverse pour arriver à Dieu. »

C'est dans de telles circonstances que la mort vint enlever à Moshesh une des personnes qu'il aimait le plus tendrement. Les funérailles de gens élevés en dignité se font ordinairement avec beaucoup de pompe, et on leur offre à plu-

sieurs reprises des sacrifices. La chair des victimes sert de pâture à ces parasites qui trouvent accès à la cour des rois. On pouvait donc s'attendre à voir cette troupe avide se joindre aux parents de Mantsané, très opposés à l'Evangile, pour maintenir les anciens usages. M. Casalis se rendit auprès de Moshesh, qu'il trouva plongé dans une profonde douleur. Il était temps qu'on vînt à son secours; près d'un millier de bœufs avaient été réunis sur la place principale de la ville, et l'on achevait de creuser une fosse dans le parc où la première femme de Moshesh avait été enterrée. « Consentez-vous à faire le service sur cette fosse ? » demanda le chef au missionnaire. « Non, répondit celui-ci avec douceur ; vous avez un cimetière, je ne parlerai que là. Ce bétail m'apprend que vous êtes tenté de prier mon Dieu et vos Barimos[1] en même temps; je serais infidèle à mon maître si j'accédais à vos désirs. » — « Je vous l'avais bien dit, s'écria Moshesh en se tournant vers la foule: vous voulez que je serve Jéhova d'une main et le démon de l'autre. »

Un murmure de mécontentement accueillit ces paroles. Le frère de la défunte protesta contre toute déviation des coutumes nationales. « Sur quoi, s'écria Moshesh, sur quoi sont fondés ces usages ? Je voudrais bien voir le livre où vous les trouvez prescrits. Les missionnaires vous donnent la raison de ce qu'ils font. L'homme meurt parce qu'Adam nous a tués lorsque nous étions encore tous en lui comme la plante de blé est dans le grain. Il faut enterrer les morts dans un même lieu, parce qu'il est beau de penser qu'ils dorment ensemble le long sommeil de la mort. L'homme n'est seul qu'aussi longtemps qu'il demeure dans le sein de sa mère; dès qu'il voit le jour, il se colle à la mamelle de celle qui l'a enfanté, et dès lors il vit dans la société de ses semblables. Vous dites qu'il faut sacrifier aux Barimos, mais les Barimos ne sont que des hommes comme nous; seulement, au lieu de vivre sur la terre, ils sont allés s'asseoir devant leur juge. Et vous aussi, lorsque vous serez morts, on fera de vous des Barimos; voulez-vous que nous vous adorions dès aujourd'hui ? Mais comment adorer des hommes ? Et si vous n'êtes que des hommes maintenant, serez-vous plus puissants lorsque la mort aura moissonné la moitié de vous-mêmes ?

Ratsiou, l'un des principaux de la tribu, repartit durement : « Nous nous taisons, Moshesh, parce que nous ne voulons pas céder. » Un autre ajouta : « Ce que les missionnaires disent serait excellent si nous y croyions; mais pour ma part je n'y crois pas. » — « Et cependant c'est la vérité, » reprit le chef. — « Oui, la vérité ! » cria une voix du milieu de l'assemblée. « Courage, mon maître, fais le bien, tu ne t'en repentiras pas. »

Jusqu'ici, le débat avait eu lieu entre Moshesh, les grands de son peuple et les parents de la défunte; le moment était arrivé où le missionnaire devait à son tour prendre la parole; il le fit en ces termes : — « Grands de Thaba-Bossiou, vieillards que nous respectons tous, je hais la parole dure. Moshesh vous a dit les raisons pour lequelles le culte des Barimos doit cesser. Réfutez les vérités

[1] Ancêtres.

que je vous annonce, me voici au milieu de vous, parlez, j'écoute. » — « Et moi aussi j'écoute, dit le chef. » Long silence. « Nous parlerons, dit enfin quelqu'un, quand le missionnaire se sera retiré. » — « Oui, répondit vivement Moshesh, vous vaincrez quand vous n'aurez plus d'adversaires. Parlez maintenant, s'écria-t-il un peu échauffé par une opposition aussi opiniâtre. Pourquoi regardez-vous à terre, pourquoi faites-vous des traces sur la poussière ? Je disais dans mon cœur : Il est autour de moi bien des personnes qui ont la parole de la sagesse ! mais je vois aujourd'hui qu'ils n'ont que celle de la vanité... Qu'on recomble la fosse immédiatement et que ce bétail soit reconduit au champ. » Puis, se tournant vers M. Casalis, il ajouta : « Vous avez vaincu ; la femme que je pleure ira dormir avec Tséniéi, et moi aussi je veux un jour reposer avec elle [1]. »

Ainsi se termina cette lutte qui devait avoir pour la tribu des conséquences très grandes ; car, à partir de ce moment, tous les membres de la famille royale ont été enterrés dans le cimetière de Thaba-Bossiou, même ceux qui sont morts ailleurs, et Moshesh a toujours assisté aux cérémonies funèbres. Mais loin des stations missionnaires, les choses se pratiquent à l'ancienne manière, moins cependant l'immolation de bétail.

L'arrivée des missionnaires français dans le Lessouto a été un bienfait, aussi bien au point de vue social qu'au point de vue religieux ; et, s'il leur eût été permis de continuer leur ministère sans entraves pendant une trentaine d'années, ce champ de missions eût été comme la fleur de toutes les missions dans le monde entier. Il y eut un moment où toute la tribu semblait prête à adopter sérieusement le christianisme. Mais les missionnaires ont manqué, et le moment favorable passé, l'ennemi en a profité pour susciter des luttes qui ont détourné l'attention du peuple des choses sérieuses pour la porter vers la politique. Moshesh le premier en a souffert ; et qui peut dire tout le mal que lui ont fait ses rapports avec les colons anglais et hollandais ! Nous approchons d'une période de sa vie où ses embarras avec les blancs vont commencer. Quel spectacle que celui qui va passer sous nos yeux ! Nous allons voir un chef africain s'élever par le seul effort de son génie, secondé par des amis chrétiens, bien au-dessus d'hommes d'état distingués, dans le domaine d'une politique juste et humaine. Les rôles vont être intervertis : les grands principes dont s'honorent la civilisation et l'humanité seront représentés par Moshesh ; l'astuce et la violence, par des hommes qui portent le nom de chrétiens. Ce serait bien ici le lieu de citer ces paroles que St. Paul adressait aux juifs : « Le nom du Seigneur est blasphémé parmi les gentils à cause de vous. »

T. JOUSSE, *missionnaire.*

(*La fin prochainement.*)

[1] *Journal des missions*, tom. XV.

## PENSÉE.

Il faut suivre Jésus-Christ par la folie de sa morale aussi bien que par celle de sa croix.

QUESNEL.

## REVUE CRITIQUE.

—

**Jésus-Christ, son temps, sa vie, son œuvre**, par E. de Pressensé. Paris, 1866, in-8, XV et 634 pages.

L'apparition de ce livre marque une date. Le sujet qu'il traite, qui est le sujet par excellence, les sympathies éveillées, au près comme au loin, par le nom de son auteur, le milieu dans lequel il surgit, les circonstances qui le marquent du sceau de l'opportunité, tout concourt à lui donner de l'importance, une importance telle que, sans y avoir prétendu, il a été envisagé comme un manifeste, et que plus d'une voix autorisée a cru devoir en décliner la solidarité dans une certaine mesure.

Cet ouvrage soulève tant de questions capitales, offre des pages si rayonnantes de la lumière d'en haut, et d'autres si ternes et laissant une impression si pénible, il peut faire tant de bien, et à tel lecteur il a causé tant de trouble, qu'il n'est pas permis même au plus chétif, quand la parole lui est déférée, de garder le silence, par cela seul qu'il fallait quelque courage pour le rompre.

Vous voyez, M. le Rédacteur, à la franchise de mon langage, que je respecte l'auteur, et que je le sais capable d'écouter, et le cas échéant de pardonner.

Un ouvrage tel que celui dont nous venons parler aujourd'hui était extraordinairement difficile à écrire, embrassant à la fois histoire et dogmatique, exégèse et critique du texte, morale, description et apologétique, et réussissant à fondre le tout en un ensemble dont la clarté est admirable. Mais cette variété même de sujets qui se pénètrent mutuellement, et se meuvent animés d'une vie commune dans un plan si vaste, rendrait presque impossible une appréciation systématiquement coordonnée, lors même qu'un concours de circonstances douloureuses n'eût pas jeté dans nos occupations un ébranlement auquel notre long retard doit être imputé. En tous cas cet ouvrage n'est pas de ceux dont on réussit à donner une idée juste à qui ne les a pas lus. Par cela même qu'il est vivant, il défie l'analyse; nous écrivons d'ailleurs pour le grand nombre en écrivant pour ceux qui l'ont lu, et même qui l'ont étudié.

Le livre est intitulé: *Jésus-Christ, son temps, sa vie, son œuvre.* La plupart des lecteurs qui citeront ce titre retrancheront d'instinct les mots: *sa vie*, qui rentre dans son œuvre, ou *son œuvre*, qui rentre dans sa vie, car cette triple division ne donne point l'idée de l'ouvrage, elle n'est ni dans les chapitres ni même dans les points de vue. L'auteur au contraire a mieux que nul autre fondu dans une parfaite harmonie l'œuvre du Sauveur qui est une vie, et sa vie qui est une œuvre. Le titre serait exact et complet en ces mots: Son temps, sa vie, ou bien : son temps son œuvre; mais ainsi conçu il mettrait en relief l'importance extrême, excessive que l'auteur attache et aux circonstances spéciales du siècle et du pays qui ont été témoins de la visite du Sauveur sur notre terre, et à tout ce qui a créé, développé, caractérisé ces circonstances, dont le détail est si intéressant pour l'historien et même dans une juste mesure pour le chrétien.

Disons quelques mots tout d'abord du « coup d'œil historique sur le paganisme antique. » L'auteur nous montre « de Babylone jusqu'au désert d'Arabie, de Tyr à Carthage, toujours les mêmes divinités mâles et femelles, etc., » puis « la grave et immobile Egypte... Ce symbolisme purement naturel ne lui suffit *plus*... mais elle ne se dégage *qu'à moitié* des liens du matérialisme antique. *Nous nous élevons d'un degré* avec la religion inaugurée par Zoroastre, six siècles avant Jésus-Christ... *Cependant cette nouvelle religion flotte toujours* entre le dualisme

et le panthéisme. Le cercle fatal du naturalisme *s'achève* dans l'Inde... *Tandis* que le Gaulois et le Germain dans leurs forêts sombres, etc..., la race indienne au sein d'un naturalisme enivrant, etc... Le naturalisme en touchant le sol de la Grèce s'est transformé... » Vient ensuite l'étude du monde Gréco-Romain.

Y a-t-il réellement entre ces divers tableaux (admirablement peints il faut le dire) y a-t-il entre eux dans la pensée de l'auteur un ordre de succession et de génération qui justifie le titre : Coup d'œil historique ? Non certainement, personne ne prêtera cette pensée à un homme comme M. de Pressensé, et nous ne voudrions pas même nous en donner l'apparence en nous mettant à briser pièce à pièce cet enchaînement prétendu. Les expressions que nous avons soulignées sont des artifices de style dont l'écrivain lui-même n'a peut-être pas eu conscience, mais qui ne réussissent point à créer dans l'idée païenne une marche historiquement logique d'épuration graduelle, aussi impossible à découvrir dans la réalité des faits, que peu conforme psychologiquement et bibliquement à la nature des choses. Les païens eux-mêmes ont prononcé ; à l'âge d'or ils font succéder l'âge d'argent, puis l'âge d'airain, puis l'âge de fer. Leur conscience atteste une dégénérescence de l'humanité.

Ces tableaux pris isolément perdent la valeur que l'auteur semblerait leur destiner par leur position réciproque ; il y a dans leurs interstices assez d'espace pour engloutir jusqu'aux derniers débris d'une théorie qui s'écroule, mais ils peuvent perdre beaucoup sans cesser d'être une œuvre littéraire remarquable, et les cent cinquante premières pages du livre auront certainement de l'attrait pour quiconque est capable d'apprécier spécialement et de contrôler ce genre de recherches. Quant au commun des lecteurs, en feuilletant ces premières pages, pressés qu'ils sont d'arriver à ce qu'on leur a promis, Jésus-Christ, son temps, sa vie, son œuvre, ils rencontreront ces paroles : « L'état moral et intellectuel du judaïsme, à la veille de la naissance du Christ, ne saurait être compris que lorsqu'on est remonté aux causes complexes qui l'ont produit, » mais ils feront sans doute quelques réserves, car il nous a toujours semblé que le défaut de lumière sur ce sujet, quand il existe chez les fidèles, tient beaucoup plus au manque d'une connaissance véritable de l'Ancien Testament, cœur de l'histoire du peuple juif, qu'à l'ignorance des détails d'une époque spéciale et postérieure, où les formes extérieures se modifient plutôt que le fond des choses. A une phrase d'intervalle ils trouveront cette ligne : « On peut la résumer en deux mots (la situation du peuple juif au temps de Jésus) : Dépendance et haine de l'étranger, » et il leur paraîtra parfaitement clair, ce résumé en deux mots, que M. de Pressensé résume à son tour en soixante et dix pages, intéressantes pour la plupart, mais dont les conclusions sont bien moins incontestables, quoiqu'elles se retrouvent à la base de toutes ses appréciations en ce qui concerne la position du peuple d'Israël en face de l'Evangile, les pensées des disciples, et les enseignements de Jésus-Christ sur ce sujet.

On a coutume de dire que les travaux valent ce qu'ils ont coûté, et il semble au premier abord qu'il en est tout autrement ici, et que les pages entraînantes et instructives en vie éternelle, celles qui nous font pénétrer plus avant dans la connaissance de Jésus-Christ n'ont rien coûté à l'auteur; on sent qu'elles ont jailli d'elles-mêmes de son expérience chrétienne, tandis que celles qui sont le fruit d'une grande érudition et de longues recherches laissent le lecteur fatigué et souvent à demi convaincu. Mais au fond il devait en être ainsi, et l'axiome ci-dessus en reçoit une nouvelle confirmation. Les pensées justes, frappantes,

parfois saisissantes, qui jaillissent à flots de sa plume sortent du trésor de ses études bibliques, mais ce trésor il avait fallu le créer. A quel prix? Quelques semaines de recherches spéciales pendant lesquelles on respire quelques heures par jour l'atmosphère épaisse des bibliothèques et la poussière des in-folios? des efforts, souvent purement physiques, et tout au plus intellectuels, pour compulser des volumes? — Non, il n'y a rien là qui coûte; à la seule condition d'avoir du temps à soi, on peut assez bien acquérir à ce prix une certaine dose de connaissances humaines, qu'on répand ensuite à l'aide d'un peu de style sous le nom pompeux de science moderne? Il faut même que la chose ne soit pas trop malaisée, à considérer l'abondance inépuisable de certaine littérature théologique. Mais la connaissance de la vérité de Dieu est à un tout autre prix, à celui d'une vie de prière, d'un esprit humble et d'un cœur simple, d'un désir persévérant qui s'empare de l'âme entière, d'une méditation constante des Ecritures, et surtout au prix de l'opprobre accepté pour Jésus-Christ. Voilà ce qui coûte, et il paraît bien qu'il en est ainsi, à en juger par la rareté des ouvrages ayant la valeur chrétienne de celui-ci.

Qu'on nous comprenne, ce n'est pas contre de telles recherches en elles-mêmes que nous élèverions aucune objection, mais contre de telles recherches en tant qu'elles prétendraient former la base essentielle d'un commentaire des Evangiles et d'une explication de la vie de Jésus-Christ. Il a bien fallu, si Jésus-Christ devait venir, et si les Evangiles devaient être écrits, que cela eût lieu à une époque quelconque. L'époque a été choisie de Dieu, nul chrétien ne le contestera; mais le caractère de l'époque n'aura qu'une influence fort relative sur une révélation qui est permanente et sur le caractère de Jésus-Christ, qui demeure même en tant qu'homme, dans le ciel et aux siècles des siècles.

L'auteur a exposé essentiellement ce qui se rattache à l'humanité du Sauveur, comme d'autres ont exposé ce qui se rattache à sa divinité. Ce sont deux parties d'une même œuvre, dont aucune ne saurait être accomplie avec trop de zèle.

Qu'il nous soit permis de transcrire le paragraphe suivant, que nous retrouvons dans une thèse d'étudiant qui a aujourd'hui plus de vingt ans de date:

« Le nouveau Testament lui donne le nom d'homme, Act. II, 22; 1 Tim. II, 5 .... Mais il n'a pas participé seulement aux attributs physiques de l'homme; il venait satisfaire à la justice divine, qui se déploie principalement sur l'âme; il fallait qu'il eût une « âme à mettre en oblation pour le péché. » Es. LIII, 10. Il a donc pris une âme d'homme.... Il a pris l'homme dans l'unité de sa nature, et en a revêtu tous les attributs intellectuels et moraux; il a participé à toutes les faiblesses compatibles avec la sainteté; il a été soumis, ceci est important, à un développement intellectuel; « il croissait en sagesse, » non pas seulement « devant les hommes » ce qui pourrait signifier dans l'opinion de ses contemporains, mais aussi « devant Dieu, » Luc II, 52; il se fortifiait en esprit, Luc II, 40; il a éprouvé l'étonnement, Math. VIII, 10; Marc VI, 6; l'admiration, Luc VII, 9; la joie, Luc X, 21; Jean XI, 15; l'émotion, Jean XI, 33; l'indignation, Marc III, 5; X, 14; la prédilection, Jean XIII, 23; XIX, 26; la compassion, Marc VI, 34; VIII, 2; la colère, Marc III, 5; la défiance, Jean II, 24; tantôt le sentiment de la rapidité du temps, Jean IX, 4; tantôt celui de sa lenteur, Luc XII, 50; la tristesse, Math. XXVI, 37, 38; le découragement, Marc XIV, 36; Luc XXII, 43; le trouble, Jean XII, 27; les déceptions, Math. XXVI, 40; XXVII, 34; la sympathie, Jean XI, 35, 36; l'agitation et la frayeur, Marc XIV, 33. »

Notre foi sur ce point ne s'est pas altérée, mais au contraire affermie depuis le temps où nous écrivîmes ces lignes. Ainsi en nous rappelant que les grands égarements doivent pouvoir s'expliquer par une grande cause, nous avons reconnu de plus en plus celle des erreurs du catholicisme romain, découlant essentiellement de ce qu'il a pratiquement renié la doctrine de l'humanité de Jésus-Christ. Chez lui Jésus-Christ apparaît abondamment comme enfant dans les bras de sa mère, servant de prétexte aux honneurs qu'on rend à celle-ci; puis sur la croix, entouré de mystère; mais comme homme vivant, comme consolateur, comme modèle, nulle part, que nous sachions. Le médiateur véritable étant voilé, le cœur vraiment humain du Sauveur étant méconnu, des médiateurs de fantaisie peuvent tout naturellement s'interposer entre Dieu et l'homme dès son berceau et jusqu'à sa mort, et après sa mort.

L'ouvrage célèbre entre tous, dont le titre, universellement connu, l'*Imitation de Jésus-Christ*, semble impliquer nécessairement l'exposition du caractère humain de Jésus-Christ, est peut-être celui qui la renferme le moins. Sur ces cent quatorze chapitres il en est *quatre* dont le titre donne quelque espoir de rencontrer ce caractère, et cet espoir est déçu dès les premières lignes. De quelque manière qu'on envisage les aspirations et les épanchements, les élans et les retours sur soi-même, les vérités et les erreurs que renferme ce livre, une chose est évidente, c'est que le titre d'*Imitation* de Jésus-Christ, qu'on y a appliqué je ne sais pourquoi, est le plus étrange de tous ceux qu'on eût pu imaginer. Les Anglais ont été moins éloignés du vrai en le nommant: The christian pattern.

Devant l'humanité de Jésus-Christ relevée, la papauté tomberait comme Dagon devant l'arche, et le catholicisme véritable se relèverait. Le cléricalisme aussi serait blessé à mort, et en général si Jésus-Christ était connu, reçu, honoré dans son humanité, il n'y aurait plus lieu à mettre des hommes à la place de Jésus-Christ, soit dans l'Eglise, soit dans l'Etat dans ses relations avec cette dernière. Jusque-là, les illusions les plus étranges pourront se produire, et les plus détestables doctrines se répandre sous de magnifiques paroles comme les suivantes: « La société chrétienne étant premièrement et avant tout chrétienne, soumet tout à cette première loi, et elle met toutes choses en leur place, parce qu'elle met d'abord à sa place son seul vrai Seigneur et Maître, Jésus-Christ. Elle le met à sa place souveraine dans la société, comme tous les fidèles le mettent à sa place souveraine dans les âmes, et de là naissent l'ordre, la liberté, l'unité, la grandeur, la justice, l'empire, la paix. » En est-il beaucoup parmi mes lecteurs qui aient pressenti sous de telles paroles la signature de Louis Veuillot? Elles sont cependant extraites de sa récente brochure, « l'Illusion libérale. »

C'est assez dire que nous apprécions le service rendu à la vérité par M. de Pressensé, et ce n'est certes pas nous qui dirons jamais qu'il y a quelque chose de trop humain dans la manière dont on présente le Sauveur. Mais il peut y avoir quelque chose de trop exclusivement humain (nous reviendrons sur ce point), comme aussi quelque chose de trop local, de trop occasionnel, et enfin quelque chose de trop familier, de trop peu respectueux dans l'expression.

C'est là la pierre d'achoppement (on peut retraduire en Grec pour trouver le mot propre que nous évitons à dessein), c'est là, disons-nous, la pierre d'achoppement que l'auteur a placée plus d'une fois sous nos pas. La phraséologie moderne peut faire bien dans les descriptions, elle fait mal appliquée à Jésus-Christ. « On retrouve en lui le même *art* de rattacher l'exposition aux incidents

du moment. (Pag. 370.) Il fait l'usage *le plus heureux* de l'histoire d'Israël. (Pag. 378.) Jésus rappelle avec une simplicité *hardie*... (pag. 473), etc. » Des termes pareils conviennent aux éloges qu'on donne de haut en bas. Paul a bien pu dire en parlant d'Esaïe : Ici le prophète s'enhardit tout à fait, Rom. X, 20 ; mais il parle d'un tout autre ton de Celui dont il se glorifie d'être l'esclave. De la part d'un homme qui dispose de l'expression comme M. de Pressensé, on a le droit d'exiger un choix, faut-il dire plus délicat ou plus austère, en tout cas plus attentif. Mais hâtons-nous de le dire, ce n'est pas à M. de Pressensé que nous faisons remonter la responsabilité de ce qui peut choquer le lecteur quant à l'expression. Placé en face d'hommes au sens profane, il est appelé, ou ce qui est peut-être plus exact, mais qui revient au même pour le résultat, il se représente qu'il est appelé à subir le contact de leurs écrits et même à les réfuter. De là des expressions que l'auteur cite en les réprouvant, il est vrai, mais qui n'en devraient pas moins être proscrites d'un ouvrage chrétien, même à titre de citations. Pages 489, 513, 526, etc. Quand on a transcrit de telles choses, le tact chrétien s'oblitère et s'émousse comme certaines perceptions en temps d'épidémie, et la même plume qui a écrit : « Le mot d'éloquence, même dans sa plus haute acception, semble profane appliqué à Jésus-Christ » (page 355), s'égare bien loin de son idéal. De là aussi peut-être certaines concessions fâcheuses, — nous n'y insistons pas parce que ceci est affaire de conscience et d'impression personnelle, — mais de là surtout un trait général qui dépare l'ouvrage.

Je serai mieux compris en citant un ou deux exemples.

M. de Pressensé a ému et instruit le lecteur à l'occasion du miracle aux noces de Cana. Ce beau morceau vient aboutir à une note. Que sera-t-elle ? Tel commentateur eût transcrit ce vers magnifique qui obtint à lui seul le prix d'un concours de poésie sur le sujet :

The conscious water saw her Lord and blushed.

Tel autre eût fait observer que ce miracle du changement de l'eau en vin se renouvelle chaque année dans nos vignobles par la puissance et la bonté du même Dieu. Un autre eût cherché autrement à parler au cœur ou à l'esprit. La plupart se seraient dispensés de note, car le besoin ne s'en faisait pas impérieusement sentir. Voici celle que nous donne M. de Pressensé, pag. 400 : « L'explication mythique de Strauss, qui voit dans ce miracle un pastiche de celui d'Elisée quand il rendit salubres les eaux d'une fontaine, ne soutient pas l'examen. Il n'y a pas d'analogie entre les deux faits. (*Leben Jesu*, pag. 509.) »

Ailleurs l'auteur traite de la confession solennelle que fit l'apôtre Pierre, en réponse à laquelle le Seigneur se manifeste pour la première fois solennellement comme le Christ. Voici la note, pag. 482 : « Je ne répéterai pas ce que j'ai dit pour réfuter l'idée de B., de S. et de M. C. sur le moment où Jésus s'est reconnu comme le Messie. J'ai établi qu'il n'est pas possible de le reporter à l'entretien de Césarée de Philippe. De ce que Jésus défend à ses disciples de proclamer une vérité qu'ils ne comprennent pas nettement, il ne s'en suit pas qu'il ne l'ait pas lui-même proclamée, car il n'avait certes pas les mêmes motifs pour garder le silence. » Quoi ! élever nos regards vers la noble et franche confession de l'apôtre, vers Jésus se déclarant l'Oint de Dieu, vers la fondation de l'Eglise chrétienne et sa consommation en la résurrection, puisque les portes de l'Adès ne prévaudront point contre elle, pour couronner une telle contemplation.... par celle de MM. B., S. et C. !

Si c'est de l'ironie, elle est sans en-

trailles. Et si ce n'en est pas, qu'est-ce donc? Nous eussions préféré laisser à de telles paroles et à de tels faits le soin de se rendre témoignage à eux-mêmes. Et supposant que nous eussions cru ne pouvoir et ne devoir échapper à la fatale nécessité de faire de l'apologétique à ce sujet, quelle plus belle occasion de saisir le glaive par la poignée. L'apologétique du Sauveur et des apôtres n'est pas un tournoi d'argumentation à armes courtoises et soigneusement émoussées, mais elle vise à la conscience. « Dès lors, dit le texte, dès lors Jésus commença à déclarer à ses disciples qu'il fallait qu'il allât à Jérusalem, et qu'il y souffrît beaucoup de la part des anciens, et des principaux sacrificateurs et des scribes, et qu'il y fût mis à mort, et qu'il ressuscitât le troisième jour. » (Math. XVI, 21.)

Pourquoi Jésus ne parle-t-il pas à ses disciples de ses souffrances et de sa mort avant la troisième année de son ministère, lorsque tant d'occasions de le faire s'étaient présentées? Pourquoi ne l'a-t-il pas fait plus tôt, puisque la croix donne seule une vue claire de la rédemption? qu'est-ce qui l'engage à parler maintenant, et qu'est-ce qui jusques là lui imposait le silence? Il avait laissé la vérité relativement à sa personne faire son chemin dans les cœurs; il ne l'avait point exposée, pour ne la point imposer; mais sa parole et ses œuvres en général élevaient de plus en plus le cœur et l'esprit des disciples vers la contemplation de sa divinité. Maintenant ils l'ont compris, ils l'ont reconnu; le temps est venu sans doute de leur révéler plus complétement sa gloire passée et sa gloire future, et celle qui les attend eux-mêmes! Non, tout aussitôt, et dès lors seulement, il commence à les entretenir de ses souffrances et de sa mort. Il n'en a rien dit aussi longtemps que les disciples ne voyaient en lui qu'un homme, il y revient continuellement dès qu'ils ont reconnu en lui le Fils de Dieu. N'est-ce pas dire assez clairement : Mes souffrances, ma mort et ma résurrection sont inexplicables pour quiconque ne m'a point reconnu pour ce que je suis; il est inutile de lui en parler, car il ne saurait le comprendre, et n'y peut trouver qu'un sujet de scandale!

Si, parvenus sur une haute cime et après avoir promené de tous côtés nos regards émus sur une des grandes scènes de la nature, nous considérons plus attentivement le rocher sur lequel nous étions assis pour la contempler, si nous recueillons dans ses interstices la petite fleur ou l'insecte qui était à portée de la main, tandis que notre œil s'efforçait de percer au loin les horizons, nous trouverons là aussi matière à l'admiration et à l'adoration, car l'insecte et la fleur sont un temple; mais nous aurons beaucoup plus de chances de découvrir en l'étudiant de près quelque loi intéressante de la nature, quelque fait nouveau pour nous et propre à enrichir la science. La zoologie implique le scalpel, la botanique suppose le microscope, et c'est le marteau à la main que le géologue parcourt nos montagnes, sans se borner à en admirer les arêtes et les vallées. C'est par l'observation patiente des détails, l'étude spéciale de tel astre ou de telle constellation, ou celle des plages du ciel les moins riches en apparence, que l'astronomie est devenue une science.

Au milieu d'une grande scène, nous avons recueilli dans les interstices de deux versets ce petit mot : *dès lors ;* nous l'avons laissé s'épanouir sous nos yeux, et il nous livre le secret d'un élément essentiel de l'apologétique.

Le reproche de minutie serait aujourd'hui mal venu en matière scientifique. Devrons-nous l'accepter dans l'étude de la Parole de Dieu? Acceptons-le volontiers; nous le partagerons d'ailleurs avec les Evangélistes, qui se le sont attiré dans leurs citations de l'Ancien Testament (pag. 635), à supposer que ce ne soit pas

là une expression échappée à l'auteur et qu'il regrette aujourd'hui.

En somme, toute science digne de ce nom est un édifice qui a une base et qui s'élève graduellement vers un sommet, qui a un point de départ et un but. Une théologie qui n'a ni l'un ni l'autre est quelque chose de bien puéril, et prenant Dieu pour prétexte de ses prétentions, quelque chose qui mérite peu d'indulgence.

C'est à cette soi-disant théologie que M. de Pressensé accorde beaucoup trop d'importance. Il eût peut-être mieux valu qu'il ne fût pas obligé de déclarer dans sa préface que l'ouvrage n'est pas un ouvrage de circonstance, et que ce fût le lecteur qui le déclarât. L'attention de ce dernier est constamment troublée et distraite, en même temps que son cœur et son esprit sont froissés par le retour régulier des platitudes de tel ou tel incrédule, que l'auteur ramène sans se lasser; c'est pour les condamner, il est vrai, mais la manière la plus sûre d'en faire justice est le silence en cas pareil. Ce ne sont pas des dissonances, car les dissonances peuvent avoir une raison d'être et préparer les harmonies; ce sont des tons faux, incorrigiblement faux, éclatant sans cesse au milieu d'un hymne de louanges.

On dirait que précisément après ses pages les plus entraînantes, l'auteur ait éprouvé comme un besoin de faire saillir le contraste entre la plénitude que donne le récit sacré, et le vide de systèmes tout négatifs; la tentation était forte, et nous la comprenons bién, comme aussi celle de descendre sur le terrain d'hommes qui jugent la vie de Jésus-Christ au point de vue seulement terrestre, et de les combattre avec leurs propres armes. Mais ce n'est souvent pas même pour les combattre par des arguments; il ne lui arrive pas partout de discuter sérieusement avec des gens qui prétendent que le sadducéisme a frayé la voie au christianisme. (Pag. 119.) Fréquemment l'auteur n'oppose aucun argument, et certes il n'y a qu'à l'en louer. « Nous ne relevons que *pour mémoire*.... » (pag. 317) et ainsi de suite. Mais alors dans quel but cite-t-il donc? Relève-t-on pour mémoire les commentaires impurs des *philosophes* du siècle dernier? On pourrait aussi bien recourir à ce moyen pour mettre en relief la pureté morale des Saintes-Ecritures; mais nous doutons que le moyen répondît au but.

Quant aux citations qui occasionnent une argumentation, en supposant même que les adversaires que l'auteur paraît prendre tellement au sérieux, se prennent eux-mêmes au sérieux, et que tous ne sourient pas entr'eux de la peine qu'on se donne à leur sujet, en supposant que la réfutation d'une objection ne leur en suggère pas tout aussitôt trois autres (furor arma ministrat), il ne faut pas se laisser entraîner jusqu'à perdre de vue que dans les choses religieuses l'intelligence relève du domaine de la conscience, et non l'inverse.

Il ne s'agit pas d'un accroissement de lumière pour l'intelligence, et le degré d'intensité de la lumière n'a jamais modifié les couleurs. La couleur n'est pas dans le rayon lumineux, elle est dans le corps qui le reflète plus ou moins complétement. Le même rayon venant frapper des corps différents, ils ne nous renverront que leurs propres nuances, depuis le blanc le plus pur jusqu'au noir le plus mat. Il en sera exactement ainsi du même rayon de la vérité divine venant frapper l'intelligence d'un Vinet ou celle d'un Renan. Là est peut-être le sens profond d'un beau passage des Ecritures. Ceux qui paraîtront dans les cieux « en vêtements blancs, ayant lavé leurs robes dans le sang de l'Agneau, » seraient ceux qui reflèteront *tous* les rayons de la gloire du Sauveur.

Mais passons; nous n'emprunterons plus à l'ouvrage qui nous occupe qu'un

seul exemple pour compléter notre pensée, car en multipliant ces exemples, on se laisserait aller à écrire un commentaire. Il s'agit d'Hérode et de Jean-Baptiste. (Pag. 308.) M. de Pressensé vient de caractériser par de nobles paroles le ministère de Jean-Baptiste, puis, préoccupé sans doute de la réfutation, il vient de laisser échapper de sa plume l'inadvertance la plus étrange : « Jean-Baptiste n'est qu'un roseau du désert, suivant l'image de Jésus ; » et maintenant arrive la note obligée, c'est M. Renan qui cette fois en fait les frais. A propos de ce drame sanglant et solennel, la note porte sur...? sur le nom patronymique d'Hérode d'après Josèphe. Quelle place occupe cette apologétique du détail, car nous ne voulons pas dire à notre tour de la minutie, en face de l'apologétique de la conscience qui se dresse effrayante sous les lambris du roi ! Hérode, Sadducéen, comme messieurs X ou Y, niant la résurrection, et à l'heure d'une crise dans son existence oubliant complétement qu'il est Sadducéen, et que la résurrection n'est qu'une fable, foulant aux pieds tout son système à l'heure de l'angoisse, qui est la pierre de touche des systèmes, et s'écriant : C'est Jean-Baptiste que j'ai fait décapiter, il est ressuscité !

Aussi demeurons-nous tout ahuris devant des assertions comme celle-ci : « Il importe de nous rendre un compte exact des origines du naturalisme, de ses transformations dans le cours de notre époque. » En quoi, à qui, comment cela pourrait-il importer? A l'étudiant astreint à des examens académiques? Peut-être, et tout au plus, car pour peu qu'il possède quelque aplomb, il ne lui sera pas difficile d'inventer séance-tenante quelque théorie naturaliste à l'occasion d'une question quelconque. A ceux qui veulent combattre le naturalisme par des syllogismes et des déductions? Peut-être, et tout au plus, car M. de Pressensé nous a rappelé un fait patent... « qui empêche le débat d'aboutir en l'empêchant de s'engager sérieusement ; c'est le refus hautain et méprisant de l'école naturaliste de soumettre à l'examen l'opinion de ses adversaires. » (Pag. 2.) Il a cité les paroles des coryphées du parti, qui autorisent pleinement ses expressions. Puis ayant ainsi nettement établi la position, il s'imaginerait que la discussion va réussir à triompher du « *mépris !* » M. de Pressensé a trop d'expérience pour tomber réellement dans une aussi étrange illusion; le cri d'alarme qui revient souvent dans ces pages : il importe ! il importe ! n'est que le coup d'éperon donné au lecteur que l'auteur pressent devoir être rebelle.

Et nous le sommes en effet, et nous disons à notre tour : Non, il n'importe pas, Dieu soit loué, que l'Eglise se place à la remorque et à la merci de tout ce qu'il plaira aux hommes d'inventer. Elle a mieux à faire. Ce qui importe, c'est que les grands mots ne nous fassent pas prendre le change sur les grandes réalités. Ce qui importe, c'est de nous rendre un compte exact des origines du naturalisme, c'est-à-dire en français de l'incrédulité, et de ses transformations, c'est-à-dire en français de ses déguisements ; dans le cours de notre époque, c'est-à-dire dans le cours de cette époque qui a commencé dès la révolte de l'homme contre son Dieu et qui se terminera par la victoire de Jésus-Christ ; époque pendant laquelle le cœur de l'homme sous tous les cieux et dans tous les siècles a toujours été semblable à lui-même.

Voilà ce dont on peut dire sérieusement : Il importe !

« Ce n'est pas certes qu'il y ait incompatibilité entre la science et l'Evangile, mais il importait que la voie qui conduit à Jésus-Christ ne fût pas celle de l'érudition et de la dialectique, où très peu d'hommes peuvent s'engager. » Qui donc a écrit ces dernières paroles et cette déclaration catégorique que la voie

de l'érudition et de la dialectique n'est pas celle qui conduit à Jésus-Christ ? notre auteur lui-même (pag. 358); nous le retrouvons là tel que nous nous attendions bien à le retrouver quelque part.

Il a assigné au fait une cause qui trahit encore la préoccupation scolastique, savoir que très peu d'hommes peuvent s'engager dans ces voies, tandis que le vrai motif n'est pas dans une question de majorité ou de minorité, de loisir, de science ou d'ignorance, mais dans la condition de l'homme pécheur et la nature même du retour à Dieu ; mais enfin il a constaté le fait fondamental. Il a magnifiquement développé le caractère populaire de l'enseignement du Sauveur, et sa parole laïque, comme l'auteur la nomme si justement. Il a flétri (pag. 354-366) l'ésotérisme des temps antiques comme il serait à désirer qu'il eût flétri celui de nos jours, qui ne tend pas moins aujourd'hui qu'alors à « s'implanter à Jérusalem comme à Athènes et à Rome. » Il est peut-être plusieurs de nos lecteurs qui ignorent ce que c'est que l'ésotérisme ; c'est l'équivalent en langage scientifique de ce que nous nommons argot chez les basses classes, un certain jargon convenu entre des affidés ; ainsi la négation de la foi se nomme le positivisme (pag. 11), la négation de la providence se nomme l'évolution de l'absolu (pag. 9), la négation de la conscience se nomme déterminisme (pag. 9), et ainsi de suite ; ces expressions barbares sont les sphinx mystérieux placés sur le seuil du temple, où on peut se livrer sans crainte des profanes à toutes les débauches de la pensée. L'auteur eût dû l'indiquer plus nettement.

C'est à propos de Jean-Baptiste et d'Hérode que nous avons été conduits à présenter ces réflexions ; revenons à Jean-Baptiste, revenons au texte, ce qui est toujours le plus simple et le plus sûr, et nous y verrons ce que le Sauveur pensait des prétentions sacerdotales ou intellectuelles. Il y eut un jour où le précurseur alors captif lui envoya deux de ses disciples, pour lui demander : Es-tu celui qui doit venir ou devons-nous en attendre un autre ? Les uns ont supposé que Jean avait essentiellement en vue de procurer à ses disciples par ce message un entretien personnel avec le Sauveur, et d'affermir ainsi leur foi ; on peut invoquer diverses considérations en faveur de cette hypothèse. D'autres, et M. de Pressensé avec eux, ont pensé « qu'un nuage a passé sur la foi » du prisonnier lui-même, et cette pensée est celle qui se présente le plus naturellement à première lecture ; s'il est dit du grand prophète de l'ancienne alliance : « Elie était un homme sujet aux mêmes infirmités que nous, » pourquoi « l'Elie qui devait venir, » l'Elie de la nouvelle alliance ne le serait-il pas ? Bien plus, cette pensée que l'homme de Dieu qui n'avait pas fléchi devant Hérode et Salomé a eu son heure de défaillance solitaire, comme celui qui n'avait pas fléchi devant Achab et la terrible Jésabel, cette pensée, disons-nous, a sans doute hanté bien des cachots et relevé de l'abattement bien des témoins fidèles. Nous nous garderons donc de la repousser, tout en ajoutant qu'elle ne nous paraît point nécessairement liée au texte.

Quand Jésabel, puisque nous l'avons nommée, excitait Achab en lui disant : Est-ce toi qui règnes en Israël ? (1 Rois XXI, 7) elle n'entendait assurément exprimer aucun doute sur le fait que son indigne époux fût le roi d'Israël ; bien au contraire, elle entendait lui rappeler qu'il l'était, lui seul, et le pousser à se manifester comme tel en faisant acte de puissance. Cette forme de langage peut donc être l'expression de la foi la plus absolue, tout aussi bien qu'elle peut être celle du doute. La réponse de Jésus n'implique nécessairement ni l'une ni l'autre de ces deux interprétations. Quoi qu'il en soit, c'est à un autre point de vue que nous voulons l'examiner ; la voici (Math. XI, 4,

5, 6): « Allez et rapportez à Jean les choses que vous entendez et que vous voyez. Les aveugles recouvrent la vue, les boiteux marchent, les lépreux sont nettoyés, les sourds entendent, les morts sont ressuscités, et l'Evangile est annoncé aux pauvres. Mais bienheureux est celui qui n'aura point été scandalisé en moi. »

Ce qu'il y a de plus caractéristique à nos yeux dans ces paroles, c'en est la gradation. Les guérisons se multiplient à ma parole; quel éclatant témoignage! mais il y a plus; les morts ressuscitent! C'est trop peu encore, pour manifester l'avénement du Messie; voici quelque chose de plus nouveau, de plus miraculeux, de plus céleste que la résurrection des morts: la bonne nouvelle est annoncée aux pauvres. Pour méconnaître cette gradation, dont Jésus accentue précisément le dernier terme en citant la prophétie d'Esaïe, il faudrait avoir oublié que la première parole de Jésus-Christ dans son ministère, l'épigraphe, l'exorde en quelque sorte de ce ministère a été: Heureux les pauvres en esprit, car le royaume des cieux est à eux.

Avant même d'entrer dans l'examen du récit évangélique, tel que nous le présente M. de Pressensé, nous sommes-nous étendus trop longuement sur l'attitude prise par lui vis-à-vis des adversaires de notre foi commune? S'il en était ainsi, qu'il veuille bien nous excuser, et considérer qu'une œuvre comme la sienne est un élément important dans l'appréciation de la grande question qui se pose depuis dix-huit siècles, mais qui s'impose surtout à notre époque, celle de la vraie nature de l'apologétique: montrer plutôt que démontrer, comme s'exprime Vinet; montrer plutôt que démontrer, comme faisaient les apôtres et le Sauveur lui-même. Nous tenions à nous assurer si un homme qui excelle par le don de « montrer, » obtient autant de succès quand il se laisse entraîner à « démontrer. » Nous tenions à constater que l'apologétique (puisque c'est le mot convenu) doit, pour obtenir un résultat sérieux et durable, pour produire une persuasion vivante, renier son nom et le faire oublier, ne ressembler en rien à une apologie, c'est-à-dire à une excuse de l'œuvre de Dieu, mais conserver toujours la position qui convient à l'ambassadeur de Jésus-Christ, dont les lettres de créance sont scellées dans les cieux et sur la terre du sang de l'alliance éternelle.

G. CRAMER.

*(La suite au prochain numéro.)*

## NÉCROLOGIE.

—

### Frédéric Troyon.

Bien des semaines se sont déjà écoulées depuis que la tombe de Frédéric Troyon s'est refermée; mais son souvenir est si vivant dans le cœur des siens et de tous ceux qui ont eu le privilége de le voir à l'œuvre et de le connaître, qu'il nous semble encore le voir devant nous et que nous avons peine encore à croire que la grande séparation est réellement accomplie.

Ayant un nom dans la science, personnellement connu et apprécié des archéologues pour ses découvertes dans le domaine des documents enfouis sous le sol ou épars à sa surface, et pour les judicieuses déductions qu'il en a tirées sur la vie des peuples antéhistoriques, le savant dont nous pleurons la mort ne s'est pas laissé prendre au piége de la vaine gloire. Sans doute, il a cultivé la science avec un singulier amour, et il a mis tous ses soins à en développer le goût dans son cher canton de Vaud; mais surtout, oui! surtout il a pris à cœur les grands intérêts de l'âme humaine, les intérêts moraux et reli-

gieux, qui devinrent de plus en plus la pensée dominante de sa belle vie. Savant, il le fut ; mais il fut mieux que cela ; il fut un chrétien convaincu, aussi humble que fidèle.

L'enfance de notre ami fut heureuse. D'un naturel gai, aimant et réfléchi, mais d'une constitution un peu frêle, il fut l'objet des tendres soins de sa mère et de toute l'affection de deux sœurs dont l'une, l'aînée, lui a survécu, et dont l'autre, plus jeune, lui fit verser bien des larmes par sa mort prématurée. Enfant observateur et ingénieux, simple dans ses goûts, ami de la nature, il sut jouir de la vie de la campagne, au sein de laquelle il grandissait ; il aimait à se glisser, avec ses sœurs et ses petits amis de la cure de Cheseaux, sous les secrets ombrages des chênes séculaires de la forêt de Vernand, au couchant du domaine de Bel-Air, ou à explorer les bords sinueux et accidentés du ruisseau de la Mèbre, qui l'entoure au nord, serpentant sous les branches touffues des aulnes, des saules, des frênes et des coudriers. Les grandes scènes de la nature et ses surprises mystérieuses parlaient déjà vivement à son âme.

Sa première étape dans le monde de la science fut au collége de Moudon. Agé de douze ans il fut placé par son père, qui le destinait au saint ministère, dans la maison de l'excellent M. Voruz, alors *principal* de ce collége. Troyon y resta quatre ans, de 1827 à 1831. C'est là, croyons-nous, que non-seulement les germes de piété apportés de la maison paternelle se développèrent sensiblement, mais que le respect et l'amour pour la libre manifestation de la foi prirent racine dans son cœur. « Lorsque ses respectables parents nous l'amenèrent, nous écrit M. Voruz, et le placèrent sous nos soins avec une confiance dont j'étais vraiment touché, je pus m'apercevoir bientôt qu'il y avait chez notre petit ami un sentiment très vif du devoir, qui ne s'est jamais démenti pendant tout le temps que nous avons eu le plaisir de le compter parmi les membres de la famille. Le seul fait que je n'ai jamais eu de réprimandes à lui adresser, ni pour une désobéissance à mes ordres, ni pour des tâches mal faites ou mal apprises, suffit pour montrer à quel point ce sentiment était développé chez lui. Pour ce qui concerne son état religieux, il avait un grand respect pour les choses saintes, et il se faisait toujours un grand plaisir de voir arriver le dimanche pour aller entendre, à Thierrens, la prédication de notre bienheureux frère Rod. Mellet. Le temps qu'il a passé chez nous a été aussi, je puis l'espérer, pour lui comme pour plusieurs de ses camarades, un temps de bénédictions spirituelles. La première ferveur du réveil religieux n'avait presque pas diminué, et notre maison était fréquemment le pied à terre de nombre de frères itinérants, qui ont été pour nous des instruments de grandes bénédictions. Pourquoi ne l'auraient-ils pas été pour les chers amis que Dieu nous avait confiés ? Dans tous les cas un sentiment qui s'est manifesté ouvertement chez Frédéric Troyon et chez la plupart de ses camarades, a été celui de la haine pour l'oppression des consciences, et plus tard j'ai eu la joie de les voir se ranger ouvertement du côté des défenseurs de la liberté religieuse, dans des circonstances où ce n'était pas le moyen de se concilier la faveur populaire. Un des côtés du caractère de notre ami qui lui conservait l'affection de ses camarades et la nôtre, c'est que malgré sa disposition à voir le côté plaisant des personnes et des choses, jamais cette disposition ne s'exerçait aux dépens de la charité. »

Au sortir du collége de Moudon, en 1831, Fritz Troyon fut promu dans l'auditoire de Belles-Lettres et devint étudiant régulier de l'académie de Lausanne. Pendant tout le cours de ses études dans notre ville, il habita avec sa digne et

pieuse aïeule, qui vint s'y établir tout exprès pour recevoir son bien-aimé petit-fils dans son modeste ménage de veuve. Elles furent douces et bénies du ciel ces relations maternelles et filiales. Le sel de la conversation enjouée et aimable de l'étudiant au cœur heureux ramenait fréquemment le sourire sur les lèvres sérieuses de sa grand'mère chérie, pour laquelle il était d'ailleurs plein d'attentions et d'égards.

Dans une lettre qu'il lui écrivit, en 1843, durant ses voyages, il lui dit pour l'encourager à laisser faire son portrait par un ami : « Si jamais votre petit-fils devenait grand-père ou grand-oncle, il voudrait que ses petits-neveux pussent s'écrier : voilà la bonne grand'mère de l'antiquaire..... ; notre oncle a passé avec elle douze années de sa jeunesse.... Ils vécurent dans l'affection la plus étroite ; jamais parole dure ou emportée ne troubla leur intimité. Il eût voulu faire davantage pour sa bonne grand'mère ; mais, contente de peu, sa vieillesse fut encore laborieuse, dévouée et tout occupée des choses du ciel. » Oui ! tout occupée des choses du ciel. « Que j'aime, écrivait-il encore, à me représenter ma bonne grand'mère, comme je la trouvais si souvent, vers sa petite table avec la Bible dans les mains, son livre chéri qui lui tient lieu de toute autre lecture. »

La bonne grand'mère ne sortait guère le soir, si ce n'est le dimanche, pour assister aux assemblées d'édification qui avaient lieu à l'Oratoire, où elle se rendait en la douce compagnie de son pieux petit-fils. Ces cultes simples et recueillis, elle les appelait ses délices et son reconfort. Est-il étonnant que notre ami ait prospéré spirituellement, dans l'intimité d'une âme déjà mûre, vivant par la foi, et qui se plaisait à le faire puiser avec elle à la source de la vérité qui est en Christ ? Aussi Frédéric Troyon a-t-il été du nombre de ces jeunes gens bienheureux, qui n'ont jamais sérieusement douté et dont le développement s'est accompli sous l'influence, non exclusive mais tout à fait prédominante, de la vérité chrétienne.

Sous cette salutaire influence, qui tendait bien plus à inspirer de bons sentiments qu'à plier à des pratiques, s'épanouissait le plus aimable caractère. Plein d'expansion, d'entrain et d'à-propos, jamais caustique, jamais égoïste ni jaloux, croyant à l'amitié, mais judicieux dans ses choix, affectueux et dévoué comme il savait l'être envers ceux dont le cœur répondait au sien, il fut généralement aimé des étudiants, ses condisciples, qui l'appelèrent souvent à les présider. Il se lia plus étroitement avec plusieurs d'entre eux, dont nous ne nommerons que ceux qui nous ont quittés comme lui : Knab, Henri Durand, Steinlen et Panchaud. Combien il estima ce dernier ! dont il cultiva particulièrement l'amitié et qu'il eut la joie de voir plus tard se fixer dans son voisinage, comme pasteur de la petite église libre de Cheseaux, dont lui-même était devenu un des anciens.

Qu'il nous soit permis de citer ici les vers que Frédéric Troyon déposa parmi les fleurs du cercueil de son ami Henri Durand.

Bercés d'un fol espoir, nous aimions tous à dire,
Le cœur ému d'amour aux accords de sa lyre
Pour nous seront tes chants,
Au pays bien-aimé seront les fleurs nouvelles....
Mais Christ le conviait aux hymnes éternelles
Des anges triomphants !

Adieu, chants de printemps, échos de nos rivages,
Portés en un seul jour, par le vent des orages,
Sur les bords d'un tombeau ;
Tes chants et tes échos ne sont plus pour la terre
Où naît la pâle fleur du manteau funéraire :
Ton ciel est le plus beau !

A toi, mon jeune ami, la céleste harmonie,
Les mystères profonds d'une étude infinie,
Les trésors de l'amour !
A nous les saints regrets, les pleurs, la repentance,
Les combats de ce monde, et la douce espérance
De te rejoindre un jour !

La carrière à laquelle Troyon semblait naturellement destiné était celle du ministère évangélique. Le désir ardent du père trouvait un appui dans la piété du fils. Les circonstances étaient d'ailleurs singulièrement favorables. Troyon eut l'inestimable privilége de faire ses études théologiques alors que l'illustre Vinet, acquis enfin à notre académie, faisait entendre à notre jeunesse cette parole inspirée, si propre à saisir les âmes, à y déposer des germes féconds et à donner une puissante impulsion aux esprits. Troyon était un disciple digne d'un si grand maître. Son âme ouverte et candide s'abreuvait avidement aux sources de la vérité. Les élèves de Vinet avaient de plus en lui un vrai modèle dans l'art d'enseigner ; ils pouvaient apprendre, à son école, tout à la fois à aimer la vérité évangélique, à s'en pénétrer et à la reproduire d'une manière digne d'elle et propre à lui ouvrir l'accès des cœurs.

Notre ami, qui doutait encore de sa vocation au ministère évangélique, avait cependant déjà procuré à sa famille et à ses amis la vive satisfaction de l'entendre proclamer, dans la chaire de l'église de Cheseaux, la bonne nouvelle du salut en Christ et le devoir d'une vie chrétienne, quand un fait, sans importance pour tout autre, vint bouleverser les plans de son père à son sujet, et changer entièrement ses vues d'avenir.

Un jour, au printemps de 1838, un domestique de son père, en labourant un champ, avait heurté contre une dalle cachée qui recouvrait un tombeau. « Ce brave garçon ignorait, écrivit plus tard F. Troyon, que ce fait devenait l'un des événements sans doute les plus importants de ma vie. Je n'oublierai jamais quand ma sœur, elle-même tout enthousiasmée, m'écrivit cette découverte, combien je fus vivement saisi à la lecture de sa lettre. Sans avoir aucunement conscience de la valeur de ce fait, mon cœur bondit si violemment que j'en eus un instant la respiration arrêtée. Je me hâtai de me rendre à Bel-Air. Je voulus m'assurer s'il y avait d'autres tombes ; en un instant j'en eus ouvert une seconde, trop rapidement peut-être (ne peut s'empêcher d'écrire le scrupuleux observateur). Elle ne contenait que des ossements. Je reviens le lendemain ; nouvelle tombe ouverte ; celle-ci est toute taillée dans le roc. J'étais avec Henri Durand ; nous venions de rencontrer les restes d'un guerrier..... Ma joie était à son comble. Je ne tardai pas à comprendre, avec ma mère, que ces débris, quels qu'ils fussent, devaient être d'une grande valeur, et nous ne doutâmes point que des hommes instruits ne tarderaient pas à les reconnaître. Mais grande fut ma surprise quand je vis la diversité des opinions. La découverte fit quelque bruit ; mais j'étais étonné que personne n'y prît un intérêt actif. J'étais désappointé. C'est alors que je me décidai à vaincre ma timidité et à me rendre auprès d'un homme que je ne connaissais que de réputation. J'allai à la charmante campagne de la Borde et je racontai tout à M. Louis Vulliemin, n'omettant aucun détail. Je venais de trouver l'homme que je cherchais ; mais je ne me doutais pas encore que j'avais rencontré un ami.

» Le même soir, ayant accompagné mon père et ma sœur jusque sur les hauteurs, au retour, par une magnifique nuit de printemps, en face de nos beaux rivages, mon cœur était ouvert, l'âme se tourna vers les cieux. Combien alors j'étais loin de comprendre que ce que je demandais à Dieu pour l'amour de son Fils me serait accordé au-delà des vœux du moment... Pas moins je priai, et je priai ardemment. »

Les vacances académiques lui donnèrent le loisir de fouir le sol et d'en extraire ces débris qui devaient révéler une civilisation antérieure. Quarante tombes furent ouvertes le premier été ; plus tard leur nombre s'éleva à cent soixante-

deux. Il mit à cette rude et fatigante besogne une ardeur et surtout un soin consciencieux qu'on ne peut trop admirer. La tombe une fois mise au jour, toute la terre qu'elle contenait passait, à la lettre, entre ses doigts, comme par un crible ; pas un objet, pas le plus petit grain de verre et de métal oxidé n'échappait à cette inspection minutieuse. C'est qu'il envisageait comme un devoir sacré de recueillir tous ces témoins d'un autre âge ; car il estimait avec raison que tous ces restes formeraient les pièces d'un procès historique à juger, et qu'ils étaient tout autant de lettres de l'écriture inconnue qu'il s'agirait de déchiffrer. Déjà nous voyons poindre un trait essentiel du caractère de notre ami, une volonté énergique, une persévérance et une constance inébranlables. C'est ainsi qu'il acquit un nombre assez considérable d'épées, de plaques de ceinturons, d'ornements divers, de bagues, de bracelets, d'agrafes, de colliers, de vases et de médailles, dont plusieurs sont des plus rares, sans compter les crânes, dont l'importance était grande pour constater la race des hommes dont, après tant de siècles, la science devait interroger les restes.

Le besoin de s'éclairer lui fit rechercher les objets semblables qui avaient été trouvés ailleurs dans le canton ; il provoqua des fouilles et en dirigea lui-même en divers endroits. Le même besoin le conduisit auprès de savants suisses qu'on lui avait désignés. « Ce fut à Zurich, écrit-il, par la connaissance de M. Gerold Meyer de Knonau, que je rencontrai l'intérêt que je demandais pour mes anciens débris. » Ce fut aussi par les soins et sous les auspices de la Société archéologique de Zurich, à laquelle s'associèrent la Société d'utilité publique du canton de Vaud et celle d'histoire de la Suisse romande, qu'il publia ses *Tombeaux de Bel-Air*, en 1841.

M. Louis Vulliemin, qui ne cessait de l'honorer de ses encouragements et de son amitié, utilisa les connaissances récentes, mais déjà assez étendues de son jeune ami, en lui confiant la rédaction d'une *Notice sur les antiquités*, qu'il inséra dans son *Tableau du canton de Vaud*. Cet ouvrage, si riche et si complet, a paru en allemand, traduit par M. Wehrli-Boisot, dans les *Gemælde der Schweiz*.

Dans l'hiver de 1842 à 1843, Troyon, alors étudiant, donna aux habitants de Cheseaux un cours d'histoire suisse, en quatorze séances, qui fut suivi régulièrement par près de quatre-vingts personnes : « Pour bien aimer il faut connaître, avait-il dit; à l'amour de nos agriculteurs pour leur patrie manque la connaissance de son histoire. Il faut y suppléer. »

Au printemps, le jeune antiquaire fut adjoint à l'archiviste cantonal, M. Baron, pour aller recevoir à Berne le reste des manuscrits et documents vaudois qui n'avaient pas été restitués en 1803, et dont les plus anciens reposaient dans les archives de cette ville depuis la conquête du pays de Vaud.

La fin de la lutte entre deux vocations, celle pour le ministère et celle pour l'archéologie, était arrivée pour notre ami. Il poursuivait encore, mais faiblement ses études théologiques à l'académie de Lausanne; mais il avait dit aussi à l'occasion de sa publication sur les tombeaux de Bel-Air : « Ce que j'ai accompli pour le fait particulier, je dois l'entreprendre pour l'étude générale : donner un corps aux connaissances à acquérir, les saisir, les étreindre comme un nouveau Protée; il faut se créer des instruments puissants, sous lesquels le bloc à exploiter vole en éclats, et laisse jaillir l'étincelle, récompense de l'ouvrier, trait lumineux dans l'obscurité. »

De ces deux vocations, celle pour le saint ministère avait été acceptée par le fils obéissant et pieux dont elle ne contrariait point d'ailleurs les goûts sérieux et le cœur dévoué; la seconde, celle pour

l'archéologie, s'était imposée à lui avec une force irrésistible. Il avait prié avec ferveur, demandé à Dieu de sanctifier ce désir naissant, et Dieu lui paraissait l'encourager dans son nouveau sentier; car intérieurement il se sentait fortifié et en paix, et au dehors tout concourait à lui démontrer qu'il avait mission d'étudier et peut-être de résoudre ces questions historiques qui s'étaient présentées comme providentiellement sur sa route. D'ailleurs, en renonçant à la carrière du saint ministère, il n'entendait point se soustraire à la dépendance de Dieu, son Sauveur; mais il estimait être appelé à le servir autrement, quoique non moins fidèlement.

L'approbation paternelle fut difficile à obtenir. Fritz reçut néanmoins la permission d'aller poursuivre ses études archéologiques à l'étranger. Il partit au mois de septembre 1843, avec l'ardent désir de réussir, et bercé par des rêves de gloire, auxquels il associait sa patrie bien-aimée, qu'il voulait servir par la science et à laquelle il dédiait d'avance le fruit de ses études, comme il lui destinait déjà sa collection d'antiquités.

Nous ne le suivrons pas dans ses voyages. Le récit en serait cependant du plus grand intérêt, et les documents ne manqueraient pas. Ses lettres de ce temps sont pleines de faits et de récits instructifs. Muni de recommandations que son précieux ami lui avait remises, et déjà devancé auprès de la plupart des archéologues par la nouvelle de ses découvertes de Bel-Air, il fut généralement accueilli avec prévenance et souvent avec distinction. Sa modestie, son instruction variée, sa conversation agréable et spirituelle, l'exhibition de dessins ou d'un crâne des tombeaux de Bel-Air, et aussi son aptitude remarquable à la science archéologique dont il sondait résolûment et avec bonheur les mystères séculaires, lui concilièrent l'estime et la bonne volonté de ses prédécesseurs dans ces études ardues. Nous ne citerons pas, de peur d'en omettre, les noms de ces hommes honorables, auxquels il a gardé une vive reconnaissance. Assidu au travail, frugal, ne perdant aucun temps, il a passé trois années consécutives à explorer les collections d'objets antiques, particulières ou publiques, de la Suisse allemande, de l'Allemagne, du Danemark, de la Suède et de la Norwége et même de la Russie, prenant des empreintes, obtenant des fac-simile, recueillant des notes, comparant, établissant des rapprochements, tirant des déductions par lesquelles il formulera, quand il en sera temps, ses conclusions sur l'histoire des peuples dont il examine les débris.

Souvent il fut prié de rendre compte de ses découvertes devant des sociétés savantes, ainsi à Berlin devant la Société archéologique et devant celle de numismatique, comme aussi de donner des articles pour des Revues. Dès ce moment aussi, il ne cessa de recevoir des diplômes de membre honoraire ou correspondant de sociétés savantes; nous ne citerons que ceux des deux sociétés de Berlin nommées plus haut, de celle de Stockholm, et, plus tard, de la Société des antiquaires de France, de celles de Londres, d'Edimbourg, de la Société philosophique américaine de Philadelphie et de l'institut archéologique de Rome. Il fut ainsi nommé membre de vingt-sept sociétés étrangères, sans compter celles de la Suisse, et honoré d'une médaille d'or de la part de la Suède.

Le but que Troyon avait eu en vue quand il résolut de visiter les pays du nord de l'Europe était maintenant atteint. Les musées et les collections particulières de Munich, de Prague, de Dresde, de la Thuringe, de Berlin, de Stettin, de Schwerin, de l'île de Rugen, de Copenhagen, de Christiania, de Saint-Pétersbourg et de Moscou lui avaient révélé leurs secrets archéologiques. Il était temps de revenir au pays. D'ailleurs la

santé de son père avait souffert, et de bien chères affections le rappelaient à Bel-Air. Il y rentra donc à la fin de novembre 1846, chargé de butin scientifique, d'empreintes, de pièces rares qu'il avait acquises, et de plus avec un esprit mûri, enrichi de connaissances qui lui faciliteront la solution espérée de tant de questions pendantes sur la vie et l'origine des peuples dont il étudiait les restes épars. Il ne revint cependant qu'avec l'intention bien arrêtée de poursuivre ses découvertes par l'exploration des monuments celtiques et l'examen des collections de la France, de la Hollande et des îles britanniques, sitôt qu'il aurait goûté quelque repos dans la maison paternelle, classifié sa collection déjà riche et mis au net les nombreuses notes qu'il avait en portefeuille. Mais les circonstances de famille et la situation critique de sa patrie déchirée et bouleversée multiplièrent pour lui les sujets de préoccupation, lui imposèrent momentanément d'autres devoirs et retardèrent l'élaboration et la publication de ses recherches.

« C'est à la fin de novembre 1846, que j'ai eu le bonheur de revoir la patrie et la famille, écrit-il dans une correspondance intime entre quelques anciens amis d'étude, à laquelle nous ferons de fréquents emprunts. Rien de changé dans celle-ci ; mais était-ce bien le même pays que je n'avais pas revu depuis trois ans et demi ?..... Grâces à des correspondances particulières, je ne trouvai ni plus ni moins de mal que je ne m'y attendais, et depuis mon retour j'ai moins souffert au milieu des nôtres de l'abaissement du pays qu'alors que j'étais entouré d'étrangers. Si le mal a fait d'immenses ravages, de bien bons éléments se sont développés. J'ai eu le bonheur de trouver à Cheseaux une petite église (libre) à laquelle je suis heureux d'appartenir. Les jours passés au Synode ont été pour moi de beaux jours. »

Disons-le ici : Frédéric Troyon rentra dans la patrie bien-aimée avec les mêmes sentiments qu'il avait à son départ, mais avec la maturité de plus. Même paix de l'âme, même foi, même cœur aimant et heureux, même loyauté, même dévouement intelligent, même ardeur pour la vérité, mais avec une connaissance des hommes et des choses extrêmement développée. Aussi ne fut-ce point à la légère, mais avec réflexion et une grande fermeté morale que, dès son arrivée, cet homme profondément libéral et pieux se traça la ligne de conduite dont il ne s'est jamais écarté. Ni sa bonté naturelle, ni son intérêt personnel, ni l'amour de la gloire, qui tendent tant de piéges aux plus solides, ne purent un seul instant le faire dévier de ses principes. Il vit se fermer devant lui la carrière de l'enseignement supérieur à laquelle ses études l'avaient si bien préparé et dans laquelle il serait entré sans doute avec joie. Mais le sentiment qu'il se devait à son pays le retint néanmoins au milieu de nous et lui fit repousser la perspective d'une position honorable hors d'une patrie qu'il envisageait comme tombée maintenant dans le malheur.

La mort de son père, qui eut lieu en juin 1847, vint ajouter un poids de plus aux raisons précédentes. Force lui fut de s'occuper de la direction du domaine de Bel-Air, pour que sa mère n'en fût pas accablée. Il s'y fixa, et jusqu'à son mariage en 1857, il ne le quitta que momentanément à l'occasion de ses explorations, de ses voyages et des cours publics qu'il donna.

Au point auquel nous sommes parvenu, nous croyons plus avantageux de quitter l'ordre historique, et de considérer F. Troyon d'abord comme archéologue, puis comme chrétien, membre actif de l'Eglise libre et chef de famille, pour jeter ensuite, en terminant, un regard sur sa mort édifiante.

On nous permettra de ne pas insister

beaucoup sur les questions scientifiques que notre ami travaillait à élucider et à résoudre au prix d'un grand travail et avec un zèle rare. Ce n'est pas, qu'on le croie bien, que nous en méconnaissions l'importance, mais c'est parce que nous ne sommes guère en mesure d'en rendre compte comme il conviendrait, et que nous nous sommes proposé de faire connaître l'homme plus encore que le savant.

Une bonne méthode est déjà un gage de succès, quand d'ailleurs elle est employée avec suite et persévérance. Nous avons déjà dit avec quelle scrupuleuse attention Troyon procédait dans ses fouilles ; bientôt après il classait les objets trouvés et les décrivait avec le plus grand soin, soit quant à leur forme et à leur usage présumé, soit quant à la place qu'ils occupaient dans la tombe. Celle-ci également était décrite, avec toutes les circonstances de quelque importance. Un plan géométrique des lieux était tracé. Partout et toujours, dans ses recherches et ses fouilles, il apporta la même attention et la même exactitude, procédant avec un ordre soigneux. Ayant dû, pour la confection des planches de ses *Tombeaux de Bel-Air*, confier à des mains étrangères les pièces qu'il s'agissait de reproduire, nécessité qui dans tel cas donné pouvait avoir des inconvénients ; sentant d'ailleurs qu'il ne pourrait pas toujours recourir à la complaisance d'un ami ou au talent d'un artiste pour reproduire les pièces dont il lui importait d'avoir des dessins fidèles, soit pour lui, soit pour ses correspondants, il se mit à dessiner lui-même et il parvint bientôt à un très haut degré de perfection. Il faut avoir vu ses planches coloriées pour en juger ; elles ne laissent rien à désirer ni pour le dessin et la couleur, ni pour le relief. Esprit ingénieux autant qu'observateur, il apprit à mouler la terre glaise et le gypse, et par ce moyen il parvint à reconstruire des vases dont il n'avait retrouvé que des fragments. C'est ainsi encore qu'il inventa ou perfectionna des procédés pour prendre des empreintes, et en particulier pour obtenir des fac-simile parfaits des inscriptions sur les pierres monumentales. Lorsqu'il lui devint important de déterminer, s'il était possible, les qualités du cuivre antique, les moyens employés pour en opérer la fonte et la part proportionnelle des métaux dans les divers bronzes, il s'entretint longuement avec les industriels de notre ville qui pouvaient le renseigner, et il ne fut satisfait que lorsqu'il fut initié aux procédés de la métallurgie dont la connaissance pouvait lui être utile dans ses recherches. Et, pour le dire en passant, il exprima à plusieurs reprises combien il avait été heureux de converser avec des artisans judicieux et expérimentés. Il nous faudrait, ajoutait-il, avoir plus souvent l'occasion de les voir ; nous y gagnerions, et eux aussi.

Parmi les engins divers auxquels il eut recours pour ses travaux, nous citerons le casque de plongeur dont il fit usage, lorsque, en la compagnie de M. Morlot, il explora sous l'eau le sable chargé de débris des habitations lacustres. « Nous nous sommes promenés au milieu des pilotis de l'antique cité lacustre de Morges avec une dizaine de pieds d'eau sur la tête. L'appareil dont nous nous servons est assez simple ; il consiste en un casque en fer-blanc de la forme d'un vaste képi, fixé solidement sur les épaules et muni d'une glace devant la figure. Un long tube en gutta-percha, adhérant au sommet du casque, est fixé par son autre extrémité à une pompe refoulante placée sur le bateau et qui renouvelle continuellement l'air du plongeur. Des soupapes artistement disposées empêchent l'air de remonter dans le tube. Pour gagner le fond, le plongeur est obligé d'être lesté. A cet effet nous avons deux fortes poches de triége qui contiennent cinquante à soixante livres de

plomb, et qui se portent au moyen de bretelles. Il suffit d'un mouvement pour se débarrasser du lest; et grâce au casque plein d'air on regagne la surface de l'eau comme un liége, la tête la première..... A vrai dire, la position a quelque chose de tant soit peu insolite; mais on s'y habitue. »

A ses fouilles sous l'eau, Troyon en joignit un bien plus grand nombre faites sur terre ferme. Il en entreprit en particulier à Chavannes sur le Veyron et à Mont-la-ville, où des paysans le voyant persévérer à creuser dans un monticule funéraire, malgré de très minces résultats apparents, et surtout à faire ce travail en plein jour, et s'imaginant, malgré ses explications, qu'il était un chercheur de trésors, se dirent entr'eux en branlant la tête: « Né l'aura pa dince[1]..... »

Il put trouver le temps de faire encore deux voyages scientifiques: le premier en France, en Angleterre et en Hollande, le second de nouveau en France et en Angleterre, et de plus en Irlande et en Ecosse.

Ce fut d'abord dans des cours publics qu'il fit connaître le fruit de ses investigations et de ses études: à Lausanne, dans une salle de l'hôtel Gibbon en 1848; à Morges, à Vevey et à Yverdon, en 1855; à Aubonne, à Nyon, à Clarens et à Eclépens en 1856; à Genève en 1857, et enfin tout récemment à Lausanne en 1866.

Ces cours, depuis le premier au dernier, ont été très appréciés; ils ont répandu beaucoup de lumière dans les esprits, fait disparaître bien des erreurs, et attiré chaque fois au professeur l'estime et la reconnaissance de ses auditeurs. Nous en appelons au souvenir de ceux qui ont eu le privilége de l'entendre et aux paroles suivantes du *Journal de Genève*, du 5 avril 1857: « M. Troyon vient de terminer le cours qu'il donnait à Genève sur les antiquités. Ces séances, suivies par de nombreux auditeurs, ont fait sensation et nous ne devons pas nous en étonner. Sans parler même du talent du professeur, de la célébrité déjà acquise à ses découvertes et à ses travaux, il y a toujours un intérêt inhérent aux souvenirs du passé. Or c'est bien de l'histoire que nous a enseigné M. Troyon en fixant notre attention sur ces âges reculés qui ont vu se suivre de nombreuses générations, sans avoir d'autres témoins que des monuments.

« On reproche parfois à l'archéologue de ne s'occuper que de détails isolés. En effet c'est là son écueil. Mais si l'on s'attache à saisir leurs secrets rapports avec les idées, c'est-à-dire avec les lieux, les temps, les mœurs, la civilisation, la religion, avec l'histoire de l'homme en un mot, l'archéologie devient une science d'un intérêt très élevé. Par cette méthode, arrachant à la terre, qui les recouvre et les décompose, quelques débris sans valeur apparente, elle les contraint à lui faire de graves révélations, parfois bien inattendues, quant aux premiers âges de l'homme sur la face du globe, quant aux migrations des peuples, quant à leurs croyances religieuses et à leurs progrès successifs dans l'industrie et dans les arts. Or cette pensée est celle de M. Troyon; elle a inspiré chacune de ses séances, elle constituera sans aucun doute l'œuvre de sa vie. C'est par là seulement qu'il a pu éviter la monotonie si facile en pareille matière. Il a satisfait les esprits les plus difficiles, en ramenant chaque fait à des idées générales, tantôt ingénieuses, tantôt évidentes, toujours spirituellement déduites. Mieux que cela: notre savant antiquaire a su élever l'âme de ceux qui l'écoutaient, et parfois l'émouvoir, parce que les idées auxquelles il les amenait étaient largement empreintes d'un spiritualisme de bon aloi, et de ce sentiment religieux sans lequel on ne peut bien comprendre l'histoire. »

Avant d'en venir à ses publications,

[1] Il ne l'aura pas comme cela.

nous ne pouvons passer sous silence les recherches de Troyon sur l'emplacement de *Tauredunum* et son opinion motivée sur l'examen des lieux. « On sait, » dit M. J.-J. Hisely, dans sa notice biographique sur M. de Gingins-La-Sarra, « d'après l'évêque Marius et Grégoire de Tours, que, de leur temps, au VI[e] siècle, le *Tauretunensis mons*, ainsi nommé d'un château fort, *Tauretunum* ou *Tauredunum*, assis sur le flanc de cette montagne, se détachant d'un autre mont contigu, avec le fort, les églises, le village et les habitations qui le couvraient, se précipita dans le Rhône et causa des dommages incalculables sur les bords du fleuve et sur les rives du Léman. L'emplacement de Tauredunum et les circonstances de la catastrophe que ce nom rappelle sont encore enveloppés de ténèbres que la critique aura de la peine à dissiper entièrement. En 1853, la Société d'histoire de la Suisse romande, dans sa séance du printemps, entendit la lecture d'un mémoire de M. de Gingins sur la chute de la montagne qu'on vient de nommer. Cette lecture fut suivie d'une discussion assez animée sur ce sujet qui prêtait facilement à la controverse. S'appuyant sur le texte de Marius, M. de Gingins circonscrit le cercle de ses recherches dans le défilé de Saint-Maurice ; il place Tauredunum entre Saint-Maurice et Evionnaz. »

Troyon, au contraire, si notre mémoire est fidèle, estime que c'est à l'extrémité occidentale de la plaine du Rhône, non loin du lac Léman, qu'a eu lieu la chute. Une des montagnes de la chaîne valaisanne au-dessus de Chessel, en se détachant, aurait roulé dans la direction du nord-est, en couvrant la plaine de ses débris, et ainsi aurait fait un barrage au fleuve et formé par cette digue improvisée un lac en amont jusqu'à Saint-Maurice ; et ce serait la rupture sur plusieurs points de cette digue récente qui, en précipitant à la fois par plusieurs ouvertures les eaux amoncelées, aurait occasionné une élévation subite du Léman et la dévastation des villes et habitations sur ses bords. Noville serait bâti sur l'entassement principal des débris de la montagne.

Fidèle à sa méthode, notre ami, toujours prudent et avisé, avant d'affirmer son opinion, s'était assuré de sa probabilité par l'examen attentif des localités. Il m'écrivait : « Depuis notre dernier entretien (sur ce sujet) je suis retourné à la *Dérotschau* (montagne écroulée) avec M. Morlot. Nous nous sommes élevés à 5 500 pieds au-dessus de la vallée du Rhône ; nous avons étudié les roches, dont plusieurs sont particulières à cette chaîne, et dont les débris se retrouvent dans la vallée. Nous avons aussi constaté de nombreuses stries produites par la glissade des couches supérieures sur celles qui sont restées en place. Enfin nous avons consacré plusieurs jours à la vallée pour déterminer toutes les limites de l'éboulis et lever la carte de la contrée. Nous avons trouvé des tuiles romaines sous l'éboulis près de Noville et des pans de murs romains vers la Porte du Scex. Nous espérons présenter les faits avec une évidence telle qu'il faudra se mettre les deux poings sur les yeux pour ne pas voir. »

Il restait cependant deux questions, celle de savoir si, vu la largeur considérable de la vallée du Rhône entre Roche et la Porte du Scex, la pesanteur des rochers, combinée avec la déclivité de la montagne sur les flancs de laquelle ils ont glissé ou roulé, avait pu les précipiter assez loin vers les pentes vaudoises pour barrer la vallée et faire refluer le cours du fleuve. Puis une seconde, savoir si l'effort de la masse d'eau qui avait rompu la digue avait pu être assez puissant pour en disperser et en faire disparaître en grande partie les débris.

La première question trouvait une solution affirmative dans plusieurs événe-

ments pareils, quoique moins considérables, comme l'éboulement de la montagne qui a enfoui Goldau. La seconde fut résolue à son tour, aux yeux de Troyon, par une suite d'expériences faites au moyen d'un relief de la vallée du Rhône et du Léman où se trouvaient reproduites en petit, avec du sable et de la terre, les conditions du barrage, plus la formation du lac et enfin la rupture avec les ravages qu'elle occasionnait sur l'ensemble de la digue. La question fut soumise au jugement d'hommes compétents, et voici ce que m'en écrivait notre ami: « Mon expérience hydrologique a la sanction du meilleur hydrologue de la Suisse, M. Dentzler, de Zurich. Quant à la publication in extenso, accompagnée de cartes et planches, elle comprendra probablement la géologie et l'archéologie de la vallée du Rhône. »

Qu'est devenu ce travail? car nous ne croyons pas qu'il ait été publié. Toujours est-il que notre ami estimait avoir résolu ce point discuté de l'histoire du pays. C'est par amour pour sa mémoire que nous avons cru devoir en parler ici.

Une découverte tout à fait inattendue vint surprendre F. Troyon, en 1854, et donner une nouvelle direction à ses recherches, à ses études de prédilection, en même temps qu'une nouvelle impulsion à son zèle; je veux parler de la découverte des habitations lacustres de Meilen, sur les bords du lac de Zurich, faite par le docteur Ferd. Keller. C'était une nouvelle perspective qui s'ouvrait sur les âges et sur les peuples anté-historiques. Troyon déjà, avec les antiquaires du nord, avait établi et démontré, par l'étude des tombeaux, l'ordre des conquêtes de l'industrie, qui débute par l'emploi de la pierre pour ses instruments, et lui substitue ensuite le bronze, travaillé longtemps avant le fer. Il s'agissait maintenant de voir si les débris lacustres confirmeraient cette loi du développement des premiers peuples?

Troyon se mit à l'œuvre, et put bientôt constater que les emplacements lacustres lui apportaient une preuve de plus de la justesse de ses premières déductions. Nous avons vu plus haut la part dévouée qu'il prit personnellement à la récolte aventureuse des débris; il visita les collections de ses collègues et publia successivement plusieurs opuscules sur cet intéressant sujet. Enfin, sous les auspices de la Société d'histoire de la Suisse romande, il publia son principal ouvrage sur cette partie: *Les habitations lacustres des temps anciens et modernes. 1860.* La première édition étant épuisée, il avait préparé des matériaux pour une seconde, que nous désirerions voir paraître bientôt.

Tout ce qu'il est possible de connaître aujourd'hui des peuples anté-historiques, d'après leurs tombeaux et leurs habitations lacustres, étant acquis à la science, Troyon dirigea son regard et ses études sur la question controversée dans le monde savant de l'unité de l'espèce humaine; non que cette question fût douteuse pour lui; car il admettait pleinement, selon les Saintes Ecritures, que Dieu a fait d'un seul et même sang tout le genre humain; mais parce qu'il envisageait comme un devoir de rechercher et d'exposer les preuves scientifiques de cette unité d'origine, pour éclairer ceux qui ont besoin de ce genre de démonstration. Son beau travail sur ce sujet, à l'occasion de l'ouvrage de M. de Quatrefages, a été publié dans cette revue même, en 1863[1]; nous y renvoyons nos lecteurs. Mais nous ne pouvons nous empêcher d'emprunter à sa correspondance avec ses amis une page d'un grand intérêt, écrite à l'occasion de cette question: « D'entre les nombreuses visites que j'ai reçues cette année (1856), je vous dirai un mot de celle de M. Vrolik, de Leide, qui vous est peut-être inconnu malgré sa réputa-

[1] *Chrétien évangélique*, 1863. Pag. 529 et 593.

tion comme anatomiste. Ce n'était pas tant les objets d'art ou d'industrie qu'il venait voir chez moi, que la partie ostéologique de ma collection. Mes vieux os n'avaient jamais vu pareil visiteur, et jamais non plus je n'avais fait voir si complétement ce que je possède en ce genre. Si je vous parle de cette visite, c'est pour en venir à une question qui n'est pas sans intérêt. J'avais déjà constaté que les véritables ancêtres de notre population actuelle, c'est-à-dire les Helvéto-Burgondes, avaient une tête sensiblement différente de la forme générale de nos têtes, et conséquemment qu'un peuple subit dans son organisation physique la réaction de ses conditions d'existence, fait qu'il est bon de pouvoir établir par des preuves palpables, et cela en opposition à l'hypothèse de la pluralité des espèces. Mais voici un nouvel élément de la question constaté par M. Vrolik. Dans la population helvéto-burgonde se trouvent des races diverses, entr'autres les races caucasienne et mongole, oui ! *mongole*, n'en déplaise à nos historiens chartes pur sang. Eh bien, malgré la forte base d'élément mongol à nos origines, la race caucasienne a tout absorbé ; car on la retrouve seule dans notre population actuelle. Cette absorption est un fait, et un fait important au point de vue de l'histoire de l'humanité. Car si nous voyons dès les premiers âges tout diverger d'un centre commun par les voies les plus diverses pour arriver aux résultats (types) les plus divers, on verra aussi, si je ne me trompe, tout converger vers un but (type) commun ; mais à vue humaine, l'œuvre est encore lointaine. Un des plus grands moteurs de ce retour vers un but (type) commun, c'est la civilisation sous l'influence du christianisme ; car je n'ose parler de civilisation chrétienne. La civilisation, vraiment digne de ce nom, n'existe en réalité de nos jours que dans les pays pénétrés par l'Evangile. C'est là que l'industrie a acquis son plus haut degré de développement et qu'elle tend à mettre par la rapidité des communications tous les peuples au bénéfice du même courant d'idées, bonnes ou mauvaises, c'est vrai, mais préférables dans leur ensemble à la sauvagerie et à la barbarie. Du jour où les chemins de fer traverseront l'Asie, la stabilité de l'Orient sera brisée. Les races se sont formées et se perpétuent dans l'isolement. Dès qu'elles s'entremêlent, elles se modifient. Mais ici nous revenons à la première question ; telle race absorbe telle autre ; le noir uni au blanc perd sa couleur ; à la longue la forme même de son crâne ne sera plus reconnaissable. Le mongol uni au caucasien est également absorbé. Dans cette impulsion et ces rapprochements de l'humanité contemporaine, n'y a-t-il donc pas un retour vers l'unité ? Plus je m'occupe de l'histoire de l'homme, plus je suis frappé combien l'état sauvage vient de l'isolement, et la civilisation de la facilité des rapports et des échanges de tout genre. Chacun sent là chose à des degrés divers. Chacun sent que le chemin de fer brise les dernières barrières qui existent encore entre les peuples civilisés ; mais l'action ne se bornera pas à cela. Les pays fermés seront ouverts et les générations qui naîtront sur les bords de la ligne ferrée seront tout autres que les précédentes. La pensée humaine volant partout avec le télégraphe ne passera pas sans laisser de traces, malgré la rapidité de son vol. Ce flot envahisseur de l'industrie est cependant incapable à lui seul de relever les peuples dégradés, car il est à remarquer que notre civilisation tue le sauvage et ne le transforme pas. Il n'est que l'Evangile qui puisse rendre l'homme sauvage digne de sa première origine, et il serait fort à désirer qu'on sentît plus généralement l'importance d'étendre l'œuvre missionnaire en multipliant ses stations, pour contrebalancer l'activité industrielle qui, à elle seule, ferait des victimes sans nombre. Combien

nous avons besoin de demander à Dieu dans l'intérêt de son règne quelque chose de cet élan, de cet entrain que l'homme met à son intérêt propre.... D'après mon intelligence limitée, cette profonde différence des peuples doit disparaître par la force des agents en jeu. Le sauvage se fondra-t-il devant le civilisé, comme l'Indien en Amérique? ou bien recevra-t-il la force de l'Evangile pour subsister? Je l'ignore. Probablement l'un et l'autre faits auront lieu. Mais, je le répète, après avoir vu tout diverger d'un centre commun, tout me paraît aussi converger vers l'unité, non-seulement l'unité dans la manière de vivre (que ne puis-je dire aussi dans la foi!) mais aussi l'unité, non plus uniquement d'espèce, mais encore de race. Pour cette œuvre, humainement parlant, il faut encore des siècles nombreux; mais n'oublions pas que celui qui dirige toutes choses n'est point pressé d'agir, parce qu'il est l'Eternel. »

Enfin, dans l'activité de F. Troyon, comme archéologue, nous devons mentionner l'attention extrême qu'il donna, dès 1860, à un fait, très simple en lui-même, mais qui acquiert une grande importance par les conséquences qui paraissent devoir en découler en ce qui concerne la chronologie, si du moins les premières observations et les inductions qu'on en a déjà tirées se confirment; nous voulons parler de la présence d'ossements humains et de débris de l'industrie humaine au milieu de restes fossiles de l'époque des mastodontes et autres grands pachydermes enfouis sous le sol, ou dans des cavernes, à la suite de bouleversements telluriens, à une époque où notre continent et en particulier les grandes plaines et le nord-ouest de l'Europe n'avaient point encore leur hauteur, leur étendue et leur forme actuelles.

Il écrivait à ses amis, en 1864: « De toutes parts on annonce des découvertes de fossiles mêlés à des débris de l'industrie humaine. On ne peut pas traiter légèrement le grand fait de cette réunion d'objets qui apparaît de l'Angleterre jusqu'en Sicile. Des expressions malheureuses, parce qu'elles ne sont pas définies, viennent obscurcir la question; ainsi celles de *diluvium* et de *antédiluvien*. Pour les uns c'est le déluge biblique; mais encore à quoi le distinguer des autres inondations? Pour d'autres, et je crois qu'ils ont raison, c'est l'action des grandes eaux à des époques diverses, mais toujours dans la période quaternaire.... Le fond de la question me semble devoir être posé en d'autres termes, et voici comment: L'homme a-t-il déjà vécu avec la faune antérieure à la faune actuelle, c'est-à-dire, avec l'éléphant fossile? ou si vous le préférez: la faune des grands pachydermes a-t-elle encore subsisté après la création de l'homme? Si, comme il me le semble, on doit répondre affirmativement, il me paraît assez probable que nous avons là les restes de l'humanité antérieure au déluge biblique.... Mais notre faune contemporaine aurait-elle été créée postérieurement au déluge, comme l'avançait M. de Rougemont il y a déjà une vingtaine d'années, ou bien a-t-elle déjà subsisté en même temps que le mastodonte et ses congénères? C'est encore une autre question à élucider... Voilà nos plus anciens lacustres dépossédés de la priorité et devenus des jeunes gens à côté des Troglodytes du midi de la France, qui avaient de nombreux troupeaux de rennes, tandis que le renne ne paraît pas du tout dans la faune lacustre.... Il m'est arrivé ces jours derniers tout un volume qui conclut à une antiquité de vingt-quatre mille ans pour la première période humaine; c'est pourtant déjà moins que Lyell, qui en demande cent mille. Nos géologues taillent en plein drap; mais je suis convaincu que l'on finira par se rapprocher beaucoup de notre chronologie vulgaire qui, malgré tant de découvertes

imprévues, me paraît encore tout à fait suffisante pour rendre compte des différentes évolutions de l'humanité. Il est cependant bien probable que l'industrie de l'homme antérieur à Noé a commencé à prendre place dans nos musées, et ma collection peut déjà vous en offrir quelques spécimens. »

C'est sur ces questions délicates que F. Troyon a donné un cours public, à Lausanne, au printemps de 1866. Ses études, poursuivies avec une grande ardeur, l'avaient conduit à conclure que l'homme est plus ancien sur la terre qu'on ne le croit encore généralement, et que la chronologie vulgaire doit être rectifiée sur ce point. Le cours dont nous parlons fut son adieu au public lettré dont la constante sympathie l'avait soutenu dans ses efforts pour déchiffrer ces documents non écrits des siècles passés.

En 1852, le Conseil d'Etat, sensible à la voix de l'opinion publique, avait appelé F. Troyon aux fonctions, d'ailleurs gratuites, de conservateur du Musée cantonal. Dans cette place il rendit de vrais services ; il classa à nouveau la collection des antiquités, et grâce à son activité, à la confiance que son nom inspirait et aux fouilles qu'il fit faire en divers lieux, il l'augmenta considérablement.

Ce serait ici le lieu de parler des calomnies que la jalousie essaya de répandre, contre lui à propos de son office de conservateur du Musée ; mais il serait tout à fait superflu de le défendre. Si le caractère de notre excellent ami ne l'a pas mis à l'abri de pareilles insultes, il le mettait du moins hors de leur portée, et elles ne pouvaient que retomber bientôt sur la tête de ceux qui se les étaient permises. Mais, quoiqu'il ait pardonné à ses ennemis comme un chrétien doit le faire, Troyon a été affecté jusqu'au fond de l'âme par ces indignes procédés. Il écrivait à ses intimes : « Il s'est donc écoulé vingt-trois ans (depuis la découverte des tombeaux de Bel-Air) semés de travaux, de recherches, de grandes jouissances, mais aussi de douleur. J'ai rencontré beaucoup de bienveillance et de rudes inimitiés. J'ai expié cruellement la faute de m'être confié trop aveuglement en deux personnes que je croyais des hommes droits, et je n'ai que trop expérimenté ce que chacun de nous sait, c'est que la science et la bonne foi ne marchent pas toujours ensemble. »

Frédéric Troyon, par testament, a fait don à l'Etat de sa riche collection, fruit de tant de labeurs patients et de sacrifices, en réservant toutefois à sa veuve le droit de la garder jusqu'à sa mort.

Nous avons maintenant à parler de notre ami comme membre de l'Eglise évangélique libre du canton de Vaud.

Le jeune archéologue était absent de sa patrie lorsque, en 1845, le radicalisme révolutionnaire renversa le gouvernement libéral du pays et tenta en même temps de consommer l'asservissement de l'Eglise. Il est à peine nécessaire de dire que notre ami, d'après ce que nous connaissons de son caractère et de ses tendances morales, fut douloureusement affecté en son cœur et blessé dans son orgueil national, lorsqu'il apprit avec la chute violente du libéralisme, les coups dont étaient frappés ou menacés des hommes qui avaient toute son estime. Quant à la demande par laquelle cent soixante pasteurs et ministres, mis en demeure de choisir entre une obéissance servile à l'Etat en matière religieuse et les prescriptions de leur conscience, offrirent leur démission, elle eut la pleine approbation de l'ancien étudiant en théologie, disciple de Vinet. « Tout en étant vivement peiné, écrit-il à ses parents, je ne puis qu'exprimer mon estime sur la conduite des pasteurs vaudois, et si je leur eusse appartenu, je n'eusse peut-être fait que les précéder. Voilà au moins une fois de l'énergie. » Et plus loin : « Les temps sont critiques. Sous le nom

de religion de nos pères, n'en doutez pas, l'Etat cherchera à introduire le rationalisme, cet allié naturel des radicaux. »

Consulté, un peu plus tard, par une personne angoissée, sur la convenance de se rattacher à la jeune Eglise libre ou de demeurer dans l'Eglise nationale, notre ami, dans sa réponse, nous révèle combien il savait allier le respect pour la conscience d'autrui avec les droits de la vérité: « Que te dirai-je, éloigné comme je le suis? Ce n'est pas l'Eglise qui sauve!.. Avant de se décider, il est important de bien connaître ce qu'on prend et ce qu'on laisse. Avant tout l'intégrité de la foi, mais non la témérité et l'exclusisme. » Ailleurs il dit: « Lorsque le fidèle ne peut plus rester dans le temple, le temple n'est plus l'Eglise. »

Nous ne serons donc pas étonnés en apprenant que notre ami, au retour de ses voyages, se joignit sans retard et sans hésitation aucune aux fondateurs de l'Eglise libre, formée pour maintenir l'intégrité de la foi, et les droits de Jésus-Christ sur l'assemblée de ses rachetés. Accueilli avec estime et avec joie par tous les membres de la petite église de campagne, dite de Cheseaux, il s'intéressa bientôt activement à sa prospérité spirituelle. Chrétien humble et soumis à la Parole de vie, il en devint quelquefois l'interprète, à l'édification de tous. Ami précieux pour le pasteur qui écrit ces lignes, il lui apporta le concours de ses lumières et de son cordial dévouement à Christ et aux intérêts de son royaume. Il avait fortement à cœur l'application des principes évangéliques aux questions alors pendantes sur l'organisation de l'Eglise. Bien que persuadé que le ministère évangélique est d'institution divine et que c'est par son moyen que l'assemblée recevra le plus de lumière et la nourriture la mieux préparée, il était loin d'être opposé ou étranger aux réunions d'édification *mutuelle*. Il pensait même qu'elles pouvaient offrir des avantages réels pour les membres du troupeau: « Eu égard au petit nombre d'ouvriers disponibles, écrivait-il, je me suis demandé plusieurs fois si les églises ne pourraient pas se prêter d'une manière plus générale à l'œuvre de l'évangélisation, en apprenant à s'édifier en commun pendant l'absence du pasteur. Malgré l'infériorité de l'enseignement, il y a aussi dans ce mode de faire des bénédictions à recueillir, et si l'on entrait un peu plus dans cette voie, la commission d'évangélisation pourrait probablement répondre à un plus grand nombre de besoins. » Ce qui lui donnait une grande force, soit dans le conseil soit dans l'action, c'est l'ardent amour du vrai et du bien dont il était animé et qu'il portait en toutes choses.

F. Troyon fut bientôt appelé par l'Eglise de Cheseaux à prendre place dans le conseil à côté d'excellents frères, en particulier de M. H. Bovey, de bienheureuse mémoire.

Si notre savant archéologue avait su comprendre et pratiquer si bien les devoirs de membre de l'Eglise, parce que son esprit et son cœur y trouvaient une noble satisfaction, il accepta avec moins d'empressement l'obligation de diriger la culture du domaine paternel et celle d'entrer dans nos milices. Mais il est vrai que la science était jalouse de l'agriculture et tendait toujours à restreindre le temps que celle-ci réclamait. Il accomplit avec dévouement ses devoirs militaires, il fit même sa campagne du Rhin en 1849; mais il ne fut point fâché de quitter l'uniforme, lorsqu'une grave maladie, gagnée sur le champ de manœuvres de Bière, lui valut l'autorisation de le déposer pour toujours.

C'est dans l'intérieur de sa famille qu'il fallait le voir pour apprécier pleinement tout ce qu'il y avait d'aimable dans son heureux caractère; et s'il nous était permis d'y introduire le public, nous lui ferions voir notre ami sous son plus beau

jour. Affectueux, prévenant, enjoué, ayant toujours une parole aimable à dire, expansif, communicatif, il associait les siens à toutes ses pensées, à tous ses travaux. Et lorsqu'il donna à sa mère une seconde fille, en épousant, en 1857, Mlle Vouga, maintenant sa veuve, les joies et les douceurs de son intérieur de famille s'accrurent encore. Combien de gens heureux avec les leurs, mais qui tiennent leur porte soigneusement fermée! Notre ami ne leur ressemblait pas : Jamais on ne le dérangeait, en allant le surprendre dans sa chambre d'étude, et interrompre peut-être ses occupations; il semblait toujours qu'on arrivât au bon moment. Il était hospitalier à un haut degré, de cette hospitalité qui est un besoin du cœur. Son accueil était cordial et plein de bienveillance. Son obligeance à montrer ses précieuses collections et à donner les explications nécessaires aux visiteurs était inépuisable. On sentait que son cœur était ouvert comme sa maison.

Par son mariage il s'associa à une œuvre excellente, celle de l'éducation des jeunes demoiselles du pensionnat d'Eclépens. Là, comme à Lausanne, lorsqu'il y eut transporté son domicile, il se chargea de l'enseignement religieux aussi bien que des leçons de littérature, de sciences naturelles et d'histoire; mais surtout il apporta, dans le culte domestique, toute son attention à l'étude de la Parole de Dieu, et à la prière toute son âme : il se considérait comme appelé à une vraie œuvre d'évangélisation. Aussi Dieu, qui est libre dans la distribution de ses dons et de sa grâce, mais qui se plaît à bénir les travaux des humbles, — et notre ami ne s'est jamais regardé que comme un des petits dans le royaume des cieux, — a-t-il daigné lui faire voir de son vivant les fruits de sa fidèle sollicitude pour le salut des élèves confiées à ses soins et à son amour. Nous pourrions raconter un réveil religieux qui eut lieu dans son institution et dire combien de jeunes personnes ont été amenées à Dieu par ses instructions bibliques, par leurs entretiens ou leur correspondance avec leur cher directeur; mais ceci est pour nous comme une lettre fermée dont nous savons bien le contenu, mais sans avoir le droit d'en donner lecture.

Ce genre d'occupation auquel il avait été préparé par ses études pour le saint ministère, et que sa piété vivante lui faisait aimer, tout comme aussi la manière dont il avait conçu ses devoirs de chrétien et ceux d'ancien dans l'Eglise, l'avaient comme ramené insensiblement dans le sentier du ministère. Il faisait toujours de l'archéologie, mais toujours plus dans ses rapports avec les questions capitales de l'histoire et de l'origine de l'homme. Une évolution s'accomplissait en lui. Il revenait graduellement à l'œuvre qui lui avait été proposée à l'entrée de sa carrière. Le chrétien n'absorbait pas le savant, mais le pénétrait de toute part, et lui faisait sentir avec une force croissante que le vrai bien est celui que l'Evangile accomplit. Il avait sondé la science, avait cherché et cherchait encore à lui arracher ses secrets; en le faisant il estimait être utile et accomplir la volonté de Dieu, qu'il avait toujours invoqué durant ses recherches, et à la faveur duquel il attribuait ses succès; cependant il avait senti, alors déjà, et dès lors toujours plus vivement, que la vraie science est la science du salut et que la plus belle œuvre est d'amener des âmes à l'Evangile. Que Dieu est grand dans ses voies!... L'ardeur scientifique de notre ami s'était épurée au souffle de la grâce. Son amour pour l'Eglise et pour tout ce qui s'y rapporte était tel qu'il oubliait fréquemment ses travaux scientifiques pour des occupations plus humbles, humainement parlant, mais qui étaient plus directement à la gloire de Dieu; et quand on lui en faisait la remarque, il répondait aussi-

tôt : je ne me repentirai jamais d'avoir fait quelque chose pour le Seigneur.

L'Eglise libre, représentée par son synode, n'avait pas tardé à reconnaître la capacité, la piété, la fermeté de principes et de conduite, ainsi que le dévouement de notre frère à la sainte cause de l'Evangile, et l'avait appelé, déjà en 1853, à faire partie de sa Commission synodale ; et dès lors, à chaque renouvellement bisannuel, elle l'avait réélu à cette fonction honorable, dans l'accomplissement de laquelle on put remarquer son esprit conciliant autant que ferme et fidèle à ses principes. En 1865, elle l'avait appelé en outre à prendre sa part des occupations multipliées de la Commission des études, qu'il a secondée de tout son pouvoir jusqu'au moment où il nous était enlevé avec son cher président, Louis Bridel, qu'il ne devança que d'un jour dans la tombe. Enfin, il avait été appelé à la présidence du Synode dès l'année 1859, et il était de nouveau revêtu de cet emploi quand le Seigneur le retira à lui.

La crise suprême ne le surprit point inopinément. « Au retour du synode de Morges, au mois de mai dernier, il commença à tousser et à se plaindre de douleurs névralgiques ; il en avait déjà beaucoup souffert au printemps des deux années précédentes ; mais il s'était remis assez promptement de ces crises. Il n'en fut pas de même cette fois ; les douleurs furent cruelles par moments ; l'appétit et le repos disparaissaient. Cependant il put encore aller assister à la session de la Société suisse des sciences naturelles à Neuchâtel, et à la réunion de la Société d'histoire de la Suisse romande à Romont, où il fut écouté avec une grande attention et où il jouit beaucoup des témoignages d'amitié qu'il y reçut. »

Selon sa coutume, il avait passé l'été dans sa campagne de Bel-Air, et l'automne accourant cette fois avec des rigueurs inaccoutumées, il se préparait à reprendre le chemin de la ville, quand sa respiration devint gênée, et qu'il ressentit quelques douleurs dans la poitrine. Ne prévoyant pas la gravité de son mal, il tarda de consulter le médecin ; et quand il le fit, le docteur, son ami, effrayé, le fit rester en ville et appela aussitôt un de ses collègues en consultation.

« Durant ses vingt jours de maladie et de souffrances, nous écrit sa fidèle compagne, il a montré une patience admirable et un oubli continuel de lui-même. Malgré l'oppression cruelle qui l'étreignait, il savait dire encore mille petites choses aimables, toutes en rapport avec la situation des personnes qui lui donnaient des soins. Appréciant parfaitement le danger de son état, il me dit : « Si Dieu m'accordait encore quelques années d'existence ici-bas, je les accepterais avec reconnaissance ; mais... je m'applique à me soumettre à la volonté de Dieu.... » Lorsqu'il avait un petit moment de repos, il disait : Dieu est si bon ! Il priait pour ceux qui venaient demander de ses nouvelles : « Que Dieu les bénisse, » disait-il, et il était ému de ces témoignages d'intérêt. S'il sommeillait un moment, il discutait sur tel ou tel sujet, ou bien il écrivait des lettres scientifiques, ou encore il prononçait un discours religieux ; en se réveillant, il se souvenait de ses rêves et en riait parfois. Il prononçait fréquemment de courtes prières ; et dès que le jour commençait à poindre : « Faisons notre culte à nous deux, me disait-il ; lis-moi dans les souffrances du Christ. » Il ajoutait toujours quelques mots à ma prière et me remerciait avec larmes, en me disant : « Tu m'as fait du bien.... » Un jour qu'il était mieux, je voulus lui lire les titres des livres et brochures scientifiques arrivées pour lui : « Non, dit-il, ne me lis plus que la Parole de Dieu.... »

» Le jour de son départ de ce monde, ce précieux ami me questionna dès le matin : « Ecoute, ma chérie, le docteur

t'a-t-il dit que l'heure solennelle approche! Mais nous avons mis toute notre confiance en Lui... »

» Puis il priait... ; il demandait pardon à Dieu. Je lui dis : « Tu n'es pas seul dans tes souffrances, n'est-ce pas ? » Il me répondit : « Vois-tu, le Seigneur m'environne de toutes parts. Dieu est si bon. »

» Je repris : Nous voulons remercier le Seigneur de ce qu'il t'a conservé toutes tes facultés jusqu'à la fin. » « Oui ! dit-il, jusqu'à présent, Dieu soit béni... ! » Puis il lève les yeux au ciel et s'écrie : « Amen ! Oui, Seigneur ! Amen ! » Son âme avait pris son essor vers les cieux..... »

Le samedi 3 novembre 1866, la dépouille terrestre de Frédéric Troyon était portée dans le cimetière de son village de Cheseaux, selon qu'il l'avait désiré. Le champ du repos était couvert de ses parents attristés et de la multitude de ses amis accourus de toutes les parties du canton, parmi lesquels on remarquait ses collègues de la commission synodale et de celle des études, les professeurs et les étudiants de la faculté de théologie. Le Conseil d'Etat s'y était fait représenter. Le service funèbre, accompagné de cantiques chantés par nos chers étudiants, avait déjà commencé devant la maison en deuil de Bel-Air ; un ami du défunt, M. le pasteur Alexis Reymond, y présidait. Puis sur le cimetière, le cortége groupé en rangs serrés autour de la fosse entendit avec attendrissement le pasteur de la petite église libre de Cheseaux, M. Rochat, affirmer la résurrection et la vie en Jésus-Christ, en prenant congé du fidèle entré dans la joie du Seigneur. M. le professeur Samuel Chappuis prit ensuite la parole, et, d'une voix émue et solennelle, sonda la plaie profonde que le Seigneur venait de faire à l'Eglise et au pays en retirant à lui des serviteurs comme Louis Bridel et Frédéric Troyon ; il rendit gloire à Dieu par des paroles d'humiliation et de confiance filiale, et, rappelant en quelques mots le caractère chrétien de notre ami et ses bons et fidèles services, il exprima le vœu que, lorsque de tels hommes disparaissent, leur esprit survive en nous et que le Seigneur nous consacre lui-même tout de nouveau et nous sanctifie pour son œuvre et pour sa gloire. M. le pasteur Berthoud ayant encore ajouté quelques mots sur les travaux de son savant ami, celui qui écrit ces lignes termina par la prière cette scène de deuil.

Qu'on nous permette de clore notre récit par la mention de deux hommages rendus à la mémoire de notre ami. Ce sont deux fragments de lettres. Le premier est d'un jeune homme de notre ville, résidant en France : « Je comprends, écrit-il, tout le vide qu'a dû faire le départ de ces deux hommes éminents : ils sont l'un et l'autre, chacun dans sa sphère, fort difficiles à remplacer ; à un point de vue, M. Troyon plus encore que M. Bridel, car le savant chrétien est une espèce de plus en plus rare. Et cependant quelle époque en a eu plus besoin que la nôtre ? Il y en aurait besoin, plus que partout ailleurs, ici en France, où l'on sape chaque jour toutes les croyances au nom de la science. »

L'autre fragment est extrait d'une lettre de condoléance fraternelle adressée à la commission synodale de l'Eglise libre par le presbytère de l'Eglise évangélique de Genève : « Nous avions appris à estimer en M. Troyon la précieuse union de la science avec la foi. Vis-à-vis de ceux du dehors, c'était un de ces arguments vivants qu'on pouvait opposer victorieusement à ceux qui pensent que celui qui veut être chrétien doit commencer par renoncer au plus beau privilége de sa nature, la libre et pleine culture de son intelligence. »

LOUIS MONASTIER.

## CHRONIQUE.

### Vaud.

*Les Deux-Patries* se montrent peu satisfaites des observations que nous a suggérées l'article de M. A. de Mestral sur la brochure *Genève et le séparatisme*, par M. Hornung. « Il nous semble, disent-elles, que la *loyauté* (c'est nous qui soulignons) eût exigé du *Chrétien évangélique* qu'il fît au moins une mention des importantes réserves exprimées par notre collaborateur. Au lieu de cela, *les lecteurs de ce journal pourraient croire que M. A. de Mestral est tout simplement un ami de M. Hornung et des libres penseurs de son espèce.* » (C'est encore nous qui soulignons).

Nous regretterions vivement d'avoir mérité de tels reproches; mais, en vérité, nous ne devions pas nous attendre qu'on nous les adresserait. En effet, dans l'article incriminé, nous avons appelé M. A. de Mestral UN FERME CROYANT. Nous pourrions relever d'autres mots dans le même sens; mais nous nous bornons à celui-là, parce qu'il est assez clair et catégorique, ce nous semble, pour que pas un de nos lecteurs (sauf le cas de grande *distraction*, dont on ne saurait nous rendre responsables) n'ait pu croire que M. de Mostral est « tout simplement un ami des libres penseurs. » D'ailleurs, nous n'avons pas entendu donner une analyse de l'article de M. A. de Mestral, et nous n'étions tenus sous aucun rapport d'en faire connaître tout le contenu; nous ne voulions qu'en signaler le caractère en ce qui concerne la controverse entre partisans et adversaires de l'union de l'Eglise avec l'Etat, et recommander une discussion plus en harmonie avec le principe de l'apôtre: « professer la vérité dans la charité. » (Eph. IV, 15).

Puisque nous avons été conduits à revenir sur ce point, nous ajouterons une réflexion. Nous ne sommes pas de ceux qui condamnent la discussion, et nous ne songeons à l'interdire ni aux autres ni à nous-mêmes. Que l'on attaque le principe de l'indépendance de l'Eglise par rapport à l'Etat, ou ce que l'on a appelé le séparatisme, nous ne le trouvons pas mauvais, bien entendu qu'il nous soit permis de le défendre et d'attaquer à notre tour l'union de l'Eglise et de l'Etat, ce que nous ne songeons nullement, on peut le croire, à nous interdire. Le débat ouvert, s'il est soutenu de part et d'autre avec l'ardeur d'une conviction ferme, unie au désir de la faire partager, nous ne nous en formaliserons nullement. Si même un des combattants venait à s'oublier une fois, dans la chaleur de la controverse, et laissait échapper quelque mot un peu trop vif, nous le regretterions sans pour cela pousser les hauts cris contre nos adversaires, sachant d'ailleurs que nous pouvons tomber dans la même faute et avoir besoin de la même indulgence. Mais notre ardent désir est que nos discussions ne dégénèrent pas en querelles, qu'elles ne revêtent pas le caractère de la passion, qu'elles se gardent des mauvais soupçons et des expressions offensantes, qu'elles n'oublient pas le respect de soi-même et des autres et les égards que la charité chrétienne commande. Encore une fois, voilà ce que nous désirons ardemment dans l'intérêt de tous et surtout dans celui de l'Evangile.

Nous avons parlé en janvier de l'Eglise nationale du canton de Vaud. Disons aujourd'hui quelque chose de l'Eglise libre.

Sa *faculté de théologie* compte aujourd'hui vingt-six élèves suivant les leçons, plus onze étudiants encore inscrits sur ses registres, mais qui ont parcouru le cycle entier des cours et qui se préparent à subir leurs derniers examens. *L'école préparatoire*, y compris la *classe d'introduction* à la théologie compte vingt-trois élèves.

Pendant l'année 1866, trois étudiants, MM. Jean Berthoud, Jules Luquiens et A.

Huc-Mazelet ont obtenu le diplôme de licencié en théologie. La thèse de M. Berthoud a pour sujet *le péché originel;* celle de M. Luquiens, *Jésus fils de l'homme et fils de Dieu d'après les synoptiques,* et celle de M. Huc-Mazelet, *Jean Morely et son traicté de la discipline et police chrestienne.* — Un étudiant français, M. Aquilas Barnaud, vient aussi de présenter sa thèse, qui consiste dans une étude sur *la confession gallicane dite de la Rochelle,* et il subira dans quelques jours les épreuves finales.

Arrêtons-nous un instant sur la thèse de M. Mazelet. Elle appelle l'attention sur un livre fort peu connu et qui témoigne d'une singulière indépendance d'esprit de la part de son auteur. « Publié à Lyon en 1562, et dédié à Pierre Viret, il suscita dès son apparition une vive opposition, soit en France, soit à Genève; les magistrats de cette dernière ville le condamnèrent au feu; aussi n'en reste-t-il aujourd'hui qu'un fort petit nombre d'exemplaires. »

La bibliothèque cantonale, à Lausanne, possède ce rare et curieux ouvrage. On sait peu de choses sur son auteur. Jean-Baptiste Morely était Français et Parisien d'origine, mais réfugié à Genève pour cause de religion. Homme d'esprit, zélé pour la réforme et d'un caractère droit, il était en outre « pieux, versé dans les Saintes lettres et dans l'histoire de l'antiquité ecclésiastique. » Il lui parut que l'institution du Consistoire, si essentielle dans l'organisation des Eglises de Genève et de France, ne pouvait se fonder ni sur l'Ecriture sainte, ni sur l'exemple de l'Eglise ancienne, et qu'il fallait rétablir la constitution démocratique dont les premiers âges du christianisme nous ont fourni le modèle. — Comme Calvin, il voulait dans l'Eglise une discipline sévère; mais, « tout en protestant de son attachement et de son respect pour les chefs de la réforme, tout en reconnaissant que le régime consistorial a produit de bons effets au début du mouvement religieux, Morely, à qui le danger d'une tyrannie ecclésiastique n'avait pas échappé, réclame pour l'Eglise, maintenant constituée et affermie, l'émancipation de sa tutèle et la libre administration de ses intérêts. Posant en principe que *ce qui touche tous doit être entendu de tous,* il demande que tous les droits que les consistoires se sont arrogés soient rendus au peuple chrétien, tels qu'il les possédait dans l'Eglise primitive, comme le prouve l'exemple des Apôtres... Les droits donnés par Christ à son Eglise le sont à l'ensemble des fidèles, qui ne peut s'en laisser dépouiller sans désobéir à sa Parole. Regardant comme prouvé que le maintien de la discipline appartient à l'Eglise entière, il comprend sous ce terme de discipline tout ce qui concerne la doctrine, la police des mœurs, l'élection des ministres et fonctionnaires, et l'ordre extérieur de l'Eglise. » — On voit quelles questions s'agitaient à cette époque, en face et, il faut le dire, en dépit de Calvin.

En parlant des réformes en voie d'exécution dans l'Eglise nationale, nous aurions dû mentionner celle de la *Liturgie.* Des décisions ont été prises dans ce sens, et nous croyons que l'on travaille à la préparation d'un projet de liturgie amendée. — On sait que l'Eglise libre use avec liberté de la liturgie et des formulaires; mais elle n'en condamne point l'emploi, et depuis plusieurs années elle travaille à remanier, pour l'adapter mieux à son propre culte, la *Liturgie des Eglises du canton de Vaud.* Elle a débuté par la rédaction d'un formulaire pour la célébration du mariage, formulaire dans lequel il est naturellement tenu compte du mariage civil. Un projet d'ensemble a été préparé par les soins de la Commission synodale, et déjà le Synode en a adopté en grande partie la première section, renfermant les prières pour le culte ordinaire du dimanche.

L'Eglise de Lausanne, appelée à nommer

un pasteur pour succéder à M. Bridel, a porté son choix sur M. *A. Bonnard,* actuellement pasteur de l'Eglise libre de Duillier. M. Bonnard a accepté l'appel qui lui a été adressé et viendra au commencement de l'été prendre ses nouvelles fonctions.

Cet hiver, comme précédemment, des *cours et des conférences publiques* sont offerts aux habitants de Lausanne. A celui de M. Ch. de la Harpe sur *Molière* succède celui de M. Eugène Secretan sur le *sentiment de la nature chez les anciens.* La Société d'utilité publique poursuit avec zèle et avec un succès réjouissant ses conférences pour hommes à l'hôtel de ville. Enfin l'Eglise libre a ouvert, dans une de ses chapelles, une série de conférences qui se succèdent de semaine en semaine. Dans la première, M. le ministre Henri Germond a parlé *de la poésie religieuse en France pendant le XVI^me^ siècle,* sujet intéressant traité par le professeur avec beaucoup de savoir, de sentiment littéraire et d'esprit. Dans la seconde, M. le pasteur A. Bonnard a entretenu ses auditeurs *des réfugiés français pour cause de religion.* Il est superflu de dire que M. Bonnard a intéressé les assistants. Comment un tel sujet ne nous toucherait-il pas tout particulièrement, puisque les descendants des réfugiés sont en si grand nombre parmi nous? Mais le professeur, lui-même fils de réfugiés, a parlé avec une émotion et une chaleur communicatives dont l'action a été généralement sentie. C'était une première entrevue entre le pasteur récemment élu et une partie notable de son troupeau, et cette circonstance prêtait à la séance un nouvel et très vif intérêt. — Dans la troisième conférence, M. Aimé Humbert, recteur de l'Académie de Neuchâtel, a raconté avec une remarquable clarté l'origine et la marche de la révolte des *Taï-Pings,* en Chine. Ceux qui l'ont entendu lui devront d'avoir enfin une idée nette du caractère de cette insurrection et surtout de celui de son chef, qui, manifestement touché d'abord par l'Evangile, fut séduit et égaré par l'ambition. Ces trois belles séances ont eu lieu dans la chapelle de Martheray, trop petite encore pour la foule des auditeurs qui y affluent. Toutes trois avaient un caractère religieux et chrétien prononcés; la première était plus littéraire, les deux autres plus historiques. Elles étaient propres à laisser dans les esprits de solides éléments d'instruction et dans les cœurs des impressions sérieuses. — On attend avec impatience la quatrième conférence, dans laquelle M. le pasteur Godet doit traiter des *miracles de Jésus-Christ,* et les deux dernières qu'un professeur connu et apprécié à Lausanne, où il a tenu déjà des conférences fort goûtées, M. le pasteur Monsell, consacrera au règne de David et à la prophétie.*

## Fribourg.

Un procès qui intéresse au plus haut degré la liberté religieuse vient d'être jugé par le tribunal de Bulle. M. Kleinhans, pasteur protestant dans cette ville, était accusé par le préfet, ensuite d'une enquête faite d'office, d'avoir exercé un *prosélytisme coupable* sur une famille composée de trois personnes, père, mère et une fille âgée de 17 ans, qui ont passé récemment au protestantisme. Les faits mis à la charge du pasteur protestant ont été expliqués ou démentis à l'audience, et le tribunal a prononcé l'entière libération de M. Kleinhans, mettant les frais du procès à la charge de l'Etat. Voici d'ailleurs les faits de la cause, d'après une lettre de M. Kleinhans, publiée dans le *Journal de Genève* du 13 février :

Un père de famille, pauvre mais recommandable, reçut de la main d'un inconnu un exemplaire du Nouveau Testament. C'était au commencement de l'année 1866. La lecture de ce livre fit une vive impression soit sur cet homme lui-même, soit sur sa femme et sa fille, et développa dans ces

trois personnes des sentiments et des besoins religieux qui les portèrent à se rendre à Bulle auprès du pasteur protestant.

Quand ils se mirent en relation avec M. Kleinhans, il y avait sept mois qu'ils possédaient le Nouveau Testament et qu'ils le lisaient et le méditaient ensemble. Le pasteur, après un mûr examen, qui eut pour effet de le convaincre de la parfaite sincérité des nouveaux convertis, les admit dans l'église. Mais leur démarche avait causé de l'irritation, et bientôt ils se virent contraints de quitter leur village où ils étaient *molestés*, et de venir se fixer à Bulle. « Par suite de circonstances qu'il serait trop long d'expliquer ici, dit M. Kleinhans, ils furent mis dans l'impossibilité de payer une somme, qu'ils auraient pu acquitter sans difficulté aucune dans toute autre circonstance. Menacés d'un mandat et d'une saisie, et n'ayant, dans leur nouvelle position, personne à qui demander secours et protection, il était tout naturel qu'ils s'adressassent à moi comme à leur protecteur. Je leur prêtai la somme nécessaire pour les tirer d'embarras, quoique je susse d'avance qu'il pourrait en résulter pour moi des désagréments; mais je crus ne pas devoir laisser dans la détresse de pauvres gens qui n'étaient tombés dans cette détresse que parce qu'ils avaient agi selon leur conscience, et je suis persuadé que toute personne honnête pensera comme moi. »

Ce prêt d'argent était représenté par l'accusation comme un *don*, destiné sans doute à engager ces trois personnes à abandonner le catholicisme. Mais il a été démontré clairement à l'audience, le 29 janvier, que l'enquête était très insuffisante; il a été prouvé:

« 1° Que le fait sur lequel la poursuite » se fondait n'était pas prévu par la loi;

» 2° Que ce fait, s'il avait été vrai, aurait » eu lieu deux mois environ après la ruptu» re de cette famille avec l'Eglise romaine;

» 3° Enfin *qu'il était faux.* »

Dès lors le tribunal ne pouvait que libérer le pasteur, et il l'a fait de la manière la plus complète. En rendant hommage à ce corps et à son arrêt, dont la lettre de M. Kleinhans ne fait d'ailleurs pas connaître les termes, nous devons ajouter qu'une condamnation eût été d'une criante injustice et eût constitué une véritable infraction au principe de la liberté religieuse, dont le respect et la sérieuse application sont la gloire de la civilisation moderne. C'est bien assez que les faits aient été l'objet d'une enquête, et c'est trop de beaucoup si, par la manière dont elle a été conduite, l'enquête a pu donner lieu à quelque soupçon de partialité.

## BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

L'Eglise de Berne, ses adversaires et ses défenseurs ; par *A. de Mestral*, Lausanne, 1866, 46 pag. in-12.

Vorschlæge uber die Bildung der protestantischen Geistlichen in der deutschen Schweiz ; von einem schweizerischen Geistlichen. (Propositions relatives aux études théologiques dans la Suisse allemande protestante. Par un ecclésiastique suisse.) Berne, 1866, 32 pag. in-8.

C'est un peu tard déjà pour parler de ces deux publications; mais elles traitent de sujets assez importants pour qu'il convienne de les rappeler et de les recommander à l'attention des lecteurs du *Chrétien évangélique*.

Dans la première, M. de Mestral expose en détail les diverses phases du triste conflit qui s'est élevé dans le sein de l'Eglise de Berne au sujet du livre de M. Langhans, et qui s'est terminé, comme on sait, d'une part par une protestation solennelle du

Synode contre ce livre, et de l'autre par la réélection de son auteur à la place de maître de religion à l'école normale, par le Conseil d'Etat du canton de Berne; conflit suffisamment connu des lecteurs du *Chrétien évangélique*.

La seconde brochure, et, à notre avis, la plus importante, a plus d'un rapport avec celle de M. de Mestral : non-seulement la tendance est la même, strictement orthodoxe en théologie et très nationale (au moins dans l'intention) au point de vue ecclésiastique; mais les deux brochures se touchent en plus d'un point.

L'*ecclésiastique suisse* commence par exposer l'état des facultés de théologie de Zurich et de Berne, qui ont toutes les deux une tendance négative fortement marquée, celle de Zurich ne s'en défend point, et Celle de Berne professe au fond les mêmes doctrines, fait que M. de Mestral avait aussi relevé dans sa brochure. Ces funestes tendances ne règnent pas seulement dans les facultés de théologie des deux cantons; elles ne sont que trop répandues dans les églises elles-mêmes.

Un tel état de choses est bien grave, et notre auteur va jusqu'à dire que « les églises protestantes ont à redevenir des *églises*, ce que plusieurs sont à peine encore; car là où toutes les doctrines possibles peuvent ouvertement être enseignées du haut de la chaire, l'Eglise a en réalité cessé d'exister. » (Pag. 28.)

Cherchant un remède à de tels maux, l'*ecclésiastique suisse* propose de fonder dans la Suisse allemande, à Zurich ou à Berne, par exemple, une faculté de théologie *libre,* ayant une tendance franchement évangélique et préparant des pasteurs pour les diverses églises *nationales ;* il leur montre, et cela avec justesse, la possibilité matérielle de réaliser ce projet, qui est développé avec chaleur et appuyé d'excellents arguments : « Nous croyons que les amis de l'Eglise ne pourront se rassurer pleinement que lorsqu'ils auront créé pour les futurs pasteurs un établissement qui sera réellement *ecclésiastique,* c'est-à-dire *qui ne dépendra que de l'Eglise* (c'est l'auteur qui souligne) et non du gouvernement ou des autorités académiques, et où n'enseigneront que des hommes connus par leur fidélité à la foi. » (Pag. 19.)

Pour le dire en passant, la proposition, qui d'ailleurs ne peut que nous inspirer une vive sympathie, ne semble pas témoigner d'une très grande confiance dans les gouvernements, à l'appui desquels l'auteur tient cependant si fort pour l'Eglise. Et puis le moyen de relèvement que propose l'*ecclésiastique suisse* n'est-il pas bien dangereux, de nos jours surtout, en présence des *sectes* qui se multiplient. Ne peut-il pas conduire ceux qui l'emploieraient imprudemment beaucoup plus loin qu'ils ne s'étaient d'abord proposé d'aller? Est-il sage de faire appel à l'initiative individuelle et à ce qu'on appelle le *principe volontaire ?* Le recours à ce principe s'accorde-t-il bien avec l'esprit des églises nationales? N'a-t-il pas même un caractère révolutionnaire, individualiste et séparatiste? Car, remarquons-le, l'établissement proposé ne pourra pas sans doute être fondé par l'Eglise en corps, — cela n'amènerait rien de bon, — il le sera par des individus réunis en association libre. — Mais passons et terminons en disant avec notre auteur que « le seul fait de la création d'un tel établissement, sans parler des élèves qui en sortiraient, serait grandement avantageux aux églises suisses, au royaume de Dieu et à la vérité. Un tel acte, plus puissant que toutes les protestations, témoignerait de la vraie notion de l'Eglise, de l'importance de la saine doctrine, de l'autorité de l'Ecriture sainte, de la haute dignité des études théologiques et de la vocation ecclésiastique. Ce serait un acte de foi, procédant de la foi en Dieu et

en sa Parole, propre à son tour à faire naître et à vivifier la foi. »

B.

**Sermons et homélies**, par Ernest Dhombres, pasteur-suffragant de l'Eglise réformée de Paris. — Paris 1867. 1 vol. in-12.

Sera-t-il permis désormais et demeurera-t-il possible d'annoncer dans le *Chrétien évangélique* un volume de *Sermons?* Nous en doutions en lisant l'autre jour le spirituel réquisitoire du laïque de Nodrevy, et le récit de ses angoisses au sujet de treize sermonnaires, tous sans préface! Et nous voilà maintenant appelé à présenter à nos lecteurs un de ces infortunés volumes, renfermant quatorze sermons ou homélies, sans le plus petit bout d'avant-propos.

Sur ce dernier point, hâtons-nous de le dire, nous serons aisément consolés. Et nous nous demandons même si le regret exprimé par notre ami est bien sérieux à l'endroit de ces treize préfaces dont il eût voulu se régaler, sans compter la quatorzième que nous eussions dû lui servir aujourd'hui. Il nous semble que si, en tête de l'œuvre de chacun de nos prédicateurs, on devait lire: Sermons: « Ce sont des sermons... » il ne manquerait pas de se rencontrer un bon nombre d'Alcestes qui se hâteraient de dire: « Nous verrons bien. » Quant aux treize théories diverses qu'on eût pu nous donner sur l'art de la chaire, nous les regrettons d'autant moins que, selon toute apparence, aucune d'entre elles n'aurait pleinement satisfait aux *desiderata* de notre bienveillant, mais passablement difficile « auditeur. »

Quoi qu'il en soit de la présence ou de l'absence d'une théorie formellement exprimée, il est un fait que le volume de M. Dhombres vient confirmer à son tour, c'est le besoin qu'éprouve notre public religieux de langue française de lire des sermons. Le nombre de ceux qui se publient et qui se réimpriment en est une preuve incontestable. Et la manière dont ce besoin se manifeste peut faire conjecturer qu'après les 5000 discours religieux qu'a entendus et presque tous écoutés, mi-partie dans l'église libre, mi-partie dans l'église nationale, le critique mentionné ci-dessus, le sixième millier qu'il est en train d'entendre ressemblera beaucoup à ses prédécesseurs.

Est-ce à dire que la forme de la prédication doive être et soit en réalité stéréotypée, telle que l'ont connue et goûtée nos pères, et qu'il n'y ait à cet égard aucun progrès à signaler comme désirable ou à constater comme réalisé? A Dieu ne plaise! et à défaut d'autres, ou plutôt après bien d'autres déjà, le volume que nous avons en mains peut être présenté comme marqué d'un sceau de rajeunissement et de vie. Aucune des grandes questions qui agitent aujourd'hui les esprits et inquiètent les consciences n'est laissée dans l'ombre, depuis les conceptions religieuses ou antireligieuses formulées dans les tableaux de fantaisie de M. Renan, et depuis l'idée même du surnaturel, jusqu'au paupérisme, et à ce triste sujet de l'esclavage sur lequel l'ardeur des intérêts terrestres jette encore, hélas! tant de voiles épais, même chez des esprits sérieux et dans des cœurs chrétiens. Aucune des plaies actuelles de la société n'est passée sous silence, depuis l'égoïsme qui rétrécit l'âme et dissout les relations les plus douces et les plus sacrées, jusqu'à ce grossier matérialisme qui s'étale dans le réalisme dégradant de la littérature et des arts, et dans l'étroit positivisme de la science et de la philosophie.

Des appels fréquents et heureux à l'histoire moderne et même contemporaine donnent aux discours de M. Dhombres un caractère d'actualité, qui répond aux besoins de ses auditeurs et les maintient avec lui sur un terrain commun de réalité très fa-

vorable à la conviction qu'il cherche à amener dans leurs esprits.

En signalant le mérite des actualités dont le prédicateur a fait usage avec talent et souvent avec bonheur, nous ne pouvons toutefois retenir l'expression d'un regret au sujet de celle qui termine le dernier discours du volume. Après nous avoir amenés à une haute et salutaire contemplation du ciel, en nous faisant pénétrer dans le mystérieux ravissement de St. Paul, l'éloquent pasteur-suffragant de l'Eglise réformée de Paris nous a fait retomber d'une manière pénible au beau milieu de la galerie du Louvre. Quel que puisse être le mérite du remarquable tableau du Poussin sur cette page de l'histoire apostolique, la chute n'en a pas été moins sensible, et nous craignons que cette réminiscence artistique ne tende, contre le vœu de l'auteur, à refroidir et à matérialiser en quelque sorte les saintes impressions qu'est destiné à produire le discours dont elle est la conclusion.

Car, nous avons besoin de le dire et d'arriver à ce qui est le but constant des efforts du pieux orateur, c'est la conviction des saines vérités évangéliques qu'il tend sans cesse à faire naître et à affermir dans le cœur de ses auditeurs. Une doctrine pure, franchement et sincèrement biblique, exposée d'une manière attrayante, voilà ce que les lecteurs trouveront dans ce volume, que nous sommes heureux d'avoir à leur signaler comme propre à fournir une véritable et solide édification.

J. CH.

La Ferme au Chenil. Scènes suisses, par S. Descombaz. Lausanne, 1867, Georges Bridel. — 1 vol. in-12. Prix : 2 fr. 50.

Alexandre Riboud est bien le cultivateur vaudois que nous aimons, et que nous avons rencontré mille fois, avec ses qualités comme avec tous ses défauts. Après avoir mal profité de la discipline sévère de son père, P. Riboud le vieux régent, il élève lui-même fort mal sa propre famille. Mais une fois qu'il a prêté l'oreille aux leçons de l'Evangile et aux recommandations d'une épouse pieuse, tout change à la ferme qui nous offre le gracieux tableau d'une vie de famille active et chrétienne.

L'auteur connaît parfaitement son sujet; il décrit avec amour et une fidélité parfaite les mœurs vaudoises et les souvenirs du pays. Il se meut dans cette sphère avec une facilité extrême, qui lui serait en piége sans doute, s'il cessait d'exercer une surveillance sévère sur sa plume active, un peu impatiente et rapide à produire. Ce nouveau volume, approprié surtout à la jeunesse de nos campagnes, fera du bien. Nous aimons à y retrouver le cœur chaud et le patriotisme si vrai de l'auteur; nous saluons avec plaisir cette voix aimée, qui, sur la terre de France, trouve toujours le loisir, au sein d'un ministère laborieux et béni, de nous encourager et de nous instruire. Bien des lecteurs, qui ont retrouvé un vieil ami dans l'auteur, ne le quitteront pas sans demander à Dieu de bénir ses efforts, et sa parole écrite, comme les exhortations de sa riche expérience, trouveront le chemin des cœurs.

C. C.

Genève et la liberté. Réponse à M. Hornung, professeur de droit, par J.-F. Astié. Lausanne, L. Meyer, 1867; 32 pages in-8. Prix : 50 cent.

Cet opuscule, vif, spirituel, incisif, caustique même, nous paraît renfermer une sérieuse et solide réfutation de la brochure de M. Hornung, dont il met au jour, avec une logique rigoureuse, la faiblesse et les contradictions.



# LE CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE

## HISTOIRE RELIGIEUSE.

—

### Le piétisme à Berne à la fin du XVII^e siècle.

**Conférence lue dans la salle du Grand Conseil de Berne, le 18 janvier 1867.**

Mesdames et Messieurs,

C'est d'un village d'Alsace qu'est parti le mouvement religieux qui remua l'Allemagne protestante vers la fin du XVII^e siècle. Philippe-Jacob Spener, l'instrument que Dieu choisit pour réveiller son Eglise de langue allemande, naquit à Ribauvillé (Rappoltsweiler), au pied des Vosges, le 13 janvier 1635. A cette époque encore, l'Alsace était une des meilleures provinces de l'Empire germanique: elle avait fourni son noble contingent d'esprits supérieurs au progrès religieux et intellectuel de la nation allemande, qui comptera toujours au nombre de ses enfants d'élite les Erwin de Steinbach, les Tauler, les Bucer et Capiton, Fischhart et l'excellent Spener.

Trois ans après ce dernier, naissait le monarque superbe qui, en 1681, devait annexer l'Asace à la France et l'arracher au tronc de l'arbre dont elle était une des branches les plus fertiles.

Entre des hommes si dissemblables, Spener et Louis XIV, l'humble Alsacien et le grand roi, dont la fière devise était « nec pluribus impar, » qui oserait établir un parallèle? Et pourtant, si nous avions à choisir, nous préférerions la grandeur de Spener à celle de Louis le Magnifique, la grandeur de la charité à la grandeur de l'éclat mondain. L'un a édifié, l'autre a scandalisé; l'un a planté, l'autre a détruit; l'un est mort dans le triomphe de la foi, l'autre s'est éteint dans l'ignominie.

Il est rare que la vie divine naisse dans une âme sans intermédiaire humain. Le feu que Jésus-Christ a allumé dans le monde se transmet d'homme à homme; c'est ainsi que la plupart des chrétiens ont un père spirituel. « Quand vous auriez dix mille maîtres en Christ, dit St. Paul aux Corinthiens, vous n'avez pourtant pas plusieurs pères; car c'est moi qui vous ai engendrés par l'Evangile. » L'étude de la transmission de la vie nouvelle aux grands hommes de l'Eglise me paraît fort instructive. Spener a eu une mère spirituelle, et cette mère était sa marraine, la pieuse comtesse Agathe de Ribaupierre (Rappolstein), qui l'aimait tendrement. Souvent elle l'invitait à monter au château, dont le père de Spener était l'intendant; elle le comblait de bienfaits et lui parlait du salut de son âme avec une sollicitude toute maternelle. Il avait 13 ans lorsque la

mort lui ravit sa protectrice. Jamais il n'oublia ce jour solennel : la comtesse, privée par une apoplexie de l'usage de la parole, faisait de vains efforts pour parler à l'enfant ; mais il sentit ce qu'elle avait à lui dire, et il fut si profondément ému, que pendant longtemps il demandait chaque jour à Dieu de lui accorder la grâce de mourir. C'est à cette circonstance qu'il dut d'avoir été préservé des désirs de la jeunesse et des séductions du monde : dès lors ses pensées furent constamment dirigées vers l'éternité.

Cette conversion à treize ans me rappelle celle de St. Ansgar, l'apôtre de la Scandinavie, que la mort de Charlemagne toucha à salut, aussi à l'âge de treize ans (en 814).

Si Spener dut de grandes bénédictions à sa bonne marraine, qui dira les grâces que lui dut à son tour son admirable filleul, le comte de Zinzendorf? Il repose parfois une bénédiction particulière sur les liens qui unissent les parrains et les filleuls.

Ce jeune homme, d'un caractère doux, timide et indécis, devint pasteur en 1663; il prêcha trois ans à Strasbourg, vingt ans à Francfort, cinq ans à Dresde, quatorze ans à Berlin. Dieu se servit de ce modeste instrument pour réveiller son Eglise endormie.

Mais, demanderez-vous peut-être, l'Eglise protestante d'alors était-elle déjà endormie? Hélas, c'est triste à dire, à peine un siècle après la mort de Luther, le protestantisme était comme figé ; la déchéance presque universelle. Nouvelle preuve que la piété du dimanche ne dispense pas de la piété du lundi. Il n'y a point de vacances pour le soldat de Christ : en tout temps il faut veiller.

Le dix-septième siècle est le siècle pharisien par excellence, comme le dix-huitième est le siècle sadducéen. Il régnait un zèle ardent pour la religion. Trente ans de guerre entre catholiques et protestants prouvent assez combien l'on tenait à ses opinions religieuses. Les gouvernements civils qui s'étaient chargés de l'autorité épiscopale, défendaient la réformation, mais étouffaient l'Eglise, en la traitant comme une institution de police. Or, la césaropapie condamne toujours l'Eglise au formalisme et à l'immobilité. Le clergé, c'était l'Eglise ; le peuple chrétien, réduit au mutisme, ne comptait pas. — Il faut le dire, dans l'histoire le clergé fait triste figure : servile envers les princes, despotique envers les petits, querelleur envers les adversaires. La foi si forte, si fraîche, si enfantine de Luther, cette confiance absolue en la bonté de Dieu, ce cordial abandon à Jésus-Christ qui produisit la réformation, fit place à une orthodoxie exacte, rigoureuse, mais raide, étroite et aride. Trop souvent on avait la formule dans la tête et rien dans le cœur; on criait à tue-tête que nous sommes justifiés par la foi, mais c'étaient des mots privés de saveur. Au lieu de la *religion*, on eut le *dogmatisme;* au lieu de la Bible, les confessions de foi. Avec cela une *polémique haineuse*, qui passe pour de la fidélité chrétienne. — Quant à moi, je déplorerai toujours que Luther et Zwingli se soient disputés avec tant d'acharnement, sur des mystères à jamais insondables, et, malgré les opinions contraires, je ne puis qu'être touché des efforts que firent les deux Alsaciens Bucer et Capiton (et notre cher Calvin plus tard), pour unir les cœurs et pré-

venir des maux incalculables. Mais la rage d'argumenter contre papisme, calvinisme, cryptocalvinisme, synergisme, syncrétisme, etc., devint toujours plus dominante en Allemagne, et la polémique fut dès lors la science la plus importante en ce siècle formaliste. Les sermons n'étaient trop souvent que de froides et amères diatribes contre les adversaires : point d'onction, point d'amour des âmes, point de soif du Dieu vivant! Pauvres troupeaux, quel plaisir eussent-ils pu prendre à une pareille religion, à cette froide orthodoxie, à ces cultes sans adoration, sans émotions saintes? Connaissez-vous rien de plus glacial qu'un temple où une sèche doctrine, hérissée de subtilités théologiques, est le seul aliment offert aux âmes? Qui s'étonnerait que le peuple ait pris en dégoût une pareille religion?

Nul, plus que Spener, ne souffrit de cette décadence et nul ne soupira autant après une nouvelle réformation. Il se sentait, quant à lui-même, absolument incapable de réformer l'Eglise, et c'est précisément lui que Dieu choisit pour opérer un grand réveil en Allemagne.

Au mois d'août 1669, il prêchait à Francfort sur ces paroles : « Si votre justice ne surpasse celle des scribes et des pharisiens, vous n'entrerez point au royaume des Cieux. » Jamais la vertu d'en haut ne l'avait saisi avec une telle puissance : pendant qu'il décrivait les caractères de la vraie piété, une lumière si vive pénétra soudain son âme et lui révéla si bien sa propre misère, qu'il se sentit pire que les pharisiens. Effrayé et confus, il n'osait regarder ses auditeurs; il lui semblait que chacun pouvait lire sa honte sur son visage et lui crier : tu accuses les autres et toi-même tu n'es pas recevable!

Ce sermon, prononcé avec un cœur brisé, alluma un feu qui ne devait plus s'éteindre. Plusieurs auditeurs sortirent de l'Eglise en colère, jurant qu'ils n'y remettraient plus les pieds. Il avait flétri le christianisme hypocrite et légal ; il avait porté la lumière jusqu'aux derniers recoins des cœurs, ce qui excite toujours l'indignation des pharisiens de tous les siècles. Mais plusieurs autres assistants furent touchés de componction comme à la première Pentecôte, et se mirent à chercher leur salut avec crainte et tremblement.

Ce phénomène se reproduit toutes les fois que l'Esprit saint agit dans une église : les uns sont irrités, les autres émus et brisés!

Mais voici un autre phénomène tout nouveau et fort important : les paroissiens réveillés se recherchent, éprouvent le besoin de s'entretenir, de s'encourager, de renouveler les impressions reçues à l'Eglise : ils sentent qu'en restant isolés ils se refroidissent.

Répondant à ce besoin, Spener, d'accord avec ses collègues, établit des réunions qui s'appellent d'abord *collegia pietatis*. On se réunit dans sa chambre d'étude le lundi et le mercredi soir; on prie, on répète le sermon; on lit l'Ecriture; on se communique ses expériences. Dès ce moment le *piétisme* est fondé, car ces réunions, ces conventicules forment son caractère distinctif. Spener, dans son écrit si célèbre, ses « *Pieux désirs,* » insiste sur ce que la prédication publique ne suffit pas : Il faut, dit-il, y ajouter le culte domestique et des réunions comme au siècle des apôtres, où

plusieurs frères qualifiés, et non pas un seul, communiqueraient familièrement leurs pensées, sous la direction de leur pasteur, afin de prévenir les schismes, les erreurs et les abus.

Ce désir de Spener fut accueilli et réalisé dans un grand nombre de villes et de villages d'Allemagne. Un vaste réveil religieux en résulta, provoquant comme toujours d'immenses colères et de vives sympathies. L'épithète de *piétiste* désigna dès lors Spener et ses milliers d'adhérents. Ce mot injurieux, qui depuis deux siècles blesse les hommes pieux et sert d'épouvantail à ceux qui voudraient le devenir, fut sinon inventé, du moins généralisé par des professeurs de Leipzig, et se répandit partout avec la rapidité de l'éclair.

Qu'est-ce qu'un piétiste? Depuis deux siècles on cherche en vain à le définir. Est-il sectaire? Nullement; Spener détestait les sectes. Est-il schismatique? Pas davantage! Spener aimait l'Eglise d'une affection filiale et repoussait toute séparation donatiste. A-t-il de fausses doctrines? Aucune! Spener maintenait l'orthodoxie biblique très pure. Qu'est-ce donc qu'un piétiste? Voici la définition la plus ancienne que je connaisse: « C'est un homme qui étudie la Parole de Dieu et qui, d'après elle, mène une vie sainte. »

Mais j'ai hâte de venir à Berne.

On sait que la réformation suisse fut toute spontanée et nullement importée d'Allemagne. Zwingli commença son œuvre en même temps que Luther et indépendamment de lui. Le réveil religieux qui se produisit à Berne à la fin du XVII$^{e}$ siècle, a-t-il été une importation d'Allemagne, ou est-il né dans notre pays sans connexion directe avec Spener et son parti?

Il y a réellement eu quelque influence du dehors; mais ce ne fut que l'étincelle qui tombe sur des amas de matières inflammables. Les premières réunions que l'on connaisse furent tenues en 1689, par Théodore Wolter, étudiant de Luneboarg. Ces réunions, qui se tinrent en ville et à la campagne, firent sensation; le jeune étranger dut partir et Elisée Malacrida, professeur de grec à Berne, fut cité à comparaître au *Convent* (consistoire composé des neuf pasteurs de la ville) pour rendre compte des relations qu'il avait eues avec lui.

Mais ce qui prouve que le réveil des âmes se produisit à Berne spontanément, c'est qu'en la même année 1689, quatre étudiants en théologie partant pour Genève où ils devaient continuer leurs études, forment une alliance chrétienne et font le vœu de prier chaque jour ensemble et de mener à Genève une vie sainte. Ces quatre jeunes gens que nous allons retrouver comme principaux promoteurs du mouvement religieux, s'appelaient Güldin, Dachs, Schumacher et Lutz. On aime à arrêter ses regards sur cette aurore d'un nouveau jour! Ce n'était qu'un réveil, mais il aboutit à la régénération. Trop souvent, hélas! les réveils avortent; comme les arbres couverts de fleurs au printemps, ils promettent beaucoup, mais toutes les fleurs ne *nouent* point; peu de fruits arrivent à maturité. Nos quatre fleurs nouèrent. Schumacher datait sa régénération de Noël 1692; Güldin du 4 août 1693 entre 9 et 10 heures du matin. De Genève ils avaient passé en Allemagne, où les piétistes, comme plus tard les méthodistes anglais, prétendaient que pour

être vraiment converties, toutes les âmes devaient traverser deux phases uniformes, qu'ils nommaient *Busskampf* et *Durchbruch* (combat de pénitence et plein affranchissement). Produire successivement ces deux expériences, c'était leur méthode constante de conversion, et l'on tenait à ce que le chrétien pût indiquer l'heure fixe de l'*hephphatha* du Seigneur. Zinzendorf, qui avait été conduit à l'amour de Christ par une voie toute différente, attaqua vivement ce méthodisme antiscripturaire et scolastique. Quand est-ce que St. Jean et Nathanaël passèrent par le « Busskampf » et le « Durchbruch? » Les voies de Dieu sont infiniment variées (πολυποίκιλος σοφία τοῦ Θεοῦ, Eph. 3, 10); il n'y a pas, dans la nature, deux visages parfaitement semblables, deux feuilles d'arbre égales, deux conversions vraies entièrement identiques: ce sont les choses factices qui ont de l'uniformité. Ce qui pourtant ne veut pas dire qu'une régénération dont on peut indiquer le jour et l'heure soit suspecte, au contraire.

En 1693 nous voyons apparaître à Berne un candidat zuricois, Henri Ziegler, qui avait été exclu du ministère de son pays. L'effet produit par ses réunions paraît avoir été considérable. Trois femmes en furent tellement ébranlées qu'elles refusèrent pendant quelque temps de manger et de travailler, convaincues du retour immédiat de Christ. Heureusement, ce chiliasme malsain ne fut pas de durée.

En 1696 deux étudiants de Leipzig, Kirch et Darsdorf, recommandés par le pasteur Franke, de Halle, ouvrirent des réunions à la rue des Fontaines. Des centaines de personnes de tout rang y affluaient, tant on était avide de nourriture spirituelle. Si ces deux étrangers furent bientôt expulsés, leur apparition à Berne avait fait sensation : depuis sept ans le réveil religieux s'était propagé dans toutes les classes de la société, et dès 1696, le piétisme se présente comme une puissance que l'on ne peut ignorer. Deux pasteurs de la ville, König et Güldin, et divers pasteurs de la campagne prêchent l'Evangile avec onction et clarté ; plusieurs étudiants cherchent leur salut avec un profond sérieux : un grand nombre de jeunes patriciens et de bourgeois brûlent d'un zèle religieux tout nouveau : des messieurs de Watteville, de Muralt, de Rodt, Frisching, Wurstemberger, Wyss, Fellenberg, Stürler, Fueter, Bucher, Engel, Knecht, Müslin, etc., des dames Zeerleder, May, Haller, Lerber, Hübner, etc., de nombreuses personnes appartenant à la classe ouvrière, formaient un faisceau de chrétiens vivants qui aurait dû réjouir les conducteurs spirituels, car les principes et la conduite des « piétistes » ne méritaient aucun reproche.

Le gouvernement, dont plusieurs membres influents étaient partisans du réveil, parut pendant quelque temps vouloir le tolérer. Il reconnaissait que le clergé laissait beaucoup à désirer et que l'Eglise avait besoin de grandes améliorations. Il était ennuyé du genre de prédication alors en vogue. Le fond était une orthodoxie froide et scolastique, la forme était d'une monotonie et d'une régularité désespérantes. Le doyen Strauss, imitateur des Anglais, n'avait pas prêché moins de vingt sermons, à la cathédrale, sur ce texte : « Quelle bonne œuvre ferai-je pour avoir la vie éternelle? » On assure même que quelques pasteurs firent suc-

cessivement jusqu'à cent sermons sur le même texte. Aussi le Conseil souverain des Deux-Cents avait-il voté, en 1694, cette singulière motion : « Le Conseil scolaire est chargé d'examiner si la prédication ne doit pas se borner à l'explication des Saintes Ecritures plutôt que d'aspirer à l'éloquence, comme on le fait aujourd'hui. »

Si la prédication était déplorable, l'état moral du clergé bernois offrait le triste aspect d'une décadence et d'une corruption assez générales : l'avarice et l'ivrognerie étaient telles que le doyen Nöthinger racontait que, lorsqu'il faisait les fonctions de suffragant en Argovie et qu'il se trouvait en compagnie de pasteurs, il avait le sentiment d'être dans la plus mauvaise société. Il est vrai que nous connaissons de consolantes exceptions, entre autres le vénérable Georges Thormann, doyen de Luzelfluh, qui prêchait l'Evangile avec tant de sérieux que l'étudiant Schumacher, mentionné tout à l'heure, avait été réveillé par sa prédication avant que le nom même du piétisme fût connu à Berne.

La démoralisation du peuple était très grande. Elle tenait en partie, — ceux qui croient encore au « bon vieux temps » en seront surpris sans doute, — au nombre excessif des cabarets, repaires de toute sorte de désordres.

Oh ! combien ce canton avait besoin d'un puissant réveil ! Le Conseil scolaire, qui surveillait les études académiques, le reconnaissait bien. Son excellent président, Jean-Bernard de Muralt, descendant des réfugiés de Locarno, homme vraiment pieux, protégeait les bons pasteurs, de concert avec le baillif de Rodt et le trésorier Steiger. Ils espéraient une réformation de l'Eglise réformée.

Qui pourrait dire tout ce que Berne eût gagné, en laissant un libre cours à la vérité évangélique ? Dieu lui donnait des pasteurs aussi zélés que savants, des étudiants fort nombreux qui promettaient une admirable moisson, des magistrats aussi éclairés que pieux ; il avait prédisposé ce peuple à écouter avidement le message de paix : la jeunesse aspirait à un renouvellement : piété, moralité et prospérité se suivent, font la gloire d'un pays et préviennent sa ruine !

Hélas ! c'est le clergé de la ville, le *Convent*, qui se déclara l'ennemi acharné du réveil et qui fut le promoteur des persécutions que nous allons voir éclater.

L'histoire de l'Eglise prouve que les vrais chrétiens n'ont pas d'ennemis plus violents que les pasteurs et les évêques mondains. Ce phénomène, tout affligeant qu'il est, s'explique par la nature des choses. Les ténèbres haïssent la lumière ; la chair hait l'esprit ; Ismaël ne peut souffrir Isaac. Tout homme qui rejette l'appel de Dieu devient l'ennemi irréconciliable du vrai disciple de Christ et son hostilité grandira en proportion du zèle des fidèles. Le Sauveur n'a pas caché aux apôtres ce terrible côté de leur mission : « Je vous envoie, leur dit-il, comme des brebis au milieu des loups ; — vous serez haïs de tous à cause de mon nom ; — je ne suis pas venu apporter la paix, mais l'épée ; — un frère livrera son frère à la mort, un père son enfant, et les enfants se soulèveront contre leurs parents et les tueront ; je suis venu mettre en division le fils avec son père, la fille avec sa mère, la belle-fille avec sa belle-mère, et

les propres domestiques d'un homme seront ses ennemis. » Aussi Vinet disait très bien : « La marche de la vérité dans ce monde est un dur labeur. » Ils sont bien enfantins ces rêves d'une évangélisation facile et d'un triomphe anodin de la vérité, tant que le péché n'aura pas été vaincu. Les naïves utopies d'une paix universelle supposent toujours un christianisme attiédi, une scie sans dents, une accommodation excessive, qui permettent ces conglutinations d'éléments irréconciliables. Au milieu d'une Athènes dépravée, Aristide ne peut attendre que l'ostracisme. Partout où le juste paraît dans toute l'inflexibilité de la vérité, il excite la colère, il provoque le trouble, il faut qu'il se prépare à la mort. « Quand tout se remue également, a dit Pascal, rien ne se remue en apparence, comme dans un vaisseau. Quant tous vont vers le dérèglement, nul ne semble y aller. Qui s'arrête fait remarquer le dérèglement des autres, comme en un point fixe. »

Ce principe si important, bien compris, explique la rumeur qui accompagne tout réveil religieux et qui dut signaler celui de Berne.

Mais lorsque le simple citoyen, attaché encore au monde, s'oppose franchement à une vie sainte, il prend une position relativement loyale, et sa colère ne se mélange pas d'hypocrisie ; tandis que le pasteur, ennemi d'une vie que sa mission lui commande de provoquer, joint à l'antipathie du mondain, le masque de l'amour de la religion, de la paix publique et du salut de l'Etat. Caïphe est pire que Pilate. La vocation du pasteur est vraiment dangereuse. S'il ne connaît pas sa misère, s'il n'aime pas à être repris, s'il a quelque talent oratoire et s'il prête l'oreille à la flatterie, il ne pourra supporter un chrétien plus avancé qui lui dira : vous êtes encore insuffisant ; il vous manque encore l'onction d'en haut. Et son impatience redoublera si le censeur est un humble ouvrier non lettré. Heureux le pasteur, jeune ou vieux, qui, oubliant ses titres académiques, avale cette pilule amère, qui s'humilie et cherche les grâces dont il est encore privé. Il fera d'admirables progrès et aimera les hommes sincères qui l'auront averti. Jamais il ne sera persécuteur ; à son tour il dira la vérité aux réveillés qui, de leur côté, risquent de tomber dans des erreurs, dans l'orgueil spirituel et dans des abîmes ; car plus on est élevé, plus bas l'on peut descendre.

En revanche, le pasteur trop orgueilleux pour accueillir des avertissements, se croyant assez savant et assez pieux, haïra toute supériorité religieuse, tout zèle un peu ardent, toute cette vie de vigilance et d'exhortations mutuelles prescrite dans l'Evangile : ce qui l'enchantera, c'est la *médiocrité*, la tiédeur bien sage qui ne heurte personne et n'a de religion qu'à l'église. Le catholicisme laisse du jeu au zèle religieux : il lui ouvre les cellules des cloîtres, les ermitages, les hôpitaux, la carrière périlleuse des missions. Mais la sagesse glaciale de certains pasteurs protestants dirait volontiers avec un diplomate célèbre : « Surtout pas de zèle ! » Leur blâme et leurs sarcasmes flétrissent toute ferveur qui dépasse la leur.

Ces réflexions me sont venues pendant que je cherchais à me rendre compte de la conduite des pasteurs de Berne en face du « piétisme » naissant. Il faut dire

que ces messieurs du Convent ne sont pas proprement renommés dans l'histoire par leur douceur et l'aménité de leur caractère. On ne se les figure guère comme des Aarons, ruisselant d'onction et de charité. Déjà le grand Calvin en a su quelque chose. Il pourrait nous en raconter sur l'amabilité des Mégander, des Kunz et d'autres doyens de Berne, qui lui faisaient faire antichambre comme à un valet et l'apostrophaient avec grossièreté. Quant à Viret et à Farel, il vaut mieux taire les procédés qu'ils subirent, à la *Rue des ministres;* cela fait mal au cœur.

Aujourd'hui j'ai le regret de devoir faire connaître un de leurs successeurs qui joua le triste rôle de persécuteur, c'est le doyen Samuel Bachmann. Il fut le promoteur des injustices criantes qui frappèrent un grand nombre d'hommes excellents. Président du Convent, il s'efforçait d'écarter de la ville les prédicateurs du réveil; il fit comparaître Samuel Güldin et lui administra une verte censure, espérant que le gouvernement le reléguerait dans une cure éloignée d'Argovie. Quel ne fut pas son dépit, lorsque le Petit Conseil le nomma diacre de la Cathédrale! Jusque-là, Bachmann avait passé pour le pasteur le plus éloquent de Berne : il y avait foule lorsqu'il prêchait: mais voici que ce jeune Güldin déploie un talent si éminent, une onction si pénétrante, que Bachmann perd une bonne partie de son auditoire; la ville se partage en deux camps : les Bachmanniens et les Güldiens. Jalousie pastorale, la plus sotte des jalousies, que de mal elle a fait à l'Eglise!

Pendant ces quelques années de liberté relative, le flot du réveil monte; les paroisses se vivifient; on accourt de toute part pour entendre les pasteurs évangéliques. C'est un vrai printemps: tout verdit, tout fleurit. A l'église du Saint-Esprit prêche S. König, à la grande église Güldin, à Stettlen Christophe Lutz, Argovien, à Melchnau S. Schuhmacher, à Holderbank J. Dachs, à Belp le suffragant Müller. Des foules descendaient du pauvre pays de Schwarzenburg, pour s'abreuver aux excellents discours du jeune ministre de Belp. Et ce qui caractérise ces chrétiens sages et sobres, c'est qu'ils refusent toute réunion nocturne; ils vont même jusqu'à s'abstenir de toute réunion particulière, différant en cela de Spener. Un étudiant, Asarias Püntiner, ayant tenu un conventicule au village de Bantigen, le pasteur Lutz lui en fit de vifs reproches et lui dit qu'il ferait mieux d'étudier que de prêcher prématurément. Si quelques-uns se réunissent, c'est plutôt accidentellement: mais alors ils s'entretiennent de l'amour du Sauveur, ils prient ensemble, chantent des cantiques, lisent l'Ecriture; toutefois rien de régulier ni d'arrangé. On s'aime, on se communique des livres édifiants et les correspondances des pieux Zuricois Locher et Laub, des amis d'Allemagne et d'Angleterre. Sans liens extérieurs, tous les fidèles sont unis de cœur; c'est le premier amour, le plus beau temps de la vie! — Sans doute, tout n'est pas pur dans ce mouvement: les ouvrages de J. Böhme sèment dans quelques âmes des germes d'un mysticisme malsain. Les écrits obscurs de l'Anglaise Jane Leade, la fondatrice de la Société philadelphe, propagent en secret des idées apocalyptiques et des révélations nouvelles qui pouvaient fausser le réveil;

König est peut-être trop préoccupé du millénium ; mais rien de fâcheux n'éclate ; point de séparatisme, aucune doctrine anti-protestante : c'est bien plutôt un simple retour vers la doctrine du Synode de Berne et le magnifique réveil de la réformation.

Mais l'orage se prépare : bientôt il balaiera au loin tous ces hommes précieux et appauvrira la patrie en la privant de ses meilleures forces religieuses. Excité par les calomnies du professeur Shweizer, de Zurich, par la haine du Convent, qui déjà a destitué le vicaire Muller, de Belp, par un libelle anonyme contre les pasteurs de la ville, faussement attribué aux « piétistes, » enfin par la fermentation des esprits que l'on crut menaçante, le Conseil des Deux-Cents nomme, en août 1698, la trop fameuse *Commission de religion*, et lui impose le mandat de faire une enquête sévère sur le « piétisme » et de présenter au Conseil souverain un rapport détaillé et des propositions.

Neuf membres composent cette commission : cinq laïques, savoir les bannerets Abraham Tillier, Willading et Jenner, et les conseillers de Graffenried et Wurstemberger ; puis quatre ecclésiastiques : le doyen Bachmann, le pasteur Eyen, les professeurs Wyss et Rudolf. Ils se mirent à l'œuvre sans délai et avec une ardeur juvénile, ils ouvrirent l'enquête, *bien décidés*, comme le dit M. le pasteur Trechsel dans son excellent ouvrage sur cette matière, *à trouver des coupables*, car ils étaient tous ennemis déclarés des piétistes.

J'ai sous les yeux un immense in-folio manuscrit de 811 pages (dû tout entier à la plume agile de Jean François de Watteville, pasteur allemand à Vevey, destitué en 1723, par suite de son refus de prêter le serment d'association), où sont consignés en détail les interrogatoires d'une douzaine d'accusés. Ils sont d'un intérêt palpitant, parce qu'ils nous font assister à ces débats d'il y a 169 ans, comme si c'était aujourd'hui. Les accusés font honneur à l'Eglise chrétienne : ce sont des confesseurs dignes de l'Eglise primitive ; ils savent qu'ils risquent de perdre ce que le Suisse aime le mieux après la vie : la patrie et leur cercle d'activité. En face de l'exil qui les arrachera à leurs chers troupeaux, à leur famille spirituelle, ils sont parfaitement francs et ouverts : aucune ruse, aucun subterfuge quelconque ! Ils n'ont rien à cacher, ces heureux chrétiens ; leur conscience est pure. On retrouve en eux la parfaite sobriété qui caractérise le Bernois : rien d'excessif, de sentimental, de fanatique dans ces hommes de Dieu ; rien de factice ni d'imité de l'étranger. Ils sont spirituellement autochthones. Puis nous n'apercevons chez eux aucune provocation révolutionnaire ou séparatiste : ils honorent leur gouvernement et se déclarent à l'envi prêts à sacrifier leur sang et leurs biens pour le service de LL. EE ; mais ils ne peuvent renier Jésus : ils le confessent avec un amour tendre, et donnent cette leçon toujours grande et noble que l'empire des lois s'arrête là ou commence l'empire de la conscience. Ils sont *soumis* mais pas *serviles*, et lorsqu'on veut en faire des esclaves, ils réclament fièrement leurs droits de citoyens bernois.

En revanche, la Commission de religion, qui les juge, fait assez triste figure. Le président Tillier déploie cette mor-

gue grossière qui est l'apanage des esprits bornés. Obéir au gouvernement, quoi qu'il commande, telle est pour lui la vertu suprême. A ses yeux, les scrupules de la conscience sont pures billevesées ; il ne suppose jamais dans les accusés que des motifs bas, et une conviction indépendante excite sa colère. Des juges pareils condamneraient Jésus-Christ et les apôtres sans sourciller. Mépris de la dignité humaine, mépris de la dignité pastorale, mépris des droits de la conscience, voilà le caractère des interrogatoires de la Commission. A cet esprit tyrannique, le doyen Bachmann joint des haines personnelles, des vengeances à assouvir et le désir de se montrer serviteur très humble de LL. EE.

Nous connaissons les juges, introduisons les accusés.

*(La suite prochainement.)*

## BIOGRAPHIE.

### Moshesh, roi des Bassoutos.

TROISIÈME ET DERNIER ARTICLE.

Dix années de paix avaient suffi pour amener un notable changement dans le pays des Bassoutos ; le pouvoir de Moshesh s'étendait sur une population nombreuse, qui s'accroissait chaque jour par le retour de ceux qui avaient émigré pendant la guerre. Maintenir en paix tant de chefs habitués autrefois à s'entre-piller, n'était pas chose facile, et Moshesh n'avait pas trop pour cela de toute l'autorité morale dont il jouissait. Son pays avait alors une étendue considérable, et le territoire des principales villes de l'Etat libre actuel en faisait partie.

Mais le chemin du Lessouto avait été frayé par les missionnaires ; des Boers, ou fermiers hollandais, avaient traversé l'Orange, et chaque semaine on en voyait à Thaba-Bossiou, qui venaient demander à Moshesh la permission de s'établir sur les bords de son territoire. Celui-ci ne refusait pas ; jugeant tous les blancs d'après les missionnaires, qu'avait-il à craindre? Les Boers, après tout, n'étaient-ils pas des sujets anglais? Ils avaient, il est vrai, traversé l'Orange pour se soustraire à la domination britannique ; mais Moshesh ne croyait pas qu'il fût au pouvoir d'un sujet de cesser d'appartenir à son suzerain, et il se mit en rapport sur ce point avec le gouverneur anglais.

A cette époque, la colonie du Cap était gouvernée par un homme intègre, qui n'a laissé que de bons souvenirs dans l'esprit de Moshesh et de ses sujets ; un traité d'alliance ou plutôt de bonne entente fut fait avec lui. Ce fut alors que le roi des Bassoutos pria son missionnaire d'écrire à sir G. Napier pour lui demander un code de lois pour son peuple. Son cœur était plein de projets grands et généreux, comme il le disait peu après l'arrivée des missionnaires ; il avait en vue le bien des blancs comme celui des noirs; mais de tristes expériences allaient lui apprendre que les nouveaux venus n'étaient pas animés des mêmes intentions à son égard.

Les Boers, avant d'arriver jusqu'au pays de Moshesh, s'étaient établis sur le territoire d'Adam Kock, chef des Griquois, où ils avaient loué des fermes à très longs termes. Ils avaient des chariots

remplis de mauvaise eau-de-vie ; c'était leur monnaie courante pour enlever aux malheureux Griquois le pays de leurs pères. Il me souvient d'en avoir rencontré sept en un seul jour. Cependant ils excitaient des mécontentements autour d'eux, ils étaient eux-mêmes peu satisfaits de la docilité des Griquois. Un jour un Boer s'avisa d'en battre un ; ce fut l'étincelle qui mit le feu aux poudres. Une lutte s'engagea entre les Boers et les Griquois, et le nouveau gouverneur du Cap, sir Perigrinn Maitlang, dut venir en personne, à la tête de régiments anglais, pour rétablir l'ordre. Les Boers, qui avaient traversé l'Orange pour échapper à la domination britannique, refusèrent de se soumettre à l'intervention bienveillante de sir P. Maitlang ; ils furent attaqués et battus. Ce gouverneur, le dernier qui fût vraiment animé de sentiments de justice à l'égard des indigènes, voulut profiter de son voyage au delà de l'Orange pour voir Moshesh, déjà plus ou moins tracassé par les fermiers hollandais et par quelques-uns de ses vassaux turbulents. Le gouverneur se montra plein de bon vouloir envers une tribu qui était en train de naître au christianisme et à la civilisation ; il voulait qu'elle pût se développer sans être entravée par aucune lutte extérieure. Moshesh avait alors une confiance implicite dans le gouvernement anglais ; c'était pour lui le représentant de la justice sur la terre d'Afrique : illusion d'une âme généreuse, que les successeurs de sir P. Maitlang devaient faire disparaître à jamais.

Cependant, parmi toutes les questions à l'ordre du jour, il en est une qui s'imposait d'elle-même. « Que faire désormais de ces Boers tracassiers qui menacent de troubler la paix par leurs envahissements ? Ils ne peuvent ni ne veulent rentrer dans la colonie du Cap, dont ils exècrent le gouvernement : n'y aurait-il pas moyen de les caser quelque part sur l'immense territoire de Moshesh ? » Ainsi parla le gouverneur. Le roi des Bassoutos ne voulant pas traiter avec des rebelles, et croyant qu'il valait mieux avoir affaire au représentant du gouvernement britannique malgré son éloignement, répondit d'une manière favorable à la demande qui lui était faite, et il permit aux Boers de s'établir dans la partie sud-ouest de son pays. Il fut bien constaté que Moshesh en demeurait le maître, et ces étrangers promirent de se soumettre aux lois du pays qu'ils venaient habiter. Un magistrat anglais fut installé à Blœmfontein, village naissant qui devait devenir plus tard la capitale de l'Etat libre. Sir P. Maitlang demanda que Moshesh assistât en personne à cette installation. « Ce pays est à vous, lui dit-il ; il importe donc que vous soyez là pour que votre autorité soit reconnue par tous. »

Si le magistrat choisi avait été à la hauteur de sa tâche, sa présence dans le pays eût été un bienfait pour tous ; mais il devint, au contraire, une cause incessante de troubles.

C'était en 1846. Une guerre, qui devait durer deux ans, éclata entre les Cafres et les Anglais. Le gouverneur comptait, non sans raison, sur la fidélité de Moshesh ; il le pria de placer quelques milliers de ses guerriers sur les rives de l'Orange, pour empêcher les ennemis de la reine de chercher un refuge dans le Lessouto. Moshesh s'y rendit en personne, et usant de son influence sur les chefs en

guerre avec la colonie, il contribua pour sa part à la cessation des hostilités.

Une ère nouvelle allait commencer pour les peuplades du sud de l'Afrique; le régime du sabre allait succéder à celui des négociations pacifiques. Les colons trouvaient que la colonisation n'allait pas assez vite. « Il faut en finir, dirent-ils, avec ces peuples entêtés. Ils sont plus nombreux que nous; mais nos fusils et nos canons auront facilement raison de leurs lances. Nous tuerons ces misérables comme on tue l'antilope qui vient s'abreuver au ruisseau de la colline; mais qu'importe, ce sont des sauvages; plus nous en tuerons, plus tôt nous serons maîtres du pays. Ne sommes-nous pas les pionniers de la civilisation? Ne devons-nous pas porter sa lumière bienfaisante au sein des ténèbres? »

Mais ces pauvres créatures que vous voulez détruire et auxquelles vous enlevez le pays qui les a vus naître, quel mal vous ont-elles fait? Vous voulez éclairer le monde, et c'est par le vol et le meurtre que vous procédez! Vous portez le nom de chrétiens, qui doit être synonyme de justice et d'amour, et vous allez, guidés par l'ambition, commettre des actes qui révoltent également les lois de l'amour et celles de la justice. Vous ferez maudire votre race et considérer comme un jour néfaste celui où vous avez foulé pour la première fois ce sol hospitalier.

Mon cœur frémit au dedans de moi, quand je pense aux horreurs commises par les nations civilisées, au nom de la civilisation. On ne colonise pas d'ordinaire des pays incultes et inhabités; on choisit de préférence ceux dont le sol promet les produits les plus riches, et ce sont en général les plus peuplés. La colonisation, telle qu'elle est pratiquée, repose donc sur la spoliation. Sous prétexte que les indigènes du pays sont inhabiles à faire valoir les richesses que renferme le sol, on le leur prend. On fait plus: on se donne pour des instruments de la Providence, et au nom du Dieu trois fois saint, on commet des horreurs sans nom. Un système de colonisation qui respecterait les droits des peuples serait un bienfait, mais lorsqu'il repose sur la force brutale, il fausse toutes les notions de justice et d'équité, sans lesquelles il n'y a pas de civilisation possible.

On vit arriver au Cap, pour remplacer le pacifique P. Maitlang, un homme violent qui avait fait ses preuves dans les possessions britanniques aux Indes orientales, sir Harry Smith. La guerre en Cafrerie n'était pas encore complétement terminée. Il vole sur le théâtre des hostilités; s'étant saisi d'un chef cafre, il le jette à terre, lui met le pied sur la gorge, fait mine de vouloir le décapiter, pousse la générosité jusqu'à lui faire grâce, mais le menace de mort s'il donne lieu à la moindre plainte à l'avenir. Les hostilités cessent; on convoque une grande assemblée, à laquelle tous les chefs cafres sont invités. Sir H. Smith leur parle de la puissance de l'Angleterre, dans un langage qui eût été amusant pour tout autre que pour des vaincus; puis, comme s'il doutait que son éloquence pût ébranler suffisamment ces chefs, qui ne savaient pas apprécier les douceurs de la servitude anglaise, il a recours à un moyen plus émouvant. « Voyez-vous, leur dit-il, ce fourgon chargé de poudre; je puis d'ici, sans le toucher, le faire sauter en

l'air ; regardez plutôt. » Et à sa parole le fourgon vole en éclats. Les Cafres consternés n'avaient pas vu le fil de fer caché sous terre et reliant le fourgon à une machine électrique.

Après une telle manifestation de sa puissance, le gouverneur anglais eut beau jeu. « Que ceux qui sont pour la paix, s'écria-t-il, passent de ce côté, et ceux qui sont pour la guerre, de l'autre. » Tout le monde fut pour la paix, et la colonie, déjà très vaste, du Cap de Bonne-Espérance se vit accrue d'un immense territoire, connu pendant des années sous le nom de Cafrerie anglaise. Depuis l'année dernière, ce beau, ce riche pays est devenu définitivement anglais.

Quand sir Harry Smith eut achevé son œuvre de pacification dans la Cafrerie, il traversa l'Orange pour arranger les affaires du pays, passablement embrouillées sous la mauvaise administration du major Warden. Ce haut fonctionnaire, à qui tant d'intérêts divers avaient été confiés, était jaloux du grand pouvoir de Moshesh et prenait toujours le parti de ses vassaux contre lui. Il semblait avoir pour programme politique cette maxime déjà bien vieille, mais qu'on sait rajeunir au besoin : diviser pour régner. De là des luttes sanglantes, où Moshesh eut toujours l'avantage sur ses ennemis; loin de s'en prévaloir, celui-ci usait au contraire d'une grande générosité envers ceux qui l'avaient obligé à prendre les armes.

Mais le danger le plus grand provenait des Boers, dont l'émigration ne discontinuait pas. Dans leur haine contre les Anglais, ils veulent empêcher le gouverneur de traverser l'Orange. Une lutte s'engage ; Prétorius, le chef des rebelles, tient un moment en échec les dragons anglais ; mais l'artillerie disperse les Boers, et la bataille de Boomplaatz est gagnée.

En traversant l'Orange, sir Harry Smith avait en vue de jeter le manteau de la souveraineté britannique sur les blancs et sur les noirs qui habitaient au delà de ce fleuve. C'était, d'après lui, le plus sûr moyen de maintenir la paix dans ce pays ; et comme la réussite de ce plan dépendait de Moshesh, il ne négligea aucun moyen pour le gagner à sa cause ; il prodigua les présents, les flatteries et les promesses, et sut se faire petit et insinuant pour arriver à son but. Du reste, disait-on, ce protectorat n'enlevait pas à Moshesh son indépendance ; c'était une espèce de haute cour où seraient débattus les intérêts de tous; on oubliait seulement qu'en agissant ainsi on enlevait au roi des Bassoutos toute juridiction sur des vassaux qui avaient reconnu son autorité en venant habiter dans son pays. Dans une grande assemblée publique, sir Harry Smith présenta Moshesh aux Boers comme un ami de la reine d'Angleterre : « C'est à lui, leur dit-il, que vous devez l'existence ; c'est lui qui vous a reçus avec tant de bienveillance dans son pays. Moshesh accepte la souveraineté britannique comme un moyen de vivre en paix avec ses voisins, *et il vous reconnaît propriétaires des fermes que vous habitez*. Malheur à qui s'élèvera contre le pouvoir de ce grand chef. »

Le coup était porté; comment revenir en arrière. Sir P. Maitlang avait maintenu l'autorité de Moshesh sur le pays habité temporairement par les Boers; sir Harry Smith la lui enlevait. Toute réclamation fut inutile ; il n'y avait plus

qu'à s'incliner devant l'homme puissant dont les dragons faisaient des merveilles avec leurs longs sabres et leurs bons chevaux.

Cependant, telle était encore la confiance de Moshesh dans la justice des Anglais, qu'il ne voulut pas cesser d'espérer. Abrités sous le même manteau, blancs et noirs devaient être également réchauffés sur le sein d'une mère-commune, l'Angleterre : telle était l'idée qu'il se faisait de ce protectorat. Le roi des Bassoutos demanda instamment que tout ce qui avait été fait dans cette réunion fût consigné sur le papier; des complications nouvelles pouvaient surgir, l'équivoque pouvait devenir fatal à tous. Sir Harry Smith s'empressa de le rassurer, en lui disant que les Boers n'étaient que des étrangers, et qu'il était maître chez lui.

Arrêtons-nous encore un instant au lieu de la réunion, à Winbourg, village fondé par les Boers sur le territoire de Moshesh. C'est dimanche; on a suspendu le cours des négociations. Le dialogue suivant s'engage entre sir Harry Smith et Moshesh :

— Moshesh, vous devriez vous faire chrétien.

— Je le voudrais, mais la chose n'est pas si facile. Pourriez-vous m'en indiquer le moyen?

— Rien de plus facile : dites à M. Casalis de vous instruire, et il vous baptisera ensuite.

Le lendemain, les soldats de la reine Victoria se livraient à des danses grotesques; le gouverneur se mêla aux danseurs, et Moshesh l'imita. On disait ensuite : « Les danses ont été ressuscitées parmi nous par les Anglais. » Et, en se retirant dans sa colonie, le représentant de la reine d'Angleterre se flattait d'avoir appris à jurer à quelques-uns des fils de Moshesh.

Bloemfontein, la résidence du magistrat anglais installé par sir P. Maitlang, devenait le siége naturel du protectorat et prit bientôt un grand développement. Des troupes y furent envoyées, et l'on put voir les officiers afficher au grand jour les mœurs les plus scandaleuses. J'ai visité, il y a dix ans, le cimetière de la ville; sur des tombeaux que le temps n'avait pas encore noircis, j'ai lu les noms de jeunes gens de distinction tombés dans la fleur de leur jeunesse, victimes de l'intempérance et de la sensualité.

Voilà l'élément moral avec lequel on espérait pacifier le pays et civiliser des barbares. Le major Warden fut choisi pour représenter le gouvernement anglais dans toute l'étendue du protectorat; il fit si bien que, dans l'espace de quelques années, la révolte était partout, la concorde nulle part. Il tranchait du grand seigneur, levait des troupes et imposait de fortes amendes à quiconque lui résistait; il fit une délimitation territoriale qui enlevait à Moshesh, sans son consentement, une centaine de villages; il rétablit enfin, par son exemple, une coutume oubliée depuis quinze ans, celle des exécutions sommaires, qui consistent à prendre tout le bétail d'un village avec lequel on n'est pas d'accord. Ce fut alors que Pushuli, un frère de Moshesh, devenu célèbre dans les annales du brigandage, commença ses tristes exploits, après avoir été injustement traité par le major Warden.

Un tel état de choses ne pouvait pas

durer plus longtemps. Attaqués, harcelés par de petits chefs qui avaient l'appui du représentant de l'Angleterre, les Bassoutos prirent plusieurs fois les armes. Quand ils étaient revenus victorieux, le major exigeait une complète restitution du bétail enlevé à ses amis et en outre une forte amende. Pour l'amour de la paix, Moshesh se soumettait à ces vexations, mais son peuple en murmurait, et il lui était parfois difficile de le contenir. La démoralisation était à son comble. La vie des camps tuait la vie d'église; nos temples étaient à moitié déserts. Le major Warden, humilié d'avoir été défait dans une lutte à main armée, où il s'était mis du côté des ennemis de Moshesh, recevait avec empressement toutes les accusations lancées contre ce dernier; c'était un monstre qu'il fallait dompter; la paix ne pouvait se rétablir qu'à cette condition. Des accusations incessantes partaient de Bloemfontein pour le Cap; Moshesh, spolié de son territoire par les Anglais et par les Boers, privé désormais de l'appui de plusieurs de ses vassaux qu'on était parvenu à détacher de sa cause, Moshesh devait être puni, et comme le magistrat anglais se sentait trop faible, il appela à son secours le général Cathcart, alors gouverneur de la colonie, qui traversa l'Orange à la tête de 2500 soldats.

Chose inouïe! Moshesh fut condamné à payer une amende de 10000 bœufs et 1000 chevaux, avant d'avoir été entendu, et pour rassembler tout ce bétail, on ne lui donnait que trois jours. Moshesh en demanda six. « Si vous ne pouvez pas me remettre vous-même ce bétail, dit le gouverneur, j'irai le prendre; si l'on me résiste, ce sera une guerre, et je ne me contenterai plus de dix mille têtes, mais je m'emparerai de tout ce que je pourrai. » Moshesh lui répondit : « Ne parlez pas de guerre, car quelque désir que j'aie d'éviter ce malheur, vous savez que même un chien montre les dents quand on le frappe. La paix est comme la pluie qui fait reverdir la campagne; mais la guerre est comme le vent qui la dessèche. Je vous supplie, au nom de la reine Victoria à qui appartient cette tente, de ne plus parler de guerre. » Prières, supplications, tout fut inutile, et au jour fixé, comme Moshesh, malgré ses efforts, n'avait pu réunir tout le bétail qu'on exigeait de lui, l'attaque eut lieu sur plusieurs points à la fois; la résistance fut habile et énergique, et l'avantage demeura aux Bassoutos. Mais la lutte devait recommencer le lendemain, et Moshesh désirait la prévenir. Au milieu de la nuit, il fit donc écrire au gouverneur pour le prier de ne pas renouveler l'attaque. Ce dernier, qui était loin de s'attendre à une telle résistance, accueillit favorablement ces ouvertures de paix, et dès le lendemain les troupes anglaises repassèrent le Calédon.

Cette délivrance inattendue était un bonheur pour la tribu entière et pour la mission en particulier; aussi choisit-on, d'un commun accord, le 9 janvier pour en faire un jour d'actions de grâces dans toutes les stations missionnaires, et chrétiens et païens furent invités à y prendre part. Avant de reprendre le chemin de sa montagne, Moshesh fit remercier M. Casalis pour les bonnes exhortations qu'il avait adressées à lui et à son peuple.

La guerre avec les Anglais s'était heu-

reusement terminée; la résistance opposée par les Bassoutos avait ouvert les yeux à beaucoup de personnes, qui ignoraient la puissance et les ressources de ce petit peuple. Bien que Moshesh eût demandé la paix, chacun savait qu'il avait eu les honneurs de la journée. On commençait à se demander si le protectorat anglais n'était pas impuissant pour maintenir désormais en paix des partis qu'on avait imprudemment excités les uns contre les autres, et bientôt on apprit qu'il allait être abandonné. Il avait tellement bien servi les intérêts des blancs au détriment des indigènes que les protestations les plus vives se firent entendre. Tout fut inutile. Le gouvernement anglais rappela ses troupes; mais en se retirant il sema les germes de la guerre qui vient de désoler le pays. En adoptant comme limite entre les rebelles et Moshesh la ligne que le major Warden avait tracée et qui enlevait aux Bassoutos une portion considérable de leur pays, les Anglais s'étaient engagés à protéger les nombreux sujets de Moshesh dont les villages se trouvaient désormais en dehors du pays de leur chef naturel; ils laissèrent subsister cette limite en se retirant et laissèrent ainsi ces malheureux à la merci des Boers. Le haut-commissaire de la reine d'Angleterre, chargé de liquider les affaires du protectorat, alla plus loin encore; il fit un traité secret avec les Boers, en vertu duquel la colonie du Cap devait fournir à ces derniers toutes les munitions de guerre dont ils pourraient avoir besoin; un article du traité défendait, en outre, sous peine d'amende et de prison, la vente de munitions de guerre à tous les indigènes de l'Afrique australe. N'était-ce pas livrer Moshesh et ses sujets aux mains de ses ennemis?

Cette politique injuste devait porter ses fruits; c'était, pour me servir d'une expression empruntée à un journal anglais, une prime offerte à la spoliation et au meurtre; elle devait produire la guerre de 1858 et celle de l'année dernière. Je ne reviendrai pas sur des événements trop récents et bien connus de la plupart des lecteurs de cette revue; je désire cependant, pour l'honneur de Moshesh, examiner brièvement quelles ont été les causes réelles de la guerre dont les suites ont eu des conséquences si fâcheuses pour la tribu des Bassoutos.

Au commencement de l'année 1858, Moshesh, prévoyant qu'une lutte ne tarderait pas à s'engager avec les Boers, écrivit par trois fois au gouverneur G. Grey, pour le prier d'intervenir et d'empêcher par là une guerre qui lui semblait inévitable. Il ne reçut aucune réponse. Les Boers commencent la campagne par la destruction de notre florissante station de Beerséba, avant même que leur ultimatum fût arrivé à Thaba-Bossiou. Après plusieurs mois d'une lutte infructueuse, où la haine des colons se montre à découvert par le pillage et l'incendie du presbytère de Morija et la profanation du temple, ils se retirent sans avoir pu s'emparer de la montagne de la nuit. Le gouvernement de l'Etat libre est aux abois; les fermes ont été réduites en cendres, les villes sont presque désertes, et Moshesh est maître de la position. Incapables de continuer la lutte et n'osant pas faire la paix dans de telles conditions, les boers s'adressent au gouverneur G. Grey, qui accepte la tâche de médiateur. « Pourra-t-il ressusciter les

morts ? s'écrie Moshesh. Que n'a-t-il répondu à mes instantes prières ! Que n'est-il venu plus tôt ! » Néanmoins, il accepte les bons offices du gouverneur, qui se rend en personne à Morija, où devaient avoir lieu les conférences.

Sir G. Grey agissait seul au nom et en faveur des Boers. Après plusieurs jours d'un travail soutenu et difficile, un traité de paix fut signé et emporté par le gouverneur, pour être approuvé et signé par les autorités de l'Etat libre, réunies dans ce moment sur le territoire anglais. Le gouverneur était accompagné d'un frère de Moshesh et de deux de ses conseillers. Ce traité, qui reposait sur des bases équitables, ne fut point accepté ; on en fit un autre, tout à fait défavorable aux Bassoutos *et sans leur participation*. Lorsqu'il fut terminé, on le lut aux représentants de Moshesh, en hollandais, langue qui leur était très peu familière, et on le leur remit pour le porter à Moshesh. Celui-ci refusa de le signer ; mais le gouverneur le lui ayant envoyé une seconde fois par les mains d'un magistrat de la colonie, il s'exécuta. Il craignait d'avoir affaire à deux ennemis au lieu d'un.

De tels actes ne se qualifient pas ; ils inspirent du dégoût pour une politique aveugle et brutale qui ne tient aucun compte des lois, de la justice et de l'équité. Eh bien, c'est l'application du traité de 1858 qui a enfanté la guerre de 1865.

A cette époque, sir G. Grey posa lui-même les bornes qui devaient servir de limites au territoire de Moshesh ; je me souviens que, dans un rapport imprimé, il se flattait d'avoir, par un certain arrangement, enlevé aux Bassoutos une étendue de terrain d'une lieue carrée environ. Cependant les bornes ne furent pas posées sur toute l'étendue de la limite nouvelle ; comme il fallait, en un certain endroit, déplacer un grand nombre de Bassoutos, on craignit d'exciter leur colère et de provoquer de nouvelles hostilités. Les Boers surent attendre ; mais lorsqu'ils crurent que le temps favorable à la réalisation de leurs plans était enfin arrivé, ils prièrent le gouverneur du Cap, sir Philippe Woodhouse, de venir faire connaître la délimitation territoriale faite par son prédécesseur. Il se rendit à cet appel au commencement de l'année dernière, et il fut tellement convaincu de l'injustice criante qu'il allait commettre, qu'il se refusa à poser lui-même les bornes et ne voulut faire connaître le résultat de son arbitrage qu'une fois arrivé sur le territoire britannique. On se rappelle la cruauté avec laquelle les Boers exigèrent la rentrée des sujets de Moshesh dans les nouvelles limites de leur pays, les obligeant à laisser derrière eux leurs moissons de sorgho et de maïs. C'était pendant les pluies froides de l'automne ; bon nombre de femmes et d'enfants trouvèrent la mort dans cette évacuation forcée.

Cela ne suffisait pas aux Boers, qui se croyaient prêts à faire la conquête du pays. Un neveu de Moshesh qui, sans être chrétien, nous avait toujours réjouis par sa conduite, commit quelques méfaits sur le territoire habité par les colons. Ces derniers, au lieu d'en appeler à la justice de Moshesh, envahirent son pays, pour se faire justice eux-mêmes. Ce fut l'étincelle qui alluma l'incendie. On sait les ravages qu'il a causés pendant plus d'une année. Fatigué d'une si

longue lutte et découragé par la défection (simulée, je crois) d'un de ses fils, après avoir soutenu, à 80 ans, trois siéges en règle, dans des conditions impossibles pour tout autre que pour des indigènes, Moshesh demanda la paix. S'il eût soutenu la lutte quinze jours de plus, on est unanime à penser que les Boers, exténués et ruinés dans leurs finances, l'eussent demandée eux-mêmes. Mais l'hiver était en perspective, le second depuis le commencement des hostilités ; la famine exerçait déjà d'affreux ravages parmi les Bassoutos. On vit, dit-on, de pauvres femmes affamées se précipiter le soir dans le camp des ennemis, et ravir en leur présence la nourriture qui était sur le feu. Ces femmes courageuses avaient ensemencé leurs champs pendant que leurs maris se battaient pour la défense du pays ; la moisson toujours tardive n'était pas mûre encore, mais elle blanchissait à vue d'œil ; elles voyaient approcher le moment où elles pourraient apaiser leur faim et celle de leurs enfants. Mais l'ennemi, cet ennemi qu'elles avaient vu s'acharner à arracher les tiges de sorgho à mesure qu'elles sortaient de terre ; cet ennemi, mille fois plus cruel que les Madianites qui ravissaient autrefois aux Hébreux leurs moissons prêtes à être recueillies ; cet ennemi, le voilà de nouveau prêt à recommencer son œuvre de destruction ! Sa main criminelle a saisi la faux qui va détruire en un moment l'espérance de toute une année.... Mais non, ce serait trop lent : des milliers de bœufs et de chevaux vont briser ces tiges de sorgho que des épis bien nourris font incliner vers la terre. La vue d'une telle désolation prête à fondre sur eux arrête l'ardeur guerrière des Bassoutos. Ils savent par expérience qu'il ne faut pas compter sur la générosité de leurs ennemis ; mais la faim, l'inexorable faim a fait sentir son aiguillon même aux plus forts : le mot de paix est prononcé, et il est accueilli par tous !

Quelle paix, grand Dieu ! On enlève à Moshesh les deux tiers de son pays, qui doit être évacué, complétement évacué dans un court espace de temps. Du sommet de sa montagne, le vieux roi, dont le pays étendait autrefois ses limites à soixante lieues à droite et à gauche, pourra contempler les fermes de ces étrangers qu'il avait accueillis avec tant de bienveillance, au commencement de leur émigration !

Cependant, ces conditions humiliantes, acceptées par le chef de la tribu dans un moment pressant, ne l'ont point été par la tribu elle-même. Elle n'avait pas compris ce qu'on avait fait, et quand, plus tard, on vit des arpenteurs diviser en fermes le territoire conquis, on les laissa faire d'abord, puis on les chassa, et chacun retourna dans son village. Si les nouvelles qui nous sont parvenues par la voie des journaux se confirment, les Boers n'auront plus qu'une chose à faire pour habiter le pays : le conquérir une seconde fois.

On a reproché aux chefs Bassoutos d'user de politique envers leurs sujets encore païens pour exciter leur ardeur guerrière, et d'accorder plus de confiance à des devins, qui les trompent, qu'au Dieu des chrétiens. Ce reproche est en partie fondé, et pour mon compte, je suis profondément humilié de voir le crédit dont jouit encore une certaine femme nommée Manshupa, qui entretient la superstition dans un pays où

l'Evangile est prêché depuis si longtemps. Le fait est déplorable ; qu'attendre de bon de gens qui clochent des deux côtés ? Toutefois, souvenons-nous que la vraie confiance en Dieu est un fruit de la foi, et ne soyons pas étonnés si des chefs encore en dehors du christianisme n'ont pas placé leur confiance dans le Dieu des chrétiens. Plus d'un roi d'Israël a suivi cette voie funeste.

Les fautes sont personnelles, et nul qui pèche n'a le droit de dire à son prochain : C'est toi qui m'a fait pécher. Cependant nous sommes souvent des occasions de chute pour nos frères, et je ne crains pas d'affirmer que les blancs qui représentent le christianisme et la civilisation dans le sud de l'Afrique ont fait un mal incalculable aux Bassoutos, par leur conduite anti-chrétienne. Mataoané, Pakalita et Mosélékatsi se sont-ils jamais conduits avec autant de cruauté que les Boers dans leurs guerres avec Moshesh ? Non, mille fois non. Et cependant ces chefs n'étaient que des sauvages sans connaissance aucune du Dieu vivant et vrai, tandis que ces nouveaux croisés font la prière soir et matin dans leurs camps ! Suivez-moi dans l'un de ces camps, établi non loin du pied de la montagne où réside Moshesh : des milliers de voix font monter vers le ciel les accents de la louange et de la reconnaissance ; tous les fronts sont découverts pendant qu'un homme vêtu de noir lit avec solennité les paroles du livre de vie. Qui sont ces hommes ? Ceux qui, hier encore, détruisaient les moissons, brûlaient des villages, massacraient des femmes et des enfants et chassaient de leurs paisibles demeures des missionnaires, dont quelques-uns ont passé plus de trente ans dans le pays ! Ces hommes, qui paraissent écouter avec tant de respect et de recueillement la Parole de Dieu, sont les mêmes qui la veille ont pillé la station de Thaba-Bossiou et vendu à l'enchère les quelques meubles et les livres qu'ils ont trouvés dans l'humble presbytère ! Ils lisent la Bible avant de lire les articles de ce traité de paix qui va chasser de leurs demeures plus de huit mille personnes désormais sans asile.

Voilà ce que Moshesh a pu contempler de ses hauteurs ; et l'on s'étonne qu'il ne soit pas chrétien, quand si souvent dans sa vie il a vu les adorateurs du Christ se conduire plus mal que des païens ! Ce qui m'étonne c'est qu'il ait désiré l'extension d'une religion que tant de ses adhérents renient par leur conduite. Mais il n'a pas voulu faire tomber sur le christianisme lui-même un reproche qui ne s'adresse qu'à ses infidèles représentants ; il a compris qu'on peut être né dans la religion chrétienne sans pour cela être chrétien. Dans la pratique, il a su discerner le vrai christianisme qui s'attache à faire le bien, de ce christianisme de naissance qui laisse à l'homme tous ses préjugés et toutes ses passions.

Pour tout ce qui touche aux enseignements du christianisme, Moshesh est d'une orthodoxie qui laisse peu à désirer ; sa vaste intelligence l'a bien saisi, et si son cœur ne lui a pas encore été soumis, il sait pourtant que c'est par le cœur qu'on devient chrétien. Un jour qu'un prêtre de Rome, nouvellement arrivé dans le pays, lui disait que nos enseignements renferment des vérités, mais ne sont pas toute la vérité, il lui

répondit : « La résistance que mon cœur oppose aux enseignements des missionnaires est pour moi la meilleure preuve de leur vérité. »

Sans avoir jamais fait profession de christianisme, Moshesh s'est souvent conduit comme ne l'eût peut-être pas fait un chef chrétien placé dans les mêmes circonstances. Je veux en citer un dernier trait. C'était en 1858. Les Boers avaient envahi le Lessouto par plusieurs côtés à la fois. Un de leurs corps d'armée fut cerné de toutes parts et se trouvait emprisonné dans ses propres retranchements. Toute communication avec les autres corps étaient interceptées : leurs munitions de guerre étaient presque épuisées, et les provisions de bouche touchaient à leur fin. Un des fils de Moshesh se rendit auprès de son père et lui dit : — « Nous pouvons nous débarrasser de ces gens-là sans brûler une amorce ; la faim leur fera mettre bas les armes ou les détruira entièrement. » — « Mon fils, lui répondit Moshesh, le nombre des veuves et des orphelins n'est-il pas assez grand sur la terre, que tu veuilles l'augmenter ? Oui, qu'on les entoure, mais qu'on laisse un espace libre qui leur laisse la faculté de se retirer s'ils le jugent convenable. » Ce fut le salut des Boers.

En terminant ce travail, si souvent interrompu par des préparatifs de voyage, je me place par la pensée en présence du lecteur de cette Revue et je me demande si je lui ai dit tout ce que je pouvais, tout ce que je devais lui dire sur le compte de Moshesh. Ses admirateurs aveugles trouvent peut-être que je n'en ai pas dit assez de bien, et ses ennemis assez de mal. Les uns et les autres pourraient avoir raison ; qu'ils me pardonnent d'avoir été si incomplet. Moshesh est abreuvé d'amertume par des hommes auxquels il a fait du bien et qui s'acharnent à le dépeindre comme un monstre. Ils ont besoin d'avoir recours à de tels procédés, pour justifier leur conduite auprès de ceux qui ne jugent pas de la valeur des gens par la couleur de leur peau. Qu'il soit au moins permis à un homme qui a pu le connaître et l'apprécier de ne pas se ranger de leur côté. Moshesh est un fils d'Adam, et comme tel, il a ses défauts et ses misères ; plus qu'aucun autre j'en ai gémi ; mais ses défauts ne doivent pas nous empêcher de voir les grandes qualités de son esprit et de son cœur, et à ceux qui pourraient m'accuser encore de le traiter avec trop de partialité, je répondrai : J'aime cet homme !

Aimons-le tous pour l'accueil qu'il a fait il y a plus de trente ans aux premiers missionnaires de la croix ; aimons-le pour la protection incessante dont il n'a cessé de nous couvrir jusqu'à ce jour, et que notre amour nous porte à prier beaucoup pour lui. Dans quelques mois, si Dieu me conserve, je serai de nouveau auprès de lui pour continuer mon ministère un moment interrompu. Que Dieu me donne de lui faire du bien et d'être un instrument pour l'amener captif aux pieds du Sauveur ! C'est là le désir ardent de mon cœur et la prière que j'adresse à Dieu pour lui. Que ce vœu se réalise, que cette prière soit exaucée, et je ne regretterai jamais d'avoir quitté mon pays et ma parenté pour aller prêcher l'Evangile de la Croix au milieu des gentils.

T. JOUSSE, *missionnaire.*

## ÉTUDES BIBLIQUES.

—

**Jésus-Christ, son temps, sa vie, son œuvre**, par E. de Pressensé. Paris, 1866, in-8°.

(SECOND ARTICLE.)

Dans un premier article, nous avons indiqué, énoncé nos observations plutôt que nous n'avons cherché à les justifier. Au fait notre tâche consiste moins à prouver qu'à attirer l'attention des lecteurs sur tel ou tel point; ils jugeront à leur tour, ils critiqueront la critique, et dussent-ils en repousser toutes les conclusions, du moins n'en méconnaîtront-ils pas le double caractère : celui d'une cordiale sympathie sur bien des points, et sur tous la sincérité de l'intention.

Il nous serait plus facile, et plus agréable aussi, de nous borner à transcrire quelques pages émouvantes, éloquentes, instructives, et certes nous n'aurions que l'embarras du choix, puis de donner carrière à une joyeuse admiration.

C'est là ce que nous eussions fait sans hésiter, si nous avions comparé cette œuvre, je ne dis pas aux productions que l'auteur combat, je dis à bien des ouvrages dignes d'éloges. Mais ce n'est pas parmi les productions humaines que nous prenons notre point de comparaison. Il nous est fourni par l'auteur lui-même, qui veut sans aucun doute que son œuvre soit étudiée en regard de l'Evangile seul. Là seulement, en effet, il y a utilité, sûreté, dignité.

Nous avons à traiter aujourd'hui d'une manière plus développée le point de vue duquel est envisagée la personne du Sauveur, qui fait le fond de l'ouvrage. Notre impression très nette est que la divinité de Jésus-Christ est plus ou moins sciemment sacrifiée à l'intention de sauver sa parfaite humanité, laquelle humanité est sacrifiée à son tour d'une manière inconsciente peut-être, mais inévitable.

Aussi longtemps que l'auteur étudie les textes évangéliques, constate les faits, s'efforce d'en saisir la relation intime, de pénétrer le caractère du Sauveur sous ses diverses faces, puis de faire passer dans nos esprits, dans nos cœurs, dans nos consciences les fruits de son expérience chrétienne, il fournit à notre méditation un aliment substantiel, il fraie à nos études des voies praticables et souvent rayonnantes de perspectives nouvelles. Mais il en est bien autrement lorsqu'il se laisse entraîner à systématiser, à définir, à affirmer, à traiter avec naïveté le problème éternel de l'union entre le fini et l'infini comme une difficulté vaincue.

Aurions-nous trop dit? Ecoutez plutôt : « Pour réconcilier ainsi Dieu et l'humanité, Jésus a dû commencer par les réunir en sa personne. » Le savons-nous? Jésus a commencé par là, mais a-t-il *dû* commencer par là? car ce petit mot : il a *dû*, appliqué à Jésus-Christ, ne saurait se glisser inaperçu; les plus petites clefs ne sont pas celles auxquelles on confie les valeurs les moins importantes. Si donc cette parole n'a que l'autorité d'un raisonnement à priori, repoussons-la d'emblée. Mais si l'Ecriture enseigne qu'il fallait que Jésus commençât par là, l'assertion est juste.

Poursuivons : « Il n'est pas le fils de Dieu caché dans le fils de l'homme, conservant tous les attributs de la divinité à l'état latent. » Le savons-nous? « Le fils de Dieu caché dans le fils de l'homme » est une pensée moins simple qu'elle n'en a l'air au premier abord; mais enfin, que le fils de Dieu soit ou ne soit pas voilé sous le fils de l'homme, le savons-nous? « Ce serait, dit l'auteur, admettre une dualité irréductible qui ferait disparaître l'unité de sa personne et la soustrairait aux conditions normales d'une existence humaine. » Les conditions normales d'une existence humaine, à prendre les mots

dans leur sens vrai, sont-elles donc si bien déterminées, si clairement connues, que nous puissions les condenser jusqu'à en créer un type quelconque? Et si ce type doit être l'homme-Dieu, encore faudrait-il connaître tout aussi exactement les conditions normales d'une existence divine, ce qu'on n'a sans doute pas prétendu. L'auteur, en protestant contre la dualité irréductible, s'imagine-t-il donc l'avoir réduite, lui le premier? Il l'a dit, mais est-ce bien ce qu'il a voulu dire? On ne la réduit, cette dualité, qu'en effaçant un des deux termes; c'est le procédé auquel on a recouru dès l'origine. Les gnostiques niaient l'humanité en Jésus-Christ, et Jean répondait: « Plusieurs séducteurs sont venus au monde, qui ne confessent point que Jésus-Christ est venu en chair. »(2 Jean 7.) D'autres, comme les rationalistes de nos jours, niaient la divinité en lui, et Paul écrivait: « Prenez garde que personne ne vous gagne par la philosophie et par de vains raisonnements, conformes à la tradition des hommes et aux éléments du monde, et non point à la doctrine de Christ; car toute la plénitude de la divinité habite en lui corporellement. » Eliminer un des deux termes, c'est réduire la dualité à zéro et non pas à l'unité. Le compas dont on a enlevé une des branches n'est plus un compas et ne mesure plus, mais il ne mesure pas mieux les bases d'une théologie ou d'une philosophie digne de ce nom, quand on le ferme pour le ramener à l'unité.

La dualité irréductible est un aveu sans doute, mais elle n'est pas un pis-aller, car elle constate ce qui est; un contact quelconque entre le fini et l'infini ne peut avoir d'autre expression. Elle règne dans les sciences morales, dans les sciences sociales, dans les arts, en physiologie, dans les mathématiques pures, et dans toutes les branches de leurs applications. Je n'ai pas dit qu'elle se trouve dans ce domaine universel, j'ai dit qu'elle y règne. D'elle seule résulte l'équilibre, la pondération, l'harmonie. Ce que nous admirions hier au soir dans la voûte étoilée, c'est la dualité irréductible de deux forces s'écrivant en caractères de feu sur un fond de ténèbres, aussi loin que s'étend notre horizon, aussi haut que s'élèvent nos regards, et se prêchant elle-même à toute la terre, à toute créature qui a des yeux pour la contempler et des oreilles pour écouter son langage. Quiconque, reprenant la thèse de Pascal, saurait en poursuivre la ramification dans les diverses branches des connaissances humaines, celui-là serait le Pascal, de notre siècle.

Quant à la théologie, Dieu lui-même est pour nous une dualité irréductible. Il est de la nature de l'infini, tel que nous le concevons, de n'être point personnel, et inversement l'idée de personne exclut dans notre esprit celle d'infini, car le *je* suppose un *toi* et un *lui*. Or la Bible nous révèle en Dieu l'Etre infini et en même temps l'Etre personnel par excellence (JE SUIS). Le chrétien, que dis-je, le déiste admet cette dualité irréductible de Dieu, et M. de Pressensé ne trouve point sans doute qu'elle fasse disparaître l'unité de sa personne.

Hors de là, il n'y a plus que le panthéisme, qui nie un des deux termes; mais le panthéisme n'est qu'une maladie de l'esprit qui, de l'état sporadique menace de passer de nos jours à l'état endémique, et ne relève pas du théologien.

Le fait de la création offre une dualité irréductible, car l'univers créé est extérieur au Créateur, ce qui revient à dire qu'il existe quelque chose hors de lui, ou bien l'univers créé existe en Dieu, ce qui revient à en faire une émanation de la Divinité, et nous replonge dans le panthéisme. La Bible éloigne d'entrée cette dernière hypothèse, et son récit s'élève au-dessus de toutes les cosmogonies par cette simple parole que plusieurs ne re-

marquent guères, bien qu'elle soit plusieurs fois répétée : « Dieu *vit* tout ce qu'il avait fait... » Dieu *vit* ; la chose était devant lui. Toutefois elle n'était point hors de lui, car la Bible dit encore : « En lui nous avons la vie, le mouvement et l'être. » Comment concilier ? Heureusement nous ne sommes point chargés de résoudre cette dualité.

Le fait de l'introduction du mal dans le monde offre une dualité irréductible.

Toutes les doctrines de l'Evangile, élection de grâce et liberté, foi et œuvres, prescience de Dieu et influence de la prière, etc., offrent un dualisme irréductible. Le fait suprême, l'inspiration des écritures offre une dualité irréductible. L'Ecriture sainte est parfaitement divine jusque dans ses parties les plus simples, et parfaitement humaine jusque dans ses parties les plus profondes. Un seul exemple : L'épître aux Romains est en quelque sorte le centre de la doctrine chrétienne, et quelle épître plus vraiment humaine que celle où l'auteur expose d'entrée ses désirs, ses déceptions, ses espérances, où il laisse jaillir de son cœur l'expression de son ardente sympathie pour ses frères selon la chair, où il consacre un chapitre entier à des salutations fraternelles, où, au centre même de l'épître, on le voit, vaincu par l'émotion, se réfugier dans le sein de sa langue maternelle, et laisser échapper naïvement le mot qui est pour lui riche en souvenirs, le mot hébreu « abba, » père, qu'il est obligé de traduire aussitôt, puisqu'il écrit en grec. Quelle épître plus divine en même temps et plus insondable dans ses profondeurs ?

Mais comme les mystères de l'Evangile sont des mystères « de piété, » ce dualisme, qui défie la logique des sages, trouve toujours dans la pratique sa solution complète. Ainsi, pour nous restreindre à un exemple, tandis qu'une discussion sur les rapports entre la souveraineté de Dieu et l'action de l'homme n'a ni bornes ni résultat, la prière offre la solution vivante de ce grand problème, car prier c'est en même temps agir et reconnaître qu'on ne peut rien par soi-même. Tout homme qui prie en réalité entre par là forcément dans le dogme chrétien. Il attribue tout à Dieu, rend hommage à sa grâce souveraine, à son empire absolu ; chose merveilleuse, la prière est à la fois une confession d'impuissance et une lutte, un combat (Col. II, 1), une victoire (Math. XV, 28). Aussi la prière est-elle un critère du christianisme. (Act. IX, 11.)

Ce dualisme, sur lequel nous regrettons de ne pouvoir nous étendre davantage, et qui se trouve à la base de toute connaissance, nous nous garderons bien de conclure d'une expression peut-être précipitée que M. de Pressensé le repousse d'une manière générale ; mais il est certain qu'il se laisse entraîner trop souvent à le méconnaître sous l'illusion d'une unité apparente ou factice, soit quant à la personne du Sauveur, soit quant à l'autorité des Ecritures, soit enfin et par là-même quant à l'œuvre du rachat accompli en Golgotha.

L'Ecriture nous montre en Jésus-Christ le Verbe fait chair, le Dieu fait homme, et l'auteur expose l'incarnation « en traits d'une touche discrète et suave » (ses propres expressions peuvent bien lui être appliquées), en traits nets sans crudité, chastes et purs sans fausse pudeur. Puis il établit « qu'il n'est pas possible qu'il puisse sauver l'humanité et dire avec David : « J'ai été conçu dans le péché ! » Il doit poser en quelque sorte un commencement nouveau, et le second Adam ne saurait détruire l'œuvre du premier que s'il ne descend pas de lui. Il faut qu'il prenne naissance dans un sein de femme et qu'il y revête une vraie nature humaine ; il n'en faut pas moins que la cause active de son existence terrestre ne soit pas une humanité souillée, mais le principe divin et créateur. »

Sans la crainte d'empiéter sur un domaine étranger, nous rappellerions que Boudha, Zoroastre, Platon et d'autres encore sont dits par la tradition παρθενογενεῖς, nés d'une vierge, preuve du sentiment, chez l'élite de tous les peuples, que la génération naturelle ne pouvait rien produire qui répondît à l'idéal de l'humanité.

Mais en quoi consiste cet abaissement de Jésus-Christ, et jusqu'où s'étend ce dépouillement de ses attributs divins? Ici nous disons ouvertement : J'ignore! et nous avons la consolation de reconnaître que ceux qui ne se sont pas résignés à le dire aussi n'en ont pas moins ignoré pour cela, et pas moins manifestement ignoré. Faute de s'en tenir à constater le fait révélé que Jésus a été dans son enfance soumis à un progrès et à un développement, on se forge un idéal tout à fait arbitraire de ce que doit être l'infaillibilité dans la nature humaine, ou plutôt on s'en crée trois *idéaux* différents (la langue elle-même proteste) : *a*) L'infaillibilité dans l'ordre religieux, dans lequel Jésus ne possède « pas la toute science. » L'auteur se garde bien de confondre l'imperfection relative de la connaissance de Jésus avec l'erreur, et pour expliquer comment cette imperfection relative n'exclut pas l'infaillibilité, appelle Schleiermacher à son aide, pour les distinguer. *b*) L'infaillibilité dans l'ordre des sciences naturelles, que Jésus ne possédait point. *c*) Enfin l'infaillibilité « dans la partie proprement scientifique de la religion, qui comprend les questions de critique, de chronologie, de rituel, » et que Jésus ne possédait pas non plus. On écrit ce qui suit : « On enlèverait à Jésus la réalité de son humanité si l'on supposait qu'il possédait la science infuse de tous les phénomènes terrestres, et qu'il échappait complétement aux idées courantes de son temps sur la nature. » (Pag. 353.) Puis quand l'auteur reprend la plume quelques pages plus loin, sans préoccupation systématique, et que l'auteur est un Pressensé, il faut bien que le croyant vienne prendre une éclatante revanche sur le théologien, et le réfuter avec une vigueur incomparable : « Qui pouvait mieux que Jésus discerner ces harmonies profondes entre les deux mondes? Il était placé au foyer lumineux d'où partent tous les rayons. Au sein de la nature, comme dans la révélation biblique, il est dans la maison de son père. Il n'est pas un des serviteurs établis sur une portion de ses biens, il est le Fils auquel tout appartient. Il y a de la royauté dans la manière dont il comprend l'Ecriture et la nature; c'est plus que la science ou la poésie, c'est une divine et profonde intuition. » Certes, s'il y a quelque part une dualité irréductible, c'est bien celle que renferment les deux passages cités; mais celle de l'Evangile valait mieux.

Les deux passages se trouvent dans le chapitre qui traite de l'enseignement de Jésus-Christ, un des plus beaux chapitres du livre, un de ceux qui nous ont le plus impressionné, et que nous recommandons à la méditation spéciale de quiconque est appelé à parler. On ne peut pas se borner à y signaler une tache, il faut que la critique se taise; oui, tais-toi et me laisse écouter, accorde-moi quelques instants, et je rentrerai dans le chemin que tu m'as tracé, mais je suis décidé à m'accorder la jouissance de redire quelques-unes de ces paroles si vraies et si pénétrantes.

« L'éloquence est une vertu, a-t-on dit avec raison, pourvu que l'on entende par éloquence non la fougue oratoire qui se borne à entraîner les hommes en enflammant leurs passions, mais cet art supérieur, qui est la royauté de l'esprit sur l'esprit, et qui s'adresse aux plus nobles facultés de l'être humain. Le talent le plus brillant est insuffisant pour arriver à un tel résultat; il y faut l'action morale la plus élevée. Le mot d'élo-

quence, même dans sa plus haute acception, semble profane appliqué à Jésus-Christ, parce qu'il rappelle encore le soin de la forme, la recherche de l'effet et l'amour de la gloire. Son éloquence à lui, c'est l'ascendant de sa perfection morale, c'est sa vie répandue dans ses discours; elle est donc toute vertu, ou plutôt toute sainteté. Il n'est pas un seul des traits distinctifs de sa parole qui ne soit une manifestation de l'une de ses qualités morales, si bien que son enseignement, considéré dans sa forme et sa méthode, c'est lui-même encore, comme sa personne en constitue le fond intime et l'objet principal. Là éclate précisément la perfection de cet enseignement, car plus notre parole communique véritablement nos pensées et nos sentiments, plus elle répond à sa destination. Qui donc a parlé comme celui dont on sent en quelque sorte battre le cœur miséricordieux dans chacun des mots qu'il a prononcés? D'où vient ce calme auguste dont sont empreints ses discours et qui fait dire en l'écoutant : C'est le maître. » (Pag. 354.)

« Il sait greffer d'une main habile ses enseignements sur les dispositions de ses auditeurs; il discerne, d'un seul regard, le point de contact entre les esprits qu'il veut éclairer et ses hautes pensées. Nul mieux que Jésus n'a rattaché la vérité nouvelle à la vérité ancienne et déjà connue. Aussi se comparait-il au père de famille qui tire de son trésor des choses nouvelles et des choses anciennes. » (Pag. 359.)

« Il s'adresse toujours à l'homme en tant qu'homme; il vise au cœur et à la conscience, c'est-à-dire à ce qu'il y a de plus intime et de plus fondamental dans l'âme. Il ne s'adresse jamais à l'homme d'une certaine classe, d'une certaine culture, il dépasse promptement tout ce qui est accidentel et contingent, toutes les distinctions d'un jour, ce qu'on peut appeler le vêtement changeant de l'être moral; c'est celui-ci qu'il met en cause. De là la portée universelle de son enseignement; il tombe d'aplomb sur le cœur humain, tel qu'on le retrouve à tous les degrés de culture et de civilisation. C'est précisément parce qu'il est accessible aux simples et aux enfants qu'il a ce caractère universel et humain. Sa profondeur tient à la même cause; il faut pour atteindre l'enfant et l'ignorant, répondre aux vrais besoins de la nature humaine, à ceux qui sont le plus impérieux, le plus profonds, et aussi le plus difficilement satisfaits, car ce sont les raffinés qui se laissent aisément tromper et amuser. Une âme d'enfant, une âme naïve et droite n'est pas prise à si bon marché; ce qui lui est approprié est bien fait pour l'humanité. » (Pag. 361.)

« La parabole est une des formes préférées de l'enseignement de Jésus. Elle se distingue de l'apologue ou de la fable en ce qu'elle n'est pas une transposition des sentiments ou des actes humains dans un domaine qui n'est pas fait pour eux, comme le monde animal ou végétal, mais un tableau complet d'une scène de la vie sociale ou de la vie des champs, duquel résulte une leçon morale ou un grand enseignement religieux. La parabole ne fait point parler le loup, l'agneau ou la fourmi, elle laisse les objets tels qu'ils sont. Chaque être mis en scène agit conformément à ses lois. La similitude doit être prise dans son ensemble et non pressée dans ses détails. La nature est pleine de symboles touchants et grandioses. On y retrouve un rayonnement du monde supérieur et idéal; le langage humain est tout coloré de ses reflets, car, à y regarder de près, il n'est qu'une perpétuelle métaphore; chaque fait spirituel se peint dans une image empruntée au monde inférieur. » (Pag. 368.)

On sent partout que M. de Pressensé est pénétré de cette grande et féconde vérité que ce n'est pas par accident que

Jésus dirige nos regards, nos esprits et nos cœurs vers l'étude de la nature, que ce n'est pas par accident que la Bible lui emprunte ses images, qu'elle compare Jésus-Christ au soleil, la mort à un sommeil, Dieu à un père ; car la nature visible a été faite pour nous aider à comprendre ce qui est invisible : le soleil pour que nous pussions nous faire quelque idée de ce qu'est Jésus-Christ, le sommeil et le réveil pour ramener nos pensées chaque soir sur la mort et chaque matin sur la résurrection. Jusque dans les détails les plus intimes, on peut dire avec l'apôtre Paul : « La nature ne nous enseigne-t-elle pas... ? »

Du reste la Bible nous donne, dès son premier chapitre (dans le texte il est vrai, tel que le rendent exactement les LXX, la paraphrase chaldéenne, mais non les versions en général, même les plus récentes), cette révélation du sens de la création. La Bible imprime à l'univers, dès le récit de ses origines, le caractère de perpétuelle majesté qui survivra à la chute, et nous ouvre un trésor inépuisable. Le texte s'exprime ainsi : Dieu dit : « Qu'il y ait des luminaires dans l'étendue des cieux pour séparer la nuit d'avec le jour, et qu'ils soient pour signes (c'est-à-dire symboles, emblèmes ; voilà leur destination absolue, essentielle tout au moins) et pour saisons et pour jours et années, etc., » voilà leur utilité relative, contingente. Au frontispice des Ecritures est ainsi inscrite la corrélation permanente entre le monde physique et le monde intellectuel et moral, entre le visible et l'invisible, entre le règne de la nature et celui de la grâce. La Bible sera le texte, dont la nature sera l'illustration.

Nous voici revenu à notre point de départ ; Jésus nous dit : « Apprenez des lys... » et parle comme celui qui enseigne et qui n'a rien à apprendre, comme celui « qui est placé au foyer lumineux d'où partent tous les rayons. » Il *n'échappe pas* aux idées courantes sur la nature, » mais il les domine, comme le ciel domine la terre, comme le Créateur domine la création.

En ce qui concerne les prédictions de Jésus-Christ, il y a bien des réserves à faire quant à la base que leur assigne la théorie de M. de Pressensé, et finalement, hélas, quant au degré de certitude qui en résulte. Parlons de la base tout d'abord. Il est dit quelque part :

« *Evidemment* Jésus parle sous l'action d'une révélation spéciale, l'événement qui allait s'accomplir devant avoir une influence assez grande sur sa propre destinée pour qu'il l'ait connu d'avance. » (Pag. 532). Qu'aurions-nous donc gagné en remplaçant par une évidence de notre façon l'évidence de l'Evangile tout entier, et par l'hypothèse d'une révélation spéciale, l'onction du Saint-Esprit, qui reposait sur la personne de Jésus-Christ ? Que Jésus, semblable à nous en toutes choses excepté le péché, ait eu besoin de l'inspiration, nous n'eussions point songé à le dire, mais si on le dit nous ne réclamerons pas. Nous nous bornerons à établir que cette inspiration avait chez lui un caractère permanent et complet, embrassant à la fois et garantissant ses paroles et tous les actes de sa vie, par opposition à l'inspiration des enfants des hommes, qui, en descendant depuis St. Paul ou St. Jean jusqu'à Balaam ou Caïphe, est intermittente et ne garantit jamais que leurs paroles et même une partie de leurs paroles, celles qu'ils prononcent en tant qu'organes de Dieu. Un Esaïe, un Moïse s'écrient : « Ainsi a dit l'Eternel ; » mais Jésus parle autrement : « Il a été dit...., mais Moi je vous dis... En vérité, en vérité je vous dis... »

L'Esprit est descendu sur Jésus à son baptême, à l'entrée de son ministère. C'est l'Esprit qui l'a conduit au désert pour y être tenté. (Luc IV, 1.) C'est l'Esprit qui le ramène en Galilée. (Luc IV, 14.) C'est par l'Esprit qu'il chasse les dé-

mons. (Math. XII, 28.) C'est par le Saint-Esprit qu'il a choisi ses apôtres ou leur a donné ses ordres (selon la version qu'on adopte de Act. I, 2). Il s'est offert en sacrifice par l'Esprit éternel. (Hébr. IX, 14.) Il a été ressuscité par l'Esprit. (1 Pier. III, 18; Rom. VIII, 11.) Il a été prêcher par l'Esprit aux esprits captifs. (1 Pier. III, 19.) Par l'Esprit il a été déclaré Fils de Dieu par sa résurrection. (Rom. I, 4.) Par l'Esprit il a été justifié. (1 Tim. III, 16.) L'Esprit a été sur lui pendant toute sa carrière terrestre. (Luc IV, 18; Math. XII, 18; Act. X, 38.) Enfin, remonté au ciel en tant qu'homme, il y a de nouveau reçu le Saint-Esprit qui lui était promis (Act. II, 33, vrai sens du texte). L'unité dans la personne et dans la carrière de Jésus-Christ, l'unité qu'on poursuivrait vainement dans la réduction fictive d'une dualité mystérieuse, se trouve précisément claire, pratique et vivante dans cette onction du Saint-Esprit donné sans mesure (Jean III, 34), qui pénètre toutes ses paroles, toutes ses œuvres, toute sa vie, tout son être, et fond ensemble le Dieu et l'homme en une seule personne: l'homme-Dieu. Cette unité il ne la faut pas briser par l'évidence fantastique de révélations spéciales.

En général l'auteur a un peu trop pris l'habitude de compter sur l'évidence quand il s'agit d'attribuer une erreur au récit sacré: « Evidemment le narrateur est guidé par le parallélisme de Zacharie IX, 9 » (page 199, note). « Evidemment une étoile ne s'arrête pas sur une maison » (page 279): une étoile fixe ou une planète, non sans doute, mais c'est là ce qui est en question; d'ailleurs il n'est point fait mention de maison dans le récit. « Les apôtres font porter sur les derniers temps une parole qui évidemment ne les concernait pas, etc. (page 588). » Si ce sont là les erreurs du texte sacré qui sont évidentes, elles ont de quoi rassurer sur celles qui ne le sont pas.

Mais la dernière de ces citations nous amène au centre même du sujet dans lequel nous étions entrés, la prophétie de Jésus; car elle se rapporte au grand discours prophétique qu'il prononça vers la fin de son ministère. Notre auteur a exposé les circonstances dans lesquelles se produit ce discours, et mis en saillie le contraste entre l'aumône de la veuve et celles des pharisiens. Il a tracé là, comme toutes les fois qu'il aborde la peinture morale, une de ces pages qu'on n'aurait pas besoin de copier pour les transcrire, car on les sait par cœur dès la première lecture, et néanmoins on les relit encore, l'empreinte en demeure ineffaçable, elles ne laissent qu'un vœu à former, celui d'en recueillir tous les fruits et d'en réaliser les enseignements. Puis il procède à l'exposé, non, au résumé, non, ce n'est pas encore cela, le mot est embarrassant à trouver, à la critique du discours prophétique lui-même, dans un chapitre qui nous paraît au contraire laisser presque tout à désirer, comme étude sérieuse du discours incriminé. Voici l'introduction: « Partant de cet incident, Jésus déroule le tableau de l'avenir aux yeux éblouis de ses disciples, bien qu'ils soient encore incapables d'en distinguer les plans divers. »

Il serait difficile d'introduire d'une manière plus brève, plus complète et plus exacte le grand discours prophétique du Sauveur; mais il serait difficile aussi de dévier plus promptement et plus complétement de cet énoncé que ne le font les lignes suivantes. On nous a parlé de plans divers, et sans doute on va nous aider à les distinguer? Tournons une page. « La prophétie n'a qu'un seul plan sans perspective. » On nous a parlé du tableau de l'avenir, et sans doute on va nous en montrer l'harmonie? Tournons une page, ce tableau est résumé en un mot: « Une confusion des périodes de l'histoire. » Enfin on nous a montré Jésus, déroulant ce tableau, et maintenant c'est Jésus qui « nous avertit lui-même

de ne pas chercher la succession des temps dans son discours prophétique. » De l'énoncé tout entier, il ne nous reste plus que l'éblouissement des disciples!

De telles assertions nous surprendraient moins de la part d'un lecteur ordinaire, qui se laisserait parquer dans la division des Evangiles par chapitres; mais M. de Pressensé n'attache pas plus de valeur et ne reconnaît pas plus d'autorité que nous ne le faisons nous-même à cette division, dont les avantages essentiels sont d'aider la mémoire et de faciliter les recherches et les comparaisons, et dont le grave inconvénient est de morceler, de hacher souvent l'enchaînement des faits ou celui des pensées. M. de Pressensé envisage à bon droit les chapitres XXIV et XXV de St. Matthieu comme formant un ensemble, un seul discours prophétique. Du moins il le dit aussi clairement que possible en terminant son chapitre, quoiqu'il dise l'opposé en présentant Math. XXIV, 31 comme « la conclusion du discours » (pag. 587). Dès lors c'est dans cet ensemble, et non dans le seul chapitre XXIV, que nous devons chercher une réponse de Jésus-Christ aux questions des disciples, et un plan général. L'ordre de succession de ce discours découle tout naturellement de la triple question qui vient d'être adressée au Seigneur: *a)* Dis-nous quand ces choses arriveront, celles dont tu viens de parler (verset précédent), la ruine de Jérusalem; *b)* Quel sera le signe de ton avénement, selon la parole que tu viens de prononcer en quittant le temple (deux versets plus haut, XXIII, 39); *c)* De la fin du monde? — Ce sont trois événements distincts. — Jésus-Christ, après une introduction qui embrasse les trois jugements (Math. XXIV, 1-14), répond à ces trois questions successivement.

Première réponse: Chap. XXIV, 15-22.

Deuxième réponse : Chap. XXIV, 23 à XXV, 30.

Troisième réponse : Chap. XXV, 31-46.

Nous ne pouvons songer à donner ici l'exégèse de ces deux chapitres telle que nous la concevons.

Que nous n'ayons pas su découvrir tous les degrés de cette succession, cela est fort possible; en ce cas, d'autres y réussiront mieux que nous; mais qu'elle ne s'y trouve pas, c'est ce dont il sera malaisé de convaincre ceux qui l'y ont reconnue; enfin que Jésus lui-même nous avertisse de ne pas l'y chercher, c'est ce qui leur paraîtra plus contraire encore à la réalité.

Ici comme ailleurs, c'est le détail qui est la clef de l'ensemble aussi bien que l'ensemble rayonne sur les détails. La synthèse a de grands attraits, elle a ses mérites, mais elle a aussi ses périls; ne lui laissons point prendre le pas sur l'analyse, qui est la voie des simples, et qui nous conduit plus lentement, mais plus sûrement au but.

Je ne veux point dire que les apôtres aient eu la notion claire de l'étendue des questions qu'ils adressent ici et de leur rapport entr'elles; je dis que la réponse descendue des lèvres de Jésus-Christ est une réponse divine, juste et vraie, adressée non point à eux seuls, mais aux croyants de tous les siècles.

« Nous n'avons aucun scrupule à reconnaître que, dans l'ardeur de leur attente du retour immédiat de Jésus, ils ont appliqué à ce retour ce qui se rapportait uniquement à la ruine de Jérusalem. » — En effet, pourquoi aurait-on des scrupules sur ce point? Nous ne sommes pas responsables du degré de lumière que possédaient les apôtres; nous n'en sommes point constitués garants; qu'ils aient appliqué pour leur propre compte avec plus ou moins de justesse les paroles de Jésus-Christ, même depuis la Pentecôte, c'est là une chose qui les concerne personnellement; mais quant à la phrase suivante, nous avons plus que des scrupules à l'accepter : « C'est ainsi

qu'ils font porter sur les derniers temps une parole de leur Maître, qui évidemment ne les concerne pas, et se rapportait uniquement à la destruction du temple et de la ville sainte; c'est le fameux passage ainsi conçu : Je vous dis que cette génération ne passera pas que toutes ces choses n'arrivent. » Il ne s'agit plus ici des vues individuelles de Luc le médecin, de Jean le pêcheur, ou de Matthieu le péager, mais d'une parole de Jésus-Christ qu'ils nous ont transmise par le Saint-Esprit. S'il est évident pour M. de Pressensé que cette parole ne concerne pas les derniers temps, (car le *les* équivoque se rapporte sans doute aux derniers temps dans l'intention de sa phrase), il est évident, au contraire, pour d'autres, que cette parole avait sa place marquée pour attester la permanence de la nation juive jusqu'à ces temps-là, en dépit de sa prochaine dispersion, qui eût semblé devoir l'anéantir. Ils estiment que l'absence de cette parole constituerait dans le discours une lacune essentielle. Ils n'ont d'ailleurs aucune « difficulté à atténuer ou à tourner, » car ils savent très bien que, si le mot de l'original peut se traduire par génération, il peut aussi se traduire par race, et que les LXX l'emploient souvent pour rendre les mots hébreux *dôr* et *mischpahah*, dont la signification étendue est de notoriété publique. « Je vous dis en vérité que cette race ne passera point que toutes ces choses n'arrivent. »

Il ne faut pas davantage accepter des explications restrictives qui n'iraient à rien moins qu'à ravaler les prédictions de Jésus-Christ au rang de banales prévisions. « Jésus prophétise *avec certitude* son reniement (celui de l'apôtre Pierre), *car* il sait que la présomption mène infailliblement à la chute. » (Pag. 601.) Nous savons tous que la présomption mène tôt ou tard à la chute; il ne s'en suit pas que nous puissions prédire le caractère, le moment précis, les circonstances de la chute.

Mais il y a plus encore que des erreurs éventuelles; les prévisions du Sauveur deviennent des erreurs positives sous la plume du commentateur. « Certes quand il a fait de Judas un apôtre, il ne prévoyait pas ce qu'il deviendrait. » (Le lecteur aura déjà observé combien le style de l'ouvrage, qui est souvent de premier ordre, perd sa netteté quand la pensée perd sa justesse.) Et en note : « Le passage Jean II, 25 : « Lui-même savait ce qui était dans l'homme, » ne peut être pris au sens absolu. » (Pag. 435.) Ces derniers mots ne sont accompagnés d'aucune explication, d'aucun semblant de preuve, et en fait il faut remercier l'auteur de s'en être abstenu. D'autres avec moins de franchise auraient enveloppé de circonlocutions cette sentence sommaire d'élimination contre un passage capital de l'Evangile. Il se borne à nous avertir qu'il y a incompatibilité entre sa théorie et cette déclaration positive des Ecritures; mais on pourrait ajouter bien d'autres déclarations tout aussi explicites qui ne peuvent être prises ni au sens absolu, ni dans un sens quelconque, si la théorie doit subsister, et si Jésus-Christ doit cesser d'être Dieu manifesté en chair.

Nous serions entraîné beaucoup trop loin si nous devions entreprendre de justifier plus abondamment cette impression, par exemple à l'occasion du passage où l'impeccabilité de Jésus-Christ est explicitement niée, et du raisonnement sur lequel se fonde cette négation, quoiqu'il y eût là matière à une étude du plus haut intérêt.

Il est d'autant plus nécessaire de nous restreindre que nous aurons encore à étudier les derniers chapitres de l'ouvrage, qui sont aussi les plus dignes d'attention, puisqu'ils traitent de la consommation de la rédemption par Jésus-

Christ et de l'heure pour laquelle il était venu. Nous n'avons voulu que signaler comme un grand danger le besoin d'expliquer à tout prix des choses qui ne s'expliquent pas, et nous le faisons avec d'autant plus de confiance que M. de Pressensé n'est pas de ceux qui aspirent uniquement à persuader les autres, tout en demeurant bien décidés à ne pas se laisser persuader eux-mêmes; il n'est pas non plus de ceux qui prennent pour devise: J'ai douté, c'est pourquoi j'ai parlé. Il admet l'autorité des Ecritures là où il y trouve révélés des faits dont une acceptation franche et nette comme la sienne impliquerait aux yeux du monde une certaine faiblesse d'esprit; voyez par exemple les passages où il traite de l'action des démons. En un mot il n'a point honte de l'Evangile de Christ vis-à-vis des adversaires, et c'est par là que tout chrétien se sentira en communion réelle avec lui; mais quel accroissement de puissance et d'autorité ne trouverait-il pas dans une foi plus simple encore et plus constamment pure d'alliage dialectique. Quelle différence entre les pages où sa plume est au service de la Parole du Dieu vivant et communiquant la vie, et celles où elle est au service du syllogisme ou de l'hypothèse.

Comme il aime le Sauveur et cherche à le glorifier, il a été gardé, et le sera sans doute à l'avenir; mais les admirateurs de ses beaux dons, disons mieux, ses amis, ses frères ne peuvent se défendre d'une certaine angoisse en le voyant louvoyer d'aussi près autour de l'écueil sur lequel ont fait naufrage tant d'autres qui leur étaient chers aussi et qu'ils ne cesseront pas d'aimer.

*(La suite prochainement.)*

G. CRAMER.

---

LA VERSION DU NOUVEAU TESTAMENT dite de Lausanne, son histoire et ses critiques, par Louis Burnier. Lausanne, 1866, Georges Bridel éditeur. — 1 vol. in-8, prix: 2 fr. 25.

Nos vieilles versions, Martin et Ostervald, ne suffisent plus. Dans tous les camps du protestantisme de langue française on est en travail pour les remplacer. Sans parler de tout ce qui a paru déjà, nous savons que quatre traductions au moins de l'Ancien Testament sont sur le métier. C'est là un fruit du Réveil qui doit être remarqué. Quand l'Esprit de Dieu souffle, il ramène toujours l'Eglise à ses origines. Le réveil du XIX$^{e}$ siècle, plus affranchi de la tradition que ne l'était la réformation du XVI$^{e}$, aspire non-seulement à la vérité, mais à la vie et à la liberté de l'âge apostolique. Il veut mettre les âmes en contact immédiat avec la Parole de Dieu et rendre les enseignements de l'Ecriture plus accessibles à tous.

La version de Lausanne a inauguré ce mouvement de traduction, et elle l'a fait avec une hardiesse et un courage qui ont rendu la tâche moins difficile à ceux qui sont venus après elle. Elle a brisé l'ancien moule: nous n'avions jusqu'à elle que des révisions de traductions révisées de la Vulgate latine; la première elle a fait passer immédiatement en français le grec du Nouveau Testament. Les traducteurs subséquents ont pu profiter de son travail et de ses expériences; le terrain était déblayé, un fondement sûr était posé. Les hommes pieux qui en formèrent l'entreprise commencèrent sans bruit, sans hautes prétentions, sans théories préconçues; ils obéissaient à leur zèle pour la Parole de Dieu, ils ne savaient pas même où ils seraient conduits. Ils n'avaient en vue qu'une simple révision de l'ancienne version de Genève, une « réimpression, » comme ils disaient, et ils se sont trouvés faire une œuvre ra-

dicalement nouvelle, j'allais dire révolutionnaire. Mais n'est-ce pas ainsi que se font les œuvres de Dieu ?

C'était en 1827. La première édition parut en 1839 ; deux autres éditions lui succédèrent, et plus de 8000 exemplaires ont été placés. Nous savons que cette traduction a été précieuse à beaucoup d'âmes qui aiment à sonder les Ecritures ; elle leur permettait de mieux saisir la pensée de Dieu, et c'est là ce qui, en partie, explique son succès. Il est certain qu'il n'est aucune version que l'on consulte avec plus de confiance. On sait que l'on a affaire avec une traduction qui, avant tout, a voulu être fidèle, scrupuleusement attachée au texte, et dans laquelle le fond n'a jamais été sacrifié à la forme, ni l'exactitude à l'élégance. L'un de ses adversaires les plus décidés reconnaît que, s'il n'avait pas l'original, il ne voudrait pas d'autre traduction.

Et cependant que de critiques, que de récriminations, que de préventions l'ont accueillie, combien elle en soulève encore maintenant ! C'est qu'aussi elle nous déroutait dans nos habitudes ; nous n'y retrouvions plus les passages tels que nous les connaissions ; les mots consacrés par l'usage et par la religion y étaient presque tous changés : plus d'*Evangile*, plus d'*Eglise*, plus d'*apôtres*, plus de *résurrection ;* je ne sais quel air étrange, novateur, menaçant pour les choses anciennes, et puis un style qui n'était pas dans le ton biblique accoutumé, qui semblait mal sonnant, quelquefois difficile, raboteux, avec des expressions qui choquaient. C'en était assez pour qu'elle fût repoussée, malgré l'estime qu'on en faisait néanmoins et bien qu'on fût heureux de la consulter dans l'occasion. On l'a jugée sommairement, sur des détails, sous l'empire d'impressions et de préjugés, plutôt qu'on ne l'a soumise à un examen d'ensemble, sérieux, approfondi, impartial. La première édition surtout créa une prévention défavorable de laquelle on n'est pas revenu.

Longtemps les auteurs ont gardé le silence. Mais enfin les attaques de M. Pétavel, dans son intéressante publication : la *Bible en France*, ont engagé l'un d'eux à prendre la plume et à s'expliquer devant le public. M. Burnier l'a fait d'abord dans quelques articles publiés par le *Chrétien évangélique*. La brochure que nous annonçons n'est pas la simple reproduction de ces articles. L'auteur, disposant de plus d'espace, a pu se livrer à de nouveaux développements, outre qu'il a pu tenir compte de quelques faits survenus depuis.

Je voudrais recommander cet écrit à l'attention ; il mérite d'être lu et étudié par tout ami de la Bible et même par tout homme qui s'occupe de la philosophie du langage [1]. Ce n'est pas seulement une apologie de la version de Lausanne, c'est une page intéressante et pleine de fraîcheur de l'histoire du réveil ; c'est une discussion de principes, s'appuyant non sur des idées générales, sur une théorie à priori, mais sur des faits, sur trente années d'expériences et de réflexions ; c'est le résultat d'une longue et laborieuse étude sur le vrai système de traduction pour les livres saints. Il y a des pages profondes, éloquentes même (pag. 73, etc.) sur la prétention d'accommoder si bien la Bible au goût du monde qu'elle puisse être agréée par lui. Il y a des explications de passages, des remarques de grammaire ou autres, qui font mieux pénétrer dans le sens des Ecritures, et qui apprendront à les lire, à les interpréter avec plus de fruit. Cette brochure contient tout un système d'herméneutique, système très logique, très un, et d'autant plus intéressant à étudier qu'il s'est formé de lui-même et par une voie toute pratique. C'est

[1] Hier encore un homme très compétent me disait à propos de la brochure en question : Voilà un ouvrage important qui passe inaperçu ; c'est un des écrits les plus solides de M. Burnier.

déjà une œuvre théologique qu'une version du Nouveau Testament conséquente avec elle-même; c'en est une autre et des plus importantes que de donner la théorie de cette version. Au reste avec M. Burnier on n'a pas à craindre le genre ennuyeux, ni le lourd langage de l'école ; le nom seul de l'auteur doit rassurer de ce côté; on connaît sa causerie vive, aisée, captivante. Sa brochure se fait lire avec intérêt jusqu'au bout, et avec plus de plaisir encore la seconde fois que la première.

Ce n'est pas à dire que M. Burnier convainque tout le monde et qu'il n'y ait pas d'objections à opposer au système qu'il défend avec tant de vigueur, tant d'habileté, et tant de raison selon nous. Nous-même nous aurions nos réserves à faire quant à l'application de principes que nous croyons les vrais. Le fait même que la version de Lausanne n'a pas remporté la victoire, que d'autres traductions se préparent, prouve que, malgré ses mérites très réels, elle n'est pas entièrement ce qu'il faut à l'Eglise, ou du moins ce que l'Eglise peut supporter. Son principal tort est d'être trop absolue et de n'avoir pas assez tenu compte de nos faiblesses, de nos préjugés, si l'on veut, de ne s'être point assez accommodée à notre langage.

Les principes eux-mêmes sont justes; ils ont été suivis par de Wette, qui certes ne peut être tenu pour un partisan de l'inspiration littérale. Mais l'énoncé de ces principes est-il toujours heureux et ne peut-il pas être mal compris? Bien des gens s'achoppent à cette proposition qu'il y a « pour traduire la Parole de Dieu d'autres règles que pour traduire un livre d'homme. » Et en effet il y a des livres d'homme qu'il faut traduire littéralement, et conformément aux règles établies pour la version de Lausanne. On ne s'avisera pas de rendre librement un texte de loi, une disposition testamentaire, un chapitre du Coran, pas même un passage de Hégel, si l'important est de faire connaître l'exacte pensée ou la doctrine de l'auteur. — Il est vrai que la Bible a été écrite pour le peuple de Dieu; mais dans le peuple de Dieu il y a des faibles, ou plutôt des faiblesses auxquelles il faut avoir égard. Le peuple de Dieu du XIXe siècle a sa langue religieuse, lentement apprise, et à laquelle on est obligé de se conformer dans une certaine mesure, si l'on veut se faire entendre par lui. Au fond je n'ai rien de solide à opposer aux raisons qui ont fait substituer le mot *assemblée* à celui d'*église;* moi-même, quand je veux expliquer ma pensée, je suis souvent conduit à employer le premier de ces termes. Mais je ne puis m'empêcher de regretter des innovations de ce genre, qui, plus que toute autre chose, ont contribué à compromettre le succès d'une version excellente. Les mêmes raisons qu'on allègue en faveur du mot *assemblée* auraient dû faire dire *Oint* pour *Christ*, *Jésus-Oint* pour *Jésus-Christ*. J'admets la règle, mais j'aurais voulu quatre ou cinq exceptions de plus.

Vouloir « que le Testament français soit aujourd'hui pour ses lecteurs ce que le Testament grec était pour les Grecs quand il parut pour la première fois dans le monde, » c'est vouloir une chose impossible. On ne peut pas transporter le lecteur moderne au milieu des circonstances qui rendaient clairs pour le contemporain de Paul des passages que nous avons peine à comprendre. Que de notes explicatives il faudrait pour suppléer en ce point à l'ignorance de nos lecteurs! Et d'ailleurs, quand les écrits du Nouveau Testament se répandirent dans l'Eglise, trente, quarante, cinquante ans et plus après la Pentecôte, un langage religieux s'était déjà formé, et nombre de termes avaient perdu leur sens primitif général pour prendre une acception spécialement chrétienne.

Ces remarques ne tendent nullement à infirmer le principe, à combattre le but que se sont proposé les auteurs de la ver-

sion de Lausanne. Il demeure vrai que la Bible est un livre unique, hors de ligne; qu'elle exprime des pensées que l'homme naturel ne peut ni concevoir ni comprendre; qu'elle les exprime dans un langage simple, populaire, à la portée de tous, et sans aucune préoccupation de style, du moins en ce qui concerne le Nouveau Testament; que le devoir du traducteur est de s'effacer autant que possible et de mettre les paroles mêmes des auteurs inspirés sous les yeux de celui qui lit. On l'a généralement senti dans l'Eglise, et jusqu'à nos jours tous les traducteurs des saints livres ont été conduits par l'instinct de la foi, c'est-à-dire par l'Esprit de vérité, à les rendre littéralement. On a des *versions* de la Bible et non des *traductions*. On s'est contenté de *tourner* le texte original en français, en anglais, en allemand, on n'a pas prétendu le *transporter* d'une langue dans une autre, d'un monde d'idées dans un autre. « La *version* est littérale, dit M. Lafaye dans son *Dictionnaire des synonymes;* celui qui la fait ne se permet d'altérer le sens en quoi que ce soit, ni même de changer l'ordre grammatical du texte et la construction des phrases; il se conforme au génie et reproduit les idiotismes de l'original. » — « La version est comme un objet qui se considère par rapport à ses qualités essentielles : elle est vraie ou fausse, exacte ou infidèle, pleine de contre-sens... La *traduction,* au contraire, est qualifiée par rapport à celui qui en est l'auteur : elle est élégante, dégagée ou lourde, diffuse, prétentieuse. Une *version* parfaite est très fidèle et rien de plus; une *traduction* parfaite a toutes les qualités de style qu'a su lui donner le traducteur conformément au génie de sa propre langue. »

C'est donc le système plus libre *de traduction*, système entièrement nouveau pour la Bible, que l'on cherche à introduire de nos jours en France. Dans ce système « le traducteur cherche à rendre les pensées comme il les aurait rendues s'il les avait conçues lui-même, » et son œuvre est « une imitation plus ou moins approchée. » (Lafaye.) « Pour nous, dit M. Pétavel, préoccupé des besoins intellectuels et moraux des lecteurs, dont la satisfaction est le vrai but de l'œuvre, nous ne nous appliquerions, en tout premier lieu, qu'à rendre la pensée de l'auteur dans un langage uni et, de prime abord, intelligible; sauf à rétablir ensuite le mot à mot partout où la clarté n'en souffrirait pas. » Il est sûr qu'une traduction faite d'après cette méthode vaudra ce que vaut le traducteur; elle sera *qualifiée par rapport à lui,* comme s'exprime M. Lafaye, c'est-à-dire qu'elle sera à son image, qu'on y retrouvera ses qualités, ses idées, sa doctrine, son esprit. Est-ce là ce qu'on prétend donner à l'Eglise et au monde? Je sais bien que la pensée de Dieu arrivera toujours au lecteur à travers l'intelligence de l'interprète : mais voulez-vous qu'il la transforme à sa façon et qu'il vous livre le dessein de votre Père céleste selon l'idée qu'il s'en fait lui-même? Ce serait un triste progrès que celui de nos temps, s'il aboutissait, en matière de traduction, à faire à l'homme une place plus grande que par le passé. Ce serait de nouveau placer un intermédiaire humain entre la Parole de Dieu et les affranchis du Seigneur. Quant à moi, je ne pourrais lire qu'avec défiance une Bible traduite d'après le système recommandé par M. Pétavel. Ce « traducteur libéral, » qu'on autorise au besoin à imiter l'officier qui « change l'ordre dont il est porteur, » me fait peur. Que le prédicateur expose avec liberté la Parole qu'il a reçue dans son cœur, c'est son rôle; mais les Ecritures sont un document, le témoignage authentique de la révélation, et le droit du peuple de Dieu. Le droit du protestant en particulier, c'est de posséder et de lire ce document tel qu'il fut donné. Il est remarquable que l'on repousse le littéralisme

pour la traduction de la Bible, au moment même où, dans un autre monde, on reconnaît que c'est le meilleur moyen de faire comprendre et goûter les auteurs les plus éloignés de nous par le temps ou par les mœurs, Homère, Démosthène, Dante, etc. M. Renan lui-même, qui veut qu'on « passe sous les fourches caudines du dictionnaire et de la grammaire, » a été littéral autant que possible, et parfois d'une manière très hardie, dans sa belle traduction de Job, et cela par bon goût.

Il est vrai qu'il y a littéralisme et littéralisme. Les auteurs de la version de Lausanne reconnaissent eux-mêmes qu'ils ont peut-être, « dans la rédaction, trop peu obéi aux avertissements de leurs propres oreilles et trop peu respecté celles de leurs lecteurs. » A chaque nouvelle édition, ils ont sensiblement amélioré le style de leur Nouveau Testament. Mais la rigueur de conséquence avec laquelle ils ont cru devoir appliquer leurs principes dans un premier travail était nécessaire peut-être. C'est grâce à elle qu'ils ont réussi à s'affranchir entièrement des erreurs anciennes et de leurs propres habitudes. Il était facile de corriger ensuite et de revenir à un français plus coulant. Quoi qu'il en soit, les imperfections de langage qu'on leur reproche ne prouvent pas contre leur système ; car ils s'étaient proposé le même idéal que les pasteurs et professeurs de Genève en 1835 : « Précision, énergie, couleur locale, simplicité antique ; l'expression naïve plutôt que l'expression moderne, le tour antique et plus vrai au lieu de la locution académique ou grammaticalement plus reçue, la construction hardie et plus frappante de l'original, plutôt que la période harmonieuse. »

Si nous demandons qu'on lise la brochure de M. Burnier, ce n'est pas seulement dans l'intérêt de la version de Lausanne, bien qu'un travail de cette valeur entrepris par la foi, poursuivi avec persévérance et prières pendant de longues années par des hommes considérables, soit digne d'être pris en sérieuse considération, et qu'il soit équitable et juste d'entendre enfin, quand ils exposent leurs raisons, ceux qu'on a beaucoup critiqués. On pourra discuter encore ; mais il faudra examiner avant de juger, réfuter les principes avant de les repousser. Nous avons un motif plus élevé. Nous sommes dans un moment de crise. On répudie les versions anciennes. Dans cinquante ans, quelle sera la version reçue ? Quel système aura prévalu ? Aurons-nous une version scrupuleusement exacte et dont la loi suprême aura été la fidélité au texte ? Aurons-nous une traduction libre, littéraire, visant à l'élégance et s'accommodant au goût moderne ? — C'est le public chrétien qui décidera. Combien il serait regrettable qu'il se laissât égarer ! Mais pour qu'il décide bien, il faut qu'il soit éclairé. Abstraction faite de la version de Lausanne, M. Burnier a défendu la cause de l'Eglise de Dieu.

R. CLÉMENT.

## NÉCROLOGIE.

### Samuel Thomas.

Les origines de notre réveil religieux remontent à un demi-siècle, et le souvenir s'en efface de jour en jour. Les hommes qui y ont pris part s'en vont. Les générations nouvelles jouissent de cette lumière que le Seigneur fit alors lever sur nous ; mais elles ne savent pas, comme eux, tout ce qu'il y a eu de luttes et de souffrances, comme aussi de joie et de bonheur, dans ce miséricordieux passage d'un temps de mort spirituelle à la renaissance de la foi. — Il nous semble donc à propos de recueillir,

avant qu'elles s'effacent tout à fait, les traces d'une époque dont l'histoire n'est pas moins instructive qu'intéressante pour les églises filles de ce réveil.

Un des vétérans de nos luttes religieuses vient encore d'être retiré du combat. M. Samuel Thomas, pasteur de l'Eglise indépendante de Neuchâtel, est mort le 12 janvier à l'âge de 66 ans, après une courte maladie. Rassemblons ici quelques traits de cette vie si fidèlement consacrée au service du Maître qui l'avait pris à lui.

Né à peu près avec le siècle (1801) dans un village du Jorat, il fit ses premières classes à Moudon, ainsi que d'autres de nos meilleurs pasteurs, et ne vint à Lausanne que pour entrer dans l'auditoire inférieur de notre académie. Là il dut suppléer, en donnant des leçons, aux ressources qui lui manquaient; et cette nécessité, en apparence défavorable, servit à donner à son caractère une trempe dont les effets se retrouvent dans tout le cours de sa vie. — Il était, d'ailleurs, naturellement doué d'une grande rectitude d'esprit et de conscience, qui lui marquait clairement son chemin, et d'une fermeté de volonté qui le faisait marcher sans varier dans la voie qu'il s'était une fois tracée. C'est ainsi qu'il sut mener de front ses propres études et les leçons qu'il devait donner, sans que celles-là souffrissent d'un tel partage. — Son cœur large, aimant et dévoué savait encore aider et encourager ses condisciples doués de moins d'énergie que lui; et nous pourrions citer tel d'entre eux qui se souvient avec reconnaissance de cet utile secours.

Un trait intime, raconté par un de ses anciens condiciples, révèle l'austérité de de sa vie d'étudiant. Il habitait une chambre si froide que, pour ne pas laisser geler son encre, il plongeait l'encrier dans les cendres encore chaudes du foyer éteint, et allait de temps à autre y tremper sa plume. — Cette vie sévère, qui n'excluait pas la gaîté du jeune âge, concourut à former en lui un sérieux en harmonie avec sa future vocation.

Ses études terminées (1825), il reçut l'imposition des mains et fut immédiatement appelé à l'exercice du ministère en qualité de suffragant du pasteur de Grancy. S'il ne connaissait pas encore d'une manière expérimentale la puissance de l'Evangile, il était du moins pénétré de l'importance du ministère, et il avait le sentiment plus ou moins distinct de ses besoins spirituels. Le sol était préparé pour recevoir la bonne semence. L'étude consciencieuse et plus pratique de la Bible, les soins donnés à son troupeau, le commerce habituel du serviteur de Jésus-Christ qu'il suppléait dans ses fonctions, révélèrent bientôt au jeune ministre les richesses de grâce et de pardon renfermées dans le sacrifice de la croix. Il reçut pour lui-même le message de paix, et n'a pas cessé dès lors de l'annoncer dans sa pureté, dans sa force, avec une courageuse fidélité, et sans jamais permettre à des théories humaines d'en altérer la divine clarté.

La dissidence venait de naître (1824) et avec elle les questions ecclésiastiques, qui ont dès lors si vivement fixé l'attention. Les pasteurs, déjà nombreux dans l'Eglise nationale, qui prêchaient le salut gratuit par la foi en Jésus-Christ, prêtèrent surtout une attention inquiète à ces discussions toutes nouvelles pour eux. La guerre faite aux doctrines de l'Evangile dans le but de combattre la dissidence, mais qui frappait du même coup la foi de ses pasteurs; les attaques non moins vives des dissidents contre les institutions de l'Eglise nationale; les persécutions, enfin l'exil et les vexations exercées en vertu d'une loi célèbre, contre des frères avec lesquels ils se sentaient unis par les liens d'une foi commune, tout cela répandait le malaise chez bien des membres du clergé national. Ce travail intérieur, dont les symptômes se multipliaient au dehors, n'a pas peu con-

tribué à préparer le terrain aux églises libres que des faits providentiels ont fait surgir plus tard. Ainsi les pasteurs évangéliques se réunirent en conférences pour discuter les questions de l'union avec l'Etat, de l'admission des catéchumènes, de la discipline, du baptême, et d'autres de même nature. Ainsi encore, ils ouvrirent entre eux (1826) une correspondance fraternelle, au moyen de cahiers circulants où chacun exposait avec abandon et liberté ses opinions, ses doutes, ses difficultés, ses combats, qui faisaient ensuite l'objet de discussions de la part de ses frères. Cette correspondance, dont on possède encore 3 volumes manuscrits, est le seul document qui reste pour attester cet esprit d'inquiète recherche dont nous venons de parler. Sous ce rapport la lecture en est très intéressante. Entre les correspondants qui ne sont plus ici-bas et qu'il est permis de nommer, nous citerons MM. Brousson, Vallouy, Pilet, Manuel, Dupraz, Monnerat, Gauthey, Olivier père, Solomiac, Rodolphe et Victor Mellet, Savary, etc. — Cet échange de lettres avait primitivement pour but l'édification, les épanchements du cœur, la communication des expériences chrétiennes et pastorales, les encouragements dans la vie de Dieu. Mais peu à peu les questions brûlantes à l'ordre du jour envahirent ces communications, et il y a, dans le dernier volume surtout, telle lettre qui pourrait passer pour un traité complet sur la discipline ecclésiastique.

Samuel Thomas se joignit à cette association de frères, avec une joie, un abandon et en même temps une humilité qu'atteste la première de ses lettres. Il était trop consciencieux pour ne pas attacher une grande importance aux questions propres à éclairer sa marche future par rapport à l'Église. Néanmoins il savait les mettre à leur place, et il appréciait par-dessus tout la vie, la foi, et les choses qui vont à l'édification. Qu'il nous soit permis de citer, à ce sujet, quelques lignes qui commencent sa seconde lettre :

« Mes bien-aimés frères ! Je me suis réjoui de recevoir cette correspondance, parce que je me souvenais du bien que j'en ressentis la première fois qu'elle me parvint. Mais je dois vous l'avouer : elle a, cette fois, moins réchauffé et réjoui mon cœur ; et je l'attribue surtout au genre de matières qui y sont en général traitées. Si je ne recherchais, dans votre commerce, que l'avantage d'être consolé, ou dirigé quant à la vie intérieure dans laquelle nous devons croître devant le Seigneur, je donnerais toutes les discussions sur la discipline pour quelques paroles comme celles où le frère X nous fait part de ses expériences dans la maladie.

» Néanmoins je sens toute l'importance qu'il y a pour nous à nous éclairer mutuellement sur tout ce qui tient à l'organisation de l'Eglise extérieure, et j'entre avec reconnaissance dans le chemin que vous m'avez ouvert à cet égard. — Il me semble d'ailleurs voir comme une direction de Dieu, qui nous conduit à un but encore inaperçu ou du moins à peine pressenti, dans ce besoin que ressentent la plupart d'entre nous d'arriver à des notions claires sur le sujet de la discipline.

» Ce sujet m'a jadis occupé plus fortement qu'à présent ; mais alors, j'en éprouvai le fâcheux effet d'être moins attentif à ma sanctification. Prenons garde à nous-mêmes, en nous occupant de ces sujets. Je le dis tout en étant persuadé qu'il n'est aucun de vous, mes bien-aimés frères, qui ne s'occupe de discipline dans un meilleur esprit que je ne le faisais alors. »

Notre frère avait passé à Grancy quatre années bénies pour lui-même, peut-être plus encore que pour sa paroisse, lorsqu'il reçut un appel qui le jeta dans un tout autre genre d'occupations.

Tout réveil de la foi est suivi du désir de la propager. Une société de missions s'était

fondée à Lausanne en 1826. Encouragée de divers côtés, elle résolut, en 1829, après trois ans d'examen et d'incertitude, de fonder une maison destinée à préparer à la carrière missionnaire les jeunes gens qui se présentaient pour y entrer. Elle jeta les yeux sur le suffragant de Grancy pour venir prendre la direction de cet établissement; en effet, notre frère était éminemment propre à une telle œuvre. Non-seulement il y apportait une piété vivante, une foi ferme et éclairée, qui sont les premières qualités requises; mais il possédait encore des connaissances variées en histoire, en ethnographie, en philologie, et même en histoire naturelle, qui étaient de précieux auxiliaires pour préparer de futurs apôtres des païens. Le secret de cette instruction si diverse est un trait de son caractère que nous recommandons volontiers à l'attention de nos jeunes lecteurs: il n'était jamais oisif. Etait-il fatigué, il se reposait d'un travail par un autre, et il trouvait dans cette diversité un délassement suffisant, qui lui laissait du temps pour ses études secondaires. C'est ainsi que, même aux époques les plus chargées de son ministère, il n'a pas cessé, jusqu'à la fin, d'accroître le trésor de ses connaissances et de se tenir au courant des découvertes de la science contemporaine.

L'institut des missions dura sept ans, à travers des phases variées. Un grand nombre d'élèves se présentaient; mais bien peu furent admis: c'étaient pour la plupart de jeunes chrétiens de la campagne entièrement dépourvus de culture, ou des gens sans emploi qui cherchaient une issue à leur position embarrassée, ou enfin de jeunes hommes à l'imagination exaltée, qui s'étaient pris de goût pour la vie aventureuse du missionnaire bien plus que pour l'humble service du Seigneur. Les classes aisées, en particulier celle des jeunes ecclésiastiques, n'avaient pas encore appris le renoncement et le zèle qui poussent dans la carrière des missions; elles étaient trop attachées à leur beau pays et à leurs aises, pour aller braver les privations et les dangers que le messager de l'Evangile au milieu des peuples païens doit s'attendre à rencontrer. Plus tard, des révolutions successives devaient ébranler le sol et avertir sérieusement les jeunes chrétiens vaudois que l'amour pour sa patrie terrestre ne doit pas retenir celui que Dieu appelle à son service, et qu'un vrai disciple doit être prêt à tout abandonner pour suivre le Seigneur.

Un autre obstacle encore vint nuire à l'institut de Lausanne. La plupart des élèves appartenaient à la dissidence; de là des dissentiments et des conflits fâcheux. Il faut le dire aussi, l'esprit de légitime indépendance qui avait amené la séparation dégénéra parfois, dans l'institut, en insubordination ou du moins en résistance envers un directeur très respectable sans doute, mais après tout « national. » — Plusieurs élèves quittèrent la maison, et après quelques mois d'incertitude, elle fut définitivement fermée. — Cette tentative manquée ne fut toutefois pas entièrement perdue pour la cause des païens. Des jeunes gens qui avaient fait des études à l'institut, quelques-uns entrèrent réellement dans le champ des missions; d'autres devinrent pasteurs ou évangélistes.

Mais la présence de M. Thomas à Lausanne porta encore d'autres bons fruits. — Si la dissidence avait mis à l'ordre du jour les questions ecclésiastiques, le réveil avait excité dans les âmes des besoins spirituels qui n'étaient pas toujours satisfaits. Le culte de l'institut des missions devint une précieuse ressource pour les personnes qui, ne voulant pas se joindre à la dissidence, avaient besoin de quelque chose de plus que ce que l'Eglise nationale pouvait leur offrir alors. Les méditations de M. Thomas, aussi instructives qu'édifiantes, répondaient pleinement à ces besoins, et plus d'une âme a reçu de ses relations

avec lui l'impulsion dont le Seigneur s'est servi pour la convertir ou l'affermir dans ses voies. — Ainsi notre frère emporta, en quittant Lausanne, non-seulement l'estime et l'approbation du comité qui l'y avait appelé, mais encore l'affection et la reconnaissance des chrétiens dont il avait, en quelque mesure, été le pasteur. — En ce qui regarde le comité, il disait, dans son plus prochain rapport: « Le regret de voir cesser notre institut devait être augmenté encore par l'obligation de nous séparer de celui qui en était le directeur. Vous savez, messieurs, à quel degré éminent il possède les connaissances spéciales nécessaires pour l'œuvre qui lui avait été confiée; mais vous ne savez pas tous avec quel zèle et quel dévouement il s'est acquitté de cette œuvre, et combien nous lui avons voué de reconnaissance et d'affection. »

Citons encore un fait qui peint bien le zèle inventif de notre frère, en même temps que la période agitée et préparatoire que traversait alors le réveil. Les chrétiens qui ne trouvaient pas toujours dans l'Eglise nationale la prédication qu'il leur fallait, y rencontraient moins encore dans les relations journalières la fraternité intime et cordiale dont ils voyaient les dissidents jouir entre eux. M. Thomas s'efforça d'y suppléer par une ***Association d'édification mutuelle***, qui finit par réunir un assez bon nombre de chrétiens, et qui rappelait les ***ecclesiolæ in Ecclesia*** [1] du temps de Spener en Allemagne. C'était, il est vrai, une société fermée, mais on y entrait sans de grandes formalités. Elle se réunissait au moins chaque dimanche. Là, dans l'épanchement de la fraternité, chacun pouvait prendre la parole pour faire part à ses frères de ses expériences, pour leur soumettre une question, pour expliquer un passage de l'Ecriture sainte, pour prier sur des sujets parfois très particuliers. La cène aussi était célébrée tous les mois dans cette communion de foi qui ajoute encore à son efficace. Nous sommes sûr de n'être pas démentis par les membres encore vivants de cette association, en affirmant que d'abondantes bénédictions ont marqué pour eux ces relations fraternelles.

Une autre institution, celle des ***Oratoires***, vint encore préluder à ce que nous avons vu éclore plus tard et en préparer les voies. Ils étaient nés des mêmes besoins, et ils offraient aux membres de l'Eglise nationale, dans des prédications publiques du dimanche soir ou de l'après-midi, un moyen supplémentaire d'édification et d'appel. — Un tel oratoire fut fondé à Lausanne pendant le séjour qu'y fit notre frère. A peu près dans le même temps, il s'en établissait un aussi à Yverdon, et dans l'année 1836, quand la maison des missions fut fermée, M. Thomas fut appelé à le desservir comme prédicateur. Il s'établit bientôt entre lui et les personnes qui suivaient ses prédications des rapports de plus en plus intimes, qui faisaient de lui, par anticipation, comme le pasteur de ce petit troupeau. Toutefois il appartenait encore à l'Eglise nationale; et à plusieurs reprises, pendant les neuf ans que cet état de choses dura, il eut à faire, comme suffragant, la moitié des fonctions du premier pasteur de la ville. Quant à la consolation des malades et des affligés, à l'assistance des mourants et en général au soin particulier des âmes, il s'y adonnait bien plus que les pasteurs eux-mêmes, qui étaient d'ailleurs très âgés.

C'est dans cette position que le trouva la révolution de 1845, et la démission des pasteurs qui eut lieu bientôt après. De l'état de choses existant à une église libre, il n'y avait plus qu'un pas à faire, et il se fit promptement. — L'église de l'Oratoire, à peine organisée, entra en relation avec deux autres églises, celles de Sainte-Croix et de Morges, qui avaient aussi été des premières à se former. Mais elle se joignit

[1] Les petites églises dans l'Eglise.

avec joie à l'ensemble des églises libres, malgré quelques divergences sur la discipline et en réservant sa position particulière. La constitution de nos églises libres admet de telles diversités, et il est nécessaire qu'il en soit ainsi. La vie ne supporte pas d'être jetée dans le même moule. Unité pour le fond et variété de nuances dans les accessoires: telle doit être la devise de l'Eglise libre sur ce point.

Yverdon vit se former, à côté de l'Oratoire, une autre église née des circonstances, sans avoir été préparée à l'avance comme la première, dont elle ne partageait d'ailleurs pas les vues ecclésiastiques. Il en est résulté, dans la même ville, une dualité regrettable sans doute, mais que Dieu a permise, apparemment, pour exercer ses enfants à l'amour fraternel et au mutuel support. L'épreuve était d'autant plus grande, que les deux églises appelées à vivre ainsi côte à côte dans le même lieu, se trouvaient précisément aux deux extrémités de la série de nuances qui se rencontrent dans l'Eglise libre. De là quelques frottements plus ou moins pénibles. On a reproché à M. Thomas une tenacité parfois un peu cassante dans sa manière de défendre ses opinions; mais on sait que ce reproche est souvent fait aux convictions fortes et sincères. Notre frère n'arrêtait les siennes qu'après un examen humble et consciencieux; mais une fois fixées et fondées à ses yeux sur la sainte Parole, il les retenait et au besoin les soutenait avec une grande fermeté. On peut en dire autant des frères avec lesquels il avait affaire. Il ne faut donc pas être surpris que le débat ait pu occasionnellement être un peu vif. Eh! quel est le chrétien, même le plus spirituel, qui ne laisse parfois entrevoir les défauts de ses meilleures qualités? Ce qui est vrai de notre frère, ainsi que nous l'avons dit, c'est qu'il réunissait deux choses qui ne vont pas toujours ensemble et qui, toutefois, s'accordent merveilleusement : une grande énergie de caractère et un cœur chaud, ouvert à tous, même à ses opposants; nul débat, en particulier, n'y a jamais laissé d'aigreur capable d'altérer l'amour qu'il portait à ses frères. Ajoutons qu'à mesure qu'il faisait des progrès dans la vie spirituelle et dans l'expérience chrétienne, les aspérités qu'on avait pu remarquer en lui s'effaçaient et faisaient place à une affabilité, à une douceur que rien ne pouvait altérer.

Si son ministère comme simple prédicateur de l'Oratoire avait été béni par la solidité de ses enseignements et par le sérieux de ses relations journalières, il le devint bien plus encore dès 1845, quand il se vit pasteur d'une église bien unie et appuyé par des anciens dévoués. Même en dehors de son troupeau, il était fréquemment appelé auprès des malades, recherché par les pécheurs travaillés et chargés, consulté dans les positions embarrassantes. — C'est ainsi que, durant ses dix-neuf années de séjour à Yverdon, il n'a cessé de se dépenser au service de son Maître; et bien des âmes, amenées par lui à la justice de Christ, seront sa couronne au dernier jour.

Mais ce long et beau ministère devait avoir un terme. En 1855, un appel fut adressé à notre frère par l'Eglise indépendante de Neuchâtel. Après de pénibles hésitations, il crut devoir y répondre. Toutefois, ce ne fut pas sans déchirement de part et d'autre qu'il se sépara de son église d'Yverdon. Nous comprenons qu'un ministère prolongé puisse être accompagné de bénédictions particulières, et nous ne partageons pas les vues de telle société qui, par système, déplace les pasteurs tous les trois ou quatre ans. Cependant nous croyons aussi qu'à la longue un pasteur peut sentir son action s'épuiser dans le même lieu. Il y a diversité de dons, et le changement peut quelquefois amener une salutaire rénovation pour le pasteur comme pour l'église.

Nous ne savons pas exactement quels furent les motifs qui conduisirent notre frère à Neuchâtel. Nous croyons qu'ils furent plutôt d'une nature privée. Mais tout a prouvé que ce changement entrait dans les vues paternelles de Dieu. Nulle part notre frère n'a été plus complétement pasteur qu'au sein de sa nouvelle église. Il lui prodigua, durant onze années, son temps, ses forces, ses soins. Il était vraiment le serviteur de tous pour l'amour de Christ. « Ce qu'il fut comme pasteur, comme frère, comme ami ; le soin, le zèle, la persévérance avec lesquels il portait sur son cœur les embarras, les peines, les détresses, non-seulement des membres de son troupeau, mais de tous ceux dont les misères parvenaient jusqu'à lui, » c'est ce que vient d'attester publiquement[1] un de ses frères en la foi, et ce que confirmeront, « en bénissant sa mémoire, tous ceux qui ont éprouvé les effets de sa patiente charité. »—Pour autant qu'il est permis de comparer le serviteur au Maître, il rappelait, dans son ministère, le tableau que fait Ezéchiel du Bon Berger. (Ezéchiel XXXVI, 16.)

Il est un trait de son activité pastorale que nous mentionnons encore, parce qu'il mérite d'être proposé à l'imitation de tous les serviteurs de l'Evangile. Notre frère a passé, à Neuchâtel, des années d'orages politiques et de divisions intestines : à cet égard, sa position n'était pas sans difficultés. Mais il sut toujours demeurer à l'écart de tous ces débats. Il tenait son ministère élevé au-dessus de cette atmosphère orageuse, dans la région pure de l'amour des âmes et du saint désir de les sauver. Il est par ce moyen resté le pasteur de tous, accueillant avec la même bienveillance les hommes de toutes les opinions, et par là même aussi le bienvenu de tous les partis, ainsi que nous en rapporterons bientôt un exemple.

[1] *Journal religieux de Neuchâtel*, N° du 17 février, pag. 62.

Nous avons déjà dit l'amour cordial qu'il vouait à tous ses frères. Ce même sentiment s'appliquait aussi aux diverses églises, et il en a donné la preuve pendant son séjour à Neuchâtel. Il souffrait de l'isolement où vivait son troupeau ; pour l'en tirer, il fut conduit à proposer un plan d'alliance entre les églises indépendantes qui reposaient sur les mêmes principes que la sienne. Après de longs pourparlers et plusieurs conférences des délégués des églises suisses et françaises, son idée, considérablement élargie, fut réalisée dans l'*Alliance des églises libres*, qui en réunit aujourd'hui un assez grand nombre de divers pays.

A côté de sa tâche principale, notre frère avait trouvé le temps de prendre part à une entreprise d'un intérêt général pour l'Eglise : celle d'une nouvelle traduction de l'Ancien Testament, pour laquelle un certain nombre de pasteurs de la Suisse française réunissaient leurs travaux. M. Thomas, qui n'avait jamais cessé de cultiver l'étude de l'hébreu, était particulièrement qualifié pour une telle œuvre. Aussi fut-il, dès la fin de son séjour à Yverdon, et à Neuchâtel ensuite, un membre actif de cette association. Elle l'appela même, pendant plusieurs années, à être l'un des deux réviseurs chargés de soumettre à un nouvel examen le travail des divers traducteurs.

Ceux qui l'ont observé de près pendant les derniers mois de sa vie, l'ont vu mûrir rapidement pour le repos dans lequel il allait entrer bientôt. Mais le Seigneur, dans ses compassions, n'avait point jugé bon de l'y préparer, comme il le fait souvent, par une longue maladie. Notre frère, quelques semaines avant son propre délogement, avait fermé les yeux à celle qui, pendant trente-trois ans, avait été la fidèle compagne de sa vie ; ses deux fils étaient, chacun de son côté, employés au ministère de la Parole de Dieu. Dans l'isolement où

il était resté, des jours de souffrance prolongés eussent été doublement pénibles. Mais le deuil avait suffi, sans doute, pour relâcher les liens qui eussent pu le retenir encore ici-bas. — C'est donc dans la plénitude de son activité pastorale que l'a surpris l'heure du départ. Heureux le serviteur que son Maître trouvera veillant ainsi quand il viendra ! — Le dimanche 6 janvier, après une nuit de souffrance, il avait prêché le matin, bien qu'avec beaucoup de peine. L'après-midi, une réunion d'église avait été convoquée; il jugea que son devoir l'appelait à s'y rendre, et il s'y rendit. Mais le soir il se coucha pour ne plus se relever. Le lendemain une pleurésie se déclara et fit des progrès rapides. Sa grande faiblesse amena bientôt des moments de rêverie, pendant lesquels des mots entrecoupés laissaient comprendre qu'il était encore occupé de ses fonctions et qu'il regrettait de ne pouvoir les accomplir. Le jeudi on lui annonça que, vu la gravité de son état, on avait fait avertir ses deux fils de venir soigner leur père. Il demanda aussitôt une plume et traça quelques lignes pour engager son fils aîné à ne pas quitter son troupeau dans cette saison où les occupations pastorales sont si nombreuses. Mais il n'avait pas achevé d'écrire que son fils était déjà dans ses bras. Il était temps et la fin ne devait pas tarder, quoique le malade n'ait connu l'imminence du danger et l'approche de la mort que le dernier jour. Heureusement il était prêt, et le 12 au matin, il remit en paix son âme entre les mains du Sauveur fidèle. Dieu fait bien tout ce qu'il fait; donnons-lui gloire en toutes choses, et courbons la tête sous sa main.

C'est le 15 janvier que fut rendue à la terre la dépouille mortelle de notre frère bienheureux. « La cérémonie funèbre fut touchante, raconte un ami qui y a assisté. Le service dans la maison fut présidé par M. Petitpierre, collègue du défunt, et clos par une excellente prière de M. le professeur Godet, précédemment pasteur de la ville. Malgré une tempête violente, les nombreux assistants entonnèrent encore au cimetière un cantique de louange et d'actions de grâces, dont le vent emporta les accents, mais qu'entendit Celui qui regarde avant tout au cœur. Sur le bord de la tombe, M. Godet prononça aussi quelques paroles d'adieu et d'espérance. Combien, en l'entendant, nous sentions vivement le privilége du chrétien qui ne se sépare pas pour toujours de ceux qu'il a aimés dans le Seigneur, mais qui peut leur dire, en regardant en haut : Au revoir ! »

Les funérailles de notre frère bien-aimé révélèrent d'une manière frappante la place qu'il avait conquise dans l'estime et dans l'affection publiques. A ses deux fils, à son église éplorée, s'étaient joints, malgré l'orage, un grand nombre de personnes de toutes les classes et des magistrats de tous les degrés. Les coins du poêle étaient tenus par quatre ecclésiastiques de l'Eglise libre et de l'Église nationale : solennel emblême de cette égalité dans la mort qui efface toutes les distinctions humaines, et de cette vraie fraternité chrétienne qui ne se laisse pas arrêter par les éphémères barrières élevées entre les diverses dénominations.

Nous aurions pu entrer dans plus de détails sur les connaissances variées de notre frère, sur ses dons de l'esprit et du cœur, sur sa vie privée, sur son hospitalité toute chrétienne. La longue intimité dont nous avons eu le privilége de jouir avec cet excellent ami, nous eût rendu la tâche douce et facile. Mais c'est cette intimité même qui nous a retenu. Il est de ces sanctuaires que l'on n'ouvre pas volontiers au public. L'impartialité, d'ailleurs, nous manquait pour cela : nous eussions craint d'en dire trop et nous n'eussions pu consentir à en dire trop peu. — Nous avons préféré nous en tenir essentiellement aux faits et

rattacher les détails de cette Notice à la période de transition, ou plutôt de transformation que Samuel Thomas a traversée tout entière. La cause de l'affranchissement de l'Eglise a eu sa littérature, ses avocats éloquents et ses habiles théoriciens. Mais, dans la pratique, dans les faits, dans les tentatives d'application, peu d'hommes ont pris une part plus active aux combats de cette remarquable époque. Il nous a paru intéressant de le consigner ici.

JAYET.

## NOUVELLES ET CORRESPONDANCE.

—

### Vaud.

*André Piguet.*

Le pays, l'Eglise et l'Académie viennent de faire une grande perte, et nous sentons le besoin de dire quelle vive part nous y prenons. Après tant d'autres départs, le départ d'André Piguet, professeur de théologie dans l'Académie de Lausanne, est doublement affligeant. Il sera difficile sans doute de combler le vide qu'il laisse dans l'enseignement. Mais ce que nous pleurons en lui ce n'est pas seulement le savant théologien et le professeur habile et apprécié, c'est un esprit élevé et un cœur large. André Piguet avait pour l'Eglise nationale un attachement que nul ne peut songer à mettre en doute, et il lui rendait de bon cœur tous les services qu'elle pouvait attendre de lui; mais il était de ceux qui savent prendre plaisir au bien où qu'ils le trouvent, et dont les sympathies ne sont point arrêtées par les barrières des partis. Aussi dans le nombreux cortége qui voulait honorer la mémoire d'André Piguet en accompagnant sa dépouille terrestre jusqu'au champ du repos, se trouvait-il un grand nombre de membres de l'Eglise libre. Les étudiants de l'Académie avaient voulu porter le cercueil. Près de la fosse ouverte, ils chantèrent deux versets de cantique, et M. le professeur Vullieumier prononça un discours plein d'une religieuse émotion, d'avertissements sérieux et d'encouragements chrétiens. Puissent de telles épreuves porter tous les fruits en vue desquels elles sont dispensées, et que les célestes consolations soient abondamment répandues dans les cœurs affligés.

Nous laissons maintenant la parole au ministre de l'Evangile qui a eu le privilége de faire, il y a trente ans, l'instruction regieuse d'André Piguet:

7 mars 1867.

« Le cruel accident qui a privé de la vie André Piguet a eu un douloureux retentissement dans les églises du canton de Vaud. On savait que les branches importantes de la théologie, qu'il enseignait à l'Académie de Lausanne, trouvaient en lui un interprète sûr et bien informé. Il avait fait, il y a 25 ans, ses études à Bâle, à Zurich et à Berne, sous des maîtres habiles, et il n'avait pas cessé dès lors de les poursuivre par la lecture et par la réflexion. Nulle publication remarquée ne lui était étrangère. Il était surtout familiarisé avec cette littérature théologique de l'Allemagne, dont la richesse et la variété répondent aux besoins de l'immense public qui la fait vivre. Dans ce commerce habituel, A. Piguet avait puisé une largeur de vues et une souplesse d'esprit que favorisaient chez lui une aptitude très particulière pour les spéculations et les méthodes philosophiques. Mais ce qui couronnait ces dons de l'intelligence et du travail, c'était une disposition sereine et pacifique, — vraie preuve de force, qui lui permettait de parcourir tous ces domaines en observateur à la fois impartial et intéressé. Ce même trait dominait son caractère; il a distingué sa vie entière. Dans une époque agitée et dans un pays dont les étroites limites ont semblé parfois

donner aux conflits une âpreté plus vive, on a vu A. Piguet, non-seulement ne jamais se départir de l'entière possession de luimême, mais encore tendre à tous une main cordiale. Ses amitiés furent toujours indépendantes des partis. N'était-ce pas là un des résultats les plus manifestes et les plus beaux de sa sincère piété?

» De tels hommes sont rares et précieux. Le respect, la sympathie leur arrivent sans qu'ils les cherchent. Leur autorité grandit, car les fruits paisibles de la sagesse qui vient d'en haut ont un attrait auquel bien peu parviennent à se soustraire. A. Piguet avait recueilli de bonne heure, et de mains excellentes, les semences de cette sagesse; il les avait reçues de son père et de sa mère, d'André Gindroz dont il avait l'affection, de Vinet, de Baggesen auprès desquels il avait vécu à Bâle et à Berne, et elles avaient fructifié dans son cœur.

» Le choc d'une locomotive a mis fin en un instant à cette carrière si honorable et si utile. Mais au milieu du deuil que de tels hommes laissent après eux, bien des cœurs aimeront à redire ce vers du cantique de Vinet qui a été chanté sur la tombe d'A. Piguet: « Ils ne sont pas perdus, ils » nous ont devancés ! »

BERDEZ.

---

## Genève.

4 mars 1867.

Messieurs et chers frères,

Il est bien temps que, profitant de la place que vous voulez bien m'accorder dans vos colonnes, je vienne vous entretenir du mouvement religieux dans notre église nationale. Ce n'est pas que j'aie des événements importants à vous signaler, mais l'intérêt que vous portez à tout ce qui se rapporte à l'Evangile dans notre chère patrie suisse, vous fera, je le sais, accueillir avec bienveillance une petite causerie sur l'état des choses au milieu de nous.

Le fait le plus marquant de cet hiver est certainement le succès de la vente destinée à fournir au Consistoire le solde des fonds nécessaires pour le paiement des belles orgues de la cathédrale. En dehors de l'allocation de 10 000 fr. faite par la ville de Genève, les dons faits antérieurement s'étaient élevés à 54 000 fr. environ. Il restait encore 16 000 fr. à trouver. Le Consistoire a réclamé la coopération des fidèles pour fournir les éléments d'un bazar dont le produit devait être consacré à diminuer ou à éteindre la dette. De toutes parts et dans toutes les classes de la société, on s'est mis à l'ouvrage; des objets de toute espèce et à la portée de toutes les bourses ont été réunis dans les salles du Musée-Rath, généreusement concédées par le Conseil administratif, et en deux jours le déficit a été largement comblé. On a vu avec reconnaissance des dames étrangères saisir cette occasion de montrer qu'elles avaient été sensibles au bon accueil qui leur avait été fait dans notre ville, en mettant à un haut prix les bagatelles qu'elles achetaient. Un de nos pasteurs les plus aimés du public religieux, M. Tournier, a eu sa part dans la réussite de l'entreprise, en composant et faisant imprimer un petit poëme, imprégné du double parfum de la piété et du patriotisme. On dit que la vente des *Voix de la cathédrale* a produit à elle seule 800 fr. Si je n'eusse craint d'allonger un peu trop cette lettre, j'aurais voulu citer quelques strophes de cette cantate, et en particulier celles au milieu desquelles l'aimable poëte a su si bien entremêler quelques versets de nos plus beaux psaumes.

Le projet de construction d'un temple aux Pâquis sollicite de son côté les dons des membres de l'Eglise. La ville a donné pour cette œuvre 15 000 fr., et le Comité a réuni jusques ici, soit par des dons directs, soit par le même moyen qui a si bien réussi

pour les orgues, 37 000 fr. Le Conseil d'Etat avait proposé de prendre une part à la nouvelle église, par un don de 20 000 fr.; mais le catholicisme, pour faire échouer la proposition, a demandé qu'on lui allouât comme compensation deux emplacements valant chacun cent mille francs, et, chose étrange, le gouvernement a donné son approbation à cette arithmétique d'une nouvelle espèce, par laquelle 200 000 fr. forment l'équivalent de 20 000. Le Grand-Conseil, sollicité par une pétition couverte de signatures, a rejeté l'une et l'autre demande.

Une autre souscription occupe aussi le public religieux, c'est celle qui a pour objet la refonte de la plus belle cloche de la cathédrale, fendue au moment où elle annonçait une élection de pasteur. Cet événement a eu dans bien des cœurs un retentissement douloureux. Un comité s'est formé pour réunir une partie au moins de la somme nécessaire pour que « la Clémence » puisse, comme cela a eu lieu pendant 460 ans, faire entendre sa voix dans toutes les circonstances importantes. Cette souscription, fixée à un franc par personne, a réuni, me dit-on, onze mille francs environ. On continue à recevoir les dons.

Plusieurs de nos sociétés religieuses ont eu récemment leurs réunions annuelles. Le 16 décembre dernier, une assemblée nombreuse venait écouter dans le temple de la Madeleine le compte-rendu de ce qui, pendant l'année, a été fait pour les protestants disséminés. Cette œuvre est fort bien vue dans la partie de la population qui prend intérêt à la cause de l'Evangile; ce que démontre le nombre des souscripteurs (894), et les recettes, qui ont atteint environ 21 000 fr. C'est d'abord la Suisse qui, pour le soutien des chrétiens évangéliques du Valais et de Fribourg, pour les missions auprès des protestants de langue allemande des cantons de Vaud et de Neuchâtel, absorbe une bonne partie de cette somme, qu'achèvent presque d'épuiser le culte et l'école d'Annecy et les besoins religieux de 40 autres localités diverses de la France. Quiconque a parcouru les parties de ce pays où il n'y a pas de communautés évangéliques, sait de quelles dangereuses tentations sont entourés ceux de nos coreligionnaires que leurs circonstances y ont amenés, et quelle absolue nécessité il y a à leur envoyer des secours. Si le rapport n'était pas imprimé et à la disposition de toute personne qui désire le connaître, j'aurais aimé entrer dans quelques détails, pour montrer à quel point cette œuvre auprès des protestants disséminés a droit à l'appui de tout fidèle, quelle que soit la dénomination à laquelle il appartient.

A cette convocation pour les œuvres extérieures a succédé, quelques jours après, celle pour les œuvres intérieures. Mais, pour des motifs faciles à comprendre, la Commission qui les dirige ne publie point de compte-rendu. La séance dans laquelle elle rassemble ses souscripteurs est en quelque sorte confidentielle; et encore, que de faits, les uns réjouissants et les autres profondément désolants, ne peuvent qu'être indiqués! Vous ne vous représentez pas, à Lausanne, à quel point Genève, incessamment envahie par un flot, sans cesse renouvelé, de population étrangère, est devenue grande ville, dans le sens le plus fâcheux du mot, et quelle est l'étendue du mal qui, au point de vue religieux et moral, ronge la société. Encore s'il n'y avait à lutter que contre des ennemis déclarés; mais l'immense difficulté que rencontrent les efforts de ceux qui travaillent à réveiller, à instruire les âmes, à les amener à la foi et aux habitudes chrétiennes, c'est l'indifférence, la torpeur, la mort à l'égard des intérêts éternels et du culte, sous quelque forme qu'il soit célébré. Suisses, Français, Allemands, Italiens présentent le même état, non-seulement dans les familles que ronge la misère — on pourrait se l'expli-

quer — mais trop souvent aussi chez celles à qui le travail fournit un gain les mettant entièrement à l'abri du besoin, ou même leur procurant une véritable aisance.

Comment ranimer dans ces pauvres âmes cette vie spirituelle qu'elles ont perdue au grand détriment de leur bonheur de ce monde et de celui de l'éternité, de leurs familles et de la société? Autrefois, quand on mettait quelque prix, au moins extérieurement, au titre de chrétien, les gens dont je parle allaient de temps en temps à quelque culte, où ils pouvaient entendre quelque appel, quelque exhortation qui troublait leur conscience. Mais il est au milieu de nous des milliers et des milliers de personnes qui n'entrent jamais dans aucune église ni réunion religieuse. Sans doute, pour les protestants du moins, ils ont une fois par année, en minimum, la visite du pasteur du quartier. Mais un grand nombre, ou ne se trouvent pas à leur domicile, ou ne répondent à ses exhortations que par des paroles d'assentiment, moyen facile d'échapper à une conversation. Et lors même qu'à force d'insistance le ministre de Christ parviendrait à les amener à se montrer ce qu'ils sont, que peuvent sur des gens matérialisés et remplis de préjugés, souvent de la plus grossière ignorance et de l'épouvante que leur inspire le danger d'être appelés « mômiers, » un, deux, trois appels dans l'année! Il n'y a que les visites des disciples du Sauveur, s'adressant à eux en se mettant à leur niveau, revenant fréquemment à la charge, cultivant et arrosant le bon grain dès qu'il commence à germer, qui pourront peu à peu faire revivre les ossements desséchés. Et encore faut-il que ces disciples soient de ceux auxquels ils ne craignent pas de se montrer tels qu'ils sont, qui appartiennent à peu près à la même position sociale qu'eux, à l'égard desquels ils n'ont aucun motif de défiance. C'est ce que sont les évangélistes, et c'est pour cela que la mission intérieure est devenue de la plus grande importance.

Peut-être est-il peu de villes où cette œuvre soit d'une nécessité plus grande qu'à Genève, où affluent tant d'étrangers, venus de tous les coins de l'Europe et qui, hélas! sauf d'honorables exceptions, n'appartiennent pas à la classe la plus disposée à rechercher les secours religieux; où l'on compte entre autres un nombre fort considérable de déserteurs français. C'est à lutter contre les causes innombrables de malheur et de ruine qui résultent d'un tel état de choses, que la Commission d'évangélisation consacre ses efforts. Mais au lieu de six ouvriers, il faudrait qu'elle en eût une vingtaine à sa disposition. Au lieu de faire visiter, comme elle le fait, un millier de familles, il faudrait qu'elle en pût atteindre au moins trois fois plus. Pour cela, au lieu de recevoir du public chrétien douze ou treize mille francs, il faudrait qu'elle en reçût des sommes proportionnées à la grandeur de l'œuvre à accomplir. Cependant les résultats sont très satisfaisants, et un grand nombre de faits, qui ont fort réjoui l'assemblée du 28 décembre, montrent que la bénédiction de Dieu repose sur ses travaux.

Une autre association qui travaille dans le même esprit et se propose le même but que la Société pour la mission intérieure, celle des publications religieuses, a aussi rendu compte de ses travaux. C'est sous ses auspices que se publie *la Semaine religieuse* (queconnaissent sans doute bon nombre des lecteurs du *Chrétien évangélique*), journal simple, sans prétention, désireux de tenir les amis de l'Evangile au courant des principaux événements se rapportant au règne de Dieu qui s'accomplissent dans le monde, mais surtout en Suisse. Cette association travaille activement à contrebalancer l'influence délétère des mauvais livres, dont l'impiété et l'incrédulité inondent le peuple. Le caractère assez spécial de cette œuvre

me porte à attendre, pour vous en parler plus en détail, la publication prochaine du rapport général de son Comité sur ses travaux dès son origine.

La Société pour la sanctification du dimanche, après avoir dirigé successivement son activité sur les chefs d'atelier et des principales industries de notre ville, et avoir, Dieu soit loué, exercé directement ou indirectement sur plusieurs une heureuse influence, s'adresse maintenant plus spécialement aux consommateurs. Une nombreuse assemblée de dames s'est réunie il y a huit jours dans le temple de l'Auditoire. Cette réunion, où ont parlé des pasteurs des deux églises, et où d'excellentes idées ont été émises et de très bons conseils ont été donnés, paraît avoir laissé une bonne impression. Dieu veuille qu'elle soit durable !

Pendant ces derniers dimanches, les services ordinaires du soir ont été remplacés alternativement, dans les temples de la Madelaine et de Saint-Gervais, par des séances sur les missions. M. le pasteur Choisy, du clergé genevois, M. le pasteur Nagel, de l'Eglise de Neuchâtel, et M. le pasteur Reichel, de l'Eglise Morave, ont vivement intéressé les auditeurs.

Nous approchons d'un moment toujours sérieux pour une Eglise nationale, celui du renouvellement du Corps supérieur appelé à la diriger. Le Consistoire qui, depuis quatre ans, a été à sa tête, a montré beaucoup de sagesse et de modération, et, maintes fois, de fermeté. Le dévouement et le zèle de ses chefs ne s'est jamais démenti. On ne pourrait donc rien faire de mieux que d'obtenir de ses membres qu'ils continuent à exercer des fonctions difficiles, délicates et prenant beaucoup de temps. On dit que quelques-uns des laïques, à plusieurs reprises maintenus à leur poste, trouvent qu'ils ont largement payé leur dette et pensent à refuser une réélection. Ce serait un vrai malheur pour l'Eglise. Car, s'il y a une administration dans laquelle il soit de la plus haute importance que ceux qui la dirigent soient des hommes d'expérience en même temps que des hommes de piété, c'est bien celle d'une église et surtout d'une église de multitude. La bonne volonté ne suffit pas pour une pareille tâche, qui demande, avec la soumission sincère aux enseignements de la Parole et l'amour véritable du Sauveur, une connaissance réelle des choses et des hommes. Ce serait un plus grand malheur encore, si les places laissées vacantes étaient occupées par des hommes cherchant leurs mobiles non en haut mais en bas, non dans les inspirations des saintes Ecritures, mais dans celles des opinions populaires ; qui, au lieu d'imprimer le mouvement, le reçoivent, et cela de la part de gens hors d'état de se rendre un compte réel des questions soulevées à tout instant de nos jours, par des demi-savants ayant à peine, pour confession de foi, celle du Vicaire savoyard. Le Consistoire est composé de 25 laïques et de 6 ecclésiastiques. Il est clair que, si les premiers ne sont pas des hommes vraiment instruits des choses de Dieu, animés par des principes évangéliques et positifs, et si, parmi leurs collègues de la seconde catégorie, il venait à s'en trouver de plus ou moins enclins à la théologie négative et en même temps habiles à flatter et à exciter les passions, ils seraient facilement amenés à des décisions dont ils ne comprendraient pas la portée et qui auraient pour effet la ruine de l'Eglise. On a pu voir par la brochure de l'enfant terrible mais franc du rationalisme, M. Hornung, comment les adversaires du christianisme considèrent les églises nationales, et ce qu'ils en voudraient faire. L'approbation que cette brochure a reçue dans certains journaux soi-disant religieux montre à quel point « cet ultramontanisme à l'envers, » selon l'excellente définition de M. Astié, est du goût de ceux qui se réclament avec tant de fracas de la liberté, et

on peut deviner aisément ce qu'ils feraient s'ils étaient les maîtres.

Une élection dans laquelle on ferait appel aux mauvaises passions de ceux qui, ennemis de l'Evangile, ont cependant le droit de vote dans une église nationale, aurait à tous égards de lamentables résultats. Je ne parle pas seulement de la perturbation dans les consciences d'une foule de gens, de la déconsidération qui en rejaillirait de toute part sur notre Eglise, de la douleur de tous ceux qui, par principes, lui sont attachés; cela va sans dire: je me borne à indiquer quelques-unes des conséquences qu'elle aurait pour ceux-là mêmes qui, par de tels moyens, auraient réussi à amener un Consistoire dont la marche serait différente de celle qui a été suivie jusqu'à ce jour. Depuis la nouvelle constitution de l'Eglise de Genève, les consistoires qui se sont succédé ont réussi certainement à accomplir de grandes améliorations. Bien vite les dépenses ont dépassé les recettes résultant des allocations de l'Etat ou des fonds très peu considérables qui appartiennent à l'Eglise, et on a recouru aux subventions des fidèles pour faire face aux besoins. Les appels, partant d'un corps inspirant de la confiance, ont reçu des réponses satisfaisantes. Le plus grand nombre de ceux qui, en diverses occasions, ont su faire des sacrifices, quelquefois considérables, sont de ces vrais protestants, qui regardent « les saintes Ecritures divinement inspirées comme la règle unique et pleinement suffisante de la foi et de la vie, » qui n'ont jamais compris ce que c'est qu'une religion sans dogmes et une morale sans autorité, ni qu'on ose appeler christianisme une certaine philosophie dont on a chassé le surnaturel et les miracles. Imagine-t-on que, si ces âmes droites et honnêtes voyaient la négation faire des progrès dans le corps directeur de l'Eglise, leur confiance ne s'en détournât pas, qu'elles fussent assez inconséquentes, assez infidèles à leurs convictions, pour le soutenir par leurs dons? Et alors que deviendraient toutes ces institutions successivement créées ou développées pendant tant d'années? Que deviendrait en particulier cette augmentation du traitement des pasteurs, que le Consistoire actuel a courageusement décidée, encouragé qu'il était par la considération dont il était entouré?

Ce n'est là qu'un seul des nombreux points de vue sous lesquels on peut envisager les suites que pourrait avoir l'élection du mois de mai, si l'esprit d'intrigue et de domination venait à s'en emparer. Que de choses, par exemple, il y aurait à dire sur le parti que le catholicisme pourrait en tirer, et sur la manière dont il saurait exploiter la situation au dedans et au dehors! Mais ceci me mènerait trop loin, et ma lettre est déjà bien assez longue. Je ne me serais pas permis de laisser courir ainsi ma plume, si ma dernière missive au *Chrétien évangélique* n'eût daté de février 1866.

Agréez, etc.

DUBY.

---

## France.

1er mars 1867.

Les deux mois dont j'ai à vous parler sont passablement remplis de faits et d'incidents dignes d'intérêt. Dans le monde religieux, nous avons eu la continuation de la polémique sur les conditions de l'électorat paroissial. Notre protestantisme radical triomphe, parce que les consistoires orthodoxes se recueillent et examinent avant de marcher sur les traces de celui de Caen. Cette satisfaction malicieuse du fécond rédacteur du *Lien* et de ses amis n'a rien qui puisse inquiéter. D'accord sur le fond des choses, les chrétiens de l'Eglise réformée, qui gémissent de voir le suffrage,

en matière religieuse, accordé à des incrédules, diffèrent sur les moyens à employer pour réprimer un tel abus. Il semble que la voie des synodes ou du synode national est celle que l'on préfère généralement, pour ne pas s'exposer à des divergences dans l'application des principes exposés à Valence. La question est posée, étudiée, débattue. La solution, pour être ajournée, n'est pas moins certaine. De fait, il y a deux églises sous le même toit et sous le même nom. Entre ceux qui refusent toute profession de foi et la tendance qui a pris pour devise *la Bible* et *le Credo,* la conciliation n'est pas possible. Le schisme est dans les idées et devient imminent et inévitable dans les actes. Les conférences pastorales du mois de mai prochain sont destinées, si je ne me trompe, à un grand et beau rôle en poussant vigoureusement à la convocation d'une assemblée synodale, chargée de réviser la discipline abandonnée de 1559 et de confesser la foi des Eglises réformées de France.

Le journal des églises non rattachées à l'Etat, *les Archives du christianisme,* vient de rendre sa publication hebdomadaire et de se donner un nouveau rédacteur en chef exclusivement voué à cette œuvre. M. Byse nous paraît avoir bien des qualités pour occuper une semblable position, et ses débuts promettent une rédaction solide et intéressante.

On a fait beaucoup de bruit dans l'Eglise romaine des conférences du père Hyacinthe sur *la famille.* Nous sommes loin de contester le chaleureux talent de ce célèbre carme. Il y a dans cet orateur une générosité d'esprit et de sentiment, une élévation que nous aimons, d'autant plus qu'elle n'est pas commune dans les chaires catholiques de nos jours. Ses paroles éloquentes sur la Bible, dont la sainteté parle puissamment à son cœur, nous ont ému. Mais nous avons peu goûté les divisions scolastiques de son sujet, de même que l'emphase de son élocution, qui donne à son discours je ne sais quoi de redondant et de théâtral, peu propre à persuader et à édifier. Le père Hyacinthe est un prédicateur de l'école de Lacordaire. Sa diction manque de pureté et de grâce. Il a plus d'imagination que de raison, plus d'énergie et d'abondance de parole que de profondeur et d'originalité de pensée. Mais il est assurément un improvisateur distingué.

M. Cousin, mort naguère à Cannes, était aussi un improvisateur de premier ordre, nous disent tous ceux qui l'ont approché. Mais ce rare talent d'exprimer, avec une verve intarissable et une merveilleuse promptitude, les sentiments et les pensées, ne l'a pas empêché d'être un des meilleurs écrivains de notre temps et de notre pays, et, quoi qu'on en ait dit, nous ne croyons pas qu'il descende du rang élevé où l'a placé l'opinion publique. Il est du nombre des auteurs appelés *classiques,* parce qu'ils sont des modèles de ce style noble et pur, clair et coloré, ferme et harmonieux, qui sera le constant honneur et le signe indélébile de notre génie national.

Comme philosophe, M. Cousin s'est élevé moins haut que comme littérateur. Son système n'est nullement original. Il se montre surtout habile dans l'exposition des idées des autres ; mais il n'a pas tracé un sillon nouveau. Ce n'est pas un inventeur, mais un professeur. Quoi qu'il en soit, il a défendu la noble cause du spiritualisme ; il était, à tout prendre, de l'école de J.-J. Rousseau, selon la remarque de M. Paul Janet dans la *Revue des Deux-Mondes.* Il a enseigné, d'une manière plus savante, le déisme du philosophe de Genève. Il a été le père de toute cette postérité de penseurs distingués qui donnent aujourd'hui la main aux chrétiens pour repousser le naturalisme contemporain. Il a maintenu et agrandi la tradition psychologique, spiritualiste et morale de la philosophie française; il a combattu pour le vrai, le beau

et le bien, pour la personnalité humaine et divine, sans laquelle il n'y a point de liberté et de justice. Les œuvres qu'il a laissées le vengent du dédain des sceptiques; ses disciples suffisent pour honorer sa mémoire.

L'article de M. Vitet sur *l'Etat actuel du christianisme en France*, publié dans *la Revue des Deux-Mondes* du 1er février, a produit une vive impression parmi les lecteurs cultivés de cette importante feuille. C'est un tableau, fait de main de maître, des périls et des espérances des chrétiens français de toute dénomination. Un large esprit de catholicité anime ces pages élevées et convaincues. L'éminent académicien invite tous les amis de l'Evangile à former une sainte alliance contre la coalition de toutes les incrédulités. Il signale parmi les ennemis de la foi chrétienne les sciences naturelles enivrées de leurs découvertes, la métaphysique qui oublie les bornes de l'intelligence humaine et veut pénétrer la nature même de Dieu, la critique historique *habilement romanesque* et toujours prête à donner ses fantaisies érudites pour des faits avérés. Il ne s'effraie pas de cette ligue. « Tout ce qui agite et secoue les esprits, tout ce qui les éveille même en les irritant tourne au triomphe de la vérité, dit-il; il n'y a de profitable à l'erreur que l'insouciance, la torpeur, l'engourdissement des âmes. »

Recueillons ce fier encouragement, et poursuivons sans relâche, avec la plume ou avec la parole, notre œuvre d'évangélisation. Nous savons, selon le mot de l'un des précurseurs de la Réforme, que *la vérité vaincra*. Nous avons et nous aurons encore bien des luttes à soutenir, bien des épreuves à endurer; mais le résultat final n'est point douteux pour nous. Selon le noble conseil de M. Vitet, redoublons d'abnégation et de dévouement, et qu'en voyant les vertus évangéliques, le monde comprenne que les doctrines ou les principes qui les inspirent sont au-dessus de la nature, et que l'Evangile est divin comme son auteur.

En ce moment, la politique est plus en faveur chez nous que les questions religieuses. L'ouverture du Corps législatif captive l'attention plus vivement que les communications de *l'Union libérale protestante* au *Siècle*, à *l'Avenir national* et aux autres journaux incrédules, que le *Lien* et son pétulant associé, le *Protestant libéral*, ont enrôlés sous leur bannière. Ces préoccupations politiques, surexcitées par les réformes du 19 janvier, laissent peut-être plus de liberté aux hommes religieux pour s'occuper de leurs propres affaires. Les orthodoxes de l'Eglise réformée de Paris travaillent, avec plus de zèle que jamais, à éclairer les esprits, à réveiller les consciences, à convertir les âmes. Ils sentent que le relèvement de l'Eglise naîtra surtout d'un accroissement de foi et de piété. Ils appellent des pasteurs, louent des locaux pour des conférences, créent des écoles, constituent des comités dans les paroisses, et il y a lieu d'espérer que cette œuvre toute spirituelle et d'édification portera des fruits bénis.

* * *

---

## Belgique.

### *Progrès de la libre-pensée et de l'athéisme.*

Liége, 2 mars 1867.

Les correspondances des journaux religieux entretiennent ordinairement les lecteurs des progrès de la *piété* dans tel ou tel pays. Ma tâche, aujourd'hui, n'est pas si agréable; en rapporteur fidèle, j'ai à vous parler, tout au contraire, des progrès de l'*impiété* en Belgique. Ce n'est pas que le message d'amour ait cessé de faire des conquêtes dans ce populeux et, à tant d'égards, si intéressant pays. Grâces à Dieu, l'Evangile continue à prouver, ici comme ailleurs, qu'il est « la puissance de Dieu, en salut à tout croyant. » Mais ce qui frappe l'obser-

vateur en ce moment, ce sont moins ces progrès lents et paisibles de la bonne nouvelle, que la dissémination active, incessante et parfois bruyante, des principes les plus délétères et les plus subversifs de tout ordre social et de toute piété.

Le clergé catholique romain, en Belgique, s'est tellement posé en parti politique extrême, il a tellement fait de la religion un instrument pour dominer les consciences, il a tellement travaillé à répandre les pratiques les plus ridicules et la croyance aux miracles les plus absurdes, que beaucoup d'hommes, même quelquefois des hommes d'intelligence et de cœur, en sont venus à éprouver un profond dégoût du catholicisme et de toute religion. Le prêtre a fait haïr non-seulement sa personne, mais toute notion religieuse, et, chose horrible, jusqu'à la notion d'un Dieu. Quelle responsabilité! Je pourrais emprunter, sur ce point, non pas quelques lignes, mais de quoi faire des volumes, à nos journaux libéraux les plus respectables et les plus modérés. Je ne ferai qu'une seule citation, comme échantillon. Le 8 février, on lisait dans le *Journal de Liége*, qui passe pour une feuille ministérielle, et qui, par sa bonne rédaction et par son importance, peut être envisagé comme un des journaux principaux du pays :

« Le sentiment religieux! qui donc le pervertit et le détruit au cœur des populations?

» Ne sont-ce pas ceux qui, au lieu d'enseigner une religion de paix, de charité et d'abnégation, en font un instrument de leurs passions? Ne sont-ce pas ceux qui n'ont que des anathèmes et des paroles de haine pour les citoyens qui exercent librement des droits que leur garantit la constitution et qui demandent que le prêtre reste dans sa mission?

» Ceux qui perdent la religion, ne sont-ce pas ceux qui veulent imposer comme le type de la perfection les régimes qui ont corrompu et abruti l'Espagne, abaissé et ruiné l'Autriche, fait gémir et pleurer l'Italie pendant si longtemps?

» Ceux qui perdent la religion, ne sont-ce pas ceux qui la confondent avec des mômeries comme le miracle de la Salette, qui l'exploitent pour accaparer les héritages des familles, qui, en son nom, calomnient et injurient les institutions les plus respectables, les hommes les plus honorables, la grande majorité du peuple belge, et ont soin d'interdire aux fidèles abusés tous les moyens de s'éclairer?

» Ceux qui perdent la religion, ne sont-ce pas ceux qui insultent aux personnes bienfaisantes faisant un appel à leurs concitoyens pour soulager d'affreuses misères, et cela pour détourner les dons vers l'étranger et les destiner à entretenir des zouaves? Est-ce qu'en secourant des pauvres on n'est pas plus agréable à Dieu et on ne fait pas une œuvre plus digne du chef du catholicisme qu'en lui envoyant de quoi s'entourer d'une garde étrangère contre ses sujets?

» Ceux qui perdent la religion, ne sont-ce pas ceux qui vont tendre, dans l'ombre, une main adultère aux hommes qu'ils accablent publiquement de leurs outrages, en les dénonçant comme des impies dignes de tous les mépris[1]?

» ... Sont-ils libéraux ces lazzaronis de Naples, ces brigands de Rome et des Calabres, ces révoltés de Palerme, ces émeutiers espagnols, ces anarchistes mexicains, toutes ces populations façonnées et abruties par le long joug politique du clergé catholique?

» Et c'est lorsque l'histoire est pleine des ruines que vous avez accumulées, c'est lorsque chaque jour vous prêchez devant nos populations ouvrières la désobéissance aux lois et aux autorités légales, c'est lorsque vous leur enseignez la sédition et l'anarchie, c'est lorsque vous faites de la religion métier et marchandise pour assouvir vos passions, c'est alors que vous osez vous poser en accusateurs des libéraux quand des désordres éclatent[2]. En vérité, c'est trop de démence! »

[1] En Belgique, comme à Genève et ailleurs, le clergé, qui a l'air d'anathématiser les libres penseurs, ne craint pas de s'unir à eux quand il y voit son avantage politique.

[2] Les ouvriers houilleurs des environs de Char-

On voit que c'est là un procès dans les formes. Malheureusement les chefs d'accusation ne sont que trop fondés, et on pourrait, sans sortir de la vérité, en ajouter beaucoup d'autres encore.

L'opposition anticléricale et les progrès de l'impiété ont amené diverses manifestations, dont je ne mentionnerai que trois: 1° la guerre déclarée par plusieurs feuilles non-seulement à la politique du clergé, mais encore à la religion que le clergé enseigne, et même au christianisme, par suite d'une triste confusion entre catholicisme romain et Evangile; 2° le refus, devant les tribunaux, de prestation du serment religieux; 3° la formation, à Bruxelles d'abord, puis dans d'autres villes importantes du pays, de sociétés de libres-penseurs faisant déclaration ouverte d'athéisme.

Les limites d'une correspondance ne me permettent pas de m'arrêter comme je le voudrais sur chacune de ces manifestations; je passerai rapidement sur les deux premières, et je m'étendrai un peu plus sur la dernière. Je reprends.

Pendant longtemps nos feuilles libérales les plus importantes ont été d'accord pour attaquer seulement la politique ultramontaine du clergé. Elles déclaraient hautement, en toute occasion, qu'elles n'en voulaient ni à la religion du prêtre ni à son ministère, et, conséquemment, ne le combattaient qu'autant que, sortant de sa sphère, il s'immisçait dans les affaires politiques. On ne trouvait d'attaques directes contre le dogme catholique que dans des feuilles peu répandues et, en général, de bas étage. Depuis deux ans environ, les organes importants du libéralisme se sont divisés à cet égard, et bien des feuilles influentes, comme l'*Indépendance belge* (qui se publie à Bruxelles) et le *Journal de Gand*, n'hésitent pas à attaquer la religion du prêtre aussi bien que sa politique. Les feuilles même qui font encore profession de respecter la religion du prêtre, et le *Journal de Liége*, cité tout à l'heure, est dans ce cas, ne se gênent pas pour distinguer, dans l'occasion, entre le catholicisme que le prêtre prêche et celui qu'il devrait prêcher. En outre, les associations de la libre pensée ont créé diverses publications périodiques destinées expressément à combattre les principes du christianisme et de toute religion. Quelques-unes s'adressent à la classe instruite; la plupart aux classes inférieures et ouvrières.

Il était impossible que la lutte dans les idées ne finît pas par amener d'autres résultats encore dans les faits. On en a eu la preuve, dans ces derniers temps, par les refus réitérés que des individus ont fait, devant les tribunaux, de prêter le serment d'après la formule usitée, qui est : *Je jure de dire la vérité, toute la vérité et rien que la vérité ; ainsi m'aide Dieu* (pour les catholiques romains : *ainsi m'aident Dieu et les saints). »* Le serment avec les mots *ainsi m'aide Dieu*, passe pour *religieux*; sans ces mots, pour *civil*. La libre pensée ne saurait admettre le serment religieux.

« Je répéterai, disait, le 29 janvier dernier, un témoin, devant le tribunal correctionnel de Bruxelles, la première partie de la formule; mais je déclare ne pouvoir jurer par Dieu et par ses saints. » Sur les vives instances du président, qui lui offrait, s'il n'était pas catholique, de modifier la formule suivant ce qui a lieu pour les protestants et pour les Juifs, le témoin répondit . « Je suis citoyen belge et honnête homme; c'est là mon seul culte. Je sais bien, ajouta-t-il, qu'en agissant comme je le fais je me fais du tort; mais je n'invoque ici que la liberté de conscience garantie à tous les Belges par la constitution. » Rien ne pouvant vaincre sa résistance, le tribunal se retira dans la chambre du conseil pour

leroi, il y a quelques semaines, se sont mis en grève et livrés à de coupables excès. Les feuilles catholiques n'ont pas manqué d'attribuer ce fait aux progrès du libéralisme. C'est à cette accusation que répond ici le *Journal de Liége*.

délibérer sur l'incident, et, une heure plus tard, rentra en séance, apportant un jugement qui déclare que les articles 14 et 15 de la constitution [1], garantissant la liberté de conscience, ont abrogé les dispositions législatives antérieures du code et l'arrêté du prince souverain concernant la formule religieuse ajoutée à l'acte civil du serment; qu'en conséquence, le témoin ayant déclaré ne professer aucune religion, le témoin serait admis à prêter serment en ces termes seulement : *Je jure de dire la vérité, toute la vérité, rien que la vérité.* C'est ce que le témoin s'est empressé de faire.

Lors des premiers refus analogues, le ministère public protestait et demandait la condamnation du témoin, considéré comme délinquant; mais aujourd'hui, il laisse faire, et ainsi la cause du serment religieux, en Belgique, semble tout à fait perdue. Comme je l'ai donné à entendre, je ne doute pas qu'il ne faille attribuer aux principes et aux progrès de la libre pensée l'espèce d'affectation et la hardiesse avec lesquelles, de tant de côtés, des témoins ont déclaré ne pas croire en Dieu et, pour cette raison, ne pouvoir pas prêter le serment religieux.

Ceci m'amène tout naturellement à parler de la troisième manifestation de l'impiété que j'ai mentionnée : la formation, dans ces dernières années, d'associations belges basées sur une profession d'athéisme. On a beaucoup parlé de nos *libres-penseurs ;* mais je n'ai pas vu que les journaux religieux se soient beaucoup étendus sur ce qui les concerne. C'est ce qui m'engage à vous communiquer, à leur sujet, des renseignements qui, tout tristes qu'ils sont, ont cependant leur utilité, en ce qu'ils font connaître la grandeur du mal, et doivent pousser les enfants de Dieu à recourir de plus en plus aux grands remèdes, en faveur d'une société si malade.

J'ai sous les yeux un opuscule publié à Bruxelles en 1863, intitulé : « *Vérités démontrées par la société des libres-penseurs fondée à Bruxelles, le 20 octobre 1863 ; suivi des statuts de cette société.* » Cette société bruxelloise, quoiqu'elle ait été précédée par celle des *affranchis* et celle des *solidaires,* est la société-mère de nos diverses associations dites de la libre-pensée. Son manifeste et son règlement ne sont donc pas sans quelque importance. Voici, tout au long, les 15 articles qui servent de statuts :

*Article 1.* La société des *Libres-penseurs* a pour but la destruction de tous les préjugés et de toutes les superstitions. Chacun de ses membres s'engage avant tout : 1° A n'avoir pas de prêtre à son lit de mort, ni à ses funérailles. 2° A ne contracter mariage que devant l'état civil. 3° A ne donner ou ne laisser administrer à ses enfants ni baptême, ni communion, ni confirmation.

*Art. 2.* Toute personne des deux sexes, voulant faire partie de la société, devra se faire présenter par un des membres de la dite société : l'admission, s'il y a lieu, sera prononcée à la majorité des voix, au commencement de la séance qui suivra celle de la présentation. Les mineurs devront être autorisés par leurs parents, tuteurs ou personnes en tenant lieu, et ne pourront ni discuter, ni voter avant l'âge de majorité.

*Art. 3.* Chaque membre de la société paie une cotisation annuelle d'un franc cinquante centimes, dont un tiers au moins est exigible lors de l'admission. Celui qui sera une année en retard de paiement sera considéré comme démissionnaire, à moins qu'il ne donne des raisons plausibles à la société, qui en décidera. Celui qui, ayant quitté le pays depuis sa réception, voudra rentrer dans ses droits à son retour, redeviendra membre de la société sans autre

[1] *Constitution belge* (en vigueur depuis le 7 février 1831), article 14 : « La liberté des cultes, celle de leur exercice public, ainsi que la liberté de manifester ses opinions en toute matière, sont garanties, sauf la répression des délits commis dans l'usage de ces libertés. » Article 15 : « Nul ne peut être contraint de concourir d'une manière quelconque aux actes et aux cérémonies d'un culte, ni d'en observer les jours de repos. »

formalité que d'annoncer son retour, et sans être tenu de couvrir l'arriéré des cotisations accumulées pendant son absence.

*Art. 4.* En cas de maladie, chaque sociétaire est invité à informer de son état le secrétaire, qui est tenu d'aviser le comité.

*Art. 5.* La société se charge des frais de convocation, de cercueil et d'enterrement de chacun de ses membres [1]. Toutefois ceux qui, à dater du jour où ils sont devenus sociétaires, seraient convaincus d'avoir accepté l'intervention du prêtre dans une circonstance quelconque, cesseraient, par ce seul fait, d'appartenir à la société, et n'auraient plus droit à aucun des avantages, ni à aucune réclamation sur les cotisations déjà effectuées par eux antérieurement à leur exclusion. Il en sera de même à l'égard de tout membre démissionnaire ou exclu pour tout autre motif.

*Art. 6.* Les sociétaires ne pourront, pour leurs funérailles, prendre de dispositions autres que celles en usage dans la société. Tous sont tenus d'assister à tous les enterrements faits par la société.

*Art. 7.* La société des *Libres-penseurs* est administrée par un comité formé de sept membres; ceux-ci sont nommés à la majorité des voix de tous les membres majeurs. Chaque bulletin de vote portera sept noms: le 1er pour le secrétaire; le 2e pour le secrétaire-adjoint; le 3e pour le trésorier; le 4e pour le directeur des funérailles; et les 3 derniers pour trois membres adjoints. A la séance anniversaire, le troisième lundi d'octobre, le comité ayant préalablement rendu ses comptes, il sera procédé à son renouvellement. Les membres sortants sont rééligibles.

*Art. 8.* Le comité est chargé de l'exécution du règlement: ses membres morts, démissionnaires ou absents, sont remplacés séance tenante, s'il se peut. Il choisit dans son sein une commission de trois membres chargés de prendre les renseignements sur les candidats et de lui présenter son rapport sur leur adoption, leur ajournement ou leur rejet.

*Art. 9.* Le comité peut également, s'il le juge utile, pourvoir, au moyen des deniers de la caisse, à l'enterrement des personnes non-sociétaires.

*Art. 10.* La société a ses séances régulières le troisième lundi de chaque mois, à 8 heures et demie, dans le local de la société. Dès l'ouverture, un des membres est désigné pour présider la séance.

*Art. 11.* Pour la séance anniversaire d'octobre, ainsi que pour toute modification aux statuts, ou autre proposition importante, telle que l'admission d'un sociétaire, les membres de la société seront convoqués en assemblée générale par lettre spéciale.

*Art. 12.* Tout sociétaire qui, par sa conduite, troublerait l'ordre des séances, sera éconduit et pourra même être exclu, séance tenante.

*Art. 13.* Tout sociétaire qui change de domicile est tenu d'en informer immédiatement le secrétaire; une circulaire imprimée fera connaître, chaque année, à chacun des sociétaires, les noms et domiciles des membres du comité.

*Art. 14.* La société admettra, comme membres adhérents, les libres-penseurs de province qui en feront la demande régulière et paieront une cotisation de 3 fr. par an; le comité pourra, dès lors, quand cela sera possible, envoyer, s'il le juge utile, une députation aux funérailles de ces adhérents, et même pourvoir aux frais de leur enterrement, si cela est nécessaire.

*Art. 15.* Chaque année, la société célèbrera l'anniversaire de sa fondation, soit

[1] Pour comprendre toute l'importance que les *affranchis*, les *solidaires* et les *libres-penseurs* donnent à l'acte de l'enterrement, il faut se rappeler que, pendant des siècles et jusqu'à aujourd'hui, partout où il l'a pu, le clergé romain a tyrannisé le peuple par le moyen des cérémonies funèbres et du cimetière. Mourir sans recevoir les sacrements, est réputé un déshonneur pour le défunt et pour toute sa famille. Au lieu d'être déposé dans la partie commune du cimetière, appelée *terre bénite* ou *terre sainte*, le corps est jeté dans un coin du cimetière réservé aux enfants morts sans baptême, aux suicidés et aux suppliciés. Cet endroit, ordinairement couvert d'immondices, est connu dans le public sous le nom de *coin des réprouvés*, ou sous celui de *coin des chiens*. On le trouve encore dans la plupart des cimetières belges, et partout où l'administration est dévouée au clergé; ce dernier le réserve à qui il veut. Combien de fois les pasteurs évangéliques n'ont-ils pas eu à lutter pour qu'on n'y dépose pas les morts de leurs troupeaux! Celui qui écrit ces lignes en sait quelque chose pour sa part.

par un banquet, soit par une séance solennelle.

Arrêté en assemblée générale, le 20 octobre 1862.

*Nota.* La société, en sa séance du 21 septembre 1863, a décidé l'institution d'une bibliothèque philosophique, qui a été immédiatement établie, et les dons de livres faits par quelques membres ont permis d'en donner en lecture le jour même de cette décision.

Ces *statuts* sont précédés de deux pièces, dont la première est intitulée : *Vérités démontrées par la Société des* libres-penseurs, *fondée à Bruxelles, le 20 octobre 1862 ;* la seconde : *Préambule.* Les *vérités* soi-disant *démontrées* sont renfermées dans 14 propositions, que je ne transcrirai pas tout au long, mais dont je citerai cependant quelques-unes, pour montrer l'esprit qui y règne. Voici la quatrième, avec le commentaire qui l'accompagne :

« *Toutes les religions étant fausses, leur principe, le culte, est également faux ; car il n'est pas vrai de dire que tous les peuples et tous les hommes croient en Dieu.* — Cette prétention *que les hommes croient en Dieu* est le sophisme au moyen duquel les théologiens ont de tout temps abusé de la crédulité publique; car, sans nous donner la peine de relever ici les noms de tous les hommes et de tous les peuples qui ont vécu et vivent encore sans culte et sans croyances religieuses, nous nous contenterons de faire observer qu'il est tout à fait absurde de dire que l'on *croit* à une chose que nul n'a jamais pu comprendre, définir, ni prouver. Parce que certains hommes croient à l'action bienfaisante du soleil, et que tous croient que deux et deux font quatre, cela ne prouve pas que le soleil et deux et deux font quatre soient des dieux. »

L'auteur de l'article, qui ne brille guère par la logique, n'eût pas mal fait de nous indiquer qui sont ces peuples qui « vivent encore sans culte et sans croyance religieuse. » Il est assez probable qu'il nous eût cité les Papous, comme peuple à imiter et à la hauteur duquel les nations de l'Europe doivent s'efforcer d'arriver.

La cinquième proposition est ainsi conçue : « Puisque Dieu ne peut être ni compris, ni expliqué, ni démontré, ni défini, il est nécessaire, pour se faire une idée de ce qu'il pourrait être, de rechercher ce qu'il n'est pas. » La sixième est du plus plat matérialisme : « La force ne peut être comprise en dehors de la matière. » La 8e porte : « Il ne peut y avoir eu de force créatrice. » La 9e : « Dieu n'a pas été et n'est pas créateur. » La 10e : « Dieu n'est pas une force régulatrice. » La 11e : « Dieu, qui ne peut être ni créateur, ni régulateur, ne peut pas être bon et juste. » Je transcris les trois dernières avec leur commentaire, qui constitue une véritable curiosité en fait de logique, ou, pour mieux dire, une épouvantable monstruosité :

Douzième proposition. *Dieu n'est pas infiniment bon et infiniment puissant.* La puissance infinie consiste à faire absolument tout ce qui est faisable ; donc si Dieu est infiniment puissant, il peut faire infiniment de mal, ce qui est contradictoire de la bonté infinie.

Treizième proposition. *Dieu ne peut pas être infiniment juste et infiniment puissant.* Car la puissance infinie consiste à faire tout ce qui est juste comme ce qui est injuste; or ou Dieu fait tout ce qu'il y a de plus injuste, et alors il n'est pas infiniment juste ; ou il ne fait pas tout ce qui est injuste, alors sa puissance est limitée dans un sens et il n'est pas infiniment puissant.

Quatorzième proposition. *Dieu n'est pas.* Sans pousser plus loin les contradictions qu'il est possible de tirer de la comparaison des divers attributs qu'il a plu aux théologiens de prêter au Dieu de leur invention, nous voyons que : Dieu ne peut être ni créateur, ni régulateur, ni bon, ni juste, ni puissant. Donc, puisqu'il n'a aucun attribut, il n'est pas ; pas plus qu'une pierre qui n'aurait ni volume, ni forme, ni pesanteur, ni propriétés d'aucune espèce.

On ne saurait s'empêcher de sourire, en

lisant les élucubrations de logiciens de cette force, si leur audace ne s'attaquait pas à Dieu même, et si l'on pouvait oublier que, par des sophismes si grossiers, ils séduisent, non-seulement les âmes d'hommes esclaves de leurs passions, et qui ne demandent qu'à être séduits, mais encore des âmes simples, ignorantes, peu habituées au raisonnement et à la discussion.

Le *préambule* contient des renseignements pour lesquels, me semble-t-il, il vaut la peine de le transcrire intégralement. Il sert, du reste, à montrer encore mieux, quels sont l'esprit et les dispositions qui animent nos libres-penseurs. Le voici :

« Convaincus que le devoir de tous les honnêtes gens est de travailler, par tous les moyens possibles, au renversement des idoles, des préjugés, des superstitions de toute espèce qui tiennent encore de nos jours l'humanité dans un asservissement honteux, les fondateurs de la Société *les Libres-penseurs*, en posant les bases de leur nouvelle institution, saluent avec vénération leurs frères aînés: les *Affranchis* et les *Solidaires*.

» Comme les *Affranchis* et les *Solidaires*, nous voulons, libres-penseurs, sans haine et sans rancune, organiser la protestation contre l'oppression de la raison humaine par les ministres de tous les cultes. Si nous avons jugé nécessaire de fonder une troisième société à côté de celles qui ont déjà tant fait de bien, c'est que les *Affranchis* et les *Solidaires* ne repoussent le prêtre qu'au lit de la mort ; il nous a paru logique, pour être conséquents avec nous-mêmes, de repousser son intervention, non-seulement à la mort, mais encore, et surtout, dans la famille, où le clergé de toutes les églises ne s'insinue que pour voler nos femmes et nos enfants. Tout en restant liés par le cœur et par la reconnaissance à nos devanciers, dans la voie de l'affranchissement rationnel, nous croyons donc réaliser une œuvre utile en écrivant nettement pour devise sur notre bannière, qui ne laisse rien de caché dans ses plis :

LIBRES-PENSEURS.

*Plus de prêtres à notre mort, à notre mariage, ni à la naissance de nos enfants !*

« Forts des principes énoncés dans cette franche déclaration, nous faisons appel à tous ceux qui, dans leur poitrine, sentant battre des cœurs d'hommes, se déclarent prêts à fouler aux pieds les derniers vestiges du respect humain et à entrer avec nous, sans arrière-pensée et sans défaillance, dans le sentier des libres-penseurs absolus, que la majorité du peuple aurait suivis depuis longtemps, si quelqu'un l'eût aidée à y faire les premiers pas. »

On voit, par ce qui précède, que nous n'en sommes plus au temps où l'insensé se contentait de dire « en son cœur : » *il n'y a point de Dieu*, ni à la négation isolée. On a là de la négation systématique, organisée et militante. Si ce n'était pas profaner les mots, je dirais qu'il existe aujourd'hui une église d'athées, ayant ses dogmes, ses apôtres et ses missionnaires, ses grands-prêtres, ses lieux de culte, ses assemblées d'édification, ses œuvres de propagande, ses catéchumènes, ses admissions de fidèles et ses excommunications. Elle travaille avec un zèle étonnant et fiévreux à faire des conquêtes, et se réjouit sincèrement (j'allais presque dire, diaboliquement) quand elle a opéré quelque *conversion*.

C'est au sein des loges maçonniques que la libre-pensée travaille le plus activement à prévaloir, et non pas sans succès. J'en donnerai pour exemple la loge de Liége, qui passait pour l'une des plus nombreuses et des plus considérées du pays, et qui, aujourd'hui, est en complet désarroi. La majorité, semble-t-il, à la suite de l'un de ses vénérables, s'est déclarée pour l'athéisme. La minorité, importante par le caractère et la position des personnes qui la composaient, a préféré laisser faire et se retirer, plutôt que d'accepter la lutte sur le terrain des principes. La foi franc-ma-

çonne, on le voit, n'aura pas de martyrs. C'est l'invasion de la libre-pensée dans la loge de Liége qui nous explique comment cette loge a pu, dans ces derniers temps, adresser à celle des Philadelphes de Londres une pièce où on lit, entre autres choses :

« Ce n'est point trop du rassemblement de tous nos efforts pour combattre les erreurs qui continuent à gouverner le monde et parvenir au but que nous poursuivons :

« Soustraire l'humanité au joug des prêtres.

« Remplacer la foi par la science.

« Substituer, pour le bien accompli, les austères satisfactions de la conscience aux pompeuses espérances de récompenses célestes[1].

« Ecarter de l'esprit la vaine préoccupation d'une vie future et le fétichisme d'une Providence prête à secourir toute détresse.

« Abattre les forces aveugles.

Abaisser l'orgueil de l'argent et des priviléges.

« Transformer la charité aux pauvres, qui les humilie, en recherche du droit des pauvres, qui les élève.

« Egaliser les intelligences par l'instruction ; les fortunes, par l'équilibre proportionné des salaires ; les protections, par les lois identiquement respectueuses pour tous.

« Réaliser la justice, au lieu de la promettre dans un monde inconnu.

« Telles sont nos tendances, telles sont les vôtres. L'entreprise est vaste, digne d'enthousiasme et de passion, mais encombrée d'obstacles. Vous avez compris qu'en luttant en commun, nous réussirons à les détruire. Nous vous remercions et nous sommes avec vous. »

Le clergé catholique romain, qui a de secrètes intelligences dans les loges, n'a pas tardé à divulguer cette pièce par le moyen de ses journaux. Et on ne peut la croire inexacte ou fausse, *le Devoir*, organe de la libre-pensée à Liége, ayant attesté l'authenticité du document.

Pour être quelque peu complet, je devrais parler encore des conférences que la libre-pensée organise partout où elle peut, et dans lesquelles elle cherche à gagner à ses vues une foule souvent ignorante, en déblatérant contre le prêtre, et en niant Dieu, l'éternité et le jugement à venir. Mais je m'arrête. Il me semble qu'en voilà bien assez pour une fois, et peut-être plus d'un lecteur du *Chrétien évangélique* trouve-t-il que c'est trop, et est-il tout disposé à me dire : « Etait-il bien nécessaire ou opportun de nous communiquer ces choses ? » S'il en était vraiment ainsi, je répondrais : « Ah ! cher frère, ne voyez-vous pas que de connaître le programme du monde et de l'impiété, excite et aide les chrétiens à tracer d'autant mieux, en contre-partie, le programme de la foi ? » Du reste, reconnaissons-le, parmi les aspirations de la libre-pensée, il en est quelques-unes qui ne lui seraient jamais venues sans l'Evangile. Quand elle parle des austères satisfactions de la conscience, de charité envers les pauvres, de réaliser la justice, elle emprunte plus qu'elle ne croit à ce christianisme répudié par elle.

Nos pères, eux aussi, ont gémi sous le joug du prêtre, l'ont abhorré et n'en ont plus voulu. Si un Luther et bien d'autres n'eussent point été là pour leur offrir la Parole de Dieu et la bonne nouvelle, dans sa simplicité et sa beauté, qui sait s'ils ne fussent point entrés, comme maint libéral belge y entre aujourd'hui, dans les voies de la libre-pensée ? Les pays que l'Evangile a éclairés et bénis ont donc un grand

[1] La libre-pensée croit être, par ce principe, bien en avant du christianisme. « Dans votre système, m'écrivait dernièrement un libre-penseur influent et convaincu, il y a *espérance* et *récompense*. Vous dites : *Si vous faites le bien, l'éternité bienheureuse est à vous. Sinon, l'enfer vous attend.* Cette doctrine consolante suivant vous, monsieur, ne ressemble-t-elle pas un peu à l'individu qui ne vole pas parce qu'il craint le code pénal ? » Tout naturellement, j'ai dû lui répondre qu'il ignore encore le principe de l'Evangile, qui est de faire le bien par amour pour Dieu ; car, comme dit l'apôtre, « nous l'aimons parce qu'il nous a aimés le premier. »

devoir à accomplir en faveur de ceux où la Parole est encore tenue sous le boisseau. Le prêtre de Rome fait détester la religion ; à nous de la faire aimer. C'est là l'entreprise vraiment « vaste, digne d'enthousiasme et de passion, mais encombrée d'obstacles. Vous avez compris qu'en luttant en commun, nous réussirons à les détruire. » Nous servons le Maître qui veut que nous le prions en disant : « Que ton nom soit sanctifié ; que ton règne vienne ; que ta volonté soit faite sur la terre comme au ciel. » *Oremus et laboremus,* prions et travaillons !

L. D.

---

## Italie.

Turin, mars 1867.

Par le temps qui court, de quoi une correspondance sur l'Italie pourrait-elle vous entretenir si ce n'est du fameux projet sur la *liberté de l'Eglise,* dont la présentation au Parlement italien, dans les premiers jours de février dernier, a soulevé tant et de si violentes réclamations d'une part, et de l'autre a donné lieu à des espérances si exagérées.

Les lecteurs du *Chrétien évangélique,* la plupart du moins, connaissent la destinée de ce projet qui, venu au jour d'une manière assez inattendue, a tout aussitôt soulevé contre lui une opposition formidable, sur lequel tous les bureaux de la chambre des députés, sans exception, ont émis un préavis défavorable, et dont la discussion par l'assemblée, si elle avait eu lieu, aurait infailliblement abouti à un rejet.

Ce n'est donc pas à les renseigner à ce sujet que les lignes qui suivent sont destinées, mais plutôt à rechercher quelles sont les causes auxquelles il faut attribuer un résultat si différent de celui auquel ils s'étaient probablement attendus, et bien d'autres avec eux.

Faut-il attribuer ce résultat à l'opposition qu'en Italie, comme partout dans notre vieille Europe, rencontre encore, au sein des masses, la mise en pratique du grand principe de la séparation de l'Eglise et de l'Etat avec toutes les conséquences qui en dérivent ; ou bien à quelque vice inhérent à la loi elle-même, telle qu'elle a été conçue ; ou encore aux circonstances qui en ont entouré l'apparition ?

L'explication de cet insuccès doit être cherchée, à mon avis, dans l'action combinée de toutes ces causes réunies.

Qu'il y ait encore, en effet, en Italie, beaucoup de gens à qui la liberté religieuse franchement et loyalement proclamée, proclamée au profit de tous et avec toutes ses conséquences, fait plus peur qu'envie, c'est ce qu'il est impossible de méconnaître.

Et d'abord que les chefs de file du parti *romain* et l'interminable phalange qu'ils traînent à leur suite ne veuillent pas de cette liberté, ainsi entendue; qu'au contraire ils l'abhorrent comme une des plus funestes innovations de notre siècle, c'est ce qui n'est un mystère pour personne.

La *liberté de l'Eglise,* à savoir, selon leur vocabulaire, de la seule église catholique ; l'entière indépendance de cette église vis-à-vis du pouvoir civil ; la définitive abolition du *placet,* de *l'exequatur* et de toutes ces mesures juridiques par lesquelles l'Etat avait cherché à se prémunir contre les empiétements du pouvoir ecclésiastique...., cette liberté ils la veulent ; ils y prétendent ; c'est une liberté non-seulement juste, mais sainte, et dont il y aurait la plus criante injustice à les priver. Honneur donc à qui la reconnaît et se montre disposé à la mettre en pratique ! Malheur à qui y porte atteinte ! Mais la *liberté des églises,* c'est-à-dire, la même liberté qu'ils réclament pour l'église à laquelle ils appartiennent, accordée à toute autre communion religieuse, dans les limites du droit commun..... Oh ! non ! La liberté de l'erreur ! y songe-t-on bien ? Une telle liberté ne serait plus de la

liberté, mais de la licence, et le plus terrible de tous les fléaux qui pourraient fondre sur notre pays.

Mais, si, pour les motifs qui leur sont propres, les partisans déclarés de la papauté ne veulent pas de la liberté religieuse véritable, égale pour tous, ne croyez pas qu'ils soient seuls à penser de cette manière. Beaucoup de libéraux, et pas des moins avancés, politiquement parlant, n'en veulent pas davantage, quoique par d'autres motifs.

La liberté religieuse ! La liberté de l'Eglise ! Si ce que l'on entend par là est le contraire de ce qui existait en Italie, avant 1848, le contraire de ce dont les prêtres ne manqueraient pas de nous gratifier s'ils ressaisissaient jamais le pouvoir, le contraire du *biglietto pasquale* des tribunaux ecclésiastiques, de la police mise au service de la sacristie ; si c'est la liberté par *rapport* à l'Eglise, la société civile se préoccupant de ses intérêts et poursuivant son but, sans s'inquiéter si ses décisions ont ou n'ont pas l'assentiment du pouvoir ecclésiastique ; s'il s'agit pour chacun, sans que ses intérêts temporels aient à en souffrir, de croire ce qu'il veut, comme il veut, ou au besoin de ne rien croire ; si c'est là le sens qu'on donne à la parole *liberté religieuse, liberté de l'Eglise*..... alors ils en sont ! Aucune liberté n'est aussi sacrée, aucune ne doit être aussi jalousement et aussi énergiquement défendue, et ce serait une énormité sans nom que d'y porter atteinte. Mais par liberté religieuse, et surtout par liberté de l'Eglise, entendez-vous, en même temps que tout ce qui précède, le droit qu'a toute institution fondée en vue d'un but religieux, non-seulement à exister, mais à se répandre, employant à cet effet les moyens qu'elle jugera les plus convenables, les plus conformes à sa nature et à son but, à la seule condition qu'ils ne portent en rien atteinte aux prescriptions du droit commun ; un pareil droit le réclamez-vous pour toute église sans distinction, quelle que soit son extension et sa puissance, pour celle qui règne sur des millions de consciences non moins que pour celle qui ne compte qu'un nombre fort restreint d'adhérents ; cette liberté la réclamez-vous pour ceux que vous savez par leurs principes opposés à toute liberté, la leur exceptée, aussi bien que pour ceux qui la veulent pour tout le monde..... alors les choses changent de face ! Une liberté dispensée à si forte dose, disent les hommes dont je parle, c'est trop, beaucoup trop ! la conscience n'en réclame pas autant, celle du moins des gens raisonnables comme nous le sommes ; et quant aux autres, aux exagérés, aux fanatiques, il ne faut pas y prendre garde ! De la liberté ! oui, mais dans une mesure convenable. Et quand, surtout, celui qui la réclame est plus fort que nous, et que l'usage qu'il se propose d'en faire pourrait bien n'être rien moins que conforme à nos vues, ce qu'il réclame fût-il même juste et légitime en soi, prudence exige qu'on y regarde à deux fois pour le moins avant de le lui accorder.

Et ainsi vont les choses ! *Liberté pour nous,* disent et surtout pensent ceux qu'on appelle chez nous les *cléricaux ; liberté pour nous,* disent ou pensent à leur tour les *libéraux* de l'école dont je m'occupe, de l'école empirique et utilitaire qui est de beaucoup la plus nombreuse. Mais la liberté pour tous, y compris les adversaires, la liberté comme terrain sur lequel chacun puisse se mouvoir et faire ce qu'il juge être réclamé par sa conscience, voilà ce que ne veulent ni les uns ni les autres, ni les *codini,* comme on appelle encore ici les cléricaux, ni les *liberaloni.*

Et voilà certainement une des causes les plus réelles du peu de faveur qu'a rencontré chez la grande masse de la nation le projet de loi dont je vous entretiens. Mais si cette cause a été pour beaucoup dans le résultat, elle n'a point agi seule ; les deux

autres que j'ai ci-devant indiquées, savoir les vices inhérents à la loi elle-même et les circonstances dont son apparition a été entourée, n'y ont pas moins contribué, et cela surtout, il est juste de l'ajouter, auprès de certains esprits et des meilleurs.

Les vices inhérents à la loi elle-même, ai-je dit, et il n'est personne qui, donnant à la formule *liberté de l'Eglise* sa signification naturelle, à laquelle nous avait préparés la magnifique circulaire du baron Ricasoli aux évêques réfugiés à Rome, la signification qu'elle ne peut pas ne pas avoir pour un esprit aussi élevé que le sien, il n'est personne, dis-je, qui donnant à cette formule sa vraie signification, ne doive trouver que la loi, telle qu'elle a été présentée, n'était nullement de nature à doter la nation de ce que ces paroles expriment. En effet, de quelle liberté s'agit-il dans le projet qui nous occupe? De la liberté de l'Eglise d'une manière générique? c'est-à-dire, comme on l'a généralement compris à l'étranger et surtout dans les pays protestants, de toute église? Nullement. L'église à laquelle il s'agit de donner pleine et entière liberté d'après ce projet, n'est autre que l'Eglise catholique romaine, la seule avec laquelle l'Etat se soit senti le besoin de traiter. Quant aux autres églises, pas un mot dans tout ce projet de loi qui en laisse seulement soupçonner l'existence, et encore moins qui leur donne l'assurance qu'elles aussi seront parfaitement libres. On peut dire, il est vrai, que cette liberté serait nécessairement résultée de la disposition de la loi qui retire à l'Eglise avec laquelle on traite « tous priviléges, exemptions, immunités et prérogatives quelconques. » On peut ajouter que l'auteur du projet a été induit à garder le silence sur les autres églises, parce que, dès à présent, elles sont églises libres dans ce sens qu'elles sont sans lien aucun avec l'Etat. Mais il n'y a nul doute que, si le projet de loi avait exprimé d'une manière plus nette, plus accentuée, ce que, pour ma part, je crois que voulaient au fond les hommes honorables qui l'ont présenté: la pleine et entière séparation de l'Etat et de l'Eglise avec toutes ses conséquences, et entr'autres avec la faculté, franchement proclamée pour chaque église, quelle que fût sa croyance ou son importance numérique, d'exister et de se répandre; si c'était la liberté religieuse, dans toute sa légitime extension, qui se fût affirmée dans ce projet, il aurait attiré à lui bien des sympathies qui, faute de cela, lui ont manqué, et prévenu une partie des objections sous le poids desquelles il a succombé.

Mais si les sentiments des promoteurs de la loi, et plus particulièrement ceux du baron Ricasoli, sont réellement ce que j'ai supposé, comment se fait-il qu'ils ne s'y soient exprimés que d'une manière si voilée et si incomplète ?

La réponse à cette question me conduit à parler de la dernière et probablement de la plus efficace des causes auxquelles l'insuccès de cette grande et capitale réforme doit être attribué : je veux dire les circonstances au sein desquelles le projet s'est produit.

Comment, en effet, cette loi a-t-elle été présentée? — Est-ce tout d'abord pour elle-même et pour sa valeur propre, ou comme hommage respecteux à un grand principe dont la mise en pratique serait salutaire à la société? — On voudrait l'affirmer que les faits sont là pour vous démentir. Le principal, dans cette loi, ce n'était pas la tête, mais la queue. Le titre premier portant: *de la liberté de l'Eglise catholique,* n'était là qu'en vue du second: *du patrimoine à partager entre l'Etat et l'Eglise*. Ce partage, le moyen le plus sûr de l'effectuer avec avantage, de mener à bonne fin le contrat passé à cet effet avec la maison Langrand-Dumonceau, de Bruxelles, voilà la partie vraiment essentielle et capitale de ce projet. L'autre, la première, n'é-

tait là qu'à titre d'amorce pour attirer les évêques, sans le concours desquels toute liquidation un peu fructueuse du patrimoine ecclésiastique était jugée absolument impossible. Et cela étant, qui ne comprend pourquoi, au lieu d'un titre premier portant franchement ou bien: *de la séparation de l'Eglise et de l'Etat,* ou bien: *de la liberté des églises en Italie,* nous en avons eu un sur lequel était écrit: *Des libertés de l'Eglise catholique.* La séparation de l'Eglise et de l'Etat, la liberté pour tous, la liberté religieuse clairement, franchement proclamée, beau moyen de s'assurer la bienveillance des évêques! Mais la liberté de l'Eglise catholique! la liberté pour elle de faire désormais tout ce qu'elle jugerait convenable en vue de sa prospérité et de son triomphe, et, pour que cette liberté ne fût pas illusoire, deux milliards laissés entre les mains, non pas du clergé en général (ce qui eût été un moindre mal), mais des évêques, pour qu'ils en disposassent selon leur conscience... voilà qui était bien autrement séduisant! et les évêques, aussi bien que le souverain pontife, se seraient montrés bien difficiles si, après quelques objections *pour la forme,* ils n'avaient pas fini par se laisser gagner à une proposition qui leur offrait tant et de si grands avantages!

Voilà comment un grand principe, le plus grand et le plus fécond des sociétés modernes, s'est trouvé transformé en expédient! comment une mesure qui aurait dû être proposée pour elle-même et à cause de sa valeur intrinsèque, ne se présente plus, à la place qu'elle occupe, que comme une amorce destinée à amener les évêques du royaume à une transaction financière à laquelle on les sait fort peu favorables! comment enfin une loi qui devait avoir l'honneur incomparable d'inaugurer dans nos vieilles sociétés européennes, saturées de fictions, en religion surtout, le règne de la loyauté et de la franchise, se montre à nous toute entachée d'hypocrisie.

Maintenant que l'opération financière dont elle devait assurer le succès fût des plus avantageuses, comme l'assurent les journaux ministériels, ou des plus désastreuses, comme l'affirment leurs adversaires, c'est ce dont je ne veux pas m'occuper ici. Je ne veux pas examiner non plus si l'immense fortune mise par ce projet aux mains des évêques ne constituait pas un véritable danger pour l'Etat, vu les dispositions notoirement hostiles à son égard de ceux que l'on dotait de si puissants moyens d'action. Ce que je sais, c'est qu'une loi comme celle dont il s'agit, présentée dans les circonstances que j'ai rappelées, n'était pas une loi dont les vrais amis de la liberté religieuse dussent désirer le triomphe.

Sans doute qu'à plus d'un égard, le rejet de cette loi est infiniment regrettable. D'abord, parce qu'il renvoie à un temps, peut-être fort éloigné, l'application sur une vaste échelle d'un principe qui, vu à l'œuvre en Italie, n'aurait pas tardé, on peut le croire, de conquérir successivement tous les pays de notre Europe. Ensuite, parce qu'il prive, peut-être à tout jamais, l'Italie de la plus grande gloire qui eût pu lui être dévolue, celle de précéder les autres nations de l'ancien monde dans cette voie où la société civile aussi bien que la société religieuse auraient tant et de si riches bénédictions à recueillir.

Mais, il faut le reconnaître, la mesure, telle qu'elle était proposée, donnait prise à des objections capitales. Son acceptation pure et simple nous aurait infailliblement jetés dans une confusion inextricable et n'aurait pas manqué de produire des conséquences désastreuses. C'est pourquoi les vrais amis de la liberté religieuse, ceux qui la veulent fondée sur la vérité et non sur le mensonge, qui l'aiment soit pour elle-même, soit comme leur permettant de s'acquitter du plus saint de leurs devoirs, doivent plutôt se réjouir que s'affliger de l'opposition que la loi proposée a rencon-

trée et de la presque unanime désapprobation qu'elle a encourue.

On parle, il est vrai, de produire de nouveau le projet, après lui avoir fait subir quelques amendements, devant la Chambre qui est à la veille de sortir de l'urne électorale. Mais cette chambre est encore une *inconnue*, et il pourrait fort bien se faire qu'elle ne fût pas plus favorable que la précédente à la mesure proposée. D'ailleurs, est-il bien probable qu'un homme comme le baron Ricasoli se laisse aller à commettre deux fois de suite la même faute, surtout quand elle est si lourde ? J'en doute beaucoup pour ma part ; nous verrons bientôt si les faits donneront raison ou tort à mon assertion.

Agréez, etc.

J. P. MEILLE, pasteur.

---

## Angleterre.

Mars 1867.

A la fin du mois de janvier, il s'est tenu à Londres une réunion d'un caractère assez remarquable. Le fauteuil était occupé par M. E. Miall, le rédacteur distingué du « Nonconformist, » homme qui sait aussi bien plaider la cause des opprimés que défendre le christianisme contre les assauts de l'incrédulité. D'un côté du président se sont rangés plus de cinquante personnes, pasteurs et laïques. Parmi les pasteurs on peut nommer le chanoine Stanley, le coryphée du *Broad Church party ;* le Rév. Dr. Miller, un des champions du parti évangélique; le Rév. J. Binney, pasteur congrégationaliste, qui vient d'écrire un ouvrage remarquable sur le ritualisme, intitulé : *Micah, the Priest-maker* (Mica, le faiseur de prêtres); le Rév. Newman Hall, l'éloquent avocat de la tempérance *(Teetotalism)*, ainsi que les secrétaires des principales sociétés religieuses qui s'occupent de l'évangélisation de Londres. Parmi les laïques, il y avait deux membres du Parlement et plusieurs des hommes qui s'intéressent le plus vivement aux basses classes de la société. De l'autre côté du président se trouvaient environ 60 hommes, représentants choisis des classes ouvrières de Londres.

La réunion avait pour but la recherche des raisons pour lesquelles les classes ouvrières ne fréquentent pas ou ne fréquentent que peu le culte public. Pendant huit heures on s'est entretenu très librement. On a prié les ouvriers de s'exprimer en toute franchise, et quelques-uns d'entr'eux ont répondu à cette invitation. Ils ont présenté contre les pasteurs et le culte, des objections légères, et même frivoles pour la plupart, mais dont quelques-unes sont dignes d'être prises en considération. On a beaucoup dit que les pasteurs ne s'intéressent pas aux ouvriers et ne s'occupent pas de leurs droits politiques; que l'église ou la chapelle est comme une boutique, et que le pasteur ne se soucie que de ses meilleurs chalands; qu'il ne cherche pas à entrer en relation directe avec les membres de son troupeau, se contentant de les voir deux fois par semaine du haut de la chaire; que tous ces messieurs sont *conservateurs*, et qu'ils ont peur de donner le suffrage aux classes ouvrières. Ces remarques peuvent être applicables à quelques pasteurs sans doute ; mais on ne saurait les généraliser sans la plus criante injustice. Comment les accuser d'indifférence par rapport aux pauvres, quand il est notoire que les sociétés qui ont pour but de leur venir en aide, comme celles qui se proposent le relèvement des individus dégradés, se multiplient de jour en jour, et que les pasteurs sont en général les promoteurs les plus actifs et les plus dévoués de ces œuvres ? S'ils ne prennent pas une part plus active à la politique, c'est par la crainte fort naturelle que leur influence comme pasteurs ne souffrît de leur intervention dans ces

débats. Presque tout le clergé anglican est conservateur ; mais il déploie une activité et une libéralité des plus louables pour l'amélioration du sort des pauvres et pour l'éducation de leurs enfants. Quant aux ministres dissidents, ils sont très généralement libéraux en politique.

On a objecté aussi que la prédication n'est pas assez intellectuelle, qu'elle parle au cœur plutôt qu'à l'esprit ; on voudrait qu'elle discutât davantage et qu'elle eût un caractère apologétique. Sans doute il y a, à cet égard, des besoins à satisfaire, et il convient d'y aviser ; seulement il ne faut pas oublier que les congrégations qui se rassemblent tous les dimanches dans les temples se composent non pas essentiellement d'incrédules ou de jeunes gens incessamment exposés aux attaques de l'incrédulité, mais bien plutôt de croyants, qui ont besoin de faire des progrès dans l'intelligence et dans la pratique du christianisme.

Une autre objection, qui aura quelque poids aux yeux des chrétiens du continent, porte sur la séparation entre les diverses classes de la société, qui se retrouve jusque dans les temples, et sur l'usage de louer des places, qui tend à maintenir ces distinctions. Sans doute le reproche n'est pas sans fondement, et on peut regretter que les chrétiens anglais ne comprennent pas mieux et n'appliquent pas plus rigoureusement sous ce rapport le grand principe de la fraternité chrétienne ; mais il y a lieu d'espérer que les idées sur ce point se rectifient et s'épurent. Quant au louage des bancs, c'est presque une nécessité, pour le moment, et l'on trouve toujours que, lorsqu'un ouvrier désire assister au culte par un vrai besoin du cœur, il envisage comme un privilége de pouvoir louer une place ou deux qu'il peut appeler siennes. Du reste on n'est pas obligé de louer une place pour pouvoir fréquenter le culte.

Bien d'autres objections ont été émises ; mais la plupart étaient réellement sans valeur, et témoignaient seulement du besoin d'excuser un éloignement du culte qui ne se peut pas justifier. On savait d'avance que les ouvriers n'avaient pas d'arguments bien sérieux à alléguer contre la manière de célébrer le culte et contre la prédication de nos jours. La discussion n'amènera donc pas de bien grands résultats sous ce rapport ; mais peut-être portera-t-elle quelques fruits à d'autres égards. On peut espérer, par exemple, qu'elle contribuera à dissiper quelques-unes des préventions des ouvriers contre toute l'espèce des pasteurs, soit anglicans, soit non-conformistes. Quelques-uns des ministres présents ont prononcé des paroles propres à démontrer qu'ils ne sont ni ignorants des besoins des ouvriers, ni indifférents à ce que leur condition a souvent de pénible. Cette impression a dû être affermie par ce qui est arrivé dès lors. Un des ouvriers, G. Potter, politique zélé, qui a de l'influence parmi les ouvriers de Londres, et qui est en même temps un homme d'une vraie piété, membre de l'église congrégationnelle de Westminster, a demandé aux pasteurs présents à la conférence, et par leur moyen à tous les pasteurs de Londres, de prêcher spécialement en vue des classes ouvrières le dernier dimanche du mois de février. Un grand nombre de pasteurs de Londres et des provinces ont répondu à cet appel, et les journaux rapportent que l'affluence des ouvriers a été considérable, et que les discours ont été de nature à détruire bien des préventions et à recommander les vérités fondamentales de la foi chrétienne, qui sont souvent si peu comprises.

Dans la conférence, quelques orateurs ont exprimé l'idée que la religion ne les rendrait pas plus capables de lutter contre les maux inévitables de la vie, ni de supporter les épreuves de toute espèce qui l'accompagnent.

Sans doute ceux qui font cette objection ne se rendent pas compte des droits de Dieu, de leurs propres péchés, de la nécessité et de l'efficace de l'œuvre de Christ. Mais l'objection elle-même, en faisant connaître une des raisons qui empêchent les hommes de s'occuper de la religion, doit éveiller, chez les membres vivants de l'Eglise de Christ, la pensée que peut-être ils n'ont pas fait tout ce qu'ils auraient pu faire pour mettre en évidence la réalité de ces biens spirituels de tout genre que la religion porte avec elle, quand elle devient le pouvoir régulateur de la vie. Il faut espérer aussi que cette réunion remarquable aura pour effet de rapprocher les classes moyennes et les classes ouvrières, et de dissiper bien des idées fausses que des chrétiens estimables peuvent se faire des artisans qui osent penser et qui réclament en ce moment avec tant de persistance leurs droits politiques.

Mais après tout, les classes ouvrières, pour employer le nom peu convenable qu'on leur donne toujours, sont-elles moins disposées que les autres à fréquenter le culte? Nous croyons qu'une enquête sérieuse aurait pour résultat de prouver que les ouvriers sont moins indifférents aux avantages du culte public que les classes moyennes ou supérieures. Les diverses sociétés méthodistes, qui se trouvent partout, recrutent la majeure partie de leurs membres dans les rangs inférieurs de la société. Bien des membres des églises congrégationalistes et baptistes appartiennent à ces mêmes classes. On a donc tort, à mon avis, de croire les pauvres moins religieux que le reste de la nation. N'oublions pas d'ailleurs que la fréquentation du culte n'est pas en elle-même un signe certain de piété. Un journaliste a dit ironiquement, à propos de la conférence dont nous parlons, qu'il y en aura bientôt, sans doute, une pareille entre les pasteurs et les représentants des classes élevées, pour s'occuper de cette question: Pourquoi les hommes appartenant à ces classes vont à l'Eglise? Provisoirement le journaliste répond lui-même, et non sans vérité, qu'un grand nombre d'entr'eux y vont parce que c'est la mode, et d'autres pour plaire à leurs épouses et pour être en exemple à leurs enfants.

Plusieurs journaux politiques ont entretenu leurs lecteurs de ce mouvement et l'ont fait dans un esprit sérieux. Le *Telegraph* s'explique ainsi l'indifférence manifestée par les ouvriers par rapport aux institutions religieuses: « Le respect superstitieux pour l'Eglise s'évanouit; un respect raisonnable ne s'est pas encore formé. » Un autre met l'Eglise de Christ en garde contre la tentation d'essayer d'accommoder la religion aux besoins, aux goûts ou aux préjugés d'une classe quelconque. D'après un troisième, le *Spectator*, les ouvriers qui ne fréquentent pas le culte paraissent penser que le christianisme ne résout pas les grands problèmes de la vie, et que leur doctrine: « liberté, égalité et fraternité » est seule capable de les aider et de les soutenir dans les luttes et les épreuves de chaque jour. Le *Spectator* recommande donc aux pasteurs de s'attacher à démontrer que cette doctrine se trouve renfermée dans celle du Christ.

Le Ritualisme est toujours à l'ordre du jour, quoiqu'il ne prenne plus la première place dans les discussions journalières. En dehors de l'Eglise anglicane on commence à se lasser de ce sujet; mais dans le sein de l'Eglise elle-même, on s'en occupe comme il y a trois mois. Depuis ma dernière lettre, les deux Chambres de la *Convocation* ont recommencé leurs séances. Ces dignitaires de l'Eglise discutent avec beaucoup de sérieux, et on publie dans les journaux les propositions qu'ils adoptent; mais on s'étonne de voir tant de soins consciencieux dépensés en vain. En effet, les chambres ne représentent pas bien l'Eglise; car un grand nombre de ceux qui ont le droit d'y as-

qui distinguent entre convictions et opinions, et savent que les premières viennent d'En-haut. Ou bien aurions-nous mal compris des pages entières, des chapitres de son livre? Les déviations d'avec la doctrine évangélique telle qu'elle est exposée dans le corps entier des Ecritures y seraient-elles donc moins sensibles, moins graves qu'elles ne nous étaient apparues au premier abord? Mais il a bien fallu reconnaître après un nouvel examen que le sens voulu par l'écrivain est en effet celui qui vient s'offrir à première lecture, et que si nous ne parvenons pas à bien comprendre quelle est la doctrine qu'il expose quant au sacrifice de Jésus-Christ, nous voyons très clairement au contraire quelle est celle qu'il repousse, l'expiation des péchés par le sang du Sauveur souffrant à notre place.

Il faut donc que les mots que nous avons soulignés plus haut aient été pris sans avertissement dans une acception nouvelle, arbitraire, et créée pour la circonstance. Sans doute on peut bien dire au figuré avec le dictionnaire de l'académie : tel homme a été victime de sa bonne foi, victime de son désintéressement; mais au sens biblique, le seul qui soit ici en cause, « victime » implique immolation et substitution ;[1] « rançon » implique substitution de celui qui paie la dette à celui qui devait la payer, « sacrifice rédempteur » l'impliquerait plus nettement encore s'il était possible. Ces expressions sont marquées du sceau de Dieu, elles appartiennent au trésor de l'Eglise chrétienne, et sont pour elle le sicle du sanctuaire ; nul homme n'est contraint de les accepter, mais nul homme aussi, nulle réunion d'hommes n'a le droit de les rogner ou d'en altérer le titre, ou d'en effacer l'empreinte pour y substituer son propre sceau.

Le lecteur sera contraint de dire à son tour : Je reconnais dans le Christ tel qu'il m'est présenté par M. de Pressensé le roi et le prophète (encore le prophète est-il bien amoindri), je ne vois jamais la victime; le mot se rencontre, il est vrai, la réalité est écartée; je ne vois pas de rançon payée, je ne vois pas toute la divine folie de la croix.

Si le jugement publié par un auteur sur un ouvrage important paraît d'autant plus inconciliable avec les conclusions de son propre ouvrage qu'on les compare avec plus de soin, il faut admettre, quand l'auteur est un homme digne de tout respect, un écrivain dont la candeur est le trait distinctif, il faut admettre, disons-nous, et admettre sans réserve aucune que la conciliation s'opère dans son esprit de manière à le satisfaire pleinement, quoique nous ne l'ayons pas saisie. Du reste il est douteux que le fait se fût produit s'il eût écrit en anglais, ou même en allemand, mais n'oublions pas que la langue française a été à la merci d'une littérature imprégnée de catholicisme, qui a déteint sur toutes les expressions bibliques. Quoi qu'il en soit, quel enseignement n'y a-t-il pas, dans ce qui précède, sur la nécessité de

[1] La loi le déclarait expressément (Lév. XVII, 11 et ailleurs) et le rituel mosaïque tout entier était le commentaire multiple de ces déclarations. Le coupable devait, après avoir confessé son péché, poser les mains sur la tête de la victime pour indiquer que le péché et le châtiment allaient passer de lui sur elle. Dès ce moment l'animal, qui avait été choisi sans défaut et sans tache, devenait souillé et son contact emportait la souillure légale, tandis que le coupable au contraire, de souillé qu'il était par le péché, redevenait légalement pur et rentrait dans le peuple de Dieu.

nous rendre un compte exact de ce qui fait l'objet essentiel et substantiel de notre foi, et de chercher à voir clair dans ce qui est révélé de Dieu.

Abordons le récit de la mort de Jésus; les conséquences se présenteront d'elles-mêmes.

Il est un trait général qui caractérise le récit biblique tout entier, depuis Gethsémané jusqu'au Calvaire, un trait extraordinaire, mystérieux, et qui à lui seul est de nature à nous faire pressentir la vérité quant aux causes et quant au but de cette mort. Toutes les fois que Jésus se trouve en face des hommes, de leur ingratitude, de leur abandon, de leur trahison, de leur haine perfide ou brutale qui va consommer son supplice, en un mot de tout ce qui serait de nature à l'émouvoir, il conserve son calme auguste, et sa sereine auréole de royauté. Toutes les fois qu'il se trouve, soit en Gethsémané, soit sur la croix en face de celui dont il est dit, même à l'égard de pauvres pécheurs: « Dieu est amour,» et dont Jésus avait pu mieux que nous mesurer l'amour; toutes les fois qu'il se trouve en face de son père, (de son père!) une angoisse intense, ineffable, s'empare de lui, le domine et l'accable, lui arrache les grumeaux de sang ou le cri suprême de la détresse.

Et on nous dit qu'il n'est rien intervenu, et que la position de Jésus vis-à-vis de son Père demeure ce qu'elle avait toujours été!

Poursuivons: Jésus s'écrie sur la croix: Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné! et on nous dit: L'abandon n'est pas la malédiction.

N'échappons point à la question véritable: Si Jésus a poussé ce cri parce que « les organes qui lui sont nécessaires pour penser commencent à lui faire défaut,» si Jésus s'est exprimé comme une de ces pauvres créatures qui disent sans trop se rendre compte de leurs paroles: Dieu m'abandonne! alors il importe peu de discuter le sens de ces mots, et de rechercher si l'abandon équivaut ou non à la malédiction. En ce cas il faut passer outre, mais passer à quoi donc? Qu'est-ce que valent les paroles qui viennent ensuite, si celles-ci sont envisagées comme le cri d'un cœur troublé, d'une « intelligence défaillante?»

Mais si, au contraire, Jésus était en pleine possession de ses facultés et scellait du même sceau, sur la croix, son ministère de vérité et son ministère de charité, alors aussi courbons-nous, prosternons-nous devant cette parole, et qu'elle ait dans nos âmes un écho qui en atteigne les dernières profondeurs. L'abandon de la part du Père à l'égard du Fils, c'est quelque chose assurément. Or Jésus ne dit point: Voudrais-tu m'abandonner? il exprime un fait: Pourquoi m'as-tu abandonné? Dieu peut abandonner l'être endurci qui le repousse et blasphème son nom; a-t-il coutume d'abandonner le pécheur, l'être chargé de souillures quand celui-ci l'invoque. L'abandon de la part de Dieu sera donc le salaire réservé spécialement à la sainteté, le privilége de la justice immaculée, le monopole de l'obéissance parfaite! S'il n'est pas l'essence même de la malédiction reposant sur Celui qui « a été fait péché pour nous» (2 Cor. V, 21) qu'est-il donc? une bénédiction?

Le péché est l'abandon de Dieu par l'homme; l'inverse est le châtiment du péché.

Il est vrai qu'on est sans cesse ramené à l'inspiration des Ecritures comme base inébranlable de la foi. Dès qu'on admettrait un seul instant que ce cri solennel n'était *qu'* « une plainte du psalmiste, » et que cette plainte « est venue comme d'elle-même se placer sur les lèvres de Jésus, » (nous allons examiner ci-après d'une manière générale la valeur de ce point de vue), alors en effet il faudrait admettre également que Jésus s'est laissé égarer bien loin de la vérité par une réminiscence involontaire et fatale dont il n'a pas eu la force de se défendre.

Mais ces paroles étaient préparées de tout temps par l'Esprit de Christ lui-même (1 Pier. I, 11) et font partie du psaume dans lequel la crucifixion est dépeinte à l'avance : « Tous mes os sont disloqués ; » « ils ont percé mes mains et mes pieds ; » « tous ceux qui me voient se raillent de moi, ils ricanent des lèvres, ils hochent la tête en disant : Il se confie à l'Eternel ! Qu'Il le délivre, puisqu'Il prend son plaisir en lui ! » « Ma vigueur est desséchée, ma langue se colle à mon palais. » « Ils regardent, ils jouissent de ma vue, ils se partagent mes vêtements et jettent le sort sur ma robe. » — C'est le psaume qui se termine par un appel à « tous les bouts de la terre » et prédit l'hommage de « toutes les familles des nations. » — C'est le psaume dont une parole capitale est mise expressément dans la bouche de Jésus-Christ. (Hébr. II, 12.) — C'est en un mot l'hymne messianique par excellence, et l'hymne du Messie crucifié, dont les souffrances fonderont le règne [1]. Il y a là tout autre chose que l'individualité d'un psalmiste, qu'une plainte quelconque, flottant au courant des souvenirs, et que Jésus saisit au passage dans le naufrage de son intelligence. Ces remarques portant sur l'ensemble du récit de la crucifixion doivent être accentuées fortement.

« Les évangélistes, frappés de la coïncidence de plusieurs des circonstances de cette grande scène avec quelques traits de l'antique prophétie, se plurent à les rappeler avec une minutie que l'on ne saurait attribuer à Jésus. Son esprit planait bien haut au-dessus de pareilles préoccupations.... Ce serait rapetisser ce drame incomparable que d'y chercher en quelque sorte l'exécution d'un programme biblique minutieusement tracé d'avance » (p. 635).

Nous pouvons sans inconvénient reléguer dans un autre milieu les expressions de drame et de programme biblique pour désigner la prophétie et son accomplissement, et nous osons espérer que l'étude des dispensations de Dieu n'y perdra rien.

Non, les évangélistes ne se sont pas donné le plaisir de créer des rapprochements forcés ; mais il a plu à Dieu que la coïncidence existât, et son bon plaisir a été qu'elle fût constatée. Non, le Jésus de la croix n'est pas un autre que le Jésus qui a garanti de son infaillible parole l'accomplissement d'un iota, d'un trait de lettre.

Il s'écrie : J'ai soif ! Le mot du texte mis en note ne dit rien à ceux qui ignorent le grec, et n'apprend rien à ceux qui le savent ; il eût plutôt fallu citer le verset, le verset sublime de profondeur : Après cela, Jésus sachant que toutes choses étaient déjà accomplies, il dit, afin

[1] Les Juifs eux-mêmes placent ce psaume dans la bouche du Messie, et interprètent dans ce sens à leur manière la suscription *aïéleth haschahhar*.

que l'écriture fût accomplie : J'ai soif. (Jean XIX, 28.)

C'est l'unique exclamation de douleur qui ait franchi ses lèvres desséchées. Il est muet sous les verges du prétoire, muet sous la couronne d'épines, muet sous les clous qui déchirent sa chair, muet devant les outrages de la foule. Il a conservé sa superiorité, sa majesté ; la haine rampe à ses pieds ; les anges du ciel le contemplent, les puissances des ténèbres l'épient, et maintenant il va s'avouer vaincu ? ces furieux vont savourer la joie infernale du triomphe ? Puis encore, son disciple bien-aimé, sa mère sont à portée de la voix ; n'ont-ils donc pas assez souffert ? Il se taira, et sa langue demeurera collée à son palais, car il n'a jamais vécu pour lui-même, et il est dans la mort ce qu'il fut dans la vie.

Non il ne se taira point, car il faut que l'Ecriture soit accomplie. Tout autre sentiment, toute autre considération cédera.

Amis, ennemis, anges du ciel, dignité personnelle, cœur déchiré d'une mère, arrière de moi, il faut que l'Ecriture soit accomplie.

Cette dernière preuve de son amour est-elle une des moins touchantes ? Quelle sollicitude à écarter le plus léger doute, à ne pas laisser le moindre détail manquer à la certitude, car il ne s'agit pas même ici d'une prophétie frappante. Quand cette parole du psaume 69me ne se serait pas accomplie littéralement, y aurait-il eu là de quoi renverser l'Evangile, ou même de quoi être troublé dans la foi ! Mais il ne veut laisser subsister aucun prétexte, grand ou petit, et il ne *peut* rendre l'esprit (j'y reviendrai) jusqu'à ce que la parole ait eu son accomplissement [1].

Quel témoignagne rendu au complet des Ecritures pour tous ceux qui croient, que dis-je, pour tous ceux qui respectent Jésus ! Comment mettre en relief ce qu'il y a d'immense dans ce fait ? Jésus étant depuis plusieurs heures sur la croix, et sachant que toutes choses étaient accomplies, savait que, aussitôt que quelques gouttes de vinaigre auraient touché ses lèvres, il ne resterait pas une parole dans les Ecritures qui n'eût reçu l'accomplissement dont elle était susceptible, depuis la première promesse faite à Adam jusqu'aux derniers mots du prophète Malachie. On peut le contempler en quelque sorte suspendu entre le ciel et la terre, évoquant et citant devant lui le cortége des patriarches, et Moïse, et David, et Esaïe, et la cohorte des prophètes et des voyants de tous les âges : ils viennent tous ensemble fléchir le genou autour de cette croix sanglante, et s'écrient d'une seule voix : Oui, tout ce que tu nous avais montré à l'avance par ton Esprit, tout est accompli.

Mais il y a une autre face encore. Il y a ici le commentaire des paroles : « Le Fils laisse sa vie, personne ne la lui ôte ; il a le pouvoir de la laisser, il a le pouvoir de la reprendre ; » mais ce commentaire est bien différent de celui que nous a donné M. de Pressensé. Jésus est demeuré en possession de la plénitude de ses facultés, présence d'esprit, présence de cœur, présence de volonté. Son esprit plane bien haut, en effet, mais non pas dans le vague, car c'est de ces hauteurs précisément que son regard embrasse les horizons immenses de l'Ancien Testament,

[1] Nous empruntons quelques développements à un discours entendu en Angleterre.

que son regard les parcourt et les sonde, et que nul détail ne lui échappe. Il décide qu'il ne mourra pas jusqu'à ce qu'il ait scellé la dernière parole. Il décide qu'aussitôt qu'elle sera scellée, il mourra. « Et quand Jésus eut pris le vinaigre, il dit : Tout est accompli ; et ayant baissé la tête, il rendit l'esprit. » (Jean XIX, 30.) Nous mourons par nécessité, les battements de notre cœur sont comptés, comme les cheveux de nos têtes, et quoique leur nombre se compte par milliers, nous n'y pouvons ajouter une seule unité. Jésus meurt comme le Fils de Dieu, librement. Sa divinité éclate encore dans la consommation de son œuvre. Observons ses derniers moments ; ses derniers moments ! Ils sont passés, et on les croyait encore bien loin. On vient rompre les jambes aux condamnés, et terminer leur supplice, mais il a devancé cette heure, et on ne brise point ses os, afin que le grand type de la Pâque ne soit pas brisé du même coup ; c'est toujours afin que l'Ecriture soit accomplie. Pilate aussi, qui était sans doute compétent en pareille matière, s'étonne : « Pilate s'étonna qu'il fût déjà mort ; et ayant appelé le centenier, il lui demanda s'il y avait longtemps qu'il était mort. » (Marc XV, 44.) Jésus a expiré au moment qu'il a lui-même choisi, après avoir conservé jusqu'à la fin la plénitude de vie, c'est-à-dire *la plénitude dans la faculté de souffrir*. Il est demeuré surveillant son œuvre, recueillant les fragments, prévenant les objections, préparant les matériaux pour les âges futurs, et nous laissant dans la Parole un inépuisable trésor.

Ici comme partout, quel est le point de vue qui « rapetisse » le sujet ? est-ce celui d'une foi entière à l'inspiration des Ecritures que nous venons d'exposer, ou bien est-ce celui de la théologie que nous venons de combattre ? Qu'on appelle un enfant, et qu'on le prenne pour juge.

Revenons aux causes de la mort de Jésus. C'est autour de son humanité que convergent, parfois aux dépens de sa divinité, tous les grands traits de l'ouvrage que nous étudions. Nous avons dit plus haut que cette humanité du Sauveur apparaît finalement sacrifiée à son tour. En effet la mort de Jésus dépouillée de son caractère expiatoire exclut en lui l'humanité véritable.

Il est contraire à la nature humaine, contraire à l'expérience générale qu'un juste se sacrifiant à une cause à laquelle il a donné sa vie, meure dans l'angoisse ; mais si ce juste meurt pour sauver des frères, et en se sacrifiant à leur place, il est inouï qu'il meure dans la détresse. Plus le dévouement sera grand et pur, plus la joie intérieure sera profonde et puissante. Cette assertion est à l'épreuve de l'histoire, portant sur trente siècles, et même du mythe portant sur trente autres siècles. Les exemples de nobles dévouements ne s'y comptent ni par dizaines, ni par centaines, mais par milliers ; qu'on prenne au hasard, dans l'antiquité la plus reculée ou dans les temps modernes, dans l'Orient ou dans l'Occident, chez les barbares ou chez les nations cultivées, et qu'on vérifie ! Partout et toujours on retrouvera cette loi fondamentale de la nature humaine.

En effet, la conscience ne serait plus qu'un mot s'il en était autrement.

Jésus souffrant pour des myriades de créatures humaines doit se sentir soutenu et comme porté par cette pensée au-

dessus de toute angoisse venue d'en bas. Jésus mourant pour des ennemis, sa mort doit être un triomphe, le triomphe de la conscience, et un exemple illustre pour ceux qui voudront marcher sur ses traces, si la détresse ne descend point sur lui par un décret spécial, unique et personnel. Quand l'auteur fait consister au contraire l'aiguillon de la mort dans la sainteté et la charité (pag. 643), ce n'est pas un homme véritable qu'il nous présente ; nous ne le reconnaissons pas pour un des nôtres.

Du reste nous ne songeons nullement à présenter ce fait comme une preuve de l'expiation par Jésus-Christ, toute preuve, quelqu'absolue qu'elle paraisse, ayant aussi peu de valeur pour construire une doctrine de salut que pour la démolir.

A plus forte raison n'y a-t-il pas à s'arrêter longtemps sur des arguments comme celui que l'auteur n'a pas dédaigné dè reproduire : Une peine infinie ne s'enferme pas en quelques heures. Pour être en mesure de l'affirmer, il faudrait établir en premier lieu que l'intensité d'une peine peut se déterminer mathématiquement comme celle d'une force, d'après certaines données, puis il faudrait fournir ces données, et démontrer combien de jours, de mois, ou d'années sont requis pour enfermer une peine infinie. Jusque-là nous pouvons maintenir avec assurance qu'une peine infinie ne s'enferme point, que la question d'heures y est par conséquent étrangère, et que l'argument n'a d'un raisonnement que l'apparence.

Mais, on ne saurait trop le répéter, les déductions n'ont aucune valeur démonstrative pour ou contre un fait, et surtout quant à un fait qu'une révélation pouvait seule déclarer. La foi au caractère expiatoire de la mort du Sauveur se fonde sur les déclarations de Jésus lui-même, et sur l'enseignement inspiré des apôtres. Ce caractère expiatoire étant supprimé, on comprend que l'auteur « n'ait pas hésité à saluer en Socrate un précurseur de Jésus-Christ. » Il n'y avait pas à hésiter en effet ; car il ne restait qu'une œuvre dont un des représentants éminents de l'humanité pouvait fort bien être le précurseur.

Tout ce que nous venons de dire s'applique au livre, dont il fallait signaler les conséquences et chercher à atténuer le danger, plutôt qu'à l'auteur du livre, qui, entraîné par un désir extrême de marcher dans les voies indépendantes et de se frayer sa route à lui-même, gravite cependant sous l'attraction du grand fait biblique (comme le montre tel aveu significatif), et, après avoir dit très expressément qu'il s'en écarte, nous laisse la joie de constater qu'il y revient. Ainsi dans ce passage : « La compassion de Jésus achève sa passion en lui faisant connaître des souffrances telles que le remords qui ne sont pas compatibles avec la sainteté. » Le remords chez le Sauveur ! Nul n'a jamais énoncé d'une manière plus expressive et moins sujette à l'équivoque l'identification de Jésus avec ceux qu'il venait racheter, et la substitution de sa personne à la leur dans l'état de péché et dans les conséquences du péché vis-à-vis de Dieu.

Il est aussi un trait général de ces chapitres auquel nous avons pu reconnaître une supériorité véritable sur tant d'auteurs qui ont traité le même sujet dans un sens analogue, c'est la parfaite franchise qui révèle l'étude personnelle,

qui porte le cachet de la conviction, et qui répugne à tout procédé douteux dans la réfutation de ce qu'elle croit devoir réfuter. Point de phrases calculées, point d'équivoques, point de réticences ; partout l'intention évidente de la clarté, qui ne fait défaut que parce qu'elle n'est pas compatible avec une conception du sujet autre que celle qui est donnée de Dieu par les apôtres. L'interprétation que nous présente M. de Pressensé, il la donne comme sienne, et on se sent placé en face d'une conception essentiellement individuelle, et tout à fait à l'aise pour la discuter, car il n'a point cédé à la tentation de la placer sous l'égide d'une certaine généralisation qui est de mode chez les hommes de second ordre.

Il existe dans le cœur humain une disposition instinctive qui devient fréquemment une tactique. Chaque fois qu'on veut établir une thèse, on généralise ; on ne dit point : Je pense ... j'affirme que, etc. ; mais bien : La science démontre .... la philosophie a prouvé que, etc. Le prêtre ne dira jamais : Je vous enseigne que vous devez vous prosterner devant des images ; ni même : Jésus-Christ ou l'apôtre Paul a enseigné une telle chose. Chacun en rirait. Mais il dira : l'Eglise enseigne, etc., et, grâce à ce procédé, gagnera sa cause auprès de plusieurs, comme le dernier orateur de village gagne la sienne en s'écriant : La politique veut, l'état requiert, la société réclame, etc. Chaque fois, au contraire, qu'on cherche à renverser, on individualise ; la séparation de l'Eglise et de l'Etat devient la « théorie de Vinet ; » l'inspiration des écritures, on en fait la « théorie de Gaussen ; » l'enseignement de la Bible sur l'expiation par Jésus-Christ, c'est la « théorie d'Anselme ; » la divinité de Jésus-Christ c'est le système d'Athanase, » etc., etc.

M. de Pressensé s'est maintenu à une grande hauteur au-dessus de ces petits procédés, et d'autres pareils, qui sont l'unique secret de tant de succès peu enviables. Si son ouvrage ne nous donne pas la vérité telle que nous l'attendions de lui sur le sujet central de la révélation, on y respire partout l'amour sincère de la vérité et l'entière droiture de cœur qui y conduit. Quel meilleur témoignage pourrait-on lui rendre ?

Il ne nous resterait plus à parler que des chapitres qui traitent de la résurrection de Jésus-Christ et de ses conséquences, mais nous abandonnerons au lecteur la critique de détail d'après les principes que nous avons rappelés plus haut quant à la vérité des Ecritures, et nous nous en tenons aux traits généraux.

L'auteur n'a pas tout dit et ne pouvait pas tout dire sur les conséquences de la résurrection, car elle est avant tout la preuve vivante que le Père a accepté l'immolation du Fils à la place de ses rachetés ; elle donne seule au chrétien la précieuse certitude que ses péchés, descendus en Jésus-Christ dans la tombe, y sont demeurés ensevelis, et elle manifeste avec éclat la vie nouvelle. C'est ce que les apôtres établissent et développent abondamment dans leur enseignement. C'est sur ce fait qu'ils font reposer le sens du baptême. Pour eux être baptisé, ou être chrétien, c'est être enseveli avec Jésus-Christ et ressuscité avec lui en nouveauté de vie. Il y a là un riche trésor, une mine féconde que M. de Pressensé exploitera certainement un jour ;

les quelques mots qu'il y consacre suffisent pour nous en donner le bon espoir, et nous nous réjouissons à la pensée de tout ce qu'il saura en tirer pour l'Eglise de Dieu. Nous en avons déjà le gage puisqu'il considère la résurrection comme la seule preuve de l'achèvement de la rédemption, et que l'achèvement suppose de nécessité le commencement.

En tous cas, il est « fort éloigné de ne trouver dans ce grand fait qu'un soutien de l'apologétique chrétienne ;» il a reconnu et proclamé que « la résurrection est plus qu'un étai de la foi chrétienne, cet étai fût-il une colonne indestructible ; elle fait partie de l'objet même de la religion, elle est le dernier des faits rédempteurs, si bien qu'en la repoussant on rejette non pas l'un des piliers de l'édifice, ce qui serait déjà bien grave, mais l'une de ses bases essentielles. Nous comprenons très bien (ajoute-t-il), que l'on rejette le christianisme à cause de ce miracle, mais qu'on prétende admettre l'évangile en l'éliminant, ou même en le reléguant dédaigneusement au second rang, voilà ce qui dépasse notre entendement et heurte le bon sens public. »

La résurrection de Jésus-Christ a été en effet trop longtemps présentée à titre de fait historique uniquement, et au point de vue exclusivement objectif. On a établi que les apôtres n'ont pu ni se tromper sur ce fait, ni avoir intérêt à tromper, ni enfin réussir à tromper. Puis on a démontré que le succès de leur prédication et les progrès du christianisme sont inexplicables sans la résurrection de Jésus-Christ. Cette base, qui est celle de tous les catéchismes, était certes un point de départ excellent ; mais un point de départ est celui dont il faut partir, et non celui auquel il faut en rester. Comme au contraire on s'en est trop souvent tenu là, il n'est point étonnant que toute cette argumentation, qui peut laisser la conscience entièrement hors de cause, n'ait nullement réussi à faire sentir l'importance de la résurrection à un grand nombre de ceux-là même qui en admettent la réalité. Ainsi les choses devaient nécessairement en venir peu à peu à ce point incroyable où elles en sont aujourd'hui, que les uns prétendent admettre le christianisme, que dis-je, prétendent le prêcher, tout en niant la résurrection, et que d'autres offrant un phénomène non moins instructif, admettent la résurrection en niant d'autres doctrines tout aussi importantes, c'est-à-dire d'autres faits, car chaque doctrine de l'évangile n'est que l'expression d'un fait.

N'entendions-nous pas dire récemment à propos d'un homme qui repousse ouvertement les doctrines capitales de l'évangile : Oh ! mais il admet la résurrection ! — Et devant cette exclamation admirative nous avons plus vivement senti que la résurrection admise au sens purement historique n'a pas plus de valeur que l'existence de Jésus admise de la même manière, et que tous ceux qui n'avaient qu'une foi de cette nature n'ont pas perdu grand chose en la perdant ; elle devait leur être ravie tôt ou tard. « A celui qui n'a pas, cela même qu'il a lui sera ôté. » Mais aussi : « A celui qui a, il sera donné. » Que ceux qui ont cette foi historique à la résurrection s'estiment heureux de la posséder encore et se hâtent de s'élever par elle jusqu'à la foi véritable qui scellera en eux ce

grand fait comme un gage de leur pardon, de leur affranchissement personnel, de leur vie nouvelle, de la certitude de leur gloire à venir. Cette vérité une fois saisie par la conscience ne pourra plus leur être enlevée.

Jésus a-t-il expié nos péchés et payé notre rançon? Si nous répondions négativement, nous ne saurions guère que dire à ceux qui nient l'importance capitale de la résurrection.

Jésus a mis en évidence l'immortalité, leur dirons-nous. Mais ils objecteront qu'elle eût pu se démontrer autrement; et d'ailleurs cette notion purement négative de l'immortalité serait-elle donc, à elle seule, quelque chose de si précieux pour des êtres ignorant ou pressentant avec terreur ce que leur réserve cette immortalité! Mais Dieu soit loué, le Sauveur ne s'est point borné là, « il a mis en évidence la vie et l'immortalité,» et pour tous ceux auxquels il a manifesté la vie, l'immortalité prend un sens réel et positif.

Jésus-Christ a payé notre rançon; sa résurrection est le témoignage d'une expiation accomplie, elle en est le couronnement, et ainsi elle est naturellement devenue le centre de la prédication apostolique.

Il est mort à cause de nos transgressions, il est ressuscité à cause (διά) de notre justification (Rom. IV, 25); comme nos péchés ont été la cause de sa mort, ainsi notre justification une fois accomplie a été la cause de sa résurrection. Et ailleurs : Si Christ n'est pas ressuscité, *votre* foi est vaine, et *vous* êtes encore dans *vos* péchés (1 Cor. XV, 17). Il convient de replacer ainsi sur son vrai terrain, celui de la conscience, la lutte entre l'évangile et ses adversaires. Il y a certainement parmi ces derniers bien des hommes de conscience, qui ne se sont pas nettement rendu compte de ce qu'ils acceptent et de ce qu'ils rejettent, ni des conséquences de leurs négations ou de leur scepticisme, et nous n'oserions prétendre que les défenseurs de l'évangile n'y aient jamais contribué pour leur part en acceptant un terrain conventionnel et en se prêtant à des discussions stériles, ou plutôt funestes, car la discussion sur de tels sujets n'est jamais stérile.

Ne parlons point des hommes qui nient la résurrection, ceux-là savent ce qu'ils font; mais parmi ceux qui méconnaissent l'importance de la résurrection de Jésus-Christ il en est plus d'un, nous en sommes bien certain, qui n'a pas mûrement réfléchi qu'en prétendant qu'il importe peu que Jésus soit mort ou vivant, il déclare par là que lui-même ne prie pas, et n'a jamais prié, car la prière se fait au nom et par l'intercession de Jésus-Christ; — il déclare se jouer de ses auditeurs et de Dieu même en prononçant des prières publiques; — il déclare n'avoir eu jamais aucune relation avec Jésus-Christ, ni avec Dieu par Jésus-Christ, et n'en espérer aucune à l'heure de l'angoisse suprême; — il déclare n'être en aucune manière ministre de Jésus-Christ, quand même il en conserve le titre, car on ne se fait pas le serviteur d'un mort.

Quand un homme est descendu jusque-là, on ne le juge pas, à moins qu'il n'y ait un devoir spécial de le faire, et surtout on ne le condamne pas; on cherche des points de contact avec lui dans la vie ordinaire, dans la vie intellectuelle

ou esthétique ou industrielle, on évite de le blesser, on prie pour lui, mais on ne se rend jamais complice de son égarement en paraissant lui reconnaître une compétence quelconque pour discuter une vérité religieuse.

Mais il est temps de terminer. M. de Pressensé a donné la démonstration la plus saisissante de la résurrection dans sa dernière page, que nous ne pouvons guères citer, quelque désir que nous en eussions, puisqu'elle a déjà eu sa place dans les colonnes du *Chrétien évangélique*. Ce n'est pas une prosopopée, c'est une prière, une prière de cœur, un hymne d'adoration au Ressuscité, à celui qui accueille les prières et qui les exauce. Elle est l'accord final, sonore et plein, dans lequel viennent se fondre les dissonances; son diapason est à l'unisson des harpes d'or qui retentiront dans l'éternité à la gloire du Rédempteur.

Octobre 1866. G. CRAMER.

## HISTOIRE RELIGIEUSE.

### Le piétisme à Berne à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle.

Conférence lue dans la salle du Grand Conseil de Berne, le 18 janvier 1867.

(*Suite.*)

Le premier des inculpés est Samuel König de Berne, fils du pasteur de Gerzensee. Il a 28 ans; vaste intelligence, merveille d'érudition (monstrum eruditionis in omni re scibili), comme on l'appelait alors, cœur droit et sincère, mais d'un jugement moins sûr et laissant à désirer quant au sens pratique. Ses études à l'Académie de Berne furent distinguées. On y cultivait, à cette époque, les langues orientales peut-être mieux qu'aujourd'hui, et König passait pour un orientaliste de premier ordre. Après un séjour à Zurich et la publication de son premier écrit, il entreprit un voyage scientifique en Hollande et en Angleterre, où il augmenta ses connaissances théologiques et où il acquit, par la lecture des ouvrages de Jane Leade, la conviction qu'avant le jugement dernier Christ régnerait mille ans sur la terre, pendant lesquels l'humanité entière retrouverait l'innocence et le bonheur. On appelle cette docrtine le chiliasme, la foi au millénium, le sabbat de l'humanité, après six mille ans de péché et de malheur.

De retour à Berne, il fut examiné et consacré, sans le moindre désir d'être pasteur. Il visait plus haut : le professorat, la science et la gloire étaient les objets de ses vœux. Il fut néanmoins nommé, à l'âge de 27 ans, pasteur de l'église du St. Esprit. A cette époque, il détestait les piétistes, parce qu'on les lui avait dépeints comme des sectaires, ennemis de la science qui faisait son bonheur. Mais dès qu'il les connut, il se constitua leur défenseur. Sa famille irritée le repousse, et il trouve l'accueil le plus amical dans la maison du baillif de Rodt, où il jouit en plein de l'amour fraternel qu'on lui témoigne. Sa prédication incisive, parfois audacieuse, attire la foule, mais surtout les étudiants, alors très nombreux à Berne. Un de ses amis écrivait: «M. König est comme un lion : il transperce les cœurs avec l'épée de l'Esprit.» Il ne ménageait ni les pasteurs ni le gouvernement, et sa doctrine du millénium se montrait quelquefois soit dans la chaire soit

dans ses leçons académiques. A tout prendre König était un prédicateur excellent, qui vivifiait son église par son zèle sincère et par sa parole convaincue.

Ce pasteur pieux, ce savant éminent comparaît trois fois devant la Commission de religion. Voici comment l'apostrophe le président Tillier : «Vous avez mangé des fruits savoureux de l'arbre du piétisme, et le proverbe s'est vérifié en vous : munera placant deos hominesque (les cadeaux apaisent les dieux et les hommes). Voilà pourquoi vous avez trompé l'attente que l'on avait conçue que vous combattriez les erreurs actuelles, et vous prenez parti pour elles. Vous avez pitoyablement frustré l'espérance de Messieurs vos Mécènes et de vos supérieurs ! »

Après cet exorde commence l'interrogatoire suivant :

Question : N'avez-vous jamais prêché contre les piétistes ?

Réponse : Jamais !

Q. Ne les avez-vous jamais blâmés ?

R. Très souvent.

Q. Pourquoi le faisiez-vous ?

R. Parce qu'étant à Londres, j'avais reçu des lettres qui les accusaient de fausses doctrines et de mauvaises œuvres.

Q. Et quand vous fûtes de retour, qu'est-ce qui motiva vos sorties contre eux ?

R. Des calomnies qui couraient les rues, les rapports de mes parents, les accusations d'indifférentisme en religion, de réunions nocturnes, de séparatisme.

Q. Etes-vous sûr qu'il n'en soit rien ?

R. J'ai examiné et trouvé tout le contraire....

Q. Vous avez tourné casaque !

R. J'ai changé d'opinion sur les personnes, mais pas sur les doctrines.

Q. Que dites-vous des assemblées nocturnes ?

R. Je les estime inconvenantes pour les enfants de lumière !

Q. N'avez-vous pas reçu bien des cadeaux ?

R. Oui !

Q. Voilà ce qui vous a gagné au parti!

R. Maudit est le pasteur qui dit un mot de plus ou de moins à cause des présents : c'est un Simoniaque et un Judas.

Q. Pourquoi donc accepter ces présents ?

R. Parce que j'ai dû quitter la maison de ma famille : quelques bonnes âmes ont subvenu à mes besoins.

Q. Combien avez-vous reçu ?

R. J'ai tout inscrit chez moi ; je puis vous en présenter la note ; elle ne s'élève pas à 50 écus....

Q. N'avez-vous pas prêché l'autre jour qu'il était non-seulement utile, mais absolument nécessaire qu'un prédicateur fût régénéré ?

R. Oui !

Q. N'avez-vous pas ajouté qu'un prédicateur irrégénéré ne pouvait produire aucun fruit de conversion ?

R. Oui, mais actuellement je m'exprimerais différemment et je dirais qu'un irrégénéré ne produit que très peu de fruit de conversion dans sa paroisse. Dieu ne bénit pas le travail de ses ennemis.

Q. Mais, avec ce principe, vous appuyez cette sotte passion de courir d'une paroisse à l'autre pour chercher un meilleur prédicateur, et vous savez pourtant que LL. EE. l'ont défendu !

R. Ceci est très délicat. Je bénis mon Dieu de n'être pas lié à un prédicateur ; si c'était le cas et qu'il ne m'édifiât pas, je courrais avec d'autres pour entendre

un sermon édifiant. Quand on est malade, on appelle non le médecin le plus rapproché, mais le meilleur qu'on puisse avoir. Pourquoi comprometrais-je le salut de mon âme immortelle pour une organisation humaine, pour des délimitations de paroisses ? — Un mort ne peut donner la vie ; d'ailleurs les fidèles ont le droit d'examiner si leur pasteur est un loup ou un berger. D'un autre côté, je ne nie pas que Dieu ne bénisse quelquefois les discours des irrégénérés et ne se serve de leur ministère pour convertir des âmes ; mais cela est très rare, exceptionnel, car l'expérience prouve que l'on rencontre très peu d'âmes vivantes dans les églises des irrégénérés. J'en appelle, du reste, au sentiment de M. le professeur *Rudolf*.

Celui-ci insista réellement sur le principe exposé par lui dans un écrit récent, que la régénération était absolument nécessaire au pasteur, mais que la parole d'un irrégénéré n'était pas absolument infructueuse et sans force. König se déclara d'accord.

Il faut observer ici que l'affluence extraordinaire autour des pasteurs du réveil et l'abandon des autres étaient la cause intime de toutes ces enquêtes. « Hinc illæ lacrymæ ! » (Voilà la cause de ces larmes !) écrivait peu après le pasteur Jean-Francois de Watteville.

Voici encore quelques fragments de cet interrogatoire, qui dura quatre heures et demie.

Q. N'avez-vous pas prêché que, dans la primitive Eglise, on procédait à l'élection des pasteurs avec prières et que l'on choisissait le plus pieux ; tandis qu'aujourd'hui les Conseillers se disent entre eux : « passe-moi celui-ci, je te passerai celui-là ; » qu'on n'a égard qu'à des considérations charnelles et que tout se fait sans prier Dieu ?

R. Oui, je l'ai dit, parce que c'est vrai.

Q. Mais à supposer que ce fût vrai, ne feriez-vous pas mieux de couvrir ces misères du manteau de la charité ? Ne montrez-vous pas clairement que votre but est de déverser le mépris sur le ministère pour vous élever au-dessus des autres ?

R. Dieu, qui est mon juge, sait quelles sont mes intentions ! D'ailleurs, je suis convaincu que ce qui compromet le ministère, c'est de masquer ses misères et non de les dévoiler....

Q. N'avez-vous pas dit dans une prière en chaire : Très cher Ami Jésus, je Te prie, donne-moi cette preuve d'amitié que les pasteurs conduisent les âmes à Toi directement, sans *détours* et sans erreurs ? (Liebster Freund Jesu, ich bitte dich um dieses Freundesstück, etc.)

R. Oui.

Q. Vous avez manqué à la profonde vénération qui est due à Celui que nous invoquons !

R. C'était l'accent d'une foi hardie et d'une confiance enfantine.

Q. Sans doute il faut prier avec une foi enfantine, mais aussi avec le plus grand respect, tandis que vous traitez Jésus-Christ avec familiarité !

R. Moi, je trouve que rien n'honore Dieu comme de croire en Celui qu'Il a envoyé. D'ailleurs le Seigneur Jésus est véritablement l'Ami des fidèles, avec qui ils osent parler familièrement. Cependant il ne m'était encore jamais arrivé d'employer cette formule de prières, qui ne fut pas calculée, mais qui sortit d'un cœur plein de foi et d'amour.

Q. Voilà ce que valent vos intempérances de langue....

R. Celui qui connaît la sainte ivresse de l'amour de Dieu ; celui qui en a été abreuvé des nuits entières, comprendra ce que c'est que d'invoquer Jésus comme un Ami.

Sur quoi le professeur Rudolf lui dit: gratulor tibi hanc felicitatem ! (je te félicite de ce bonheur !)

Q. Quels sont ces détours par lesquels vous prétendez que l'on conduit les âmes ?

R. La pénitence avant la foi. Nous ne prêchons que Christ et la foi : d'autres repentance, foi et Christ : notre chemin est plus court.

Q. Qui sont les pasteurs usant de détours ?

R. Tous ceux qui imitent les Anglais, pour la plupart Arminiens.

Q. Mais n'admettez-vous point de préparations à la foi, telles que la repentance, le sentiment du péché ?

R. Je m'en tiens à la doctrine de nos théologiens (Synode de Berne de 1532) : « quod fides sit prima bona cogitatio » (la foi est la première bonne pensée). Tout mouvement du cœur qui ne procède pas de la foi est mauvais ; or comment de mauvais mouvements prépareraient-ils au bien ? D'ailleurs la vraie repentance suit la foi et n'est autre chose que la communion à la mort de Christ qui mortifie le vieil homme.....

Nous pourrions prolonger ces citations, mais il faut nous hâter.

Ce qui excita surtout le mécontentement de la commission, c'est le chiliasme de König. Le 22 mars 1699, il dut comparaître une seconde fois devant ses juges pour entendre la lecture d'une défense gouvernementale de prêcher sur le règne de mille ans, avec menace de destitution en cas de désobéissance.

Le banneret Jenner, voyant que l'accusé songe à se défendre, lui dit : Plus de discussions ! Voulez-vous vous soumettre, oui ou non ? König proteste que sa doctrine est biblique et en harmonie avec la Confession helvétique, qui ne condamne que les « rêves judaïques, » c.à.d. un règne du Messie tout charnel. Quant à lui, d'accord avec Justin le Martyr, plusieurs Pères de l'Eglise et d'innombrables chrétiens, il espère un règne spirituel et saint. — Jenner, emporté, lui réplique : Vous autres, jeunes gamins (Knabazen), vous prétendez en savoir plus long que M. le Doyen et ces autres messieurs: on ne permettra plus cette outrecuidance à de tels morveux (Schnaufern).

Le gouvernement prononce la suspension de König le 28 mars. Alors ce fidèle pasteur s'écrie : Béni soit Dieu, le Père de notre Seigneur Jésus-Christ, qui m'a jugé digne de souffrir pour son nom ! Je dépose avec joie mes fonctions aux pieds de Jésus ! Mais je déclare devant le Juge Suprême que je suis condamné sans que l'on ait voulu examiner ma doctrine. Bien des âmes fidèles gémiront et pleureront dans cette ville, des jugements sévères éclateront sur ceux qui se rendent coupables de cette injustice. Que Dieu ne leur impute point leurs péchés !

A ces mots, une grande colère éclate dans la Commission ; on le couvre d'injures, et Tillier s'écrie : « Hors du pays ! hors du pays l'insolent ! »

Passons au second accusé, Samuel Güldin de Berne, âgé d'environ 30 ans. Il est un des quatre étudiants qui s'étaient liés, en 1689, par une sainte promesse

de vivre pour le Seigneur. Nommé pasteur à Stettlen, près de Berne, en 1693, il date sa conversion du 4 août de la même année, quelques mois après son entrée dans sa paroisse. — On peut dire de lui, comme de St. Etienne, qu'il était rempli du Saint-Esprit et de force. Stettlen devient un Béthel; on y accourt de toutes parts pour se réchauffer à ce foyer ardent de vie chrétienne. Seulement il se produit un phénomène très rare en Suisse, assez commun dans les réveils religieux anglais, le tremblement. La douleur que nous ressentons tous à la vue de nos péchés et que l'on appelle *componction* depuis la première Pentecôte, acquérait un degré de violence qui ébranlait les nerfs. Ce phénomène se vit aussi à Belp. — Le bon Güldin en était tout affligé : il cherchait en vain à combattre ces exubérances maladives. — Malgré cette cause de défaveur, il fut nommé diacre de la grande église de Berne, car il prêchait admirablement.

On peut dire que l'interrogatoire que lui fit subir la Commission de religion, le 5 décembre, fut une longue chicane d'Allemands. On voulait le perdre, sans trop savoir quel prétexte saisir. Le banneret Tillier l'apostrophe en ces termes: « Depuis que vous prêchez à Stettlen et ici, une grande confusion règne dans l'église : il s'agit de voir si cela tient à votre doctrine ou à votre conduite. » On introduit comme accusateur l'un de ses collègues, le pasteur Steiger de Krauchthal. Triste rôle pour un ancien ami! Tant que dure la faveur populaire, on a des amis tant qu'on en veut : mais dès que le vent de la persécution se lève, il les emporte comme des feuilles sèches. Cette lâcheté est toujours odieuse ; elle est doublement pénible chez des pasteurs. — Steiger rapporte qu'il fut scandalisé d'entendre Güldin parler un jour, dans une conversation à la cure de Bolligen, contre la mémorisation du catéchisme de Heidelberg. Aujourd'hui on lui pardonnerait ce péché-là ! Encore l'avait-on mal compris : il ne s'opposait qu'à cette mémorisation machinale, qui est une source d'ennui pour les enfants et qui tue en eux la piété comme l'intelligence. Ainsi que tous les vrais pédagogues avant et après Pestalozzi, il commençait par faire comprendre, après quoi il faisait apprendre. Il avait enseigné au régent de Stettlen une méthode toute rationnelle qui rendait l'étude facile et agréable : nouvelle preuve que celui qui a l'Esprit de Christ, voit clair en tout et devance son siècle. Qui sait si la méthode du régent actuel de Stettlen vaut celle de son prédécesseur d'il y a 170 ans?

On lui reproche encore d'avoir dit que sa conscience ne lui permettait pas de renvoyer les auditeurs d'autres paroisses qui affluaient dans son église.

Il répond : Cette affaire m'a causé bien des angoisses ; mais que voulez-vous que je fasse? Entendez-vous que je les chasse à coups de bâton? J'ai averti, en chaire et à domicile, avec douceur et avec sévérité ; je ne puis rien faire de plus.

Accusé d'avoir prétendu que le gouvernement n'a point d'autorité en matière de foi, il déclare qu'il veut obéir à LL. EE. en tout ce qui ne blessera point sa conscience, et que, dans ce cas encore, il exposera ses motifs avec respect et déférence.

On l'accuse de former avec les piétistes Locher et Laub de Zurich, avec Lutz,

Schumacher, Dachs, avec Barbel May et plusieurs autres suspects, une société « philadelphique » et d'entretenir avec eux des correspondances intimes. « Sans doute, dit Tillier, il est permis d'avoir des sociétés d'amis ; il en existe plusieurs à Berne : mais voici le nœud de la question : formez-vous une société *religieuse*, ayant pour fondement la religion ? »

— Je distingue, dit Güldin, entre les sociétés qui cherchent à propager des erreurs et à effectuer des séparations, et les sociétés qui s'occupent de religion pour encourager à la piété et aux bonnes œuvres. Celles-là sont mauvaises et il n'en existe point parmi nous ; celles-ci sont excellentes.

On l'accuse de vouloir introduire une nouvelle méthode de prêcher.

— J'ai choisi, réplique-t-il, une méthode qui me convient ; j'en ai le droit ; je ne l'impose à personne.

— Mais pourquoi ne pas vous en tenir à l'ancienne méthode ? pourquoi cette rage de nouveautés ?

— Parce que, dit-il, la méthode anglaise que l'on a adoptée, induit à prêcher, d'un bout de l'année à l'autre, sur le même texte et éloigne de la Parole divine.

On le taquine encore longtemps sur son amitié pour ses frères ; on lui reproche de ne pas aimer autant les autres pasteurs ; on cherche dans ses lettres, adressées à Zurich, des causes de suspicion ; on lui reproche le tremblement de ses auditeurs qui l'envisagent comme un signe de régénération. Sur quoi il répond qu'il a combattu cette folie en disant que jamais il n'avait tremblé et que pourtant il se croyait régénéré.

On lui demande s'il ne tient pas de *collegia pietatis*.

— Aucun ! répond-il.

On lui reproche de prêcher en patois, de se servir de termes vulgaires.

Il nie ce dernier point ; mais il avoue avoir emprunté quelques locutions au dialecte bernois dans le but d'être mieux compris. Car, dit-il, si la trompette fait entendre des sons confus, qui se préparera au combat ?

Enfin il déclare repousser tous les livres mystiques et fanatiques qui, à cette époque, circulaient parmi les gens pieux, tels que ceux de Jane Leade, de Horch, de Weigel, de Jacob Bœhme, etc. Il s'en tient, par une conviction entière, aux actes du synode de Berne et à la confession helvétique.

Il termine en demandant à la commission de religion que, comme il a pu se justifier sur tous les points, elle le défende contre les calomnies dont il est l'objet, et spécialement contre le libelle du professeur Schweizer de Zurich. J'ai lu cet écrit qui prouve que l'auteur, tout orthodoxe qu'il est, ignore les sentiments d'une âme qui cherche Dieu : il a les mots ; il n'a pas les choses. Schweizer (Suicerus) était du nombre de ces théologiens étrangers à la vie intérieure, qui diraient aux personnes travaillées par la conscience du péché, ce qui fut dit un jour à George Fox, âgé de 19 ans (le fondateur de la secte des Quakers), par des pasteurs de son voisinage, auprès desquels il cherchait des consolations religieuses : « Prenez donc du tabac, chantez des psaumes, » — ou bien : « Tirez-vous du sang et prenez médecine. »

Le troisième pasteur appelé devant la commission est le digne et excellent

Christophe Lutz, Argovien, ami de Güldin, et son successeur à Stettlen. On lui cherche chicane sur vingt-trois articles.

Q. Qu'était-ce que cette fille turque dont vous parlez dans votre lettre à vos amis de Zurich?

R. C'était une prosélyte, qui m'avait été recommandée comme une âme cherchant son salut. M. le pasteur Thormann, de Lüzelflüh, a bien voulu la recevoir chez lui, pour l'instruire; mais elle était très revêche, et au bout de quinze jours elle s'évada. J'ignore ce qu'elle est devenue.

Q. Pourquoi avez-vous reçu chez vous le jeune Kirch de Leipzig?

R. Parce que j'avais été accueilli chez son père avec une grande hospitalité. D'ailleurs je me suis édifié beaucoup avec cet enfant de Dieu.

Q. Quoi! avec un luthérien?

R. Pourvu qu'un homme possède une foi vivante en Christ et aime Dieu sincèrement, cela me suffit, — qu'il soit luthérien ou réformé.

Q. Pourquoi avez-vous écrit que les temps de l'église de Philadelphie commencent? (Le professeur Rudolf fait observer que les sept églises de l'Apocalypse sont des types de sept périodes successives de l'Église chrétienne.)

R. Parce que dans bien des pays, en Allemagne surtout, le zèle chrétien se réveille et la charité fraternelle se réchauffe.

Q. Entendez-vous les piétistes d'Allemagne?

R. Oui, M. le professeur Rudolf m'a dit lui-même qu'il les estimait être des gens vraiment pieux.

Q. Pourquoi avez-vous écrit que vous remerciez Dieu de ce qu'il règne un grand mouvement religieux parmi les étudiants?

R. Parce que plusieurs s'occupent sérieusement de leur salut et renoncent au monde pour vivre saintement.

Q. Lesquels?

R. Plusieurs, tels que Samuel Lutz, Massé, Neser, de Werdt et d'autres.

Q. Voilà du renfort pour votre parti philadelphe! Les autres étudiants ne sont, sans doute, pas des frères?

R. Effectivement! les joueurs, les buveurs et les débauchés ne me paraissent nullement être des frères.

Q. Ainsi voilà qui est clair: personne n'est chrétien que ceux de votre secte!

Je trouve dans le manuscrit qui me fournit ces renseignements l'anecdote suivante: Dès qu'un homme vit chrétiennement à Berne, on l'injurie comme piétiste. Or il arriva, en 1702, que plusieurs étudiants complotèrent d'enlever quelques pièces de viande dans la cheminée de l'Abbaye des Tisserands. Ils furent découverts et cités devant le tribunal. L'un d'eux, J. G. (je ne connais que les initiales) s'excusa devant le juge en disant: Voilà bien longtemps qu'on m'accuse d'être piétiste; j'ai voulu prouver une bonne fois qu'on me faisait tort!

En terminant, Lutz déclare que les plaintes portées contre lui n'ont aucun fondement et qu'il résulte de tout l'interrogatoire:

1° Qu'il est net de toute erreur contraire à l'Ecriture Sainte et à la confession helvétique;

2° Qu'il n'a tenu aucune assemblée secrète ou dangereuse;

3° Qu'il n'aspire à aucune séparation sectaire, ni à aucune association

contraire à l'Eglise universelle et à la communion des saints.

Après lui comparaît, le 21 sept. 1698, son ami Schumacher, pasteur à Melchnau, serviteur de Christ aussi sage et expérimenté que zélé pour la gloire de son Maître. La commission de religion, en vrai tribunal d'inquisition, le tourmente au sujet de lettres écrites à ses amis de Zurich qu'on avait réussi à se procurer, au sujet des ouvrages qu'il a dans sa bibliothèque et même au sujet de ses sentiments intimes.

Quant à sa bibliothèque, il dit : Messieurs ! les papistes ont un index des livres prohibés, mais nous sommes protestants et nous avons la liberté d'acheter et de posséder les livres qui nous conviennent.

Quant aux ouvrages mystiques de Jacob Böhme, dit-il, ce sont pour moi des brouillards impénétrables, et je trouve plus de force dans un seul verset de la Bible que dans toutes ces spéculations. Quant aux autres mystiques pratiques qui portent au renoncement et à la sainteté, je les ai beaucoup lus et j'ai désiré pratiquer le crucifiement de la chair qu'ils recommandent. Comme souvent je cédais à mes convoitises, et résistais à l'esprit de sainteté, j'ai beaucoup souffert par la pensée que j'avais péché contre le Saint-Esprit, et j'ai passé bien des jours dans une extrême détresse. Aujourd'hui, je ne lis plus que la Bible et les admirables écrits de nos bienheureux réformateurs Luther et Calvin. Voilà où je trouve la vraie doctrine de la foi qui sauve, et j'ai la conviction intime que, par la grâce de Dieu, ils nous ont annoncé le pur évangile. J'en ai fait l'expérience dans mon cœur, et je demeurerai toute ma vie fidèle à l'enseignement de notre église.

On lui reproche une conférence à Stettlen avec ses amis Güldin, Lutz, Dick, Dachs et Knopf. Il répond : Dans une république libre chacun choisit ses relations. Serions-nous les seuls citoyens privés du droit de nous lier avec qui bon nous semble ?

— Mais vous êtes exclusifs : vous ne vous liez qu'avec des piétistes qui sont des hypocrites !

— S'il y a parmi eux des hypocrites, répond Schumacher, le Seigneur Jésus les trouvera bien. Mais vous, de quel droit jugez-vous ainsi votre prochain ?

A la fin, ne pouvant trouver aucun grief contre ce digne pasteur, la commission lui reproche son manque de respect et sa vivacité dans sa défense. Il s'excuse en disant que de tout temps il a été d'un naturel vif et ardent.

— Vous faites bien de demander pardon, repartit le banneret Tillier !

Le pasteur Jacques Dachs, de Holderbank, subit un interrogatoire tout aussi inquisitorial; on ne le lirait pas sans édification ; mais il faut abréger et je termine ce chapitre par l'audition d'Isaac Mæuslin, tanneur à Berne.

— Maître Mæuslin, lui dit Tillier, on nous a informés que, de votre profession, vous êtes tanneur, même un bon et fameux tanneur ; mais on nous a aussi rapporté que vous êtes un piétiste et que les mômeries vous ont détourné de votre métier ; et pourtant vous savez que la Parole de Dieu approuve les métiers et qu'ils ne sont point incompatibles avec une vie sainte.

— Très sage seigneur banneret ! quant au métier, je suis effectivement tanneur.

Quant au piétisme, j'ignore ce que vous entendez. Ce que je puis dire, c'est que, par la grâce de Dieu, je suis non-seulement tanneur, mais aussi chrétien; en revanche je ne sais ce que c'est qu'un piétiste.

Le professeur Wyss : — Vous n'ignorez pas ce que sont les piétistes, savoir des gens pieux, et vous ne voulez pas les renier.

— Si les piétistes sont des gens pieux, j'en suis bien aise et je désire être un piétiste. (S'adressant à Tillier) : Très sage seigneur banneret, je m'aperçois qu'on m'a bien noirci à vos yeux. Je n'ai point quitté du tout mon état, au contraire je dis avec St. Paul : « Si quelqu'un ne veut pas travailler, il ne doit pas non plus manger ; » et « que chacun travaille de ses propres mains, afin qu'il mange un pain qui lui appartienne. » Le travail manuel n'est pas incompatible avec le vrai christianisme ; aussi n'ai-je pas quitté mon métier et je continuerai à en travailler.

Le doyen Bachmann : — Il n'est pas vrai que vous travailliez aussi assidûment qu'avant que vous fussiez piétiste ! La main sur la conscience, travaillez-vous comme auparavant ?

— Non, M. le doyen, je l'avoue ; mais il y a des causes !

— Voyez, dit le doyen à ses collègues, il en convient !

— Oui, M. le doyen, j'en conviens ; mais il y a des causes.

— Et quelles causes ?

— Je vais vous les dire, M. le doyen, si vous voulez les entendre : 1° Dieu m'a visité par la maladie ; 2° J'ai souffert de grands tourments dans mon âme ; 3° Je vous dirai que lorsque le Seigneur saisit une âme, l'attire, lui ouvre les yeux, — lorsque cette âme saisit Dieu à son tour, — il en résulte pour quelque temps un profond dégoût du monde et de tout ce qui est au monde : métier, fortune, plaisirs ; cela dure quelque temps ; j'en ai fait l'expérience.

Sur quoi le doyen Bachmann se mit à rire avec mépris. Il pensait sans doute : pauvre exalté, prends du tabac, tire-toi du sang !

Le doyen : Ne fréquentez-vous pas aussi des assemblées ?

— Expliquez-moi d'abord ce que vous entendez par assemblées.

— Ne vous êtes-vous pas rencontré avec plusieurs personnes en divers endroits ?

— Singulière question, M. le doyen ! Bien souvent je me suis trouvé dans la société de bons amis. Si ce sont là des assemblées, je m'y suis souvent rencontré.

— Dites, en conscience, où vous avez été. Ne hantez-vous pas la maison des Dick ?

— Oui, M. le doyen !

— Qu'avez-vous à y faire ?

— J'espère qu'il m'est tout aussi bien permis qu'à d'autres de visiter mes amis. Vous ne me le défendrez pas, puisque St. Paul a dit : Edifiez-vous mutuellement par des psaumes, des hymnes et des cantiques, chantant de votre cœur au Seigneur. C'est là ce que nous avons pratiqué, non qu'un seul parlât, mais chacun racontait tour à tour le bien que Dieu lui a fait.

— Avez-vous eu aussi des assemblées chez Fueter ?

— J'ai été chez M. Fueter, mais il n'y avait point d'assemblées.

— Pouvez-vous l'affirmer sur votre conscience ?

— Si moi et lui, nous formons une assemblée, il y en a eu souvent.

— Qu'aviez-vous à y faire ? Ne savez-vous pas que cet homme est suspect à ces messieurs ?

— J'espère, M. le doyen, que vous ne me défendrez point de visiter un bon ami. Vous me dites qu'il est suspect ! Eh ! qu'est-ce donc que d'être suspect au monde ? Ceux qui sont suspects au monde, ne me sont pas suspects, à moi; au contraire, je les aime et M. le ministre Fueter m'est un cher ami.

— Le monde ! le monde ! ces messieurs sont-ils le monde ? Est-ce que LL. EE. sont le monde ? méchant garnement !

— M. le doyen, vous et moi et ces messieurs et tous les hommes sans exception, nous avons assez de monde dans nos cœurs !

— N'avez-vous pas aussi été chez la Bucher ?

— J'y vais souvent; et non-seulement chez elle, mais aussi chez M. Bucher, et cela en bonne conscience, car ils sont très pieux.

— Pourquoi ne venez-vous plus à la grande église et méprisez-vous les assemblées du culte public ?

— Quant à cela, M. le doyen, je vous dirai que précédemment j'allais tous les jours à la grande église [1]; mais, depuis trois mois, je n'y vais plus, et pour cause !

— Quelle cause ?

— La charité que Dieu a mise en mon cœur a fait effort longtemps pour écarter toute amertume, afin que je retirasse quelque fruit de vos sermons. Mais toutes les fois que j'allais à l'église, il me fallait entendre des assauts contre les croyants : c'était une misère ! aussi je n'y vais plus et je n'y remettrai plus les pieds.

— De quoi vous plaignez-vous ? Ne prêchons-nous pas aussi la foi ? Etiez-vous dimanche à l'église ?

— Non, non, M. le doyen, je n'y étais pas.

— Si vous y aviez été, vous eussiez entendu comme j'ai prêché sur la foi ; mais vous fuyez notre temple ; vous l'appelez une Babel !

— M. le doyen, cette grande église n'est pas le temple. Voici (frappant sur sa poitrine) voici le vrai temple, où Dieu a promis d'habiter.

On lui reproche d'envisager quelques pasteurs comme irrégénérés et de donner sa confiance à des hypocrites. Il répond :

— On reconnaît l'arbre à son fruit ; un mauvais arbre ne peut porter de bon fruit. Cueille-t-on des figues sur des chardons ou des raisins sur des épines ?

Le doyen Bachmann : — Mais quelle mauvaise vie voyez-vous en nous et en nos familles ?

— Tout est manifeste, M. le doyen, vos œuvres sont connues : chaque jour on les voit et on les entend en chaire et ailleurs. — Sans vous, jamais on n'aurait commencé ces persécutions. C'est vous, messieurs, qui êtes cause de tout. Dieu vous jugera, M. le doyen, et mettra tout en évidence !

— Tu mens. Prouve ce que tu avances, sans quoi je te tiendrai pour un coquin !

— Oui, M. le doyen et vous, Messieurs ! vous êtes l'unique cause des persécu-

[1] Depuis la réformation, il y avait, chaque jour, une prédication à la grande église. Cet usage ne s'est maintenu que pour la semaine sainte.

tions. Vous avez excité LL. EE. en chaire et ailleurs. Vous les avez suppliées, au nom de Dieu, d'arracher l'ivraie, et vous avez décrié les meilleures âmes, les chères brebis du Seigneur, comme sectaires, hérétiques et hypocrites! Vous n'avez eu ni trêve, ni repos que vous n'eussiez poussé le gouvernement à se faire persécuteur. Vous êtes ces hommes-là.

— Tu mens, méchant garnement! Qui est-ce qui persécute? Le gouvernement est-il persécuteur? Ces messieurs-ci seraient des persécuteurs? N'a-t-on pas fait une enquête? ne les a-t-on pas trouvés coupables?

— Je vous en laisse juges vous-mêmes!

Tillier lui dit: Vous condamnez les autres et vous vous croyez seuls justes et saints.

— Très sage seigneur banneret, nous ne condamnons personne, et nous n'avons d'autre justice que celle de Jésus-Christ.

Le doyen: — Oui, vous condamnez les autres et vous prétendez être seuls justes et saints.

— Non, je n'ai aucune propre justice; je n'ai que celle de Jésus-Christ, dont je suis assuré par la grâce de Dieu, et je reconnais que j'ai péché contre Dieu.

— Regardez bien si vous en êtes assuré.

— Oui, M. le doyen, j'en suis assuré par la grâce de Dieu en Jésus-Christ.

— Nous espérons aussi bien que vous d'obtenir cette justice et d'être sauvés par la grâce.

— Je le désire pour vous, pour moi et pour chacun de ces messieurs, même pour tous les hommes. Plût à Dieu qu'aucune âme ne fût perdue!

Le président Tillier clôt les débats en ces termes: Nous voyons que non-seulement vous êtes un piétiste, mais même un des pires et incorrigible. Il faudra montrer une autre terre à cette souris (Maeuslin signifie souriceau).

— Très sage seigneur banneret, ce que Dieu a arrêté arrivera, et je me soumets de tout mon cœur à ses décrets; ce que le Seigneur a scellé en moi, piétisme ou christianisme, sera scellé à jamais.

Sur quoi le tanneur se retire en souhaitant à ces messieurs grâce et prospérité.

On ne saurait lire ces discussions sans une profonde sympathie pour ce chrétien humble, éclairé et courageux. J'ai quelque peine à m'arracher aux manifestations d'une foi solide et saine, tout aussi éloignée de l'exaltation que de la servilité. Il y aurait plaisir à reproduire les deux autres interrogatoires qu'il a subis. Mais il faut me restreindre et je me hâte de mentionner les quatre points que la commission lui proposa comme ultimatum de LL. EE.

1° Votre Abbaye (commune bourgeoise) visitera vos affaires et surveillera votre travail.

2° Vous ne mettrez plus les pieds chez les Bucher.

3° Vous irez tous les dimanches et les jeudis au sermon de la grande église.

4° Au sortir du sermon, vous vous rendrez chez le diacre Nöttinger pour subir un cours d'instruction religieuse qui vous débarrassera de votre fanatisme. Obéissance ou jugement sévère: choisissez.

— Messieurs, répond Maeuslin, je suis prêt à subir toute humiliation, si le Seigneur le veut. J'accepte le premier point:

que mon abbaye examine et surveille mes affaires et ma maison, je m'en réjouis de tout mon cœur.

Quant à quitter les Bucher, je ne le ferai jamais. Je fuis les méchants ; mais tant que j'aurai un souffle de vie, je ne quitterai point la société des croyants.

Quant aux sermons de la Cathédrale, ma conscience me défend d'obéir. Nos magistrats savent bien que je les aime et les vénère ; je suis à leur service jusqu'à verser mon sang pour eux. Mais quant à mon culte, j'entends être libre, sans pression et sans contrainte (ungezwungen und ungedrungen). J'entendrai le pasteur qui me plaira, dans l'église qui me plaira et à l'heure qui me conviendra. Je veux vivre sans contrainte religieuse, comme un affranchi de l'Evangile.

Quant à M. le diacre Nöttinger, il ne sera pas mon docteur : mon Maître et souverain docteur et prophète, c'est Jésus, qui m'instruit par sa parole et son Esprit.

Passons rapidement en revue les cinq inculpés suivants :

Jean Müller, le vicaire de Belp, venait d'être révoqué, à la grande douleur de sa paroisse. Un paysan de Belp, indigné de cette injustice, doit avoir crié un jour dans la rue des Ministres : « On cultive l'ivraie, on arrache le bon grain ! »

Müller, fils de l'ancien pasteur de Gerzensee, était un prédicateur plein d'onction et de douceur ; ses ennemis même rendaient témoignage à sa piété sincère. On lui reprochait des sermons trop longs, trop familiers. On lui faisait un crime d'avoir dit dans une prédication : arrière, chair ; arrière, monde ; arrière, Satan ! (B'hüti Gott, Fleisch ; B'hüti Gott, Welt; B'hüti Gott, Teufel !). Mais le peuple le comprenait et affluait à ses sermons. Que de gens qui ont entendu cinq cents sermons peut-être, et n'en ont écouté aucun ! Le premier qu'on écoute et que l'on comprend étonne souvent et quelquefois ravit l'âme. Müller était compris, goûté du peuple ; son auditoire était immense. Nous avons vu qu'il s'y trouva des trembleurs, malgré la menace du gouvernement d'incarcérer quiconque tremblerait à l'église de Belp. Müller joignait à la prédication une cure d'âme active et la distribution, à ses frais, de Bibles et de traités, parmi lesquels figure le *Voyage du chrétien* par Bunyan. Nous l'avons dit: l'âme éclairée d'en haut et vivante devance son siècle. Le bon pasteur n'attend pas Pestalozzi pour être un pédagogue intelligent ; ni les sociétés bibliques, pour répandre les écritures: ni les sociétés de traités, pour propager de bons livres.

Ce jeune ministre béni épousa Marie-Madeleine Zeerleder, fille du doyen de Kirchberg, une excellente chrétienne. Les noces eurent lieu à Bümplitz en mai 1699. Le pasteur Lutz bénit le mariage, entouré d'un grand nombre d'amis pieux et recueillis. Jésus fut exalté comme l'époux des âmes fidèles, au milieu de cette assemblée qui l'adorait en silence. On fit ensuite un modeste repas où la joie éclatait, non par des rires et de folles joyeusetés, mais par des prières et le chant de cantiques. On parla longtemps de ce mariage piétiste, comme d'une énormité: « Voyez, disaient les méchants, comme la galanterie et la dévotion s'amalgament dans ces pieux cénacles ! »

Comparaît ensuite Daniel Knopf, fils du baillif d'Interlaken : c'est un jeune

homme posé, intelligent et fort instruit; il occupe un emploi à la Chancellerie d'Etat: ses talents et sa fortune semblaient lui ouvrir une brillante carrière. Mais il est piétiste; Güldin l'a engendré à Christ et il se tient uni au faisceau des vivants. La commission de religion ne peut le lui pardonner; elle lui reproche ses correspondances avec Laub de Zurich, avec les piétistes d'Allemagne — et lui fait un crime d'avoir répandu des ouvrages anglais de Jane Leade et autres mystiques.

Un autre inculpé est le ministre Abraham Fueter, consacré depuis six ans, mais empêché, par sa faible santé, d'exercer les fonctions pastorales. Il n'en est pas moins actif au service de son maître; son ministère consiste en saintes conversations avec les affligés, avec les malades d'esprit et de corps. C'était un chrétien très profond, expérimenté dans les voies du Seigneur, ami des pauvres et des délaissés, mais en même temps très énergique contre le péché. J'ai sous les yeux des lettres sévères qu'il adressa au doyen Bachmann et au diacre Nöttinger au sujet de leurs sermons haineux, auxquels néanmoins il n'avait pas cessé d'assister régulièrement. La commission le traite avec dureté, l'accuse de tenir des conventicules dans la maison de son père, de servir du pâté et du vin aux piétistes qui viennent le voir, etc. On est indigné de ce déchaînement de passion contre un ministre humble, sérieux et bienfaisant.

Le greffier de la ville de Zofingue (alors bernoise), nommé Sutter, dut également comparaître sous prévention de correspondance avec les piétistes et de diffusion d'ouvrages mystiques. «Mettez la main sur la bouche et vous taisez,» criait Tillier à cet homme qui voulait se défendre, car il était plus innocent encore que ses coaccusés.

Enfin Burkhardt Fellenberg, étudiant en théologie, passe sous les yeux scrutateurs de la commission. Ce jeune homme, âgé de 22 ans, est fils de Daniel Fellenberg, connu par ses voyages en Orient et en Afrique. Il est un disciple dévoué de S. König et il le déclare avec une entière franchise; la paix de Dieu remplit son cœur et l'on sent en lui le courage de tout souffrir pour le Seigneur. Son air souriant et paisible excite la colère de Tillier qui lui dit: «Vous n'avez pas lieu d'être si joyeux; votre affaire ne prête pas à rire.» La commission le traite indignement, incapable d'honorer, dans ce jeune homme distingué, la loyauté de ses réponses et la fermeté de son caractère. On l'appelle: jeune insolent, parce qu'il ose se défendre contre de fausses accusations. «Il faut que cet impertinent porte le mousquet; — il faut arracher l'ivraie du champ, s'écrie le président: hors d'ici!» (Use, Use mit dir!)

La commission de religion a travaillé avec zèle: ses enquêtes sont terminées, et au bout de trois mois, en février 1699, elle présente au gouvernement son rapport général, rédigé par son secrétaire Samuel Mutach. — Jeudi 8 juillet le conseil des Deux Cents se réunit au grand complet; les membres sont convoqués sous serment, tant l'affaire paraît grave. La première séance est consacrée à la lecture du rapport, qui se termine ainsi: «Il faut bien convenir que les piétistes ne sont point hérétiques; mais le chiliasme de quelques-uns, leur insistance sur la nécessité de la régénération, la dé-

testable coutume du peuple de courir à leurs sermons, le tremblement de quelques auditeurs, leur manière populaire et peu méthodique de prêcher, l'usage de la langue vulgaire, leur excessif attachement réciproque, qui exclut les autres comme irrégénérés, leur tendance à se voir dans des conventicules, leur résistance aux ordres du gouvernement, leur peu d'estime pour plusieurs pasteurs, — toutes ces irrégularités et confusions sont le germe d'un schisme dangereux pour l'Eglise, pour l'Etat et pour les familles. »

Afin d'obvier à ce malheur, le conseil des Deux Cents décrète, malgré les avertissements de plusieurs magistrats pieux, les neuf mesures suivantes :

1° Punition de tous les accusés : destitution, bannissement.

2° Serment « d'association, » imposé à tous les magistrats, baillifs, membres du conseil des Deux Cents, fonctionnaires de l'Etat, pasteurs, régents d'écoles, bourgeois des Abbayes, — par lequel « ils s'engageaient devant Dieu à maintenir la religion de l'Etat, à s'opposer à toute opinion contraire, surtout à extirper de tout leur pouvoir les *nouveautés* récemment introduites (le réveil) et à n'accorder aucune espèce d'appui à quiconque en serait infecté. »

3° Confiscation de tous les livres dangereux, tels que ceux de Jane Leade, Böhme, Hiel, Tauler, Weigel, Poiret, la *Deutsche Theologie* et tous les livres piétistes : défense de les lire et ordre de les apporter immédiatement à la Chancellerie. (Les bibliothèques des étudiants furent fouillées et on enleva tout ouvrage interdit.)

4° Défense de correspondre avec les piétistes étrangers. La maison Fischer, fermière des postes, saisira dans les bureaux toute lettre et tout paquet suspect, et les déposera à la Chancellerie.

5° Défense de conventicules ou de réunions religieuses quelconques, avec promesse de 50 écus au délateur.

6° Ordre d'arrêter tout individu qui se permettrait de prêcher et de répandre des doctrines dangereuses.

7° Défense de courir à des sermons en dehors de sa paroisse (das Rösslen und Fahren) ; ordre de fréquenter l'église du lieu, sous peine d'emprisonnement.

8° Défense aux pasteurs d'injurier (les piétistes) en chaire (das Schmutzen und Schmähen); ordre d'exhorter leurs paroissiens à la charité fraternelle ; ordre de prêcher méthodiquement, dans un langage digne de la parole divine et de beaucoup citer la Bible.

9° Ordre aux pasteurs de la campagne de prêcher à tour de rôle, tous les lundis, à la grande église, sur un texte donné le jeudi précédent par le doyen.

Enfin le gouvernement convoque, en juillet 1699, une espèce de synode, composé de 4 magistrats, des 9 pasteurs du Convent et de 16 pasteurs de la campagne, représentant les huit classes du canton allemand. Ils se réunissent dans le bâtiment de la bibliothèque nouvellement érigé et rédigent 20 thèses contre l'indifférentisme, le mysticisme et d'autres prétendues erreurs des piétistes.

(*La fin prochainement.*)

## PHILOSOPHIE MORALE.

—

### La Famille

par Paul Janet, 4me édition, 1861.

S'il y a des livres nouveaux qui ne font pas longue carrière, il en est qui ne vieillissent pas. Tel sera, je pense, le sort des conférences de M. Paul Janet sur la famille, livre dont la vraie date est déjà passablement ancienne, puisque ce fut le 18 août 1856 qu'il eut l'honneur d'être couronné par l'Académie française [1]. D'abord, il est très bien écrit, et si le style seul ne fait pas vivre, chacun sait qu'il aide considérablement à ne pas mourir. On voit d'ailleurs un nombre croissant de personnes qu'attirent les enseignements de la morale, pourvu que cette morale leur soit prêchée au nom de la philosophie ou au nom d'un christianisme dépouillé de ses dogmes et de ses mystères. M. Paul Janet n'appartient pas à cette cohorte d'écrivains et d'orateurs soi-disant chrétiens, qui, sous le drapeau de l'Evangile, donnent au monde une morale que le monde lui-même a faite. La chaire qu'il occupe est une honorable chaire de philosophie. Connaissant les Ecritures comme on peut les connaître sans les avoir proprement étudiées, le savant professeur y fait parfois allusion ; quand il doit parler de l'éducation, surtout de celle des filles, il s'assied modestement à l'école de Fénelon, de Mme de Rémusat, de Mme Necker de Saussure surtout, et c'est avec plaisir qu'il respire le parfum d'une telle société ; puis, comme tous nos modernes platoniciens, M. Paul Janet ne lit-il point les paroles de son maître à la clarté d'une lampe que Platon lui-même n'a pas allumée? Quoi qu'il en soit, notre auteur est et demeure un philosophe, son livre tout entier n'étant qu'un chapitre, mais un chapitre important, de la philosophie morale.

La philosophie, chacun le sait, fait profession de déduire ses principes des seules données de la raison et de l'expérience, celle-ci étant supposée ne pouvoir porter que sur des faits de l'ordre naturel. La philosophie morale déduira donc ses lois, ses motifs, ses moyens et ses mobiles de la conscience et de l'intelligence humaines, sous le contrôle de faits moraux faciles à observer. Elle écartera d'ailleurs toute idée d'intervention divine, que ce soit une révélation écrite et authentique, déclarée *a priori* imposture ou fruit de l'hallucination, ou que ce soit une action secrète de l'Esprit de Dieu sur les cœurs, mysticisme dont on s'éloigne avec effroi, si ce n'est avec dédain. Cela n'empêche pas qu'on ne se dise *spiritualiste* et qu'on ne se classe soi-même parmi les hommes qui croient en Dieu.

Je ne suis pas de ceux qui contestent à l'homme le droit de philosopher, ou qui estiment que la meilleure des philosophies ne peut faire que du mal. Ce jeune enfant qui vous accable de ses pourquoi, est un philosophe naissant; car, non content du phénomène, comme le voudraient les *positivistes*, il est à la recherche de la cause. Et vous prétendriez qu'en grandissant il devînt indifférent aux principes de la connaissance? Non, cela n'est pas possible, à moins que vous ne parveniez à corrompre son esprit par une certaine culture soi-disant scientifique, toute de a + b, de sinus et de cosinus, qui mutile l'être humain plus que ne peuvent le faire une sotte crédulité et une dévotion exagérée.

[1] Disons ici, pour ceux qui sont curieux de bibliographie, que M. Janet se trouve avoir ainsi devancé MM. de Pressensé, de Margerie et de Gasparin (Voir *Histoire littéraire de l'éducation morale et religieuse en France et dans la Suisse romande*, tom. II.); comme il eut lui-même pour prédécesseurs MM. Dargaud, *La Famille;* Buisson, *La famille au point de vue moral et social*, et l'abbé Chassay, dans plusieurs ouvrages relatifs à ce sujet.

Il y a d'ailleurs philosophie et philosophie. Aussi longtemps que l'on verra des philosophes soutenir carrément que nos pensées sont des sécrétions du cerveau, comme la bile est une sécrétion du foie; qu'elles ne sont qu'un mouvement de la matière et qu'avant d'être pensée elles étaient phosphore, on doit s'estimer heureux qu'il s'en trouve d'autres pourtant, qui, tout descendus du gorille qu'on les suppose, nous donnent sur les fonctions intellectuelles des nerfs cérébraux, des études comme celle dont M. Janet lui-même a enrichi récemment un numéro de la *Revue des deux mondes*. De nous, disciples de la Bible, aux sectes diverses de la philosophie matérialiste, la distance est trop grande pour que nos coups portent aisément. Il est bon en conséquence que ces sectes aient affaire avec la philosophie spiritualiste. On a beau la traiter elle aussi avec un dédain superbe, elle n'est pas sans force contre le matérialisme contemporain.

Cependant le spiritualisme, à son tour, n'a-t-il pas affaire avec le christianisme? M. P. Janet ne dit pas non; mais il demande tout au moins une trêve. « Si, dit-il, ceux qui aiment le bien se font la guerre entre eux parce qu'ils ne l'aiment point de la même manière, quel avantage en espère-t-on pour le progrès des mœurs publiques? Pendant que nous nous disputons, les âmes nous échappent. Or de quoi s'agit-il, je le demande? Est-ce d'avoir le dernier mot? Non, mais de faire quelque bien. Cherchons donc où est le vrai sans troubler personne, et respectons tous ceux qui, par une méthode ou par une autre, travaillent sincèrement à l'amélioration des hommes. »

Je ne vois pas très clairement à qui s'adressent ces paroles de paix. Dans le paragraphe précédent, il est parlé de traditions et d'habitudes qui, loin de sanctifier l'homme de nos jours, l'excitent plutôt à la révolte par l'amour de l'indépendance à laquelle aspire la raison. J'ai donc lieu de croire que M. Janet avait en vue le clergé catholique et ses adhérents. A eux de répondre pour ce qui les concerne. Quant à nous, je le répète, nous ne pouvons que nous réjouir des efforts de la bonne philosophie pour contrebalancer le mal produit par l'autre et nous ne demanderions pas mieux que de nous y associer. Mais quand cette bonne philosophie a la prétention d'être un remède à tous les maux et qu'elle se montre passablement exclusive à l'endroit du christianisme; quand elle nous donne sa morale comme égale, si ce n'est supérieure à celle de l'Evangile; quand elle s'estime capable de restaurer l'individu, et par l'individu la famille, et par la famille la société tout entière; quand elle aspire de la sorte à accomplir tout le plan de Dieu dans la création de l'homme; quand elle réclame la possession des âmes (on vient de l'entendre), soit qu'elle les veuille toutes ou seulement les plus dignes, elle se pose en religion dans le monde, elle se met en antagonisme, non pas avec le pape, ni avec le clergé de telle ou telle église, usurpateurs comme elle, mais avec Jésus-Christ, et dès lors c'est pour nous un devoir strict de lui demander ses titres à de telles prétentions.

En me représentant idéalement ce que serait la France toute couverte de familles constituées selon l'idéal de M. de Gasparin, je me dis : Oui, la France serait relevée; oui, le Seigneur y serait glorifié; et il l'y serait d'autant mieux que, dans ce renouvellement universel, il n'y aurait plus guère de place pour certaines joyeusetés qui sont du monde plus que de Dieu, ni pour certaine littérature légère ou passionnée qui ne correspondrait plus à rien dans les mœurs générales de la nation. Je dis la même chose et mieux encore de la *Famille chrétienne*, selon l'idéal de M. de Pressensé. Mais la famille philosophique de M. Paul Janet!

Deux jeunes gens, bien élevés, s'aimaient et se marient. Ils s'aimaient, car la philosophie ne se prête pas aux mariages arrangés, et elle n'a pas tort. Ils se marient pour satisfaire à ce double besoin de notre nature : vivre en autrui et revivre en autrui. S'aimant, et d'ailleurs conduits l'un et l'autre par les principes d'une saine morale, il leur sera facile et doux de remplir les devoirs de leur nouvel état. Ces devoirs, pour le mari, sont résumés dans le Code civil par les mots *protection* et *fidélité;* et pour sa compagne : « Voici, dit M. Janet, l'idéal que nous proposerions volontiers à la vie de la femme : administrer l'intérieur avec ordre et élégance, gouverner les domestiques avec fermeté et humanité ; s'élever au niveau du mari par une éducation cultivée, partager l'intérêt de ses pensées et de sa carrière, et récréer ses loisirs par l'agrément d'un esprit orné ; le conseiller, le soutenir, le relever, le consoler ; s'il s'égare, le ramener au foyer de la famille, purifier tout autour de soi par sa propre pureté ; et, si tout est perdu, si elle est réduite à un amour sans espoir, ou à une vertu sans estime et sans amour, se sauver de soi-même par une pieuse résignation : voilà le vrai idéal de la femme, le seul qui convienne à une âme tendre et fière[1], le seul qui lui laisse tout son charme sans lui rien ôter de sa noblesse et de sa dignité. »

Les deux époux étant donnés, il est facile de pressentir ce qu'ils seront quand la paternité viendra. Sur le père et la mère, sur l'enfant fils et fille, sur le frère et la sœur, sur la parenté tout entière, nous avons une foule de détails intéressants, judicieux et d'une grande portée, qu'il faudrait pouvoir citer pour faire sentir tout le mérite de ces discours moraux. Il faudrait surtout transcrire en entier le premier discours : *la Vie de famille*, et le dernier : *le Siècle et la famille*. On y verrait que M. Paul Janet est un moraliste perspicace, que ses principes ne manquent pas d'une certaine austérité, que ce n'est en tout cas ni dans J.-J. Rousseau, ni dans Molière qu'il les puise, qu'en un mot il s'est bien mis en dehors du monde pour lui dire son fait. La famille qui réaliserait sa théorie, serait une famille honnête et rangée plus qu'on ne le voit généralement en France, paraît-il, dans les classes surtout de la société qui composaient l'auditoire du professeur et auxquelles il dit courageusement la vérité telle qu'il la conçoit. Pourtant, cette famille, si éloquemment moralisée, n'est pas et ne saurait être une sainte famille ; et c'est bien la faute du poëte-philosophe, car nul autre que lui n'a tenu le pinceau pour rendre son idéal. Or, il est une couleur qu'il n'a pas su trouver sur sa palette ; c'est la couleur céleste de la piété. Oui, de sa famille, Dieu est absent. Je dis de sa famille et non pas de son livre. J'y lis, dans les dernières pages : « Ainsi la famille est triplement sainte, car Dieu est au commencement, au milieu et à la fin. Il est au commencement, puisqu'il est l'auteur du sentiment qui la détermine ; il est au milieu, car il est le principe du devoir et de la morale ; il est à la fin, car il en est le dernier garant. » Mieux que cela, parlant de l'éducation religieuse : « Il y a, dit-il, dans toute religion deux aspects : l'un sévère, auguste, solennel ; l'autre doux, tendre et affectueux. Il y a une partie de la religion qui parle surtout à l'intelligence, et une autre qui parle au cœur. L'existence de Dieu, son éternité et son immensité, sa sagesse, la grandeur de la création, la sévérité de ses jugements : voilà ce que la raison découvre dans la religion. La bonté de Dieu, son amour pour les créatures, la beauté de l'univers, la sollicitude de la Providence, les secrets de la clémence divine, les tendres affinités de Dieu et de

[1] L'auteur avait dit quelques pages plus haut : « une fière résignation. »

l'âme humaine : voilà la religion du cœur. La vraie piété est un mélange de respect et d'amour. Voilà les deux parts du père et de la mère dans l'éducation religieuse : c'est à l'un de faire comprendre ce qu'il y a d'austère et d'imposant dans l'idée de Dieu, et à l'autre ce que cette idée a de consolant et de doux à l'âme : l'un inspire l'obéissance et le respect, l'autre la confiance et l'espérance ; enfin, pour rappeler la parole d'un auteur allemand, le père enseigne Dieu à l'enfant, la mère lui apprend à prier. »

Je ne veux pas discuter avec M. Janet ces deux passages fondamentaux, les seuls, si je ne me trompe, où il assigne une place un peu précise à Dieu et à la religion. Je ne m'arrêterai pas à relever les obscurités de l'un ni les lacunes de l'autre. En fait de lacunes, surtout, je n'ai pas le droit, je le sens, de reprocher au savant professeur le silence qu'il garde sur le Dieu de Thomas et de Paul[1] et de tous les chrétiens, puisqu'il a voulu expressément fonder sa *Famille* sur le dieu des philosophes spiritualistes. Mais j'ai le droit de lui demander si ce dieu même est bien réellement et en pratique au commencement, au milieu et à la fin ; si la religion et la piété inculquées à leur enfant par ce père et par cette mère, je dis cette piété même et cette religion que notre auteur avoue, ont réellement présidé à l'amour des jeunes gens avant leur mariage, à leurs relations journalières d'époux et d'épouse, à l'institution complète des enfants, à l'ordre entier de la maison ? Oui, il est dit quelque part qu'il faut prémunir avec soin les jeunes filles contre l'exaltation ; il est dit ailleurs, nous l'avons vu, qu'une femme trompée a son refuge dans la piété et non pas seulement dans la fierté de sa vertu. A cela près, je suis obligé de répéter que Dieu est absent, et je ne découvre dans l'histoire de cette famille déiste rien qui corresponde avec ce que nous venons de lire tout à l'heure des secrets de la clémence divine, et des tendres affinités de Dieu et de l'âme humaine. Par exemple, on ne voit nulle part et dans aucune occasion cette famille, honnête en tout et envers tous, rendre à Dieu le culte, c'est-à-dire l'honneur qui lui est dû, et l'on se demande par quelle merveille d'intuition une mère qui ne priera que si elle est trahie par son époux, peut enseigner à ses enfants la prière. Bref, je dis volontiers avec M. Janet que « la vraie piété est un mélange de respect et d'amour ; » mais j'ajoute que, si elle est vraie en effet, on la verra dominer l'existence tout entière : c'est la vie de Dieu, selon les Ecritures ; selon la philosophie spiritualiste, c'est du mysticisme.

Ajouterai-je que jamais aucun des membres de la famille ne se place ou n'est placé en face de la loi de Dieu ? Une loi de Dieu révélée ! la raison ne l'admet pas. Au-dessus, ou seulement à côté de la conscience, il n'existe aucune autorité morale. Aussi éprouve-t-on quelque embarras lorsqu'il s'agit pourtant de donner au père cette autorité sur ses enfants encore jeunes. Rousseau, plus conséquent, veut qu'on n'ordonne rien, qu'on ne défende rien. Mais pour M. Janet, il y a près de l'enfant, par la force des choses, une autorité morale investie d'une souveraineté qui ne procède pas de lui. Or, avec quelle impatience l'enfant n'attendra-t-il pas le moment où il sera lui-même souverain, n'ayant plus à écouter personne, pas même Dieu ?

M. Janet, cependant, il faut lui rendre cette justice, parle considérablement de la règle et du devoir, fondements de sa morale comme de la nôtre, et il nous a dit que Dieu en est le principe. Mais il n'en est que le principe abstrait ; ou, si l'on veut, c'est de lui que procède le devoir et la règle, parce qu'il nous a donné la raison qui nous révèle la règle, et la

[1] Jean, XX, 28 ; Rom. IX, 5.

conscience qui nous impose le devoir; puis il s'est retiré de nous, comme du monde matériel, pense-t-on, après lui avoir donné ce qu'on a appelé la chiquenaude, plus la loi de la gravitation. Mais alors, d'où vient le péché? On a beau éviter le mot, on ne se dissimule pas les égarements dans lesquels peuvent se voir entraînés les membres de la famille, le mari surtout et ses fils. Plus indulgent pour les dames, on ne se tait pas cependant sur leurs défauts et sur les fautes que leur font commettre la vanité, l'amour du plaisir, la coquetterie, la paresse, la curiosité, sans compter l'ignorance. Or, comment s'expliquer le dérèglement d'un être qui, par supposition, est un être parfaitement normal; qui, né pur, a dans sa raison un guide assuré, et dans sa conscience une lumière infaillible: infaillible, puisqu'elle est souveraine; et pour qui, notez bien ce point-ci, le devoir est naturellement chose douce et facile? Nous aussi, chrétiens, nous disons que le joug du Seigneur est aisé et que ses commandements ne sont point onéreux; mais c'est que nous acceptons du cœur son autorité souveraine, acceptation qui nous paraît très conforme au bon sens et à la raison; et puis, c'est que sa loi est plus pure, et en même temps sa voix plus miséricordieuse que la loi et la voix de notre conscience.

En sorte que nous aussi nous parlons de la félicité qui accompagne l'accomplissement du devoir. Si « la philosophie n'est pas ennemie de la beauté, » la foi non plus n'a en haine ni la beauté ni le bonheur; et ce bonheur, nous le faisons consister, comme M. Janet, dans la paix intérieure, car nous reconnaissons, avec un prophète, « qu'il y a une grande paix pour ceux qui aiment la loi de Dieu[1]. » Mais quand nous sondons notre cœur et que nous jugeons notre vie, nous reconnaissons avec douleur et avec confusion que nous préférons trop souvent les jouissances du péché; si bien que nous avons besoin d'une grâce continuelle pour ne pas nous priver de la paix d'en Haut, le seul bonheur véritable. C'est-à-dire que nous sommes, si j'ose parler ainsi, des spiritualistes à la seconde puissance. Non contents de croire à l'esprit de l'homme, à ses belles facultés, à son énergie propre, nous croyons de plus au Saint-Esprit de notre Dieu et à sa merveilleuse action sur le cœur des rachetés de Jésus-Christ, sans trop nous inquiéter de ce qu'on nous tiendra pour des mystiques. Tout ceci naturellement fait défaut au déisme, et rien de pareil ne peut se trouver dans la famille réglée par la philosophie spiritualiste. Ainsi nous, qui connaissons Dieu en Jésus-Christ, nous possédons tout ce dont cette philosophie est fière à juste titre quand elle se compare aux autres systèmes humains, et nous jouissons d'avantages infiniment supérieurs, dont, par bonheur, nous n'avons pas à tirer vanité.

Un des priviléges du moraliste chrétien, c'est qu'il n'a jamais besoin de se faire petit. Tantôt la philosophie matérialiste ou le naturalisme de certains théologiens, réduisant la morale à un nombre restreint de maximes vulgaires, n'aspire qu'à un minimum de vertu et de bonheur; tantôt, après avoir exposé les principes d'une morale austère, rigide, assez complète et passablement élevée, on entre dans des compromis qui ruinent tout. La philosophie spiritualiste n'échappe pas à ce danger. Elle dira, par exemple, que les plaisirs du monde sont funestes à une jeune fille, et, cédant à la force des usages, elle permettra de goûter ces plaisirs, mais avec modération; comme si leur danger ne venait pas précisément de ce qu'ils nous enlèvent la possession de nous-même! car je ne saurais entendre par mo-

[1] Ps. CXIX, 165.

dération, des renoncements momentanés dont les causes principales sont la fatigue, le dégoût, ou de sages calculs pour jouir d'autant' mieux demain. Il me serait facile de multiplier les exemples, sans même recourir aux cas de conscience des jésuites. Le moraliste évangélique ne connaît aucun de ces accommodements avec le ciel. Il ne rabat rien du devoir, pas plus dans la pratique que dans la théorie ; parce que sa morale ne consiste pas uniquement en préceptes et en recommandations, mais qu'elle connaît aussi les voies et les moyens. Si donc nous estimons que, de par l'Evangile, une femme pieuse ne doit pas unir sa vie à celle d'un homme sans piété, nous ne craindrons pas de lui en faire une loi, sachant que, si elle est réellement au Seigneur, le Seigneur lui rendra possible et facile l'observation de cette loi. Si même nous pensions qu'un cœur en qui Jésus habite ne saurait se prendre d'affection intime pour quelqu'un qui est tout du monde, notre morale irait jusqu'à dire à la jeune fille : N'aime jamais qui n'aime pas le Seigneur, et nous sommes sûrs qu'avec le secours d'en Haut elle pourra garder pleinement son cœur, en résistant dès le début aux attraits naturels. La philosophie spiritualiste ne saurait exiger tant d'héroïsme, ignorant, comme elle le fait, le sentiment qui en rend capable et niant l'action de Dieu sur les cœurs qui l'invoquent. Cette philosophie ne va pas même jusqu'à déclarer indigne d'une fille honnête le mariage avec un homme dont la jeunesse fut notoirement flétrie. Elle s'élèvera pourtant avec énergie contre la légèreté des mœurs ; mais comme elle n'a pas en main de quoi y porter remède, il faut bien qu'elle l'accepte... L'idée nue du devoir, en y ajoutant même, comme le fait M. Janet, l'idée de l'honneur, ne saurait tenir contre la fougue des passions.

Changeons de sujet, car celui-ci est fort triste. Il est un point, un seul sur lequel je voudrais encore comparer la philosophie morale de M. Paul Janet avec les principes de la foi chrétienne. C'est le partage qu'il établit entre le père et la mère au sujet de l'éducation des enfants. On a vu ce qu'il dit de l'enseignement religieux ; mais ce n'est pas sa plus forte antithèse, car au fond c'est donner au père et à la mère des rôles différents plutôt que contraires, l'un complétant l'autre sans antagonisme sensible. Mais ailleurs les rôles sont distribués de manière à constituer une véritable opposition. La sévérité est tellement le fait du père, sans aucun mélange de douceur, qu'il faut la tendresse sans rigueur de la mère, pour que l'enfant trouve en elle une protectrice contre l'autorité paternelle. En vérité, ceci me paraît bien excessif ! Quelles mœurs ne semble-t-on pas révéler et sanctionner de la sorte, et combien est ainsi rendue évidente l'impuissance morale de la philosophie ! Il est donc vrai qu'il ne lui appartient pas de changer les cœurs. A vrai dire, elle ne croit la chose ni possible, ni nécessaire : ce serait parler de conversion ! En attendant, elle se condamne de la sorte à ne pas connaître l'amour chrétien, cette charité divine qui fait qu'en vrais disciples de Jésus-Christ et conduits par son Esprit, le père associe à la sévérité la tendresse, et la mère, à la tendresse la sévérité. Elle ignore également la foi vivante, cette foi du cœur qui pousse le père à prier avec ses enfants et non pas seulement à leur enseigner Dieu, et la mère, à leur inculquer les mystères divins et non pas seulement à leur apprendre à prier.

Est-ce donc qu'une famille chrétienne n'aurait aucun profit à tirer des leçons de M. Paul Janet ? Oui, une famille chrétienne, mais non pas le christianisme ; car, si le monde donne parfois aux chrétiens de sérieuses admonitions, la mo-

rale chrétienne, en ce qui la caractérise essentiellement, n'attend rien de la philosophie. En lisant avec un vif intérêt le livre qui vient de m'occuper, je me suis étonné de nouveau que, pendant tout un siècle, on ait pu ériger en principe que la morale est la même dans toutes les religions et dans toutes les philosophies. Je m'étonne encore plus qu'un homme tel que M. Ch. de Rémusat ait réchauffé tout récemment ce vieux paradoxe de Voltaire et des encyclopédistes. Oui, il n'y a qu'une morale, comme il n'y a qu'un Dieu; mais si l'on n'admet pas l'identité de toutes les religions, on ne saurait admettre non plus celle des doctrines morales qui découlent de ces religions diverses. Puis, si l'on divise en deux grandes classes les systèmes de morale philosophique : ceux qui supposent à tout le moins l'existence de Dieu et la certitude d'une rétribution finale, et ceux qui s'efforcent de ne pas dépasser le monde phénoménal ou la matière, un philosophe spiritualiste devra tomber d'accord avec nous qu'il y a morale et morale. Eh bien ! pour me restreindre à ce seul objet, voici, quant au but de la famille, les différences essentielles dans leur progression ascendante :

Les intérêts matériels et terrestres. A ce point de vue, il ne vaut pas la peine d'écrire un livre spécial sur la famille; aussi ne pensé-je pas que personne l'ait fait, si ce n'est M. Victor Considerant.

Un bonheur paisible par l'observation du devoir : c'est M. Janet.

La vertu, soit le perfectionnement des individus les uns par les autres, et, en surcroît, un bonheur mélangé : M. de Margerie.

Enfin, toutes ces choses, y compris même les intérêts matériels; mais en vue de la vie éternelle et pour la gloire de Dieu. C'est la conception chrétienne du but de la famille. En disant cela, je n'apprends rien aux lecteurs du *Chrétien évangélique ;* mais je me permets de les exhorter à être reconnaissants envers Dieu de la lumière qu'il a répandue sur leur chemin et de la flamme généreuse qu'il a allumée dans leur cœur.

L. BURNIER.

## LITTÉRATURE.

—

### De la poésie religieuse en France au XVIe siècle.

PREMIÈRE PARTIE.

Ce fut assurément une époque étrange, singulièrement mêlée d'aventures et de découvertes, de conquêtes et de chefs-d'œuvre, de réformes et de réactions, que le siècle de Luther et de Léon X, de Cortès et de Magellan, de Bacon et de Copernic, de Charles-Quint et de Henri IV, de Raphaël et de Michel-Ange, de Cervantès, du Tasse et de Shakespeare, de Calvin et d'Ignace de Loyola! Il y a là de quoi ébranler un peu la naïve persuasion où nous sommes que notre siècle est inventif, révolutionnaire, tourmenté plus que pas un.

A vrai dire, s'il était réservé au siècle suivant de les exploiter, la plupart des révolutions religieuses, politiques, scientifiques et commerciales qui ont rempli le XVIe siècle datent du quinzième. Là commencent toutes ou à peu près toutes les grandes choses modernes, mais elles y sont, sauf les lettres et les arts en Italie, encore à l'état de germe, j'allais dire d'*incunable*, comme ces livres si chers aux bibliophiles imprimés au XVe siècle avec des caractères en bois, et que l'on appelle de ce nom parce que l'imprimerie était encore à cette époque dans les langes du berceau.

Quoi qu'il en soit, au XVIe siècle les idées les plus nouvelles et les plus contradictoires se font jour. Les dénouements inattendus déjouent les prévisions, tout se mêle, se croise et se bat; point d'unité si ce n'est

dans la hardiesse de la pensée, hardiesse plus grande peut-être que celle du XVIII[e] siècle lui-même. Or, si je prétendais que la littérature française, réfugiée sur les hauteurs sereines de l'art, demeura étrangère au grand tumulte des esprits, vous me diriez : c'est impossible, et vous auriez mille fois raison. Elle est l'image de son siècle. Tout s'y coudoie : prêches austères, romans obscènes, psaumes de David, hymnes païens, élégant badinage, pédantesque affectation, pamphlets politiques, controverses religieuses, utopies téméraires, fétichisme de l'antiquité.

Toutefois, dans cette cohue, il est aisé de démêler trois courants principaux : l'un procède du vieil esprit gaulois, l'autre de la Renaissance et le troisième de la Réforme. Dans un premier groupe, libre, joyeux, plein de verve, de naturel et de licence, nous comptons Clément Marot, les deux St-Gelais; Rabelais y entre de plein droit; depuis Genève Bonivard et Henri Estienne leur tendent la main; Brantôme en est aussi; Amyot, quoiqu'en compagnie de Plutarque reste gaulois; Montaigne reste gaulois aussi, en sa terre de Gascogne, tout en furetant dans sa *librairie* classique, pour confirmer par des textes anciens les saillies de son esprit *prime-sautier*. Par ses préoccupations érudites il forme, ainsi qu'Amyot, la transition de la vieille école avec celle de la Renaissance. — Celle-ci, ivre de grec et de latin, breuvage dont on n'avait pas encore l'habitude en France, débute par le manifeste de Joachim du Bellay. Elle enfle sa voix dans la bouche de Ronsard. Elle veut avec lui *peindre dans les cieux* (pas les cieux chrétiens). La cour lui prodigue ses grâces ; les princes s'estiment heureux d'être les disciples de ses élus. Une pléiade d'étoiles de second ordre brille autour du chef, le favori d'Apollon, l'enfant gâté des Muses. — Cependant, quand il était encore dans toute sa gloire pompeuse, un de ses fils en poésie, l'élégant et prudent abbé de Tiron, celui qui au XVI[e] siècle a le mieux compris l'harmonie des vers, Desportes, se contient, s'isole de la Pléiade, comme Lamartine du Cénacle. Bertaud le suit. Bientôt le neveu de Desportes, Mathurin Régnier se déclare champion de la vieille école conspuée par les novateurs, et à la fin du siècle elle brille en lui de son plus vif éclat. Ce fut le triomphe et la vengeance des Gaulois. Régnier avait pris aux adversaires leurs meilleures armes et les tournait contre eux. Mais ce qui, dans une certaine mesure au moins, est indispensable pour toute œuvre de durée, la moralité lui manquait. Ce nouvel élément, principe de vie en littérature comme en toutes choses, la Réforme en dota la France.

L'œuvre des réformateurs, ne l'oublions pas, fut essentiellement une œuvre morale, un réveil religieux. Ils insistèrent sur la justification par la foi et la sanctification de la vie bien plus que sur le libre examen. Satisfaire aux besoins de la conscience, tel fut le problème qu'ils se posèrent ; l'émancipation des esprits vint plus tard et comme corollaire. Autour de cette grande restauration chrétienne se groupèrent sans doute, pour divers motifs, beaucoup de gens qui n'étaient pas des croyants zélés. Néanmoins bien des cœurs furent régénérés, la protestation contre le relâchement des mœurs éveilla des échos dans l'Eglise romaine elle-même, un souffle de liberté passa sur les âmes asservies, et l'influence de la Réforme s'étendit plus loin que ses conquêtes. Le niveau moral remonta.

J'ignore si M. Veuillot est de cet avis, mais on admet généralement que la Réforme a contribué efficacement à former la prose française. Elle fit appel au suffrage universel des consciences; pour l'obtenir il fallait les éclairer : la discussion descendit sur la place publique et se tint en langue vulgaire, au grand profit de celle-ci, qui s'étendit et s'enrichit de termes auparavant inconnus et qui bientôt devinrent usuels.

En outre elle acquit par l'effet de la controverse cette netteté et cette précision qui font le caractère distinctif de notre langue et qu'elle ne possédait qu'à un assez médiocre degré avant les luttes religieuses.

Pour la poésie, c'est autre chose ; à en croire quelques-uns, là notre Réforme aurait tout gâté : un épanouissement poétique plein d'avenir réjouissait la France, grâce au zèle de la Pléiade et à la protection des Valois, quand la Réforme survenant comme une gelée d'avril détourna les esprits vers une controverse aride. Par ses querelles métaphysiques, elle effraya si bien les muses que celles-ci s'enfuirent, pour ne revenir qu'au siècle suivant. — D'autres, moins pessimistes, estiment néanmoins qu'elle fut un obstacle, mais un obstacle surmonté: « rencontrant sur le champ de la culture littéraire de son siècle l'armée envahissante des théologiens, l'école poétique se maintint le passage et s'avança librement. » Je regrette que cette dernière opinion s'accrédite de l'autorité de protestants éminents, je ne puis toutefois pour cela la partager. Si le protestantisme était le produit d'une théologie hargneuse et sectaire, oui bien ; s'il a au contraire étendu les horizons de l'intelligence, non pas. Il me paraît évident qu'il a non-seulement enrichi la langue de vocables nouveaux, mais qu'il a agrandi les esprits et tendu un pain secourable à la poésie française qui mourait d'inanition.

De quoi vit la poésie ? La poésie vit de *lieux communs*. Oh ! ne vous récriez pas. Les idées les plus usées sont encore souvent les meilleures, comme les vieux écus. D'ailleurs tous les lieux communs ne datent pas d'Esope. Chaque siècle a un certain fonds d'idées généralement reçues, qui ont cours chez lui, qui lui viennent des siècles précédents et auxquelles, quand il est fécond, il réussit à en ajouter deux ou trois de son invention.

Souvent il arrive qu'il a beaucoup oublié et rien inventé ; alors le fonds se trouve très pauvre. C'est au fonds social que les poëtes vont puiser. Quand ils se vantent de créer, mes amis, ne les croyez pas ! Ils font valoir, et souvent d'une manière heureuse ; ils développent, ils embellissent, ils colorent, ils chantent, ils dramatisent ce que la banque générale des esprits leur fournit.

Or, en France, lors de l'avénement de la Réforme, la banque était à sec. Ronsard et ses compagnons y avaient trouvé quelques vieilleries sur la fragilité de la vie, l'inconstance de la Fortune, les vicissitudes de l'amour et les charmes du printemps ; rien des vertus citoyennes ni du dévouement à la patrie, choses oubliées ; rien du progrès, du triomphe de la raison, des destinées de l'humanité, choses à venir ; et, — lacune plus grave encore, — dans le pays du roi très chrétien, pas même les axiomes du royaume des cieux.

Me trompé-je en affirmant, *a priori*, qu'un réveil de la piété et de l'intelligence, consacré par la souffrance, glorifié par le martyre, a rouvert pour la France les sources de l'inspiration, et que son influence dut être profitable à la poésie, — rien n'est beau comme le dévouement à une idée, — profitable à la poésie religieuse en particulier ?

Au reste, voici le dossier, — pardon du terme, — à l'appui de ma thèse. Nous autres enfants du XIX$^{e}$ siècle, nous ne croyons guère qu'aux faits, lors même que nous nous accordons le loisir des théories.

*Les Psaumes de David* mis en vers français par Clément Marot et Théod. de Bèze sont le monument le plus important de la poésie religieuse en France au XVI$^{e}$ siècle, non pas tant à cause du mérite littéraire de cette traduction médiocre que par l'usage qu'on en fit. Marot traduisit 49 psaumes, qui parurent de 1541 à 1543. De Bèze continua l'œuvre, et en 1562 le psautier complet fut imprimé à Lyon. Au XVII$^{e}$ siècle, Conrart, de l'Académie française, et La

Bastide, pasteur à Charenton, le remanièrent, ce dont il avait grand besoin, puis leur travail fut encore revu par les pasteurs de Genève et définitivement adopté sous la forme qu'il a conservée dès lors.

« C'est notre bréviaire, » disait Montaigne des *Hommes illustres* de Plutarque traduit par Amyot. A bien plus forte raison le protestant pouvait-il le dire de la traduction rimée des psaumes de David. Ce livre accompagnait partout nos pères; du berceau à la tombe il ne les quittait pas.

Mon âme en Dieu tant seulement
Trouve tout son contentement,
Car lui seul est ma sauvegarde!
LXII, Bèze.

chantait à son nouveau-né, sur une mélodie plaintive de Goudimel, la jeune mère déjà anxieuse.

Plus tard l'enfant épelait que les méchants

...... seront semblables aux festus
Et à la poudre au gré du vent chassée.
I, Marot.

Tandis que dans les vastes nefs des cathédrales le peuple restait muet, il faisait bon chanter à pleine poitrine dans les Assemblées :

Réveillez-vous, chacun fidèle,
Menez en Dieu joie, ore en droit;
Louange est tresséante et belle
En la bouche de l'homme droit.
XXXIII, Marot.

Le vieil homme regimbait-il contre la discipline, car les passions fermentaient aussi dans les cœurs huguenots :

Ne sois semblable à cheval ni à mule
Qui n'ont en eux intelligence nulle.
Pour les garder de mordre tu réfreins
Leurs dents et gueule avecques mords et
[freins.
XXXII, Marot.

Souvent le vieil homme s'obstinait; alors Dieu châtiait. Le Psautier l'avait annoncé, non toutefois sans laisser le recours ouvert au repentir :

L'homme endurci sera dompté de mesmes
Par maux sans nombre et par douleurs extrêmes.
Mais qui en Dieu son espoir afferra
Environné de merci se verra.
Ib.

D'Aubigné pénitent répétait ces vers sur son lit de maladie.

Quand vinrent les jours de bataille, les psaumes fournirent l'hymne du combat :

Que Dieu se montre seulement
Et l'on verra soudainement
Abandonner la place!
Le camp des ennemis espars
Et ses haineux de toutes parts
Fuir devant sa face.
Dieu les fera tous s'enfuir
Ainsi qu'on voit s'esvanouir
Un amas de fumée.
Comme la cire auprès du feu,
Ainsi des méchants devant Dieu
La force est consumée.
LXVIII, Bèze.

Et après la victoire :

Avec les tambours au milieu
Chantoyent les louanges de Dieu
Les filles assemblées,
Disans : ô race d'Israël,
Louez le nom de l'Eternel
Es sainctes assemblées!
Illec Benjamin est venu,
Qui de petit est devenu
Chef des autres provinces.
Ib.

Hélas, pauvre Benjamin protestant, les jours vinrent où tu fus, comme l'ancienne tribu de ce nom, presque anéanti. Tes temples furent rasés, tes pasteurs pendus au gibet, tes gentilshommes mis à la chaîne infâme, tes femmes et tes filles.... Ah grand Dieu! Tes psaumes te restaient, qui se firent l'écho de tes gémissements :

Les gens entrez sont en ton héritage!
Ils ont pollu, Seigneur, par leur outrage,
Ton temple saint, Jérusalem destruite,
Si qu'en monceaux de pierres l'ont réduite.

Ils ont baillé les corps
De tes serviteurs morts
Aux corbeaux pour les paistre,
La chair des bien-vivans
Aux animaux suivans
Bois et plaine champestre.

LXXIX, Marot.

Si l'on me demandait de faire choix entre les psaumes de Marot et ceux de Théod. de Bèze, je serais bien embarrassé. Peut-être dans les derniers y a-t-il plus de chevilles, plus de vers platement prosaïques; les premiers pourtant n'en sont pas dépourvus. D'un autre côté, il faut reconnaître que Bèze est généralement plus grave et plus pénétré de son sujet. Marot travaillait de commande; on retrouve parfois dans ses psaumes le poëte exercé, élégant et facile, mais il est dépaysé. Quand il répète sur son flageolet les profondes douleurs du roi prophète, parfois la tristesse de David le gagne, le flageolet se change en hautbois et la cantilène devient singulièrement pénétrante; mais bientôt l'instrument favori reprend ses droits et ses airs accoutumés.

Que dire de la traduction du beau psaume XVe?

Qui est-ce qui conversera
O Seigneur dans ton tabernacle?
. . . . . . . . . . . .
Ce sera celui *droictement*
Qui va *rondement* en besongne,
Qui ne fait rien que *justement*
Et dont la bouche *ouvertement*
Vérité en son cœur tesmoigne.

*Décidément* nous ne sommes en veine que d'adverbes. Ce jour-là Marot ne s'est pas appliqué à la tâche; il bâillait *évidemment*. Qu'est-ce que signifie : *la bouche qui témoigne la vérité dans le cœur? Probablement* cela veut dire : *la bouche qui témoigne la vérité, laquelle est dans le cœur.* Vers la fin, Marot, ennuyé, s'est *subitement* récrié comme un écolier arrivant au bout d'un pensum :

Qui charier ainsi voudra,
Craindre ne faut que jamais verse.

David avait dit : « Celui qui agira ainsi ne sera jamais ébranlé. »

Ce psaume, qui n'est guère de David, méritait d'être au nombre de ceux que François Ier aimait à fredonner et que les seigneurs et dames de la cour chantaient le soir au Pré-aux-Clercs; il en fut *assurément*.

Rire de certaines expressions vieillies, très convenables alors et qui aujourd'hui ne le sont plus parce que leur signification a changé, ce serait tout simplement une grosse naïveté. Nous lisons au psaume LXXXI : « Je suis l'Eternel ton Dieu, qui t'ai ramené d'Egypte; ouvre ta bouche, je veux la remplir. » De Bèze traduit :

Car je suis ton Dieu
D'essence éternelle,
Qui t'ay en ce lieu
Mis et attiré,
T'ayant retiré
D'Egypte cruelle.

Ouvre seulement
Ta bouche bien grande,
Et soudainement
Esbahi seras
Que tu la *verras*
Pleine de viande.

Je ne ferai pas un grief de cette *viande*. Alors ce mot signifiait nourriture; plus tard il est descendu du genre à l'espèce. Ce que je reproche au poëte, c'est d'avoir pesamment appuyé sur l'image, c'est d'avoir traîné en deux strophes pâteuses ce que David disait en trois mots.

Je suis persuadé que le psautier a littéralement gagné à vieillir, son style a pris une teinte générale de vétusté qui commande le respect et nous fait illusion sur sa gravité première laquelle laissait beaucoup à désirer; puis il se trouve au bénéfice de la musique si religieuse de Goudimel, avec laquelle il est si étroitement lié que pour nous les deux ne font qu'un. La femme est la gloire de l'homme, dit St. Paul; sa musique est la défense du psautier. Quand nous le voulons juger, elle mur-

mure à nos oreilles des notes si touchantes! les souvenirs d'enfance s'en mêlent; et le critique est désarmé.

Puis encore, nous lisons les psaumes à travers un prisme historique qui les transfigure. Ce psaume est le psaume des Camisards, celui-ci des exilés, cet autre tout particulièrement réconfortait les galériens qui le répétaient bien bas; en voici un qui était cher aux pauvres recluses de la Tour de Constance, et cet autre, il fut souvent vaillamment entonné dans les flammes... Mais on n'en entendait pas la fin.

« Déchausse les souliers de tes pieds, car le lieu où tu es est une terre sainte! »

Quoi qu'il en fût de la valeur littéraire du psautier, laquelle, je l'avoue, je tiens pour très médiocre, les réformés s'en contentaient fort bien; ils y trouvaient tout, consolations et promesses, échos de leur foi et de leurs douleurs; la forme importait peu. En temps de réveil religieux, on n'est pas si difficile. Le reproche le plus grave que j'adresse au psautier, c'est de nous avoir privés de poésies lyriques originales qui nous seraient un monument historique de la plus haute importance, aussi bien qu'un trésor poétique, et que le XVIe siècle aurait assurément produites si le psautier ne lui eût pas si complétement suffi. Peut-être aussi des chants plus complétement évangéliques auraient eu quelque influence sur les événements dans la période déplorable des guerres civiles qui, — coïncidence étrange, — commencèrent l'année où fut achevé le psautier. Dieu me garde d'insister sur ce rapprochement!

Nous trouvons, en effet, dans ce siècle si peu de poésies religieuses lyriques, sauf les traductions des psaumes, que j'en suis réduit à ne mentionner que les *Marguerites de la Marguerite des princesses*, comme ouvrage de quelque valeur. Et encore ces élégies mystiques ont besoin de beaucoup d'indulgence.

Marguerite de Valois, plus tard duchesse d'Alençon et enfin reine de Navarre, sœur de François Ier et grand'mère d'Henri IV, se mit en relation avec Lefebvre d'Etaples, Farel, Brissonnet et quelques autres partisans de la Réforme. De sincères convictions se formèrent dans son esprit et une véritable vie religieuse féconda son cœur. Elle ne quitta cependant pas ostensiblement l'Eglise de Rome.

« Le cœur craintif de la princesse, dit M. Merle d'Aubigné, tremblait devant la colère de son roi. Elle est sans cesse agitée entre son frère et son Sauveur, et ne veut sacrifier ni l'un, ni l'autre. On ne peut reconnaître en elle une chrétienne pleinement parvenue à la liberté des enfants de Dieu; type parfait de ces âmes élevées, si nombreuses dans tous les siècles, surtout parmi les femmes, qui, puissamment attirées vers le ciel, n'ont pourtant pas la force de se dégager entièrement des liens de la terre. »

Cette gêne dans la manifestation extérieure de sa religion, ne peut-elle pas aussi être signalée comme une des causes qui ont donné à sa piété la tendance mystique qui se trouve empreinte dans ses vers. — Elle s'est repliée, cette âme aimante, craintive et passionnée à la fois, vers la vie intérieure. Là elle s'est sentie plus à l'aise :

Elle, pauvrette, ignorante, impotente,
Se sent en vous riche, sage et puissante,

dit-elle à Jésus. — Mais si elle y a trouvé plus de calme, la joie, la pleine joie ne se trouve que dans la manifestation courageuse de nos convictions, dans la liberté acquise même au prix des plus douloureuses séparations.

La lutte au reste dut se réveiller plus d'une fois dans son cœur. Le spectacle des injustices dont ses frères en la foi étaient les victimes, le dégoût des superstitions dont son esprit curieux et pénétrant avait reconnu l'erreur, les félicitations des per-

sécuteurs, les cris de douleur des persécutés la poursuivirent assurément plus d'une fois sur les hauteurs tranquilles où elle s'était réfugiée.

Elle avait pris pour emblème la fleur de souci, avec cette légende: *non inferiora secutus* — il ne s'arrête point aux choses d'ici-bas, — parce que, dit Brantôme, « cette fleur ayant plus d'affinité au soleil qu'aucune qui soit, tant en la similitude de ses rayons et feuilles de la dite fleur qu'à raison de la compagnie qu'elle fait ordinairement au soleil, se tournant de toute part où il va, depuis orient jusqu'en occident, s'ouvrant ainsi ou clausant, selon sa hauteur et basseur. »

A cette fleur de souci, emblème mélancolique, ne se rattachait-il pas aussi, dans la pensée de Marguerite, quelque symbole secret de ce que son cœur dut souffrir dans la contrainte qu'il s'imposa?

Elle mourut en Béarn en 1549, deux ans après son frère tant aimé, trop aimé.

L'an 1548, quand les confrères de la passion, qui venaient d'acheter pour leurs représentations l'hôtel de Bourgogne, demandèrent au Parlement la confirmation de leurs priviléges, elle leur fut accordée à la condition expresse qu'ils s'abstiendraient de tout mystère tiré des Saintes Ecritures et ne joueraient plus que des sujets *profanes, honnêtes et licites*. Cette étrange association de mots montre assez quelles étranges associations ils se permettaient dans les sujets religieux qui leur avaient été concédés jusqu'alors. — Il résulta de cette défense, trop justifiée par les abus précédents, que pendant longtemps le théâtre fut exclusivement réservé à des pièces qui, pour n'être plus religieuses, n'étaient pas toujours honnêtes.

Ce fut en dehors de la juridiction du Parlement, chez nous, à Lausanne, l'an 1552, que les étudiants jouèrent le dernier et le meilleur des *mystères, l'Abraham sacrifiant*, de Théodore de Bèze, l'un de leurs professeurs.

La scène s'ouvre au pays des Philistins.

Plus n'est ici Lausanne; elle est bien loin;
Mais toutefois quand il sera besoin,
Chacun pourra, voire dedans une heure,
Sans nul danger retrouver sa demeure.

Ce drame biblique, assez bien conduit, très inégalement écrit, renferme de belles tirades, des scènes pathétiques et des traits de satire à rendre Aristophane jaloux. Satan paraît en habit de moine, et finit par s'en épouvanter, et presque par s'attendrir, songeant à toutes les calamités que la robe noire renferme dans ses plis:

O froc, ô froc, tant de maux tu feras
Et tant d'abus en plein jour couvriras!...
Que si n'était l'envie dont j'abonde,
J'aurais pitié moy-mesme de ce monde.
Car moy qui suis de tous meschans le pire,
En le portant, moy-mesme je m'empire.

Le dialogue est généralement bien coupé: Sara veut retenir Abraham qui se met en route pour Morija:

*Sara.*
Mais Dieu veut-il qu'on se hazarde?
*Abraham.*
Hazardé n'est point que Dieu garde.
*Sara.*
Mais les chemins sont dangereux.
*Abraham.*
Qui meurt suivant Dieu est heureux.
*Sara.*
Mieux vaut sacrifier ici.
*Abraham.*
Mais Dieu ne le veut pas ainsi.

Viennent les adieux:

*Sara.*
Suivez bien toujours votre père,
Mon ami, et servez bien Dieu.

On arrive: toutes voies douloureuses ont leur terme; la sienne aussi, bien trop tôt pour Abraham.

*Isaac.*
Voilà du feu, du bois et un couteau ;
Mais je ne voy ni mouton, ni agneau
Que vous puissiez sacrifier ici.

*Abraham.*
Isaac, mon fils, Dieu en aura souci ;
Attendez-moy, mon ami, en ce lieu,
Car il me faut un petit prier Dieu.

*Isaac.*
Eh bien, mon père, allez ; mais, je vous prie,
Me direz-vous quelle est la fascherie
Dont je vous voy tourmenté jusqu'au bout ?

*Abraham.*
A mon retour, mon fils, vous saurez tout.
Mais cependant prier vous faut aussi.

Abraham revient après avoir prié à l'écart, comme Jésus en Gethsémané.

*Isaac.*
Dites-moi hardiment
Que vous avez, mon père, s'il vous plaît !

*Abraham.*
Ha, mon ami, si vous saviez que c'est.
Miséricorde, ô Dieu, miséricorde !
Mon fils, mon fils, voyez-vous ceste corde,
Ce bois, ce feu, et ce cousteau ici ?
Isaac, Isaac, c'est pour vous tout ceci.

A cette scène, Etienne Pasquier pleurait à chaudes larmes.

L'histoire d'Abraham sortant de son pays et de sa parenté, renonçant à tout pour obéir au Seigneur, sera toujours admirable; elle était d'une actualité saisissante pour les réfugiés qui y assistaient.

Je connais un brave homme qui, n'ayant ni action ni obligation d'aucune papeterie, déplore la quantité de petits livres médiocrement écrits, d'utilité douteuse et d'existence éphémère, dont notre siècle est inondé. Il y voit un signe des temps.

*Mon cher voisin,* mettez-vous moins en peine,
*Rassurez-vous* en ne les lisant point !

Croyez-vous, d'ailleurs, qu'au bon vieux temps, au XVIe siècle, on imprimât moins et du meilleur ? Je crois, moi, que, sauf en journaux, on imprimait davantage.

En prose, en vers, les théologiens surtout étaient infatigables. L'un d'eux, non point des plus féconds, le bon Jean Crespin, après un *Homère annoté*, après une *Bibliothèque des études théologiques*, un *Etat de l'Eglise dès le temps des apôtres jusqu'en 1560*, un *Traité contre les apostats* et sa volumineuse *Histoire des martyrs*, portait encore des drames chez l'imprimeur. Son *Marchant converti, tragédie excellente, en laquelle la vraye et fausse religion, au parangon l'une de l'autre, sont au vif représentées*, sorte de *Moralité*, traduite du latin, eut plus d'une édition.

L'ouvrage est dédié aux fidèles de Flandres, Artois, Hainaut, etc. qui sont à Francfort.

... Eglise de Francfort,
Du pays bas, pour te donner confort,
Je t'ay choisi ce livre cy présent
Dont je te fais de bon cœur un présent.
Tu y verras d'un gros marchant la vie ;
Tu y verras comment Dieu le convie
Par sa Parole à faire pénitence...
Tu lui verras rejeter la fiance
De tout mérite et avoir confiance
Par Jésus-Christ en la divine grâce
Qui les péchés de tous chrétiens efface.
Semblablement trois autres y sont mis
Dont les péchés n'ont point été remis :
D'autant qu'ils ont en leurs œuvres fondé
Leur espérance, et en mal abondé ;
Bref tu verras comment cil qui se fie
En ce grand Dieu, et qui le glorifie,
A la parfin a la vie éternelle ;
Comment aussi flamme sempiternelle
Attend celui qui l'espérance fonde
De son salut es œuvres de ce monde.
Ce qu'en effect à l'Eglise présente
De toi, Francfort, de bon cœur je présente.

La doctrine de la justification par la foi, de l'insuffisance des œuvres et du néant des pratiques romaines fait le sujet de ce drame, prosaïque du commencement à la fin, lors même que l'auteur essaie de l'égayer par une scène qui, à quelque différence près, rappelle certaines tribulations

d'un personnage de Molière. Ici les opérateurs sont St. Paul, assisté de Luc le médecin. Il s'agit de faire prendre au marchand un violent émétique, pour le débarrasser de toutes papisteries.

Luc, tiens-lui bien la tête !
Que vômit-il ?

*Luc.*

Voicy des images.

Viennent ensuite des chapelets, des rosaires, des cierges.... enfin les messes hautes et basses ; après ce dernier effort, la délivrance du patient fut complète ; la nôtre aussi.

Je sais pourtant gré d'une chose à ce bon Jean Crespin, c'est de n'avoir pas insisté à Francfort sur les promesses qu'a la piété pour la vie présente, surtout quand je songe à ce digne banquier qui encourageait ses commis à la fréquentation des saintes assemblées comme moyen d'attirer sur sa maison la bénédiction divine, et pour leur prouver que la piété est profitable à toutes choses, ajoutait : « l'idée de mes meilleures spéculations m'est toujours venue au sermon. »

Après cette excursion à Francfort en compagnie de Jean Crespin, il est temps de rentrer en France.

H. GERMOND.

*(La suite prochainement.)*

## NOUVELLES ET CORRESPONDANCE.

—

### Genève.

Avril 1867.

Dans la lettre si intéressante qu'a adressée le mois dernier au *Chrétien Evangélique* M. Duby, cet ancien pasteur a insisté sur les importantes élections qui auront lieu en mai prochain, dans l'Eglise nationale, pour le renouvellement du Consistoire. Il a montré quelques-uns des dangers qui résultent du mode d'élection appliqué à la composition de ce corps, élection qui, à un moment donné et sous la pression de certaines tendances, pourrait anéantir l'œuvre si laborieusement accomplie par les précédents Consistoires, et placer les membres fidèles de l'Eglise dans l'alternative embarrassante de se soumettre à la domination d'une majorité anti-évangélique, ou de quitter une institution rendue chère par d'antiques souvenirs. Ce que M. Duby n'a point relevé, mais que nous ne saurions passer sous silence, c'est la fermeté déployée par le Consistoire pour empêcher le renouvellement d'un scandale semblable à celui qu'a provoqué il y a dix-huit mois la prédication de M. Pélissier. Ensuite de discours prononcés en août dernier, dans deux temples de la ville, par deux représentants du parti libéral français, discours qui provoquèrent de vives protestations dans le sein du Consistoire, ce corps a cru devoir prendre, en février dernier, un arrêté qui met dans la compétence de son président le droit d'autoriser les prédicateurs en fonctions à se faire remplacer. Cette mesure a excité l'indignation du *Disciple de Jésus-Christ* et du *Protestant libéral,* et amené la démission de l'honorable président du Consistoire, qui a cru voir dans cet arrêté un blâme à l'adresse de la vénérable compagnie. Un journal de notre ville, *la Démocratie Suisse,* s'est aussi ému, et dans un article fort habilement rédigé et qui a fait sensation, il a revendiqué pour l'église nationale de Genève la liberté la plus illimitée. « Le Consistoire de Paris, lisons-nous dans cette feuille, cherche à brider, à étouffer l'esprit de liberté qui est le véritable esprit du protestantisme. Hommes du passé, les amis de M. Guizot tendent à revenir au principe d'autorité renversé par la Réformation ; ils veulent une église orthodoxe, un consistoire orthodoxe, une prédication orthodoxe, une science orthodoxe..... Cet esprit d'intolérance a allumé la guerre dans l'église de

Paris. Eh bien! nous ne voudrions pour rien au monde voir pareille chose dans l'église de Genève, et c'est pour cela que nous avertissons les électeurs protestants. Nous n'avons, grâce à Dieu, aucun M. Guizot, à Genève, mais on nous dit que son esprit pourrait bien avoir troublé les idées de quelques-uns. On parle de certaines dispositions réglementaires destinées à *préserver* la chaire d'un *excès* de liberté, de tendances à retremper l'église dans l'orthodoxie. Nous croyons de pareilles tendances dangereuses....

Pas de confession de foi, pas de formulaire unique et humain, pas de corset de force pour les consciences, pas de boîte pour enfermer la raison, pas d'entraves pour arrêter la science, pas de censure pour intimider la prédication. Liberté partout et et pour tous, pour l'orthodoxe comme pour l'hétérodoxe, » voilà le programme du rédacteur de l'article de la *Démocratie*. « Vouloir un bercail bien distinct pour les vrais croyants, n'est pas notre manière à nous, nous le déclarons franchement, et nous nous en tenons, jusqu'à ce que nous puissions faire mieux encore, à l'église nationale telle que l'a définie et constituée la loi de 1847 [1], au risque d'y voir prendre part aux élections un certain nombre de citoyens dont la foi n'est pas suffisamment épurée et militante. » On le voit, l'église que l'auteur veut avoir, c'est une tribune ouverte à toutes les affirmations comme à toutes les négations. Les dernières élections de pasteurs qui ont eu lieu donnent la preuve trop évidente que ces opinions sont celles d'une minorité imposante, qui, avec peu d'efforts, pourrait bien devenir majorité. Nous faisons des vœux sincères pour que l'église nationale de Genève puisse triompher d'un si grand danger.

Dans un autre ordre de faits, nous avons à signaler la fondation d'une *Association pour la répression des abus de la mendicité*, organisée à l'instar de celle qui fonctionne depuis quelques années à Lausanne avec un succès marqué. Cette œuvre n'en est encore qu'à son début, mais elle a déjà porté quelques fruits. Elle a découragé bien des personnes qui exerçaient le métier lucratif de mendiants, mais excité aussi bien des colères. Une presse qui ne respecte rien a cherché à la tuer par le ridicule; elle ne s'en porte néanmoins pas plus mal pour cela; car, si nous ne nous trompons, le chiffre des adhérents s'élève à plus de huit cents. Cette association n'a pas uniquement en vue la répression des abus de la mendicité, qui a atteint chez nous des proportions inouïes; elle se propose aussi de venir en aide par une œuvre intelligente de patronage aux vrais pauvres, à ces nombreuses familles qui ont besoin de secours moraux et spirituels, comme de secours matériels. La tâche est grande et difficile, mais les noms des personnes qui sont à la tête de cette œuvre sont un gage qu'elle sera courageusement poursuivie.

Genève a été cet hiver, comme par le passé, la ville des cours et conférences. Impossible de relever ici tout ce qui s'est dit d'excellent et d'intéressant. A côté des conférences de M. Bungener sur St. Paul, qui promettent un beau et bon livre, et des éloquentes homélies de M. le pasteur Coulin, qui ont attiré d'immenses auditoires, nous signalerons les belles leçons de philosophie générale de M. le professeur E. Naville, données à l'amphithéâtre de l'Académie, devant un public nombreux. On a lieu d'espérer que ce noble enseignement sera conservé par la presse, et qu'il viendra occuper la place honorable qui l'attend à côté des leçons sur le Père céleste et sur la Vie éternelle. Les étudiants des diverses écoles de la ville ont voulu témoigner leur reconnaissance à leur professeur, en lui donnant une sérénade aux flambeaux, qui a fort bien réussi.

[1] Tout citoyen protestant genevois est de droit membre de l'église nationale.

Nous ne parlerons pas aujourd'hui de l'œuvre poursuivie par l'église évangélique libre; nous attendrons pour cela son prochain rapport. Nous mentionnerons cependant la création dans son sein d'une commission d'évangélisation pour le canton de Genève, qui vient de débuter en appelant M. le professeur Godet à répéter la belle leçon sur les *Miracles* qu'il a prononcée à Lausanne en mars dernier.

LOUIS RUFFET.

---

## Neuchâtel.

10 avril 1867.

Vous me demandez, Monsieur, de vous parler de notre église neuchâteloise, et c'est avec plaisir que je vais essayer de répondre à votre invitation, sans vous promettre, il va sans dire, des choses très saillantes, et tout en regrettant que vous n'ayez pas choisi pour correspondant un homme plus complétement informé que je ne puis l'être.

Notre synode ayant eu dernièrement une de ses deux sessions annuelles, je commencerai par vous en dire quelques mots, et je vous introduirai ainsi tout naturellement au centre de notre position ecclésiastique, les délibérations du synode étant le reflet tout naturel de l'état de l'Eglise. Or si l'on en juge par les questions importantes et délicates qui ont été, non pas résolues, mais traitées dans cette session, on devra reconnaître tout d'abord un certain malaise dont nous souffrons. L'église neuchâteloise jouit, comparativement à d'autres, d'une grande indépendance vis-à-vis de l'Etat, et quand je vous dirai que le synode nomme les professeurs en théologie, qu'il dirige les études et consacre les ministres, qu'il adopte une liturgie nouvelle et de nouveaux cantiques, sans que l'Etat s'en occupe d'aucune façon, vous reconnaîtrez avec moi que, pour une église nationale, cela suppose un degré de liberté que l'on ne connaît guère ailleurs. Mais quand, sortant de ce qui est purement spirituel, nous mettons le pied sur ce terrain assez mal déterminé, qu'on appelle le temporel, quand il s'agit d'élections ou de qualités électorales, de traitements, de circonscriptions paroissiales ou choses pareilles, nous sentons partout des difficultés ou des obstacles qui nous font reconnaître que nous sommes encore étroitement unis à l'Etat et à un état qui ne porte qu'un médiocre intérêt aux affaires de l'Eglise. Il y aurait sur ce terrain-là de nombreuses améliorations à désirer, car la loi ecclésiastique de 1848, faite à la hâte et sous l'empire de préoccupations fâcheuses, contient de graves lacunes et renferme d'autre part certains articles qui entrent plus que de raison dans le vif des intérêts de l'Eglise; c'est comme un vêtement trop étroit qui fait sur les membres une impression douloureuse et qui rend même impossible certains mouvements. Ainsi la loi, tout en faisant des paroisses des autorités ecclésiastiques, leur ôte toute possibilité d'action régulière ou indépendante, parce qu'elle n'a pas pourvu à ce qu'elles eussent pour organes des conseils ecclésiastiques; ainsi les temples, le matériel du culte, de même que la nomination et le paiement des chantres, ont été laissés, comme d'ancienneté, aux communes ou municipalités, lesquelles n'ont plus, comme telles, aucun caractère religieux, et par suite, les lieux de culte, sans être encore soustraits au service de l'église, sont de plus en plus livrés à des usages qui ne sont point en rapport avec leur vraie destination; ainsi encore la loi, qui se borne à exiger des électeurs ecclésiastiques qu'ils admettent les formes de l'église protestante, laisse dans un vague inquiétant ce qui est assurément pour une église une question vitale. Et je pourrais vous citer bien d'autres traits pareils. Souvent déjà le synode s'est demandé s'il n'y aurait pas lieu à provoquer une révision de la loi; mais toujours la crainte de compromettre ce que l'on a,

en voulant obtenir mieux, l'a emporté sur toute autre considération, et l'on s'est tenu dans une réserve prudente; ce qui n'a pas empêché que le synode, dans sa dernière session, n'ait dû aborder quelques-uns des points que je viens de signaler. Les délibérations ont été graves et intéressantes; elles se sont succédé dans un très bon esprit, car le temps n'est plus, grâces à Dieu, où la politique venait, dans le synode même, embrouiller toutes les questions; mais il n'en est résulté aucune décision.

Ce n'est pas cependant que cette session du synode ait été complétement stérile; car d'abord nous avons eu une consécration de trois jeunes ministres, et puis surtout un changement, plus considérable qu'il n'en a l'air, a été introduit dans la répartition des fonctions des pasteurs de la ville de Neuchâtel. Jusqu'ici le diacre seul était chargé à Neuchâtel de l'instruction des catéchumènes, et ainsi se trouvait remise à un seul homme une des fonctions pastorales les plus importantes, tandis que les pasteurs proprement dits, privés de ce moyen d'action, pouvaient, d'un autre côté, se donner tout entiers aux autres fonctions du ministère, et rendre à l'église du pays, comme professeurs ou comme doyens, de nombreux services. Jusqu'en 1848 cet état de choses avait sa raison d'être avec ses inconvénients; mais aujourd'hui les inconvénients l'emportent, et l'expérience des dix-huit dernières années l'a pleinement démontré. Un changement était d'autant plus nécessaire que l'accroissement de la population et les exigences nouvelles de l'instruction publique font aujourd'hui du catéchuménat une fonction trop considérable pour qu'un seul homme pût en être chargé. Aussi le synode a-t-il décidé que désormais les pasteurs auraient leur part dans l'instruction des catéchumènes, et cette décision n'est que le point de départ de celles qui pourront être prises à l'égard de la paroisse de Neuchâtel.

Je viens de vous dire que les pasteurs de la ville ont rendu souvent de bons services en joignant à leurs fonctions celles de professeurs de théologie. Il en est encore ainsi de M. Diacon, professeur de théologie systématique, et il en a été ainsi, jusqu'à cette année, de M. Godet. Ce dernier, cependant, était depuis longtemps déjà surchargé à l'excès par ce double fardeau, et quand on l'a vu résigner ses fonctions pastorales, on n'a pas pu s'en étonner beaucoup, tout en regrettant pour la paroisse une perte si sensible. Chacun a senti que, qualifié comme il l'est pour rendre à la science théologique de grands services, et pour entrer en lutte contre les tendances destructives du jour, il faisait bien d'aller au plus pressant, et ceux qui savent tout ce qu'a déjà été M. Godet pour nos étudiants en théologie et par là même pour notre église tout entière, n'ont pu que se réjouir de le voir se consacrer en plein à la grande et belle tâche du professorat. Un autre changement encore s'est produit dans le personnel de nos professeurs de théologie, M. Nagel ayant été remplacé, comme suppléant de M. Godet pour l'hébreu, par M. Félix Bovet. Joignez aux trois professeurs déjà nommés M. Du Bois, qui enseigne la théologie pastorale et l'histoire ecclésiastique, et vous aurez au complet notre personnel enseignant, avec cette observation que M. Godet s'est chargé, en même temps que de l'exégèse du N. T., de tout ce qui concerne la critique.— Cette faculté de théologie, si je puis ainsi nommer notre modeste établissement théologique, est dans une position assez remarquable, et peut-être unique dans les églises nationales. C'est le synode qui nomme les professeurs; l'État ne s'en occupe, ni pour les agréer ni pour les payer, et leur traitement, jusqu'ici bien minime, est fourni par quelques fonds demeurés propriété du clergé. L'indépendance de l'église à cet égard est assurément précieuse; Dieu veuille nous la garder intacte, car il y a là, au

point de vue de la doctrine de nos futurs pasteurs, une garantie dont nous avons pu, depuis dix-huit ans, apprécier toute la valeur. Si l'église neuchâteloise a traversé heureusement de mauvais jours, si les pasteurs sont demeurés unis, et si la fidélité dans la doctrine, jointe au développement scientifique, a continué à caractériser en général notre clergé, on le doit en grande partie à notre école de théologie, vrai centre spirituel de notre église. C'est aussi à elle que l'on peut attribuer essentiellement le nombre relativement considérable de jeunes gens qui chaque année se vouent à la carrière théologique, nombre qui se réduirait bien vite d'une manière déplorable, si nous perdions ce centre de vie, ou s'il n'offrait plus les garanties d'indépendance qu'il présente maintenant. Sans nos professeurs,nous n'aurions pas eu à consacrer trente-cinq jeunes gens dans l'espace de dix ans, et nous n'aurions pas aujourd'hui une vingtaine de proposants, dont douze, je crois, suivent les cours de Neuchâtel, tandis que les autres achèvent leurs études dans diverses universités d'Allemagne. Au reste ce n'est pas aux étudiants seulement que ce petit foyer scientifique est utile, c'est à l'ensemble de nos pasteurs, parmi lesquels s'entretient généralement une certaine vie théologique, bien modeste sans doute, mais réelle pourtant, et assez développée pour faire prospérer et rendre de plus en plus intéressante la société théologique fondée depuis quelque temps à Neuchâtel. Cette société, composée essentiellement de pasteurs, compte aussi des laïques parmi ses membres, et ces derniers ne se tiennent pas en arrière quand il s'agit de payer de leur personne; l'église libre y est représentée par un homme qu'une publication importante va mettre en relief, surtout en Angleterre, et ainsi se rencontrent des éléments divers qui ne peuvent que favoriser un développement vraiment scientifique. Il se peut que je vous dise plus tard quelque chose de plus des travaux de cette société.

Notre faculté de théologie, comme vous le voyez, ne fait pas partie de l'académie nouvellement instituée dans notre canton, et si l'on en juge par un mot du recteur dans son discours d'inauguration, cet état de choses n'est pas vu de trop mauvais œil par l'académie elle-même. M. Humbert, en signalant le fait que nos chaires de théologie sont chose purement ecclésiastique, a fait entendre qu'à ses yeux il doit en être ainsi. Peut-être chacun n'est-il pas de cet avis, et s'il y avait derrière ces chaires de riches dotations, je doute que leur indépendance fût aussi bien garantie. — Quant à l'académie elle-même, comme elle ne peut manquer d'avoir une influence directe ou indirecte sur les tendances religieuses de notre peuple, je ne puis pas ne pas vous en dire au moins quelques mots; peu de chose, car je ne suis pas très au fait, assez pourtant pour vous faire voir sous quel aspect l'institution se présente au vulgaire.

Si l'on a réinstitué chez nous une académie, ce n'a été ni pour relever celle qui était tombée avec la principauté, ni pour répondre à un besoin grandement senti de science et de culture littéraire : ç'a été bien plutôt, je crois pouvoir le dire, pour assurer à la tendance politique dominante la direction de l'instruction publique sur toute la ligne. Maître des écoles primaires, créateur des écoles industrielles, l'Etat voyait avec déplaisir les hautes études rester entre les mains de la Commune de Neuchâtel, qui seule avait un gymnase et des auditoires littéraires et philosophiques. S'emparer, par un décret, du collége de Neuchâtel, eût été le plus simple, mais le procédé eût été un peu brusque et l'on a préféré tourner la difficulté, ou plutôt passer par-dessus, en relevant le dit collége d'un étage, dont le gouvernement est déclaré propriétaire, tandis que la ville garde encore ce qui est à elle, avec l'inconvénient

d'avoir sur sa tête un voisin quelque peu gênant. Mais tout cela ne vous intéresse pas, et ce que vous voudriez savoir, c'est de quel esprit l'académie s'est montrée animée dès ses premiers pas. Or ici nous avons un fait qui n'est pas de très bon augure, c'est que le gouvernement, qui s'est fait attribuer la nomination des professeurs, a d'entrée écarté trois hommes que leur science, leur caractère et les services rendus désignaient presque nécessairement à son choix. Et quel a pu être le motif de cette exclusion ? Il serait exagéré dans tous les cas de ne voir là qu'une manifestation anti-chrétienne, car si les professeurs dont on n'a pas voulu étaient des hommes attachés à l'Evangile, il est tout au moins un des nouveaux élus qui ne l'est pas moins ; je crois bien plutôt que ce sont des préoccupations politiques qui ont surtout agi ; mais une chose est certaine néanmoins, c'est que, si le corps enseignant compte dans l'académie quelques hommes de foi, il en a plusieurs en échange qui professent les principes les plus négatifs.

Quand elle sera pleinement constituée, l'académie neuchâteloise aura, outre un gymnase scientifique, parallèle au gymnase littéraire qui demeure entre les mains de la commune de Neuchâtel, une faculté des lettres, une faculté des sciences, une faculté de droit et une section pédagogique, destinée à faire l'office d'école normale pour les régents. Pour le moment les deux premières facultés sont les seules, avec le gymnase scientifique, qui soient arrivées à l'existence, et encore la littérature française n'est-elle représentée par aucun homme spécial. On doute fort que la section pédagogique devienne jamais une réalité, et il faut avouer que c'est une idée assez bizarre de prétendre faire un tout d'une école normale et d'une académie, l'une supposant comme élèves des jeunes gens sortant des écoles primaires, l'autre réclamant une culture préparatoire assez avancée. Je ne demanderai pas quelle figure vont faire les élèves-régents à côté des condisciples auxquels on prétend les associer ; mais quelle peine n'auront-ils pas à suivre des cours auxquels ils seront peu préparés ? Et si, à force d'énergie, ils se mettent à la hauteur de l'enseignement, se contenteront-ils plus tard d'une école de campagne ? A ces objections s'en joignent d'autres plus graves encore au point de vue moral, et pour peu que l'on se représente de jeunes campagnards venant se loger au meilleur marché dans une ville où ils seront entièrement livrés à eux-mêmes, on ne peut qu'éprouver quelque inquiétude en ce qui les concerne, sans parler du bouleversement que pourront jeter dans leur esprit et dans leur cœur les doutes ou assertions peu chrétiennes dont se trouveront assaisonnés quelques-uns des cours qu'ils seront appelés à entendre.

Mais peut-être que je me bats ici contre une ombre, et ce qui peut le faire supposer, c'est qu'avant même d'arriver au jour, l'institution se trouve en face d'une rivale qui a surgi tout armée au moment même où la section pédagogique de l'académie prenait naissance sur le papier. Je veux parler de l'école normale que M. Paroz vient de fonder à Grandchamp.

Je n'ai pas à vous apprendre ce qu'est M. Paroz, l'un des pédagogues les plus distingués, assurément, et les plus estimés que nous ayons en Suisse. Si un homme pouvait offrir des garanties personnelles propres à assurer le succès d'une entreprise comme la sienne, c'était lui; et pourtant ce n'est pas sans beaucoup de doutes et d'objections que notre public a accueilli l'idée de cet établissement d'abord, et bientôt l'établissement lui-même. Les uns combattaient l'idée même d'une école normale, estimant que la meilleure manière de former des instituteurs est de les laisser faire leurs premiers essais dans de petites écoles, pour se développer ensuite par l'exercice et le tra-

vail ; d'autres voyaient les difficultés, les obstacles; ils ne comprenaient pas comment un institut pareil pourrait grandir et vivre sans subventions régulières et sans aucun appui de la part de l'Etat. A tout cela il a été répondu par le fait, et s'il faut, pour dissiper tous les doutes, une expérience plus longue que celle qui a pu être faite, on peut dire pourtant que le succès a jusqu'ici dépassé toutes les espérances. Mise à la disposition de M. Paroz par le généreux propriétaire de l'ancienne fabrique de Grandchamp, une maison vide, un vrai hangar, s'est changée subitement en une maison confortable où il y a de vastes salles, des dortoirs bien aérés et un logement pour le directeur et sa famille. Dès l'automne une douzaine d'élèves se sont présentés, et les leçons ont bientôt commencé, M. Paroz ayant pour collaborateurs un sous-maître bien qualifié et trois ou quatre personnes chargées d'enseignements spéciaux. La maison, située dans une contrée charmante, près de l'Areuse, non loin du lac et au milieu de vergers, n'a pas tardé à s'entourer de jardins et de plantations qui mettent en jeu les talents aratoires et horticulteurs des élèves, tandis que des chemins construits par eux-mêmes leur donnent les premiers éléments de la science des ponts et chaussées, le tout au grand profit de leur santé, de leur gaîté et de leur intelligence.. Déjà l'on a pu reconnaître en eux de vrais progrès, tant dans les diverses sciences auxquelles ils s'appliquent que dans la conduite et la tenue, et déjà d'autres jeunes gens se préparent à venir se joindre aux premiers quand l'année scolaire recommencera. On ne pouvait, certes, espérer davantage, et ces commencements permettent d'augurer un durable et plein succès.

On dira sans doute, et on l'a dit, même dans un discours officiel, que cette vie de séminaire et cette influence donnée à un directeur sur ses élèves peut offrir de grands inconvénients. Je reconnais tout à fait que la personnalité du directeur joue ici un rôle considérable, un rôle qui deviendrait très dangereux, si l'homme n'était pas digne de confiance ; mais, dans le cas particulier, les plus prévenus ne pourront que reconnaître, s'ils considèrent les choses telles qu'elles sont, que l'école de Grandchamp est un vrai don de Dieu fait à notre pays. Il y a ici éducation autant qu'instruction, je puis le dire pour m'en être assuré de près, et ce que j'ai reconnu aussi, c'est que, pour des jeunes gens sortant de l'école, l'une n'est pas moins nécessaire que l'autre. Peut-être quelques-uns se choqueront-ils du caractère franchement chrétien de l'institut ; mais il sera permis à des chrétiens de s'en réjouir. Il me reste un désir, cependant, c'est que l'on comprenne dans les cantons de Vaud et de Genève, comme on l'a compris dans le Jura bernois, que ce n'est pas pour le canton de Neuchâtel seulement que M. Paroz désire travailler, mais pour toute la Suisse romande.

Recevez, etc.

H.

---

## France.

### *Quelques réflexions sur l'état présent des églises réformées de France.*

*** Avril 1867.

Le *Chrétien évangélique* a dans notre pays un correspondant bien informé, qui s'acquitte exactement de sa tâche, et y apporte autant de pénétration que de piété. Mon dessein n'est donc pas d'occuper la place qu'il est si digne et si capable de remplir ; mais il y a dans la situation présente du protestantisme français tant de faces diverses à considérer, tant de graves observations à faire, que l'œuvre de l'un peut encore laisser beaucoup d'espace au travail d'un autre. On ne trouve, hélas ! que trop à dire sur l'état de nos églises, et il

est plus embarrassant de mettre des bornes à sa correspondance que d'y faire sa part.

Aussi me contenterai-je, pour cette fois du moins, de signaler un ou deux points de ce sujet aussi pénible que vaste. Je ne parlerai ni des opinions du radicalisme protestant, ni des caractères de sa polémique, ni de la position étrange et dangereuse qui est faite aux pasteurs en l'absence de l'autorité synodale, qui pourrait seule exercer un contrôle sérieux sur leurs actes comme sur leurs doctrines, ni de tant d'autres questions qui se présentent à l'esprit de tout observateur attentif.

Mes réflexions auront un caractère plus général.

Ce qui frappe dès l'abord, quand on essaie de pénétrer dans notre situation intérieure, c'est un sentiment de trouble, ou de malaise, qui s'étend de proche en proche, et va sans cesse en croissant dans les différentes classes de la population réformée. Il n'est plus renfermé dans le corps pastoral, il se propage dans les corps ecclésiastiques, dans la masse des troupeaux, et jusque dans les humbles et paisibles foyers où l'on ne voudrait rencontrer que la lumière, les joies et les espérances de la vie chrétienne.

Quelle distance entre une telle situation et ce que devrait être toute véritable Eglise, ou la société religieuse fondée par notre divin Maître! Quand des frères, des enfants du même Dieu, des membres de la même famille spirituelle se rapprochent et s'unissent dans les mêmes actes de foi et d'adoration, on s'attend à trouver au milieu d'eux l'harmonie des âmes, l'union des cœurs, l'appui réciproque des dispositions et des volontés, enfin l'accord des esprits, au moins sur ce qui constitue essentiellement les bases et les fruits des croyances communes. On se représente quelque chose de calme, de serein, de fortifiant, et l'on se dit: Si le monde est livré à tant de divisions dans ses assemblées politiques, ses écoles philosophiques, ses rivalités industrielles, l'Eglise, — la société des fidèles, — doit échapper à ces misères de notre pauvre humanité. Là est le port où l'on peut s'asseoir, en contemplant de loin, comme parle un poëte, ceux qui luttent contre les flots orageux.

Mais non: approchez-vous, et prêtez l'oreille. Consistoires contre consistoires, pasteurs contre pasteurs, délibérations contre délibérations, journaux contre journaux: partout et sans relâche des clameurs discordantes, des luttes violentes, de fébriles agitations pour se préparer à la prochaine guerre électorale; au lieu de l'ordre le désordre, au lieu d'un concours mutuel l'affaiblissement des uns par les autres; c'est l'inverse de ce qui devrait exister dans une église chrétienne.

Sans doute, le Seigneur peut faire sortir le bien du mal, et l'on voit en effet dans quelques centres protestants que le zèle des hommes évangéliques a été ranimé, fortifié par la grandeur des attaques et des périls. De là des moyens nouveaux d'appel, d'instruction et d'édification. Mais il est incontestable, d'un autre côté, que l'on dépense dans ces querelles intestines beaucoup de temps et de forces, qui pourraient être employés à de meilleures fins.

Représentons-nous un navire dans lequel des pilotes égaux par leurs titres et leurs pouvoirs voudraient aller, les uns au nord, les autres au midi, et dirigeraient sans cesse le bâtiment dans des voies opposées. Qu'en résulterait-il? Au lieu d'avancer, on tournerait sur place; et l'heure viendrait où le vaisseau descendrait au fond de l'abîme. Sans pousser trop loin la comparaison, telle est, il faut le dire, l'image de notre Eglise.

Il y a là un vice radical, un *prôton pseudos,* comme parlaient les anciens controversistes, et l'on ne voit pas ce qui pourrait nous en délivrer, à moins d'y employer

un remède également radical, savoir, la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Imaginons que notre communion protestante de France, au lieu d'être faite depuis plus de trois siècles, fût encore à faire. N'est-il pas de la plus complète évidence que les deux éléments hétérogènes et inconciliables, dont elle est composée aujourd'hui, n'auraient pas même l'idée la plus fugitive de se réunir dans une seule société religieuse? Dès les premiers mots d'explication, ils ne pourraient pas s'entendre; ils ne s'accorderaient ni sur les liturgies, ni sur aucune solennité, aucune institution ecclésiastique. Ils ne se rapprocheraient pas plus que ne faisaient les anciens protestants des catholiques romains, et moins encore peut-être, car entre Rome et la Réforme il y avait quelques grands points communs, qui ne subsistent plus du tout entre les hommes évangéliques et les radicaux.

Présentons une autre hypothèse. Supposons que demain, dans quatre jours, par l'une de ces révolutions qui transforment tout dans les sociétés humaines, la séparation de l'Eglise et de l'Etat fût prononcée. N'est-il pas aussi d'une irrécusable évidence que les deux éléments contraires se sépareraient presque immédiatement? Il n'y a pas un seul homme sensé, pasteur ou laïque, sous quelque bannière qu'il soit rangé, qui n'en convienne, car cette scission résulterait de la nature et de la nécessité mêmes des choses.

Nous sommes donc, non pas unis, c'est absolument impossible, mais juxtaposés par une cause étrangère à l'essence de la société chrétienne. C'est un fait extérieur, un fait de l'ordre civil, qui nous retient les uns à côté des autres. En termes différents, la politique ou la coutume domine sur la religion, et l'Eglise est contrainte, en quelque sorte, de se déchirer de ses propres mains par une institution placée en dehors d'elle. Ce qui appartient à César l'emporte, ce semble, sur ce qui appartient à Dieu. Est-ce juste? Est-ce tolérable?

Quand le Premier Consul promulgua la loi du 18 germinal, qui unissait l'Eglise réformée de France à l'Etat, les protestants acceptèrent cette union avec reconnaissance: d'abord, parce qu'ils n'avaient jamais été mis sur un pied d'égalité, même par l'édit de Nantes, avec les catholiques romains, et qu'ils obtenaient ainsi une existence officielle dans la société française; ensuite, parce que l'école négative, telle qu'elle se montre de nos jours, ne s'était pas encore déclarée, et ne pouvait pas même être soupçonnée comme possible dans l'avenir; enfin, parce que l'expérience des résultats de cette union n'était pas faite. Croit-on que les pasteurs fidèles, qui formaient une phalange assez considérable en 1802, les Chabrand, les Gonthier, les Daniel Encontre et tant d'autres, eussent accepté l'association de l'Eglise avec des pasteurs radicaux semblables à ceux de notre époque? Il n'y a pas un seul radical qui osât le prétendre, à moins qu'il ne fût le plus passionné, ou le plus ignorant des hommes.

Qu'il y eût déjà au commencement du dix-neuvième siècle des diversités, même graves, entre les croyances et les enseignements des pasteurs, on l'accorde sans efforts. Mais qu'il y eût des ministres de l'évangile, négatifs ou sceptiques au point de nier hautement tous les faits surnaturels rapportés dans la Bible, non. Jamais les pasteurs pieux ne leur eussent donné la main d'association, quand même ils auraient dû retourner au Désert.

Il se rencontre dans le corps pastoral des radicaux qui disent intrépidement: Acceptez-nous, comme nous vous acceptons; supportez-nous, comme nous vous supportons; tolérance, largeur, liberté complète de part et d'autre.

Je n'examinerai pas en ce moment si la

tolérance, la liberté que préconise le radicalisme est pratiquée par lui, là où il est le plus fort. On pourrait citer bien des faits qui attestent que *l'esprit d'exclusisme*, comme on dit, est mis en œuvre par le radicalisme chaque fois qu'il peut le faire sans craindre de provoquer l'ouverture de chapelles indépendantes. Il fait de la largeur dans ce dernier cas, de peur d'être abandonné d'une grande partie des troupeaux : c'est de la prudence, pour ne pas employer un terme plus exact, non de la tolérance ; et il y paraît bien dans les bourgades secondaires, où cette crainte n'existe pas.

Mais sans entrer plus avant dans cette question de fait, que faut-il entendre par la formule sonore et incessamment répétée du même support, de la même liberté de part et d'autre ? Cela signifie, pour peu qu'on se donne la peine d'y réfléchir : Soyez de notre avis, et nous vivrons en paix. Nous décidons, par exemple, que la croyance à la résurrection de Jésus-Christ est une chose indifférente, insignifiante, que l'on peut être pleinement chrétien en la niant comme en l'acceptant. Eh bien, montrez par vos discours, par vos actes, que vous êtes d'accord là-dessus avec nous, et nos querelles seront terminées. Nous déclarons que l'on peut attaquer la divinité du Christ, sans cesser d'être un pasteur fidèle. Eh bien ! déclarez-le avec nous, et tout sera dit. Il convient à tel prédicateur de ramasser les sarcasmes de Voltaire contre la Bible, et de les faire retentir sous les voûtes d'un temple, ou de recueillir d'extravagantes légendes contre l'enfer, et d'en conclure qu'il n'y a point de jugement, point de distinction entre les fidèles et les infidèles après la mort. Eh bien ! ne vous récriez pas contre ce prédicateur, ou ce conférencier ; rendez hommage à ses pieux sentiments, quoique l'effet de ses discours soit de faire abandonner la lecture de la Bible, d'étouffer toute crainte de la justice de Dieu, et nous nous donnerons la main. En un mot, soyez ce que nous sommes, pensez ce que nous pensons, déclarez ce que nous déclarons sur l'insignifiance des doctrines qui ont été regardées de tout temps, dans toutes les communions chrétiennes, comme essentielles et fondamentales. Regardez-nous, traitez-nous, nommez-nous, en accordant que notre christianisme (puisque c'est le mot qu'on tient à garder, et pour cause) est aussi acceptable, aussi bon que le vôtre ; et sous la condition de pouvoir attaquer, renverser ce qui ne nous va plus, nous vous laisserons prêcher et affirmer ce qui répond à vos propres croyances. Egalité, liberté, tolérance complète pour les négations comme pour les affirmations, pour ce qui anéantit l'autorité et le témoignage des Ecritures comme pour ce qui les respecte. Voilà notre terrain commun, venez à nous, et nous serons avec vous !

En vérité, quand on lit de pareilles choses (et certes, je ne les invente pas, le radicalisme avouera que je n'ai pas été jusqu'à la dernière limite de ses prétentions), on est confondu ; on croit être le jouet d'un mauvais rêve ; on se demande si l'égarement de l'esprit humain peut aller jusque-là ; et si des pasteurs qui ont leurs raisons pour réduire au *minimum* ce qu'ils doivent enseigner dans nos temples, peuvent oublier à ce point ce qu'il y a de plus élémentaire dans les données de la logique et du sens commun.

Transportons, pour nous éclairer, le débat dans d'autres domaines bien connus. Voici des hommes politiques qui disent à leurs adversaires dans les assemblées législatives : Libre à vous de soutenir la constitution, le principe d'hérédité de la couronne, toutes les bases des lois publiques ; mais nous voulons être libres, nous, de les attaquer, de les démolir. Accordez-nous une entière liberté, et nous ne contesterons pas la vôtre là-dessus. Dites

que tout cela est insignifiant; agissez en conséquence, et nous vivrons en paix. Si quelque sénateur, ou quelque représentant tenait un pareil langage, on se demanderait de toutes parts s'il ne devrait pas être envoyé aux Petites-Maisons.

De même dans les discussions du barreau. Voici un avocat qui s'écrie: Acceptez, soutenez l'autorité des codes, si vous le jugez bon; moi, je déclare que c'est un ramas de prescriptions surannées, de règles inacceptables, de faussetés qui choquent ma raison et ma conscience, et je prétends que j'ai le droit de les attaquer comme vous revendiquez celui de les défendre. Je suis avocat comme vous; j'ai mes diplômes. Soyez donc tolérants: laissez-moi tout contester, tout fouler aux pieds dans les codes, et après cela exprimez vos opinions, comme j'exprime les miennes. — Combien de temps la parole serait-elle laissée à cet avocat dans le dernier tribunal d'une sous-préfecture?

Il serait facile de multiplier ces exemples, et tel écrivain, naguères professeur, pourrait dire si l'université elle-même accepte toutes les négations que l'on veut apporter dans les chaires de nos temples.

Mais c'en est assez pour une lettre. J'ai voulu expliquer, caractériser notre déplorable situation religieuse, et montrer qu'on réclame dans l'Eglise une licence qui n'est autorisée nulle part ailleurs. J'y reviendrai, si vos lecteurs prennent quelque intérêt à ces communications.

x.

---

Paris, 6 avril 1867.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Les cours, les conférences, les soirées de tout ordre abondent à Paris.

Parmi les cours, j'en distingue deux particulièrement: l'un, ordinaire, donné chaque année, l'autre extraordinaire, exceptionnel, n'ayant eu, car il est actuellement terminé, qu'une durée très courte. Le premier est fait par M. Laboulaye, l'illustre écrivain de *Paris en Amérique;* le second avait pour auteur l'académicien M. Legouvé. Parlons du premier.

M. Laboulaye est l'une des figures les plus originales de ce temps-ci. Ce qui le distingue, c'est une parfaite unité dans sa manière d'être comme publiciste, comme professeur et comme homme privé. Lisez un de ses ouvrages, n'importe lequel, écoutez-le discourir dans sa chaire ou dans son salon, vous le verrez toujours présenter les mêmes vues, les mêmes sentiments et avec une abondance d'esprit et une simplicité surprenantes. M. Laboulaye est, avant tout, un caractère, chose rare à notre époque; il a un principe, une idée dominante, dont il est pénétré, et dont il travaille avec persévérance, ce qu'il faut grandement admirer, à pénétrer ses auditeurs. Cette idée, c'est celle de la liberté. Combien ne se disent pas les défenseurs ardents de la liberté! mais combien peu font, de la cause qu'ils prétendent avoir embrassée, l'objet même de leur existence! combien trahissent cette cause par leur frivolité, leurs inconséquences, leur ignorance ou leur mauvaise foi! M. Laboulaye rejette tout compromis; il ne veut pas d'une liberté tronquée; de plus il est d'une sincérité parfaite; enfin, il ne fonde pas, à l'exemple de presque tous, le droit des peuples et des individus à gérer eux-mêmes leurs affaires sur le néant des devoirs à l'égard de Dieu; le droit, il le fait dériver directement de ces devoirs qu'il affirme hautement; c'est ce qu'il exprime fort bien par cette formule qu'il a créée: *Evangile et Liberté,* c'est-à-dire liberté appuyée sur la foi chrétienne.

Je voudrais, M. le rédacteur, être à même de vous parler plus dignement de l'éminent professeur du collége de France qui, chaque semaine, attire autour de sa chaire un auditoire nombreux et recueilli, de l'écrivain dont les ouvrages exercent, sur les

Etats-Unis notamment, une si grande influence, de l'apologiste, si vaillant et si convaincu, de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, pour lequel j'éprouve une sympathie que je désirerais voir partagée par tous vos lecteurs; mais je dois me borner et je me hâte d'en venir aux considérations suivantes.

Si M. Laboulaye revendique, et non sans succès, l'émancipation de la société, c'est-à-dire de ses membres vis-à-vis de l'Etat, le *self-government,* il est impossible de méconnaître que le public français dans son ensemble tient un tout autre langage, aspire à des destinées absolument différentes. La France actuelle ne semble nullement préparée à comprendre les doctrines libérales. En outre, l'immoralité des classes inférieures est grande à Paris, et quant à la classe lettrée, à celle qui dirige l'opinion par la voie de la presse, ses principes en général ne sont pas de nature, bien au contraire, à relever le niveau moral abaissé. La société française est malade, minée par l'influence de causes diverses, également pernicieuses, en tête desquelles il faut placer un double matérialisme, philosophique, raisonné et pratique.

Ceci m'amène au cours de M. Legouvé. M. Legouvé, dans une dizaine de séances pour lesquelles il fallait faire queue deux heures durant, a traité ce sujet intéressant: *Les pères et les enfants au XIX*e *siècle.*

Esprit, finesse, pathétique, tout se rencontre dans ces leçons; M. Legouvé a le don inappréciable de tout dire sous une forme qui commande l'attention et provoque les applaudissements. Un moment il arrache des larmes aux plus insensibles de ses auditeurs (j'ai vu le fait se produire plusieurs fois), et, le moment d'après, presque sans transition, le plus naturellement du monde en apparence, il ramène le plus franc sourire sur leur visage. Le sixième entretien roulait sur *la foi religieuse dans la famille moderne.* « S'il existe encore aujourd'hui des familles religieuses, ainsi commence le professeur, il n'y a plus, à proprement parler, de religion de famille. Dans la bourgeoisie et dans le peuple, les femmes seules sont restées croyantes... Les hommes sensés se contentent d'établir et de maintenir dans leur maison la liberté des cultes, et trouvent bon que l'on aille même à la messe, pourvu que l'on ne trouve pas mauvais qu'ils n'y aillent point. Pour les enfants ils se partagent entre leurs parents, selon l'âge et le sexe. Les filles suivent l'exemple maternel, les fils aussi, dans leur première enfance et jusqu'à leur première communion. Mais leur ferveur tombe bientôt. Ils passent rapidement de la tiédeur à l'indifférence, puis au scepticisme, et le jour où on les laisse maîtres de leurs actions, ils renoncent à des pratiques qui depuis longtemps leur pèsent. » Comment déclarer d'une manière plus catégorique que le scepticisme est la religion de notre temps, et de la France surtout? Mais ce qui est plus grave encore que cette déclaration, c'est ce qu'ajoute M. Legouvé: « Il y a, dit-il, des *impuissances de croire* aussi invincibles que la foi. »

Ainsi les hommes de la seconde moitié du XIXe siècle en France en sont venus à ce point qu'accepter Jésus pour Sauveur leur est chose impossible! Mot effrayant, n'est-ce pas? et qui en dit plus à lui seul sur notre état moral que des volumes de raisonnements! A propos des libres-penseurs, déistes, rationalistes et autres, M. Legouvé s'est également écrié, dans un élan dicté par un sentiment de justice: «Ce n'est plus une secte, c'est un peuple!»

Les libres penseurs sont un peuple! A cela qu'avons-nous à objecter? rien, absolument rien; le professeur a dit vrai; le flot de l'anti-christianisme monte sans cesse; il suffit d'ouvrir les yeux et les oreilles pour être saisi de la réalité du fait.

J'arrive aux conférences proprement dites, et je me borne à celles de M. A. Coquerel.

M. Ath. Coquerel fils, exclu des chaires de Paris l'an dernier, prend sa revanche cette année en donnant un résumé public de son enseignement religieux sous le titre singulier de *Catéchismes de persévérance*. Le prédicateur pense que la conscience est souveraine, qu'elle ne peut pas errer, que ses arrêts font loi dans tous les cas, que l'Ecriture sainte elle-même lui est soumise. Si donc l'Ecriture propose à la conscience une chose que celle-ci ne croit pas devoir accepter, elle a tort, elle se trompe; tels ou tels passages, tels ou tels récits de la Bible, paraissent-ils en contradiction avec votre conscience, passez outre hardiment, n'en tenez nul compte, les passages sont sans autorité. La méthode proposée est facile à pratiquer, on le voit, et les conséquences auxquelles elle aboutit sont évidentes. Désormais la religion révélée cédera la place à la religion de la conscience individuelle: ce n'est plus Dieu qui, par sa Parole, réglera nos croyances et nos vies, ce sera notre sentiment intime tout seul.

M. le rédacteur, je ne discute pas pour le présent, je constate, j'enregistre et je tire des conclusions.

Mais M. Coquerel ne prêche pas au désert. Il a derrière lui toute une phalange d'hommes qui partagent pleinement ses principes, et, devant lui, toute une école de *catéchumènes* qui se garderont bien d'amoindrir en quoi que ce soit les propositions du maître. Le parti dit libéral en France, le parti qui se prétend chrétien et rejette cependant sans détours la folie de la croix, tend de jour en jour davantage à devenir un peuple, pour me servir de l'expression de M. Legouvé. Retrancher de la royauté du Christ le plus possible pour nous constituer rois à sa place, c'est une œuvre agréable et qui ne saurait manquer de collaborateurs empressés et nombreux.

Parmi les tendances funestes que l'on peut signaler dans le monde de l'esprit, il en est de plus funestes encore que celle dont M. Ath. Coquerel fils est l'un des plus notables représentants. Mais il est constant que si toutes les vérités sont sœurs, tous les mensonges aussi sont frères ou très proches parents. Une fois que la croyance scripturaire à la divinité du Christ est ébranlée dans les âmes, une fois que la conscience individuelle devient le suprême arbitre en matière religieuse, toutes les portes sont ouvertes aux plus dangereuses et aux plus folles théories, à celle de l'animalité humaine comme à toutes les autres.

C'est ce qu'a victorieusement démontré, à mon sens, dans une récente conférence, publiée ce mois-ci dans la *Revue chrétienne*, M. le pasteur de Pressensé. Je ne dis rien autre de cette conférence; vos lecteurs en en prenant connaissance dans toute son étendue, pourront en apprécier bien mieux la valeur que si je leur en donnais ici le compte-rendu même détaillé. Mais ce que je me permets de faire remarquer, c'est qu'une génération est singulièrement à plaindre lorsqu'une réfutation de cette nature est devenue nécessaire.

M. le rédacteur, l'heure du courrier est arrivée et je tiens à ce que ces lignes paraissent dans votre prochain numéro, ainsi que vous m'en avez vous-même témoigné le désir. Laissez-moi donc suspendre à cette place l'entretien commencé pour le reprendre et le terminer, Dieu voulant, au mois de mai.

Votre bien affectionné en Christ,

E. BARNAUD, pasteur.

## PENSÉE.

La philosophie ne peut faire aucun bien que la religion ne fasse encore mieux, et la religion en fait beaucoup que la philosophie ne saurait faire.

(J.-J. ROUSSEAU.)

## BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

**NOUVELLE ÉTUDE DES TÉMOIGNAGES EN FAVEUR DE L'ÉVANGILE DE ST. JEAN.** (Die Zeugnisse für das Evangelium Johannis, neu untersucht), par le prof. Riggenbach. Bâle 1866, 195 pages.

Les preuves de l'authenticité de l'évangile selon St. Jean ont été récemment très bien exposées, en langue française, soit dans les commentaires que MM. Astié et Godet ont publiés sur cet évangile, soit dans la vie de Jésus par M. de Pressensé, soit dans le Bulletin théologique de la *Revue chrétienne* (juin et sept. 1864), où M. Bruston a traduit de nombreux paragraphes de la savante introduction au Nouveau Testament du prof. Bleek, concernant le 4me évangile. Mais l'importance de cet évangile et le nombre des attaques qui sont toujours dirigées contre son authenticité, en France et en Hollande comme en Allemagne, nous engagent à attirer l'attention de ceux de nos lecteurs qui comprennent l'allemand sur le nouvel ouvrage que vient de publier le professeur Riggenbach.

En 1858, M. Riggenbach a fait paraître sur la vie de Jésus d'excellents discours, qui semblaient faits pour être traduits en français et qui l'ont été en 1864. M. le professeur Bonnet rendit compte de cette traduction dans le numéro de septembre 1864 du *Chrétien Evangélique*, et il en faisait le plus grand éloge, en disant qu'on y trouve en même temps vraie science, lumière de la foi, chaleur d'un ardent amour, humilité, vie pratique.

L'ouvrage que nous annonçons aujourd'hui est sans doute beaucoup moins populaire, mais il a également droit à la reconnaissance et à l'étude des théologiens.

Au fond c'est surtout une réponse à l'écrit qu'a publié l'année dernière à Zurich le professeur Volkmar sur l'origine de nos évangiles d'après les récentes découvertes, écrit tout empreint de la tendance négative de l'école de Baur.

M. Riggenbach ne lui répond que sur un point, l'évangile selon St. Jean; et même c'est surtout au point de vue des preuves externes qu'il étudie la question de l'authenticité de cet évangile; mais nul ne saurait méconnaître ni l'importance de ce point de vue, ni la science et l'exactitude avec lesquelles il est traité par l'auteur.

Dans un premier chapitre intitulé : Courte caractéristique de l'évangile de Jean, M. Riggenbach passe rapidement en revue toutes les objections et toutes les preuves qui peuvent être rattachées à l'étude du livre envisagé en lui-même ou dans ses rapports avec les trois premiers évangiles, avec la première épître de Jean, l'Apocalypse et l'enseignement de Philon sur le Logos, — et si rapide que soit cette revue, elle est à la fois précise et persuasive.

Ce n'est point dans ce chapitre toutefois que l'auteur s'occupe de la question si discutée du rapport des synoptiques et du quatrième évangile sur la date du jour de la mort du Sauveur. Il n'y revient que plus tard à propos des controverses pascales du second siècle et pour défendre de nouveau l'opinion qu'il partage avec Tholuck, Hengstenberg, Wieseler, Lange, et d'après laquelle on peut ramener les données du quatrième évangile à celles des trois premiers.

Quand aux témoignages que peut fournir l'histoire ecclésiastique des deux premiers siècles en faveur de l'authenticité de l'évangile de St. Jean, étude qui remplit les quatre cinquièmes de l'ouvrage, M. Riggenbach remonte d'abord de la fin du second siècle à l'époque de Tatien, vers 160 environ, et établit que cette période fournit incontestablement de semblables témoignages; puis il redescend du commencement du second siècle jusqu'à son milieu, en constatant des témoignages de plus en

plus concluants; et il termine sa démonstration par l'étude de Justin Martyr, qui, placé au centre du siècle, fournit en quelque sorte la clef de voûte des preuves tirées de ce siècle en faveur du quatrième évangile. Quoi de plus positif, entre les témoignages toujours plus abondants de la première moitié et les témoignages incontestés de la seconde, que la déclaration de Justin que, dans le culte de toutes les églises chrétiennes de son époque, on lisait déjà nos évangiles comme les livres de l'ancienne Alliance !

Nous ne pouvons suivre l'auteur dans le détail de la discussion, mais nous dirons que nous avons particulièrement remarqué l'interprétation donnée à un passage de Papias conservé par Eusèbe et aussi important que difficile (110 - 115), la force des arguments que l'on peut tirer en faveur de nos saints livres de la littérature apocryphe et des renseignements trop rares qui nous sont parvenus sur les plus anciennes hérésies, — et enfin les développements dans lesquels entre M. Riggenbach sur les témoignages que l'on trouve dans les écrits de Justin.

S'il est triste de constater que plusieurs des théologiens de notre Suisse protestante se font actuellement remarquer dans les premiers rangs des adversaires du christianisme biblique, c'est une grande consolation de voir figurer également au premier rang de ses défenseurs un bon nombre de nos compatriotes. Parmi eux se distingue M. Riggenbach, aussi éminent par sa science que par le cœur chrétien que l'on sent battre dans la poitrine du savant. Une grande lutte s'est renouvelée de nos jours ; Dieu en soit loué ! de vaillants champions combattent dans les rangs de la bonne cause, et, pour des disciples de Jésus-Christ, l'issue de la lutte ne saurait être douteuse: ne savent-ils pas que toutes choses en définitive contribuent au bien de ceux qui aiment Dieu ?

L. TH.

Notice sur le collége de Rive par E. A. Bétant, suivie de l'Ordre et manière d'enseigner en la Ville de Genève, etc., Genève, J. G. Fick. 1866.

Le célèbre collége institué à Genève en 1559 sous les auspices de Calvin ne fut pas le premier établissement d'instruction secondaire, comme on dit aujourd'hui, que cette ville ait possédé. Une école, fondée en 1429 par les soins d'un généreux magistrat, avait subsisté plus d'un siècle. Fermée pendant les troubles qui accompagnèrent les changements politiques et religieux du XVI^me^ siècle, elle fut remplacée par une institution mieux adaptée aux besoins nouveaux et qui fut en activité de 1536 à 1559. Parmi ceux qui la dirigèrent figurent Antoine Sonier (ou Saunier), Sébastien Chastillon (Castalio), Mathurin Cordier, Louis Enoch, c'est-à-dire des hommes qui ont marqué dans l'histoire littéraire et religieuse de cette mémorable époque.

C'est de ce collége, établi dans le quartier de Rive, au-dessous de l'ancien couvent des Cordeliers, que M. le professeur Bétant retrace rapidement les destinées dans la première partie de la brochure que nous annonçons. Ce travail substantiel, très exact et très complet dans sa briéveté, ne forme pas seulement un chapitre important de l'histoire littéraire de Genève, il offre sur les hommes dont nous avons rappelé les noms, sur d'autres moins connus, sur la manière dont on comprenait alors les études, des renseignements positifs et précieux.

A cette notice est jointe la réimpression en fac-simile d'un véritable *programme scolaire*, publié à Genève en 1538, et destiné à faire connaître le collége de Rive, la manière dont il est dirigé et l'enseignement qui s'y donne. L'intention en est apologétique ; l'auteur, probablement Sonier lui-même, a en vue les calomnies que cher-

chaient à répandre les ennemis de l'ordre de choses nouvellement introduit à Genève, et il s'attache à les réfuter, indirectement mais nettement. Quelques pages exposent les secours religieux qu'offrait la ville à ses habitants ; et la même intention apologétique a sûrement motivé la *Description de la ville de Genève* par laquelle se termine l'opuscule: « Il nous a semble bon d'ayder en cest endroit a gens qui ne cognoissent pas les pais et les lieux : lesquels imaginans en eulx mesmes que Geneve soit quelque ville hideuse et quasi inhabitable, estant entre des rochiers steriles et desers, plus enserree que bastie, ont horreur mesme d'en approcher. » Cette description, assez détaillée, est intéressante à plus d'un égard, et témoigne en particulier d'un sentiment de la nature peu commun à cette époque: « Quant au lac, il est difficile d'estimer duquel il sert plus à la ville ou de proufit ou de parement et de beaulte. Car il est fort plaisant a regarder..... Aussi n'est-il point limoneux ne trouble dont il puisse estre fascheux a regarder : mais jusque au fin fons il est clair comme beau verre, tellement qu'on prend ung merveilleux plaisir a le veoir. »

Du reste, il paraît qu'en ce temps les documents de cette nature, probablement pour mieux attirer les étrangers, aimaient à insister sur la situation agréable ou avantageuse de la ville dont ils recommandaient les institutions. Nous trouvons en effet, dans un programme académique publié six ans plus tôt à Bâle, pour la réouverture de l'Université dont l'activité avait été momentanément suspendue par les agitations de la Réforme, des détails tout-à-fait analogues :

«... Je pourrais passer sous silence la pureté de notre air et la douceur du vent qui, soufflant des montagnes, tempère en été les ardeurs du midi ; la majesté du fleuve qui sépare le grand du petit Bâle ; l'abondance qui règne par le voisinage des fertiles contrées d'Alsace et de Brisgau... » Ce programme, daté du 1er novembre 1532, est moins étendu que celui du collége de Rive ; il présente, chose singulière, puisqu'il se rapporte à un enseignement plus élevé, où la théologie figurait dans une forte proportion, un caractère moins religieux et plus classique. Il semble, à comparer les deux documents, qu'on y sente la différence d'origine des établissements, d'ailleurs si inégaux, dont ils émanent : l'Université de Bâle, fille de la Renaissance, institution d'Æneas Sylvius Piccolomini, devenu le pape Pie II, et le modeste collége de Genève, issu de l'austère Réformation de Farel et de Calvin.

Nous en avons dit assez pour faire comprendre l'intérêt de cette publication. Pourquoi lit-on, sur la dernière page, cette note désagréable : « Tiré à 125 exemplaires » ? Que l'on tire à si petit nombre des écrits dont la rareté est l'unique mérite, ou des ouvrages qu'il est peut-être utile de pouvoir consulter, mais qu'il serait dangereux de répandre, rien de mieux. Quant à l'instructive *Notice* de M. Bétant et au curieux programme qui l'accompagne, ils sont dignes d'être répandus abondamment et mis à la portée de tous ceux qui s'occupent de l'histoire, de la littérature et de la pédagogie du XVIe siècle. Et si leur éditeur en a fait un charmant spécimen typographique, c'est, ce nous semble, une raison de plus pour les populariser. *L'Odi profanum vulgus et arceo* peut avoir de judicieuses applications, mais, ne les multiplions pas outre mesure.

C.-O. VIGUET.

INAUGURATION DE L'ACADÉMIE DE NEUCHATEL et pose de la première pierre du nouveau collége. *Extrait du Musée Neuchâtelois*. Neuchâtel 1866, gr. in-8e de 40 pages.

Le canton de Neuchâtel vient de fonder un établissement d'instruction publique su-

périeure, qui se compose : d'un gymnase supérieur scientifique, d'une section de pédagogie, et des facultés des lettres, des sciences et de droit. La faculté de théologie, qui existait déjà avant l'académie, est sous la direction exclusive du synode, et le gymnase supérieur littéraire, institution déjà ancienne et illustrée par des professeurs distingués, appartient à la ville de Neuchâtel. On voit que l'institution nouvelle a tenu compte de ce qui existait déjà, sans chercher à être complète par elle-même.

La solennité de l'inauguration, célébrée le 22 octobre 1866, a consisté dans trois discours successifs, l'un du conseiller d'Etat, directeur de l'instruction publique, le second, de M. A. Humbert, recteur de l'Académie, le troisième, de M. L. Favre, l'un des professeurs. Ces discours sont intéressants à divers égards. Celui de M. le professeur Favre, le plus étendu des trois, étant essentiellement consacré à donner une notice sur un savant neuchâtelois, L. Bourguet, c'est dans les deux autres que l'on doit surtout chercher des renseignements sur l'institution nouvelle, sa nécessité, son but et son esprit. Les deux orateurs ont fait entendre d'excellentes paroles. Nous citons le passage suivant du discours de M. le directeur de l'instruction publique :

« Ce serait mal comprendre la notion d'égalité civile et politique, même dans une république comme la nôtre, que de vouloir s'élever contre une prétendue aristocratie de l'instruction et du talent. Sans doute tout citoyen doit savoir lire, écrire, calculer ; mais ce n'est pas assez ; vouloir en rester là, sous prétexte d'égalité, ce serait déserter les vrais intérêts de la société ; vouloir coucher les intelligences dans un lit de Procuste, ce serait mutiler l'esprit humain, sans profit réel pour personne et au grand dommage de la communauté. Une erreur non moins fâcheuse consisterait à ne voir dans les hautes études que le côté purement utilitaire ; c'est peut-être là un danger dans un pays purement industriel, chez un peuple aux tendances pratiques et positives. Le meilleur contre-poids, non pas à ces tendances, qui sont légitimes, mais à ce qu'elles pourraient avoir d'outré, d'exclusif, se trouve, croyons-nous, dans un enseignement supérieur fortement empreint de tendances spiritualistes, voué à la recherche de la vérité pour l'amour de la vérité elle-même, tendant à cultiver l'esprit pour l'esprit, à nourrir l'âme pour l'âme, à sonder les profondeurs de la science pour propager sur la terre le règne de la vérité, qui est le règne de Dieu. »

De son côté M. le recteur a dit entr'autres choses :

« Travaillons à former des caractères indépendants, chez lesquels la conscience ne se laisse dominer ni par un respect superstitieux de l'autorité traditionnelle ni par une ambitieuse ardeur d'innovation. Efforçons-nous de développer chez le jeune homme toutes les facultés morales et intellectuelles dont le Créateur l'a doué. Que notre œuvre ait toute l'ampleur dont elle est susceptible ! Qu'elle porte le cachet de la force, de la mesure, de l'harmonie ! Et puissent nos concitoyens l'entourer d'une patriotique sympathie, et les magistrats de la république l'honorer de leurs encouragements ! Et que la mère de famille aussi puisse, en même temps, la bénir et en rendre grâces à Dieu dans l'humble sanctuaire du foyer domestique ! »

Nous souhaitons que ces vœux puissent se réaliser, et que l'esprit de l'établissement soit un esprit élevé et spiritualiste, qui dissipe les inquiétudes qu'une partie des élections que l'on a faites et celles surtout qu'on n'a pas voulu faire ont nécessairement répandues dans les esprits.

Il semble que ce ne soit pas une idée heureuse que celle de la réunion à l'académie de ce qu'on a appelé la *Section pédagogique*, c'est-à-dire l'enseignement destiné aux élèves-régents. Cette expérience semble

ne pas promettre de très heureux résultats ; mais sans doute beaucoup dépend de la manière dont on s'y prendra dans la pratique. s.

**Catéchuménat et Ratification**, par G.-A. Rosselet, pasteur. Neuchâtel, Delachaux, 1866.

« Quelle magnifique institution que celle par laquelle tous les pasteurs des églises évangéliques sont appelés à exposer les grandes vérités du salut à tout enfant âgé de seize ans ou environ ! Oh, si seulement cette institution s'étendait sur la terre entière ! Si seulement les enfants de tout peuple et de toute langue pouvaient, sans aucune exception, recevoir l'instruction donnée à nos catéchumènes ! » — « La ratification du vœu du baptême serait également une excellente institution, si elle ne prétendait récolter à jour et à heure fixes ce qui a été semé par le catéchuménat ; mais si c'est un fait que, durant le catéchuménat, un petit nombre seulement parviennent jusqu'à la conversion et au salut, il en résulte que, pour le plus grand nombre, la cérémonie solennelle appelée *ratification du vœu du baptême* est extrêmement inopportune dès qu'elle suit immédiatement une *instruction* qui sans doute a été donnée et reçue, mais qui n'a pas encore porté ses fruits... Au reste cette ratification n'a pas seulement le défaut d'être en général *trop hâtive*, elle devrait de plus être INDIVIDUELLE et non pas COLLECTIVE, et enfin elle devrait revêtir non pas tant la forme d'un *vœu* ou d'un *engagement* que celle d'une vraie et vivante *confession de foi*. »

Ces citations font voir quel est l'esprit et la tendance de l'écrit que nous annonçons. L'auteur voudrait protéger la liberté des catéchumènes, les défendre contre la pression de l'opinion et de la coutume, rendre la ratification du baptême plus libre et plus individuelle, prendre toutes les précautions pour que cet acte fût sincère et sérieux. — Nous recommandons la lecture de ces pages sur un sujet si intéressant et si digne d'être sérieusement médité par quiconque s'intéresse aux progrès du règne de Dieu et à la prospérité des églises évangéliques. Elles se terminent par des essais de catéchisme et de liturgie pour les cérémonies qui devraient suivre l'instruction religieuse des catéchumènes, savoir, leur *présentation à l'église*, et leur *admission à la sainte-cène*. s.

**Aux Catéchumènes.** — Lausanne, Delafontaine et Rouge. — Broch. in-12 de 19 pages. Prix : 20 cent.

Bonne exhortation aux jeunes gens qui ratifient le vœu de leur baptême. L'auteur veut leur faire sentir l'importance de l'acte qu'ils font et les engager à « choisir aujourd'hui celui qu'ils veulent servir. » Puissent ses exhortations être entendues.

s.

**Introduction a la lecture de la Bible.** Troisième livre de lecture à l'usage des jeunes gens et des familles, par J.-F. Andrié, pasteur. Tome I. Neuchâtel 1867, S. Delachaux. — 1 vol. in-8 de 755 pages : 3 fr.

La Terre-Sainte, ses anciens habitants et les peuples nombreux dont il est parlé dans l'Ecriture sainte ; l'histoire d'Israël, ses lois, la conquête du pays, le climat, le sol et ses productions, l'agriculture, l'industrie, le commerce, les routes, les voyages, les poids et mesures, les monnaies, la division du temps ; la Bible, l'Ecriture, les manuscrits, les versions : voilà une partie des matières qui entrent dans cette *Introduction à la lecture de la Bible*. Le livre nous paraît très riche. Nous nous bornons à cette indication par rapport à ce premier volume, nous réservant de revenir sur l'ensemble de l'ouvrage quand le second volume aura paru.

s.

---

# LE CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE

## HISTOIRE RELIGIEUSE.

—

### Le piétisme à Berne à la fin du XVIIᵉ siècle.

(*Suite et fin.*)

Samuel König est destitué, dépouillé du caractère ecclésiastique et banni des terres médiates et immédiates de LL.EE. — Pauvre exilé, sans fortune, sans avenir, il quitte sa patrie au milieu des larmes de son cher troupeau. Le paysagiste Dick, qui lui a donné un dîner d'adieux, est puni de sa témérité par un bannissement de trois mois à la Vallée de Joux.— König passe la nuit à Worb chez son ami Fellenberg, le lendemain il part pour l'Allemagne.

Dieu permet aux méchants de faire un mal irréparable ! On brise pour toujours la carrière de cet orientaliste distingué, qui aurait pu rendre, comme professeur, des services signalés à sa patrie, où, comme partout, les capacités hors ligne ont toujours été rares. On préfère d'ordinaire les médiocrités serviles : elles sont plus faciles à manier. Un plus grand mal encore c'est qu'on bannit un prédicateur que Dieu a oint du Saint-Esprit et de force, comme si des hommes pareils étaient communs et faciles à remplacer ! Le pire des maux, c'était le danger de pousser König à des exagérations. Il faut bien le dire : certaines natures peu pondérées, plus ardentes que sages, courent de grands risques par la persécution. Qu'on se souvienne des Camisards ! — Pendant douze ans notre cher exilé parcourt l'Allemagne sans un travail fixe, qui lui eût été si salutaire ; il se lie avec des hommes exaltés, qui risquaient de lui ôter toute sobriété d'esprit, d'autant plus que partout on le décriait comme fanatique.

Une grande douleur lui était réservée. Lorsque les Suisses se rencontrent sur la terre étrangère, ils sont heureux de se trouver ensemble et s'entretiennent longuement de la patrie absente, oubliant les divergences de vue et les distinctions de rang. König ne goûta pas cette douceur. Il trouva à Wittgenstein un Bernois, Vincent Langhans, ancien pasteur de Koppigen et maintenant employé civil du comte. Cet homme avait dû quitter sa paroisse, non pour cause de piétisme assurément, et après avoir erré en Allemagne dans la misère, comme il le raconte au doyen Bachmann dans une lettre que j'ai sous les yeux, il avait fini par trouver une place d'intendant du comte de Wittgenstein. A l'arrivée dans ces contrées de quatre exilés bernois (König, Tscheer, Knecht et Püntiner,) il leur fit tout le mal possible, les décria comme hérétiques et chercha à provo-

quer de la part de l'empereur leur expulsion de l'Allemagne.

Après douze ans d'une vie errante, König est nommé pasteur français du Comte d'Isenbourg à Büdingen, près Giessen. Il y vécut 18 ans, s'y maria, reprit ses études, publia plusieurs ouvrages, entr'autres un dictionnaire gréco-hébraïque. Il avait 60 ans, lorsqu'il put revoir son pays et respirer l'air natal, après 30 ans d'exil. « On n'emporte pas sa patrie à la semelle de ses souliers, » dit un jour Danton à ses amis. König revenait pressé par cet attrait invincible que l'homme éprouve pour les lieux qui l'ont vu naître. Ses ennemis étaient morts: Bachmann en 1709, brisé par les chagrins, car son propre fils était un piétiste ardent qu'il avait fait poursuivre et emprisonner à Oetenbach près de Zurich. Le professeur Wyss et le pasteur Eyen avaient déjà succombé en 1700. Un esprit plus libéral régnait à Berne, et notre noble vieillard fut chargé d'enseigner les langues orientales et les mathématiques à l'Académie. Mais à 60 ans la vigueur est passée. König n'a plus que les restes d'une vie qui aurait pu être si utile. Son enseignement n'eut point de succès : les étudiants qu'on avait détournés de la conversion étaient devenus semblables «à des ânes sauvages,» dit S. Lutz ; l'académie était « l'abomination de la désolation, » et le pauvre vieillard, après avoir encore prêché et édifié les fidèles, termina sa douloureuse carrière en 1750, âgé d'environ 80 ans.

Samuel Güldin est destitué : criante injustice, car son jugement n'articule aucun fait répréhensible. Condamner un pasteur exemplaire, éloquent, zélé, modeste, sage, parce qu'il attire un grand auditoire, correspond avec quelques amis sur les intérêts de la religion et montre quelque indépendance vis-à-vis de collègues jaloux, c'est un acte de persécution révoltant ! Güldin, privé de fonctions, se retire à Muri ; il y fréquente le culte, mais il ne communie pas. Le pasteur Henzi le dénonce ! Assailli par les instances de ses parents, il finit par prêter « le serment d'association, » faiblesse qui lui vaut immédiatement la cure de Boltigen (Simmenthal). Le gouvernement le félicite de sa chute ! Mais ces éloges pèsent sur sa conscience ; il prêche avec vigueur, résolu à tout sacrifier au repos de son âme. Effectivement la faveur ne dura pas un mois : destitué de nouveau, il fut dépouillé de son titre de ministre de Christ. Son ami, l'excellent B. de Muralt le reçut pendant quelque temps dans sa campagne de Rufenacht. Mais fatigué de tracasseries qui se renouvellent sans cesse, il quitte à jamais le pays, se rend en Allemagne, où les fidèles lui font beaucoup d'accueil. Cependant ne pouvant supporter la tyrannie religieuse qui règne en Europe, il émigre pour la Pensylvanie, se fixe à Philadelphie, où il jouit avec bonheur de la liberté religieuse, la plus douce de toutes les libertés. Dieu bénit son excellent serviteur : il vécut longtemps dans sa nouvelle patrie, et l'on dit que sa famille y est encore maintenant florissante.

Christophe Lutz, son ami, est également destitué. Dieu le retira déjà l'année suivante ; fidèle jusqu'à la mort, il obtint la couronne de la vie.

Jean Müller est révoqué, renvoyé sur les bancs de l'école et privé du caractère ecclésiastique, jusqu'à ce qu'il ait reconnu, confessé et pleuré ses fautes (on

n'en peut formuler aucune !) et promis de se soumettre à tout ce qu'il plaira au gouvernement d'ordonner. Cette tyrannie, aggravée par un emprisonnement injuste et par les frais du procès, brisa son cœur tendre et pieux. Il mourut peu après, âgé de 37 ans.

Le pasteur Schuhmacher fut admonesté seulement et non destitué. Prêchant à Melchnau, loin de la capitale, il était moins gênant pour le doyen. Cela rappelle ce malicieux proverbe allemand:

Lichter weg! mein Lämpchen nur!
Sonst nimmt sich's übel aus!

Ce digne pasteur échappa bientôt aussi par la mort à la haine des méchants.

Abraham Fueter, malgré sa consécration qui datait de 6 ans auparavant, fut condamné à prêcher de nouveau par devant les professeurs, comme un étudiant; peu après il fut dépouillé de son caractère ecclésiastique, et banni à Nyon, où il vivait confiné sous la surveillance de la police. Au bout d'une dixaine d'années il obtint sa grâce, fut nommé pasteur d'Aarbourg et y mourut en 1724.

Burkhardt, Fellenberg, Jean-Jacques Knecht et Nicolas Tscheer subirent également la peine de bannissement.

Dans la tyrannie, comme dans les autres crimes, il n'y a que le premier pas qui coûte : les autres suivent coup sur coup avec une logique inexorable. On est saisi d'une douleur patriotique à la vue de ce gouvernement si paternel, si incorruptible et si grave, qui se laisse entraîner par la passion des théologiens, et, il faut le dire, par l'inimitié, naturelle au cœur inconverti, contre la vie de Christ. Un pouvoir habitué à une obéissance absolue, flaire instinctivement dans la foi individuelle une inflexibilité qui résiste à tout despotisme. Vis-à-vis de toute autorité qui empiète sur les droits de la conscience, le grand mot de Luther: «ich kann nicht anders» (je ne puis autrement), ce dernier mot de tous les martyrs, excite toujours de terribles colères. Le gouvernement de Berne, qui traitait les questions les moins importantes avec un sérieux digne du Sénat de Rome, ce gouvernement qui se respectait et qui aurait rougi de toute bassesse, qui cherchait le bien matériel et moral du peuple, qui se fatiguait à promulguer des mandats contre les vices du clergé, contre le luxe des femmes (prescrivant la largeur en maximum de certains rubans), contre la démoralisation croissante, — ce gouvernement ne comprend pas qu'un seul nom soit donné aux peuples et aux individus pour être sauvés. Il ignore que, sans le changement du cœur par la grâce, le clergé restera charnel, avare, paresseux, tyrannique, malgré l'orthodoxie la plus exacte ; que le peuple restera ivrogne et dissolu, malgré tous les ordres du pouvoir, tous les synodes et toutes les tentatives de la police. Réveillez une âme de son sommeil de mort, ranimez par le retour à Dieu la conscience assoupie,—vous aurez tout gagné ! Mais celui qui veut la moralité sans Christ, le progrès sans Christ, la guérison des plaies sociales sans la conversion, celui-là sera éternellement déçu dans son attente, quelque patriotique qu'elle soit. Les piétistes l'avaient dit : on bannit les piétistes.

Le gouvernement les a balayés à tous les vents ; il s'agit maintenant de faire prêter le serment d'association, afin de s'assurer qu'il ne reste pas un suspect dans tout le canton, sauf les femmes et

les paysans, qui ne comptent pas. Le Conseil sera impartial : point d'acception de personnes ! Il frappera quiconque voudrait résister, à commencer, s'il le faut, par les premiers magistrats. Point de connivence ! Il extirpera « ces nouveautés » jusqu'à la racine ! Il faut que tout citoyen pense, en religion, absolument comme LL. EE. ou comme la majorité des Conseils, qui, elle-même, pense comme Bachmann et Eyen. Et il faut déclarer cette adhésion par serment, sans aucune espèce de restriction : faute de quoi vous passerez la frontière ! « Vous êtes libres de penser tout ce que vous voudrez, avaient osé déclarer les 29 membres du synode réunis à la Bibliothèque, mais pas dans le canton de Berne. » Cujus regio, ejus religio. « Un roi, une loi, une foi, » disait-on sous Louis XIV.

Cependant ce serment inquiétait les consciences. Un assez grand nombre de pasteurs voulurent faire leurs réserves ; mais point de réserves ! obéir ou partir ! On obéit, hélas ! car les bannissements ont répandu la terreur partout ; mais les cœurs sont ulcérés.

Plusieurs magistrats veulent tant soit peu excuser les piétistes, tout en déclarant qu'ils prêteront le serment. L'avoyer est chargé de les tancer.

Tous, cependant, ne fléchissent pas sous cette pression tyrannique. Quatre jeunes seigneurs de Berne déclarent : Nous sommes prêts à mourir pour le service du gouvernement ! mais notre conscience nous défend de prêter le serment d'association ! Plusieurs citoyens se joignent à leur protestation. On leur donne quelques jours pour réfléchir, pendant lesquels leurs parents les assaillent d'instances : ils demeurent fermes ! Voici les noms de ces dix nobles chrétiens, qui, par leur fidélité à la voix de la conscience, sacrifièrent le droit d'éligibilité au Conseil des Deux-Cents et les jouissances de bourgeoisie : Frédéric de Watteville de Montmirail, âgé de 38 ans, ami de Zinzendorf et fondateur de l'institut morave, mort en 1741. Sigismond Wyss, seigneur de Molens ; Gabriel Frisching, fils de l'avoyer, seigneur de Rümlingen ; Emmanuel Steiger de Valeyres ; Gabriel Wurstemberger ; Jean Müller ; Daniel Stürler ; le paysagiste Dick ; Jean Wyttenbach, graveur ; Nicolas Engelhardt, négociant.

Honneur à la mémoire de ces citoyens fidèles et courageux !

Un homme très remarquable par sa piété et la culture de son esprit et qui a fait l'expérience de l'impartialité du gouvernement dans ses efforts tendant à étouffer le réveil religieux, c'est Béat Louis de Muralt, fils d'un héros qui avait combattu à Senef et à Puycerda, soldat lui-même et neveu de l'excellent Jean Bernard de Muralt, président du conseil académique. Indigné, révolté contre les ministres persécuteurs, il déclare un jour que, scandalisé par eux, il répugnait à sa conscience d'assister à leurs sermons. Il raconte lui-même à son cousin G. Thormann, dans une lettre que j'ai sous les yeux, qu'il fut cité au consistoire, ensuite de sa déclaration, que deux ministres lui firent un discours sur l'excellence des prêches et sur la nécessité de les fréquenter. « Au bout d'un quart d'heure, avant que j'aie déclaré si j'irais au prêche, ou si je n'irais pas, mais seulement sur les objections que je leur fis, ils me disent qu'ils ne sont pas

là pour discuter avec moi, que si je continue à m'en défendre, on m'y fera aller par autorité du Souverain. Alors je leur dis que je n'irais pas et que c'étaient leurs menaces qui me déterminaient à n'y point aller... » Les suites de ce refus sont incroyables : ce noble jeune seigneur, guerrier de 35 ans, est banni des terres de LL. EE. Il se retire à Genève, mais ayant déclaré qu'il se séparait formellement de l'Eglise de Berne, Genève le bannit (à regret, sans doute) de son territoire. Enfin il achète une campagne à Colombier près Neuchâtel, où il passe le reste de ses jours († 1749) dans une grande solitude, dévoué à sa famille, travaillant à son salut en vrai chrétien et charmant ses loisirs par des travaux littéraires en langue française. On a de lui plusieurs ouvrages : « les lettres sur les Anglais et les Français ; » « l'instinct divin recommandé aux hommes. » J'ai lu avec un singulier plaisir son « Apologue en faveur de la séparation du culte public de nos Eglises. » Béat-Louis de Muralt avait un esprit délié et d'une haute culture, un cœur doux, aimant et avide de communion avec Dieu, un caractère très ferme et pourtant modéré, habitué au frein de la raison et d'une conscience délicate. Quelle perte pour la patrie ! Pourquoi Berne se prive-t-elle de ses meilleurs enfants !

Au nombre des exilés je dois signaler encore J.J. Bucher, de Hollingen, et son aimable et pieuse femme, Anne Marie née Fischer. Persécutés pour leur foi, haïs des meneurs du clergé, ils déclarèrent aussi se séparer d'une église qui persécute les saints de Dieu. Ils furent détenus à l'Isle, puis bannis des terres de LL.EE., privés de leurs enfants, qu'on retint à Berne. La mère ne les vit plus : elle mourut en Allemagne. Leur ami dévoué, le tanneur Isaac Maeuslin les y suivit pour ne plus revoir sa patrie !

Que de nobles victimes de la persécution ! Que de grands caractères, capables de tout sacrifier pour l'amour de Jésus ! Mais j'ai réservé le plus beau pour la fin.

Nicolas de Rodt était un magistrat qui jouissait de la considération de tous ses concitoyens ; les services qu'il avait rendus et ses qualités personnelles lui frayaient la voie aux plus hautes fonctions de la République. Aux avantages de la fortune il joignait un caractère admirable de franchise et de courage. Intègre dans sa vie privée, sévère envers lui-même, il était d'une bonté inépuisable envers les malheureux. On a rarement vu unir tant de force à tant de douceur, sans le moindre sentimentalisme. Il administra pendant six ans le baillage d'Interlaken ; il profita de sa haute position non pour s'enrichir, mais pour semer à pleines mains des bienfaits sur la population pauvre de l'Oberland. Il aimait le peuple que Dieu avait confié à ses soins. Chaque hameau de ces montagnes était l'objet de sa sollicitude. A son tour, le peuple l'entourait de respect et d'affection. Il avait exercé le pouvoir paternel sous sa forme la plus idéale. De retour à Berne, étant devenu veuf, il vivait paisiblement avec sa fille unique, âme profonde, modeste, avide d'édification. Un dimanche elle engagea son père à l'accompagner à Stettlen, pour entendre prêcher le pasteur Güldin. Il fut touché, convaincu, et dès lors il se lia intimement avec ce pasteur béni, qui fut d'un grand secours à sa fille, laquelle traversa de rudes combats intérieurs avant de parvenir à la paix de l'âme. C'est

dans ces jours de détresse que le baillif de Rodt put apprécier les soins de Güldin et de König, qu'il avait recueilli dans sa maison. Lorsque des amis ont souffert, pleuré et prié ensemble, ils sont liés pour la vie.

Dans la séance du 9 juillet 1699, où le Conseil souverain prononça sur ses amis la sentence de destitution et de bannissement, Nicolas de Rodt les défendit avec un courage intrépide. Le lendemain les Deux Cents, continuant leur œuvre inique, vont condamner Müller et Knopf, lorsque de Rodt se lève et s'écrie, dans cette salle même où nous sommes réunis: « Voulez-vous, Messieurs, agir encore comme vous l'avez fait hier? Tout allait au milieu de nous comme lorsque Christ fut condamné! Hérode et Pilate étaient présents et tous criaient: crucifie! » Irrité de cet éclat, le président lui ordonne de sortir: on délibère si l'on veut tolérer un homme pareil dans cette haute assemblée. On le rappelle pourtant, et l'avoyer lui fait une verte semonce. Seul contre deux cents, il tient tête à l'orage. Comment condamnerait-il des hommes qu'il a reconnus être justes et pieux?

Lorsque, quelques jours plus tard, le Conseil veut lui imposer le serment d'association, par conséquent la promesse d'extirper le piétisme, il refuse: il sacrifie ses honneurs et son avenir terrestre. Malgré son amour profond pour sa patrie, qu'il a servie comme guerrier et comme magistrat, qu'il désirerait servir encore, il dépose ici ses insignes de conseiller: le manteau et la barrette, et il se retire pour toujours de cette salle vénérable, où, depuis 1416, tant de magistrats dignes de Rome et de Venise avaient siégé, où tout Bernois aspirait à occuper une place, honneur plus apprécié que tous les titres et les ordres étrangers!

Singulières vicissitudes des choses humaines! Qui aurait pensé alors, qu'après six générations, on réhabiliterait sa mémoire et célébrerait, dans cette salle même où il fut couvert d'opprobre, la fermeté de sa foi et la grandeur de son caractère chrétien!

Après ces scènes pénibles, il s'était retiré dans sa campagne du Breitfeld et y vivait en paix depuis un mois, lorsqu'un soir il vit arriver à sa porte trois étrangers de distinction venant d'Allemagne. C'étaient Hochmann de Hohanau, Krafft et Arnold. Le baillif les accueille avec beaucoup de déférence, leur offre l'hospitalité, se réjouit de leurs entretiens pieux, les conduit le lendemain à l'arsenal et à la bibliothèque. Toute la ville cause de ces étrangers. Les piétistes, apprenant que ce sont des chrétiens vivants, accourent au Breitfeld. Le 18 août 1699, dimanche de communion, après midi, le pré se couvre de monde, au grand regret de M. de Rodt et de ses hôtes. Cette foule, avide d'édification, demande que les étrangers lui adressent des paroles d'encouragement. Hochmann cède à ces instances, lit un chapitre et fait une prière touchante. Il implore, le visage tourné vers la ville, les bénédictions divines sur Berne et son gouvernement.

Tout de suite on répand en ville les bruits les plus exagérés: « Ils ont communié, Mlle de Rodt a tenu la coupe, etc. » La ville est en émoi!

Le lendemain, lundi matin 19 août, M. et Mlle de Rodt partent pour l'Oberland accompagnés de leurs hôtes. Ils passent à Spiez, où ils trouvent les pasteurs Dick, Güldin et Muller, puis MM. Fré-

déric de Wattenwyl et Gabriel Frisching. Toute cette troupe d'amis se rend à Interlaken, où M. de Rodt est accueilli comme un père au milieu des siens, puis on visite les glaciers de Grindelwald; on admire cette nature sublime tout empreinte de la majesté du Créateur; le soir on revient à Unterseen; l'avoyer Engel offre une gracieuse hospitalité à cette société nombreuse.

A Berne on prend peur: on observe toutes les allures du baillif de Rodt. « C'est un homme intrépide, se dit-on; le peuple lui est attaché; il pourrait l'ameuter et marcher sur la ville! » Le conseil envoie des gendarmes pour l'arrêter. M. de Rodt, qui connaît son monde, avait prévu le cas. Il fait partir les trois étrangers de nuit par Brienz et le Brünig: à quatre heures du matin il est arrêté, amené à Berne en bateau, incarcéré à l'Isle: au bout de dix jours le conseil prononce la sentence de bannissement. Il part pour l'Allemagne avec sa fille, mais il part en chrétien, bénissant ceux qui le maudissent, faisant du bien à une patrie ingrate qui le méconnaît et l'outrage. Il envoie 2000 livres aux pauvres du district d'Interlaken, lègue 25,000 livres à l'hôpital de l'Isle où il a subi sa détention, et se fixe à Nieder-Todteleben, près de Magdebourg, humble village où, comme Cincinnatus, il cultive ses champs, et comme Rodolphe de Habsbourg, qui de ses propres mains rapiécetait son vieux manteau bleu, il tricote ses bas, ennoblissant le plus humble travail par la noblesse de son cœur chrétien. Sa fille épouse Burkhardt Fellenberg: ils vivent en paix sur cette terre étrangère, jouissant avec bonheur de la liberté de servir Dieu selon leur conscience. Hélas! les rives ternes et sablonneuses de l'Elbe auraient pu faire regretter les bords enchanteurs du lac de Brienz et les pentes verdoyantes de nos montagnes! Mais le ciel est plus beau! C'est pour le ciel que vivent ces chers exilés, épars sur cette terre de douleur!

Voici, nous estimons bienheureux ceux qui ont souffert pour le Seigneur, mais non pas ceux qui ont fait souffrir! Nous chérissons les persécutés, mais nous plaignons les persécuteurs, surtout les pasteurs qui persécutent! Et embrassant dans un même amour l'ensemble de ces nobles victimes, que les enquêtes les plus minutieuses n'ont pu convaincre d'aucun crime, je m'écrie: Que je meure de la mort de ces justes; que ma fin soit semblable à la leur!

BERNARD, pasteur.

---

## ETUDES BIBLIQUES.

---

ECCE HOMO. — Examen de la vie et de l'œuvre de Christ. — Londres 1866. 6me édition [1]. 1 vol. in-8°, de XXIV et 332 pag., avec une nouvelle préface.

Voici un ouvrage qui a eu en Angleterre un bruyant retentissement. Tous les journaux religieux, littéraires et autres en ont parlé, et dans les sens les plus contradictoires. Porté aux nues par les uns, il a été traîné jusqu'aux enfers par les autres.

« Il serait aussi ennuyeux qu'inutile, dit la *Quarterly Review* (N° 238, pag. 529, avril 1866), de réfuter toutes les erreurs qui abondent dans l'*Ecce Homo*. L'auteur pervertit

[1] Au fait ces différentes éditions ne paraissent être que des tirages successifs. J'ai sous les yeux la 8e et la 6e édition, entre lesquelles il n'y a pas la moindre différence. — En avril 1867, on a publié le 16e millier.

les circonstances les plus communes qui sont à la surface des Evangiles. De nombreux passages de ce livre prouvent que son auteur ou ignore ou dédaigne les principes élémentaires familiers aux enfants et aux paysans. Quelle que puisse être sa croyance, qu'il a soigneusement cachée, son défaut de candeur dans la manière dont il agit avec les autorités qu'il emploie, sa présomption et sa témérité méritent les plus sévères censures. Ses théories sans fondement et ses arguments sans valeur seront facilement reçus dans les esprits vides. Leur force gît dans la faiblesse de ceux qui se laissent abuser. »

D'un autre côté, un des articles du *Journal de littérature sacrée* (Juillet 1866, pag. 346) s'exprime ainsi : « Cet ouvrage est très remarquable. Nous ne voyons aucune raison pour ne pas nous joindre à la voix presque générale qui l'a proclamé un des livres les plus extraordinaires des temps modernes, et certainement un des plus remarquables de ceux auxquels l'esprit anglais a donné naissance, etc. » D'autres journaux renchérissent encore sur ces éloges. Mais l'opposition aussi a été croissant. L'embarras de ceux qui trouvaient que cependant il y avait du bon dans ce livre, est devenu tel, que le *Journal de littérature sacrée*, que je viens de citer, n'a su se tirer d'affaire qu'en donnant deux articles conçus dans deux sens assez différents, le premier mêlant de temps en temps des louanges à une critique assez sévère, le second s'abandonnant à une admiration presque sans correctif.

Certainement une publication qui, en Angleterre, attire ainsi l'attention, mérite d'être présentée aux lecteurs du *Chrétien Evangélique*. Nous avons donc essayé de la leur faire connaître, et nous en avons abordé l'étude sans aucun parti pris.

Avant tout, je dois faire remarquer que deux choses rendent difficile d'arrêter son opinion sur ce livre. D'abord, ce n'est qu'un premier volume. «Ce qui est publié, dit l'auteur à la fin de sa préface, n'est qu'un fragment. Aucune question théologique n'y est discutée. Christ, comme créateur de la théologie et de la religion modernes, fera le sujet d'un autre volume, » et en terminant celui que nous avons entre les mains, après avoir remarqué que les deux grands ennemis contre lesquels l'homme a à lutter, sont les maux physiques et la mort, il ajoute (pag. 323) : «Quelles consolations Christ a apportées aux hommes contre ces maux, comment il les a reconciliés avec la nature aussi bien qu'avec ces deux adversaires, en leur donnant de nouvelles vues sur la Puissance par laquelle le monde est gouverné, par son triomphe sur la mort, et par sa révélation de l'éternité, c'est ce qui sera le sujet d'un autre traité.» En reprochant à l'auteur les immenses déficits qu'on trouve dans son livre, relativement à ce qu'on regarde comme les doctrines fondamentales du christianisme, on s'expose donc à s'entendre dire qu'on a été trop pressé, qu'on aurait bien pu attendre le second volume, avant de tirer des conclusions du premier. Mais d'abord, il y a longtemps qu'on l'attend, et on ne sait quand il paraîtra. Le livre se répand, fait son chemin, et les doctrines qu'il contient, car il y en a, quoi qu'en dise l'auteur, pénètrent dans les esprits. C'est chose surprenante que, sous sa forme actuelle et avec les tendances du jour, il n'ait pas été traduit en français. De plus, à moins que le second volume ne soit la palinodie du premier, il n'est pourtant pas impossible de prévoir ce qu'il sera. Quand, sur un plan, on voit les lignes suivre toutes une certaine direction et converger vers un même centre, quoiqu'on n'en ait sous les yeux que la moitié, il n'est pas besoin d'une extraordinaire perspicacité pour deviner où elles aboutiront. On peut se tromper sans doute, sur les points auxquels elles se réuniront; mais l'ensemble de leur marche se laisse présumer. Il pourrait se faire, il est vrai, que les conséquences tirées des prémices,

fussent fort différentes de celles qu'on attend, mais à qui la faute si ce n'est à l'auteur, qui aura voulu tromper ses lecteurs?

Une seconde difficulté que rencontre celui qui veut juger l'*Ecce homo*, c'est le vague du programme que son auteur se propose de réaliser. A la fin de sa première préface, il le pose en ces termes : « Quel a été le but que Christ s'est proposé en fondant la société qui porte son nom, et comment s'y est-il pris pour l'atteindre? » A la page 43, il dit : « L'intention du présent traité est de prouver que le Christ des Evangiles n'est pas mythique, en montrant que le caractère que dépeignent les biographes est, dans tous ses grands traits, strictement conséquent, et qu'en même temps sa spécialité est telle qu'il est en dehors de l'invention de tout individu, et encore plus de ce qu'on a appelé « la conscience du siècle. » J'avoue ne pas trop savoir comment s'accordent ces deux intentions que l'auteur donne lui-même comme ayant présidé à son œuvre; comment surtout en se refusant, comme il le dit, toute question théologique, il croit pouvoir prouver que le Christ des Evangiles n'est pas mythique. Il est évident, ce me semble, que tout dépend de ce qu'est le Christ des Evangiles, et qu'en ne l'envisageant que du côté de son humanité, en n'admettant, comme l'auteur paraît le faire, que certains miracles, en développant exclusivement les enseignements qui se rapportent à la morale et à son principe, en laissant de côté tout ce qui va au delà, le professeur Seeley (à qui on s'accorde, à ce qu'il paraît, à attribuer l'*Ecce homo*) ne répond qu'en partie aux objections dont se compose le système mythique.

Avant de faire la critique de l'ouvrage et des idées qui s'y produisent, il est juste d'en exposer sommairement le contenu.

I

L'Eglise chrétienne est sortie d'un mouvement qui n'a pas été commencé par Christ, mais par Jean-Baptiste. Jean a eu la gloire de nommer son successeur, qui devait être plus grand que lui, et de l'installer en quelque sorte. Agité par son baptême, par la désignation que le Baptiste avait faite de lui, comme du futur prophète, et par les signes qui l'avaient accompagnée, Christ se retira dans le désert et il y mûrit le plan de l'activité qu'il déploya plus tard. Pour la première fois il eut la conscience de ses pouvoirs miraculeux, et ce qu'on appelle la tentation est le mouvement de son esprit qui lui présentait les avantages qu'il y aurait à employer la force pour l'établissement du royaume messianique.

Arrêtons-nous un moment ici. Les deux chapitres que je viens d'analyser ne suffisent-ils pas pour montrer qu'il y a dans l'*Ecce homo* bien plus de théologie que l'auteur ne le prétend? Les lignes ne commencent-elles pas à se dessiner de manière à faire voir où elles doivent aboutir ?

Une fois le plan de Christ formé, il s'est appliqué à réaliser le message que le Baptiste avait apporté : « Le royaume de Dieu est proche. » Christ conçoit la théocratie qu'il allait renouveler, comme elle avait été au temps de David, avec un monarque visible représentant de Jéhovah. Ce monarque était lui-même. Les contemporains de Christ attendaient un roi guerrier, et il confondit leurs espérances en leur annonçant qu'il était le roi attendu, mais un roi dont le règne n'était pas de ce monde. Il annonce hardiment que l'œuvre du Sinaï devait être reprise à nouveau par lui-même, et qu'il allait former une autre alliance que celle qui avait été traitée avec Abraham. Mais ce n'est pas sur la terre qu'il exercera les fonctions de juge suprême, ce sera dans une autre économie, et il l'exercera sur tous les hommes.

Ce qui frappe dans le plan de Christ, c'est d'abord sa prodigieuse originalité. Quel homme aurait dit : J'élèverai un état par la seule force de ma volonté, et je ferai

pour cet état des lois qui subsisteront toujours ! Ce qui ne frappe pas moins, c'est la calme confiance avec laquelle tout ce plan a été exécuté; c'est enfin la réussite de ce plan. Entre l'étonnant dessein et l'étonnant succès, intervient un étonnant moyen, celui des miracles. En écartant pour le moment la question si des miracles ont été réellement accomplis, dit l'auteur, nous nous arrêtons au fait que Christ a *professé* [1] accomplir des miracles. Ses disciples l'ont cru, et principalement à cause de cette croyance, lui ont concédé l'autorité et la dignité qu'il réclamait. Toute théorie qui les présente comme dus à l'imagination des disciples ou inventés dans un âge postérieur, détruit la crédibilité des documents et fait du Christ un personnage mythique. Or c'est précisément le but du livre, de montrer que le caractère dépeint dans les Evangiles est, en somme, réel et historique. Pour examiner le plan que Christ a formé et la manière dont il l'a exécuté, il importe peu d'examiner si les miracles étaient réels. Provisoirement nous en parlerons comme s'ils l'étaient.

Mais Christ vit bien que la première impression produite par le pouvoir surnaturel, était la terreur, et il s'imposa lui-même des restrictions dans son emploi. Chacun put savoir que ce roi avait une patience illimitée. Ce calme dans la grandeur en fait la plus sublime image qui ait jamais été offerte à l'imagination humaine. Ce fut la réunion de cette grandeur et du sacrifice de lui-même, d'une puissance immense tenue sous un immense contrôle, qui lui gagna les cœurs et qui anima l'enthousiasme de Paul, par exemple. La Croix de Christ dont il se glorifie, c'était la soumission volontaire à la mort, de celui qui avait le pouvoir de lui échapper. Témoins de ses souffrances et convaincus par les miracles qu'ils le voyaient accomplir qu'elles étaient supportées volontairement, les cœurs des hommes étaient touchés, une émotion de gratitude, de sympathie et d'étonnement les agitait, et quand rapprochant ses actes de ses paroles, ils trouvaient que ce renoncement à soi-même qui avait guidé sa vie était prescrit comme le principe qui devait guider la leur, la reconnaissance se transformait en obéissance, la loi et le législateur étaient enchâssés au fond de leur cœur, dans une indissoluble vénération. Si Christ n'avait prétendu accomplir des miracles, l'Eglise n'eût jamais été fondée.

La nouvelle théocratie que le fondateur de la religion chrétienne venait établir sous une forme adoptée aux temps nouveaux, devait être la contre-partie de l'ancienne, devait donc contenir trois traits essentiels : la vocation correspondante à celle d'Abraham, la législation corrélative de celle de Moïse et la divine royauté de Christ représentant celle de Jéhovah.

La vocation adressée par Christ avait ceci de distinctif, 1° que, quelle que fût la nation à laquelle appartenaient ceux qui l'acceptaient, elle ne les séparait pas de la société civile, et 2° qu'elle était adressée à tous les hommes. Mais Jean-Baptiste avait annoncé que son successeur séparerait les bons d'avec les méchants, et nous ne voyons pas que Jésus l'ait fait. Cependant ceux qui faisaient partie de la Société qu'il avait fondée appartenaient à la partie la plus saine de la nation.

C'était l'appel de Christ et les conséquences de la réponse, qui était le van opérant le triage. Il demandait à ceux qui se rangeaient autour de lui une certaine ardeur de régénération de soi-même, que les hommes trouvent à la longue plus pénible que les plus sévères sacrifices extérieurs. La qualité qui faisait sortir les individus victorieux de cette épreuve, c'était leur valeur morale, leur bonté [1]. Les chré-

[1] Souligné par l'auteur.

[1] Le mot anglais *goodness*, que je traduis ici par

tiens désignent cette qualité par le mot de *foi*. Celui qui, quand la bonté est mise devant lui, montre une loyauté instinctive à s'y rattacher, prend son parti et s'y confie, un tel homme a la foi.

Le chapitre VII est tout plein de théologie et, comme on va le voir par une rapide analyse, de théologie négative. L'auteur traite la question : qu'est-ce qui fait le chrétien? La réponse varie, dit-il, selon la tolérance de ceux qui la font. En général, elle consiste à spécifier certaines doctrines concernant Dieu et Christ qu'un chrétien doit nécessairement croire : pour les uns, la mort rédemptrice du Christ; pour les autres, sa divinité; pour un troisième, sa résurrection. Quoi qu'il en soit de leur nécessité actuelle, nous pouvons bien dire qu'elles n'étaient pas exigées des premiers disciples que Christ réunissait autour de lui. Ses lois ne devaient être promulguées que les unes après les autres. Mais après qu'elles l'avaient été, ses préceptes moraux, aussi bien que ses déclarations sur la nature de Dieu et les rapports de l'homme avec lui, devaient être reçus et observés par l'Eglise.

Cependant les lois pratiques prescrites par l'Evangile ne sont que rarement, si même elles le sont jamais, complétement et entièrement observées, et pourvu qu'un homme ne les enfreigne pas d'une manière trop flagrante, on ne l'exclut pas de la société chrétienne. Or une erreur est moins coupable qu'une passion mauvaise; on devrait donc être aussi tolérant à l'égard d'une croyance imparfaite qu'on l'est pour une moralité imparfaite. De plus on n'apprécie pas assez la difficulté qu'a un penseur à croire telle doctrine qu'il ne comprend pas. Il est donc monstrueux que Christ, qui s'appelle l'ami des publicains et des gens de mauvaise vie, soit représenté comme l'ennemi sans pitié de ceux qui s'égarent dans la recherche de la vérité.

Il y a de nos jours deux difficultés, qui rendent souvent la théologie de celui qui s'enquiert du Christ aussi confuse et aussi imparfaite que celle des disciples qui se réunissaient autour de lui. C'est d'abord la distance depuis laquelle il considère les événements, d'où résultent bien des doutes sur l'authenticité des faits, sur le sens des mots employés par Christ et sur la nature exacte des doctrines qu'il enseignait. En second lieu, observons que depuis des siècles les Juifs reconnaissaient l'autorité des prophètes, et ceux qui entendaient Christ prendre cette autorité de la part de Dieu trouvaient dans cette forme quelque chose à quoi ils étaient accoutumés ; mais de nos jours, et en occident surtout, on a plus de respect pour le raisonnement que pour l'autorité.

De là nous concluons que, quoiqu'il soit toujours facile pour celui qui ne pense pas d'être orthodoxe ; pour ceux qui réfléchissent, il est aussi difficile d'arriver à une pleine et ferme croyance à la théologie de Christ que de pratiquer sa loi morale. Il en résulte qu'on peut être chrétien sans cela. La foi que Christ demandait des premiers chrétiens, c'est-à-dire une loyale et libre confiance en lui devait les rendre certains qu'il n'était pas dans son caractère d'exiger d'eux ce qu'il n'était pas en leur pouvoir de lui donner. Et en fait il était animé d'une si large tolérance qu'il leur a dit : « Celui qui n'est pas contre nous est avec nous. » On ne peut indiquer aucun degré de désobéissance ni de refus de croyance (*disbelief*), ni d'ignorance de doctrine, qui puisse priver un homme du nom de chrétien. Car il est admis dans l'Eglise chrétienne que l'homme le plus souillé de crimes, celui qui a le plus mal réussi à vaincre ses habitudes criminelles, comme

bonté, a une signification bien plus étendue que le mot français. Il indique un principe de vertu, dont la bienveillance, la tempérance, la justice, le courage ne sont que des faces, en un mot, la source intérieure du bien.

celui dont les notions spéculatives sont le plus erronées, peut cependant posséder ces rudiments de bonté que Christ appelle la foi. Et d'un autre côté l'observation la plus exacte de toute la loi n'est pas suffisante pour sauver le chrétien de l'exclusion, si elle ne procède d'une bonté sincère. Pour un tel moraliste, Christ n'a pas de miséricorde.

Il était nécessaire que quelque signe distinguât le disciple de Christ et que son consentement à le porter prouvât sa loyauté. Parmi les Juifs existait déjà le rite du baptême. Jésus l'adopta et l'imposa à ses disciples de la manière la plus absolue. Témoin l'histoire de Nicodème. Cet homme déclarait croire à la divine mission du Christ ; seulement il demandait à être dispensé d'une déclaration publique. Christ lui ferme la bouche en lui annonçant de la manière la plus absolue qu'il n'y a pas d'autre voie pour entrer dans la théocratie que le baptême. Ce rite initiatoire est déclaré indispensable.

En effet, Jésus voulait unir les membres de la société qu'il fondait par les liens les plus étroits. C'est pour cela, que de différentes manières, il cherchait à les séparer de leurs liaisons précédentes, afin que l'Eglise devînt pour eux une nouvelle famille. C'est par là qu'il distingue nettement sa société de toutes les écoles de philosophie qui avaient été avant lui. Sa méthode est à l'autre extrême de la leur. Les philosophes, Socrate en particulier, faisaient le plus possible disparaître leur personnalité ; Christ met la sienne en première ligne ; il établit sa supériorité absolue sur tous les hommes. La seule chose qu'il exige, c'est l'attachement et la fidélité à sa personne.

C'est une grande méprise que de regarder le christianisme comme une philosophie morale. Celle-ci aspire à améliorer l'humanité en agissant sur la tête ; le christianisme, en faisant l'éducation du cœur. Il la fait non-seulement par l'excellence des préceptes, mais surtout en créant dans les âmes un attachement indissoluble à un être d'une bonté parfaite. Cet attachement produit dans celui qui le forme le vœu d'obéissance, et lui place devant les yeux un idéal de ce qu'il peut lui-même devenir. Un nouveau moi remplace l'ancien.

Nous avons assisté, dit l'auteur, à la naissance de la monarchie la plus pure et la plus idéale qui ait jamais existé parmi les hommes. Cette monarchie est entièrement absolue, mais le souverain n'est pas entré dans les détails d'administration et n'a pris que les fonctions d'organisateur et de législateur. Quelle est donc la législation que Christ a donnée à la société qu'il a fondée ? C'est dans le sermon sur la montagne que nous trouverons la réponse à cette question. Là nous verrons d'abord que ce n'est pas en prêchant l'ascétisme que Christ combat le sensualisme. Il a montré dans toute sa carrière la plus grande sollicitude pour le bien-être corporel des hommes. Il a passé une partie de sa vie à guérir les malades et n'a pas dédaigné de prendre part aux joies honnêtes. Aussi a-t-il été appelé un ami des publicains et des gens de mauvaise vie. Mais il a élevé l'homme à désirer tout autre chose, savoir « le royaume des Cieux et sa justice. » Il n'interdit point le plaisir, mais il ne veut pas qu'on le recherche.

Dans le passage que nous venons de rappeler, Christ présente « ce royaume des cieux et sa justice, » auquel il appelle les hommes, comme le plus grand bien de la vie humaine, et indique comme le secret du bonheur d'appartenir à la divine société, de comprendre et de garder les règles prescrites à ses membres. De même que le citoyen d'un état doit faire son bien-être du bien-être des autres, ceux qui entrent dans le royaume de Dieu doivent sacrifier, non-seulement leurs biens, leurs propriétés, leur vie et leurs liens de famille, mais les

droits de l'honneur blessé et du juste sentiment des torts.

On peut dire que le sacrifice que Christ exige n'est pas désintéressé ; car à ce sacrifice de soi-même il promet une pleine récompense dans le monde à venir. Mais quoique le renoncement à soi-même conduise infailliblement au bonheur, ce n'est pas le bonheur qu'il a pour objet. Un homme qui n'aurait que son intérêt final en vue, en tendant la joue gauche à celui qui lui frappe la droite, en priant pour ceux qui le maltraitent et le persécutent, se rendrait coupable de la plus hideuse hypocrisie.

On voit dans le sermon sur la montagne que, s'il y a une classe d'hommes que Christ regarde avec une aversion particulière, ce sont ceux qui se disent ce qu'ils ne sont pas. Il les appelle d'un mot ( hypocrite) qui signifiait originairement acteur. Comme tous les grands réformateurs, il sentait que l'honnêteté en paroles et en actes est la vertu fondamentale. Nos pensées, nos discours, notre conduite doivent être d'une seule pièce. Il y a des gens qui reçoivent ses enseignements sans les comprendre, et qui, au lieu d'être guéris de l'avarice et de la sensualité, les transportent simplement sur les richesses célestes. Et ainsi se forme une nouvelle classe d'acteurs qui espèrent être payés de leur peine par des trésors incorruptibles [1]. La pensée du Christ n'est cependant pas douteuse. Le principe est clairement posé, une vie pieuse gagnera indubitablement à un homme le respect de la multitude, et cependant Christ nous dit que, quand nous prions, nous devons penser à Dieu et non au crédit que nous pouvons acquérir. Et de même, quoique en aimant notre voisin et notre ennemi, nous puissions gagner le ciel, nous ne devons pas penser au ciel que nous gagnerons, mais à notre voisin et à notre ennemi. En faisant consister la vertu dans *l'amour*, Christ met en évidence son caractère désintéressé.

La société fondée par Christ ressemble aux autres sociétés politiques en ce qu'elle demande de ses membres un dévouement et un patriotisme désintéressés ; mais elle en diffère essentiellement en ce qu'elle embrasse tous les hommes sans aucune distinction de race, de nationalité, d'origine. Afin que personne n'oubliât cette loi fondamentale, Christ prit un titre exprimant l'universalité de sa domination. Il s'appela Fils de l'homme. La fraternité chrétienne faisait oublier à chacun sa bourgeoisie et sa parenté. Le baptême suffisait pour lui rappeler qu'il était né de nouveau pour Dieu et pour les autres.

Quelle est la règle qui doit diriger la vie sociale des chrétiens ? Le fondateur de l'Eglise n'a point laissé un code de morale dans le sens ordinaire du mot, c'est-à-dire une énumération d'actions prescrites et d'actions défendues. Au lieu de cela, il a donné à chacun le pouvoir de se faire des loix à soi-même. Il répète constamment que, pour que le fruit de l'arbre soit bon, il faut que l'arbre soit sain, c'est-à-dire que les actions de l'homme sont le résultat de l'état de son âme, et que par conséquent un état d'âme ardent, passionné et dévoué est le principe de la vertu. Il ne voulait rien avoir à faire avec les hommes sans enthousiasme.

Il était si parfaitement compris dans l'Eglise primitive qu'un état d'âme élevé ou enthousiaste est la marque distinctive et essentielle d'un chrétien, que St. Paul ayant demandé à quelques convertis si, depuis leur conversion, ils avaient reçu la divine inspiration, en ayant reçu pour réponse qu'ils n'avaient pas même entendu dire qu'il y eût une divine inspiration, leur demandait avec surprise en qui ils avaient été baptisés.

[1] Je ne puis ne pas relever en passant cette exagération. A ce compte St. Paul serait un de ces acteurs. V. par exemple ce qu'il dit 1 Cor. IX, 25.

Nous comprendrons pourquoi Christ faisait dépendre la moralité de l'enthousiasme et non de la raison, si nous réfléchissons que l'enthousiaste repousse avec effroi le désir du mal, tandis que l'homme raisonnable ne le tient en bride qu'à force de s'en distraire. Aussi un des traits les plus remarquables de l'enseignement moral du fondateur de l'Eglise, c'est qu'il ne nous commande pas seulement de régler nos mauvais désirs, mais qu'il déclare criminel celui qui les a. Il veut qu'un sentiment d'aversion, né de l'enthousiasme de la vertu, les détruise. Les premiers chrétiens, regardant l'ardeur qu'ils ressentaient comme une inspiration expresse, ou comme la présence spirituelle de Dieu en eux, l'ont appelée l'Esprit de sainteté ou le Saint-Esprit.

Quelle est donc cette passion qui peut exalter un homme de telle sorte qu'il soit purifié de tout péché? Cette passion, c'est l'amour du prochain, c'est-à-dire non de tous les hommes, ni même de tout individu, mais de *l'homme* dans tout homme. Notre auteur l'appelle l'enthousiasme pour l'humanité.

Le premier moyen que Christ a employé pour développer cette passion a été d'en faire un devoir, et pour cela de nous soustraire à l'action des causes qui étouffent en nous le sentiment naturel qui nous porte à aimer notre prochain. Une cause de cette paralysie du cœur, c'est la vie au milieu de personnes sans sympathie pour les autres. A l'époque où Christ a paru, l'égoïsme était non-seulement une théorie, mais presque une partie de la philosophie morale. Dans un tel état de choses, il fallait opposer précepte à précepte et donner à l'égoïsme le caractère de péché.

Mais il fallait plus qu'un précepte pour inspirer l'enthousiasme pour l'humanité. Nous venons de dire qu'il y a dans le cœur de chaque homme un sentiment naturel qui le porte à aimer son prochain ; ce sentiment est d'autant plus fort que celui qui l'éprouve a connu plus d'êtres humains nobles et aimables. Et pour le pousser jusqu'à l'enthousiasme, il faut qu'il soit mis devant ses yeux un type humain assez noble et assez aimable pour relever la race entière et pour faire refléter sa gloire sur le moindre de ceux qui lui appartiennent.

N'est-ce pas ce qu'a été Christ ? N'est-ce pas la plus grande consolation pour cette race dégradée, que Christ en ait été membre ? Et si l'on répond qu'il y avait dans sa nature quelque chose d'exceptionnel, que l'humanité ne peut être mesurée par la stature de Christ, nous rappellerons que c'est lui qui l'a voulu ainsi, qu'il prenait plaisir à se donner la qualification de Fils de l'homme, qu'il a appelé les plus infimes ses frères. Une éternelle gloire a été répandue sur l'espèce humaine par l'amour que Christ lui a porté. Et c'est parce que la loi d'amour universel a été donnée à des hommes possédés de l'esprit de dévouement à un homme, qu'elle a pénétré si profondément dans les cœurs, et qu'avec la loi de l'amour a été donné le pouvoir d'aimer.

C'est ici le centre du plan suivi par Christ. Au lieu de laisser à ses disciples une liste d'actions prescrites et d'actions interdites, il leur a donné une pierre de touche s'appliquant à tout, par laquelle il peuvent savoir ce qu'il doivent faire et ce qu'ils ne doivent pas faire. Mais comment rendre des cœurs égoïstes capables de cette sympathie universelle ? En les liant étroitement à lui, le représentant de la cause et des intérêts de tous les êtres humains, à lui qui voulait donner sa vie pour eux. Et c'est ainsi que quelques-uns ont pu dire: « Ce n'est plus moi qui vis, c'est Christ qui vit en moi. » Peu importe à de tels hommes ce que sont les hommes qu'ils rencontrent ! Comme objets de l'amour de Christ à la vie et à la mort, ils doivent être chers à tous ceux à qui il est cher.

L'amour, partout où il se montre, est une puissance qui fait loi. Celui qui aime Christ est à l'abri de la tentation de faire du mal à qui que ce soit. Bien plus, il est poussé à faire tout le bien qu'il peut à tous ceux qui partagent la nature de son maître. Cette passion l'arrache au pouvoir du péché.

Pour rappeler aux membres du royaume de Dieu l'amour qui doit subsister entre eux et l'unité de l'Eglise, Christ institua la sainte-cène, le repas commun. Il a ordonné à ses disciples de considérer le pain qu'ils mangeaient ensemble comme son corps, et le vin qu'ils buvaient comme son sang. « Si vous ne mangez ma chair, avait-il dit, et si vous ne buvez mon sang, vous n'aurez pas la vie. » Par la vie, il est clair que Christ entendait cet état sain de l'âme, duquel provient toute bonne action. Or ce que Christ regarde comme la santé de l'âme, c'est un certain enthousiasme pour les êtres humains. Les hommes ne peuvent, selon Christ, apprendre à s'aimer les uns les autres, qu'en mangeant sa chair et en buvant son sang. La sainte-cène, par son symbolisme, confirme que l'union commencée en Christ, ne peut subsister que par lui.

La communauté formée par le désir de chacun de ses membres de faire à chacun des autres tout le bien possible, est sans doute un idéal, mais c'est un idéal dont il faut se rapprocher de plus en plus. Et pour cela les disciples de Christ doivent hardiment et respectueusement interpréter ses préceptes, à la lueur du principe général de l'amour pour l'humanité. L'étude de ses applications pratiques fera toujours mieux apprécier ce grand principe.

Outre la grande loi de l'amour, Christ a donné à ce sujet trois commandements principaux.

Par le premier il a enjoint à ses disciples de soulager les besoins et les maux physiques de leurs semblables. La loi de la philanthropie est pour tous les âges; mais si nous considérons les modes particuliers de son application que Christ a prescrits à ses disciples, nous trouverons que, suggérés par les circonstances particulières de son époque, ils sont insuffisants pour la nôtre. Celle-ci doit se souvenir que prévenir vaut mieux que réparer.

En second lieu, Christ a commandé aux membres de l'Eglise chrétienne de lui ajouter de nouveaux membres, et particulièrement de travailler à l'amendement des membres dépravés, négligés ou méprisés de la société. Cette loi d'édification est la seconde obligation de la moralité positive. Le chrétien doit travailler à exciter l'amour chez les autres, et ce devoir est bien plus important que celui de la philanthropie, car la bonté morale est bien plus désirable que la prospérité physique. Les premiers chrétiens employaient essentiellement la prédication et la catéchisation. Ces moyens sont encore à notre disposition, mais il en est d'autres dont nous devons nous servir, quoique le Nouveau Testament n'en dise rien. L'enthousiasme ne peut guères être allumé que par une influence personnelle agissant par l'exemple ou par des exhortations passionnées. Quand Christ voulut l'allumer dans ses disciples, il souffla sur eux et dit : « Recevez le Saint-Esprit, » voulant signifier, par ce grand acte symbolique, que c'est en quelque sorte par la contagion communiquée par une autre âme vivante, que la vie passe dans l'âme d'un homme.

C'est donc un devoir du chrétien de rechercher et de développer tous les moyens qui peuvent conduire à réveiller et à augmenter l'enthousiasme pour l'humanité : les affections de famille, l'éducation, par exemple. Il doit combattre tout ce qui l'affaiblit, les divisions créées par les diversités de rang et de fortune, par la préoccupation trop grande des soucis de la vie. Il doit soutenir l'institution inappréciable du Dimanche

et les associations formées pour lutter contre les maux sociaux, politiques et moraux. Mais le chrétien ne doit pas être seulement un payeur de taxes de guerre, il doit être soldat dans la campagne contre le mal. Une église florissante doit avoir des places pour tous ceux qui veulent combattre dans le service de l'humanité.

Il y a dans toute société une classe de gens qui sont comme des ennemis déclarés de leur espèce et qui s'unissent pour le mal. Comment le disciple de ce Christ qui élevait si haut les obligations de l'humanité, doit-il se conduire avec de telles gens? Sans doute son maître veut qu'il regarde le crime avec indignation; mais il veut que, quand le coupable a été puni, nous le considérions comme ayant des droits sur nous, et que nous allions chercher ceux qui sont tombés. Car il ne veut en perdre aucun. A son titre de Roi, il ajoute celui de Sauveur ou Rédempteur. A l'exemple de son chef, l'Eglise chrétienne a toujours mis au nombre de ses obligations les efforts pour ramener à la vertu les êtres dégradés.

Mais il y avait en Palestine, comme il y en a partout, des gens dont les vices n'étaient pas découverts ou passaient pour des vertus, qui en recueillaient tous les avantages et n'en souffraient aucune peine. C'était le parti des Pharisiens, qui rejetaient bien loin la doctrine de l'enthousiasme pour l'humanité, essence de l'enseignement du Christ, et multipliaient les règles particulières de conduite. Ce parti, Christ le dénonçait avec passion. Il n'a jamais varié dans la profondeur de son ressentiment, et ne paraît pas avoir jamais pardonné à ceux qui le composaient.

On a souvent dit que le christianisme est ennemi des fortes passions; mais l'enthousiasme pour l'humanité crée une irritation intolérante contre ceux qui font du mal aux êtres humains, une inimitié vengeresse contre les tyrans et les sophistes, une hostilité irréconciliable contre toute espèce d'imposteurs; et il est des cas où le chrétien regardera comme son devoir de punir.

Il est encore une troisième injonction faite par Christ à ses disciples, comme application de la loi universelle de l'amour; c'est le pardon de toute injure personnelle. Cette loi était entièrement inconnue aux âges qui ont précédé la venue de Christ.

Deux paroles en forment en quelque sorte le code. Dans l'une, il est dit : « Si ton frère a péché contre toi, reprends-le, et s'il se repent, pardonne-lui. » Ce commandement se rapporte aux torts faits par un chrétien à un autre chrétien, et met la repentance pour condition du pardon. Dans l'autre : « Si quelqu'un te frappe à la joue droite, tends-lui aussitôt la gauche, etc. » Christ règle la conduite à tenir par son disciple à l'égard de ceux qui sont en dehors de l'Eglise. Injurié par de telles gens, le chrétien doit exercer une tolérance passive absolue.

Ces préceptes étaient dictés par les circonstances spéciales où se trouvait l'Eglise. Ils étaient donnés à des hommes qui, en fait, n'avaient point de patrie. Maintenant ce n'est pas seulement la partie objet d'un tort, mais la société tout entière, qui doit être prise en considération dans la conduite à tenir à l'égard de ceux qui s'en sont rendus coupables. Au lieu de s'abstenir de les poursuivre, le chrétien a le devoir de le faire, mais en s'efforçant de n'y prendre aucun plaisir.

En terminant, l'auteur de l'*Ecce homo* répond à cette question : Qu'est-ce que l'Eglise chrétienne? C'est premièrement, dit-il, un Etat, c'est-à-dire une Société, qui demande de la part de ses membres des sacrifices illimités, et qui, secondement, repose sur la parenté entre eux de tous les êtres humains. En troisième lieu, il faut que chaque membre y soit introduit dans la forme prescrite et d'une manière publique, qu'il soit instruit des objets pour lesquels la Société existe, et qu'il témoigne de sa qualité de membre par un repas, pris de temps

en temps en commun avec les autres membres.

L'intense sentiment moral qui unit les membres de l'Etat, crée une foule de nouveaux devoirs, devoirs pour les corps, devoirs relatifs au développement des caractères. Accomplir un de ces actes froidement avec répugnance, ou par tout autre mobile que l'impulsion du sens moral, c'est briser la loi fondamentale de la République chrétienne. Cette sensibilité morale, cette harmonie absolue du désir intérieur avec l'obligation extérieure, est ce que Christ et les apôtres appellent la sainteté. Elle est attribuée à la présence dans l'âme d'un esprit divin.

Cet enthousiasme a été montré aux hommes dans sa forme la plus accomplie en Jésus-Christ [1]. Il découle de lui comme d'une source. Qui sait comment il y a été allumé? Les abîmes profonds de la personnalité cachent ce secret. La volonté de Dieu a été de n'engendrer aucun second fils comme lui. Mais depuis qu'il l'a montré aux hommes, il leur a été possible de l'imiter. Et en fait, l'enthousiasme a été allumé constamment dans de nouveaux cœurs.

Ainsi le plus hardi de tous les rêves spéculatifs a été réalisé, et après 2000 ans, l'Eglise chrétienne, au lieu d'être une épave épargnée par la tolérance des amateurs du passé, déploie encore de la vigueur et peut s'approprier au nouvel état des choses. Elle reste visiblement la même, inspirée par l'esprit universel et inextinguible de son fondateur.

C'est en cela que paraît la divine puissance du Christ. C'est une erreur commune parmi les chrétiens de représenter leur foi comme ayant seule de la valeur, et comme contenant seule par elle-même tout ce que l'homme peut désirer, tout ce dont il a besoin. Elle est seulement une des nombreuses révélations et elle est très insuffisante par elle-même pour le bonheur de l'homme. Il faut de plus à celui-ci la science. Ces deux révélations subsistent l'une à côté de l'autre.

II

Après l'analyse que je viens d'esquisser, je ne vois pas comment on pourrait conserver quelque doute sur la théologie de l'auteur de l'*Ecce homo*. Les chapitres VII et VIII (sur les conditions requises pour être membre du royaume de Dieu, et sur le baptême) et la conclusion du livre me paraissent à cet égard d'une clarté désolante. L'auteur est de ceux qui veulent réconcilier le monde avec l'Evangile, en rognant, élaguant, tourmentant les textes sacrés, et surtout en amoindrissant, ou en supprimant le surnaturel, de manière à faire un christianisme accommodé au goût du jour. J'admets pleinement ses bonnes intentions. Sans doute, en peignant Jésus comme le plus sublime des penseurs et des moralistes, il veut ramener la classe nombreuse des hommes qui ont des prétentions à être considérés comme des philosophes. Mais est-il permis de dépouiller le soleil de ses rayons, afin que les vues faibles puissent supporter l'éclat qu'il répand sur la nature, et l'astronome qui n'en ferait qu'une lune parviendrait-il à expliquer le rôle qu'il joue, la place qu'il occupe dans le système cosmique ? L'orgueil humain, dit-on, se révolte contre ce qu'il ne peut expliquer, il repousse le mystère de la Révélation ; ôtons les mystères ! il ne se révoltera plus, et sera peut-être plus disposé à accepter... quoi ? le christianisme? Mais ce ne sera plus le christianisme. Ce sera une philosophie morale, un idéal de moralité, mais sans bases, sans fondements, se tenant en l'air sans que rien l'y soutienne.

L'*Ecce homo* est un tableau dont quelques parties ont de belles couleurs, où l'on ne peut s'empêcher de reconnaître le talent, le feu

[1] C'est la première fois que le nom de Jésus se présente dans ce volume.

d'un véritable artiste; mais qui est tellement dégradé qu'on ne peut se faire aucune idée de la scène qu'il a voulu représenter.

Non, l'*Ecce homo* de M. S. n'est pas celui que Pilate montrait aux Juifs, en s'écriant: « Voilà l'homme. » Sous la couronne d'épines, resplendissait la majesté divine, une sainteté tellement pure et parfaite qu'elle ne peut appartenir à notre terre. Le sang qui s'échappait des blessures que les verges des soldats romains avaient faites à l'homme de douleur, et que les clous de la croix devaient faire jaillir avec plus d'abondance, ne coulait pas seulement pour témoigner de l'enthousiasme pour l'humanité qui remplissait le cœur du Christ. Il était versé pour expier les péchés de la race d'Adam et pour rouvrir au pécheur repentant, converti et croyant, les portes du royaume des cieux, de ce royaume dont l'Eglise chrétienne n'est et ne sera jamais que l'image la plus imparfaite. Si les doctrines prêchées par les Apôtres ont conquis le monde, ce n'est pas parce qu'elles contenaient les préceptes moraux les plus excellents et les plus propres à rapprocher tous les hommes, ce n'est pas parce qu'elles étaient appuyées sur le récit de la vie la plus pure, la plus dévouée à l'humanité ; c'est parce qu'elles ouvraient les yeux de l'homme sur les causes de ses malheurs, qu'elles dissipaient les illusions qu'il se faisait sur sa profonde dégradation, et en lui en inspirant l'horreur, lui enseignaient la voie par laquelle il pouvait en sortir. Si elles s'emparaient des cœurs et les soumettaient à Jésus, ce n'est pas parce que le plan qu'il avait formé témoignait « du contrôle immense qu'il exerçait sur son immense puissance; » ce n'est pas parce qu'il appelait les hommes à une fraternité universelle; c'est qu'il leur révélait un « Dieu qui a tant aimé le monde que de donner son propre fils, afin qu'aucun de ceux qui croient en lui ne périsse, mais qu'il ait la vie éternelle ; » c'est qu'elles lui assuraient les secours du Saint-Esprit, non-seulement pour allumer dans les âmes l'enthousiasme pour l'humanité, mais pour les régénérer et les remplir d'amour pour « celui qui est mort pour nos offenses et ressuscité pour notre justification. » Celui qui aime Jésus, non-seulement parce qu'il est la sainteté, la pureté, la perfection mêmes, mais parce que Jésus l'a aimé le premier, parce qu'il est *son* Sauveur, parce qu'il s'est offert en sacrifice sur la croix, pour faire un enfant de Dieu, un héritier de la gloire éternelle, de celui qui n'était qu'un enfant de rébellion et de colère, celui-là devient capable de lui consacrer ses affections et sa vie. Mais ce n'est pas un « idéal » qu'il aime, c'est un être réel, cette Parole par qui existent toutes choses, et qui a paru sur la terre pleine de grâce et de vérité.

Quand donc cessera-t-on de vouloir ramener les hommes à l'Evangile, en leur présentant un Christ si différent de celui que nous dépeignent les évangélistes? Quand cessera-t-on de vouloir donner pour une étoffe un tissu dont on a enlevé les fils qui composent la chaîne et où on n'a laissé que la trame? Le Christ est ce qu'il est dans nos saints livres, ou il n'est pas ; il est à prendre ou à laisser, mais on ne peut le déchirer. Vous donc, qui, touchés d'admiration pour sa grandeur morale, pour ce que vous appelez le plan sublime qu'il a si merveilleusement exécuté, voulez ramener les dissidents à l'écouter et à se ranger sous ses lois, montrez-le tel qu'il nous est raconté par les témoins de son passage sur la terre, tel qu'il s'est révélé à l'humanité, tel que l'Eglise qu'il a fondée l'a prêché, aimé, adoré, dès les premiers jours de sa formation. Manquait-il de penseurs, de philosophes, de savants parmi ceux qui, aux temps de Paul, de Barnabas, de Jean, fléchissaient les genoux au saint nom de Christ et confessaient qu'il est le Seigneur, à la gloire de Dieu le Père ? Etait-ce des siècles d'ignorance et d'abrutissement que ceux qu'ont illustrés tant de monuments, témoi-

gnages de la brillante civilisation qui les avait élevés, tant d'écrivains dont les œuvres sont parvenues jusqu'à nous, entourées de l'admiration des âges ? Ces siècles sont pourtant ceux où le christianisme a fait de si grandes et si rapides conquêtes. Ces hommes auxquels les apôtres prêchaient non un Christ idéal et sublime, mais un Christ « fait malédiction pour nous, » qui, à leur voix, renonçaient, ceux-ci au judaïsme et ceux-là au paganisme, tous à leurs opinions les plus chères, à leurs croyances les plus sacrées, étaient-ils moins raisonneurs, moins matérialistes, moins orgueilleux, moins vicieux que les hommes de nos jours ? Et cependant n'était-ce pas par milliers, par cent milliers et bientôt par millions, que Juifs, Grecs, Latins venaient reconnaître le Nazaréen comme leur Sauveur et leur Dieu ! Si donc vous avez à cœur de ramener à lui ces masses qui, à ce que vous dites, s'en éloignent, prenez pour base, pour force de vos écrits et de vos discours, les doctrines qui ont accompli ces grandes choses ; renouvelez-en la forme, appropriez-la aux temps où nous vivons, aidez-vous de tous les secours que vous fournissent les progrès de la science, de la connaissance des langues, de l'histoire, de l'archéologie, etc. ; mais ne prétendez pas en modifier le fond, ne prétendez pas mettre à Jésus les vêtements que vous portez, et l'orner des costumes de vos écoles ; présentez-le tel que nous le peint le Nouveau Testament, avec ses miracles, ses guérisons, ses rudesses, ses profondeurs, ses gloires surhumaines, ses splendeurs divines et ses merveilleuses simplicités, et, soyez-en sûrs, vous lui ferez plus de disciples que par ces déguisements, par ces affaiblissements, au moyen desquels vous vous flattez de réconcilier le monde avec l'Evangile.

Mais revenons à l'*Ecce homo*, et entre tant d'assertions plus ou moins hasardées, prenons au moins deux ou trois exemples pour justifier les reproches que je fais à l'auteur. Je pourrais d'abord les appuyer sur la manière dont il parle des miracles, les présentant à la fois comme réels et comme plus ou moins douteux. La manière dont l'auteur s'exprime à ce sujet ne montre pas une croyance bien ferme aux faits surnaturels du Nouveau Testament ; mais son langage ambigu prêtant à une interprétation plus favorable, je ne demande pas mieux que de l'adopter.

Mais une doctrine qui va au fond du christianisme, et qui n'est que trop en lumière, c'est celle qu'exposent les phrases suivantes : « Sans exclure personne du royaume de Dieu, Christ laissait les indignes s'exclure eux-mêmes. » — « Mais quel nom donnerons-nous à la qualité qui rendait les hommes capables de traverser l'épreuve à laquelle les soumettait l'appel qu'il leur adressait ? Ce n'est, sans doute, ni plus ni moins que la valeur morale ou la bonté [1] ; mais ce n'est pas une raison pour qu'un nom plus précis ne soit pas donné à cette face particulière de la bonté ! Car, en fait, toutes les bonnes qualités auxquelles nous donnons des noms, comme la justice, la tempérance, le courage, etc., ne sont pas tant des parties que des faces de la bonté, et personne ne peut avoir quelqu'une de ces qualités sans avoir les autres à un certain degré. Comment appelerons-nous la bonté quand elle se range avec désintéressement du bon côté dans ces crises où le bien et le mal sont très visiblement opposés l'un à l'autre. Les premiers chrétiens la nommèrent *la foi*.... Quand Christ a rejeté la pierre de touche qu'emploie la société, savoir celle d'une bonne conduite, il y a substitué celle de la foi. Il faut comprendre que ce n'est pas strictement une vertu chrétienne, mais la vertu demandée de celui qui désire devenir chrétien.... » «Celui qui, quand le bien est mis devant lui, montre une loyauté instinctive le portant à s'y attacher, se met en avant pour défen-

[1] Voy. la note de la pag. 242.

dre sa cause et s'y confie, un tel homme a la foi. » (Pag. 64-66.) « Nous avons décrit la foi comme n'étant pas proprement une vertu chrétienne, mais comme ce qui est requis d'un homme avant qu'il devienne chrétien. Cette vertu doit être mûrie et développée par la législation et la théologie de Christ. Mais si, par des circonstances fâcheuses, cette éducation manque entièrement, et si la foi reste un principe à peine actif et ne portant du fruit que rarement, encore au point de vue chrétien, elle est vie pour l'âme, et l'âme fidèle quoique non développée est dans son élément, dans la sphère de la lumière, et non dans les ténèbres de dehors. » (Pag. 82.)

Qu'y a t-il de plus arbitraire et de plus contraire aux enseignements de l'Evangile qu'une telle doctrine? Appliquez cette définition de la foi aux discours du Sauveur qui en parle, à tant de passages des écrivains sacrés qui l'exaltent, et vous verrez, quel sens ils auront! Quand, par exemple Jésus, après la tempête du lac de Génézareth, dit aux âpotres : « Où est votre foi? » cela signifie : Où est votre bonté morale! Quand St. Paul, qui a insisté si fort sur l'assujettissement au péché ou la révolte universelle des hommes contre Dieu, dit que « le juste est sauvé par sa foi, » cela veut dire qu'il est sauvé par la bonne disposition à se déclarer loyalement pour le bien qui lui est montré, et cela avant qu'il soit devenu chrétien! Essayez avec une telle explication de comprendre la célèbre déclaration: « La foi est la représentation des choses qu'on espère et la démonstration de celles qu'on ne voit point, » et tant d'autres!

Pourquoi cette étrange interprétation? C'est afin de se débarrasser de la nécessité, pour appartenir au royaume de Dieu, de convictions dogmatiques sur la nature et la personne du Christ, sur l'origine de son autorité, et de remplacer la foi en lui par ce que l'auteur appelle l'enthousiasme pour l'humanité. Aussi ne rappelle-t-il pas une seule fois la déclaration si nette et si précise du Rédempteur : « Celui qui croit au Fils a la vie éternelle, celui qui ne croit pas au Fils ne verra pas la vie et la colère de Dieu demeurera sur lui, » déclaration qui certes aurait bien dû tenir une place dans le chapitre intitulé : « Conditions requises pour être membre du royaume de Christ. »

Mais, chose surprenante, si la foi en Christ n'est pas exigée pour être membre de son royaume, il est absolument « indispensable » d'avoir passé par la cérémonie initiatoire. Christ, nous est-il dit (pag. 85), adopta le baptême et exigea absolument de ses sectateurs qu'ils s'y soumissent. « Ceux qui s'enrôlaient dans la divine société, ajoute-t-il (pag. 87), devaient comprendre qu'ils commencaient leur vie à nouveau aussi réellement que s'ils étaient nés de nouveau. De peur que, dans son mépris pour les limites matérielles (de pays et de nationalité), la divine société ne perdît entièrement son caractère distinctif et ne dégénérât en une théorie, en un sentiment, ou en une imagination dévote, le rite initiatoire du baptême, avec sa publicité et ses formalités, fut déclaré aussi indispensable pour être membre du royaume de Dieu que cette inspiration spirituelle qui en constitue la qualité. » Or qu'est-ce que cette inspiration spirituelle? c'est l'ardeur enthousiaste pour la perfection, l'enthousiasme pour l'humanité; et sur quoi l'auteur fait-il reposer ce qu'il dit de l'importance si grande que Jésus attachait au baptême? sur l'histoire de Nicodème racontée Jean III. Cet homme croyait en Christ, mais le visitait en secret. « Il paraît qu'il espérait satisfaire à sa demande d'hommage et de soumission personnelles à Christ, mais n'être pas obligé d'en faire la confession publique. » Il y avait toutes sortes de raisons politiques pour que cette permission lui fût accordée. « Quand nous considérons le mépris constamment exprimé

par Christ pour les formes et les cérémonies et en particulier pour ces « ablutions » en usage parmi les Pharisiens, nous serions disposés à croire qu'il accédera promptement à la requête de Nicodème. Au lieu de cela, il lui ferme la bouche, par la brusque déclaration qu'il n'y a qu'une porte pour entrer dans la théocratie, celle du baptême. » — Pour réfuter toute cette interprétation, et avec elles les conséquences qu'en tire notre auteur, il n'est besoin que de rappeler la réponse de Jésus dans son entier. «En verité, en vérité je te dis que si un homme ne naît de nouveau, il ne peut voir le royaume de Dieu...Si un homme ne naît d'eau *et d'esprit*, il ne peut entrer dans le royaume de Dieu. Ce qui est né de la chair est chair et ce qui est né de l'esprit est esprit, etc. » Tout ce qui suit réfute de la manière la plus complète l'étrange exégèse de notre auteur.

Du reste, cette liberté extraordinaire d'interprétation se retrouve à l'égard de bien d'autres enseignements. Ainsi voici, selon M. Seeley, ce que les premiers chrétiens entendaient par le Saint-Esprit. « Sentant, dit-il (pag. 149), une répugnance naturelle à appeler *vertu* l'ardente et enthousiaste bonté à laquelle ils aspiraient, ils lui ont donné un autre nom. Regardant cette ardeur comme une inspiration expresse ou comme la présence de Dieu en eux, il ont appelé ce pouvoir inspirateur l'Esprit de sainteté ou le Saint-Esprit. » Ensorte que, quand Jésus disait à ses Apôtres : « Le Saint-Esprit vous enseignera toutes choses et vous remettra en mémoire toutes celles que je vous ai dites, » cela voulait dire que « leur ardente et enthousiaste bonté leur donnerait une intelligence et une mémoire surnaturelles ! » C'est par une interprétation analogue que, selon le professeur S., par le mot de *vie*, dans les passages de Jean VI: « Si vous ne mangez ma chair,.... vous n'aurez pas la vie, » Christ entend cet état sain de l'âme qui se manifeste nécessairement par un certain enthousiasme d'amour pour des êtres tels que nous (page 175).

Arrêtons-nous encore quelques instants sur ce qui tient la plus grande place dans le volume que nous étudions, et aussi évidemment dans la pensée de l'auteur, la législation donnée par Christ et la monarchie qu'il a établie, « monarchie où l'obéissance est fondée sur la conviction de la supériorité incommensurable en bonté, en sagesse et en puissance du monarque, où l'obéissance est entièrement volontaire et désintéressée. » Notre auteur s'applique, et certainement dans bien des cas avec beaucoup de talent, à en faire ressortir l'immense supériorité, et à mettre dans une éclatante lumière les principes qui l'ont inspirée et les conséquences qu'elle doit avoir. Il exalte la sublimité des règles qui doivent diriger les membres de la république chrétienne et auxquelles ils doivent se conformer. Quelque rapide que soit l'analyse que j'en ai présentée dans la première partie de cet article, elle peut faire reconnaître, je l'espère, à tout lecteur, l'élévation des idées et des points de vue de M. S. Sauf quelques étranges pages sur ce qu'il appelle la loi du ressentiment, et où les croisades et même les *auto-da-fé* trouvent en lui un apologiste, quelques autres sur les deux espèces d'esclavage, qui auraient été très à leur place dans une justification de l'institution patriarchale [1] ; sauf une exégèse parfois très extraordinaire, tout cela est souvent très bien et bon à être médité. Certainement, on ne portera jamais assez haut l'admiration pour les enseignements et la vie de Jésus. Mais pour que, en fait de morale, l'admiration produise la soumission et la vie conforme aux principes, il faut l'adoration pour Celui de qui ils procèdent; il faut que l'homme soit convaincu que le monarque a le droit de commander,

[1] On sait que c'est ainsi que les pamphlétaires de la Confédération du Sud appelaient l'esclavage des noirs.

non pas seulement parce que le premier il a observé, comme nul ne le fera jamais, les sublimes préceptes qu'il prescrit, mais parce qu'il vient de la part de Celui à qui tous les hommes (sauf les athées) sentent qu'ils sont tenus d'obéir. Plus la morale est pure, plus elle exige le dévouement le plus entier, le renoncement à soi-même le plus complet, l'imitation toujours plus fidèle d'un modèle parfait, plus il faut qu'elle soit marquée du sceau de l'autorité la plus indubitable. Cette autorité d'où venait-elle à Jésus? Cette législation qui s'étendait sur tous les actes de l'Israélite, qui l'accompagnait dans toute sa vie, lui avait été donnée par Dieu même. Et « cette puissance législative qui donnait à Christ et à ses disciples le courage de se libérer même des chaînes de cette loi divine » (pag. 183), où en était la source? On vous le dira une autre fois, répond l'auteur. Mais n'est-il pas clair que, tant qu'il ne l'a pas dit, tant qu'il n'a pas dissipé toute incertitude sur l'origine qu'il lui attribue, l'édifice qu'il a tenté de construire reste en l'air, et qu'une base devait être posée avant toute exposition de la législation du Christ.

L'enthousiasme pour l'humanité devenant un devoir sacré, voilà, selon M. S., la passion qui doit remplacer toutes les autres. Et vous ôtez à cet enthousiasme que l'exemple de Christ doit allumer dans les âmes ce qui est le plus propre à l'inspirer, la mort volontaire de Jésus, non pas seulement prévue et provoquée par lui comme conséquence de sa prétention à la royauté (pag. 28), mais voulue par lui, but de son anéantissement, parce qu'elle était le sacrifice, grâce auquel l'homme peut être lavé de ses péchés et échapper à la condamnation! On nous dit bien (pag. 126) que le dévouement de soi-même a été enseigné aux disciples, comme un maître l'enseigne, non-seulement par des mots, mais par des actes, non-seulement par le sermon sur la montagne, mais aussi par l'agonie et la crucifixion; mais il est évident que par cette phrase l'auteur entend l'exemple du dévouement. Et si la cruxifixion n'est qu'un témoignage d'amour, suffira-t-elle pour remplir le cœur du disciple de cet enthousiasme que notre auteur exalte si haut. Il montre des effets admirables, mais les causes qu'il indique ne sont pas suffisantes pour les produire. La foi à la Rédemption et au salut par grâce, voilà la seule puissance qui peut exciter, dans le cœur, cet amour qui entraîne le chrétien à faire à son Sauveur tous les sacrifices.

L'erreur essentielle de notre auteur, qui en entraîne beaucoup d'autres, c'est qu'il confond constamment la Societé et l'Eglise. Il répète sous différentes formes que l'objet du plan de Christ, celui que devait accomplir la divine Société fondée par lui, était que la volonté de Dieu fût faite sur la terre, comme elle l'est dans le ciel, c'est-à-dire, dans la langue de nos jours, c'était l'amélioration de la moralité (pag. 89), et de là découle toute la législation du Christ. Mais, dans sa conclusion (pag. 315,) l'auteur se demande : qu'est-ce que l'Eglise chrétienne? C'est, répond-il, un Etat, c'est-à-dire une Société qui demande de la part de ses membres des sacrifices illimités et qui repose sur la parenté de tous les êtres humains, etc. Mais d'adoration, de culte, de moyens de s'approcher de Dieu, pas un mot. Jésus n'est donc qu'un réformateur de la morale, dans le sens le plus étendu du mot; il n'est plus le fondateur d'une religion.

De tout temps on a cru qu'une religion avait pour but des notions sur Dieu, sa nature et les moyens de lui plaire. Une religion divine est donc celle qui, venant de Dieu lui-même, le fera connaître tel qu'il est, et enseignera aux hommes les vrais moyens de le servir et de lui être agréable. De quelle religion, d'après l'*Ecce homo*, Christ est-il l'auteur? Au fait, selon l'auteur, ce n'est pas Jésus-Christ, « c'est

Jean-Baptiste qui a commencé le mouvement duquel est sortie l'Eglise chrétienne (pag. 1.) Comme l'empereur Nerva, Jean-Baptiste a accompli deux choses: il a inauguré un nouveau régime et il s'est donné un successeur plus grand que lui. » Le premier chapitre de l'ouvrage jette, ce me semble, une vive lumière sur tout ce qui suivra. Tous les développements qui y sont donnés n'ont pas pour objet les révélations que contient le Nouveau Testament sur la nature de Dieu, sur le péché et l'état dans lequel il place l'homme en face de la justice et de la sainteté divines, sur les rapports de Christ avec le Père, sur les moyens pour le pécheur d'obtenir son pardon, etc., etc. En un mot tout ce qui fait les doctrines chrétiennes n'y est abordé qu'en passant et dans un sens négatif. A moins donc que le second volume ne vienne changer complétement la direction du premier et en modifier toutes les tendances, nous nous trouvons obligés de conclure que l'auteur de l'*Ecce homo* n'est pas un peintre bien fidèle de « la nouvelle Jérusalem descendant du ciel d'auprès de Dieu [1] » et qu'il ne tient pas à ce que ses lettres de bourgeoisie dans cette cité soient revêtues du sceau de *celui qui en est la lumière, qui est assis sur le trône et qui règne éternellement.*

Janvier 1867.

DUBY.

## LITTÉRATURE.

—

### De la poésie religieuse en France au XVI<sup></sup>e siècle.

SECONDE PARTIE.

En France, depuis les psaumes de Marot et les pieux soupirs de Marguerite, on n'avait guère entendu que des chansons amoureuses ou des hymnes en l'honneur des dieux du paganisme, lorsque, dès 1574, retentit du fond de la Gascogne une voix haute et rauque, un peu comme la trompe d'Uri à la bataille de Grandson. Cette voix qui proclamait la grandeur de Dieu, la majesté de ses œuvres et ses jugements sur les pervers, remplit le midi, enflée et bruyante comme un gave des Pyrénées. Bientôt de province en province elle parvint jusqu'à Paris, où elle réveilla en sursaut le vieux Ronsard qui dormait en paix sur ses lauriers. — Un jour, au jeu de paume du faubourg St. Marcel, quelqu'un apporta la *Semaine*, poëme de du Bartas (la première édition est de 1578). « Oyant dire que c'était un livre nouveau, il fut curieux. Il l'ouvre et dès qu'il a lu les vingt ou trente premiers vers, ravi de ce début si noble et si pompeux, il jette sa raquette, oublie la partie engagée et s'écrie: Oh! que n'ai-je fait ce poëme! Il est temps que Ronsard descende du Parnasse et cède la place à du Bartas, que le ciel a fait naître un si grand poëte! »

Jamais poëte, pas même Gœthe, n'a été de son vivant adulé comme le fut Ronsard. Aussi quand on prit pour un jugement définitif les éloges excessifs qu'un premier enthousiasme pour un style pompeux lui avait arrachés, quand on prit au sérieux son aveu d'infériorité et qu'on redit: «Ronsard lui-même se déclare surpassé,» il n'y tient plus, sa bile s'échauffe, sa fureur s'allume et il adresse au public le manifeste suivant en forme de sonnet et sous le couvert de son vieux ami Daurat:

Ils ont menti, Daurat, ceux qui le veulent dire
Que Ronsard dont la plume a contenté les rois
Soit moins que le Bartas, et qu'il ait par sa voix
Rendu ce témoignage ennemi de sa lyre.
Ils ont menti, Daurat, c'est une invention, etc.

Il n'est pas donné à chacun de provoquer de si flatteuses colères; l'heureux mortel qui obtint ce privilége était un homme simple et très modeste, le capitaine Guillaume de Saluste, seigneur du Bartas, gentilhomme campagnard, très hospitalier,

[1] Dernière parole du livre, appliquée à l'Eglise chrétienne et à son origine.

comme ils l'étaient presque tous, et calviniste, comme bon nombre d'entr'eux.

L'historien de Thou raconte, que lorsqu'il se rendit dans le midi, le seigneur du Bartas le vint trouver à Monfort en Armagnac avec ses vassaux en armes et lui offrit ses services. Ailleurs il ajoute : « Je sais que quelques critiques trouvent son style trop fatigué, ampoulé et rempli de gasconnades. Pour moi qui ai connu sa candeur et qui l'ai souvent entretenu familièrement, je puis assurer que je n'ai rien remarqué de semblable dans ses manières. » En effet, malgré sa grande réputation, il parlait toujours avec beaucoup de modestie de lui-même et de ses ouvrages, se plaignant souvent de ce que l'éloignement de son pays[1] et les conjonctures où il s'était trouvé ne lui avaient pas permis de consulter les gens d'esprit et de goût, de qui il aurait pu apprendre à connaître ses défauts, et les moyens de les réparer. Il avait résolu de s'en dédommager par un voyage qu'il voulait faire à Paris, aussitôt que nos troubles seraient apaisés ; mais comme il servait actuellement à la tête d'une cornette de cavalerie, sous le maréchal de Matignon, les chaleurs, les fatigues de la guerre, et, outre cela, quelques blessures qui n'avaient pas été bien pansées, l'enlevèrent à la fleur de l'âge, au mois de juillet 1590, âgé de 46 ans.

Les principaux ouvrages de du Bartas sont : le poëme héroïque de *Judith,* en six livres ; le *Triomphe de la foi,* vision prophétique de l'avenir de l'Eglise ; la *Semaine,* poëme en sept chants dont chacun célèbre un des jours de la création ; le *cantique d'Ivry,* récit lyrique de la victoire d'Henri IV[2], et la *Seconde semaine,* vaste épopée que la mort l'empêcha d'achever et qui devait embrasser l'ensemble des dispensations de Dieu envers l'humanité, vaste semaine mystique, divisée elle aussi en sept journées, dont il avait, dit-il, emprunté l'idée à Saint-Augustin dans sa *Cité de Dieu* (Haag). Elle commence en Eden et devait finir au jugement dernier ou plutôt au repos des saints. Il ne put publier que les 2 premières journées, chacune en 4 chants ; des fragments de la 3<sup>me</sup> et de la 4<sup>me</sup> journées trouvés dans ses papiers, parurent après sa mort.

Ces poëmes eurent une grande réputation à l'étranger ; la Semaine suggère au Tasse l'idée d'un poëme semblable ; les traductions se multiplient ; plus tard Milton ne dédaignera pas de lui faire des emprunts. — En France elle fut reçue avec applaudissements, au dire de l'historien de Thou. Oui, sans doute, elle obtint son suffrage et celui des hommes graves fatigués de la frivole littérature de la Pléiade. Les calvinistes applaudirent ; ils étaient fiers de compter un des leurs de plus sur le Parnasse, en compagnie de Théodore de Bèze, et l'érudition biblique de du Bartas devait les charmer. Mais la cour débauchée des Valois ne pouvait goûter longtemps cette poésie austère. Un jour qu'on y blâmait les écrits qui venaient de Navarre, de ce qu'ils n'étaient pas assez coulants : « Moi, dit Henri III, je suis las de tant de vos vers qui ne disent rien en belles et beaucoup de paroles ; ils sont si coulants que le goût en

[1] Il avait été chargé par Henri IV de diverses missions diplomatiques, entr'autres en Ecosse.

[2] Je cite les vers suivants, moins pour leur valeur littéraire que comme témoignage rendu à la bravoure helvétique :

........ Seul l'escadron d'Helvèce
Ne voulant démentir son antique prouesse
Branle le fraine aigu contre le camp vainqueur,
Et plus la route croist, plus il enfle son cœur.
Mais aussitôt l'esclair de ta guerrière face
Leur cœur diamantin transforme en fresle glace,
De fresle glace en eau, d'eau en tiède vapeur ;
Et ceux à qui la mort vient plus tôt que la peur,
Ceux, dis-je, qui jamais ne tournèrent l'espaule,
Qu'au Phénix des guerriers, au vainqueur de la Gaule,
Ces vieux fléaux des tyrans, ces correcteurs des rois
Prosternent à tes pieds et leurs corps et leurs bois.
Lors toy, pour ne flestrir d'infamie éternelle
Un peuple de tout temps aux sacrés lis fidelle,
De ton cœur despité la fureur apaisant,
Fais de leurs chers drapeaux à leurs cantons présent.

est tout aussitôt écoulé; les autres me laissent la tête pleine de pensées excellentes. J'aime bien ces vins qui ont corps et condamne ceux qui ne cherchent que le coulant à boire de l'eau. » (D'Aub. *Instruction à mes filles.*) Les *mignons* rirent de la boutade royale, mais n'en prirent pas davantage la *Semaine* pour leur livre de chevet.

Il n'y avait dans ces poëmes rien d'opposé à la foi catholique : toute controverse en avait été soigneusement bannie ; le gascon avait été prudent, il était demeuré sur le terrain commun aux deux partis, et la Sorbonne n'avait pu refuser son approbation à ses livres. Il s'en exhalait néanmoins une odeur biblique très prononcée et c'était assez pour déplaire à plusieurs. Enfin quand les abbés chantaient leurs vers galants, le fait qu'un laïque, un capitaine de dragons prenait un ton si grave et gardait sa muse si chaste, ce seul fait était à leurs yeux une condamnation ou du moins un reproche à l'adresse de leur légèreté.

Ronsard, le premier enthousiasme passé, commença l'attaque en signalant dans les vers de du Bartas les mêmes défauts qui se trouvent dans les siens et qu'il n'y avait pas remarqués :

Je n'aime point ces vers qui rampent sur la terre,
Ni ces vers ampoulés dont le rude tonnerre
S'envole outre les airs. Les uns font mal au cœur
Des lecteurs dégoustés ; les autres leur font peur.
Ni trop haut ni trop bas, c'est le souverain style ;
Tel fut celui d'Horace et celui de Virgile.

Et tel n'était pas, malheureusement, le style de Ronsard. Oh ! la *Besace,* la *Besace,* fable éternellement vraie !

Le plus sévère fut un de nos compatriotes, le cardinal du Perron, homme de beaucoup d'esprit et de peu d'honneur.

« Du Bartas, écrit-il, est un fort mauvais poète. Il a toutes les conditions qu'un mauvais poète doit avoir. Il n'a aucune invention ; il se servira de la plus sale et vilaine métaphore que l'on puisse imaginer..... Il descend toujours du genre à l'espèce, ce qui est chose très vicieuse, — *duc des chandelles* et non *roi de la lumière,* en parlant du soleil, etc. »

Tout n'est pas injustice dans ces reproches. du Bartas manque souvent de dignité ; à force de vouloir être naturel et complet, il est parfois burlesque. Scarron lui envierait son Holopherne ôtant ses bas au moment suprême et jurant, en vrai païen, parce qu'il ne réussit pas à dénouer sa jarretière.

Naudé prétend que, pour faire sa célèbre description du cheval, notre poëte s'enfermait dans sa chambre, et là, se mettant à quatre pattes, soufflait, hennissait, gambadait, tirait des ruades, en un mot tâchait par toute sorte de moyens de faire le cheval. Je n'en crois rien : ce Naudé était une mauvaise langue ; mais il est sûr que certains vers accréditeraient l'anecdote. Le noble animal

Le champ plat bat, destrape, grape, attrappe
Le vent qui va devant.

« Ne voyez-vous pas, s'écrie le poëte dans sa réponse aux critiques, que je l'ai fait de propos délibéré, et que ce sont des hypotyposes ? »

On lui reprocha d'avoir fait intervenir dans ses poëmes religieux les divinités du paganisme. A vrai dire, il en use avec modération ; d'autres ne s'en faisaient pas faute, ainsi cet évêque qui, dans son discours d'ouverture, au Concile de Trente, s'appuie pour prouver l'utilité des Conciles, sur ce que, dans l'Enéïde, nous voyons Jupiter convoquer les Dieux. DuBartas répond : On voudrait que ces noms de Flore, Mars, Vénus fussent bannis de mon livre ; mais je prie de considérer que je les ai clair-semés, et quand j'en use, c'est par métonymie.

L'excellent homme était ferré sur les tropes. On respire dans ses répliques tant d'honnête candeur que j'en cite une encore. On lui avait reproché la dureté et l'obscurité de ses vers : « Je vous adjure, au nom des muses sacrées, dit-il, de ne point donner d'ar-

rest contre moy avant d'avoir essayé de manier un sujet à peu près semblable au mien. Non, non, je m'assure que la seule appréhension du futur travail causera à la plupart d'iceux une froide sueur, et le moindre essay arraschera de leur bouche la confession qu'une infinité de poincts des mathémathiques, métaphisique, médecine et théologie scolastique espandus dans mes vers ne pouvaient être touchés en carmes plus clairs et plus doux. »

Je conviens que les mathématiques et la théologie scolastique doivent être malaisées à mettre en vers. Mais aussi qu'alliez-vous faire dans cette galère?

Au reste le pieux capitaine de cavalerie avait un autre but que de faire un poëme encyclopédique et de traiter des arts et métiers, de l'histoire et des mathématiques à propos de la création ; ce but c'était de faire un poëme religieux à la gloire de Dieu.

Il aurait mieux atteint ce but s'il eût commencé par garder pour lui une bonne partie de son savoir, qui était considérable, quand bien même il repousse le système de Copernic. Mais quoi ! l'abus de l'érudition était la maladie du siècle, qui mettait partout sa science de fraîche date, et en importunait les muses, après en avoir rempli la chaire et le barreau. Du Bartas ne sut pas échapper à la tentation d'exhiber ses connaissances variées, et finit par gâter ainsi de beaux vers :

Or donc, avant tout temps, matière, forme et lieu,
Dieu tout en tout estoit et tout estoit en Dieu.
Incompris, infini, immuable, impassible,
Tout-esprit, tout-lumière, immortel, invisible,
Pur, sage, juste et bon, Dieu seul régnoit en paix,
Dieu de soy mesme estoit et l'hoste et le palais.

Mais alors à quoi passait-il ses longues journées, demanderont les profanes ? Tranquillisez-vous, leur répond le poëte,

Il bastissait l'enfer pour loger les pervers.

Il est regrettable que du Bartas, ne s'en tenant pas à cette vigoureuse réplique, se croie obligé d'achever de confondre ces profanes à grand renfort d'érudition, et continue :

Quoi ! le preux Scipion pourra dire à bon droit
Qu'il n'est jamais moins seul que quand seul il se
Et Dieu ne pourra pas, ô Ciel ! quelle manie ! [voit ;
Vivre qu'en loup-garou s'il vit sans compagnie !
Quoi ! des sages Grégeois l'honneur, Pryénien
Dira que lui marchant, chemine tout son bien ;
Et Dieu qui richement en tous thrésors abonde
Sera nécessiteux sans les thrésors du monde !

Passe pour Scipion, quoique à vrai dire

On ne s'attendît guère
A voir *Scipion* dans cette affaire.

Mais le loup-garou, quand même il nous vaut en note une dissertation de Simon Goulart sur la lycanthropie, mais le philosophe pryénien, quand même une autre note m'apprend que Bias, l'un des sept sages, était natif de la ville de Pryène, que viennent-ils faire ici ? Ah ! ne soyez pas si savant.

Puis évitez la polémique, bornez-vous à l'exposition des vérités bibliques, et ne vous croyez pas tenu de tancer tous les hérétiques connus. Il est vrai que vous ne dites rien des papistes, vous imposant sur ce point un silence prudent, mais tous les autres, Ariens, Nicolaïtes, Marcionites, Ebionites, Sociniens et consorts, reçoivent votre coup de bec en passant. Rien n'est moins poétique que la controverse, comme rien n'est moins édifiant aussi.

Enfin, ne soyez pas si subtil. L'abus ou seulement l'usage de la subtilité nuit à la véritable dévotion. Il y aura néanmoins toujours des personnes qui prendront le change ; la subtilité de leurs docteurs leur semble une profonde intelligence de la vérité divine. Cette scolastique chrétienne, cette gymnastique religieuse, cette anatomie du dogme et des types les séduit parce qu'elle les occupe et les distrait. Voici un passage de la Seconde semaine, 3me journée, chant 3me, *La Loy*, qui, je le crains, plairait encore à tels de nos contemporains ; la manne

y est envisagée comme un type de Christ; le grain est bien menu, mais plein d'alme substance.

Christ est fort en effet, et faible en apparence,
La manne est toute douce et Christ n'est rien que
Elle tombe d'En Haut, Christ dévale du ciel. [miel.
. . . . . . . . . . . . . . . . . . .
Elle est purement blanche et Christ n'a point de
Le phantasque Israël dédaigne sa bonté : [tache.
De Christ et de sa loi le monde est desgouté.
Elle est ronde, et Christ rond sans fraude et sans
[feintise.
Elle se garde en l'arche, et Christ en son Eglise.
Es mains de quelques-uns elle se change en vers;
Christ le verbe éternel est scandale aux pervers.
. . . . . . . . . . . . . . . . . .
Tout son grain est pilé; Christ, l'agneau sacro-saint,
Au pressoir de la croix est tellement estreint, etc.

Depuis assez longtemps je signale les défauts d'un poëte dont je pense beaucoup de bien. Abrégeons; passons sur les épithètes à la Ronsard: *soleil chasse-nuit, Phœbé verse-froid, cerf pied-soudain*, aussi bien que sur les redoublements de syllabe; Nérée *flo flottant*, feu *pé pétillant*, Judith dont le cœur *ba-bat*. L'isolement et le mauvais goût du siècle expliquent ces excentricités, qu'ils ne justifient pas.

Malgré tous ses défauts, du Bartas a eu l'insigne honneur d'obtenir du prince des critiques modernes, de Gœthe lui-même, le témoignage suivant:

« La juste appréciation de ce qui doit plaire en tel pays où à telle époque, d'après l'état moral des esprits, voilà ce qui constitue le goût. Cet état moral varie tellement d'un siècle et d'un pays à un autre qu'il en résulte les vicissitudes les plus étonnantes dans le sort des productions du génie. J'en vais citer un exemple remarquable. Les Français ont eu au XVI<sup>e</sup> siècle un poëte nommé du Bartas, qui fut alors l'objet de leur admiration. Sa gloire se répandit même en Europe et on le traduisit en plusieurs langues. Il a composé beaucoup d'ouvrages en vers héroïques. C'était un homme d'une naissance illustre, de bonne société, distingué par son courage, plus instruit qu'il n'appartenait alors à un guerrier. Toutes ces qualités n'ont pu le garantir de l'instabilité du goût et des injures du temps. Il y a bien des années qu'on ne le lit plus en France, et si quelquefois on prononce encore son nom, ce n'est guère que pour s'en moquer. Eh bien, ce même auteur, maintenant proscrit et dédaigné parmi les siens et tombé du mépris dans l'oubli, conserve en Allemagne son antique renommée; nous lui continuons notre estime, nous lui gardons une admiration fidèle et plusieurs de nos critiques lui ont décerné le titre de *roi des poëtes français*. Nous trouvons ses sujets vastes, ses descriptions riches, ses pensées majestueuses. Son principal ouvrage est un poëme en sept chants sur les sept jours de la création. Il y étale successivement les merveilles de la nature; il décrit tous les êtres et tous les objets de l'univers, à mesure qu'ils sortent des mains de leur céleste auteur. Nous sommes frappés de la grandeur et de la variété des images que ses vers font passer sous nos yeux; nous rendons justice à la force et à la vivacité de ses peintures, à l'étendue de ses connaissances en physique, en histoire naturelle. En un mot, notre opinion est que les Français sont injustes de méconnaître son mérite, et qu'à l'exemple de cet électeur de Mayence qui fit graver autour de la roue de ses armes sept dessins représentant les œuvres de Dieu pendant les sept jours de la création, les poëtes français devraient aussi rendre des hommages à leur ancien et illustre prédécesseur, attacher à leur cou son portrait et graver le chiffre de son nom dans leurs armes. Pour prouver à mes lecteurs que je ne me joue point avec des idées paradoxales, pour les mettre à même d'apprécier mon opinion et celle de nos littérateurs les plus recommandables sur ce poëte, je les invite à relire, entr'autres passages, le commencement du 7<sup>me</sup> chant de la Semaine :

Le peintre qui, tirant un divers paysage,
A mis en œuvre l'art, la nature et l'usage,
Et qui d'un las pinceau sur ses doctes portraits
A pour s'éterniser donné le dernier trait,
Oublie ses travaux, rit d'aise en son courage
Et tient toujours ses yeux collés sur son ouvrage.
Il regarde tantôt dans un pré, etc.

Ainsi le grand ouvrier... ayant...
Parfait de ce grand Tout l'infini paysage,
Se repose ce jour, s'admire en son ouvrage, etc.

« Je leur demande s'ils ne trouvent pas ces vers dignes de figurer dans les bibliothèques à côté de ceux qui font le plus d'honneur aux lettres françaises et supérieurs à des productions plus récentes et bien autrement vantées. Je suis persuadé qu'ils joindront leurs éloges à ceux que je me plais à donner à cet auteur, l'un des premiers qui aient fait de beaux vers dans sa langue, et je suis également convaincu que les lecteurs français persisteront dans leur dédain pour ces poésies si chères à leurs ancêtres, tant le goût est local et instantané, tant il est vrai que ce que l'on admire en deçà du Rhin, souvent on le méprise au delà, et que les chefs-d'œuvre d'un siècle sont les rapsodies d'un autre. »

M. Sainte-Beuve ne paraît pas encore disposé à suivre le conseil de Gœthe et à s'attacher au cou le portrait de du Bartas, quoique sur certains points il ait, dans une remarquable étude, rendu justice à ce poëte méconnu des siens.

Du Bartas n'a pas le style soutenu, mais il a l'étincelle qui jaillit, déchire les voiles et révèle l'existence d'un foyer généreux. Il serait aisé de faire dans ses poëmes une assez ample moisson de vers déjà cornéliens, bien frappés, vraies médailles : Dieu se servant même des méchants pour l'accomplissement de ses desseins, fait

Ses plus grands ennemis à sa solde marcher.

Pour mieux contempler Dieu, contemplez l'univers.

Car l'Enfer est partout où l'Eternel n'est pas.

Tandis la sainte nef sur l'eschine azurée
Du superbe océan naviguait assurée,
Bien que sans mât, sans rame et loin loin de tout port;
Car l'Eternel était son pilote et son nord.

Une mâle vigueur règne dans la description du jugement dernier ; si du Bartas a peu d'art, il a de la force, et l'on oublie qu'il manque trop souvent de goût quand on se trouve devant son tableau de Josué arrêtant le soleil ou devant celui de la Providence étayant notre vieux monde qui, sans elle, aurait croulé depuis longtemps.

Le livre des *Pères* (patriarches), 3$^{me}$ journée de la 2$^{e}$ semaine, commence par ces vers:

C'est un grand don du ciel d'être né d'un bon père,
Elevé sous la verge humaine mais sévère
D'un sage pédagogue, et surtout allaité
Dans le branlant berceau du lait de piété.

Celui qui a écrit ces vers n'a pas été un mauvais fils. Son histoire du lion reconnaissant est fort touchante; du Bartas aime les animaux, ce qui est le signe d'un bon cœur. D'autres leur prêtent leur esprit, lui leur prête ses vertus :

La cigogne œilladant sa chère Thessalie
Avec le pélican joyeuse se rallie ;
Oiseaux dignes de los, lesquels, ô Dieu ! tu fis,
L'un fidèle parent, l'autre fidèle fils.
Tu fis qu'avec le temps celui-là récompense
Ceux dont il a reçu nourriture et naissance,
Ne couvant seulement sous son corps chaleureux
De ses parents vieillards les membres froidureux,
Ne portant seulement sur ses plumes isnelles
Par le vuide de l'air son père privé d'ailes,
Ains dérobant encore à son ventre affamé,
— Enfants, notez ceci, — l'aliment plus aimé,
Pour paistre dans le nid ses parents à qui l'âge
Débile ne permet d'aller plus au fourrage.
Tu fais que celui-ci blesse son propre flanc
Pour sa postérité, qu'il prodigue son sang,
Puis lui redonne force, et qu'il lui prend envie
De faire à ses enfants un transport de sa vie ;
Car sitôt qu'il les voit meurtris par le serpent,
Il brèche sa poitrine et sur eux il répend
Tant de vitale humeur que, réchauffés par elle,
Ils tirent de sa mort une vie nouvelle :
Figure de ton Christ qui s'est captif rendu
Pour affranchir les serfs ; qui, sur l'arbre estendu,
Innocent a versé le sang par ses blessures,
Pour guérir du serpent les léthales morsures,

Et qui s'est volontiers d'immortel fait mortel,
Afin qu'Adam fût fait de mortel immortel.

Voilà assurément de beaux vers, quoique le style en soit vieux. Vous en savez de plus beaux encore. — Je les sais aussi :

Lorsque le pélican, lassé d'un long voyage,
Dans les brouillards du soir retourne à ses roseaux,
Ses petits affamés courent sur le rivage
En le voyant au loin s'abattre sur les eaux.
Déjà croyant saisir et partager leur proie,
Ils courent à leur père avec des cris de joie
En secouant leurs becs sur leurs goîtres hideux.
Lui, gagnant à pas lents une roche élevée,
De son aile pendante abritant sa couvée,
Pêcheur mélancolique, il regarde les cieux.
Le sang coule à longs flots de sa poitrine ouverte ;
En vain il a des mers fouillé la profondeur :
L'océan était vide et la plage déserte :
Pour toute nourriture il apporte son cœur.
Sombre, silencieux, étendu sur la pierre,
Partageant à ses fils ses entrailles de père,
Dans son amour sublime il berce sa douleur ;
Et, regardant couler sa sanglante mamelle,
Sur son festin de mort il s'affaisse et chancelle,
Ivre de volupté, de tendresse et d'horreur !
Mais parfois, au milieu du divin sacrifice
Fatigué de mourir dans un trop long supplice,
Il craint que ses enfants ne le laissent vivant ;
Alors il se soulève, ouvre son aile au vent,
Et se frappant le cœur avec un cri sauvage,
Il pousse dans la nuit un si funèbre adieu
Que les oiseaux des mers désertent le rivage,
Et que le voyageur attardé sur la plage
Sentant passer la mort se recommande à Dieu !

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Poëte, c'est ainsi que font les grands poëtes...

Je n'oublierai jamais quand j'entendis ces vers pour la première fois; c'était par une belle nuit étoilée, sur le lac de Neuchâtel. J'étais assis dans un petit bateau du Vully avec notre cher Euler, au temps de ce qu'il appelait plus tard le temps de son paganisme. Aimable paganisme, dont je souhaiterais volontiers un peu à bien des chrétiens ! Depuis assez longtemps nous ne disions rien, quand brusquement Euler se mit à réciter ces vers. Je crois en vérité qu'il y eut un moment où les deux bateliers de Cudrefin cessèrent de ramer.

Mais pourquoi m'entraîner vers ces scènes passées ?
Laissons le vent gémir et le flot murmurer.
Revenez, revenez, ô mes tristes pensées,
Je veux *conclure* et non pleurer.

Du Bartas et Musset ont tous deux, avec un talent différent, profité de la légende populaire du pélican ; ils ont fait exprimer au symbole la noble idée qu'il renferme, l'idée de dévouement. Mais tandis que le premier s'élève jusqu'au dévouement suprême, au dévouement du Fils de l'homme, de celui que St-Jérôme appelait déjà *noster pelicanus*, le second aboutit à un dévouement très spécial et qui trouve encore plus d'incrédules que l'autre, le dévouement des poëtes. Cependant, et c'est tout ce qu'il me faut pour ma thèse, tous deux chantent le dévouement, et le pélican leur en fournit l'image touchante. Or voulez-vous savoir maintenant en quels termes le vieux Ronsard parle du noble oiseau :

De moy-mesme je me veux faire
L'héritier pour me satisfaire ;
Je ne veux vivre pour autrui.
Fol le Pélican qui se blesse
Pour les siens, et fol qui se laisse
Pour les siens travailler d'ennuy.

Le vieux Ronsard était demeuré tout à fait étranger au réveil religieux et moral qui venait de réintroduire dans cette banque générale des esprits dont nous parlions en commençant, une idée depuis longtemps oubliée, l'idée sacrée de dévouement, lieu commun retrouvé, et désormais à l'usage des poëtes.

Avant de quitter du Bartas, saluons encore une fois avec respect cette destinée laborieuse, constamment entravée, prématurément raccourcie et tout entière consacrée — ce sont les propres expressions du pieux soldat — à écrire jour et nuit à l'honneur du grand Dieu des cieux

Des vers que sans rougir la vierge puisse lire.

L'apparition et surtout le succès de deux longs poëmes didactiques au milieu des troubles des guerres civiles présente un phénomène psychologique qu'il serait intéressant d'étudier. Au reste M. Vinet a fait une remarque semblable à l'occasion de la prédication réformée au siècle suivant. Le prédicateur prend son temps, développe longuement et méthodiquement son texte, déduit copieusement ses preuves, comme si les dragons étaient à cent lieues, comme s'il était sûr de ne pas aller achever son sermon aux galères.

Si le goût du didactique était général, il y avait pourtant des exceptions : « Nous sommes ennuiés de livres qui enseignent, donnez-nous-en pour émouvoir; » se faisait écrire par un vieux pasteur d'Angrogne l'auteur des *Tragiques*, Théodore-Agrippa d'Aubigné. Quel livre! et quel homme aussi! « A huit ans et demi son père l'amena à Paris, et en passant par Amboise un jour de foire, le père vit les têtes de ses compagnons de la conspiration encore reconnaissables sur un bout de potence, et il en fut tellement ému qu'au milieu de sept à huit mille personnes il s'écria : *Ils ont décapité la France, les bourreaux !* puis il mit la main sur la tête de l'enfant en disant : *Mon enfant, il ne faut point épargner ta tête après la mienne, pour venger ces chefs pleins d'honneur; si tu t'y épargnes, tu auras ma malédiction.* Encore que leur troupe fût de vingt chevaux, elle eut de la peine à se démêler du peuple, qui s'émut à de tels propos.

Peu après cette sorte de serment d'Annibal, l'enfant perdit son père ; mis en pension à Genève, il y faisait de tels progrès, tout en dépitant par ses espiègleries ses maîtres vénérables, qu'à l'âge de treize ans, à l'en croire, il lisait les rabbins sans voyelles. Un beau jour il se sauve en chemise, rejoint une troupe de huguenots ; on tue un catholique, et sa casaque encore chaude habille l'écolier transi ; il guerroie à travers toute la France, aime à droite et à gauche, tue d'autant, s'attache au Béarnais, compose des ballets et confond des cardinaux. Dégoûté du pays, il part pour la Pologne. Passant à Saint-Gelais, il voit à la fenêtre la belle Suzanne, de noble famille, l'épouse et renonce à s'expatrier. Après la mort de Henri IV, il s'oppose en vain à la régence de sa veuve, se retire dans une île de la Sèvre, s'y bâtit un fortin et lève péage sur les bateaux; puis vend son fort, traverse la France à la tête de douze cavaliers et s'en va fortifier Genève, Berne et Bâle, se remarie à 71 ans et meurt à 79, sans se douter qu'une sienne petite fille épouserait un jour le petit-fils d'Henri IV son roi bien-aimé, toujours aimé malgré leurs incessantes brouilleries, avec lequel il avait tant chevauché et aussi prié et dont il porta jusqu'à la fin le deuil dans son cœur.

Sous le nom de *Tragiques*, d'Aubigné a réuni sept satires: les *Misères*, les *Princes*, la *Chambre dorée*, les *Feux*, les *Fers* et les *Vengeances*, long et véhément tableau des malheurs du temps, des désordres et des cruautés de la cour, de l'oppression du peuple, de la constance des martyrs, des châtiments qui ont atteint déjà ou qui atteindront plus tard les persécuteurs, des tourments de l'enfer et de la félicité du ciel.

En 1577, pendant une grave maladie, d'Aubigné composa et dicta une partie des Tragiques, cependant l'ouvrage ne parut qu'en 1616, sans nom d'auteur, « au Dézert, par L. B. D. D. »

Si l'on te demande pourquoi
Ton front ne se vante de moi,
Dis-leur que tu es un posthume
Desguisé, craintif et discret ;....

lisons-nous dans la *Préface de l'Autheur à son livre*.

*Déguisé !* peine inutile! Si jamais fut vrai l'axiome : *le style, c'est l'homme,* c'est bien ici ; chacun put reconnaître l'homme

inquiet, hardi, aggressif, indompté, peu soucieux d'être appelé par les papistes *bouc du Désert*, rudoyant le roi son maître quand les autres le flattaient, culbutant ses ennemis, affligeant souvent les vénérables consistoires, libre en actions et en propos, capable de tout sauf de bassesse et passant au milieu du XVIe siècle semblable à celui dont l'ange dit à Agar près de la fontaine de Sçur : « Il sera comme un âne sauvage; il lèvera la main contre tous et tous lèveront la main contre lui, et il dressera ses tentes à la vue de tous ses frères. »

*Craintif!* «Pour lui rien n'est trop chaud,» disait, en le recommandant au roi de Navarre, le sieur Estourneau. Tel nous le retrouvons ici : rien ne l'arrête, c'est l'impétuosité, la *furia francese*. N'a-t-il pas de quoi achever un vers, une barre pour l'hémistiche, une autre pour le vers suivant, trois, quatre même s'il le faut; ces lacunes n'ont jamais été comblées. Le réalisme le plus cru ne le fera jamais reculer. De l'audace et toujours de l'audace, comme Danton. *Craintif!* autant vaudrait parler de la timidité du duc de Saint-Simon.

*Discret!* il est bavard, intempérant d'anecdotes, d'érudition, de mots et de couleurs; l'emphase surabonde dans ses vers, comme la jactance ne fut pas étrangère à plusieurs de ses vertus.

*Déguisé, craintif et discret!* Que les poëtes se font d'étranges illusions!

Les *Vengeances* commencent par ces vers adressés à Dieu :

« Si je n'ay or ne myrrhe à faire mon offrende,
Je t'apporte du *laict*, ta douceur est si grande
Que de mesme œil et coeur tu vois et tu reçois
Des Bergers le doux *laict* et la myrrhe des Rois.
Sur l'autel des chétifs ton feu pourra descendre
Pour y mettre le bois et l'holocauste en cendre,
Tournant le dos aux grands, sans oreilles, sans yeux
A leurs cris esclatans, à leurs dons précieux.

Les vers sont beaux, mais je crois à ce *lait* comme au *déguisement*, à la *timidité* et à la *discrétion* précédentes. Non, ce n'est pas du lait que nous trouvons dans les *Tragiques*, c'est de la moelle des vieux lions. Quelle vigueur de pensée! quelle fierté de style! quelle verve! quelle indignation! De plain-pied et comme sans s'en soucier, d'Aubigné se trouve être le plus grand poëte français de son siècle. Et si vous en doutez, écoutez; ce sont les guerres civiles :

Une croix bourguignonne épouvantait nos pères;
Le blanc nous fait trembler : les pitoyables mères
Pressent à l'estomach leurs enfants esperdus
Quand les tambours français sont de loin entendus.
Les places de repos sont places estrangères;
Les villes du milieu sont les villes frontières;
Le village se garde et nos propres maisons
Nous sont le plus souvent garnisons et prisons.
L'honorable bourgeois, l'exemple de la ville,
Souffre devant ses yeux violer femme et fille,
Et tomber sans merci dans l'insolente main
Qui s'estendait naguère à mendier du pain.
Jadis nos rois anciens, vrais pères et vrais rois
Nourrissons de la France, en faisant quelquefois
Le tour de leur pays en diverses contrées,
Faisaient par les cités de superbes entrées,
Chacun s'esjouissait, on savait bien pourquoi :
Les enfants de quatre ans criaient : Vive le Roi!
. . . . . . . . . . . Les villes nourricières
Prodiguaient leur substance, et en toutes manières
Montraient au ciel serein leurs trésors enfermés
Et leur laict et leur joye à leurs rois bien-aimés.
Nos tyrans aujourd'hui entrent d'une autre sorte;
La ville qui les voit a visage de morte.
Quand son prince la foule, il la voit de tels yeux
Que Néron voyait Rome en l'esclat de ses feux;
Quand le tyran s'égaie en la ville qu'il entre,
La ville est un corps mort, il passe sur son ventre;
Et ce n'est plus du laict qu'elle prodigue en l'air,
C'est du sang!

Mais voici les martyrs, d'abord les anciens, à eux la place d'honneur, puis les modernes :

Le printemps de l'Eglise et l'été sont passés;
Si serez-vous par moi verts boutons amassés,
Encore esclorez-vous, fleurs si franches, si vives,
Bien que vous paraissiez dernières et tardives.
Une rose d'automne est plus qu'une autre exquise,
Vous avez réjoui l'automne de l'Eglise.

Quelles couronnes, Seigneur, toutes de sang et de larmes !

Les corps à demi-morts sont traînés par les fanges,
Les enfants ont pour jeu ces passe-temps estranges.

On les pend, on les brûle, on leur arrache la langue.

Leur prière muette au père seul s'envole

Efforts inutiles des bourreaux :

La vérité du ciel ne fut onc baillonnée,
Quoique muets ils parleront :
Les cendres des brûlés sont précieuses graines
Qui, après les hivers noirs d'orage et de pleurs,
Ouvrent au doux printemps d'un millier de fleurs
Le baume salutaire, et sont nouvelles plantes
Au milieu des parvis de Sion florissantes.
Tant de sang que les rois espanchent à ruisseaux
S'exhale en douce pluie et en fontaines d'eaux
Qui, coulantes aux pieds de ces plantes divines,
Donnent de prendre vie et de croistre aux racines.

Du Bartas, pensant probablement aux vigoureuses recrues de l'olivier, avait dit des martyrs :

Car ainsi qu'un fruictier que l'on coupe en Décembre
Plusieurs arbres nouveaux pour un arbre produict,
Et chaque arbre ses bras va chargeant de doux fruict, ]
La mort d'un seul martyr plusieurs martyrs en- [gendre.

Voici l'enfer.... d'où ne sort

Que l'éternelle soif de l'impossible mort ;
Point n'esclaire aux enfers l'aube de l'espérance.
Transis, désespérés, il n'y a plus de mort
Qui soit pour vostre mer des orages le port.
Que si vos yeux de feu jettent l'ardente vue
A l'espoir du poignard, le poignard plus ne tue.
Que la mort, direz-vous, estait un doux plaisir !
La mort, morte, ne peut vous tuer, vous saisir.
Voulez-vous du poison ? En vain cet artifice !
Vous vous précipitez ? En vain le précipice !
Courez au feu brusler ? le feu vous gellera !
Noyez-vous ? l'eau est feu, l'eau vous embrasera !
La peste n'aura plus de vous miséricorde.
Estranglez-vous ; en vain vous tordez une corde !
Vous vous peigniez des feux ; combien de fois vostre [ âme
Désirera n'avoir affaire qu'à la flamme.
Abayez comme chiens, hurlez en vos tourments ;
L'abysme ne répond que d'autres hurlements.

Et les démons....

Ils vengeront sur vous ce qu'ils endureront.
O malheur des malheurs, quand tels bourreaux mesurent ]
La force de leurs coups aux grands coups qu'ils endurent. ]

En général, je ne sais trop pourquoi, les poëtes réussissent mieux à peindre l'enfer que le ciel, et d'Aubigné subit la loi commune. Non point que sa description du Paradis soit dépourvue de grandeur, et de belles pensées ; il estime qu'on se reconnaîtra mutuellement là-haut et avance de bonnes raisons en faveur de cette opinion ; mais la joie suprême consistera dans la contemplation de Dieu. Au reste que savons-nous de ces choses ineffables, de telles méditations donnent l'éblouissement :

..... Je ne puis supporter ce soleil ;
Encor tout esbloui, en raisons je me fonde
Pour de mon âme voir la grande âme du monde,
Savoir ce qu'on ne sait et qu'on ne peut savoir,
Que n'a ouï l'oreille et que l'œil ne peut voir.
Mes sens n'ont plus de sens, l'esprit de moi s'envole ;
Le cœur ravi se tait ; je n'ai plus de parole.

Vous lirai-je le commencement des *Fers*, qui rappelle dignement le prologue du livre de Job ? la comparaison de la St.-Barthélemy avec l'incendie de Rome par Néron ? l'abaissement de Nébucadnetzar,

Dont les loups ont pitié : il est de leur troupeau !

ou l'histoire de Jésabel, d'Athalie et des tyrans qui s'usent à exercer les châtiments de Dieu en attendant leur tour,

Quand le bâton qui sert pour attiser le feu
Travaille à son mestier, il brusle peu à peu,
Il vient si noir, si court qu'il n'y a plus de prise ;
On le jette en la braise et un autre l'attise.

Vous montrerai-je ces

.... Tyrans balancés en haut lieu
Fantastiques rivaux de la grandeur de Dieu,
Vous êtes tous sujets ainsi que nous le sommes
A repaistre des vers les délices des hommes.

Vous dirai-je sa vertueuse indignation contre les protestants courtisans ?

Je vous en veux à vous, bastards, dégénérés,
Lasches cœurs qui leschez le sang frais de vos pères
Sur les pieds des tueurs.

Ou bien plutôt les reproches de sa conscience, qui l'accusait de s'être souvent enfui de devant l'Eternel comme Jonas ?

J'ai fuy tant de fois, j'ai dérobé ma vie,
J'ai fait un trou en terre et caché le talent.

Ou bien encore le langage hyperboliquement ironique qu'il prête au « loup de Rome » ?

Je dispense, dit-il, du droit contre le droit :
Celui que j'ai damné, quand le ciel le voudroit,
Ne peut être sauvé ; j'autorise le vice ;
Je fais à mon plaisir de justice injustice ;
Je sauve les damnés en un petit moment ;
J'en loge dans le ciel, à coup, un régiment :
Je fais de boue un roy ; je mets les rois aux fanges ;
Je fais des saints ; sous moi obéissent les anges ;
Je puis, cause première en tout cet univers,
Mettre l'enfer au ciel et le ciel aux enfers.

D'Aubigné mort, le moule de ses vers ne fut pas brisé, seulement il faut aller jusqu'à Mathurin Régnier et Alfred de Musset pour en retrouver d'aussi fièrement jetés.

Si l'on me demandait maintenant quelle fut, en France, l'influence de la Réforme sur la poésie religieuse, la réponse serait bien simple. La poésie religieuse à cette époque fut toute protestante. — Quoi toute ? — Oui, toute, à moins que vous ne vouliez faire une exception pour les quelques psaumes traduits par Desportes et pour ceux de l'évêque Bertaut, un peu supérieurs aux premiers. Ce que Bertaut a fait de mieux, c'est son *Cantique en forme de confession*. Ces tardives et pâles expiations de frivolités passées ont-elles compté dans la balance du Grand-Juge ? Je l'ignore ; à coup sûr elles ne comptent pas dans le bilan littéraire du siècle. Resterait, vers la fin, la tragédie des Juives de Robert Garnier, œuvre d'excellente intention, mais de peu de valeur intrinsèque. — Objecte-t-on que Clément Marot n'était pas protestant ? — Oh ! je n'ai nulle envie de le revendiquer pour l'un des nôtres ; mais il passa pour l'être après sa traduction des Psaumes. En vain assurait-il à l'inquisiteur Bouchard qu'il n'était, lui Clément, ni luthérien, ni zouinglien, ni anabaptiste ; en vain abjura-t-il à Lyon entre les mains du cardinal de Tournon une doctrine à laquelle il ne s'était pas rangé, il ne put jamais se débarrasser entièrement de cette tunique de Nessus. Rome ne s'y trompait point ; l'œuvre était protestante si le poëte ne l'était pas.

La poésie religieuse, ou protestante, c'est tout un au XVI^e siècle, fut grave, biblique, plus inspirée de l'Ancien que du Nouveau Testament ; elle fut modérée vis-à-vis des adversaires, relativement aux excès de ceux-ci. Quand on brûlait leurs frères, quand un poëte de la cour, Antoine de Baïf, célébrait l'assassinat dans un sonnet tristement célèbre, *sur le corps de Gaspard de Coligny gisant sur le pavé* [1], les quelques vivacités de langage qui échappèrent aux Réformés sont excusables ; et nous pouvons dire que leur poésie fut presque charitable. Elle fut haute de pensées quoique trop négligée pour la forme ; aussi quand Chateaubriand reconnaît en ce point la supériorité première des protestants sur les catholiques, c'est surtout pour le fond qu'il aurait dû l'avouer. C'est d'elle que procède la poésie religieuse du XVII^e siècle, gloire immortelle des lettres françaises.

Nous avons généreusement prêté à une Eglise qui nous a témoigné jusqu'ici assez peu de reconnaissance. En exégèse, et généralement en science théologique, en bons exemples de tolérance, de retenue et de moralité, même en littérature, nous ne lui avons pas été inutiles. Si l'occasion se présente de lui emprunter quelque chose de réellement profitable, usons-en et ne nous gênons pas. Au reste, en ouvrant une main pleine de largesses qui ne viennent pas de

[1] Gaspard, tu dors icy, qui soulois en ta vie
Veiller pour endormir de tes ruses mon Roy...
Ton âme misérable, au despourvu ravie,
. . . . . . . . . . . . . . . .

nous, mais de Dieu, nous jouissons du consolant privilége des petits. Les minorités sont volontiers prêteuses, et ce n'est pas la moindre de leurs vertus.

HENRI GERMOND.

## REVUE CRITIQUE.

ESQUISSES ÉVANGÉLIQUES, par L. Burnier, seconde édition, revue et corrigée. Paris et Lausanne. 1866. — 1 vol. in-12, 3 fr.

En Dieu et dans sa parole, la vérité est complète, une, parfaite; en nous c'est autre chose. Quand la grâce nous est faite de la connaître, elle se ressent du milieu où elle se trouve. Ce n'est pas seulement par rapport à ce que nous saurons dans l'éternité que l'on répètera avec St. Paul: *nous ne connaissons qu'en partie*, mais encore quant à ce que nous pourrons apprendre dans le temps présent.

En ne s'arrêtant qu'à une face ou à un côté des choses, ce à quoi nous sommes toujours enclins; en voulant renchérir avec notre propre esprit sur certains enseignements inspirés et fondamentaux, mais en allant au delà de ce que l'Esprit qui ne peut se tromper nous a révélé; en nous attachant avec partialité à certains points qui se trouvent plus particulièrement en rapport avec notre tempérament intellectuel et moral, si nous pouvons ainsi parler, on met la vérité à l'étroit au dedans de soi, on s'expose à ne la posséder que fragmentairement, et si la comparaison du lit de Procuste n'était employée à satiété, nous en userions ici.

La réaction qui ramène, mais avec exagération, une vérité inconnue, méconnue ou longtemps négligée, nous expose aussi au danger que nous signalons. C'est ce que l'histoire ecclésiastique nous montre d'une manière bien frappante quant à la doctrine de la justification gratuite. Il y a des époques où l'on n'a voulu connaître autre chose que cette vérité, et cela dans ce sens que l'on ne s'est pas arrêté suffisamment aux conséquences de sanctification qui en découlent, et il en est d'autres où ces conséquences seules ont préoccupé les esprits. L'un appela l'autre, ce fut une sorte de jeu de bascule. Or l'une des tendances mène à une théorie scolastique et sans vie, et l'autre à une morale toute mondaine. Quand le mal est à son comble de l'une de ces deux manières, il provoque une réaction, qui, en devenant extrême, compromet au bout d'un certain temps le principe qu'elle a voulu relever, et l'expose à disparaître à son tour devant l'exagération contraire.

Il résulte de tout cela que la piété la plus sincère, la plus vivante peut faire des écarts; qu'une époque de réveil peut donner lieu à certaines observations critiques, par lesquelles on ne nie pas le travail de la grâce, mais on signale l'infiltration des misères humaines dans cette œuvre divine. On montre le danger d'entrer dans certaine voie que l'on peut être tenté de prendre pour la véritable, et qui expose le voyageur à se fourvoyer et à perdre le temps précieux qui lui sera enlevé par cet écart lui-même, et par tout ce qu'il lui faudra de réflexions et d'expérience pour en revenir.

La piété est d'ailleurs un exercice (exerce-toi à la piété); or, à ce titre, elle a besoin de règles et de directions. Les écrits où l'on se propose d'en tracer sont par conséquent très précieux, si d'ailleurs ils sont dictés par l'amour des âmes et conformes à la Parole. Mais on ne peut ici se dissimuler un double danger, savoir de fournir au monde, toujours ennemi de la foi vivante, des armes contre elle, et de se laisser aller, en signalant certains travers, à une causticité qui lui plaît et dont il sait se prévaloir. Nous pourrions en signaler tel exemple très frappant, si diverses considérations ne nous arrêtaient, et si nous n'avions la certi-

tude qu'il se présentera de lui-même à nos lecteurs.

Mais ce que nous nous sentons le besoin de dire dès maintenant, c'est que M. Burnier a donné dans ses *Esquisses évangéliques* un livre de cette nature, et a su admirablement éviter les écueils que nous venons d'indiquer. Le monde n'y trouvera pas une pâture pour sa malice, et la piété se sentira avertie, dirigée, reprise même au besoin, sans lui être livrée en spectacle. Une seconde édition de ce précieux ouvrage, huit ans après la première, sans qu'aucun ennemi du réveil et de la foi vivante y ait cherché des armes contre cette sainte cause, est une preuve suffisante de ce que nous avançons. Le profond sérieux du fond et de la forme, ainsi que la gravité des observations, en écartant les lecteurs superficiels et malintentionnés, appelle l'attention des chrétiens humbles et désireux d'avancer dans la bonne voie. Il a fait et il fera longtemps du bien.

Chacun pourra répéter en le lisant l'observation faite depuis longtemps, que jamais un homme d'esprit n'en montre autant que quand il ne cherche point à en faire paraître. Cette qualité bien connue de l'auteur et une gaîté sereine et chrétienne, que des principes peut-être un peu austères sur certain point débattu avec M. de Gasparin ne détruisent pas, pouvaient l'exposer au danger d'être trop incisif. La charité et un sentiment exquis des convenances le lui ont fait éviter.

Ce n'est ni d'hier ni d'aujourd'hui que le réveil religieux de notre époque a été averti; il le fut de très bonne heure par un écrit plein de talent et de profondeur, mais péchant peut-être par trop de verve et des personnalités transparentes; nous voulons parler des pages publiées en 1827 par M. Bost sous le titre de *Christianisme et théologie*. Plus tard des lettres timidement tracées et que la crainte de fournir des sujets d'attaque à la portion mal disposée du public empêchèrent de publier, circulèrent entre quelques amis. C'était à M. Burnier d'entreprendre cette tâche, et il l'a fait avec sa supériorité accoutumée [1].

La première qualité que nous louerons en lui, c'est une orthodoxie nettement formulée et complète. La foi au salut gratuit avec ses résultats moraux et sanctifiants, sans que le principe nuise aux conséquences, ni que les conséquences voilent le principe, mais le tout fondu dans un harmonieux ensemble, voilà ce que l'on trouve d'un bout à l'autre des *Esquisses* de M. Burnier. Nous sommes heureux d'ajouter que cette même qualité se retrouve sous la plume de quelques écrivains de notre canton. C'est le cas entre autres de notre chère et édifiante *Feuille religieuse*, et des beaux sermons que M. Desplands a publiés sous le titre d'*Un trésor dans un vase de terre*. Ils joignent cet évangélisme net, vigoureux et complet à plusieurs autres mérites dont ce n'est pas le cas ici de parler.

C'est après tout la méthode de St. Paul, qui ne parle jamais de la justification gratuite sans insister sur la sainteté dont elle doit être le mobile, et qui remonte toujours de cette sainteté à sa source, le don de Dieu en Jésus-Christ; or cette méthode doit être très particulièrement celle de notre époque et celle de toutes les époques. Tous les chrétiens vivants en ont la conscience, et on le vit dans l'assemblée de l'alliance évangélique à Genève, en 1861, où un mémoire qui n'avait rien d'autre en sa faveur qu'une exposition

[1] Vinet n'a rien écrit de spécial sur les tendances diverses du réveil religieux, à l'exception peut-être de quelques lignes dans un journal évangélique du temps. Une réponse lui ayant été faite, il retira avec autant d'humilité que de charité un mot qui avait peiné. Mais ceux qui ont joui du privilége de son intimité assurent que ce sujet revenait quelquefois dans ses entretiens. Ses belles leçons aux étudiants et l'admirable morale de ses discours montrent suffisamment d'ailleurs de quel côté il aurait voulu que les prédicateurs dirigeassent plus particulièrement l'attention de leurs auditeurs.

catégorique de cette vérité, fut reçu avec une sympathie fraternelle. Les mitigations, les adoucissements, les complaisances pour la fausse sagesse de ce monde ne sauveront rien. Franchement orthodoxes, voilà ce que nous devons être; l'Evangile, tout l'Evangile, telle doit être la devise de notre drapeau.

Dès le second discours, « le but de l'auteur se dessine pleinement : évangéliser, amener les âmes à la croix de Jésus-Christ, tout en signalant certaines tendances contre lesquelles les croyants doivent se tenir en garde. Après avoir signalé le formalisme des non-croyants, sous toutes les formes dont il se revêt, et dépeint avec la même vigueur celui des croyants dont le cœur est partagé entre Dieu et le monde, il le montre chez les protestants d'élite eux-mêmes. Le formalisme se retrouvant dans l'affectation même à rejeter toute forme, et jusque dans les actes les plus saints de la piété, tels que le culte de famille et la lecture de la parole de Dieu, quand les heures qui les séparent ne sont pas sanctifiées par la prière intérieure et l'élévation de l'âme à Dieu, voilà un des caractères de ce christianisme facile dont il signale les vices et le danger.

Nous ne le suivrons pas dans toute la série de ses discours ou de ses traités (il serait difficile de se décider pour l'un de ces titres plutôt que pour l'autre), nous avons simplement voulu donner un aperçu de sa méthode. Cependant nous citerons quelques exemples encore des errements sur lesquels il porte l'attention de ses lecteurs.

Comme il y a une ligne de démarcation bien positive entre les enfants du monde et les enfants de Dieu, on comprend que l'on ait pu croire que la prédication d'appel, directement adressée aux premiers, ne pouvait concerner les derniers. Toutefois il y a dans ce jugement une illusion qui peut donner lieu à méconnaître la nécessité d'avancer dans la conviction du péché. Or comme toute l'œuvre de la sanctification dépend du développement de cette « repentance à salut dont on ne se repent jamais » (2 Cor. VII, 10), et dont l'effet est d'attacher toujours plus intimement l'âme du croyant à son Rédempteur, il faut se garder de tout ce qui peut obscurcir en nous une telle vérité.

La certitude de l'espérance dans le cœur du chrétien, ou ce qu'on est convenu d'appeler l'assurance du salut, a pu paraître exclure toute espèce de crainte, et l'on ne s'étonne pas qu'on ait allégué à l'appui de cette pensée ces paroles de St. Jean : « La parfaite charité bannit la crainte.» (1 Jean IV, 18.) Mais ici encore il y a des distinctions à faire, des nuances à discerner, et M. Burnier procède avec sa supériorité ordinaire pour laisser subsister *la crainte et le tremblement* dont parle St. Paul en face de la déclaration de St. Jean que nous venons de rappeler.

Le pécheur qui vient de passer, par une véritable conversion, de la vie du monde « à la vie cachée avec Christ en Dieu » (Col. III, 3) sera très naturellement conduit à confondre les nations christianisées avec la gentilité. Mais la permanence dans ce point de vue ferait méconnaître certains bienfaits du christianisme, et M. Burnier, qui veut justesse de vue et justice de sentiment en tout, dit avec beaucoup de raison : « Sans examiner si l'honnêteté morale ou ses éléments les plus essentiels se rencontrent au milieu des peuples païens, je dois convenir qu'elle forme le caractère assez général des peuples à qui la Parole de Dieu est parvenue. Entr'eux, sans doute, il existe à cet égard de notables différences, suivant le plus ou moins de pureté avec laquelle cette Parole leur est enseignée ; mais sous l'influence de la Bible, il s'est formé chez les nations chrétiennes une connaissance du bien et du mal, une notion du devoir, une force de conscience auxquelles on obéit sans le vouloir. De là vient qu'en dehors même du christianisme vivant, il y a parmi nous,

une certaine éducation morale d'où l'on sort homme d'honneur, homme de probité, homme de toute manière propre à la vie civile, c'est-à-dire honnête homme» (pag.19).

Toujours avec la même justesse de coup d'œil, et comme un corollaire de ce qui précède, il énonce dans un autre discours un jugement propre à montrer que, quelque séparation qu'il puisse y avoir et à laquelle on doive tendre entre l'Eglise et le gouvernement civil, il n'y en a ni ne peut y en avoir entre les croyances religieuses d'un peuple, son développement social et la marche des événements. « Ce qui me frappe particulièrement, c'est de voir la face du monde moderne, politique et social, changée plus d'une fois par l'influence de la vérité chrétienne, en sorte que les révolutions les plus considérables ont toujours été précédées par quelque grand événement religieux. Ce qui me frappe aussi, c'est de voir la différence qui existe de nation à nation, selon que la vérité y est plus ou moins connue et professée. Ce qui me frappe enfin et surtout, c'est de considérer ce que deviennent toutes choses suivant qu'elles sont imprégnées ou privées de la vérité, j'entends toujours la vérité chrétienne, la vérité de Dieu en Jésus-Christ » (pag. 302.)

Après avoir, dans son second discours, présenté divers genres d'écarts qu'il range sous le titre de *christianisme ultra-spiritualiste*, et montré jusqu'où le mal peut aller dans telle tendance de cette nature, il donne d'excellents avis dans l'avant-dernier (Sage et simple), vrai modèle des deux qualités qu'il recommande. Là, il signale et blâme deux abus à l'antipode l'un de l'autre, savoir celui qui consiste à fonder toute une doctrine importante sur un ou deux passages de l'Ecriture, et celui d'en établir une au moyen d'une multitude de passages, par exemple telle théorie sur le règne de mille ans.

Le commencement de ce même discours contient des considérations excellentes sur les inconvénients de deux tendances excessives, en sens inverse, l'immobilité systématique et la manie des innovations (pag. 340).

Quelle justesse dans cette réflexion et les exemples dont elle est suivie : «La grande difficulté, c'est de maintenir entre toutes les vérités évangéliques le parfait équilibre avec lequel nous les présente la Parole de Dieu, et pour cela il ne faut pas peu de sagesse. Rien n'est plus facile que d'exagérer une vérité, mais la vérité exagérée n'est plus la vérité, etc. (pag. 345.) »

Le religieux plaisir que nous avons eu à lire les *Esquisses évangéliques*, et celui que nous éprouvons à en parler comme nous le faisons, ne nous empêchera pas de soumettre à l'auteur lui-même quelques observations. Il y trouvera, ainsi que le lecteur, un garant de l'attention que nous avons apportée à cette lecture et une preuve que la louange n'a pas, sous notre plume, le caractère d'un parti pris.

Nous nous permettrons donc de dire que M. Burnier n'a peut-être pas apporté en parlant des églises nationales la même pondération que dans la généralité de ses jugements. Tout en souscrivant avec plénitude de conviction à ses vues sur l'anomalie et les maux de l'union de l'Eglise avec les gouvernements civils, nous croyons devoir lui rappeler que ce sont pourtant les églises ainsi organisées qui ont mis les populations en rapport avec le christianisme, et lui ont procuré ces avantages qu'il a lui-même reconnus. Ensuite, dès l'instant que nous savons qu'il s'y trouve des enfants de Dieu, qui le sont devenus par l'enseignement qui leur y a été donné, et que l'on y célèbre un culte que certainement le Seigneur ne rejette pas, cela doit nous donner le ton avec lequel nous devons aborder ce sujet. Nous irons plus loin, et nous nous enhardirons jusqu'à dire que, malgré le profond éloignement que nous inspire le romanisme, nous croyons que l'on peut en parler sans le

mettre au pair avec les fausses religions proprement dites, comme le paganisme et le mahométisme. Pascal, malgré son jansénisme, était profondément soumis aux pratiques romaines, à tel point que, dans les derniers temps de sa vie, il allait dévotement saluer les reliques dans toutes les églises de Paris. Cela n'empêche pas que ses pensées n'aient fait comprendre l'évangile à plus d'un protestant. Las Casas, Vincent de Paule, le chanoine Cottolengo étaient romanistes. Notre controverse permanente avec Rome demande d'ailleurs, pour être juste et convaincante, que nous ne dépassions pas certaines limites. M. Burnier est sévère, très sévère parfois.

Son jugement sur les formulaires de prières nous a aussi paru quelque peu absolu. Moïse a prescrit la formule de la bénédiction qui devait être donnée au peuple, et certes une bénédiction est bien une espèce de prière. (Nomb. VI, 23 à 26.) Il avait prescrit aussi les termes du récitatif par lequel la solennité de Pâque devait être célébrée dans les familles. (Ex. XIII, 14, 15.) Ses cantiques sont bien une sorte de liturgie, comme les 150 psaumes de David et d'Asaph, dont se sont inspirés ceux qui ont le mieux parlé de la piété et tous ceux qui ont composé les meilleures prières et les meilleurs cantiques. Le recueil de chants religieux dont se sert une église est une liturgie chantée; les sévères, en entendant répéter pour la centième fois tel ou tel chant, pourraient aussi parler de vaines redites. Enfin, tout en adhérant à l'observation que l'oraison dominicale nous a été donnée avant tout comme un modèle, une direction, on ne peut nier que la volonté du Seigneur n'ait été aussi qu'on la répète parfois littéralement. La réaction contre l'abus que l'on en a fait en justifie-t-il complétement la suppression systématique dans certains cultes?

Dans les pages remarquables que M. Burnier a consacrées à la crainte, il nous a paru que lui-même avait éprouvé peut-être ce sentiment quant aux hommes. En effet n'a-t-il pas fléchi quand il veut faire de la crainte de Dieu, si souvent rappelée dans la Parole comme un devoir, le synonyme du mot sérieux? Ce terme, fréquemment employé dans le langage religieux moderne, aurait pu même donner lieu à des observations du genre de celles dont les *Esquisses* abondent. Il est plus ou moins nouveau, ce qui ne nous empêche point de l'accepter, quoiqu'il y ait tel sérieux peu sérieux, et tel non sérieux apparent plus sérieux que cela ne semble. Dans tous les cas la crainte de Dieu n'est pas le sérieux, quoiqu'elle le suppose au plus haut degré; le mot de *tremblement* (Philip. II, 12) que St. Paul y ajoute en est la preuve. — Nous aurions aussi voulu trouver la mention du passage : *Que celui qui croit être debout prenne garde qu'il ne tombe.* (1 Cor. X, 12.) On nous objecte que St. Paul a en vue non ceux qui le sont, mais ceux qui croient l'être. En ce cas il aurait dit : considérez que vous ne l'êtes pas; car à quelqu'un qui est par terre, on ne dit pas : prenez garde de tomber, mais : levez-vous. — Les déclarations de l'Epître aux Hébreux sur ceux qui retombent indiquent le genre de crainte que des enfants de Dieu doivent ressentir parfois (Héb. VI, 4 à 6) ; ce n'est pas celle qu'il puisse rejeter ceux qu'il a une fois élus, mais celle de n'avoir pas été vraiment converti et d'éteindre en soi la lumière qui peut déjà nous avoir été donnée pour nous amener au Seigneur. Il y a sur cela, comme au sujet des bonnes œuvres, d'excellentes pages dans les œuvres de Rochat. — Sur ce dernier point nous aurions voulu une esquisse tout entière, pour instruire à plein certaines âmes pieuses que la crainte d'attribuer quelque chose d'anti-évangélique aux œuvres fait rester en arrière des déclarations les plus positives de la Parole de Dieu, et des articles les plus exprès de nos anciennes confessions de foi. (Voyez Aug. Rochat, *Méditations sur les XX pre-*

*miers chapitres* du IIe livre des Chroniques (pag. 292 et 293.)

Après ces quelques observations, qui présenteront au moins cet avantage de montrer que nous avons lu M. Burnier avec l'attention et l'impartialité qui seules peuvent les recommander, il nous est doux d'en revenir aux qualités qui distinguent ses *Esquisses*.

Nous avons dit qu'il est clairement et nettement orthodoxe; il ne l'est pas à la manière de ceux qui ne peuvent guères faire autre chose que de répéter les termes et les formules de la vérité évangélique, et qui font bien de s'en tenir là et de ne pas se lancer dans des considérations et des théories qui les égareraient, eux et leurs auditeurs ou lecteurs. M. Burnier accompagne les énoncés de la foi de riches et beaux développements, que l'on voit et que l'on sent très bien y appartenir. C'est ainsi qu'à propos de l'expiation par le sang de Jésus-Christ, il fait cette réflexion, que nous appellerions volontiers à la Pascal: « Il y a entre Jésus-Christ et le genre humain une parfaite consanguinité. Ce sang qui a coulé sur la croix est le sang d'Abraham, d'Isaac et de Jacob; mais c'est aussi le sang de Cam et de Canaan, de Noé et de tous ses fils; c'est le sang des Hottentots et des Esquimaux, le sang des Français et celui des Américains; c'est notre sang, et nous ne pouvons qu'adorer et louer le Seigneur, quand nous nous souvenons de la mort sanglante par laquelle il nous a rapprochés de Dieu en expiant nos péchés, car c'est par ce sang que nous sommes justifiés. (Eph. I, 7,13; Col. I, 20; 1 Jean I, 7; Rom. V, 9.) »

Le style de M. Burnier est à la hauteur des sujets qu'il traite; on y reconnaît, à la clarté, à la fermeté, à la précision qui le distinguent, un homme qui a lu et médité nos meilleurs écrivains.

Son titre est modeste; ce ne sont pas des esquisses qu'il nous a données, mais des portraits achevés. Peut-être aussi est-il un peu vague, et aurait-il appelé un second titre qui l'aurait expliqué. Mais après l'avoir critiqué dans une autre circonstance, nous dirons aujourd'hui que nous avons cru le comprendre. Il ne voulait en rien réveiller une attention malveillante.

Si après tant de vrai sérieux, de modération, et de paroles graves et propres à faire rentrer en elles-mêmes les personnes mondaines, et à les empêcher de prendre acte de certains détails, ce livre pouvait encourir le moindre blâme de la part de certains lecteurs voulant y voir une dénonciation imprudente de certaines misères qui peuvent s'attacher à la piété, qu'aurions-nous à leur dire? Qu'ils doivent condamner aussi tous ceux qui ont été coupables de ce prétendu tort, l'illustre et pieux Baxter, l'excellent et suave Newton, et jusqu'à St. Paul, qui n'a pas craint de dévoiler dans ses épîtres l'orgueil et les prétentions mal fondées d'une partie de l'Eglise de Corinthe, la chute des Galates dans le légalisme et les abus de l'ascétisme naissant à Colosses.

A. B. P.

## NOUVELLES ET CORRESPONDANCE.

### Vaud.

Le Synode de l'Eglise libre du canton de Vaud s'est réuni à Lausanne du 13 au 17 mai. Nous en donnons ici un compte-rendu sommaire aux lecteurs du *Chrétien évangélique*.

Il s'est ouvert le lundi, 13, à 3 heures, par une prédication de M. le professeur Viguet sur Actes I, 8 : « Vous serez mes témoins. »

Comme son texte l'indique suffisamment, le prédicateur s'est attaché à rappeler la grande mission du chrétien sur la terre : rendre témoignage à Jésus-Christ. — L'idée de *témoignage* prend une grande place

dans le Nouveau Testament. Dieu, Jésus-Christ lui-même se nomment témoins. Ce qu'est le Maître, les disciples doivent l'être à leur tour. Sans doute toute l'Ecriture sainte rend témoignage à Jésus-Christ et à son œuvre; mais à ce témoignage doit s'en ajouter un autre, « un témoignage vivant, qui s'adapte aux circonstances, qui se plie à leur diversité, qui emprunte à la parole et à la voix humaine ce qu'elle a de sympathique et de puissant sur les cœurs: le témoignage des croyants, de ceux qui ont connu et expérimenté ce que Jésus est pour les siens. »

L'appel du Seigneur Jésus s'adressait tout d'abord à ses apôtres. Mais ces derniers ne pouvaient accomplir tout entier l'ordre du Maître. L'Evangile devait être porté jusqu'aux extrémités de la terre, c'est-à-dire que les chrétiens de tous les temps étaient invités à lui rendre témoignage; ils le feront par leurs paroles et surtout par leurs œuvres.

L'Eglise aussi, dans son ensemble, reçoit l'ordre de Jésus. Par son existence déjà, qui atteste la puissance de son Roi, comme par sa vie qu'elle tire de Lui seul, et par son enseignement, qui a Lui seul pour objet, elle lui rend auprès du monde un témoignage glorieux.

Ce qui est vrai de l'Eglise en général, l'est tout particulièrement des églises libres.

« Entendons-nous bien, remarque M. Viguet. Il importe de nos jours, plus que jamais, de s'expliquer nettement sur ce point. De même qu'au temps des prophètes, beaucoup de voix criaient: Paix, paix! lorsqu'il n'y avait point de paix (Jér. VI, 14), en notre temps aussi, bien des voix crient: Liberté, liberté! là où il n'y a point de vraie liberté; car là où est l'Eprit du Seigneur, mais seulement là, est la liberté. Etre libre, pour l'homme, ce n'est pas faire tout ce qui lui plaît, ce n'est pas marcher comme son cœur le mène et selon le regard de ses yeux, si ce cœur est corrompu par le péché, si ces yeux sont pleins de vanité et de convoitise. Bien loin d'être la liberté, un tel état est l'esclavage même. En vérité, en vérité, dit le Seigneur, celui qui fait le péché est esclave du péché. Etre libre, pour l'homme, c'est appartenir à son Dieu en se consacrant tout entier et volontairement à son service; c'est faire librement, c'est-à-dire joyeusement et filialement, la volonté de Celui qui est notre Père, par qui et pour qui nous avons été créés; c'est, affranchis par le Fils, relever de Dieu et ne relever que de Dieu. Glorieuse liberté, que le monde méconnaît et dédaigne, et que seul l'enfant de Dieu comprend, parce que seul il la possède! — De même pour les églises. Une église est libre, non pas quand elle s'est affranchie de toute règle humaine ou divine, non pas quand ses membres font ce qu'ils veulent et croient ce qui leur plaît..... mais quand elle est soumise à son chef véritable et légitime, Jésus-Christ, et n'est soumise qu'à Lui seul.» — L'église ainsi affranchie est particulièrement propre à rendre témoignage à son Maître, et ce témoignage fidèlement rendu pourra être d'une grande efficace.

Ce devoir, comment l'avons-nous rempli? Nous avons certainement à nous humilier devant Dieu. Mais surtout il faut agir et redoubler de fidélité dans notre témoignage. A quelle époque d'ailleurs ce témoignage a-t-il été plus nécessaire que de nos jours! L'état de trouble et d'incrédulité où se trouvent généralement les esprits, exige que ceux qui ont le privilége de croire opposent avec énergie la vérité à l'erreur. Et puis, Dieu nous a donné de graves avertissements. La mort, si inattendue, de quelques-uns des membres les plus utiles de ce Synode nous dit assez haut le nouvel essor que nous devons donner à notre zèle et à notre dévouement.

Après cette belle et bonne prédication, le synode commença immédiatement ses

travaux en nommant M. le professeur Chappuis président, MM. De Rameru et V. Cuénod vice-présidents. Favre et Rimond secrétaires.

La *Commission synodale,* appelée à tracer un tableau du mouvement général de l'église, fournit les renseignements suivants: Pendant le courant de l'année dernière, quatre nouveaux pasteurs sont entrés provisoirement ou définitivement au service de l'église : MM. Rimond à Grandson, Aug. Glardon à la Tour de Peilz, Fréd. Rambert au Sentier, Brocher à l'Isle et Cottens. Plusieurs démissions de pasteurs ont eu lieu : celle de M. Benoit, remplacé à Yvonand-Chavannes par M. Marguerat, précédemment pasteur au Sentier ; celle de M. Martin, remplacé par M. Rimond ; celle de M. Terrisse, remplacé par M. Brocher ; celle de MM. Mégroz de Corsier et Tallichet d'Oron, qui n'ont pas encore de successeurs.

Le nombre des membres de l'église n'a cessé de s'accroître. A l'origine l'église comptait 3 159 membres; en 1865 elle en comptait 3 972 ; aujourd'hui 4 044. Ainsi donc depuis 20 ans il y a eu un accroissement de 885 membres ; pendant les deux dernières années cet accroissement à été de 72. — Durant l'hiver dernier, l'église a instruit 517 catéchumènes, et à l'heure qu'il est 112 écoles du dimanche sont dirigées par ses membres.

« L'église est en progrès, ajoute le rapport. Sa marche, quoique lente, est pourtant continue, et peu à peu elle triomphe des obstacles qui ont si longtemps pesé sur elle. »

Une bonne nouvelle annoncée par la Commission synodale, c'est la publication par M. Georges Bridel d'une édition très portative de notre recueil de cantiques. Elle sera d'ailleurs l'exacte reproduction de l'édition ordinaire, et un spécimen, qui nous en a été montré, donne lieu d'espérer un résultat très satisfaisant.

D'après le rapport de la *Commission des finances*, les dépenses totales de l'église, pendant l'année 1866, se sont élevées, en dehors de ce qu'elle fait pour les œuvres étrangères, à la somme de 131 626 fr. La caisse centrale, qui pourvoit au traitement des pasteurs, balance ses comptes par un déficit de trois mille francs, déficit, qui, nous l'espérons, ne tardera pas à être comblé.

La *Commission des études* nous apprend qu'au mois d'octobre 1866, le nombre des étudiants qui suivent les cours de notre établissement était de 64, dont 28 Vaudois, 8 Suisses des autres cantons, 19 Français, 7 Espagnols, 2 Piémontais. L'auditoire de théologie proprement dit compte 39 élèves, dont 26 seulement suivent les leçons, les autres se préparant à subir leurs derniers examens ; celui d'introduction 7, et l'école préparatoire 18.

« Dans cette énumération, dit le rapport de la commission, nous n'avons pas besoin sans doute de vous faire remarquer, comme un témoignage de la bonté de Dieu à notre égard, ces jeunes enfants de l'Espagne, que sa Providence a conduits au milieu de nous pour leur faire trouver cet Evangile dont leurs compatriotes sont encore si malheureusement privés. Matamoros, en s'asseyant lui-même sur les bancs de notre école, était heureux de placer ses protégés sous les soins affectueux de ses amis de Lausanne. Ces chers jeunes gens, dans lesquels il se plaisait à voir avec espérance les pionniers de l'armée sainte de prédicateurs de la vérité, appelés à évangéliser l'Espagne, nous ont été en quelque sorte légués par ce fidèle confesseur de la foi. Ils l'auront senti comme nous, tous ceux qui ont entendu, autour du cercueil de Matamoros, les voix émues de nos jeunes amis faire monter vers le ciel, dans leur langue maternelle, des cantiques évangéliques. Ils se le sont également répété, lorsque, au bord de cette tombe si préma-

turément ouverte, notre frère Bridel nous a redit d'un cœur si pénétré ce que le Seigneur nous appelle à faire en faveur de ce malheureux peuple, dont il nous confie quelques enfants, pour que nous leur donnions un peu de ce pain de vie répandu, tout autour de nous par sa grâce avec tant de libéralité. »

Sur la proposition de la Commission des études et après un examen attentif de cette matière délicate, le Synode a décidé que le diplôme de licencié en théologie ne certifierait plus désormais la foi du porteur, mais seulement ses connaissances constatées par des examens. Sans doute on ne peut se dispenser de tenir compte de la foi des élèves ; mais il est dangereux de leur remettre entre les mains une sorte de brevet de piété, et il semble d'ailleurs plus naturel de les faire examiner sous ce rapport par ceux qui seront appelés à leur imposer les mains pour le ministère de la parole. Mais on s'est proposé surtout, par cette décision, de sauvegarder la liberté des élèves dans le sein de la faculté, et de garantir ainsi, autant que possible, leur sincérité.

Une autre discussion s'est élevée sur diverses questions relatives aux écoles primaires. Trois églises possèdent de telles écoles, savoir celle de Lausanne, celle de Château-d'Oex et celle des Ormonts. M. Raiss, ancien pasteur, proposait d'examiner comment on pourrait encourager à en fonder de nouvelles. Cet objet a été renvoyé à une commission, qui devra présenter son rapport dans une autre session du Synode.

L'œuvre d'*évangélisation* que l'église accomplit dans notre canton ou dans les cantons voisins continue à se maintenir et même à prendre quelques développements nouveaux. La Commission chargée de cette œuvre dirige douze agents, six dans le canton de Vaud, trois dans le canton de Berne, trois dans celui de Fribourg. En dehors de ses stations régulières, elle cherche, toutes les années, à faire annoncer l'Evangile dans les lieux de bains de Louëche, de Lavey et d'Evian.

Cinq églises, celles de Payerne, Sainte-Croix, Cully, Rolle et Aigle, ont présenté cette année leurs rapports, qui ont été écoutés avec un grand intérêt. Une des plus belles séances a été certainement celle que le synode a consacrée à entendre les délégués des églises étrangères. Le révérend John Murray, au nom de l'église libre d'Ecosse, Monsieur le pasteur Descombaz, au nom de l'église évangélique de Genève, Monsieur de Watteville au nom de l'église indépendante de Berne, M. le pasteur Pozzy, au nom de l'union des églises libres de France, nous ont fait entendre les paroles les plus sympathiques et les exhortations les plus chaleureuses. Les membres du synode n'oublieront pas en particulier les appels émus que leur adressait M. de Watteville en terminant son allocution. Ils n'oublieront pas non plus les paroles de M. Henriod, ancien pasteur de Valangin, qui avait bien voulu accepter l'invitation qui lui avait été adressée, d'assister à notre assemblée. Appelé à prendre la parole, M. le pasteur Henriod s'exprima en termes empreints du plus large esprit de fraternité chrétienne, et sans rien sacrifier des principe de son église, il sut, avec une remarquable délicatesse de pensée et d'expression, témoigner à la nôtre une sympathie qui nous était doublement précieuse. M. le président lui répondit dans le même esprit, de sorte qu'en terminant cette séance, chacun sentait que Dieu nous avait accordé ce jour-là une précieuse bénédiction.

Soit dans la séance dont nous venons de parler, soit dans tout le cours de la session, l'assemblée était sous une impression particulière de sérieux et même de tristesse. Depuis une année de grands vides se sont faits dans nos rangs. M. Troyon, président du synode, membre de la commission synodale et de la commission des études ; M. L. Bridel, président de la com-

mission des études ; M. Euler, membre de la commission d'évangélisation, ont été retirés auprès du Seigneur quand ils nous semblaient encore pleins de vie et d'avenir. Tout nous rappelait ces départs et notre deuil. Puissions-nous nous tenir prêts, pour n'être pas surpris par l'arrivée du Seigneur. Puissions-nous aussi travailler pendant qu'il est jour, n'oubliant pas que la nuit approche, dans laquelle personne ne peut travailler.

L'église libre travaille à la formation d'un recueil liturgique. L'assemblée s'est occupée aussi de cet objet, et elle a adopté la section renfermant les prières pour le culte du dimanche matin.

Avant de se séparer, le synode à décidé qu'une session extraordinaire aurait lieu dans le courant de l'année, et qu'on s'y occuperait de quelques objets importants dont il a fallu nécessairement ajourner la discussion.

---

## Neuchâtel.

Nous recommandons à nos lecteurs les lignes suivantes, extraites d'une communication qui nous a été adressée au sujet d'un établissement des plus utiles que des personnes respectables et dignes de confiance se proposent de fonder.

—

A côté de tant d'excellentes fondations surgies du sol de notre Suisse romande, il en est de bien essentielles qui font encore défaut. Ainsi la classe nombreuse des institutrices, chargées de tant de responsabilité et de devoirs si sacrés, réclame hautement parmi nous un intérêt sérieux et une intervention éclairée, active et efficace.

La légèreté qui préside souvent au placement de nos jeunes compatriotes [1], les nombreux dangers que présentent pour elles les voyages, l'abandon, l'indépendance en pays étrangers, le dénuement qui les attend en cas de maladie, les rétributions de moins en moins en proportion avec les entraînements du luxe, les habitudes contractées, qui ne cadrent plus avec celles du foyer abandonné, tout jusqu'à leur premier développement, souvent peu en harmonie avec leur destinée, sollicite la sympathie en faveur de cette tribu incessament recrutée dans nos villes, dans nos campagnes, pour être disséminée sur les cinq parties du globe. Le désir de *prévenir* et de *réparer* autant que possible les graves inconvénients indiqués ici, nous inspire le courage de provoquer dans la Suisse romande une association qui prendra sous sa protection nos compatriotes vouées à l'éducation des enfants tant dans le pays qu'à l'étranger, *avant* leur départ, *après* leur retour et autant que possible *pendant* le temps de leur activité au dehors, et fondera dans ce but une maison centrale bien dirigée, qui deviendra une retraite, *un centre*, une patrie pour elles.

Veuille le Seigneur faire reposer sa bénédiction sur les prémices de cette œuvre, à laquelle on pourrait donner le nom de *Union des Institutrices de la Suisse romande*, et dont nous présentons ici le projet encore en ébauche!

*Projet d'association au profit des Institutrices des cantons de Vaud, de Neuchâtel et de Genève, ainsi que du Jura Bernois.*

1. Un comité de 12 membres, formé des amis de l'œuvre dans les trois cantons, discutera et modifiera ce projet et se chargera de placer des obligations.

2. Le comité fixera l'emploi des finances, conclura les achats, locations et contrats. Il fera le choix des aides nécessaires à l'œuvre.

3. Le comité cherchera des membres correspondants dans les localités principales du pays et de l'étranger.

[1] Voir l'écrit de M. le pasteur Petitpierre : *De l'émigration des jeunes filles de la Suisse romande, etc.*

4. Le comité fondera l'établissement central dans un des cantons, avec des succursales au besoin dans chacun des autres.

5. Cet établissement sera consacré 1° à des pensionnaires à long terme, 2° à des pensionnaires au mois, 3° à des jeunes personnes désirant se rattacher à l'association avant leur départ.

6. Le nombre approximatif des pensionnaires serait fixé à *douze* pour chacune des trois catégories, et pour chacune d'elles deux à trois places gratuites seraient réservées pour besoins urgents.

7. L'établissement sera placé par le comité sous la surveillance d'un directeur marié, qui pourait être ancien pasteur, professeur ou instituteur, et de deux ou trois sous-directrices.

8. Les pensionnaires à *long terme* se recruteront parmi les institutrices, dames de compagnie, directrices d'établissement, etc., ayant, pour cause d'âge ou de santé, renoncé à leur carrière et ne pouvant, pour une raison ou une autre, rentrer dans leurs familles. Les pensionnaires *au mois* se recruteront parmi des personnes des mêmes états, se trouvant momentanément sans place, relevant de maladie ou ayant besoin d'un repos plus ou moins prolongé. Seront aussi reçues, tant que la place et les circonstances le comporteront, les étrangères résidant au pays et vouées aux mêmes carrières.

9. Les pensionnaires *élèves* seront choisies parmi les jeunes demoiselles ayant terminé les études scolaires proprement dites. De nombreuses plaintes venant de l'étranger, moins sur le manque *d'instruction* que sur le manque *d'éducation* des jeunes institutrices, les élèves de l'établissement de l'Union pourront avant leur départ achever de se former, et jouir de la protection de l'association, tant pour leur placement que pour les autres avantages qui en dépendront.

10. Les pensionnaires à long terme, en apportant leur mobilier, pourront jouir d'une chambre seule au prix de *1 fr.* par jour, bonne nourriture, chauffage, éclairage et blanchissage compris.

11. Les pensionnaires au mois seront admises à *1 fr.* et *1 fr.50* selon le choix de la chambre.

12. Les pensionnaires élèves le seront à *500 fr.* par an, leçons de langues, de musique, de dessin comprises.

13. La direction s'occupera du placement des ressortissantes de l'établissement et conservera des relations suivies avec elles, par correspondance et au moyen d'un journal trimestriel manuscrit ou autographié.

14. Le but essentiel de l'œuvre étant celui de contribuer au bonheur, à la paix de toutes ses ressortissantes, en leur procurant, avec le repos et le bien-être, la possibilité et l'occasion de s'instruire, de se développer, de se rendre utiles, la direction de l'établissement fera son possible pour que tous les membres de la maison qui ne seraient pas replacés après un certain temps puissent trouver une occupation rétribuée, soit dans l'établissement même, comme maîtresses de langues, de musique, etc., auprès des élèves, soit au dehors en consultant leurs goûts et leurs aptitudes.

Le but principal devra toujours être d'amener des âmes à Christ et d'utiliser les forces ainsi gagnées pour l'avancement du règne de Dieu.

Dans le but de donner plus d'appui à la présentation du projet ci-joint, deux amies de l'œuvre ont tenté, sous leur seule responsabilité, un essai d'établissement en petit, ouvert depuis le 1er juillet 1866, aux Iles, près Boudry, canton de Neuchâtel.

Les expériences faites et les nombreuses demandes et expressions de sympathie adressées à ces dames, leur permettent dès ce jour d'affirmer que le projet ci-dessus répond à de nombreux besoins et peut être

réalisé pour ce qui regarde les dépenses avec le prix de pension indiqué plus haut, n'exigeant ainsi qu'une simple *avance* d'argent; aussi le moment semble-t-il venu de le présenter et d'en hâter la réalisation.

Un appel sera très prochainement adressé dans ce but au public chrétien. Pour les demandes d'admission à la pension, on peut s'adresser « à la directrice de la pension des *Petites Iles,* près Boudry (Neuchâtel). »

---

## Saint-Gall.

Fin d'avril 1867.

Les communications de votre correspondant saint-gallois seront aujourd'hui plus nombreuses et plus variées qu'à l'ordinaire. Il me serait facile de les multiplier; mais le *Chrétien évangélique* n'attend sans doute de moi qu'un résumé de ce qui se passe à l'extrême orient suisse; je dois donc prendre garde de tomber dans l'excès d'abondance et chercher à être aussi bref que possible.

Dans cette rapide énumération je passerai de l'extérieur à l'intérieur, de l'Etat à notre vie religieuse individuelle.

Dans sa session d'hiver le Grand Conseil du canton de St-Gall s'est occupé de deux propositions faites par M. le landamman Saxer, chef du département de l'instruction publique et des cultes. La première était que l'Etat ne garantît au civil l'observation des fêtes religieuses que pour les jours fériés communs aux deux confessions. Après une discussion assez vive, cette proposition a été repoussée à une forte majorité, composée de catholiques et de protestants. Ces derniers paraissent avoir craint qu'une mesure pareille ne fût mal comprise et n'indisposât les populations catholiques. Cette considération avait à leurs yeux plus de poids que la contradiction évidente dans laquelle cette ingérence de l'Etat dans la discipline ecclésiastique se trouve avec la constitution actuelle. Sans doute le gouvernement est là pour le peuple, et le peuple a le droit d'exiger de ses représentants qu'ils gouvernent non d'après des théories abstraites, mais d'une manière conforme à l'esprit général. Cependant il faut reconnaître que, dans certains cas, leur devoir est de marcher en avant et même d'imposer en quelque sorte leurs convictions mûries, en dépit des préjugés irréfléchis de la masse. N'est-ce pas la seule ligne à suivre toutes les fois qu'il s'agit de l'application des principes admis dans la loi fondamentale de l'Etat? Au reste, une fois soulevées, ces questions ne peuvent plus s'oublier complétement. Le moment viendra où le Grand Conseil, et, qui sait? l'évêque lui-même seront heureux de rendre à l'Eglise sa dignité et une complète autonomie.

La seconde proposition de M. le landamman Saxer a été adoptée. Il demandait qu'on retirât les registres de l'état civil aux ministres du culte, pour en charger les autorités communales sous le contrôle de l'Etat. Rejetée précédemment, cette motion a été accueillie, dans la dernière session, à une assez forte majorité, et nous en félicitons non-seulement le Grand Conseil, mais surtout les ecclésiastiques, qui se trouvent affranchis à la fois d'une lourde servitude et d'une fâcheuse distraction. Si les pasteurs ont de nombreuses occupations dans le canton de Vaud, ils sont beaucoup plus chargés encore dans la Suisse orientale. Sans parler de la prédication, de l'instruction religieuse préparatoire, des catéchismes et des leçons de religion dans les écoles secondaires, les pasteurs sont les présidents-secrétaires de toutes les commissions d'école [1]; en outre ils dirigent souvent les assemblées de paroisse, les assemblées d'école [2],

[1] Il y a dans le canton de St-Gall une commune qui ne compte pas moins de neuf commissions d'école; le pasteur est neuf fois président.

[2] C'est la commune assemblée pour les affaires d'école.

toutes choses qui sont à peu près inconnues dans les cantons français. Par dessus tout cela, les affaires de pauvres et les registres de l'état civil. N'est-il pas juste qu'on leur accorde un allégement? que ne fait-on de même dans le reste de la Suisse!

Avant de quitter les régions officielles, je dois vous dire un mot de la décision très libérale que le Conseil d'Etat a prise en faveur des Israélites. A leur demande, la municipalité leur avait donné l'autorisation de tuer les bêtes de boucherie selon leur rite, c'est-à-dire de les saigner au lieu de les assommer, ce qui est interdit par la loi de Moïse; mais en suite de plaintes venues de je ne sais où, et d'après une expertise officielle, l'autorisation avait été retirée par la raison que cette manière de tuer le bétail était cruelle et en contravention avec les lois qui protégent les animaux. Le Conseil d'Etat fut saisi de l'affaire; mais avant qu'il prononçât, il y eut une guerre de plume des plus acharnées; des lettres anonymes parurent dans la *Feuille d'avis* pour plaider la cause du bétail contre la cruauté des Juifs, et pour supplier le Conseil d'Etat de ne pas permettre de pareilles horreurs. Le rabbin de St-Gall, Dr Engelbert, répondit par une suite d'articles fort bien faits, et s'il ne parvint pas à convaincre ses adversaires, plus passionnés que nombreux, il ramena, j'en suis convaincu, une grande partie du public à des idées plus libérales. D'ailleurs le Conseil d'Etat, s'appuyant sur la coutume reçue dans les autres pays, rendit aux Juifs la liberté qui leur revenait de droit.

Je me proposais de vous parler des œuvres de bienfaisance, qui s'exercent dans notre ville sur une vaste échelle. Mais cela m'entraînerait un peu loin. Je me contenterai donc de poser une question qui m'est suggérée par l'expérience. Comment faire les visites de pauvres sans développer chez eux l'hypocrisie? Le problème est difficile, je crois; mais il mérite une sérieuse attention, car il n'est que trop certain qu'on peut être très bienfaisant sans faire beaucoup de bien.

Dans notre Eglise officielle, il ne se passe rien de saillant. La tendance moderne semble être en faveur ici: les prédications du représentant de cette école sont suivies; le nombre de ses catéchumènes a atteint à Pâques un chiffre très élevé (il y en a eu 75, tandis que les deux autres pasteurs n'en ont eu que 35 et 25). Cela ne m'étonne pas, car cette philosophie me semble correspondre assez bien, sinon aux sentiments, du moins à la tournure d'esprit de notre population. Un St-Gallois, un peu optimiste, mais bien informé, me disait naguère: « Le rationalisme, chez nous, n'est qu'à la surface. On aime à montrer qu'on est à la hauteur des idées contemporaines, qui d'ailleurs sont toujours rationalistes; mais là-dessous il y a une manière de sentir bien différente: la tête est critique, le cœur est orthodoxe. — J'y consens; cette théorie expliquerait, selon moi, bien des caractères, à St-Gall, comme dans toute la Suisse allemande. Je dirai même qu'une pareille indécision est compréhensible, presque excusable chez nombre de personnes que le torrent des affaires entraîne et étourdit. Mais qu'il est triste que cette philosophie du juste milieu soit si répandue parmi les ecclésiastiques; à combien de malentendus cela ne donne-t-il pas lieu!

Dernièrement est décédé, à Lichtensteig, petite ville du Toggenbourg, un des prédicateurs les plus spirituels et les plus érudits du canton, M. Rietmann. C'était, qui plus est, une âme religieuse, sentant le besoin d'une vraie piété, de l'Evangile des enfants. Si j'en crois quelques-uns de ses auditeurs assidus, il savait même le prêcher devant ses paroissiens, dans sa petite église de Lichtensteig; mais hors de là, dans ses ouvrages, dans les conseils, dans son sermon synodal, en présence d'un public mélangé, c'en était fait de son orthodoxie. Je ne di-

rai pas qu'il reniât ses convictions, mais il se sentait pressé de tenir la balance égale entre les deux partis, et de les attaquer tour à tour, sans paraître pencher ni d'un côté ni de l'autre. Cette conduite lui a valu le titre de partisan décidé de l'école moderne, que plusieurs journaux lui ont adjugé après sa mort. Jusqu'ici, aucun de ses amis n'a protesté. Qu'ils sont nombreux les ecclésiastiques, très honorables d'ailleurs, qui, dans ce grand débat, passent à l'ennemi en quelque sorte malgré eux et seulement en vertu de l'adage connu : Qui ne dit rien, consent !

La Société évangélique, dont j'ai souvent parlé dans les colonnes du *Chrétien évangélique*, poursuit son œuvre, et semble inspirer toujours plus de confiance aux chrétiens de nos deux cantons. Sa bibliothèque religieuse et son dépôt de livres de piété prospèrent; les réunions qu'elle fait présider par son agent, dans diverses localités, sont suivies par un nombre croissant d'auditeurs sérieux. C'est cet agent, M. Hofer, ancien missionnaire, qui a pris l'initiative des réunions de prières dans la première semaine de janvier. A St-Gall, elles ont compté des membres de toutes les congrégations, à l'exception des méthodistes. Mais c'est à Hérisau que ces réunions ont été le mieux comprises; comme elles répondaient à un besoin, elles ont eu une base plus large, un caractère plus naturel et plus vrai, et partant plus de chaleur. La preuve en est que, sans l'initiative de personne, ou plutôt par l'initiative de tous, elles ont continué d'avoir lieu tous les quinze jours, chose inouïe dans les fastes de l'Appenzell.

Enfin, la Société Evangélique cherche à encourager et à faciliter la fondation d'écoles du Dimanche. Cette branche de l'activité chrétienne tend à se développer de plus en plus dans la Suisse orientale, ce qu'on doit en grande partie aux efforts de l'infatigable promoteur des écoles du Dimanche en Allemagne, M. Bröschelmann, de Heidelberg. Dans la tournée qu'il a faite ce printemps en Suisse, il a eu le bonheur d'en fonder une à Coire, où il a trouvé dès le premier moment une centaine d'enfants et une quinzaine de personnes disposées à y prendre une part active en qualité de moniteurs et de monitrices. St-Gall, Hérisau, Winterthour, Schaffhouse, Bâle, Berne et beaucoup d'autres localités moins considérables ont maintenant leurs écoles à groupes ; on y distribue un journal des écoles du Dimanche, publié à Berlin, qui tend de plus en plus à se perfectionner. Nous avons ici en moyenne 145 enfants dans 23 ou 24 groupes. Du reste, ce n'est pas tant au nombre des enfants qu'il faut regarder, qu'à l'influence de l'école sur les moniteurs, et à la démonstration effective du système volontaire, contre lequel on a dans nos contrées des préjugés profondément enracinés.

Les méthodistes, de leur côté, travaillent avec zèle, dans la ville, et surtout dans la vallée du Rhin. A Coire, le Conseil communal a ouvert la grande salle de la maison de ville à leur prédicateur, M. Gissler. Ici il atteint surtout les personnes qui appartiennent à la classe ouvrière et les servantes ; — on ne saurait lui en avoir trop de reconnaissance, tout en souhaitant qu'à son zèle pour la conversion des âmes, il joigne de plus en plus la vraie modération et un tact plus sûr.

Je ne terminerai pas sans avoir mentionné la mort d'un vétéran de la foi, qui a été rappelé au mois de mars. G. Zehner, tisserand, de Hundwyl, présidait depuis plus de 30 ans des assemblées religieuses, et il s'était acquis l'estime et la vénération générales. Droit, sérieux, fidèle, d'une grande simplicité, il vivait avec l'Ecriture et de l'Ecriture ; il en était tout pénétré. Ce qu'il disait avait la saveur de la Parole de Dieu; non qu'il eût toujours des passages à la bouche, mais la Parole habitait richement en lui. Sachant qu'il était fort malade, j'allai le voir au mois de février. Il demeu-

rait à un quart de lieue de Hundwyl, dans une de ces nombreuses maisons foraines dont le charmant pays d'Appenzell est pour ainsi dire jonché. La demeure de Zehner est de la plus grande simplicité. A part les clous, il n'y a pour ainsi dire pas de fer dans toute la maison. Les serrures y sont quelque chose d'inconnu. Pour parvenir dans le cabinet du malade, il me fallut monter une échelle à larges échelons, mais fort rapide, et passer par une trappe. Il me reconnut aussitôt, me tendit sa main mourante et engagea une conversation dont il fit tous les frais. J'étais heureux de voir et d'entendre sur son lit de mort un homme qui, pendant de longues années, avait été pour la contrée une véritable lumière. Très isolé et parfois privé de tout encouragement du dehors, il avait travaillé sans relâche, quoique souvent sans succès apparent, à gagner des âmes à l'Evangile. Quelle vie de prière, d'abnégation, de confiance, d'amour une pareille persévérance nous fait entrevoir! Quelle pauvreté d'esprit! quelle richesse de foi! Mais aussi qu'il était heureux, dans les dernières années de sa vie, de pouvoir assister encore à une sorte de réveil religieux qui se fait sentir à Hundwyl, Hérisau et dans les environs. — C'était comme une confirmation de sa foi, une réalisation de ses espérances et le gage de plus grandes bénédictions. Du reste, fermement ancré, il se réjouissait d'être rappelé, et dans ses derniers instants, au milieu de grandes angoisses physiques, il disait aux amis qui l'entouraient : « C'est terrible, je souffre cruellement, mais je n'ai pas peur. »

Dieu veuille que notre travail, nos souffrances, nos épreuves, et surtout nos priviléges, servent à nous faire dire, en présence de la mort, comme le vieux Zehner : « Je n'ai pas peur. »

E. J.

---

## France.

1er mai 1867.

La grande affaire du moment, c'est, dans l'Église réformée, l'annulation de l'arrêté du consistoire de Caen par le ministre des cultes. Le protestantisme radical bat des mains à ce coup d'autorité, qui constitue, à mon avis, un empiétement énorme du pouvoir civil dans le domaine religieux. Mais les prétendus libéraux de l'Eglise réformée invoquent volontiers le bras séculier pour s'imposer à une société religieuse dont ils rejettent les croyances séculaires. L'Eglise réformée ne saurait être transformée sans violence en une association de libres penseurs s'abritant sous le drapeau de la Bible, et conservant des rites, des fêtes, des formes qui démentent leurs opinions et dégénèrent, quand ils les observent, en simulacres trompeurs.

L'orthodoxie évangélique ne reniera pas sa foi ; elle luttera sans relâche pour la défendre et la maintenir. La lettre ministérielle qui déclare nul le règlement électoral de Caen renferme de graves erreurs. Il n'est pas exact de dire que les consistoires ont été consultés sur les conditions religieuses de l'électorat paroissial. Il suffit de compulser les registres des délibérations de ces corps ecclésiastiques pour constater que pareille question ne leur a pas été posée, et que le conseil central de 1852, probablement à la suite de communications officieuses de quelques présidents de consistoires, a donné pour les vœux de l'Eglise entière les sentiments de certains pasteurs. Il y a là une surprise ou une méprise dont s'arment aujourd'hui les meneurs du parti soi-disant libéral, et qu'il faudrait avoir le courage de dénoncer au gouvernement mal informé.

Mais c'est précisément le courage, la décision, l'énergie, la promptitude qui font défaut à l'orthodoxie évangélique dans l'Eglise réformée. Si elle le voulait, le triomphe du

*Lien* et de ses adhérents serait de courte durée. Qui empêcherait les consistoires orthodoxes de rayer ou d'omettre sur les registres paroissiaux, comme *indignes* d'y être inscrits, ceux qui, d'après le Directoire de la confession d'Augsbourg, « tiennent des propos outrageants contre la religion, » ou sont connus par leur éloignement du culte public ou leur immoralité. Qui oserait se faire l'avocat des incrédules déclarés et des pécheurs scandaleux ? Si les tribunaux civils prononcent des incapacités civiles et politiques, qui privent ceux qu'elles atteignent du droit de vote, comment les consistoires, qui sont des tribunaux ecclésiastiques, n'auraient-ils pas, dans leur sphère, un pouvoir analogue? J'estime donc que la définition luthérienne *des cas d'indignité notoire*, dont un arrêté ministériel confie aux corps ecclésiastiques la répression, suffirait pour écarter du scrutin ces protestants de naissance et de première communion qui ont conçu le projet de changer, comme surannées, les doctrines vitales de l'Eglise réformée, et d'y substituer, selon une parole de Vinet récemment rappelée, cette « espèce de syncrétisme qui, attribuant une égale valeur à toutes les croyances, accusera toujours un scepticisme avec lequel la vie religieuse est inconciliable. »

Pourquoi, en outre, les consistoires orthodoxes, conformément à toutes les analogies, ne demanderaient-ils pas aux anciens la promesse de défendre les grandes doctrines et les grands faits bibliques mentionnés dans la liturgie, dont le *maintien* leur est confié par la loi? Pourquoi, enfin, ces mêmes consistoires n'arrêteraient-ils pas un formulaire commun de consécration, et ne s'engageraient-ils pas à éloigner de leurs chaires ceux qui ne l'accepteraient pas ? Il faut, par tous les moyens bons et honnêtes, que l'orthodoxie repousse l'invasion de cette anarchie doctrinale qui menace l'Eglise réformée, et la détruirait si elle parvenait jamais à s'y établir.

Le consistoire de Caen n'est pas un fonctionnaire timide qui a peur de perdre sa place. Il saura défendre les droits de l'Eglise qui sont les siens, et la question, loin d'être résolue par l'intervention malheureuse du pouvoir civil, va entrer, soyez-en sûr, dans une phase nouvelle et plus grave que jamais.

La mort du vénérable président du consistoire de Paris a fourni aux chrétiens bibliques ou orthodoxes de cette église l'occasion de montrer qu'ils ne sont pas disposés à abandonner la lutte. M. Dhombres a été nommé pasteur à la place de M. Juillerat, dont il était le suffragant aimé, et cette nomination assure à l'Eglise réformée de Paris un prédicateur distingué et fidèle de plus. M. Grandpierre a été élu président du consistoire, qui a tenu à avoir à sa tête un homme animé du même esprit et dévoué aux mêmes principes. Nul n'avait plus de titres à ces hautes fonctions que M. Grandpierre, l'un des vétérans de la cause évangélique, et l'un des promoteurs les plus dévoués et les plus capables du réveil religieux, auquel le protestantisme français doit ses plus belles œuvres contemporaines.

Les radicaux, qui avaient, *au nom de la conciliation*, proposé au consistoire de Paris de faire amende honorable en appelant l'auteur des *Transformations du christianisme* à la place laissée vacante par M. Juillerat, s'estiment persécutés parce que leur candidat n'a pas été choisi, et ils se préparent à tenter un effort suprême, aux prochaines élections presbytérales. Mais le corps électoral parisien pourrait bien se lasser de la controverse passionnée du *Lien* et des vivacités de l'*Union libérale* et de ses amis. Nous nous sommes laissé dire que bon nombre de gens, attirés et aveuglés par les grands mots de liberté et de

tolérance, se retirent et ouvrent les yeux. Je ne sais s'il faut voir un symptôme de ce revirement dans un article de l'*Avenir national*, l'un des organes officieux du protestantisme radical, qui émet le vœu que Paris ait, comme Strasbourg, des consistoires et des églises séparés.

En laissant les choses telles qu'elles sont, on ne comprendrait pas que l'Etat, qui a destitué M. Renan, obligeât l'église réformée à subir les négations de l'école dont le savant critique est l'inspirateur. A propos de M. Renan, il m'est impossible de ne pas mentionner la rumeur que son nom a produite au sénat. Attaqué par M. Ségur d'Aguesseau, il a été défendu pas M. Sainte-Beuve. Nous ne voulons pas que la politique, quelle que soit sa couleur, se mêle à la religion et lui prête ses intérêts et ses maximes; mais il nous est permis de noter au passage la répulsion des sénateurs pour le radicalisme théologique.

Le père Félix, le fameux prédicateur jésuite, a eu la singulière idée de faire des conférences à Paris sur le beau. Ces conférences, plus philosophiques que religieuses, n'ont pas eu beaucoup de succès malgré le talent de l'orateur, dont la parole élégante et facile aurait convenu, comme son sujet, à la Sorbonne plutôt qu'à Notre-Dame.

Si du monde religieux nous passons à la littérature, nous ne nous laisserons pas entraîner par les applaudissements enthousiastes qui ont accueilli la pièce nouvelle de M. Alex. Dumas fils, *Les idées de Madame Aubray*, ni par les éloges décernés à M. Ponsard pour sa tragédie de *Galilée*. Jamais, en somme, plus de facilité et moins de génie que de nos jours. Notre état moral explique cette pénurie d'œuvres hors ligne qui frappe la littérature actuelle. M. E. Caro, dans un article de la *Revue des deux mondes*, du premiers mars, décrit cet état de main de maître. Il signale comme la grande cause de notre décadence ou de notre infériorité littéraire, l'anarchie des idées, le goût de la frivolité, la recherche des plaisirs faciles, le manque de convictions, en un mot, et de sérieux.

« Pour attirer l'attention, dit-il, il ne faut rien moins qu'un paradoxe extravagant, quelque énormité de doctrine, quelque singularité de mise en scène, un coloris exagéré ou des poses d'athlète.... » Il reproche aux écrivains les plus renommés de nos jours de « chercher pour ne trouver jamais.... La vérité absolue, ajoute-t-il, mérite que l'on travaille pour elle, mais il ne faut pas moins que cela pour exiger de nous la privation volontaire des joies que la nature met à la portée de nos mains et de nos cœurs. »

M. Veuillot, sauf une verve un peu usée, a reparu, avec son journal *l'Univers*, aussi gothique dans les idées et aussi virulent dans son style que jadis. C'est un tout autre genre que celui de M. A. Cochin dans le *Correspondant*. Ce publiciste catholique, mais libéral, consacre à M. Cousin quelques pages d'où je tire l'anecdote suivante : « Il y a quelques années, à la Sorbonne, au milieu de sa précieuse et bien-aimée bibliothèque, lorsqu'il était malade et porté par la fièvre aux pensées un peu tragiques..., M. Cousin me mena près de sa fenêtre et me dit : « Mon cher ami, vous voyez d'ici la place de la Sorbonne. Je suppose qu'on y élève un bûcher, qu'on y place Victor Cousin et ses amis, qu'on les brûle et qu'on jette leurs cendres au vent. Cela serait très désagréable pour Victor Cousin et ses amis. Mais le lendemain matin, le genre humain se posera inévitablement cette question : *La religion est-elle nécessaire?* Et le genre humain répondra unanimement : *Oui*. Puis cette seconde question : *Y a-t-il une meilleure religion que le christianisme?* Et le genre humain répondra sans hésiter : *Non*. En sorte que cela ne changera absolument rien au cours des choses et au triomphe de la vérité. »

Cette influence victorieuse du christianisme, M. Guizot l'a éloquemment proclamée à l'inauguration de la salle évangélique construite dans l'enceinte du Champ-de-Mars, à Paris, dans le but d'annoncer l'évangile aux nombreux étrangers qui visiteront l'exposition universelle. Nous empruntons aux *Archives du christianisme* le résumé du discours de l'illustre orateur. « Pendant une demi-heure, dit-il, je m'étais perdu dans ce labyrinthe des merveilles humaines. Enfin, j'arrive ici, et je trouve cette réunion, convoquée pour s'occuper des intérêts spirituels et éternels de l'âme humaine. Je ne saurais dire l'impression dont j'ai été saisi. J'étais pénétré du sentiment que ces intérêts sont si loin, si fort au-dessus des autres intérêts que nous admirons dans ce vaste champ ! J'avais devant mes yeux un spectacle tout nouveau : celui de la liberté religieuse. Jamais cette grande conquête n'a reçu une semblable démonstration... Nous la devons aux efforts de l'esprit humain, de la foi humaine. Depuis trois ou quatre siècles nous travaillons à conquérir cette liberté, maintenant elle est conquise ! Mais, Messieurs, que serait la liberté religieuse sans la religion ? Il ne se peut pas que la liberté religieuse tourne contre la religion ; or, à nos yeux, la religion, c'est le christianisme. La liberté est pour tout le monde, sans doute, pour ceux qui ne croient pas comme pour ceux qui croient. Ne vous étonnez donc pas de voir ces libertés opposées se manifester dans notre monde. Mais la victoire restera à la liberté chrétienne, à la foi pour laquelle les premiers martyrs sont morts, pour laquelle les réformateurs et les réformés ont donné ou exposé leur vie. Cette foi est la nôtre. J'ai la ferme confiance qu'elle ne périra pas au sein de la liberté ! Au contraire, la liberté servira à conquérir les âmes, car on ne les conquiert pas par la contrainte, mais par la douceur et la persuasion. Ainsi la liberté religieuse deviendra le plus grand bienfait que les hommes aient reçu de Dieu et conquis par leurs propres travaux. »

Des cultes en anglais, en français, en allemand, en italien, en hollandais, en espagnol, en suédois, etc. auront lieu tous les dimanches dans cet édifice, qui atteste l'unité foncière du protestantisme ; car il est ouvert à toutes les dénominations vraiment évangéliques, à toutes celles qui prennent la Bible pour règle unique de leur foi et confessent, avec les apôtres, avant toutes choses, Jésus-Christ, mort pour nos péchés et ressuscité pour notre justification.

***

---

## Paris.

6 mai 1867.

Poursuivant l'analyse, je devrais plutôt dire la sèche énumération, de quelques-uns des faits qui servent à mettre en lumière l'état des esprits du monde parisien dans le moment actuel, j'arrive aux Conférences présidées par M. le pasteur Fisch. Chaque vendredi soir, durant les mois d'hiver, M. Fisch ouvre sa maison, avec une chrétienne hospitalité, aux jeunes gens français et étrangers qui désirent s'y rendre. Ces réunions hebdomadaires, dans lesquelles d'ailleurs les sujets les plus divers sont tour-à-tour passés en revue, peuvent déjà donner une idée du désarroi religieux dans lequel nous vivons. Là se rencontrent des membres d'églises libres et d'églises nationales, des chrétiens évangéliques et des rationalistes, des libres penseurs enfin, qui regardent le christianisme comme vieilli, hors d'usage, dépassé.

A ce propos, M. le Rédacteur, permettez-moi de vous citer en passant un trait significatif et se rapportant à la cause même que votre Revue a pour mission de soutenir. C'était le vendredi soir 5 avril. L'assemblée se composait des éléments que je viens d'indiquer. Il s'agissait du rôle que

l'enseignement religieux doit remplir dans les écoles primaires en général. Peu à peu le champ de la discussion s'élargit, et l'on en vint à s'entretenir de l'union de l'Eglise et de l'Etat. Eh bien! le croiriez-vous? il n'y eut qu'une voix pour condamner cette union et pour appeler le triomphe de la séparation. N'est-ce pas un signe réjouissant pour nous, en même temps qu'un témoignage éclatant à l'appui de la vérité de nos principes ecclésiastiques.

Autre manifestation du sentiment religieux à Paris. Le Théâtre-Français joue depuis quelques semaines une pièce intitulée *Galilée,* qui a pour auteur M. Ponsard, de l'Académie. Au point de vue artistique, *Galilée,* malgré des critiques très fondées, est une œuvre considérable; envisagée dans sa tendance, elle ne peut qu'entretenir l'hostilité contre le christianisme, accusé d'obscurantisme, d'étroitesse et d'intolérance. C'est là mon impression personnelle; c'est aussi celle de M. Renan, qui a gratifié l'auteur de félicitations, reproduites avec empressement par tous les journaux du parti; c'est encore ce qu'estime M. Louis Ulbach, le sagace écrivain de la revue théâtrale dans le journal *Le Temps,* lorsqu'il dit, parlant de la première représentation du drame : « En somme, le succès a été très-grand et la soirée, belle pour le poëte, a été *splendide pour la libre pensée!* »

Ainsi les cours publics, les conférences, les réunions d'un caractère plus ou moins privé, le théâtre, les prédications elles-mêmes attestent, dans leur ensemble, que le courant général des esprits va en sens contraire de la foi chrétienne. Je n'ai cité, j'en conviens, que de rares exemples pour justifier mon assertion; mais ces exemples, j'eusse pu les multiplier aisément. Je n'ai mentionné ni les plaidoyers nombreux et chaleureux en faveur du roi Voltaire, ni les attaques journalières de beaucoup de journaux politiques, philosophiques ou prétendus religieux, contre la religion révélée. Il suffit que les faits allégués ne puissent être contredits, pour que les conclusions que nous venons d'en tirer doivent être reconnues comme légitimes et conformes à la réalité.

Et maintenant, je pose de nouveau ma question : Le spectacle que nous avons sous les yeux est-il de nature à nous alarmer, nous chrétiens? l'avenir de nos convictions les plus chères se trouve-t-il compromis?

M. le Rédacteur, je ne sais si mon âge et mon tempérament me portent à voir toutes choses plutôt sous leur côté lumineux que sous leur côté sombre; mais j'avoue que la direction présente des esprits est loin de me désespérer, loin même d'éveiller mes craintes.

Deux choses, en effet, sont certaines : la première, c'est que les idées et les systèmes d'autrefois sont en voie de mourir ou de se transformer; la seconde, c'est que la transformation qui s'accomplit dans le domaine religieux semble compromettre gravement les bases mêmes de la religion du Christ. L'heure actuelle est sérieuse, critique, et non pas à Paris seulement, mais dans toute l'Europe; impossible de le nier. Notre atmosphère morale est comme saturée de doutes opiniâtres à l'endroit des problèmes sur lesquels il importe le plus d'être fixé et que nos ancêtres tenaient pour résolus. Le mystère, de même que le brouillard, nous importune; nous sommes curieux, nous avons soif de voir par-delà le voile, de connaître complétement, dans tous ses détails, de palper en quelque sorte, ce que l'on propose à notre vénération. Nous avons peur de l'incertain, peur de l'à-peu-près, peur de l'inconséquent, peur aussi du conventionnel et du traditionnel. Nous ne voulons plus admettre pour vrai que ce qui se peut rationnellement démontrer. De là ces crudités de langage et ces hardiesses, ces exagérations, ces aberrations de la pensée que l'on remarque à notre époque.

Mais au fond de tout ce travail, et en

nous élevant au-dessus de la lutte du jour, que trouvons-nous? Un ardent amour pour la vérité. Tous ceux qui doutent, tous les adversaires de la foi chrétienne, quel que soit le drapeau sous lequel ils combattent, panthéistes, théistes, déistes, rationalistes, ne sont pas nets d'hypocrisie; mais pourquoi refuserions-nous au grand nombre l'honnêteté, la droiture du cœur, la sincérité? Le mouvement philosophique et religieux dont nous sommes les témoins n'est pas né du hasard, d'un caprice, non plus que d'un parti pris chez quelques hommes de s'insurger contre toutes les idées reçues jusques à maintenant; il répond à une nécessité morale, à un besoin impérieux de l'âme, à la nécessité et au besoin de n'accepter, de ne croire que la vérité même, dégagée de tout alliage. La crise où nous sommes engagés ne s'explique pas tout entière par l'abandon de la foi, elle s'explique aussi par le besoin de la foi, ou du moins d'une conviction solide. L'incertitude est une souffrance. Notre génération souffre précisément parce qu'elle cherche, parce qu'elle n'a pas encore rencontré de point d'appui ferme et durable, parce qu'elle n'est pas encore parvenue sur les cimes sereines de la certitude, parce que le *fiat lux* n'a pas encore été prononcé sur elle.

Mais le port ne saurait être éloigné. Quand on heurte, ainsi qu'on le fait, à toutes les portes, quand on fouille en tous sens le champ de la science, quand on interroge à fois multipliées sa conscience et la Bible, il est impossible que l'anxiété se prolonge, que Dieu reste muet et la vérité voilée.

Je voudrais pouvoir, M. le Rédacteur, vous entretenir de quelques-uns des symptômes qui laissent espérer un retour plus ou moins prochain aux pures convictions religieuses, aux saines idées morales; mais je crains d'abuser de votre hospitalité en prolongeant cette lettre. Deux mots en terminant.

Au sortir de la crise que nous traversons, le christianisme sera demeuré le même; l'unique moyen de salut pour les individus consistera toujours dans la foi en Jésus-Christ, fils de l'homme et fils de Dieu, mis en croix et ressuscité. Mais ce qui certainement aura changé, c'est la systématisation des doctrines chrétiennes, leur interprétation scientifique ou théologique. Je m'explique.

Il n'y a jamais eu, jamais il n'y aura deux manières de *pratiquer* la religion de Jésus, de *vivre* chrétiennement. Mais l'histoire de l'Eglise nous apprend que l'on peut *comprendre* de manières bien diverses, suivant son individualité et suivant son époque, les vérités contenues dans la Bible, sans cesser pour cela d'être chrétien. Le christianisme demeure toujours semblable à lui-même; mais la science du christianisme est toujours sujette à révision, et notre dogmatique appartient à cette sphère de la science chrétienne. Les formules que le passé nous a léguées peuvent être insuffisantes aujourd'hui, et nous sommes appelés à profiter des progrès réels accomplis par la civilisation, à marcher, dans une certaine mesure, avec le siècle.

Ce point de vue aurait besoin d'être développé; j'y reviendrai peut-être un jour; mais j'ai cru devoir au moins l'indiquer, comme se rattachant aux idées précédemment émises et surtout parce qu'en lui-même il me semble exprimer une vérité trop peu comprise des fidèles orthodoxes en général et des conducteurs des églises en particulier. Le rationalisme pur est en dehors du christianisme; mais tout erroné qu'il puisse être, il renferme des éléments de vérité qu'il serait injuste et de méconnaître et de repousser.

Quand ces lignes paraîtront, M. le Rédacteur, les assemblées religieuses annuelles de Paris auront eu lieu. Qu'en sortira-t-il? Nul ne le peut savoir avec certitude; mais il est bien à présumer que les diver-

gences qui partagent les esprits et jettent le trouble dans les églises, s'accentueront davantage encore.

Agréez, etc.

E. BARNAUD, pasteur.

---

## Etats-Unis.

Les événements dont les Etats-Unis ont été le théâtre depuis quelques mois peuvent se résumer en un mot : victoire complète du Nord et de sa politique. Tandis que l'issue de la lutte entre le président et le congrès pouvait paraître incertaine vers le milieu de l'automne, avant l'arrivée du printemps on a pu se réjouir du triomphe des abolitionistes. Pour ce qui tient au côté politique de la question, tout est fait. Légalement du moins les nègres sont placés sur le pied de la plus parfaite égalité avec les blancs. Ils ne jouissent pas uniquement des droits civils, mais encore des droits politiques : chaque ci-devant esclave est aujourd'hui électeur et éligible.

Ce n'est qu'en Amérique qu'on peut ainsi passer impunément d'un extrême à l'autre. Il faut ajouter que les hommes prudents et sages auraient de beaucoup préféré une autre solution. Ils demandaient qu'au lieu de conférer indistinctement les droits électoraux à tous les nègres, on établît un cens électoral d'une nature purement intellectuelle, qui aurait eu pour effet d'exclure du scrutin les moins capables d'entre les blancs et d'entre les noirs. Mais comment priver du droit de suffrage les Irlandais et les Allemands, qui en jouissent depuis longtemps dans le Nord? Pour faire passer cette mesure, le concours bienveillant du Sud était également indispensable. Il fallait qu'il se montrât lui-même disposé à donner les franchises électorales aux nègres, à mesure qu'ils s'en montreraient dignes. En vue d'obtenir ces résultats, le congrès avait décidé que le nombre des députés du Sud serait proportionné à celui des électeurs. C'était engager les planteurs à travailler avec énergie au relèvement des nègres, en vue de les transformer au plus vite en électeurs qui augmentassent le nombre de leurs délégués à Washington, et partant leur influence. Mais le Sud a méprisé ces petits moyens : la mesure qui semblait la plus naturelle et la plus équitable a échoué; les passions et la logique l'ont emporté. De par l'autorité du congrès, le nègre est aujourd'hui l'égal, pour ne pas dire le supérieur de son ancien maître. Il est en effet certain que la majorité numérique est partout assurée, dans le Sud, aux ci-devant esclaves. Qu'arriverait-il s'ils allaient s'entendre pour rendre autant que possible la pareille à leurs oppresseurs ? Que va devenir une société bouleversée à ce point-là ?

L'Amérique paraît décidément condamnée à tenter toutes les aventures ; elle s'en tire si bien qu'on prend soi-même courage en la voyant s'avancer avec confiance vers un avenir inconnu. Après tout, en y réfléchissant bien, on en vient à se dire que cette solution téméraire était au fond la plus sage. Que serait en effet devenue la population nègre si les Etats du Sud étaient rentrés dans l'Union avant de lui avoir conféré les franchises électorales? Personne n'aurait plus eu rien à dire dans l'administration intérieure des ci-devant Etats rebelles, rentrés en pleine et entière possession de leurs droits de souveraineté ; les nègres se trouvaient à la merci des blancs; l'esclavage se transformait en ilotisme, en servage, et ce second régime, pire que le premier, puisqu'il aurait laissé aux nègres les charges de la servitude sans leur en assurer les bénéfices, pouvait durer indéfiniment. C'est tout au plus si nos neveux auraient pu être témoins d'une nouvelle guerre civile pour mettre un terme à cette iniquité. Aujourd'hui rien de pareil n'est à redouter ; la dernière racine du mal est enlevée par cette réforme radicale.

Il reste seulement à voir comment le suffrage universel va fonctionner. Un premier résultat est déjà acquis. Il y a quelques mois, les alarmistes déclaraient sur tous les tons que, si le suffrage était conféré aux nègres, il résulterait de cette innovation une terrible guerre de races. C'est exactement le contraire qui a lieu. Non-seulement les nègres et les blancs n'en viennent pas aux mains, mais les seconds en sont déjà à faire des avances aux premiers. Et comment en serait-il autrement ? Le nègre fait partie du souverain comme le blanc, il a de plus les gros bataillons pour lui; il faut par conséquent s'assurer son vote. Voilà donc que l'orgueilleux planteur, dont hier encore la main tenait le fouet, se hisse sur une estrade pour essayer les effets de son éloquence sur une assemblée d'enfants de l'Afrique, qui l'écoutent complaisamment en montrant leurs dents blanches et en clignant de l'œil d'un air entendu !

Rien n'indique jusqu'à présent que les nègres se laissent aller à voter contre leurs intérêts. Il va sans dire qu'en les haranguant on espère les amener à grossir le parti de leurs anciens maîtres. Mais ils n'écoutent pas avec moins d'attention les orateurs libéraux. Tout porte à croire qu'ils sauront reconnaître leurs vrais amis.

Du reste, le congrès a pris ses mesures. D'abord les plus marquants d'entre les rebelles ont été exclus de la jouissance des droits électoraux, et, en second lieu, les nouvelles constitutions des Etats du Sud ne pourront entrer en vigueur qu'après avoir reçu l'approbation des autorités fédérales. De sorte que, si on parvenait à faire voter les nègres en faveur de leurs adversaires, et si ceux-ci prétendaient abuser de leur position, il serait toujours facile de porter remède au mal.

Mais rien n'indique que les planteurs soient disposés à pousser les choses à l'extrême. Ils semblent enfin décidés à accepter de bon cœur ce qui leur est imposé. C'est qu'aussi le Nord a bien fait comprendre qu'il ne céderait pas, et tout fait espérer que, cette fois, il a été compris. Le seul danger qu'il coure pour le moment, c'est de voir le Sud mettre trop de promptitude à se réorganiser, pour être en mesure de prendre part à la prochaine élection présidentielle. C'est là la crise suprême qui attend les Etats-Unis dans un avenir prochain. Avant deux ans, le sort de ce vaste pays sera entre les mains des nègres, en ce sens, que, suivant l'usage qu'ils feront de leur vote, ils pourront consolider définitivement ou compromettre tout ce qui a été fait pour eux. Il ne serait pas toujours impossible que les noirs du Sud votant dans le même sens que les Irlandais et les Allemands du Nord, la victoire passât de nouveau dans le camp démocratique.

Aussi ne néglige-t-on rien pour prévenir une pareille calamité. Par une étrange anomalie, les nègres du Sud jouissent des droits électoraux dont sont encore privés leurs frères dispersés dans les divers Etats du Nord. Il est probable que le prochain congrès les mettra sur le pied d'égalité avec les ci-devant esclaves. Les premiers auront donc été les derniers. Car tel Etat du Sud réintégré dans l'Union pourra se donner la satisfaction d'imposer au Connecticut les droits électoraux des nègres, qui en sont encore privés.

Mais ce sont surtout les moyens religieux et moraux qui doivent être mis en œuvre : l'église et l'école sont ici les deux grands instruments. Jusqu'à présent le Sud n'a pas montré beaucoup de zèle à s'occuper du relèvement de la race noire; c'est donc au Nord à s'en charger. Plusieurs sociétés sont entrées résolûment dans ce vaste champ de travail. Les affranchis, s'associant à ces entreprises, ont déjà offert un concours très efficace. Sur 99 écoles qui l'automne dernier étaient ouvertes dans la Géorgie, 43 étaient soutenues par des so-

ciétés du Nord, et 56 par les affranchis eux-mêmes. En général, les nègres montrent une grande aptitude à se tirer d'affaire. C'est à tel point que le nombre des blancs assistés est plus considérable que celui des noirs. Ce fait remarquable confirme l'opinion des hommes qui ont toujours soutenu que l'esclavage était encore plus nuisible aux blancs qu'aux noirs. Les membres de la race dominante qui étaient privés des moyens de posséder des nègres se voyaient condamnés à végéter dans la misère, méprisant un travail réservé aux seuls esclaves. C'est dans cette classe des petits blancs que les armées du Sud se sont recrutées.

Les diverses églises du Nord ont aussi entrepris des missions dans le Sud. Un fait assez caractéristique montre les progrès de l'opinion publique. Tandis qu'autrefois les noirs et les blancs formaient des églises distinctes, la tendance à les réunir dans une même congrégation s'accuse tous les jours davantage. Il paraît que les églises organisées sur ce principe offrent seules des chances de succès.

Néanmoins le préjugé de la couleur ne disparaîtra pas de si tôt, bien qu'il ne puisse s'afficher ouvertement sans provoquer des protestations et du scandale. Ainsi on s'est avisé, dans un pensionnat de demoiselles d'un état du Nord, d'exclure une jeune élève qui devait avoir du sang noir dans les veines. A la vérité on ne s'en était pas douté pendant six mois ; cependant ses compagnes s'en étant aperçues, à l'aide de la loupe ou autrement, les chefs de l'établissement ont eu la faiblesse de céder aux réclamations de ces enfants délicates. Les autorités de l'Eglise méthodiste, à laquelle cette pension se rattache, ont été à leur tour sommées de s'expliquer. Mais leurs excuses ne paraissent pas avoir satisfait l'opinion publique, qui devient journellement plus exigeante. On ne peut donc plus avouer ouvertement qu'on partage le préjugé de la couleur.

C'est déjà un grand résultat obtenu, gage de beaucoup d'autres. Il n'est pas moins intéressant de rappeler comment on en est venu là, en si peu de temps. L'automne dernier encore, les résultats de la guerre semblaient remis en question ; l'Amérique, au dire des journaux européens, marchait à la rencontre d'une révolution plus terrible encore que celle à laquelle elle échappait à peine. Le conflit entre le Président et le Congrès était là pour donner crédit aux prédictions les plus sinistres. Toutefois on peut presque dire que cet orage s'est dissipé comme par enchantement. Sans doute on a beaucoup écrit ; on s'est menacé de part et d'autre ; le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif ont été à couteau tiré pendant plusieurs mois. Il est peu de pays qui eussent pu tenir pendant quelques semaines à un tel régime, sans devenir le théâtre d'un coup d'état ou d'une révolution. Aux Etats-Unis, tout cela, avec un peu de patience et d'énergie, a abouti à la solution la plus naturelle, au triomphe de la légalité. Au plus fort du conflit, de part et d'autre, on s'est bien gardé de rien faire d'illégal. Le Congrès a donc fini par faire prévaloir la volonté du pays, et tout semble indiquer aujourd'hui que le Président renonce à faire de l'opposition. L'Amérique aura donc pu terminer la plus grande révolution sociale dont l'histoire fasse mention, sans sortir de la légalité. Jamais elle n'a songé à se débarrasser du Président par la peine capitale ; il lui a suffi de le menacer d'un procès, pour le faire rentrer dans l'ordre. Aujourd'hui la suspension de Johnson est devenue sans objet. On l'a mis dans l'impossibilité de faire aucun mal. A moins qu'il ne cède de nouveau à quelque fantaisie, tout indique qu'après avoir terminé en paix ses fonctions, il rentrera dans l'obscurité dont il n'aurait ja-

mais dû sortir. Aucun genre de difficultés n'aura donc été épargné à la grande république américaine, et elle sera sortie victorieuse de toutes, en respectant scrupuleusement la légalité et la liberté. Au milieu de tant de progrès illusoires, n'est-ce pas là un progrès authentique et réjouissant?

A mesure que la question de l'esclavage approche de sa solution définitive, d'autres problèmes sociaux se posent. On peut prévoir, dans un avenir peu éloigné, un grand conflit entre la civilisation américaine et les mœurs des étrangers, surtout des Allemands et des Irlandais. La lutte est déjà vive au sujet de l'observation du dimanche, — qui, en Amérique, est une obligation sociale, — et à l'occasion des lois qui prohibent, ce jour-là, la vente des liqueurs fermentées. Tandis que les Américains estiment défendre le palladium de leur civilisation, les étrangers mettent une certaine affectation à ne tenir nul compte de leurs habitudes; ils prennent même plaisir à scandaliser et à blesser leurs hôtes. Ce qui complique le débat, c'est que le parti démocratique, pour s'assurer le vote des étrangers, fait bon marché des scrupules américains. D'autre part, bon nombre d'Allemands, faisant le sacrifice de leurs traditions, sont venus au secours des natifs, qui prétendent conserver la tradition puritaine par de simples considérations d'ordre public et d'économie. Ainsi il est établi que, depuis que les lois prohibant la vente des liqueurs le dimanche sont exécutées, la police a beaucoup moins à faire et que les dépenses pour les pauvres sont sensiblement réduites. On espère que ce dernier argument touchera bien des contribuables qui ne seraient pas décidés par l'interdiction mosaïque.

L'abolition de l'esclavage a été aussi un grave échec pour les Mormons. Il s'était établi une solidarité facile à comprendre entre eux et les planteurs. Non-seulement avant la guerre il n'avait pas été possible de faire respecter la loi fédérale par les Saints des derniers jours, mais on se demandait s'ils ne finiraient pas par être reçus comme Etat sans avoir renoncé à la polygamie. Aujourd'hui il ne peut plus en être question; le Congrès s'est expliqué de façon à ne plus laisser subsister aucun doute. Comme, d'un autre côté, les saints ne montrent aucune disposition à renoncer à leurs mœurs, ils seront peut-être obligés de fuir de nouveau à l'approche de la civilisation chrétienne. Quant à eux, ils se croient d'autant plus autorisés à demeurer fidèles à leur régime social qu'à plusieurs égards il paraît supérieur à celui des *Gentils*.

C'est là ce qui ressort clairement d'une description qu'un publiciste anglais vient de donner de la civilisation nouvelle qui fleurit sur les bords du lac Salé. Contrairement aux allures de la plupart des voyageurs, qui arrivent dans un pays nouveau avec leurs idées arrêtées et leurs sympathies, celui-ci s'est autant que possible placé au point de vue des Mormons. Il a ainsi gagné leur confiance, ce qui lui a non-seulement permis de tout voir, mais encore d'obtenir de ces révélations précieuses qui ne se font qu'aux amis. L'auteur n'a voulu faire qu'une étude d'après nature; il se borne à décrire et à observer de son mieux, en s'abstenant de toute critique et de tout jugement.

A première vue, la société de l'Utah ne présente pas ces vices sociaux qui semblent devoir découler inévitablement de la polygamie. Dans la cité du Lac Salé, on chercherait inutilement des débits de boissons fermentées. Le voyageur n'a pu trouver à acheter nulle part ni un verre de liqueur, ni une bouteille de vin. Les maisons de jeu font entièrement défaut. On ne rencontre jamais de mendiants dans les rues; s'il vous arrive parfois d'apercevoir un individu pris de vin, vous pouvez compter que ce n'est pas un Saint des derniers jours, mais un infidèle d'entre les *Gentils*. Personne

n'a l'air d'être dans le besoin, et l'aspect général de la société est plus calme que ce n'est ordinairement le cas à l'avant-garde de la civilisation américaine. En dehors du quartier des affaires, les maisons sont tapissées de verdure et d'arbres fruitiers; les ombrages et l'eau abondent. Pour achever de donner à ce tableau un caractère pastoral, voici un enfant occupé à traire une vache devant une porte, tandis qu'un bœuf revient, à pas lents, des travaux de la campagne.

Les Mormons ne sont pourtant pas des ascètes; il ont su faire la part des délassements et des plaisirs. Mais les goûts des saints, même quand ils rappellent ceux des Gentils, ont toujours quelque trait qui les distingue. Ainsi le théâtre est de toutes les jouissances la plus recherchée. Toutefois, il se distingue très avantageusement des établissements du même genre en Europe ou ailleurs. Le publiciste anglais affirme que tout s'y passe de la manière la plus convenable. D'abord, on s'y rend en famille; en second lieu, les principaux anciens et les évêques brillent aux premières places, entourés de leurs femmes et de leurs enfants. Au milieu de la joie et des réjouissances, l'ordre et la paix ne cessent de régner: ici point de femmes déclassées, point de filous, point d'enfants en guenilles ou d'ivrognes. Le Mormon ne boit jamais de spiritueux; il ne fume que très rarement; dans l'entr'-acte, son grand régal consiste à enfoncer la dent dans une pêche succulente. Les pièces courtes sont à la mode. Le rideau se lève à 8 heures, pour retomber régulièrement vers 10 heures et demie. Les précautions sont prises pour prévenir tout relâchement; chaque actrice a son cabinet particulier. Du reste, Brigham Joung, qui prétend faire du théâtre un moyen de moralisation, choisit les acteurs parmi les plus riches et les plus intelligents d'entre son peuple. Prêchant d'exemple, il a fait des actrices de plusieurs de ses filles.

Ce qui frappe le plus chez les Mormons, après leur amour du plaisir, c'est leur industrie. Le travail, et le travail agricole surtout, est sacré à leurs yeux. La première chose que les chefs des prêtres enseignent au nouveau venu, c'est à planter des choux et autres légumes, à soigner les animaux domestiques et à faire du pain. C'est par le culte du travail qu'on rend compte de la prospérité matérielle des mormons, qui ne saurait un instant être mise en doute. Ils n'ont pas eu des hommes de la trempe de Luther, de Calvin ou de Wesley. Leurs chefs n'ont pas été particulièrement favorisés sous le rapport de l'intelligence; tout au plus ont-ils une dose modérée d'habileté et de sens pratique. Mais ils sont entièrement dépourvus de génie, d'éloquence ou de science; aucun de ces moyens qui assurent l'empire du monde n'est à leur service.

Le travail a suppléé à tout. Les Mormons ont pris l'abeille pour emblême de leur Etat de Déseret, comme ils l'appellent. La maison de leur prophète est appelée la ruche; elle ne contient pas le moindre compartiment pour les paresseux. Les femmes de Brigham Joung pourvoient à leur subsistance par divers travaux d'aiguille ou en faisant des confitures et des conserves de fruits. La fabrication des fleurs artificielles est également une des occupations favorites du harem. Tout mormon considère le travail non pas comme une pénible nécessité, mais comme l'offrande la plus digne que l'homme puisse présenter et que Dieu puisse accepter. Cela explique pourquoi les saints, hommes et femmes, se livrent au travail avec une énergie et une passion qui ne se rencontrent pas ailleurs.

Est-il nécessaire d'ajouter que le clergé mormon n'échappe pas à cette loi générale. Il serait plus juste encore de dire que, dans l'Etat de Déseret, il n'y a pas de clergé proprement dit. Tout Mormon est considéré comme un prêtre, et personne ne doit rece-

voir un salaire quelconque pour les services rendus dans l'église. Les évêques et les anciens prennent part aux 'ravaux de la ville et de la campagne. Tel apôtre laboure son champ ; ce personnage occupé à traire une vache sur le pas de sa porte est un évêque. Un jour, raconte notre voyageur, je rencontrai un homme vénérable ayant à son bras un petit panier de pêches ; c'était le père de Brigham, et un des principaux personnages de la cité du Lac Salé, qui allait vendre au marché ces produits de son travail.

Mais il est temps d'en finir avec cette poésie; il y a aussi de la prose dans le pays des saints. Ajoutons cependant qu'en voyant l'impartialité avec laquelle notre voyageur signale les ombres du tableau, on est tout disposé à se dire qu'on n'est pas en face d'un apologiste. Notre auteur a beau vouloir être indulgent et sympathique, force lui est bien de parler de l'état de dégradation dans lequel les femmes se trouvent plongées par suite de la polygamie. Sur cet article, le mal ne saurait être exagéré. Décidément le mormonisme n'est pas une religion à l'usage des femmes; il les abaisse dans l'échelle sociale. Dans ces charmantes maisonnettes de l'Utah, on retrouve la réclusion et la jalousie qui caractérisent le harem des Musulmans, mais rien qui rappelle la gaîté et la liberté d'une demeure chrétienne. Ce n'est que fort rarement qu'un Mormon en visite un autre dans sa maison ! il est plus rare encore que l'entrevue ait lieu en présence des femmes. Il semble que celles-ci aient perdu toute capacité de prendre part à la conversation ; le plus ordinairement elles ne sont que des souffre-douleurs, des espèces d'esclaves domestiques. Leur air paisible et soumis laisse toujours un peu d'inquiétude. Il peut leur arriver parfois de sourire, mais c'est ordinairement d'un air contraint et ennuyé. Quant à un rire franc et joyeux, il n'y faut jamais songer. Elles sont ignorantes, et il n'y a pas beaucoup de choses qui les intéressent. Jamais elles ne prennent part à la conversation. Ne vous avisez pas de leur demander leur opinion sur un coucher du soleil ou sur un paysage : ce serait faire invasion dans le sanctuaire de la vie domestique. Quand vous pénétrez chez un Mormon, les femmes sont produites à la file les unes des autres, comme ailleurs les enfants ; elles saluent, mais pour disparaître incontinent, comme si elles sentaient qu'elles ne sont pas à leur place. Aucune d'elles ne montre par sa manière d'être qu'elle soit la maîtresse de la maison. Elles ne dînent pas toujours à la même table que le mari, et quand cela a lieu, elles n'occupent pas la place d'honneur. Lorsque nous aurons ajouté qu'elles sont dans la règle très simplement vêtues, n'ayant ni des costumes de couleurs brillantes, ni les divers appendices de rigueur, on croira sans peine que la polygamie n'est nullement populaire parmi les personnes du sexe.

Pour varier d'objet d'étude, notre voyageur, en quittant le pays des Mormons, s'est rendu au sein d'une colonie de célibataires. Car il y a de tout en Amérique; tout fleurit et prospère sous le soleil de la liberté la plus absolue. Notre auteur affirme qu'il a rapporté une meilleure impression du pays des célibataires que de celui des Mormons. La description qu'il fait de cette communauté de moines protestants est tout ce qu'on peut imaginer de plus romanesque, dans le genre de l'idylle et de la pastorale, s'entend. La simplicité des mœurs, l'antique hospitalité, les magnifiques travaux agricoles, l'industrie et l'activité, tout vous charme dans cette vallée. On se croirait dans un district de l'Angleterre déjà cultivé depuis mille ans. Tout y est gai, frais et propre. Nous retrouvons chez ces étranges personnages deux traits qui caractérisent également la communauté des Mormons, dont ils diffèrent à tant d'autres égards : la religion et le travail occupent la première

place dans leurs préoccupations. Le travail manuel est une partie constitutive de leur culte. Ils regardent notre terre comme une sphère souillée et déchue; ils se croient appelés à la racheter de sa corruption pour la rendre à Dieu sanctifiée. Aussi se livrent-ils à tous les travaux agricoles avec un enthousiasme calme et contenu, qui fait penser aux Esséniens. Quand un frère se trouve fatigué de cette vie et veut retourner dans le monde, il n'y est pas mis obstacle. On respire dans ces lieux une tranquillité religieuse qu'on chercherait en vain ailleurs. Il n'est pas de village hollandais plus propret, pas de communauté morave plus paisible. Comme chez les Mormons, les débits de boissons brillent par leur absence. Chaque maison a l'air d'une chapelle; on dirait qu'il est tous les jours dimanche. On n'entend aucun bruit; on n'est témoin d'aucun scandale. Tout a tellement l'air neuf et propre qu'on croirait que les maisons viennent à peine d'être achevées. Les habitants paraissent tout à fait dignes de ces lieux enchantés; si cette vallée pouvait être le paradis, ils ne seraient qu'un peu au-dessous des anges. Ces braves gens à la mine bienveillante, à la parole toujours calme et douce, semblent en paix, non-seulement avec eux-mêmes, mais avec la nature et avec le ciel. La vie s'écoule ainsi doucement; chacun est occupé, mais tout se passe avec calme. Quand on compare ces scènes avec le bruit et l'agitation des grandes villes américaines, on se prend à rêver de l'innocence et de la paix d'Adam avant la chute.

Il est inutile d'ajouter que ces deux extrêmes sont à peine des éléments appréciables dans la civilisation américaine. Peut-être pourrait-on dire qu'elle gravite de plus en plus vers un certain juste milieu, qui tend à faire disparaître toute inégalité sociale entre l'homme et la femme. Jusqu'à présent, l'Américain a eu pour la femme un respect approchant du culte. C'est ainsi que le travail, soit celui de l'agriculture, soit celui qui a lieu dans des magasins ou dans des établissements commerciaux, leur est rigoureusement interdit par l'opinion. Il n'est toléré que dans les manufactures où les jeunes filles travaillent en société. Il paraît y avoir une certaine réaction contre cette manière de voir. On trouve que les femmes sont ainsi privées de précieux moyens d'existence. On demande donc que toutes les carrières leur soient ouvertes, spécialement celle de la médecine et le professorat. On prétend en même temps que tous ces résultats ne seront obtenus qu'à la suite d'une réforme politique radicale, que la position des femmes ne s'améliorera que lorsqu'elles seront devenues membres effectifs du souverain en obtenant les franchises électorales. Entre les arguments avancés en faveur de cette thèse, celui-ci n'est pas le moins piquant: Comment, demandent les avocats de cette innovation, osez-vous soutenir que nos femmes et nos sœurs sont moins capables de bien voter que ces milliers de nègres, hier encore plongés dans l'esclavage? Il serait curieux que l'émancipation du noir profitât à celle de la femme. On peut en tout cas compter que l'aventure sera tentée. Deux Etats de l'Ouest ont déjà réformé leur constitution dans ce sens. Cette Amérique est bien décidément un monde nouveau. Elle semble appelée à dérouter toutes nos habitudes d'esprit et à faire l'essai de toutes les utopies. Heureusement, grâce à la liberté la plus absolue, il est possible de se lancer dans toutes les tentatives imaginables sans que cela tire trop à conséquence.

X. X.

## LETTRE A LA RÉDACTION.

Monsieur le Rédacteur,

Je n'ai nullement l'intention d'engager une polémique dans votre journal à l'occasion des trois articles que M. Cramer a bien

voulu consacrer à mon livre sur Jésus-Christ. Je me bornerai simplement à rétablir ma vraie pensée sur un point capital : il m'est impossible d'accepter l'interprétation que mon honorable critique a donnée de mes vues sur la rédemption. Il y a là, selon moi, un malentendu très grave qu'il m'importe de dissiper. Sans doute j'y ai donné prise, puisqu'avec toute sa pénétration et son bon vouloir sympathique pour ma personne, dont je le remercie sincèrement, M. Cramer a pu présenter comme il l'a fait ma notion de la rédemption. Je n'ai pas la prétention d'être d'accord avec lui sur l'explication théologique de l'expiation, mais je crois fermement que je n'ai point rompu avec la grande et sainte tradition de l'Eglise universelle.

J'aurais bien des choses à répondre aux deux premiers articles. Je ne le fais pas, parce qu'après tout ils formulent sur mon livre le jugement qu'en devait porter l'école à laquelle appartient M. Cramer, et que j'appellerai, pour abréger, l'extrême droite de l'orthodoxie. Il est parfaitement compréhensible que, quand on part de la théopneustie stricte, on soit heurté de tout ce qui s'en écarte dans un livre qui non-seulement admet, mais pratique une autre théorie de l'inspiration.

De même, au point de vue de cette école, la notion de l'abaissement du Christ pris tout à fait au sérieux, c'est-à-dire impliquant une limitation volontaire des attributs métaphysiques de la divinité, est condamnée d'avance, malgré les textes nombreux qui la confirment, malgré ce fait incontestable que Jésus *priait* son Père avant d'accomplir ses miracles, ce qui n'est pas compatible avec la supposition qu'il aurait conservé l'usage direct de la toute-puissance. On trouve tout simple que Jésus ait choisi Judas non pour en faire un apôtre, mais pour en faire un démon, et cela afin de conserver au Sauveur la toute-science et la prescience absolue. J'avoue que cette seule pensée bouleversait pour ma conscience toute l'économie évangélique. L'idée d'une préparation à la venue du Christ au sein du paganisme est un sujet de scandale pour l'école à laquelle je fais allusion, ou du moins tous les développements qui s'y rapportent ne paraissent qu'un brillant hors-d'œuvre.

Je n'insiste pas sur ces critiques, parce que M. Cramer a bien saisi ma vraie pensée à ces divers égards, et que je reconnais pleinement la divergence de nos vues. Seulement il n'y a là rien de nouveau, ni d'étrange ; c'est l'opposition de nos deux écoles qui, reposant l'une et l'autre sur la base du christianisme évangélique, diffèrent sensiblement dans leurs conceptions théologiques. M. Cramer semble même parfois aller ler plus loin, car c'est la théologie elle-même qui l'offusque. En effet il se plaint dans son premier article de ce qu'au lieu de me borner à une simple et large exposition, je suis entré en discussion avec la critique rationaliste ; il y a là pour lui une dérogation à la majesté de la vérité, qui n'est faite que pour s'affirmer royalement. Je conviens qu'il est plus doux et plus commode de ne pas s'occuper des attaques contemporaines et de s'en tenir à l'adoration. On rencontrerait moins de ces écueils qu'on me signale, si l'on restait paisiblement au port au lieu de prendre corps à corps l'incrédulité et de la suivre dans ses objections multipliées. Mais alors on ferait autre chose que ce que j'ai voulu faire ; on n'écrirait pas un livre d'apologétique, ou du moins on se bornerait à prêcher la conversion. Je suis persuadé que les circonstances du temps nous font un devoir d'engager avec nos adversaires une polémique toujours difficile et périlleuse. Ni les réformateurs ni même les apôtres ne se sont contentés de l'affirmation péremptoire, et ils ont manié virilement l'arme de combat ; St Paul ne craint pas de refroidir l'émotion religieuse de ses lecteurs en entamant des discussions minutieuses d'exégèse. J'avoue n'avoir pas compris la portée des critiques qui m'ont été adressées à ce point de vue. Encore ici nous avons l'opposition de deux écoles. Je ne me sens pas appelé à défendre, à l'occasion de mon livre, une tendance générale que je n'ai point la prétention de personnifier. Je reconnais toutes les imperfections et toutes les défectuosités qui se sont mêlées à mon œuvre. J'aurais aimé que M. Cramer me les signalât davantage, au lieu de s'attaquer exclusivement aux vues que je partage avec tou-

te la théologie évangélique libérale, et dans lesquelles je ne puis décidément pas voir des énormités.

J'en viens, M. le rédacteur, au dernier article, qui porte tout entier sur la rédemption. Ici je ne retrouve pas simplement une divergence de vue, mais une complète transformation de ma vraie pensée. Je ne veux point discuter les opinions spéciales de M. Cramer sur l'expiation. Elles se rattachent à ce que j'ai appelé ailleurs l'école de l'équivalence, au système qui veut une équation absolue entre l'infini du péché et l'infini de la douleur rédemptrice, si bien que le Fils a dû connaître réellement la peine infernale et être au sens direct et absolu maudit du Père sur la croix. Je me permets de renvoyer vos lecteurs à *l'Essai sur la rédemption* que je publie dans le *Bulletin de théologie*. J'ai cherché à établir d'abord que cette notion de la rédemption a une date assez récente dans l'histoire de la théologie, et qu'elle ne saurait être assimilée en conséquence à la croyance universelle de l'Eglise; on y trouve ensuite mes propres convictions formulées avec précision.

L'article de M. Cramer me suggérerait bien des objections nouvelles, sur lesquelles je ne m'arrête pas pour le moment. L'idée que Jésus-Christ sur la croix est mort au moment qu'il lui plaisait et a pu déterminer lui-même l'instant de son dernier soupir me paraît une invention théologique assez singulière et au fond très grave, car elle nous amène à un véritable *docétisme ;* une telle mort n'est pas l'excès d'humiliation et d'anéantissement que nous dépeint l'Ecriture. Je ne puis davantage admettre qu'il ait dit : *J'ai soif,* non pas simplement parce qu'il avait soif, mais pour accomplir un texte de l'Ancien Testament. Mais je n'insiste pas, bien que mon honorable contradicteur me donne de grands avantages en prouvant par son exemple que l'orthodoxie stricte ne se fait pas faute de façonner un peu les récits sacrés selon ses formules et ses idées préconçues. J'ai cru rêver en lisant que, toutes les fois que Jésus se trouve, soit en Gethsémané, soit sur la croix en face de son Père, une angoisse intense, ineffable, s'empare de lui, le domine et l'accable. Que fait-on de paroles telles que celles-ci : « Père, pardonne-leur, car ils ne savent ce qu'ils font. » « Père, je remets mon esprit entre tes mains. » Que fait-on du paradis accordé au brigand repentant? Mais non; on veut l'enfer subi sur la croix, et alors il faut résumer toute la scène dans le *Lama, lama sabachthani.* — Preuve nouvelle que l'esprit de système se glisse jusque dans les conceptions qui prétendent s'être complétement dégagées de la théologie et ne procéder que de l'Evangile. Nous avons tous de part et d'autre à le surveiller avec un soin scrupuleux.

Serait-il donc vrai qu'il suffise de s'éloigner du point de vue spécial de M. Cramer pour rejeter la rédemption elle-même? C'est ce qu'il soutient, en présentant, il est vrai, ma notion de l'expiation d'une manière tout à fait inexacte, par suite d'un malentendu qui lui a fait négliger les éléments les plus importants de mes vues à ce sujet.

Si nous ne parvenons pas à bien comprendre, dit M. Cramer, quelle est la doctrine qu'expose l'auteur quant au sacrifice de Jésus-Christ, nous voyons très clairement au contraire quelle est celle qu'il repousse : l'expiation des péchés par le sang du Sauveur souffrant à notre place. Je reconnais dans le Christ, tel qu'il m'est présenté par M. de Pressensé, le roi et le prophète; je ne vois jamais la victime. Le caractère expiatoire étant supprimé dans la mort du Sauveur, on comprend que l'auteur n'ait pas hésité à saluer en Socrate un précurseur de Jésus-Christ.

Ainsi donc, d'après M. Cramer, je ne vois en Jésus que le roi et le prophète, le témoin de la vérité, le triomphateur, mais rien ne s'est passé à la croix entre Dieu et l'humanité. La mort de Jésus n'aurait pour moi qu'une valeur purement déclarative, la notion de rédemption serait totalement effacée. Je n'aurais vu dans la souffrance de la croix que la douleur qui accompagne nécessairement la rupture des liens de l'âme et du corps. Permettez-moi, M. le Rédacteur, d'opposer à ces assertions cette page de ma *Vie de Jésus :*

La sainte vie de Jésus, du commencement à la fin, a un caractère rédempteur, parce qu'elle est un long sacrifice d'obéissance et d'amour. L'existence humaine est ainsi rétablie dans ses conditions normales; dès lors, les amères conséquences de la chute étant librement acceptées, elles se transforment en actes réparateurs; partout où le premier Adam a mis la révolte, le Fils

de l'homme, le chef de l'humanité nouvelle, met l'entière soumission et la parfaite sainteté; il fait sortir la réconciliation du châtiment lui-même, car tandis que nous qui l'avons mérité nous le subissons, lui, il l'accepte et s'y soumet volontairement; il l'élève à la hauteur d'une sainte immolation; il rétablit ainsi l'accord entre l'humanité et Dieu, il renoue le lien moral qui avait été brisé par la chute. (Pag. 388-389.)

Nous voilà bien loin d'une pure et simple déclaration! La nécessité de l'immolation est nettement formulée. La sainte victime qui s'immole volontairement « en acceptant librement les conséquences de la chute » s'est substituée aux pécheurs. La théorie de *la déclaration* n'est pas moins clairement écartée dans le passage suivant :

Dieu renonce à son droit de punir, mais il faut que l'homme renonce à sa volonté mauvaise de s'appartenir; il faut donc qu'il rétracte sa révolte, qu'il renonce à lui-même pour se donner à Dieu. Ainsi la réconciliation sera un double sacrifice, le sacrifice divin de l'amour qui pardonne en abandonnant le droit *du châtiment irrémissible*, et le sacrifice du cœur humain qui renonce à lui-même, qui se brise ou qui s'immole en répudiant ses rebellions passées et en acceptant toutes leurs amères conséquences dans le présent. Or l'humanité à elle seule est incapable de ce retour douloureux et saint. (Pag. 40.)

Tout mon livre est consacré à établir que le Fils de Dieu incarné a accompli pour l'humanité cette œuvre qu'elle ne pouvait accomplir elle-même; qu'il s'est substitué à elle comme la victime pure qui en son nom a rétracté ses révoltes en en savourant l'amertume, et qu'il a subi le châtiment qu'elle avait mérité dans toutes les souffrances de sa vie et surtout dans celles de sa mort. Voici ce que j'ai écrit sur la passion du Rédempteur :

Soit par lui-même, soit par une sympathie si entière qu'elle est une assimilation complète de nos hontes et de nos douleurs, Jésus va subir toutes les conséquences de la chute qui sont réunies dans son supplice. (Pag. 609.)

La mort est le salaire du péché et un effroyable désordre dans la création. Que ne devait-elle pas être aux yeux de celui qui a le droit de s'appeler le Prince de la vie et qui ne l'a pas méritée? (Pag. 633.)

Quand l'homme pécheur exhale son dernier souffle, il subit le châtiment qu'il a mérité, il paie sa dette à l'éternelle justice. Au contraire Jésus, en mourant, reçoit le châtiment d'autrui; il souffre pour la race à laquelle il s'est identifié, et cette généreuse souffrance qu'il a volontairement acceptée est un acte d'amour et d'obéissance. Voilà pourquoi elle a un caractère réparateur et rédempteur. Gardons-nous d'établir à la croix une sorte d'opposition entre Jésus et Dieu. En sauvant le monde par son sacrifice, Jésus accomplit le dessein de son Père. « Dieu a tant aimé le monde » qu'il a donné son Fils. » Il était en Jésus le réconciliant avec lui. Sa justice n'est que la sainte dignité de son amour qui réclame à tout prix une réponse. La voici enfin cette réponse tant attendue, la voici dans ce sacrifice *qui épuise en les acceptant toutes les conséquences du péché*. Jésus est bien sous le coup de la colère du Père, puisque la mort est le châtiment voulu de lui pour frapper la race rebelle; il est entré dans une région maudite en entrant dans notre monde. C'est surtout quand il s'est engagé dans le sombre défilé de la mort qu'il sent peser sur lui cette malédiction effective, résultat d'un péché qu'il n'a pas commis. Mais par son obéissance et son amour il transforme et désarme la malédiction, puisque dans la mort même il s'unit à Dieu son Père et nous réconcilie avec lui. (Pag. 641, 642, 643.)

Dira-t-on encore que nous n'avons là que le prophète et le roi et que la victime manque complétement? Le dira-t-on surtout après des paroles telles que celles-ci :

La croix est une réconciliation, c'est là que l'humanité revient dans la personne d'une *sainte victime* au Dieu qui l'attendait depuis le premier jour du monde. Si l'être pur qui la représente souffre plus qu'aucun de ses enfants, c'est précisément au nom de sa sainteté et de sa charité. Il souffre non-seulement pour lui-même, mais pour toutes les générations humaines; dans l'énergie de sa sympathie, il s'associe à toutes les hontes, à toutes les tortures du péché; *il se repent pour nous*, et dans le crime dont il est la victime il voit et il pleure la suprême manifestation de la dégradation humaine. Sa compassion achève sa passion en lui faisant connaître des souffrances telles que le remords, qui ne sont pas compatibles avec sa sainteté. C'est dans ce sens qu'il est descendu jusqu'en enfer pour nous sauver.

Ainsi il fallait selon moi que notre représentant passât pour nous sauver par cette double immolation : celle de l'âme navrée, non-seulement pour nos forfaits, mais de nos forfaits, savourant l'amertume de nos transgressions et celle du corps, subissant l'antique sentence prononcée en

Eden. Et l'on prétendrait encore que le sacrifice n'est que sur le second plan dans cette conception de la rédemption ! et on m'accuserait de faire de Jésus le continuateur de l'œuvre de Socrate, simplement parce que j'ai affirmé que le grand philosophe avait été son précurseur par l'action salutaire qu'il a exercée sur la conscience païenne ! Mais alors ceux qui disent avec l'Evangile que Jean-Baptiste a été *le précurseur* tombent dans la même hérésie !

En réalité M. Cramer et les théologiens de son école disent : Hors de notre explication de la rédemption, il n'y a pas de rédemption. Si vous n'admettez pas que Jésus a subi sur la croix au sens réel la colère du Père et les peines de l'enfer, vous ne croyez pas à son sacrifice. Vous ne voyez en lui que le roi et le prophète. — Je ne puis accepter cette manière de poser la question, car alors il faut dire que les confesseurs comme Justin Martyr, qui disait : *Ce qui est dit dans la loi que quiconque est pendu au bois est maudit, ne doit pas s'entendre d'une malédiction de Dieu contre le Crucifié (Just. Opera,* pag. 323), ne croyait pas à la rédemption. Il faut dire que toute l'ancienne Eglise, qui l'expliquait par la rançon payée au diable, ne croyaient pas à la rédemption. Il faut dire que Calvin, qui écrivait ces mots dans son *Institution,* liv. II, c. XVI, 11 : *Nous ne voulons pas inférer que Dieu ait jamais esté courroucé à son Christ. Car comment se courrouceroit le Père à son Fils bien-aimé,* ne croyait pas à la rédemption. Il faut dire que les théologiens chrétiens de l'Amérique, de l'Angleterre, de l'Allemagne, de la France et de la Suisse qui n'admettent pas la théorie de l'équivalence ne croient pas à la rédemption. C'est décidément confondre le fait révélé avec l'explication qu'en a donnée la théologie du XVII$^e$ siècle, explication qui, à l'époque du réveil, est entrée dans notre atmosphère religieuse. Je comprends parfaitement que mes honorables contradicteurs m'opposent leur système et cherchent à prouver que je suis dans l'erreur. Mais de là à prétendre que, parce que je ne répète pas leur *shiboleth,* qui est de formation récente après tout, je nie la rédemption, la distance est grande. Il vaut mieux se souvenir que nous ne voyons tous que « confusément et comme dans un miroir, » et nous contenter de l'acceptation des grandes affirmations bibliques pour reconnaître que nous sommes sur la même base, sur cette glorieuse pierre de scandale qui a jusqu'ici supporté l'édifice de la grande catholicité chrétienne. Partout où la croix n'est pas considérée comme une simple déclaration de l'amour divin, mais comme la consommation du sacrifice qui a vraiment changé la relation entre l'humanité et Dieu, disons que la grande tradition de l'Eglise universelle est maintenue au travers des divergences et des nuages qui proviennent de nos infirmités communes. Soyons tous modestes pour notre théologie, qui sera abolie, comme la foi elle-même, devant les saints ravissements de la vue immédiate. Le plein soleil de l'éternité nous réserve bien des surprises ; l'orthodoxie stricte peut y compter aussi bien que l'orthodoxie libérale.

Je ne terminerai pas ces quelques pages, M. le Rédacteur, qui ne sauraient être mal reçues dans l'Eglise et dans le pays de Vinet, sans exprimer encore toute ma reconnaissance pour les paroles de sympathie chrétienne que M. Cramer a bien voulu m'adresser dans le cours d'une discussion dont le ton a toujours été si fraternel. C'est précisément parce que ma pensée seule était en jeu et que pour ma personne je n'avais que des remerciements à adresser à mon excellent critique, que j'ai usé largement du droit de rectification.

Recevez, M. le Rédacteur, l'assurance de mon affectueux dévouement en Jésus-Christ.

Paris, 30 avril 1867.

EDMOND DE PRESSENSÉ.

## PENSÉES.

—

Il faut ouvrir la porte de son cœur à la vérité comme à une maîtresse et à une reine, et non pas lui en disputer l'entrée comme à une ennemie.

QUESNEL.

De la terre au ciel, en passant par Golgotha, c'est un beau voyage.

QUESNEL.

# LE CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE

## PHILOSOPHIE.

—

### La science de l'harmonie.

La philosophie, dans le sens le plus élevé de ce terme, est la recherche d'un principe premier qui rende compte de l'existence et de la nature de l'univers. La philosophie est la part de la raison dans la recherche de Dieu. Le premier travail imposé à cette science suprême consiste à reconnaître les éléments vraiment distincts et irréductibles des choses, et à dresser ainsi le catalogue des données du problème universel. Le résultat le plus général de cette œuvre de classification est de constater que la matière, la vie et l'esprit sont des éléments divers et irréductibles.

Le fait d'occuper un lieu dans l'espace et de se déplacer selon la loi d'inertie, épuise l'idée que nous avons du corps. Aucune transformation de la matière ne saurait produire l'être vivant qui est d'un autre ordre. Parler d'une matière vivante, dans le sens rigoureux des termes, est un sollécisme intellectuel. La matière est soumise ou non à l'action de la vie, mais à proprement parler elle ne vit ni ne meurt.

L'étude de la vie simple, telle que nous la concevons dans la plante, nous met en présence d'un principe étranger au résultat des lois générales de la physique. La production de l'organisme et la transmission de la vie qui le produit, sont des faits nouveaux qui appellent une science nouvelle. Les mouvements vitaux, tant internes qu'externes, offrent la base d'une étude dont les méthodes et les résultats sont clairs, aussi bien pour la vie des animaux que pour celle des plantes. Nous restons, en effet, dans l'étude du mouvement de la matière soumise au principe de la vie. Mais dès qu'il s'agit de se rendre compte des éléments de sensibilité ou d'intelligence qui peuvent exister dans les animaux, tout s'obscurcit. A l'idée claire du mouvement, objet d'une observation externe, nous joignons d'autres idées que l'observation interne nous révèle. Connaître et sentir sont des mots auxquels la conscience de notre propre être seule donne un sens, et nous n'avons aucun moyen direct de constater dans l'animal quelque chose de semblable ou d'analogue à la conscience que nous avons de nous-même. C'est pourquoi, tandis que l'étude des mouvements vitaux prend tous les jours plus d'étendue et de fermeté, l'étude des facultés des animaux, de l'élément *psychique* qui peut exister en eux, nous introduit dans le domaine de mystères impénétrés et peut-être impénétrables. Les naturalistes ne remarquent pas assez cette différence.

La lumière revient en passant à l'étude de l'esprit, grâces aux clartés que projette la conscience sur les faits de notre propre nature. L'idée d'une pensée, d'une volonté, d'un sentiment nous est aussi claire que celle du mouvement. De même qu'il n'y a pas de transformation possible de la matière en principe vivant, il n'y a pas de passage de la vie considérée comme un simple principe de mouvement aux fonctions de l'esprit : cela est d'un autre ordre.

Aux trois éléments irréductibles de l'univers : la matière, la vie, l'esprit, répondent trois sciences fondamentales : la physique [1], la biologie et la psychologie. Mais toute analyse brise la réalité. Il n'y a peut-être pas dans le monde de matière à l'état isolé. Plus la science avance, plus on trouve l'être vivant, réduit à des proportions infiniment petites, là où on ne le soupçonnait pas ; plus la matière se montre partout en rapport avec la vie. Dans les phénomènes intellectuels et moraux, le corps est présent, et la vie aussi : tout se tient. Après avoir séparé les éléments de l'univers, il faut donc les rapprocher et saisir leurs relations pour que notre pensée marche d'accord avec la réalité. Le rapprochement du reste se fait de lui-même. Chaque science, en avançant, manifeste de plus en plus ses rapports avec les sciences voisines. On sait combien ce mouvement est prononcé dans l'étude de la matière. L'empirisme du XVIII$^{me}$ siècle ayant fait perdre de vue les grandes pensées du siècle précédent, on voyait dans la chaleur, l'électricité, l'affinité chimique les objets isolés de sciences spéciales. L'observation a ramené à la vérité qu'avait proclamée la raison par la voix de Descartes : toutes les sciences de la matière sont dans un si étroit enchaînement qu'il n'y a vraiment qu'une seule science de la matière [1]. On ne saurait étudier sérieusement un objet spécial sans constater ses rapports avec le reste du monde. Mais toute science particulière, par cela même qu'elle est particulière, n'envisage les relations de son objet propre avec d'autres objets que sous un point de vue partiel et, par conséquent, étroit. Les rapports des êtres peuvent devenir l'objet d'une étude directe et l'étude de rapports des diverses classes d'êtres féconde l'étude spéciale de ces classes. Par exemple, en se proposant comme objet d'étude les rapports des plantes et des animaux, on constituera une science à part qui aura pour point de départ les résultats de la botanique et de la zoologie, et qui fournira de nouvelles lumières à la zoologie et à la botanique. L'étude des rapports du physique et du moral de l'homme doit avoir pour fondement la physiologie et la psychologie, et fournit des lumières à ces deux sciences.

L'étude des rapports, en s'élevant et en se généralisant, arrive aux relations des trois grandes catégories d'existences : la matière, la vie et l'esprit ; elle a à déterminer les rapports de la physique, de la biologie et de la psychologie. C'est alors la science de l'harmonie générale de l'u-

[1] Je prends ici le terme de *Physique* au sens large où il désigne tout l'ensemble des sciences relatives à la matière inorganique. J'ai proposé, et je propose, d'adopter pour désigner cet ensemble de sciences le mot de *Stéréologie*. La stéréologie serait alors une science de premier ordre, dont la physique et la chimie formeraient les principaux embranchements.

[1] Voir le discours de M. A. de la Rive à la Société helvétique des sciences naturelles. Genève, 1865, pages 3 et 4.

nivers. On peut la désigner sous le nom de *Cosmologie*, en enlevant à ce mot le sens restreint qu'il a reçu d'une application exclusive aux phénomènes physiques, et lui rendant une ampleur de signification conforme à son étymologie. La cosmologie, ainsi entendue, est universelle quant à sa matière, mais elle a un point de vue spécial, un objet particulier; elle étudie le rapport des choses, l'harmonie. C'est une science expérimentale, enregistrant les résultats les plus généraux de l'observation. Ce n'est pas encore la recherche du principe universel, recherche qui constitue la philosophie proprement dite; mais dans l'ascension de la pensée vers la source de l'être, c'est le dernier échelon qui précède le sommet. L'harmonie n'est pas le principe de l'univers, mais elle est la manifestation primordiale de l'acte créateur, puisqu'elle est l'expression du plan que cet acte a réalisé. L'harmonie est le maintien de l'unité dans la diversité. Toute science particulière n'est qu'un fragment de cette conception suprême d'un lien universel qui rapproche tout ce qui existe et témoigne de l'unité du principe de toute existence. Telle est la pensée que le Pythagore moderne, Leibniz, a revêtue de tout l'éclat de son génie.

L'harmonie suppose deux choses: la diversité des êtres, et leurs rapports. Ce n'est pas tout. Nous avons ici un troisième élément à enregistrer. Les êtres sont divers: la matière n'est pas la vie, l'esprit n'est ni la vie simple ni la matière; voilà une première idée: diversité des êtres. L'esprit ne se manifeste que dans l'être vivant, l'être vivant ne subsiste que par l'action de la vie sur la matière, et tout dans la nature est infiniment entre-croisé; voilà une seconde idée: rapports des êtres. Mais dans l'étude de l'univers, nous faisons un usage continuel d'une troisième idée, qui, je le crois, n'a pas attiré suffisamment l'attention des logiciens, c'est l'idée de la hiérarchie des êtres. Cette idée s'exprime par la catégorie *plus*. « Ceci est plus que cela. » Nous ne disons pas seulement que les êtres sont divers et qu'ils ont des rapports: nous disons que les uns sont plus que les autres; et cette idée joue un rôle considérable dans notre conception de l'harmonie des choses, parce que nous admettons que dans l'ordre régulier ce qui est moins peut-être destiné à ce qui est plus, et non l'inverse. S'il est question de la quantité numérique, l'idée du plus est très simple. Il est clair qu'une forêt où il y a quatre mille chênes est plus qu'une forêt où il y en a trois mille cinq cents; et qu'une forêt où il y a trois mille cinq cents chênes est plus qu'une forêt où il n'y en a que deux mille. On peut dire, dans le même sens, qu'un animal qui possède un plus grand nombre d'organes est supérieur à celui qui en possède moins. Et ainsi d'une foule de jugements où le plus, l'idée de supériorité, se ramène à l'expression numérique de la quantité. Mais il existe un autre *plus* qui est celui de la qualité et non de la quantité. Nous estimons qu'un seul être peut valoir plus que des milliers d'êtres. Il est telle affirmation de cette nature dont personne ne doute de bonne foi, et qu'il est impossible de démontrer. Or, toute proposition qui s'impose à notre pensée, et qui ne peut être démontrée, possède une certitude immédiate, et rentre dans la classe des jugements dits *apriori*. Allons de suite à la grosse question.

Pascal affirme, dans un de ses passages les plus connus, que c'est la pensée qui fait la dignité de l'homme. « L'homme n'est qu'un roseau, le plus faible de la nature, mais c'est un roseau pensant. Il ne faut pas que l'univers entier s'arme pour l'écraser : une vapeur, une goutte d'eau suffit pour le tuer ; mais quand l'univers l'écraserait, l'homme serait encore plus noble que ce qui le tue, parce qu'il sait qu'il meurt, et l'avantage que l'univers a sur lui, l'univers n'en sait rien. » L'être qui pense est plus que la matière : telle est la thèse de Pascal. L'admettez-vous ? Oui. — Tout le monde l'admet-il ? Oui. — Pourriez-vous la démontrer ? Je ne le pense pas. Voltaire a écrit au pied de la pensée de Pascal, la note que voici : « Est-il bien prouvé qu'un animal, parce qu'il a quelques pensées, est plus noble que le soleil qui anime tout ce que nous connaissons de la nature ? En quoi, quelques idées reçues dans un cerveau sont-elles préférables à l'univers matériel ? » — « Est-il bien prouvé ? » Prouvé ? non ; je ne vois pas du moins où l'on prendrait des arguments pour une telle preuve. La supériorité de la pensée sur l'étendue matérielle, de la personne sur la chose, est une des bases premières de nos raisonnements et non une conclusion. Cela n'est pas prouvé, mais cela est certain ; nous sommes obligés de le croire, et Voltaire comme les autres. La réputation de l'auteur des *Pensées* lui étant incommode, il fait flèche de tout bois pour le combattre ; mais cherchez l'expression de son sentiment vrai, en dehors d'une polémique mesquinement passionnée, vous trouverez qu'il admet comme tout le monde que les idées sont *plus* que les corps. Vous le surprendrez même s'appropriant l'idée de Pascal, et la traduisant dans des vers qui ne valent pas la prose de l'auteur des *Provinciales*.

> Atomes tourmentés sur cet amas de boue,
> Que la mort engloutit, et dont le sort se joue,
> Mais atomes pensants, atomes dont les yeux
> Guidés par la pensée, ont mesuré les cieux [1].

L'atome pensant a ici le même emploi que le roseau pensant. L'homme petit est plus grand que le grand univers. L'écrivain cherche un effet littéraire, en faisant appel à cette pensée inhérente à la raison humaine que la nature spirituelle est supérieure à la nature corporelle. Nous introduisons dans la contemplation du monde des jugements de hiérarchie qui ne sont pas le produit de nos raisonnements, mais le patrimoine de la raison. Il serait facile de multiplier les exemples ; bornons-nous à celui qui précède.

La science de l'harmonie a donc à tenir compte de la diversité des êtres, de leurs rapports qui manifestent une unité primitive maintenue dans la diversité, enfin de leur hiérarchie. Nous n'entreprendrons pas ici l'exposition, ni même l'esquisse de cette vaste science. Je me borne en ce moment à signaler le contraste saisissant que présente l'idée de l'harmonie suivant qu'on l'applique à la nature ou àl'humanité.

Tournez-vous d'abord vers la nature, c'est-à-dire vers le monde, abstraction faite des éléments de l'esprit : la pensée, le sentiment et la volonté. Contemplez la terre, le ciel, le soleil et ses planètes, les étoiles, la vie physique du globe, les lois de la lumière, de la pesanteur, de l'élec-

[1] Le désastre de Lisbonne.

tricité, les rapports des plantes et du sol, des animaux et des plantes, des êtres vivants et de l'atmosphère, le résultat merveilleux de cet enchaînement des choses qui fait que le monde vit, subsiste et se maintient, comme le disait Socrate, dans une vigueur toujours renouvelée et dans la fleur d'une perpétuelle jeunesse : tout vous paraîtra admirable d'accord et merveilleux d'harmonie. Cette harmonie, Pythagore l'avait entendue, et, à la fin de la grande évolution de la science moderne, il est intéressant de voir M. de Humboldt, en tête de son grand ouvrage du *Cosmos*, reconnaître que le contenu de son livre ne fait que développer la pensée de Pythagore, et nous faire entendre avec plus de détail cette musique des mondes que les Grecs, dans l'enfance du savoir, avaient déjà distinctement perçue.

Regardons maintenant l'humanité. L'homme, envisagé dans sa nature spirituelle, se trouve-t-il dans un rapport harmonieux avec l'univers ? Comprenez bien le problème ! Enfermons-nous dans le cercle de la vie telle qu'elle se fait connaître à notre expérience immédiate. Trouvons-nous une harmonie entre l'âme de l'homme et la réalité de cette vie de l'expérience ? Nous ne la trouvons pas. Si vous contemplez la nature, soit avec le regard du savant, soit avec le regard du poëte, vous découvrez partout l'ordre, la proportion. Si vous écoutez l'homme ; il crie, il se plaint. Ce contraste a été rendu par M. Victor Hugo dans une poésie qui pourrait être mieux, et qui est cependant bien. Elle est intitulée : *Ce qu'on entend sur la montagne.* L'auteur, attentif en même temps au spectacle de la terre et des cieux et à celui du genre humain, entend deux voix :

L'une venait des mers ; chant de gloire ! hymne heureux !
C'était la voix des flots qui se parlaient entre eux.
L'autre, qui s'élevait de la terre où nous sommes,
Etait triste ; c'était le murmure des hommes ;
Et dans ce grand concert qui chantait jour et nuit,
Chaque onde avait sa voix et chaque homme son bruit.
Frères ! de ces deux voix étranges, inouïes,
Sans cesse renaissant, sans cesse évanouies,
Qu'écoute l'Eternel durant l'éternité !
L'une disait *nature !* et l'autre *humanité*.

Le contraste des deux voix fait longtemps rêver le poëte, qui termine en demandant

..........lequel vaut mieux d'être ou de vivre,
Et pourquoi le Seigneur, qui seul lit à son livre,
Mêle éternellement dans un fatal hymen
Le *chant* de la nature au *cri* du genre humain ?

Je cite un poëte, j'en citerai d'autres, et vous ne direz pas que la science et la poésie sont deux domaines étrangers. Le contenu de la poésie n'est pas de la science ; mais la poésie, comme manifestation de l'âme humaine, est un fait de première classe, un fait que la science ne saurait négliger sans créer dans son sein une énorme et irrémédiable lacune. Prenons acte des vers de M. Hugo, comme révélant un fait très certain, c'est que l'homme en se tournant vers la nature admire l'harmonie des choses, et admire d'une admiration qui croît dans la proportion de son savoir, tandis que l'homme en tournant ses regards sur lui-même, trouve la plainte, le désaccord, la souffrance. Il ne s'agit pas maintenant pour nous de savoir si les plaintes de l'homme sont fondées, si elles sont justes, légitimes, mais si elles sont ; nous sommes occupés à constater les faits, et non à les apprécier. Or, ces plaintes exis-

tent ; nul ne le conteste, et elles ne sont pas un accident, elles n'ont pas un caractère individuel, elles sont générales et relatives à la nature même des choses que nous révèle l'expérience. Enlevez du triste concert de nos plaintes tout ce que l'individu peut imputer à lui-même, aux conséquences de ses fautes personnelles ; ôtez ce qu'il peut imputer à la volonté de son voisin qui est méchant, aux erreurs et aux injustices de son gouvernement qui est mauvais ; quand vous aurez soustrait de la somme de nos doléances, tout ce qui a un caractère local, temporaire, particulier, accidentel, vous resterez en présence d'un fait universel, de tous les temps et de tous les lieux. Il y a un manque d'harmonie fondamental, entre l'âme humaine telle qu'elle est constituée, et la nature des choses telle qu'elle existe autour de lui. L'homme se plaint de la destinée de l'humanité. Il se plaint de ne pas trouver ce qu'il cherche, de ne pas atteindre ce qu'il désire. L'âme, par la propre impulsion qu'elle reçoit de sa nature, s'élance vers l'idéal, vers la vérité, vers la joie, vers la sainteté. Il y a dans le monde actuel quelques éléments de vérité, de joie et de bien, mais la proportion en est faible, et l'âme éprouve un froissement amer à la rencontre de l'erreur, de la souffrance et du péché, qui prédominent en elle et hors d'elle. C'est pourquoi, malgré les biens dont l'existence est semée, et que l'ingratitude seule pourrait méconnaître, l'expérience totale de la vie est douloureuse.

Dans l'étude générale des rapports des êtres, après l'harmonie admirable des phénomènes de la matière, se manifeste donc le manque d'harmonie dans les faits de l'âme humaine. Nous trouvons l'ordre dans le domaine de ce que nous estimons être le moins, et le désordre se manifeste dans le degré supérieur de la hiérarchie des choses. Le fait est considérable. On ne peut pas dire qu'il soit ignoré. Il est le fond de toute grande poésie, il occupe une place considérable dans les considérations religieuses ; mais a-t-il obtenu la place qu'il mérite dans les recherches de la science proprement dite ? Est-il, comme donnée première de l'expérience, à la base des spéculations philosophiques, dont il doit être pour sa large part le point de départ et le contrôle ? Je ne le crois pas. Insistons donc, pour mettre en pleine lumière une vérité de premier ordre, et pour l'imposer comme un fait que nulle théorie n'a le droit de fausser ou de méconnaître.

Dans ce vaste sujet arrêtons-nous à un seul point : l'œuvre du temps. L'œuvre du temps telle qu'elle s'accomplit dans le monde met en saillie le désaccord de nos âmes et de leurs destinées. Le temps amène la mort, au delà de laquelle il n'y a rien dans le domaine de notre expérience. La mort contredit notre nature ; et tous les sophismes du monde ne réussiront pas à nous la faire trouver harmonieuse, en y voyant « une des fonctions naturelles de la vie. » L'empereur Marc-Aurèle a dit quelque chose de semblable, mais l'humanité ne l'a pas cru. La mort est affreuse pour notre instinct, qui répugne, non pas seulement au spectacle matériel de la dissolution du corps, mais à l'idée de l'anéantissement, parce que nous portons en nous le désir, le besoin de la vie. Elle est affreuse parce que

si notre instinct personnel réclame la perpétuité de la vie, le cœur réclame, avec non moins d'énergie, la perpétuité des affections. On oublie, il est vrai; le temps, comme on dit, fait son œuvre.

Qui sait combien de morts à chaque heure on oublie
Des plus chers, des plus beaux?
Qui peut savoir combien toute douleur s'émousse,
Et combien sur la terre un jour d'herbe qui pousse
Efface de tombeaux[1]?

Mais l'oubli, ce second linceul des morts, est une consolation que les âmes fortes et tendres trouvent pire que la douleur. Quand le souvenir revient, nous avons honte de la légèreté de nos pensées, et nous nous affligeons d'être consolés.

La mort est affreuse enfin, par les désordres de surcroît qui s'ajoutent à son désordre fondamental. Tous ne meurent pas d'une manière conforme à ce que nous appelons l'ordre de la nature. L'auteur du Ramayanâ, antique poëme de l'Inde, décrit à la fin de son œuvre la félicité sans pareille dont les hommes jouiront sous le gouvernement du glorieux Râma. Justice bien rendue; point de voleurs, point de famine ni de disette; et, au milieu de ces détails, se trouve cette ligne touchante:

« Jamais on ne vit de vieillards rendre les honneurs funèbres à des enfants. »

Nous voyons des vieillards pleurer sur la tombe de leurs enfants; nous voyons des orphelins pleurer la mère jeune encore qui devait guider leurs débuts dans la vie. Ce sont là les désordres de surcroît qui s'ajoutent au désordre fondamental de la mort.

Mais ce n'est pas seulement la mort proprement dite, la fin dernière, qui heurte notre nature et brise l'harmonie, c'est encore ce mourir continuel auquel nous sommes sujets.

Que la mort soit son terme, il ne l'ignore pas,
Et marchant à la mort, il meurt à chaque pas.
Il meurt dans ses amis, dans son fils, dans son père,
Il meurt dans ce qu'il craint et dans ce qu'il espère;
Et sans parler des corps qu'il faut ensevelir,
Qu'est-ce donc qu'oublier, si ce n'est pas mourir[1]?

Ainsi éclate de toutes parts le manque d'accord entre le besoin de stabilité qui est le fond de notre nature, et ce mourir continuel, prélude de la mort proprement dite, qui est l'œuvre de toutes nos années, de tous nos jours, de tous nos instants. Il y a une opposition absolue entre nos aspirations et l'action destructive du temps. C'est le sentiment de ce contraste, de cette lutte impuissante de l'âme contre le temps, qui fait le charme mélancolique du Lac de M. de Lamartine, et donne à cette poésie une valeur autre encore que celle de la prodigieuse mélodie de ses vers.

O temps! suspends ton vol! et vous, heures propices,
Suspendez votre cours!
. . . . . . . . . . . . . . . .
Mais je demande en vain quelques moments encore:
Le temps m'échappe et fuit.

Le même poëte a donné le secret de la surprise douloureuse que l'écoulement de la vie nous fait éprouver:

Nous passons, nous passons! ce refrain monotone,
Hélas! est toujours neuf, et toujours répété;
Tant l'homme, que toujours son inconstance étonne,
Se sent fait pour l'éternité[2]!

Nous nous sentons faits pour la vie, et tout est mort dans le domaine de l'expérience. Vous pouvez donner à cette pensée la forme d'une prose exactement rigoureuse; elle sera plus sèche dans son

[1] Victor Hugo. — *A un voyageur.*

[1] Musset. — *A M. de Lamartine.*
[2] Lamartine. — *Le Retour.*

expression, et ne sera pas plus raisonnable dans son contenu, que les vers de M. de Lamartine.

Remarquons ici un singulier contraste. En dissertant sur la flèche de Zénon [1], je vous ai fait observer que, dans les phénomènes matériels, la raison qui cherche le mouvement ne rencontre jamais que le repos. Dans le monde spirituel, le cœur cherche le repos, et il ne rencontre jamais que cette fuite incessante des choses qui faisait pleurer Héraclite: *Sunt lacrimæ rerum.* Il n'y a pas seulement des choses tristes: mais pour qui se recueille dans les besoins sérieux de sa nature, pour qui écoute la voix profonde de l'âme, les choses sont toutes tristes, à cause de leur continuel écoulement.

A côté des mots nature et humanité, nous pouvons donc inscrire ceux-ci: ordre et désordre; harmonie et manque d'harmonie. L'homme a des aspirations qui ne trouvent pas à se satisfaire dans le monde de l'expérience: c'est là un fait aussi certain que le phénomène physique le mieux constaté, que le théorème de géométrie le plus clairement démontré. J'ai cité des poëtes parce que la poésie, je le répète, est en elle-même une des manifestations les plus sérieuses de notre nature. Autant vaudrait étudier la physique sans tenir compte de la chaleur, qu'étudier les faits de la nature spirituelle sans tenir compte de la poésie.

Nous avons à répondre à une objection dirigée contre notre principal argument: le contraste entre le désir universel de la vie et la réalité universelle de la mort. On dira: Que voulez-vous? Que cherchez-vous? Dans quelle fantaisie allez-vous vous égarer? Vous vous plaignez de la mort! Ne savez-vous pas qu'elle fait partie des lois universelles de la nature? L'homme est vivant, et tout vivant meurt; la vie et la mort sont deux termes nécessairement corrélatifs; se plaindre de la mort, c'est se plaindre de la vie. La loi se réalise dans la nature entière depuis le mollusque jusqu'à l'homme. Pourquoi l'homme prétendrait-il à une exception en sa faveur? Les animaux souffrent et meurent comme lui; et lui le trouve naturel. Comment ce qui est naturel et dans l'ordre pour tous les autres êtres animés deviendrait-il un désordre dès qu'il s'agit de lui? — Voyons bien la difficulté. Il existe un contraste amer entre l'instinct de la vie qui se manifeste dans la conscience de l'homme, et la mort. L'homme sent ce contraste; il en souffre et s'en plaint; il proclame qu'il y a désordre, manque d'harmonie entre sa nature et sa destinée. Ici, les deux termes du problème nous sont connus. Pour l'animal, un des termes du problème nous manque. L'animal meurt comme nous, nous le savons; mais, comme nous, a-t-il soif de vivre? sent-il comme nous le contraste entre les élans de son cœur et la réalité? nous ne le savons pas.

Le papillon qui ne sort que pour peu de jours, pour peu d'heures quelquefois, de la sombre chrysalide, déplore-t-il, com-

[1] Ces pages sont extraites d'un cours de Philosophie générale fait à la faculté des lettres de Genève.

Zénon d'Elée remarquait qu'une flèche qui se meut occupe successivement divers lieux dans l'espace. Tant que la flèche *occupe un lieu*; elle y est en repos, sans quoi elle ne l'occuperait pas. En considérant la flèche à un point quelconque de son parcours, on la trouve donc en repos. Donc, concluait Zénon, le mouvement est impossible. — Diogène entendant démontrer l'impossibilité du mouvement se leva et se mit à marcher. La réponse était-elle bonne? Dans tous les cas, il n'y en a pas d'autre.

me la jeune captive de Chénier, la brièveté de ses jours? La cavale du désert qui voit son poulain succomber à l'ardeur du soleil et tomber mort sur le sable desséché, pleure-t-elle le fruit de ses entrailles et, comme Rachel, ne veut-elle pas être consolée?

Quand au mouton bêlant la sombre boucherie
Ouvre ses cavernes de mort;
Pauvres chiens et moutons, toute la bergerie
Pleure-t-elle son triste sort[1]?

A toutes ces questions nous ne pouvons répondre que par l'aveu de notre ignorance. La nature des animaux nous est un mystère. Dès que, cessant de les étudier au dehors, dans leurs mouvements observables, nous cherchons à nous rendre compte de ce qui peut se passer dans leur conscience, nous les regardons avec des yeux d'homme; et nous ne savons pas, nous ne saurons peut-être jamais ce qui, dans les sentiments que nous pouvons leur supposer, leur appartient en effet, et ce que leur prête notre regard tout imprégné de notre propre nature.

Les animaux ne sont pas des machines; les animaux ne sont pas des hommes; et le mécanisme de la matière d'une part, les fonctions de l'esprit d'autre part sont nos seules conceptions vraiment claires et distinctes. Qu'est l'âme d'un animal? Une science circonspecte et sérieuse n'a encore aucune réponse. L'animal est-il capable de réfléchir douloureusement sur sa destinée? Nous ne savons. Considérez le rôle des animaux dans l'harmonie de la nature; ne voyez en eux que des agents de transmission pour la circulation de la matière: tout est bien. Ils sont des agents essentiels dans la marche du monde. Ils dispersent les graines et ensemencent le globe; leur respiration maintient la pureté de l'atmosphère, leurs débris engraissent le sol et maintiennent ainsi le réservoir où s'alimente la vie. Supposons maintenant qu'ils aient comme nous la conscience de leur destinée, conclura-t-on légitimement que l'homme n'a pas le droit de gémir sur son sort parce que son sort est commun à toute l'animalité? Nullement. Si les animaux rêvent comme nous de joie, d'avenir, de bonheur, et sentent un dur contraste entre leur nature spirituelle et les réalités; si ces funérailles incessantes d'animaux qui se comptent par millions, par milliers de millions, à chaque heure de la vie du globe, et sont la condition même du maintien de la vie, si ces funérailles excitent les mêmes plaintes, font couler les mêmes larmes, éveillent les mêmes douleurs que ces hécatombes de jeunes hommes qu'immole la détestable ambition de nos politiques; s'il en est ainsi, nous étendrons aux animaux la plainte que nous formons sur nous-mêmes; nous reconnaîtrons dans leur destinée le même contraste qui brise nos cœurs; nous dirons que tout ce qui vit soupire, et que toute créature gémit. Nous étendrons le problème au lieu de le supprimer; et nous laisserons un empirisme inintelligent raisonner de la sorte: « Tout est bien, car le mal est universel; tout est dans l'ordre, car le désordre est général. » Le trépas des insectes qui jonchent le sol avec les feuilles des bois, et le meurtre des moutons et des bœufs dans nos boucheries, ne réussiront pas à nous réconcilier avec

[1] André Chénier. — *Iambe* 3. — Le dernier vers est, dans le texte :

Ne s'informe plus de son sort.

la vie telle qu'elle se montre dans les limites de notre expérience.

Il existe une disproportion marquée, criante, entre la nature de notre âme, que nous n'avons pas faite, et la vie qui s'écoule entre le berceau et la tombe. Si nous réussissions, à force de légèreté, de distraction et d'étourdissement, à étendre nos grands instincts; si nous réussissions à nous contenter de la vie, sans un regard prolongé au delà de la mort, sans l'espérance de réalités autres que celles qui nous entourent, nous nous réveillerions un jour ou l'autre de cet abêtissement, et nous serions saisis par le sentiment de notre dégradation. Il nous est impossible, en effet, de nous mettre en harmonie avec le monde de notre expérience sans nous mettre en désaccord avec notre propre nature. Citons encore des vers :

Tant que mon faible cœur, encor plein de jeunesse,
A ses illusions n'aura pas dit adieu,
Je voudrais m'en tenir à l'antique sagesse
Qui du sobre Epicure a fait un demi-dieu.
Je voudrais vivre, aimer, m'accoutumer aux hom- [mes,
Chercher un peu de joie, et n'y pas trop compter,
Faire ce qu'on a fait, être ce que nous sommes,
Et regarder le ciel, sans m'en inquiéter.
Je ne puis. — Malgré moi l'infini me tourmente;
Je n'y saurais songer sans crainte et sans espoir;
Et quoi qu'on en ait dit, ma raison s'épouvante
De ne pas le comprendre et pourtant de le voir [1].

Voilà le fait. L'homme voudrait vainement se mettre en accord avec ce qui l'entoure; il a besoin de l'infini, il le cherche et ne le rencontre pas dans le monde de l'expérience. Il ne rencontre pas la permanence de la vie : c'est le point que nous avons développé; mais ce n'est pas le seul, ce n'est pas même peut-être le plus important. Où trouvons-nous dans le monde la satisfaction même temporaire, mais pleine, des besoins de notre cœur? Où trouvons-nous autour de nous, et dans l'état de notre propre volonté, la satisfaction des besoins de la conscience? Nous avons soif de l'idéal. Où coule sur notre terre la source des eaux capables d'étancher cette soif qui fait notre honneur et notre tourment? Il n'y a pas harmonie entre notre nature spirituelle et les réalités : cela est un fait d'expérience, d'une expérience très positive et qui réclame pour être expliquée autre chose que les données expérimentales de la vie présente.

Ordre et proportion dans le monde de la matière ; mystère inexpliqué dans le monde de la vie ; désordre manifeste dans le monde spirituel : telles sont les données principales que nous livre l'étude de l'harmonie des choses. Aucune solution du problème universel n'est recevable, si elle méconnaît le grand contraste qu'offrent la nature et l'humanité, si elle prétend expliquer par une seule et même loi les révolutions des astres et les mouvements de l'esprit humain. Une parole célèbre de Kant nous permettra de mettre en relief, sous un point de vue spécial, cette vérité générale. « Deux choses, dit Kant, remplissent l'âme d'une admiration et d'un respect toujours renaissants et qui s'accroissent à mesure que la pensée y revient plus souvent et s'y applique davantage : le ciel étoilé au-dessus de nous, la loi morale au dedans. » Les lois qui régissent les mouvements du chœur des étoiles sont admirables et sont obéies. Les lois du royaume des esprits sont admirables, et d'autant plus admirables que, perpétuellement violées, elles subsistent toujours. Harmonie qui se

[1] Alfred de Musset. — *L'espoir en Dieu.*

fait sans que rien la trouble ; harmonie qui se propose à des volontés rebelles ; la différence est grande. Toute philosophie qui n'en tient pas compte est une philosophie fausse.

ERNEST NAVILLE.

## HISTOIRE RELIGIEUSE.

—

### Le Refuge dans le pays de Vaud [1].

Mesdames et Messieurs,

Le chrétien est par excellence, et à l'exclusion de bien d'autres qui s'arrogent ce beau titre, l'homme de l'avenir. Cet avenir, qui pour lui ne s'arrête pas aux étroites limites de l'existence actuelle, mais se prolonge aux siècles des siècles, cet avenir lui appartient, le chrétien le sait. C'est vers lui que tendent tous ses besoins, tous ses désirs, toutes ses aspirations. Marcher à sa rencontre, non-seulement par le cours naturel des années, mais par un saint développement de sa vie, c'est l'objet de tous ses efforts. « Pour moi, disait St. Paul, je m'avance vers les choses qui sont devant moi, je cours vers le but, vers le prix de la vocation céleste de Dieu en Jésus-Christ. »

Mais pour marcher vers l'avenir, comme il le doit faire, le chrétien a besoin du passé. Dans la carrière qu'il est appelé à fournir, la connaissance des jours anciens est peut-être, après le secours de Dieu, un des encouragements les plus précieux qui lui soient offerts. Les difficultés et les épreuves de ceux qui l'ont devancé lui expliquent souvent les siennes et les lui font mieux accepter, quelquefois même, par comparaison, dans un sentiment de reconnaissance. Leur persévérance et leur foi le relèvent, en lui apprenant ce que peut même un faible enfant d'Adam quand il a su s'écrier du cœur : « Lorsque je suis faible, c'est alors que je suis fort. » Aussi nos livres saints nous sollicitent-ils souvent à revenir avec affection et sérieux sur les temps d'autrefois. Vous vous souvenez entr'autres de cette belle parole du prophète Jérémie : « Ainsi a dit l'Eternel : Tenez-vous sur les chemins et enquérez-vous touchant les sentiers des siècles passés quel est le bon chemin, et marchez-y, et vous trouverez le repos de vos âmes. »

Je voudrais aujourd'hui, pour répondre à cette invitation, vous ramener vers l'époque, déjà bien éloignée, où notre pays eut le privilége de fournir un asile à de nombreux protestants contraints d'abandonner leur patrie pour retenir leur foi. C'est une noble étude que celle de ces jours du Refuge, une de ces études qui font du bien, quand ce ne serait que parce qu'on ne peut s'y livrer sans amour ; une de ces études éminemment saines et fortifiantes pour notre génération. Nous n'avons malheureusement à y consacrer que de courts instants. Quelque incomplète qu'elle puisse être, que Dieu veuille en laisser quelque chose en nous, non pas dans nos intelligences seulement, mais surtout dans nos âmes !

Deux grands Refuges religieux appartiennent à notre histoire nationale.

Le premier ne nous occupera pas longtemps ; j'aurais eu cependant peine à le passer entièrement sous silence. C'est celui des Vaudois du Piémont qui, persécutés dès 1685, chassés en masse de leurs vallées, en 1687, arrivèrent en Suisse du côté de Genève, décimés par la misère et la faim, au nombre cependant encore de 2936. Les cantons protestants, qui déjà avaient employé pour eux tous leurs bons offices, se les divisèrent. Le Pays de Vaud en eut sa large part, et pourvut généreusement à la situation.

[1] Conférence tenue à Lausanne, dans une des chapelles de l'Eglise libre. (*Réd.*)

Mais quelque bien accueillis qu'ils fussent, les Vaudois ne purent s'acclimater sur la terre étrangère : ils n'y vivent que pour chercher les moyens de regagner leurs montagnes. Deux tentatives qu'ils font dans ce but sont successivement déjouées. Pour en prévenir de nouvelles, on les achemine presque tous du côté de l'Allemagne. Rien ne réussit à étouffer dans les cœurs de ces infortunés ni l'amour de leur pays, ni l'espérance d'y rentrer. Un homme énergique, le pasteur Arnaud, organise une autre expédition. Le rendez-vous est pris pour la mi-août 1689 au bois de Prangins, sur le bord du lac entre Rolle et Nyon ; 1500 hommes s'y rencontrent, et l'on part. Après avoir traversé le lac et la Savoie, cette petite troupe, passant en droite ligne par-dessus les hauteurs des Alpes, atteignait, le 25 août, ses chères vallées, chassait les Piémontais, reprenait possession des églises de ses pères, et tous entonnaient en chœur un de ces psaumes qu'on ne comprend bien qu'à l'heure de la persécution, le 74e, qui commence ainsi :

Mon Dieu, faut-il que nous soyons épars,
Et que sans fin ta colère enflammée
Jette sur nous une épaisse fumée,
Sur nous, Seigneur, le troupeau de tes parcs ?

Bientôt le duc de Savoie accorda la paix à ces braves, qui étaient venus si vaillament la conquérir, et ils purent rappeler auprès d'eux leurs femmes et leurs enfants.

On peut croire que l'entreprise dont nous venons de parler, et qui est racontée en détail dans un livre fort curieux : ***Histoire de la glorieuse rentrée des Vaudois dans leurs vallées***, fit sur les esprits une vive impression. Mais si un état dressé en 1698 signale encore dans nos contrées la présence de 261 Vaudois, sans compter ceux qui n'étaient pas soutenus par la bienfaisance publique, en somme pourtant ils vécurent trop peu de temps parmi nous pour laisser des traces bien sensibles de leur séjour, qui ne fut proprement qu'un passage. Qu'il demeure pourtant dans nos cœurs, Messieurs, des traces de leur foi, de leur indomptable fidélité au service d'un Maître que tant de considérations terrestres les eussent engagés à renier.

Le second Refuge pour cause religieuse dont notre pays a été le théâtre fut beaucoup plus considérable que le premier, par le temps qu'il mit à se former, par le nombre de ses membres, par l'établissement définitif sur notre sol d'une grande partie de ceux qui s'y rattachaient, et tout naturellement aussi par ses conséquences pour notre patrie elle-même. A ces divers traits vous avez nommé les réfugiés protestants français.

Il n'est guère possible d'indiquer exactement l'année qui vit commencer ce vaste mouvement. Dès le XVIe siècle, les persécutions exercées contre les Huguenots, sous les règnes de Henri II, de Charles IX et de Henri III, jetèrent sur nos rivages maintes victimes de l'intolérance, appartenant en grande partie aux classes élevées et lettrées de la société. C'est alors que vinrent se fixer chez nous les familles Constant de Rebecque, de Beausobre, Muret et d'autres qui plus tard ont joué un rôle dans notre histoire.

En 1588, Henri IV donna l'édit de Nantes, qui semblait devoir assurer aux protestants au moins une mesure élémentaire de liberté. Mais le roi qui avait estimé que Paris valait bien une messe ne pouvait, en dépit de toute sa bonne volonté, être bien fort pour protéger ses anciens coreligionnaires. Malgré l'épithète de Juste qui lui fut attribuée, son fils Louis XIII ne le fut guère envers ses sujets d'un autre culte que le sien ; mais ce fut surtout Louis XIV qui eut la triste gloire d'attacher son nom au développement de la persécution.

Sous ce monarque, les ordonnances se succèdent rapidement contre ***ceux de la religion prétendue réformée***, comme on les

appelle. Tous les droits, même les plus sacrés, de ceux qu'on voulait atteindre sont violés avec une effrayante progression. On commence par les exclure de certains offices ; puis, afin de les frapper plus au cœur, on déclare leurs enfants libres, dès l'âge de 7 ans, de choisir leur religion ; on va même jusqu'à en enlever un grand nombre pour les forcer à l'abjuration, tandis qu'on accable les parents de logements de guerre, en autorisant les soldats à exercer envers eux toutes les tortures imaginables, pourvu seulement que la mort ne s'en suivît pas. Les dragonnades demeurent comme un monument des vexations les plus raffinées et les plus cruelles.

Mais tout cela n'était que le prélude de scènes plus oppressives encore.

En 1685, Louis XIV met la loi complétement d'accord avec les faits ; il révoque l'édit de Nantes, et désormais, comme on l'a souvent fait remarquer, une des préoccupations de sa vie semble être d'expier ses désordres par la ruine de la foi évangélique dans son royaume.

Les ministres sont exilés de France. Sous peine des galères, même de la mort, ils doivent en 15 jours avoir quitté leur patrie. 800 temples sont démolis, et en première ligne celui de Charenton, à 2 lieues de Paris, qui pouvait contenir 14000 personnes. Tout culte est défendu, au désert comme ailleurs. La confiscation de leurs biens, souvent la mort, frapperont ceux qui voudraient se réunir. Les écoles sont fermées, les enfants baptisés de force et jetés dans les couvents. « De 5 à 16 ans tout enfant sera enlevé dans 8 jours, » avait dit l'ordonnance.

Mais des traits généraux ne peuvent donner une idée suffisante de toutes les atrocités accumulées à cette époque funeste contre les confesseurs de la vérité. Il faut lire les détails dans quelqu'un des ouvrages récemment publiés sur le grand drame de la Révocation. Tout ce que l'homme peut souffrir, s'écrie M. Michelet, à propos des cruautés infligées à domicile, on le fit souffrir aux protestants. Et les faits, des faits positifs et inattaquables, nous donnent largement le droit de généraliser cette parole et de l'appliquer à l'ensemble des persécutions. Bref, on en fit tant qu'on crut avoir réussi. Un jour on vint déclarer au roi qu'il n'y avait plus de religionnaires en France.

Tout sévèrement interdite qu'elle était, l'émigration se poursuivait proportionnellement avec les rigueurs déployées. Le plus considérable aux environs de 1685, avant et après, elle continua pendant une bonne partie du XVIII[e] siècle.Et naturellement aussi, notre pays, par son voisinage, par la communauté de langue et surtout par la communauté de croyance qui l'unissait aux exilés, apparaissait à un grand nombre comme la terre de la paix et du repos. Mais y parvenir n'était pas facile. Ce n'était souvent qu'au prix de dangers inouïs, — ce n'était souvent qu'en se séparant les uns des autres avec de cruelles angoisses que la famille de nos frères sous la croix pouvait toucher à notre sol [1]. Plus d'une fois, Dieu réunit

[1] Voici un fait de détail. Messieurs Roux, pharmacien à Nyon, et Roux, commandant d'arrondissement à Lausanne, savent que celui de leurs ancêtres qui abandonna le Dauphiné le fit dans ces conditions-ci. C'était un enfant de 12 à 13 ans que les dragons voulaient arracher à sa famille, pour le forcer à l'abjuration. Il s'était réfugié dans un marais à roseaux, où il n'avait hors de l'eau que la tête, et il passa ainsi 3 jours et 3 nuits, ses parents profitant des moments où la maréchaussée faisait des rondes d'un autre côté pour lui porter quelque nourriture. Les soldats s'étant finalement éloignés, lassés d'une recherche infructueuse, on pourvut à la hâte l'enfant de quelques pièces d'argent, que l'on recouvrit de drap et que l'on cousit à ses vêtements en guise de boutons, puis on le conduisit de nuit à quelque distance de la maison paternelle, dans la direction de Genève. De là, Dieu seul prit soin de lui et l'amena à nous au milieu de nombreux périls. J'ajoute que M. Roux de Nyon a eu une grande joie à aller visiter, il y a quelques années, le marais qui avait servi

comme par miracle, dans leur nouvelle patrie, ceux qui, en se disant adieu, en France, avaient cru ne jamais se revoir ici-bas. Mais fréquemment aussi les parents les plus rapprochés, les plus remplis de sollicitude les uns à l'égard des autres, se trouvaient séparés sans savoir même respectivement ce qu'ils étaient devenus. C'est ainsi, par exemple (permettez-moi un souvenir personnel), que mon grand-père, fils de celui de mes ancêtres qui avait quitté le Dauphiné, ignorait presque complétement ce qu'étaient devenus de nombreux oncles et tantes que la fuite avait dispersés de côtés fort divers.

Dans ces difficiles conjonctures, les cantons suisses se comportèrent noblement. La diète de 1685 répondit à la Révocation, en arrêtant qu'elle prendrait soin des Français chassés de leur pays pour cause de religion, et, malgré les incessantes réclamations de Louis XIV, la promesse fut fidèlement tenue. A un moment même où il put sembler que la présence des réfugiés était menacée dans Genève, une levée de 30000 hommes fut décidée pour appuyer la résistance des Genevois.

Ce bon accueil et cette protection devaient attirer les persécutés en grand nombre.

A la fin de 1687, il y avait à Genève, dans le quartier de St. Gervais, plus de familles françaises que de genevoises, bien que plus de 28000 protestants eussent déjà traversé la ville pour chercher ailleurs de nouveaux asiles. A Lausanne on en compta en un seul jour 2000.

Il y avait parmi eux des personnes de toutes les classes : des gentilshommes, des ministres (on en vit en un seul jour 50 à Lausanne), des médecins, des pharmaciens, des marchands, des manufacturiers, des artisans, des agriculteurs, des domestiques. Tous ceux qui en avaient besoin furent généreusement secourus. Aux uns on fournissait les moyens de traverser la Suisse pour aller plus loin dans les divers pays de l'Allemagne où ils étaient accueillis. Ainsi un registre de Schaffouse constate que, dès novembre 1683 à février 1688, il en passa dans cette seule ville 15591. On facilita aux autres leur établissement dans notre pays même. D'après un recensement de 1693, 6050, venus pour la plupart du Pays de Gex, du Dauphiné et du Languedoc, s'étaient fixés dans l'Etat de Berne, dont 4895 dans le Pays de Vaud. A elle seule, la ville de Lausanne en comptait 1510, Vevey 573, Nyon 337, Morges 278, Yverdon 178 : un grand nombre s'étaient également répandus dans nos campagnes. Un recensement postérieur, celui de 1698, indique des chiffres plus élevés encore : 2828 personnes pour le baillage de Lausanne, 1634 pour celui de Vevey, 1236 pour celui de Morges, 624 pour celui d'Yverdon.

Il semble même qu'alors le fardeau ait été trouvé un peu lourd par plusieurs, à en juger du moins par un brevet du 5 août 1698, donné par LL.EE. pour défendre les réfugiés contre le mauvais vouloir qu'ils rencontraient quelquefois.

Voici cette pièce, adressée à tous les baillifs du Pays de Vaud :

Les Avoyer et Conseil de la ville de Berne,

Ayant appris avec un grand déplaisir comme c'est que depuis quelque temps des méchantes gens ne témoignent pas seulement plus des marques d'affection aux réfugiés, qui demeurent de çà et là dans le Pays de Vaud, mais, qui plus est, ils leur font toute sorte de chagrin, tant de paroles que d'effets, de sorte qu'ils sont encore outre tout cela fort mal vus. Mais comme tel procédé contrevient à la charité chrétienne, et qu'il aggrave bien le bannissement aux dites personnes affligées, partant l'avons voulu sérieusement en-

de retraite à son aïeul, et une joie plus grande encore à remettre au maire de son village d'origine une Bible dont ce digne fonctionnaire, qui est allié à la famille Roux, se sert fréquemment pour l'édification publique de ses administrés, tous protestants à l'heure qu'il est en dépit des dragons et de la Révocation.

joindre, de même qu'à tous nos Baillifs du Pays de Vaud, de faire exhorter tous tes sujets sous ta préfecture, tant en chaire par Messieurs les Ministres, ou le mieux que tu trouveras être faisable, d'avoir plus de patience et compassion avec leurs frères affligés qui sont tellement persécutés pour la religion chrétienne, et de les exhorter de continuer à les secourir, comme du passé, jusqu'à ce qu'il plaise à la Providence de Dieu de les conduire ailleurs pour leur ferme demeure et asile, qu'espérons de voir en peu de temps, encontre de châtier tels, selon l'exigence du fait, qui contreviendront à telle notre volonté, afin qu'il ne leur arrive plus telles choses mal séantes et déshonnêtes actions.

Ne nous étonnons pas trop, Messieurs, d'un peu de lassitude au sein d'une population d'ailleurs si hospitalière. Cherchons plutôt à nous rendre compte de ce qu'entraînait de soins de toute espèce une pareille affluence de population nouvelle. Si quelques réfugiés avaient pu sauver de beaux débris de leur fortune [1], la plupart avaient tout perdu. Quelques-uns, il est vrai, furent aidés dans l'exil par des parents demeurés en France, parfois même par des parents catholiques qui, tout en ne partageant par leurs convictions, savaient les respecter. Beaucoup, sans doute, trouvèrent bientôt de l'occupation; mais restaient les vieillards, les veuves, les enfants, sans compter ceux que l'excès des souffrances physiques et morales avaient affaiblis au point de les rendre avant l'âge incapables de gagner leur pain. Le dénombrement de 1693, que je viens de citer, mentionne pour le Pays de Vaud 1203 individus sur 4895 comme recevant des subsides. Il fallait organiser en faveur de ces malheureux les secours de la bienfaisance publique, les organiser si possible de manière à assurer l'avenir, car le premier zèle de la charité ne pouvait durer toujours. Puis, à côté de l'œuvre matérielle, il y avait l'œuvre morale: chercher à exercer sur l'ensemble des réfugiés une sorte de discipline, tout au moins une influence qui les maintînt dans les voies de fidélité au Seigneur dans lesquelles ils étaient entrés.

Pour que ce double but pût être plus facilement atteint, les réfugiés furent répartis en un certain nombre de corporations, ayant leur siége dans les principaux centres, et à la tête desquelles se trouvaient des Comités directeurs, librement élus par les intéressés. La corporation de Lausanne forma en septembre 1687 sa première *Direction*, de trois pasteurs et de trois laïques, qui, outre les soins à donner aux pauvres, reçurent pour mission de visiter et consoler les malades, de veiller sur les mœurs, de censurer les scandaleux et de terminer les différends. Une Note historique fort bien faite, publiée il y a quelques années par M. Solomiac, lui-même enfant du Refuge, nous initie à toutes les tribulations de cette Direction de Lausanne, d'après un soigneux dépouillement de ses registres.

Un jour c'était la mendicité de quelques pauvres qu'il y avait à réprimer, ou bien quelqu'habitude de luxe, quelqu'oubli de la sanctification du dimanche qu'il fallait censurer. Une autre fois c'étaient des ministres apostats arrivés de France, qui venaient s'humilier, et de la sincérité desquels on cherchait à s'assurer avant de les rétablir dans leurs saintes fonctions. Ou bien, dans un autre ordre de faits, il fallait réclamer la continuation des secours et de l'hospitalité bernoise [1], solliciter au dehors des collectes d'argent, ou même l'établissement

[1] On cite, mais précisément comme exception fort remarquable, cinq familles qui, entr'elles, apportèrent 1 ½ million.

[1] Voici quelques passages d'une touchante supplication, datée de 1698: — Les pauvres réfugiés français qui sont dans le canton de Berne, toujours accablés de la même misère qui depuis tant d'années est l'objet de votre charité chrétienne, viennent se jeter respecteusement à vos pieds pour vous en demander la continuation. Comme ils sont sur vos bras depuis fort longs temps et qu'ils sentent eux-mêmes le poids que votre zèle et votre piété vous obligent de supporter, ils cherchent

de nouvelles colonies de réfugiés. Il fallait encore, et ceci ne devait pas être le moins pénible pour les membres de la Direction, lutter contre LL. EE. de Berne, qui, quelque bienveillantes et empressées qu'elles se fussent montrées, ne laissaient pas que d'être fort jalouses de leur pouvoir, et peu disposées à en aliéner les priviléges. Souvent aussi, c'était avec la ville de Lausanne elle-même, dont les autorités avaient dans le temps rivalisé de zèle avec les particuliers, ordonnant des quêtes à domicile, abandonnant le produit des troncs à certains services religieux, — c'était avec ces autorités qu'il y avait parfois à rompre quelques lances. Mais ce qui frappe sans cesse chez les Directeurs des réfugiés au milieu même de tous leurs embarras, c'est l'esprit vraiment chrétien qui les anime et qu'ils ont à cœur de porter partout avec eux; — c'est leur affection sérieuse pour ceux dont les intérêts matériels et moraux leur sont confiés; — c'est aussi leur dignité humble, mais pourtant consciente d'elle-même, dans leurs rapports avec les chefs du pays comme avec les étrangers.

Ces *Bourses françaises* prirent une place à part dans la société vaudoise. Reconnues plus ou moins explicitement par les divers gouvernements qui se sont succédé chez nous, elles furent considérées comme des bourgeoisies, et en conférèrent les droits à leurs ressortissants. Mais peu à peu le chiffre de leurs membres diminua, soit par l'extinction de certaines familles, soit par l'acquisition que d'autres firent par la suite de bourgeoisies territoriales. Plusieurs de ces Bourses françaises ont dès longtemps disparu. Il y a quelques années, les plus importantes de celles qui subsistaient encore étaient celles de Lausanne et de Nyon, comptant, la première 616 ressortissants, la seconde 25 familles, dont plusieurs déjà bourgeoises de diverses communes. Dès lors elles ont été, la dernière en 1860, fusionnées avec leurs communes respectives, auxquelles elles ont apporté, celle de Lausanne 250 000 francs, celle de Nyon 120 000 francs, en échange des droits nouveaux assurés aux descendants des réfugiés.

C'est ainsi que s'est en quelque sorte clos pour notre pays, en 1860, le Refuge commencé plus de 180 ans auparavant. Dieu avait définitivement donné une patrie aux descendants de ceux dont on avait pu, pendant un temps, dire avec l'apôtre : « Ils ont erré dans les déserts et dans les montagnes, se cachant dans les cavernes et dans les antres de la terre. » Quant aux pères, quant aux réfugiés eux-mêmes, quelque reconnaissants qu'ils fussent de l'accueil qu'on leur avait fait parmi nous, c'était avant tout une patrie meilleure qu'ils désiraient, la céleste. Celle-là, dès longtemps ils l'ont obtenue.

Il est temps maintenant qu'après avoir esquissé à grands traits l'histoire du Refuge, nous nous demandions quels ont été ses résultats pour notre pays.

Avant même de consulter les faits, on peut dire que ces résultats ont dû être nombreux et profonds. Quand une population industrieuse, économe, à mœurs généralement sévères, une population toute brûlante de foi surtout, vient en pénétrer une autre qui en somme l'accueille avec joie,

de toutes manières des moyens de vous décharger ;..... mais tous leurs soins sur cela ont été inutiles, et la Providence divine.... semble leur dire que les louables Cantons Evangéliques, qui ont été leurs premiers protecteurs, seront aussi les derniers à les abandonner.... Vous voyez encore mieux qu'eux-mêmes à quelles dures extrémités un grand nombre de chrétiens réformés de tout âge, de tout sexe, de toute profession seraient exposés, s'ils étaient obligés de sortir de vos Etats sans être assurés d'un asile, lorsque vous les considérez errants sur les grands chemins, pressés de la faim, destitués de tout secours, quelques-uns mourant au pied d'un arbre, les autres traînant en je ne sais combien d'endroits de l'Europe un reste de vie languissante..... et, ce qu'il y a de plus funeste, quelques autres, poussés par le désespoir, se jeter dans le sein de Babylone. Il n'est pas possible que la vue de ces tristes objets ne touche vivement VV. EE.

elle ne peut qu'exercer sur elle une puissante influence. C'est ce qui eut lieu. Partout, dans tous les domaines, l'arrivée des réfugiés s'est fait sentir dans le Pays de Vaud.

L'agriculture d'abord dut de réelles améliorations à l'intelligence de ces paysans du Languedoc et du Dauphiné qui avaient quitté leurs chaumières pour trouver sur notre sol la liberté religieuse. Ils perfectionnèrent la culture de la vigne et du mûrier; ils introduisirent divers légumes et fruits nouveaux. Ce sont, dit-on, des jardiniers français émigrés qui, les premiers, surent tirer parti du fertile territoire de Cour, en dessous de Lausanne.

L'industrie et le commerce firent aussi, sous l'impulsion des réfugiés, de notables progrès. A Lausanne, par exemple, ils ouvrirent les premiers des magasins et des boutiques, substituant ainsi le commerce régulier au trafic d'occasion, au colportage, qui jusque-là avait été seul en usage. A Lausanne encore, ils créèrent nombre d'industries nouvelles, telles que la chapellerie, la passementerie, l'orfévrerie, la teinturerie, la tannerie. Je n'ai pas besoin de rappeler à ce sujet les noms des Mercier, des Francillon, venus du Dauphiné; ceux des Fabre, des Masméjan, des Fontanes, sortis du Languedoc; ceux des Campart et des Renou, issus de la Normandie; ceux des Gély, des Penserot, des Auboin et tant d'autres.

On ne peut pas méconnaître non plus l'influence que la présence de ces nouveaux venus exerça au bout de peu d'années sur la langue de nos contrées. Le langage un peu rude que l'on y parlait s'assouplit et s'épura au contact de ces hommes qui apportaient dans leur patrie adoptive, avec la culture littéraire du grand siècle, un français plus correct et plus pur.

Un changement analogue s'opéra dans les relations sociales, tout particulièrement au milieu des classes élevées de la société, par suite de rapports journaliers avec les familles nobles d'origine française, que distinguaient en général beaucoup d'urbanité et d'élégance de mœurs.

Mais j'en viens à d'autres considérations.

Dès son origine en 1536 et 1537, l'Académie de Lausanne avait compté parmi ses professeurs de nombreux protestants français. Vous connaissez les deux plus éminents : le réformateur Farel, qui en 1537 et 1538, conjointement avec son ami Viret, enseignait dans le chœur de notre cathédrale, et un autre réformateur, Théodore de Bèze, qui, arrivé en 1549, ne quitta Lausanne qu'en 1558 pour aider Calvin à fonder l'Académie de Genève. Le Refuge ne put que continuer ces précieuses relations. Plus d'un professeur sorti de ses rangs monta dans nos chaires, et l'on aime à se représenter ces Français, qui, à une foi sérieuse, à la science, à des caractères mûris par la persécution, joignaient en général une grande facilité de relations, — exerçant un certain empire sur la jeunesse qu'ils instruisaient, et contribuant à développer au milieu d'elle le goût du travail et de l'étude. On peut bien penser aussi qu'ils furent pour beaucoup dans la diffusion de cet esprit de liberté qui résista pendant tant d'années aux exigences de Berne lors des disputes du *Consensus*.

Mentionnons encore ici l'institution, en 1729, à côté de notre académie, du séminaire français de Lausanne, qui, dans l'espace de 80 ans, a fourni aux églises du Désert plus de 700 pasteurs. Antoine Court, qui fut pendant si longtemps le lien entre les réfugiés et leurs coreligionnaires demeurés en France, en avait été le premier organisateur avec le professeur vaudois Georges Polier de Bottens, et il avait réuni pour le soutenir des souscriptions assez considérables dans toute l'Europe protestante. Il semble difficile que les étudiants de notre pays n'aient pas retiré quelque bien de rapports, nécessairement

fréquents, avec ces jeunes Français, qui ne quittaient Lausanne que pour retourner affronter au milieu de leurs frères la persécution et même la mort. Il y a certainement ici à signaler pour notre Académie un fruit indirect, mais précieux, du Refuge.

Hâtons-nous d'ajouter que ce ne fut pas seulement notre établissement supérieur d'instruction, mais surtout notre Eglise, qui profita largement de l'émigration religieuse de France. Les rangs de notre clergé furent grossis d'un bon nombre d'anciens pasteurs huguenots, et si tous ne furent pas, cela va sans dire, des hommes de talent, si quelques-uns même soutenaient sur tel ou tel point des vues qui nous paraîtraient pour le moins hasardées, il n'en demeure pas moins qu'en somme leur accession fut un renfort des plus avantageux. Il y avait chez eux cette vivacité d'esprit qui relève la prédication et lui donne un tour plus agressif; il y avait cette maturité, résultat d'épreuves personnelles prolongées; il y avait surtout cette foi pour laquelle ils avaient tout sacrifié, et avec cela, indépendamment même de dons très distingués, ils étaient bien forts, et devaient nécessairement produire de puissantes impressions. L'événement le prouva plus d'une fois. Cela se rapporte, il est vrai, essentiellement à la première période du Refuge; mais l'influence dont nous parlons se fit certainement sentir plus tard encore. Je crois, par exemple, que si le clergé vaudois a été, même à une époque où la vie religieuse avait bien faibli, plus préservé que d'autres de l'invasion de doctrines anti-chrétiennes, cela tient, pour une part, aux traditions fécondes que le Refuge avait laissées dans son sein.

Du reste, quant aux résultats religieux ou moraux du grand fait historique que j'essaie d'apprécier, ce qui me frappe le plus vivement, Messieurs, ce n'est pas tant l'influence que purent acquérir quelques-uns sur quelques-uns, comme celle de professeurs sur leurs élèves ou de jeunes théologiens sur leurs condisciples; ce n'est pas même l'influence que quelques-uns purent exercer sur un grand nombre, comme celle des pasteurs sur les troupeaux qui leur furent confiés: ce qui me frappe le plus vivement, c'est l'influence que tous exercèrent sur tous, c'est-à-dire l'ensemble des réfugiés sur l'ensemble de ceux qui, dans nos contrées, leur offrirent l'hospitalité. Et ici ne croyez pas que je me fasse illusion. Il y eut de nombreuses misères au milieu des scènes que nous rappelons; s'il en était autrement, elles n'appartiendraient pas à l'histoire d'ici-bas. Tous les réfugiés n'étaient pas des apôtres, ni même des disciples également dignes. Tous ceux qui les accueillirent ne furent pas non plus également généreux et désintéressés. Mais, laissant ces exceptions de côté, et envisageant la situation dans ses traits généraux, je le répète, ce qui me saisit le plus fortement, c'est l'influence que tous durent exercer sur tous. Ce grand ébranlement que Dieu permit au sein des protestants de France, il voulut qu'il eût un contre-coup salutaire chez les protestants du Pays de Vaud pour le renouvellement de leur piété et de leur vie religieuse. A cet égard, le Refuge leur fut en bénédiction sous un double rapport.

Tout d'abord cet Evangile qu'ils entendaient annoncer sans se l'approprier toujours suffisamment, il le leur montra pratiqué et vécu, pratiqué dans un de ses traits les plus difficiles au cœur naturel, partant les plus essentiels, dans le renoncement, dans la subordination de toutes ses affections à l'amour pour Dieu. « Celui qui aime son fils ou sa fille plus que moi n'est pas digne de moi; celui qui aime son père ou sa mère plus que moi n'est pas digne de moi. » « Quiconque ne renonce pas à tout ce qu'il a ne peut être mon disciple. » Quel commentaire plus éloquent, plus saintement persuasif de ces paroles de Jésus, que la seule arrivée de ces exilés volontaires, qui

avaient tout bravé pour venir chercher, avec la pauvreté, la liberté de servir Dieu selon leur conscience ! Quelle proclamation plus énergique de la réalité des choses qui sont en haut que la seule vue de ces hommes de tout rang, de tout âge, de toute position, je l'ai dit, dominés par une même pensée: sacrifier le visible pour l'invisible, dans la ferme persuasion que, tandis que les choses visibles ne sont que pour un temps, les invisibles, elles, sont éternelles ! N'y avait-il pas dans de semblables appels, venant si directement de Dieu, de quoi affermir les croyants, de quoi arracher les indifférents à leur sommeil, les incrédules même à leur impiété ?

Mais, à un autre point de vue encore, le Refuge fut une grâce spirituelle pour les protestants vaudois de l'époque. Il réclama d'eux du dévouement, de l'esprit de sacrifice, et cela en se présentant à eux non point comme une de ces catastrophes communes qui excitent nécessairement l'intérêt de tous, mais comme une infortune dont la cause était avant tout religieuse, et qui demandait à être soulagée par des cœurs remplis de la sympathie de la foi. Il les força ainsi à se rendre compte de la mesure de leur foi et à en demander davantage. Et par la précieuse réaction qui existe dans ces choses, le dévouement dont ils firent preuve dut les rapprocher du Seigneur. Beaucoup parmi eux apprenant alors à nouveau le privilége qu'il y a à donner, à donner sans rien attendre en retour, à donner avec gaîté de cœur, durent être ramenés vers Celui qui s'est donné lui-même pour nous: bénédiction à coup sûr excellente entre toutes et qui, venant s'ajouter à tant d'autres, déjà signalées, me paraît autoriser ma conclusion à propos des résultats du Refuge pour le Pays de Vaud, savoir que, si les réformés de nos contrées ont beaucoup fait pour les frères persécutés qui venaient réclamer leur hospitalité, ils ont aussi beaucoup reçu par eux. Saint échange, préparé de Dieu lui-même pour la joie et pour le développement des uns et des autres.

Jusqu'ici j'ai recherché l'influence du Refuge sur notre pays, essentiellement pour l'époque à laquelle il s'accomplissait. Il serait intéressant de poursuivre cette recherche jusqu'à l'époque actuelle.

D'une manière générale, on pourrait faire remarquer que bon nombre de familles qui ont aujourd'hui leur place utile et honorable au sein de la patrie vaudoise, sont issues de réfugiés. Ainsi, outre celles que j'ai déjà nommées, les Bessières, les Sorbière, les Verdeil, originaires du Languedoc ; els Fraisse et les Genton, du Vivarais ; les Colomb, les Marcel, les David, les Lambert, du Dauphiné ; les Béranger, les Boucherles, les Du Mont, les Noir, les Mousson, les Brousson, les Huc-Mazelet, les Bertrand, les Benoît et bien d'autres.

On pourrait ajouter que, parmi les hommes connus par la part qu'ils ont prise à ce qu'on a nommé chez nous le Réveil religieux, plusieurs sont également descendants de ces religionnaires repoussés de la terre de France. Ainsi les Solomiac, de la Guyenne; les Couvreu, les de Loriol, les de St-George, les Du Plessis, de Bretagne ; les Rivier, les Bauty, du Dauphiné [1].

Et pourquoi ne ferait-on pas observer encore que l'esprit qui a présidé à la formation de notre Eglise libre est de fait le même que celui qui animait les réfugiés de 1685: le besoin d'échapper à une autorité extérieure, pour ne relever que de Dieu

[1] Combien de noms encore à associer aux quelques-uns qui viennent d'être cités, si l'on voulait glaner aussi parmi ceux des maisons ne se rattachant au Refuge que par les femmes. En fait, le chiffre des familles vaudoises dans les veines desquelles circule du sang huguenot, est très considérable. — Les noms de famille des réfugiés subirent d'ailleurs assez souvent des altérations plus ou moins considérables, même dans les registres officiels. Celui de Bauty, par exemple, s'écrivait originairement Bautin.

seul dans le domaine de la foi, et le besoin de manifester librement ses convictions religieuses.

Mais permettez, Messieurs, qu'avant de terminer, je m'adresse pour quelques instants plus directement à vous.

Que nous soyons ou non issus de réfugiés, ce grand fait du Refuge qui vient de nous être retracé nous appartient à tous, puisqu'il appartient à notre histoire nationale. Attachons-nous tous à montrer que nous l'avons compris dans sa haute signification.

En matière religieuse, ne nous contentons pas d'idées, d'opinions plus ou moins mobiles au gré de nos impressions ou des circonstances. Contentons-nous encore moins de ces négations qui ne laissent qu'un vide profond dans l'âme même qui s'en est le plus enorgueillie. Comme ces vieux huguenots, ayons des convictions fermement appuyées sur le Rocher des siècles, de ces convictions qui seules peuvent donner quelque chose, parce que seules elles sont quelque chose. Et ici encore un souvenir personnel, si vous le voulez bien.

Mon grand-père était allé, en 1772, visiter dans le Dauphiné, au pays de ses ancêtres, une tante âgée. C'était une femme à qui, aux jours de l'ardente persécution, on avait enlevé ses enfants pour les mettre dans un couvent. Plus tard on les lui avait rendus catholiques, et des temps plus paisibles étant arrivés, elle vivait tranquillement avec eux. Mais quel accueil cordial, cordial religieusement parlant, elle fit à ce neveu qu'elle n'avait jamais vu! « Vous m'êtes plus que mes propres enfants, — lui répétait-elle avec son accent méridional; — au moins vous êtes de ma religion. » Ce trait me paraît caractéristique. Pardessus tout, Dieu connu en Jésus-Christ et ceux que l'on peut aimer en Lui dans une foi commune! c'était la théologie de ce vieux témoin de la vérité; que ce soit aussi la nôtre, et, avec cette théologie-là, qui a incessamment son puissant contre-coup dans la vie, allons en avant. Tant que Dieu nous accorde paix et liberté, usons-en avec reconnaissance, ayant toujours en vue sa gloire et son saint service. En jouissant pour nous-mêmes de la liberté, n'oublions pas celle des autres; sachons la respecter et y tenir comme à la nôtre propre. Au besoin, sachons lutter pour la leur conserver. Nous nous maintiendrons ainsi spirituellement en haleine pour le cas où, nous traitant comme il a traité nos pères du Pays de Vaud, Dieu nous enverrait à nous aussi du dehors de nouvelles légions de frères en Christ à accueillir dans nos foyers et à entourer de notre amour. Oh! gardons-nous, Messieurs, des cœurs larges pour cette éventualité, en dépit de cet égoïsme, de ce besoin de jouissances personnelles et matérielles qui semblent aller grandissant avec le siècle.

Et d'un autre côté, sachons envisager pour nous-mêmes avec sérieux la possibilité du retour de la persécution religieuse. Quel droit aurions-nous à être plus épargnés que ces réformés français qui viennent de nous occuper. Et puis, indépendamment de toute question de droit, ne vous semble-t-il pas parfois qu'apparaissent à l'horizon les signes précurseurs de grandes luttes? Messieurs, nous ne faiblirons pas. A distance, dès maintenant, nous demanderons à Dieu de nous préparer pour tout ce qu'il jugera bon de nous envoyer, de mieux tremper notre christianisme en particulier, de lui communiquer en plus large mesure cette saine vigueur qui si souvent lui manque. Et si l'heure de la bataille vient à sonner, quand nous nous sentirons engagés dans la mêlée, nous nous serrerons autour de Jésus-Christ, notre commun chef, prêts à tout sacrifier pour lui, et fermement assurés d'être maintenus par lui, quoi qu'il arrive, dans le chemin qui conduit à la vie

éternelle. Notre parole alors serait celle de Luther, ce grand soldat de Christ au seizième siècle :

..... Dans toutes nos détresses,
Répands sur nous du haut des cieux
Tes divines largesses.
Qu'on nous ôte nos biens,
Qu'on serre nos liens,
Que nous importe !
Ta grâce est la plus forte,
Et ton royaume est pour les tiens.

Ou mieux encore, notre parole serait celle de l'apôtre, qui a dû fortifier si souvent le cœur de nos réfugiés : « Qu'est-ce qui nous séparera de l'amour de Christ? Sera-ce l'oppression, ou l'angoisse, ou la persécution, ou la famine, ou la nudité, ou le péril, ou l'épée? Au contraire, en toutes ces choses nous sommes plus que vainqueurs en Celui qui nous a aimés. Car je suis assuré que ni la mort, ni la vie, ni les anges, ni les principautés, ni les puissances, ni les choses présentes, ni les choses à venir, ni la hauteur, ni la profondeur, ni aucune autre créature ne nous pourra séparer de l'amour de Dieu qu'Il nous a montré en Jésus-Christ notre Seigneur. »

A. BONNARD, pasteur.

## REVUE CRITIQUE.

—

### Publications relatives à la VIE DE JÉSUS de M. Renan.

Nous ne nous proposons point ici d'exposer l'état religieux de la France catholique et protestante au moment où parut le fameux livre de M. Renan, de décrire l'impression qu'il produisit à Paris et dans la province, sur les incrédules et sur les croyants, dans le clergé et dans le monde ; de suivre les phases de la polémique qui s'engagea immédiatement de toutes parts, et d'en apprécier les conséquences heureuses et malheureuses. Notre but est uniquement d'appeler l'attention de nos lecteurs sur les plus importants des écrits qui ont paru contre ou pour M. Renan. Notre article est non historique, mais bibliographique, et à ce titre-là il peut être très long dans son ensemble, très bref et sec dans chaque paragraphe, sans qu'on ait le droit de nous en faire un reproche.

Commençons par une notice de pure statistique. *La Vie de Jésus* avait allumé à l'heure même de son apparition un violent incendie : tous les esprits avaient pris feu pour et surtout contre M. Renan. Mais un an après le feu était éteint, et M. Milsand, bibliothécaire de la ville de Dijon, put, en 1864, faire paraître chez Dentu une liste de toutes les publications qu'avait provoquées ce livre. Elles étaient au nombre de 214. Hâtons-nous de dire que 40 étaient de simples articles de journaux, 10 de courtes pièces de vers, 60 des brochures de moins de cinquante pages, et 20 seulement de vrais livres de plus de deux cents pages. Au reste, plusieurs de ces gros livres causèrent sur le public une moindre impression que l'article de M. Havet dans la *Revue des Deux-Mondes*, ou que ceux de M. Schérer dans le *Temps*.

De ces 214 publications, une dixaine tout au plus prenaient la défense de M. Renan. Toutes les autres le critiquaient, le réfutaient, le condamnaient sans ménagement. On peut affirmer que dans cette lutte il n'y eut pas de tiers-parti ; car nous ne saurions assigner une position intermédiaire à certains amis de M. Renan qui mettaient à leurs éloges plus ou moins de restrictions.

Les spectateurs de la joute ont témoigné de l'intérêt qu'ils prenaient aux combattants, par leur empressement à acheter les écrits qui allaient se multipliant de semaine en semaine. Au bout de l'année, la *Vie de Jésus* était à sa douzième édition, et cette même *Vie* sous sa forme populaire, à sa treizième. Dans le petit groupe des *Rena-*

*nistes*, M. Havet et M. Réville ont eu les honneurs d'une seconde édition, et M. Ramée d'une troisième. Mais dans la grande armée des assaillants, nous comptons dix auteurs réimprimés deux fois; quatre, sept fois, et deux qui l'ont été trois, quatre et cinq fois; puis les *Lettres* de Loyson étaient à leur septième, le *Jésus-Christ* de Mgr. de Ségur à sa neuvième, l'*Examen critique* de M. l'abbé Freppel, à sa quatorzième, et *l'Evangile selon Renan*, par M. Lasserre, à sa vingt-huitième édition.

Malgré la brochure si exacte de M. Milsand, nous n'avons pas réussi à rassembler toutes les publications qui avaient piqué notre curiosité par leur titre, ou par la position sociale, la religion, la patrie de leur auteur. Les unes étaient épuisées; les autres, qui avaient paru dans les départements, n'existaient pas pour Paris. Mais nous pensons avoir réuni les écrits les plus importants de cette violente et mémorable polémique.

Nous ne dirons que peu de mots des partisans de M. Renan. Il avait si bien traîné dans la boue et élevé jusques au ciel, si bien caressé et conspué son héros, qu'il ne restait qu'à lui reprocher, avec M. Havet, son reste d'estime pour le Christ, ou qu'à le combler d'éloges avec M. Schérer. Le seul écrivain incrédule qui ait apporté dans la discussion des arguments nouveaux contre la foi des chrétiens, c'est M. D. Ramée. Il a publié : *Action de Jésus sur le monde, ou conséquences du christianisme* (in-8, 428 pag.), et : *Mort de Jésus. Révélations historiques sur le véritable genre de mort de Jésus... d'après le manuscrit d'un frère de l'ordre sacré des Esséniens, contemporain de Jésus* (in-8, 211 pag., 3me édit.). Nous avouons n'avoir pas poussé l'impartialité jusques à *enrichir* notre bibliothèque de ces deux écrits. Nous possédons de M. Ramée (avec son *Histoire*, fort estimée, *de l'Architecture*), sa *Théologie Cosmogonique*, où il prétend démontrer que la race sémitique, par sa foi en un Dieu pur esprit, a vicié et comme empoisonné tous les peuples japhétiques. Nous savons ainsi, sans avoir besoin de le lire, tout ce que contient son *Action de Jésus*, et quant à l'autre ouvrage, ou M. Ramée croit à l'authenticité de la pièce qu'il a traduite de l'allemand, et nous ne pouvons que le plaindre sincèrement de son peu de jugement; ou il sait aussi bien que nous que cette pièce est une supercherie des Juifs, et il induit en erreur ses compatriotes par un acte de faux, dont nous ne sommes pas tenu de posséder un double.

Au plus fort de la bataille, parut une brochure de 32 pages, qui produisit une grande sensation dans les deux armées. Elle avait pour auteur un déiste, celui des déistes français qui attaque avec le plus de logique et de force le christianisme, et il condamnait le livre de Renan avec l'indignation d'un cœur honnête que révolte la duplicité[1]. « Nous autres, disait M. Larroque, nous adressons à l'ennemi un manifeste en règle, et nous l'affrontons le visage découvert et la poitrine nue. Nous désavouons celui qui.... l'accable de caresses en même temps qu'il lui porte sournoisement des coups meurtriers.... Le roman de Renan n'est pas plus désagréable aux chrétiens sincères qu'il ne l'est aux purs déistes auxquels il semble venir en aide. » C'est un roman «écœurant,... » « rempli de fadeurs...» une « parfumerie, délices de lecteurs affriandés par les romans qu'enfantent chaque jour tant de corrupteurs des mœurs et de notre belle langue... » « Les règles les plus élémentaires de la logique y sont foulées aux pieds, » et les inconséquences y abondent... Bien plus, on y justifie « la tromperie dans les matières religieuses, » et on y

[1] Opinion des déistes rationalistes sur la *Vie de Jésus* selon M. Renan, par P. Larroque, auteur d'*Examen critique des doctrines de la religion chrétienne* et de *Rénovation religieuse*.

trouve « une théorie stupéfiante sur la sincérité et le mensonge... » Enfin, M. Renan ne croit ni en un Dieu réel ni en l'immortalité de l'âme... Son livre apporte au sentiment religieux, au lieu d'une « nourriture saine et forte, » des débilitants qui le « plongeraient dans une nouvelle léthargie. » C'est ainsi que M. Renan, avec sa philosophie hégelienne pour laquelle tout est à la fois faux et vrai, bon et mauvais, blanc et noir, se vit devant la France entière désavoué par un représentant de la loyauté, du droit sens et du courage gaulois.

A la tête des soldats du Christ marchent dans cette croisade les archevêques et évêques de France. De tous leurs écrits, mandements, lettres pastorales, conférences, etc., les seuls qui aient eu plus d'une édition sont ceux de Mgr. Pavy, évêque d'Alger, et de Mgr.de Ségur.

Dans ses *Observations*[1], Mgr. Pavy parle et n'écrit pas; il parle en évêque à ses paroissiens, en orateur à tous les Français. Fermement convaincu que rien ne saurait ébranler l'édifice des croyances chrétiennes, il éprouve pour M. Renan « plus de pitié que de colère, » et « la frivolité de l'attaque, désarmant la défense, ne lui permet que le rire du dédain. » Nous doutons beaucoup que St. Paul eût tenu un tel langage, même envers des adversaires plus méprisables encore. Mais il faut convenir que Mgr. Pavy parle à son public avec autorité, avec éloquence, avec force, et que son argumentation ne manque pas de fermeté et de vigueur. Il démontre que cette *Vie de Jésus* est un livre pauvrement pensé ; que, pour être absolument faux, il n'a pas même le mérite de l'être scientifiquement, et que, frivole et faux, il est en outre écrit d'un style inconvenant, mou et flasque, froid et sonore, parfois même obscur. Mgr.

[1] *A chacun selon ses œuvres !!! Observations de Mgr. l'évêque d'Alger sur le roman intitulé* Vie de Jésus *par M. Ern. Renan.* 8e éd. Alger, 90 pages.

Pavy est peut-être, de tous les écrivains de son parti, celui qui s'est refusé le plus catégoriquement à reconnaître le mérite littéraire de ce livre, et nous croyons ses critiques parfaitement fondées.

Pour Mgr. de Ségur[1], Renan est un ancien séminariste devenu athée, qui ne mérite pas qu'on lui réponde. Aussi le laisse-t-il complétement de côté, et, dégageant du débat la question vitale, celle de la divinité de Jésus-Christ, il oppose à « l'impudent mensonge d'une demi-science creuse et perfide, » des « preuves, bien simples il est vrai, mais péremptoires... et lumineuses comme le jour. » Ces preuves, il les tire des Evangiles, des paroles mêmes du Sauveur, de ses actes, de sa résurrection, de son ascension. Il ne s'arrête pas à établir la véracité des Evangélistes : c'est « une question de bon sens et de bonne foi, » et leurs livres portent en eux-mêmes leur meilleure garantie. Il nous fait ainsi passer en revue la vie de Jésus-Christ, mettant habilement en relief tout ce qui dépasse la nature humaine. Les scènes se suivent vivantes et rapides, les arguments se succèdent prompts et serrés, la conviction naît chez le lecteur de celle de l'écrivain et de l'inimitable simplicité des textes cités. C'est un vrai modèle de *considérations familières*. L'auteur ne craint point d'ailleurs de s'élever aux plus hautes spéculations de la théologie. Ainsi il signale la différence fondamentale, que l'on méconnaît trop souvent, entre la rédemption, mystère d'amour, mais de plus mystère d'expiation, de douleur et de mort, et l'incarnation, mystère d'amour et de vie, qui est indépendante de la chute de l'homme. Mais ce zélé défenseur de la foi catholique, ce violent et injuste ennemi de la Réforme, défend avec une égale ardeur les er-

[1] *Jésus-Christ. Considérations familières sur la personne, la vie et le mystère du Christ*, par Mgr. de Ségur. (In-18, 207 pag., 12e édition). *La Divinité de Jésus-Christ* (70 pag., 3e édit.) est un abrégé du précédent.

reurs de son Eglise et les vérités de la Révélation. Il veut nous faire croire qu'à la résurrection Jean n'osa pas entrer dans le sépulcre avant Pierre, que Jésus avait désigné d'avance pour chef de l'Eglise. Il admet l'authenticité de certaines reliques, telles que le suaire de Ste Véronique, et la vérité de traditions qui dénaturent les récits bibliques. Il pousse en particulier la mariolâtrie à un degré qui atteint au blasphème, et qui nous fait bénir Dieu dans le fond de notre cœur d'être affranchis du joug de Rome. Enfin, il commet certaines bévues, qui font sourire les protestants mieux versés que lui dans les Ecritures: à l'en croire, Jésus aurait choisi les douze apôtres avant de commencer son ministère [1], et le nom de Messie signifierait l'*Envoyé*.

A ces deux hauts fonctionnaires de l'Eglise catholique faisons succéder par contraste deux laïques, M. Henri Lasserre et le pseudonyme Jean Loyseau, cordonnier, qui ont dû leurs succès à leur verve satyrique et à leur esprit tout gaulois.

La brochure de M. Lasserre [2], avec vingt-huit éditions en un an, a remporté la palme. « Chacune de vos pages, je dirais presque de vos paroles, brûlante de vérité, » lui écrivait M. de Ségur, « est un stigmate imprimé par la foi indignée sur le front de ce malheureux. » Ce livre amuse ; il fait rire sans cesse de Renan, de ses contradictions, de ses citations déloyales, de sa méthode d'intercaler, qui est celle des faussaires ; de ses absurdes explications des miracles ; de sa tendresse avouée pour Judas Iscariot, son modèle; de sa secrète haine pour St. Jean, de son ignorance, de ses sophismes, de ses niaiseries, de son athéisme mystique. C'est une série non interrompue de spirituelles saillies, avec lesquelles il fustige le nouveau romancier et le chasse du temple. Un tel écrit ne s'analyse pas, et les passages à en extraire sont si nombreux qu'on ne saurait par où commencer. On peut d'ailleurs difficilement calculer l'effet produit par ce petit livre sur le public français, pour qui le ridicule est toujours le plus solide des arguments.

On a dit des *Lettres* de Loyseau [1] « qu'elles ont percé à jour M. Renan et sa doctrine. » L'auteur anonyme a pensé « qu'il ne peut être inconvenant de rire des absurdités d'un roman ridicule, » que « traiter trop sérieusement une œuvre si peu sérieuse, c'était lui donner une importance que ne justifiait aucunement sa valeur scientifique, » et que « c'était déjà lui faire beaucoup d'honneur que de la siffler. » Les *Lettres* sont d'un pauvre cordonnier qui vient de lire le cinquième Evangile, et qui soumet à l'auteur « quelques petites observations. » Il lui expose ses doutes sur le véritable sens de tel passage, son étonnement sur le sens par trop clair de tel autre, ses avis bienveillants sur certaines bévues ou sur des traits d'une candeur désespérante, son embarras au milieu d'assertions contradictoires, ses critiques de style, etc., etc. L'honnête cordonnier examine ainsi chapitre après chapitre l'ouvrage entier de M. Renan. Mais il finit par s'irriter de toutes les sottises qui lui passent sous les yeux, et par perdre tout respect pour son héros. Alors il écrit la biographie de M. Renan d'après son propre procédé, et elle ne tourne pas à l'honneur de sa mère; il raconte la scène burlesque où St.-Jean à Béthanie décide Lazare et ses deux sœurs à préparer une résurrection miraculeuse; il met sur deux colonnes parallèles les citations fausses, les allégations mensongères, les contradictions flagrantes, qui ne remplissent pas moins de trente pages, et il prend con-

[1] Comp. Luc VI, 13.

[2] *L'Evangile selon Renan*, par H. Lasserre, in-18, 127 pag., 25ᵉ édit.

[1] *Lettres sur la vie d'un nommé Jésus* selon M. E. Renan, membre de l'Institut, par Jean Loyseau, cordonnier. (In-12, 245 pag., 7ᵉ édition.)

gé de M Renan, en le traitant d'empoisonneur d'âmes, d'idolâtre ridicule, de calomniateur, de pygmée, qui inspire à l'homme de foi une profonde compassion. Sous leur forme plaisante ces *Lettres* cachent une âme sérieuse, un esprit noble, un chrétien versé dans les Ecritures, un excellent logicien. Chaque trait porte coup. Mais l'ouvrage, inspiré par les *Provinciales* de Pascal, n'est qu'une rapide ébauche. Le cordonnier laisse à chaque instant tomber son masque. Au reste l'auteur en convient lui-même. « Si vous trouvez, dit-il à ses lecteurs, dans ces pages bien des négligences, conséquence nécessaire d'une rédaction précipitée, ne vous en prenez qu'aux exigences de cette triste époque où, sous peine de manquer le train, la locomotive de la vie ne vous accorde qu'une heure pour répondre à des livres éphémères, dont, heureusement, le temps et l'oubli font justice en un jour ! »

Entre les hommes du simple bon sens et les dignitaires de l'Eglise, nous placerons les hommes de la science, qui, ecclésiastiques ou laïques, se sont le plus distingués dans la lutte.

Le premier rang appartient ici à M. l'abbé Freppel [1], professeur d'éloquence sacrée à la Sorbonne et auteur célèbre de plusieurs ouvrages sur les premiers siècles de l'Eglise. M. Freppel est au courant de toute la littérature théologique de l'Allemagne et de l'Angleterre, et on le voit dans ses citations associer avec impartialité aux écrits des catholiques ceux des protestants. Il connaît donc quel est, hors de sa patrie, l'état de la science qu'il cultive, et le sentiment qui l'a saisi à l'apparition du livre de M. Renan a été celui d'une profonde humiliation. « Lorsque Strauss a tenté de renverser le christianisme, il l'a fait dans une œuvre scientifique qui méritait la peine d'être réfutée... Il aurait cru faire outrage au bon sens public si, voulant attaquer les croyances de son pays, il avait osé se présenter à lui un roman à la main. M. Renan ne s'est pas cru obligé à tant de ménagements. Ecrivant pour des Français, il aura jugé sans doute que le niveau intellectuel de ses lecteurs ne dépassait point la hauteur d'un roman... Ce dédain pour l'intelligence du public français me blesse au cœur: il me semble que nous ne méritions pas cet affront... L'une des choses qui m'ont préoccupé dans la lecture de ce conte facétieux, c'est de penser qu'il pourra venir à l'esprit de quelque critique allemand ou anglais de vouloir mesurer à cet écrit la force des études dans notre pays. » Cette indignation concentrée donne à la polémique de M. Freppel une vigueur et à son style une verve qui ont certainement fait le succès de son livre. L'*Examen* compte autant d'éditions que les *Lettres* de Loyseau.

Dans son chapitre sur les trois premiers évangiles, M. Freppel déclare que toute discussion sérieuse est impossible avec un artiste théologien qui affirme à la fois le oui et le non. — Quant à l'Evangile de St. Jean, M. Renan reproduit les objections de Bretschneider sans tenir le moindre compte de leurs réfutations, que rappelle et développe M. Freppel. — Nier la possibilité du miracle, on ne l'ose plus en France depuis une certaine phrase de Rousseau [1], et M. Renan, qui ne veut pas s'avouer athée, se borne à dire que jamais miracle n'a été constaté, « confondant avec une légèreté

[1] *Examen critique de la* Vie de Jésus *de M. Renan ; 13e édition, augmentée d'une réponse* (très solide et assez acerbe) *à M. Havet, professeur au Collége de France* (in-8, 148 pag.). M. Freppel a aussi publié des *Conférences* sur la divinité de Jésus-Christ, prêchées devant la jeunesse des écoles (in-18, 302 pages, une seule édition).

[1] « Dieu peut-il faire des miracles, c'est-à-dire peut-il déroger aux lois qu'il a établies? Cette question sérieusement traitée serait impie si elle n'était absurde. Ce serait faire trop d'honneur à celui qui la résoudrait négativement que de le punir; il faudrait l'enfermer. »

(3me Lettre sur la montagne.)

impardonnable le fait du miracle et son caractère miraculeux, et déterminant, dans la page la plus divertissante de la littérature française, les scènes bouffonnes auxquelles Dieu devra se prêter le jour où il voudra bien faire un miracle à la requête et pour le bon plaisir de M. Renan et de ses amis. » — La personne de Jésus-Christ est pour M. Renan le but de toutes ses attaques, et tout son livre est incompréhensible si l'on ne tient pas compte de son plan, qui consiste « à exalter Jésus-Christ pour tromper les uns, et à le rabaisser pour rassurer les autres. Misérable comédie qui vient de se jouer devant le public français ! » — Ce que M. Renan dit de l'histoire d'Israël, et du milieu dans lequel est née la religion chrétienne, en particulier de Hillel, le vrai maître de Jésus-Christ, de Jéricho, ville de *Galilée*, de la délicieuse pastorale par laquelle Jésus débute, de son ébionisme, de son apocalypse, n'est qu'un amas de niaiseries qui font hausser les épaules. » — Réduire, enfin, la religion de Jésus-Christ au pur sentiment, c'est « écrire de ces choses qui feraient douter qu'on a jamais ouvert l'Evangile. » — Pour tout dire en un mot, M. Renan a fait « une mauvaise action et un méchant livre. »

Le R. P. Félix, de la compagnie de Jésus, ne pouvait garder le silence dans la tempête soulevée par M. Renan [1]. Il écrivit au R. P. Mertian ses premières impressions dans une *lettre* dont nous avons entre les mains la cinquième édition. Ces impressions sont celles d'un puissant orateur qui, habitué à parler du haut de la chaire, ne s'abaisse pas jusques à la critique des détails, et qui dévoile à grands traits à ses auditeurs le but, les défauts et l'avenir de son adversaire.

[1] *M. Renan et sa* Vie de Jésus. *Lettres au R. P. Mertian, directeur des* Etudes religieuses, historiques et littéraires. (In-8°, 48 pag.) Plus tard le P. Félix a publié *Quelques mots sur le livre de la* Vie de Jésus, et *Jésus-Christ et la Critique nouvelle. Conférences de 1864* (in-12, 225 pag.).

Dans le clergé français, si le P. Félix est l'orateur et M. l'abbé Freppel le théologien le plus célèbre, M. Gratry, de l'Oratoire, est, avec M. Bautain, le philosophe le plus distingué. Quant parut la *Vie de Jésus*, il y avait dix ans déjà que M. Gratry attaquait les sophistes contemporains, et qu'il les accusait « d'organiser philosophiquement le mensonge en soutenant que toute idée complète est double, qu'elle a deux poles et qu'elle renferme à la fois le pour et le contre. » Il détacha de son grand ouvrage: *Les Sophistes et la critique,* le second livre, dont il fit une édition populaire sous le titre de *Jésus-Christ, réponse à M. Renan* [1]. Ce qui distingue cet écrit de tous les autres et en fait le principal mérite, c'est d'abord la critique de la méthode de M. Renan, qui procède par divination et conjectures, sans discussion scientifique, et par jugements contradictoires, absolument irréductibles. M. Gratry le prouve en rassemblant d'une part tout le bien, et d'autre part tout le mal que M. Renan a dit de Jésus-Christ. Puis, à cette fausse image de Jésus, « il oppose le vrai tableau de la vie de Jésus, » qu'il emprunte à M. Ewald de Gœttingue. Enfin, partant de ces très belles pages qui sont *le dernier état de la science* en Allemagne chez les rationalistes, il arrive sans peine à rétablir dans toute sa splendeur le dogme de la divinité du Sauveur. Mais « pour croire, » dit en terminant M. Gratry dans un chapitre qu'on ne saurait assez méditer, « pour croire en Dieu et en Jésus-Christ, il faut les aller trouver et leur obéir humblement; la science de Dieu ne se donne que par l'expérience de Dieu, et l'expérience de Dieu, c'est la pratique du devoir [2]. »

[1] In-18, 172 pag. 4e édition.

[2] M. Gratry dit : « Je savais que la *Vie de Jésus* avait ramené des âmes par répulsion, par dégoût des outrages prodigués au Christ dans les pages ténébreuses du livre... Mais je viens d'apprendre aujourd'hui même un fait vraiment touchant, c'est

M. Gratry fait usage contre M. Renan des jugements portés sur lui par les théologiens de l'Allemagne. Ces jugements ont été recueillis avec d'autres par M. l'abbé Meignan dans deux brochures : *M. Renan réfuté par les rationalistes* (in-8°, 86 pag.), et *la Vie de Jésus et la Critique allemande*. (dans le *Correspondant* d'octobre 1863).

L'abbé Guettée, qui avait longtemps été l'adversaire le plus redoutable de l'ultramontanisme, et qui, récemment, a passé de l'Eglise de Rome dans celle d'Orient, l'abbé Guettée, disons-nous, est l'auteur de la critique la plus complète de la *Vie de Jésus* [1]. Il a « suivi M. Renan pas à pas afin de ne rien laisser sans réfutations.» Il nous aurait paru, à nous protestants, que M. Renan ne méritait pas un tel honneur et qu'il se réfutait suffisamment lui-même à chaque page par ses contradictions, par ses citations, par l'impossibilité psychologique de son roman, par l'immoralité de ses principes. Mais nous ne sommes pas de bons juges des besoins religieux et intellectuels de la France catholique, et le succès du livre de M. Guettée en atteste l'opportunité. Les parties de cet écrit qui nous ont paru les plus intéressantes, les seules aussi où sont résolues de réelles difficultés, sont essentiellement historiques : ainsi la discussion du texte de Papias sur les Evangiles, l'authenticité de l'Evangile de St. Jean, le dénombrement de Quirinus [1], les généalogies de Jésus Christ, et ses frères ou cousins (question capitale et brûlante pour les catholiques, que M. Gratry a traitée avec soin). Partout ailleurs M. Guettée a pour ainsi dire trop aisément raison de son ennemi, qu'il accuse à son tour d'ignorance et de mauvaise foi.

M. l'abbé Bourgade est un savant orientaliste. Dans sa *Lettre à M. Renan*, [2] il lui ménage aussi peu que les écrivains précédents, les reproches les plus humiliants, et, s'il n'a pas su donner à ses réflexions cet ordre logique qui charme chez MM. Freppel, Félix, Gratry, il les surpasse tous en érudition. Il traduit les fameux LOGIA de Papias par : D'BARIM, *discours* ou *narrations*, qui est le titre du Deutéronome et des Chroniques. Il rend : LAMMA SABAKTANI par : *Pourquoi m'avez-vous distancé ?* Il fournit des renseignements précieux sur l'idée du Verbe dans le Targum et dans Philon. A l'en croire, Philon a été initié au christianisme, dont il parle le langage, et dont il décrit les sectateurs sous le nom de Thérapeutes. Le recensement de Quirinus avait commencé huit ans avant Jésus-Christ et s'était prolongé jusques à sa naissance : c'est le second des trois mentionnés par Suétone (*Vie d'Auguste*, § 11). M. Bourgade cherche d'ailleurs par-dessus tout à prouver la divinité de Jésus-Christ et l'authenticité des Evangiles. Une de ses pensées nous a tout particulièrement frappé par sa vérité et son originalité : « Si toute localité peut donner naissance à un grand homme, ja-

le retour d'un homme instruit et intelligent à la croyance de la divinité de Jésus-Christ, par le *clair-obscur* des bonnes pages où Jésus-Christ est salué (et non souffleté). » Ces quelques lignes nous en disent plus que des volumes sur la société catholique de Paris et sur son ignorance des Saintes Ecritures.

[1] *E. Renan devant la science, ou réfutation de la prétendue* Vie de Jésus *de M. E. Renan, au triple point de vue de l'exégèse biblique, de la critique historique et de la philosophie, par M. l'abbé Guettée, rédacteur en chef de l'*Union Chrétienne *et de l'*Observateur Catholique, *auteur de l'*Histoire de l'Eglise de France, *de* l'histoire des Jésuites, *de la* Papauté schismatique *et d'autres ouvrages d'histoire et de philosophie religieuse.* (2me édition, in-8°, 470 pag.)

[1] M. Guettée s'appuie sur un écrit de Keppler qui déduit de Josèphe (*Antiq. jud.* 17, 8), de Suétone (*Tib. vit.*), de Dion Cassius la preuve d'un premier recensement sous Hérode, le *client d'Auguste*, le *roi tributaire* de Rome, et juste à l'époque fixée par St. Luc.)

[2] *Lettre à M. E. Renan à l'occasion de son ouvrage intitulé* Vie de Jésus, *par M. l'abbé Bourgade, aumônier de la chapelle impériale de St. Louis à Carthage, missionnaire apostolique.... Directeur du journal arabe le* Birgys, *auteur de la* Toison d'or de la langue phénicienne. (In-8, 207 pag. 4me édition.)

mais génie ne se développa que dans le contact avec les hommes et les grandes choses. Or Jésus eut pour patrie un *petit monde, très fermé* (c'est M. Renan qui le dit), Nazareth, d'où il était passé en proverbe qu'il ne pouvait sortir rien de bon. Le *Nazaréen* ne tenait donc rien de son pays ni des autres, mais tout de lui-même, et nul ne se suffit à soi-même si ce n'est Dieu. »

M. Bourgade est le dernier des écrivains ecclésiastiques dont le nom doive figurer dans ces pages. Nous passons aux laïques, hommes de science et de foi qui n'avaient d'autre mission à se mêler aux débats que leur zèle pour la vérité.

M. H. Wallon, membre de l'Institut et auteur d'un excellent ouvrage sur *La croyance due à l'Evangile*, a pris à regret et tardivement la plume contre un confrère. Mais l'édition populaire de la *Vie de Jésus* a fait taire ses répugnances. Dans la première partie de son livre [1], il établit par de nombreuses citations l'athéisme de M. Renan, sur lequel ses prédécesseurs n'avaient point assez insisté, et il critique à son tour la méthode de ce soi-disant historien. La deuxième partie, intitulée: Le Roman, commence par un long chapitre sur les contradictions de M. Renan, et divise sa prétendue *Vie de Jésus* en quatre périodes : « Le charmant docteur ; » « Le révolutionnaire transcendant ; » L'idéaliste accompli, » et « Le géant sombre. » La conclusion est que cette *Vie* est un roman d'érudition (qui est le pire des romans historiques), et de plus un roman philosophique et religieux, où l'on trouve « sous le masque de ce «*charmant docteur*,» les traits choquants d'un professeur d'athéisme. » L'écrit de M. Wallon est, comme celui de M. Guettée, une réfutation complète du livre en question. Mais, au lieu de simples notes écrites à la marge, nous avons ici une œuvre tout à la fois d'art et de science, où les critiques sont résumées en des tableaux pleins de mouvement et de vie. Ce livre est pour le moins l'égal de ceux de MM. Freppel et Gratry [1].

C'est à M. Wallon que renvoie pour les détails M. Caro dans son examen de la *Vie de Jésus*. Cet examen est un chapitre d'un livre dont « le succès (disait M. Franck dans le *Moniteur*) est presque un événement » : *L'idée de Dieu et ses nouveaux critiques*. M. Caro, avant d'aborder la *Vie de Jésus*, étudie la philosophie de M. Renan, et il résume son jugement en ces mots : « Cette jeune école (que la logique somme en vain de conclure) est née pour jouer au milieu de nous les grands rôles de la coquetterie. Elle aime le demi-jour de la pensée et cultive mieux que personne l'art des demi-promesses. C'est la Célimène légèrement mélancolique de la philosophie. Que ce soit là son charme et sa condamnation. » Ce que la critique du livre même de M. Renan contient de plus intéressant, ce sont les renseignements sur l'accueil qu'il a reçu du public français. « De toutes les âmes qui flottent entre l'incrédulité et la foi, il n'en est pas une que ce livre ait entraînée, et plusieurs, en voyant le vague extrême des résultats, se sont demandé si cet élément de la vie de Jésus, si obstinément rebelle à tous les procédés de la critique, ne serait point la divinité. »

A la suite de M. Caro nous placerons M. H. Hello, qui, avant l'apparition de la *Vie de Jésus*, avait publié un petit ouvrage intitulé : *M. Renan; l'Allemagne et l'athéisme*

[1] *La Vie de Jésus et son nouvel historien*. (In 12, 228 pages, 2me édition.)

[1] M. Wallon place en tête des meilleures réponses faites à M. Renan, celles de M. Auguste Cochin, dont nous dirons un mot plus loin; de M. Poujoulat (*Examen de la* Vie de Jésus *de M. Renan*, in-8, 114 pages, 4 éditions), et de M. Laurentie (*Le livre de M. Renan sur la* Vie de Jésus ; in-8, 39 pag.). Nous ne possédons pas ces deux dernières.

*au XIX<sup>e</sup> siècle*. Ce livre paraît avoir été fort remarqué. Plus tard, dans une brochure pleine de verve et d'ironie, il a montré par de nombreux exemples tirés de cette *Vie* [1], « jusques où peut aller chez un savant l'ignorance et chez un incroyant l'incrédulité. » Sa brochure, que nous voyons souvent citée, a eu trois éditions.

Nous avons eu l'occasion de remarquer que la divinité de Jésus-Christ a été pour la plupart des combattants la position centrale qu'il fallait enlever ou reprendre à tout prix. Ainsi s'explique la réimpression des trois conférences du P. Lacordaire sur ce dogme prouvé par la vie intime du Sauveur, par l'établissement du christianisme et par la critique du système mythique [2]. On a fait suivre ces discours des réflexions de Napoléon I<sup>er</sup> sur ce même sujet, telles qu'on les lit dans l'ouvrage du chevalier de Beauterne, intitulé : *Sentiments de Napoléon sur le christianisme*. Ces pages devraient être lues et méditées dans ces temps d'incrédulité par tous ceux qui vivent en contact avec les prétendus esprits forts. Elles se retrouvent moins complètes dans une autre brochure avec des passages analogues de Newton, Bacon, Descartes, Leibnitz, Rousseau, etc., etc [3].

M. Aug. Cochin a traité indirectement de la divinité du Sauveur dans une brochure [4] digne à tous égards de l'auteur de *l'Abolition de l'esclavage*, ouvrage couronné par l'Académie française. Il y a dans ces quelques pages beaucoup de modestie et de simplicité, de charité et de tristesse, de piété et de profondeur. « M. Renan convient (quatre pages de citation l'attestent) que Jésus-Christ a transformé le monde. Cette transformation, il l'explique par un rabbi galiléen qui se nommait accidentellement Jésus, et dont la vie aurait été un drame en trois actes : la pastorale, la jonglerie, la tragédie. Les Evangiles, au contraire, l'expliquent par Jésus, l'unique *Sauveur* et le Fils éternel de Dieu. Il faut choisir entre le miracle qui dépasse la raison, et l'absurde qui la renverse... Ma foi suppose Dieu, la vôtre suppose l'impossible... Je m'écrie une fois de plus : *Dominus meus et Deus meus*. »

Le nom de M. Hervé [1] nous était inconnu ; mais nous avons été curieux de voir la question de la *Divinité de Jésus* traitée par un *avocat à la cour impériale*, un *ancien conseiller à la cour de cassation*, et nous l'avons trouvée résolue de la manière la plus heureuse dans un opuscule qui est à la fois un bon livre et une bonne action. L'auteur est un vieillard qui ne croit pas aux abîmes qu'on prétend exister entre la raison et la foi. Il tente « d'examiner le phénomène chrétien abstraction faite de ses éléments miraculeux, » et veut prouver que par cette voie on arrive nécessairement à croire au plus grand des miracles, la divinité de Jésus-Christ. Son livre n'est rien moins qu'une philosophie de l'histoire : une simple esquisse (l'auteur le dit lui-même), mais une esquisse tracée avec une fermeté, une aisance et une grâce qui ne se rencontrent qu'en France et à Paris. « Dieu est... L'athée nie Dieu à cause des maux de tout genre qui submergent le monde païen... Le Rédempteur paraît pour écraser le mal, et ses Apôtres fondent son Eglise, qui doit unir en un grand corps toutes les nations rachetées et purifiées... L'œuvre de Jésus avait été préparée par Moïse, qui avait façonné et transformé les Israëlites en vue du Messie... L'empire romain a apporté à cette œuvre

[1] *M. Renan et la vie de Jésus*, in-8, 23 pages.

[2] *Aux lecteurs de M. Renan. La divinité de N. S. Jésus-Christ*, par le R. P. H.-D. Lacordaire. In-8, 128 pages.

[3] *A M. Ern. Renan. La divinité de Jésus-Christ, d'après Napoléon I<sup>er</sup> et les plus grands génies du monde*, par Barnabé Chauvelot. In-8, 105 pag.

[4] *Quelques mots sur la* Vie de Jésus *par M. E. Renan*. In-12. 65 pag., 2<sup>e</sup> éd.

[1] *Divinité de Jésus-Christ. Réponse à M. Renan*. In-12, 101 pag.

le moyen de son développement... Les Barbares lui donnent sa vitalité, et la civilisation moderne, son expansion en attendant l'heure de son universalité... Il y a là un plan divin, qui est inexplicable sans Jésus-Christ, Verbe fait chair. »

Cet écrit, où la polémique occupe une très petite place, est, à notre connaissance, le plus original, le plus profond, le plus remarquable de tous ceux qu'a fait naître celui de Renan. L'ouvrage de M. Aug. Nicolas, dont le titre est aussi *La divinité de Jésus-Christ*[1], n'est à tout prendre qu'un résumé de ce que nous avons déjà lu dans ceux de MM. Freppel, Gratry, Guettée, Wallon, Bourgade. La lecture de toutes ces réfutations finit par fatiguer le critique, et sans doute aussi le public auquel il s'adresse; car elles reproduisent toutes les mêmes passages plus ou moins scandaleux qui abondent chez M. Renan; elles répètent toutes les mêmes arguments, et ne diffèrent que par le point de vue particulier où se place chaque auteur, par l'horizon plus ou moins étendu qu'il embrasse. Mais tous savent captiver leurs lecteurs par cette vivacité d'esprit et cette vigueur de logique qui distinguent les écrivains français.

M. Nicolas est le premier des apologistes de la France actuelle. Ses *Etudes philosophiques sur le christianisme* en sont, si je ne me trompe pas, à leur seizième édition, et l'on sent dans son nouvel écrit, à chaque page, l'écrivain habitué à se faire écouter. Ce qui distingue son livre, c'est qu'il y prend à partie non-seulement M. Renan, mais ses amis MM. Havet et Scherer, et qu'il s'y propose à la fois de détruire l'athéisme et d'affermir la vérité. Il démasque l'incrédulité, et lui démontre qu'elle ne nie la divinité de Jésus-Christ que parce qu'elle nie Dieu lui-même. Il lui prouve que ce Jésus-Christ qu'elle hait et soufflette, lui arrache des aveux dont il résulte nécessairement qu'il n'est pas un simple homme. Il la pousse au mur, et la réduit ou à confesser qu'elle n'a pas le sens commun, ou à s'agenouiller devant le Fils de Dieu. Il la flagelle avec des citations de Rousseau, de Proudhon, de Napoléon. Son plan est fort simple : d'abord, la bonne méthode et la mauvaise ; puis les preuves de la divinité du Christ tirées des prophéties, des miracles, de sa personne, de sa mort, de sa résurrection, de l'établissement de l'Eglise. Nous pouvons louer sans réserve ce livre, où M. Nicolas fait servir ses talents distingués à la défense de la pure vérité évangélique. Ailleurs il s'épuise en vains efforts à faire l'apologie de toutes les erreurs de Rome.

Le roman, ou plutôt (comme le dit M. Nicolas) le libelle de M. Renan, devait inspirer aux catholiques le désir de lui opposer la Vie du vrai Jésus selon les Ecritures. M. Milsaud nous donnait les noms de trois écrivains qui avaient accompli cette tâche. Deux de ces noms nous étaient inconnus, le troisième était celui du célèbre M. Veuillot[1]. Notre choix ne pourrait être douteux, et la vogue du livre de M. Veuillot nous est suffisamment attestée par sa huitième édition de l'an 1865.

M. Veuillot, qui se plaît d'ailleurs aux combats et qui excelle à foudroyer ses ennemis, s'est interdit dans ce livre toute polémique, et la vigueur de son esprit et de son style, pour être contenue dans de sages limites, n'en brille que d'un plus vif éclat. Son ouvrage ne nous donne certainement pas le dernier mot de la science théologique en France ; mais il en est au moins

[1] *La divinité de Jésus-Christ. Démonstration nouvelle tirée des dernières attaques de l'incrédulité*. Faisant suite aux *Etudes philosophiques sur le christianisme*. In-12, 462 pag., 3e éd.

[1] *Vie de N. S. Jésus-Christ, réponse au livre de M. Renan, par Eug. Potrel*. In-8, 195 pag.. Paris.

*La Vie de Jésus-Christ, rendue à toute la vérité de ses historiques et divins caractères, par le docteur Lepelletier de la Sarthe*. In-18, 397 pag. Le Mans.

*La Vie de notre Seigneur Jésus-Christ, par L. Veuillot*. In-8, 518 pag. Paris.

un précieux spécimen, qui mériterait de la part des protestants une étude attentive. Cette étude aboutirait, croyons-nous, à mettre au grand jour la complète divergence de méthodes et de tendances qui existe entre le catholicisme et la Réforme. M. Veuillot n'a point étudié longuement et patiemment le texte grec des Evangiles; car il ignore toutes ces difficultés de détails dont les incrédules font autant d'insurmontables objections, et qui de nos jours appellent quelques mots au moins d'explications. De toute la littérature moderne, il semble ne connaître que les écrits de M. Sepp, et les seules sources où il puise sont les pères de l'Eglise, de Jérôme à Bossuet. La tradition a pour lui une telle valeur qu'il la fait souvent passer des notes dans le texte : il sait par elle que, dans la crèche de Bethléhem, un bœuf et un âne réchauffaient de leur haleine le nouveau-né; que les trois mages descendaient, chacun, d'un des trois fils de Noë; que les deux époux de Cana vécurent comme frère et sœur et devinrent l'un l'apôtre Simon, l'autre une compagne de la Sainte-Vierge; que la Samaritaine se nommait Photine et mourut martyre à Carthage; que Zachée fut évêque de Césarée et fonda en France le sanctuaire de Roc-Amadour. Il est inutile de noter que M. Veuillot, partageant une erreur que nous pourrions dire universelle, se fait de l'union des deux natures en Jésus-Christ une idée telle qu'il ne sait comment s'expliquer la croissance intellectuelle du Sauveur enfant. Nous ne nous étonnerons pas non plus du peu de pages ou de lignes qu'il donne aux discours si profonds de Jésus-Christ qui se lisent dans l'Evangile de St. Jean. Mais nous insisterons d'autant plus sur le trait distinctif de sa méthode et de son livre: sa perpétuelle recherche du sens mystique. Il transforme ainsi en autant de vérités objectives, d'actes providentiels, d'intentions divines les rapprochements ingénieux ou édifiants qu'on peut établir entre les miracles ou les paraboles de Jésus-Christ et les grands phénomènes de l'histoire de l'Eglise. Par exemple la fille de Jaïrus est la synagogue, et l'hémorrhoïsse, l'Eglise des Gentils; la belle-mère de Pierre malade de la fièvre est le peuple juif; le paralytique de la piscine, l'humanité, et ses trente-huit ans de maladie renferment un mystère qu'a dévoilé St. Augustin. Pour donner un aperçu de l'esprit dans lequel est écrit tout ce livre, nous dirons que, dans le miracle de Cana, Marie intercède et Jésus se soumet à la puissance de sa prière, que les six urnes représentent les six périodes de l'histoire ancienne, et que l'eau changée en vin est la figure de l'eucharistie.

Notre revue des écrivains catholiques est terminée, et nous ne savons ce que les chrétiens grecs [1] et les Juifs [2] ont dit de M. Renan et de ses adversaires. Les protestants se sont divisés en deux camps : à droite MM. de Pressensé, Poulain, Napoléon Roussel, Arnaud, Orth; à gauche MM. Colani, Réville. Nous n'avons retrouvé que deux de ces noms cités par les catholiques : M. Colani, pour avoir, tout rationaliste qu'il est, protesté au nom de la science contre la méthode inouïe de M. Renan, et M. de Pressensé, qui, dans la *Revue chrétienne,* avait pour ainsi dire sonné la charge contre la *Vie de Jésus.*

Plus tard, en 1866, M. de Pressensé a publié son grand ouvrage : *Jésus-Christ, son temps, sa vie, son œuvre* (in-8, 684 pag.), qui clôt le débat. Ce livre n'a sans doute pas la verve et le brillant de la plupart des écrits catholiques que nous avons critiqués

[1] *Les Réflexions d'un orthodoxe de l'Eglise grecque* (qui signe S. Olgo, à Lausanne) *sur la* Vie de Jésus *par M. Renan* (in-12, 35 pag.), est d'un rationaliste déiste qui ne veut pas suivre M. Renan dans toutes ses négations.

[2] Leur principal ouvrage, c'est *Les Deicides, examen de la* Vie de Jésus *par J. Cohen.* In-8°, 354 pag.

c'est un livre de science critique et d'histoire, composé après la tempête, dans le recueillement de la paix. Mais il est plus complet qu'aucun autre, et non-seulement il embrasse un champ plus vaste, mais chaque question particulière y est étudiée avec un soin que nous n'avons pas rencontré ailleurs. Toutefois M. de Pressensé n'a point encore satisfait tous les lecteurs. La vie de Jésus dans les Evangiles a des abîmes dont nos regards n'atteignent pas le fond, des cimes qui se perdent dans l'azur infini des cieux, et cet écrivain a trouvé le secret de nous conduire par un sentier uni qui, sans monter ni descendre, contourne tous les précipices et passe au pied de tous les sommets.

Un mot encore sur *Les Apôtres* de M. Renan. Le P. Félix avait dit : « M. Renan ne créera rien qui puisse faire plus d'éclat et produire plus d'effet que sa *Vie de Jésus*..... Dût-il être dans ses ouvrages promis dix fois plus habile et plus fort que dans la *Vie de Jésus*, ses coups porteront peu : sa tactique est connue et ses batteries sont démasquées..... Vous préparez d'autres œuvres..... hâtez-vous; finissez demain, s'il se peut; après-demain vous serez vaincu ; on vous ensevelira dans vos livres ; *votre gloire mourra* AVEC *vous.* » Le P. Félix s'est trompé : la gloire de M. Renan est morte AVANT lui ! *Les Apôtres* sont un livre mort-né ; on ne le lit pas, ou du moins personne n'en parle. M. de Pressensé, qui s'était hâté d'en faire la critique dans la *Revue chrétienne*, s'est trouvé pour ainsi dire le seul à prendre cette peine, et de tous les catholiques qui avaient saisi la plume à son premier ouvrage, il n'en est qu'un, à notre connaissance, qui ait réfuté le second. C'est M. Lasserre. Ce nom suffit pour faire l'éloge de : *Le treizième apôtre, suivi du retour de l'île d'Elbe, raconté d'après la méthode de M. Renan.* On n'est pas mieux inspiré, plus incisif, plus amusant que M. Lasserre, et c'est un vrai bonheur que de voir tant d'esprit au service de la plus sainte des causes.

FRÉD. DE ROUGEMONT.

## ÉTUDES BIBLIQUES.

DICTIONNAIRE DE LA BIBLE OU CONCORDANCE RAISONNÉE DES SAINTES ECRITURES, contenant en plus de 4000 articles : 1° la biographie sacrée ; — 2° l'histoire sainte ; — 3° l'archéologie biblique ; — 4° la géographie biblique ; — 5° l'histoire naturelle biblique, la botanique, la zoologie et la géologie ; — 6° l'esprit de la législation mosaïque ; — 7° la chronologie sacrée ; — 8° des introductions spéciales aux livres de l'Ancien et du Nouveau Testament ; — 9° des essais sur diverses portions des Ecritures ; — 10° l'interprétation et l'explication d'un grand nombre de passages obscurs ou mal traduits ; — 11° des directions pour l'étude de la prophétie, etc., par Jean-Augustin Bost, pasteur. Deuxième édition, revue et augmentée. Paris 1865, gr. in-8, à 2 colonnes.

Ce n'est pas une petite affaire, par le temps qui court, que d'entreprendre la publication d'un livre vraiment sérieux. En tout cas cette assertion ne risque pas d'être contredite par la plupart de ceux qui auront tenté l'aventure. Le péril augmente encore quand il est question d'un dictionnaire de la Bible; car ce travail, pour être bien fait, demande que l'auteur possède des qualités rares à notre époque et qu'il évite des défauts très communs. Il ne saurait être question d'éluder les difficultés au moyen d'une phrase bien tournée, propre à faire louer le style de l'auteur ; il faut

présenter des solutions précises, claires, positives. Les sujets sont très variés, et cependant les explications qu'on en donne doivent être concordantes. Comme si ce n'était pas assez, ceux qu'intéresse un tel livre sont à des degrés de culture intellectuelle fort divers, et appartiennent à des directions opposées. Ces hommes, venus de tous les points de l'horizon, réclament d'un dictionnaire de la Bible des renseignements, à la fois précis et complets, sur tout sujet se rapportant aux études bibliques. Or la science dont il s'agit ainsi de donner un manuel, une encyclopédie, est à à bien des égards encore en formation, et sur une foule de points les solutions définitives doivent être ajournées.

Il y a donc quelque mérite à se lancer avec courage dans une entreprise hérissée de telles difficultés, et M. Bost a droit à la sincère reconnaissance de tous ceux qui comprennent l'importance d'une pareille publication pour l'avancement des études bibliques. Notre public religieux paraît avoir bien senti l'utilité du travail de M. Bost, à en juger par l'accueil qu'il lui a fait. La première édition a paru en 1849, et la seconde, publiée en 1865, est déjà en bonne partie écoulée. Remarquez bien qu'il s'agit ici d'éditions effectives, et que, sous le nom de seconde édition, M. Bost n'offre pas au public les exemplaires invendus de la première, dissimulés sous un titre nouveau. Il suffit, pour s'en convaincre, de comparer, dans les deux éditions, les articles *Jérusalem*, *Palestine*, *Egypte* et tant d'autres qu'on pourrait citer. L'auteur a rendu compte lui-même des changements qu'il a apportés à son ouvrage. Nous pouvons renvoyer nos lecteurs soit à la préface du Dictionnaire, soit à une lettre insérée dans le *Chrétien évangélique*, année 1864, page 364. M. Bost signale trois ordres de sujets sur lesquels il a porté plus spécialement son attention et apporté des modifications à son livre, savoir la critique biblique, la géographie de la Terre Sainte et la chronologie. Sur ce dernier point il a abandonné entièrement les idées reçues, ou ce que l'on appelle la chronologie vulgaire, et il pense qu'entre la création du monde et la venue de Christ il s'est passé un temps dont il est difficile ou même impossible de déterminer la durée, mais qui dépasse de beaucoup le chiffre traditionnel de 4000 ans.

Ces indications peuvent faire comprendre déjà sur quelle multitude d'articles les retouches et les changements ont porté. On comprend d'ailleurs que ce travail de révision, bien que fort considérable, n'a pas pu porter sur tous les points. C'est qu'aussi il était inutile de changer ce qui était bien, et qu'il aurait peut-être été très difficile de refaire ce qui laissait trop à désirer. Chemin faisant, l'auteur a trouvé moyen d'ajouter bon nombre d'articles nouveaux, parmi lesquels nous citerons les suivants : *tentation*, *miracles*, *paraboles*, *chronologie*, *avocat ou paraclet*, *chair*, *maranatha*, *retrait lignager*, *langues*, *laurier*. Aussi la seconde édition renferme-t-elle la valeur de 200 pages de plus que la première ; le volume n'en contient pas moins de 936. Evidemment c'est là un précieux secours pour quiconque veut se livrer à une étude sérieuse de l'Ecriture.

A une condition pourtant, diront les difficiles, c'est que ce volume soit à tous égards ce qu'il nous faut, et c'est de vous, critique, que nous attendons des lumières sur ce point capital. Le cas devient singulièrement embarrassant pour nous. En effet, il ne peut être question de contrôler de tout point le livre de M. Bost ; il faudrait pour cela le refaire, et avant que notre travail fût terminé, le public achèterait déjà la troisième édition. Cette fois-ci c'est la critique qui doit faire appel à l'indulgence et plaider les circonstances atténuantes. Finalement le livre a déjà fait son chemin ; il a conquis sa place dans nos

bibliothèques et il est sûr de n'avoir pas de longtemps un rival à redouter. Les experts ont à leur disposition Winer, l'Encyclopédie de Herzog et bien d'autres ouvrages pour compléter et même rectifier au besoin le travail de M. Bost. Mais, pendant de longues années encore, l'immense majorité du public jugera de bien des choses un peu sur l'autorité de notre auteur.

La position est assez délicate ; il y a quelque chose comme un privilége et un monopole. M. Bost est donc tenu de faire de son mieux, puisqu'à bien des égards et pour bien des personnes il est en possession de la clef de la science. La critique à son tour est tenue d'être exigeante ; car elle ne risque pas de nuire à un livre sérieux, qui a déjà réussi, et elle doit veiller à ce qu'il s'améliore d'une édition à l'autre, puisqu'enfin il ne saurait être remplacé.

Pour tout dire en deux mots, nous désirerions que la troisième édition du dictionnaire de M. Bost fût complétée et abrégée. Il faudrait supprimer tout ce qui tourne à l'exhortation ; ces éléments, excellents en eux-mêmes, ne sont pas à leur place dans un tel livre, qui doit se proposer pour but l'instruction seule. Ce travail d'émondation, déjà sensible dans la seconde édition, permettrait d'introduire une catégorie d'articles qu'on est désappointé de ne pas trouver dans le dictionnaire, comme, par exemple, *théocratie, inspiration, Parole de Dieu, mythe.* Sans doute, en cherchant bien, on trouverait, dispersés dans l'ouvrage, des matériaux pouvant rentrer sous les chefs que nous venons d'indiquer. Mais il eût été utile de les grouper ; c'est ce qu'on attend d'un dictionnaire, que les gens pressés ouvrent pour trouver sous chaque mot les renseignements qu'ils désirent avoir. M. Bost, il est vrai, n'a pas voulu faire un dictionnaire théologique ; mais il est manifeste que, pour pouvoir apprécier les détails, les faits, les institutions, il faut être au clair sur les idées, sur le point de vue général auquel il convient de se placer. D'ailleurs l'étude des questions fondamentales qui relèvent de la théologie biblique serait un moyen sûr de donner au livre plus de cohésion et d'harmonie. En négligeant trop les idées générales pour ne s'occuper que des choses et des faits, on risque de n'être pas toujours assez conséquent et d'accord avec soi-même. Ainsi l'auteur parlera quelque part de la Bible comme d'un livre qui ne laisse voir aucune trace de développement, de modification dans les idées qu'il renferme. Elle nous présente, dit-il, le phénomène remarquable d'un recueil dont les fragments, composés à seize ou dix-sept siècles d'intervalle, ne laissent en aucune manière apercevoir la différence des dates, et consacrent partout une seule et même doctrine. M. Bost parle trop ici comme ceux qui n'y regardent pas de près, et ces exagérations ne sont point nécessaires pour faire ressortir l'admirable harmonie et l'unité essentielle des révélations divines. Mais il saura cependant, au besoin, tenir compte des nuances. Nous lisons en effet, à l'article de *l'immortalité* dans l'Ancien Testament, que « *la révélation, qui suit une marche presque uniformément progressive,* et dont la lumière va *croissant* (2 Pier. I, 17), ne proclame jamais l'erreur, mais n'établit jamais la vérité que d'une manière *lente* et *graduée,* en attendant que la suite des siècles et le développement moral et intellectuel des Hébreux appelle un *développement plus complet* de la vérité comme doctrine et système... » Tout cela ne demanderait-il pas à être revu de près ? Ensuite comment M. Bost a-t-il permis que, dans son livre, l'inspiration soit encore donnée comme une dictée (voir page 58), aujourd'hui que les partisans les plus prononcés de cette doctrine se défendent de l'avoir jamais présentée de cette manière ? Un

livre destiné à être populaire doit se garder de propager une erreur désavouée par tout le monde.

En tout ceci M. Bost ne paraît pas avoir suffisamment rompu avec les habitudes de langage empruntées à la théologie anglaise. C'est sous la même influence qu'il parle de *l'Eglise juive*. (Page 784.) C'est là s'exprimer comme le peuple, ou comme le puritanisme qui confond entièrement l'ancienne et la nouvelle économie.

La distinction existe pourtant pour M. Bost, et quelquefois il la marque avec une force que quelques-uns trouveront excessive. A l'occasion du baptême, par exemple, il admet, que quand on confond les deux alliances, comme dans les églises nationales, il convient de baptiser les enfants, tandis que dans les congrégations de professants, le baptême ne saurait être administré qu'à des adultes.

A l'article de la *Sainte-Cène*, M. Bost semble ultra-spiritualiste. On se demande s'il n'aurait pas l'idée déjà émise par son vénérable père, que la cène devait être primitivement non pas une cérémonie à part, mais une invitation à l'action de grâces et à la communion avec Jésus-Christ, *chaque fois qu'on prendrait un aliment?* Elle n'aurait été alors qu'un *Bénédicité* journalier. Toutefois l'auteur éprouve le besoin de justifier la modification que les apôtres auraient fait de bonne heure subir à l'institution : « Peut-être, dit-il, eut-elle pour motif notre légèreté naturelle et ce besoin que l'homme, même le plus pieux, éprouve d'être rappelé au sérieux par une cérémonie rare et imposante... »

Ailleurs le spiritualisme de M. Bost semble assez indécis. Voici, par exemple, ce qu'il dit sur la tentation du Seigneur :

« Il y eut là quelque chose qui n'était ni la veille ni le sommeil, une lutte véritable, une tentation positive mais intérieure : Jésus a vu toutes ces choses, éprouvé toutes ces choses, mais il les a vues comme Moïse a vu toutes les scènes de la création, comme Balaam a vu et entendu son ânesse, comme Pierre a vu le linceul venu du ciel, comme Jean a vu la sainte cité qui descendait de devers Dieu, comme Ezéchiel a été saisi par les cheveux et transporté à Jérusalem (VIII, 3 ; comp. XI, 1), comme il a vu le nouveau temple, comme Paul a été ravi jusqu'au troisième ciel, etc. Et si St. Paul ajoute qu'il ignore si ce fut en corps ou hors du corps, on comprend que le vague qui règne dans ses souvenirs ait dû exister dans le fait lui-même. Il y a des réalités intérieures, comme il y a des réalités extérieures ; et pour se passer dans le domaine de l'esprit, les expériences de l'âme, les luttes du cœur et de la conscience, les manifestations de Dieu aux hommes, les songes et les visions (cf. Job XXXIII, 14-16) n'en sont pas moins des faits positifs et pleins d'une vivante réalité. C'est dans ce sens que Nitzsch a pu dire de la tentation : « Ce n'est pas une histoire réelle, mais c'est une histoire vraie. »

On le voit, le livre de M. Bost est bien de son temps : il y a deux conceptions juxta-posées, qui parfois entrent en lutte. Nous verrons plus tard comment, à notre sens, cette lutte devrait se terminer ; pour le moment achevons de la signaler.

M. Bost est parfois novateur, mais pas toujours d'une manière heureuse. Il se plaint que la préoccupation concernant la prophétie n'occupe pas assez de place ; il devrait, selon lui, y avoir dans les facultés «des cours de *Prophétique*, comme il y a des cours d'apologétique, de polémique.» Ceci est un anachronisme : La polémique a dès longtemps disparu du programme, l'apologétique menace de prendre le même chemin ; de sorte que l'heure est mal choisie pour l'avénement de la prophétique. Bien des gens toutefois consentiraient à ce qu'on s'occupât un peu plus des prophéties dans les facultés de théologie, à condition qu'on n'en fît pas ailleurs la préoccupation exclusive. Encore ici M. Bost subit trop l'influence de la théologie anglaise. S'il fallait l'en croire, ces vues seraient en grand progrès. « Les partisans de la doctrine millénaire, dit-il, sont nombreux, et tendent à

le devenir tous les jours davantage. » Alors qu'on établisse au plus tôt des cours de *prophétique*, et puissent-ils porter de bons fruits ! Mais les sympathies de notre auteur pour les idées millénaires lui auront sans doute fait illusion. Le mal est décidément circonscrit, et nous avons bon espoir qu'il ne se propagera pas bien loin.

« Le seul argument qu'on puisse invoquer contre le système du millennium, dit encore M. Bost, est la déclaration de Christ: Mon règne n'est pas de ce monde. » Ce n'est pas rien qu'une déclaration de ce genre, qui caractérise à un si haut degré la tendance du christianisme. « Mais, ajoute M. Bost, comme d'autre part son règne doit être sur la terre, n'y aurait-il pas quelque vraisemblance à ce que l'Eglise eût une période visible, glorieuse, et qui la rendît supérieure à l'ancienne (Eglise), à laquelle elle est certainement inférieure depuis l'éclipse *presque* totale des dons miraculeux ?» Nous accordons qu'il faut atteindre un idéal supérieur ; mais les moyens qu'on nous propose iraient à l'encontre du but, parce qu'ils sont d'un ordre tout à fait inférieur. Ce n'est pas en ressuscitant un règne visible, renouvelé des Juifs, qu'on rendrait l'économie actuelle supérieure à l'ancienne. Bien loin de là, on les replacerait au même niveau. L'épreuve qu'espère M. Bost a été faite sur une grande échelle, dans les meilleures conditions de succès : nous voyons aujourd'hui la dernière agonie de ce système qui a prétendu faire régner le christianisme par des moyens extérieurs. Ce millennium-là n'est pas devant nous, mais derrière nous. M. Bost n'ignore pas que, selon Hengstenberg, il a été inauguré par le bienheureux Constantin, pour finir avec les dernières années du moyen âge. Depuis cette époque fatale, Satan a été délié.

Nous ne sommes pas parmi les flatteurs de notre époque ; mais a-t-on le droit de dire, avec M. Bost, que l'économie chrétienne, prise dans son ensemble, est certainement inférieure au judaïsme depuis l'éclipse presque totale des dons miraculeux ? Malgré toutes nos misères, et notre responsabilité plus grande, quiconque ne se fera pas un judaïsme de fantaisie reconnaîtra que notre condition est meilleure. M. Bost ne pense sûrement pas que la cessation des dons miraculeux enlève sa valeur à cette déclaration de Jésus : *En vérité, je vous dis, qu'entre ceux qui sont nés de femme, il n'en a été suscité aucun plus grand que Jean-Baptiste: toutefois celui qui est le moindre dans le royaume des cieux est plus grand que lui.*

Nous ne craignons pas d'insister sur nos remarques, parce que M. Bost, dans son interprétation des prophéties, est un représentant, bien modéré encore, nous nous plaisons à le reconnaître, d'une direction que nous croyons erronée et vraiment dangereuse. Cette théologie apocalyptique, à laquelle il donne la main, ressemble à s'y méprendre à l'esprit charnel que les Juifs apportaient dans l'interprétation des prophéties. C'est une sorte de matérialisme religieux, auquel il importe beaucoup de s'opposer. Nous ne voudrions point détourner de l'étude des prophéties ; mais nous désirerions ardemment qu'on les étudiât avec un esprit d'humble discrétion, dont il nous semble que l'on s'est beaucoup écarté. Nos pères nous avaient donné de meilleurs exemples. M. Bost dit à ce sujet, avec une impartialité dont il faut lui tenir grand compte, que le millénarisme proprement dit, ou le chiliasme, a été passé sous silence dans toutes les confessions de foi. Il faut excepter cependant la Confession de foi helvétique, qui fait mention du chiliasme, mais pour le condamner comme une « rêverie judaïque. » A quelle distance nous sommes de cette sobriété des anciens temps !

Il est d'autres matières sur lesquelles nous nous trouvons en désaccord avec le dictionnaire de M. Bost. Il suffira de mentionner les articles sur la *création* et sur le *déluge*,

qui donnent pour certaines bien des choses qui sont loin de l'être, et auxquelles nous ne pouvons nullement donner notre adhésion. Mais nous devons nous borner à cette indication sommaire, sans entrer dans des détails qui nous mèneraient trop loin. Il nous tarde d'ailleurs d'en finir avec ces critiques et de remercier l'auteur d'un ouvrage très digne d'estime, qui est le fruit de longues veilles, qui a déjà rendu et qui rendra encore de vrais services au public religieux de nos pays français.

Nous devons ajouter toutefois que, si cette seconde édition est supérieure à la première en une multitude de points, comme nous l'avons remarqué avec plaisir, le travail de révision ne doit pas être envisagé comme terminé, et il reste suffisamment à faire pour préparer la troisième édition, si elle doit être en progrès sur la seconde comme celle-ci l'est sur la première. Il ne faudra pas seulement s'attacher aux détails, il importe d'avoir en vue l'ensemble. Nous conseillerons à l'auteur de se placer désormais à un point de vue purement scientifique, sans aucune préoccupation. Il a cru devoir, dans sa préface, faire profession d'orthodoxie modérée. A la bonne heure, nous ne prétendons pas que ce renseignement soit sans intérêt ; mais, M. Bost le sait aussi bien que nous, la science est la science, c'est-à-dire qu'en elle-même elle n'est ni orthodoxe ni hétérodoxe, ni modérée, ni excessive; elle n'a qu'une seule préoccupation, savoir la vérité. Aussi exposera-t-elle ses résultats de la manière la plus impartiale et indépendamment de toutes les prétentions de parti.

Au fond M. Bost ne l'entend pas autrement, et nous ne doutons pas que le travail de perfectionnement de son livre ne se poursuive d'une édition à l'autre, et que cet ouvrage n'atteigne ainsi toujours mieux son but, savoir de répandre des connaissances bibliques solides, profondes et précises.

XX.

## NOUVELLES ET CORRESPONDANCE.

—

### Vaud.

La section vaudoise de la société pastorale suisse s'est réunie à Lausanne le 11 juin. Les membres présents étaient au nombre d'environ cinquante, dont quarante de l'Eglise nationale et dix indépendants. Deux rapports devaient être lus; mais la société a décidé qu'elle n'en entendrait qu'un seul dans cette séance, et qu'une nouvelle séance aurait lieu dans quinze jours pour entendre le second. M. le pasteur Ant. Curchod, chargé du rapport sur la première question proposée par le comité central, *la liberté en matière de croyance*, a présenté un travail étendu et consciencieux, dont la lecture a duré près de deux heures. Peut-être la question générale de la liberté d'examen, de sa nécessité, de sa vraie nature et de ses limites a-t-elle occupé trop de place dans cette étude. Mais une idée entr'autres a été développée d'une manière fort intéressante par M. Curchod. Il a établi la légitimité et l'obligation pour chacun d'examiner sérieusement la religion, le christianisme en particulier et ses titres à être reçu comme révélation de Dieu. Si cette recherche n'aboutit pas, a-t-il ajouté, et que l'esprit demeure incertain sur la divinité du christianisme et sur l'autorité de l'Ecriture Sainte, la liberté d'examen reste entière; mais si l'examen aboutit, et que la divinité du christianisme et l'autorité de l'Ecriture Sainte en particulier soient reconnus, la liberté d'examen se trouve dès lors limitée par l'existence de principes reconnus maintenant, admis et fermes. Cette limitation de l'examen n'est point particulière à la religion ; mais ce qui se passe dans le domaine religieux, se passe également dans tous les domaines de nos connaissances. Le naturaliste, quand il a reconnu un fait ou constaté une loi, tient dé-

sormais compte du résultat acquis. Sa liberté de le soumettre à un nouvel examen demeure sans doute ; mais il n'en usera point en général. Si donc l'examen se trouve maintenant limité de fait, il ne l'est que par lui-même et par son propre exercice. Il s'arrête devant ce qui est reconnu et désormais acquis, et il s'attache à d'autres points, non encore constatés ou qui ne le sont que d'une manière insuffisante. C'est là une condition du progrès, et l'esprit humain ferait peu de chemin, s'il recommençait sans cesse les travaux accomplis, laissant retomber le rocher de Sisyphe, après l'avoir élevé à grand effort sur la montagne.

Mais ce qui concerne la liberté d'examen et sa légitimité ne fait plus question. Ce point est de ceux qu'on peut envisager comme acquis, et dont l'esprit se détourne naturellement pour s'attacher à d'autres questions. Il en est une qu'il importe essentiellement d'étudier, et que ce qui se passe de nos jours dans diverses églises, soit dans quelques églises de la Suisse et d'autres pays, soit surtout dans l'église réformée de France, impose à notre attention et à l'examen. Jusqu'à quel point la liberté des opinions individuelles est-elle compatible avec l'existence de l'église. Voilà un sujet qui sollicite notre plus sérieuse attention. Dans la même église on peut trouver aujourd'hui des différences de vues dépassant de beaucoup en importance, non pas seulement les différences entre réformés et luthériens, mais celles entre catholiques et protestants. C'est ce qu'il serait facile d'établir par de nombreux exemples. Que ce soit là un grand désordre, il ne semble pas difficile de le démontrer. M. Curchod, partant de l'idée qu'il n'y a pas d'église sans foi, sans doctrine commune, a établi que c'est à la discipline à pourvoir à ce que les principes constitutifs de l'église soient protégés et maintenus dans son sein.

Ces matières et le rapport lu à l'assemblée auraient pu donner lieu à un entretien utile et instructif. Une discussion assez courte et maigre a suivi la lecture de M. Curchod. Le nombre des assistants était fort réduit à la fin de la séance. Espérons qu'il n'en sera pas de même de la prochaine réunion, dans laquelle M. Ed. Panchaud, ancien pasteur, lira un travail sur *l'idée chrétienne du mariage* et sur la comparaison de nos législations cantonales avec cette idée.

---

## Genève.

Juin.

Les élections du Consistoire, si impatiemment attendues, et qui devaient être, semblait-il, si ardemment disputées par les deux partis principaux dont se compose l'Eglise nationale, les libéraux et les évangéliques, se sont accomplies avec le plus grand calme, le lundi 27 mai. Le nombre et la nature des électeurs ont prouvé une fois de plus que l'Eglise *nationale* n'existe plus que de nom à Genève, qu'elle ne se compose plus que d'une minorité de la population, puisque 1650 électeurs seulement ont pris part à l'élection. Ce fait a une signification d'autant plus grande, que de vigoureux efforts avaient été faits par nos journaux politiques de diverses nuances pour amener de nombreux électeurs au scrutin. Trois listes étaient en présence, l'une sortie d'une élection préparatoire, les deux autres ou individuelles ou de partis, mais d'une nuance plus foncièrement libérale. La liste préparatoire, d'un caractère plutôt évangélique dans sa composition, quoiqu'elle compte un certain nombre de membres appartenant à la tendance libérale, l'a emporté à une grande majorité. Nous aurons donc pour quatre nouvelles années, un consistoire qui, dans son esprit, ne différera guère de l'ancien, et s'efforcera, nous en sommes convaincus, comme le corps sortant de charge, de développer la vie chrétienne dans le sein du

troupeau. Peut-être même la tendance évangélique a-t-elle été plutôt fortifiée qu'affaiblie dans le consistoire par les élections récentes. Ce résultat n'est pas agréable à tout le monde, et il pourrait servir à avancer la question de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, dans l'esprit des électeurs protestants qui voudraient une église plus prononcée dans le sens de ce qu'on appelle le libéralisme.

La veille du jour où cette élection avait lieu, dans l'Eglise nationale de Genève, l'Eglise évangélique tenait à l'Oratoire sa dix-huitième assemblée générale. Quelques frères étrangers, en petit nombre à cause du jour choisi pour la séance, un dimanche, témoignaient par leur présence de l'affection chrétienne de quelques églises sœurs. Comme l'a remarqué l'un d'eux, le rapport du presbytère traçait des progrès de l'Eglise évangélique un tableau bien favorable. Cent-neuf admissions avaient été prononcées pendant l'année; les cultes et les écoles du dimanche, les cours d'instruction religieuse avaient été suivis par bon nombre d'auditeurs, de jeunes gens, ou d'enfants; un déficit de 7500 francs avait été promptement comblé par une collecte qui l'avait dépassé de beaucoup. Les rapports paroissiaux présentaient l'état spirituel du troupeau sous un jour relativement favorable. Le budget de l'église s'était élevé, pour l'année, à plus de 35 000 francs, celui de la diaconie à 8000 fr. environ. L'église avait déjà vécu dix-huit ans, malgré bien des causes qui auraient pu la détruire; jusqu'ici l'Eternel l'avait secourue et bénie... Ce tableau correspond-il à la réalité? L'Eglise évangélique à Genève fournit-elle la preuve qu'une église peut se passer pour vivre du secours de l'Etat? oui, si l'on se rappelle néanmoins que c'est par les choses faibles du monde que Dieu confond les fortes.

Les assemblées annuelles de l'Eglise évangélique sont néanmoins loin de présenter le même intérêt et la même animation que les sessions du synode des églises libres de Vaud et de France. Point de discussion du rapport du presbytère; point d'examen contradictoire par une commission distincte de lui. En vertu de la constitution qui régit cette église, le presbytère n'est pas même tenu à présenter un *rapport,* il fait seulement « entendre à l'assemblée des communications sur les objets de nature à l'intéresser. » Son pouvoir est pour ainsi dire absolu; l'assemblée générale ne peut voter que les modifications à la constitution proposées par le presbytère. Cette disposition est peut-être trop absolue. Le presbytère peut à un moment donné être complétement isolé du troupeau; mais d'un autre côté, si l'assemblée générale possédait les droits qui lui sont refusés, l'Eglise tomberait dans tous les dangers du congrégationalisme. La formation d'un certain nombre d'églises qui se grouperaient par un lien fédératif paraît donc désirable à plusieurs; mais il ne semble pas que de longtemps ce vœu puisse se réaliser. Néanmoins un pas a été fait dans cette voie. La commission d'évangélisation, récemment constituée par le presbytère, a en effet annoncé à l'assemblée générale qu'elle venait d'appeler un évangéliste, ministre de la Parole, pour les quartiers populeux de Plainpalais, Carouge, etc. Sans doute il a bien été spécifié que cet évangéliste ne doit pas avoir pour but de créer des troupeaux indépendants, mais simplement d'amener des âmes au Seigneur; néanmoins n'est-il pas dans la force des choses que de petites congrégations sortent à un moment donné de ce travail, et ne peut-on pas espérer qu'un jour on verra se constituer une église libre du *Canton* de Genève? Qui sait cependant si avant ce beau jour nous ne saluerons pas le premier synode des églises libres de la Suisse romande.

En attendant, le catholicisme se propage

parmi nous, et nous allons voir s'élever à deux pas de la salle de la Réformation, dont l'inauguration aura sans doute lieu en septembre, une nouvelle église catholique.

Nos lecteurs se souviennent que l'année dernière une pétition, couverte de 800 signatures, demandait au Grand Conseil la cession gratuite de deux parcelles de terrain, d'une contenance d'environ 700 toises, pour y édifier deux églises, l'une sur la limite de la commune des Eaux Vives, l'autre sur les confins de la commune de Plainpalais. Ensuite d'une contre-pétition, cette demande fut rejetée.

La question est reprise aujourd'hui d'une autre manière. Une fondation s'est constituée et demande la cession d'une parcelle de terrain de la contenance de 154 toises, pour le prix de 15000 fr. Cette parcelle est située presque en face de l'entrée de la salle de la Réformation. Le prix offert est fort inférieur à la valeur du terrain[1]; c'est donc jusqu'à un certain point un don demandé à l'Etat. Le mercredi 5 juin, la commission nommée pour examiner l'arrêté du Conseil d'Etat a rapporté. Elle n'avait pu arriver à former dans son sein une majorité pour ou contre le projet d'arrêté législatif: trois de ses membres étaient favorables à cette concession; trois autres, rappelant le vote de l'année dernière, insistaient sur la nécessité absolue de demeurer dans les limites actuelles tracées par la constitution et les lois et de repousser la demande de subvention dissimulée renfermée dans le projet; le septième membre enfin considérait comme nécessaire, de par la justice et l'équité, de pourvoir d'une manière convenable aux besoins du culte catholique, dont les ressortissants augmentent continuellement dans notre canton, tandis que le chiffre de ceux du culte protestant demeure stationnaire, mais il demandait en même temps que si, avant l'expiration de l'année 1872, la propriété de la parcelle demandée, ainsi que de l'église et du presbytère achevés, n'étaient pas transmis à la ville de Genève, la somme de 15000 fr. fût remboursée. — Après une longue discussion, dans laquelle ces divers points de vue furent repris, le Grand Conseil vota à une faible majorité l'arrêté législatif proposé par le Conseil d'Etat. Ce vote, nous n'en doutons point, entraînera incessamment de nouvelles demandes de la part des catholiques et des protestants. — Il faut reconnaître qu'après de semblables votations, M. Mermillod est mal venu dans son mandement du carême à représenter l'église catholique comme opprimée. Il est vrai qu'il ne demande pas moins pour elle que le rétablissement de la main-morte et de tous ses privilèges. Il a été répondu à ce mandement, d'une longueur inaccoutumée, d'une manière fort intéressante dans une brochure qui a paru il y a peu de jours.

On voit, par ce rapide compte-rendu de l'état et de la marche de nos diverses églises, que la question religieuse ne sommeille point parmi nous. Il serait cependant difficile, croyons-nous, de prévoir dès aujourd'hui ce que nous réserve peut-être un prochain avenir.

LOUIS RUFFET.

---

Versoix, 29 mai 1867.

Monsieur le rédacteur,

Les soussignés croient devoir vous adresser quelques détails, sur une chrétienne remarquable, native d'Aigle, et retirée le 20 avril dernier, d'une carrière qu'elle remplissait avec une rare distinction.

Venue en 1844 à Versoix, de l'établissement fondé par M. le pasteur Germond, pour soigner les malades et les pauvres des familles mixtes de cette commune, M^lle^ Esther Morier trouva bientôt l'occasion d'étendre le champ de son ardente charité.

[1] On sait en effet que la société civile de la Rive gauche, qui érige la salle de la Réformation, a payé la même surface de terrain plus de 65 000 fr.

Une enfant rétablie par ses soins éclairés, la supplia, après sa guérison, de ne pas l'abandonner. D'autres orphelines, vers lesquelles l'attirait sa bienveillance, lui furent bientôt confiées. Sa demeure devint alors un asile précieux pour une paroisse protestante, disséminée dans cinq communes en majorité catholiques. L'aptitude qu'elle manifesta pour l'éducation, son amour pour l'enfance, une rare sagacité, et l'exemple si touchant d'une vie de renoncement déterminèrent la fondation d'un établissement qui, durant vingt-quatre ans, a recueilli des orphelines du canton de Genève et de toute la Suisse française. Les directeurs de la *Maisonnette* (c'est le nom de cet asile), ne pouvant satisfaire à toutes les demandes, durent bientôt limiter à quarante le nombre croissant des admissions. D'excellents maîtres du canton de Vaud, en dirigeant durant la journée l'éducation des élèves, permettaient à notre diaconesse les visites aux malades et aux affligés. Une fois placées, comme bonnes supérieures ou comme maîtresses d'école, en diverses contrées de l'Europe, ses élèves étaient toujours les objets de sa tendre sollicitude, et telle était leur gratitude pour celle qu'elles nommaient leur mère, que plusieurs consacrent aujourd'hui une portion de leurs épargnes à placer leurs jeunes sœurs sous une direction qui leur rappelle les meilleurs souvenirs de leur enfance. Ces soins dévoués ne portèrent point atteinte à l'œuvre spéciale, qui s'accomplissait avec une inaltérable fidélité. La foi vivante et pratique de la pieuse diaconesse de Saint-Loup, en lui ouvrant tous les cœurs d'une commune en majorité catholique-romaine, en avait banni les vues étroites et malveillantes, qui aigrissaient naguères des cœurs que les noms de Sauveur et d'évangile devraient toujours rapprocher dans un même amour. Cette vie d'abnégation ne pouvait longtemps durer; l'heure approchait où le Seigneur allait reprendre à Lui celle qui avait choisi la bonne part du service de son Rédempteur.

Revenue dans la nuit du 12 avril, d'une visite auprès d'un enfant souffrant, elle fut elle-même atteinte d'une fièvre, qui en quelques jours éteignit, à 48 ans, cette belle existence, si riche d'autorité chrétienne, de renoncement, et si chère à toutes les demeures dont elle était la consolation et l'appui. Soumise aux dispensations du Seigneur, elle vit approcher son délogement *avec l'espérance qui ne confond point*; et restée jusqu'au dernier soupir à son poste, les regards fixés sur celui qu'elle avait servi dans les deshérités et les pauvres de cette vie, elle conserva la paix, dont sa tendresse pour ses enfants adoptifs retenait seule l'expression.

Recueillis dans une pieuse reconnaissance, catholiques-romains et protestants ont silencieusement suivi ses restes mortels déposés près des tombes des orphelines qui l'avaient déjà précédée, et au souvenir de cette noble carrière, les cœurs de tous s'associaient à cette déclaration consolante inscrite à l'entrée de notre cimetière: « Heureux dès à présent, ceux qui meurent au Seigneur, ils se reposent de leurs travaux et leurs œuvres les suivent. »

Les soussignés ont l'honneur de vous envoyer cette communication, comme l'expression de leur vénération pour la mémoire de votre compatriote, Mlle Esther Morier, et comme témoignage de gratitude pour M. le pasteur Germond, auquel ils doivent l'éminente diaconesse dont la vocation restera honorée dans notre canton, comme le fut en France celle des sœurs de Sedan, aux jours de la réformation.

EYMAR, ancien pasteur.

F. COULIN, pasteur.

---

## France.

*Conférences et assemblées annuelles des Sociétés religieuses à Paris.*

* * * Juin 1867.

Laissons de côté pour cette fois les réflexions générales sur la situation de l'Eglise réformée de France: nous n'aurons que trop souvent l'occasion, disons plus, l'obligation d'y revenir. Il faudra considérer ses plaies d'un œil attentif, et les sonder d'une main ferme, afin d'y porter remède, s'il est possible d'en trouver d'efficaces et de les appliquer.

Aujourd'hui, ma tâche est tout ensemble plus restreinte et plus facile. Elle consiste, comme l'indique le titre de cette lettre, à faire part aux lecteurs du *Chrétien évangélique* de ce qui me paraîtra le plus propre à les intéresser dans les Conférences et les réunions qui viennent d'être tenues à Paris.

Les Conférences, d'abord.

Dans les précédentes années, vous ne l'ignorez pas, elles se composaient de pasteurs et d'anciens de toute opinion. Hommes évangéliques et radicaux constituaient une seule assemblée, discutant, ou plutôt se disputant sur des questions religieuses et ecclésiastiques. Cette année, il y a eu deux assemblées entièrement distinctes, et l'on doit s'en applaudir.

Que se passait-il en effet? On ne se trouvait d'accord sur aucun point, et il semblait qu'on ne se fût réuni que pour se désunir encore davantage, ou pour creuser entre les deux partis une plus profonde ligne de démarcation. Il y avait là un mal sensible, et où était le bien?

Il importe ici de se rappeler les circonstances qui avaient permis d'instituer ces conférences générales ou pastorales, il y a trente à quarante ans, et ce qu'elles étaient devenues depuis lors par les extrêmes variations des idées et des hommes.

Dans l'origine, — nos pasteurs âgés s'en souviennent,—tout en n'ayant pas les mêmes convictions sur certains articles de doctrine, il y avait un terrain commun: la foi à la révélation de Dieu, à l'élément surnaturel et aux faits miraculeux du christianisme, à la divine inspiration des Ecritures, à leur autorité comme règle suprême des croyances, etc. M. Samuel Vincent, M. Coquerel père, et d'autres, s'y rencontraient avec les défenseurs de l'orthodoxie, et leurs mains, sans être unies, pouvaient du moins se toucher.

La nouvelle école radicale a changé, ou renversé tout cela. Nul point de contact possible, même avec les meilleures intentions de rapprochement. Ce que les uns affirment, les autres le nient; ce qui est maintenu d'un côté, et doit l'être comme la base même ou l'essence de la foi chrétienne, est complétement rejeté de l'autre. Comment donc s'entendre, ou espérer d'exercer la moindre action les uns sur les autres? Ce n'est pas assez dire: Comment essayer de débattre ensemble un article quelconque de foi? Quand on ne parle plus la même langue, il faut renoncer à se faire comprendre.

Et que résulte-t-il de là? Chacun l'a vu et entendu: non des débats, mais des querelles, de violentes clameurs, des emportements séniles en certaines rencontres, qui révoltaient les consciences, aigrissaient les cœurs, multipliaient les ressentiments et retentissaient ensuite dans les journaux pendant des mois entiers. C'était du scandale, ou précisément l'inverse de l'édification.

Quand un organe du parti radical allait jusqu'à dire que, si on lui demandait de déclarer que deux et deux font quatre, il s'y refuserait comme à un acte de tyrannie, que pouvait-on faire? Pas autre chose que ce qui a été fait: des assemblées distinctes. A ceux qui croient, et qui affirment hautement ce qu'ils croient, leurs propres conférences; à ceux qui repoussent la moindre déclaration de foi, même la plus large, comme une atteinte portée à leur absolue

indépendance, des Conférences également libres, mais pour eux seuls.

Cette séparation est significative ; elle en produira nécessairement d'autres tôt ou tard, si le radicalisme persiste à repousser toute règle de foi, car il y a dans les sociétés comme dans les idées et les choses humaines une logique aussi inflexible que l'universelle relation des effets à leurs causes. Les partisans des négations radicales verront alors ce qu'ils sont capables de constituer, ou seulement de conserver par eux-mêmes.

Mais je m'étais promis de ne pas ouvrir carrière dans cette lettre à des considérations générales. Hâtons-nous donc de revenir à notre point de départ.

Dans les Conférences pastorales évangéliques, M. *Vaurigaud*, président du Consistoire de Nantes, a lu un rapport sur *les droits et les devoirs des pasteurs et des corps ecclésiastiques dans le temps présent*. La matière était vaste, le problème compliqué, et la solution d'autant plus difficile que le domaine spirituel et le domaine temporel s'entre-rencontrent, ou même s'entre-choquent ici à plus d'un égard. Je ne dirai pas que M. Vaurigaud ait réussi à éclaircir pleinement le sujet ; mais son travail a montré une fois de plus que ce pasteur possède un jugement solide, une intelligence exercée, une longue expérience et une forte piété. Son rapport sera mis sous les yeux du public, et mérite de l'être.

Les mêmes conférences ont décidé que des mesures pratiques seraient prises pour obtenir aussitôt que possible *le rétablissement de notre organisation synodale*. Je dois me contenter de signaler cette résolution, sans en rechercher les causes, ni en préciser les résultats.

Après les Conférences pastorales sont venues les Conférences générales, où les pasteurs de la confession d'Augsbourg et ceux des communions indépendantes étaient venus se joindre aux pasteurs de l'Eglise réformée nationale. On s'est arrêté spécialement sur *la relation de la doctrine chrétienne avec la vie chrétienne*. Sujet bien choisi, intéressant, édifiant, et qui touche au principe vital de la communion de l'homme même avec Dieu.

On a exposé dans la discussion de pieuses et judicieuses idées. Quelques diversités d'opinions se sont produites ; mais tous étaient au fond sous la même bannière, dans la même foi et la même vie. Nul doute que beaucoup de ceux qui assistaient à ces Conférences n'en aient retiré une piété plus ferme, avec des vues plus claires sur les caractères essentiels de l'Evangile et de la sainteté chrétienne.

Les radicaux ont eu aussi leurs Conférences, et ils en avaient parfaitement le droit. Liberté pour leurs opinions comme pour les nôtres, dès qu'il ne s'agit plus de ce qui est enseigné et accompli dans l'enceinte même de la société religieuse, qui doit être une dans ses principes constitutifs de doctrine et de discipline, sous peine de se déchirer de ses propres mains.

L'un des membres de l'école radicale, le pasteur *Steeg*, s'était chargé de faire un rapport sur la question suivante : *De la mission du protestantisme dans l'état actuel des esprits*. Si quelqu'un des lecteurs du *Chrétien évangélique* en est curieux, il peut lire ce rapport dans une feuille hebdomadaire qui se publie à Paris sous le titre de *Protestant libéral*.

Voici maintenant de quelle manière, et en quels termes, le *Lien* rend compte du travail de ce pasteur : « Son rapport est un *morceau achevé, approchant de la perfection autant peut-être qu'il est possible à une œuvre humaine ;* et, nous n'hésitons pas à le dire, parce que cela a été l'impression de *tous*, depuis de *longues années*, bien peu d'assemblées, *quelles qu'elles fussent*, en France *ou au dehors*, ont eu le privilége d'entendre *rien de pareil.* »

Que dire de telles louanges ? Les ca-

tholiques ont-ils jamais fait un plus pompeux éloge des œuvres de St. Augustin, de Pascal ou de Bossuet? Et les admirateurs les plus prononcés de M. Vinet ont-ils jamais écrit que tel de ses discours *approche de la perfection autant peut-être qu'il est possible à une œuvre humaine?*

Eh! Messieurs, ne dépassez pas à ce point la mesure et contentez-vous de dire que M. Seeg a fait un rapport intéressant. Si cela ne vous suffit pas, ajoutez-y quelques louanges, à la bonne heure; mais ne poussez pas le panégyrique jusqu'à de tels excès. Non-seulement vous ôtez tout crédit à votre parole auprès des hommes impartiaux, mais vous la rendez incommode et redoutable même à vos amis.

Venons-en aux réunions des sociétés religieuses.

Un premier fait à indiquer, c'est la grande inégalité qui existe ici entre les hommes évangéliques et les radicaux. Les premiers dirigent et entretiennent presque toutes ces institutions, au nombre de seize à dix-huit; les seconds n'en ont que deux, si je ne me trompe: la *Société biblique protestante,* et celle de *l'histoire du protestantisme français*[1]. Ils n'ont pas fondé cette société biblique; ils en ont hérité, après la scission motivée par un grand débat sur les nouvelles versions des Ecritures, et ils en ont fait principalement une œuvre de traduction. Quand à la *Société de l'histoire du protestantisme français,* il s'agit par-dessus tout d'érudition et de littérature, excepté pour quelques travailleurs pieux.

Point de sociétés de missions au dehors, d'évangélisation au dedans, de publications religieuses, d'écoles du dimanche, de diaconesses, de refuges, ou de colonies agricoles pour les enfants vicieux, etc. Nous savions bien par les enseignements de l'Evangile, par les exemples de toutes les églises et de tous les siècles, que la vraie piété engendre seule une charité prévoyante et féconde. « L'arbre se connaît à ses fruits. » Mais on s'étonne pourtant que les radicaux se résignent à en offrir une si éclatante confirmation.

Ils prétendent être aussi nombreux à Paris que les hommes évangéliques; ils l'affirment quelquefois même pour toute la France protestante. Que l'on compare donc le nombre des institutions religieuses ou charitables, et la somme de leurs dépenses. Parcourez les provinces, et considérez entre les mains de qui sont les asiles de vieillards, les maisons d'orphelins et d'orphelines, les infirmeries et tant d'autres établissements, sauf quelques rares exceptions. Les mots sonores n'y font rien, non plus que les déclamations véhémentes: il s'agit de faits positifs, et rien, comme on l'a dit, n'est entêté comme un fait.

Les bourses opulentes et les larges souscriptions manquent-elles donc au parti radical? Non; mais l'*Union* dite *libérale* trouve toujours moyen de dépenser ce qu'elle reçoit.

On a remarqué dans notre presse religieuse que les assistants ont été peu nombreux dans les assemblées générales. L'observation doit être exacte, puisque les organes des idées les plus diverses l'ont reproduite. Quelles sont les causes de cet affaiblissement d'intérêt ou de sympathie? Quelques mots seulement là-dessus.

La scission entre l'orthodoxie et le radicalisme étant de plus en plus prononcée, il en résulte que la plupart des personnes qui sont rangées sous la bannière des radicaux s'abstiennent systématiquement d'assister aux réunions des sociétés évangéliques, à moins qu'un vif sentiment de curiosité, ou une forte intention de polémique ne les y amène. Première cause de diminution.

Ensuite, il faut avouer que les séances de ces sociétés sont accumulées dans un

[1] Ajoutez-y une réunion de charité des catéchumènes de M. Coquerel, fils.

espace trop court. On en a compté jusqu'à trois dans une seule journée. Que faire alors au milieu de tant d'autres occupations ? Il est impossible d'aller partout; on doit choisir, et l'assistance en est encore diminuée.

J'ajoute que les rapporteurs, même les plus intelligents et les plus exercés, dépassent quelquefois les bornes dans lesquelles ils devraient se tenir. On s'explique bien que ce qui les a fortement intéressés pendant une année entière leur paraisse également intéressant pour tous les auditeurs. Mais en général ce qui est lu captive peu ; on n'est pas écouté avec attention, ou même on ne parvient pas à se faire suivre dans les détails. De là une impression de longueur , et la longueur en pareil cas, c'est l'ennui.

Quelques orateurs, invités à prendre la parole, peuvent être animés, édifiants, entraînants ; mais il en est aussi qui, n'étant pas suffisamment préparés, s'attardent sur des idées bien connues, ou des faits secondaires et locaux, dont les auditeurs ne sentent ni l'importance, ni l'opportunité. Je ne voudrais rien dire de désagréable pour mes compatriotes et mes coreligionnaires; mais à lire les comptes-rendus des sociétés religieuses de la Grande-Bretagne, on doit reconnaître que nos voisins pratiquent généralement mieux que nous l'art des *speechs*, ou discours vifs, saisissants, entre-mêlés d'anecdotes frappantes, et propres à laisser des impressions durables dans l'esprit des auditeurs. C'est une étude à faire, et elle serait utile.

On a remarqué enfin que presque toutes nos sociétés religieuses ont dû prononcer le pénible mot de *déficit*. Il semblerait que telle doive être la condition normale de ces institutions. Que tel déficit soit parfois inévitable, et qu'on ait des raisons pour le louer plutôt que pour le blâmer, je l'accorde sans peine. Il convient d'y prendre garde, cependant. L'annonce d'un déficit, à moins qu'on ne le montre comme rigoureusement obligatoire, produit un certain sentiment de malaise ; et au lieu d'être excité à donner plus, on est tenté de donner moins ; car ce qui a l'apparance de déchoir, — c'est une tendance, et peut-être un défaut du cœur humain, — n'excite plus nos sympathies au même degré.

Les lecteurs du *Chrétien évangélique* n'attendront point, après avoir parcouru les pages qui précèdent, de longs détails sur les travaux, les actes, les revenus, les dépenses de nos différentes sociétés religieuses. Ils pourront trouver cette statistique à la foi morale et matérielle dans l'*Espérance*, les *Archives du Christianisme*, l'*Evangéliste*, et ailleurs. Je veux simplement donner une brève caractéristique de quelques-unes de ces institutions.

La *Société biblique de France*, maintenant séparée de l'ancienne association, et unie à la Société biblique française et étrangère, poursuit son œuvre avec une louable activité. Mais n'y a-t-il pas pour ces sociétés en général une grande obligation à remplir ? Publier, distribuer de nombreux exemplaires des Ecritures, c'est bien ; mais les faire apprécier et lire, autant que possible, c'est encore mieux. Il importe d'y réfléchir et d'y pourvoir.

La *Société du sou protestant* est humble, mais cette humilité même est un titre de plus à notre intérêt. Unir le plus pauvre au plus riche, le plus petit au plus grand dans la pratique de l'amour fraternel, c'est transporter sur le terrain des actes ce qui est dans le fond de l'Evangile.

La *Société évangélique de France* mériterait tout un long article. Contentons-nous de dire qu'elle correspond à de grands besoins religieux, qu'elle est dirigée dans un excellent esprit par des hommes qui connaissent le pays, l'époque, les idées et les choses, et qu'elle vient en aide aux intérêts de la liberté comme à ceux de la piété.

La *Société des écoles du dimanche* a un attrait tout spécial. Ces milliers d'enfants rassemblés dans le Cirque-Napoléon font peut-être un peu de bruit, et les orateurs ont quelque peine à se faire écouter. Mais c'est la génération qui grandit, l'espoir, l'avenir de l'Eglise; et l'on aime à se persuader que, lorsqu'ils viendront s'asseoir sur les bancs de nos temples et dans nos corps ecclésiastiques, à la place de leurs pères, ils y apporteront des convictions bien arrêtées et un ferme dévouement. Les écoles du dimanche doivent être encouragées et multipliées.

La *Société des missions évangéliques de France* a traversé une crise douloureuse dans le cours de cette année, et n'en est pas encore sortie. Le président, M. *Jules de Laborde* a flétri avec une éloquente indignation les violences des *Boers*, ou colons du Cap de Bonne-Espérance, qui ont attaqué, dévasté les stations de nos missionnaires, et réduit les prosélytes indigènes aux plus dures extrémités. Quelle conduite pour des hommes qui osent porter le nom de chrétiens! Mais l'opinion générale de la chrétienté en a fait justice, et les prosélytes ont montré par leurs généreux sacrifices comme par leur patience, leur persévérance, qu'ils appartiennent véritablement à la communion du Dieu Sauveur. Cette démonstration peut compenser beaucoup de souffrances et de larmes; mais il faut agir, il faut crier devant Dieu et devant le monde pour leur rendre les droits sacrés qu'on a voulu leur arracher.

La *Société centrale protestante d'évangélisation*, dont l'œuvre est analogue à celle de la *Société évangélique*, mais dans des voies un peu différentes, continue à prêter son concours fraternel à nos coreligionnaires disséminés, et à établir de nouveaux lieux de culte partout où la porte lui est ouverte. Elle fait bien. « Celui qui n'a pas soin des siens, dit l'apôtre, est pire qu'un infidèle, » et la cause de ces frères dispersés est la nôtre. Ils ont pu, en écoutant trop la voix des intérêts matériels, abandonner les temples où se prêche l'Evangile; mais l'Evangile ne les abandonnera point.

La *Société pour l'encouragement de l'Instruction primaire* parmi les protestants a tenu sa séance devant un nombreux auditoire, comme il arrive toujours quand M. *Guizot* doit prendre la parole. Il a parlé en effet avec la clarté, la précision, la force qu'il conserve encore dans ses jours avancés. Le rapporteur a cité quelques faits qui attestent le progrès de nos écoles primaires. Quant au reste de la séance, il n'a rien offert d'intéressant.

J'arrive enfin à l'*œuvre des Diaconesses*, en laissant à l'écart quelques œuvres moins importantes. Cette maison de Diaconesses, laborieusement fondée par l'excellent pasteur Vermeil, et maintenant agrandie en face d'un puritanisme qui s'offusquait des mots plus qu'il ne tenait compte des choses, — cette maison, qui est comme le tabernacle de la charité protestante dans la capitale de la France, et qui ouvre un abri à tous les genres de souffrances humaines, avait également attiré de nombreux auditeurs, et elle a pleinement répondu à l'attente générale. Après la séance est venu le dîner fraternel, qui fait souvenir, autant qu'on le peut à notre époque, des agapes de l'ancienne Eglise. C'est la fraternité en action, et elle produit des impressions tout autres que celle qui est seulement inscrite dans les lois ou dans les systèmes des philosophes.

Toutes ces assemblées ont été closes, ainsi qu'elles avaient commencé, par des prières dans la chapelle Taitbout. Au Seigneur et à son Esprit, selon les expressions des anciens huguenots, de commencer et de parachever ce qui est accompli par ses serviteurs. Livrés à nous-mêmes, et sans la prière, que ferions-nous? Mais

avec la prière, accompagnée de la grâce d'en haut, qu'est-ce qui nous serait impossible ?

Voilà une courte et imparfaite esquisse de ce qui a caractérisé les conférences et les assemblées annuelles des sociétés religieuses de Paris, pendant la première moitié du mois de mai. Veuille le Père des miséricordes multiplier, étendre et fortifier les œuvres de la foi chrétienne ! Cette démonstration d'esprit et de puissance n'est-elle pas pour les incrédules eux-mêmes la meilleure lettre de créance du christianisme ? Pour propager la vie, il faut vivre, et tous les siècles ont dit avec l'apôtre : « Montre-moi ta foi par tes œuvres. »

X.

## BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

---

SABBATHA, von J. Kessler, publié par la société d'histoire de Saint-Gall. 1866.

Saint-Gall a deux bibliothèques remarquables. La plus connue, celle de l'ancienne Abbaye, est riche en manuscrits du moyen âge, dont la plupart sont dus à la plume des illustres moines de Saint-Gall et dont les plus anciens remontent à une haute antiquité. L'autre bibliothèque, celle de la ville, a été fondée par Joachim de Watt (Vadianus), réformateur de Saint-Gall, et offre aux bibliophiles une collection précieuse des œuvres des réformateurs. On y trouve, par exemple, un des rares exemplaires de la traduction espagnole de l'*Institution* de Calvin. Aux amateurs d'autographes elle présente une collection volumineuse de lettres du XVI[e] siècle, qui a fourni des matériaux à la savante publication de M. Herminjard[1]. On y trouve enfin un manuscrit allemand in-folio du XVI[e] siècle, les *Sabbatha* de Jean Kessler, collaborateur de Joachim de Watt, et bien connu par un trait souvent raconté, savoir sa rencontre avec Luther dans une hôtellerie de Iéna en 1522. — Ce manuscrit inédit est une sorte de mémoires écrits dans des moments de « repos » et renfermant la chronique plus ou moins complète des premiers temps de la réforme jusqu'à l'année 1540. Cet écrit, dont plusieurs auteurs ont cité des fragments, n'avait jamais été publié. La société saint-galloise d'histoire, qui fait paraître chaque année des ouvrages concernant l'histoire suisse, a résolu de consacrer à la publication du Sabbatha deux ou trois de ses livraisons annuelles. Le premier volume vient de paraître; il contient, outre l'introduction et deux dissertations de Kessler sur Jésus-Christ et sur la Papauté, les deux premiers livres de la chronique proprement dite, comprenant le récit des événements de 1517 à 1525.

Cette publication nous a paru mériter l'attention des lecteurs du *Chrétien évangélique*.

Les protestants auront toujours une prédilection marquée pour les premiers temps de la réforme, cette époque de jeunesse, d'ardeur et d'espoir, où rien encore n'était venu modérer ni fausser l'élan des réformateurs. On se plaît à suivre dans les dernières années du moyen âge les signes précurseurs et les préparations mystérieuses de la réforme dans la conscience des peuples. On se réjouit d'entendre la voix puissante de Luther donner enfin le signal du réveil; avec ces pionniers des temps modernes, on se plaît à rêver un avenir infiniment plus beau qu'il ne s'est réalisé. « On peut espérer, disait Luther à ses commensaux de Iéna, que l'Evangile portera beaucoup plus de fruit chez nos enfants et nos descendants, qui n'auront pas été empoisonnés par les erreurs papales, mais élevés dans la pure vérité et la parole de Dieu, que dans cette génération

[1] *Correspondance des réformateurs dans les pays de langue française*. Genève, Georg, 1866. T. I[er] gr. in-8. — Le *Chrétien évangélique* entretiendra prochainement ses lecteurs de cette importante publication. *(Réd.)*

où l'erreur est tellement enracinée qu'il est presque impossible de l'arracher. » C'est dans ces temps-là que nous transportent les mémoires de Kessler, et à ce titre déjà, ils ont une valeur réelle.

Sans toute on trouvera dans les historiens modernes de la réformation un récit plus complet et plus méthodique que celui des *Sabbatha*. Exploités dès longtemps, ils ne sont pas non plus une source historique nouvelle, mais leur principal mérite est de mettre en relief des événements, des coutumes, des opinions, des espérances et des inquiétudes qu'on néglige ou qui disparaissent dans les ouvrages modernes, et qui, dans tous les cas, ont perdu leur couleur propre par des transcriptions successives. D'ailleurs, comme Kessler nous raconte les événements à mesure qu'ils arrivent, avant même qu'il aient eu le temps de porter leurs fruits, nous avons dans son récit le reflet de l'opinion publique à l'époque où on discutait encore l'héritage que nous ont laissé les réformateurs. On suit ces alternatives de triomphes et de défaites, de crainte et d'espoir, par lesquelles ont passé nos pères, et qui font ressortir d'une manière frappante la grandeur de cette révolution morale.

Comme la main de Dieu apparaît dans cette histoire, quand on considère les innombrables écueils qui attendaient l'entreprise, et auxquels, à vue humaine, il n'y avait guère moyen d'échapper. Kessler nous raconte toute l'affaire des anabaptistes sur le sol suisse, en particulier à Zurich et à Saint-Gall ; il décrit l'horrible scène d'un fratricide religieux qui se commit tout près de cette dernière ville et auquel une vingtaine de personnes assistèrent sans opposer la moindre résistance.

La guerre des paysans est racontée dans une suite de tableaux faits d'après les données de témoins oculaires, et dans lesquels on voit l'ignorance, la grossièreté et la misère des campagnards d'alors.

De quelles erreurs et de quels excès n'étaient pas capables des paysans exaspérés par la tyrannie de leurs seigneurs, quand ils entendaient les nouveaux prédicateurs parler de la liberté des enfants de Dieu et du devoir des chrétiens de résister à l'autorité dans tout ce qui est contraire à la loi de Dieu ! Pour le moment, l'Evángile était pour les paysans comme une arme dangereuse dans les mains d'enfants. Qu'on en juge :

Parmi plusieurs milliers de paysans attroupés à Baltringen, près d'Ulm, il ne s'en trouva pas un seul qui fût capable de parler aux députés de la noblesse ; ils furent obligés de faire venir d'assez loin un pauvre tailleur qui avait le privilége de savoir lire et écrire. Ils se battent comme des lions, mais on les prend par les ruses de guerre les plus grossières, et ils se laissent massacrer comme des bêtes malfaisantes. Kessler, sans approuver la révolte, s'apitoie sur leur sort et reconnaît que la cruauté des seigneurs est en grande partie la cause de tous ces malheurs.

Les réflexions qui suivent ces récits nous semblent pleines de sagesse, et nous en citons quelques lignes, qui donneront aux lecteurs de cet article une idée du style de Kessler :

« Tandis que la tyrannie des seigneurs et l'impatience des paysans sont en lutte et se combattent avec violence, voici venir à son tour le jugement de Dieu, qui, par le glaive, l'incendie et la mort, dévaste le pays et en décime les habitants. Les paysans sont ruinés, leurs greniers sont brûlés, leur argent dépensé. Mais la pauvreté des paysans n'est-elle pas la ruine des seigneurs? Car comment les nobles conserveraient-ils leur dignité, sans les mains industrieuses de leurs sujets ? Que moissonneront-ils, là où il n'y a pas d'épis? Quel avantage auraient les nobles à tuer tous les paysans? il leur faudrait devenir eux-mêmes paysans pour trouver de quoi boire et manger.

» D'un autre côté il n'y aurait pas grande ressource chez les paysans. Quand même ils auraient égorgé tous les Nérons, les tyrans et les seigneurs cruels et renversé toutes les autorités, crois-tu qu'ils ne seraient pas devenus eux-mêmes des tyrans, et que, fatigués de leur condition, ils n'auraient pas occupé les siéges de la noblesse, levé des dîmes, encaissé les rentes et les redevances, et qu'ils ne l'auraient pas fait avec plus de rigueur que les seigneurs eux-mêmes? Ce n'est pas sans en avoir fait l'expérience que les anciens ont comparé les nouveaux magistrats aux bêtes maigres et chétives que la faim rend plus voraces; et le poëte dit : *Asperius nihil est humili, dum surgit in altum ;* ce qui se traduit ainsi : Il n'est rien de pire qu'un homme de basse condition au pouvoir. »

L'établissement de la réforme à St-Gall nous offre en revanche le spectacle réjouissant de la modération et du zèle combinés. Les magistrats, à la tête desquels se trouvait Joachim de Watt, aussi noble caractère qu'esprit élevé, prennent très tôt des mesures pour que les idées nouvelles puissent se manifester sans que ni d'un côté ni de l'autre on ait recours aux excès ou à la violence. D'abord les réunions des partisans de Luther sont tolérées, puis on leur assigne certains locaux; enfin c'est dans l'église paroissiale qu'on annonce l'Evangile. On interdit les discussions publiques, mais on nomme une commission chargée de répondre à ceux qui veulent avoir des enseignements plus approfondis que n'en donnent les sermons et les explications populaires de la Bible. L'enlèvement des images ne s'opère que sous les yeux de l'autorité. On procède avec rigueur contre tous ceux qui les détruisent sans autorisation.

Un des premiers soins du conseil communal fut de mettre un frein à l'exploitation du public par les bandes de mendiants qui étalaient dans les rues leurs plaies et leur misère. Pour cela on essaya d'organiser la bienfaisance. Des troncs furent placés aux portes de toutes les églises, et on chargea une commission spéciale de la distribution de ces deniers. D'un autre côté on interdit aux habitants de rien donner désormais aux mendiants qui se présenteraient à leur porte. Du reste, cette guerre à la mendicité a dû être entreprise plus d'une fois à Saint-Gall (grâce au voisinage de l'Allemagne et surtout du Vorarlberg). Au XVII[e] siècle, le conseil communal résolut d'extirper le mal : il frappa de peines sévères aussi bien les donateurs que les mendiants; mais comme les dignes épouses des magistrats étaient les premières à céder à leur sensibilité, le règlement, plusieurs fois renouvelé, tomba peu à peu en désuétude. De nos jours encore un bureau d'aumônes, soutenu et patroné par les personnes les plus influentes, ne parvient pas à faire prévaloir la bienfaisance réfléchie et raisonnée sur les aumônes accidentelles qui, données aux portes à des inconnus, ne servent le plus souvent qu'à encourager le mal et à tromper les donateurs eux-mêmes sur leur générosité. On croit avoir rempli les devoirs de la charité, et on n'a fait souvent que se débarrasser d'un importun.

Mais revenons à nos Sabbatha. Naturellement nous ne pouvons pas épuiser la source abondante de détails intéressants que contient cette chronique; nous préférons engager tous les lecteurs du *Chrétien évangélique* qui possèdent la langue allemande, surtout l'allemand suisse, à lire cette publication. Une fois les premières difficultés vaincues, et elles ne sont pas très considérables[1], ils trouveront un vrai plaisir aux récits de Kessler. C'est qu'il y a chronique et chronique. La plupart ont quelque chose de lourd et d'indigeste, un ton de pédanterie, et surtout beaucoup de sécheresse. Ce n'est pas le cas de celle qui nous oc-

[1] Elles se réduiront à peu de chose, quand l'érudit éditeur, M. le professeur Götzinger, aura publié son vocabulaire des *Sabbatha*.

cupe. Bien que Kessler eût étudié la théologie, ses voyages, le commerce qu'il eut avec des hommes de divers pays et surtout sa tournure d'esprit le préservèrent du genre scolastique et ennuyeux. Peu rapide, son style cependant n'est point monotone; il ne manque pas de couleur, surtout dans la description; il a quelque chose de ferme et de soutenu, une certaine tournure qui se rapproche de la période. Il est intéressant, surtout quand il parle des hommes illustres qu'il a connus. Dans le IIe livre, on trouve une suite de portraits peints avec fermeté et délicatesse. C'est Reuchlin, Œcolampade, Luther, Zwingli, Erasme. Ce dernier portrait, écrit vers l'an 1525, alors que l'auteur de *l'Eloge de la folie* était encore à Bâle, est charmant de vérité; le jugement, très modéré du reste, mais très fin, que Kessler porte sur lui, est précisément celui de l'histoire. En caractérisant le rôle qu'Erasme a joué dans le grand mouvement contemporain, il rappelle ses satires latines contre l'Eglise. « Mais, ajoute Kessler, il a toujours parlé à mots couverts et si doucement que les papistes n'ont guère pu le comprendre, ou que, s'ils l'ont compris, ils n'ont pu lui en vouloir, puisque dans le même temps il acceptait du pape, des cardinaux et des évêques, des honoraires et des gratifications comme leur bon ami et leur homme. Pour se conserver leur faveur, il faisait comme les mères qui battent leurs enfants, et qui, en les voyant pleurer et se désoler outre mesure, se mettent à les caresser en leur disant: « Ne pleure pas; ce n'est rien; je t'aime quand même. »

Voici la description qu'il nous fait de la personne de Luther: « Quand je le vis, en 1522, il était, dit-il, assez fort; il se tenait très droit, penché plutôt en arrière qu'en avant; le visage tourné vers le ciel, avec des yeux noirs et profonds, brillants et scintillants comme des étoiles, tellement qu'on ne pouvait presque le regarder en face. » Il donne à Luther une très grande place dans sa chronique, et il parle de lui avec une admiration et un amour touchants. C'est d'ailleurs à sa rencontre fortuite avec le grand réformateur dans une auberge de Iéna que Kessler doit sa célébrité. Le récit qu'il en fait est un vrai petit joyau littéraire; ce morceau serait bien digne d'être mis sous les yeux des lecteurs du *Chrétien évangélique*. Il a été cité plusieurs fois, et M. Fick vient de le publier encore dans une traduction française fort bien faite, et qui forme un de ces charmants opuscules imitant par les caractères et les ornements typographiques le seizième siècle. Ce n'est pas peu de chose que de bien rendre dans notre langue ce récit naïf et fin, qui reproduit si bien les impressions que la rencontre et les discours du chevalier Georges (c'est le nom qu'on donnait au réformateur, qui ne voulait pas être reconnu) fit naître dans l'esprit du jeune étudiant. Nous sommes heureux de pouvoir renvoyer à cette traduction, que nous n'aurions pas osé entreprendre.

Les quatre derniers livres de la Chronique de Kessler paraîtront cette année, accompagnés d'un vocabulaire.

J.

Le sommaire de G. Farel, réimprimé d'après l'édition de 1534 et précédé d'une introduction par J. G. Baum, prof. en théol. — Genève. Fick, 1867, in-12 de XV et 160 pages. 3 fr. 50.

Nous devons déjà à M. le professeur Baum la réimpression de la plus ancienne liturgie des Eglises réformées, de « la Manière et fasson qu'on tient ès lieux que Dieu de sa grâce a visités. » A l'occasion du Jubilé des Eglises réformées de France, en 1859, il a republié cet opuscule presque inconnu et plein d'intérêt, dont il attribue avec toute vraisemblance la composition à Farel.

Maintenant c'est un autre écrit de ce réformateur, et, comme il le dit lui-même, «non-seulement un des premiers, mais aussi le principal, et, dans son texte primitif, le meilleur ouvrage de Farel: » *Summaire et briefve declaration daucuns lieux fort necessaires a ung chascun chrestien*, que M. Baum fait connaître au public. On peut bien dire « fait connaître, » puisqu'il n'existe probablement qu'un seul exemplaire de l'édition de 1534, celui qui se trouve à la bibliothèque de Zurich, et un autre de l'édition remaniée de 1552, dans la bibliothèque de Saint-Gall.

Le savant professeur ne s'est pas borné à reproduire fidèlement l'écrit de Farel, il y a joint une introduction bibliographique et historique, dans laquelle, rassemblant et discutant avec un vrai tact d'historien quelques renseignements fournis par un appendice de l'édition de 1552, et les comparant aux données historiques déjà connues, il arrive à prouver solidement que l'ouvrage a été composé et publié d'abord dans le premier séjour du réformateur à Montbéliard (1524 et 1525); — qu'il a été remanié par l'auteur en 1538; — et que, tandis que l'édition de 1552 reproduit ce second texte, celle de 1534 reproduit le premier. Il y aurait peut-être ici une légère réserve à soumettre à l'éditeur. Nous trouvons (pag. 40 et 41) la mention d'un traité de Marcourt publié en 1534 : si Farel a fait au texte primitif cette adjonction, de peu d'importance, il est vrai, n'a-t-il pas pu y apporter quelques autres modifications aussi peu considérables? Mais en tout cas — «l'Epistre» de l'édition revue ne laisse aucun doute à cet égard — on peut bien regarder ce texte comme essentiellement conforme au texte primitif.

Qu'est-ce donc que ce Sommaire, remarquable avant-coureur des catéchismes de Luther et de Calvin, et de l'*Institution chrétienne* de celui-ci? Ce n'est ni une dogmatique, ni même un catéchisme; il n'y a pas trace de système ni de plan d'ensemble. Les quarante-deux chapitres dont il se compose se succèdent sans ordre bien marqué; chacun d'eux traite brièvement, nettement, d'une manière tout évangélique pour le fond, ordinairement très incisive dans la forme, quelque sujet de doctrine, de morale, ou de discipline chrétienne. Ce qui serait un défaut dans une œuvre scientifique ou ayant la prétention d'exposer complétement la doctrine chrétienne, devient même un avantage en vue de la popularité. Un lecteur peut très bien prendre au hasard un de ces courts chapitres, et en tirer profit, en recevoir une instruction et une impression complète en elle-même, sans avoir à s'embarrasser du chapitre qui précède et de celui qui suit.

Le fond dogmatique de l'ouvrage est vraiment digne d'attention. Il est étonnant qu'à cette époque, avant toute élaboration scientifique de la doctrine réformée, cette doctrine se montre déjà si nettement tracée, si bien marquée du sceau qu'elle devait conserver. On comprend, en lisant ces pages, que leur auteur se soit facilement entendu avec Viret et Calvin. Cet accord, chez des hommes divers d'âge, d'esprit, de caractère, de développement, tenait à ce que les uns et les autres étaient les héritiers directs de la doctrine d'Augustin, contrôlée par une forte et profonde étude de l'Ecriture et surtout de St. Paul, et élaborée à nouveau avec cette précision ferme et stricte, quelquefois un peu sèche (là est l'écueil : la tendance mystique ne fait pas assez contrepoids à la tendance dialectique) qui est le caractère propre de l'esprit français. Pour Farel, en particulier, il a pu avoir plus tard à compléter et à étendre sa dogmatique, mais non à la rectifier; il a marché, sans doute, il a avancé, mais sans être obligé de changer de direction, et sans tâtonner.

Quand à son style, nous sommes loin de partager l'admiration qu'il inspire à M. Baum. Et surtout dire que «son français

l'emporte de beaucoup sur celui de Calvin, » nous paraît une de ces inadvertances qu'explique peut-être la prédilection naturelle à un éditeur, mais qu'on ne peut laisser passer sans protestation. Que Calvin « pensât habituellement en latin, » cela nous semble bien difficile à admettre chez un homme qui *improvisait* constamment des sermons français sur le mérite oratoire desquels nous ne sommes pas réduits au témoignage des contemporains; sa diction offre de nombreux latinismes, sans doute; pas autant, cependant, que celle du *Gaulois* Rabelais, et surtout que celle de Montaigne. Mais il n'en avait pas moins, en français, un de ces styles qui laissent leur trace dans l'histoire d'une littérature; il est un écrivain comme on en compte quatre ou cinq par siècle: M. Sainte-Beuve, juge compétent en pareille matière, a dit: « Calvin, Rabelais, Amyot, Montaigne sont les quatres grands prosateurs du XVI[e] siècle. » Il ne faut donc pas lui comparer Farel, dont la phrase traînante, embarrassée de participes qui la prolongent et l'alourdissent outre mesure, assez souvent incorrecte grammaticalement, trahit l'homme ardent que ses pensées pressent et qui ne sait pas les maîtriser et les coordonner. Est-ce à dire qu'il soit pénible à lire ou difficile à comprendre? Non certes; il est trop clair de pensée, il sait trop bien ce qu'il veut dire; il est même parfois entraînant. On pressent en lui l'*orateur*, qui devait *parler* d'une manière nette, animée, puissante, mais qui ne savait pas *écrire;* qui, homme d'action avant tout, ne se donnait ni le temps ni la peine de soumettre ses pensées à ce travail lent, minutieux, fatigant, qu'exige l'expression pour être trouvée, et sans lequel il n'y a pas de véritable écrivain. Nous sommes d'accord avec M. Baum sur un point: c'est que le sommaire de Farel est très digne d'être étudié par les littérateurs comme par les théologiens; nous ajoutons avec reconnaissance que cette publication est un éminent service rendu à l'histoire, à la théologie, et aussi aux lettres françaises; enfin nous signalons encore ce volume sous le rapport des caractères typographiques dont on s'est servi pour l'imprimer. C'est le recommander suffisamment à cet égard que de dire qu'il sort des presses de M. Fick.

Nous ne poserons point la plume sans avoir cité, d'après M. Baum, quelques-unes des touchantes paroles que Farel, dans son « Epistre » de 1538, adresse à ses lecteurs pour leur recommander son jeune collègue Calvin et le livre de l'*Institution chrétienne*: «... entre autres (serviteurs de Dieu), mon bon et entier frère, participant de la croix de Jesus,... marchant droitement en l'œuvre de l'Evangile, n'entrant que par la porte de la vocation tres saincte et tres certaine, et ne sortant que par le commandement de Dieu, Jean Calvin, selon la grace que Dieu luy a donnée, en son Institution qu'il a dédiée au Roy de France, si amplement a traitté tous les pointz touchez en ce livret.... que par grande grace de Dieu, surmontant non-seulement ce que j'ay touché, mais ce que je pourroye toucher, a osté l'occasion a moy et aux autres, et la matiere d'en vouloir plus plainement escrire.... Suppliant tous qui auront veu mon petit livret, et qui a bon droit desirent plus ample declaration de ce que sommairement icy ont veu: qu'ilz regardent en celle institution, laquelle regardant ils n'ont plus besoin de ma petitesse et de prendre peine à lire ce petit livret. Mais puisans trop plus grande abondance d'eaue celestielle en la dite Institution, qu'en ces gouttes tres petites, qui ont servi comme il a pleu au Seigneur, de là se transporter à la mer de toute doctrine, ès Sainctes Escritures... » Ainsi sentait, ainsi parlait hautement d'un collègue plus jeune que lui de vingt ans, l'énergique pionnier de la Réforme française. Et ces sentiments persistèrent, sans s'être jamais

démentis, jusqu'à la mort de tous deux. Quelle humilité! quel oubli de soi, pour ne penser qu'aux intérêts de la cause de Dieu! Aussi Calvin, onze ans plus tard, dédiant à Farel et à Viret son commentaire sur l'Epître à Tite, écrivait-il avec une émotion qu'il laisse rarement percer à ce point: « Je ne pense point qu'il y ait jamais eu une couple d'amis, qui ait vescu ensemble en si grande amitié en la conversation commune de ce monde, que nous avons fait en nostre ministère..... Nous nous pouvons vrayement glorifier devant Dieu, et avons monstré par évidens tesmoignages et à bonnes enseignes devant les hommes, que nous n'avons point entre nous autre intelligence ou amitié, que celle laquelle ayant été consacrée au nom de Christ, a esté jusques à présent proufitable à son Eglise, et ne tend à autre fin, sinon que tous avec nous soyent un en luy. »

Voilà de nobles exemples à rappeler aux théologiens, disons mieux, aux chrétiens de tous les temps, à ceux du nôtre, très spécialement.

C.-O. VIGUET.

HISTOIRE DE LA RÉFORMATION, par F. Næf, pasteur. Ouvrage couronné par la Société genevoise des intérêts protestants. Seconde édition, revue par l'auteur. Paris et Genève 1867. J. Cherbuliez. 1 vol. in-12, Prix : 1 fr. 50 c.

Après l'étude attentive de la Bible, celle de l'histoire de la réformation nous paraît être l'un des meilleurs moyens d'affermir les chrétiens protestants dans la foi évangélique. Aussi éprouve-t-on le besoin de populariser cette étude dans nos églises. Pour cela il faut pourvoir à la publication de livres écrits simplement, et dont l'étendue ne dépasse pas certaines limites. C'est évidemment le but que s'est proposé la *Société genevoise des intérêts protestants*, en mettant au concours la composition d'une histoire de la réformation. En couronnant le travail de M. Næf (nommé récemment pasteur à Céligny), elle l'avait signalé et recommandé au public religieux, qu'on ne peut accuser de l'avoir dédaigné, puisqu'au bout de 10 ans l'auteur a dû en faire une nouvelle édition. Cet écrit paraît en effet remplir les conditions que nous venons d'indiquer. Il ne renferme d'ailleurs ni notes, ni aucun appareil scientifique. Peut-être même l'auteur a-t-il dépassé la mesure à cet égard; car il aurait pu sans inconvénients, nous semble-t-il, indiquer les sources où il a puisé, et nommer moins rarement les auteurs auxquels il emprunte des citations. Toutefois, nous préférons ce défaut, si c'en est un, au défaut contraire, dans un ouvrage de ce genre. Mais nous nous permettrons deux remarques, auxquelles nous attachons une certaine importance.

Si le livre de M. Næf est populaire quant à la forme, il l'est moins quant au fond même. En effet, il donne plutôt un résumé des événements, utile sans doute pour les rappeler à ceux qui les connaissent déjà, qu'il ne les expose dans un récit vivant et détaillé, propre à captiver l'intérêt d'un lecteur peu cultivé. On a cru longtemps qu'il fallait des résumés d'histoire pour les commençants, et que les détails devaient êtres réservés pour les gens instruits. L'auteur de ces lignes se rappelle encore la surprise qu'il éprouva, il y a environ 25 ans, en entendant dire à un homme versé dans l'histoire, qu'il fallait commencer cette étude par la lecture d'ouvrages étendus et riches de détails. Mais la réflexion et l'expérience l'ont pleinement convaincu de la justesse de cette remarque. A la bonne heure, dira-t-on; mais comment raconter avec quelques développements l'histoire de la réformation, dans un volume de 250 pages? — Nous devons d'abord confesser que c'est une œuvre difficile. Nous ajouterons que, pour écrire un ouvrage popu-

laire sur ce sujet, il faut renoncer à être complet, à vouloir tout indiquer, et se contenter de raconter d'une manière aussi instructive que possible les faits les plus saillants. Il est d'ailleurs bien difficile d'être suffisamment intelligible en demeurant exact, quand on veut tout résumer. — Comment, par exemple, serait-il possible de faire comprendre en quelques mots à des lecteurs peu lettrés, ce que c'était que la scolastique (pag. 20-21)? Nous nous plaisons cependant à reconnaître que diverses portions de l'ouvrage sont vraiment simples et intéressantes pour tout lecteur.

Notre seconde observation se rapporte à la manière trop vague et trop laconique dont l'auteur parle des doctrines de nos réformateurs. Il signale les nombreux abus dont ceux-ci ont délivré l'Eglise. Il fait ressortir ce que l'on a appelé le principe *formel* du protestantisme, c'est-à-dire, l'autorité exclusive de l'Ecriture sainte en matière de foi. Mais il ne nous dit pas ce que les réformateurs pensaient de l'état de l'homme depuis la chute, ni de la nature de Jésus-Christ. Il n'apprend pas à ses lecteurs si ces hommes de Dieu adoraient le Sauveur comme le fils éternel du Père, ou s'ils l'honoraient comme la première des créatures. Nous avons été particulièrement surpris de le voir s'arrêter si peu sur les combats intérieurs de Luther, au couvent d'Erfurt, et sur la doctrine de la justification par la foi seule, qui devint le principe *matériel*, c'est-à-dire substantiel et fondamental des églises protestantes. Pour notre auteur, les deux principes fondamentaux du christianisme mis en lumière par la réformation sont: L'autorité exclusive de l'Ecriture, puis « le droit et le devoir, pour chaque individu, de former librement sa foi, sans autres secours que ceux qu'il pourra demander, de lui-même, à des gens plus éclairés que lui. (Pag. 253.) » Quant à la question de savoir *quelle est la part de l'homme et la part de Dieu dans l'œuvre du salut*, M. Naef pense que *l'Eglise romaine, considérée dans son ensemble, avait su tenir, au milieu des exagérations de ses docteurs, un assez juste équilibre ;* mais que *Luther fut conduit à se jeter dans l'un des deux extrêmes partis ;* qu'il exagéra *une grande et belle vérité, le dogme de la justification par la foi,..... au point de réduire l'homme au rôle d'une machine et de nier la liberté*. (Pag. 45.) Il nous laisse entrevoir qu'il n'est pas partisan du principe des confessions de foi, ni du système presbytérien, mais qu'en revanche il a des sympathies pour l'épiscopat anglican. Ces remarques suffisent pour caractériser la tendance de l'auteur. Nous ne nous arrêtons pas sur son point de vue ecclésiastique, qui n'est pas le nôtre; mais nous voudrions qu'une *Histoire de la réformation* fût plus imprégnée de l'esprit et des principes religieux des réformateurs.

A. MEYLAN.

CONSOLATION, courtes méditations adressées aux affligés, par Ch. Chatelanat; 2e édition, revue et augmentée. — Lausanne 1867. Georges Bridel. — 1 vol. in-18. Prix : 80 cent.

Les ouvrages de M. Ch. Chatelanat se sont fait un public qui les goûte de plus en plus, témoin les secondes éditions de *la Vie chrétienne*, d'*Emmanuel*, de *Marthe* et de *Consolation*. Ils exercent auprès de bien des âmes éprouvées un ministère béni, et ne sont pas appréciés seulement par des lecteurs français. Le volume dont nous annonçons aujourd'hui la seconde édition a eu les honneurs d'une traduction allemande, ce qui en montre bien la valeur, car l'Allemagne ne manque pas d'ouvrages d'édification.

Cette édition n'est pas une simple réimpression; indépendamment d'un certain nombre de corrections de détail, nous avons remarqué un nouveau chapitre:

« *L'assurance de la paix*, » ainsi qu'une poésie nouvelle, intitulée : « Plus près.»

Si bon que soit un livre, il est rare que le lecteur n'y rencontre pas quelque mot qui l'arrête. Celui de la préface : « souffrir, c'est adorer, » nous a arrêté un moment, et nous nous sommes dit : Hélas! bien souvent, souffrir n'est-il pas murmurer ? Mais heureux celui qui peut parler comme notre auteur, et chez lequel se réalise cette parole : «La discipline, qui paraît d'abord un sujet de tristesse et non pas de joie, produit ensuite un fruit paisible de justice en ceux qui ont été exercés par ce moyen. »

On a quelquefois demandé quelles sont les plus cruelles douleurs, les douleurs physiques ou les douleurs morales. M. Chatelanat pense qu'une souffrance physique intense et prolongée est la plus grande épreuve à laquelle l'homme puisse être soumis ici-bas :

« Qu'on exalte donc les étreintes de la douleur morale, mais sans oublier que, sur cette terre de péché, c'est le corps de notre infirmité qui nous fait le plus souffrir.» (Page 16.)

Cette manière de voir n'est point particulière à notre auteur, et il serait aisé de recueillir des témoignages dans le même sens. Il y en a en sens inverse.

Ecoutons M. Coulin[1] : « C'est par le dedans que nous souffrons le plus. Il y a une limite à la douleur physique, il semble qu'il n'y en ait point à la douleur morale. Le corps meurt quand la mesure est comble. Il y a en nous quelque chose d'immortel qui souffre sans entrevoir de terme ni de fond à la souffrance...... Nous entrevoyons des peines infiniment plus redoutables que toutes celles qui nous viennent de dehors par le chemin des sens........ Plus une âme est grande, plus les abîmes deviennent profonds pour elle, la faculté de souffrir trouvant alors sa mesure dans la faculté d'aimer. »

Voilà, sur ce point, deux avis opposés, et nos souvenirs personnels nous montrent que cette différence d'appréciation se rencontre assez souvent. Sans doute ceux qui n'ont pas fait l'expérience de longues et grandes souffrances corporelles ne peuvent que bien difficilement se représenter tout ce qu'une pareille épreuve a de terrible ; mais d'un autre côté combien sont grands parfois les remords de la conscience et les tourments du cœur ! M. Chaletanat lui-même place en toute première ligne les tourments d'une âme qui se croit rejetée de Dieu ; mais n'y a-t-il pas encore tel brisement de cœur, telle honte de famille, telles angoisses sur le sort spirituel d'un être aimé, qui seraient par plusieurs échangées avec empressement contre des souffrances corporelles, même déjà connues par expérience? Il est certain que la constitution physique et morale doit amener de très notables différences entre les hommes quant à la capacité de souffrir. Aussi, peut-être faut-il conclure en disant qu'une même mesure ne peut pas s'appliquer à tous. Quoi qu'il en soit, Dieu sait bien ce qu'il fait, en infligeant aux uns des maux physiques, aux autres des peines morales ; puissent les affligés se remettre de bon cœur entre ses mains et puissent leurs frères les soutenir de leur sympathie et de leurs prières.

La lecture du petit ouvrage de M. Chalelanat sera profitable aux uns et aux autres. Le Seigneur châtie ceux qu'il aime, nous dit l'Ecriture. Il aime aussi ceux qu'il épargne et il attend d'eux qu'ils ne s'épargnent point eux-mêmes. « Portez les fardeaux les uns des autres, et accomplissez ainsi la loi de Christ. »

C.

[1] *Le Fils de l'homme*, conférences sur l'humanité de J.-C.

**Aventures d'un mendiant philanthrope**, ou misère et bienfaisance, par l'auteur de *Pérégrinations en Auvergne*. Lausanne, 1867, Georges Bridel éditeur.— Brochure in-12. Prix : 1 fr.

Dans une préface que nous transcrivons en entier, « le narrateur de cette histoire, dont le héros n'est point fictif, croit pouvoir demander à ses lecteurs quelque indulgence pour le style; son but, en prenant la plume, étant avant tout d'écrire un *traité* simple et utile, sans aucune prétention littéraire. » Cette recommandation sera entendue, et tel qui eût peut-être été disposé à relever ici et là quelque petite imperfection de forme, se trouvera bientôt distrait de cette préoccupation critique par l'intérêt de cet opuscule. Un chrétien riche veut étudier à fond la mendicité, pour apprendre à bien employer son argent et à servir Dieu dans les pauvres. Il se fait mendiant lui-même et parcourt divers pays en demandant l'aumône. On comprend combien de rencontres diverses il fait et quelles aventures lui arrivent. Il intéresse par ses récits et par ses chants, il reprend à l'occasion, souvent il console, et quelquefois il touche les cœurs et les ouvre à l'Evangile. — On pourrait se demander s'il lui a été possible de soutenir ce personnage une année durant, sans manquer à la véracité en bien des rencontres. Quand il se met en chemin et qu'on l'entend chanter, en se remettant entre les mains de Dieu :

Bannis donc, mon cœur, les soucis,
Car ta douleur t'abuse ;
Après t'avoir donné son fils,
Est-ce que Dieu refuse
A son enfant
Le vêtement,
Le toit, le pain, la vie?
Crains-tu qu'il ne t'oublie?

on se dit involontairement qu'il est millionnaire; que, s'il se trouve momentanément dans l'embarras, il en sortira aisément; qu'il pourra recourir à son banquier pour son propre compte, comme il y recourt en effet pour le compte d'autrui. On est parfois importuné par une question qui se présente, qui s'impose même à l'esprit, savoir s'il est bien légitime de se mettre arbitrairement dans l'embarras, avec la ferme confiance que Dieu vous en tirera, et si ce n'est pas là tenter Dieu, le mettre en demeure et prétendre lui forcer la main. Mais encore une fois, l'intention est si bonne, le sentiment de piété qui a dicté ce petit livre si évident, l'opuscule lui-même si piquant et si varié, que le critique se sent désarmé et va jusqu'au bout sans plus songer à ses scrupules, faisant des vœux pour le livre et remerciant l'auteur.

P. SIMPLE.

## NOTE DE M. G. CRAMER.

Monsieur le rédacteur,

Une phrase mal construite dans mon troisième article paraît en effet autoriser l'assertion que la théologie même m'offusque. Je n'ai pas dit cependant: « le point de vue de la théologie, que nous venons de combattre » mais: « le point de vue de la théologie que nous venons de combattre. »

Laissez-moi saisir cette occasion de remercier M. de Pressensé, de ce qu'une discussion aussi franche et (de ma part du moins) aussi vive sur les sujets qui nous tiennent le plus à cœur, a pu avoir lieu sans altérer en rien les sentiments personnels. Au contraire, un peu de frottement, qui effacerait un vernis d'emprunt, ne fait que donner un nouveau lustre à ce qui est de bon aloi.

G. CRAMER.

## PENSÉES.

C'est l'ordinaire de faire passer pour brouillons ceux qui annoncent au monde des vérités qu'il n'aime pas.

QUESNEL.

# LE CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE

## HISTOIRE RELIGIEUSE

CONTEMPORAINE.

### La Russie et l'Evangile.

Il est évident pour tous ceux qui dirigent parfois sur l'orient et sur ses intérêts religieux un regard attentif, que l'église grecque, si longtemps assoupie dans les formes régulières de son ritualisme, commence à s'éveiller de son long sommeil et à s'agiter dans son antique berceau. L'Arménie et la Grèce elle-même subissent l'influence bénie des premières clartés de l'aube, et la Russie, leur sœur par la foi, jusqu'à présent muette comme elles sur les questions religieuses qui ont remué l'occident, semble se demander si le temps n'est pas venu de soulever le voile et de laisser pénétrer la lumière dans son sein.

C'est là peut-être de notre part une espérance anticipée, une sorte de rêve ; mais néanmoins c'est sous l'influence d'une réalité incontestable qu'on se permet de rêver de la sorte. En effet celui qui serait à même de comparer l'état actuel des esprits en Russie, sous le rapport religieux, avec ce qu'il était il y a dix ou quinze ans, trouverait une immense différence. Alors on suivait aveuglément, passivement, les ordonnances de l'église, et, ne soupçonnant rien au delà, on se contentait du cadre vieilli et étroit qu'elle offrait à la piété personnelle. Les cœurs sincères unissaient souvent une charité large et profonde à leurs pratiques religieuses ; ils cherchaient à épancher dans des œuvres de bienfaisance la vie réelle qui les remplissait ; ils se tenaient un peu à l'écart du monde, multipliant les dévotions, les jeûnes et les pèlerinages ; mais ils ne rêvaient aucune modification à l'ordre établi et s'y mouvaient avec aisance. La majorité, moins scrupuleuse, trouvait commode d'avoir sa vie arrangée, prescrite d'avance et se dévidant toute seule comme un écheveau bien en ordre. On avait des époques de mondanité permise et sans remords, puis de recueillement et de religiosité souvent sincère. Les églises se remplissaient quand les salles de bal se vidaient et que les semaines du grand carême succédaient à celle du carnaval. A Pâques, les salons s'ouvraient de nouveau, et l'on revenait à la vie du monde avec la même simplicité qu'on avait mise à la quitter. Tout se faisait avec un sentiment d'ordre et de convenance qui semblait dire : chaque chose en son temps.

Le clergé, placé en dehors de la société, tant par sa position exceptionnelle de caste que par son instruction insuffisante et toute spéciale, ne se mêlait pas de la vie privée des membres de l'église, et se contentait d'intervenir dans les grandes occasions. Les prêtres ou popes, plus particulièrement chargés des devoirs pastoraux, les négligeaient complétement et se contentaient d'accomplir tant bien que mal leurs fonctions officielles. Dépendants eux-mêmes du haut clergé, accablés souvent par la pauvreté et par les soucis d'une

nombreuse famille, ils ne s'élevaient que rarement à la hauteur d'un ministère spirituel et chrétien, et n'avaient pas l'autorité morale indispensable à son exercice. Quelques-uns d'entre eux, plus éclairés sur leurs devoirs, profitaient de la confession pour donner quelques directions à leurs ouailles; mais ces conseils, si rares, si timides, si généraux, ne produisaient sur les cœurs qu'une impression faible et passagère.

D'un autre côté la réaction aussi faisait son œuvre sourde et destructrice; l'incrédulité, provoquée par la stagnation religieuse, nourrie par la science moderne, s'insinuait dans les académies et les écoles et préparait à la foi en Christ des ennemis nombreux et puissants.

Peut-on dire qu'un tel état de choses ne subsiste plus maintenant, ou du moins qu'il soit déjà considérablement changé? Extérieurement, non. Le vieil édifice est encore debout, et présente toujours le même aspect grandiose et solide. Mais ce n'est là que le dehors. Au dedans la vie se trouble, elle fermente. Les questions religieuses montent à la surface, se présentent aux individus, aux consciences, et suscitent dans les esprits tout un monde d'idées nouvelles. Il est vrai qu'elles ne sont pas au premier plan. Les questions sociales et politiques, les réformes de tous genres, le progrès, dans tous les sens qu'on peut attacher à ce mot et dans toutes les branches qui le comportent, voilà la grande préoccupation qui domine le monde russe. Mais ce progrès, ou ce mouvement, affecte les directions les plus diverses, et il est sans doute inutile d'ajouter que toutes ne sont pas réjouissantes. Quoi qu'il en soit, les éléments les plus contraires se rencontrent, se heurtent, et au premier coup d'œil la confusion seule semble régner. L'Esprit de Dieu se meut pourtant au-dessus de ce chaos, et il en fera surgir sans aucun doute la lumière et l'harmonie. Déjà les effets de sa puissance se dévoilent, au milieu de cet apparent désordre, à l'observation plus attentive des faits, et laissent découvrir quelques traits du plan divin pour le salut et le relèvement d'un grand pays.

Dans toutes les classes de la population russe un mouvement se fait sentir, mouvement sérieux qui porte à examiner le passé, à se rendre compte du présent et à interroger l'avenir. Le peuple tout d'abord, cette masse isolée, ignorante, inconsciente de sa force, et qui dégage ses membres engourdis des chaînes d'une longue servitude, le peuple, que fait-il en ce moment? A cette question on peut répondre d'une manière générale: il apprend à lire. Silencieux et tranquille, il se prépare à recueillir les bienfaits de son affranchissement et à prendre son rôle et sa place dans la vie de son pays. Il y a peu d'années encore, écrasé par le travail, par la misère, il baissait passivement la tête sous le joug et ne manifestait que rarement et dans des occasions suprêmes, la séve qui circulait sous son écorce durcie. Plus d'une fois, il est vrai, sa force comprimée mais vigoureuse est venue au secours de la patrie aux époques de crises politiques; mais le danger passé, elle s'assoupissait de nouveau et attendait patiemment le moment du réveil. La dissidence religieuse aussi, dans ses aspirations saines comme dans ses écarts, le *raskol* avec ses sectes nombreuses et diverses, est la preuve incontestable d'une vie intérieure qui cherche à franchir des limites trop étroites et à se creuser un lit nouveau et profond. En effet la dissidence en Russie est une œuvre populaire, à laquelle les classes civilisées n'ont presque jamais pris part, et qui présente fidèlement les principaux traits du caractère national. Séparé de l'église établie, subissant les persécutions combinées du clergé et de l'Etat, le raskol s'est maintenu pendant trois siècles, il s'est même développé considérablement, et compte dans son sein quelques sectes

respectables par la pureté de leurs principes et par la sérieuse moralité de leurs adhérents.

Du reste pour celui qui a vu de près le peuple russe, ce jugement n'a pas besoin de preuves historiques. Un peu d'attention, un peu de cette pénétration que la sympathie fait naître, suffisent pour convaincre l'observateur qu'il y a là, dans les classes populaires, un riche terrain à cultiver, digne d'un travail dévoué et sérieux. Or il semble que maintenant le temps de ce travail soit venu et que Dieu lui-même y appelle tous ceux qui écoutent sa voix. Le paysan russe, chez lequel l'émancipation réveille la conscience de son individualité, veut savoir lire et écrire afin de pénétrer, jusqu'à un certain point du moins, les mystères de cette bureaucratie qui l'enlace et lui fait peur. Il redoute la puissance du papier timbré, il en devine les subtilités et voudrait éviter ce filet sans cesse étendu sous ses pas. Le gouvernement et la noblesse dans ses meilleurs représentants ont répondu de concert à ce besoin du peuple, par la fondation de nombreuses écoles tant sur les terres particulières que sur celles qui appartiennent à l'Etat, et ces efforts réunis ont déjà produit un résultat considérable.

Pendant que les lecteurs se préparaient ainsi dans les villes et les villages, Dieu, qui fait concourir toutes choses à l'accomplissement de ses desseins, leur préparait « une belle lecture. » Ce terme, trouvé par le peuple et par le soldat russe comme expression de leur naïve et touchante admiration pour le contenu du Nouveau Testament, arrive ici tout naturellement sous la plume. Oui, une « belle lecture, » la plus belle de toutes, la seule qui donne un fondement solide au développement moral d'une nation. Et le peuple russe, plus qu'un autre, avait besoin de cette lecture. Religieux par nature, plein de vénération pour les choses saintes, on le voit se presser en foule dans les églises où l'on prêche, et écouter avidement une parole souvent obscure et froide. Les écoles ouvertes il y a quelques années par des jeunes gens progressistes dans le but de saper les fondements de l'ordre divin et humain dans l'esprit du peuple, n'ont pas trouvé faveur chez le paysan, qui, dans le sentiment instinctif de l'abîme où on cherchait à le conduire, répondait, en branlant la tête, à tel de ses maîtres : « Non, tu ne parles pas bien. » Et ce même paysan laisse sa hache et sa charrue quand on lui parle du Sauveur ; il s'attendrit et remercie par une bénédiction celui qui lui a montré le ciel en passant. Avec de telles dispositions, l'Evangile était le bienvenu et Dieu l'a donné.

Au moment où les écoles surgissaient de tous côtés, on imprimait à Saint-Pétersbourg une édition nouvelle du Nouveau Testament en langue vulgaire, destinée par la modicité de son prix à être mise à la portée de tous et surtout des petits de ce monde. C'est au cœur de l'impératrice de Russie que Dieu a mis cette pensée ; c'est elle qui en a eu l'initiative et qui l'a mise à exécution en subvenant aux frais d'impression ; c'est à elle à recueillir les bénédictions de Dieu et celles de son peuple.

A peine l'édition eut-elle paru (en 1863) que, comme une eau vive, elle commençait à circuler à travers le pays qu'elle était destinée à féconder. Dans le courant d'une seule année, 1866, quelques colporteurs, employés par un petit cercle d'amis, en répandaient à eux seuls jusqu'à 20 000 exemplaires, et de nombreux faits vinrent témoigner que Celui qui prépare la nourriture pour les âmes, prépare aussi lui-même les âmes à la recevoir. Un de ces colporteurs, homme pieux et dévoué, a eu pour tâche de descendre le Volga, de visiter les cités et les villages situés sur les bords et dans la proximité du grand fleuve, et de se rendre à la grande foire de Nijni-

Novgorod, ville centrale et très populeuse. Quatre années de suite, au temps de la navigation, il a fait le même voyage, pénétrant chaque fois dans quelques villes nouvelles et poussant même jusqu'à Astrakhan, située à l'embouchure du fleuve, et chaque fois aussi de nouvelles bénédictions ont accompagné son œuvre et le succès est allé croissant. Des scènes et des paroles touchantes ont réjoui son cœur pendant qu'il traversait les rues et les places, offrant ses livres aux riches et aux pauvres. Quelques traits valent la peine d'être mentionnés ici, tels que nous les fait connaître ce colporteur :

« Pendant $3\frac{1}{2}$ jours, dit-il, nous attendîmes sur les bords du Volga le bateau à vapeur, qui n'arrivait pas. La navigation régulière était finie, et les bateaux qui circulaient encore, se donnaient beaucoup de liberté. Divers passagers de la classe pauvre, ouvriers et paysans, s'étaient abrités avec moi dans une chétive baraque près de l'embarcadère. Pour abréger le temps, un d'entr'eux, qui savait lire couramment, occupa le reste de la société en faisant la lecture d'un traité. La dernière soirée que nous passâmes ensemble, je lui demandai de nous lire un chapitre de l'Evangile de Luc. Il lut huit chapitres sans s'arrêter, et l'effet produit sur ses auditeurs était touchant à voir. Le regard fixe, immobiles, la tête inclinée en avant, ils écoutaient avec l'attention la plus profonde ; un matelot qui se préparait à sortir, restait là debout, en pelisse, en casquette, sa lanterne à la main, comme cloué sur place. Près de moi, une femme assise par terre, me tira par la manche et me demanda à voix basse : « Quel est ce livre ? — L'Evangile, lui répondis-je. — Ah ! murmura-t-elle, quelle belle lecture ! »

Dans une ville, c'est un brave prêtre qui après avoir acheté au colporteur quelques exemplaires du Nouveau Testament, lui souhaite la bénédiction de Dieu et l'exhorte à lire lui-même et à aimer la Parole qu'il colporte. Ailleurs, c'est un Anglais, fabricant de papier, qui réunit ses ouvriers et répand parmi eux cent exemplaires du N. Testament. Une autre fois, ce sont des employés de la police, qui viennent examiner les caisses du colporteur, croyant y trouver des brochures politiques ou des livres défendus ; mais à la vue des Bibles et des Testaments en langues diverses, ils s'adoucissent et achètent eux-mêmes quelques volumes. Ou bien encore, c'est un marchand de la Sibérie, qui fait une provision de 120 Nouveaux Testaments pour les distribuer dans sa localité.

A la petite foire de R. le colporteur avait offert ses livres à des groupes de paysans, mais sans succès, lorsqu'un homme bien mis perce la foule, examine les livres, et se met à les recommander chaudement aux passants, qui s'arrêtent et se décident à en acheter. Deux jeunes paysans, étendus sur un trottoir, arrêtent le colporteur à son passage ; l'un d'eux prend le Testament de ses mains et se met à en lire le titre. Secouant alors vigoureusement le bras de son compagnon : « Frère, lui dit-il, regarde, c'est un beau livre ! » et il se met à le marchander avec véhémence. Le colporteur, qui ne pouvait rien rabattre du prix, s'éloigne en soupirant, car ces deux beaux garçons ont gagné sa sympathie. Mais bientôt il entend derrière lui le bruit de leurs grosses bottes et une voix qui lui crie : « Attends, attends un peu, nous prendrons ton livre ! » Le marché conclu, « cherchons vite un coin tranquille, dit un des jeunes gens, je brûle d'envie d'écouter. » — Oh ! que Dieu bénisse le lecteur et l'auditeur ! ajoute le brave colporteur après ce récit.

Les soldats se montrent particulièrement bien disposés pour la Parole de Dieu ; aussi ont-ils une grande place dans le cœur du colporteur, qui n'oublie jamais de visiter les casernes. Voici quelques-unes de

ses rencontres : « J'entrai, un jour, écrit-il, dans une auberge pour offrir mes livres, et je vis à une table quelques soldats établis autour d'un samowar (bouilloire à thé). L'un d'eux s'écria en me voyant : «Je vous ai acheté un livre l'année passée ! » Lorsqu'il m'eut nommé l'endroit, je me souvins effectivement d'avoir vendu un Testament à un soldat qui avait dit en le prenant : « Que Dieu m'aide à lire ce livre ! » Touché profondément je lui avais répondu qu'il devait demander à Dieu son Saint-Esprit. — « Je le ferai, avait-il dit, et si ce livre me fait du bien, je me souviendrai de toi ! » — Une année s'était écoulée dès lors, et j'avais la joie de me retrouver avec ce même soldat et de l'entendre raconter les larmes aux yeux, à ses camarades, ce qu'il avait lu du Sauveur en ajoutant : « Oui, c'est une bien belle lecture que ce livre ! »

« Un jour, continue le colporteur, je me rendais aux casernes par un temps de neige. Je traversais péniblement la grande distance qui m'en séparait, un vent glacé me fouettait le visage, et je pensais en moi-même : Que c'est donc dur parfois d'être colporteur ! En ce moment une voix forte et joyeuse retentit à mon oreille : « Bonjour, mon brave vieillard, viens nous voir, je veux encore de tes livres ; ils sont très bons ! » Je me retournai et je vis trois soldats, qui me saluaient amicalement. Je poursuivis mon chemin avec un redoublement d'énergie en me disant : Combien il est doux d'être colporteur ! »

Dans les casernes, le colporteur entend parfois les soldats qui ont déjà lu ou entendu quelque chose du N. Testament, le recommander à leurs camarades par des expressions telles que celles-ci : « A cette lecture, frère, on fond en larmes et tout est dit ; » ou bien : « Cela vous brise le cœur ! » Un d'entr'eux, auquel ses camarades disaient qu'il ne pourrait pas placer le Testament dans son havresac, répondit avec décision : « Je laisserai plutôt ma chemise pour l'emporter. »

Une autre fois le colporteur entre dans un bureau militaire. On le prie d'attendre l'aide-de-camp, qui devait venir bientôt. Effectivement un jeune officier ne tarde pas à arriver et demande poliment au colporteur ce qu'il veut : « Je lui parlai, raconte celui-ci, du but de mon voyage et de l'œuvre du colportage ; mais bien que moi-même je fusse assez content de mon petit discours, l'aide-de-camp n'y comprit rien, et, quand j'eus fini, il me répéta avec bienveillance sa question : Mais, enfin, que désirez-vous ? Je dus donc lui dire tout simplement que je venais offrir des Nouveaux Testaments à acheter. Alors s'approchant de la porte d'une salle voisine où des écrivains en grand nombre étaient établis : Messieurs, s'écria-t-il, quelqu'un de vous veut-il acheter un Testament ? — Nous n'avons pas d'argent. — Qu'à cela ne tienne, dit l'officier, je vous en avancerai ; et, se plaçant devant une table, il prit une feuille de papier et une grande pile de Testaments ; puis il se mit à inscrire les noms et à distribuer les livres. Les écrivains se pressaient autour de la table, et quelques officiers, entrés pendant ce temps-là, se mirent de la partie ; après quoi le jeune aide-de-camp choisit aussi pour lui-même un très beau volume et me remit la somme de dix roubles. »

Les écoles sont aussi d'un accès facile ; les instituteurs achètent volontiers, et les enfants arrivent en foule, demandant des traités. Malheureusement, le colporteur qu'ils assiégent au point de lui donner parfois le vertige, n'a qu'un bien petit nombre d'écrits narratifs à leur offrir. Sauf quelques extraits de sermons et quelques méditations en langue d'église, qui ne peuvent intéresser les enfants, on ne possède en langue russe que bien peu de traités, traduits ou originaux, et la censure ecclésiastique, très sévère, rend difficile la tâche de

ceux qui voudraient s'employer à accroître le nombre de ces utiles écrits.

Dans une petite ville du gouvernement de Saratoff, le colporteur eut un jour une rencontre qui lui laissa un doux souvenir : « J'étais entré, dit-il, dans un atelier de menuiserie, et je montrais un Testament à un ouvrier qui y travaillait. Dès qu'il eut vu le livre il en demanda le prix, l'acheta, puis ôtant sa casquette et se signant il dit avec émotion : — « Grâce à Dieu, je suis enfin parvenu à l'avoir. » — Si je ne n'étais venu dans cette ville que pour vendre ce seul Testament, ajoute le colporteur, il y aurait de quoi bénir le Seigneur. » Mais ce ne fut pas le seul, loin de là.

Au commencement de l'année 1866, le colporteur, qui se trouvait à Saratoff, voulut faire quelques excursions dans les villages environnants. Dans le premier, le prêtre lui acheta quelques volumes pour son école; puis apprenant que le colporteur se rendait à un bourg situé à 80 verstes de là, il le pria instamment de s'arrêter aussi dans les hameaux qui se trouvaient sur sa route. Dix-huit à vingt Testaments furent vendus de cette manière, et un autre donné à un enfant dans les circonstances suivantes:

« J'avais rencontré dans une maison de paysan, écrit notre ami, un petit garçon qui savait lire. Dès qu'il eut aperçu le Testament que je tenais, il poussa un cri de joie, et saisissant son chapeau il voulut courir à la recherche de son père pour le prier de lui acheter ce livre. Sa sœur, plus âgée, l'arrêta brusquement, et lui dit qu'il n'avait pas besoin d'avoir un Testament et que son père n'avait pas d'argent à y mettre. Un peu irrité de cette fâcheuse intervention, je demandai où était le père, ajoutant que j'irais moi-même le trouver. L'enfant allait répondre, lorsque sa sœur lui ordonna sévèrement de se taire. Alors inclinant la tête et se couvrant le visage des deux mains, il se mit à pleurer amèrement. Je sortis, décidé à chercher le père; mais j'appris au village qu'il était à une noce, et présumant qu'il serait trop gris pour m'entendre, je continuai mes visites de maison en maison et ne rentrai que tard au logis. En repassant alors dans ma mémoire les événements de la journée, je me souvins du petit garçon qui avait pleuré ses chaudes larmes, et l'idée me vint que j'aurais dû lui donner un Testament gratis. Je cours vite à sa demeure; la rue était déserte, toutes les portes fermées. Je frappe à la fenêtre en demandant le petit garçon qui désirait un Nouveau Testament. En un clin d'œil l'enfant fut devant moi : — Est-ce toi qui veux le livre ? lui dis-je. — C'est moi, répondit-il vivement. Je lui mis le volume dans la main, et lui donnant une petite tape sur la joue, je disparus dans l'obscurité, pendant qu'il s'écriait tout étonné : Eh quoi, oncle, sans argent ! »

» Dans le village suivant j'eus un succès étonnant. Les campagnards m'arrivaient de tous côtés, et dans la rue j'étais arrêté presque à chaque pas. Le fait seul, que dans une localité habitée par de simples paysans, je vendis dans le courant d'une semaine 168 Testaments et pour 20 roubles de traités, en dit plus que tout ce que je pourrais raconter. »

» De là, continuant ma route, je me rendis dans un autre grand village, pour lequel on m'avait donné deux adresses bien différentes. L'une devait me conduire chez un homme aisé, habitant avec sa famille une belle maison; l'autre chez un pauvre paysan. Mais le premier étant absent, force me fut d'aller chez le second. Son habitation était une espèce de cabane bien misérable, n'ayant qu'une pièce, obscure, sale, sans plancher et occupée par deux frères avec leurs familles. Outre les habitants naturels, on y voyait un veau, une oie, un hérisson et un chat. Ce dernier du moins me fit une bonne impression, il était propre. Vers le soir je me sentis effrayé d'avoir à passer la nuit dans un pareil endroit, et bien que ces

braves gens me comblassent de prévenances, je ne pus m'empêcher d'avoir quelques mouvements de mauvaise humeur. Mais j'eus honte de moi-même, quand je vis avec quelle cordialité ils préparèrent un repas de tout ce qu'ils avaient de meilleur à offrir et me firent ensuite un lit très passable. J'y dormis à merveille, malgré la curiosité un peu importune du veau, qui semblait étonné de mon voisinage. Le lendemain je dus rendre grâce au Seigneur de l'habitation qu'il m'avait choisie; car dès le matin l'humble chaumière se remplit de gens qui venaient demander mes livres et qui, certes, n'auraient pas osé venir avec cette liberté dans la maison du riche. »

» Le dernier dimanche de mon voyage, je me trouvai dans une famille de paysans dont pas un membre ne savait lire. La vieille mère, me voyant occupé de ma Bible, me demanda de leur lire quelque chose à haute voix. Effectivement, ils étaient là assis tous les quatre, elle, son mari et ses deux fils, à s'ennuyer. J'ouvris l'évangile selon St. Luc et je lus le récit de la passion. Le Seigneur nous accorda une heure bien douce; mes auditeurs écoutaient les larmes aux yeux, et on sentait que le Sauveur crucifié s'était approché de leurs cœurs. De temps en temps la vieille femme adressait à ses enfants des explications touchantes. Lorsque nous eûmes fini et que son mari eut quitté la chambre, elle me raconta, en pleurant, qu'il était un ivrogne et qu'il revenait souvent à la maison très tard et dans un état bien misérable. Mais ce soir-là le vieillard ne but pas et revint tôt: le peu qu'il avait entendu de la Parole de Dieu avait produit ce résultat. »

Au mois de juin de cette même année 1866, le colporteur se trouvait dans le midi de la Russie, près de la mer Caspienne; les nouvelles qu'il donne de ce séjour sont très réjouissantes. Il semble vraiment qu'à mesure qu'il s'éloigne des villes principales et des grands centres, il trouve un accès toujours plus facile.

« Ici, dit-il, c'est surtout le clergé qui a réjoui mon cœur. L'archevêque m'a accordé la permission de colporter dans la ville, et il a pris lui-même 300 exemplaires du Nouveau Testament pour la librairie religieuse qu'on vient de fonder. Chaque soir, quand j'ai fini ma tournée, on vient chez moi acheter mes livres, et la plupart de mes visiteurs sont des prêtres. L'un d'entre eux, le père N. a pris une vive part à mon travail. Comme je demeure dans la cour de sa maison, il a pu juger du succès de mon colportage; il en été si frappé, qu'il a eu la pensée d'établir une œuvre pareille. Il en a parlé à ses collègues; et l'on a cherché pour cette œuvre un homme de confiance, qui s'est trouvé. O mon âme, bénis l'Eternel! — Ce même père N. m'a raconté que, tout récemment, devant consacrer une église dans un grand village des environs, il avait emporté avec lui cinquante Nouveaux Testaments, qu'il avait placés dans la localité. Quelques jours après les paysans sont venus le remercier avec effusion « pour le beau livre. »

Quelques mots encore sur Nijni-Novgorod, où le colporteur dut retourner au mois de juillet pour l'époque de la grande foire:

« Je remontais le Volga en bateau à vapeur, écrit-il, et comme il se faisait tard je ne comptais pas offrir mes livres aux passagers. Pourtant, ayant appris qu'un prêtre devait descendre à la station prochaine, j'allai lui offrir un Testament. Mais dès qu'on eut vu mon livre, on m'entoura de tous côtés; et la nuit vint que j'étais encore en pleine activité. »

» A Nijni même, le succès fut très grand. Je vendis pour 1000 roubles argent de Testaments. Les libraires en prirent beaucoup; bon nombre de personnes venues des contrées reculées de la Russie s'en munirent

également avant de repartir, et j'en plaçai aussi une quantité d'exemplaires, un à un. Je pus me convaincre une fois de plus que ce sont les Russes surtout, qui ont faim et soif de la Parole de Dieu; avec les étrangers, j'ai bien moins de succès. Il est vrai que de la part des Russes aussi on éprouve bien des refus et que l'on reçoit parfois des réponses qui blessent le sentiment chrétien; mais presque toujours, dans ces rares occasions, on peut dire avec vérité: Seigneur, pardonne-leur, car ils ne savent ce qu'ils font! »

Il semble que ces récits en disent assez sur les dispositions du peuple et même du clergé russe, pour qu'il soit superflu d'y rien ajouter. Quelques mots pourtant au sujet de l'instruction, qui paraît avoir fait, ces dernières années, de notables progrès chez les ecclésiastiques en particulier. Dans les villes surtout, on trouve bon nombre de prêtres qui étudient les langues étrangères et qui s'occupent avec succès de diverses publications religieuses. Sans parler de ceux qui ont donné à la Russie, dans une excellente traduction, les ouvrages de M. Naville, quelques méditations de Vinet, des sermons de Spurgeon publiés dans la Revue orthodoxe de Moscou, on peut dire que le niveau général s'est considérablement élevé. Même de la province et des villages, quelques prêtres font entendre leur voix, par le moyen de divers organes littéraires, pour exprimer, avec plus ou moins de timidité, leurs tendances, leurs idées, leurs besoins, leurs plaintes même, qui valent mieux que le silence. On peut donc prévoir dans l'état actuel des choses une prochaine amélioration et peu à peu une heureuse émancipation du clergé *blanc* ou séculier, de la pression parfois trop forte et trop conservatrice qu'exercent sur lui les évêques moines ou le clergé *noir*.

L'incrédulité, il est vrai, tend aussi à s'accentuer toujours davantage et à exercer une influence fort triste sur la jeunesse des écoles par le moyen des professeurs. Mais il faut avouer qu'elle sied mal au caractère national, et que le genre d'allures qu'elle a produites, surtout parmi les femmes, n'est pas de nature à exercer beaucoup d'attraction sur les esprits. A côté de ce fâcheux résultat elle en a eu un bon, celui d'obliger ceux qui croient à se rendre compte de leur foi et à s'y rattacher avec plus de force et de conviction. Tout vaut mieux que l'indifférence; en attaquant une cause, on réveille ses défenseurs.

Un dernier mot sur la classe aisée des grandes villes. Elle aussi, elle surtout a bien changé. Fatiguée de la vie de plaisir qui l'avait absorbée pendant si longtemps, elle a prêté l'oreille aux questions sérieuses qui remuent le pays et elle s'y est associée avec intérêt. Les femmes ont porté leurs regards avec une attention sérieuse sur leur tâche, un peu oubliée, au foyer domestique, en commençant par l'éducation de leurs enfants et souvent par la leur propre, qui se trouvait superficielle et insuffisante. Les jeunes filles et les jeunes gens sentent davantage la nécessité d'une instruction solide, répondant mieux aux exigences de leur temps et d'une vie occupée et utile. Les hommes se sont mis à lire autre chose que les romans français, qui les ont si mal nourris jusqu'ici, et à s'occuper des questions sociales ainsi que de l'administration de leurs terres, où la nécessité de l'économie et de l'ordre se fait sentir plus que jamais à la suite de l'émancipation des serfs. La facilité et le goût des voyages ont beaucoup contribué à amener cet heureux changement: les Russes apprennent facilement, et une fois à l'étranger ils étudient et s'approprient aisément les fruits de l'expérience de leurs devanciers.

Mais ce n'a pas été là le seul, ni le plus grand bénéfice de ces rapports fréquents avec le dehors. Un bien plus sérieux encore en est résulté, et il nous serait impossible de clore ces pages sans en dire un mot. Les

églises vivantes de l'occident, soit en Angleterre, soit en Suisse et en France, ont eu une influence bénie sur un grand nombre de voyageurs russes. Les prédications fidèles et puissantes, les publications religieuses, et surtout les relations personnelles avec des chrétiens conséquents, zélés, pleins de charité dans leurs rapports, éloignés de tout esprit sectaire et de controverse: voilà ce qui a posé dans bien des cœurs le fondement d'un édifice nouveau et éternel. On ne saurait penser sans émotion à l'accord ad mirable, quoique tout spontané et inconscient, avec lequel les chrétiens de divers pays, les serviteurs et les servantes du Seigneur qui ont reçu de lui la mission de réveiller les âmes et de les amener à la vérité, ont travaillé à l'accomplissement de cette douce tâche. Aussi leur travail a-t-il été fécond et béni, non-seulement pour ceux qui les ont vus et entendus, mais aussi pour bien d'autres qui, à distance et par divers moyens, en ont recueilli les effets salutaires. Si l'homme pouvait calculer toute l'influence des paroles, des lectures, de l'éloquence mise au service de la vérité, de l'affection chrétienne, de l'exemple, de l'intercession persévérante, ce calcul dépasserait toutes les prévisions de ceux qui ont donné comme de ceux qui ont reçu, et serait un beau monument à la gloire de Celui qui produit toutes choses en tous.

M.

## REVUE CRITIQUE.

**Le fils de l'homme**, conférences sur l'humanité de Jésus-Christ, prêchées à Genève et à Paris, par Frank Coulin, Dr. th., pasteur de l'Eglise de Genève. 1 vol. in-12 de 238 pages, 2 fr. 50 c. Seconde édition.

### I

La théologie ne s'est guère jusqu'ici préoccupée de l'humanité de Jésus-Christ dans ses rapports avec l'apologétique. Ce qu'il importait de défendre et de bien démontrer, c'était la divinité du Rédempteur; ce point gagné, tout paraissait en ordre. M. Vinet lui-même, en développant avec la puissance que l'on sait le caractère si pleinement humain de l'Evangile, a vu moins clairement que de telles prémisses amenaient un nouvel examen ou même un remaniement des idées traditionnelles sur le mystère des deux natures. La voie restait ouverte aux investigations, et les conférences que nous annonçons y entrent résolûment; c'est l'humanité de Jésus qu'elles considèrent sous ses faces diverses, pour nous amener à la confession du centenier: *certainement cet homme était le fils de Dieu.*

La question ainsi posée a quelque chose de tellement sympathique qu'on s'étonnerait qu'elle n'ait été abordée sérieusement que de nos jours, si l'on ne savait que ce sont les nécessités de la défense qui forcent le christianisme à déployer ses ressources. Il a donc fallu les ravages de l'ennemi pour frayer à la théologie ce nouveau sentier. Que les systèmes succombent, l'homme restera toujours, et quand rien ne l'émouvrait plus, nous le toucherons encore mieux que nous n'osons l'attendre, en lui parlant de lui-même, de ses besoins. Lorsque Térence fit son fameux vers de l'*Heautontimorumenos* [1], il ne pensait qu'à une réponse tout oridinaire; mais les spectateurs, plus humains que le poëte, donnèrent à la réplique de *Chrémès* un sens généreux et immortel.

Où trouver cette humanité vraiment humaine, cet homme dans le sens parfait du mot? — C'est dans la manière dont le christianisme traite et résout cette question qu'apparaissent déjà sa force et sa vérité. En même temps qu'il fait du péché un mal profond, qu'il en mesure l'étendue immense, refusant à l'homme la faculté de s'en

[1] Homo sum et nihil humani a me alienum puto.

affranchir par lui-même, il ne le considère cependant pas comme essentiel à notre nature. Bien différent d'un côté de ces doctrines et de ces religions qui, pour expliquer l'insuffisance de leurs remèdes, donnent au mal un caractère nécessaire, absolu, et de l'autre, de cette légèreté, pour qui la plus grave et la plus amère des conditions n'est qu'un désordre passager, que nous dominons sans trop d'efforts ; le christianisme d'un seul coup confond l'orgueil en maintenant le mal dans son horreur et ranime nos espérances en ce que jamais le relèvement n'est impossible. Et ce retour n'est possible que parce que le péché n'est pas notre vrai moi, qu'il n'est qu'un accident, une difformité ; notre nature en le quittant ne perd rien d'essentiel, elle n'est que rendue à sa pure destination, à sa vraie origine. L'humanité parfaite sera donc une humanité sans péché.

C'est Jésus qui révèle au monde cette humanité sainte. — Dans l'horizon borné de ses pensées, l'enfant montre déjà ce que sera l'homme, par les préoccupations, par les aspirations auxquelles il s'abandonne de lui-même. Or les affaires du Père céleste remplissent le cœur de l'enfant Jésus. A mesure qu'il grandit, son jugement se précise, son regard s'étend, et qu'est-ce qu'il sent alors? Deux tableaux opposés se présentent à son âme, dit M. Coulin : c'est d'abord le mal dans son principe, dans ses abîmes, avec ses conséquences fatales ; mais ce triste aspect n'est que le point de départ, et Jésus ne serait pas le Sauveur s'il n'en contemplait un autre, celui de notre humanité, rétablie, renouvelée et glorifiée ; c'est à cette œuvre de réhabilitation qu'il se sent appelé, il veut soulever le poids de nos misères et nous conquérir à Dieu.

Et les moyens qu'il emploie pour arriver à ce but sont aussi extraordinaires que le but lui-même. Jésus — ce trait le distingue de tous les autres fondateurs de religion, qui n'auraient pu se placer au centre de leurs systèmes sans être aussitôt confondus, — Jésus, pour sauver les hommes, n'a besoin que de déployer les richesses de son être, de se manifester ; il est ainsi à la fois le but et le moyen, le chemin et la vie.

Nous nous trouvons dès l'abord aux prises avec la pensée mère du livre. M. Coulin veut montrer en Jésus le Fils de l'homme et nous forcer à dire en le contemplant : c'est ici une œuvre qui dépasse les forces de la nature humaine, il y a ici plus que l'homme. Mais quelle est cette divinité qui, loin de dissoudre notre humanité, l'élève et la glorifie ? L'auteur ne discute pas le problème, il se contente de nous montrer ce vrai homme inexplicable si Dieu n'est avec lui.

Un dessein aussi grand que celui de notre rédemption n'a pu naître qu'en un cœur parfaitement saint ; c'est la sainteté de Jésus qui fait le sujet de la deuxième conférence. Et en effet si cette sainteté n'est pas sûrement établie, nous nous trouvons en face de la plus monstrueuse imposture, d'une imposture qui a réussi. Mais que de témoins irrécusables nous certifient la pureté immaculée de Jésus-Christ !

C'est lui-même d'abord qui ne montre jamais le plus léger regret, la moindre trace de repentance ; ce sont les foules, les disciples qui le voient de près et ne le surprennent jamais en faute ; ce sont enfin ses cruels ennemis acharnés à sa perte et qui ne trouvent rien à lui reprocher. Quelle vie autre que la sienne pouvait supporter une pareille épreuve ?

Elle y a résisté jusqu'au bout sans autre ressource que le déploiement d'une nature originellement pure, dont une haine implacable fait jaillir les perfections.

Nous aimons le tableau que l'auteur nous trace de la sainteté de Jésus : « Tous ses préceptes tendent à la perfection et par conséquent protestent contre cette moralité moyenne, cette honnête médiocrité qui se contente de n'avoir dans le bien ni pau-

vreté ni richesse; il a même été, sans crainte du paradoxe, jusqu'à déclarer les péagers et les gens de mauvaise vie plus rapprochés du royaume des cieux, comme étant plus naturellement disposés à une totale conversion, que les honnêtes et satisfaits mondains.

» Mais quand les hommes recherchent l'extraordinaire de la sainteté, ils le placent volontiers dans la montre et en font bon marché dans le principe. Ils se séparent, s'isolent, se singularisent, se font une vie à part de la vie commune, comme s'ils aspiraient à se déshumaniser, hélas! tout en conservant dans le fond une trop large part, souvent, du triste héritage dont ils affectent de répudier la forme. L'orgueil du stoïcien, comme on l'a dit, se voit au travers des trous de son manteau. L'ordinaire, qui est le péché, se voit au travers de l'extraordinaire des apparences.

» Jésus, lui, fait précisément le contraire. Chez lui, c'est le dedans, nullement le dehors, qui tranche sur tout ce qui l'entoure. Il ne fait aucune violence aux formes, quelles qu'elles soient, sous lesquelles se présente la vie; mais ces formes, il les remplit. Il n'arrange rien; il transfigure tout. La vie, c'est le chemin de Dieu devant ses pas. Le premier acte de la sagesse est de l'accepter, le second d'y marcher sans jamais hésiter et sans faillir jamais. L'extraordinaire de la sainteté ne brillera donc chez lui qu'au travers des conditions les plus ordinaires de l'existence. »

En d'autres termes, la sainteté de Jésus est humaine sans rien qui rétrécisse le cœur. Loin de se renfermer, elle s'épanouit et se répand; de là les tentations qui l'assaillent, d'où elle sort victorieuse.

Tout humaine qu'est cette sainteté, elle n'en est pas moins grande. Jésus-Christ, à mesure qu'on le considère, se transforme. M. Coulin exprime heureusement ce qui se produit dans le cœur du croyant par la contemplation de Jésus. Ce n'est pas seulement notre âme qui est illuminée et glorifiée, c'est l'objet même sur lequel se fixent les regards de notre foi qui passe de gloire en gloire et grandit à nos yeux; le fini devient l'infini. Ce n'est plus une existence visible et limitée, c'est un être qui domine les siècles de toute la hauteur de l'éternité.

La charité de Jésus ne se sépare point de sa sainteté; Jésus est charitable parce qu'il est la justice même et qu'il ne peut étant parfait qu'aimer parfaitement. C'est Lui qui a révélé au monde cette affection nouvelle et sainte pour laquelle la langue humaine a dû créer un mot nouveau, la charité. Oubli complet de soi-même, dévouement parfait aux autres, voilà ce ce qui se trouve en Lui sans mesure. Il n'est pas une des formes de la bonté qui ne soit en Jésus à son apogée. On ne le surprend jamais recherchant son avantage; sa charité revêt un caractère inépuisable, absolu, infini. C'est un vase toujours plein qui toujours déborde.

Pour remonter à la source de ce fleuve incessant, il nous faut pénétrer dans l'âme de Jésus et contempler ce qui se passe dans ce sanctuaire. Tout homme est seul dans son for intérieur; mais Jésus a près de lui, avec lui, un confident intime de ses pensées, un Dieu qui l'aime et le dirige, le Père céleste. Le soleil se montre tout entier au moindre de ses rayons, et c'est ainsi qu'un être toujours avec Dieu peut dire : Celui qui m'a vu a vu le Père, car son esprit est l'Esprit de l'Etre parfait. De là l'incomparable harmonie que nous voyons en Lui et qui rend tout portrait impossible, parce qu'aucun trait n'en met un autre dans l'ombre, quand les qualités sont infinies et sans limitation. De là aussi, en présence des passions et des afflictions, cette paix inaltérable qu'il répand sur les siens. A l'aspect d'une telle grandeur, d'une telle charité, lui refuserons-nous nos hommages?

II

La troisième conférence est intitulée : *l'homme de douleur ;* elle est solidement pensée ; le raisonnement y marche d'un pas ferme et sûr, qui laisse dans l'âme une impression de vérité. L'auteur commence par admirer la sagesse de Dieu sous le rapport intime qu'elle établit entre le péché et la souffrance, rapport déjà signalé par Platon quand il nous peint le juste contre qui tout s'émeut afin que sa justice seule apparaisse. Jésus non plus ne serait pas le vrai Jésus s'il lui manquait la perfection de la souffrance. Nous le voyons en effet dépouillé de tout. Ne parlons pas du dépouillement de sa gloire divine, puisqu'il ne s'agit ici que de son humanité, ni même de son enfance où son âme élevée souffre de la grossièreté de ses parents. C'est dans son plein développement qu'il faut le considérer ; sa douleur est alors complète ; le Fils de l'homme n'a pas où reposer sa tête, c'est-à-dire que rien dans vie ne l'arrache à sa douleur, ne l'en distrait ni ne l'en console ; il n'a pas de foyer moral où son âme puisse se recueillir. Les joies domestiques, les arts, l'étude ne sont par pour lui ; ses disciples même ne le comprennent pas ; de toutes parts son horizon est obscur ; il ne lui reste que son âme et sa justice.

Cette âme ainsi dépouillée est exposée à tous les orages. A mesure que sa perfection se manifeste, la solitude se fait autour d'elle. Les œuvres les plus miséricordieuses de Jésus lui sont imputées à crime, et le péché sous toutes ses formes se révolte contre lui sans pouvoir altérer sa mansuétude.

C'est là la vraie passion. Il y a une limite à la douleur physique ; il n'en est point à la douleur morale, que l'auteur essaie d'expliquer par la sympathie, explication très heureuse, car la sympathie souffre précisément dans la mesure de ce qu'elle aime, et Jésus qui aime infiniment doit souffrir infiniment. Son âme est comme un immense foyer où se concentrent toutes nos misères ; il en sent pleinement l'infamie, parce que son regard pur discerne toute l'étendue du mal et que sa charité parfaite en savoure toute l'horreur. Voyez ce père, courbé sous le poids de son chagrin ; il porte le péché de son enfant prodigue, il a comme on dit la mort dans l'âme, faible image de cette tristesse jusqu'à la mort que le Maître éprouva lorsqu'il plongea ses regards dans l'abîme de notre perdition et que le monstre du péché se dressa devant lui !

La mort de Jésus est donc la conséquence nécessaire de sa sainteté ; mais aussi parce qu'il est saint, lui seul peut dire : *je donne ma vie, personne ne me l'ôte, j'ai le pouvoir de la donner*. C'est le péché qui nous asservit, mais la sainteté nous laisse au pouvoir de nous-mêmes. Jésus reste donc jusqu'au bout maître de ses déterminations. S'il accepte de mourir, c'est qu'il veut nous sauver ; la mort n'a rien en lui, elle ne peut le forcer à descendre.

Les conséquences pratiques de cette mort, les voici d'après l'auteur : « Dans la mesure où nous entrons dans la pensée du fils de l'homme, dans la mesure où nous nous associons à sa justice, dans la mesure où nous comprenons la sublimité de son dépouillement et de son sacrifice, dans la même mesure exactement, nous nous condamnons avec lui à la mort, à une mort prématurée, consciente, à la fois nécessaire et libre, sainte et cependant crucifiée. Un chrétien, enfin, n'est que le disciple mourant d'un maître qui ne lui apprend qu'à mourir. »

Si le soleil se couche, c'est pour se relever. M. Coulin s'attache à démontrer l'étroit lien qui unit ce fait glorieux de la résurrection à l'ensemble des enseignements et au plan de Jésus-Christ. Sans résurrection, ce n'est pas seulement le surnaturel qui succombe, c'est le Dieu personnel qui disparaît, c'est l'immortalité qui n'a plus

rien de saisissable, et l'on arrive à l'anéantissement que prêchait Sakia-Mouni. Et cependant les preuves du triomphe visible de Jésus-Christ sur la mort, telles que le simple bon sens les fournit, sont assez palpables. Comment donc expliquer l'incrédulité renaissante ? Il nous semble que le divin Ressuscité nous en indique lui-même la cause. Jésus, en effet, n'est apparu qu'à ses croyants. Ce sont ses frères et ses frères seuls qu'il a rendus témoins de son relèvement. La raison en est claire; c'est la foi seule qui discerne le vrai Jésus, et malgré la puissance des autres preuves, c'est à la foi qu'il en faut toujours revenir pour comprendre.

Il convenait encore, dans un livre sur l'humanité de Jésus, de nous dire que cette humanité n'est en rien diminuée par la résurrection, qui nous la montre persistant dans la gloire avec ses affections et ses compassions saintes. Mais enfin Jésus vit, non d'une vie cachée, équivoque; sa vie est pleine, complète, évidente; or, c'est la résurrection qui donne à la vie son corps, sa certitude et nous ôte tout doute de l'esprit. Aussi les apôtres insistent-ils avec force sur ce point fondamental.

Si Jésus est ressuscité, il est *roi*. C'est le sujet de la dernière conférence. Jésus, sorti victorieux de la triple épreuve du péché par sa perfection, de la souffrance par son sacrifice, de la mort par sa résurrection, fait pâlir devant lui toutes les grandeurs; il est le légitime souverain des âmes qu'il gouverne par son amour; car c'est l'amour, c'est la charité qui est le mobile de son règne et non la force, qui, même dans les affaires de ce monde, est d'un caractère inférieur et n'établit rien de définitif. Mais Jésus est le roi des âmes: son peuple est un peuple de franche volonté. La conscience, le cœur, la pensée, lui rendent hommage et se réclament également de lui.

L'idée que l'auteur donne de la conscience nous paraît manquer de rigueur; nous aimons mieux ce qu'il nous dit du cœur, de ses détours et de cette pensée universelle de Jésus qui s'adresse à l'enfant aussi bien qu'au génie, et qu'admirait si haut Napoléon. Peut-être y avait-il encore un point à toucher sur ce Sauveur absent que l'on aime, qui agit encore et inspire les siens, quoiqu'il soit loin de ce monde. Cette puissance invisible frappa jadis le captif de Sainte-Hélène. « Après notre mort, disait-il à Montholon, nous ne serons rien : il faut notre geste, notre parole, notre regard; mais celui-ci gagne encore des batailles. »

Il règne donc, il règne spirituellement, et cependant avec toute l'énergie d'une personnalité visible, sur des hommes qui vont jusqu'à lui sacrifier corps et biens. Jésus s'est emparé de l'âme humaine pour la relever, comme d'autres se sont emparés d'un peuple pour les desseins de leur ambition. Son royaume s'établissant d'une manière différente de tous les autres, n'a rien à redouter de ce qui perd les autres. La force brutale ne peut rien contre lui. C'est par la plus extrême simplicité, c'est au moyen de la croix qui répugne qu'il l'emporte sur le prestige des hommes et des pompes. Le temps lui-même, l'épreuve la plus terrible des choses de ce monde, ne fait que le grandir ; il s'avance ainsi sans rien craindre, et tout progrès véritable est en sa faveur.

M. Coulin conclut en reconnaissant en Jésus une âme divine, expression qui rend peu compte du mystère, mais qui ne l'empêche pas d'adorer. On serait en droit d'exiger d'un théologien un résultat plus clair, plus scientifique. Nous avouons, quant à nous, que ce simple mouvement de l'âme ne laisse pas que de nous satisfaire. Il est une orthodoxie facile, pour qui la divinité du Rédempteur n'offre point de difficultés, et qui, dès l'abord, condamne tout ce qui ne se soumet pas à ses formules. Ce

genre de foi nous a toujours répugné. Il y a dans l'union des deux natures en Jésus-Christ des antinomies et des mystères au sujet desquels la théologie ne peut que s'incliner sans même essayer de bégayer un mot. Tel qui se recueille en présence de Jésus-Christ, qui en touchant le bord de ses perfections en a senti le principe éternel, en sait plus et mieux que cette foi superficielle qui explique tout, parce qu'elle ne s'est jamais penchée sérieusement sur ces profondeurs. Et quand ce fruit de recueillement et de vénération est produit en nous, quand Jésus a grandi pour notre âme, que les traits de sa figure nous sont devenus plus clairs et plus chers, un grand pas est fait, un grand résultat est obtenu.

Ce résultat est déjà celui des conférences que nous annonçons. Que cet éloge suffise à M. Coulin. Nous savons bien qu'il n'en désire pas d'autre.

H. MARTIN.

## MÉLANGES.

**Les prisonnniers européens en Abyssinie.** Exposé des causes de leur arrestation, de leurs souffrances et des moyens employés pour leur délivrance.

Depuis longtemps le public s'émeut des procédés injustes et cruels du monarque abyssin envers des Européens qu'il retient prisonniers, dont les uns, MM. Cameron, consul anglais, Stern et Rosenthal, le sont depuis quatre ans, et les autres, M. Rassam, ambassadeur, et ses officiers, le Dr Blanc et le lieutenant Prideaux, depuis neuf mois. On se demande comment des hommes inoffensifs et revêtus d'un caractère qui inspire le respect peuvent être les victimes d'un prince qui se dit le successeur de David et de Salomon, et quels moyens ont été mis en œuvre pour obtenir leur libération. Avant de répondre, jetons un coup d'œil rapide sur l'état de ce pays. Le journal du missionnaire Gobat, publié en 1833, nous fournit les renseignements nécessaires à cet égard.

L'Abyssinie, ou ancienne Ethiopie, d'une étendue plus vaste que celle de la France, est située au sud de la Haute-Egypte et de la Nubie. Une bande de terre d'une largeur qui varie de 20 à 50 lieues la sépare de la mer Rouge. Ce littoral s'élève par des gradins successifs et aboutit à des plateaux couronnés de sommités, qui forment le territoire abyssin. D'importants cours d'eau, tous affluents du Nil, le traversent. Au delà sont de hautes montagnes et des plaines sillonnées par ce fleuve. Les bords de la mer sont occupés par des tribus sauvages, soumises nominalement à l'Egypte. La petite île de Massowah, peu éloignée de la côte, offre un abri aux navires et une place pour le négoce. Elle appartient à la Turquie. De là les voyageurs, réunis en caravanes, se rendent en Abyssinie. Mais on ne trouve ni routes, ni ponts, ni bourgs ou villages pour renouveler les provisions. Le défaut de sécurité oblige les habitants à s'établir loin des voies de communication, sur des sommités ou dans des lieux d'un difficile accès. Enfin l'on arrive à l'ancienne capitale du Tigré, Axum, qui est en ruines; puis, après une vingtaine de jours de marche, à Gondar, capitale de l'Amhara, qui est aussi fort délabrée. C'est dans les environs de cette ville, à dix et vingt lieues, que se trouvent Gaffat, où travaillent des ouvriers européens, et Ambu-Magdala, lieu fort qui sert de prison à ces captifs dont le sort nous intéresse si vivement à tant de titres.

La chaleur, dans ce pays tropical, est accablante au fond des vallées, et le froid extrêmement intense sur les montagnes. Les rivières débordent et couvrent de vastes plaines durant la saison des pluies, qui dure de 3 à 4 mois. Voilà quelques-unes des difficultés que rencontrerait toute armée qui

voudrait envahir l'Abyssinie. Au sud, le pays n'est pas plus accessible, à cause du Choa, vaste région sauvage, qui le borde.

L'état politique, social et religieux de l'Abyssinie n'est pas sans rapport avec celui de l'Europe au moyen âge. Point de capitale où siége un gouvernement régulier dont les ordres soient reconnus jusqu'aux extrémités de l'empire; peu ou point d'industrie; une agriculture qui pourrait être extrêmement florissante à cause de la richesse du sol, de la beauté du climat et des eaux abondantes, mais qui ne se présente comme telle que là où le cultivateur peut être protégé contre les hordes pillardes; enfin le despotisme militaire et la domination d'un clergé intolérant complètent ce triste tableau.

Durant le séjour de Gobat, le territoire abyssin formait cinq Etats, le Tigré, l'Amhara, le Sémen, l'Effat et le pays des Gallas. Les chefs portaient le titre de Ras. Celui du Tigré, Saba-Gadis, se montra fort bienveillant pour le missionnaire. Mais il fut vaincu par le Ras Murié. Celui-ci, à son tour, périt dans la guerre contre le Ras Oubié. Ces luttes obligèrent Gobat à quitter le pays. Oubié fut ensuite vaincu par le roi actuel; nous verrons plus tard comment s'accomplit cette révolution.

Si pendant quelques années, l'autorité du nouveau *négus* fut reconnue et la tranquillité rétablie, il n'en est plus de même aujourd'hui. Des révoltes incessantes se produisent, et le roi passe sa vie à courir d'une province à l'autre pour châtier les rebelles et exécuter des razzias sur les territoires insurgés.

A ce fléau du despotisme militaire, ajoutons celui du règne absolu d'un clergé ignorant et superstitieux, qui se dit chrétien, mais qui ne connaît pas le premier mot de ce qui constitue la vie chrétienne, et se contente de légendes, de cérémonies et de pratiques sans efficacité pour la foi et les mœurs.

Les prêtres (lisons-nous dans la *Feuille mensuelle des Missions*, années 1842-1843) qui devraient être les conducteurs du peuple, les pasteurs du troupeau, ceux qui devraient leur enseigner à connaître Dieu et sa sainte loi, les conduire aux pieds du Sauveur pour y chercher le pardon de leurs péchés, ceux-là même sont si ignorants, si immoraux, si vicieux, qu'ils ne sont propres qu'à mener les âmes dans le chemin de la perdition.

L'ordination des prêtres se fait à la légère. Il suffit qu'un homme donne quelques pièces de sel à l'*Abouna* (Patriarche), pour qu'il reçoive aussitôt l'imposition des mains sans examen préalable, et sans exhortation; aussi les Abyssins instruits auraient honte de se faire prêtres. Sans doute il y a des exceptions, mais ce que nous disons est vrai de la généralité.

Le culte public consiste dans la lecture de quelques portions de la Bible, dans l'ancienne langue éthiopienne, en quelques prières liturgiques et dans le chant des psaumes. Il n'y a jamais de prédications ni d'explications des Ecritures, et l'on ne prie jamais de l'abondance du cœur. Durant le culte, les prêtres et la congrégation ont de petits tambours suspendus au cou, sur lesquels ils frappent avec les mains; ils frappent aussi la terre avec leurs pieds et leurs bâtons; puis à mesure qu'ils s'animent davantage, ils se mettent à sauter et à danser avec de telles vociférations qu'ils ressemblent plus à une troupe de furieux qu'à une assemblée chrétienne. Plusieurs coutumes judaïques, telles que la circoncision, l'observation du sabbat (outre le dimanche), certains sacrifices propitiatoires, l'établissement d'une arche, etc., semblent favoriser l'opinion que les habitants avaient autrefois embrassé la loi de Moïse ou furent primitivement des chrétiens judaïstes. (Pag. 361, 362.)

L'on rencontre aussi, dans le pays, des Juifs nommés *Falaschas*.

Il paraît, dit encore la *Feuille mensuelle*, qu'à l'époque de la conquête de la Judée par Nébucadnétzar, un grand nombre de Juifs se réfugièrent en Arabie et en Egypte d'où ils passèrent en Abyssinie. Dès le temps d'Alexandre-le-Grand, ces Juifs portaient le nom de Tralajo ou exilés. Ils ont conservé jusque dans les derniers temps, retirés sur des montagnes, leurs mœurs, leurs lois, leur langue et une certaine indépendance. Ils ont pu mettre jusqu'à 50 000 hommes sur pied. Aujourd'hui ils obéissent au roi du Tigré. Les Abyssins

en ont une crainte superstitieuse, ils les croient sorciers et leur attribuent le pouvoir de se transformer en hyènes. (Pag. 348.)

Enfin, des peuplades païennes ou mahométanes se montrent çà et là dans le pays, surtout parmi les Gallas.

Ne pouvant présenter ici, même en abrégé, l'histoire du christianisme en Abyssinie, depuis les jours de l'Officier de la reine de Candace (Actes VIII, 28-29), il suffira de rappeler que lors des conquêtes de Mahomet et de ses successeurs, l'Abyssinie fut environnée de toutes parts et assaillie par l'islamisme. Grâce à ses montagnes, à ses nombreuses rivières, à ses lieux forts et à la protection divine, elle résista au croissant. Seule au milieu de vastes états qui se courbèrent sous le sabre de Mahomet, elle conserva sa profession chrétienne. Mais, par le fait de son isolement, l'Eglise y tomba dans une profonde ignorance. La superstition et le fanatisme se prévalurent de la pénurie des livres saints et d'écrits d'une saine doctrine, pour étouffer la lumière, et la nuit devint bientôt presque complète. Cependant pour se rattacher par un lien aux églises de la chrétienté, celle d'Abyssinie a continué jusqu'à nos jours de demander un abouna au patriarche de l'église cophte à Alexandrie.

Ce ne fut qu'au XV^e siècle que les Européens entrèrent en rapport avec les Abyssins. Hélas! ils ne leur présentèrent ni l'Evangile, ni de pieux exemples. Portugais, Espagnols, Italiens vinrent tour à tour frapper à la porte de l'Eglise de ce pays, mais c'était pour y introduire le papisme. Après diverses phases où Rome gagna et perdit son ascendant, elle fut finalement repoussée par le négus actuel, qui expulsa les Jésuites.

Un épisode moderne de l'histoire de ces tentatives montre à quels moyens ces soi-disant disciples de Jésus peuvent avoir recours pour arriver à leurs fins. Habéta-Sélatsé, ancien disciple de Gobat, et quelques indigènes bien disposés pour l'Evangile, avaient été choisis par Oubié pour aller à Alexandrie demander un nouvel abouna. Les Jésuites s'étaient efforcés, mais envain, d'obtenir que ce fût à Rome et au pape que la députation fût adressée. Au moment du départ, le père Jacobi désira se joindre à la caravane, on le lui permit. A Alexandrie, le rusé moine, qui avait écrit à Rome que deux Ras s'étaient convertis et enverraient une ambassade, voulut persuader à ses compagnons de profiter, pour visiter l'Italie, du temps que l'abouna élu mettrait à ses préparatifs de départ. Ils refusèrent obstinément. Il change alors de batterie; c'est pour visiter la Judée et les Lieux-Saints qu'il leur propose une excursion. Pressés par ses sollicitations, ils donnent leur consentement et s'embarquent. Lorsque, surpris de ne pas descendre sur les côtes de la Palestine, ils apprennent qu'on les conduit en Italie, ils s'irritent et accablent Jacobi de reproches et de menaces. Tout est inutile. Le moine s'est emparé de leur argent; lui seul comprend leur langage; ils sont à sa merci. Une lueur d'espoir brille cependant aux yeux de Sélatsé. Il sait que Gobat est à Malte où le navire doit s'arrêter. Mais le missionnaire était en Syrie et l'on ne permit pas aux Abyssins de communiquer avec qui que ce fût. Le Jésuite, sûr de sa proie, fabrique une lettre au nom d'Oubié, dans laquelle le Ras présente ses hommages au pape et lui annonce l'envoi d'une ambassade composée de son frère (ce sera Sélatsé), et de son neveu (ce sera un jeune abyssin distingué par ses manières). Les deux prétendus princes du sang furent accueillis avec de grands honneurs. On les promena en procession dans les rues de Rome. Puis on les flatta le plus possible, afin d'obtenir leur reconnaissance de la suprématie du Pape. Peines perdues. Ils ne demandaient qu'à être ramenés dans leur pays. On dut enfin accéder à leur désir. Mais le tour était joué, et

les Jésuites passèrent pour avoir converti plusieurs rois africains.

Quant aux missions évangéliques, c'est à la Société des missions de l'Eglise anglicane en 1828, qu'est due la première tentative faite dans le but de rallumer en Abyssinie le flambeau de l'Evangile. Les pionniers de cette entreprise furent MM. Kugler et Gobat. Le premier, après trois ans de travaux, mourut par suite d'accident, et le second dut se retirer, comme nous l'avons vu ; mais il retourna en 1834, accompagné de deux nouveaux frères. Sa santé s'altéra au point de l'obliger en 1836 à quitter de nouveau le pays. Ses collègues poursuivirent leurs travaux ; mais l'opposition du clergé devint si violente, qu'Oubié le protecteur des missionnaires, dut consentir à leur expulsion. On retrouve encore les menées des Jésuites dans cette hostilité.

Lorsque Gobat fut nommé évêque de Jérusalem, il n'oublia point ses chers Abyssins, dont plusieurs avaient compris et goûté la parole du salut. Avec un grand sens, il jugea que tout nouvel envoi de missionnaires était impossible, et qu'il fallait recourir à d'autres moyens. Il pensa à la création de fermes et d'ateliers modèles, dirigés par des ouvriers pieux. Pour obtenir de tels hommes, il les demanda à Bâle à l'Institut de la Crischona. Deux frères partirent immédiatement. L'un était M. Flad, qui est demeuré à son poste jusqu'en 1866, époque où il a été chargé par Théodore de se rendre en Angleterre pour de nouvelles négociations. Au bout d'un an, les ouvriers missionnaires étaient si satisfaits du résultat de leurs travaux, qu'ils écrivirent à l'évêque pour lui demander un renfort. Ce qui les encourageait surtout, c'était le bon accueil qu'ils avaient reçu du nouveau négus, un jeune homme dont le père avait été l'objet des soins de M. Gobat. C'est à son sujet que l'évêque écrivait comme suit dans une circulaire sur ses travaux en 1855.

De grands changements ont eu lieu en Abyssinie. Un jeune homme nommé Cassaï, dont je guéris le père d'un grand dérangement mental, à Gondar, il y a 25 ans, ayant en très peu de temps soumis toute l'Abyssinie, engagea l'abouna ou évêque à l'oindre comme roi, et adopta dans cette occasion le nom significatif de Théodoros (donné de Dieu). Les frères Krapf et Flad furent bien reçus de lui ; mais comme il était en marche contre les Gallas, ils ne purent prendre aucun arrangement. Ils retournèrent au mois d'août dernier, et quoiqu'ils m'apportassent une lettre amicale du roi, leur rapport était si peu fait pour encourager que j'hésitais quelque temps, ne sachant à quoi me décider. D'un côté, il y a un état de choses tout nouveau, avec un roi sans le consentement duquel on ne peut rien entreprendre ; un roi qui, dans l'espace d'un an, a entièrement calmé cet esprit de querelle religieuse qui, pendant des siècles avait agité l'Abyssinie ; un roi qui a chassé les Jésuites de son pays, sans vouloir leur accorder le martyre qu'ils cherchaient ; un roi qui s'est hâté d'abolir l'esclavage, qui lit chaque jour la Parole de Dieu en langue vulgaire, qui l'aime, et qui paraît disposé à en favoriser la dissémination dans ses vastes Etats. Cette dernière considération, avec la confiance en Dieu et le désir ardent de nos quatre missionnaires de la Crischona, qui déjà parlent passablement l'amharic, vient de me déterminer à les envoyer immédiatement pendant que la saison est favorable, avec autant de Bibles et de Nouveaux Testaments que possible.

La confiance de Gobat, on le voit, n'était pas entière, et l'événement n'a que trop bien justifié ses hésitations. Cependant, quelques fermes et ateliers s'établirent et subsistent encore aujourd'hui. C'est le moment de faire connaître l'histoire de ce prince en remontant de quelques années dans l'histoire du pays.

Théodore naquit en 1820, dans la province de Kwara, sur les frontières occidentales de l'Amhara. Son père, Georgis, quoique pauvre, prétendait descendre de Ménilek, fils de Salomon et de Maguéda, la reine de Séba. Sa mère était de basse extraction. Le premier mourut lorsque son fils, nommé Cassaï, était encore enfant. La

veuve, afin de pourvoir aux besoins de sa famille, se fit marchande de kousso, genre de médicament usité chez les Abyssins, et son fils fut placé dans un couvent pour s'y préparer à la prêtrise. Mais un chef révolté qui avait été battu dans une rencontre, choisit ce couvent pour en faire l'objet de sa vengeance; il le surprit dans la nuit, y mit le feu et massacra tous les habitants, excepté le petit Cassaï. L'enfant avait réussi à s'échapper; il s'enfuit auprès de son oncle, le chef Comfou, gouverneur de Kwara.

A cette époque Comfou entretenait des hostilités continuelles contre les chefs ses voisins; il mit en conséquence de bonne heure la lance et l'épée aux mains de son neveu. Celui-ci fit avec tant de succès ses premières armes, qu'il devint en peu de temps un guerrier accompli et le favori de son oncle. Distingué par son courage et son habileté, il ne le fut pas moins par son caractère chevaleresque et généreux. Mais l'oncle mourut, et les fils en vinrent bientôt aux mains pour se disputer la succession. Une guerre civile longue et cruelle s'en suivit. Ce fut alors qu'un chef voisin, Gachu-Beru, gouverneur de Damot et de Godjam, qui observait cette lutte fratricide, dont le résultat fut la ruine du pays et la mort des deux frères, se jeta sur Kwara. Cassaï dut encore s'enfuir. Il trouva un abri dans la cabane d'un paysan. Lorsqu'on eut cessé de le poursuivre, il quitta sa retraite, chercha des compagnons et organisa une troupe de pillards. La stricte discipline qu'il maintenait parmi eux, provoqua une conspiration contre sa vie, mais il la découvrit et punit les rebelles. Il fit alors cause commune avec un autre chef de bande et commit de nombreuses déprédations. Evidemment, ce n'était pas la carrière qui lui plaisait; il l'abandonna pour se livrer à l'agriculture. Soigner une ferme n'était cependant pas plus dans ses goûts que d'exercer la prêtrise; aussi prêta-t-il l'oreille avec empressement aux offres de plusieurs chefs de se rallier autour de lui.

Comme neveu du chef Comfou décédé, il arbora le drapeau de son oncle et réussit à délivrer l'héritage des mains de l'usurpateur Beru et à s'emparer du gouvernement de Kwara. Sa popularité, ses prouesses militaires et son habileté politique, furent fatales à l'autorité des chefs des diverses provinces. Plusieurs de ces gouverneurs complotèrent sa mort. Dans leur nombre se faisait remarquer Waisero-Menin, mère du Ras-Ali, reine titulaire de toutes les provinces situées à l'occident du Tacazé, grande rivière qui coule du sud au nord et sépare l'Amhara du Tigré. Pour écraser le fils de la marchande de kousso, appellation qu'elle lui donnait toujours par mépris, elle mit tout en œuvre, mais inutilement: ses troupes furent battues et dispersées. Il ne lui resta donc plus qu'à recourir aux artifices de la politique pour subjuguer Cassaï. Elle lui donna sa petite-fille en mariage, espérant avoir en elle un instrument docile. Mais son attente fut trompée; la jeune femme fut une épouse affectionnée et fidèle, l'ange gardien de son mari contre les embûches de sa grand'mère.

Contrariée sur ce point, Waisero-Menin recourut à un autre stratagème. Elle envoya son gendre repousser une formidable invasion d'Arabes et d'Egyptiens, lutte dans laquelle il devait succomber, mais il en revint sain et sauf. Enfin elle se démasqua comme sa mortelle ennemie. Plusieurs combats se livrèrent, tous favorables à Cassaï et à l'extension de son pouvoir. Bientôt ce jeune guerrier eut triomphé des gouverneurs de chaque Etat. On le vit plus d'une fois, pendant ses conquêtes, se prosterner au milieu de ses officiers en s'écriant: « Je te loue, ô Dieu! de ce que tu as manifesté ta bonté à un pauvre pécheur tel que moi. Celui que tu abaisses est abaissé, et celui que tu élèves est élevé. A toi est la puissance et la gloire à toujours! »

Le seul Etat qu'il n'avait pas subjugué était le Tigré, gouverné par Oubié. Pour prévenir toute effusion de sang dans la contestation qui surgit entre eux à cause de leurs prétentions au titre d'empereur ou négus, les deux candidats firent serment de se soumettre au jugement d'une cour d'arbitres. Mais Cassaï ayant appris que le jury allait se prononcer pour son rival favorisé par l'abouna, envoya un messager à l'évêque romain, pour l'informer qu'il embrasserait le romanisme à la condition d'être oint par lui comme négus. L'évêque consentit. Alors Cassaï envahit le Tigré à main armée; mais l'abouna abyssin fulmina contre lui l'excommunication. Il s'en moqua, parce que l'évêque romain lui donna l'absolution. L'abouna confondu ne vit plus d'autre ressource pour lui et son clergé que de faire sa soumission, à la condition du maintien de la religion abyssinienne et du renvoi de l'évêque romain et de toute sa suite. Ce dernier prévint la sentence de bannissement en prenant la fuite.

Malgré la défection de son abouna, Oubié voulut combattre; il fit donc avancer toute son armée contre celle de son rival. Le choc fut terrible. Quoique familiers avec le péril et exercés aux combats, les guerriers de Cassaï commencèrent à trembler à la vue de l'immense armée qu'Oubié lançait contre eux. Le désordre se mit dans les rangs. Cassaï monta aussitôt à cheval, parcourut le front de son armée, harangua ses troupes, et d'une voix vibrante il commanda de marcher en avant. On prétend qu'il les enthousiasma par ces mots : « Après nos nombreuses conquêtes, un vieux radoteur impotent glacera-t-il votre ardeur? Ses fusils vous intimideront-ils? Suivez-moi, et demain à cette heure mon nom ne sera plus Cassaï, mais *Théodoros*, car Dieu m'a donné le royaume. » C'était le 10 février 1856, jour mémorable dans les annales abyssiniennes.

L'armée du Tigré fut mise en déroute et Oubié fait prisonnier. En conséquence, le surlendemain, le vainqueur fut oint et couronné par l'abouna comme le roi des rois, le négus Théodoros.

Peu de temps après sa victoire et son couronnement, il reçut la visite du docteur Krapf, venu pour la troisième fois en Abyssinie, et l'accueillit fort bien. De concert avec l'abouna, il accorda à l'infatigable évangéliste la permission d'établir une mission protestante. Les années suivantes il noua des relations amicales avec l'Angleterre et avec les autres puissances de l'Europe. Bientôt après il exprima le désir d'être couronné à Jérusalem, comme le successeur en ligne directe de Salomon. On voit ainsi poindre chez lui le visionnaire, l'homme enivré de ses succès et s'abandonnant aux rêves d'une ambition extravagante et à des projets insensés. Citons à ce sujet des fragments d'un journal de M. Stern, ce missionnaire dont nous aurons à parler bientôt:

Le roi me fit signe avec la plus grande politesse de m'approcher de lui, condescendance envers un ecclésiastique étranger qui fit sourire plusieurs chefs orgueilleux; puis il m'interrogea sur l'état des contrées que j'avais parcourues, sur le caractère de leurs habitants et la religion qu'ils professaient. Il ne pouvait comprendre que les Anglais tolérassent l'idolâtrie aux Indes et fussent les soutiens de l'empire turc. Comme religion et politique sont synonymes en Abyssinie, je crus devoir lui faire observer que le christianisme nous enseigne, non à persécuter, mais à aimer, non à opprimer l'infidèle, mais à l'instruire. « C'est vrai, c'est vrai ! s'écria-t-il, et si tel est ici votre dessein, vous aurez ma pleine approbation, pourvu que vous obteniez l'assentiment de l'abouna. » Lui ayant demandé la permission de visiter son empire, il répondit : « Je suis votre frère et votre ami, et vous pouvez librement parcourir mes Etats. »

L'après-midi on appela M. Bell (un Anglais qui avait gagné la confiance du monarque) et moi auprès de Théodore. Nous conversâmes quelque temps sur différents sujets. Je fus très surpris de trouver le roi si bien instruit de plusieurs points

de la Parole de Dieu, et quoique ses connaissances fussent empreintes des préjugés et des superstitions de son église, elles montraient qu'il avait étudié la Bible et en avait reçu une bonne impression. Je l'informai des heureux résultats des missions évangéliques chez les païens ; il en exprima un si grand contentement, que je ne crois pas qu'il eût été plus joyeux s'il avait gagné une bataille. Je fis plus tard allusion à la prophétie : « Cusch (l'Ethiopie) étendra ses mains vers l'Eternel. » (Ps. LXVIII, 32.) A l'ouïe de ces mots, sa physionomie, habituellement grave et sévère, prit une expression souriante ; puis, comme s'il méditait profondément, il fit une pause après laquelle il s'écria d'un ton qui indiquait la piété et le zèle pour la gloire de Dieu : « Que l'Eternel donne la victoire à mes armes, la paix à mon empire, et la croix ne manquera pas d'appui dans ce pays ! »

M. Stern avait été envoyé avec M. Brouk-horst, par la Société de Londres en faveur des Juifs, pour organiser une mission parmi les Israélites. Les deux missionnaires atteignirent Gondar en 1860. Comme nous venons de le voir, ils avaient reçu un accueil favorable. L'abouna s'était déclaré pour eux. Ils firent bon usage de ces facilités. Leurs travaux furent couronnés de succès parmi les Falashas, peuplades juives, mais sauvages et incultes. M. Stern quitta son compagnon d'œuvre pour se rendre en Angleterre, afin d'obtenir de nouveaux collaborateurs ; mais durant son absence, deux catastrophes survinrent, le meurtre du consul anglais, M. Plowden, et la mort, dans une bataille, du meilleur ami du roi et son conseiller, M. Bell. Le roi tira une vengeance terrible des meurtriers, et fit ensuite une magnifique réception au nouveau consul anglais, le capitaine Cameron. Le consul apportait de son gouvernement une lettre amicale et un présent.

D'autre part, un Français nommé Bardel, un favori des Jésuites expulsés, se rendit à Gondar à l'époque de l'arrivée de M. Cameron, et en quelque sorte sous sa protection. Il capta la confiance de Théodore, et ne tarda pas à l'influencer de la manière la plus fâcheuse contre le cabinet anglais et contre les missionnaires. Fidèle néanmoins à ses promesses d'alliance avec les souverains d'Angleterre et de France, le roi envoya MM. Cameron et Bardel avec des lettres autographes pour leurs souverains respectifs. Voici celle adressée à la reine Victoria.

« Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, un seul Dieu dans la Trinité, Théodore, élu de Dieu, Roi des rois en Ethiopie, à sa Majesté la reine d'Angleterre. J'espère que votre Majesté est en bonne santé ; par la puissance de Dieu, je me porte bien. Les empereurs, mes prédécesseurs, ont oublié notre Créateur, qui, pour les punir, a livré leurs états aux Turcs et aux Gallas. Mais Dieu m'a suscité, il m'a tiré de la poussière et a soumis l'empire à mon pouvoir. Il m'a revêtu de puissance et m'a placé sur le trône de mes pères. Par sa force, j'ai chassé les Gallas, et quant aux Turcs, je leur ai ordonné de quitter le pays de mes ancêtres. Ils refusent d'obéir, je vais donc lutter contre eux. M. Plowden et mon grand chambellan M. Bell, me répétaient qu'il y a une grande reine qui aime tous les chrétiens. Quand ils me dirent : nous pouvons vous faire connaître à elle et former une alliance entre nous, j'en fus très content. Je leur accordai mon amitié, pensant que je me concilierais ainsi la bienveillance de votre Majesté. Tous les hommes sont mortels. Mes ennemis voulant me nuire, ont tué ces deux hommes. Mais avec l'aide de Dieu, j'ai exterminé les meurtriers, n'en laissant pas un seul en vie, quoiqu'ils fussent de ma propre famille ; je l'ai fait afin de gagner, par la grâce de Dieu, votre amitié.

» J'ai été empêché par les Turcs qui occupent la côte de la mer Rouge, de vous envoyer une ambassade. Le consul Cameron est arrivé ici avec une lettre et des présents, témoignage de votre bienveillance. J'ai été heureux d'apprendre que vous êtes bien et que vous m'accordez votre amitié. Je vous en remercie, ainsi que de vos présents. Je crains que si j'envoie des ambassadeurs avec des présents, par M. Cameron, ils ne soient arrêtés par les Turcs. Je désire donc que vous puissiez procurer un passage sûr à mes envoyés. Veuillez me répondre par M. Cameron, qui pourra vous conduire ensuite mon ambassade. Voyez comme les Turcs oppriment les chrétiens. » (Salutation.)

Ecrite dans le courant de 1861, cette lettre n'arriva en Angleterre qu'en février 1863. Le consul avait été arrêté dans le Tigré par un chef révolté, et au lieu d'accompagner la missive, il l'avait remise au gouverneur anglais d'Aden. Lui-même se rendit en Egypte.

*(La suite prochainement.)*

## HISTOIRE.

### Une révolution conservatrice et religieuse, ou l'enfantement d'une nation [1].

La question des nationalités est décidément la question brûlante. Il y a quelques mois à peine, elle a failli bouleverser l'Europe; l'heure présente n'est qu'une veille d'armes: chacun se prépare en vue d'un nouvel acte de la grande tragédie qui, d'un instant à l'autre, va soumettre à une rude épreuve notre édifice politique et social.

Chose curieuse! on serait très embarrassé s'il fallait définir ce terme *nationalité*. C'est peut-être grâce à son sens élastique, parce que chacun entend ce qu'il veut en le prononçant, qu'il se trouve dans toutes les bouches et qu'il fait tourner toutes les têtes. Comme à son ordinaire, la théorie a été devancée par les événements.

Notre intention n'est nullement de chercher la définition, la formule abstraite de ce mot fatidique. Laissant de côté la question purement théorique, qui consisterait à déterminer exactement quels sont les éléments constitutifs d'une nationalité forte, riche et vivace, nous voudrions prendre l'une d'elles sur le fait, à l'heure critique et agitée de sa formation. Il faut pour cela remonter jusqu'au XVIe siècle. La lente incubation du moyen âge est terminée, on voit éclore les peuples modernes au souffle d'un esprit nouveau. L'heure était éminemment solennelle; les nations étaient à peine nées, qu'un suprême effort avait déjà été tenté pour les étouffer dans leur berceau. Le magnifique empire de Charles-Quint avait été érigé sur le tombeau de la liberté.

«Les anciens courants d'indépendance nationale et de progrès humain, qui s'étaient répandus en abondance dans les plus belles contrées du monde, avaient été s'engloutir et se perdre dans ce gouffre terrible. C'est une consolation pour ceux qui ont foi dans l'humanité, que d'assister, sous le règne du successeur de Charles, à la résurrection graduelle, mais triomphante, de l'esprit, sur lequel la pierre du sépulcre avait été si longtemps scellée. Du sein de marais à demi-submergés, dans un coin reculé de cette vaste domination, surgit lentement une république sage, conservatrice, née au milieu du sang et de l'incendie, mais croissant de jour en jour et atteignant, en dépit des tempêtes et des ténèbres, des proportions de plus en plus colossales. Du fragment de territoire qu'on appelait la province de Hollande, s'élève une puissance qui, pendant quatre-vingts ans, ose faire la guerre au plus grand empire du monde, dans le cours même de la lutte devient un Etat redoutable, attache à sa taille si frêle une ceinture des plus riches possessions de la terre, depuis le pôle jusqu'aux tropiques, et finalement dicte la loi à l'empire de Charles [1]. »

#### PRÉPARATIFS DE LA LUTTE.

#### I

*Race. — Traditions.*

Il faut remonter jusqu'aux dernières années de la république romaine, pour recueillir les premiers renseignements sur cette race fortement trempée, qui de nos jours devait accomplir de si grandes choses. Lorsque César, poursuivant la conquête des Gaules, se dirigea vers les bouches du Rhin, il trouva le cœur du pays habité par les Belges, les plus braves de tous les Celtes, tandis que les frontières étaient entre les mains des Bataves, les plus braves de tous

[1] *Fondation de la république des Provinces-Unies. La révolution des Pays-Bas au XVIe siècle*, par John Lathrop Motley; traduit de l'anglais par Gustave Jottrand et Albert Lacroix. — 4 vol. in-8°.

*Histoire du règne de Philippe II*, par W.-H. Prescott; traduit de l'anglais par G. Renson et P. Ithier. — 5 vol. in-8°.

[1] John Lathrop Motley, préface, pag. VI.

les Germains. Nous découvrons là, dès le début, le germe de ce dualisme funeste qui, jusqu'à aujourd'hui, domine l'histoire des Pays-Bas. L'organisation de chacune des deux races était républicaine, sans exclure des différences profondes. Chez les Gaulois dominait l'aristocratie; le gouvernement germain, quoique monarchique en théorie, était, en fait, démocratique: la souveraineté résidait dans la grande assemblée du peuple. Tandis que les Gaulois, agriculteurs et sédentaires, cultivaient déjà quelques arts, le Germain élevait sa hutte solitaire là où le portait son caprice. Trop de voisinage n'était pas dans ses goûts. La religion des deux peuples différait aussi sensiblement. Les Gaulois, superstitieux, étaient soumis au joug des prêtres, qui formaient la caste dominante; le Germain croyait en un Dieu unique, suprême, tout-puissant, et, avant d'avoir été corrompue par celle des Celtes, sa religion était d'une pureté relative. Pour ce qui tient aux mœurs, le Germain était aussi fidèle que le Celte était peu chaste.

En présence de ces contrastes, les historiens n'hésitent pas à déclarer que, si ces qualités si variées et si précieuses avaient pu se fondre en un seul tout, il en serait sorti une nation richement douée pour la domination et le progrès. Malheureusement les deux races ne se ressemblaient qu'au physique, ne s'égalaient qu'en bravoure; même en ce dernier point, il y avait une nuance dont il faut tenir compte. Le Gaulois était irascible, terrible dans ses emportements, mais moins à craindre dans une lutte soutenue contre un ennemi puissant. On eut occasion de s'en apercevoir lors d'une révolte que les deux races soutinrent en commun contre Rome. Les méridionaux, inflammables, pétulants, audacieux, furent les premiers à défier le pouvoir romain, mais ils se détachèrent de la ligue, après que leurs chefs, courageux, mais corrompus, eurent bassement vendu à l'empire leur soumission et celle de leurs partisans. Nous avons là une image exacte de ce qui se passera au XVIe siècle dans la lutte contre l'Espagne.

Pendant les longs siècles d'isolement qui nous séparent encore des temps modernes, ces populations font sur la féodalité la conquête de leurs franchises, qui leur sont garanties par des chartes. La maison de Bourgogne, qui réunit sous son joug toutes ces provinces isolées, ne tint nul compte de leurs libertés. Mais la duchesse Marie, fille de Charles-le-Téméraire, afin de résister aux entreprises de Louis XI, qui réclamait sa main et son duché, fut obligée d'octroyer le « Grand Privilége, » la *grande charte* de la Hollande. C'était tout simplement la récapitulation et la reconnaissance des anciens droits: une restauration, non une révolution. Le terrain légal pour résister plus tard aux entreprises de la tyrannie était trouvé; ce *grand privilége* allait devenir le fondement de la république de Hollande. Ce premier péril une fois conjuré, un second bien autrement grave vient menacer la liberté de ces provinces. Dès l'année 1477, toutes ces contrées deviennent la propriété de la maison de Hapsbourg. Philippe-le-Beau, en recevant l'hommage des Pays-Bas (1493), déclare nuls et non avenus tous les priviléges qui ont pu être acquis depuis la mort de Ferdinand. Voilà comment le *grand privilége* se trouve annulé de bonne heure. Faute de s'entendre, les diverses provinces sont réunies sous une commune servitude. Pour comble d'infortune, par son mariage (1496) avec Jeanne, fille de Ferdinand et d'Isabelle, — union de laquelle allait naître Charles-Quint, — Philippe-le-Beau fait passer les Pays-Bas sous le sceptre de l'Espagne.

Le fruit de tant d'efforts paraissait donc définitivement perdu. La monarchie espagnole, encore dans l'ardeur de sa première jeunesse, allait bientôt entrer en lutte avec ces provinces jalouses de leurs priviléges. A tous égards, le contraste entre les deux pays était aussi éclatant qu'il soit possible d'imaginer; les périls que la liberté allait courir étaient extrêmes: c'en était fait, semblait-il, des antiques franchises de ces contrées.

Heureusement un puissant auxiliaire se disposait à voler à leur secours: de l'union de ces deux forces allait dépendre la destinée de ces provinces. A l'heure critique, quand cette forte race batave va combattre pour ses antiques priviléges, le sentiment religieux arrive à point pour ranimer les courages, transformer en question de cons-

cience les questions de simple législation et imprimer ainsi un cachet tout particulier à cette nationalité naissante.

On comprend maintenant pourquoi cette étude rentre dans notre cadre. Avec les Etats-Unis et l'Angleterre, la Hollande est un des plus beaux fruits de la foi protestante. Nous savons bien que pour le moment la religion est volontiers laissée de côté, quand il est question du problème des nationalités : l'avenir nous apprendra si, plus heureuse que celle de 1789, la révolution en perspective aboutira sans tenir compte de la foi. Voyons en attendant le rôle décisif qu'a joué au XVI$^{e}$ siècle cette puissance spirituelle dont on aimerait tant se passer.

## II

### *L'hérésie et l'inquisition.*

Par une circonstance des plus heureuses, les Pays-Bas se trouvaient avoir des traditions libérales en religion comme en politique. De bonne heure le respect filial des énergiques Bataves pour le culte des ancêtres s'était insurgé contre la sévérité des dogmes chrétiens. Plus tard, lorsqu'il fallut s'incliner devant l'épée des convertisseurs, on sut accepter le christianisme, tout en conservant une certaine indépendance. Ni les princes, ni le peuple, ni même les prélats ne consentirent à se soumettre complétement au pape. A cela vint s'ajouter l'influence de l'hérésie, qui leva la tête de bonne heure dans ces contrées. Déjà au commencement du XII$^{me}$ siècle, le célèbre Tancelyn, personnage d'ailleurs peu respectable, attaquait l'autorité du pape et de tous les autres ecclésiastiques et se raillait des cérémonies et des sacrements de l'Eglise. Plus tard, beaucoup d'habitants des Pays-Bas se convertirent aux doctrines de Valdo. La persécution ne fut nulle part plus impitoyable, mais elle resta impuissante. A partir du milieu du XII$^{me}$ siècle, nous trouvons une suite non interrompue de sectes qui nous conduisent jusqu'à Luther.

La réforme du XVI$^{e}$ siècle trouva donc dans les Pays-Bas une terre bien préparée. Malheureusement ces provinces étaient la propriété de l'empereur Charles-Quint, qui se dédommagea sur elles de ce que son zèle ne pouvait accomplir en Allemagne. Les premiers hérétiques sont brûlés à Bruxelles en 1523 ; des édits sanguinaires se succèdent rapidement. Ils frappent de peine de mort non-seulement les partisans déclarés de Luther, mais même ceux qui se permettraient de lire l'Ecriture en public ou en particulier. L'inquisition papale fut introduite dans les provinces pour assurer l'effet de ces ordonnances : déjà avant 1533, les victimes se comptaient par milliers et dizaines de milliers.

Charles-Quint travailla sans relâche à écraser la réforme jusqu'en 1556, le 17 septembre, où il mit à la voile en Zélande pour l'Espagne. Renonçant à mener son projet à bonne fin, il avait abdiqué et il se retirait désespéré dans le monastère de St. Just. C'est de cette retraite qu'il enverra des exhortations frénétiques à son fils et successeur Philippe II, pour qu'il se mette lui-même « à extirper les racines de l'hérésie avec rigueur et rude châtiment. » Un instinct sûr avertissait le despote que l'hérésie politique et l'hérésie religieuse étaient étroitement unies.

Les Pays-Bas eurent aussi le sentiment de cette solidarité. Ils couraient le danger d'être paralysés par un mal dont notre société moderne ne s'est que trop radicalement guérie. Une chaîne de corporations de tout genre, littéraires, manufacturières et politiques, enlaçaient la liberté de ces contrées. Cette liberté s'était étayée dans l'origine sur le système qui menaçait de l'étouffer dans ce moment. « L'esprit de gouvernement local propre, condition toujours vitale pour la liberté, était souvent exagéré dans ses manifestations. La force centrifuge s'était trop développée, et combinée avec la jalousie naturelle des corporations, elle avait souvent affaibli la nation contre l'ennemi commun. Au lieu des droits du peuple il y avait des droits d'états. » Le sentiment religieux vint à propos fournir une occasion de rétablir l'équilibre en offrant un centre de ralliement. Les idées de réforme avaient à tel point pénétré dans les esprits que les provinces jusque-là isolées, sinon hostiles, se rapprochèrent tout à coup, afin de protester en commun contre l'inquisition et pour réclamer la liberté religieuse.

Sous l'administration (1556 - 1597) de

Marguerite, duchesse de Parme et sœur de Philippe, qui l'avait établie en partant régente des Pays-Bas, tout se prépare pour la grande crise. Il s'agissait de faire exécuter les édits contre les hérétiques et d'assurer de nouvelles garanties à l'ancienne religion en augmentant le nombre des évêques. C'est sur ce dernier point qu'éclate la première discussion. Chaque nouvel évêque devait nommer *neuf prébendiers supplémentaires*, qui l'assisteraient dans les devoirs de *l'inquisition: deux d'entre eux porteraient le titre d'inquisiteurs*. Pour résister à ces prétentions, les provinces indignées en appellent à leurs antiques chartes dont Philippe avait juré l'observation. On mit surtout en avant la constitution du Brabant, connue sous le nom de *Joyeuse entrée*. Elle veillait en tout premier lieu à ce que le souverain du pays n'élevât pas l'ordre du clergé plus haut qu'il ne l'était d'usage ancien et que ne l'avaient établi les princes précédents, à moins que ce ne fût du consentement des deux autres ordres : la noblesse et les villes. Mais le peuple sentait que toute réclamation demeurerait inutile aussi longtemps que les troupes espagnoles seraient dans le pays pour prêter main forte à l'établissement des nouveaux évêques et à l'observation des édits contre les hérétiques. De plus, tout le monde était las des insolences et des pillages dont ces mercenaires avaient affligé les provinces pendant si longtemps. Philippe avait promis de les retirer dans les trois mois qui suivraient son départ; quatorze mois s'étaient écoulés sans que la promesse eût reçu son exécution. Les Zélandais exaspérés eurent alors recours à un expédient pour forcer la main aux autorités. Ils refusent résolûment de travailler aux digues, qui, comme de coutume vers la fin de l'année, avaient besoin de grandes réparations. Ils aimaient mieux voir leur sol à jamais englouti par l'océan, que de le voir plus longtemps profané par des étrangers abhorrés ; ils jurent de périr dans les flots tous ensemble, hommes, femmes et enfants, plutôt que de continuer à souffrir les outrages que leur infligeait quotidiennement cette soldatesque. On jugea prudent de ne pas se jouer de cette irritation populaire : les troupes durent s'embarquer.

Restaient toujours les fameux édits et l'inquisition, déjà établie par Charles-Quint et confirmée par son fils Philippe, dès le premier mois de son règne. La nomination des nouveaux évêques, l'ordre exprès adressé aux fonctionnaires de leur prêter main forte, tout concourait à hâter l'œuvre de destruction. Philippe seul trouvait qu'elle ne marchait pas assez vite : du fond de l'Espagne, il stimulait le zèle de ses ministres.

Nul dans les Pays-Bas n'exécutait les ordres de Philippe avec plus de zèle et d'entrain que le célèbre inquisiteur Pierre Titelman. « Il y avait, dit Motley, dans la cruauté de cet homme une sorte de joyeuse fantaisie. La femme qui, suivant le bouffon du roi Lear, avait coutume de jeter des anguilles vivantes dans la sauce bouillante et de leur caresser la tête à coups de baguette en leur criant d'un ton de reproche : « à bas, petites folles, à bas ! » cette femme avait le caractère d'un véritable inquisiteur. Titelman n'en agissait pas autrement avec les hérétiques quand ils se tordaient dans les tortures au milieu des flammes. Des chroniques de ce temps le dépeignent comme une sorte de lutin grotesque, mais terrible, galopant nuit et jour à travers les campagnes, seul, à cheval, cassant la tête avec une masse d'armes aux paysans tremblants, répandant l'effroi dans toutes les cités, venant arracher les personnes suspectes du coin de leurs foyers et même de leurs lits pour en remplir les cachots, arrêtant, torturant, étranglant, brûlant, sans même le simulacre d'un mandat, d'une instruction ou d'un procès ! »

La conversation qui s'engagea un jour entre l'inquisiteur et un officier civil peint fort bien l'homme et l'œuvre de destruction qu'il mettait tant de zèle à conduire à bonne fin. Le prévôt séculier connu du peuple sous le nom de Verge Rouge, à cause de la couleur de son bâton de commandement, rencontrant l'inquisiteur Titelman sur la grande route, lui demanda d'un ton de surprise admirative :

— Comment osez-vous vous aventurer à courir ainsi seul, ou au plus avec un aide ou deux, arrêtant partout les gens, tandis que moi je n'ose exercer ma charge qu'à la tête d'une troupe solide et bien armée, et encore alors au péril de ma vie ?

— Ah ! Verge Rouge, répondit Pierre d'un air jovial, vous n'avez affaire qu'à de mauvais drôles. Moi, je n'ai rien à craindre, parce que je n'arrête que des gens d'innocence et de vertu, qui ne font aucune résistance et se laissent prendre comme des agneaux.

— Fort bien, dit l'autre. Mais si vous arrêtez tous les bons et moi tous les méchants, je ne sais pas trop qui dans le monde pourra échapper au châtiment.»

On n'a pas recueilli la réponse de l'inquisiteur; mais ce qu'il y a de sûr, c'est qu'en homme résolu et ferme, il poursuivit sa tournée quotidienne.

Elle manquait rarement d'être fructueuse. Titelman brûlait des hommes pour des paroles en l'air, pour des pensées suspectes; il avoue qu'il attendait rarement que les hérétiques en fussent venus aux actes. Entendant dire un jour qu'un maître d'école « s'adonnait à la lecture de la Bible, » il cite le coupable devant lui et l'accuse d'hérésie. Comme le prévenu demande à être traduit devant le juge de la ville : « Vous êtes mon prisonnier, dit Titelman, et avez à me répondre à moi et à aucun autre. » L'instituteur se refusant à faire une rétractation immédiate : « N'aimez-vous donc pas votre femme et vos enfants ? » demanda le satanique Titelman.

— Dieu sait, dit l'hérétique, « que si le monde entier était d'or et à moi, je le donnerais rien que pour les avoir auprès de moi, dussé-je ne manger que du pain, ne boire que de l'eau et vivre dans l'esclavage.

— Mais vous n'avez, répondit l'inquisiteur, qu'à renoncer à l'erreur de vos opinions.

— Je ne puis trahir mon Dieu et ma foi religieuse, ni pour femme, ni pour enfants, ni pour le monde entier, répliqua le prisonnier.

Là-dessus Titelman le condamna au bûcher. Il fut étranglé, puis jeté dans les flammes. — Vers le même temps, un ouvrier en tapis fut brûlé vivant pour avoir copié quelques hymnes d'après un livre imprimé à Genève. Un autre individu fut mis à mort, haché de sept coups d'un vieux glaive rouillé, en présence de sa femme, qui fut saisie d'une telle horreur qu'elle tomba morte sur place avant son mari. Une exécution qui eut lieu cette même année en place publique provoqua une énergique protestation. Il s'agissait de Gauthier Kapelle, homme de quelque fortune, et très aimé à cause de ses grandes charités par le petit peuple de Dixmude, ville de Flandre, où il habitait. Un pauvre idiot, qui maintes fois avait été nourri par sa bonté, apostropha les valets de l'inquisiteur occupés à lier son bienfaiteur au poteau du supplice :

— Vous êtes des assassins, cria-t-il ; cet homme n'a jamais fait de mal, et il m'a donné du pain à manger.

A ces mots il se jeta tête baissée dans les flammes, pour y périr avec son bienfaiteur; mais il en fut retiré, quoique avec difficulté, par les exécuteurs. Un jour ou deux après, il parvint jusqu'au poteau d'exécution, auquel le corps à demi-consumé de Gauthier Kapelle était resté attaché, y prit le cadavre sur ses épaules et le porta à travers la ville en la maison du premier bourgmestre, où par hasard plusieurs autres magistrats se trouvaient en séance. Se frayant un passage jusqu'en leur présence, il déposa son fardeau à leurs pieds, en s'écriant :

— Tenez, meurtriers ! vous avez dévoré sa chair, dévorez maintenant ses os !

De telles scènes n'étaient pas faites pour décourager « Saul le persécuteur, » ainsi que le peuple désignait le terrible Titelman, parce qu'il avait commencé par être lui-même entaché de l'hérésie qu'il s'était mis ensuite à châtier avec fureur. En un seul jour, envahissant à Lille une maison, il y saisit Jean de Swarte, sa femme et ses quatre enfants, plus deux couples de jeunes époux, et deux autres personnes, les convainquit du crime de lire la Bible et de prier dans leur propre demeure ; il les fit immédiatement brûler tous.

Motley, qui nous fournit tous ces détails et bien d'autres encore, a une réponse décisive à l'adresse de ceux qui lui reprocheraient de les avoir rapportés. Ces choses-là, dit-il, sont l'histoire des Pays-Bas à cette époque ; ces détails hideux nous font savoir les causes de cet immense mouvement, duquel est née une grande république, dans lequel s'est abîmée une vieille tyrannie.

Bien que ce terrible régime durât déjà

depuis plusieurs années, le but qu'il se proposait d'atteindre s'éloignait toujours : au lieu de diminuer, le nombre des hérétiques allait sans cesse en augmentant. C'était surtout le cas dans les provinces wallonnes. Un symptôme nouveau annonçait même la tournure que les choses allaient bientôt prendre. Le peuple exprimait hautement ses sympathies pour les victimes ; les malheureux, marchant à l'échafaud, étaient salués d'acclamations enthousiastes. On chantait les hymnes de Marot à la face même des inquisiteurs. A Valenciennes, on garda pendant six mois en prison deux ministres, Faveau et Maillard, redoutant un soulèvement du peuple le jour de l'exécution. Les craintes se réalisèrent. Pendant que l'exécuteur l'attachait au poteau, Simon Faveau s'écria : « O Père Eternel ! » Au même instant, une femme de la foule ayant pris l'un de ses souliers, le lança contre le bûcher. C'était un signal convenu. La multitude s'agita tout à coup. Une masse d'hommes se ruèrent contre les barrières élevées en carré autour du lieu d'exécution. Les uns saisirent les fagots, qui déjà commençaient à brûler, et les éparpillèrent ; d'autres soulevèrent les pavés ; d'autres enfin mirent les barrières en pièces. Les bourreaux ne purent exécuter la sentence, mais la garde eut assez de résolution et de sang-froid pour ramener au plus vite les condamnés dans leur prison. Les autorités étaient troublées et hésitantes. Les inquisiteurs étaient d'avis de mettre les ministres à mort dans la prison, et de jeter ensuite leurs têtes dans la rue. La nuit était venue, et les officiers de justice délibéraient encore. Le peuple, qui avait parcouru la cité en chantant les Psaumes de David, sans trop savoir quelle résolution prendre, se décida enfin à délivrer les victimes. Après avoir beaucoup tergiversé, il se précipite en masse du côté de la prison. Les prisonniers furent délivrés et réussirent à sortir de la ville.

Cette résistance désespérée précipita la crise. Pour tirer vengeance éclatante de cette journée des « maubrûlés » (c'est le nom que prit désormais le jour où avait eu lieu cette émeute), on envoya des troupes à Valenciennes : elles massacrèrent un nombre effroyable de victimes.

Le peuple préluda alors à la révolte ouverte, par les attaques des Chambres de Rhétorique. C'étaient, comme dit Motley, des sociétés populaires pour la manufacture des poésies de ménage et des parades de foire, avec l'opinion publique comme matière première. La liberté de la presse n'existant pas encore, ces associations humbles mais influentes tenaient, en commun avec la chaire, le seul instrument qui existât alors pour soulever les passions du peuple ou diriger ses vœux. Les auteurs et les acteurs de ces comédies populaires étaient pour la plupart des artisans ou des boutiquiers, c'est-à-dire des gens de la classe qui fournit à la Réformation ses premiers martyrs et ses derniers soldats. Ces représentations souvent burlesques coûtèrent la vie à bien des milliers d'hommes, rapporte un contemporain, car c'est par elles que la Parole de Dieu se fit connaître dans cette contrée. Elles étaient plus sévèrement défendues qu'aucun des livres de Luther.

Mais la prohibition provoqua dans maintes provinces, et particulièrement en Hollande, la résistance et même le ridicule. La tyrannie, qui pouvait noyer un peuple dans le sang et dans les larmes, était impuissante à l'empêcher de rire amèrement de ses oppresseurs. Les comédiens faisaient pleuvoir sur les évêques nouvellement installés une grêle de vers, de rébus, d'épigrammes, de caricatures et d'extravagances. Des poésies étaient collées sur les murs de toutes les maisons ou circulaient de main en main. Des farces étaient montées dans toutes les rues ; les prêtres y figuraient comme les principaux bouffons.

Un homme surtout était le point de mire de toutes les attaques. Antoine Perrenot, d'une famille obscure de la Bourgogne, d'abord évêque d'Arras, était devenu, sous le nom de cardinal Granvelle, le premier ministre de Marguerite de Parme, qu'il ne tarda pas à éclipser complétement. C'est sur sa tête que reposait la responsabilité du terrible régime sous lequel gémissaient les Pays-Bas. Les membres de la noblesse ne mettaient pas moins de zèle que les Chambres de Rhétorique à attaquer le prélat auprès du Roi. Marguerite de Parme, qui supportait impatiemment le joug de

son premier ministre, appuyait secrètement ces plaintes, et Philippe se décida à rappeler Granvelle.

Il ne sera pas inutile de marquer exactement le point où en était la grande lutte au moment du départ du cardinal. (Mars 1564.) « Le trait marquant de l'administration de Granvelle, dit Motley, est un conflit constant entre le ministre et les chefs de la noblesse des Pays-Bas. Le terrain de la lutte était la question religieuse. Que l'on tourne ou que l'on torture le sens de cette querelle, comme le voudront les ressources de l'esprit humain, un fait est hors de doute, c'est que le but essentiel de Granvelle était d'étendre et de renforcer l'inquisition, et celui de ses adversaires, de la renverser. Il fallait nécessairement, pour que ce tribunal pût triompher, que les anciennes chartes roulassent dans la poussière. Les nobles, quoique tous catholiques, défendaient la cause des malheureux martyrs religieux, les priviléges de la nation et les droits de leur ordre. Ils étaient conservateurs et luttaient pour l'existence de certains grands faits entièrement conformes à toutes les notions de la raison divine et humaine, pour d'anciennes constitutions acquises au prix du sang et des richesses des générations [1]. » Le rappel du cardinal était donc un échec manifeste pour la politique de Philippe II, et il pouvait hardiment être attribué à l'absence de troupes espagnoles dans les Pays-Bas. Leur retour, au point où en étaient les choses, aurait été considéré comme le signal d'une déclaration de guerre. Avant qu'on en vînt là, il fallait que la position s'aggravât encore.

Plusieurs circonstances contribuèrent à hâter ce résultat. Bien qu'il eût été obligé de rappeler Granvelle, Philippe était loin d'avoir renoncé à l'idée d'exterminer les hérétiques. Les prisons regorgeaient de victimes, les rues étaient encombrées de malheureux conduits au supplice. Le spectacle de tant de barbaries exercées, non sur des criminels, mais le plus souvent sur des personnes remarquables par la décence de leur conduite et leur vie irréprochable, finit par exaspérer les populations de plusieurs cités importantes. A l'occasion de l'exécution de Christophe Fabricius, on vit se renouveler à Anvers (1564) une tentative rappelant celle de Valenciennes. Les faits et gestes de Titelman, dont le zèle n'était pas refroidi, provoquèrent une protestation des magistrats de Bruges, tous catholiques. Les quatre Etats de Flandre portèrent également leurs plaintes au pied du trône. Philippe trouva leurs doléances contre l'inquisiteur de fort mauvais goût, et il n'en fut tenu aucun compte. La question de savoir si on recevrait les décrets du concile de Trente vint encore envenimer les débats. Philippe, à l'occasion de l'ordre qu'il donna de les recevoir dans les Pays-Bas, publia plusieurs règles de police générale, qui avaient pour résultat d'exclure les hérétiques de toute participation aux avantages ordinaires de la vie sociale, et, en fait, de les excommunier absolument. Les auberges ne pourraient désormais recevoir aucun hôte, les écoles aucun enfant, les hospices aucun pauvre, les cimetières aucun cadavre, à moins que hôtes, enfants, pauvres et cadavres ne fussent munis des preuves de l'orthodoxie la plus incontestable. Des sages-femmes d'un romanisme à l'abri de tout soupçon pourraient seules exercer leurs fonctions; elles seraient obligées de faire déclaration, dans les vingt-quatre heures, de toutes les naissances.

Ces mesures portèrent à leur comble le malaise, la terreur, la colère du peuple. On ne parlait partout que des édits, de l'inquisition. Dans les rues, dans les boutiques, dans les tavernes, dans les campagnes; au marché, à l'église, aux funérailles, aux noces ; dans le château du noble, au foyer du fermier, dans le grenier de l'artisan, à la bourse du marchand, c'était l'unique et incessant sujet de tous les entretiens, — entretiens pleins de frissons. Il valait mieux tout d'un coup mourir, commençait-on à se dire bas à l'oreille, que de vivre éternellement dans un tel esclavage. Il valait mieux tomber les armes à la main que d'être torturé et égorgé par les bouchers de l'inquisition. Qui pouvait espérer vaincre cet ennemi qui combattait dans l'ombre ? En vain Marguerite de Parme et plusieurs membres du Conseil d'Etat, qui commençaient à douter du succès de l'entreprise, conjurèrent-ils Philippe II de faire réviser les instruc-

[1] Vol. I, pag. 522.

tions à l'usage des inquisiteurs. Il se montra inébranlable dans ses desseins. La seule concession qu'on put lui arracher, ce fut un changement dans la manière de se débarrasser des victimes. Des ordres furent donnés pour que les hérétiques fussent dorénavant exécutés la nuit, dans leurs prisons, de la façon suivante : On leur liait la tête entre les genoux et on les asphyxiait lentement dans des cuves pleines d'eau. La noyade en secret était substituée au bûcher en public, afin que l'hérétique ne pût plus espérer la couronne de vaine gloire, qu'on supposait être sa consolation pendant son agonie. Une proclamation fut préparée par le conseil; on y ordonnait la publication des décrets du Concile de Trente, des édits et de l'inquisition dans chaque ville et village des Provinces, immédiatement, et à l'avenir tous les six mois.

Le cri d'agonie d'un peuple entier s'élança alors vers le ciel. « Au décret répondit une clameur d'exécration. Les flammes et la rage populaire s'élevèrent rouges et menaçantes au-dessus du sommet des demeures. L'imminence du conflit était là, évidente. La terrible tragédie s'avançait visible aux yeux de tous, irrésistible et solennelle. L'œil de la superstition contemporaine voyait au firmament des signes surnaturels et effrayants. Des armées en combat passaient sur les nuages, le sang tombait du ciel; l'ange exterminateur chevauchait sur la tempête. Il y eut comme une cessation de toutes les affaires ordinaires des hommes. Le commerce fut frappé de paralysie; Anvers trembla comme aux secousses d'une convulsion du sol. On eût dit qu'un abîme s'entr'ouvrait, dans lequel sa splendeur et son existence même allaient s'engloutir pour toujours. Les marchands, les manufacturiers, les artisans étrangers s'enfuirent loin de ses murs comme si la peste venait d'y éclater. Une dépopulation totale menaçait de prospères cités. D'après l'estimation d'un homme calme et qui d'habitude pesait ses paroles, déjà cinquante mille personnes dans les Provinces avaient été mises à mort, en exécution des édits. Le nombre des habitants des Pays-Bas qui avaient cherché un refuge en Angleterre s'élevait à trente mille. La métropole, le cœur de la contrée, cessait presque de battre. De hauts dépositaires de l'autorité prirent part à l'indignation générale et refusèrent ouvertement d'appliquer les édits dans leurs gouvernements. D'éminents citoyens s'élevèrent avec hardiesse et amertume contre la tyrannie du gouvernement et conseillèrent la désobéissance. Les habitants des Pays-Bas, s'écriait-on partout, n'étaient pas de ces brutes ignorantes, vivant sans connaître les devoirs réciproques du prince et du peuple.... Les quatre villes principales du Brabant furent les premières à dénoncer solennellement l'outrage. Un acte de protestation motivé et concluant fut rédigé en leur nom et présenté à la régente. Elles maintenaient dans cette pièce que la récente proclamation violait plusieurs articles de la *Joyeuse Entrée*.

» Le conseil de Brabant consulté déclara carrément que jamais aucune inquisition, de quelque espèce que ce fût, n'avait existé dans la Province. Il fallut céder; le Brabant fut déclaré exempt de toute inquisition. Cette concession, qui n'avait du reste qu'une portée toute locale, ne calma pas l'agitation. Pamphlets, pasquilles, nouvelles à la main se multipliaient, « neigeaient dans les rues, » pour employer une expression flamande. Dans ces écrits on appelait les patriotes à parler, à frapper, à redresser les torts. « Nous voulons, » disait-on dans une remarquable lettre au Roi, « mourir pour l'Evangile, mais nous y lisons : *Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu.* » Nous remercions Dieu de ce que nos ennemis eux-mêmes sont obligés de rendre témoignage de notre piété et de notre patience, de sorte qu'on entend partout : Il ne jure pas, c'est un protestant; il n'est ni fornicateur ni ivrogne, il est dans la nouvelle secte; et cependant, malgré tous ces hommages rendus à notre conduite, tous les moyens possibles de nous infliger châtiment ont été mis en œuvre. »

## III

### *Les gueux; les prêches en plein air; les Iconoclastes.*

Cette patience approchait de son terme : les patriotes allaient à leur tour prendre l'offensive, et même se livrer à des excès que leurs adversaires avaient eu soin d'excuser

en poussant les victimes au désespoir. Dans les premiers mois de 1566, quelques membres de la noblesse, d'entre ceux qui supportaient le plus impatiemment le joug, signèrent le fameux *compromis*. Les signataires s'engageaient à s'opposer à l'inquisition et à se soutenir les uns les autres contre toutes les conséquences d'une pareille résistance. Ce document, qui inaugurait une phase nouvelle dans la crise nationale, fut probablement l'œuvre de Philippe de Marnix, seigneur de Sainte-Aldegonde. Les plus ardents, et peut-être aussi les moins sages et les moins sérieux d'entre les nobles, entrèrent dans cette ligue destinée à résister « à la barbare et cruelle inquisition. » Un grand nombre de signatures furent bientôt obtenues : le document était au reste rédigé de façon à pouvoir être signé par les catholiques. C'était une alliance de *nobles*, un pacte entre seigneurs. Le *compromis* fut néanmoins mis en circulation parmi les bourgeois et les commerçants, qui le signèrent en grand nombre.

L'affaire une fois lancée, on rédigea une pétition ou *requête* qu'il s'agissait de faire présenter solennellement à la régente, Marguerite de Parme. En somme, cette pièce était rédigée comme il convenait à des sujets loyaux et fidèles. Ils suppliaient la duchesse régente de dépêcher, par égard pour eux, un envoyé qui implorerait humblement de Sa Majesté l'abolition des édits. En attendant, ils demandaient à Son Altesse d'ordonner qu il fût sursis partout à l'établissement de l'inquisition et à toute exécution, jusqu'à ce que le bon plaisir ultérieur du roi fût connu, et jusqu'à ce que de nouvelles ordonnances, adoptées par Sa Majesté, de l'avis et du consentement des Etats généraux dûment convoqués, pussent être établies. La requête se terminait comme elle avait commencé, par des expressions de respect extrême, de dévouement et de fidélité.

Quand Marguerite eut réussi à dominer son émotion — pendant la lecture de cette pièce, les larmes n'avaient cessé de couler le long de ses joues—elle demanda à délibérer avec son conseil avant de faire une réponse. Les débats furent des plus graves entre les conseillers. « Et comment, madame, » s'écria Barlaymont, l'un d'entre eux, dans un transport de colère, « Votre Altesse a-t-elle crainte de ces gueux? N'est-il pas évident quelle sorte d'hommes cela fait? Ils n'ont pas assez de sagesse pour conserver leur propre fortune, et maintenant ils veulent apprendre au Roi et à votre Altesse comment il faut gouverner le pays! Par le Dieu vivant! qui croirait mon conseil, leur requête serait apostillée à belles bastonnades, et les ferions descendre les degrés de la cour plus vistement qu'ils les ont montés. » La discussion fut entendue par ceux des gentilshommes qui n'avaient pas encore quitté la salle de réception; au surplus, quelques heures plus tard, Barlaymont, voyant de sa fenêtre défiler les confédérés, répéta sa raillerie. « Voilà nos beaux gueux, » dit-il. « Regardez, je vous prie, avec quelle bravade ils passent devant nous! » Ce sarcasme allait être relevé pour devenir immortel.

Quelques jours plus tard, dans un banquet, Bréderode communiqua à l'assemblée les paroles que le seigneur de Barlaymont avait adressées à la duchesse lors de la présentation de la requête, et l'épithète que ce seigneur avait jugé à propos de leur appliquer à tous collectivement. « Ils nous appellent gueux, dit-il; eh bien! acceptons ce titre. Nous lutterons contre l'inquisition, mais nous resterons fidèles au Roi, quand même nous en serions réduits à la besace des gueux. »

Et en disant ces mots, il fit signe à un de ses pages, qui lui tendit une besace de cuir, comme celle que portaient à cette époque les mendiants de profession, et en même temps une large écuelle de bois, autre partie de l'équipement ordinaire de ceux-ci. Bréderode se suspendit immédiatement la besace autour du cou, remplit l'écuelle de vin, la souleva de ses deux mains et la vidant d'un seul trait : « *Vivent les gueux!* » s'écria-t-il, en essuyant sa barbe, et en déposant l'écuelle : « *vivent les gueux!* » « La conjuration qu'on avait cherchée avec tant d'anxiété, avait enfin pris corps. Leurs ennemis leur avaient fourni une formule magique qui, plus tard, devait se montrer assez puissante pour faire sortir les guerriers des palais comme des chaumières, du fond des bois comme des flots de la mer, alors que les exploits des *Gueux*, des *gueux*

*des bois* et des *gueux de mer*, vinrent enfin faire voir à Philippe ce qu'était ce peuple dont il avait soulevé la fureur. »

Il ne manquait plus qu'un costume spécial pour achever de désigner au public les membres de l'illustre confrérie des mendiants dans laquelle ces jeunes nobles venaient de s'enrôler. Rejetant le velours et les broderies d'or, les confédérés revêtirent des pourpoints et des chausses gris-de-cendre, avec de courts manteaux de la même couleur, le tout fait de l'étoffe la plus grossière. Les gentilhommes parurent dans les rues ainsi accoutrés, la tête couverte d'un chapeau de feutre commun, et au côté le sac et l'écuelle du mendiant. Ils firent en outre frapper des médailles de plomb et de cuivre, portant sur l'une des faces l'effigie de Philippe, et sur le revers deux mains entrelacées dans une besace avec la devise: « Fidèle au Roi, jusqu'à la besace. » Ils portaient cet emblême autour du cou, ou au chapeau en guise de cocarde.

En prenant pour mot de ralliement le sarcasme qu'on leur avait jeté à la face, les jeunes nobles des Pays-Bas avaient clairement montré qu'ils ne se considéraient nullement comme les seuls mécontents, ainsi que le prétendaient les partisans de l'Espagne et de l'inquisition. Deux grands mouvements populaires ne tardèrent pas à prouver que la nation entière frémissait sous le joug. Malgré le zèle des inquisiteurs, les entreprises des hérétiques devenaient tous les jours plus hardies. Pliant devant l'orage qui s'avançait, le gouvernement voulut se donner les airs de faire quelques concessions. Mais le petit peuple ne s'y laissa pas prendre; un nouvel édit, qui devait porter le titre de *la modération* (en flamand : de *moderatie*), n'avait pas encore passé par toutes les filières de la chancellerie, que la malice populaire, jouant sur les mots, lui avait déjà donné son vrai nom de *morderatio, le meurtre*. L'impatience des populations ne peut plus se contenir. Au moment même où la duchesse régente venait de rappeler expressément que les statuts sanguinaires concernant la religion restaient tous plus que jamais en vigueur, en dépit de la récompense de sept cents couronnes, promise par Marguerite à quiconque lui amènerait un prédicant, mort ou vif, l'hérésie lève la tête plus haut que jamais, enhardie peut-être par la présentation de la requête et par un relâchement temporaire de la persécution. Peut-être aussi la conscience de leur nombre et de leurs droits avait-elle fait naître chez les hérétiques la conviction de leur force. Quoi qu'il en soit, les réformés des Pays-Bas se mettent tout à coup à préluder aux fameuses assemblées du Désert auxquelles devaient recourir, dans le siècle suivant, leurs frères les huguenots de France. Les prêches en plein air se propagent, aux yeux du gouvernement étonné, avec la rapidité d'une fièvre pestilentielle. La contagion se répand, comme par un seul effort, d'une extrémité du pays à l'autre. Les prêtres apostats, les moines défroqués ne sont pas les seuls prédicateurs de ces assemblées improvisées. A l'indicible indignation de tous les conservateurs, tant de l'Eglise que de l'Etat, des hommes de peu d'éducation, sans la moindre teinture d'hébreu, de basse condition,—des chapeliers, des corroyeurs, des tanneurs, des teinturiers, et autres gens de cette sorte, — se mettaient aussi à prêcher. Mais c'étaient surtout les ministres bien qualifiés qui avaient le privilége de réunir de nombreux auditoires. « Le 28 juin 1566, à onze heures de la nuit, il y eut une réunion de six mille personnes, près de Tournay, au pont d'Ernonville, pour entendre un sermon d'Ambroise Wille, qui avait étudié la théologie à Genève, sous l'aile de Calvin, et qui maintenant, la tête mise à prix tout spécialement, prêchait les doctrines qu'il avait apprises. Deux jours plus tard, dix mille personnes se rassemblèrent au même endroit, pour entendre Pérégrin de la Grange. Ce ministre, issu d'une famille noble de Provence, brave comme savent l'être ceux de sa nation, savant, éloquent, enthousiaste, arrivait à son prêche en plein air au grand galop de son cheval et tirait un coup de pistolet pour avertir sa congrégation de prêter attention. Le gouverneur fulmina de la citadelle une proclamation, par laquelle il avertissait tout le monde que les édits étaient aussi rigoureux que jamais, et que quiconque, homme, femme ou enfant, se rendait à ces prêches, encourait la peine de mort. Le peuple n'en devint que plus ardent et plus

animé. Le dimanche 7 juillet, vingt mille personnes se rendirent au même pont d'Ernonville pour entendre Ambroise Wille, ministre de savoir et de talent. Un homme sur trois était armé. Les uns avaient des arquebuses, d'autres des pistolets, des piques, des épées, des fourches, des poignards, des gourdins. Le prédicateur, pour la capture duquel on venait de promettre une récompense extraordinaire, fut escorté jusqu'à sa chaire par une centaine de cavaliers armés. Il pria son auditoire de ne pas se laisser détourner de la parole de Dieu par la menace; il lui assura que, bien qu'il ne fût qu'un pauvre prédicateur, il avait une mission divine à accomplir; qu'il n'avait aucune crainte de la mort; que s'il venait à tomber, bien d'autres, meilleurs que lui, prendraient sa place, et que cinquante mille hommes vengeraient sa mort. »

Toutes les classes de la population se rendaient avec ardeur à ces prêches : les notables n'étaient pas moins infectés de la contagion que les plus humbles artisans et les travailleurs. Le dimanche et les autres jours de fêtes, Tournay était littéralement veuf de ses habitants. Les rues étaient silencieuses, comme si la guerre ou la peste eût récemment ravagé la place. Les réformés dépassaient en nombre les catholiques dans la proportion de cinq ou six contre un.

La Flandre fut le théâtre de scènes analogues. Les assemblées avaient l'aspect de véritables camps. Des chariots renversés, des branchages, des planches servaient à former des barricades tout autour des camps. A chaque point d'approche, stationnaient de fortes gardes d'hommes à cheval. Des vedettes avancées donnaient avis de tout signe de danger et servaient de guides aux fidèles pour les conduire dans l'enclos. Des colporteurs et des porte-balles se chargeaient du commerce auquel on avait attaché la peine de mort, et débitaient des livres d'hymnes à tous ceux qui voulaient en acheter. « Spectacle étrange et plein de contradictions! » remarque Motley. « Une armée de criminels commettant des méfaits qui ne pouvaient s'expier que par le bûcher; une rébellion se construisant des places fortes et bravant le gouvernement avec piques, arquebuses, arbalètes et barricades, et tout cela sans autre dessein meurtrier que celui d'aller prêter l'oreille aux préceptes du pacifique Jésus. »

Pour achever de faire connaître ce mouvement si caractéristique, nous emprunterons à Motley le récit de la première assemblée de ce genre qui eut lieu dans la province de Hollande, à Harlem. « Le peuple, dit-il, était transporté d'enthousiasme, les autorités hors d'elles-mêmes d'appréhension. Les populations du pays étaient accourues par milliers dans la ville. Les autres cités étaient désertes, Harlem regorgeait de monde. Des multitudes campèrent sur le lieu de prédication, durant toute la nuit. Les magistrats avaient ordonné de laisser le matin les portes fermées beaucoup plus tard que de coutume. Cela ne servit à rien. Des barres et des verrous n'étaient que de faibles obstacles pour des enthousiastes qui avaient fait tant de lieues à pied et à cheval pour venir écouter un sermon. Ils grimpèrent sur les murs, passèrent les fossés à la nage et étaient arrivés au lieu de réunion bien longtemps avant que les portes eussent été ouvertes. Lorsqu'on ne put tenir davantage celles-ci fermées, sans engager une lutte pour laquelle les magistrats n'étaient pas préparés, la population tout entière se précipita hors de la ville comme poussée par une seule force. Des dizaines de mille hommes se pressaient sur le lieu destiné au prêche.... L'ordre de campement de l'assemblée était arrangé d'une façon régulière. Les femmes, dont le nombre était considérable, étaient placées près de la chaire, qui, dans cette occasion, consistait en une paire de lances plantées en terre et soutenant une traverse contre laquelle le prédicateur pouvait appuyer le dos. Le service commença par un psaume entonné par toute cette immense multitude. Les vers de Clément Marot, que venait de traduire Dathenus, étaient alors nouveaux et populaires. Chantées dans une langue rude mais énergique, leur langue maternelle, par des masses qui apprenaient ainsi, pour la première fois, que la poésie et l'enthousiasme religieux n'étaient pas tout entiers ensevelis dans le linceul d'une langue morte, ou murés dans l'enceinte d'une église, les strophes du poëte-courtisan n'a-

vaient jamais produit un effet aussi grandiose. Jamais les sons du fameux orgue de cette antique cité n'éveillèrent de plus sublimes émotions que ne le firent ces dix mille voix humaines retentissant au milieu d'épaisses prairies, par une chaude matinée d'été. Lorsque tout fut rentré dans le silence, le prédicateur se leva: c'était un petit homme maigre, qui semblait bien plutôt devoir se fondre à l'ardeur du soleil brûlant de juillet, que tenir la multitude enchaînée, pendant quatre heures consécutives, sous le charme de sa parole. Il avait pris pour texte les versets 8, 9 et 10 du second chapitre de l'épître aux Ephésiens; et pendant que le frêle moine entretenait ses obscurs auditeurs de la grâce de Dieu et de la foi en Jésus, descendu d'en haut pour sauver les plus humbles et les plus abandonnés, pourvu qu'ils eussent leur confiance en lui, ceux qui l'écoutaient tour à tour éclataient en transports d'enthousiasme ou fondaient en larmes. Il pria avec eux pour les hommes de toutes les conditions, — pour eux-mêmes, pour leurs amis, pour leurs ennemis, pour le gouvernement qui les persécutait, pour le Roi dont la face s'était tournée vers eux pleine de colère. A certains moments, si l'on en croit un témoin oculaire, dans toute la foule on n'eût pu voir un œil demeuré sec. Lorsque le ministre eut fini, il quitta en hâte son troupeau, car il avait encore à voyager toute la nuit pour arriver à Alkmaar, où il devait prêcher le jour suivant. »

Avant le milieu de juillet, la coutume des prêches en dehors des murs s'était établie dans toutes les villes principales. Dans le voisinage d'Anvers, les assemblées comptaient souvent quinze mille assistants, et dans certaines circonstances montaient même à vingt et trente mille personnes, « dont un très grand nombre, à ce que rapporte un témoin oculaire, étaient les plus considérées et les plus riches de la ville. » La duchesse ayant envoyé l'ordre de faire cesser ces réunions, les autorités répondirent que la chose était de la dernière impossibilité. La position de la régente était des plus difficiles. Elle ne pouvait prendre sur elle de lever des troupes, n'en ayant pas reçu l'autorisation de Philippe, et pourtant il devenait tous les jours évident que la lutte ne pouvait être différée davantage. « Il y aura bientôt une noix bien dure à croquer, » écrivait le comte Louis. « Le roi ne permettra jamais les prêches; le peuple ne voudra jamais céder sur ce point, dût-il lui en coûter la vie. Avant peu, nous verrons un rude coup de vent souffler sur le pays. »

La bourrasque en effet ne se fit pas longtemps attendre : elle fut brusque et terrible; tout fut balayé sur son passage. Les Pays-Bas comptaient un nombre extraordinaire d'églises, dont plusieurs étaient des monuments remarquables. La splendide architecture, l'exquise ornementation de ces édifices, avaient été, dans ce pays, les premières manifestations du développement intellectuel. La plupart de ces églises étaient remplies de peintures fort belles; toutes étaient littéralement peuplées de statues. Une tempête soudaine détruisit tous ces trésors de l'art chrétien; une demi-douzaine de jours et de nuits d'été suffirent pour accomplir l'œuvre de désolation. Dans une seule nuit, la cathédrale d'Anvers et trente autres églises de la ville sont saccagées au cri de « *vivent les gueux !* » Dans la seule province de Flandre, quatre cents églises furent mises à sac. A Malines, dix-sept ou dix-huit personnes accomplirent toute la besogne, à la barbe du Grand Conseil et des magistrats stupéfaits. Les églises de Tournay eurent le même sort. Le mouvement fut simultané et presque universel[1]; aussi était-il difficile de dire où il avait commencé et où il avait fini.

Sans entrer dans les détails de cette œuvre de destruction, il importe de la bien caractériser. Motley, qui déplore ces excès, et qui verse des larmes sur les pertes irréparables que l'art chrétien fit en quelques jours, relève des circonstances qui expliquent le mouvement si elles ne l'excusent pas. D'abord, tous les historiens contemporains, catholiques ou protestants, s'accordent à proclamer que ce ne fut pas une guerre « aux images vivantes, » mais exclusivement aux images taillées. Les rues étaient remplies de moines et de religieuses, tremblant, gémissant, fuyant de toutes

[1] Dans la province de Limbourg, de Luxembourg et de Namur, il n'y eut pas de guerre aux images.

parts, pour échapper aux serres de ces féroces calvinistes. Terreurs imaginaires, personne ne fut l'objet d'aucune injure, d'aucune insulte. A Valenciennes, « la tragédie, » comme l'appelle un témoin oculaire, se joua le jour de la St. Barthélemy. Ce ne fut toutefois qu'une tragédie de statues. A peine y eut-il autant de victimes parmi les insensibles images de pierre qu'il devait s'en trouver parmi les vivants huguenots dans une seule cité, à certaine St. Barthélemy plus célèbre, qui n'était pas fort éloignée. Aux yeux des Iconoclastes, les œuvres d'art avaient un tort impardonnable. « Unies comme elles l'étaient à l'impitoyable persécution qui si longtemps avait désolé ces provinces, ces images avaient cessé d'être des statues, elles étaient devenues humaines et haïssables.......... Le mouvement était une subite explosion de vengeance populaire contre les symboles de cette église qui faisait endurer tant et de si dures persécutions aux réformés. C'était encore une expression de la sympathie générale pour des doctrines qui avaient pénétré jusque dans le cœur de la nation. »

Il faut signaler un fait caractéristique. Tandis que le crime du prêche en plein champ était commis par toute la masse des réformés, les Iconoclastes n'étaient qu'en petit nombre et sortaient de la lie du peuple. Presque partout une centaine d'individus, pris dans la classe la plus infime de la société, suffirent à la dévastation des églises. Et cependant ces enthousiastes, recrutés dans les rangs les plus pauvres et les plus grossiers de la nation, ne respectèrent pas moins les propriétés que les personnes. C'est là un trait caractéristique sur lequel encore tous les écrivains contemporains sont d'accord. Les Iconoclastes détruisaient pour détruire, non pour piller. Ils laissèrent traîner à terre, sans y toucher, des monceaux de bijoux, de vaisselle d'or et d'argent, de broderies précieuses. Ils sentaient instinctivement qu'une grande passion serait souillée, mêlée à des motifs vils. En Flandre, des mutins pendirent un des leurs pour le vol d'un objet qui ne valait pas cinq francs d'aujourd'hui. A Valenciennes, on offrit de fortes sommes aux Iconoclastes, pour les empêcher de profaner les églises de la ville; ils refusèrent l'offre avec mépris. Que les hommes qui seraient disposés à faire passer les droits de l'esthétique en première ligne nous le pardonnent, c'était bien une force morale, égarée il est vrai, mais ayant sa valeur, qui avait armé la main des Iconoclastes. L'histoire écrite à un point de vue impartial et élevé ne pourra s'empêcher de conclure avec Motley : « Qui oserait censurer en un langage trop sévère des ravages qui n'avaient pour victimes que du bois et de la pierre, dans un pays où tant d'hommes et de femmes, d'une bien autre valeur que toutes les statues du monde, étaient tombés égorgés par l'inquisition, et où d'Albe et son « tribunal de sang » ne devaient pas tarder à éclipser cette terrible institution elle-même, par le nombre de leurs victimes et le chiffre de leurs confiscations. »

A la nouvelle de ces émeutes, Marguerite fit quelques concessions, consignées dans son célèbre *Accord*. Quant à Philippe II, il fut saisi d'un effrayant accès de colère. « Cela leur coûtera cher! » s'écria-t-il en s'arrachant la barbe de rage; « cela leur coûtera cher! je le jure sur l'âme de mon père! » Toutefois il se donna l'air de plier devant l'orage, dissimulant prudemment sa soif de vengeance, afin de pouvoir l'assouvir plus sûrement quand le moment favorable serait arrivé. Cette attitude nouvelle eut pour effet de réduire à néant l'opposition des nobles et de provoquer une réaction contre les extravagances des Iconoclastes. Philippe, démasquant alors ses batteries, crut que le moment était enfin venu de soumettre définivement les Provinces et de faire disparaître jusqu'au dernier vestige de liberté. Toutefois il se trompait dans ses calculs. La résistance des nobles et des enthousiastes avait, il est vrai, pris fin, mais derrière eux se trouvaient les patriotes sérieux, une nation entière, calme et patiente, qui allait à son tour se lever pour résister à la tyrannie. Philippe croyait la lutte terminée; au fond, elle n'avait pas encore commencé. Il y eut cependant, avant que la tragédie éclatât, des jours terribles à traverser. On put croire un instant que l'œuvre de ténèbres était définitivement accomplie. « Le pays était entièrement sans

secours, et le cœur du peuple se glaçait de terreur. Tous les citoyens suspects d'hérésie ou impliqués dans les derniers troubles, fuyaient leurs demeures. Des soldats fugitifs étaient jetés à l'eau, taillés en pièces dans les campagnes, pendus, brûlés ou noyés comme des chiens, sans grâce ni miséricorde. La partie la plus industrieuse et la plus méritante de la population quittait en masse le pays. Ce mouvement d'émigration était si rapide que les Pays-Bas semblaient devoir redevenir bientôt une solitude désolée comme avant l'ère chrétienne. Dans tout le pays, ceux des réformés qui ne pouvaient s'échapper cherchaient leur salut dans leurs retraites d'autrefois. La religion nouvelle était bannie de toutes les villes, toute réunion de sectaires était dispersée par la force des armes, les prédicateurs et les chefs étaient pendus, leurs disciples battus de verges, réduits à la mendicité ou jetés en prison, lorsqu'ils avaient la chance d'échapper à l'échafaud. Néanmoins, un nombre incroyable de citoyens furent exécutés pour leurs opinions religieuses. Il n'y avait pas de village, si petit qu'il fût, qui ne fournît cent, deux cents, trois cents victimes au bourreau. Les nouvelles églises étaient jetées bas, et le bois de leurs charpentes servait à faire des potences, car on trouvait plaisant de pendre les réformés aux poutres sous lesquelles ils avaient espéré adorer Dieu. Les propriétés des fugitifs étaient confisquées, et les gueux de nom le devenaient de fait. Parmi ceux qui étaient obligés de rester ou qui préféraient leurs biens à leurs croyances, beaucoup se transformaient soudainement en catholiques des plus zélés. Des gens qui depuis des années n'avaient plus été à la messe, se rendaient aux églises matin et soir et assistaient à tous les offices. Des gens qui auparavant ne parlaient jamais à un ecclésiastique que pour l'outrager, ne pouvaient plus dîner sans en avoir au moins un à leur table. Un grand nombre d'individus, suspects d'avoir participé aux rites calvinistes, étaient les premiers et les plus ardents à dénoncer et à décrier toutes les cérémonies des réformés. Le pays, en un mot, était aussi complétement *pacifié*, pour se servir de l'expression du conquérant, que la Gaule l'avait été par César. »

Cependant, malgré les apparences, comme on allait bientôt s'en apercevoir, les vrais patriotes sérieux et dévoués étaient loin d'avoir abandonné la partie : l'heure ne devait pas tarder de sonner pour eux. Philippe, de son côté, avait pris des précautions pour en finir avant que le pays eût le temps de revenir de son effroi.

Vers les premiers jours de l'été de l'année 1567, une armée, divisée en trois corps aux mouvements parfaitement combinés, descendait des hauteurs des Alpes de Savoie. Ces troupes s'étaient embarquées à Carthagène le 10 mai, et avaient débarqué à Gênes. Rampant, pour ainsi dire, comme la vipère en une longue ligne tortueuse et lente, pour aller accomplir un dessein froid, cruel comme le venin du serpent, cette armée, dit Motley, se glissait à travers des montagnes abruptes et des forêts inextricables. Les pays qu'elle traversait étaient sous les armes, mais nulle part elle ne rencontra de résistance. Le roi de France, dans la crainte d'exciter une nouvelle démonstration de la part des Huguenots, avait refusé aux Espagnols un passage à travers ses Etats. Durant tout le voyage, une armée française surveilla l'armée espagnole comme son ombre, sans laisser échapper aucun de ses mouvements. La Suisse avait aussi pris ses précautions. Une troupe de six mille Suisses, également inquiets et alarmés par ce passage, côtoya les Espagnols pendant la route. Douze jours de marche conduisirent l'armée au travers de la Bourgogne, douze jours de plus la conduisirent au bout de la Lorraine. Brantôme, connaisseur enthousiaste, qui partit en poste pour cette province afin de voir défiler les Espagnols, nous en laisse la description suivante : Les simples soldats, dans cette « gentille et gaillarde armée, » étaient porteurs d'armures gravées ou dorées, et à tous égards équipés comme capitaines. Ils étaient les premiers qui portassent des mousquets, arme qui étonna beaucoup les Flamands la première fois qu'ils l'entendirent partir à leurs oreilles. « Les mousquetaires, » fait-il observer, « eussiez dict que c'estoient des princes, tant ilz estoient rogues et marchoient arrogamment et de belle grâce. » Chacun d'eux était suivi de son valet ou écuyer, qui portait son arme hors le temps du combat, et tous

étaient traités par le reste de l'armée avec une extrême déférence et comme s'ils avaient été officiers. « De plus il y avait, » ajoute Brantôme, qui n'était pas homme à négliger ces détails, « quatre cens courtesanes à cheval, *belles et braves comme princesses*, et huit cens à pied, *bien à point aussi.* »

Telle était la physionomie morale de l'armée qui venait exécuter les grands desseins religieux de Philippe dans les Pays-Bas. Son chef était de grande taille, maigre, droit, la tête petite, la face longue, les joues jaunes et décharnées, l'œil noir et brillant, le teint basané, les cheveux noirs et roides, avec une longue barbe noire semée d'argent, descendant sur la poitrine en deux flots ondoyants. Voilà pour le physique. En tant que capitaine, il ne le cédait en talent militaire à aucun des généraux de son temps. Comme créateur de discipline, il tenait le premier rang en Espagne et même en Europe. Comme homme d'Etat, il n'avait ni talent, ni expérience; comme homme privé, son caractère était très simple. Il ne comptait point un grand nombre de vices, mais ceux qu'il possédait étaient gigantesques, et quant à des vertus, il n'en avait aucune. Il n'était ni luxurieux, ni intempérant, mais ses apologistes de profession eux-mêmes reconnaissaient son énorme avarice, et quant au monde, il a depuis longtemps admis que jamais la ruse et la férocité, le génie de la vengeance patiente et la soif instinctive du sang ne se sont trouvés réunis à un si haut degré que chez lui, dans aucune des bêtes fauves de la terre, et rarement dans le cœur d'un homme. A ces derniers traits on a reconnu le vainqueur de la bataille de Müllberg, Ferdinand Alvarez, duc d'Albe. Il venait mettre un terme au prologue que nous venons de rappeler, et engager une lutte qui devait durer plus de trois quarts de siècle.

(*La suite prochainement.*)

## CHRONIQUE ET CORRESPONDANCE.

### Vaud.

La Société pastorale s'est réunie de nouveau à Lausanne, le 25 juin. Après avoir réglé quelques affaires courantes, l'assemblée a entendu la lecture du mémoire rédigé par M. Ed. Panchaud, ancien pasteur, sur *l'idée chrétienne du mariage et sur nos diverses législations cantonales dans leurs rapports avec cette idée.* Le mémoire de M. Panchaud, clair, solide, substantiel, a été écouté avec un vif intérêt. Après avoir établi, d'après l'Ecriture-Sainte, l'idée chrétienne du mariage, il a rendu compte des conditions multipliées et des difficultés diverses dont les lois de quelques cantons entourent l'union conjugale, difficultés dont on est d'ailleurs préoccupé, puisqu'une commission fédérale a été nommée pour examiner cette matière, dans le but de chercher à mettre en harmonie les lois diverses qui la régissent et à les simplifier. Les conclusions du rapport ont donné lieu à une discussion animée et assez prolongée, à laquelle ont pris part une bonne partie des membres présents à la séance, et qui a porté essentiellement sur l'institution du *mariage civil.* On sait que l'ancien usage, hérité du catholicisme, consiste en ce que la loi civile exige la bénédiction religieuse du mariage, de telle sorte que l'Etat ne le reconnaît comme valide que lorsque les formalités religieuses ont été accomplies aussi bien que les formalités civiles proprement dites. On comprend que cet état de choses peut avoir de fâcheuses conséquences, que non-seulement il amène des complications, mais qu'il peut aboutir à la plus cruelle oppression. Nous avons vu, dans notre pays, il y a une quarantaine d'années, des époux appartenant à une église indépendante traduits devant les tribunaux et mis en jugement pour avoir refusé de faire célébrer leur mariage dans l'Eglise nationale. Ces conséquences

déplorables de l'ancienne législation ont engagé plusieurs pays à l'abandonner et à n'imposer aux époux que l'accomplissement des formalités civiles, abandonnant à leur liberté tout ce qui concerne la célébration religieuse du mariage. La France a donné l'exemple : tous sont également tenus de se présenter à la mairie ; c'est là que s'accomplit le mariage civil, et l'Etat ne demande, pour reconnaître la validité du mariage, que la preuve que les formalités de cet ordre, seules prescrites par la loi, ont eu lieu. Chacun agit, pour le surplus, selon sa conviction particulière, les chrétiens ajoutant la bénédiction religieuse du mariage à la célébration civile, selon les usages de chaque communion ; les Juifs accomplissant leurs cérémonies, et tous ceux qui le trouvent bon s'en tenant purement et simplement à la célébration devant le magistrat.

Divers Etats ont admis plus ou moins complétement les principes de la législation française à cet égard, et ces principes tendent à se répandre et gagnent du terrain tous les jours. Le canton de Vaud a un système mixte. Il a établi le mariage civil à l'usage de ceux qui se feraient scrupule de demander la bénédiction nuptiale aux ministres de l'église ou des églises établies. C'est un progrès que M. Panchaud a reconnu très expressément dans son rapport, et dont l'assemblée presque tout entière s'est montrée fort satisfaite. Mais le rapporteur estimait que ce système mixte est insuffisant et qu'il convient d'établir le mariage civil dans son entier, tel qu'il existe dans les pays qui ont admis les principes de la législation française à cet égard, par exemple, dans le canton de Genève. C'est sur ce point que s'est engagée une discussion qui a donné à la séance une vie et un intérêt tout particuliers.

Une partie des membres de l'assemblée, probablement la majorité, ont trouvé les conclusions du rapport trop absolues. Ces conclusions ont été attaquées par MM. Is. Secretan, Curtat, Curchod, Lagier, Archinard, Millioud, de Mestral, Durand et Fabre, tandis qu'elles ont été soutenues par MM. Thévoz, pasteur au Mont; Clément Vulliet et S. Chappuis, auxquels on peut ajouter M. le pasteur Mœhrlen, en ce sens que, sans attaquer le rapport, il a émis l'idée que le mariage civil est nécessaire, au moins comme facultatif. Cette manière de voir était d'ailleurs manifestement partagée par la plupart des orateurs qui ont combattu les conclusions de M. Panchaud. Un seul membre de l'assemblée s'est déclaré opposé en principe au mariage civil. Il pense que cette institution se rattache aux principes sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat, dont M. Vinet a été le représentant le plus considérable dans notre pays, et il envisagerait comme un grand malheur pour la Suisse que de pareilles théories vinssent à y prévaloir. Il voudrait donc que la célébration religieuse fût maintenue par la loi, mais que l'Etat reconnût la validité des mariages bénis dans les Eglises dissidentes. De cette manière la liberté de conscience serait respectée, et en même temps on sauvegarderait mieux l'idée du mariage et sa dignité.

Nous ne pouvons exposer d'une manière complète les raisons alléguées de part et d'autre dans cette discussion. Disons seulement que des deux côtés de l'assemblée on voulait maintenir la sainteté du mariage et l'idée chrétienne de cette union. D'un côté on disait : Si vous rendez la bénédiction religieuse entièrement libre et facultative, vous engagez à se contenter du contrat civil, et l'idée du mariage est rabaissée dans les esprits. De l'autre côté on répondait que l'acte religieux n'a sa pleine valeur que s'il est libre et volontaire, et que c'est le profaner que de l'imposer, car une telle contrainte provoque et encourage l'hypocrisie. — Tous reconnaissaient l'institution divine du mariage ; mais les uns en con-

cluaient à la nécessité légale de la célébration religieuse, tandis que les autres disaient qu'on ne peut déduire du principe que la nécessité morale d'une telle célébration, et que c'est une grande et funeste erreur d'envisager tout ce qui peut être désirable au point de vue de la morale comme devant être exigé par la loi. — Enfin, d'une part, on a présenté le mariage civil comme une concession à la *dureté* des temps, de même que la lettre de divorce était une concession de la loi mosaïque à la *dureté de cœur* des Israélites : le mariage civil est devenu nécessaire à cause des divisions ; mais il n'est pas l'idéal qu'il faut se proposer. De l'autre côté, on a présenté le mariage civil, c'est-à-dire la liberté de la bénédiction religieuse, comme une conséquence et une application spéciale de la liberté religieuse, comme une exigence des lois de l'égalité et de la justice, et comme un véritable progrès social. — Telles sont quelques-unes des principales idées émises dans cette discussion, qui a eu le caractère d'un véritable entretien fraternel.

Nous saisissons cette occasion pour rappeler que *la Société pastorale suisse aura sa réunion générale annuelle à Glaris, les mardi et mercredi 12 et 13 août prochain*. Tous les pasteurs et ministres du canton de Vaud y sont cordialement invités. Les frères qui accepteraient sont priés de le faire savoir immédiatement à M. le pasteur Fabre, président de la section vaudoise.

La faculté de théologie de l'Eglise libre vient d'accorder le diplôme de licencié à trois de ses élèves, MM. *Frédéric Rambert, Sigismond Martin* et *Charles Monastier*. La thèse présentée par M. Rambert a pour sujet *le Messie d'après le livre d'Esaïe ;* elle témoigne d'études approfondies et d'une grande indépendance d'esprit. Celle de M. Martin roule sur *la mort de Jésus-Christ, considérée comme élément de l'œuvre de la rédemption*. L'auteur s'est proposé d'exposer les enseignements de l'Ecriture-Sainte sur ce point, et il le fait d'une manière claire, simple et solide. Ces deux études présentent un véritable intérêt, quoique sous des rapports différents. L'une est plus hardie, l'autre plus réservée ; mais toutes deux sont instructives, et dans l'une comme dans l'autre se montre un amour sincère de la vérité. Cette dernière observation s'applique aussi à la thèse de M. Monastier sur *Jésus-Christ homme-Dieu, considéré au point de vue de l'apôtre St. Paul*. Elle est certainement le fruit d'un travail consciencieux ; mais on y désirerait plus de précision dans la conception et l'expression des idées. M. Rambert est déjà depuis un certain temps dans le ministère; il dessert l'église libre du Sentier, dont il doit devenir le pasteur en remplacement de M. Marguerat, qui est devenu pasteur de l'église d'Yvonand.

Nos lecteurs savent que l'église libre de Lausanne a appelé M. le ministre Bonnard, pasteur à Duillier depuis près de quinze ans, à prendre la place laissée vacante par le décès de M. Bridel. M. Bonnard a accepté sa vocation et il a été installé le dimanche 7 juillet dans ses nouvelles fonctions. L'église de Duillier a choisi pour lui succéder M. H. Rapin, précédemment pasteur à Corsier, qui a également accepté et qui vient de se rendre à son nouveau poste. M. Rapin a passé plusieurs années à Lausanne après avoir quitté Corsier; il y a rendu de précieux services et y laisse d'excellents souvenirs.

Un de nos lecteurs nous a adressé une observation concernant la lettre de notre correspondant français qui se trouve dans la livraison de mai du *Chrétien évangélique* pag. 280 à 283. Il croit voir dans cette lettre une tendance fâcheuse, consistant à « décrier » ceux que l'on croit dans l'erreur

plutôt que de dévoiler l'erreur elle-même. A l'appui de son observation, il cite spécialement cette phrase: « On ne comprendrait pas que l'Etat, qui a destitué M. Renan, obligeât l'église réformée à subir les négations de l'école dont le savant critique est l'inspirateur. » M. Renan, ajoute-t-il, ne saurait être appelé *l'inspirateur* de l'école dite libérale ou rationaliste, car cette école doit son origine à l'influence de l'Allemagne et non à celle de M. Renan, et elle s'est unanimement refusée à voir, dans la *Vie de Jésus* de cet écrivain, l'histoire ou le portrait du vrai Jésus.

En accordant à notre critique qu'au lieu des mots: « l'école dont M. Renan est l'inspirateur, » il eût suffi peut-être de dire: « l'école dont M. Renan est le représentant le plus connu, » ne nous sera-t-il pas permis de faire observer à notre tour que l'inexactitude relevée est réellement bien peu considérable, et que la polémique des journaux présente, à qui voudrait les recueillir, bien d'autres méfaits à signaler. Si donc nous faisons mention de l'observation qui nous a été adressée, c'est essentiellement dans le but de témoigner une fois de plus notre sincère désir d'être fidèles, dans la controverse, aux lois de la justice et de l'équité. S'il nous arrive de nous en écarter, on nous rendra toujours un vrai service en nous avertissant.

---

## Genève.

8 juillet 1867.

Messieurs et chers frères,

Avant de reprendre ma correspondance au point où je l'ai laissée le 4 mars dernier, permettez-moi de revenir brièvement sur l'élection du consistoire de l'Eglise nationale. M. le pasteur Ruffet vous en a déjà entretenus, mais les conséquences qu'il en tire me paraissent si peu sortir des faits tels qu'ils se sont passés qu'il m'est impossible de ne pas les relever. Parce que, malgré les vigoureux efforts faits, selon lui, par les journaux politiques pour amener de nombreux électeurs au scrutin, il n'y a eu que 1650 électeurs, il en conclut que leur nombre et *leur nature* ont prouvé une fois de plus que l'Eglise *nationale* n'existe plus que de nom à Genève. Je commence par faire observer que les « vigoureux efforts » dont il est question se sont bornés à quelques exhortations de la part d'un journal rationaliste et d'un journal hostile à toute conviction chrétienne, à porter les noms qu'ils avaient indiqués. Les recommandations du *Journal de Genève* à voter la liste sortie de l'élection préparatoire, n'ont été, certes, ni bien ardentes ni bien énergiques. Bien des gens faisant partie de l'Eglise nationale, en fréquentant les cultes, la soutenant de leurs dons, en ont conclu qu'il n'y avait aucune crainte à avoir sur le résultat final de l'élection et qu'ils n'avaient pas besoin de se déranger pour s'y rendre. Il faisait ce jour-là si mauvais temps que les habitants des campagnes, qui comptent pour un chiffre considérable dans le nombre des électeurs protestants, sont presque tous restés chez eux. Au reste les faits rapportés dans ma lettre du mois de mars montrent assez que le moment est mal choisi pour enregistrer l'acte de décès de notre Eglise. C'est à bien plus de cent mille francs que doivent s'estimer les sommes versées, dans les derniers mois de l'année passée et les premiers de celle-ci, pour les orgues de Saint-Pierre, la refonte de la Clémence, la construction de l'église des Pâquis, les Protestants disséminés, l'évangélisation, la Société des publications religieuses, la collecte pour le Consistoire et pour le supplément à la paie des pasteurs, la réédification de l'église de Genthod, etc., etc. En fait, les foules qui se pressent dans les temples de la ville et de la banlieue pour entendre des prédications évangéliques (par exemple les conférences sur

St. Paul de M. Bungener, et les homélies que M. Coulin a faites pendant l'hiver à 2 heures à l'église de la Fusterie) montrent, ce me semble, qu'il y a, dans l'Eglise nationale, plus de vie, de zèle, de piété et de foi qu'on ne veut bien le dire, et que c'est un peu se presser que de lui administrer l'extrême onction. — Quant aux résultats de l'élection du Consistoire, ce qu'en dit M. R. est très exact. Elle a été, en grande partie, de nature à faire espérer que le corps actuel saura, comme son devancier, réunir la fermeté au zèle et au dévouement pour les progrès de la foi et de la piété.

Dans ma dernière lettre, je vous promettais de vous parler avec quelques détails de la Société des publications religieuses. Son assemblée générale, du 21 février, à été très intéressante, soit par le rapport du Comité, soit par les réflexions présentées par diverses personnes et entr'autres par les délégués des sociétés de votre ville, MM. G. Bridel et Jaulmes-Cook. Cette société se propose, comme on sait, de provoquer, de faire connaître et de répandre des ouvrages à tendance religieuse et populaire, empreints du véritable esprit de l'Evangile. Non-seulement c'est sous son patronage que s'est publié le journal *la Semaine religieuse,* mais elle a édité elle-même ou fourni à des sociétés religieuses plusieurs volumes ou brochures; elle a envoyé aux excellentes sociétés de Toulouse et de Lausanne des manuscrits qu'elles ont fait imprimer. Réunissant ses efforts à ceux du comité des écoles du dimanche du canton de Vaud, elle a contribué à relever les *Lectures pour les enfants,* qui allaient cesser de paraître. Dans les deux dernières années, elle a fourni à 34 bibliothèques populaires ou paroissiales genevoises et suisses, à 10 établissements divers, aux pasteurs, aux évangélistes, à diverses personnes, 4695 volumes ou brochures. Ne se contentant pas de publier ou de mettre en circulation de bons ouvrages, elle rend de grands services aux personnes qui veulent acheter des livres, en publiant de temps en temps, dans la *Semaine religieuse,* des listes de livres nouveaux dignes d'être recommandés. Cette Société fait certainement beaucoup de bien; mais elle porte peut-être trop loin une vertu, rare dans le temps qui court: elle ne fait pas assez de bruit de son activité et de ses travaux. Usant un peu plus de la réclame, se mettant plus en avant, elle attirerait davantage l'attention, et, mieux appréciée, elle serait mieux soutenue et pourrait augmenter la sphère de son action.

Le 7 avril, la Société Biblique réunissait, dans le temple de la Madeleine, les personnes qui ont à cœur la diffusion des Saintes-Ecritures. Il semblerait que, depuis tant d'années qu'elles sont répandues dans le canton, la vente en devrait être devenue presque nulle. Cependant, au seul dépôt de la société, il a été vendu, depuis la dernière réunion annuelle, 237 Bibles et 353 Nouveaux Testaments. Les principales dépenses de la société se rapportent aux Bibles données, lors de la bénédiction nuptiale, aux époux ressortissant soit à l'Eglise nationale, soit à l'Eglise luthérienne, et au colportage des Saints Livres, dans la ville et les campagnes, et surtout dans le canton de Neuchâtel, le Jura Bernois et les foires du canton de Vaud. C'est cette œuvre du colportage qui a occupé la plus grande partie de la séance. Les foires sont un puissant moyen de dissémination des Saintes-Ecritures et des traités religieux, et des faits nombreux viennent réfuter les préventions qui, à l'origine, avaient accueilli l'idée d'étaler la Parole de Dieu, comme on le fait d'une marchandise quelconque. Chaque année des traits réjouissants viennent justifier la décision prise par la société d'avoir recours à ce moyen de répandre la vérité. En voici un pris dans le rapport de l'exercice écoulé: « J'arrive à R. pour la foire, écrit un colporteur. Pluie, temps

affreux, vraie tempête. Presque tous les marchands hésitent à déballer. Je partage leur hésitation. Cependant le temps s'apaise; je vends quelque chose. Enfin arrivent, avec leurs bâtons de voyage, deux petits garçons crottés. Ils viennent de la montagne de la Hutte, éloignée de trois lieues. Ils apportent 5 francs, deux grandes feuilles de papier et un linge. Ils me disent: Bonjour, nous venons acheter une grande Bible de 5 francs. Voilà les 5 francs, et de quoi la bien envelopper.

— Etes-vous venus exprès de la Hutte pour chercher la Bible?

— Oh oui! il y a longtemps qu'on se réjouit d'avoir une Bible; on n'a que le Nouveau Testament que vous nous avez vendu.»

Plus d'une fois les colporteurs ont vu se réaliser la parole de l'Ecriture: « Jette ton pain à la surface des eaux; avec le temps tu le retrouveras. » En voici un remarquable exemple. « A l'occasion des diverses occupations de Genève par les troupes fédérales, la Société Biblique avait offert en souvenir à chaque soldat un Testament allemand ou français. Un de ces soldats, après une suite d'aventures, va s'engager chez le Pape. Mais il a toujours gardé le joli petit volume dans son sac. Au même service se trouvait un jeune homme du Jura Bernois, Victor, un enfant prodigue, qui, lassé du joug de la maison paternelle, s'était enfui. Victor et Georges (c'est le nom du premier) se rapprochent et se lient. Un jour Victor prête 50 centimes à son nouvel ami; mais ayant besoin de son argent, il le réclame chaque fois qu'il voit Georges. A la fin, Georges importuné tire le Testament de son sac: « Tiens, dit-il, cela doit bien valoir tes 50 centimes! et ne m'ennuie plus de ça. — Ce livre, Victor le connaît. Il l'a tant vu aux mains de sa mère! Cette tendre mère, son jeune frère, le foyer de famille, tout se réveille, dans son âme. Il prie, il lit son Testament; Dieu lui répond de cette voix qui fend le cœur, quand elle nous dit: « Mon enfant!» Il se lève, il retournera auprès de ses parents. Il part, il arrive exténué, mais heureux... Aujourd'hui Victor est l'un des plus fidèles amis du colporteur, et il a lui-même un dépôt de Bibles. »

A vue humaine, on aurait pu s'attendre à ce que les ventes de l'exercice dernier eussent été notablement inférieures à celles du précédent. L'année a été difficile et pour l'agriculteur et surtout pour l'industriel. Eh bien! le chiffre des ventes a surpassé celui de 1865. Et celui des colporteurs dont le débit est le plus considérable, au lieu de dire: « J'ai moins vendu à cause des maux qu'entraîne la stagnation des affaires, » résume avec actions de grâces l'année écoulée, en disant: « J'ai vendu davantage à cause de ces maux mêmes. »

Le mercredi et le jeudi de la dernière semaine de juin ont été marqués par les assemblées de plusieurs de nos sociétés religieuses. C'est la Société pour la sanctification du dimanche qui en a commencé la série. Pour cette œuvre si importante en tout temps, si nécessaire à notre époque, les membres de l'Eglise nationale et de l'Eglise libre réunissent leurs efforts. Le rapport extrêmement intéressant, présenté par M. le pasteur Freundler, a montré que la bénédiction de Dieu continue à reposer sur les démarches tentées par ses serviteurs. Les progrès obtenus précédemment ont continué, quoique d'une manière lente, et il est évident que la lutte contre le mal, quelque enraciné qu'il soit, n'est point inutile. Les discours des orateurs ont bien été de nature à exciter les membres de l'association à travailler par leur exemple et par leur influence à atteindre le but si excellent qu'ils se proposent.

La première place, dans la conférence annuelle de la Société de secours religieux pour les protestants disséminés, a été tenue par le rapport des deux délégués des Sociétés vaudoise et genevoise sur la visite

qu'ils ont faite aux protestants des Hautes-Alpes. Tout le monde sait que les petites communautés de ces contrées sont les restes de celles que, pendant des siècles, Rome a persécutées avec le fer et le feu, et qu'elles sont aussi intéressantes par leur histoire, par leurs souffrances que par les travaux apostoliques de Félix Neff. Malheureusement ce fidèle serviteur, qui est mort à la peine dans ces montagnes, où les besoins matériels sont si grands, est devenu pour un trop grand nombre de leurs habitants comme une espèce de saint, auquel ils empruntent, si j'ose ainsi dire, ses œuvres de surérogation. Souvent les visiteurs de ces vallées ont été trop impressionnés par les souvenirs du passé, par la connaissance des Ecritures qu'ont les habitants et par leur empressement à se rendre à des assemblées religieuses, pour voir ce qui leur manque au point de vue de la vie chrétienne, et ils leur ont donné trop d'éloges. Cependant il y a des progrès réels. Il faut que l'intérêt porté à ces petits troupeaux, si isolés par leur position géographique, ne se relâche point et se manifeste en leur fournissant des moyens nouveaux d'édification et d'instruction.

La journée de mercredi a été terminée par l'assemblée de la Société des missions, que le rapport de son président, et les discours de M. le pasteur Nagel, délégué de la Société de Bâle, et de M. le pasteur Blanc, envoyé par la Société de Paris, ont rendue très intéressante. Les faits racontés par les orateurs justifient pleinement les appels chaleureux qu'ils ont adressés en faveur des missions, et doivent exciter dans tous les cœurs le vif désir de contribuer à améliorer la position financière de ces sociétés. Celle de Bâle en particulier, dont la société de Genève est spécialement l'auxiliaire, se trouve en face d'un nouveau déficit de cent mille francs. Quiconque a suivi d'un peu près sa marche et connaît l'ordre, l'économie, l'intelligence, la foi avec lesquels elle est dirigée, doit souhaiter vivement que la Suisse, qui, a-t-on dit, est cette année restée en arrière de ses dons ordinaires, sente de mieux en mieux le privilége d'être le siége d'une société aussi excellente, et qu'elle ranime son zèle et son attachement pour elle.

La journée du jeudi 27 juin a été consacrée aux assemblées de la Société évangélique. Je laisse à M. Ruffet le soin de vous en rendre compte.

C'est le 3 juillet que notre Grand Conseil a entendu le rapport de la commission chargée d'examiner la proposition de M. Aug. Girod relative à une allocation pour le temple protestant des Pâquis. Vos lecteurs se rappellent dans quelle circonstance elle a été présentée. Le 5 juin, le Grand Conseil avait voté l'arrêté proposé par le Conseil d'Etat, pour céder, au prix de quinze mille francs, à une fondation catholique, aux fins de construire une église, un terrain situé en ville sur les confins de la commune des Eaux-vives. Ce prix était un don dissimulé, car la parcelle est située presque en face d'une autre de même surface, laquelle a été payée plus de 65 mille francs. La conséquence fort naturelle de ce vote a été la demande faite par M. Aug. Girod, membre du comité de l'église des Pâquis, qu'il fût alloué à ce comité, qui a dû payer 25 mille francs le terrain sur lequel il la bâtit, une somme égale à celle qu'on accordait aux représentants de l'Eglise romaine. La demande a été renvoyée à une commission. Celle-ci, sous l'étrange prétexte que ce n'est pas la même chose de vendre du terrain à bas prix ou de débourser une somme d'argent, s'avisant cette fois qu'une demande de ce genre en appelle une autre et qu'il faut mettre un terme à de semblables prétentions, a proposé le rejet de la proposition. Le débat a montré qu'on a tellement peur des faux bruits que les ultramontains répandent sur l'infériorité dans laquelle on les

les tient à Genève, qu'on n'a pas été fâché de se redresser fièrement en face des protestants, parce que ceux-ci, a-t-on dit, étant plus riches que les catholiques, ont un besoin moins pressant des secours de l'Etat. « Il nous semble, dit à ce sujet le *Journal de Genève,* que le contraste entre ces deux votations, l'une affirmative, l'autre négative, par la même majorité, ne passera pas inaperçu. » Non, sans doute, mais soyez bien sûr qu'en prêchant à Rome contre les hérétiques, l'abbé Mermillod n'en éclatera pas moins en gémissements et en cris, au sujet des affreuses injustices commises incessamment à Genève contre les fidèles de Rome. Mais cette nouvelle manière de tenir la balance égale, en donnant 40 mille francs aux uns et rien aux autres, ne vaudra pas aux Conseils genevois l'approbation des pays où l'on croit encore que les règles de la justice doivent être les mêmes pour tous. Un honorable membre catholique du Grand Conseil, M. Duceiller, l'a bien senti, et il a déclaré que, puisqu'on avait récemment donné satisfaction aux besoins religieux des catholiques des Eaux-vives, il se faisait un plaisir et un devoir de montrer une égale générosité pour les besoins religieux de ses concitoyens protestants. Ces paroles n'ont pas réveillé l'esprit d'équité de M. le rapporteur de la Commission; il a répondu que, si les protestants des Pâquis veulent avoir un lieu de culte à proximité, ils sont libres de le construire à leurs frais. Pourquoi n'a-t-on pas accordé aux catholiques des Eaux-Vives une liberté semblable, sans leur allouer 40 mille francs en sus?

DUBY.

---

## Berne.

4 juillet 1867.

L'antichristianisme est à peu près aussi ancien que l'Eglise et durera, en mûrissant, jusqu'à la crise finale, où, paraissant triompher, il croulera pour toujours. Il résulte de ce fait l'obligation permanente de l'Eglise de le démasquer et de le combattre, c'est-à-dire de faire de la polémique. Les apôtres l'ont inaugurée et nous en ont donné le précepte et l'exemple. Sous ce rapport les trois épîtres pastorales de St. Paul fournissent de précieuses leçons au *polémiste* chrétien : d'un côté, réprimer les affirmations profanes, refuser d'entrer en matière, rejeter immédiatement les doctrines évidemment incompatibles avec la piété; de l'autre côté, user d'une patiente douceur pour convaincre ceux qui errent par faiblesse et sans parti pris. Voici deux passages de St. Paul utiles à méditer: « Réprime les paroles vaines et profanes (mets-toi au dessus), car elles font faire des progrès dans l'impiété, et leurs discours rongent comme la gangrène: de ce nombre sont Hyménée et Philètes, qui se sont écartés de la vérité, en disant que la résurrection est déjà arrivée, et qui renversent la foi de quelques-uns. (2 Tim. II, 16 - 18.) Rejette les questions folles et sans instruction, sachant qu'elles engendrent des querelles; or il ne faut pas que le serviteur du Seigneur soit querelleur, mais doux envers tout le monde, propre à enseigner, indulgent, corrigeant avec douceur ceux qui sont opposés, pour voir si peut-être Dieu leur donnera la repentance pour connaître la vérité, et s'ils se réveilleront du piége du diable par lequel ils sont captifs, pour faire sa volonté. » (2 Tim. II, 23 - 26.)

C'est dans cet esprit modéré qu'est écrit le « *Kirchenfreund,* » journal publié par M le Dr Güder et ses amis, pour la défense du christianisme biblique, contre les négations des *Reformblätter* et des *Zeitstimmen*. Il constate d'abord, avec une douleur que partagent tous les amis du protestantisme, la scission profonde qui existe entre les pasteurs de la Suisse allemande. Au lieu d'être comme une phalange bien unie pour sauver les âmes, ils sont divisés, non sur des points

secondaires, mais sur les questions les plus vitales, tellement que les deux systèmes en présence s'excluent absolument. Le point de vue *biblique* et le point de vue *moderne* sont incompatibles sur tous les dogmes; l'un est la négation de l'autre. Il serait facile d'établir un parallèle entre les vérités bibliques et les affirmations de ce qu'on appelle l'esprit moderne: là l'autorité c'est la Bible; ici, c'est l'esprit de l'homme: là, Dieu est un Esprit personnel et libre; ici, c'est le principe des forces et des lois de la nature: là, révélation et par conséquent miracles; ici, nulle intervention divine dans l'histoire, nulle interruption dans la succession des causes et des effets naturels: là, prière et exaucement; ici on dit: quoique vous demandiez, vous ne pourrez suspendre la marche de la nature, et l'exaucement des prières est une illusion: là, Jésus-Christ, fils unique de Dieu, mort pour nos offenses, ressuscité pour notre justification; ici, Christ simple homme, bien que le plus pieux et le meilleur des hommes; il n'a pas fait de miracles; il n'a pas été exempt de péché; il n'est pas ressuscité, ni monté au ciel, d'où il ne reviendra jamais et ne jugera pas les vivants et les morts: là, le ciel pour patrie; ici, point d'autre ciel que la terre: là, l'éternité pour but de la vie; ici, hésitation sur l'immortalité de l'âme que nul n'ose affirmer. — Entre ces deux systèmes, il faut choisir. L'auteur n'ignore pas combien cette «moderne Weltanschauung» est générale; la littérature du jour et presque tous les journaux politiques en sont imprégnés. La lutte est sérieuse, mais la vérité finira par triompher.

Le *Kirchenfreund* répond à un besoin de l'Eglise: il importe d'affirmer toujours la vérité chrétienne en face d'agressions sans cesse renaissantes: la foi en est fortifiée et l'esprit éclairé. J'ai été particulièrement édifié d'un article sur l'oraison dominicale comme impliquant toute une confession de foi. Qui est-ce qui oserait repousser cette prière sacrée? Et pourtant qui pourrait la dire de bon cœur à moins de croire en un Dieu personnel, surnaturel, à moins d'admettre le ciel comme palais de Dieu et séjour des anges, etc? Impossible à un pasteur néologue de prononcer «notre Père» avec confiance et conviction. N'est-ce pas une preuve suffisante de son erreur?

La polémique la plus acérée du *Kirchenfreund* a eu trait à un mariage célébré à Olten, il y a quelques années, par le pasteur Zimmermann. L'époux avait eu pour première femme la mère de l'épouse. Aucun prêtre soleurois n'avait voulu bénir un tel mariage. Le pasteur protestant d'Olten s'y prêta, quoique les époux fussent catholiques tous deux. On comprend un faux pas, et l'on doit chercher les raisons qui permettent de le juger avec indulgence; ce qu'en revanche on ne comprend pas, c'est que non-seulement le coupable ose se justifier, mais que les coryphées du parti, MM. Langhans et Bitzius, prennent hardiment la défense d'un acte pareil. Où est la noble indignation d'Hippolyte:

« Madame, oubliez-vous
Que Thésée est mon père et qu'il est votre époux? »

Où est le désespoir de Phèdre devant sa passion criminelle:

J'ai conçu pour mon crime une juste terreur:
J'ai pris la vie en haine et ma flamme en horreur.

Quant aux *Reformblätter*, elles continuent leur œuvre de démolition: partant de l'hypothèse que le miracle est impossible, on épure les Evangiles de toute cette «mythologie;» on dépouille la tête du Christ de cette «païenne auréole de thaumaturge.» Je comprends cette conséquence du principe adopté; ce que je ne comprends pas, ce qui me paraît une ironie insultante, c'est de déclarer sublime un vrai tissu de mensonges. Je pourrais vous donner une anthologie des assertions de nos «réformateurs;» une seule vous suffira, c'est que l'Evangile selon St. Jean est un roman

religieux et ouvre la série de cette littérature qui fleurit aujourd'hui avec exubérance.

Mentionnons encore, pour en finir, la lettre d'un avocat radical, qui remercie M. Langhans et ses amis de tenter une réformation de l'Eglise ; car, dit-il, le peuple ne veut plus de l'orthodoxie ; la classe cultivée abandonne le culte ; bientôt on ne verra plus dans nos temples que le pasteur et le marguillier. Voilà les prévisions de « l'esprit moderne ; » voici le fait: partout où l'Evangile est prêché avec zèle, les églises sont remplies, car les âmes ont soif de pardon et de vie, tandis que les églises où l'on prêche la sagesse humaine, même avec talent, sont souvent délaissées. A Berne du moins, la chose saute aux yeux et irrite nos adversaires, qui déversent le mépris sur « ces foules inintelligentes. »

Notre canton est ravagé par l'abus de l'eau-de-vie. Ce serait un tableau lamentable que celui des misères qu'elle engendre : suicides excessivement nombreux, impudicités, rixes sanglantes et homicides, dégradation morale et physique.... Cela fend le cœur à tout ami de son pays. Tous les partis sont unanimes pour reconnaître le mal et le combattre : on organise des comités, on publie des brochures, on convoque de grandes assemblées, mais sans grand espoir de réussir. Je suis de ceux qui doutent du succès, parce que je ne connais qu'une seule puissance capable de vaincre la convoitise : c'est le Sauveur. Si la convoitise reste dans le cœur, elle enfante le péché, et le péché engendre la mort. L'eau-de-vie fait un mal affreux sans doute; mais toute ivresse est détestable, qu'elle provienne de bière ou de vin de Champagne. Il semble qu'on part du principe que la fréquentation des cabarets est une nécessité et l'habitude de *boire* une condition du bonheur. Bien des gens trouvent tout naturel que nos étudiants, par exemple, passent une bonne partie de leur temps dans les brasseries; ils sont pourvus de cartes qui leur permettent d'empiéter sur les heures de police et de ne rentrer au logis que très tard. On multiplie comme à plaisir les auberges de toute espèce. Les fêtes populaires se succèdent sans interruption, accompagnées d'excès déplorables. Le dimanche y est consacré et n'y suffit pas à beaucoup près. La vie de famille s'affaiblit de jour en jour ; le foyer domestique n'a plus d'attrait, et l'on ne cherche plus son bonheur chez soi, avec les siens. Le mal est immense et ne diminue point. Ceux qui le combattent dans ses manifestations les plus grossières sont à l'ordinaire très loin d'en saisir l'étendue et la profondeur. On combat l'abus de l'eau-de-vie, non parce que c'est un péché contre Dieu ; mais parce qu'il en résulte des malheurs. Aussi n'attaque-t-on pas le mal en face et à sa racine ; on ne s'en prend pas à l'habitude de la boisson et à la vie de cabaret ; on se borne à offrir à la convoitise un dérivatif, du vin et de la bière, comme si la convoitise savait se modérer, comme si elle n'était pas d'une nature envahissante et n'entraînait pas ses esclaves de la bière au vin, du vin à l'eau-de-vie.... Nous saluons cependant ces premiers efforts, dans l'espoir que ceux qui entreprennent de travailler au relèvement de notre peuple, sous ce rapport, en viendront à employer le vrai remède, qui détruit le mal dans sa racine.

Malgré toutes nos misères nationales et ecclésiastiques, la vie chrétienne n'est pas éteinte dans notre canton. L'activité libre et volontaire se déploie en œuvres diverses, telles qu'orphelinats, hôpitaux, formation de diaconesses et tant d'autres, pour l'entretien desquelles on collecte à Berne des sommes considérables, sans faire appel aux frères étrangers, qui les ignorent généralement. Il est assez dans le caractère bernois d'être sans paraître. Parmi ces œuvres libres, la *Société évangélique* tient le premier

rang. Une douzaine d'évangélistes parcourent la partie allemande du canton et tiennent des assemblées dans plus de cent endroits divers. Ils ont pour tâche de réveiller à salut, de réunir en faisceaux les âmes vivantes et de les affermir dans la connaissance des Ecritures par des exercices spéciaux consacrés à la lecture de la Bible. J'évalue à une dixaine de mille le nombre des personnes sur lesquelles s'étend l'action de la Société. Une centaine de frères, choisis dans différentes parties du pays, se réunissent à Berne tous les trois mois pour s'édifier et s'entretenir des intérêts du règne de Dieu. C'est comme le Grand Conseil de la Société, assemblée digne, sérieuse plus que tous les Synodes que j'ai vus. La plupart des membres sont des campagnards humbles et vivants. — Le Comité dirige le tout. L'évangélisation est précédée du colportage : tous les six ans le canton est parcouru tout entier par les colporteurs, qui offrent la Bible et de bons livres à peu près dans toutes les maisons. Une vingtaine de fêtes de missions réunissent de nombreux amis dans diverses localités, et au mois d'août l'assemblée générale se tient à Berne au milieu d'un grand concours de frères. Ordinairement Dieu fait reposer une grande grâce sur ces assemblées.

A ces œuvres se lient deux séminaires pour former des maîtres et des maîtresses d'école, sous l'influence de la Parole de Dieu, en opposition aux séminaires de l'Etat, qui sont dirigés dans l'esprit du rationalisme.

Mais la Société évangélique n'est pas seule à agir sur le peuple bernois. L'Eglise libre a aussi bien des postes d'évangélisation dans le pays et s'occupe très particulièrement des écoles du dimanche. Les méthodistes d'Amérique nous arrivent également en assez grand nombre et, tout en désorganisant quelques assemblées anciennes, ne laissent pas de faire de nouvelles conquêtes à l'Evangile. Dieu se sert de cette concurrence pour ranimer le zèle, trop enclin à s'éteindre dans la routine.

Les frères moraves, peu nombreux, exercent partout où ils travaillent une influence douce et salutaire.

Si j'ajoute encore les néobaptistes et les Irwingiens, vous aurez un aperçu assez complet du mouvement religieux dans le canton de Berne.

Il est difficile de prévoir ce que deviendra l'Eglise nationale, sous l'influence d'un gouvernement très hostile au christianisme vivant et qui remplit l'université et toûtes les écoles publiques de professeurs et de maîtres opposés à l'Evangile. Si, pendant une dixaine d'années encore, la faculté de théologie n'est qu'une école de doute et ne fournit à l'Eglise que des pasteurs impuissants pour la conversion des âmes, plus ou moins hostiles à la doctrine du protestantisme biblique, à ces doctrines « carrées » dont Vinet disait qu'elles seules ont le pouvoir de convaincre ; si en face d'un catholicisme florissant et plein de hardiesse et d'espoir, notre Eglise, maltraitée par le Césaropapisme, s'atrophie et tombe en lambeaux, Dieu réservera certainement un petit troupeau formé au creuset de l'affliction, auquel il confiera la mission d'être un levain pour faire lever toute la pâte.

BERNARD, past.

---

## France.

1er juillet 1867.

Je n'entrerai pas dans les détails des dernières conférences des diverses églises protestantes qui se sont tenues à Paris, il y a environ deux mois. Vous avez reçu sur ce sujet une excellente lettre, que je n'ai nulle envie de refaire. Peut-être aurais-je été moins optimiste que votre correspondant. Les conférences qui réunissent les pasteurs et les anciens de toutes les dénominations orthodoxes et forment une sorte

d'alliance évangélique, n'ont pas eu, à mon avis, tout l'intérêt et toute l'importance qu'elles auraient pu avoir. La question mise en discussion n'avait pas été préparée comme elle le méritait. De là des généralités vagues, des homélies ou des affirmations, plutôt que des considérations, approfondies et des preuves solides. Au lieu de montrer, par l'examen même des doctrines capitales du christianisme, telles que le péché, le jugement, l'incarnation, la rédemption, la résurrection des corps, le lien qui unit le dogme à la morale, la vérité à la vie, on a tantôt proclamé la nécessité de la doctrine, tantôt celle de la vie, admettant des deux parts l'une et l'autre, mais différant sur la conception théologique des faits chrétiens, ce qui ne détruit en rien l'accord sur le caractère surnaturel de la personne et de l'œuvre de Christ, c'est-à-dire sur le fondement même de l'Evangile. Quelque bruit qu'on cherche à faire de divergences d'interprétation inévitables, les conférences pastorales générales sont unies dans la même foi, et la diversité qui règne dans leur sein ne fait que mieux éclater cette unité. La divinité du Christ, vainqueur du péché et de la mort, du Christ parfaitement saint, manifestant sa dignité surhumaine par sa naissance miraculeuse, sa mort expiatoire, sa résurrection et son ascension glorieuses, est confessée par tous ceux qui les composent.

Quant à la conférence spéciale des deux églises protestantes unies à l'Etat, il me semble qu'elle n'a produit aucun résultat pratique. M. Vaurigaud n'a rien proposé. Son remarquable rapport ne conclut réellement pas. Je crois avec lui que la véritable confession de foi aujourd'hui régnante dans les églises réformées françaises, c'est la liturgie, dont l'admirable confession des péchés renferme la substance doctrinale, tandis que le symbole des apôtres nous offre le côté historique du christianisme. Mais, quand on a cette persuasion, ne serait-il pas bon et conforme à toutes les analogies de demander que les anciens, chargés par la loi de *maintenir cette liturgie,* prêtassent serment, en entrant en charge, d'en défendre les croyances?

Par rapport aux synodes, j'espère peu de la visite faite en haut lieu pour les obtenir. Le gouvernement, pour ne pas mécontenter les radicaux, qui sont fort bien en cour, maintiendra vraisemblablement le *statu quo*. L'orthodoxie évangélique devra attendre des circonstances meilleures pour réussir, et travailler plus que jamais, dans cette attente, à l'instruction et à l'édification de nos masses protestantes, indifférentes et ignorantes en tout ce qui touche au christianisme historique et biblique. aux vérités de l'Evangile.

L'affaire de Caen va être portée devant le Conseil d'Etat, auquel le consistoire vient de soumettre l'arrêté d'annulation du ministre. Encouragé par cette annulation, le parti radical demande que l'âge des électeurs paroissiaux soit abaissé de 30 ans à 25. Il espère par ce moyen se renforcer, comptant sur l'ardeur de la jeunesse et sur le goût de l'indépendance. Il ne serait pas impossible que l'événement démentît ces espérances, et nous n'avons pas besoin d'ajouter que nous le désirons de tout notre cœur.

Sans autre garantie religieuse qu'un certificat de première communion, qui trop souvent rappelle des engagements violés, des croyances abandonnées, l'électorat dans les églises réformées ouvre la porte à toutes les négations et à tous les désordres. Il y a là un péril immense pour l'avenir, une cause incessante d'agitations. Si ce n'était la crainte de livrer les troupeaux aux rationalistes et de devancer l'heure de la Providence, plus d'un pasteur national se lasserait de cet état de choses et renoncerait à l'aide du pouvoir civil.

Le *Lien*, qui affecte d'appeler *l'Espérance* l'organe de l'ultramontanisme pro-

testant, rapporte les conférences données par M. Pécaut à Montauban. Si nous les jugeons d'après ce compte-rendu, peu suspect d'orthodoxie, elles n'ont brillé ni par l'originalité, ni par la profondeur. M. Pécaut est tout simplement un Israélite, un Nathanaël, si l'on veut, mais non certes un profond penseur et un théologien. Son déisme ne dépasse pas celui de Rousseau, et son éloquence ne vaut pas celle de Jules Simon. Quelque respectable que soit un caractère, ce n'est pas avec de semblables systèmes qu'on devient un réformateur. M. Pécaut sera réfuté, dit-on, par M. le professeur Bois, dont la foi et le talent sont connus de tous. Il paraît d'ailleurs que ce théisme prétendu chrétien a trouvé assez peu de faveur parmi les étudiants de la faculté de théologie de Montauban.

Tandis que le protestantisme français est troublé par les tendances les plus diverses et les opinions les plus contraires, l'Eglise romaine ne semble pas non plus fort tranquille. « Cette vaste construction catholique, inspirée par l'Eglise, s'écroule, dit le *Monde*. Le schisme et l'hérésie triomphent sur une vaste échelle: la France et l'Autriche sont entraînées dans cette décadence de l'élément catholique. » — Un tel aveu, venant d'un tel journal, est bon à recueillir. Quant à nous, nous savons que le travail de décomposition qui s'opère ne peut que tourner au triomphe de l'éternel Evangile et de la véritable liberté.

Le monde littéraire, depuis deux mois, ne manque pas de faits intéressants. Le 2 mai, ont eu lieu, à l'Académie française, les élections aux fauteuils laissés vacants par la mort de M. de Barante et de M. Cousin. Nous comprenons qu'un philosophe chrétien, comme le père Gratry, remplace l'auteur du *Vrai, du beau et du bien*, quoique M. Jules Simon eût plus fidèlement continué, sans doute, les traditions et les services du chef de l'école éclectique. Mais M. Henri Martin ou M. Amédée Thierry aurait mieux convenu, peut-être, comme successeur de l'historien Barante, que M. J. Favre, dont le nom est politique plutôt que littéraire.

Parmi les ouvrages qui ont paru récemment, on a remarqué un joli roman de MM. Erckmann et Chatrian, le *Blocus*. Ce livre est peut-être ce que ces auteurs ont produit de plus achevé; il fait haïr la guerre, et, de nos jours surtout, c'est une disposition bonne à propager.

Le tome huitième des Mémoires de M. Guizot est à peu près de la même date. C'est le dernier. « Aucun autre des volumes de l'éminent historien, dit un juge compétent, quelque grave que soit partout l'inspiration de son œuvre, n'a peut-être à un tel degré ce caractère de la conviction forte, calme et sereine, en présence soit des événements qu'il raconte, soit des problèmes politiques qu'il cherche à résoudre. »

Mentionnons enfin les *Notes sur Paris*, par M. Taine, satire légère et brillante de la vie parisienne, dont la première édition a été épuisée en quelques jours.

L'Exposition universelle poursuit sa triomphale destinée. « L'exposition de 1855 n'était qu'un étalage officiel des produits de l'industrie, dit un spirituel écrivain; celle de 1867 est en même temps une halle, un atelier, un champ de foire, un musée, une église, une baraque de figures de cire, un laboratoire, une mosquée, une pagode... elle est tout à la fois. Le beau et le laid, le charmant et le hideux, le grotesque et l'admirable y abondent. »

z.

---

## Angleterre.

*Les classes ouvrières. — Progrès de l'égalité religieuse. — Le ritualisme. — Les anniversaires des sociétés religieuses.*

Le *Times* disait l'autre jour que l'ouvrier anglais est l'enfant gâté de la nation; et,

en effet, les efforts de tout genre faits en sa faveur, soit par les philanthropes, soit par les diverses églises, sont si nombreux et si incessants, on lui pardonne si volontiers et si souvent que, comme tous les enfants gâtés, il commence à croire qu'il lui est permis de faire tout ce qui lui plaît. Dans la réunion remarquable tenue à Londres il y a quelques mois, et dont j'ai donné une description détaillée dans ma dernière lettre, plusieurs artisans se plaignaient des membres des églises chrétiennes qui, à leur gré, ne s'intéressent pas suffisamment à la condition politique et morale de la meilleure portion des classes ouvrières. Il me semble qu'une pareille plainte est une preuve éclatante de cette insensibilité de cœur qui se manifeste souvent chez ceux qui sont l'objet d'une bienveillance qui ne se lasse jamais. En présence de certaines manifestations, on serait en vérité tenté de se demander si la multiplication de sociétés et d'institutions bienfaisantes ne fait pas quelquefois plus de mal que de bien. Ne met-on pas en péril cette indépendance d'esprit et cette énergie qui sont des éléments si essentiels du caractère de l'homme? On est amené à faire de telles réflexions en entendant les injustes récriminations d'hommes qui sont l'objet d'un intérêt véritable et actif. Depuis la réunion de Londres, plusieurs autres réunions analogues ont eu lieu en diverses villes, et partout les mêmes phénomènes se sont manifestés. En ce moment une commission royale examine la question des *Trades-Unions*, ces grandes associations de métiers, instituées tout d'abord comme sociétés de secours mutuels (Friendly societies), mais qui sont devenues des coalitions pour maintenir ou pour élever le taux des salaires. Les réponses aux questions posées par la commission font voir à quelle tyrannie l'ouvrier veut bien se soumettre, dans le but de protéger ses intérêts contre l'avarice de son maître. Ces révélations intéressent d'autant plus que nous nous trouvons au milieu d'une agitation politique tendant à étendre la base de notre système électoral. Avant de donner à une portion considérable des classes ouvrières une part directe dans le gouvernement du pays, on désire naturellement connaître bien l'esprit qui les anime, leurs vues politiques et économiques. Des découvertes inattendues sont venues jeter un jour sinistre sur les actes de ceux auxquels de grandes masses d'ouvriers ont donné leur confiance. Il faut attendre, sans doute, pour asseoir un jugement, que l'enquête soit achevée; mais tout ce que l'on sait déjà prouve combien cette enquête était nécessaire. Elle n'est pas moins importante pour l'Eglise que pour l'Etat, et elle fournira les moyens d'apprécier la valeur de diverses accusations lancées contre les pasteurs. On se préoccupe, avec raison sans doute, des moyens d'amener au culte ce grand nombre d'ouvriers qui y sont devenus entièrement étrangers; mais je doute beaucoup, pour ma part, que les efforts dans ce sens obtiennent jamais un grand succès, aussi longtemps que les *Trades-Unions* encouragent chez leurs membres ce sentiment d'opposition contre les maîtres dont la plupart d'entre eux sont actuellement animés. Il est moralement impossible qu'indisposés comme ils le sont contre leurs patrons, ils viennent s'asseoir à côté d'eux le dimanche pour recevoir la même instruction religieuse et pour adorer Dieu ensemble.

Plusieurs questions importantes nous occupent en ce moment, et rien n'est plus remarquable que le progrès qu'elles font. Nous avons un gouvernement conservateur qui va nous donner un bill de réforme beaucoup plus libéral que celui que M. Gladstone a proposé l'année passée. Sans doute, la persévérance des classes ouvrières à maintenir leur droit de réunion et à demander des droits électoraux, exerce beaucoup d'influence sur les votes des membres du Parlement. Quoi que l'on en dise, on

sent que *John Bright* est une puissance dans le pays. D'ailleurs, M. Disraëli et ses collègues voient bien que la seule chance pour eux de conserver le gouvernement consiste à céder à presque tous les vœux exprimés sur le sujet de la réforme par la majorité de la Chambre des communes. Il est bien important que cette matière soit définitivement réglée, car il y a bien d'autres questions qui attendent leur tour, notamment celle de l'église irlandaise. Pour employer une expression bien connue: *Reform stops the way* (la réforme barre le chemin).

Cependant, des discussions très importantes ont eu lieu sur l'admission des dissidents aux priviléges des deux grandes universités nationales d'Oxford et de Cambridge, et tout fait croire que le jour n'est pas éloigné où nous verrons les portes de ces deux nobles institutions s'ouvrir pour recevoir, sans distinction d'églises, tous les jeunes gens qui désirent y aller faire leurs études. Le principe de l'égalité religieuse fait son chemin.

Il y a quelques jours une forte majorité de la Chambre des communes a voté en faveur d'un bill qui a pour but d'exempter les membres (*the fellows*) des colléges de signer une déclaration qu'ils veulent se conformer à la liturgie de l'église anglicane. Vos lecteurs savent sans doute que tous les colléges d'Oxford et de Cambridge ont de grands bénéfices, lesquels sont alloués à ceux d'entre les membres des colléges qui passent certains examens, aussi longtemps qu'ils restent garçons. Jusqu'à présent tous ces *fellows* ont eu à déclarer leur adhésion à la liturgie anglicane. On comprend maintenant que l'injustice de garder ces bénéfices exclusivement pour les membres d'une église privilégiée ne peut pas se perpétuer à toujours. Ce qui est remarquable dans tout ce mouvement, c'est la rapidité avec laquelle cette conviction se répand parmi les membres les plus éclairés de l'église ellemême.

Un autre débat non moins remarquable a eu lieu récemment; l'église d'Irlande en était l'objet. On sait quelle est la position de l'église anglicane dans ce pays. Ses priviléges sont si énormes qu'on peut dire qu'entre toutes les églises *établies*, celle d'Irlande a quelque chose de vraiment monstrueux. La Chambre des communes vient de déclarer, il est vrai, à douze voix de majorité, qu'elle ne voulait pas entrer dans la discussion des biens (*temporalities*) et des priviléges de l'église établie en Irlande. Mais, en 1856, la majorité sur la même question était de 70. Voilà donc un grand progrès de l'opinion. Ce qu'il y a eu de plus frappant dans cette discussion, c'est le discours de M. Gladstone, que le *Record* (organe de l'église évangélique, *Low Church*) déclare être une voix d'avertissement à toutes les églises établies, qu'elles se trouvent en Irlande, en Ecosse, ou en Angleterre. Voici quelques-unes des paroles de l'illustre orateur: « Par rapport à l'église d'Irlande, il faut recourir, non à des expédients, ni aux habiletés de la politique, mais aux principes larges et fermes du droit et de la justice. Il faut que nous embrassions ces principes et que nous en acceptions toutes les conséquences. » Le pays n'oubliera pas ces paroles, et lorsque M. Gladstone se trouvera à la tête du gouvernement, il ne tardera pas à appliquer les règles de la justice à cette anomalie irlandaise. La lutte sera passionnée, mais la victoire de la vérité et du droit est certaine. Et lorsque l'église d'Irlande cessera d'exister comme institution de l'Etat, et que les églises coloniales se trouveront toutes indépendantes et libres, étant soutenues par la libéralité de leurs membres (comme la plupart d'entre elles le sont déjà), que fera l'église anglicane seule au milieu d'une foule d'églises basées sur les mêmes principes qu'elle, mais ne recevant plus l'argent de l'Etat?

Mais il est une question qui a le pas, même sur celle dont je viens de parler.

Qu'est-ce que l'Eglise va faire en face de ce ritualisme effréné qui risque d'éloigner d'elle un grand nombre de ses membres les plus intelligents? Lord Shaftesbury a pu exposer dans la Chambre des Lords les absurdités et les illégalités de ces prêtres protestants; mais les évêques n'ont pas voulu accepter son *bill* sur les vêtements que les ecclésiastiques doivent porter quand ils officient dans l'église. Au lieu de cela, une commission royale va examiner sur-le-champ toutes les innovations de ces imitateurs de Rome. On dit que deux mois suffiront pour accomplir cette tâche. Personne ne pourrait en douter; mais combien de temps faudra-t-il aux membres de la commission, dont plusieurs sont évêques, pour tomber d'accord sur les mesures à prendre par rapport à ces innovations? On peut affirmer, sans crainte d'être démenti par l'issue de l'affaire, que la commission ne fera pas beaucoup pour calmer l'agitation toujours croissante à ce sujet. Et même si elle réussissait à abolir l'usage de certaines robes et la célébration de certaines cérémonies anti-protestantes, elle ne pourrait pas empêcher les ritualistes de proclamer leurs idées sacerdotales du haut de la chaire, et d'exercer leur influence sur les esprits.

Il est assez singulier que l'évêque de Salisbury (Dr Hampden) ait choisi le moment où la commission royale venait d'être ordonnée, pour faire une déclaration des plus nettes de ses idées sur les prérogatives sacerdotales. On ne peut pas l'accuser de timidité. Il a dû prévoir que dans un pareil moment une expression franche de ses vues ne manquerait pas d'éveiller l'indignation de cette portion de son clergé qui tient encore fortement au protestantisme. Et, en effet, il y a quelques semaines, s'étant rendu à Bridport (Dorset) pour donner une charge *(charge)* au clergé qui habite ce comté, et ayant annoncé le plan de son discours, comme il ajoutait qu'il y a un temps de se taire et un temps de parler, un des pasteurs présents se lève, et se plaçant en face de la chaire, s'écrie à haute voix: « Il y a un temps de se taire et un temps de parler. Qui est pour le Seigneur? Qu'il me suive. » Là-dessus il sort de l'église, suivi d'un seul *churchwarden*. Il y eut un moment de silence; l'évêque semblait comme stupéfait de cette interruption inattendue; puis il a continué son discours, qui a duré trois heures. Dès lors, il a reçu plusieurs protestations contre les vues qu'il a énoncées. S. G. O. (Lord Sidney Godolphin Osborne), dont les lettres dans le *Times* portent toujours l'empreinte d'un esprit franc et noble, et qui, dans cette affaire du ritualisme, se range décidément du côté du protestantisme et de la Bible, a déclaré que, si quelqu'un pouvait lui démontrer que les doctrines de son évêque (il appartient au diocèse de Salisbury) sont celles de l'Eglise anglicane, il quitterait sa communion sur-le-champ. Heureusement pour S. G. O., une pareille démonstration, qui serait concluante et inattaquable, est à peine possible, grâces à la présence dans la liturgie et les *canons* de l'église d'un élément fortement protestant, au milieu d'éléments d'une tout autre nature.

Ce que je ne peux pas comprendre chez le parti évangélique de l'Eglise nationale, c'est qu'il persiste à croire qu'une église nationale comme celle que nous avons, est un rempart contre le ritualisme. Ils voient ce système dangereux s'établir de plus en plus dans le pays, ils savent que la plupart des nouveaux convertis sont sortis de leurs rangs, et que le parti ritualiste se vante de son attachement pour l'Eglise de Rome, et cependant ils croient que leur église est un moyen puissant d'empêcher la nation entière de devenir la proie de Rome. Nous ne nions pas l'utilité de l'Eglise sous ce rapport dans le temps passé. Sans doute l'anglicanisme, aussi bien que le monachisme, ont été des arbres dont quel-

ques-unes des feuilles furent pour la santé des nations. Mais on ne comprend pas que ces messieurs puissent aujourd'hui, malgré tout ce qui se passe sous leurs yeux, se persuader qu'une église nationale, basée, comme la nôtre, sur un compromis, soit un moyen vraiment efficace d'arrêter le progrès des idées superstitieuses de Rome.

Sans entrer dans de grands détails sur les assemblées annuelles des sociétés religieuses, qui ont eu lieu au mois de mai, je dois pourtant vous en dire quelque chose. Je suis heureux de constater que, malgré la crise financière de l'année passée,— crise qui a ruiné tant de familles, et qui en a tellement appauvri d'autres qu'elles ne possèdent plus l'aisance dont elles jouissaient auparavant, — les rapports de toutes les grandes sociétés missionnaires et autres montrent que la libéralité du monde chrétien ne s'est pas ralentie en conséquence de ces difficultés. Un tel fait me paraît digne d'être signalé comme une preuve qu'il y a au moins une certaine portion de l'Eglise qui comprend que les grandes institutions pour l'évangélisation du monde doivent être de toute nécessité maintenues, et qu'il faut diminuer les dépenses qui tendent au luxe ou à la jouissance plutôt que le montant de ses souscriptions. D'un autre côté toutes les sociétés font un appel pressant à leurs amis d'augmenter de beaucoup leurs contributions, vu que les frais de l'œuvre des missions dans les Indes et en Chine deviennent d'année en année plus grands. Ainsi, pour ne parler que d'une société, celle de Londres (congrégationaliste), elle a annoncé un déficit de 125 000 fr., quoique les contributions de ses membres se soient élevées à 125 000 fr. de plus que dans l'année précédente. Et le déficit eût été beaucoup plus grand, si la société n'avait pas inopinément réalisé une assez forte somme par la vente d'une propriété qui lui appartenait à Hong-Kong. Un pareil état de choses est sans doute un sujet d'inquiétude; mais il aura peut-être pour effet de ranimer le zèle missionnaire dans nos églises. Déjà plusieurs personnes ont promis des contributions presque suffisantes pour combler le déficit, et lors de la grande réunion de la Société, à Exeter-Hall, un membre du Parlement, le défenseur vigilant de la liberté religieuse, M. Hadfield, a terminé son discours en disant qu'il avait depuis plusieurs années donné une souscription de 2500 fr., mais que désormais il donnerait 25 000 fr. ! Espérons que de pareils exemples de libéralité porteront de bons fruits, et que nous allons assister à un réveil du zèle pour l'œuvre des missions et de la libéralité chrétienne. On commence à voir que les efforts des missionnaires chrétiens exercent une influence puissante dans les pays où ils travaillent, et que presque partout, dans les diverses provinces maritimes de l'Inde, sinon dans celles de l'intérieur, la conviction se forme chez les Indous que les vieilles institutions religieuses du pays ne peuvent plus être maintenues. Et si l'aspect des choses aux Indes ne présentait pas tous ces encouragements, le progrès de l'évangile à Madagascar, parmi les Karens et en tant d'autres lieux, démontrerait assez que les travaux entrepris en vue de la propagation du christianisme, sont loin d'être stériles et qu'ils sont, au contraire, abondamment bénis.

Les *Amis* (Quakers) font peu de progrès dans la Grande-Bretagne. Il a été constaté, à leur réunion annuelle, que le nombre de membres est aujourd'hui de 13 786, c'est-à-dire onze de plus que l'année précédente. On se plaint de ce que les jeunes membres ne veulent pas toujours se conformer aux anciens usages de la société, et de ce qu'ils vont trop souvent assister aux services religieux des autres dénominations. On voit que le vieil esprit conservateur se manifeste parmi ces amis dévoués de la liberté humaine et de la religion spirituelle, mais l'esprit libéral y domine. Plusieurs mission-

naires quakers s'en vont en ce moment évangéliser en diverses parties du monde. Un frère va dans le midi de la Russie pour y annoncer l'évangile ; en revenant en Angleterre, il visitera les églises naissantes de l'Italie. Un autre frère se prépare à se rendre en Danemark et en Norwége, et un autre est déjà parti pour Madagascar.

La question de l'union entre les deux grandes Eglises dissidentes de l'Ecosse, l'Eglise libre et l'Eglise presbytérienne unie, fait des progrès. Dans le Synode de l'Eglise libre, après une longue discussion, on s'est décidé à réélire le comité qui s'est occupé de cet objet, pour qu'il examine les questions du culte, du gouvernement ecclésiastique et de la discipline. Les deux églises se sont accordées à adopter la confession de Westminster comme leur symbole. Toutefois il y a de grands débats et une forte opposition à la fusion. Le Dr Begg et cinq autres membres du comité ont donné leur démission, dans la crainte que l'union projetée ne soit la subversion des principes constitutionnels de l'Eglise libre.

Chez les congrégationalistes, la question qui s'agite entre eux et les baptistes a fait aussi un pas en avant. Il s'agissait de déterminer si une église, établie sur le principe que les différences de vues touchant le baptême ne devraient pas diviser les serviteurs de Christ, et où par conséquent le pasteur peut être tantôt un baptiste, tantôt un indépendant, pouvait devenir membre de l'Union congrégationnelle. Une grande majorité a répondu affirmativement. La minorité s'est soumise à la décision, mais en croyant que l'admission de ces églises dans l'Union amènera plus tôt ou plus tard des difficultés assez sérieuses. Et, en effet, M. Spurgeon et plusieurs autres pasteurs ont émis, à l'égard de ce mouvement de l'Union congrégationnelle, des vues qui révèlent d'une manière bien pénible l'esprit étroit dont une certaine portion de la dénomination baptiste est animée. M. Spurgeon a osé appeler cette décision une « petite manœuvre » de l'Union congrégationnelle. Cette parole est indigne d'un homme aussi éclairé que M. Spurgeon. Il est à espérer que les églises congrégationalistes persévéreront dans le chemin où elles viennent d'entrer par cette décision, et que peu à peu ces deux dénominations, qui ne diffèrent l'une de l'autre que sur la question du baptême, seront amenées à former une seule grande association d'églises libres. Je dois ajouter que bien des pasteurs baptistes ont protesté contre les expressions injurieuses employées par quelques-uns de leurs collègues.

Juin 1867.

R. S. ASHTON.

---

## Hollande.

La CINQUIÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES CHRÉTIENS ÉVANGÉLIQUES DE TOUS PAYS est convoquée pour le 18 août, à Amsterdam, et les séances se prolongeront jusqu'au 28. La circulaire du comité d'organisation, datée du 3 juin 1867, est adressée *à tous les membres et amis de l'Alliance évangélique*. Elle se termine par ces mots : « Venez, frères chrétiens, qui voulez avancer avec nous le royaume du Christ. Il est temps, dans ce moment de repos, de réorganiser les forces chrétiennes pour la grande lutte de la foi contre l'incrédulité et le matérialisme du siècle. Prêtons de nouveau serment à la bannière de la croix. Resserrons, nous tous qui aimons le Christ de nos Ecritures et le saint Evangile de notre Dieu, nos rangs trop souvent rompus. Faisons ensemble acte d'amour fraternel sur le sol historique de la Hollande, jadis le berceau de la foi et l'asile de la liberté; où vit un peuple qui n'a pas encore perdu sa nationalité, et qui ne la perdra jamais. Les chrétiens de notre pays sont jaloux de montrer à leurs frères du dehors une sympathie hos-

pitalière, une fraternelle affection. Nous espérons que l'assemblée générale sera un lien nouveau entre tous, et vous fera mieux connaître et aimer notre pays. Venez, fils des Huguenots, venez vous assurer que vous trouverez un accueil chaleureux et sympathique. Venez nous prêter l'appui de votre amour, le concours de vos forces, le soutien de vos prières; vous apporterez une bénédiction à notre chère patrie, et vous en remporterez, nous osons l'espérer, un bienfait pour vous-mêmes.

» La grâce du Seigneur Jésus-Christ, l'amour de Dieu et la communion de Saint-Esprit soient, chers frères, avec vous tous. »

Suivent les signatures des membres du *Comité: Le baron* DE WASSENAER CATWIJCK, *président;* VAN LOON, *Dr en droit, vice-président;* COHEN STUART, *pasteur, secrétaire;* GAGNEBIN, *pasteur;* SCHUURMAN, *pasteur;* TINHOLT, *pasteur;* VAN WEEDE VAN DIJKVELD, *trésorier;* DOEDES et VAN OOSTERZEE, *professeurs en théologie, membres consultants.*

Le programme de ces grandes conférences est très varié et promet des séances d'un grand intérêt. On peut craindre qu'il ne soit trop riche. Une soixantaine de rapports, sans compter les nombreux discours qui les suivront sans doute, et des prédications tous les jours, voilà, certes, de quoi utiliser les journées que nos frères passeront ensemble. Il faut dire que rapports et discours se partagent entre quatre langues le hollandais, l'allemand, le français et l'anglais, ce qui permettra aux assistants de prendre quelque repos pendant la lecture des rapports en langues étrangères.

Les travaux sont divisés en quatre classes: 1. *L'église et la théologie;* 2. *l'Evangile et la société* (questions sociales); 3. *l'Evangile et la misère humaine* (philanthropie chrétienne); 4. *l'Evangile et le monde païen* (missions évangéliques).

Nous indiquons, avec les noms de leurs auteurs, les rapports de la première classe, qui seront lus dans les séances du 19 et du 20 août.

*a) Lundi 19. Rapports sur l'état de la vie religieuse dans divers pays*: 1. *Sur la Neerlande*, prof. DOEDES; 2. *Belgique*, past. ANET; 3. *Allemagne et Suisse allemande*, prof. THOLUCK; 4. *France et Suisse française*, prof. ROSSEEUW-SAINT-HILAIRE; 5 et 6. *Grande Bretagne et Irlande*, Rév. CANON BATTERSBY, pour l'Eglise de l'Etat; Rév. ROBERTSON, pour les non-conformistes; 7. *Amérique*, le délégué d'une commission chargée de préparer un rapport; 8. *Italie*, past. MEILLE; 9. *Russie et peuples slaves*, prof. FROMMANN; 10. *Hongrie*, past. LUDWIG THILO; 11. *Suède*, past. RUDIN; 12. *Danemark*, prof. KALKAR; 13. *Espagne*, past. NOGARET; 14. *Portugal*, Dr SCHMETTAU; 15. *Eglises protestantes du Levant*, VAN LENNEP; 16. *Le peuple d'Israël*, PRESSEL.

*b) Mardi 20. Théologie*. 1. Prof. J. MONOD, *Le ministère évangélique et la critique moderne;* 2. Prof. HERZOG, *L'esprit critique;* 3. Past. BERSIER, *La morale indépendante;* 4. Prof. MAC COSH, *même sujet;* 5. Prof. RIGGENBACH, *Les questions principales par rapport à la vie de Jésus;* 6. Rév. BIRKS, *Scepticisme et néologie;* 7. Past. VINKE, *L'autorité du Nouveau Testament;* 8. Past. TINHOLT, *Le supranaturalisme et les lois physiques;* 9. Prof. VAN OOSTERZEE, *Réformation et révolution au point de vue religieux.*

Quant aux trois autres classes ou sections, nous nous bornerons à citer les rapports en langue française: dans la seconde section, ceux de MM. TISSOT sur *l'idée de l'Eglise*, ASTIÉ sur la *liberté des cultes*, DE PRESSENSÉ sur *l'Ecole et la Bible*, DE ROUGEMONT sur *le Christianisme et les nationalités*, LABOULAYE sur *l'Evangile et la société moderne*, BUNGENER sur *le Christianisme et la littérature;* dans la troisième section, le rapport de M. PANCHAUD sur la *philanthropie chrétienne à l'égard des prisonniers;* dans la quatrième, ceux de MM. ARBOUSSET sur *la mission et la civilisation*, CASALIS sur *la mission*

*et les langues nationales*, et NAGEL sur *la mission et la critique moderne*.

Il y aura chaque jour trois séances : le matin, de 9 à midi, on lira les rapports; l'après-midi, de 2 à 4, une séance, publique comme la précédente, sera consacrée aux discussions sur des sujets en rapport avec les travaux de la section. Dans la troisième séance, réservée exclusivement aux membres de l'assemblée, et qui durera de 7 à 9 heures du soir, auront lieu des conférences plus intimes sur des questions spéciales résultant des discussions antérieures. — La dernière journée, celle du 28 août, sera consacrée à la *grande fête missionnaire nationale, à Vogelenzang, près d'Haarlem.*

Il est entendu qu'aucun rapport ou discours ne peut durer plus d'une demi-heure; mais il y aura une exception à cette règle en faveur de quelques rapports de la première section. Malheureusement les deux séances consacrées à la lecture des rapports appartenant à cette section se trouvent les plus chargées de toutes. On se demande, par exemple, comment on pourra lire dans la séance du 19 août les seize rapports indiqués au programme, surtout si tous ces rapports doivent être lus dans la séance du matin, de 9 heures à midi, et si l'on en admet « quelques-uns » à dépasser la demi-heure réglementaire. Evidemment le problème sera nécessairement résolu par de profondes et regrettables tranchées dans le programme de la séance. Nous nous demandons s'il n'eût pas été préférable de consacrer trois ou même quatre séances aux rapports de la première section, et de se réduire à une seule séance pour chacune des trois autres. Cependant quoique le nombre des rapports soit déjà très considérable, nous n'aurions pas vu de mauvais œil que la Suisse eût un rapporteur spécial, au lieu d'être partagée entre l'Allemagne et la France. Cela dit, nous terminons, sur ces grandes assemblées, par le vœu que le Dieu de vérité, d'amour et de sainteté y fasse sentir avec force sa présence, et que *l'Alliance évangélique*, qui a toutes nos sympathies, contribue à rapprocher les disciples du Seigneur de toute dénomination, à les unir en lui et à les faire croître dans sa grâce.

S. CHAPPUIS.

## BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

**LEÇONS DONNÉES DANS UNE ÉCOLE DU DIMANCHE sur les vingt premiers chapitres de l'Exode par L. Gaussen. Toulouse, 1866. — 622 pag. in-12, 2 fr.**

Peu de personnes ont possédé, comme M. Gaussen, le don de parler aux enfants et de leur communiquer des vérités qui pouvaient paraître au-dessus de leur âge. Ouvrez, n'importe à quelle page, son *premier chapitre de la Genèse* et vous serez frappé de la clarté et de la simplicité avec lesquelles il a mis à la portée de son jeune auditoire les découvertes de la science et les problèmes qui préoccupent les savants. Il n'est donc pas étonnant que l'on ait recueilli les notes trouvées dans les papiers de M. Gaussen, et qui ont servi de canevas à ses entretiens sur l'Exode avec les élèves de l'école du dimanche. Il est sans doute à regretter que l'auteur n'ait pu mettre lui-même la dernière main à cet ouvrage, pour y combler quelques lacunes, pour en faire disparaître certaines longueurs et pour en soigner la rédaction ; mais, tel qu'il est, ce livre ne fera regretter à personne le temps employé à le lire, et il sera un guide précieux pour ceux qui s'occupent de l'instruction religieuse de la jeunesse. Preuve en soit la citation suivante. C'est la réponse à la question : que sont les dimanches pour les enfants ?

Je suppose que j'ai les yeux, ce matin ou tel autre jour de fête, sur une maison dans laquelle se trouve un bon, un tendre, un vénérable

père de famille. Je vois d'abord sortir de cette maison deux enfants revêtus de leurs plus beaux habits : ils sont empressés et joyeux. Presque aussitôt après, j'y vois entrer deux autres enfants, un petit garçon et une petite fille qui portent également l'expression du bonheur. Les uns descendent, les autres montent ; les uns sortent, les autres entrent. Je demande pourquoi ce contraste : pourquoi les uns sont joyeux d'entrer, les autres joyeux de sortir ? On me l'explique bientôt : « Ah ! c'est que les premiers sont des pensionnaires, des étrangers, » me dit-on : « ils ont congé aujourd'hui : il s'en vont aussitôt qu'ils le peuvent : ils s'ennuieraient auprès de ce vieux père de famille, il leur tarde de sortir, parce qu'ils sont étrangers et qu'ils se regardent comme des esclaves sous ce toit. » Mais les deux autres pourquoi montent-ils ? Pourquoi sont-ils si contents d'entrer quand les autres sont si contents de sortir ? — Ah ! vous l'avez compris, mes enfants : c'est que ce jeune garçon est le fils bien-aimé du père de famille ; c'est que cette chère petite est sa fille bien-aimée. Ils ont passé la semaine dans une demeure étrangère ; mais avec quelle joie ils ont vu revenir cette journée ! Comme leur cœur a battu d'allégresse dès ce matin ! «Nous sommes libres aujourd'hui, » se sont-ils dit ; « nous irons chez notre bon père ; nous le verrons ; il nous embrassera. Oh ! avec quelle affection nous allons être reçus, et quel plaisir il éprouvera lui-même à nous revoir auprès de lui ! » — Mes amis, voilà l'image des enfants mondains et des enfants pieux. Voilà ce qu'ils sont, les uns et les autres, le dimanche, pour le bon, le tendre, le puissant Père que nous avons dans les cieux : les uns s'éloignent, les autres viennent ; les uns descendent, les autres montent ; les uns sont des esclaves, des étrangers qui n'aiment pas la maison du Père, tandis que les autres sont des fils et des filles, réjouis de s'approcher de lui, et certains, par la foi, qu'à cause de Jésus-Christ ils seront accueillis avec amour.

P. B.

CONFÉRENCE SUR LA RÉSURRECTION DE JÉSUS-CHRIST par E. Güder. Traduit par M. le pasteur Ruffet. Toulouse, 1866. — 56 pag. in-12, 25 cent.

Les attaques de M. Renan contre l'Evangile ont eu pour résultat de provoquer de solides réfutations de ses erreurs, et de donner naissance à des écrits apologétiques destinés à établir la réalité des faits qui servent de base au christianisme. C'est à ce genre d'ouvrages qu'appartient la brochure que nous annonçons. La résurrection du Sauveur étant, au dire même des incrédules, « le miracle des miracles, le schibboleth des croyants, un fait tel que, s'il peut être historiquement prouvé, il porte un coup mortel aux conceptions modernes sur Dieu, sur Jésus-Christ et sur la vie à venir, » il n'est pas étonnant que cette résurrection soit le champ-clos où se rencontrent, animés d'une égale ardeur, et les partisans et les ennemis du surnaturel. Or, M. Güder établit ce fait en prenant corps à corps les objections de l'incrédulité, et en les réfutant par les aveux d'un Lessing et d'un Strauss, coryphées du système de la négation. Aussi est-ce un vrai service que M. Ruffet a rendu aux sceptiques français qui cherchent la vérité, en traduisant dans notre langue ce travail consciencieux.

P. B.

LA PART DU SEIGNEUR MISE DE COTÉ LE JOUR DU SEIGNEUR ; manuel de finance sacrée, abrégé de l'anglais de John Ross, par Cl. de Faye. Bruxelles, Librairie chrétienne évangélique, rue de l'Impératrice. — 1867, in-12.

« Depuis vingt-trois ans, bien des œuvres chrétiennes ont été créées au sein de l'Eglise, et bien des dons recueillis....; mais des dons *accidentels* ne suffisent plus en présence des immenses besoins.... Il faut que les membres de nos diverses églises.... commencent par adopter le plan apostolique (1 Cor. XVI, 2)....; il faut que chaque fidèle ait son budget *pour le Seigneur*, comme il en a un pour sa famille, quelle que soit la répugnance qu'il éprouve à la chose. » Ainsi s'exprime M. De Faye, dans un avant-propos qui introduit directement le sujet

de cet opuscule, sujet important, trop peu médité et pris à cœur par les chrétiens, sujet sur lequel il règne des préjugés et des illusions déplorables. Que de fois nous avons pu entendre des exclamations enthousiastes sur la générosité avec laquelle on donne! Il faut revenir de cette admiration intéressée, bien compensée d'ailleurs par les plaintes qui s'élèvent sans cesse sur la multiplicité des collectes, des souscriptions, des quêtes, des ventes, des assauts dirigés contre nos bourses, sous toutes les formes imaginables. La vérité vraie est que nous donnons trop peu, et qu'il faut donner bien davantage ; que nous appartenons au Seigneur corps et biens, et que nous devons être à lui sans réserve. C'est là ce que la brochure que nous annonçons veut inculquer. Elle rappelle quelle part des biens des Israélites la loi réservait à l'Eternel. Cette part était d'environ un tiers du revenu total. L'auteur ne semble pas demander de tels sacrifices ; du moins il ne veut rien fixer: « Selon que Dieu nous a fait prospérer, » dit-il, citant les paroles de l'apôtre, « que le pauvre donc donne le peu qu'il possède ; le riche, l'abondance qu'il a. (2 Cor. VIII, 1, 2.) Donner en proportion et par reconnaissance des bénédictions qu'on a reçues, telle est la règle du Nouveau Testament ; pas un seul mot quant à une somme définie. Cela est laissé à la *conscience* et à *l'amour* de l'homme pour Dieu. Mais quand on voit qu'un patriarche donnait la dîme et un juif environ un tiers de son revenu, quel est le chrétien qui se tiendrait en arrière du patriarche, s'il lui était impossible d'atteindre aux dons du juif ?....

» Si la question de la *quote part* que chacun qui fait profession du christianisme doit fournir, est restée sans réponse, n'est-ce pas pour réveiller les forces vives de l'amour et pour montrer par là la supériorité de l'Evangile sur la loi....? Les uns offriront au trésor du Seigneur un dixième de leur avoir, excepté ceux qui ont très peu; d'autres un septième, un cinquième, un quart et plus encore, s'ils ont de forts revenus. »

Mais ce serait une révolution! — Oui sans doute, ce serait une grande révolution, qui entraînerait de grands changements dans la vie individuelle et sociale, et qui supposerait sans doute de grands changements, une vraie révolution dans les cœurs. Il faudrait aimer beaucoup moins ce que nous aimons trop, et beaucoup plus Celui que nous aimons trop peu. Hélas ! on peut voir divers signes avant-coureurs d'autres bouleversements, dans notre pauvre monde; n'y verra-t-on jamais se préparer cette utile et salutaire révolution ? — Ecoutons du moins ceux qui la provoquent ; ce qu'ils disent vaut de tout point la peine d'être entendu et médité.

S.

EXPÉRIENCES D'UN PASTEUR AUMÔNIER D'UNE MAISON CENTRALE. Toulouse, 1867 ; 30 cent.

Monsieur le pasteur Robin, que dix années d'expérience dans la maison centrale d'Eysses ont initié à bien des misères, plaide avec chaleur la cause des malheureux commis aux soins de sa charité, en recommandant tout particulièrement l'œuvre du patronage en faveur des détenus libérés. Les tentations qui les accueillent de toutes parts, au début de leur nouvelle vie, en font un impérieux devoir. Nous donnerons une idée de l'importance du sujet, si nous disons que, sur 18 000 détenus dans les diverses maisons pénitentiaires, en France, on comptait, en 1864, 500 protestants environ (*Rapport de M. Duppuy*, directeur des prisons). Strasbourg et Lille ont déjà leur société de patronage pour les détenus protestants. Dieu veuille bénir leurs louables efforts ! « La société est sévère pour ceux qui tombent, et elle l'est à juste titre ; c'est à la charité chrétienne à montrer que le patronage est non-seulement possible et efficace, mais qu'il est de plus un impérieux devoir. »

CH CH.

# LE CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE

## HISTOIRE RELIGIEUSE.

### Blanche Gamond.

Quand, en parcourant les annales de l'Eglise, nous entrevoyons le nombre immense de ceux qui ont souffert pour leur foi; quand, en particulier, nous sommes conduits à nous rendre compte, en quelque mesure, des persécutions endurées à la fin du XVII$^{me}$ siècle par les protestants français, nous pouvons regretter de n'avoir pas sur ce sujet palpitant des détails plus complets et plus circonstanciés. Qui n'éprouvera pas ce sentiment en rencontrant par exemple, dans le *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, ces longues listes de victimes indiquées comme ayant été condamnées par les parlements du royaume et en particulier par celui de Grenoble, dont la cruelle soumission aux injonctions royales frappa un si grand nombre de malheureux ! On aimerait à les voir dans leurs cachots, à les suivre dans leurs tentatives d'évasion, à être témoin de leur fidélité en présence des séductions et des menaces, à entendre leurs prières, à s'édifier de l'exemple de leur soumission et de leur confiance en Dieu. Si nous n'avons ce privilége qu'à l'égard d'un bien petit nombre, ne devons-nous pas du moins recueillir avec soin le peu d'indications qui sont parvenues jusqu'à nous [1] ?

[1] *Bulletin*, tom. VIII, pag. 297. et ss.



Parmi les noms de l'une de ces listes que nous venons de rappeler, se trouve une double mention de deux victimes de cette horrible tyrannie qui sévissait avec tant de rigueur contre ceux dont tout le crime était d'avoir cherché à sortir du royaume. A la date du 21 juin 1686 on peut lire : «Procès extraordinaire contre Marthe Cassagne et Blanche Gamond.» Le 16 juillet suivant on trouve encore : «Marthe Cassagne et Blanche Gamond sont rasées et recluses à toujours. » La rigueur de la sentence révèle la portée de cette procédure « extraordinaire, » en vertu de laquelle les protestants étaient assimilés aux plus ignobles scélérats.

Par une heureuse rencontre nous avons sous les yeux une relation écrite par l'une de ces infortunées, racontant elle-même en toute simplicité ses cruelles souffrances et la manière dont elle fut conduite par la grâce de Dieu, après plus de deux ans d'épreuves inouïes, à trouver un asile en Suisse. Vivement intéressant en lui-même, quoique dépouillé de tout appareil littéraire, ce récit est propre, plus que bien des pages des plus habiles historiens, à faire pénétrer dans le cœur même de la situation, et à révéler ces douloureuses existences que d'affreux cachots et de soi-disant hospices ont longtemps couvertes de leur voile sanglant. Sous ce rapport la narration de la pauvre victime offre un intérêt vraiment général.

Le manuscrit du récit de Blanche Gamond que nous avons en mains provient

de la bibliothèque de l'un de nos anciens pasteurs. Comme un autre exemplaire identique se trouve parmi les papiers d'Antoine Court conservés à la Bibliothèque de Genève, les rapports étroits des pasteurs de notre pays avec le fondateur du séminaire français de Lausanne peuvent faire conjecturer l'origine commune de l'un et de l'autre [1]. Une lettre servant d'avant-propos, spécialement adressée à Mme Schérer de Saint-Gall, pourrait aussi donner lieu de croire que c'est dans la famille de cette femme pieuse et charitable que le récit qu'elle avait sollicité a pu être conservé.

C'est après son arrivée à Berne, à la fin de l'année 1688, que la pauvre réfugiée, encore bien souffrante, se mit à rédiger cette relation que plusieurs personnes lui avaient déjà demandée à Genève, et que le respectable pasteur Murat, son parrain et son protecteur fidèle, l'avait aussi encouragée à écrire pour l'édification de l'Eglise et pour la gloire de Dieu [2]. Aussi l'adresse-t-elle d'une manière générale aux personnes que pouvait désigner ce préambule : « Ames fidèles et chrétiennes qui compatissez aux maux de l'Eglise, et qui êtes touchées de la froissure de Joseph, et qui me demandez un récit de mes souffrances. »

Voici le titre placé en tête de la relation : « Le récit des persécutions que Blanche Gamond de Saint-Paul-Trois-Châteaux en Dauphiné, âgée d'environ vingt-un ans, a endurées pour la querelle de l'Evangile, ayant dans icelles surmonté toutes tentations par la grâce et providence de Dieu. »

Saint-Paul-Trois-Châteaux en Dauphiné, lieu de naissance de Blanche Gamond, est une petite ville du département de la Drôme, située sur une colline, à environ deux lieues de Pierrelate. C'est très probablement l'ancienne *Augusta Tricastinorum* de la *Viennensis* des Romains, chef lieu de ce pays des Tricastins qu'Annibal, après avoir passé le Rhône, traversa pour arriver aux Alpes.

Cette contrée fut exposée à des persécutions violentes longtemps avant la révocation de l'édit de Nantes. « Dans l'année 1683, au mois de février, dit la jeune Blanche, nous commençâmes d'être persécutés ; notre ville a été la première persécutée du Dauphiné. Notre évêque fit venir six compagnies de soldats du régiment de Vendosme, et les fit mettre en discrétion sur les Messieurs de la Religion, à cause, disait-il, de la cloche, et on choisit les plus méchants soldats pour les mettre sur notre pasteur, qui était pour lors M. Piffard, et en les changeant de chez lui, on les mettait à la maison de mon père. »

Bien différent de l'un de ses prédécesseurs, Michel d'Arande, ami de Briçonnet, qui, vers 1524, avait travaillé à répandre dans la contrée la lumière du pur évangile, l'évêque du diocèse s'appliquait de tout son pouvoir à y ruiner le protestantisme, digne émule de son collègue et voisin l'évêque de Valence, le fameux Daniel de Cosnac, bien connu par son zèle persécuteur. « Quand je fus nommé évêque de Valence et de Die, écrit ce dernier dans ses mémoires, j'avais agi pour inquiéter les huguenots qui avaient pendant plusieurs années rendu leur religion prétendue bien plus considérable et plus avantageuse que l'édit de Nantes ne l'avait souffert. Je m'y

[1] Le *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français* annonce, dans son numéro de juillet, qu'il va publier intégralement ce manuscrit.

[2] François Murat, pasteur des églises de Marseille, Aix et Velaux, avait présenté Blanche Gamond au saint baptême, de concert avec Madame de Bologne. Réfugié à Lausanne, à l'époque de de l'expulsion générale des ministres, il y est décédé le 14 mai 1688. Son nom se trouve parmi ceux des signataires de la lettre adressée, le 25 mars de la dite année, par les réfugiés en Suisse aux souverains des états évangéliques, et portée par MM. Bernard et de Mirmand.

appliquai avec tant de succès, par le secours de sa majesté, qu'avant que l'édit de Nantes fût révoqué, j'avais entièrement fait détruire leurs prêches et fait faire des conversions par plus de trente mille hommes dont plus de la moitié a heureusement persévéré dans la religion [1]. »

Des lettres de cet évêque fanatique, adressées au maréchal de Noailles, font voir le zèle avec lequel il demandait et obtenait, par ses obsessions et ses flatteries, la destruction des temples calvinistes, entr'autres celui de la Bastie de Crussol, lequel, en octobre 1683, était le dixième qu'il avait fait démolir, et celui de Désaignes qu'il vit crouler avec tant de joie quelques mois plus tard. « Le dernier temple dans le lieu le plus considérable de la contrée, écrivait-il le 7 mars 1684, est tombé, et l'exercice de la Religion prétendue réformée est interdit [2] ! »

Le temple de Saint-Paul avait naturellement subi le sort de tant d'autres; le service y avait été interdit dès le jour de l'arrivée des soldats. Pendant quelque temps les habitants les plus zélés avaient pu encore aller assister au culte à Tulette, mais ce moyen d'édification ne tarda pas à leur être également enlevé. Blanche, malgré tout son désir, n'avait pu profiter de cette ressource. Mais en l'absence des secours extérieurs dont elle était privée, la grâce de Dieu la soutint. Ni les vexations des soldats et la ruine qu'ils apportaient dans la maison, ni l'animosité des voisins qui parfois les excitaient contre elle, ni les séductions de l'évêque qui faisait offrir à sa mère de l'argent pour l'engager à abjurer avec sa famille, ne purent ébranler sa fidélité chrétienne.

Les violences qu'elle eut à endurer (car un jour en particulier les soldats voulurent la porter de force à l'église) ne firent que l'affermir toujours davantage[1], de même que les tourments infligés à ceux que l'on faisait mourir pour leur foi. Le supplice de M. Chamieu, roué à Montelimart, lui donna d'une manière sérieuse la pensée du martyre; elle se demanda si elle pourrait supporter la roue ou le feu, au cas que Dieu l'appelât à lui rendre gloire de cette façon[2]. Dans ce but elle s'éprouvait elle-même en mettant sa main au feu, puis sentant sa faiblesse, elle suppliait son père céleste de la fortifier, de détacher son cœur du monde, de la garder en sorte que rien ne fût capable de l'arracher d'entre ses mains. C'est par de telles méditations et par de telles prières qu'elle s'affermissait dans la grâce, cherchant toujours à s'appuyer sur son Sauveur. Son vénérable ami, M. Murat, alors encore pasteur à Velaux près de Marseille, ayant entendu parler de sa fidélité, lui écrivit pour l'encourager, une de ces bonnes lettres qui lui furent toujours si précieuses, comme nous aurons lieu de le voir plus tard.

En septembre 1685, la persécution sévissant avec toujours plus de violence, et plusieurs villes ayant succombé, comme on prévoyait que bientôt les troupes qui entouraient Saint-Paul ne permettraient plus à personne d'en sortir, Blanche résolut de se soustraire à ce danger

[1] *Mémoires de Cosnac*, publiés par la *Société de l'histoire de France*, tom. I, pag. 430.

[2] *Bulletin prot. franç.* I, pag. 167 et *ss*.

[1] On peut se figurer les excès auxquels se livraient les soldats dans les maisons des huguenots, lorsqu'on voit Louvois écrire lui-même à un intendant : « Vous pouvez *permettre aux cavaliers le désordre nécessaire* pour tirer ces gens-là de l'état où ils sont, et en faire un exemple dans la province. »

Lettre de Louvois à M. de Beaupré. De Versailles le 19 novembre 1685. (*Bulletin* XI, pag. 385.)

[2] *Moïse* ou *Antoine Chamier* (et non *Chamieu*) petit-fils d'Adrien Chamier pasteur à Montelimart, fut rompu vif en 1683, à l'âge de 28 ans, devant la maison de son père, avocat dans la même ville. En vain les jésuites tentèrent-ils de le faire abjurer pour éviter le supplice, l'héroïque jeune homme mourut avec une fermeté qui remplit d'admiration tous les assistants.

d'abjuration forcée qui devenait de jour en jour plus imminent. Elle partit pour la campagne et alla se cacher dans une possession de sa famille, où elle demeura seule quelques jours. Son père et sa mère étant venus la rejoindre, elle les décida à s'enfuir avec elle pour se réfugier à Orange. Ils ne trouvèrent pas dans la principauté l'asile sur lequel ils avaient compté. L'ordre étant venu de faire sortir tous les réfugiés, nos fugitifs parvinrent à s'échapper après bien des difficultés, pour séjourner dans les bois, ce qu'ils firent pendant plusieurs semaines, logeant tantôt dans un trou de rocher, tantôt à la belle étoile, rarement dans des métairies, lorsqu'on osait consentir à les recevoir pour la nuit. Ne pouvant pas rester plus longtemps ensemble de crainte d'être découverts, ils durent se séparer, et la jeune fille rentra dans Orange, où elle fut recueillie par quelques amies. Son séjour dans les bois et les privations de tout genre qu'elle y avait endurées, avaient été bénis pour son âme. «Je vous avoue, disait-elle à sa mère, que quand je lisais la Sainte-Ecriture et que je voyais que Jésus-Christ n'avait pas eu où reposer la tête, et que tous les patriarches ont été de même, qu'Abraham a été étranger en la terre de Canaan, quoique l'Eternel la lui eût promise en héritage (puis suivait le souvenir de tout le passage relatif aux martyrs dans l'épître aux Hébreux), quand je méditais toutes ces belles choses, je vous puis dire que je disais à moi-même : tu n'es pas du nombre de ces illustres personnes, car tu es ici dans ta maison, à ton aise. Mais loué soit Dieu, ma chère mère, que Dieu nous fait semblables à eux, car nous n'avons pas une grotte pour nous mettre à couvert. Oh ! les beaux jours que sont ceux-ci, si nous les savons ménager ! Ceci est le véritable chemin pour entrer en la vie éternelle. Et pourquoi voudrions-nous être couronnés d'or puisque notre Chef a été couronné d'épines, et que ce n'est que par plusieurs tribulations qu'il nous faut entrer au royaume des cieux !»

Au mois de mars 1686 elle eut une vision qui lui fit prendre une résolution décisive. Pendant la nuit elle crut voir une lumière resplendissante comme en plein midi et entendre une voix qui lui disait : « Lève-toi et pars, ne crains point. Je ne t'abandonnerai point, je serai toujours avec toi jusqu'à la fin. » Dans un sentiment entier d'obéissance, se sentant remplie de force et de courage, elle s'habilla pour partir sans aucun délai, fit ses adieux aux demoiselles avec lesquelles elle était couchée, qui ne comprenaient rien à cette décision subite, et se mit en route à l'instant, résolue à chercher les moyens de sortir du royaume. Elle se sentit appelée à passer par Saint-Paul, où ses parents étaient rentrés pour y recevoir leur fils aîné qui était venu les voir de Paris. N'osant pas entrer dans la ville de peur d'être reconnue et arrêtée, elle fit avertir secrètement son père et sa mère, qui vinrent dans le lieu où elle demeurait cachée, et elle leur demanda humblement leur pardon et leur bénédiction. Comme sa mère la tenait embrassée et mouillait son visage de ses larmes, Blanche lui dit : « Ma mère, vous ne me vouliez pas laisser aller au temple à Tulette, car vous ne pouviez demeurer sans que je fusse avec vous, et présentement il nous faut séparer, peut-être pour jamais » — Il est vrai, mon enfant, dit la mère ; j'en demande pardon à Dieu. « C'est pour cette cause, ajoute-t-elle, que je m'adresse aux pères et mères fidèles, les priant qu'ils ne détournent jamais leurs enfants d'une si bonne disposition, au contraire, qu'ils les persuadent à fréquenter les saintes assemblées. Car j'ai ressenti des douleurs cuisantes, lorsqu'on me détournait d'un si bon dessein. »

Etant parvenue à décider sa mère à la suivre, elle partit accompagnée de son frère, et ils gagnèrent Grenoble, où ils

séjournèrent sept à huit jours. Là s'étant joints à M. Cassagne de la Basse-Guyenne et à M^lle Marthe sa sœur, qui devait être pendant bien des mois la compagne d'infortune de Blanche, ils se remirent en route vers la frontière sous la conduite de quatre guides. Mais arrivés dans le voisinage de Goncelin, ils furent saisis par des cavaliers dans une île où ils s'étaient cachés pour la journée. Les guides et M. Cassagne parvinrent cependant à s'échapper. Ainsi s'évanouit l'espoir des pauvres fugitives, si près de cette frontière de Savoie qui devait les mettre à l'abri de leurs persécuteurs. Amenées à la Terrasse, bourg voisin de la Grande-Chartreuse, nos pauvres femmes furent impitoyablement fouillées et dépouillées de tout ce qu'elles avaient en linge et en argent. On prit aussi à Blanche un papier qu'elle avait cousu dans son corps de jupe, contenant près d'une centaine de passages de la Sainte-Ecriture que M. Piffard avait expliqués dans l'Eglise et qu'elle avait recueillis dans la prévision que la Bible lui serait peut-être ôtée.

Le lendemain, 2 avril, le lieutenant fit rétrograder ses captifs sur Grenoble sous l'escorte de deux cavaliers. En route le fils Gamond parvint à échapper à leur surveillance et à s'enfuir malgré toutes leurs tentatives pour le reprendre. Les femmes seules, victimes de leur irritation, furent brutalement amenées devant Monsieur l'intendant.

Celui-ci les ayant interrogées les fit mettre en prison, et le même jour elles durent comparaître devant une cour nommée, sans doute par antiphrase, la « Chambre de miséricorde. » Là les ayant fait mettre à genoux, on leur demanda leurs noms, et Blanche répondit avec sa fermeté habituelle en déclarant qu'elles étaient bien résolues à ne pas changer de religion. Un mois plus tard on les fit comparaître de nouveau devant un commissaire nommé M. de Petit-Chet, qui tenta de discuter avec la jeune fille et de la séduire par la perspective d'être placée à Grenoble chez une dame qui la traiterait comme sa fille. Bien d'autres tentatives du même genre furent faites auprès d'elle tant par des dames que par des prêtres. D'autres interrogatoires eurent lieu, mais le résultat fut constamment le même ; ni Blanche, ni M^lle Cassagne ne se laissèrent ébranler un seul instant. Quant à la mère Gamond, il paraît qu'on la relâcha bientôt ; on la considéra sans doute comme inoffensive.

Le calme et la sérénité de nos jeunes filles dans leur épreuve, surtout après avoir été si près, semblait-il, d'être délivrées, font bien voir à quelle source elles avaient appris à puiser la soumission et le courage. Blanche le révèle à chaque page de son écrit. Le recours au Seigneur était sa force. Elle nous a conservé les prières qu'elle offrait à Dieu avant de paraître en présence de ses juges.

Après une seconde comparution devant une chambre à laquelle elle donne cette fois le nom de « Chambre d'enfer, » nos prisonnières furent transférées de leur cachot dans une basse fosse humide et infecte, où elles étaient d'abord au nombre de neuf ou dix, privées des objets les plus nécessaires et en compagnie de rats qui les tourmentaient. On s'était flatté sans doute que ce redoublement de rigueur vaincrait ce qu'on appelait leur obstination. De bonnes dames papistes venaient souvent, probablement par ordre, discuter avec elles et leur faire entrevoir les souffrances nouvelles qui les attendaient. « On vous rasera la tête, on vous marquera avec un fer rouge des fleurs de lis sur les deux joues. » Telles étaient les perspectives par lesquelles on cherchait à les effrayer. Et comme Blanche exprimait avec simplicité sa confiance : « Si vous croyez en Dieu, comme les Apôtres, lui dit une de ces dames, et si vous espérez que Dieu vous en délivre, que les portes de la prison s'ouvrent

comme du temps de St. Pierre, alors nous croirons que votre religion est bonne.» — « Madame, répondit la pieuse captive, on disait à Jésus-Christ lorsqu'il était sur le Calvaire, que s'il était le Fils de Dieu, il descendît de la croix, et qu'on croirait en lui. »

On essaya d'autres moyens encore. Après avoir tenté de nouveau de l'effrayer, le commissaire interrogateur lui ouvrit la perspective d'un mariage en lui disant qu'un jeune homme de bonne famille de la ville était venu lui parler d'elle et qu'il l'épouserait si elle voulait changer. « Cet homme que vous m'offrez, répondit-elle, me coûterait bien cher puisque je ferais la perte de mon âme. » On peut comprendre après cela comment, à bout d'inventions, le commissaire disait à Mlle Cassagne: « Vous voulez suivre cette fille qu'on a prise avec vous, car je ne crois pas que dans la France il y ait sa pareille d'opiniâtreté, et c'est elle qui vous empêche de changer de religion. » Le juge n'avait pas tort sans doute, l'exemple de Blanche était bien propre à agir puissamment sur le cœur et sur la conscience de ses compagnes de captivité.

Vint enfin le jour où le jugement devait être prononcé. Blanche Gamond et Marthe Cassagne furent amenées par les archers devant une cour composée de 12 ou 13 présidents ou conseillers. Après l'interrogatoire et les réponses, dans lesquelles Blanche montra toujours la même fermeté et la même connaissance de l'Ecriture: « Il est impossible, dit le président, qu'une fille parle comme vous, car vous répondez comme un ministre, et même je crois que vous en savez quelqu'un qui est caché dans le bois, qui vous a si bien instruite. Que si vous le déclarez, nous vous donnerons 500 livres tout présentement.

— Monsieur, répondit la jeune captive, je ne sais point de ministre, et quant à l'instruction, c'est Dieu lui-même qui m'instruit et me soutient dans sa vérité. » Puis comme il la menaçait encore en lui disant qu'en augmentant ses souffrances on la ferait bien changer. « Monsieur, répliqua-t-elle, je prierai mon Dieu qui me donnera la patience de Job pour souffrir ce qu'il vous plaira. »

Ramenées dans la basse fosse et accueillies avec joie par leurs compagnes, qui craignaient, vu leur longue absence, qu'on ne les eût contraintes à céder, les jeunes filles avant de raconter leur comparution voulurent élever leurs âmes à Dieu, et Blanche rapporte encore ici la prière qu'elle présenta en cette occasion pour rendre grâces au Seigneur de ce qu'il les avait soutenues par sa miséricorde.

L'arrêt qu'on vint leur lire tôt après portait qu'elles étaient condamnées à la prison perpétuelle, à la confiscation de leurs biens, à une amende de vingt livres entre elles deux, puis qu'elles seraient rasées et mises à l'hôpital général de Grenoble, jusqu'à ce que le Parlement eût trouvé un lieu pour les y détenir le reste de leurs jours.

Blanche reçut à ce moment-là, comme une consolation précieuse, une lettre de son digne ami Murat qui lui disait: « Je suis ravi d'aise d'apprendre que Dieu vous a préservée miraculeusement. Lorsque j'ai appris que vous étiez encore debout sans avoir abandonné votre Sauveur, j'ai eu une si grande joie que je ne saurais vous l'exprimer. » Il continuait en l'exhortant à la persévérance et surtout à la prière. En le remerciant, sa reconnaissante filleule lui apprit sa condamnation, sur quoi il lui écrivit de nouveau pour l'affermir et la soutenir par sa tendre sympathie et par l'espérance de la gloire à venir.

Laissée dans cette basse fosse humide et malsaine, que les visiteurs catholiques avaient jugé un séjour impossible et à l'égard de laquelle l'intendant lui-même avait dit comme Pilate : «je m'en lave les mains,» Blanche ne tarda pas à y contracter une fièvre maligne qui la mit au bord

du sépulcre et dont les suites furent déplorables pour sa santé. Comme elle était, croyait-elle, au moment de mourir, elle demanda la grâce de voir sa mère. On eut la cruauté de lui dire que cette mère bien-aimée était à la porte, mais qu'elle ne la verrait que si elle consentait enfin à abjurer. « Si vous m'empêchez de voir ma mère dans ce monde, répondit l'infortunée toujours fidèle, je la verrai un jour dans le ciel avec l'aide de mon Dieu. »

Mais son heure n'était pas venue, la fièvre se calma en lui laissant à la jambe un mal si grave qu'on ne douta pas qu'une amputation ne devînt nécessaire. Elle ne pouvait plus se mouvoir seule et était en cet état au mois de novembre, lorsqu'on vint subitement pour exécuter la partie de la sentence qui ne l'avait pas encore été. Le greffier qui déjà avait eu la bassesse de la railler lorsqu'on avait voulu la séduire par une proposition de mariage, eut encore la cruauté de plaisanter en lui présentant les trois chirurgiens qu'il amenait pour lui raser la tête. L'opération fut faite par ces hommes indignes de la manière la plus cruelle.

Après cela les obsessions recommencèrent. Nous ne manquions pas d'avoir des visites, écrit-elle, non pas pour nous sauver, plutôt pour nous perdre, des moines, des prêtres, des curés, des pieds déchaux et des Jésuites. » Elle eut en particulier avec un Père Lamy une discussion sur la lecture de la Bible, dans laquelle elle montra encore sa fermeté et sa connaissance du saint livre, de façon à ce que son interlocuteur ne trouva plus pour lui répondre que des injures et des menaces.

Ces malheureux convertisseurs en titre confirmaient tous, par la conclusion ordinaire de leurs discussions, le triste fait proclamé par cet aveu cynique de l'évêque de Mirepoix, Pierre de la Broue, digne émule de Cosnac: « Je me réjouis par avance de tout le bien que vous venez faire au milieu de nous et m'offre à vous pour un de vos missionnaires, quoique je reconnaisse que ceux qui *frappent* fassent bien plus d'effet que ceux qui *parlent*[1]. »

Tous les jours en ce temps-là, on amenait de nouvelles victimes arrêtées sur les frontières, tant était grand le flot de l'émigration que la persécution poussait sans cesse à l'étranger. Aussi bientôt la triste basse fosse contint-elle 80 prisonnières, tandis que celle des hommes avait plus de 60 captifs, outre tous ceux des deux sexes dont les chambres et les cachots de la prison étaient remplis. Ainsi se passa l'hiver, à la suite duquel la fièvre et les maux corporels de la pauvre Blanche reparurent avec intensité.

Au mois de mars 1687 on vint auprès des prisonnières prendre de nouveau les noms de celles qui n'avaient pas changé, et on les prévint de leur prochain départ. Le 1er avril, 22 d'entr'elles et 4 hommes furent effectivement emmenés sans que les restantes pussent savoir dans quel lieu on les avait conduits, ni quelle serait leur destination à elles-mêmes. Parmi les perspectives qui se présentaient à elles, la plus effrayante de toutes était celle d'être transférées dans l'hôpital général de Valence, car le directeur La Rapine avait donné à cette maison de détention la réputation d'un lieu de supplices sans égal. On cherchait évidemment à profiter de la terreur que ce nom seul inspirait comme d'un dernier moyen pour agir sur l'imagination des captives, et les contraindre à abjurer. Hélas ! on n'avait que trop souvent réussi. Les récits répandus sur les mauvais traitements de tout genre infligés aux infortunés que cet homme sans conscience avait été chargé de martyriser, entretenaient un effroi qui ébranlait la plupart de ceux qui jusqu'alors s'étaient montrés les plus fermes, et les faits n'étaient malheureusement que trop réels.

[1] *Lettre à M. le maréchal de Noailles*, datée de Mazerettes le 22 août 1685. Voyez *Bulletin*, tom. I, pag. 167.

Les lettres de l'évêque de Cosnac indiquent la part que cet indigne prêtre avait eue à l'érection de cet édifice qui sous le nom d'hôpital n'était en réalité qu'une maison de conversions forcées. A l'appui d'une requête en faveur de l'un de ses parents, il dit au maréchal de Noailles: « J'ai fait de ma part ce que j'ai pu pour lui et au delà de ce qu'il pouvait raisonnablement espérer d'une personne qui a employé tout ce qu'il avait pour les conversions et pour l'établissement d'un hôpital général que je viens de faire dans cette ville, de sorte qu'ayant tout donné pour Dieu, il m'a fallu emprunter pour le service du roi. [1] »

L'homme qu'on avait su choisir comme directeur en chef de cette géhenne, Henri La Rapine ou d'Hérapine, vrai monstre à face humaine, était bien digne des fonctions barbares qui lui étaient confiées. Nombre de témoignages authentiques s'accordent à confirmer par de douloureux exemples tout ce que Blanche va bientôt nous dire de sa cruauté.

Mais revenons ànotre récit. Comme les infortunées captives, s'attendant à chaque heure à être transférées, étaient bien naturellement poussées par leur inquiétude à s'enquérir par tous les moyens du lieu de détention définitive qui leur était destiné, elles obtinrent d'un des inspecteurs de la prison qu'il les avertirait par signe dès qu'il aurait appris quelque chose à ce sujet. Il devait leur montrer de loin une aiguille si les juges décidaient de les envoyer au terrible hôpital de Valence. Leur anxiété ne fut plus bien longue. Trois jours après Mlle Cassagne vint en fondant en larmes dire à son amie, détenue de la fièvre, qu'elle avait vu la fatale aiguille, et en même temps qu'elle perdait tout courage devant cette horrible perspective; qu'elle aurait subi la mort par quelque supplice que ce fût, « mais pour penser d'aller à La Rapine, ajoutait-elle, il vaut mieux que je change de religion que de m'exposer à de si grands malheurs, car quand j'y serai, je ne le pourrai éviter. »

« Mademoiselle, lui répondit Blanche, vous m'annoncez deux tristes nouvelles qui me pénètrent jusques à l'âme. Mais quoi! seriez-vous dans le dessein de quitter la vérité et de m'abandonner? Nous avons demeuré une année et deux mois ensemble, et maintenant vous me voulez quitter. Je vous puis dire de la part de Dieu que, si nous venons à succomber, les souffrances que nous avons endurées jusques à présent s'élèveront devant Dieu et nous condamneront, et il vaudrait mieux pour nous n'avoir jamais connu la vérité que de l'avoir connue. Quoi! nous avons commencé par l'Esprit, finirions-nous par la chair? Vous avez ouï la lettre que je viens de vous lire, comme Monsieur mon parrain nous encourage de souffrir toutes choses et comme Dieu récompense ceux qui demeurent fermes dans la foi. Au reste, ma chère sœur, fortifions-nous au Seigneur et en la puissance de sa force, soyons revêtues de toutes les armures de Dieu, afin que nous puissions résister contre les embûches du diable. »

Est-il besoin de faire remarquer combien la fidèle Blanche fut plus préoccupée de la chute de son amie et du besoin de la relever que du triste sort qu'elle avait à attendre pour elle-même? Quel exemple de fidélité chrétienne et de vraie charité!

Cet entretien douloureux fut interrompu par l'arrivée du concierge et de quelques messieurs, venant annoncer aux prisonnières qu'on allait envoyer à La Rapine toutes celles qui n'avaient pas fait abjuration, en les exhortant à se hâter de changer pendant qu'il en était temps encore. Comme Blanche s'était retirée au cachot pour prier, et écrivait à ses parents en les priant de se trouver à la porte de la prison, lorsqu'on l'en sortirait, « je vis venir, dit-elle, deux demoiselles qui avaient

[1] Lettre du 25 mars 1684. Voy. *Bulletin*, tom. I, pag. 170.

leur visage tout baigné de larmes. Elles me dirent : Dites-nous votre dessein, nous vous en prions. Je leur dis : Mon dessein est de suivre l'Agneau de Dieu en quelque part qu'il aille, et j'espère que Dieu sera glorifié en moi, soit par la vie, soit par la mort. » Ce n'était tout autour d'elle que des larmes, dans cette malheureuse troupe de femmes et de jeunes filles en détresse; les unes avaient déjà promis d'abjurer et pleuraient sur cette fatale résolution, d'autres combattaient encore, d'autres se déchiraient le visage, s'arrachaient les cheveux; dans tous ces cœurs brisés régnait la désolation la plus amère. Au milieu de cette scène d'épouvante une demoiselle Garsin, sœur d'un pasteur, vint dire à Blanche : « Vous êtes résolue d'aller à La Rapine ! Je souffrirais bien la roue, mais si on me voulait envoyer à La Rapine, je changerais. De vrai, il est impossible que vous puissiez résister. Il y est bien allé de plus grands esprits que vous qui n'ont pu résister. » — « Mademoiselle, répondit-elle, vous me donnez un méchant conseil; quand vous avez été affligée je vous ai consolée et fortifiée le mieux qu'il m'a été possible. Je sais bien que de moi-même je ne puis rien, mais avec Dieu je puis toutes choses en Christ qui me fortifie. »

Les obsessions furent telles ce jour-là auprès des malheureuses prisonnières que d'entre elles toutes il n'y en eut que trois qui demeurèrent fermes, toutes les autres cédèrent à la terreur, et dans le nombre l'infortunée Marthe Cassagne. Blanche put entrevoir sa mère et s'efforça de la consoler. Au milieu de sa détresse elle eut la joie de retrouver une ancienne compagne de captivité, M^lle de Leuze de Montpellier qu'on avait subitement enlevée d'auprès d'elle, sans qu'elles pussent même se dire adieu, pour l'enfermer à la Tour Dauphine. Réunies de nouveau dans cette circonstance critique pour subir ensemble le même sort, elles furent profondément émues. « Si tôt qu'elle me vit, raconte notre pauvre captive, elle se jeta sur mon col et nous versâmes des larmes de joie et de tristesse, car de la voir exposée au même supplice que moi, cela m'affligeait, mais aussi m'encourageait, car je savais qu'elle demeurerait ferme en la foi. »

Le 21 mai, à neuf heures du matin, les archers vinrent prendre les prisonniers désignés pour le départ, au nombre de cinq hommes et de quatre femmes. Celles ci étaient, outre M^lle de Leuze et Blanche, M^lle Dumasse de La Salle et M^lle Rançon d'Annonay. Un dernier adieu de Blanche et de sa mère dans la rue fut interrompu par les archers, qui les frappèrent à coups de bâton tandis qu'elles se tenaient embrassées. C'est probablement à ce moment qu'un des hommes parvint à échapper à ses gardiens et à s'éclipser dans la foule des spectateurs que cette triste scène de départ avait rassemblés. Le voyage qui se fit en bateau dura deux jours. Le trajet fut pénible pour les captives, tant en raison de la mauvaise société à laquelle on les avait jointes et en particulier de deux troupes de galériens enchaînés dont elles entendaient les blasphèmes, que par les discussions qu'elles eurent encore à soutenir avec un prêtre jusqu'au moment où elles débarquèrent à Valence.

Ce fut le 23 mai 1687, un jeudi après midi, que les infortunées entrèrent dans ce funeste hôpital général où elles devaient tant souffrir. A peine le cruel directeur les eut-il en son pouvoir qu'il exerça contre elles son art diabolique. Pour les engager à se soumettre, il leur dit que les 22 prisonnières envoyées de Grenoble avant elles, venaient d'obtenir leur élargissement parce qu'elles avaient abjuré, et les somma d'en faire autant. Et comme ses discours n'eurent aucun effet, dès le soir même il fit mettre M^lle de Leuze dans un cachot en la menaçant avec de grossières injures de lui faire donner cent

coups de bâton, et Blanche, conduite à la cuisine, souffletée et frappée par la gouvernante, digne acolyte de La Rapine, traînée de force à la chapelle, ne put en se mettant au lit, ni se déshabiller ni remuer les bras ni la tête, tant elle était meurtrie par les coups qu'elle avait reçus et par les violences qu'elle avait subies. Telle fut l'inauguration de leur séjour dans ce lieu de supplices.

Le lendemain on les fit lever de grand matin pour les faire travailler et assister encore de force au service de la chapelle. « Le soir venu, ici nous donnons la parole à Blanche, La Rapine me fit venir devant lui et celles qui n'avaient jamais changé ; nous étions six en sa présence. Il y en avait d'autres, mais elles étaient dans des cachots ou dans des cabinets et n'étaient pas présentes avec nous. Il fit venir 20 ou 30 papistes ; quand nous fûmes toutes là, il nous fit arranger devant lui et s'adressa à nous en nous disant : Vous êtes des opiniâtres et des rebelles au roi et à Dieu, mais il faut que vous changiez ou vous crèverez sous les coups. Je vous ferai venir, maudite race de vipères, à coups de nerfs de bœuf, car je sais mon métier par routine. J'ai cinquante-six années : je vous ferai obéir, gueuses, mieux qu'aucun homme du royaume, car l'hôpital n'est pas fait pour vous, mais vous êtes ici pour obéir aux ordres de l'hôpital. Et c'est le commandement de Monseigneur l'évêque de Valence ; vous serez la balayure et la raclure de l'hôpital ; vous balayerez depuis le matin jusqu'au soir, et si vous manquez vous aurez cent coups de bâton. Après cela je vous ferai mettre dans un cachot, là où je vous ferai mourir de faim ; mais afin que vous languissiez plus longtemps, vous aurez un peu de pain et de l'eau, et il est impossible que vous puissiez résister aux coups. A la fin vous serez crevées dans trente ou quarante jours tout au plus ; nous le savons, car nous avons expérimenté et éprouvé cela. Après tout cela, on vous jettera à la voirie, le roi sera défait d'un méchant sujet ; voilà une chienne morte, malheureuse en cette vie, damnée en l'autre. Comptez là-dessus, chiennes, gueuses, c'est votre partage. » Après cela La Rapine s'adressa aux papistes qu'il tenait dans l'hôpital et leur dit : « Je vous donne charge d'avoir soin de ces huguenotes ; vous les ferez balayer, frotter, écurer depuis le matin jusqu'au soir, depuis le haut de l'hôpital jusques au dernier et plus bas étage, et n'épargnez pas ces brebis galeuses ; si elles ne vous obéissent pas, venez-moi rapporter aussitôt ce qu'elles feront et ce qu'elles diront. Si vous manquez de le venir rapporter vous aurez cent coups, car vous êtes les filles de la maison, c'est pourquoi vous me devez être fidèles. » « Je suis persuadée, ajoute la narratrice, qu'on mettrait ce que j'ai écrit au nombre des fables, si plusieurs honorables personnes à qui Dieu a fait l'honneur de souffrir pour la même cause que moi, et à qui Dieu a fait la grâce de sortir, ne rendaient un fidèle témoignage à tout ce que j'avancerai. »

Nous croyons devoir répondre à l'appel que Blanche Gamond fait en cette occasion, en transcrivant un témoignage contemporain qui appuie en tout point ses allégués sur le régime de l'hôpital général de Valence. « Premièrement, écrit-on, vous saurez comment La Rapine a traité les filles de l'illustre martyr M. Ducros, et par là en même temps vous apprendrez de quelle manière il travaille à la conversion de toutes les autres[1].

[1] Pierre Ducros, avocat de Nismes et juge à Calvisson, détenu dans les cachots de la Tour de Constance, résista pendant dix-huit mois aux tentatives de conversion de l'évêque de Mirepoix. Destiné à être transporté en Amérique, il mourut à Marseille au moment où le vaisseau allait partir. Sa constance et sa piété furent telles qu'en le voyant mourir, l'évêque de Marseille se sentit contraint de lui dire : « Monsieur, si votre religion est bonne, il faut que j'avoue que vous êtes un saint. » On l'enterra dans le cimetière des Turcs.

Quand ces dames et demoiselles sont arrivées et qu'elles ont été livrées entre ses mains, il les sépare et les met en différents cachots remplis de boue et d'ordures. Il leur ôte leurs habits et leur linge et leur envoie quérir à l'hôpital des chemises qui ont été plusieurs mois sur des corps couverts de gale, d'ulcère et de charbon, pleines de pus, de rache et de poux. Ce fut de cette manière qu'on habilla Mesdemoiselles Ducros. Ce malheureux ne leur faisait donner pour nourriture que du pain que les chiens n'auraient pas voulu manger, et un peu d'eau. Plusieurs fois le jour, La Rapine leur rendait visite, avec des estafiers par lesquels il les faisait dépouiller, et leur faisait donner des coups de nerf de bœuf, et lui-même leur donnait cent coups de canne par tout le corps et même sur le visage, de sorte qu'elles n'avaient plus de figure humaine. Il les fit tant rouer de coups, qu'elles ne pouvaient ni mettre un pied devant l'autre, ni porter les mains à la bouche, ni remuer les bras. Outre cela, il les faisait plonger plusieurs fois par jour dans un bourbier profond, détrempé par une eau puante, et il ne les tirait de là que quand elles y avaient perdu la connaissance et le sentiment. Elles ont enfin succombé sous ces tourments qui n'ont point d'exemple dans l'histoire de la barbarie du paganisme. Après quoi on les a transportées dans un couvent, où elles sont, n'ayant ni forme ni figure, couvertes de plaies depuis la tête jusqu'aux pieds. Mlle de la Farelle, de Nismes, est aujourd'hui entre les mains de ce bourreau, avec plusieurs autres demoiselles. Et le parlement de Grenoble, depuis peu, lui a encore envoyé vingt-cinq ou vingt-six personnes, tant hommes que femmes, pour être converties par les mêmes voies [1]. »

(Jurieu, *Lettres pastorales*, I, pag. 378, 400; *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, Tome XI, pag. 158).

[1] *Bulletin* XI, pag. 386.

Ces détails révoltants, dont on remarquera la parfaite concordance avec les récits de Blanche Gamond, nous dispenseront d'en transcrire d'autres, donnés également par la pauvre captive, sur le manque de propreté, sur la privation des meubles les plus indispensables, et sur toute sorte de causes de dégoût et de souffrance accumulées à dessein sur les détenues. Nous nous abstenons d'insister.

Le but direct de toutes ces vexations apparaissait à chaque instant, ce qui donnait aussi constamment à Blanche l'occasion de lutter pour sa foi. La seconde Rapine, c'est ainsi qu'elle désigne la gouvernante Marie, lui disait tout crûment : « Nous vous faisons porter de l'eau pour la répandre à terre, nous vous faisons balayer là où ce n'est point nécessaire, tout cela, vous le voyez bien, n'est que pour lasser votre patience et pour vous faire changer. » Et le résultat de cette tentative étant toujours le même, la pauvre victime était remise entre les mains de son bourreau. Le 9 juin, à la suite d'une scène de ce genre, La Rapine, écumant de colère, l'ayant fait mettre à genoux, et l'appelant « gueuse, chienne morte, tison d'enfer, » ordonna aux filles de service de lui donner les étrivières. Six de ces cruelles mégères, trop bien dressées à cet emploi, armées chacune d'un paquet de verges d'osier longues d'une aune, l'ayant déshabillée et mise entièrement à nu dès la ceinture en haut, et l'ayant attachée à une poutre, déchargèrent leur furie sur son pauvre corps en lui disant : « Prie ton Dieu. » « Ce fut en ce moment-là, dit-elle, que je reçus la plus grande consolation que je puisse recevoir de ma vie, puisque j'eus l'honneur d'être fouettée pour le nom de Christ, et de plus d'être comblée de ses grâces et de ses consolations. Que ne puis-je écrire les influences, les consolations et la paix inconcevable que je sentais au-dedans de moi ! Mais pour le savoir, il faut passer par la même épreuve. Elle était

si grande que j'étais ravie, car là où les afflictions abondent, la grâce abonde par-dessus. On avait beau crier. « Redoublons nos coups, elle ne le sent pas, puisqu'elle ne dit mot et ne pleure point. » Et comment aurais-je pleuré, puisque j'étais pâmée au dedans de moi? Mais sur la fin mes pieds ne purent pas me soutenir, parce que mes forces étaient faillies, aussi j'étais pendue par mes bras, et voyant que j'étais comme couchée par terre, alors on me détacha; pour me frapper mieux à leur aise, on me fit mettre à genoux au milieu de la cuisine. Là elles achevèrent de gâter les verges sur mon dos, tant que le sang me coulait des épaules. Le courage me faillit, tant que je tombai sur ma face, je m'écriai : Mon Dieu! mon Dieu! miséricorde à moi pauvre affligée! A même temps ils furent deux qui me relevèrent de terre; elles me tordirent les bras en me vêtissant ma chemise! elles disaient : « Demain vous en aurez autant, si vous ne changez pas. » Je leur répondis : « Je sais que je changerai de la terre au ciel, mais pour de religion, jamais de ma vie. » Et comme elles me mettaient mon corps, je les priai de ne me le mettre pas, mais tant seulement mon manteau. Elles ne firent que pis, elles me serrèrent tant plus, et comme j'étais enfle et noire comme du charbon, ce me fut un double supplice et double martyre. O douleurs inconcevables! ô maux cuisants! Mon Dieu, adoucis mes maux qui sont en grand nombre. »

Malgré le triste état où ces mauvais traitements l'avaient réduite, Blanche n'en était pas moins contrainte de travailler et de subir les exigences cruelles de ceux qui se faisaient un jeu de ses souffrances. Nous devons passer à regret sur un grand nombre de détails, peignant comme les précédents la barbarie des bourreaux et la patience des victimes, mais nous ne pouvons pas tout transcrire et nous nous voyons contraints d'abréger.

Une circonstance que nous ne devons pas passer sous silence, fut la visite faite à l'hôpital par le comte de Tessé accompagné de deux évêques. Blanche ne désigne pas par leurs noms ces deux dignitaires, mais nous avons lieu de croire que l'un était l'évêque de Cosnac promu depuis peu à l'archevêché d'Aix, et l'autre son successeur désigné pour l'évêché de Valence, car un peu plus tard il est question dans le récit du nouvel évêque qui était venu occuper ce siége. Les illustres visiteurs demandèrent à La Rapine si les prisonnières envoyées par le parlement de Grenoble avaient changé; le terrible gardien répondit que non, en disant qu'elles étaient des opiniâtres et des obstinées. « Mais, ajouta-t-il, je fais valoir le manége, j'augmente tous les jours leurs peines et leurs supplices; si elles manquent à leur devoir, vous savez l'ordre de la maison. »

Tout cela était connu sans doute, mais cette fanfaronnade parut cependant déplacée; bien que les rigueurs de l'hôpital fussent voulues et approuvées par l'autorité, le cynisme avec lequel le cruel directeur les étalait fut jugé de mauvais goût, car peu de jours après, au moment où, sur de nouvelles menaces, les prisonnières s'attendaient à un redoublement de supplices, La Rapine fut subitement rappelé. Le 11 juillet, dans la soirée, ce barbare chef de l'hôpital partit précipitamment, et l'on ne le revit plus dans la maison. Il en fut de même huit jours après au sujet de l'impitoyable gouvernante Marie, qui dut suivre de très près le directeur dont elle partageait les sentiments de cruauté. L'absence de ces deux odieux personnages n'amena pourtant pas un changement sensible dans le régime de la prison, car le lendemain du départ de la gouvernante, deux des mégères qu'elle avait formées n'en vinrent pas moins traîner par force la pauvre Blanche jusqu'à la chapelle, en la frappant de coups de pieds et de bâton, dans un mo-

ment où rendue de fatigue et exténuée par la fièvre, elle s'était jetée sur son grabat, dans un état d'anéantissement complet. Le capucin qui était là prêt à officier fut touché de compassion, en la voyant dans cet état de maladie si grave et en entendant ses cris de douleur, et la dispensa de l'obligation d'assister à la messe, ce qui, au milieu de ses souffrances, fut pour son cœur une puissante consolation dont elle rendit grâces à Dieu avec effusion.

La fièvre qui l'avait reprise avec intensité, les ampoules énormes dont son pauvre corps était couvert à la suite du supplice des verges dont elle avait été frappée, la privation des soins les plus nécessaires, les insectes, la malpropreté, la continuation des violences qu'elle avait à endurer, les angoisses cruelles produites par les luttes morales et par les controverses auxquelles elle était constamment appelée, tout cela avait agi sur sa santé d'une manière effrayante. Aussi lorsque le prêtre Genest, successeur de La Rapine, eut amené le médecin Durand pour la visiter, celui-ci la déclara fort malade. On la fit transporter à l'infirmerie, où elle reçut pourtant quelques soins. En la plaçant dans le lit qu'elle devait occuper, la servante lui dit que c'était celui dans lequel était mort M. Melluret, l'une des plus malheureuses victimes de la barbarie de La Rapine, et que dès lors personne encore ne l'avait occupé[1]. Tout semblait indiquer qu'elle allait bientôt aussi succomber aux redoublements de fièvre qui minaient sa constitution. Mais le Seigneur la soutenait par son bon Esprit, et lui accordait quelque soulagement au moyen des témoignages de sympathie d'un certain nombre de personnes touchées de sa position. Elle signale entr'autres, outre ses compagnes d'infortune, M. Royer détenu aussi pour la religion, qui cherchait à soulager secrètement les malades par quelques douceurs qu'il leur apportait, et M$^{lle}$ Auberton de Valence qui lui procura des œufs et vint pendant quelques jours la visiter, jusqu'à ce qu'on lui refusât l'entrée.

Une visite de l'évêque aux malades de l'infirmerie fut aussi pour elle une sorte de consolation, en ce sens que ce chef ecclésiastique déclara aux gardiennes, en confirmation de ce qu'avait dit le capucin, qu'on n'avait pas le droit de contraindre à assister à la messe les prisonnières qui n'avaient pas changé. Mais en fait de consolation, la plus puissante venant de la part des hommes lui fut donnée dans le moment où elle était le plus malade et où elle avait à peu près perdu la vue, par une lettre sympathique qu'elle reçut d'un homme qui lui était inconnu, qui ne l'avait jamais vue, mais qui avait ouï parler de sa piété et de sa constance dans l'épreuve. Sentant le besoin de lui exprimer son admiration et de l'encourager à

[1] Jean Menuret (et non pas Melluret, comme Blanche l'appelle, ainsi que ses correspondants), avocat à Montélimar, avait cherché à fortifier ses coreligionnaires dans l'épreuve. Enfermé dans un cachot humide, il fut livré, au bout de plusieurs mois de détention, au féroce. La Rapine, qui ne réussit pas à le faire abjurer, mais bien à le faire mourir. Comme il refusait d'entendre la messe, son bourreau le fit descendre dans une basse cour, suspendre par les bras aux branches d'un mûrier, en sorte que ses pieds touchaient à peine à terre, et là le fit accabler de coups de nerf de bœufs. Pendant quinze jours le martyr endura cet horrible supplice, en priant pour lui-même et pour ses persécuteurs. Deux capucins touchés de compassion ayant intercédé pour lui, La Rapine l'employa à porter des pierres, mais l'évêque de Valence ayant échoué dans une nouvelle tentative de conversion, et s'étant montré, à ce qu'il paraît, moins compatissant que les capucins, le régime de la rigueur et des peines corporelles reprit le dessus. Enragé de sa résistance, La Rapine le fit frapper avec tant de violence que les cris de la victime fendaient les airs tout à l'entour. Deux heures après cette horrible exécution, le digne confesseur avait remis son âme entre les mains de son Sauveur. Fidèle jusqu'à la mort, il était allé chercher la couronne de vie. Mis entre les mains de La Rapine en juin 1686, il est mort au commencement d'avril de l'année suivante.

*Bulletin* XI, pag. 388.

suivre fidèlement la trace des martyrs du Seigneur, il lui écrivait longuement pour la fortifier dans la foi. Cette lettre, on le comprend, fut lue avec bonheur par les compagnes d'infortune de Blanche. Celle-ci ne désigne son bienveillant correspondant qu'en l'appelant « un très illustre avocat » dont elle croit devoir taire le nom, de peur de lui nuire. Serait-il trop téméraire de supposer que cet avocat était le célèbre Claude Brousson, si zélé pour la défense de ses coreligionnaires, devenu plus tard pasteur du désert et mort lui-même comme martyr de sa foi à Montpellier le 4 novembre 1698?

Au milieu des obsessions incessantes des dames et des prêtres qui venaient à l'envi exhorter les captives malades à abjurer, on vint un beau matin leur annoncer qu'elles eussent sous trois jours à se préparer à partir pour l'Amérique, où l'on avait résolu de les transporter. On leur faisait en même temps une peinture affreuse du sort qui les attendait sur le navire, d'où l'on devait les jeter à la mer pour détruire la race des huguenotes. La terreur de cette nouvelle perspective s'empara tellement des compagnes de Blanche qu'elles formèrent le dessein de s'évader par la fenêtre, bien qu'elles se trouvassent recluses à un quatrième étage. Blanche chercha à les dissuader en leur représentant le danger qu'elles couraient soit de se tuer, soit d'être reprises et d'avoir à subir les traitements les plus rigoureux, si leur tentative échouait. Rien n'y fit, tant leur épouvante était grande. Elles se mirent à couper des linceuls en bandes qu'elles cousirent et nouèrent ensemble de façon à en former une corde assez longue pour atteindre à terre. Le 5 septembre 1687 dans la soirée, lorsque leur garde se fut endormie, ces infortunées, se glissant pieds nus jusqu'à la fenêtre, se dévalèrent par la corde qu'elles avaient suspendue, et Blanche se laissa entraîner à suivre leur exemple. Ses trois compagnes, qui étaient Mlle Terrasson de Die[1], Susanne de Montelimar et Anne Dumasse de la Salle, arrivèrent heureusement au pied de la muraille, mais il n'en fut, hélas! pas de même pour la pauvre infirme qui, n'ayant pas la force de se soutenir suffisamment, se laissa choir sur de grosses pierres, où elle demeura moulue et brisée. S'étant traînée l'espace d'une soixantaine de pas, avec l'aide de ses amies qui lui avaient attaché la jambe avec un tablier pour qu'elle la pût soutenir, elle fut dans l'impossibilité absolue d'aller plus loin et surtout de franchir une muraille, de derrière laquelle ses compagnes désolées lui firent, avec une tristesse qu'on peut comprendre, de douloureux adieux, en lui demandant sa bénédiction. « Que suis-je, moi, leur répondit-elle, pour vous donner ma bénédiction, mais je vous la souhaite de la part de Dieu ; je le prie ardemment qu'il vous veuille conduire en toutes vos voies, et je vous conjure de vous en aller au plus tôt, car il n'y a que trop de moi qui sois exposée à être reprise. »

L'infortunée passa la nuit sur le chemin, souffrant de douleurs cruelles, interrompues par de fréquents évanouissements, criant à Dieu dans sa détresse, et cherchant à se fortifier par la méditation des psaumes et en particulier par le 38e, si admirablement applicable à sa position. Sur le matin, après avoir subi les injurieux soupçons d'un passant qui ne lui tendit aucun secours, elle obtint d'un autre qu'il allât avertir une demoiselle dont elle croyait pouvoir espérer quelque assistance. Elle l'attendit en demandant à

[1] Mlle Terrasson, que Blanche désigne ainsi par son nom de fille, était mariée. C'était Mme Raymond née Terrasson. Lorsque le directeur vint plus tard lui annoncer la mort de son mari, Blanche partagea sa douleur et s'efforça de la consoler de son mieux. A. Court parle des Mémoires de cette dame Raymond comme confirmant les détails donnés sur le régime odieux de l'hôpital général de Valence.

Dieu de lui susciter quelque bon Samaritain qui vînt resserrer ses os déjoints et verser de l'huile et du vin sur ses plaies. Mlle Marsilière ne fut, hélas! pas ce Samaritain charitable. Comme elle avait elle-même abjuré, elle craignit de se compromettre en s'intéressant trop vivement à l'infortunée gisant à terre, et au lieu de la secourir, elle s'en alla donner avis au prêtre Genest, directeur de l'hôpital. Celui-ci, sans plus de compassion, ne songea d'abord qu'à faire à Blanche de sanglants reproches accompagnés de menaces, comme l'aurait pu faire son prédécesseur, en l'interrogeant sur la fuite de ses compagnes et sur les moyens de leur évasion. Ce ne fut que plus tard qu'il s'occupa de faire transporter l'infortunée, ce qu'on fit avec une brutalité qui augmenta cruellement ses souffrances. Les hommes qui la portaient la déposèrent sur le pavé de la cour, où elle demeura, pendant qu'ils allèrent déjeuner, exposée aux injures grossières et aux moqueries d'une horde de jeunes garçons et de jeunes filles que l'on avait sans doute excités contre elle. Transportée enfin dans l'infirmerie, après avoir souffert dans l'escalier, par l'effet des secousses sur ses os brisés, un supplice pareil à celui de la roue, on la plaça, par une direction providentielle, sur un lit voisin de celui où était couchée Mlle Terrasson qui, elle aussi, avait eu le malheur d'être reprise. On la mit, sur sa requête instante, dans une peau de mouton qu'on venait d'égorger, et on la laissa là jusqu'au troisième jour sans la changer de place et sans remettre ses membres disloqués. « Nous priâmes tant, écrit-elle, qu'enfin on nous fit venir un homme nommé Maistre Louys Bla, qui nous remit nos os. Il accommoda premièrement Mlle Terrasson et puis moi. Ce fut des cris et des larmes que ma cuisse me causait, car elle était démise et moulue. Cela dura assez longtemps devant qu'il eût accommodé, en six ou sept parts de ma personne, les os qui étaient démis de leur place. Mais ce fut alors qu'il fit toucher par trois fois la pointe de mon pied au dos de la jambe, que je faisais des cris et des soupirs plus que ceux qui sont sur la roue ; nos ennemis tant cruels qu'ils étaient en étaient touchés. »

Le triste état auquel elle était réduite n'empêchait cependant pas le premier recteur de l'hôpital, M. de Brézane, gentilhomme de Valence, de venir encore à diverses reprises la menacer du cachot ou du voyage en Amérique, sans lui procurer pas, comme on aurait dû s'y attendre, les soins assidus que cet état même réclamait. On la laissait longtemps sans la changer de place, et quand on la soulevait sur son matelas, on la faisait horriblement souffrir. Le bruit, qu'on était loin de lui épargner, car on laissait des enfants venir tapager dans la chambre, et même tout mouvement autour d'elle, lui occasionnaient de vives douleurs. L'odeur affreuse que répandaient ses plaies si mal soignées était telle qu'elle fit bientôt fuir ceux qui tentaient d'entrer dans la chambre. Blanche témoigna à ce sujet sa vive reconnaissance pour deux de ses compagnes de captivité qui faisaient tous leurs efforts pour venir en cachette la panser du mieux qu'elles le pouvaient. C'étaient Anne Voisin de Livron[1] et Marie Clot d'Annonay.

Une visite qui fit beaucoup de bien à son cœur fut celle de son père, qui obtint la permission de la voir, mais, malgré toutes ses larmes et ses supplications, ne put jamais obtenir celle de l'emmener pour la faire soigner. Il s'engageait à la ramener lorsqu'elle serait guérie, il of-

[1] *Anne Voisin* est indiquée dans les listes du Parlement de Grenoble comme condamnée à être rasée et recluse à perpétuité le 29 novembre 1686. Nous y lisons également les noms de plusieurs des captives mentionnées par Blanche Gamond, comme par exemple *Jeanne Terrasson* le 23 octobre, *Antoinette Besson* le 26 octobre, *Judith Roiry* le 4 novembre, *Jeanne Garcin* le 11 décembre.

frait des cautions à Valence, il suppliait qu'on la mît dans une maison catholique, promettant de payer la dépense. Le recteur fut inflexible. Sa réponse invariable était : « Il faut qu'elle change ; hors de là elle ne sortira jamais. »

Un jour deux ou trois de ses sœurs de souffrances ayant pu dérober les clefs du portier parvinrent à s'échapper de ce lieu de douleurs ; Blanche s'en réjouit sincèrement à leur sujet, mais il en résulta pour elle-même une aggravation d'infortune, attendu que parmi les fugitives étaient celles qui venaient la soigner avec sympathie et dévouement. Il fallut recourir à ce malheureux rhabilleur Louis Bla, qui, voyant la plaie profonde ouverte dans la cuisse de la pauvre estropiée, eut la cruauté d'y insinuer de force avec son couteau de la charpie, ce qui lui causa les douleurs les plus atroces, dont elle ne fut un peu soulagée que lorsque M[lle] Terrasson, toute meurtrie elle-même et ne pouvant se lever, eut fait effort pour s'approcher d'elle et retirer tout ce qu'elle put de cette malencontreuse charpie.

Au mois d'octobre M[lle] Auberton, qui lui avait déjà donné de précieuses marques de sympathie, lui amena sa chère mère qu'elle n'avait pas revue depuis le jour où les archers les avaient violemment séparées dans leurs tristes adieux de Grenoble. On peut se représenter ce que fut cette entrevue. L'état déplorable où Blanche était réduite brisa le cœur de la pauvre mère et excita chez M[lle] Auberton une indignation profonde. Elle fit venir un chirurgien, qui fut effrayé de la profondeur de la plaie purulente et déclara qu'une opération était indispensable. Mais il ne voulut pas la faire seul. Quatre jours après il revint avec trois autres chirurgiens pour faire une grande incision, en enlevant les chairs. La victime endura des souffrances qu'elle n'a pas le courage de décrire. Bien que les chirurgiens s'attendissent le lendemain à ne pas la retrouver en vie, elle ne succomba pas à tant de douleurs.

Eprouvant le besoin d'être soutenue par les prières de l'ami qui lui avait toujours été si fidèle et si tendrement affectionné, dès qu'elle s'en sentit la force, elle supplia sa mère de lui procurer secrètement une plume et de l'encre et écrivit à M. Murat une lettre datée du 20 octobre, qu'elle n'a pas transcrite dans son récit, mais qu'on peut lire dans les *Lettres pastorales* de Jurieu, où elle est rapportée en entier. En racontant ses tristes aventures depuis son arrivée à Valence, elle dit à son vénérable pasteur : « Le grand Apôtre ne me reprochera pas que je n'aie pas résisté jusqu'au sang, puisque Dieu m'a fait la grâce de surmonter le sang et toute autre chose. » Elle termine en disant : « J'ai souffert les plus grandes douleurs du monde ; je dis avec l'homme selon le cœur de Dieu : N'eût été ta Loi qui me console, je fusse périe dans mon affliction. Je mets le doigt sur la bouche, parce que c'est Dieu qui l'a fait. Je vous prie de redoubler vos prières pour moi, car j'en ai grand besoin. J'ai une grosse fièvre et une grande plaie dont je serai estropiée, puisque Dieu le veut ; mais il vaut mieux entrer dans le ciel boiteuse et meurtrie, que d'être jetée tout entière dans l'enfer[1]. »

M. Murat lui répondit immédiatement par un billet du 29 octobre, puis par une lettre plus détaillée du 7 novembre, qui lui apportèrent de grands encouragements et des consolations précieuses. « Vous avez appris, lui dit-il entr'autres, cette leçon de notre bon Maître, de ne vous point emporter en injures contre vos persécuteurs. C'est ainsi qu'il faut continuer, ma chère filleule, afin que votre constance soit une œuvre parfaite. Ainsi fit ce bienheureux martyr, M. Melluret, de glorieuse mémoire, qui a donné

[1] Jurieu, *Lettres pastorales*, II, pag. 355.

en sa personne le plus illustre exemple de constance qui ait été dans ces dernières persécutions. Il bénissait ses persécuteurs, il leur disait qu'il savait bien que les tourments qu'il devait endurer n'avaient point d'autre source que celle de ses péchés et de la volonté de Dieu, à laquelle il se soumettait. Que si on vous a refusé les aliments nécessaires dans l'ardeur de la fièvre dont vous êtes détenue depuis plusieurs mois, souvenez-vous, je vous prie, que notre grand Sauveur, étant cloué à la croix, eut soif, et que pour une boisson on lui présenta du vinaigre mêlé avec du fiel. Quand je considère le grand nombre de persécutions qu'on vous a faites et votre constance, je dis qu'il y a quelque chose plus qu'humain; c'est ce grand Dieu qui vous fortifie visiblement par son Esprit. Mais, ma chère filleule, il faut aussi persévérer jusqu'à la fin. Ne voyez-vous pas la couronne du martyre qui vous est préparée dans le ciel..... Je m'assure que vous sentez dans votre cœur une source inépuisable de consolation; faites-en part à vos chères compagnes; que votre constance les affermisse, que vos paroles les réjouissent. Et suivez toutes ensemble votre grand capitaine Jésus-Christ, qui a souffert la croix, et méprisant la honte, s'est allé asseoir à la dextre du trône de Dieu. »

Pendant une semaine les chirurgiens qui avaient opéré Blanche vinrent la panser, mais après cela les recteurs de l'hôpital exigèrent qu'elle fût remise à celui de la maison, M. Boyter, qui agit envers elle avec une grande dureté et la fit cruellement souffrir. En vain M$^{me}$ Gamond supplia-t-elle qu'on lui permît d'amener un autre chirurgien. Boyter lui fit interdire à elle-même l'entrée de l'hôpital, ensorte qu'elle ne put plus soigner ni même voir sa pauvre fille, tandis que les dames papistes continuaient à l'obséder. Pour donner une idée des luttes de tout genre que l'infortunée avait constamment à soutenir, nous en rapporterons un trait : Une demoiselle de Déau, de qui elle venait de refuser un œuf, lui dit : « Vous n'avez pris aucune chose d'aujourd'hui et vous êtes homicide de vous-même; en cela vous faites voir que votre religion ne vaut rien. » Blanche lui répondit : « Mademoiselle, quand cela serait, que je serais homicide de moi-même, notre religion ne dépend pas de moi, car elle est très bonne et très claire, car c'est dans icelle seule qu'on se peut sauver; mais si je faisais cela, je serais une méchante personne et je ne suivrais pas ce que Dieu nous commande, car notre religion est très bonne, mais c'est que nous sommes méchants; c'est pourquoi Dieu se sert de nos ennemis pour nous faire souffrir. C'est la vôtre, mademoiselle, qui est remplie de cruautés, de ce que vous ne voulez pas permettre que ma mère me serve, ni qu'elle fasse venir un chirurgien pour me panser. » M$^{lle}$ de Déau, émue de quelque compassion, voulut essayer de lui rendre cet office, mais elle recula quand, ayant fait découvrir la plaie de la cuisse, elle la vit semblable à une fournaise par la fumée qui en sortait, et s'écria : « Oh! que vous êtes bienheureuse de tant souffrir et si patiemment! Si vous étiez de notre religion, vous gagneriez le ciel par vos souffrances. » Pendant que l'emplâtre n'était pas sur la plaie, et qu'on la pansait, Blanche ne pouvait pas parler; mais dès que le pansement fut achevé, elle répondit : « Mademoiselle, Dieu m'en garde d'être de votre religion! Et quant à ce que je souffre, ce sont mes péchés, et quant aux mérites, quand même nous ferions tout ce que Dieu nous commande, nous serions des serviteurs et des servantes inutiles. » Ici, comme toujours, nous la trouvons fidèle à maintenir les droits de la vérité et la cause sainte de l'Evangile.

A cette époque il y eut un adoucissement dans les mesures ordonnées par le roi à l'égard de ceux des protestants qui n'avaient pas changé. Mlle de Leuze fut libérée, moyennant six pistoles qu'elle put payer. On la fit sortir de nuit, avec une autre demoiselle. M. de Brézane, qui, comme le rapporte Blanche, « ne manquait pas de malice, pas plus que les jésuites, » fit répandre le bruit que ces demoiselles s'étaient enfuies de nuit au moyen d'une échelle. Peu de jours après, quelques autres captives furent aussi relâchées pour de l'argent, en sorte qu'il ne restait plus dans l'hôpital que trois des infortunées envoyées par le parlement de Grenoble, savoir : Mlle Terrasson, Antoinette Besson, de Saint-Auban, et Blanche. Celle-ci fut bientôt privée de sa dernière compagne de douleur. Le 12 novembre, Mlle Terrasson sortit également, toute estropiée, appuyée sur une béquille. Malgré ses infirmités, elle avait été en aide à celle qui se trouvait maintenant entièrement délaissée, car Antoinette Besson était malade dans un autre local.

L'heure de la délivrance allait cependant sonner aussi pour notre infortunée. Le 23 novembre, après une discussion qu'elle eut encore à soutenir avec un prêtre, et dans laquelle il lui fut donné de répondre avec fermeté et sagesse, elle vit entrer un M. Clair, de Beaumont, détenu lui-même dans l'hôpital, qui lui dit : « Ma chère, prenez courage, vous sortirez bientôt, car j'ai depuis deux jours l'argent de votre rachat dans ma poche. Vous seriez dehors, si ce n'était que M. le recteur trouve que la somme n'est pas suffisante. »

Quelque abattue qu'elle fût par ses souffrances et par la fatigue que l'entretien avec le prêtre lui avait causée, l'émotion de joie que fit naître en son cœur cette bonne nouvelle lui fut salutaire : les douleurs de sa plaie lui parurent moins violentes. Le lendemain on la plaça dans le cabinet de St. Henri, qu'avait occupé Mlle de la Farelle [1]. Deux jours après, dans la soirée, le recteur Genest vint lui demander si elle n'aurait pas le courage de sortir ; s'aidant lui-même à l'habiller, afin que personne dans l'hôpital ne se doutât de son départ, il la conduisit en l'éclairant jusqu'à la porte. Là elle se trouva dans les bras de sa mère fondant en larmes, et dans ceux de plusieurs autres personnes, qu'elle se refuse à nommer, de peur de les compromettre. « Ce fut, dit-elle, le 26 novembre 1687 que Dieu me délivra de mes ennemis. Louanges, gloire et grâces lui en soient rendues immortelles dès maintenant et à toujours ! Amen ! »

Le trajet jusqu'au logis qu'elle devait occuper fut excessivement pénible, et, malgré son désir bien naturel de s'éloigner au plus tôt des lieux où elle avait été si cruellement traitée, elle dut rester une semaine entière à Valence, heureuse d'être soignée par son père et par sa mère et de recevoir d'un grand nombre de personnes honorables de précieux témoignages de sympathie et d'affection chrétienne. Elle bénissait Dieu au sujet de ses parents, de ce qu'ils l'avaient toujours encouragée. « Ils m'exhortaient à la persévérance, dit-elle, au lieu que j'ai vu avec un grand regret des pères et des mères qui persécutaient leurs enfants pour les faire changer. »

On ne savait comment s'y prendre pour faire voyager la pauvre infirme, hors d'état de supporter la voiture ; mais son

[1] Encore un souvenir des cruautés de La Rapine. Mlle de la Farelle, de Nîmes, remise entre les mains de ce bourreau, en même temps que les deux demoiselles Ducros et les quatre demoiselles Audemard, eut à essuyer les plus mauvais traitements. Elle reçut un jour de la main de La Rapine, au travers du visage, un coup de bâton qui lui brisa toutes les dents de devant. Elle persista avec une constance admirable; elle répondit à l'homme féroce qui s'étonnait de sa patience : « Jésus-Christ a bien plus souffert pour moi. » (*Bulletin*, XI, pag. 158, 387.)

espoir d'atteindre Genève lui fit surmonter des obstacles qui semblaient invincibles. Hissée sur un cheval, où elle se tenait l'estomac appuyé contre un sac posé sur le pommeau de la selle, elle endurait de vives souffrances à chaque pas de sa monture; aussi, après deux heures de ce supplice, il fallait s'arrêter; on la portait comme morte sur un lit où elle demeurait quelques jours. Elle mit de cette manière un mois pour faire les quatorze lieues qui séparent Valence de Grenoble. Dans tous les endroits où elle s'arrêtait, elle recevait de nombreuses visites d'infortunés de toutes conditions et de tout âge qui avaient eu la faiblesse de céder devant l'épreuve, et qui venaient en pleurant s'humilier auprès d'elle en la proclamant bienheureuse. « Ils me donnaient, dit-elle, des éloges qui ne me sont pas dus; aussi je leur répondais que si j'avais demeuré ferme dans la foi, cela ne venait pas de moi, mais de Dieu, qui soutient qui il veut, et laisse tomber qui il veut, mais qu'ils ne s'affligeassent pas, parce qu'il y avait du baume en Galaad pour ceux qui ont fait naufrage quant à la foi, mais qu'il fallait faire comme St. Pierre, qui, quand il eut péché, sortit de la salle de Caïphe et pleura amèrement. Je continuais à les exhorter à sortir de France, mais surtout je tâchais à les consoler le mieux qu'il m'était possible. »

Pendant un mois qu'elle passa à Grenoble, elle eut un grand nombre de visites propres à faire du bien à son cœur, et put reprendre assez de forces pour se remettre en route au mois de février 1688.

Le trajet jusqu'à Genève put s'accomplir en quatre jours. Arrivée dans cette ville, qui était pour elle comme un port ardemment désiré, elle y fut l'objet de vives sympathies et y trouva l'accueil le plus affectueux. Au nombre des personnes dont elle eut le plus à se louer, elle nomme spécialement M. Vincent Sarrasin, de Lyon, qui lui apporta les baisemains de Mme de Saussure, de Lausanne. Son excellent ami, le pasteur Murat, accourut de cette dernière ville pour s'asseoir à son chevet et lui témoigner sa paternelle affection. Ce fut leur dernière entrevue ici-bas. Le 14 mai, ce fidèle ministre, à qui elle avait tant d'obligations, quitta la terre pour entrer au ciel.

Ce fut dans ce mois de mai que notre pauvre infirme se sentit le courage de se traîner, appuyée sur une crosse, jusqu'au temple de Saint-Gervais. « De dire quel fut mon ravissement à l'entrée de ce saint lieu, je l'ai pu sentir, dit-elle, mais je ne saurais l'exprimer; Dieu me fit la grâce d'ouïr sa Parole. » Le pasteur, M. Turretin, fit un sermon qui semblait s'appliquer directement à elle; aussi en fut-elle profondément édifiée et réjouie. « Quelque temps après, j'allai à Saint-Pierre, où j'étais ravie d'entendre M. B. Calendrin, ce fidèle ministre de l'Evangile, que sa vie prêche aussi bien que sa doctrine. Dans ces heureux moments je m'écriais : Dieu, fais qu'il y ait toujours paix au mur et avant-mur de cette Jérusalem; que ton Evangile y soit toujours prêché de père en fils et de génération en génération, tant qu'enfin il n'y ait plus de soleil ni de lune dans le ciel. »

En sortant de Saint-Pierre, Blanche eut la joie de rencontrer, au milieu de plusieurs personnes qui lui témoignaient leur sympathie, une de ses anciennes compagnes de captivité, Mlle Jaquet, du Languedoc, qui avait été prise avec M. Capieu[1], et qu'elle avait laissée dans les prisons de Grenoble. Cette amie l'ayant conduite chez elle, lui raconta

[1] M. *Capieu*, ci-devant ministre de Saint-Laurent de la Vernède (près d'Uzès), fut condamné le 12 décembre 1686, par le Parlement de Grenoble, à servir le roi par force dans ses galères, sa vie durant. *Catherine Jaquet*, du Pignan, fut condamnée le même jour, après confiscation de ses biens, à être rasée et enfermée pour sa vie. *Lyron*, potier de Lyon, qui leur avait servi de guide, fut condamné, par contumace, à l'amende honorable et au gibet. (*Bulletin*, VIII, pag. 304.)

combien elle avait versé de larmes à son sujet, depuis le jour où elle avait vu l'odieux La Rapine dans l'hôpital de Grenoble, et où elle l'avait entendu parler de ses prisonnières. Le recteur lui ayant demandé s'il avait des gens de la religion, il avait répondu qu'il en avait surtout deux des plus opiniâtres, qui étaient Jeanne De Leuze et Blanche Gamond. « Mais aussi, disait-il, elles sont les plus maltraitées; je leur fais bailler cent coups. » M<sup>lle</sup> Jaquet, à l'ouïe de ces paroles, s'était réfugiée dans sa chambre en pleurant non-seulement au sujet des victimes de ce bourreau, mais aussi parce que chaque jour on la menaçait de la transférer à l'hôpital de Valence si elle ne changeait pas. « Mademoiselle, lui dit Blanche, vous avez été heureuse de n'être pas tombée entre ses mains, car on nous frappait sans mesure; et si on me disait qu'une personne eût souffert ce que j'ai souffert, je ne le croirais point. Et en effet c'est un miracle du ciel que je sois encore en vie. »

Au mois de septembre, Blanche reçut la douloureuse nouvelle de la mort de sa mère, décédée à Berne, où ses parents avaient dû se rendre, poussés sans doute par ce flot d'émigration qui, arrivant journellement à Genève, contraignait les magistrats de cette ville à acheminer vers l'intérieur de la Suisse ceux des réfugiés qui avaient été accueillis les premiers. La perte de sa mère fut un coup profondément douloureux pour Blanche, qui se sentait successivement privée de ceux qu'elle aimait. Mais il lui fut donné de se soumettre, et elle fut aidée dans cette épreuve par le vénérable pasteur M. Pierre Gaudy, qui vint la consoler et prier avec elle.

Dès le 25 octobre elle fut à Berne, où elle s'était rendue sans doute pour rejoindre son père. C'est là qu'elle écrivit la relation que nous venons de parcourir, qu'elle termine en implorant la bénédiction de Dieu sur les souverains seigneurs de la ville et république de Berne et sur tous ceux qui lui ont fait du bien. Estropiée, souffrante, portant de douloureuses échardes dans sa chair, elle demande au Seigneur qu'il l'en délivre, ou du moins qu'il lui dise comme à son apôtre : *Ma grâce te suffit, car ma vertu manifeste sa force dans l'infirmité.* (2 Cor. XII, 9.)

Les détails émouvants qui viennent de passer sous nos yeux ne sont-ils pas un commentaire vivant de ces dernières paroles? Ne proclament-ils pas bien haut la puissance de la grâce et de cet amour qui agit efficacement en tous ceux qui croient, pour les rendre plus que vainqueurs en Celui qui les a aimés?

JULES CHAVANNES.

## HISTOIRE RELIGIEUSE

**Les prisonniers européens en Abyssinie.** Exposé des causes de leur arrestation, de leurs souffrances et des moyens employés pour leur délivrance.

SECOND ARTICLE.

Les informations que nous avons données dans notre article précédent, sont extraites d'un écrit du Rév. D<sup>r</sup> Margoliouth, qui a profité des documents produits devant le Parlement anglais[1]; celles qui suivent sont empruntées aux lettres de M. Stern, qui retourna en Abyssinie avec M. et M<sup>me</sup> Rosenthal.

Notre mission, écrit-il, quoique limitée dans ses opérations, prospérait en dépit des obstacles; je formais pour l'avenir les plus beaux plans. Au mois de juin, M. Cameron reparut et s'établit à Gondar. Le roi ne tarda pas à se rapprocher de cette ville. Quand il avait été près de nous, je l'avais entendu se plaindre de ce que le consul ne lui avait pas apporté de réponse et de ce qu'il était

[1] *Abyssinia, its past, present, future.* London, W. Macinthosh. N. 24, Paternoster row, 1866.

allé chez ses ennemis comploter contre lui. J'appris ensuite qu'on lui avait fait des rapports défavorables sur notre mission.

Ne craignant cependant aucun mauvais dessein de sa part, je partis pour visiter plusieurs districts habités par nos chers Falaschas. Le 20 septembre, je revins à Gondar. Le soir un message royal appela le consul et tous les missionnaires à se rendre à Gondar pour entendre la réponse de l'empereur Napoléon, apportée par M. Bardel. Nous eûmes tous le pressentiment de quelque grande catastrophe. Je demeurai quelques jours à Gondar sans que rien d'extraordinaire se passât ; néanmoins je me résolus à partir. Après avoir pris congé de l'évêque abyssin et de mes amis comme si je quittais définitivement l'Abyssinie, je me mis en route. Arrivé dans la plaine de Wegera, j'aperçus à ma grande surprise la tente royale qui brillait sur une sommité aux rayons du soleil. Le devoir et la politesse me commandaient d'aller saluer le monarque. Accompagné de deux serviteurs, je me rendis auprès de lui ; après avoir attendu deux heures, je le vis s'avancer fronçant le sourcil. Nous lui présentâmes très respectueusement nos hommages ; mais entre son premier mot et le massacre de mes deux compagnons assommés à coups de bâton, il ne s'écoula pas une seconde. L'horreur qui me saisit me fit mordre les doigts. Grave insulte aux yeux de S. M., qui à l'instant même ordonna de me battre. Je fus donc dépouillé de mes vêtements, puis bâtonné et laissé pour mort sur le carreau. On me traîna ensuite sur une colline, et mes poignets fort enflés furent enfermés dans un carcan dont la chaîne s'attachait au bras d'un soldat.

Le lendemain le roi partit, alors mes gardiens et les villageois me témoignèrent beaucoup de sympathie. Comme le Samaritain charitable, ils lavèrent mes plaies et m'apportèrent du lait en abondance, la seule nourriture que me permettait l'enflure de ma bouche. A midi on m'amena mes autres domestiques. Je n'oublierai jamais leurs cris et leurs contorsions à la vue de leur maître dans ce triste état. On avait commandé que je fusse enchaîné pieds et mains ; mais on ne put, à cause de l'enflure, mettre un anneau au bas de mes jambes. On m'attacha donc seulement la main droite au pied droit. Le lendemain on me transféra avec mes gens à Gondar. Alors on me traita en vrai criminel ; aussi mes souffrances devinrent si vives que j'attendais la mort comme un bienfait. Mes gardiens étaient touchés de compassion à la vue de mon état. Tout en me donnant des paroles de consolation et d'espoir, ils me dirent à voix basse que mon intimité avec l'évêque abyssin et le bruit qu'il avait vendu les biens de l'Eglise au consul et à moi, était l'unique cause de mon malheur.

Le 4ᵉ jour, M. Flad, M. Bardel, Samuel (un disciple de Gobat) et deux officiers de la maison du roi vinrent pour fouiller mon bagage ; on me soupçonnait d'avoir des lettres du consul et de l'évêque. Mes esquisses photographiques et ma collection d'insectes absorbèrent toute leur attention, et la recherche n'aboutit à rien. Mais au moment où ces messieurs se retiraient, je dis à M. Bardel que j'avais des papiers et des journaux qui pourraient me compromettre. Il me répondit : « Ne craignez rien, si l'on découvre quelque chose, je dirai que ce sont des journaux de voyageurs en Angleterre. » La réponse du cabinet anglais, attendue de jour en jour, et les efforts énergiques de l'abouna me donnaient l'espoir d'une prompte délivrance. Le consul m'offrit aussi son intervention. Au commencement de novembre, le roi écrivit à ses ouvriers européens à Gaffat, qu'il m'avait assez tourmenté et qu'il voulait se réconcilier avec moi. J'étais alors plein d'espoir, mais Sa Majesté fut informée (je connais mon dénonciateur, mais je ne le nommerai que si je puis alléguer des preuves manifestes) que je possédais des papiers injurieux à son égard. Quatre mois donc après avoir été battu et emprit sonné, Samuel et une troupe de soldats entrèrent soudainement dans ma prison, se saisirent de tout ce que j'avais et le portèrent au roi. Joseph, mon domestique égyptien, les suivit. Au bout de deux heures d'une anxiété inexprimable, on me rapporta mes effets, moins les papiers et les livres. Je questionnai Joseph sur ce qui était arrivé ; mais l'agitation extrême où il se trouvait l'empêchait de me répondre. Tout ce que je pus obtenir de lui, c'est que papiers et livres avaient été remis à M. Bardel pour les examiner.

Le soir on augmenta le nombre de mes gardes et je fus lié pieds et mains. Un des gardiens, dont j'avais gagné les bonnes grâces, m'informa que j'avais un ennemi à Gondar, puis faisant claquer ses doigts, il s'écria : « Nous ne sommes tous que poussière, il faut mourir. » Makerer, domestique français du consul, m'envoya le message suivant, par un soldat : « La réponse du cabinet anglais, si longtemps attendue, arrivera dans deux jours, et

vendredi vous serez délivré. « Ce jour-là, à mon agréable surprise, on ôta mes chaînes, puis un chef me conduisit auprès de Sa Majesté. Mais, au lieu d'une entrevue privée, je trouvai l'armée rangée en carré, et au milieu le roi occupant un trône et entouré de serviteurs portant de gigantesques parasols. A sa gauche siégeaient MM. Bardel et Zander, et à sa droite une foule de prêtres et de scribes. Au-devant, l'on voyait, faisant face au trône et étendus sur des tapis, les ouvriers européens du roi, le consul et les missionnaires.

A mon entrée, la vue de Rosenthal enchaîné me troubla beaucoup; puis j'entendis la lecture du *Fetha-Negest*, code de lois qui prononce la peine de mort contre quiconque a parlé, écrit ou comploté contre le roi. Le jugement était ainsi prononcé avant que les accusations eussent été formulées. On ne nous donna point de défenseurs. On produisit ensuite contre moi dix chefs d'accusation, dont les plus graves étaient d'avoir dit qu'une guerre entre le roi et une puissance étrangère ferait disparaître l'intolérance et introduirait la liberté religieuse; — que, depuis la mort de M. Bell, le roi n'avait plus de bon conseiller; — que plusieurs provinces et aussi Genda avaient été mises au pillage; — enfin, qu'en passant dans une plaine où 700 crânes blanchissent au soleil, j'avais écrit que le massacre attesté par ces ossements avait été commis de sang-froid.

Le seul trait offensant contre Sa Majesté contenu dans mon journal était celui qui portait sur son origine et sa généalogie. Mais on me fit un crime d'avoir parmi mes lettres quelques billets du patriarche, billets d'ailleurs fort inoffensifs; ils ne renfermaient que des compliments. Les fautes de Rosenthal, qu'on m'imputa aussi, consistaient dans quelques remarques sur la vie privée du roi, insérées dans une lettre à un parent à Londres. Sachant bien par une triste expérience ce que la sentence royale prononcerait, j'appelai Samuel et le suppliai de solliciter la clémence du monarque en ma faveur. Il ne daigna pas me répondre; mais, sur mes instances réitérées, il me répliqua avec colère : « Demain, demain. »

Le roi fit ensuite un signe de la main, et Rosenthal et moi fûmes emmenés dans une tente qui nous servit de prison. On nous enchaîna de nouveau, et nous dûmes fortifier notre foi par la prière et nous jeter dans les bras du Tout-Puissant. Le jugement fut rendu le vendredi, et le lundi matin tout mon bagage fut transporté chez le roi. Le mardi, un officier vint à notre prison pour me promettre le pardon au nom de Sa Majesté, si je confessais que c'était par un des membres de la famille du Ras Oubié que j'avais obtenu des informations sur la famille de Théodore. Je repoussai énergiquement la supposition que j'eusse eu le moindre rapport avec un membre de cette famille; alors mes bourreaux se retirèrent mécontents et irrités. Un calme tel que celui qui précède la tempête régna pendant quelques jours dans notre tente; nous pensâmes devoir l'attribuer à l'arrivée de la lettre si impatiemment désirée.

Le 4 décembre, vers midi, on ôta nos fers et l'on nous mena chez le roi. Nous dûmes attendre deux heures : Sa Majesté étant occupée à rendre la justice. Nous eûmes la douleur de passer ce temps au milieu de criminels auxquels on infligeait la peine de la fustigation. Le roi, dès qu'on nous eut amenés en sa présence, me dit avec ironie : « Eh bien, avez-vous peur, maintenant? —Je ne répondis pas, m'en remettant à Celui qui est le secours des siens au jour de la détresse. — Pourquoi m'avez-vous insulté? nous demanda-t-il. — Notre intention, lui dis-je sans crainte mais avec respect, n'a jamais été de vous insulter, et nous n'avons jamais écrit contre vous dans la langue de ce pays un seul mot offensant; mais si nous vous avons causé quelque peine, nous vous en demandons humblement pardon. » Samuel, qui servait d'interprète, n'avait pas encore fini de traduire que le roi commanda de nous dépouiller de nos habits, même de nos chemises, et nous fit reconduire dans cet état en prison. Le geôlier en chef, qui était allé vers le roi, n'en revint qu'au bout de deux heures. Nous pensions qu'il allait nous mener au supplice; au lieu de cela, il nous jeta quelques haillons et nous fit apporter du pain et de l'eau. Nous apprîmes que nous avions couru le plus grand péril quand on nous avait mis à nu, que des coutelas étaient prêts pour nous couper les mains et les pieds, et que l'exécution n'avait été suspendue que sur les représentations énergiques et les supplications du chef des moines. Ayant été si merveilleusement préservés, nous nous reprîmes à espérer. Au bout de quinze jours de cette dure captivité, la porte de notre tente s'ouvrit. A notre grande surprise, M. Flad, Samuel et plusieurs amis de l'évêque et du roi entrèrent; mon corps était plié en deux par les chaînes; Flad me dit avec bonté de ne pas me

lever, puisque cela me ferait mal. L'objet de leur visite était de s'enquérir auprès de moi, de la part de Théodore, du prix exact de certaines étoffes de soie que l'abouna lui avait données. Il me fut facile de le dire, puisque je les avais achetées en Angleterre. Samuel m'ordonna ensuite de me lever, et me dit que le roi avait voulu me faire mourir, mais que Dieu ne l'avait pas permis. Il m'indiqua un moyen de regagner la faveur royale, c'était de donner des lettres de recommandation à M. Flad, qui se rendait en Europe pour procurer au roi des machines et deux ou trois fabricants de fusils. Le jour suivant, le roi envoya l'ordre d'ôter les chaînes de nos mains; mais sur l'observation de Flad que mes jambes étaient fort malades, on en ôta les fers.

Nos affaires prenaient donc un aspect plus favorable. On nous accordait un domestique pour nous servir et des vêtements, qui consistaient, vous en rirez, en chemises de M^mes Rosenthal et Flad. Ce qui nous causa le plus de joie, ce fut la possession de deux Bibles, consolation qui nous avait été refusée pendant six longues semaines. Flad et Samuel revinrent me parler au sujet des lettres; je consentis à les donner. Le roi fit part aux Européens de Gaffat de ces arrangements avec moi. Ces amis le prièrent de faire cesser ma détention, et lui promirent de lui procurer eux-mêmes une machine à forer les fusils et une à fabriquer la poudre. Il les invita en conséquence à se rendre à son camp pour accomplir la réconciliation. Malheureusement à cette époque le consul, qui n'était point informé de ce qui se passait, demanda au roi la permission de se rendre à Massowah, selon l'ordre de son gouvernement. Cela nous fut fatal, et le 8 janvier 1864, M. Cameron et sa suite, et tous les missionnaires, furent arrêtés et mis aux fers, puis on nous réunit tous dans une prison au camp royal.

Ce qui précède est un récit fait à la hâte et fort abrégé. Si je puis obtenir du papier, je vous donnerai plus tard des détails sur les souffrances que nous avons dès lors endurées, notamment une nouvelle torture au moyen de cordes. — Le roi me fit dire un jour : « Je sais que vous n'avez pas peur de la mort, aussi ne vous ferai-je pas mourir; au contraire, je vous soumettrai à la torture à certains intervalles, jusqu'à ce que votre chair tombe de vos os. Effectivement, j'eus bientôt à subir une nuit de torture épouvantable. — Enfin, tous les prisonniers furent transportés à Amba-Magdala.

Stern, dans une lettre subséquente, a donné les détails annoncés; nous en épargnerons à nos lecteurs l'affreux récit. Il paraît certain que le retard inexpliqué du cabinet anglais de répondre à la lettre de Théodore, retard dont l'ami des Jésuites a trop bien su tirer parti contre les Anglais, est la principale cause de cette horrible persécution.

Instruit de ces faits lamentables, le cabinet anglais résolut d'envoyer une ambassade avec une lettre de la reine, afin d'obtenir la libération des captifs. Il choisit pour son envoyé un homme habile dans les rapports avec les Orientaux, M. Rassam, d'origine arabe, mais agent anglais à Aden. Précédemment consul à Mossoul, M. Rassam avait rendu d'importants services à M. Layard, lors des fouilles opérées dans les ruines de Ninive. A Aden, il entretenait la bonne harmonie entre les Anglais et les Arabes. Le D^r Blanc, médecin au service de l'armée anglaise, Suisse d'origine, et le lieutenant Prideaux, lui furent adjoints. Une frégate fut mise à la disposition de l'ambassade pour la transporter à Massowah et entretenir ensuite les relations avec Aden.

Au bout d'un an, seulement, vers la fin de 1865, l'ambassadeur reçut de Théodore la permission de monter auprès de lui. Arrivé au camp du négus, il fut accueilli de la façon la plus honorable et la plus cordiale. Il obtint, ainsi que les officiers de sa suite, des marques particulières d'estime et de libéralité du monarque, au point qu'il avait peine à croire que son hôte royal fût aussi coupable qu'on l'avait représenté. Alors commencèrent les relations qui se trouvent fort exactement, mais sommairement rapportées dans l'article suivant, publié en mars 1867, dans un journal de Londres, la *Pall-Mall Gazette*:

« On se rappelle que M. H. Rassam, ac-

compagné du Dr Blanc et du lieutenant Prideaux, obtinrent audience du roi, alors campé dans le district de Damot. C'était le 28 janvier 1866. Le résultat de cette entrevue fut très satisfaisant : le roi promit de libérer tous les captifs. Des ordres furent donnés pour qu'on les amenât d'Amba-Magdala à Korata. M. Rassam et sa suite se rendirent dans cette ville, escortés le long de la route par le roi en personne, qui vint fixer sa résidence à Zagyé, sur le lac Tsana, à 3 $^{1}/_{2}$ lieues de distance par eau.

» Le 12 mars, tous les prisonniers furent réunis à Korata, et le 15 se fit une complète réconciliation entre le roi et eux, par la médiation de M. Rassam. Tout parut alors si bien arrangé que l'ambassade et les captifs libérés s'attendirent à quitter très prochainement le pays.

» Ce fut à cet heureux moment que Théodore reçut des lettres du Dr Beke [1], annonçant son arrivée à Massowah, et se disant porteur de riches présents et désireux de se rendre auprès du monarque.

» Si cette intervention extra-officielle produisit un bon ou un mauvais effet sur l'esprit du roi, on ne peut le dire ; ce qui est certain, c'est qu'aussitôt après l'arrivée de cette lettre, le roi revint à ses sujets de plainte contre les anciens prisonniers et chargea M. Rassam de leur lire une série de griefs qu'il avait contre eux, leur déclarant que, s'ils se reconnaissaient coupables, il leur pardonnerait, et que si le jugement de l'ambassadeur lui était contraire, il les indemniserait de leurs pertes. Ces griefs leur furent donc communiqués dans la tente de M. Rassam, à Korata. Les prisonniers reconnurent tous qu'ils avaient eu tort. On ne sait pas jusqu'à quel point ils avouèrent leur culpabilité ; probablement n'était-il pas nécessaire qu'ils s'accusassent trop gravement. Tout ce que le roi désirait obtenir c'était une base pour sa propre justification. Or les accusés furent assez prudents pour ne la lui pas refuser, au moins pour ce qui les concernait. Une réconciliation nouvelle s'ensuivit, et M. Rassam reçut ordre du roi de faire ses préparatifs de départ pour le 8 avril, époque de la pâque abyssinienne.

Le roi se trouvant à Zagyé, M. Rassam se rendit auprès de lui et obtint la permission de faire partir les anciens captifs pour Dembéa, où ils attendraient l'ambassade Lui-même partit le 13 avril, avec toute sa suite, pour faire une dernière visite au roi selon ce qui avait été convenu. A son arrivée à Zagyé, il fut reçu par le premier ministre avec les honneurs accoutumés ; mais en entrant dans la salle d'audience, l'ambassade fut assaillie par une douzaine d'officiers indigènes, qui désarmèrent le docteur Blanc et M. Prideaux. Surpris d'un procédé pareil, ils ne se l'expliquaient qu'en supposant qu'ils avaient manqué en quelque point à l'étiquette exigée dans une résidence royale. Bientôt après arriva un messager royal, qui leur dit de ne concevoir aucune crainte, que Sa Majesté voulait seulement savoir pourquoi l'on avait fait partir les prisonniers sans les lui avoir présentés. M. Rassam répondit à S. M. que c'était elle-même qui, par lettre, avait donné son approbation à cet arrangement et envoyé un officier pour escorter les prisonniers. Le roi ne le nia pas, mais il s'excusa disant qu'il y avait consenti malgré lui, parce qu'il était ennuyé de refuser les demandes de M. Rassam.

» Une seconde accusation portait sur ce que l'ambassadeur avait expédié des lettres à Massowah à l'insu du roi. On lui répondit que toutes les lettres avaient été envoyées par l'intermédiaire des autorités de Korata, et avec la permission des agents désignés

[1] Le docteur Beke ayant été précédemment en relation avec le roi Théodore, avait été choisi par des chrétiens anglais pour aller au secours des missionnaires. On n'était pas satisfait de la manière dont le gouvernement avait agi, et l'on crut que le Dr qui offrait ses services réussirait mieux. Une somme de 50 000 fr. fut collectée pour les frais de voyage de cet agent.

pour accompagner l'ambassade, que le roi avait été informé du contenu de ces lettres [1] et qu'il savait bien qu'elles ne renfermaient qu'un compte-rendu très favorable de l'accueil fait à l'ambassade.

Le roi ordonna ensuite que l'ambassade vînt résider dans une tente qu'il avait fait préparer et y demeurât jusqu'à ce que les prisonniers fussent de retour. En même temps, on s'empara de tout leur bagage, mais on le leur rendit peu après, à l'exception de leurs armes.

» Le 15, les prisonniers arrivèrent enchaînés. Le 16, une grande assemblée fut convoquée, à laquelle on invita tous les Européens. Les officiers composant la mission reçurent la permission de s'asseoir au pied du trône. Le roi ouvrit la séance en rappelant tous ses griefs; de leur côté, les prisonniers exprimèrent leurs regrets d'avoir offensé en quelque manière Sa Majesté.

» Le jour suivant, le roi fit savoir qu'il les libérerait, à condition que M. Rassam se rendît garant de leur bonne conduite. Celui-ci s'empressa d'y consentir, et le lendemain nouvelle assemblée, nouvelle réconciliation, et de part et d'autre, nouvelles excuses et nouvelles promesses.

» Le roi exigea néanmoins que la mission demeurât près de lui, pour qu'il eût le temps de préparer une réponse à la lettre de la reine Victoria. Ensuite il lui notifia qu'il la retiendrait jusqu'à ce qu'il eût obtenu de l'Angleterre un certain nombre d'ouvriers et de machines pour fondre des canons et confectionner des munitions, avec des instructeurs militaires. M. Rassam se récria contre une telle prétention, mais le roi fut inflexible; bien plus, il exigea qu'on écrivît au gouvernement anglais que telles étaient ses demandes.

[1] Le traducteur a lu une de ces lettres, qui, en effet, contient le récit le plus élogieux de l'entrevue de la mission anglaise avec Théodore et l'énumération des cadeaux que chaque envoyé avait reçus.

» Une lettre rédigée selon les désirs du monarque fut expédiée par M. Flad. Deux jours après, le roi fit une visite de cérémonie à M. Rassam, ordonna qu'on lui restituât ses armes, l'emmena à la chasse et lui fit cadeau de quelques pièces de volaille. Le 24 mai, salve de coups de fusil, en l'honneur de l'anniversaire de la reine Victoria.

» A l'apparition du choléra, le roi se retira sur les montagnes et emmena l'ambassade. Parvenu à Débra-Tabor, vers le milieu de juin, il retourna à Gaffat, où il veilla à ce que les envoyés fussent bien logés. Lui-même pourvut à l'ameublement de la demeure de M. Rassam et y fit placer son trône, par respect pour la reine d'Angleterre. Quelle singularité !

» Le 25 juin, M. Rassam reçut l'ordre de se rendre à Débra-Tabor. A son arrivée, on l'enferma dans une tente noire. Puis le roi envoya un messager pour lui dire qu'il avait appris de Jérusalem que l'ambassade le trompait, et qu'aussitôt après la libération des prisonniers, l'Angleterre se vengerait des insultes faites à son consul : ce qui était absolument faux. Il se plaignit encore de la construction projetée d'un chemin de fer entre le Caire et Kessala pour transporter une armée anglaise, française et turque, qui envahirait ses Etats. Il ajouta que le cabinet anglais n'avait pas suffisamment protégé ses sujets dans la Terre-Sainte. M. Rassam ayant démontré que ces plaintes n'avaient aucun fondement, le roi reprit sa bienveillance accoutumée envers l'ambassade, mais il lui notifia qu'obligé de se mettre en garde contre la mauvaise foi du cabinet anglais, il la retiendrait dans le pays.

De temps à autre il renouvelait ses plaintes contre MM. Cameron, Stern et Rosenthal, et voulait que M. Rassam se fît leur caution. Cependant il permit à l'ambassade d'aller visiter des amis à Gaffat. Tout à coup il se fâche de nouveau et ordonne d'incarcérer les envoyés et les anciens captifs. Peu après il se calme, revient visiter

les détenus et leur exprime l'espoir qu'ils le jugeront plus tard moins par ses faits et gestes que par la bonté de son cœur. Il fait venir du vin et des liqueurs et boit avec eux à leur santé. Alors ils durent accompagner S. M. dans une expédition guerrière. Après trois jours de marche, on arriva dans une plaine à 10 lieues de Gaffat, où on stationna trois jours. Ce fut de là que soudainement, sans aucune explication, le roi fit conduire l'ambassade sous bonne garde à Amba-Magdala. C'était le 12 juillet que les envoyés anglais franchissaient la porte de cette forteresse, qui devait les retenir si longtemps captifs, et le 16 ils furent mis aux fers, de même que les anciens prisonniers. Le roi recommanda toutefois de les traiter humainement. On leur assigna des logements près de la résidence royale, et des rations, comprenant de la viande et du vin, leur furent données de la part du négus.

» Aux personnes incarcérées à nous déjà connues, il faut ajouter un Irlandais, M. Herens, qui n'a eu d'autre tort que celui de voyager en ce temps-là en Abyssinie, et un Italien, M. Petro. Deux Français, MM. Bardel et Makerer, furent aussi emprisonnés, mais ils ont obtenu leur liberté en prenant du service auprès du monarque.

» Jusques au 12 décembre, les prisonniers actuels ont passé cinq mois à Amba-Magdala, sans connaître la cause de leur arrestation. On présume que le but du roi est d'obtenir de l'Angleterre de nouvelles concessions. Il écrit de temps en temps à M. Rassam pour l'assurer de son amitié et justifier ses procédés. On prétend que les rapports malveillants venus de Jérusalem et accrédités par l'ami des Jésuites, proviennent d'un prêtre grec arrivé de la Terre-Sainte peu de temps avant que l'ambassade eût été enfermée dans la tente noire. »

Simple et concis, ce narré dit beaucoup sur les péripéties angoissantes qu'ont traversées les prisonniers. Quel coup de foudre pour l'ambassadeur et ses officiers lorsque, au moment même où ils voyaient leur mission heureusement terminée, et s'en allaient prendre congé d'un prince qui les avait comblés de présents, on les saisit, les désarme et les emprisonne ! L'attente différée fait languir le cœur ; aussi quel ne doit pas être leur abattement à la vue de ces semaines et de ces mois qui s'écoulent sans ouvrir la porte de leur prison et sans faire tomber leurs chaînes !

D'autre part voici les missionnaires qui, avec le consul Cameron, avaient pris les devants et, n'ayant plus qu'un court espace à franchir pour atteindre la frontière, se croyaient arrachés à la griffe de leur persécuteur et rendus à leurs familles, à leurs amis et à leur pays. Joyeux ils s'entretenaient sans doute de cette prochaine réunion après trois ans passés dans la condition la plus dure. Tout à coup des soldats apparaissent sur leurs derrières ! On leur ordonne de faire halte et même de rebrousser. Tous leurs rêves s'évanouissent, une affreuse réalité les remplace, et bientôt ils doivent franchir de nouveau le seuil de cet affreux séjour où ils vont retrouver leurs fers et leurs tortures. Dispensation divine bien mystérieuse et pour eux et pour nous ! Quand on croit à une providence qui fait concourir toutes choses au bien de ceux qui aiment Dieu, on peut être certain que, quel que soit l'avenir réservé à ces pauvres captifs, ils ne regretteront pas une seule de leurs peines et de leurs larmes, si leurs cœurs demeurent en communion par Jésus-Christ avec leur Père céleste. Après l'épreuve ils en recueilleront et en savoureront les fruits bénis. Quant au témoignage qu'ils ont pu rendre à leur Sauveur dans les liens, il n'a pas été sans résultat. M. Rosenthal a profité de son séjour à Amba-Magdala pour enseigner la lecture à ses gardiens et à ses visiteurs. Des évangiles ont été distribués et parais-

sent être appréciés. On rend ainsi le bien pour le mal ; et il se confirme par une nouvelle expérience que, dans un monde plongé dans la corruption, les pierres destinées à l'édification de l'Eglise du Dieu vivant, ne peuvent être taillées et cimentées, qu'après avoir été arrosées par les larmes et quelquefois même par le sang des ouvriers que le Seigneur met à l'œuvre. Des informations particulières nous permettent d'ajouter quelques détails sur la condition actuelle des prisonniers. D'abord le lieu où ils sont renfermés n'est pas un donjon avec ses cachots, mais plutôt un lieu fort où se trouve une esplanade sur laquelle on a construit des baraques. C'est là qu'ils demeurent. Celle de l'un d'eux était si mauvaise qu'il a dû travailler avec son gardien pour la restaurer, afin de n'être pas enseveli sous ses ruines. Ils peuvent circuler et se visiter, mais toujours sous l'œil de leurs gardiens. Le dimanche ils se réunissent chez l'ambassadeur, dont la demeure est plus spacieuse. Ils ont la liberté de sortir de l'enceinte fortifiée et de descendre dans le bourg voisin, sous la surveillance de leurs gardes. Leur réclusion est donc moins sévère que ne l'avait été celle des missionnaires avant l'arrivée de l'ambassade. Ils portent cependant de lourdes chaînes qui entravent péniblement la marche ; aussi le Dr Blanc écrivait : « Je ne prends aucun exercice, car quel plaisir peut-on goûter dans une promenade quand on est entouré de soldats et qu'on a les fers aux pieds ? » Il paraît toutefois qu'on les a enchaînés plutôt par crainte d'une évasion que pour leur infliger une peine.

De plus, le roi s'informe de temps en temps de leur sort, les assure de leur délivrance prochaine, et quelquefois pourvoit à leurs besoins, voulant les traiter, dit-il, comme des ôtages et non comme des coupables. Mais, entraîné par ses expéditions militaires dans des contrées lointaines, il les néglige le plus souvent et les abandonne aux soins de la charité publique, ainsi que cela se pratique généralement envers les condamnés. On mutile ceux-ci, on les enchaîne, puis on les laisse mendier ou travailler selon leur pouvoir.

Les ressources de nos malheureux amis ayant été bientôt épuisées et ne pouvant se renouveler du côté d'Aden, leurs privations sont fort grandes. « Nos vêtements, écrivent-ils, sont en lambeaux ; c'est avec la toile grossière du pays que nous avons dû nous habiller : elle résiste mieux à l'usure des fers. Nul ne soupçonnerait, en nous voyant en pareil costume, que nous sommes les mêmes officiers qui naguère figuraient à la cour du négus, sous un brillant uniforme. » Les vivres leur ont manqué plus d'une fois et, sans l'assistance charitable de quelques Européens établis à Gaffat et des missionnaires de la Crischona, ils auraient péri de misère. Ils n'ont presque plus de livres et ne reçoivent ni lettres ni journaux. Le Dr Blanc n'a plus de médicaments, et n'a pas reçu de nouvelles directes de sa femme et de ses enfants depuis près d'une année [1]. Cependant on leur permet d'écrire, et leurs lettres arrivent. Dans une de ces dernières on lisait : « Nos forces s'en vont, nous maigrissons à vue d'œil, nous ne sommes plus forts et vigoureux comme à notre entrée à Magdala. »

Enfin quelle sera l'issue ? Dieu le sait. Sans doute le gouvernement anglais, avec une active sollicitude, emploie tous les moyens pour disposer Théodore à relâcher ses prisonniers. Il a envoyé une seconde ambassade accompagnée d'ingénieurs, d'artisans et de diverses machines industrielles, selon la demande qui lui en avait été faite par l'intermédiaire de M. Flad. Aujourd'hui cette nouvelle expédition est à Massowah, où elle attend la libération des captifs pour monter auprès du roi et lui

[1] Aujourd'hui ces lettres lui parviennent.

remettre les présents de l'Angleterre. — C'est en décembre dernier que M. Flad, et l'ambassadeur anglais, le colonel Merewether, ont informé Théodore de leur arrivée et lui ont donné connaissance des bonnes dispositions du cabinet anglais ; mais ils n'ont reçu aucune réponse. On dit le roi tout absorbé dans les soins que réclament ses guerres, et fort irrité, d'ailleurs, à la suite de quelques échecs récents. On dit aussi qu'il a invité la nouvelle ambassade à se rendre à son camp. Mais celle-ci est trop prudente pour accepter une telle proposition qui, selon toute probabilité, ne ferait qu'augmenter le nombre des otages.

D'un autre côté, si Théodore venait à succomber, ne serait-il pas à craindre que le chef victorieux ne tirât parti de la position des captifs, ou pour formuler de nouvelles exigences, ou pour exercer sur eux de nouvelles cruautés.

On se demande pourquoi l'Angleterre si puissante et si indignement outragée dans la personne de ses envoyés, n'intervient pas à main armée et ne tire pas vengeance de procédés contraires à la fois au droit des gens et à toute humanité. Mais le supplice et la mort des captifs, Théodore l'a dit, seraient le premier résultat de toute démonstration hostile contre lui. Il ne reste donc pour la délivrance des malheureux habitants d'Amba-Magdala qu'à porter les regards plus haut, vers Celui qui tient entre ses mains le cœur des rois, en le priant, par son Fils bien-aimé, d'avoir compassion des prisonniers et de leurs familles, ainsi que du coupable et malheureux prince qui se charge devant le Juge suprême d'une si redoutable responsabilité ! Que les lecteurs de ces lignes n'oublient donc ni les uns ni les autres devant le Trône des miséricordes ! Alors, quelle que soit l'issue, nous serons certains qu'elle sera à la gloire de Dieu et pour le bonheur éternel des victimes de la violence du monarque abyssin. — Les moyens humains pour obtenir leur libération nous faisant défaut, c'est une indication de l'Eternel pour recourir avec humilité et confiance à Lui dont le bras n'est point raccourci et dont la droite fait encore vertu. Madagascar avec ses églises aujourd'hui florissantes, tandis qu'il y a peu d'années elles étaient encore cachées dans les cavernes ou errantes par les déserts, est devant nos yeux pour nous encourager à la prière et à l'espoir [1].

E. P.

## HISTOIRE.

### Une révolution conservatrice.

SECOND ARTICLE.

#### LA LUTTE.

I

*Guillaume d'Orange.*

C'était vers le commencement de l'année 1559. Le traité de Câteau-Cambrésis, qui mettait fin à une guerre absurde et sans motifs entre la France et l'Espagne, venait d'être signé. Plusieurs jeunes princes et seigneurs, mettant à profit les loisirs de la paix, se livraient aux plaisirs de la chasse dans la forêt de Vincennes. Henri II, roi de France, était de la partie. De vastes pro-

[1] Des lettres que les prisonniers eux-mêmes ont réussi à faire parvenir en Europe, ne permettent pas d'espérer leur libération par une décision libre et volontaire du tyran entre les mains duquel il sont tombés. Mais on sait que le gouvernement anglais ne les oublie point et que, les négociations n'amenant aucun résultat satisfaisant, il songe sérieusement à une expédition militaire, dont les difficultés paraissent, il est vrai, très grandes. On sait de plus que la guerre civile a éclaté en Abyssinie, et que le pouvoir de l'empereur Théodore est sérieusement menacé. Les journaux ont même annoncé récemment que les prisonniers ont été mis en liberté par un parti d'insurgés ; mais nous ne savons si l'on peut ajouter une foi entière à cette heureuse nouvelle, quoique nous le désirions vivement. *(Réd.)*

jets le préoccupaient dans ce moment même : il avait conçu, avec son royal frère d'Espagne, Philippe II, le plan de nouvelles « vêpres siciliennes » pour en finir d'un coup, dans leurs deux royaumes, avec tous les chefs huguenots, dès la première occasion favorable. Les deux monarques s'étaient hâtés de conclure leur traité officiel pour être libres de négocier au plus tôt la convention par laquelle ils devaient solennellement prendre l'engagement de massacrer ensemble, en France et dans les Pays-Bas, tous les sectateurs de la nouvelle religion. A cette heure même le duc d'Albe, qui se trouvait à Paris en qualité d'ôtage du traité de Câteau-Cambrésis, était revêtu de tous les pouvoirs nécessaires pour conclure cet arrangement de si grande importance. Cette conspiration des deux rois contre leurs sujets était ce que chacun d'eux avait le plus à cœur. Elle préoccupait surtout Henri II. Et ce n'était que justice. N'avait-il pas eu le mérite de concevoir le premier cette idée lumineuse? Aussi, tout en courant le cerf dans la forêt de Vincennes, dès qu'il se trouva seul avec un de ses compagnons de plaisir éprouva-t-il le besoin de lui ouvrir son cœur. Celui qui allait recevoir la confidence était un jeune prince des Pays-Bas qui, comme le duc d'Albe, se trouvait à Paris en qualité d'ôtage du traité de Câteau-Cambrésis. Le monarque français s'imaginant, un peu à la légère, que le prince était également dans le complot, lui dévoila toute l'affaire sans réserve. Il se plaignit du nombre sans cesse croissant des sectaires dans son royaume; il affirma que sa conscience ne serait jamais à l'aise, ni ses états en sûreté tant qu'il ne serait pas délivré de « cette vermine maudite. » Une guerre civile, sous prétexte de réformation religieuse, était l'objet de sa constante appréhension, surtout depuis que tant de grands personnages du royaume et jusqu'à des princes du sang étaient devenus entachés d'hérésie. Néanmoins, avec la grâce de Dieu et l'assistance de son fils et frère Philippe, il espérait être bientôt maître des rebelles. Le monarque alors, avec un effrayant cynisme, entra dans les détails les plus minutieux sur tous les points du complot royal; il expliqua à son discret compagnon la manière dont tous les hérétiques, grands ou petits, devaient, au moment le plus propice, être découverts et massacrés. Le prince, quoique frappé d'horreur et d'indignation par ces royales confidences, garda son calme et resta impassible. Le roi ne se doutait pas qu'en divulguant à un compagnon du duc d'Albe et à un plénipotentiaire de Philippe ces délicates négociations, il donnait un avis d'un prix inestimable à l'homme qui était né pour combattre les machinations de Philippe et du duc d'Albe.

Le confident d'Henri II n'était en effet rien moins que Guillaume d'Orange lui-même! Il dut le surnom de « Taciturne, » (que son humeur ne justifiait pas) [1] à la façon dont il reçut ces communications de Henri, sans laisser entrevoir au monarque, ni par un mot, ni même par un regard, l'énorme bévue qu'il venait de commettre. Dès ce moment, la résolution de Guillaume fut prise. Quelques jours après, ayant obtenu la permission de se rendre dans les Pays-Bas, il s'y employa aussitôt à exciter de toute son influence l'opposition la plus vive et la plus générale contre une plus longue présence des troupes espagnoles dans les provinces. Il prévoyait, dit-il lui-même, que l'on voulait introduire aux Pays-Bas une inquisition pire et plus cruelle que celle d'Espagne, « puisqu'il n'eust fallu que regarder une image de travers pour estre condamné au feu. » Cette prompte résolution de Guillaume d'Orange est d'autant plus belle qu'elle était complétement désintéressée : ce fut l'inspiration d'un cœur généreux étranger à toute préoccupation sectaire. Bien qu'il n'eût pas encore la moindre étincelle de sympathie religieuse pour les réformés, il ne pouvait, dit-il, « qu'estre esmeu de pitié et compassion envers tant de gens de bien ainsi voués à l'occision, » et il résolut de les sauver, s'il le pouvait!

S'il est vrai qu'une belle vie soit la réa-

[1] « Guillaume d'Orange n'était ni « silencieux » ni « taciturne; » dans la vie privée, il était le plus affable, le plus gai et le plus charmant des compagnons; en mille occasions publiques et solennelles, il devait se montrer, tant par la plume que par la parole, l'homme le plus éloquent de son époque. » Motley, pag. 323, vol. I.

lisation dans l'âge mûr d'une grande pensée conçue dans le premier enthousiasme de la jeunesse, l'histoire n'offre pas le spectacle d'une vie plus belle que celle de Guillaume d'Orange. Bien loin de se refroidir, l'enthousiasme chez lui alla sans cesse en augmentant. A mesure que les difficultés se présentèrent, il sut subordonner sa vie, sans réserve aucune, au triomphe d'une cause qui ne promettait rien à son égoïsme, ni à ses passions. On peut dire qu'il n'eut qu'un défaut, bien rare chez les princes et chez les hommes publics : s'il avait eu de l'ambition personnelle, il aurait fait encore plus de bien qu'il ne lui fut donné d'en accomplir. Mais Guillaume était un de ces hommes exceptionnels qui estiment que ce serait nuire à une grande cause que de faire servir à son triomphe des moyens indignes d'elle. Il ne voulut jamais recourir qu'à la liberté elle-même pour assurer le succès définitif de la liberté.

Dès l'âge de onze ans, il hérita des titres et des domaines de son cousin Germain René et devint Guillaume IX d'Orange. Il était, tant dans les Pays-Bas qu'en France, le représentant de plusieurs familles importantes, et, en Allemagne, le chef d'une maison de ressources et de position plus modestes, mais encore d'un haut rang, qui avait déjà bien mérité de l'humanité en étant des premières à embrasser le grand principe de la Réformation.

Entré de très bonne heure dans la maison impériale, en qualité de page, Guillaume, à l'âge de quinze ans, était déjà l'ami intime, presque le confident de Charles-Quint. Même pendant ses entretiens avec les plus hauts personnages et sur les affaires les plus graves, l'empereur ne voulait pas permettre que Guillaume fût regardé comme inutile ou importun. Les facultés de perception et de réflexion du jeune adolescent, que la nature avait faites d'une vivacité et d'une profondeur remarquables, acquirent ainsi un développement précoce et extraordinaire. « Il était élevé, dit Motley, derrière le rideau de ce grand théâtre, où quotidiennement se jouaient les drames du globe. Les machines et les masques qui servent à produire les grandes illusions de l'histoire n'avaient rien de secret pour lui. Et pendant son apprentissage à la cour, il avait pour occupation favorite d'observer avec soin les actions des hommes et d'en scruter en silence les motifs. »

Les occasions de faire usage de la sagesse précoce qu'il acquit à pareille école ne tardèrent pas à se présenter. Choisi, dès l'âge de 21 ans, entre plusieurs concurrents fort distingués, comme général en chef de l'armée des frontières françaises, il s'acquitta de son haut commandement de manière à justifier entièrement sa nomination. Employé par Philippe II dans des postes fort importants, Guillaume d'Orange fit preuve de qualités diplomatiques du premier ordre. Cependant les rapports avec le nouveau roi ne tardèrent pas à se gâter. C'est que Guillaume avait reçu d'Henri II la fameuse confidence que nous savons; elle avait décidé de sa carrière. Aussi tandis que Charles-Quint pendant la cérémonie de son abdication s'était appuyé sur l'épaule du jeune prince d'Orange, Philippe II, au moment où il s'embarquait pour l'Espagne, l'insulta gravement en public. Un instinct sûr avait bien dirigé la haine du despote; Guillaume était destiné à contrecarrer toutes les mesures de Philippe et à résister à sa tyrannie jusqu'au dernier moment.

Cependant — et c'est là une circonstance qu'il importe de signaler dès le début — l'opposition du jeune prince se maintint toujours sur le terrain de la plus stricte légalité. Il s'agissait pour lui non de faire une révolution, mais de maintenir intactes les antiques franchises des Provinces : jusqu'au bout il fut fidèle à sa devise si caractéristique : *je maintiendrai !* Si la résistance énergique qu'il ne cessa d'opposer aux envahissements de la tyrannie aboutit à une révolution, ce fut la faute de ses aveugles adversaires et non la sienne. Tout en s'opposant ouvertement et à l'exécution des édits et à l'Inquisition, il avait blâmé la formation de la ligue du Compromis ; il avait cherché à maintenir les patriotes, plus zélés que sérieux, dans les bornes de la stricte légalité. Naturellement Guillaume blâma le mouvement des Iconoclastes, mais il sut en profiter pour demander une liberté religieuse qui enlevât tout prétexte à leurs entreprises. Néanmoins, le Prince n'était pas dupe, comme bien d'autres, des promesses trompeuses de Philippe. En tout

cela, la conduite de Guillaume fut conséquente et loyale. Comme le dit fort bien Motley, « il procédait pas à pas à mettre le monarque dans son tort; mais le seul artifice dont il fit usage, c'était de s'établir lui-même de plus en plus solidement dans son droit. »

La marche des événements s'étant précipitée, après l'affaire des prêches, des Iconoclastes et à la suite des émeutes d'Anvers, Guillaume ne put se soustraire plus longtemps à l'obligation de choisir le rôle auquel sa vie désormais devait être consacrée. Il fallait qu'il devînt un instrument aveugle de la tyrannie, ou rebelle et exilé. C'était en 1566. Il était manifeste que Philippe faisait de formidables préparatifs d'invasion. Les premières idées de résistance se formèrent alors dans l'esprit du Prince. Mais l'entrevue qu'il eut à Termonde avec quelques seigneurs de ses amis pour arrêter le plan d'une résistance légale n'aboutit pas : Guillaume se trouva plus isolé que jamais : personne ne comprenait ses vues. Que faire alors? Vers la fin de l'année, il avait acquis la certitude que le projet d'invasion était arrêté. Et, quant à lui, il ne faisait aucun mystère de la résolution qu'il avait prise de ne jamais servir d'instrument à l'oppression que l'on projetait pour le peuple. Il se décide alors à faire accepter une bonne fois la démission qu'il avait donnée de toutes ses charges publiques et se met à attendre les événements. Sa position se dessina mieux encore, car il refusa obstinément de prêter un nouveau serment de fidélité absolue à l'Espagne. Marguerite alors voyant bien que Guillaume allait lui échapper, fit de nombreuses tentatives pour le gagner. Elles furent toutes inutiles : il préférait, disait-il, résigner toutes ses charges et quitter les Provinces. Le Prince partit en effet pour l'Allemagne, le 22 avril 1567, déclarant qu'il ne pouvait rester seul réfractaire, dans le pays qui avait le regard fixé sur lui. Il préférait courir la chance de tout ce qui pouvait arriver, plutôt que de sacrifier pour plaire aux autres, la liberté, sa patrie et sa propre conscience. Guillaume était parti à temps. A peine arrivé en Allemagne, il reçut avis des lettres écrites par le roi à d'Albe, dans lesquelles on ordonnait au duc d'arrêter le Prince aussitôt qu'il pourrait s'en emparer, *et de terminer son procès dans les vingt-quatre heures.*

## II

### *Le duc d'Albe dans les Pays-Bas.*

Le père de la patrie était heureusement sauvé, mais la cause des patriotes était, pour le moment, perdue. Les nobles qui avaient signé le Compromis, s'étaient dispersés ou ralliés à la cause espagnole; Guillaume n'avait pas encore réussi à grouper les adversaires sérieux qui devaient briser le joug du despotisme; c'est dans cette heure lugubre, en ces jours de prostration et d'hésitation, éminemment favorables à l'exécution de ses desseins, que d'Albe arrive sans encombre dans les Pays-Bas. Une occasion s'était présentée de conjurer le danger. Au moment même où ils allaient atteindre ce sol qu'ils devaient rougir de tant de sang, les soldats espagnols avaient parcouru une distance de deux lieues à travers une forêt qui semblait précisément placée pour permettre à une faible armée défensive d'embarrasser et de détruire une armée d'invasion, mais nul ne songea à profiter d'un si précieux avantage. Le pays était frappé de terreur; toute idée de résistance était abandonnée. On voyait arriver des députations de plusieurs villes, venant d'un air contraint et en tremblant, souhaiter la bienvenue au duc d'Albe et conjurer son courroux pour tout ce que le passé pouvait avoir eu d'offensant. « A toutes ces ambassades, » dit Motley, il répondait en termes vagues et banaux, tandis qu'il disait à son entourage : « J'y suis, — c'est l'essentiel, — que j'y sois bien ou mal venu est pour moi chose de peu d'importance. »

La terrible tragédie qui devait durer environ six ans, débuta par l'arrestation d'Egmont et de Hornes. Ces jeunes seigneurs, compromis, mais fidèles, avaient cru pouvoir faire oublier leur passé en se ralliant sincèrement à la cause de Philippe II. Guillaume d'Orange et plusieurs autres amis avaient fait d'inutiles efforts pour les arracher à l'illusion dont ils devinrent les victimes. La nouvelle de ces arrestations répandit une consternation universelle dans les Provinces. La grande popularité d'Eg-

mont le plaçait si haut au-dessus de ses concitoyens, et son attachement à la foi catholique était en outre si bien connu, qu'il devenait évident que personne n'était plus en sûreté, du moment où des hommes tels que lui étaient livrés à d'Albe et à ses satellites. La haine contre les Espagnols s'accroissait d'heure en heure.

D'Albe, de son côté, ne perdait pas un instant pour en hâter l'explosion. Afin d'assurer le prompt jugement des crimes commis pendant la période agitée qu'on venait de traverser, il avait établi un nouveau tribunal appelé *Conseil des troubles*. Cette institution reçut bientôt le nom terrible sous lequel elle sera à jamais connue dans l'histoire : on l'appela le *Conseil de sang*. Il prit la place de toutes les autres cours de justice, sans exception. Non-seulement les simples citoyens, mais les corps municipaux et les états souverains de toutes les provinces furent contraints de se faire défendre comme d'humbles particuliers, devant ce tribunal nouveau et sans précédent. Il est superflu de faire remarquer que ce mode d'action était une violation ouverte de toutes les chartes, coutumes et priviléges existants; la seule création de ce conseil était la proclamation audacieuse et brutale de la mise à néant de ces coutumes et priviléges. Le principe générateur, le but de cette cour si brusquement érigée, était double. Elle devait à la fois définir et punir les crimes de haute trahison. Ses définitions, qu'elle rédigea en dix-huit articles, déclaraient trahison : d'avoir fait circuler ou signer toute pétition contre les nouveaux évêchés, l'Inquisition ou les édits ; d'avoir toléré les prêches publics, sous quelque prétexte que ce fût ; de n'avoir pas opposé de résistance aux briseurs d'images, aux prêches en plein champ et à la présentation de la Requête par les nobles ; d'avoir déclaré « soit par faveur, soit par erreur, que le roi n'avait pas le droit de dépouiller les Provinces de leurs libertés, et d'avoir soutenu que le nouveau tribunal fût tenu de respecter en aucune circonstance aucunes coutumes ou chartes. » Le duc d'Albe se réservait la décision suprême dans toutes les causes appelées devant le Conseil, d'abord parce que, n'en connaissant pas les membres, il pourrait facilement être trompé, et, en second lieu, « *parce que les hommes de loi* ne condamnent *que pour crimes prouvés*, et, ajoutait-il, en faisant part de ces précautions à Philippe, « Votre Majesté sait que les affaires d'Etat ont besoin de tout autre chose que de l'observation des lois. » Le châtiment infligé par le Conseil de sang, c'était la peine de mort dans tous les cas. Trois mois ne s'étaient pas encore écoulés depuis le jour de l'établissement de ce terrible tribunal, que dix-huit cents êtres humains avaient passé par sa procédure sommaire et subi le dernier supplice. Parmi ces victimes figuraient quelques noms des plus illustres, des plus nobles et des plus vertueux habitants du pays. Une troupe de commissaires, espèces de pourvoyeurs du Conseil de sang, parcouraient les Provinces et recherchaient toutes les personnes qui pouvaient avoir pris part aux troubles. D'après la définition qui avait été donnée de la trahison, personne n'était sûr de ne pas être, d'un moment à l'autre, cité devant le tribunal. Chacun, innocent ou coupable, papiste ou protestant, sentait sa tête vaciller sur ses épaules. S'il était riche, il n'avait d'autre salut que dans la fuite, et celle-ci était impossible par suite des peines énormes prononcées par le nouvel édit contre quiconque, voiturier, batelier, ou autre, viendrait à aider des hérétiques dans leur fuite.

Bien que d'Albe travaillât sept heures par jour à l'œuvre spéciale du Conseil, il avait quelque peine à expédier la besogne que lui taillaient ses vaillants commissaires. Il lui arrivait journellement des charretées d'informations qu'il n'avait pas le temps de lire et qu'il renvoyait à l'examen des conseillers réunis, avec mission de préparer les rapports. Ceux-ci étaient des plus sommaires. La même pièce résumait l'instruction contre cent accusés, aussi bien que contre un seul. Grâce à ce mode expéditif, il n'y avait pas de ville, de village, de hameau dans les Pays-Bas, qui n'eût à enregistrer chaque jour des listes entières d'hommes, de femmes et d'enfants ainsi sacrifiés sur l'autel du démon qui avait reçu tout pouvoir sur cette terre infortunée. Presque journellement on envoyait des fournées au bûcher. Le 4 janvier, 84 habitants de Valenciennes furent condamnés;

un autre jour, 95 individus de toutes les classes des différentes parties des Flandres; un autre encore, 46 habitants de Malines; un quatrième, 35 personnes de différentes localités, et ainsi de suite. D'un seul coup de filet, dans la nuit du Mardi-gras, fête favorite de ces contrées, cinq cents prisonniers furent saisis dans leurs lits. Ils furent tous immédiatement exécutés. Le butin aurait été beaucoup plus considérable encore si plusieurs des condamnés, avertis à temps, ne s'étaient mis pour quelques jours en lieu de sûreté. Grâce à cette précipitation, il arrivait parfois que le zèle des conseillers surpassait celui de leurs commissaires, pourvoyeurs du bûcher. Un jour une cause ayant été appelée, on découvrit, en procédant à l'examen des pièces, que l'accusé avait déjà été exécuté. Il fut constaté de plus que, comme d'ordinaire, la victime n'avait commis aucun crime. « Et qu'importe? dit gaîment Vargas, un des membres du Conseil de sang; s'il est mort innocent, tant mieux pour lui, lorsqu'il sera jugé dans l'autre monde. » Le plus absurde prétexte suffisait quand on voulait se débarrasser d'une victime. Pierre de Wit, d'Amsterdam, fut décapité parce que, dans un des tumultes de cette ville, il avait persuadé à un mutin de *ne pas faire feu* sur un magistrat. On regarda ce fait comme prouvant suffisamment qu'il était homme d'autorité parmi les rebelles, et en conséquence on le condamna à mort. Le prévôt avait tellement pris goût aux exécutions, qu'il se passait la fantaisie de décapiter le cadavre de ceux que la mort lui avait enlevés. « Le pays tout entier, dit Motley, était devenu un charnier; le glas funèbre sonnait d'heure en heure dans les villages; pas une famille qui n'eût à pleurer ses membres les plus chers, tandis que ceux qui survivaient, mornes et sans courage, pâles ombres d'eux-mêmes, erraient sans but, autour des ruines de leurs foyers détruits. Quelques mois après l'arrivée d'Albe, toute énergie chez ce peuple semblait brisée, et brisée sans retour. Le sang des meilleurs et des plus braves avait rougi les échafauds; ceux sur lesquels on s'était accoutumé à porter les regards, comme sur des guides et des protecteurs, étaient ou morts, ou en prison, ou en exil. Se soumettre était devenu inutile, fuir était impossible, se venger restait seul, et cet espoir couvait au foyer de chacun. Dans les rues on ne rencontrait plus que gens en deuil, car quelle était la maison qui ne fût point plongée dans la douleur? Les échafauds, les gibets, les bûchers qui jusque-là avaient satisfait aux besoins de la persécution, n'offraient plus aux exécutions incessantes qu'un matériel insuffisant. Les piliers, les poteaux dans les rues, les montants des portes des demeures privées, les palissades dans les champs étaient chargés de corps étranglés, brûlés, décapités. Plus d'un arbre dans les vergers des fermes portait, fruits hideux, des cadavres humains. Les Pays-Bas étaient écrasés, et si ce n'eût été la garde sévère que la tyrannie faisait aux portes, ils eussent été dépeuplés. »

Afin qu'un tel régime pût s'établir définitivement, le duc d'Albe eut soin de faire construire des citadelles dans les principales villes, cela va sans dire, aux dépens des habitants, qui furent rançonnés en conséquence. Comme si l'œuvre de destruction n'avait pas marché assez vite, Philippe et l'Inquisition, au dire d'un contemporain, auraient poussé le délire jusqu'à prononcer sentence de mort contre la population entière des Pays-Bas. *Quelques personnes seules, spécialement nommées,* furent exceptées de cette condamnation universelle. On ne paraît pas avoir jamais songé à exécuter ce décret, mais le résultat pratique qu'on avait en vue ne fut pas moins atteint. *Tous* étant condamnés, *chacun* pouvait, d'un moment à l'autre, être traîné à l'échafaud; c'était précisément là ce que voulaient les autorités. Les exécutions devinrent donc de jour en jour plus fréquentes. Dans une seule de ses lettres à Philippe, d'Albe estimait froidement à « huit cents têtes » le nombre des supplices qui devaient avoir lieu dès que la semaine sainte serait passée.

Ces exécutions en masse ne firent pas perdre de vue les hommes distingués. Après deux mois de détention et à la suite d'un procès dérisoire, les comtes d'Egmont et de Hornes eurent la tête tranchée sur la Grand' Place à Bruxelles. La présence des troupes ne put empêcher la population de se répandre en pleurs et en cris d'exé-

cration. Le spectateurs se pressaient en foule autour de l'échafaud, et trempaient leurs mouchoirs dans le sang des victimes, pour les conserver comme souvenir du crime et promesse de la vengeance. Celle-ci ne devait pas se faire attendre longtemps; les Pays-Bas avaient levé l'étendard de la révolte, déjà avant le supplice des deux jeunes seigneurs.

## III

### *Victoires et défaites des patriotes.*

Le cardinal Granvelle suivait avec grand soin toutes les péripéties de la tragédie qui se déroulait dans les Pays-Bas. Il éprouvait une vive satisfaction à voir châtier ces Provinces qu'il avait été obligé d'abandonner. Dès qu'il apprit l'arrestation de plusieurs personnages de haut rang à Bruxelles, le lendemain de l'arrivée du duc d'Albe, il demanda avec avidité si le Taciturne était pris. En recevant une réponse négative, il laissa voir un désappointement extrême, ajoutant que si l'on n'avait point pris d'Orange, on n'avait rien pris, et que son arrestation à elle seule eût eu plus de valeur que celle de tous les habitants des Pays-Bas. Pierre Titelman, le fameux inquisiteur, alors retiré de la vie active, eut exactement la même impression. Il demanda avec anxiété si « le rusé Guillaume » avait été pris. On lui répondit que non. « Alors notre joie ne sera que de courte durée, » dit-il en soupirant. « Malheur à nous, car la vengeance va nous venir de l'Allemagne... »

Le prince d'Orange, en effet, se disposait à justifier de son mieux les appréhensions de ses ennemis. Politique prévoyant, au moment où il avait quitté les Provinces, il savait comment les choses allaient tourner, mais il n'ignorait point non plus quel avantage il y a à mettre son adversaire dans son tort, d'une façon irrémédiable. Il était donc bien décidé à ne pas commencer les hostilités contre Philippe aussi longtemps que celui-ci ne porterait point atteinte à son honneur et à ses biens. On s'était chargé de lever ses derniers scrupules. Sommé de comparaître devant le Tribunal de sang, le prince avait décliné sa juridiction ; on le condamna par contumace ; ses biens furent confisqués ; on lui enleva son jeune fils, le comte de Buren, qu'il avait eu l'imprudence de ne pas prendre avec lui en quittant les Pays-Bas. C'est alors qu'il se crut enfin le droit de descendre dans l'arène, champion déclaré des griefs d'une nation opprimée. Il déploie tout à coup une activité extraordinaire. Il entretient de hautes correspondances et de plus hauts espoirs ; les Huguenots de France ont l'œil sur lui ; il entre en ligue ouverte ou cachée avec la moitié des souverains allemands ; tous les nobles exilés et hors la loi des Pays-Bas viennent se grouper autour de lui. Quelques villes et des amis se cotisent pour fournir les deux cent mille couronnes indispensables pour organiser l'armée d'invasion. Guillaume, donnant l'exemple de la générosité, vend tous ses joyaux, toute sa vaisselle, toutes ses tentures et autres meubles qui étaient d'une magnificence presque royale. Le plan du prince était de faire envahir les Provinces sur trois points différents par ses lieutenants, tandis qu'il se tiendrait lui-même aux environs de Clèves, prêt à un quatrième assaut. Une seule de ces attaques réussit. Louis de Nassau, frère de Guillaume, défit les Espagnols à la bataille de Heyligerlie, dans la Frise. Malheureusement cette première victoire des patriotes fut stérile ; la petite armée victorieuse fut peu de temps après détruite, à Jemmingen, par d'Albe qui avait volé au secours de ses lieutenants. Nous connaissons les cruautés du Tribunal de sang ; les Espagnols victorieux se livrèrent à des barbaries qui devaient les faire oublier. « L'armée espagnole, après deux jours, se replia sur Groningue. La page qui contient l'histoire de cette victorieuse campagne, dit Motley, est souillée d'infamies et de sang. Toutes les horreurs qui peuvent accompager le passage d'une armée ennemie à travers un pays sans défense, s'y trouvent réunies : filles et femmes violées en masse, enfants et vieillards massacrés de sang-froid. Quand d'Albe revint avec l'arrière-garde de son armée, le ciel était de tous côtés rouge de feu ; la terre semblait n'être plus qu'un monceau de cendres. Huttes, fermes, villages, tout ce qui bordait la route avait été brûlé jusqu'aux fondements. Si loin avaient été

poussés les outrages de tout genre, que le commandant en chef crut nécessaire au soin de son honneur de faire pendre quelques-uns de ses soldats qui s'étaient par trop distingués à l'ouvrage. »

Ces choses se passaient vers la fin de l'été 1568. Le duc d'Albe était rentré triomphant à Bruxelles pour reprendre avec un nouveau zèle son œuvre de boucher. Pendre, brûler, noyer, décapiter, semblaient plus que jamais constituer l'œuvre normale de son administration ; elle paraissait ne devoir s'arrêter que quand les hommes viendraient à manquer à ses vengeances fanatiques. Guillaume d'Orange de son côté n'était pas inactif : bien loin de lui faire perdre la tête, les triomphes du Duc, qui avaient refroidi ses amis les princes allemands, le remplirent d'une ardeur nouvelle. Dès le commencement d'octobre il passait la Meuse et entrait dans les Provinces à la tête d'une armée de 30 000 hommes. Ses soldats en traversant le fleuve avaient de l'eau jusqu'au cou. Les Espagnols refusèrent d'ajouter foi à la nouvelle de ce grand acte d'audace. Les bannières portaient des inscriptions et des emblèmes patriotiques ; sur les unes, la devise « *Pro Lege, Rege, Grege ;* » sur d'autres, un pélican déchirant sa poitrine pour nourrir ses petits du sang de ses veines.

Il avait fallu toute l'énergie de Guillaume pour réunir cette armée considérable. Des appels pressants qu'il avait adressés à ses compatriotes en date du 31 août 1568, étaient restés sans grand effet. On lui avait promis trois cent mille couronnes au nom des principaux gentilshommes et marchands des Pays-Bas ; ils n'en donnèrent que dix ou douze mille. Les nobles, qui avaient jadis signé le *Compromis*, ne fournirent rien. Heureusement que Guillaume, dans ce besoin pressant, fut secouru par les petits. « Un pauvre pasteur anabaptiste réunit quelque argent parmi ses fidèles fugitifs aux frontières de Hollande et vint l'apporter au péril de ses jours dans le camp du Prince. Le don venait, dit-il, de gens dont la bonne volonté dépassait les ressources. Ils ne voulaient rien recevoir en retour qu'un peu de tolérance, quand la cause de la réforme triompherait dans les Pays-Bas. Le Prince signa un reçu de la somme, en exprimant ses sympathies pour ces pauvres proscrits. D'autres contributions, venant de sources semblables, réunies surtout par des pasteurs dissidents dans de petites églises persécutées et misérables, parvinrent encore au prince. En général, les exilés sans ressources contribuèrent bien plus, en proportion, à l'établissement de la liberté civile et religieuse que les riches marchands et les fiers gentilshommes. »

Ces généreux efforts d'un peuple d'opprimés ne devaient pas recevoir la récompense à laquelle ils avaient droit. Les Espagnols, qui jusque-là avaient affecté de dédaigner le Prince, commencèrent à le craindre. Il était établi au cœur du pays. Une victoire que Guillaume eût remportée dans ce moment l'eût rendu l'arbitre du sort des Provinces; il était maître du cœur de la nation, qui n'attendait que ce signal pour s'élancer sur ses pas. Dans ces conjonctures, d'Albe jugea prudent de ne pas tenter la fortune des armes, mais de se défaire de l'ennemi par les temporisations. Il refusa donc obstinément le combat, et cette tactique lui donna la victoire sans qu'il eût rien risqué. La campagne ne dura qu'un mois, pendant lequel le Prince changea vingt-neuf fois de position. Les populations qui redoutaient la vengeance du Duc, si elles se prononçaient trop tôt pour le Prince, se renfermèrent dans l'apathie la plus complète. Pas une voix ne s'était élevée pour saluer le libérateur ; pas une ville n'avait ouvert ses portes; tout rampait dans le silence et l'abjection. La tactique du Duc avait pleinement réussi. Guillaume, à l'approche de l'hiver, est obligé de passer en France. C'est en vain qu'il engage ses soldats à combattre avec lui sous les drapeaux des huguenots; ils s'y refusent. Il ne lui reste plus qu'à les conduire à Strasbourg et à les licencier. Tout ce que le Prince put réunir d'argent leur fut distribué ; il mit en gage tout son équipage de guerre, son argenterie et son mobilier. Ce qu'il ne put payer argent comptant, il le régla en promesses signées, qu'il s'engagea à exécuter dès qu'il serait rentré en possession de ses biens. Il prit même l'engagement solennel, s'il revenait vivant de la guerre de France et s'il se trouvait encore

hors d'état de payer à ses soldats leur arriéré de solde, de leur livrer sa personne en ôtage pour garantie de leur créance. Ces arrangements pris, Guillaume se met en route pour aller rejoindre la bannière de Condé, suivi de ses deux frères et d'environ 1200 hommes d'armes à cheval. Le général, redevenu simple aventurier, revoyait encore la terre d'exil.

Pendant ce temps, d'Albe se dirigeait vers Bruxelles en triomphateur qui tranche presque du demi-Dieu. Les fêtes succédèrent aux fêtes. Le peuple fut sommé de montrer la plus folle joie, de jeter des fleurs sur ses pas, de chanter des hymnes à la gloire de celui qui revenait couvert du sang des défenseurs du peuple. Des maisons, hier encore tendues de noir, où l'on pleurait la mort tragique du maître, devaient s'orner de guirlandes de fleurs; des cloches, appelées presque chaque jour à sonner le glas funèbre pour quelque victime de la cruauté espagnole, faisaient entendre leurs plus joyeux appels; et sur la même place où d'Egmont et d'Hornes, et tant d'autres martyrs moins illustres, venaient de subir une mort ignominieuse, un joyeux tournoi étalait ses pompes insolentes, plus éclatantes encore qu'à l'ordinaire, pour rendre le spectacle plus amer à tous les cœurs Non content de toutes ces manifestations, d'Albe s'érigea à lui-même une statue colossale.

Il va sans dire que la poursuite des hérétiques fut reprise avec une énergie nouvelle : on crut le moment venu d'en finir avec eux. Un trait touchant montre à quel point le sens moral des populations avait été perverti par ce régime de sang. « Un pauvre anabaptiste, qui n'avait d'autre crime à sa charge que son affiliation à une secte persécutée, avait été condamné à mort. Il s'enfuyait, poursuivi de près par un officier de justice, et traversait un lac gelé. C'était à la fin de l'hiver et la glace s'amollissait déjà. Elle tremblait et craquait sous ses pas, mais il atteignit sain et sauf le rivage. Celui qui le poursuivait fut moins heureux; la glace céda sous lui et il s'enfonça dans le lac en jetant un cri de détresse. Personne n'était là pour y répondre, sauf celui qu'il était en train de pourchasser. Thierry Wiellems'zoon, c'était le nom de l'anabaptiste, obéissant d'instinct à l'impulsion d'une généreuse nature, revint sur ses pas, et franchissant de nouveau, au péril de ses jours, cette glace tremblante et perfide, tendit la main à son ennemi et le sauva d'une mort certaine. Malheureusement pour l'honneur de la nature humaine, on ne peut terminer en disant qu'à cette action généreuse répondit un héroïsme égal. L'officier manifesta, il est vrai, le désir de ne point se charger du supplice de celui qui l'avait sauvé, mais le bourgmestre d'Asperen lui rappela avec sévérité le serment qu'il avait prêté. En conséquence il arrêta le fugitif, qu'on brûla au milieu des plus effroyables tortures. »

On est heureux de pouvoir rappeler ici un fait bien différent. Plus tard, les affaires des patriotes ayant pris une meilleure tournure, le bourgmestre de Gouda, longtemps le serviteur aveugle du duc d'Albe et du Conseil de sang, prit la fuite lorsque la révolte éclata dans la ville. « Il se réfugia dans la maison d'une veuve et la supplia de le cacher dans quelque endroit sûr. La veuve le conduisit dans un petit cabinet qui lui servait de garde-manger. « Suis-je bien en sûreté ici? » demanda le fonctionnaire fugitif. « Oh, oui, monsieur le bourgmestre, » répliqua la veuve, « c'est ici même que mon mari se tenait caché, quand, accompagné des officiers de justice, vous visitiez la maison pour le saisir et le conduire à l'échafaud à cause de sa religion. Entrez dans le garde-manger, Votre Honneur; je réponds de votre sûreté. » C'est ainsi que l'humble veuve d'un calviniste que la tyrannie avait fait périr, protégeait dévotement la vie du magistrat auquel elle devait la solitude de son foyer[1].

Mais revenons au duc d'Albe et à ses faciles triomphes. Une satisfaction lui manquait encore : l'approbation de sa conduite par le chef de la catholicité. Elle ne se fit pas longtemps attendre. Au moment même où ses agents mettaient le plus grand zèle à l'exécution de ses décrets, le Duc reçut un légat spécial du pape, chargé de lui remettre, comme présent de Sa Sainteté, un chapeau et une épée garnie de pierreries; le tout accompagné d'une lettre autogra-

[1] Motley, vol. III, pag. 8.

phe. L'épée portait la devise suivante : *Accipe sanctum gladium munus a Deo in quo dejicies adversarios populi mei Israël.*

Comment témoigner sa reconnaissance pour un honneur que l'Eglise conférait rarement et seulement aux plus hauts dignitaires et à ceux qui s'étaient signalés dans la défense de ses intérêts, par des exploits d'un éclat inaccoutumé ? Le cas était embarrassant, car les ressources humaines n'offraient plus aucun moyen d'ajouter quelques horreurs de plus à celles de la persécution sous laquelle gémissaient les Provinces. C'est alors que d'Albe s'engagea dans la voie qui devait lui être si funeste. Il arrive toujours un moment où la tyrannie, ayant triomphé de tous ses adversaires, se voit condamnée à se détruire elle-même. Cette encourageante loi de l'histoire, qui n'admet pas de prescription définitive au bénéfice de l'iniquité, va recevoir maintenant son éclatante application.

Au plus fort de son triomphe, d'Albe se rappelle que sa mission dans les malheureuses Provinces était destinée à avoir une haute portée financière. En quittant l'Espagne, il avait promis à Philippe qu'un torrent de richesses, plus abondant qu'aucun de ceux qu'avaient jamais produit les mines du Mexique et du Pérou, allait couler des sources intarissables de la confiscation dans le trésor royal. Ce point capital n'avait jamais été perdu de vue : les soupçons d'hérésie tombaient avec une prédilection marquée sur les grosses bourses. Une pauvre vieille dame d'Utrecht âgée de plus de quatre vingt-quatre ans, fort riche, et catholique fervente du reste, avait dans son énergique et naïf langage, flétri la cupidité du bourreau. Portée à l'échafaud sur un siége, elle reçut la mort avec héroïsme en disant : « Je comprends bien pourquoi ma mort est nécessaire : le veau est gras, il faut le tuer... Malgré ce choix intelligent des victimes, le Duc n'avait pas été satisfait de ses plans financiers : les confiscations ne donnaient pas ce qu'il s'en était promis. C'est alors qu'il s'avisa d'une idée fort hardie : il ne s'agissait de rien moins que d'établir un système de taxes laissé au bon plaisir de la couronne, en place du droit antique et assuré par leurs institutions que les Provinces possédaient de se taxer elles-mêmes. Chose triste à dire, cette entreprise allait soulever contre le Duc bien des hommes qui, jusque-là, étaient demeurés les témoins impassibles de ses cruautés. C'est que beaucoup de citoyens que leur catholicisme fervent mettait à l'abri des atteintes du bourreau, allaient être exposés aux griffes des nouveaux collecteurs de taxes. Par un reste de respect pour les franchises du pays, le duc d'Albe convoque, le 20 mai 1569, les Etats des diverses provinces, afin de leur proposer les nouveaux impôts. Une taxe d'un pour cent frappait tous les biens, tant mobiliers qu'immobiliers, et devait être acquittée immédiatement. Un impôt permanent de cinq pour cent frappait toute transmission d'immeubles ; enfin un droit de mutation de dix pour cent atteignait toutes les ventes de denrées, marchandises ou autres objets mobiliers. On devine quelle dut être la consternation d'une assemblée qui représentait les intérêts d'un pays florissant par le commerce et l'industrie. Ceux mêmes qui ordinairement suivaient le plus aveuglément les volontés du Duc, s'efforcèrent en vain de lui faire comprendre qu'il était impossible que le Roi s'enrichît par la ruine de ses sujets. Le gouverneur croyait réfuter toutes leurs objections en rappelant que ce régime appliqué à la petite ville d'Albe en Espagne, ne lui rapportait pas moins de 50 000 ducats par an. De guerre lasse, les Provinces, sauf celle d'Utrecht, parurent consentir à ce qu'on leur demandait, mais l'opposition des contribuables fut si générale, que la perception de l'impôt présenta des difficultés insurmontables. Immédiatement le pays tout entier fut en rumeur. Les Etats de chaque province, les conseils de chaque ville se réunirent et firent des remontrances. Les négociants suspendirent toutes leurs opérations, les petits marchands fermèrent leurs boutiques. Les populations s'attroupèrent, jurant de s'opposer à cet impôt illégal et vexatoire. Un membre du Conseil de sang alla jusqu'à dire que la taxe était odieuse au peuple, et que la voix du peuple était la voix de Dieu. Des députations des Provinces se rendirent jusqu'en Espagne pour apporter à Philippe leurs remontrances contre la taxe. L'exas-

pération était à son comble. On avait eu recours à un expédient désespéré pour éviter de payer les impôts : toute transaction avait à la lettre pris fin, même les trafics les plus indispensables à la vie journalière. Les brasseurs, dit un contemporain, refusèrent de brasser, les boulangers de cuire, les cafetiers de verser à boire. Des masses d'individus, absolument privés d'occupation, et ne comptant que sur la charité, encombraient toutes les villes. Les soldats furieux à cause de leur paie, que depuis plusieurs mois d'Albe négligeait de payer, devenaient de jour en jour plus insolents ; les citoyens exaspérés par les outrages et poussés par le désespoir, montraient de plus en plus d'obstination dans leur résistance... Le Duc seul demeurait inflexible. Outré de fureur, il contemplait, d'un œil dont la méchanceté n'avait plus rien d'humain, les désastres qu'il avait amenés. L'aspect de la capitale était celui d'une ville frappée de la peste. Il était impossible d'acheter du pain, de la viande ou de la bière. Dans cette extrémité, le tyran croit que le sang est encore l'unique remède. Fou de fureur, en se voyant ainsi bravé jusque dans son repaire, il appela en secret maître Charles, le bourreau. D'Albe voulait faire un exemple inattendu et salutaire; dix-huit des principaux marchands de la ville allaient être pendus à la porte de leurs propres boutiques, et cela dans le plus bref délai possible et sans la moindre forme de procès. Le gouverneur supposait que le spectacle d'une douzaine et demie de bouchers et de boulangers suspendus au-devant de leurs échoppes qu'ils s'étaient refusé à ouvrir, serait pour le commerce un stimulant bien plus énergique que tout ce que l'on pouvait attendre du raisonnement ou d'une proclamation. L'exécuteur des hautes œuvres était en train de préparer ses cordes et ses échelles. Don Fréderic de Tolède sollicitait les mandats nécessaires à ces exécutions improvisées ; d'Albe attendait avec une impatience farouche l'aube du jour que devait signaler ce spectacle, lorsque la nouvelle d'un événement imprévu vint tout à coup empêcher l'horrible tragédie.

Il nous faut revenir en arrière pour saisir la haute portée de ce contre-temps. Nous avons quitté Guillaume d'Orange au moment où il allait se ranger sous la bannière des Huguenots. Ce fait indique assez qu'un changement important s'était accompli dans ses convictions religieuses. Jusqu'ici, quoique faisant extérieurement partie de l'ancienne église, il ne s'était pas occupé des questions éternelles. Mais les devoirs sévères, le caractère sacré de la cause à laquelle il allait consacrer ses jours, paraissent l'avoir conduit à rechercher de plus près ce qui constitue le vrai christianisme. A partir de cette époque, il devint un homme profondément religieux, sans le moindre atome de fanatisme ou de bigoterie : il s'engagea résolûment sous les drapeaux de la réforme. Jusqu'à cette date, Guillaume avait été un homme du monde et un homme d'Etat ; maintenant il se reposera sur la divine Providence de l'issue des événements de sa vie agitée. Cette nouvelle manière de considérer la vie se fait voir dans la lettre qu'il écrit à son frère, après le terrible désastre de Jemminge en Frise. Guillaume avait détourné Louis de livrer bataille, et lui avait prédit une défaite; mais après que la bataille eut été livrée et perdue, on ne trouva dans son langage qu'une complète soumission à la volonté de Dieu et une confiance entière en sa propre énergie. Il écrit également à sa femme : « De mon retour, ou quant je vous porréi veoir, ne vous peux sur mon honneur rien mander de certain, car je suis délibéré me mestre entre les mains du Tout-Puissant, affin qu'il me guide où serait son bon plaisir; ainsi bien je voy qu'il me fauct passer ceste vie en misères et travaille, de quoy suis très content puisqu'il plaît ainsi à Tout-Puissant, car je scay que ay bien mérité plus grand chastoie (châtiment); je le supplie seulement de me faire la grâce de pouvoir tout endurer patiemment, comme j'ay fait jusques à maintenant. »

Pendant longtemps encore les considérations de cet ordre allaient être son unique soutien dans les jours de détresse. Guillaume cependant ne devait pas un seul instant renier cette réserve et cette sobriété qui sont un des traits les plus caractéristiques de sa forte nature. « Jamais personne n'apporta plus de dévouement à une haute entreprise, dit Motley, jamais per-

sonne n'eut plus de droit que lui à se croire investi d'une mission divine, ni moins de propension à la proclamer. Il n'y avait rien de comédien dans sa nature; elle était simple et vraie. Jamais usurpateur aux vues étroites ne mit plus de ténacité à s'agrandir que ce grand homme n'en mit à servir la cause de l'humanité opprimée. »

Guillaume n'avait pas fait un long séjour en France. Les affaires des protestants y prirent bientôt une tournure presque aussi triste que dans les Pays-Bas. Entré en France vers la fin de 1568, Guillaume d'Orange était déjà en Allemagne au commencement de l'automne de 1569. Il avait franchi les lignes de l'ennemi, déguisé en paysan, accompagné seulement de cinq personnes et au grand péril de sa vie.

Le héros ne s'était jamais trouvé dans une position plus critique que lors de ce retour de l'exil. Pauvre et dépouillé, sans argent ni crédit, simple ombre menaçante sans corps et sans pouvoir, il paraissait justifier le sarcasme de Granvelle : *Vana sine viribus ira*. Personne en Allemagne ne semblait plus disposé à s'émouvoir en sa faveur. « D'Orange est tout à fait perdu, » disait un des amis de sa cause. Non-seulement il n'avait pas de fonds pour organiser de nouvelles levées, mais il était journellement en butte aux réclamations les plus criardes de la part des soldats que tout récemment il avait été obligé de congédier. Dans cette détresse extrême, le Prince ne put compter que sur lui-même et sur les déshérités de ce monde, qui, comme lui pleins de confiance, volèrent une seconde fois à son secours. « Quant aux puissants de la terre, quant à ceux précisément sur lesquels le Prince avait compté, ceux à qui il avait ouvert son cœur, les ducs, les princes, les électeurs, tous, au milieu de ce fatal revirement de fortune, *lui échappèrent comme une vapeur*. » Son immense fortune personnelle ayant déjà été sacrifiée aux besoins de la patrie, Guillaume donna des ordres pour qu'on disposât de ce qui lui restait de vaisselle et de meubles. Conformément à cette loi de l'histoire qui veut que les grandes choses débutent petitement et au milieu des plus grandes difficultés, c'est avec ces faibles moyens qu'il allait procéder au démembrement de la plus grande monarchie de l'époque.

Toujours actif et prévoyant, déjà avant son excursion en France, il avait, en sa qualité de souverain, délivré des commissions à un certain nombre de gens de mer, autorisés à faire des croisières contre le commerce espagnol. Dès son retour en Allemagne, il s'était mis à réformer les abus de ce genre de guerre, en mettant à profit certains entretiens qu'il avait eus avec l'amiral Coligny. Telle fut l'origine de ces *Gueux de mer*, comme ces corsaires se qualifiaient eux-mêmes, qui allaient bientôt acquérir une réputation aussi effrayante que celle des gueux des bois. Le duc d'Albe et ses adhérents furent désignés aux corsaires comme les seuls adversaires légitimes. Les lois de la guerre devaient être sévèrement observées sur cette flotte. On ne pouvait recevoir à bord, comme marins ou comme soldats, que « des gens de bonne fame et renommée. » Tout repris de justice devait être exclu. Ce furent là les rudiments de cette marine hollandaise qui dans le cours de ce siècle et des siècles suivants devait accomplir tant d'exploits éclatants et se promener d'un pôle à l'autre. C'est le premier avantage important remporté par cette flotte improvisée qui avait subitement coupé les cordes que maître Charles avait préparées pour les dix-huit bourgeois de Bruxelles. En apprenant, au milieu de la nuit, que les gueux avaient pris la Brielle (le 4 avril 1572), le duc d'Albe, comprenant aussitôt toute la gravité de la situation, remet le châtiment qu'il avait préparé à des temps plus opportuns.

La prise de cette place changea entièrement le caractère de la lutte. Jusqu'à présent les patriotes avaient manqué de toute base d'opération sur terre ferme; ils n'avaient la supériorité que sur mer. Aussi tous leurs efforts avaient-ils échoué. En s'emparant de la Brielle, ville située à l'embouchure de la Meuse, les gueux de mer avaient posé la pierre angulaire de la république batave. D'Albe chercha bien à reprendre la place, mais sans succès; il perdit Flessingen au bout de peu de temps; il ne réussit qu'à ensanglanter Rotterdam,

après s'en être emparé par un acte de perfidie.

L'exemple donné par la Brielle et Flessingen fut rapidement imité. Emportées par l'élan que ces premiers succès avaient inspiré aux patriotes, toutes les villes importantes de la Hollande et de la Zélande se rangèrent sous l'étendard de Guillaume dans les premiers mois de 1572. Le mouvement révolutionnaire gagna la Gueldre, l'Overyssel et l'évêché d'Utrecht : d'un seul bond d'enthousiasme la nation brisa ses chaînes. Dans toutes les villes rachetées de l'esclavage on procéda au choix de nouveaux magistrats par l'élection populaire. Ils furent requis de prêter serment de fidélité au roi d'Espagne, et à son stadthouder le prince d'Orange ; de promettre résistance au duc d'Albe, au dixième denier et à l'Inquisition; de défendre la liberté de chacun et la prospérité du pays, de protéger la veuve, l'orphelin et le pauvre, et de maintenir la justice et la vérité. Il surgit ainsi tout à coup dans les provinces du nord un essaim de républiques qui rendirent tout son éclat à l'ancien nom batave. La lutte, il est vrai, n'était pas terminée ; elle s'engageait seulement d'une manière sérieuse. Mais les patriotes allaient faire pendant plusieurs années encore preuve du dévouement indispensable pour assurer définitivement leurs conquêtes. « Dans la Nord-Hollande, » dit Motley, « dans cet isthme étroit aux pâles rivages, la lumière de la liberté devait rayonner pendant plusieurs années sur l'humanité en lutte par toute l'Europe, — rayonner comme un phare au-dessus d'une mer agitée ; et Harlem, Leyde, Alkmaar, — noms ceints d'une auréole par des faits d'héroïsme tels que l'histoire n'en offre que rarement, — sont encore et pour jamais des emblêmes de défi contre le despotisme, tout aussi éclatants que Marathon, Salamine et les Thermopyles.

Pendant que ces événements se passaient dans le nord, un frère de Guillaume, Louis de Nassau, le Bayard des Pays-Bas, s'empara de Mons dans les provinces du sud. Le duc d'Albe se vit tout à coup au milieu d'un véritable orage de révolution. Dans cette extrémité, il convoqua les Etats Généraux de Hollande pour leur annoncer qu'il était prêt à renoncer aux nouvelles taxes. Ces concessions arrivèrent trop tard. Les Etats se réunirent non pas à La Haye où ils avaient été convoqués, mais à Dordrecht. Leur premier acte fut de dénier toute autorité ultérieure au Duc et de se ranger sous la souveraineté de Guillaume, qui avait repris les fonctions de stadthouder dont il avait été revêtu en 1559. Le Prince ayant épuisé toutes ses ressources personnelles était réduit, depuis quelque temps, à mendier pour la liberté. Ce premier congrès de la république hollandaise, entraîné par la brûlante éloquence de Marnix de Sainte-Aldegonde, vota à l'unanimité la somme dont Guillaume avait besoin pour remplir ses engagements envers les nouvelles troupes qu'il venait de lever en Allemagne. Le Prince alors passe le Rhin à Duisbourg à la tête d'une armée; le 17 juillet 1572 ; le 27 août suivant il traverse la Meuse. Les villes sur son passage lui ouvrent leurs portes ou achètent à prix d'argent le droit de rester neutres momentanément. Tout annonçait que la campagne allait être décisive; Guillaume pouvait se vanter que les Pays-Bas étaient libres et qu'il tenait d'Albe. Le concours assuré de la France devait hâter cet heureux dénouement. Louis de Nassau, enfermé dans Mons, avait en sa possession une lettre dans laquelle Charles IX déclarait sa résolution d'employer toutes les forces que Dieu lui avait données, à délivrer les Pays-Bas de la tyrannie sous laquelle ils gémissaient. L'amiral Coligny, lui-même assurait au prince d'Orange qu'il n'avait pas à douter de la sincérité des intentions du roi ; il annonçait pour une époque rapprochée son arrivée en personne à la tête de douze mille arquebusiers français et d'au moins trois mille hommes de cavalerie. Le 11 août encore, Coligny plein d'espoir, donnait avis de sa marche prochaine vers les Pays-Bas, *approuvée et aidée par le roi*..... On sait le reste : la Saint-Barthélemy avait lieu le 24 ! Cette terrible nouvelle surprit Guillaume au milieu de ses progrès. Il en mesura incontinent la haute portée. Il ne perdait pas uniquement un concours précieux mais tous les fruits de ses efforts. Il continua sa marche en avant mais en se disant bien que la seule arrivée de l'horrible récit avait décidé du sort de la cam-

pagne commencée sous de si heureux auspices. Il avait, disait-il, été jeté à terre « comme d'un coup de massue. »

Les ennemis du Prince apprécièrent l'événement de la même manière. A cette nouvelle Philippe II ne se sentit pas de joie. Devenant tout à coup communicatif, il se répand, auprès de l'ambassadeur de France, en témoignages de reconnaissance à l'égard du roi son maître, qui a vraiment mérité le titre de roi très chrétien et auquel il doit ses Pays-Bas de Flandre.

Ecoutons maintenant comment celui qui est l'objet de toutes ces félicitations va s'exprimer. Déjà à partir du 26 août, les mains encore fumantes du sang de ses sujets et alors que le massacre se continue par toute la France, Charles IX écrit lettre sur lettre à son ambassadeur auprès du duc d'Albe. Deux choses le préoccupent. D'abord il tient à ce qu'on massacre au plus vite ceux de ses sujets qui sont à Mons nantis des preuves de sa perfidie, de lettres authentiques remplies de belles promesses pour les patriotes. En second lieu, il charge son ambassadeur *de continuer à entretenir des intelligences suivies mais très secrètes avec le prince* d'Orange et de prendre grand soin que le duc d'Albe ne sache rien de ces relations. Le rusé monarque voulait empêcher que Guillaume ne renonçât à ses desseins et ne vînt en France susciter des troubles. Il ne voulait pas que d'Albe fût seul à profiter de la Saint-Barthélemy: «je ne désire qu'il en recueille seul le fruit.»

Le libérateur des Pays-Bas n'avait pas besoin des perfides incitations de l'ambassadeur français pour persévérer dans sa grande entreprise. Il est vrai, ses prévisions et celles de ses ennemis ne se réalisèrent que trop. Il fut obligé d'abandonner son héroïque frère, réfugié dans Mons, et de repasser lui-même la Meuse pour se diriger vers le Rhin. Dans cette retraite, il fut suivi par un assassin qui s'était engagé envers d'Albe à le tuer pour une grosse somme d'argent. Heureusement il ne devait pas réussir. A peine avait-il échappé à ce danger qu'il allait être exposé à un autre non moins terrible. Une révolte formidable éclata parmi les troupes allemandes que commandait Guillaume. Les officiers qui continuaient à l'entourer d'affection et de respect, parvinrent à grand'peine à protéger sa vie contre les attaques d'une soldatesque brutale. Elle avait été rendue furieuse par l'impossibilité où il se trouvait de la payer autrement qu'en papier incomplétement garanti par les villes de Hollande.

Ainsi se termina cette fatale année 1572 qui s'était ouverte avec de si belles perspectives.

Guillaume gagna la province de Hollande dans un dénuement plus grand que quand il avait dû chercher son refuge en France. De plus l'espoir d'une prompte conclusion de la guerre avait fui sans retour. Bien des luttes, des sacrifices et des souffrances seraient encore imposés aux patriotes déjà si éprouvés.

D'Albe se hâta de profiter de cette nouvelle tournure des affaires. Mons obtint une capitulation honorable, mais Noircarmes ne tint nul compte des promesses faites aux habitants. Il se mit à organiser le massacre et le pillage.

Après le massacre de Mons on eut celui de Malines. Cette ville fut abandonnée pendant trois jours au pillage; un jour au profit des Espagnols, et deux au profit des Allemands et Wallons. Cette soldatesque s'acquitta si bien de sa besogne que, selon l'expression d'un Espagnol, « il ne laissèrent pas même un clou aux murailles.» Ces zélés catholiques romains, venus dans les Pays-Bas pour venger les injures faites à la foi catholique romaine, se mirent ensuite à piller les églises. Ce sac de Maline savait été si horrible, dit un contemporain en son naïf langage, «qu'à la povre et infortunée mère ne restait ung seul morceau de pain, ni le moyen de l'avoir pour mettre en la bouche de son misérable enfant qui, pleurant et gémissant, périssait de faim devant ses yeulx, tant avait été cruelle et enragée l'avarice de ceulx qui pilloient. J'en pourrais parler plus avant, ajoutait-il, si les cheveulx ne dressoient en la tête, d'horreur non pas à la racompter mais seulement à s'en souvenir.» Voici encore un trait qui dépasse l'imagination: les chefs approuvaient toutes ces horreurs; elles avaient été réglées d'avance!

Reposons notre pensée sur une scène

plus consolante. Que faisait Guillaume d'Orange pendant que les villes expiaient si cruellement le crime de lui avoir ouvert leurs portes? « A cette heure de détresse et de défaite, dit Motley, le Prince se montra plus héroïque encore que plus d'un conquérant en un jour de triomphe. Déçu dans toutes ses espérances, tombé avec tout l'édifice des grandeurs de sa patrie, sous le coup du crime colossal de son royal allié, il ne perdit pas sa confiance en lui-même et sa foi inaltérable en Dieu. Toutes les villes qui, peu de semaines auparavant, avaient si joyeusement arboré son étendart, firent à la fois défection. Il se rendit en Hollande, la seule province qui lui restât fidèle et continuât à le regarder comme un sauveur, mais en y entrant il s'attendait et était préparé à y périr. « *Illecq ferai-je ma sépulture,* » disait-il avec une simplicité sublime dans une lettre intime à son frère. »

Il montre que, s'il s'est laissé tromper par la cour de France, sa sagacité politique n'a pas été en défaut. S'il avait manifesté le moindre soupçon, c'est bien alors qu'on aurait pu l'accuser de malignité, car, dit-il, « n'est-ce pas chose ordinaire de cacher telles et si énormes délibérations soubs une couverture si plausible de festin et de nopces, et même d'une alliance tant signalée et tant souhaitée de toutes gens de bien. » Il trouva moyen de se consoler et d'espérer encore, de voir un côté lumineux dans ces désastres qui venaient de lui faire perdre le fruit de tant d'efforts. « Il a ainsi plû à Dieu, » dit-il, « pour nous oster toute espérance que pouvions avoir assise sur les hommes. »

La cause de la liberté remise en des mains si fortes, si courageuses et si énergiques, ne pouvait être définitivement perdue. Nous avons encore à traverser plus d'un fleuve de sang, mais au delà se montre déjà l'aurore d'un jour meilleur. Quoi qu'il en soit, en s'emparant de la Brielle, les Gueux de mer ont bien posé la pierre angulaire de la république hollandaise.

*(La suite prochainement.)*

---

## CORRESPONDANCE.

### Genève.

**Août 1867.**

Permettez-moi, Messieurs les rédacteurs, de répondre en quelques mots aux observations, du reste fort bienveillantes, que M. le pasteur Duby a présentées sur ma dernière correspondance, dans le numéro du 20 juillet écoulé. Voici quelle est au fond l'opinion que j'ai voulu exprimer. Si par église nationale nous entendons l'ensemble des citoyens d'un pays, inscrits sur les registres électoraux sous le nom de protestants; si une église nationale, pour mériter son titre, doit nécessairement embrasser la totalité ou la majorité tout ou moins des habitants du pays, nous croyons pouvoir dire qu'à Genève, comme dans bien d'autres contrées, il n'y a plus à administrer l'Eglise nationale, qu'elle l'est déjà et dès longtemps. Retranchez en effet du rôle des électeurs les rationalistes, les libres-penseurs, les indifférents et incrédules de toute nature, les membres des diverses congrégations indépendantes, et vous avez la preuve que l'Eglise nationale n'est plus l'Eglise de la nation, ni de la majorité de la nation, mais d'une minorité, minorité sérieuse sans doute et respectable; examinez avec soin quelles sont les personnes qui fréquentent les cultes de cette Eglise et ses conférences, qui s'intéressent à ses diverses œuvres, qui contribuent aux divers frais énumérés par M. Duby, et vous arrivez au même résultat. Or c'est cet état de choses que les dernières élections au Consistoire ont mis au grand jour; elles ont prouvé une fois de plus la distance qu'il y a de la fiction légale à la réalité; elles ont démontré que ce n'est plus aujourd'hui que la minorité de la nation qui s'occupe des intérêts les plus vitaux de l'Eglise, de la nomination de son Consistoire. Seize cent cinquante électeurs sur neuf mille, c'est

peu de chose[1]; et encore sur ce nombre faut-il en retrancher deux cent cinquante ou trois cents qui n'avaient pris part aux élections que dans l'intention de faire triompher des candidats qui eussent proclamé les droits de la libre pensée. Ah! Dieu nous garde de méconnaître ou de mépriser ce qui se fait dans l'Eglise nationale; les œuvres de cette minorité excitent en moi une sainte jalousie; tous les jours je bénis le Seigneur de ce que, dans le sein de cette institution, il s'est formé un peuple fidèle, qui l'aime et le glorifie! mais je ne peux méconnaître que cette église n'est plus l'Eglise de la nation protestante genevoise. Le *Journal de Genève* ne l'avait-il pas dit avant moi, dans un article fort remarqué, publié peu de jours avant les élections?

Quelques mots maintenant sur la dernière assemblée générale de la Société évangélique, tenue à l'Oratoire le 27 juin dernier. Félicitons d'abord son Comité directeur d'avoir réduit de deux à un, le nombre des jours de réunions destinés au compte-rendu de son œuvre. Le nombre des assistants et l'intérêt soutenu des séances a dû leur prouver que le public applaudissait à cette modification.

Le discours d'ouverture de son président a eu cette année un certain retentissement. C'était une éloquente étude du dogme aujourd'hui si controversé de l'expiation par le sang de Christ. Nous n'en disons rien puisqu'il se trouve aujourd'hui dans nombre de mains.

Les recettes de la Société évangélique ont été, cette année, un peu plus fortes que l'année dernière. *Cent cinquante mille francs*, c'est un fort beau chiffre; mais qu'est-ce en présence des besoins révélés par les divers rapporteurs. L'évangélisation demande de plus nombreux secours, et l'Ecole de théologie de son côté réclame un intérêt plus vif et plus soutenu. Pour l'évangélisation, il faut des pasteurs; mais dans les circonstances actuelles il faut qu'ils soient solidement préparés. La popularisation de la science, la préoccupation des questions religieuses exigent des hommes plus fortement instruits et capables de répondre victorieusement à ceux qui leur demandent raison de leur espérance. Ces besoins ont vivement préoccupé la Direction de l'Ecole de théologie. On a unanimement reconnu la nécessité d'élever le niveau des études préparatoires, de fortifier les études théologiques par l'adjonction de nouveaux cours, d'imposer aux étudiants une plus grande somme de travail; aussi avons-nous bien lieu de croire que l'année nouvelle, qui s'ouvrira en octobre, verra se réaliser d'importantes modifications. Le nombre des étudiants s'est élevé au chiffre de quarante-neuf, dont dix appartiennent à Genève; deux sont entrés dans des œuvres missionnaires.

Peu après la lecture du rapport de l'Ecole de théologie, une lettre signée par cinq étudiants annonçait la mort de l'un de leurs condisciples, A. Müller. Müller était vaudois; il avait commencé ses études assez tard, à seize ou dix-huit ans; mais ses facultés étaient si belles, son zèle au travail si ardent, qu'il eut bientôt conquis la première place parmi ses condisciples. Ame droite et sincère, il fut quelque temps ébranlé par le doute; l'influence du professeur Beck de Tubingue fut bénie pour lui, et c'est au moment où son pied se reposait sur le roc solide, et où revêtu de Christ, il se préparait à l'annoncer à d'autres, que Dieu jugea bon de le rappeler à Lui! « Si je devais mourir, disait-il souvent à un ami, je partirais en paix.... » Il était alors en visite à Montauban. Les étudiants de la Faculté entou-

[1] Nous avons pourtant vu pis que cela. A Lausanne, le premier conseil de paroisse a été nommé par une assemblée bien moins nombreuse encore, toute proportion gardée. A la seconde élection, le scrutin n'a guère été plus fréquenté. Et l'adoption du nouveau psautier a été prononcée par un nombre de votants qui n'a pas été publié, mais qui doit avoir été singulièrement petit. (*Réd.*)

rérent parfois son lit pour lui chanter des cantiques, et l'accompagnèrent à sa dernière demeure. Touchante manifestation de la vraie union de tous les enfants de Dieu.

Peu de jours après les séances de la Société évangélique, à l'occasion d'un autre ancien étudiant de l'Ecole, M. G. Tophel, l'un des directeurs de l'Institution évangélique de Miolan, une autre manifestation de l'alliance des disciples de Christ devait avoir lieu. Ce n'était plus la cérémonie funèbre, mais celle des noces; notre ami devait recevoir l'imposition des mains. Désireux d'obtenir une sorte de consécration pour l'œuvre si importante qu'il accomplit, M. Tophel avait demandé à des ministres du Seigneur appartenant à diverses églises de vouloir lui imposer les mains. Le dimanche 30 juin cette cérémonie s'accomplissait dans l'orangerie de M. Butini, à Miolan, fort bien arrangée pour la circonstance. Les ministres membres de la Direction de l'Ecole de théologie entouraient leur ancien étudiant; les élèves évangélistes de Miolan, leur professeur; les membres de l'Union chrétienne des jeunes gens, leur ancien et fidèle ami. Plusieurs pasteurs de l'Eglise nationale assistaient à cette intéressante séance, que M. le pasteur Barde père présidait, et qui a fourni une fois de plus la preuve qu'il est bon que les frères conversent ensemble. Pas une note discordante: la plus complète unanimité. Ce n'étaient pas les pasteurs de telle ou telle église qui imposaient les mains à un candidat en vue d'une église particulière; c'étaient des frères ministres de la parole qui s'unissaient pour une intercession commune, laissant aux églises avec lesquelles M. Tophel pourra se trouver ultérieurement en relation, le soin de donner elles-mêmes au certificat de consécration qui lui fut délivré la valeur qu'elles croiraient pouvoir lui attribuer. Le pasteur de la paroisse de Vandœuvres, qui a pris le dernier la parole, a exprimé avec beaucoup de cœur la joie et la reconnaissance qu'il éprouvait à posséder dans le champ de son activité un institut comme celui de Miolan[1]. De telles manifestations sont utiles; puissent-elles servir au rapprochement des enfants de Dieu.

LOUIS RUFFET.

## BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

**Questions indiscrètes adressées a Mme Armengaud et a M. Ed. Kruger,** par C. Pronier. — Genève et Bâle. — Georg, 1867.

Nous vivons, il faut l'avouer, dans une époque bien troublée, et l'air moral que nous respirons est infecté d'erreurs nombreuses. Non content de se manifester sous les formes savantes de la philosophie, l'esprit d'erreur se présente aussi sous l'apparente profondeur d'un illuminisme pratique non moins subtil. Ne nous en étonnons pas, du reste: quand les hommes traversent une période d'énervement, telle que celle où nous sommes, et qu'ils ne cherchent pas avec simplicité dans les Ecritures la force virile qui leur manque, ils se jettent dans les voies périlleuses d'un mysticisme de mauvais aloi. Tel est le cas de la secte vulgairement connue en France sous le nom de *Hinschisme*. Elle n'est guère connue dans notre Suisse que par le retentissement d'une discussion assez vive qui s'est poursuivie en 1865 dans les *Archives du Christianisme*[2], et peut-être aussi par les visites que fait chez nous M.

[1] Cet institut, destiné, on le sait, par son vénérable fondateur, M. le docteur Butini, à former des évangélistes pour les diverses églises, va entrer dans sa troisième année d'existence. Il compte actuellement quinze élèves.

[2] Voir la brochure intitulée le *Hinschisme*, par S. Descombaz. — Paris, 1865.

Ed. Krüger pour recueillir de l'argent en faveur de « l'Eglise évangélique de Cette. » Mais, si vous vous rendiez dans cette ville, vous y verriez de vastes maisons qui réunissent les membres de la communauté, car c'en est une véritable. Les mariés sont sous le même toit, chaque ménage à part ; d'un côté, sont les jeunes hommes, de l'autre les jeunes filles. Une fois grands, les enfants sont séparés de leur famille. Tout près sont des écoles, des asiles et un établissement de bains de mer. Si vous assistiez au culte de la congrégation, vous entendriez des personnes des deux sexes, même des enfants, mais surtout une femme déjà âgée, remarquable par sa piété et par ses dons, parler et prier pendant de longues heures. Les services durent souvent tout le jour ou se prolongent bien avant dans la nuit. Qu'est-ce donc que le Hinschisme? Enfant perdu et désavoué du wesleyanisme, dont elle a gardé la doctrine de la sainteté parfaite, cette secte nouvelle sort de la tête ardente d'une femme du midi.

M^lle^ Coraly Hinsch, aujourd'hui M^me^ Armengaud, née en 1801 à Cette et issue d'une honorable famille protestante, reçut, de bonne heure et sans l'influence d'aucun homme, les lumières de la vérité. « A 15 ans, dit-elle dans son *Recueil de Lettres pastorales* (pag. 9), je reçus le témoignage du pardon de mes péchés par les seuls mérites de Jésus-Christ. » Elle avoue toutefois qu'à cette époque elle était « privée de la Bible » (pag. 10), qu'elle l'acheta plus tard. Bientôt, poussée par un zèle ardent, elle fonde une école du dimanche, réunit chez elle plusieurs adultes ignorants, établit un culte journalier dans sa famille, provoque des souscriptions pour établir des écoles en faveur des enfants protestants et se met en relation avec le pasteur évangélique de Montpellier, M. Lissignol. Peu de temps après, en lutte avec celui-ci sur la question de la prédestination, elle entre dans la société wesleyenne nouvellement formée à Nîmes par les soins de M. le pasteur Cook. « Je suis, dit-elle, demeurée attachée à la société wesleyenne environ dix ans. Dans les premiers temps, tout répondait à mon cœur : doctrine, discipline, témoignage que plusieurs se rendaient de posséder la plénitude de Dieu (la sanctification parfaite). Ce fut pendant un séjour de 6 mois à l'île de Jersey, en 1842, qu'elle commença à se détacher de la société de Wesley, parce qu'elle la vit « en état de chute. » Sans s'expliquer nettement sur les motifs de cette séparation, elle ajoute : « Ce fut en 1846 que le commandement de la quitter devint positif. Lorsque j'eus arraché l'œil qui aurait pu me faire broncher, c'est-à-dire brisé les liens qui m'unissaient à des pasteurs que j'aimais, Dieu ne tarda pas à me révéler qu'il m'avait choisie pour le rassemblement des cœurs droits en un seul corps. » Dès lors affranchie de toute entrave, elle se met hardiment à prêcher ses doctrines particulières, à Cette, à Nîmes, à Montpellier, au Vigan, etc., et partout, dès qu'elle avait fait deux où trois disciples, elle les constituait en église et leur donnait un pasteur. — Ce ne fut qu'en 1862 que ces doctrines furent exposées en quelque sorte officiellement par l'un de ses neveux, M. Ed. Krüger, dans le livre intitulé : *Témoignage rendu à la vérité.* M^me^ Armengaud y est présentée comme « offrant aux yeux de tout homme droit le caractère d'une véritable *Envoyée!* » « Les preuves de son apostolat, ajoute-t-il, sont tellement nombreuses que nous ne saurions douter que Dieu ne l'ait choisie pour le relèvement de son Eglise. » Ne vous mettez pas en souci du piége d'orgueil auquel une pareille prétention peut l'exposer. « Si le Seigneur ne gardait mon âme, dit-elle, il me serait facile de tomber dans l'orgueil ; mais cette racine funeste, sa grâce l'a pour jamais détruite. Mon âme est heureuse en renonçant de jour en jour à ma bonne vo-

lonté. Quant à la mauvaise, j'y ai renoncé pour toujours, le germe de l'élévation a été détruit, le vieil homme est mort, il ne ressuscitera pas, le principe a été atteint. » (*Recueil de lettres past.* pag. 75 et 522.) Toutefois, quand le bienheureux Ad. Monod, qui rencontra un jour la prophétesse inspirée, lui demanda : « Avez-vous le témoignage que vous êtes appelée par Dieu à instruire les hommes? » au lieu de lui répondre avec la défiance d'elle-même et l'humilité qui conviennent à une servante du Seigneur, elle se mit à le prêcher et lui dit, dans une lettre qui se trouve dans son recueil (pag. 477): « Je vous parlerai un langage que personne peut-être ne vous a jamais tenu. La sagesse divine et la sagesse humaine se trouvent dans tous vos écrits, mais la sagesse humaine y domine la sagesse divine. Vous n'avez pas tout quitté pour l'amour de Christ. »

Ne nous étonnons pas si, se considérant elle-même comme une révélation vivante du Saint-Esprit, M^me^ Armengaud innove en matière doctrinale. Elle enseigne que Satan est coéternel à Dieu ; — qu'un certain nombre d'anges déchus ont été graciés ; — que la création des âmes a précédé celle de la matière ; — qu'il a existé une chute des hommes antérieure à la désobéissance d'Adam et à la fondation du monde ; — que l'Esprit Saint, impersonnel en Dieu, se personnifie dans l'Eglise ; — que chacun des hommes naît aujourd'hui, à cause du sacrifice de Jésus-Christ, en état de grâce, capable de croire et d'accepter le salut ; — que le Rédempteur n'a eu d'humain que le corps, son âme (ou sa vie spirituelle, dit M. Krüger) étant divine ; — enfin que le baptême et la Sainte cène ont eu leur terme à la ruine de Jérusalem, époque de l'avénement du Sauveur.

On le voit, M^me^ Armengaud n'y va pas de main morte dans les innovations de doctrine. Du reste, n'en aurait-elle pas le droit, puisque « la plénitude de Dieu est en elle, et qu'elle est l'autorité visible et vivante dans l'Eglise? » Avec de pareilles prétentions, il est inutile d'essayer de discuter, car, par le seul fait qu'on ne partage pas ses vues, on est dans l'erreur. Toutefois M. C. Pronier s'est senti pressé de réfuter une à une, et par l'Ecriture seule, les principales hérésies du Hinschisme. Il l'a fait dans une brochure de 32 pages, avec cette clarté, cette fermeté de vues et cette modération pleine d'amour que nos lecteurs lui connaissent. Qu'ils en jugent par la citation que voici (pag. 24):

Il y a donc des saints parfaits ici-bas, et c'est vous. Il y a des forts, et c'est vous. Il y a l'Epouse de Christ dans l'Eglise de Christ, et cette Epouse, c'est vous. Tous les autres croyants sont des faibles, qui n'ont rien de mieux à faire qu'à se placer humblement sous votre direction, comme plusieurs s'y sont déjà résolus. « Les forts consentent avec joie à tendre la main aux faibles, mais à condition que les faibles supportent ce titre. Ils s'unissent avec amour aux enfants, pourvu que ces enfants ne s'arrogent pas le droit de maîtres (pag. 116). « Vous avez l'amour parfait, vous êtes consommés dans l'unité, et M. Krüger écrit, parlant de lui-même: « Consommé dans l'unité avec M^me^ Armengaud et tous ses compagnons de service, j'ai exprimé leurs sentiments en exprimant les miens. »

Que chacun soit persuadé de l'excellence de ses convictions, il est difficile qu'il en soit autrement. Mais se déclarer soi-même personnellement saint, parfait, dépouillé de tout orgueil et de toute racine d'iniquité, s'arroger en conséquence un droit absolu à l'autorité spirituelle dans l'Eglise et dire superbement qu'on consent à tendre la main aux faibles, pourvu qu'ils supportent ce titre, voilà qui suppose dans l'intelligence et dans l'âme un désordre effrayant! « Que par humilité de cœur, chacun considère autrui comme plus excellent que soi-même! » ainsi parle l'Ecriture. (Phil. II, 3.)

Hé! j'aurais peut-être, Madame, à apprendre beaucoup de vous. J'aime à croire qu'il y a chez vous foi à la puissance de Christ, zèle pour la sanctification des âmes, communion fraternelle sincère, esprit de prière. Mais, souffrez qu'on vous le dise, si vous rejetez avec hauteur les avertissements de vos frères, sous prétexte qu'ils sont,

eux, les faibles, et que vous êtes les forts et les parfaits, vous marchez dans une mauvaise voie d'orgueil et de perdition. Sachez qu'un des signes les plus irrécusables de la grandeur spirituelle, c'est l'humilité. Souvenez-vous des mémorables exemples de chute qu'ont offert à l'Eglise ceux qui, comme vous, ont prétendu être les parfaits, et surtout gardez en votre cœur cette sévère exhortation de la Parole de Dieu : Que celui qui pense être debout, prenne garde qu'il ne tombe. (1 Cor. X, 12.)

Les églises dont M. Krüger décrit les misères, savent ce qui leur manque. Elles n'ont point cette misère de se croire parfaites dans leurs conducteurs. Qu'elles aient donc bon espoir ! Quant à la communauté hinschiste, j'ai des doutes sérieux sur son avenir, précisément parce qu'elle a à sa tête des croyants qui se vantent d'être des saints.

Nous savons que le travail de M. Pronier a déjà fait du bien, nous ne doutons pas qu'il n'en fasse encore beaucoup.

E. D.

Le dernier jour de la passion, par W. Hanna, docteur en théologie, ministre du saint Evangile. — Traduit de l'anglais. — Toulouse, 1865. In-12, 1 fr. 25.

Les quarante jours après la résurrection, traduit de l'anglais, du Dr W. Hanna, avec une introduction par E. Castel, pasteur. — Toulouse, 1867. — In-12, 1 fr. 25.

Nous sommes redevables à la Société des livres religieux de Toulouse de publications nombreuses, depuis longtemps appréciées par ceux qui s'intéressent à l'avancement du règne de Dieu. Remercions-la surtout pour les volumes que nous annonçons ici. Ils ont reçu l'accueil le plus bienveillant en Angleterre, et l'excellente traduction que nous en ont donnée deux pasteurs français servira sans doute à les recommander à notre public.

Le titre qu'ils portent indique la nature de leur contenu. Le Dr Hanna a voulu nous offrir une pure et simple explication du récit évangélique. Il ne disserte pas en érudit; bien que ses méditations aient été préparées en vue de la chaire, il ne prêche pas non plus, du moins au sens où l'on comprend d'ordinaire au milieu de nous la prédication. Avant tout il raconte de manière à captiver ses lecteurs en les instruisant et en les édifiant. Il fait passer d'abord sous nos yeux les événements qui ont marqué le dernier jour de la vie terrestre du Sauveur, depuis son arrestation dans le jardin de Gethsémané jusqu'à l'heure de sa sépulture. Il nous entretient ensuite de l'activité de Jésus-Christ, de sa résurrection à son ascension.

Mais n'avons-nous pas déjà le récit biblique, admirable de richesse, de simplicité, de fraîcheur, et qui pourrait, semble-t-il, nous suffire, puisque les quatre évangélistes se complètent les uns les autres de façon à graver dans notre esprit et dans notre cœur tous les traits de la divine figure du Christ? Assurément nous en reviendrons toujours de préférence à ces pages sacrées, que nul ouvrage d'homme n'égalera jamais. Mais ne sommes-nous pas heureux d'en apprécier mieux toutes les beautés, quand on nous aide à les bien sentir, quand une paraphrase émue fait revivre pour nous ce lointain passé? Puis, à côté des faits extérieurs, n'avons-nous pas besoin des faits intérieurs, de l'histoire intime des divers personnages, qui nous découvre leurs sentiments, leurs secrets mobiles, leur physionomie morale. C'est cette histoire intime que le Dr Hanna excelle à retracer. En nous parlant d'événements bibliques qui nous sont connus dès notre enfance et que nous avons maintes fois dès lors entendu raconter et expliquer, il sait nous les montrer sous un jour nouveau ; il leur donne tout l'attrait de l'actualité. L'histoire des personnages qui passent devant nous devient ainsi notre propre histoire, parce qu'elle est celle du cœur de

l'homme de tous les temps, avec ses grandes misères et ses nobles aspirations.

Lisez par exemple ce fragment de la méditation sur le reniement de Pierre :

« Il y avait sans doute du reproche dans le regard que Jésus fixa sur Pierre... oui, un doux reproche, d'autant plus puissant sur le cœur qu'il respirait plus de tendresse. Mais ce reproche, quoi qu'il se fît si vite comprendre et si douloureusement sentir à Pierre, n'était pour ainsi dire, qu'un voile recouvrant à demi l'amour tendre, miséricordieux, sympathique du maître pour son disciple coupable. Il y avait des trésors d'amour et de compassion cachés dans ce regard. Il apprenait à l'apôtre à quel point celui dont il venait de dire qu'il ne le connaissait point, le connaissait, lui Pierre, et combien il le connaissait à fond quand il lui avait prédit sa chute. Mais en même temps il disait à Pierre qu'il n'y avait place dans le cœur de Christ pour aucun ressentiment de l'injure qu'il avait subie. Il pensait bien moins à lui-même qu'à Pierre ; il était inquiet, non pour lui-même, mais pour son disciple, pour son ami. C'était la pensée du mal que Pierre s'était fait à lui-même qui donnait des ailes à ce regard, et qui l'envoya comme une flèche divine transpercer le cœur de l'apôtre. Pierre comprit, au moment où ce regard tomba sur lui, que celui qu'il avait si cruellement offensé ne songeait pas à se plaindre de l'injure, mais qu'il souhaitait seulement que son disciple pût sentir combien il avait été dur et ingrat envers un maître comme le sien : il comprit que le cœur de Jésus était assez grand et assez généreux pour le recevoir en grâce sans réserve, sans condition, à l'instant même ; il comprit que celui qui avait un tel regard était prêt à tout oublier, à tout pardonner, et à redevenir pour son disciple tombé tout ce qu'il avait été avant sa chute. » (Pag. 85, 86.)

Ce morceau ne nous met pas seulement en face de Pierre ; il nous rappelle comment la miséricorde infinie du Sauveur nous relève après nos propres infidélités, quand nous consentons à recourir humblement à lui. La peinture de ce qui se passa dans l'âme du pauvre disciple nous paraît frappante de vérité parce qu'elle répond à ce que nous avons pu bien souvent éprouver nous-mêmes.

Après avoir retracé quelqu'une des émouvantes scènes de le passion, l'auteur sait en tirer en peu de paroles une application chrétienne. — Nous venons d'assister aux derniers moments du brigand converti :

« Quelle journée pour ce criminel qui va mourir ! Quel contraste entre le commencement et la fin, entre le matin et le soir de ce jour-là ! Le matin, c'était un coupable sans espoir, condamné par la justice des hommes : avant que les ombres du soir couvrissent la colline de Sion, il était pardonné devant la justice de Dieu. Le matin, il était sorti par une des portes de la ville, en compagnie d'un malheureux que la populace poursuivait de ses insultes ! avant que la nuit descendît sur Jérusalem, il franchissait le seuil de la cité céleste, en compagnie de celui que les mille millions d'anges adoraient prosternés sur son passage, comme il allait reprendre sa place auprès du Père sur son trône éternel.

» O mon frère ou ma sœur ! toi le plus humble des croyants qui ont leur espérance en Jésus-Christ crucifié, un aussi merveilleux contraste est préparé pour toi. Maintenant peut-être, faible, angoissé, cloué sur un lit d'agonie, dans une chambre sombre où l'on verse des larmes, où l'on étouffe des sanglots . . . tout à l'heure là-haut dans le paradis de Dieu, réuni aux esprits des justes sanctifiés, renouant les amitiés que la mort a brisées, contemplant sans voile les splendeurs de l'Agneau ! Sois fidèle seulement jusqu'à la mort ; lutte encore pendant quelques jours, ou quelques mois, ou quelques années, — Dieu en a marqué le nombre, — et à l'heure même de ton délogement, je suis chargé de te l'annoncer au nom de Jésus, en vérité, toi aussi tu seras avec lui dans le paradis. » (Pag. 183, 184.)

Le Dr Hanna consacre plusieurs pages à étudier les causes de la mort physique de Christ. Le Sauveur a expiré à la suite du supplice de la crucifixion ; mais d'où vient que ce fut déjà six heures après avoir été cloué sur le bois maudit, tandis que la plupart des crucifiés, le témoignage des auteurs anciens le prouve, y restaient plus d'une journée avant de rendre le dernier soupir ? Appuyé sur l'autorité de médecins anglais, que l'on peut croire compétents en cette matière, le Dr Hanna émet l'opi-

nion que la fin, relativement assez prompte, du Sauveur, fut le résultat d'une rupture des parois du cœur, ou d'un anévrisme occasionné par les violentes émotions qu'il ressentit. Chez lui la douleur morale aurait ainsi hâté la mort physique; son corps se serait, au sens propre du mot, brisé ou rompu, et nous aurions dans ce fait l'accomplissement littéral de deux prophéties du livre des Psaumes: « L'opprobre m'a brisé le cœur. » — « Je me suis écoulé comme de l'eau, et tous mes os sont déjoints; mon cœur est comme de la cire, s'étant fondu dans mes entrailles. » (Ps. LXIX, 20; XXII, 14.)

Il ne nous appartient pas de nous prononcer sur la valeur scientifique de cette explication, que l'auteur présente non comme une ingénieuse hypothèse, mais comme une probabilité qui équivaut presque à la certitude. Il rappelle en effet que le flux d'eau et de sang observé par St. Jean, quand un soldat eut percé de sa lance le côté du Sauveur, est précisément le phénomène qui se produit dans le cas d'une rupture du cœur causée par la douleur morale; la science médicale l'a plus d'une fois constaté dans des cas pareils. Quoi qu'il en soit de la justesse des vues du Dr Hanna à cet égard, elles nous montrent le soin qu'il met à étudier respectueusement, jusque dans les moindres détails, toutes les données bibliques sur la mort de notre Sauveur. Pour lui, du reste, comme pour les fidèles qui ne pourraient adopter toutes ses idées, cette mort de la sainte victime demeure en première ligne le sacrifice de l'insondable charité.

Le second des volumes qui nous occupent s'ouvre par une longue et savante introduction, où le traducteur établit, en réponse aux négations de l'école dite libérale, la réalité du fait de la résurrection du Sauveur. Si ces solides arguments ne réussissent pas à convaincre tous les adversaires, ils ne seront point inutiles pour justifier et affermir la foi des croyants, qui savent d'ailleurs, parce que Christ a donné la vie à leur âme, qu'il est bien certainement sorti du tombeau.

Dans ce second volume, comme dans le premier, que de scènes tracées de main de maître! Nous avons surtout remarqué le récit de l'entrevue de Jésus avec Marie Magdelaine et celui de son ascension glorieuse. Malgré une brillante imagination, l'auteur n'invente rien; il n'ajoute pas au récit sacré des détails qui ne seraient qu'apocryphes; mais de ce récit patiemment étudié, il tire avec beaucoup d'art ce qui s'y trouve en germe; il le fait valoir; il le développe; il le rend vivant par une judicieuse et pénétrante analyse.

L'étude de la dernière période de l'activité du Sauveur, de sa résurrection à son ascension, présente des difficultés diverses, que le Dr Hanna ne méconnaît point. Il les aborde avec l'humilité, mais aussi avec la ferme confiance du penseur chrétien, et souvent il parvient à les diminuer, si ce n'est pas à les résoudre entièrement.

C'est ainsi qu'il rend, nous paraît-il, très bien compte du caractère des apparitions du Sauveur pendant les quarante jours qui suivirent sa résurrection. Quel était le but que se proposait Jésus-Christ en se faisant voir aux siens? Non pas uniquement de leur démontrer qu'il avait repris la vie, pas davantage de renouer avec eux des relations terrestres fréquentes. Dans la manière dont il se présente, tout dénote plutôt chez lui l'intention de rester dans l'isolement, d'éviter avec l'humanité un contact intime et prolongé. Quelle impression cette réserve calculée dut-elle produire sur l'esprit des disciples? Elle transforma, elle spiritualisa les idées qu'ils s'étaient faites du Messie. Après des années de familières et quotidiennes relations avec lui, ils arrivèrent à la conviction que c'était avec le maître des cieux et de la terre qu'ils avaient vécu. Et cette notion de la divinité du Sau-

veur se développa dans leur esprit sans altérer en rien le sentiment de sa réelle et entière humanité. Ils avaient connu le Fils de l'homme, ils le retrouvèrent lorsqu'il leur apparut vainqueur de la tombe; mais ils apprirent à l'adorer toujours davantage comme le Fils unique de Dieu, à qui toute puissance appartient.

Aujourd'hui, plus peut-être qu'en d'autres temps, l'attention est dirigée sur la personne de Jésus. Ennemis comme amis s'occupent de lui, les uns pour le combattre en s'efforçant de lui ravir ses titres de gloire, les autres pour le contempler et se tenir dans sa communion, parce qu'ils ont trouvé en lui leur parfait Sauveur. C'est là l'accomplissement de l'antique prophétie du vieillard Siméon, qui se réalise de siècle en siècle, de nos jours ainsi que du passé: « Voici, celui-ci est mis pour être une occasion de chute et de relèvement à plusieurs en Israël et pour être un signe auquel on contredira, ... afin que les pensées de plusieurs cœurs soient découvertes. » Au milieu de cette lutte, depuis longtemps engagée entre la foi et l'incrédulité et qui dans notre époque se poursuit avec une ardeur nouvelle, le Dr Hanna a justement estimé que le meilleur service à rendre aux âmes droites, désireuses de trouver la vérité, c'est de leur présenter la sainte figure de Jésus-Christ, telle que nous l'ont conservée les Evangiles. La montrer à ceux qui veulent sérieusement tourner leurs regards vers elle, c'est leur démontrer qu'elle est divine, les conduire à placer leur confiance en ce Sauveur.

Le Dr Hanna mérite notre reconnaissance pour avoir si bien rempli cette belle tâche. Beaucoup de chrétiens ont été réjouis par la lecture de ses deux ouvrages, et sans doute aussi aura-t-elle appris à quelques âmes, jusqu' alors indifférentes ou mal disposées, à trouver la foi et la vie qu'elles ne possédaient pas.

PAUL CHATELANAT.

**Le Sacrifice de Christ; son double aspect, ou la Rédemption selon la Bible, par E. Guers; avec cette épigraphe: « Que dit l'Ecriture? qu'y lis-tu? » Genève, 1867. Librairie d'Em. Beroud.**

Il y a quelque quarante ans, un professeur de dogmatique, alors fort écouté, exprima son indignation contre ceux qu'on désignait alors sous le nom de méthodistes en écrivant ces mots sinistres: « Il leur faut du sang! » Le scandale ne fut pas considérable, car on ne pouvait attendre mieux d'un docteur socinien. « Oui, aurait-on pu lui dire, oui, la théologie du sang! vous l'avez bien nommée; et c'est parce que la vôtre ne l'est pas que nous nous en défions depuis longtemps. En qualifiant ainsi notre doctrine, vous croyez la stigmatiser; vous ne faites qu'imprimer à la vôtre une ineffaçable flétrissure. La Bible entière est le livre du sang; « elle n'est pas tant écrite » d'encre, a dit Calvin, que du sang du fils de » Dieu. » La Bible n'est autre chose que l'histoire de la chute de l'homme et de sa rédemption par le sang de Christ.... » Voilà ce qu'on aurait pu répondre alors. Je ne me souviens pas qu'on l'ait fait, et l'on eut raison. La flèche se retourna d'elle-même contre l'imprudent qui l'avait décochée. Plusieurs comprirent mieux de quel côté était le véritable Evangile, et ce fut une attaque qui profita singulièrement au Réveil. Aujourd'hui, bien que les inculpés soient les mêmes, on a changé les noms. Ce n'est plus leur prétendu méthodisme, mais leur vieille orthodoxie, qu'on accuse d'être la théologie du sang. Les accusateurs eux-mêmes sont tout autres, et il serait souverainement injuste de les confondre avec les anciens adversaires du dogme évangélique de l'expiation. On vient de voir, toutefois, ce que leur dit, non sans raison, M. E. Guers, dans l'excellent opuscule que nous annonçons[1], et voici, pour compléter sa

[1] Pag. 73.

pensée, ce que nous y lisons encore [1]: « On peut dire, en un certain sens, que la Bible entière pivote autour d'un mot, qu'un mot lui donne son admirable unité, celui d'Agneau, Agneau de Dieu. En effet, ce qu'elle nous montre, dans ses pages inspirées, c'est d'abord l'Agneau préordonné avant la fondation du monde; puis, l'Agneau promis et annoncé, tantôt sous la forme de la prophétie, tantôt sous celle du type; — c'est ensuite l'Agneau s'immolant pour nous « dans l'accomplissement du temps; » — puis l'Agneau prêché dans tout le monde pour le salut des pécheurs; — enfin l'Agneau assis dans le trône et adoré par les rachetés et par les anges. Ainsi l'Agneau, toujours l'Agneau, le sang, toujours le sang, voilà la Révélation tout entière. C'est la Vérité que consacrent les confessions de foi de toutes les églises évangéliques; c'est la vieille doctrine de la Croix, qui a fait, dans tous les temps, la joie, la force, la consolation des enfants de Dieu. »

Telle est la thèse. Pour la justifier dans une brochure de 80 petites pages, une seule méthode était possible; mais c'est aussi la seule qui soit bonne en pareil sujet: « Que dit l'Ecriture? Qu'y lis-tu? » Il en est de l'Expiation par le sang du Christ comme de tous les mystères de la foi. Nulle autorité ne saurait l'établir, si ce n'est la Parole de Dieu, comme nul raisonnement ne saurait prévaloir contre la clarté des témoignages de cette divine Parole. On pourra discuter leur authenticité, se récrier contre certaines interprétations; mais quand nous aurons accordé à la critique honnête et à l'exégèse impartiale tout ce qu'il est possible de leur accorder et même un peu au delà, nous demeurerons en possession d'une Bible qui nous parlera de *rédemption*, c'est-à-dire d'un *rachat* effectué et d'une *rançon* payée par la mort sanglante du *Rédempteur* dont nous sommes les *rachetés*. Il y aura donc moyen peut-être d'échapper, par la critique ou par l'exégèse, à quelques-uns des arguments de M. Guers; mais soyez tranquilles, il en restera, et avec abondance; il en restera d'inattaquables par quiconque accepte l'autorité des Ecritures. Ce qui surtout subsistera, c'est l'impression profonde que la doctrine défendue par lui n'est pas un dogme desséchant, comme on le dit, mais qu'elle fait réellement partie du grand mystère de la piété: Dieu manifesté en chair. Qu'il me soit permis de féliciter ce cher frère, un des vétérans du Réveil (vétéran nullement invalide), du témoignage qu'il vient de rendre avec tant de cœur au fait divin de notre rédemption par le sang de la croix, à ce fait qui est, nous dit-il, le bonheur et la force de son âme depuis cinquante-sept ans. Ce vénérable serviteur de Dieu est ainsi mon aîné dans l'une et l'autre vie; je tiens d'autant plus à honneur et à privilége de pouvoir joindre ma faible voix à la sienne. Bientôt une foule de chrétiens liront ce dernier produit de sa plume, et nul ne le fera sans prier Dieu pour l'auteur. Ceux même qu'il reprend avec la sainte autorité d'un vieillard et la tendre affection d'un frère, ces hommes pieux et savants dont nous ne sommes, pense-t-on, séparés que par des malentendus, le remercieront tôt ou tard de les avoir ramenés des spéculations de la théologie à la simple question: « Que dit l'Ecriture? Qu'y lis-tu? »

L. BURNIER.

[1] Pag. 57.

NOTES CRITIQUES sur le livre de M. E. de Pressensé: Jésus-Christ, sa vie et son œuvre. Genève, Beroud, 1867. — In-8 de 145 pages.

L'EXPIATION DE LA CROIX, par M. Merle d'Aubigné, docteur en théologie. Genève, Beroud, 1867. — In-8 de 27 pages.

Deux écrits destinés à combattre certaines idées émises par M. de Pressensé.

Le premier renferme des articles de M. le pasteur Guill. Monod sur l'*Inspiration des Saintes Ecritures* et sur la *Vie de Jésus* par M. de Pressensé, articles extraits des *Archives du christianisme*. On y a joint des notes étendues de M. le comte de Saint-Georges sur les mêmes sujets. — La brochure de M. Merle d'Aubigné renferme un discours prononcé à Genève, le 27 juin 1867, pour l'ouverture de l'assemblée générale annuelle de la Société évangélique.

Les trois adversaires de M. de Pressensé parlent de lui dans les termes d'une affection fraternelle cordiale. Plus ils ont d'observations à lui faire et plus ces observations sont graves à leurs yeux, plus aussi ils se sentent pressés de lui donner des témoignages positifs de leurs sentiments à son égard. En cela ils donnent un bon exemple de la manière dont il convient de discuter. Cela ne les empêche pas d'être parfois très incisifs, parce qu'ils sont persuadés que M. de Pressensé fait des concessions au rationalisme et à l'esprit du siècle, et qu'ils en sont profondément affligés.

Parmi les observations renfermées dans les deux brochures, surtout dans la première, qui entre dans les détails et discute divers points spéciaux d'une manière approfondie, il en est un grand nombre de très instructives, quoique sans doute toutes ces observations ne nous paraissent pas également fondées. Mais nous ne pouvons pas nous arrêter là-dessus, et nous ne devons pas cacher que, s'il y a beaucoup à apprendre et à conserver dans ces deux écrits, il y a aussi, à notre avis, des choses qu'un examen attentif ne permettra pas d'admettre.

Une chose nous frappe dans cette discussion, c'est que, du côté des adversaires de M. de Pressensé, il y a souvent une vraie confusion entre la religion et la théologie. Cette observation s'applique tout particulièrement à la première brochure; mais, dans une certaine mesure, elle atteint aussi la seconde. Nous la verrons se confirmer par rapport aux trois points essentiels sur lesquels M. de Pressensé est attaqué, savoir la notion de l'inspiration des écrits sacrés, l'idée de la personne de Christ et celle de l'expiation.

Sur le premier point, les auteurs des *Notes critiques* se rattachent à la théorie exposée par le bienheureux et excellent M. Gaussen, dans son livre de la *Théopneustie* : L'Ecriture-Sainte est l'œuvre du Saint-Esprit; elle est inspirée soit pour le fond soit pour la forme, soit pour les choses, soit pour les mots, et de tout point infaillible. Nous faisons remarquer que cette doctrine ne se trouve point exposée en ces termes ni en termes équivalents dans l'Ecriture Sainte, qu'elle constitue une manière de concevoir l'inspiration de l'Ecriture, une théorie discutable, qui pourra être modifiée et qui devra même être abandonnée si, comme nous le croyons, elle n'est pas d'accord avec les faits dont elle doit rendre compte et si elle présente des difficultés insurmontables. Selon nous, l'inspiration, distincte de la révélation, a cependant le même objet que celle-ci. Ce qui est inspiré, c'est donc la religion révélée; l'inspiration se rapporte directement aux choses religieuses et non à d'autres objets, aux choses, disons-nous, et non pas aux mots. Voilà deux conceptions théologiques ou deux théories de l'inspiration assez différentes. Il faudra choisir celle des deux qui répond le mieux aux faits, c'est-à-dire aux caractères des livres sacrés; mais il est manifeste que l'une et l'autre reconnaissent l'inspiration de ces livres et leur autorité religieuse.

Quant à la personne de Christ, des deux côtés on reconnaît en lui l'humanité et la divinité. On se sépare quand il s'agit de rendre compte de l'homme-Dieu. Les uns parlent de l'union des deux natures en une seule personne; les autres disent que le

Fils de Dieu est devenu homme, selon ce que dit St. Jean: « la parole a été faite chair. » Selon les uns, Jésus-Christ possédait les perfections divines cachées sous le voile de l'humanité, la toute-puissance, la toute-science; selon les autres, Jésus était semblable à nous en tout sauf le péché; son humanité n'était pas une sorte de masque, il était un homme sujet aux mêmes infirmités que nous. — Certes! c'est bien le cas ici de se souvenir que nous ne connaissons qu'en partie, et que notre théologie doit être humble et discrète. Mais des deux côtés la foi est la même, et la différence porte en réalité sur la théologie, sur la manière dont, de part et d'autre, on cherche à se rendre compte du grand mystère de piété. On peut donc discuter l'une et l'autre théorie sans mettre en question la foi chrétienne. Sans doute chacune a ses côtés faibles. Les *Notes critiques* relèvent ceux de la théorie que soutient M. de Pressensé; mais la théorie courante de l'union des deux natures a aussi les siennes. Rend-elle bien compte de l'enfance de Jésus et de son développement? Et si Jésus avait la toute-science, comment a-t-il pu dire si expressément (Marc XIII, 32) qu'il ignorait quelque chose, et encore quelque chose que tant de gens aujourd'hui se flattent de savoir?

Sur la matière si profonde et si difficile de l'expiation, les deux écrits que nous annonçons renferment de belles pensées, exprimées avec plus de précision dans l'un, avec plus d'éloquence dans l'autre. Il se peut que sur ce point la théorie de M. de Pressensé donne lieu à des observations fondées. Mais il nous paraît qu'on a été trop loin dans les attaques. M. de Pressensé reconnaît que Jésus-Christ a souffert, non-seulement à notre profit, mais à notre place, en ce sens qu'il n'était pas pécheur et que par conséquent il n'a pas souffert pour ses propres péchés, mais pour les nôtres; qu'il s'est soumis volontairement et par amour aux conséquences du péché; qu'il a consenti à être traité à cause de nous comme pécheur et maudit, quoiqu'il fût saint et que le Père eût mis toute son affection en lui. C'est sur ce dernier point qu'on se sépare. M. de Pressensé dit que Jésus n'a pu être personnellement maudit de Dieu sur la croix, au moment même où il accomplissait l'acte de l'amour et de l'obéissance suprêmes. On lui objecte Gal. III, 13: *Christ a été fait malédiction pour nous*, en disant que, « avec un texte aussi clair, la question est immédiatement jugée[1]. » Mais il est dit aussi de Christ qu'il « a été fait péché pour nous » (2 Cor. V, 21), et si on explique ce passage dans ce sens que Christ a été traité comme pécheur, quoiqu'il ne fût pas pécheur, M. de Pressensé n'en pourra-t-il pas conclure que celui de l'épître aux Galates doit s'entendre dans ce sens, que Christ a été traité comme maudit, quoiqu'il ne fût pas maudit?

Dans tous les cas, il est permis de dire que les questions en litige sont moins des questions de foi ou des questions religieuses que des questions théologiques. Il s'agit de déterminer la relation des souffrances de Christ avec les perfections de Dieu d'un côté et notre salut de l'autre. Or les théories de ce genre sont rarement d'une vérité absolue et définitive, elles sont quelquefois seulement un effort pour exprimer l'inexprimable. Toujours il est légitime de les examiner de nouveau.

Qu'on nous permette d'éclaircir notre pensée par un exemple emprunté aux *Notes critiques*, pag. 117. Il s'agit de la mort de Christ. La plupart des fidèles s'en tiennent au fait que Christ est mort. Mais on peut aller plus loin et se demander comment la mort du Seigneur a été amenée, si c'est par les souffrances physiques de la croix, par l'épuisement ou par quelque autre cause. M. le comte de Saint-Georges pense que la mort de Christ a eu pour cause immédiate

[1] *L'expiation*, pag. 20.

la rupture de son cœur, qui s'est brisé sous l'étreinte d'une douleur morale d'une inexprimable intensité. Cette explication peut être excellente ; mais elle est distincte et séparable du fait, qui seul est l'objet de la foi ou, si l'on veut, de la connaissance, d'une connaissance ferme et assurée. L'explication elle-même n'est point révélée; elle est du domaine de la théorie, et elle sera admise ou rejetée, suivant qu'elle paraîtra reposer sur des donnéés positives ou sur de pures possibilités, qu'on devra l'envisager comme rendant bien compte du fait ou comme l'expliquant d'une manière insuffisante. Il en est ainsi de toutes les théories, et nous croyons qu'il en est ainsi, à plusieurs égards, des matières controversées entre M. de Pressensé et ses adversaires. Nous ne méconnaissons point l'importance de ces débats ; nous les croyons très instructifs et très utiles, pourvu que l'on y apporte un esprit sérieux et une véritable équité. Mais nous croyons aussi qu'il importe d'en bien saisir la nature, et que, sur ce point, on se trompe souvent.

S. CHAPPUIS.

**De la liberté religieuse en France,** à l'occasion du projet de loi sur le droit de réunion, par E. de Pressensé. — 30 pages in-8. Paris, Meyrueis.

C'est une question qui depuis longtemps n'en est plus une pour nous, et qui a cessé de nous intéresser directement. Nous n'en applaudissons pas moins de cœur, et avec une réelle sympathie, à ceux qui travaillent en d'autres contrées, et notamment en France, à reconquérir, par la voie de la persuasion, les précieux droits de l'homme et du chrétien. Beaucoup d'esprit et une grande chaleur de parole sont mis, dans cette brochure, au service d'une profonde conviction, et si les raisons que l'on cache n'étaient pas toujours plus puissantes que les raisons qu'on avoue, ces trente pages suffiraient pour faire justice des sophismes dont l'autorité se sert en bien des lieux pour confisquer la liberté de conscience, sous prétexte d'ordre public.

J.-AUG. B.

**Réflexions** à propos de la lettre pastorale de M. l'évêque d'Hébron pour le carême de 1867, par un ami de l'Evangile. *Genève,* 1867, in-8, 27 pages.

Cette brochure est l'œuvre d'un écrivain de mérite qui a l'avantage d'avoir vu de près ce dont il parle. Il y aurait à chaque page des traits saillants à relever ; nous nous bornerons à un, parce qu'il est caractéristique : M. Mermillod définit l'indépendance de l'Eglise: « les droits qui assurent dans le monde le libre exercice de *sa souveraineté.* » C'est bien heureux qu'on l'avoue, et qu'on l'imprime à Genève ; on le nie si souvent ! Ce que l'Eglise romaine revendique, ce n'est pas la liberté, c'est la souveraineté ; et il y a encore parmi nous de braves gens qui ne peuvent pas le croire !

L'examen de la *Lettre* et des *Réflexions* nous mènerait trop loin. Il nous suffit d'avoir attiré l'attention sur ce travail, écrit avec beaucoup de netteté, d'un style vif et incisif, en connaissance de cause et sans exagérations. La controverse avait depuis quelque temps presque disparu de notre littérature religieuse ; elle y fait sa rentrée à la suite de provocations inattendues, et l'auteur des *Réflexions* ne nous fait pas l'effet d'être homme à s'arrêter en si beau chemin; il vient de publier une seconde brochure : *Lettre à M. l'Abbé***, vicaire catholique romain à Genève.*

J.-AUG. B.

---

QUELQUES ANNÉES DE LA VIE DE MARGUERITE, récit dédié aux jeunes filles. Toulouse, 1866. — L'ADMIRABLE, sermon par C.-H. Spurgeon. — QUELQUES MOTS D'UNE CHRÉTIENNE à ses compagnes de route. — SOUVIENS-TOI DE TON CRÉATEUR aux jours de ta jeunesse, par S. Jaulmes. Toulouse, 1867.

Ces publications nous viennent de la Société des livres religieux de Toulouse.

*Marguerite* est une jeune fille que l'épreuve a momentanément séparée de sa mère. Placée de bonne heure dans un pensionnat, elle devient promptement un instrument de bénédiction pour ses alentours, grâce à la vivante piété qui l'a entourée dès son berceau. C'est avec une parfaite justice que sa maîtresse mourante lui adresse ce bel éloge : « Marguerite, vous avez été une bénédiction pour cette maison; puisse le Dieu, que vous y avez glorifié, vous rendre en grâces spirituelles et temporelles, tout le bien que vous y avez fait. »

Le récit est simple et gracieux. N'aurait-il pas pu se passer du mariage de la fin, qui vous avertit que vous êtes en pleine fiction ?

Le discours l'*Admirable* rappelle bien les brillantes qualités et la riche imagination de l'auteur. Il indique rapidement ce que Jésus a été dans le passé, ce qu'il est dans le cœur de chaque fidèle, et ce qu'il sera dans l'avenir.

Quant à l'excellent opuscule de *M. Jaulmes,* c'est la réimpression d'un travail bien connu dans nos Ecoles du Dimanche. Ces pages, simples et substantielles, ont fait du bien et en feront beaucoup encore.

Les fidèles et touchantes *Exhortations d'une femme chrétienne* à ses compagnes de voyage, à ses compagnes de souffrance, partent du cœur et vont au cœur. L'auteur, avec une grande richesse d'expérience, prend les femmes de la Bible dans les positions où elles peuvent servir de modèles à ses sœurs et, soit qu'elle dirige les regards de celles-ci sur la croix de Jésus, soit qu'elle les exhorte à ouvrir aux affligés les trésors de sympathie que Dieu a mis dans leur cœur, elle trouve toujours des accents pleins d'une sérieuse conviction. Bien des âmes abattues y trouveront lumière, consolation et force; qu'on en juge par une courte citation : « Sachez fixer vos pensées et vos regards sur le côté lumineux de tout ce qui vous arrive. Partout où il y a une ombre, il y a nécessairement un rayon de soleil de l'autre côté : efforcez-vous de le découvrir. Apprenez à faire votre bonheur du bonheur des autres ; sachez vous en réjouir avec un affectueux et sympathique intérêt ; le cœur dépouillé d'égoïsme est le seul cœur vraiment heureux. »

CH. CH.

LES ANTIQUITÉS ÉGYPTIENNES. — 192 pages in-18, avec de nombreuses gravures dans le texte. Prix : 80 cent. Toulouse.

Ce joli petit volume, traduit librement de l'anglais, se recommande tout seul par son sujet et par les intéressantes illustrations qu'il renferme. Il ne faut pas lui demander d'être complet, ni d'être au courant des toutes dernières découvertes ; c'est à peine s'il y a une allusion au Sérapeum, et il paraît ne rien savoir des admirables et récents travaux de M. Mariette. Mais il était probablement au courant lors de son apparition en Angleterre, il y a quelques années, et il lui a fallu le temps nécessaire pour se faire connaître, puis pour passer dans notre langue et se faire imprimer en francais. Tout va si vite dans notre siècle d'exhumations, qu'on ne peut rien imprimer sur les fouilles de Babylone, de Ninive ou de l'Egypte, qui ne soit, au bout de quelques mois, de l'histoire ancienne.

Une notice générale sur l'Egypte, ses

productions et son climat, un coup d'œil sur sa mystérieuse antiquité, un chapitre sur la sculpture et le dessin chez les anciens Egyptiens, une étude sur les hiéroglyphes d'après les les travaux de Champollion et de Rossellini; enfin, l'histoire des monuments de cette terre qui a été foulée par tant de nations et qui a brillé d'un si vif éclat dans le développement de la civilisation; tels sont les sujets principaux traités par l'auteur. On voit que l'instruction abonde, et nos lecteurs familiers avec les récits bibliques, seront heureux de se trouver ici en pays de connaissance: le séjour des Israélites en Egypte, depuis Joseph jusqu'à Moïse, est en particulier l'objet de plusieurs annotations et éclaircissements.

J.-AUG. B.

**La Fayette, en Amérique et en France,** par le comte Pelet de la Lozère. 210 pages in-12, 2 fr. Paris, Grassart.

Il y a cent dix ans que naissait en Auvergne Gilbert Motier, marquis de la Fayette, et quand on parle de lui, il semble qu'il s'agisse encore d'un contemporain. Il appartenait à la vieille noblesse, et son nom respire un parfum de républicanisme; il a servi vingt gouvernements, et nul homme n'a laissé comme lui une réputation d'honorable fixité dans ses convictions politiques; dangers, souffrances, prison, amis et ennemis, rien n'y a fait: le vieux marquis est mort comme il avait vécu, passionné pour la liberté à la défense de laquelle il avait consacré ses premières années, et qu'il voulait fonder en France dans sa vieillesse toute blanche, n'importe sous quelle forme de gouvernement. « Voici la meilleure des républiques, » disait-il en 1830, en montrant au peuple le duc d'Orléans.

Avec tout cela, et malgré la respectueuse sympathie qu'on éprouve pour cet homme illustre, on sent instinctivement qu'il a été incomplet, qu'il a manqué de sens pratique et que, par ses aspirations trop idéales, il a nui à sa cause parfois plus qu'il ne l'a servie.

Comme il arrive quelquefois, il a méconnu sa vraie grandeur, et s'est complu dans la poursuite d'une spécialité qui n'était pas la sienne; il était avant tout militaire, il s'est cru politique et administrateur: c'est l'explication de quelques-unes de ses fautes et de ses insuccès.

Le volume que vient de publier M. le Comte Pelet de la Lozère est à la fois l'histoire succincte de cette longue carrière, et le jugement impartial d'un homme qui a connu La Fayette, et qui, ami lui-même de la liberté, l'a conçue cependant dans des conditions différentes et moins absolues. Nous annonçons avec plaisir ce livre aussi intéressant pour le fond que bien écrit et bien pensé. Mais il s'éloigne trop des sujets dont nous avons l'habitude de nous occuper dans ces colonnes, pour que nous puissions faire autre chose que lui consacrer ces quelques lignes. M. Pelet de la Lozère d'ailleurs est connu de nos lecteurs depuis de longues années, comme membre actif de plusieurs des sociétés religieuses de Paris, et le rôle qu'il a joué sous Louis-Philippe comme ministre d'Etat est la meilleure garantie de l'autorité avec laquelle il peut raconter et juger l'homme dont il nous retrace l'histoire.

J.-AUG. B.

# LE CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE

## REVUE CRITIQUE.

**La personne de Jésus-Christ, le miracle de l'histoire**, suivi d'une réfutation de fausses théories à ce sujet, et d'un recueil de témoignage des incrédules, par le professeur Philippe Schaff, docteur en théologie. Traduit de l'allemand par M. Sardinoux. — Toulouse, Société des livres religieux, 1866.

Le christianisme est vivace; ses ennemis le savent bien, et tout en le disant mort, ils le sentent très vivant sous leurs coups. C'est l'enclume sur laquelle le marteau retombe bruyamment sans l'entamer; c'est un arbre qui jette des racines d'autant plus profondes qu'on fait plus d'efforts pour l'arracher.

La doctrine de Bauer, le *Jésus* de Strauss et celui de Renan l'ont surabondamment prouvé. Ils ont mis à l'épreuve la vitalité de l'Evangile, et nous voyons comment il en est sorti.

Plusieurs ont regretté le bruit qui s'est fait autour du dernier, et en effet sans cela il serait allé de lui-même au fond de l'eau. Le triste sort des *Apôtres* du même auteur ne peut laisser de doute à cet égard. M. Renan, quoiqu'on ait dit de son talent et de son style, n'est pas un Jean-Jaques Rousseau, dont chaque écrit fasse attendre le suivant avec un redoublement de curiosité.

Quant à nous, le nombre et la force des réfutations nous consolent en plein de la vogue qu'on lui a donnée pour un moment. Nous répéterons à ce sujet les paroles de l'Apôtre St. Paul à propos d'un autre scandale : « Cette tristesse que vous avez eue selon Dieu, quel empressement n'a-t-elle pas produit en vous, quelles excuses, quelle crainte, quel désir, quel zèle, quelle punition. (2 Cor. VII, 11.) »

Que d'obligations le christianisme a souvent eues à ses adversaires ! Sans les adversaires, nous n'aurions pas peut-être l'Evangile selon St. Jean et la première épître du même apôtre; sans Arius peut-être l'Eglise eût-elle attendu longtemps encore la théologie de Nicée. La divinité de Jésus-Christ ressortira plus brillante de ces derniers débats, comme aux jours d'Athanase, et le *Jésus* de M. Renan ne devra le triste honneur de n'être pas totalement oublié, qu'aux réfutations qui l'en ont montré digne.

Ce n'est cependant pas ce livre spécialement que M. Schaff paraît s'être proposé de combattre, mais la négation des miracles en général, et les arguments par lesquels on a prétendu en établir l'impossibilité.

Sa thèse est grandiose, et il la développe avec beaucoup de fermeté : la personne de Jésus est le miracle de l'histoire.

Miracle lui-même, il a dû opérer les miracles comme les hommes ordinaires font leurs œuvres habituelles. C'est l'inverse qui serait contre nature. Mais cette preuve, comme toutes les autres, est pour le croyant. « En définitive, la vraie théo-

logie sera toujours celle des *régénérés*, qui s'appuie tour à tour sur la Parole de Dieu, sur la conscience du péché, sur le besoin de la rédemption, et à laquelle on arrive ainsi non par le sentier si scabreux et si glacial de la spéculation et de la critique, mais par la triple voix de l'oraison, de la méditation et de l'épreuve. »

Jésus est le miracle de l'histoire, en ce qu'il a réalisé le type idéal de toutes les phases de la vie humaine, qu'il a parcourues, et nous en a laissé le modèle accompli. Jésus enfant n'a pas été miracle à la façon du héros imaginaire qui, dans son berceau, étouffe de ses petites mains deux serpents monstrueux. Il ne l'a pas été selon la conception des évangiles apocryphes, qui en font dès ses premières années un thaumaturge, et un thaumaturge pas toujours bienfaisant. Ce n'est pas le divin enfant de quelques naïfs tableaux d'église, qui nous le représentent, tiare en tête, sur les genoux de sa mère, et donnant la bénédiction pontificale aux trois pseudo-monarques d'orient. Non, c'est un véritable enfant, comme plus tard un véritable adolescent, et enfin un homme mûr réel; mais à toutes ces périodes de l'existence, il est très parfaitement ce qu'il doit être au point de vue moral. Voilà le miracle.

Les hommes qui ont le plus marqué dans l'histoire ont tous payé auparavant leur tribut à la misère humaine; leurs historiens se plaisent à faire contraster la nullité ou les écarts de leur début avec l'éclat que jettent sur le reste de leur vie leur science, leur courage ou leur vertu. Rien de pareil en Jésus. Il fut toujours ce qu'il devait être. Sa doctrine ne s'explique d'ailleurs par aucune des circonstances de sa vie. D'où venait donc sa parfaite connaissance de l'Ancien Testament? Où avait-il appris ce que ni sa famille, ni le lieu de son séjour, ni son peuple, ni les docteurs ne pouvaient lui avoir enseigné?

Sa vie publique n'est pas moins en dehors de tout ce qu'on a jamais vu.

Que de choses en trois ans! Et quel récit merveilleux d'éclat et de fraîcheur nous en font les évangiles! Il y a eu des préparations à toutes les grandeurs terrestres, il n'y en a point eu à celle de Jésus-Christ. Au milieu des circonstances les plus ordinaires, et par là même les plus défavorables, il a conquis le monde par sa vie et par son influence, et c'est en mourant sur la croix qu'il préside aux destinées du genre humain civilisé.

Sa vie morale ne nous offre pas le tableau d'une perfection relative, mais absolue : seul il a possédé *l'anamartésie* ou impeccabilité. Jean-Baptiste et les apôtres s'inclinent avec une vénération sans bornes devant la majesté de son caractère; Pilate en a le sentiment et en éprouve une secrète frayeur; des songes angoissants en avertissent la femme de ce représentant du monde païen à Jérusalem; le centenier au pied de la croix proclame en Celui qui vient d'expirer le Fils de Dieu : Judas rejette avec horreur le prix du sang innocent et cherche dans le suicide un terme au bouleversement de son âme.

Jésus parle et agit comme étranger à tout mal; il apporte le pardon et ne le demande pas; il exige le renouvellement du cœur, mais pour les autres et non pour lui-même. Il jette ce défi à ses ennemis : « qui de vous me convaincra de péché? » (Jean VIII, 46) et nul n'y répond.

Tous les hommes ont senti en eux et fait paraître au dehors la présence du mal. En Jésus rien de pareil. Ce qu'il enseignait il le fut, ce qu'il disait il le fit. Il a pleinement accompli les devoirs de toutes les relations et de toutes les situations sociales où il s'est trouvé. Une harmonie admirable régnait entre sa vertu et sa piété provenant de son parfait amour pour Dieu et de son dessein de sauver les hommes. Les plus grands personnages

n'ont représenté qu'une portion de l'humanité, Jésus seul l'a représentée tout entière ; il y a eu chez lui une plénitude immense qui a tout embrassé. Il s'élève au-dessus de l'universalité des plus grands hommes, comme les pyramides au-dessus des plaines de l'Egypte.

Une harmonie parfaite règne entre ses vertus ; il ne fut pas l'homme de l'une d'elles, mais celui de toutes. Aucune ne fut altérée par l'exagération ou par l'excès qui en aurait fait un défaut. Il fut libre et soumis à la loi, pur dans une vie ordinaire et commune, zélé sans passion, constant sans opiniâtreté, bienfaisant sans faiblesse, tendre sans fadeur, ennemi du péché sans misanthropie, grand sans hauteur, détaché de tout sans morosité, compatissant pour le pécheur, sévère pour le péché, innocent et digne, sublime et humble, courageux et prudent.

Nous trouvons en lui le juste parfait dans ses souffrances antérieures à la croix, le Δίκαιος que Platon avait deviné et qu'Esaïe dépeignit prophétiquement.

Et dans sa mort quelle grandeur d'un genre unique ! Il s'attendrit, non sur ses maux, mais sur ceux que se prépare un peuple aveuglé. Une ineffable sublimité empreint tous ses actes et toutes ses paroles, depuis son angoisse en Gethsémané jusqu'à son dernier soupir sur la croix. Là, nous sentons et nous adorons le sacrifice réconciliatoire de l'amour infini.

Son caractère est donc le plus grand miracle moral de l'histoire. Napoléon à Sainte-Hélène a reconnu sa divinité, et en elle l'explication du système chrétien, clair et précis comme un calcul. Les adversaires de la foi n'ont pu eux-mêmes lui refuser un éclatant hommage. Rousseau, qui ne voyait dans la *mort de Socrate que celle d'un sage*, a reconnu que *celle de Jésus est d'un Dieu*. Thomas Carlisle proclame sa vie *un poëme idéal achevé*, et il voit en lui *le plus grand des héros ;* Renan l'appelle *l'homme aux proportions colossales, qui ne sera jamais dépassé*.

Sa vie toute céleste ne pouvait finir que par une mort toute céleste aussi, et sa mort que par la défaite de la mort elle-même, et le retour du vainqueur dans le ciel.

Or Jésus lui-même a rendu à ses deux natures un témoignage dont le rejet serait la négation de sa pureté morale. Quatre-vingts fois environ dans les synoptiques il se donne le titre de Fils de l'homme, non par condescendance, comme plusieurs le croient et l'expliquent, mais au sens le plus élevé ! Fils de l'homme, c'est l'homme idéal, l'homme par excellence, le synonyme de Fils de David, qui signifie pareillement le Messie. Il se nomme aussi et il est très souvent appelé par ses disciples le Fils de Dieu, non pas un fils, mais le Fils. Il fonde toute sa doctrine et son royaume sur sa personne, et il est, ou bien en effet ce qu'il dit être ou un blasphémateur insensé. Caïphe a mieux compris cette alternative que beaucoup de commentateurs modernes.

Il se distingue d'ailleurs du Père, qui l'a envoyé, et du Saint-Esprit, qu'il a reçu en son baptême et qu'il a soufflé sur ses apôtres ; mais jamais il ne distingue entre lui et le Fils de Dieu. Comme Fils, il établit sa préexistence avant le temps et par conséquent son éternité, car l'idée arienne de la préexistence temporelle est inadmissible. La création est la forme du temps, il y aurait eu ainsi une création avant la création, tandis qu'avant celle-ci il ne pouvait y avoir que Dieu et l'éternité.

Jamais prophète ni apôtre ne s'attribua rien de pareil à lui-même et ne l'aurait pu sans inspirer une répulsion universelle. Mais Jésus l'a fait, et cela nous paraît tout naturel ; des millions d'hommes depuis des siècles ont reconnu comme d'instinct qu'il est tout ce qu'il a dit être. Comment ne pas tomber à ses pieds

avec ce cri de Thomas : Mon Seigneur et mon Dieu ! (Jean XX, 28.)

Après les beaux développements dont nous venons de donner un faible résumé, M. Schaff passe à l'examen des fausses théories sur la personne du Christ. Le plus respectable des unitaires, Channing, reconnaît en Christ tout ce qui nous le fait reconnaître pour Dieu ; mais arrivé à cette conclusion, si naturelle, si nécessaire, il s'arrête et ne la tire pas. Reimarus a supposé la fraude ; mais alors comment s'expliquer la grandeur morale du Christ? Et si c'est en ses biographes, les évangélistes, que l'on suppose l'imposture, comment comprendre que des fourbes aient pu imaginer un tel personnage? Les inventeurs, comme l'a dit Rousseau, auraient été plus grands que le héros.

Recourra-t-on à la supposition d'exaltation et d'illusion personnelle ? Mais tout, dans le calme majestueux et la divine sagesse du Christ, repousse cette hypothèse. Verrait-on dans les miracles des faits de l'ordre le plus ordinaire que des disciples ignorants et enthousiastes auraient transformés en prodiges ? Mais ce système, qui est celui de Paulus, n'a été soutenu qu'un instant, nos adversaires eux-mêmes en ont reconnu l'absurdité, et les détails en provoquent le sourire par la niaiserie des explications. Aussi se sent-on porté à demander si un Paulus français aurait été possible?

Reste la théorie de l'invention poétique, qui est elle-même *mythe* ou *légende*. L'hypothèse mythique, qui est celle de Strauss, n'a cependant pas été poussée par lui jusqu'à nier la réalité historique de la personne de Christ, comme on l'a dit. Ce sont les éléments surnaturels et merveilleux qui s'y rattachent, dans lesquels il veut voir des mythes. Mais 1°, il y a au fond de toute son argumentation une pétition de principe en ce qu'il nie le miracle en partant de son point de vue panthéïste, c'est-à-dire précisément de ce qui devait être prouvé. 2° Il s'est vu obligé de rapporter la composition des Evangiles à une époque où ils étaient universellement cités et reconnus comme canoniques, savoir un siècle après Jésus-Christ. 3° Il a renversé radicalement le rapport de l'histoire et de la poésie, en faisant naître la première du mythe, tandis que c'est elle qui le précède et le produit. Le fait est toujours antérieur à son idéalisation.

Renan, quoique d'accord au fond avec Strauss, auquel il s'en réfère pour tout ce qui est critique de détail et démonstration, recourt à l'hypothèse légendaire. Mais pour la soutenir il a dû expliquer la résurrection de Lazare par une fraude dont la supposition lui a attiré de tous côtés, et surtout de la part d'un honnête déïste, M. Larroque, les reproches les plus sévères et les plus mérités. Il n'a pas craint même de tracer tel tableau qui a fait naître l'horreur et le dégoût dans toutes les âmes. Son Jésus n'est qu'un tissu de contradictions, un personnage en qui il n'y a ni unité, ni harmonie, et au point de vue de l'art, son livre est une œuvre manquée.

Appliquons donc à toutes ces hypothèses le mot d'Athanase sur Julien l'apostat : « C'est un petit nuage, il passera. » Strauss, le plus savant et le plus conséquent de tous les prétendus biographes du Christ, a eu par-dessus eux un autre mérite encore : il semble avoir eu un sentiment, quoique passager, de la portée corruptrice de son œuvre de destruction. Il y a là pourtant quelque reste de conscience et de cœur. Mais quand il veut nous offrir, comme compensation de ce qu'il prétend nous enlever, des abstractions métaphysiques déduites de son panthéisme, nous devons repousser avec indignation la main qui nous présente ces mets nauséabonds et malsains.

Ce qu'il nous faut et ce que nous garderons, ce que l'humanité réclame et dont elle ne peut se passer, c'est le grand

et glorieux fait cru et attesté depuis dix-huit siècles, c'est le Jésus des Evangiles.

Tel est un faible résumé du bel ouvrage dont M. le docteur Schaff, professeur dans une faculté de théologie en Amérique, a enrichi la littérature religieuse. Nous nous félicitons à son sujet de deux choses, l'une de ce que l'auteur est notre compatriote, et l'autre de ce qu'il a eu pour traducteur M. Sardinoux. En cela il a eu bonne chance et les lecteurs aussi.

La vive impression que nous avons reçue de la lecture de ce livre nous a fait éprouver le besoin de nous en faire le rapporteur avant que de nous en constituer le critique. Malgré la maigreur de notre résumé et les libertés que nous nous y sommes données, nous espérons n'en recevoir de reproche ni de ceux qui le connaissent déjà, ni de ceux qui ne l'ont pas encore lu. A ceux-là nous rappelons un plaisir déjà goûté, à ceux-ci nous en annonçons un.

Du reste, il n'y avait pas lieu à faire entrer dans cette esquisse, les témoignages des adversaires par lesquels l'auteur a terminé son ouvrage, si importants et intéressants qu'ils soient d'ailleurs.

Nous en viendrons maintenant à notre tâche de critique, mais non sans crainte ni hésitation.

Nous nous en tiendrons d'abord à parler du livre seul de M. Schaff, puis nous le considérerons dans ce qu'il a de commun ou de dissemblable avec les autres ouvrages de même tendance. Il nous semble que, pour en juger convenablement, nous ne saurions le séparer de ces derniers, tant il leur est uni dans notre pensée.

Quant à M. Schaff, nous exprimerons d'abord notre profond regret de ce qu'il a admis en Jésus, pendant son séjour sur la terre, la possibilité de pécher. (Chap. IV : *Anamartésie de Jésus.*)

Le Dieu fait homme.... pouvoir pécher !... il y a là quelque chose qui bouleverse la pensée.

Mais, dira-t-on, sans cela il ne pouvait être tenté ? Comment donc ? répliquerons-nous,.... le Fils de Dieu ne pouvait-il pas connaître par expérience les impressions que la tentation produit en nous, et être impeccable ?... Citons sur ce sujet M. Riggenbach dans sa vie du Seigneur Jésus. (Pag. 67.) « Il pouvait (dit-il) être tenté..... Notre souverain sacrificateur est à même de sentir, par une sympathie compatissante, comme le péché s'attaque au cœur de l'homme en cherchant à lui faire tourner en piége sa faiblesse et sa force. Mais chez Jésus la propre volonté n'inclinait en aucune manière du côté de la tentation ; alors même que sa sainte nature était saisie de tristesse et d'angoisse au contact de la mort, il n'y avait pas en lui l'ombre d'une résistance à la volonté de son Père ; c'est là ce que l'apôtre nous affirme par cette parole : Le Seigneur n'a point connu le péché. » (2 Cor. V, 21.)

La volonté de Jésus, comme celle du Père, était parfaitement sainte ; sans cela il n'aurait pas été une victime parfaite, et son sacrifice n'aurait pas eu la vertu de nous racheter.

Mais nous n'aurions pas la ressource de cet argument, que nous maintiendrions ces deux propositions à la fois : Jésus pouvait être tenté, et Jésus ne pouvait pécher.... Contradiction ! dira-t-on. Oui, en apparence, comme quand la Bible nous révèle tout ensemble l'élection des rachetés et l'amour de Dieu pour tous les hommes... ; mais non point en Dieu et dans la réalité. Bientôt nous reprendrons le sujet de la grandeur incompréhensible de Dieu dans l'union de son Verbe avec l'homme Jésus.

Il nous a paru aussi que les personnalités n'avaient rien à faire dans d'aussi graves questions, pas plus la respectabilité individuelle de Bauer que les défauts de Strauss et son mariage. Et en

même temps nous nous sommes étonné de voir donner à celui-ci le titre de théologien. (Pag. 131.) Il avait étudié la théologie sous Bauer, nous dira-t-on, c'était son principal disciple. Mais Bauer lui-même, répondrons-nous, au risque de paraître par trop naïf!.... Est-on théologien quand on nie la personnalité de Dieu? Suffit-il pour avoir droit à cette qualification de parler de Dieu d'une manière quelconque? Alors J.-J. Rousseau aurait pu la réclamer avec bien plus de fondement, lui qui non-seulement admettait la personnalité de Dieu, mais encore l'immortalité de l'âme, la conscience, lui que *la majesté des Ecritures étonnait*. Or non-seulement il n'y a pas songé, mais il serait curieux de savoir ce qu'il aurait dit si quelqu'un y avait pensé pour lui. Strauss lui-même y prétendrait-il? St. Paul lui-même l'aurait-il donné à Hyménée et à Philète? C'est ce que 2 Tim. II, 17 et 18 rend peu probable.

Or je comprends qu'on appelle architecte ou maçon celui qui bâtit une maison, mais non celui qui la renverse.... Que l'on me pardonne ma simplicité.

Et cependant ici nous désirons être compris nous-même. Nous ne voudrions, en parlant des adversaires, ni revenir aux injures du XVIe siècle, ni non plus user d'une certaine révérence qui n'est assurément point requise par la modération. Aussi, quand on nous présente leurs arguments comme si importants à examiner, nous demanderons avec M. Cramer ce qui donc les rend tels? Exigera-t-on peut-être de nous que nous comptions un à un et que nous contemplions tous les outrages faits à notre Maître dans ce nouveau prétoire.

Mais ces dernières réflexions ne touchent en rien M. Schaff; nous avons anticipé. Quand à lui, nous aurions désiré qu'en parlant (pag. 125 et 126) de la manière dont Strauss ramène les anciennes objections contre les Evangiles, il se fût un peu plus étendu sur ce point. En effet Strauss, et d'autres à son exemple, les rappellent avec quelque apparence de se les approprier, comme s'il s'agissait de découvertes récentes dues à la sagacité de la critique moderne. Or cela impose à quelques esprits et les interdit. Il aurait été bon, peut-être, de dire avec quelque insistance que ces objections ont été mille fois répétées, que c'est de la critique renouvelée des Grecs, un vieux legs de Celse et de Porphyre, de Julien l'apostat et de Lucien; qu'en Angleterre, Collins, Tyndall et Bolingbroke, au XVIIe siècle, les ont habillées du *humour* britannique, et qu'au XVIIIe Voltaire les a reproduites sur le ton de la moquerie et avec une légèreté toute française qui ne les rend ni meilleures ni pires que la raideur d'un style rempli de prétentions scientifiques.

Nous allons aborder maintenant certaines tendances de la respectable école à laquelle M. Schaff se rattache. Nous n'avons pas besoin de dire que nous aimons et que nous vénérons ces savants et courageux théologiens. S'il y a quelques ombres dans leurs beaux ouvrages, ce qui les fait apercevoir, c'est le fonds lumineux sur lequel elles se détachent.

Oui, nous admirons leur science, mais nous la voudrions quelquefois plus circonspecte, surtout quand il s'agit des rapports de la divinité et de l'humanité en Christ. On nous parle de ce que Jésus savait et de ce qu'il ne savait pas. On nous le montre en certains cas prévoyant et non voyant; — dans l'ignorance comme chacun de nous à l'égard des contingences de chaque jour! Mais est-ce à cela que le Jésus des Evangiles nous a préparés, lui qui voyait Nathanaël sous le figuier (Jean I, 48), la monture qu'il ordonnait à ses disciples de lui amener, (Marc XI, 2) et le porteur de la cruche d'eau à qui ils devaient demander où était la chambre où lui Jésus mangerait la Pâque avec ses disciples. (Marc XIV,

13.) — Connaissait-il par une perspicacité humaine ou voyait-il par une intuition divine ce qui était dans l'homme? (Jean II, 25.)

Est-ce que, par une réaction exagérée contre une manière de parler de la divinité du Christ qui faisait disparaître son humanité, on ne s'est pas exposé de nos jours à parler de son humanité de manière à faire disparaître sa divinité? C'est ce que du moins l'on a cru voir et ce qui a peiné, dans tel ouvrage rempli d'ailleurs de grandes beautés, malgré les observations auxquelles il a donné lieu. Certains ménagements à l'égard des miracles, pour ceux-là même dont on combattait les négations, par exemple la transformation de l'ascension du Christ en une disparition, ont pu faire penser à trop d'attachement pour une théorie qui n'est pas un axiome, savoir la nécessité de réciter dans chaque siècle la vie du Sauveur d'après l'esprit de l'époque.

C'est aussi par suite de l'exagération que nous avons signalée, qu'un commentaire très estimé d'ailleurs nous montrera dans telle ou telle parole de Jésus une ironie que dix-huit siècles n'y avaient point aperçue.

Nous sommes-nous trompé en croyant comprendre que quelques-uns nous enseignent que, en s'incarnant sur cette terre, le Verbe éternel ne s'était plus trouvé dans le ciel; qu'ici-bas il s'était ignoré lui-même pendant un certain temps, et qu'il n'avait obtenu la révélation de ce qu'il était qu'à une certaine époque du développement physique de son corps? Avons-nous réellement saisi le sens d'une théorie dont l'auteur supposerait que l'incarnation du Logos aurait eu pour effet de provoquer un changement dans l'essence même de Dieu, dans la Trinité? Est-ce qu'en conséquence de ce point de vue, nous devions croire que le Verbe éternel aurait un moment renoncé au gouvernement de toutes choses, que le Père l'exerçant seul, sa Parole ne rentrerait que plus tard dans ses fonctions antérieures, qu'alors l'Homme-Jésus serait à son tour admis dans la Trinité, en sorte que ce serait désormais par un homme que s'exercerait le souverain pouvoir et la divine autorité? Serait-ce là peut-être le sens de 1 Cor. XV, 24-25)?

Oh! laissez-nous aux pieds du Dieu fait homme dans l'ignorance des choses qu'il ne nous a point révélées, et que probablement nous ne pourrions comprendre ici-bas, nous envoyât-il un ange pour nous les expliquer. Laissez-nous désirer que sur ces points la science puisse une fois s'arrêter, et devenir assez savante pour dire: j'ignore.

Si elle doit revêtir ce caractère c'est assurément chez M. Schaff. Il n'essaiera pas de pénétrer dans ce mystère, aimant mieux s'écrier: ô profondeur!

Le mystère des deux natures en Christ? qu'est-ce qu'il y a de plus impénétrable? Nous qui, malgré les progrès de la science terrestre, ne savons pas plus que l'Ecclésiaste (XI, 5) *quomodo fiunt ossa in utero mulieris gravidæ,* ni les rapports de notre âme et de notre corps, nous voudrions déterminer ceux du Verbe éternel avec l'homme en Jésus! Nous à qui la pensée de l'espace et de l'entassement des cieux ferait tourner la tête, nous nous croirions de force à sonder un tel abîme!

A l'exemple des synoptiques, M. Schaff a voulu nous montrer Jésus homme pour en conclure sa divinité, au lieu de débuter, comme St. Jean, par celle-ci, et de la prouver ensuite par les arguments de la vieille théologie (pages 17 et 18). C'est très bien; mais nous devons signaler ici une différence: C'est sans qu'on nous le démontre, que nous voyons Dieu dans le Jésus des synoptiques; il nous apparaît là comme il apparut au monde, et nous fléchissons les genoux sans avoir argumenté. Le Jésus de M. Schaff est raisonné, détaillé pour ainsi dire; c'était une nécessité de sa thèse, mais nous en re-

cevons une impression qui à certains égards nous étonne. Les synoptiques ont si peu énuméré les vertus et les œuvres du Seigneur qu'ils ne les qualifient pas même, ils se contentent de réciter les faits. Les paroles à la gloire de Jésus se trouvent dans la bouche des assistants et encore à ce même titre. *Jamais homme n'a parlé comme cet homme,* disent les huissiers aux pharisiens qui les avaient envoyés pour le saisir (Jean VII, 46); *il a bien fait toutes choses,* s'écrie le peuple. (Marc VII, 37.) Si les évangélistes parlent de sa sagesse, c'est à propos de l'effet qu'elle produisait sur les hommes. (Luc II, 47.)

La majestueuse figure du Christ s'est détachée des Evangiles non analysée, mais tout entière, et c'est ainsi qu'elle nous est arrivée au travers de dix-huit siècles. Cela est si vrai qu'au temps même de l'affaiblissement de la doctrine et de la prédication chez les réformés, alors qu'on prêchait sur la politesse, sur les charmes de la conversation, sur le sentiment des beautés de la nature, il ne vint à personne l'idée de parler séparément sur les vertus du Christ, et de montrer dans autant de discours successifs sa bonté, sa prudence, sa fermeté, sa sensibilité, son patriotisme. Cette démonstration analytique des œuvres et des vertus du Christ, en détruisant la magnifique synthèse de son humanité et de sa divinité, telle qu'elle résulte du tableau des synoptiques, nous a fait comprendre la justesse de la théologie des premiers conciles. Tout en distinguant ses deux natures et sa volonté d'avec celle de son Père, elle établissait l'unité de sa personne. Ce qui altère cette unité jette dans l'âme du croyant je ne sais quel malaise que nous ne pensons pas être le seul à éprouver. Il n'y a ici qu'une apparence, mais elle suffit pour produire cet effet.

Longtemps nous avons regardé comme outré et trop subtile l'ancienne christologie, mais nous en avons reconnu la sagesse en la comparant avec celle de quelques théologiens modernes. A ceux-ci on peut-être plus ou moins souvent dans le cas de dire : qu'en savez-vous? et le rejet de leurs hypothèses n'ébranle point les bases de notre foi. Or vous verrez tout le contraire, si vous essayez de prendre l'inverse des décisions de Nicée et de Chalcédoine, ou même de l'une des propositions en apparence trop accumulées et trop raffinées du symbole qui porte le nom d'Athanase.

Mais toutes les distinctions et définitions anciennes ou modernes ne devant avoir pour but que de nous faire connaître la Parole éternelle incarnée en Jésus, contemplons de nouveau et sans cesse sa majestueuse figure. Elle fut le soleil du monde moral, auquel retournèrent comme à leur centre les pâles rayons qui tempéraient çà et là la nuit païenne, ou plutôt qui la rendaient visible. Avant le Christ, il y eut vraiment quelques points lumineux, de grands moralistes, dans la gentilité; depuis le Christ, parmi ceux qui ont moralisé hors de Jésus, aucun. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à comparer les uns avec les autres.

Encore un mot sur la hardiesse des hypothèses sur les rapports des deux natures en Christ, et sur le moment où l'homme Jésus aurait eu la conscience de sa divinité. Nous croyons que l'on aurait plus efficacement combattu la fausse idée d'une enfance simulée en Jésus et l'erreur qui consiste à méconnaître le développement humain qu'il a dû subir depuis les premiers temps de son existence jusqu'à sa virilité, si l'on avait tenu plus compte qu'on ne l'a fait de son âme humaine. Cette âme, unie en lui, comme en nous, à un corps humain a fait de Celui en qui la Parole éternelle s'est incarnée un homme véritable. En perdant de vue l'âme humaine de Jésus, on est conduit à faire sur le Verbe éternel toutes les hardies hypothèses dont nous avons parlé. C'est cette tendance qui est la cause de

tant d'erreurs à l'égard de la personne du Christ. L'hérésie d'Apollinaire règne inconsciente et inattaquée dans le monde chrétien. On ne réfléchit pas que si Jésus n'avait eu de l'homme que le corps, il n'aurait pas été un homme. Apollinaire qui niait l'âme de Jésus ne détruisait pas moins son humanité que les Docètes qui niaient son corps.

Il y a peu d'années qu'à Lausanne, dans des séances trop peu remarquées et trop peu suivies, un théologien allemand présentait à son auditoire les mêmes observations, et nous fûmes frappés de voir la science confirmer ce que maintes expériences pastorales nous avaient révélé depuis longtemps.

Nous ne croyons pas néanmoins qu'une théologie plus exacte à l'égard de la personne du Christ supprimât les témérités dont nous n'accusons du reste point M. Schaff; elle les rendrait moins étranges, et ce serait déjà quelque chose. Quant à les empêcher, impossible. Qui sait si tel docteur ne va pas jusqu'à trouver St. Paul trop discret à l'endroit des *paroles ineffables* qu'il entendit lors de son ravissement au *troisième ciel?* (2 Cor. XII, 4.) C'est donc bien le cas de rappeler ces déclarations de l'apôtre, qui trouvent très naturellement leur place après ce que nous venons de dire: « Nous ne connaissons qu'imparfaitement, et nous ne prophétisons. qu'imparfaitement; mais quand la perfection sera venue, alors ce qui est imparfait sera aboli. Quand j'étais enfant, je parlais comme un enfant, je jugeais comme un enfant, je pensais comme un enfant; mais lorsque je suis devenu homme, j'ai quitté ce qui tenait de l'enfance. — Nous voyons présentement d'une manière confuse et comme dans un miroir; mais alors nous verrons face à face; présentement je connais imparfaitement, mais alors je connaîtrai comme j'ai été connu. (1 Cor. XIII, 9-12.)

A. BAUTY.

---

CORRESPONDANCE DES RÉFORMATEURS dans les pays de langue française, recueillie et publiée, avec d'autres lettres relatives à la Réforme et des notes historiques et biographiques, par A. L. Herminjard. Tome I (1512 à 1526). Genève et Bâle, Georg; Paris, Michel Levy frères, 1865, in-8°.

Nous venons bien tard rendre compte de ce beau volume, puisque voici déjà plus dix-huit mois qu'il a paru. Ce n'est pas que nous ne sentions vivement la haute importance de la publication commencée par M. Herminjard. Peu d'entreprises auraient pu nous intéresser davantage, et si notre compte-rendu est tardif, cela tient à des causes dont nous épargnerons le détail à nos lecteurs, mais qui n'ont aucun rapport avec une injuste appréciation d'un ouvrage dont nous comprenons la valeur, dont nous saluons avec joie la publication et pour le succès duquel nous faisons les vœux les plus sincères.

Ce vaste recueil fut annoncé au public, il y a environ trois ans, dans un *prospectus* portant les signatures, de MM. *A. Rilliet*, ancien professeur à l'Académie de Genève, *Adr. Naville*, ancien président de l'Alliance évangélique, *H. Bordier*, membre du Conseil de la Société de l'Histoire de France, *Aug. Turrettini*, membre de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, signatures auxquelles on nous a fait l'honneur de nous appeler à joindre la nôtre. Ce prospectus était suivi d'un copieux et intéressant spécimen de la publication projetée. Pour faire bien connaître le caractère et le but de cette publication, nous joindrons à nos propres remarques des renseignements puisés soit dans la pièce dont nous venons de parler, soit dans *l'Avertissement* placé en tête du volume.

L'ouvrage de M. Herminjard se distingue par plusieurs caractères essentiels des publications dans lesquelles on a remis en lu-

mière les productions épistolaires des réformateurs du XVI[e] siècle. Tandis que chacune de ces publications se rapporte à un réformateur en particulier, M. Herminjard s'est proposé de réunir dans un même ensemble les lettres de tous ceux qui ont concouru de près ou de loin à l'établissement de la réforme dans les pays de langue française. Sans doute si nous possédions de tels recueils spéciaux, bien complets, sur chacun des personnages importants de cette époque, il serait superflu d'entreprendre une nouvelle publication dans le seul but de les réunir. Mais nous n'avons que des collections insuffisantes des lettres écrites par nos réformateurs, et il en est plus d'un dont la correspondance n'a point été et ne pouvait être l'objet d'un tel recueil. Après tant de travaux, nous ne possédons pas même d'une manière assez complète la correspondance de Calvin. De Farel et de Viret il n'a été imprimé que peu de lettres, et il est malheureusement trop certain que nous avons à déplorer des pertes considérables et que M. Herminjard ne pourra plus sauver que des débris; mais ces débris mêmes sont d'un très grand prix, comme le volume que nous avons sous les yeux en fournit mainte preuve. Les lettres de Théodore de Bèze existent encore en grand nombre dans les bibliothèques, mais elles n'ont été publiées jusqu'ici qu'en petite partie. Il est bien temps de recueillir ces monuments précieux d'une grande époque.

Une fois qu'on mettait la main à l'œuvre, une publication d'ensemble, une sorte de *Corpus reformatorum* était préférable à une série de publications spéciales. Nos quatre principaux réformateurs, Farel, Calvin, Viret, Th. de Bèze sont inséparables et, pour ainsi dire, ne font qu'un. Ils travaillent à la même heure, dans le même esprit et dans un remarquable accord, s'entendant même sans concert, mais aussi se concertant. Ils s'expliquent, se complètent, s'appuient les uns les autres, de telle sorte que leur réunion présente un avantage incontestable, en nous faisant mieux voir, dans son ensemble et son unité, la grande œuvre à laquelle ils avaient consacré leur prodigieuse activité.

Les quatre réformateurs dont nous venons de citer les noms occuperont la place essentielle dans le recueil de M. Herminjard. Toutes les lettres de ces hommes qui nous sont restées y seront intégralement et fidèlement reproduites. « Mais à côté d'eux et avec eux on trouvera leurs précurseurs et leurs collaborateurs. Des noms peu connus prendront place, dans cette riche correspondance, auprès de noms à jamais illustres; les petits commencements, tenus dans l'ombre par l'éclat des succès ultérieurs, reparaîtront comme le crépuscule qui précède la lumière du jour; la voix des ouvriers obscurs, aussi bien que celle des gouvernements, se fera entendre, pour qu'à chacun, dans cette œuvre de régénération religieuse, revienne ce qui lui est dû.

» Le tableau de la réforme dans les pays de langue française, esquissé d'année en année et comme de jour en jour par ceux mêmes qui, sous la conduite de Dieu, en furent les auteurs ou les instruments, voilà ce que notre publication a le dessein de réaliser. On y pourra suivre dans ses diverses péripéties et y contempler sous ses différentes faces cette révolution, qui n'est pas moins intéressante à étudier dans ses origines qu'importante à apprécier dans ses conséquences.

« Mais ce ne sont pas seulement les grands traits de l'histoire que l'on y trouvera représentés sous leur véritable aspect et comme pris sur le fait à mesure qu'ils se sont accomplis. Les détails familiers de la vie ordinaire, qui y sont retracés sans apprêt, rendent au lecteur la réalité plus sensible en le replaçant directement sur le terrain et dans le milieu même où s'agitaient tant de graves questions. Le caractère, l'influence, le rôle de chaque personnage s'y présentent plus fidèlement dépeints que dans aucun récit, puisque ce sont les

sources mêmes auxquelles doit puiser tout récit sincère, que cette correspondance met sous les yeux. On y verra tout le jeu de l'âme humaine dans l'élan de ses passions les plus élevées et de ses plus nobles dévouements, comme aussi avec ses inévitables misères et ses inséparables faiblesses .... L'histoire s'applique souvent à voiler l'une ou l'autre de ces deux faces, au gré de ses préventions; mais ici, au lieu d'un plaidoyer ou d'un réquisitoire, c'est avec le dossier même de la cause, que la Réforme se présente devant le tribunal de l'opinion [1]. »

Ce dossier est aussi complet que possible et ne supprime aucun témoignage. Il comprend même les lettres dans lesquelles les catholiques du temps expriment, relativement à la foi nouvelle, leurs ressentiments, leurs regrets ou leurs plaintes.

Les pièces sont reproduites avec une scrupuleuse fidélité, selon les originaux ou à leur défaut, selon les anciennes copies qui en tiennent lieu. Là même où il y a une faute manifeste, on ne substitue point le texte rectifié au texte fautif: mais la correction est placée entre crochets; elle est même accompagnée d'un signe interrogatif quand elle ne peut être envisagée comme certaine et qu'elle doit demeurer à l'état de conjecture. Ainsi se trouve distingué du texte lui-même tout ce qui a pour but de le compléter ou de le rectifier pour en faciliter la lecture. L'orthographe des originaux est respectée, même dans ses défectuosités, qui sont très frappantes dans les lettres de quelques-uns des correspondants. Quant à la ponctuation, elle a été ramenée aux règles et aux usages modernes. On n'a donc rien négligé pour procurer le texte authentique des documents qu'il s'agissait de rassembler. Seulement, pour certaines pièces (telles que des préfaces ou épîtres dédicatoires), qui, sans rentrer dans la correspondance proprement dite, en forment toutefois l'indispensable complément, on s'est contenté, quand elles sont écrites en latin, d'en donner la traduction française. Cette exception a fourni matière à une observation critique; mais, après les explications données, il serait injuste d'y attacher une grande importance.

Chaque document porte en tête, d'abord son titre ou les noms des correspondants et sa date, puis l'indication de la source d'où il a été tiré, qu'il provienne d'un livre imprimé ou de quelque dépôt public ou privé, et enfin un sommaire de son contenu. Assez souvent les pièces originales ne sont ni datées ni signées, et quelquefois ces lacunes avaient été comblées au moyen de conjectures dont un examen attentif démontre la fausseté. Il s'agit de découvrir les noms et les dates qui manquent et, pour les pièces déjà publiées, de corriger les fautes commises par de précédents éditeurs. On comprend tout ce qu'un pareil travail présente de difficultés, tout ce qu'il exige d'attention vigilante et de connaissances précises et détaillées. Quelquefois il n'aboutit pas à un résultat d'une rigoureuse précision, et l'on est obligé de se contenter d'approximations ou de conjectures plus ou moins vraisemblables. Mais le lecteur est toujours averti, et il voit immédiatement si les indications proviennent du document original ou si elles sont le résultat des recherches de l'éditeur. Comme exemple des corrections de ce genre, nous pouvons citer celle qui concerne la lettre portant le N° 133 (pag. 316 du volume). Elle est tirée des œuvres de Henri Cornélius Agrippa et datée de Strasbourg 31 décembre (1524). L'auteur bénit Dieu de ce que son correspondant est toujours un ami de la vérité. Il voudrait pouvoir la prêcher lui-même en France et cesser d'avoir la bouche fermée. Il est marié et il a un fils depuis peu; il est d'ailleurs fort pauvre et il a reçu avec reconnaissance un secours qui lui a été envoyé. Là-dessus M.

[1] *Correspondance des réformateurs*. Prospectus et Spécimen, *Genève* 1864, gr. in-8° de VIII et 40 pages, pag. IV et V.

Herminjard dit dans une note : « Quoique imprimée depuis trois siècles, la présente lettre peut passer pour inédite. C'est en effet par erreur, qu'elle porte en tête : « *Agrippa ad amicum.* » Nous la restituons à *François Lambert*, en nous fondant sur les raisons suivantes : le style et les idées ne rappellent nullement Agrippa, mais plutôt l'ancien moine d'Avignon. Agrippa n'habita Strasboug ni en 1524 ni en 1525. Il n'était pas dans une position à vivre d'aumônes. Loin d'être nouvel époux, il était remarié depuis deux ans, et il devint, en juillet 1525, père d'un troisième fils. Enfin, originaire de Cologne et parlant l'allemand dès sa naissance, comment se serait-il plaint de vivre hors de France et de ne pouvoir prêcher ou professer à Strasbourg dans sa langue maternelle[1] ? » On voit ici un exemple des nombreuses rectifications que M. Herminjard fait chemin faisant, comment il corrige des erreurs accréditées et rétablit les faits dans leur vérité.

L'indication de la source d'où provient chaque document est destinée à fournir aux lecteurs un moyen de contrôler le travail auquel l'éditeur s'est livré, et une garantie de l'authenticité des pièces qu'il a recueillies. Sous tous les rapports une publication de ce genre doit porter le caractère de la plus rigoureuse exactitude : elle doit inspirer à tous égards une entière confiance et si, malgré toutes les précautions, elle renferme encore des erreurs, mettre autant que possible ceux qui s'en servent en mesure de les corriger.

Quant aux sommaires, placés en tête des pièces, ils ont pour but de mettre le lecteur plus promptement au courant du contenu de la *Correspondance* et de rendre l'usage du recueil plus fructueux et plus facile. Très brefs quand il s'agit des lettres écrites en français et de celles des lettres latines qui ne rentrent pas dans la correspondance des réformateurs proprement dite, ils sont plus étendus quand ils ont trait aux autres pièces, dont ils donnent une idée aussi complète que possible sous une forme condensée.

Mentionnons encore les notes qui accompagnent chaque morceau. Elles éclaircissent, d'après les témoignages authentiques, tous les détails relatifs aux personnages et aux événements contemporains, de manière que le lecteur se trouve, sans peine et sans recherche, immédiatement au courant des allusions ou des assertions contenues dans chaque lettre. Ces notes sont en très grand nombre ; mais ceux qui consulteront le recueil de M. Herminjard en reconnaîtront bientôt la grande utilité, et ils seront frappés, comme nous l'avons été nous-même, de la connaissance étonnante du seizième siècle qui s'y montre. C'est dans ces notes tout particulièrement que nous pouvons constater à quel point M. Herminjard est qualifié pour l'œuvre à laquelle il s'est voué. Il se promène dans cette époque comme dans un pays connu et familier ; il a pratiqué tous les personnages qu'il rencontre ; et il en est peu du moins qu'il ne connaisse et sur lesquels il ne puisse nous donner des renseignements authentiques, quelquefois tout à fait intimes, souvent ignorés. Les hommes les plus obscurs ont leur histoire ; les livres les moins connus fournissent leur contingent de lumière, et l'on s'étonne également de l'étendue des lectures de M. Herminjard et de la remarquable exactitude de renseignements qu'il fournit. Il lève un grand nombre de difficultés ; il compare les renseignements provenant de sources diverses ; il rectifie et complète l'exposé des faits tel qu'il a été donné jusqu'à ce jour ; il corrige maintes fois, ordinairement sans les nommer, les auteurs qui ont écrit l'histoire de cette grande époque ; il signale des lacunes, et pose des questions nouvelles. « Plusieurs problèmes historiques, dit-il luimême, ont été indiqués chemin faisant et

[1] *Correspondance*, etc. Tom. I, pag. 316, note.

recommandés à la perspicacité des explorateurs futurs ; nous avons été ainsi conduit à donner aux notes une certaine extension, et à citer beaucoup de témoignages contemporains. Nous n'avons pas cru devoir nous contenter de renvoyer simplement le lecteur aux ouvrages dans lesquels il aurait pu trouver ces citations. Plusieurs de ces ouvrages sont devenus fort rares et n'existent que dans quelques bibliothèques publiques ; il en est d'autres dont le texte mal traduit ou imparfaitement transcrit une première fois a donné naissance à des erreurs, qui, incessamment répétées, passent pour des vérités. Nous avons ainsi posé, comme autant de jalons, une série de faits acquis, appuyés sur des témoignages dont chacun peut apprécier l'autorité [1].

Parmi les cent quatre-vingt-douze pièces renfermées dans le volume que nous avons sous les yeux, cinquante-trois sont inédites, non compris celles que l'on ne connaissait que par des citations partielles. Il y a quatorze lettres inédites, appartenant à la correspondance entre Briçonnet, évêque de Meaux et la princesse Marguerite, sœur de de François I[er], duchesse d'Alençon. Il n'y en a pas moins de trente-une appartenant à celle de Farel, dont l'ensemble s'élève à cinquante-cinq pièces. Ces indications peuvent suffire pour donner quelque idée de la richesse et de l'importance du recueil dont le premier volume est entre nos mains.

Ce volume comprend les années 1512 à 1526. Tous les documents qui peuvent jeter du jour sur ce temps des premières origines, lettres proprement dites, dédicaces de livres, publications des gouvernements, mandements des évêques, pièces émanant du clergé, de l'université, etc. ont été rassemblés avec le soin le plus diligent. M. Herminjard nous donne de vraies archives de la réforme dans les pays de langue française, et le recueil commencé fournira un ensemble unique en son genre, dont ceux qui voudront écrire ou étudier d'une manière approfondie cette importante période de l'histoire ne pourront se passer. Nous ajoutons que le volume est d'une lecture extrêmement intéressante, et nous sommes assuré que les amis des études sérieuses qui auront entrepris cette lecture la poursuivront jusqu'au bout. On se trouve ici en présence non de tableaux dont on est tenté, quelquefois contraint, de mettre en doute la rigoureuse fidélité, mais en face de la réalité même. Nous sommes sur un terrain solide, et nous nous sentons délivrés de cette inquiétude dont on ne peut se défendre à la lecture d'un grand nombre des livres relatifs à l'histoire de la réformation, celle que la passion n'ait dénaturé les faits, qu'ils n'aient été altérés dans un intérêt de parti, soit par une malveillance acharnée, soit par une aveugle sympathie. Rien de pareil à craindre avec le recueil de M. Herminjard. Nous voyons passer devant nous, non pas des portraits mais des hommes, non des personnages créés ou arrangés par la fantaisie d'un écrivain, mais des êtres vivants, dans leur attitude naturelle, parlant leur propre langage, se montrant à nous tels qu'ils étaient, ou, si l'on veut, tels qu'ils se montraient à leurs contemporains ; il n'y a plus personne entre eux et nous. Dans cette procession nous remarquons d'abord les précurseurs, Lefévre, Erasme, Marguerite d'Angoulême, la noble sœur de François I[er], Briçonnet, évêque de Meaux et son école, Michel d'Arande, bientôt évêque de Saint-Paul trois châteaux, en Dauphiné, Gérard Roussel qui devint évêque d'Oléron et bien d'autres moins connus. A côté des réformateurs des pays de langue française, nous trouvons leurs amis et correspondants de la Suisse allemande et de l'Allemagne, Oecolampade, Zwingli, Myconius, Haller, Bucer, Capiton, Luther, Mélanchton, Bugenhagen, Spalatin et autres. Autour d'eux, ou pour parler plus exactement, autour de

[1] *Correspondance des réformateurs*. Avertissement, pag. X et XI.

Farel, le seul de nos quatre réformateurs qui paraisse dans ce premier volume, nous trouvons une foule de collaborateurs de tout ordre, princes, savants, gentilhommes, bourgeois, depuis le duc Ulrich de Würtenberg, qui soutint les prédicateurs de l'Evangile et introduisit la réformation dans le pays de Montbéliard, jusqu'à *Jean Vaugris*, commis de librairie, dont les lettres sont remarquables non moins par le zèle dont elles font preuve que par le style et l'orthographe étranges qui les distinguent. Nous faisons connaissance avec les ouvriers de second et de troisième ordre, combattants plus ou moins obscurs dans la grande lutte qui commence.

Ce premier volume renferme déjà une grande richesse de renseignements historiques et biographiques. Nous en réunirons plus tard quelques-uns, en nous attachant à certains groupes ou centres d'évangélisation, Meaux, Bâle, Strasbourg, par exemple. Pour le moment nous voudrions attirer l'attention sur trois hommes, dont les deux premiers du moins étaient peu connus jusqu'ici.

Nous signalons d'abord un compatriote de Farel, *Anémond de Coct*, seigneur du Châtelard et ancien chevalier de Rhodes, ardent ami de la vérité, que nous ne pouvons guère qu'entrevoir, car sa carrière ne fut pas longue. Contraint de fuir de Grenoble, où il annonçait l'Evangile de concert avec quelques amis, il se rend à Wittenberg, où nous le trouvons en même temps que Lambert d'Avignon. Il écrit même une préface pour le livre de Lambert intitulé: *Commentaires évangéliques sur la règle des Frères mineurs*[1]. Son but, en se rendant en Allemagne, était de faire la connaissance personnelle des réformateurs. C'est lui qui engagea Luther à écrire au duc de Savoie, qu'on disait avoir du goût pour la vraie piété. Nous avons encore cette lettre. Luther y expose les principaux points de la doctrine évangélique, et il engage le duc à la faire prêcher dans ses états. « Mais, dit-il, rien par la force du glaive, car cela ne prospérerait point; seulement que sous l'autorité de votre Altesse, l'Evangile puisse être prêché librement dans sa pureté[1]. » Plus tard nous le trouvons à Zurich, auprès de Zwingli[2], puis à Bâle, d'où il correspond dans les termes d'une amitié très intime, avec Farel, qui était à cette époque à Montbéliard. Dans une lettre du 2 septembre 1524, il engage son ami à ne pas s'inquiéter des sarcasmes d'Erasme, « l'homme au double visage, » comme il appelle: « car, dit-il, Christ, notre couronne de gloire, a souffert avec patience bien d'autres tourments. Je m'arrête; il ne m'appartient pas de vous exhorter à ce dont je suis moi-même incapable. Mais je vous vois en butte aux traits des archers, et je vous voudrais sans tache. Courage donc, fortifiez-vous, ans le Seigneur, et que sa bénédiction repose sur vous. » Il lui parle de deux traités publiés par Farel, à cette époque, chez Conrad Resch et Jean Wattenschnee, libraires à Bâle, et d'un troisième, sur l'*Antechrist*, que le *vieillard*, sans doute l'un des deux libraires que nous venons de nommer, avait refusé d'imprimer. Il lui donne des nouvelles du Dauphiné: « Je viens de recevoir de votre frère (Farel en avait quatre) une lettre dont je n'ai rien dit à personne ici. Une fois Maigret et moi partis, la fureur des adversaires est tombée tout entière sur Sébiville. Mais je garde ces nouvelles pour moi, car les faibles s'effraient aisément. » Entr'autres choses, il lui parle encore d'un projet formé par Michel Bentin, venu récemment de Flandre à Bâle, où il s'était marié. « Il songe à fonder, avec mon concours, une imprimerie où nous publierons les livres que j'aurai traduits en français. La chose me plaît fort, et je me crois vo-

[1] *Correspondance*, pag. 148.

[1] *Correspondance*, pag. 158.
[2] *Correspondance*, pag. 185.

lontiers capable de ce que je désire avec tant d'ardeur. Je voudrais voir la France remplie de livres évangéliques, j'entends de ceux qui rendent témoignage de Jésus. Quand Vaugris se rendra à Lyon, j'écrirai aux frères qu'ils m'envoient quelque argent. Mon désir est de me consacrer tout entier, avec tout ce que j'ai et pourrai jamais avoir, à la gloire de Dieu. Dites-nous ce que vous pensez du dit projet[1]. Dans une lettre du mois de décembre, il donne brièvement diverses bonnes nouvelles: Sébiville est délivré; Maigret a prêché à Lyon; Michel d'Arande à Mâcon; l'Evangile fait des progrès à Berne; l'antechrist tombe rapidement à Bâle. Puis il ajoute quelques mots relatifs à l'eucharistie et à des publications récentes de Carlstadt: « les hommes les plus pieux et les plus savants sont de son avis. Pour moi, je ne puis me reposer sur les choses extérieures; mon esprit n'y trouve aucune paix durable[2] ». De Coct travaillait de toutes ses forces à se rendre maître de la langue allemande. Il s'était retiré à la campagne dans ce but et dans l'espoir d'y vivre à meilleur marché. Au mois de février 1525, il se rendit à Zurich et à Schaffhouse où il tomba gravement malade et d'où Sébastien Hofmeister écrit en son nom à Farel. Il mourut environ le 20 mars, laissant un orphelin qu'il avait adopté, et une dette de cinquante-cinq écus, somme dont Farel, qui la lui avait avancée par portions à diverses époques, n'avait pas encore été remboursé en 1546, malgré ses réclamations adressées à Laurent de Coct, frère et héritier du défunt. Voici en quels termes Myconius annonce à Farel la mort de son ami: « Anémond est allé à celui qu'il avait en vue dans tout ce qu'il faisait. Il a reçu la récompense de sa foi et de tous les travaux entrepris pour elle. A nous maintenant de vivre de telle manière que, délivrés un jour des chaînes du corps, nous parvenions à notre tour là où, selon notre ferme espérance, l'esprit d'Anémond est maintenant parvenu.[1] »

[1] *Correspondance*, pag. 281.
[2] *Correspondance*, pag. 309.

*Pierre Toussain*, chanoine de Metz, est moins ignoré. Ses lettres à Farel, la plupart inédites, sont très intéressantes et d'une grande valeur pour l'histoire. Toussain, né en 1499, avait fait de bonnes études à Cologne, à Bâle, à Paris et à Rome. En relation avec Lefévre et Erasme, il était favorable aux idées nouvelles. Obligé de quitter Metz après le martyre de Jean Le Clerc et de Jean Castellan, il fit un séjour à Bâle auprès d'Oecolampade, et même d'abord dans la maison du réformateur. A la sollicitation de sa mère, il chercha un autre logement. Dès sa première lettre, nous le trouvons déjà lié d'amitié avec Farel, alors à Montbéliard. Il le félicite de la faveur du prince et de sa cour; mais il l'engage à être sur ses gardes et à s'appuyer sur Christ seul. « Hâtez-vous lentement, ne faites rien que selon l'Ecriture; l'œuvre à laquelle vous travaillez est grande; elle ne veut pas être souillée par les conseils des hommes. Ils promettent des monts d'or, faveur, secours et autres choses pareilles, dont nous ne pourrions nous rendre dépendants sans être infidèles à Christ et sans marcher dans les ténèbres. Si je vous écris ces choses, ce n'est pas que vous ayez besoin de mes avis, mais je veux vous prouver que je songe à vous et que je désire ardemment que Christ pénètre dans tous les cœurs[2]. » Un mois plus tard, il lui écrit de nouveau: « Je prie Dieu tous les jours de bénir votre ministère et vous-même, et je vous remercie, mon frère, des exhortations que vous m'adressez avec autant d'amitié que de prévoyance, à persévérer dans l'étude des saintes lettres, sans m'en laisser

[1] *Correspondance*, pag. 343.
[2] Lettre de 2 août 1524, *Correspondance* p. 250.

détourner ni par conseils ni par menaces. Vous agissez non-seulement comme un ami fidèle, mais aussi comme un brave et vigilant capitaine, qui encourage ses compagnons quand il craint de les voir plier. Mes relations avec certains hommes plus soucieux de leur propre gloire que de la gloire du Christ, et les sollicitations qu'on m'adresse de divers côtés pour me détourner de l'Evangile, rendaient vos conseils très opportuns[1]. » Son ardent désir était de pouvoir annoncer l'Evangile dans sa patrie: « Dieu nous doint la grâce, écrit-il à Farel le 11 février 1525, que une fois povyons venir à Metz, pour l'honneur et exaltation de la Parrole de nostrè Seigneur. » Ce vœu se réalisa quatre mois plus tard, et voici comment les *Chroniques de la ville de Metz* rendent compte de cette tentative des deux amis: « En celluy temps, environ la S. Barnabé, onziesme jour de Jung, retournoit ung moult biaul josne chainoine du grand moustier en Mets, nommé maistre *Pierre (Toussain)*,.... et amenoit ung grant docteur et profond en science avec lui, nommé maistre *Guillaume (Farel)*, qui tenait la loi [de] *Luther*, et avec eulx ung messaigier d'Allemaigne. Et demandoit alors celluy maistre *Pierre* à estre ouy en justice devant messeigneurs les trèse jurés; mais on ne le voulut escouster. Par quoy il en appelloit au Seigneur maistre eschevin, et crioit tous les jours après lui, affin qu'il le voulsist déterminer; mais son cas fust mis à non challoir et fut pendue sa plainte au croc: et avec ce fut le dit maistre Pierre et consors en grant dangier d'estre prins au corps. Par quoi lui craindant les dangiers avec ses compaignons, ung peu devant la sainct Jehan, bien vistement s'en sont partis de Mets, et chevaulchairent toute la nuyt de peur d'estre happés[2]. » De Metz Farel se rendit à Strasbourg où il s'arrêta,

[1] *Correspondance*, pag. 285.
[2] *Correspondance*, pag. 338.

tandis que Toussain retournait à Bâle. De là il correspond avec son ami; il le tient au courant de ce qui se passe autour de lui; il se montre tout particulièrement préoccupé de Metz. Il est également fort inquiet des dissentiments qui se manifestaient sur la sainte cène, et il écrit à Farel, le 21 septembre 1525: « Sy vous sçavyez, mon cher frère, comment je suis troublé de ces divisions qui sont aujourd'hui entre les prêcheurs de la Parolle de Dieu, vous seriés esmerveillé, et plust à Dieu que je pouesse acheter la paix, concorde et union en Jésu-Christ de tout mon sang, lequel ne vault guerre...... J'entends que *Zwinglius* se vente par ses escriptures de non jamais avoir escript à *Luther*, ce que [je] ne peu trop louer. Et plust à Dieu que luy et aultres eussent plus diligement escript au dict *Luther* de ceste affaire! *Fortè* (peut-être) que les choses fuissent en meilleur trayen [train] qu'elles ne sont. *Oecolampade* m'a dit que les livres du dict *Zwinglius* sont deffendus à *Nurenberg*. Regardés sy Satan dort. C'est affère est grant, et me semble que les prescheurs y sont assés négligens et debveroyent prandre exemple à leurs adversairs. Pour quoy n'envoyent-on ou Bucer ou quelque aultre homme sçavant vers Luther? Car plus attendera-on et plus grandes vindront dissentions[1]... »

Comme la plupart des réfugiés, Toussain se trouvait dans la gêne: « Mon cher frère, dit-il dans la même lettre, notre Seigneur vous doint sa grâce! Je vous empesche souvant avecque mes rescriptions, mais vous n'en aurez aultre chose. Le présent pourteur, à son arrivée en ceste ville, demandoit après vous; je l'ay reçu, eu votre absence, au moin mal que j'ay peu, et vouldroye bien avoir la puissance de povoir recepvoir touz noz povres frères en Jésu-Christ, mais Il ne m'a pas esleu en cest office. Du temps que j'avoye quelque bien de

[1] *Correspondance*, pag. 387.

ce monde transitoire, j'avoye plusieurs parens et amys qui m'offroyent montaingnes d'or; maintenant je n'en trouve pas ung qui me ayda d'ung blanc. Loué en soit notre père célestiel, lequel congnoist ce qu'il nous est nécessaire en ceste vallée de misère! Sa saincte volonté soit faite. Je me reconforte au dit du Prophète disant: *Juvenis fui*... (j'ai été jeune et j'ai atteint la vieillesse, mais je n'ai jamais vu le juste abandonné, ni sa postérité mendiant son pain) congnoissant néantmoins mon imperfection et infirmité de foy à la bonté et miséricorde divine. »

Toussain vivait dans des relations affectueuses avec Oecolampade, quoique le réformateur bâlois fût trop lent au gré de l'impatient lorrain. Il était également en fort bons rapports avec Erasme, et cette liaison avec des hommes si opposés inspire même quelque inquiétude à M. Herminjard[1]. Quoi qu'on en puisse penser, lorsque Toussain quitta Bâle, au mois d'octobre 1525, Erasme le recommanda à Guillaume Budé, à Paris, comme un « jeune homme de bonne famille, d'un heureux naturel et d'un esprit distingué[2]. » Dès lors le premier renseignement que nous ayions sur Toussain se trouve dans une lettre d'Oecolampade à Farel, du 9 mars 1526, qui nous le montre prisonnier à Pont-à-Mousson. Comme Toussain lui-même l'écrit le 26 juillet 1526, il avait été livré par ses anciens *confrères*, les chanoines de Metz à Théodore de Saint-Chamand, abbé de Saint-Antoine, vicaire général du cardinal de Lorraine et commissaire du Saint siége apostolique dans le duché de Lorraine et lieux circonvoisins, pour l'extirpation de l'hérésie. Mais Dieu l'avait délivré de la main de ses oppresseurs. A la fin de l'année nous le trouvons à Paris où il a eu beaucoup à souffrir, après sa libération,

[1] *Correspondance*, pag. 299.
[2] *Correspondance*, pag. 286 et 418.



presque plus que quand il était dans les chaînes. La duchesse d'Alençon l'a pris sous sa protection et l'a mis à l'abri des attaques des adversaires. Il félicite Farel de l'appel qui lui a été adressé par les fils de Robert, comte de la *Marck* (et non prince de la *Marche* comme l'ont avancé quelques historiens de la réforme). On sait d'ailleurs que Farel ne se rendit pas à cet appel: dès le milieu de novembre, il était à *Aigle* où il ouvrait une école, sous le nom d'*Ursinus*, commençant ainsi ce ministère évangélique énergique et persévérant qu'il exerça, dans la Suisse française[1]. Le second volume du recueil de M. Herminjard contiendra la suite des lettres de Toussain.

*(La suite prochainement.)*

---

## THÉOLOGIE.

---

EXPOSITION DE LA DOCTRINE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE ORTHODOXE, ACCOMPAGNÉE DES DIFFÉRENCES QUI SE RENCONTRENT DANS LES AUTRES ÉGLISES CHRÉTIENNES, par W. Guettée, prêtre et docteur en théologie de l'Eglise orthodoxe de Russie. Paris, Saint-Pétersbourg et Londres, 1866.

I

Dans un siècle où le catholicisme est pauvre en grands théologiens, M. l'abbé Guettée a été une des gloires les plus pures et les plus brillantes de cette Eglise. Elle ne comptait pas de docteurs plus savants et plus profonds que lui, comme nous le voyons assez par sa réfutation de la *Vie de Jésus*, de Renan. Il n'en était aucun d'aussi indépendant et original, ainsi que l'attestent ses nombreux écrits d'histoire et de polémique, où il a tenu tête aux Jésuites et à la papauté moderne, et deman-

[1] *Correspondance*, pag. 461, 462.

dé à l'Empereur la restauration de l'Eglise gallicane. Tant de courage devait éveiller la haine de ses ennemis. Ils se permirent contre lui plus d'une calomnie; mais il a su les réduire au silence et sauvegarder son honneur. Cependant sa position dans l'Eglise romaine étant de plus en plus intenable, il en est sorti récemment pour devenir membre de l'Eglise d'Orient, et il y est entré par la Russie dont le Synode l'a admis comme prêtre.

Fait étrange, événement unique! Nous avions vu dans les provinces russes de l'ancienne Pologne trois à quatre millions de catholiques passer en masse dans l'Eglise grecque. Mais ils ne faisaient que revenir à la foi de leurs pères, à laquelle les Jésuites les avaient arrachés par la violence. Nous avions vu dans l'Esthonie et la Livonie soixante mille malheureux paysans abjurer le luthéranisme, séduits par les promesses mensongères d'agents du gouvernement. Mais ce sont là des conquêtes peu glorieuses pour l'Eglise qui les accepte sans protester. Nous voyons les familles nobles des provinces de la Baltique élever leurs enfants dans la religion soi-disant orthodoxe si elle est celle de la mère. Mais il n'y a là que la contrainte exercée sur les consciences par une loi tyrannique. Nous étions bien plutôt habitués à voir les Gallitzin, les Swetchine abandonner et leur Eglise russe et leur patrie, au prix des plus grands sacrifices, pour venir chercher à Paris dans l'Eglise romaine ce que ne leur donnait pas celle qu'ils délaissaient. Mais qu'un chrétien de l'Occident, catholique ou protestant peu importe; mais qu'un écrivain ecclésiastique aussi distingué que M. Guettée; mais qu'un homme inaccessible aux calculs de l'ambition et de l'intérêt, sans quitter sa patrie et sans aller se fixer à St.-Pétersbourg, devienne prêtre de cette Eglise d'Orient qui compte à peine quelques chapelles dans nos contrées : c'est là ce que nul d'entre nous n'aurait cru possible jusques à ces derniers temps.

Est-ce là un fait anormal qui ne prouve rien? est-ce le symptôme précurseur d'une crise nouvelle, la première hirondelle du printemps qui en annonce des milliers d'autres?

M. l'abbé Guettée a raison : tous les jansénistes auraient dû le précéder, tous devraient le suivre. Ils s'obstinent à rester fidèles à Rome qui les anathématise, tandis que l'Eglise d'Orient les accueillerait, eux et leurs doctrines, avec une joyeuse sympathie. Tout récemment, dans les îles Britanniques, cent quatre-vingt-huit anglicans ont travaillé à établir ce qu'ils appellent *l'intercommunion* entre leur Eglise, celle de Rome et celle d'Orient. Le pape ou son nonce les a repoussés avec autant de fermeté que de politesse, et l'Orient ne se montre pas davantage favorable à leur proposition. Mais ils n'ont point perdu tout espoir de fléchir l'Eglise russe, de s'entendre avec elle sur les dogmes essentiels, et d'obtenir d'elle qu'elle abaisse ses barrières devant ceux d'entre eux qui viendraient recevoir dans ses temples le pain et le vin eucharistiques de la main de ses prêtres. Il y a donc au moins des tentatives de rapprochement entre des chrétiens d'Occident, et cette Eglise d'Orient dont naguère encore on ne tenait pour ainsi dire aucun compte, et il ne peut-être sans intérêt pour nous d'examiner de près jusques à quel point nos croyances diffèrent des siennes.

Ce travail nous est singulièrement facilité par le dernier écrit de M. Guettée « Nous n'avons pas voulu faire étalage d'érudition, » nous dit-il lui-même. « Ce n'est pas un livre savant, dans l'acception vulgaire de ce mot, que nous avons entrepris, mais un ouvrage clair, exact, lucide, qui puisse être lu par les gens du monde aussi bien que par les théologiens, qui puisse être compris par les personnes les moins

instruites. » Ajoutons que M. Guettée offre aux hérétiques «son travail avec tous les sentiments d'un amour vraiment fraternel. »

Mais il serait fort difficile de comparer l'Eglise d'Orient et les Eglises protestantes sans faire entrer dans la discussion l'Eglise de Rome, avec laquelle M. Guettée est constamment en lutte et dans son *Exposition* et dans son journal *l'Union chrétienne*. Notre étude s'agrandit ainsi démésurément, et au moment où nous écrivons ces lignes, nous recevons du savant et éloquent auteur de la *Théodicée* et de la *Famille* une brochure qui attaque au vif la question du protestantisme[1], et que nous ne voulons pas laisser sans réponse. Mais plus nous aurons de sujets à traiter, plus nous nous efforcerons d'être bref, au risque de paraître quelque peu rude à des *ennemis* qui sont *nos amis*.

Nous déterminerons, d'abord, avec l'aide de ces deux écrivains, le caractère essentiel de leurs Eglises respectives et, en contradiction avec eux, celui du protestantisme. Nous placerons ensuite les trois Eglises en face de la Sainte-Ecriture, leur commun juge. Enfin, nous préciserons les points où nous sommes en désaccord avec l'Eglise d'Orient, qui est bien moins distante de nous que celle d'Occident.

## II

L'Eglise romaine est celle de l'*autorité infaillible* et d'une *tradition qui se développe*.

L'*autorité* réside-t-elle dans la papauté seule, ou dans les conciles seuls, ou dans les conciles et la papauté ? Cette question fondamentale était restée fort indécise depuis qu'elle avait été soulevée au quinzième siècle à Constance et à Bâle, et de nos jours encore elle n'a point été tranchée par une sentence qui ferait d'une des trois solutions possibles un dogme incontestable. Mais dans la pratique elle se trouve définitivement résolue par la proclamation de l'Immaculée Conception. Cette croyance nouvelle, que pendant des siècles avaient affirmée et niée Dominicains et Franciscains, a été formulée et promulguée par le pape seul, qui s'était bien éclairé de l'opinion des évêques, mais qui n'avait nullement appelé les représentants de l'Eglise à en délibérer avec lui. Aujourd'hui donc il est hors de doute que l'Eglise romaine est une monarchie absolue.

La *tradition*, que les Pères de l'Eglise subordonnaient à la Sainte Ecriture, a été placée par le concile de Trente au même rang que celle-ci. Cependant, comme Jésus-Christ a condamné très sévèrement les traditions humaines des Pharisiens, on avait depuis longtemps établi comme critère de la vraie tradition chrétienne, qu'elle devait avoir été connue de tous les chrétiens, en tous lieux et en tous pays : *quod semper, quod ubique, quod ab omnibus*..... Mais avec cette triple règle il serait impossible à l'Eglise de Rome ou plutôt à l'Eglise entière de défendre contre ses membres les plus éclairés et les plus pieux les erreurs qu'elle a laissé s'introduire dans ses dogmes, sa morale, son culte et sa discipline. Ainsi les apôtres n'adoraient pas les reliques, les saints, la vierge Marie, ni les anges, ne célébraient pas la messe, donnaient à tous les fidèles la coupe avec le pain, n'interdisaient point aux évêques de se marier, et ne vendaient pas des indulgences. Ainsi le principe odieux de la contrainte physique à exercer envers les hérétiques n'a prévalu que du vivant de St. Augustin. Ainsi Grégoire-le-Grand comparait au diable l'évêque qui prétendait à la primatie. Ainsi l'Immaculée Conception ne date que de 1136, et St. Bernard avait déclaré cette innovation « dangereuse, présomptueuse, mère de la témérité, sœur de la superstition, fille de la légèreté. » Ainsi les Pères

[1] *Le Rationalisme et le Protestantisme en* 1866. Extrait du *Correspondant*.

avaient d'une commune voix pressé tous les fidèles de lire les Ecritures, et ce ne fut qu'en 1215 que le concile de Latran fit de cette lecture une exception que le prêtre devrait permettre dans chaque cas particulier. Ce même concile avait pour la première fois fait à tous les catholiques un devoir religieux de l'extermination des hérétiques. Ainsi enfin les Apocryphes n'ont été déclarés canoniques qu'à Trente et en contradiction manifeste avec la tradition constante et générale.

Pour échapper aux conséquences que nous tirons contre les traditions de Rome de sa définition de la tradition, ses défenseurs ont dans notre siècle eu recours à la théorie du progrès par évolution. Cette théorie, je l'accepte en plein, et je signerais des deux mains les pages de St. Vincent de Lérins comparant le développement de l'Eglise à celui d'un arbre ; car cette analogie fait le sujet de plus d'une parabole de Jésus-Christ, et il est évident que le dogme de la Trinité est plus scientifiquement formulé dans les canons du concile de Nicée que dans le Nouveau Testament, et que la justification par la foi en Jésus-Christ a été mieux comprise par Luther que par Justin Martyr, Origène et Tertullien. Mais l'ennemi qui sème l'ivraie dans le champ du Sauveur, peut enter une greffe de mancenilier sur l'arbre de vie et l'étouffer sous les replis de lianes d'une luxuriante végétation. Il nous est donc permis d'examiner de très près chaque fleur et chaque fruit pour distinguer ce qui appartient à la plante divine ou ce qui provient du malin, et Rome devrait nous aider dans ce travail si important et si difficile. Elle s'en garde bien toutefois, et tente au contraire de couper court à nos recherches en nous déclarant que son infaillible autorité les rend inutiles ; car toutes les traditions qu'elle a une fois ou l'autre sanctionnées, sont incontestablement le produit de l'arbre primitif, et la seule hérésie possible, c'est l'appel que nous interjetterions de ses décrets.

Cette Eglise exige en effet de ses membres une soumission absolue. Elle repousse toute distinction entre les vérités nécessaires et les vérités de moindre importance. « En vertu de son autorité divine, nous dit M. de Margerie, l'Eglise indique bien elle-même dans ses catéchismes les mystères principaux dont la connaissance est nécessaire au salut, et elle admet à ses sacrements ceux qui en ont une suffisante. Mais *elle exige impérieusement d'eux pour le reste de sa doctrine un acte de foi implicite, comme une partie intégrante et essentielle de la profession du christianisme.* »

On le voit, le croyant catholique romain est lié d'une chaîne de dogmes dont il ne peut retrancher et briser un seul anneau sans être renié de son église. Mais s'il lui est impossible en conscience de signer chaque article de la dernière encyclique et qu'il se voie forcé d'abjurer pour rester honnête homme, ou si, né de parents hérétiques et vivant en pays catholique, il veut rester fidèle aux croyances de ses ancêtres, sera-t-il libre d'adorer Dieu selon sa conviction ? Non, le Pape vient de le déclarer et l'Inquisition le proclame assez haut depuis six siècles : l'Eglise de l'autorité infaillible réclame le droit de sauver les âmes des hérétiques en torturant sans pitié leurs corps. A l'en croire, quand le Sauveur humble et débonnaire ordonnait à ses pauvres et humbles disciples de contraindre, par les instances d'une ardente charité, des pauvres honteux à venir s'asseoir à un splendide festin de noces, il entendait que son Eglise infaillible devait un jour substituer à la douce prédication de l'Evangile les cachots, le chevalet, les tenailles et le bûcher !

Pour nous, aussi longtemps que Rome n'aura pas solennellement renié le principe en vertu duquel elle a fondé l'Inquisition, approuvé les atrocités des jésuites con-

tre les protestants de Bohême, la St. Barthélemy, les Pâques vaudoises, les Dragonnades, et condamné comme une impiété la liberté de culte, au nom de la conscience universelle [1], nous repousserons les prétentions de l'Eglise des papes à l'infaillibilité. Mais elle ne pourrait se renier elle-même sans confesser qu'elle a failli, et sans se suicider de ses propres mains. Elle est donc forcée à persévérer jusqu'au bout dans une voie qui n'est, certes, pas celle de l'Agneau immolé.

III

L'Eglise orthodoxe et catholique d'Orient est celle du *dépôt*, du dépôt des doctrines chrétiennes qu'elle a conservé à travers tous les siècles sans y rien ajouter, sans en rien retrancher, sans l'altérer en manière quelconque. Ce dépôt, pour en avertir dès l'entrée nos lecteurs, embrasse l'invocation des saints, la prière pour les morts, la perpétuelle virginité de Marie, les sept sacrements, la transubstantiation et la perpétuité du sacrifice de Jésus-Christ dans la cène, la hiérarchie du sacerdoce partagé en épiscopat, prêtrise et diaconat, et la transmission apostolique par l'imposition des mains.

L'Eglise d'Orient reconnaît que toute Eglise particulière peut errer, et que l'infaillibilité ne réside que dans le témoignage *constant* et *universel* de l'Eglise, c'est-à-dire des évêques, sur les questions doctrinales [2].

[1] Ecoutons l'abbé Bautain lui-même:

« Rien au monde n'est plus odieux et en même temps plus absurde que l'emploi de la violence en ce qui concerne la foi religieuse, soit pour la comprimer, soit pour l'imposer.... La persécution religieuse est un abus de la force; c'est le despotisme le plus odieux et le plus intolérable, parce qu'il viole ce qu'il y a de plus sacré, et et prétend subjuguer l'homme jusque dans le plus profond de son être. Elle outrage l'humanité qu'elle dégrade; elle est un blasphème contre Dieu, qui aime les adorateurs en esprit et en vérité, et ne veut pas être honoré des lèvres, mais du cœur. »

[2] *Exposition*, pag. 104.

Elle aurait donc, elle aussi, pu faillir, puisqu'elle n'est point *universelle*, ne comprenant ni Rome ni la Réforme. Mais en étudiant l'histoire, nous dit M. Guettée, on se convainc qu'elle n'a pas failli; car ses doctrines actuelles sont celles de l'Eglise universelle antérieurement au schisme de Photius, celles des sept grands conciles œcuméniques, celles du III$^{me}$ siècle qui ne peuvent qu'avoir été celles du deuxième siècle et du premier [1]. L'Eglise d'Orient est donc catholique, malgré ses limites assez restreintes, parce que seule elle a droit à le devenir, ayant seule conservé intact le *dépôt* sacré, et remontant seule à Jésus-Christ sans altération (contre Rome) et sans interruption (contre la Réforme).

Comme elle est convaincue qu'elle n'a pas failli, l'Eglise d'Orient est aussi sévère que l'infaillible Rome, dans les conditions qu'elle impose à ses membres. « On ne peut être chrétien complet ou catholique sans être en union avec elle, » et l'on ne peut être en union avec elle que si l'on accepte de ses mains le dépôt de la parole divine tel qu'elle nous le présente. Point de triage, nous dit-elle avec Rome; ou tout ou rien. L'anglican lui-même ne trouvera grâce devant elle que lorsqu'il aura consenti à invoquer les saints.

Mais au moins, d'après M. l'abbé Guettée la vraie Eglise de Jésus-Christ n'a jamais persécuté les hérétiques.— Nous aimerions à trouver cette assertion confirmée par l'histoire. Cependant nous ne voyons point les Pauliciens et les Iconoclastes en Orient, les sectes de Strigolnick et de ses successeurs à Nowgorod, traités avec plus de douceur que les Vaudois, les Albigeois, les aposto-

[1] *Exposition*, pag. 16. « La doctrine que nous allons exposer, est celle qui était commune aux Eglises grecque et latine du VIII$^{e}$ siècle, celle que professent encore les Eglises apostoliques grecque, arménienne et géorgienne. Elle est par conséquent la doctrine de l'Eglise primitive, c'est-à-dire de l'Eglise antérieure au quatrième siècle. D'où nous concluons qu'elle est celle des apôtres. »

liques, les Wiclefites, les Hussites, les protestants en pays catholiques, et de nos jours encore le saint synode russe n'a jamais pris auprès des czars la défense des raskolniks au nom de la liberté de conscience.

D'ailleurs, si les églises d'Orient n'ont point leurs annales souillées d'autant de sang que celles de Rome, elles sont en revanche singulièrement pauvres en missionnaires et martyrs, pauvres en docteurs et grands orateurs, pauvres, toute comparaison gardée, en œuvres de charité et de dévouement, pauvres en puissants réveils de la foi dans les différentes classes de la société. Il est bien vrai qu'elles sont tout aussi pauvres en incrédules de renom. Elles n'ont ainsi ni des Bossuets, ni des Voltaires, ni des Pascals, ni des d'Holbachs, ni des Freppels, ni des Renans. Elles ne sont grandes ni par leurs vertus ni par leurs vices, et l'on ne peut s'en étonner quand on les voit mettre leur gloire à *conserver* le dépôt divin et nullement à le *faire valoir*. Aussi serions-nous presque tenté de les comparer au *serviteur inutile* de la parabole. C'est bien que de garder la tradition des faits des évangiles et de la doctrine des apôtres. Mais ces faits, il faut les sonder; ces doctrines, il faut se les approprier. Il n'est pas permis au vrai disciple de Jésus-Christ de ne *tirer du trésor de son cœur* que *des choses vieilles ;* il doit aussi y puiser *des choses nouvelles,* c'est-à-dire exposer à sa manière les vérités révélées telles que le Saint-Esprit les a rendues vivantes en son cœur. Sans doute ce travail individuel est accompagné de chances d'erreurs; mais on n'est original, puissant, persuasif, entraînant qu'à cette condition, et celui qui, de peur de perdre le talent confié, *l'enfouit,* est *jeté dans les ténèbres du dehors, où sont les pleurs et les grincements de dents*. Pour nous, nous entendons bien garder le dépôt biblique de la vérité, mais en même temps le faire valoir dans nos missions intérieures et extérieures, dans nos écoles de théologie, dans nos études scientifiques, dans toute notre littérature.

## IV

L'Eglise protestante est celle... non point du libre examen.... mais *de la foi individuelle selon la Bible.*

La Réforme est née à l'heure où Luther, lisant au couvent le Nouveau-Testament, découvrit dans l'épître de St. Paul aux Romains que l'homme est sauvé par *la foi* sans les œuvres de la loi. Le monde de la foi, de la grâce, du pardon, de la joie du salut, de la régénération, de la vie spirituelle, de la sainte liberté des enfants de Dieu, ce monde de la lumière dont Tetzel n'avait pas la moindre idée, auquel Léon X ne songeait pas au milieu de sa cour frivole et corrompue, et dont l'Eglise catholique barrait le chemin par ses vaines pratiques, ce monde où ne pénétraient plus que quelques rares mystiques, fut rouvert par Luther à la foule des pécheurs *travaillés et chargés*, des *pauvres au sens spirituel du mot,* des humbles et des petits. LA RÉFORME EST LA TOUT ENTIÈRE ET NULLE PART AILLEURS, et ses théologiens disent et répètent sans se lasser que son *principe matériel* est la justification par la foi, et son *principe formel* l'autorité absolue des saintes écritures. Les pasteurs fidèles à la Réforme ne prêchent que la repentance, la conversion, le pardon et la nouvelle naissance par la foi en Jésus-Christ selon la Bible, et toute notre littérature religieuse ne fait que développer de mille manières cette même vérité. Il est d'ailleurs inutile de rappeler que, lorsque nous disons foi en Jésus-Christ, nous entendons que Jésus-Christ est le Fils de Dieu, le Verbe incarné. On croit un homme sur sa parole, mais on ne croit qu'en Dieu.

La foi, telle que la Réforme la comprend, n'est nullement une adhésion de l'intelligence à un système de dogmes. Elle est un

acte simultané de la volonté, de l'intelligence et du sentiment, par lequel l'âme s'unit à Jésus-Christ, s'approprie son sacrifice et reçoit son Esprit. Elle est impossible sans l'intervention de cet Esprit saint qui *prend ce qui est à Jésus-Christ,* et qui *l'annonce* avec une divine clarté aux âmes altérées de pardon et de sainteté [1].

Le *libre examen* (nous le reconnaissons) précède et prépare l'œuvre de la *foi individuelle.* Protestant de naissance ou catholique, je suis appelé à soumettre à un examen impartial les titres que chaque religion présente à mon appréciation. L'Eglise de Rome elle-même, en présence des hérétiques et des incrédules, est réduite à faire appel à leur libre examen, à leur raison; elle doit les convaincre de la légitimité de ses prétentions pour les amener à plier le dos sous son joug. A ce taux-là, le libre examen n'est le caractère distinctif d'aucune église, parce que celle qui le répudierait, déclarerait ne pouvoir régner que par la violence matérielle. Mais il n'est en manière quelconque l'acte par lequel on se convertit du monde à Dieu et à Jésus-Christ. Quand on l'isole du travail intérieur de la conscience, il n'est plus qu'un acte de la seule raison qui, psychologiquement, diffère du tout au tout de la foi personnelle. L'un est une méthode philosophique à l'usage des gens instruits et curieux; l'autre est le grand devoir de l'ignorant et du savant, la seule condition de salut pour tous les hommes, la seule chose nécessaire. Luther, introduisant le libre examen dans le monde moderne, aurait ouvert une école critique et sceptique qui aurait vécu ce que vit toute école philosophique, et Rome l'aurait aussi peu excommunié qu'elle n'a fait les Ficin et les Pomponace. Mais c'est en s'adressant aux besoins moraux et religieux de l'âme humaine, et en proclamant de nouveau dans le monde l'évangile du salut gratuit, qu'il a détaché de Rome les nations germaniques, et que sans l'inquisition il aurait également gagné les peuples romaniques. Au reste, la Réforme a si peu pour principe le libre examen, que le mot, si je ne me trompe, ne paraît point dans nos confessions de foi, et je ne sais trop si on le trouverait dans tous les in-folios de Luther et de Calvin. Définir donc le protestantisme par ce terme n'est pas de bonne guerre, ou bien, pour que la partie soit égale, nous dirons que l'Eglise russe est celle du czar, et que l'Eglise de Rome, c'est le pape.

Notre foi personnelle en Jésus-Christ, disons-nous ensuite, a *pour règle unique les Ecritures.* Il ne peut en effet en être autrement, puisque le Christ en qui nous croyons, n'est connu du monde entier que par les Evangiles, qui seuls nous racontent sa vie; par les Epîtres, qui seules nous expliquent sa doctrine, et par l'Ancien Testament, qui seul nous apprend comment Dieu a préparé sa venue depuis Adam à Jean-Baptiste. Or, comme notre foi en Jésus-Christ a pour notre conscience, pour notre cœur et pour notre intelligence l'évidence de la vérité, nous devons nécessairement admettre que la Bible, qui est *Christus scriptus* et qui se donne pour inspirée, est un livre vrai et divin.

Au reste, n'exagérons pas le caractère personnel de notre foi. Elle n'est point dans l'histoire une chose nouvelle: elle fait de nous une pierre vive qui s'ajoute à cet édifice spirituel qui grandit d'une génération à l'autre depuis dix-huit siècles, et dont les premiers fondements ont été jetés par Dieu même dans le Paradis. Ou, pour prendre une autre image, par notre conversion nous entrons dans une cité divine, aussi antique que l'humanité, où l'on se transmet de siècle en siècle un livre sacré, et ce livre, que nous recevons de ceux qui nous ont précédés, nous le reconnaissons à notre tour pour divinement inspiré, parce

[1] Jean XVI, 15.

qu'il nous a placés en présence du Christ, qui est devenu notre Sauveur, notre lumière et notre vie. Sans doute, notre témoignage n'a en soi que fort peu de valeur; mais il est au moins refléchi et spontané, et il accroît d'une quantité quelconque la puissance de voix avec laquelle la cité de Dieu proclame au milieu du monde la divinité de Jésus-Christ et l'absolue vérité de sa parole écrite.

D'après les deux principes du protestantisme, nous devons définir le chrétien, l'homme qui croit d'une foi vivante au Christ des Ecritures, ou qui a trouvé en lui son salut et sa vie, et l'Eglise ne peut être pour nous que *l'assemblée de tous ces vrais croyants.*

Examiner si de vrais fidèles peuvent exister hors de l'Eglise, ce serait supposer qu'il pût y avoir des lions hors de l'espèce *lion;* car les fidèles constituent précisément une espèce particulière d'hommes qui tous ensemble prennent le nom d'Eglise.

Mais qui sont les vrais croyants et quelles limites attribuerons-nous à l'Eglise?

L'histoire atteste qu'il y a des hommes vraiment repentants, reçus en grâce et intérieurement régénérés, avec mille espèces particulières de superstitions et d'erreurs. Néander, dont les écrits sont pleins d'une séve tout évangélique, traitait les Evangiles avec une licence qui, je l'avoue, me scandalise, et d'autre part, il y a peu de semaines, dans l'église de Notre Dame de Fourvière, j'ai vu un ex-voto attestant une conversion due, croyait-on, à l'intercession de la Vierge. Me ferais-je pour cela catholique romain ou semi-rationaliste? A Dieu ne plaise! Mais je me dirai que la foi en Jésus-Christ et l'action de l'Esprit-Saint ont une puissance d'efficace dépassant les limites que je leur aurais volontiers assignées, et je tendrai cordialement et sans arrière-pensée une main fraternelle à tout vrai croyant, quelle que soit sa livrée terrestre et temporaire. C'est aussi là ce que nous faisons, nous tous, chrétiens évangéliques des différentes communions protestantes. Tous nous ressentons une joie singulière à retrouver notre foi, nos expériences intimes, nos aspirations, nos infirmités, nos victoires chez des hommes que de hautes barrières semblaient devoir isoler de nous, wesleyens, quakers ou baptistes, catholiques de Rome, catholiques d'Orient, raskolniks ou jansénistes.

Nous distinguons donc les vérités nécessaires au salut, des vérités secondaires.

Les premières se résument en une seule, la divinité de Jésus-Christ; car elle suppose sa naissance miraculeuse et sa résurrection, son incarnation et la Trinité, la rédemption et la nécessité de la repentance, l'envoi du Saint-Esprit et la régénération, enfin la soumission à ses enseignements authentiques. Nous croyons donc qu'on peut être un vrai chrétien et s'approcher avec bénédiction de la Cène, sans savoir qui a raison, de Rome avec sa transsubstantiation, de Luther avec sa consubstantiation, ou de Calvin avec sa concomitance, ou même de Zwingli avec son symbolisme vide (que pour ma part je rejette très énergiquement); — qu'on peut être chrétien et avoir de grandes erreurs ou beaucoup de doutes sur l'état des âmes après la mort; — qu'on peut être chrétien, et n'arriver à Jésus-Christ, (pourvu qu'on y arrive) qu'au travers d'une foule d'intercesseurs; — qu'on peut être chrétien, et se soumettre sans luttes intérieures au dogme dangereux, téméraire, superstitieux et frivole de l'Immaculée Conception; — qu'on peut être chrétien, et assister régulièrement à un culte surchargé de cérémonies, qui qui n'est plus celui d'un Dieu qui, étant *esprit*, veut être *adoré en esprit et en vérité*; — qu'on peut être chrétien, et par une erreur de jugement, retrancher du canon plusieurs livres sacrés; — qu'on peut être chrétien, et différer du symbole soi-disant d'A-

thanase dans l'intelligence des insondables mystères de la Trinité.

Si je parle ainsi, c'est que je crois qu'une voix divine nous dit, comme à Pierre : *Ne regarde pas comme souillé ce que Dieu a purifié* [1], et je suis contraint de répéter avec l'apôtre : *Quelqu'un empêcherait-il* qu'on reconnaisse pour de vrais chrétiens *ceux qui ont reçu le St.-Esprit aussi bien que nous ?*

« Mais, objectera-t-on, à quoi sert la vérité si le salut qu'elle donne peut être atteint avec l'erreur? » — La réponse est fort simple. La vérité, qui est ici la divinité de Jésus-Christ, est le soleil qui nous éclaire et nous vivifie malgré quelques vitres opaques ou colorées que nous avons mises sans raison à nos fenêtres. Que si certaines erreurs sont de vrais poisons, il en est, comme l'eau-de-vie, qui n'agissent pas sur de fortes constitutions; mais parce qu'ils ne tuent pas tout le monde, ce n'est pas une raison pour en approuver le débit. Enfin, chacun de nous est obligé devant Dieu à agir en toutes choses selon sa foi ; si donc je suis convaincu que le culte de la Vierge est une idolâtrie, je dois le repousser et le combattre, fût-ce au péril de ma vie, quand bien même je vois que cette idolâtrie n'est pas absolument incompatible avec la vraie foi en Jésus-Christ.

« Votre Eglise, continueront nos adversaires, serait une Eglise invisible. » — Oui et non. Il en est d'elle comme de ces fleuves qui se perdent sous terre pour reparaître plus loin. Elle a été visible et resplendissante de gloire pendant les trois premiers siècles de son histoire. Mais elle a été comme ensevelie sous les flots de païens civilisés et barbares qui ont fait irruption en elle depuis Constantin. Elle a jailli de terre, à dater du onzième siècle, en vingt endroits et par de petits filets d'une onde plus ou moins pure où se reflétait l'azur des cieux; mais on a comblé et bouché à force de cadavres de martyrs toutes ces sources, jusques au jour où Luther a ouvert en Allemagne au fleuve souterrain un lit à ciel ouvert que nul homme n'a pu détruire.

Notre Eglise, visible ou invisible, peu importe, est au moins *sainte :* car elle comprend tous les hommes saints de la chrétienté, et ne reconnaît point pour ses vrais membres ceux qui sont profanes, vicieux, criminels ; — *une :* car ceux qui la composent ont tous la même foi vivante en Jésus-Christ, le même Esprit de sainteté et de vie nouvelle, et les mêmes fruits de cet Esprit ; — *universelle :* car elle compte ses enfants dans tous les pays où Christ est prêché ; — *apostolique* : c'est ce que nous établirons bientôt.

Voyez après cela où vous conduit l'opinion contraire. Votre Eglise romaine est universelle, et elle ne comprend ni les chrétiens d'Orient ni ceux de la Réforme. Elle est une; je le veux, mais grâce aux flots de sang versé pour exterminer les hérétiques. Elle est sainte, avec des Borgia pour vicaires de Jésus-Christ. Et si vous la dites sainte en vertu de la sainteté des doctrines que professent ses membres, vous ne faites que démontrer encore mieux sa souillure et sa culpabilité; car *on frappera de plus de coups celui qui aura le mieux connu la* sainte *volonté de Dieu.*

L'Eglise de Jésus-Christ est, selon nous, partout où est le Saint-Esprit. Selon vous, le saint Esprit est là où est votre Eglise.

« Mais, nous dira-t-on, vos sectes sont un vrai scandale. » — J'en conviens. Mais le scandale causé par l'Eglise apostolique a été bien autrement grand encore; car jamais le nombre des hérésies n'a été aussi immense, comme l'atteste assez le livre d'Irénée. Notons, en passant, et pour répondre à nos adversaires, qu'alors comme de nos jours parmi les protestants, nul concile ne venait par une sentence solennelle couper court aux discussions : on luttait d'arguments jusques au moment où l'er-

[1] Act. X, 15, 47.

reur se mourait d'épuisement. Mais nous insisterons vivement sur la distance infinie qui sépare les sectes gnostiques des sectes protestantes : les premières détruisaient toutes par sa base l'Evangile ; les secondes à l'exception des sociniens et des un itaires portent presque uniquement sur des questions de constitution ecclésiastique et de sacrements, et sont d'accord sur la doctrine vitale de la divinité de Jésus-Christ.

Les sectes et les schismes sont un mal, parce que la vraie foi devrait toujours produire une charité parfaite et que la charité souffre de toute division. Mais elles attestent au moins que la liberté règne dans l'Eglise, et l'*Esprit* de Jésus-Christ est un Esprit de *liberté* [1]. Aussi St. Paul, qui tient compte des infirmités des fidèles, déclare-t-il les *schismes* inévitables et *nécessaires* [2]. Là donc où le schisme est impossible, n'est pas l'Esprit du Seigneur. Mais cet Esprit est seul la vérité et la vie, et partout où il fait défaut, s'il y a unité, c'est une unité par la tyrannie, hors de la vie et de la vérité, dans l'erreur et dans la mort spirituelle.

« Mais, nous dira-t-on, vous qui parlez de liberté, vous avez eu vos bûchers et vos proscriptions. » — C'est vrai. Mais nous l'avons appris de vous, et ce n'est pas à vous à nous le reprocher. Maintenus dans cette erreur par la confusion que nous faisions avec vous entre la théocratie juive et le règne tout spirituel de Jésus-Christ, nous n'avons reconnu que très tardivement notre faute. Mais nous l'avons confessée avec douleur, et avons pris Dieu à témoin que nous n'y retomberions plus, tandis que vous, vous dites : « Et nous avons persécuté et nous persécuterons encore. »

« Votre liberté, poursuit-on, c'est la licence ; vous avez par votre révolte donné le signal de toutes les insurrections modernes et les premiers foulé aux pieds le principe d'autorité. » — Le respect du monde catholique pour l'autorité spirituelle a été frappé d'une blessure mortelle par les Alexandre VI, les Jules II, les Léon X, et non point par Luther et Calvin, et ce sont bien au contraire Luther et Calvin qui, en rendant aux peuples la Sainte Ecriture, les ont retrempés dans la crainte de Dieu et dans le respect pour sa révélation. Ils ont par là raffermi la société qui sans cela se serait écroulée dans le sang et la fange. Quelles sont en effet les nations chez qui la révolte ou l'insurrection sont endémiques ? Ce sont les catholiques. Quelles sont celles qui ne s'agitent que lorsque leurs voisins les secouent et les inondent de leurs laves ? Les nations protestantes. Donc la Réforme est un venin qui tue ceux qui le vomissent, et donne la santé à qui s'en nourrit habituellement !

» Mais le rationalisme vous ronge intérieurement. » — Quand l'Allemagne et l'Angleterre protestantes ont eu leurs premières volées de rationalistes ou de déistes, la France catholique enfantait, avec Voltaire, les encyclopédistes athées et matérialistes. Aujourd'hui je compte sur le bout des doigts, dans les pays catholiques, les littérateurs de renom qui croient de cœur en Jésus-Christ, et je cherche en vain aux Etats-Unis ceux qui le renient.

» Mais votre Eglise réformée de France est un vrai chaos où le oui et le non se prêchent du haut des chaires. » — A qui en est la faute, si ce n'est au gouvernement catholique qui refuse à l'Eglise le droit de réunir son synode ? Aujourd'hui que les libres-penseurs ont ôté leurs masques ou tiré tardivement les dernières conséquences de leurs vieux principes, le synode n'hésiterait pas à prendre une mesure devant laquelle on reculait encore en 1848.

» Mais vous n'avez pas le droit de condamner les incrédules parce qu'ils ne font qu'user du libre examen qui est votre pro-

[1] 2 Cor. III, 17.

[2] 1 Cor. XI, 19. *Il faut qu'il y ait des schismes parmi vous.*

pre principe. — Nous avons opposé plus haut le libre examen à la foi personnelle. Mais admettons ici qu'il soit bien réellement notre principe ou plutôt notre méthode. Quoi ! il ne nous sera pas permis de distinguer entre la méthode, et l'usage qu'on en fait! J'enseigne la règle de trois à mon voisin qui ne sait pas son livret, et parce qu'il sait ma méthode, je serai tenu d'accepter toutes ses bévues! Ou je lui fournis un excellent télescope; il prend une souris qui s'est introduite dans l'instrument, pour un éléphant dans la lune, et la logique m'oblige à inscrire dans mes notes son éléphant au milieu de mes observations! J'ai voulu vérifier par moi-même la divine origine des Ecritures; mon voisin apporte à ce même travail de vérification un esprit prévenu, un jugement faux, une conscience chargée de graves fautes, un cœur bouleversé par la passion, des études préparatoires insuffisantes, et parce qu'il a fait usage de ma méthode, je ne puis déclarer que ses calculs sont faux ! Décidément, cela n'est pas sérieux.

» Mais, votre Eglise ne prétendant pas être infaillible, s'est dépouillée par là de toute autorité doctrinaire et disciplinaire quelconque. » — Il est bien vrai qu'elle distingue entre les *credenda* de la Bible et les *credita* de sa confession de foi. Mais, je le demande au monde entier: que signifie le dilemne qu'on nous pose, ou l'infaillibilité ou nulle autorité ? Si ce raisonnement avait la moindre valeur, l'Etat devrait fermer ses tribunaux et congédier tous ses agents de police; car il ne prétend pas apparemment que ses règlements et ses codes ne contiennent aucune erreur. Le sentiment de sa faillibilité ne l'empêche cependant pas de faire respecter ses lois et de punir sévèrement, d'expulser quiconque se permet de les enfreindre. Ce n'est même qu'à cette condition qu'il peut subsister. Mais voici que cette condition-là d'existence, on la conteste aux églises protestantes ! Elles ont été fondées par des chrétiens qui ont dit : « Dieu seul est infaillible, et sa Parole est la règle unique de notre foi. Notre foi, la voici résumée dans notre Confession, et nous nous associons pour vivre selon nos convictions pour lesquelles nous sommes prêts à sacrifier nos biens et nos vies. » Or, du milieu de nous, comme du milieu des églises apostoliques [1], sortent des antéchrists, je veux dire des gens qui nient la divinité de Jésus-Christ, déclarant ainsi faux tout ce que nous savons être vrai, et parce que nous ne croyons pas à notre propre infaillibilité, défense nous est faite de par l'Eglise de Rome et l'Eglise d'Orient, de prier et au besoin de contraindre ces incrédules de se retirer de notre assemblée! Ne dirait-on pas que le secret désir qu'on a de nous voir périr par l'anarchie, fait inventer une logique à notre unique usage?

Mais il est temps de démontrer par l'Ecriture que si toutes les églises qui croient à la divinité de Jésus-Christ, comptent dans leur sein de vrais chrétiens, l'Eglise protestante est la plus conforme à l'esprit et au texte des Livres saints.

*(La suite prochainement.)*

## HISTOIRE.

### Une révolution conservatrice.

TROISIÈME ARTICLE.

#### LA VICTOIRE.

#### I

*Cruautés nouvelles.*

Le duc d'Albe n'était pas homme à laisser les patriotes revenir du profond abattement dans lequel la catastrophe de la Saint-Barthélemy les avait plongés, sans en avoir largement profité. Il résolut donc de frapper un grand coup; de là trois

[1] 1 Jean, II, 19.

nouveaux massacres. Ce fut la Zélande qui devint le théâtre des hostilités pendant cette désastreuse année 1572. Nous serons brefs de détails sur ces événements, qui deviennent d'une monotonie désespérante : toujours du sang, rien que du sang. Mais les épithètes ne sauraient tenir lieu des faits : pour apprendre à bien connaître la tyrannie, il faut se résigner à la voir à l'œuvre.

L'orage s'abattit soudainement sur la ville de Zutphen. Son crime consistait à avoir essayé d'une faible opposition à l'entrée des troupes royales. Le duc d'Albe envoya à son fils l'ordre *de ne pas laisser un homme en vie dans la place*, et de brûler toute maison jusque dans ses fondements. « L'ordre du duc fut pour ainsi dire suivi à la lettre. Don Frédéric entra à Zutphen, et, sans aucun avertissement, passa toute la garnison au fil de l'épée. Les citoyens sans défense eurent ensuite leur tour ; les uns furent poignardés dans les rues, d'autres pendus aux arbres dont elles sont ornées ; d'autres encore furent dépouillés complétement nus et exposés en pleine campagne pendant la nuit, pour y être gelés. Comme l'œuvre de mort devenait trop fatigante pour les bourreaux, on lia dos à dos et par couples cinq cents malheureux citoyens inoffensifs, pour les noyer comme des chiens dans l'Yssel. Quelques infortunés fugitifs, qui avaient essayé de se soustraire à la persécution, furent découverts dans leurs retraites et *pendus par les pieds* ; il y en eut qui languirent quatre jours et autant de nuits dans cette épouvantable agonie, avant que la mort vînt les délivrer. Il est superflu d'ajouter que les outrages envers les femmes ne furent pas moins généraux à Zutphen qu'ils ne l'avaient été dans toute ville occupée par les troupes espagnoles. Ces horreurs continuèrent jusqu'à ce que toute trace de vie ou de pureté eût disparu dans cette malheureuse cité. »

La petite ville de Naarden éprouva le même sort dans des circonstances plus horribles encore. Elle avait capitulé et reçu la promesse solennelle que la vie et les propriétés de tous les habitants seraient religieusement respectées. Pour faire à ses nouveaux hôtes une réception convenable, toutes les ménagères de la ville se livrèrent aux préparatifs d'un somptueux festin, auquel les Espagnols firent largement honneur. Le repas terminé, on réunit, au son de la cloche, les citoyens dans une église servant d'hôtel de ville. Cinq cents personnes attendaient tranquillement qu'on leur apprît de quoi il s'agissait, « lorsque soudain un prêtre, qui avait continuellement passé et repassé devant la porte de l'église, entra et les informa qu'elles eussent à se préparer à la mort ; mais l'avis, la préparation et la mort elle-même furent simultanés. La porte s'ouvrit violemment, et une bande d'Espagnols armés apparut devant le seuil sacré ; puis après une décharge dirigée à l'intérieur, sur cette foule sans défense, ils se ruèrent sur elle, le fer à la main. Un immense cri de désespoir sortit de toutes les poitrines, quand les malheureuses victimes virent leur position sans issue et les visages féroces de leurs bourreaux. Dans cet étroit espace, le carnage fut complet et rapide : en peu d'instants tout fut massacré, y compris le sénateur Gerrit, dont le commandant espagnol venait de quitter la table. Le feu fut ensuite mis à l'église, et morts et mourants furent réduits en cendres. »

Le massacre se continua dans la ville. Les Espagnols n'oublièrent pas le pillage. Les habitants furent contraints de porter le butin au camp, où ils étaient massacrés pour leur peine. « Les infortunés qui tentaient de faire la moindre résistance étaient étripés vifs, comme des poissons, et livrés aux tortures d'une mort épouvantable et lente. Les soldats, dont croissait la folie à mesure qu'avançait leur infâme besogne, ouvrirent les veines à plusieurs de leurs victimes, buvant leur sang à même, comme si c'eût été du vin. » Le principal bourgmestre eut la plante des pieds exposée à un feu ardent jusqu'à ce que les pieds fussent presque entièrement consumés. A peine eut-il payé une rançon sur la promesse qu'il aurait la vie sauve que, d'après l'ordre de don Frédéric luimême, il fut pendu dans son propre vestibule, et ses membres arrachés furent ensuite cloués aux portes de la ville. Quand il en eut fini avec le sac et le carnage de Naarden, don Frédéric se rendit à Amster-

dam, où il reçut la bénédiction paternelle, due à une besogne si bien faite. Philippe de son côté, dès qu'il eut appris l'infâme massacre, écrivit une lettre au duc d'Albe, pour le féliciter de ce que son fils s'était rendu si digne de lui.

Ce fut ensuite le tour de Harlem. Les mêmes scènes se renouvelèrent dans cette malheureuse cité, à la suite d'un siége mémorable qui fit voir la somme de mal que la nature humaine est capable de souffrir et d'infliger. Mais à quoi bon entrer dans de nouveaux détails ? Nous préférons nous justifier d'avoir été trop complets, en citant les réflexions suivantes de Motley : « Ce n'est pas sans répugnance, dit-il, mais non plus sans une résolution austère, que l'historien se livre au récit fidèle de ces horreurs ; il serait vil de chercher à les atténuer, et les exagérer serait chose impossible. Il est bon que le monde n'oublie pas quelles douleurs a subies une malheureuse nation inoffensive, de la main du despotisme, et au nom sacré de Dieu. Il y a eu des bouches et des plumes en assez grand nombre pour redire les excès du peuple, poussé quelquefois à la folie par l'excès de l'esclavage : or, s'il est bon de rappeler également ces crimes et de les flétrir, il est juste d'étudier aussi le tableau opposé. Le despotisme, toujours vieux et toujours jeune, se reproduisant constamment avec les mêmes traits de granit, avec le même masque hypocrite dont il s'est couvert dans tous les siècles, ne peut jamais être assez minutieusement examiné, surtout quand il se peint lui-meme, et quand l'histoire secrète de ses forfaits est puisée dans la confession de ses adorateurs. La vue de sa face hideuse ne nous fera pas aimer moins la liberté.

» L'histoire de l'administration du duc d'Albe dans les Pays-Bas, est un de ces tableaux qui nous glacent de terreur. Comment le Tout-Puissant a-t-il permis que de tels crimes fussent perpétrés en son nom sacré ? Fallait-il que tant de générations fussent ainsi noyées dans le sang, pour que leurs descendants jouissent un jour des inestimables bienfaits de la liberté civile et religieuse ? Etait-il nécessaire qu'un duc d'Albe vînt ravager par le fer et le feu une nation paisible ; que la désolation fût répandue sur toute une heureuse contrée, pour que le caractère pur et héroïque d'un Guillaume d'Orange ressortît davantage, comme une statue de marbre sans tache, sous un ciel sombre, gros de tempêtes ? »

Pendant que ces horreurs se multipliaient, le héros n'était pas demeuré inactif. Il s'était retiré dans la province de Hollande, la seule qui lui fût restée entièrement fidèle. Il n'avait à sa suite que soixante-dix cavaliers, débris des vingt mille hommes qu'il avait levés pour la seconde fois en Allemagne ; et dans ce moment-là il savait qu'il n'y avait nul espoir de reformer une troisième armée. Il n'en reçut pas moins un bon accueil, malgré son complet dénuement : un chef riche d'une brillante série de victoires n'eût pu être reçu avec plus d'affection et de respect qu'on n'en montra à Guillaume d'Orange, au moment le plus sombre de l'histoire de son pays. A la sollicitation des Etats-Généraux, il dévoila ses projets dans une séance secrète, et rassura l'assemblée quant à l'avenir de la cause nationale. Le désastre de Harlem, qu'il ne put prévenir, fut un premier démenti infligé à ses espérances. Mais le prince, bien loin de se laisser abattre, comptait sur une puissance supérieure à celle de l'homme. « J'avais espéré vous donner de meilleures nouvelles, » écrivait-il au comte Louis, « mais puisqu'il a plu au bon Dieu qu'il en fût autrement, nous devons nous conformer à sa sainte volonté. Je prends le même Dieu à témoin que j'ai fait tout ce qu'il m'était possible, pour secourir la place. »

Immédiatement après la prise de Harlem, le duc d'Albe s'imagina qu'il pourrait ramener les autres villes à l'obéissance par des proclamations. Unissant une clémence affectée et presque bouffonne à une brutalité franche et cordiale, il compare Philippe au père de l'enfant prodigue ; il le présente comme cherchant à rassembler les habitants des Pays-Bas *sous son aile*, de même qu'une poule qui rappelle ses poussins. Que si on ne se rend pas à ses invitations, ajoute-t-il, *Sa Majesté dépeuplera entièrement le pays*. Ce langage ayant manqué son effet, le duc revient promptement à son naturel. C'est qu'aussi l'ingratitude de ses administrés le révolte. Il se désole de

ce qu'après n'avoir exécuté que deux mille trois cents personnes lors de la prise de Harlem, plus quelques bourgeois supplémentaires, il n'a pas rencontré des sentiments d'affection. Profitant de la leçon, il ne commettra plus la même faute. Il savoure à l'avance les joies du carnage auquel sera en proie la petite ville d'Alkmaar qui ose lui résister. « Je suis résolu à ne pas laisser une seule créature en vie; écrit-il à Philippe; chaque gorge servira de gaîne à un couteau. » Le gouverneur de la province s'adresse à d'Orange. « Tout est perdu, lui écrit-il, s'il ne s'est pas assuré des ressources par une alliance étrangère secrète. Le Prince, après avoir dans un langage doux, mais entraînant, blâmé le découragement et le peu de foi de son lieutenant, termine ainsi la réponse : « Vous me demandez si j'ai signé un traité solide avec quelque grand Roi ou monarque ; à cela je réponds qu'avant de prendre en main la cause des chrétiens opprimés dans ces provinces, je me suis allié étroitement avec le Roi des rois, et je suis intimement convaincu que ceux qui mettent leur confiance en lui seront sauvés par sa main toute-puissante. Le Dieu des armées nous lèvera des soldats pour combattre nos ennemis et les siens. » Les habitants d'Alkmaar, encouragés par cet enthousiasme contagieux, firent une telle résistance que les légions éprouvées de l'Espagne refusèrent de renouveler l'assaut. Il fallait, à les entendre, qu'une puissance surnaturelle protégeât lá place : ils finirent par lever le siége en apprenant que les patriotes se disposaient à rompre les digues pour appeler la mer à leur secours.

## II

*Triste condition du duc d'Albe. — Son rappel. — Négociations.*

Cet échec marque un revirement important dans les événements de la guerre. A Alkmaar vinrent se briser les vagues menaçantes de l'insolente conquête, et dès lors elles s'abaissèrent pour toujours. Les patriotes n'ont pas encore réussi à prendre l'offensive que déjà le régime de sang s'est usé lui-même ; la tyrannie est aux abois. Au moment où les Espagnols paraissent victorieux sur presque toute la ligne, le duc d'Albe demande à être relevé de ses fonctions. Il se vante, il est vrai, d'avoir fait exécuter dix-huit mille six cents personnes, pendant la durée de son gouvernement; le nombre de celles qui périrent dans les combats et dans les siéges, par famine ou massacre, est au-dessus de toute supputation. Mais à quoi bon tant de sang? D'Albe se plaignait lamentablement de ce que, malgré tous ces travaux, « il n'était pas parvenu à s'acquérir l'approbation du Roi, » tandis qu'il s'était attiré « le mauvais vouloir et la haine universelle de qui que ce fût dans le pays. » Le duc était entré dans les Provinces pour les traiter en pays conquis, mais il trouva que la conquête était encore à faire et il partit pour l'Espagne sans l'avoir opérée. Les Hollandais au contraire sentaient qu'à travers une mer de sang, ils marchaient vers la terre promise. Et ces rêves dorés dont s'était bercé le gouverneur, qu'étaient-ils devenus? Les ingénieux impôts avaient-ils du moins donné? avait-il trouvé une mine du Pérou? « Il s'était vanté de vouloir ne jamais demander de fonds à l'Espagne, mais d'envoyer au contraire, annuellement, au trésor royal, une partie du produit de ses impôts et de ses confiscations ; cependant, malgré ces ressources et l'envoi de vingt-cinq millions en or, fait de Madrid par Philippe, dans l'espace de cinq années, le trésor des Provinces était vidé et obéré, quand arriva le successeur du duc. Requesens ne trouva ni un sol dans la caisse publique, ni les moyens de l'y faire entrer. » La détresse financière du terrible gouverneur fut telle qu'il ne put pas même faire honneur à ses propres affaires. A la veille de quitter Amsterdam, il lança une proclamation, publiée au son de la trompette, invitant quiconque avait une créance à sa charge à se présenter en personne, à un jour désigné. Pendant la nuit qui précéda le dit jour, le duc et sa suite s'esquivèrent sans tambour ni trompette. Le plus grand capitaine de son siècle était obligé de recourir aux procédés des escrocs vulgaires.

Que reste-t-il donc de tant d'efforts? Du sang et des larmes, toujours du sang. Pour se consoler de ce spectacle navrant, il faut découvrir une plante frêle encore, mais vi-

vace, la liberté d'un grand peuple poussant déjà quelques jets à travers ces monceaux de ruines.

On voudrait, pour l'honneur de la nature humaine, trouver de l'exagération, quelque chose comme une fiction dans de pareils récits. Mais les décrets de l'histoire impartiale ne le permettent pas. « Même ce hardi scepticisme historique, dit Motley[1], qui se plaît à réformer le jugement des siècles, et à réhabiliter des réputations depuis longtemps dégradées et foulées aux pieds, ne pourrait que difficilement changer quelque chose à la position où le duc d'Albe est placé devant la postérité...... Ce serait faire affectation de candeur philosophique, ou de chercher à atténuer des vices qui sont non-seulement avoués, mais encore considérés comme des vertus. »

Le rappel du duc d'Albe fut un échec éclatant pour la politique espagnole; mais Philippe ne renonça pourtant pas à l'espoir de réaliser ses desseins. Le duc s'en expliqua lui-même en se démettant de ses fonctions. Parler de pardon était absolument inutile; il déclara brutalement, mais franchement qu'il n'y avait autre chose à faire qu'à continuer l'extermination commencée. Toutes les villes du pays devaient être brûlées jusqu'aux fondements, excepté celles que les troupes royales pouvaient occuper d'une manière permanente. Philippe était du même avis que son digne ministre, mais il ne pouvait plus afficher ouvertement ses desseins. Il donna pour instruction au nouveau gouverneur *de ne pas recourir à cette mesure, à moins qu'elle ne devînt asbolument nécessaire*. On saisit la nuance. Le but demeurait exactement le même, mais il convenait de se montrer tant soit peu plus délicat dans le choix des moyens.

Deux circonstances nécessitèrent cette légère modification apportée aux allures de la tyrannie. D'abord un ardent désir de la paix régnait dans les Pays-Bas. Les catholiques souhaitaient une réconciliation avec leurs frères de la nouvelle religion. Les malheurs de la patrie les avaient atteints comme les autres. Le menu peuple et les grands seigneurs étaient également las de la guerre; ces derniers désiraient une paix consentie à des conditions libérales, et un pardon complet et absolu pour le prince d'Orange. Il n'y avait pas jusqu'aux chefs espagnols eux-mêmes qui ne fussent fatigués des boucheries dont leurs épées s'étaient souillées. Tel d'entre eux écrivit même à Guillaume plusieurs lettres pleines de courtoisie et d'espérances de paix. Le prince reçut des seigneurs catholiques des communications dans le même sens.

Tout cela n'aurait sans doute pas fait fléchir Philippe, si une considération plus pressante encore ne fût venue peser de tout son poids. Les mines du Pérou avaient beau être inépuisables, on ne réussissait pas à en extraire le précieux minerai avec une célérité suffisante pour combler le gouffre toujours ouvert dans les Pays-Bas. Les seules dépenses militaires montaient à plus de sept millions d'écus par année, et les mines du Nouveau-Monde, pendant le demi-siècle que régna Philippe, ne produisaient; en moyenne que onze millions annuellement. Pour faire face à ce déficit toujours croissant, il n'y avait ni un denier dans la caisse ni le moyen d'en obtenir un.

C'est alors que l'Espagne essaya d'une amnistie et parla même de traiter de la paix. Le prince d'Orange fut inébranlable, il posait pour conditions absolues le départ des troupes du roi, la convocation des Etats-généraux et une complète liberté de religion. Les patriotes, bien qu'ils n'eussent guère essuyé que des désastres, allaient se trouver vainqueurs par le seul fait qu'ils avaient eu l'énergie suffisante pour ne jamais se déclarer vaincus. C'est là un des plus curieux traits de cette guerre extraordinaire. On voit triompher les révoltés au moment où tout faisait prévoir une autre solution. Leur habileté a consisté à se tenir imperturbablement debout après leurs défaites, jusqu'au jour où il devint manifeste que la tyrannie s'était ruinée elle-même.

Le moment est maintenant venu de faire connaître l'organisation de la révolte.

## III

### *Révolution conservatrice.*

Ce mouvement ne manque pas d'originalité; il rappelle tout à fait les mœurs et les

[1] Motley, pag. 157-159, vol. III.

idées du seizième siècle. Nous savons déjà que Guillaume d'Orange s'était présenté au début de la lutte non pas comme un révolutionnaire, mais simplement comme un restaurateur des libertés de son pays. Il avait pour lui le droit écrit et les traditions immémoriales de ces contrées. Sentant fort bien tout ce qu'il pouvait puiser de force dans un pareil prestige, il avait pris soin de ne pas le compromettre. Quand il avait dû lever l'étendard de la révolte, il avait expressément déclaré que c'était contre le duc d'Albe et non contre Philippe II. En sa qualité de souverain indépendant, il entrait en guerre contre un satrape qu'il regardait comme traître aux ordres de son maître. La fiction consistait à supposer le monarque incapable des crimes qu'on reprochait au vice-roi. Guillaume donc, dans l'intérêt de Philippe, supposé inséparable du bonheur de son peuple, prenait les armes contre un tyran qui compromettait l'un et l'autre. Plus tard, en 1572, le prince, comme stadthouder de Hollande et de Zélande, se borna à reprendre un titre dont il avait été revêtu en 1559. Les magistrats des villes libérées furent requises de prêter serment de fidélité au roi d'Espagne d'abord et à son stadthouder, Guillaume d'Orange, ensuite. Pour combattre l'autorité d'Albe, on s'appuyait constamment sur celle du roi. Ce sophisme avait du moins une apparence de légitimité, car, dans l'origine, le peuple ne réclama pas un iota de liberté de plus que ce qui lui avait été garanti solennellement par Philippe, le jour de son couronnement. La parole d'un si grand prince ne pouvait être suspectée. D'Albe, qui l'interprétait à sa façon, devait être l'unique cause de tout le mal. En même temps qu'il se présentait comme un simple lieutenant de Philippe, Guillaume se montrait plus que personne jaloux des droits des Provinces. En fait, les circonstances l'avaient investi d'un pouvoir vraiment royal : tout un peuple le suppliait de l'accepter et d'en user largement. Le congrès de Dordrecht, en 1572, ne s'était pas borné à reconnaître le prince en qualité de stadthouder légitime du roi en Hollande, en Zélande, en Frise et dans la province d'Utrecht, il avait déclaré qu'il allait user de toute son influence auprès des autres provinces pour le faire nommer protecteur de tous les Pays-Bas en l'absence du roi. Guillaume seul était d'un avis différent. Par un acte additionnel aux délibérations du congrès de Dordrecht, il limita lui-même le pouvoir personnel dont il venait d'être revêtu. En formulant son programme de gouvernement, il annonça ouvertement son intention « *de ne rien faire ni ordonner* sans l'avis des Etats, par la raison qu'ils connaissaient le mieux les affaires et les dispositions des habitants. » On voit la différence entre un vrai père de la patrie et un vulgaire ambitieux ; tandis que le second ne peut satisfaire le besoin de dévouement qui le dévore qu'à condition d'être investi du pouvoir dictatorial, le premier se charge lui-même de poser des limites à l'autorité dont on prétend le revêtir.

On revint à la charge en 1574. Guillaume fut alors obligé d'accepter le suprême pouvoir exécutif et législatif qu'il avait exercé de fait. L'année suivante, deux provinces, la Hollande et la Zélande, s'unirent sous un gouvernement unique, qui fut également déféré au prince. Dans le traité d'union, on déclarait que pendant la guerre, Guillaume, en sa qualité de souverain, jouirait d'un pouvoir absolu pour tout ce qui était relatif à la défense du pays. En cette rencontre encore, le prince se montra plus libéral que les Etats. Désirant que la volonté nationale s'exprimât librement, il demanda que l'on soumît le décret d'union au peuple dans ses assemblées primaires. Mais les Etats s'opposèrent à cette manifestation démocratique, contraire à l'usage.

Quelques mois plus tard, ces deux petites provinces firent un pas plus décisif encore. Dans une assemblée réunie à Delft, il fut résolu *à l'unanimité*, par les nobles et les villes, de déclarer *la déchéance du roi*. Quoi de plus simple que de penser alors au prince d'Orange pour le proclamer souverain légitime des Provinces? N'avait-il pas fait déjà ses preuves ? N'était-il pas le représentant d'une assez grande famille ? D'Orange était pour sa part bien éloigné d'entretenir de si grandes pensées. C'est à cette occasion que nous voyons sa noblesse, sa grandeur d'âme et son désintéressement éclater dans tout leur jour. Il n'y avait rien à faire pour le salut des Provinces qu'il ne l'eût tenté. Il avait prodigué sa fortune personnelle pour

la bonne cause; ses bijoux, ses meubles avaient été engagés après ses biens immeubles, sa détresse financière était telle que sa femme — fort peu faite pour comprendre le héros — mendiait quelques secours auprès du gouverneur espagnol[1]. Un trône n'était-il pas la digne récompense de tant de dévouement et d'abnégation? Guillaume raisonne autrement. Il se dit que le bien qu'il a fait déjà ne lui permet plus d'en faire autant que l'exige le triomphe de la bonne cause. Il répond donc aux agents espagnols qui cherchaient à le gagner « que le pays était une belle fille qui avait beaucoup de prétendants très aptes et très disposés à l'agréer et à la défendre contre le monde entier. » En conséquence il demandera pour les Provinces la protection de quelque prince étranger qui sera mieux en mesure de les secourir que lui-même. Pour ce qui le concerne il n'en continuerait pas moins à combattre au second rang. Au reste une résolution désespérée mais sublime s'était à cette époque emparée de son esprit. Si le sort des armes finissait par lui être contraire, une dernière ressource lui restait. « Il s'agissait de rassembler tous les navires grands et petits que possédaient les Pays-Bas; la population entière des deux provinces, hommes, femmes, enfants, avec toutes les richesses mobilières du pays, s'embarquerait à bord de cette nombreuse flotte, et irait au-delà des mers, chercher une nouvelle patrie. On mettrait le feu aux moulins à vent, on percerait les digues, on ouvrirait de toutes parts les écluses, et le pays serait rendu pour jamais à l'Océan, du sein duquel il avait surgi.

La mort inattendue de Requesens écarta subitement tous ces projets. Cet événement imprima une nouvelle tournure aux affaires. Le vice-roi, surpris par la mort, n'avait pas eu le temps de se choisir un successeur. Suivant la coutume, le Conseil d'Etat prit les rênes du gouvernement. Philippe II, saisi d'un désappointement extrême à ces nouvelles, crut que la temporisation était l'unique remède. Il en résulta pour les Pays-Bas un effroyable désordre dont on ne peut se faire une idée. L'exaspération était générale; la nation tout entière était convaincue de la nécessité de quelque effort unanime et vigoureux pour la délivrer de l'effroyable cauchemar qui l'oppressait.

Si seulement Guillaume d'Orange avait été en mesure de frapper un grand coup! Mais il n'y fallait pas songer. Pour employer sa métaphore devenue célèbre, Guillaume n'avait pas encore trouvé de prétendant pour sa belle fiancée. Il n'avait cependant pas frappé à moins de trois portes. L'Angleterre, puissance protestante, semblait devoir être l'alliée naturelle des réformés; mais les tendances despotiques d'Elisabeth s'opposaient à ce qu'elle aidât la rébellion contre l'Oint du Seigneur. L'Allemagne avait des droits plus incontestables encore au trône des Pays-Bas, car ses populations avaient largement contribué à fournir de soldats les armées des patriotes. Mais de ce côté-là les difficultés étaient insurmontables. L'esprit de secte était déchaîné. Les princes protestants avaient arrêté l'essor de la Réformation en se livrant à des querelles théologiques. D'Orange n'aurait pu offrir la couronne à un prince luthérien ou réformé sans provoquer immédiatement l'hostilité de tous les autres protestants. Il pouvait d'autant moins songer à transiger avec l'esprit de secte, qu'il lui était entièrement étranger. Voici en effet un autre trait de cette riche personnalité de Guillaume, qui fut à tous égards supérieur à ses contemporains. Il avait fallu du temps pour que le héros se formât des convictions religieuses personnelles; mais une fois amenée à l'Evangile, cette âme grande et forte l'avait saisi par son côté spirituel. D'Orange était partisan décidé de la tolérance pour tous, et cela pour le meilleur des motifs, le respect des consciences. « Il s'opposa résolûment, dit Motley, à ce que l'on fît invasion dans la conscience ou dans la pensée de personne. Il ne renversait pas l'inquisition espagnole dans la poussière, pour qu'une inquisition calviniste s'élevât sur ses ruines. Il ne voulait forcer personne, par le fer et le feu, à arriver au ciel par le même che-

[1] Il s'agit ici de sa seconde femme, Anna de Saxe, qu'il dut répudier. Il épousa encore deux autres femmes, Charlotte de Bourbon et Louise de Coligny.

min que lui. La pensée devait circuler sans entraves. Ni moine ni ministre ne devait pouvoir brûler, noyer ou pendre ses semblables, quand les raisons et les exhortations ne réussissaient pas à tirer ceux-ci de l'erreur. Ce n'était pas, à cette époque, un mince mérite que de s'élever à de pareilles hauteurs. » Mais ce qui devait contribuer à rehausser la gloire de Guillaume aux yeux de la postérité, était un grave embarras dans les circonstances où il se trouvait. Dans ce temps de fanatisme religieux, il fut assailli par des attaques venant des deux camps. Tandis que le Pape l'excommuniait comme hérétique, et que le roi, le proclamant rebelle, mettait sa tête à prix, les zélateurs de la religion nouvelle le dénonçaient comme athée. Il eut souvent la douleur de trouver des adversaires de la liberté religieuse parmi ses amis particuliers et dans les rangs des patriotes les plus ardents. Guillaume tint tête à l'orage avec succès. Dès qu'il eut arraché quelques villes au joug de l'Espagne, il donna pour instruction à ses agents de « veiller à ce que la parole de Dieu fût prêchée, sans que cependant aucune entrave fût imposée à l'Eglise romaine dans l'exercice de la religion. » Plus tard, quand la Hollande et la Zélande s'unirent, on voulut lui faire promettre de protéger l'exercice de la religion évangélique réformée et *de supprimer l'exercice de la religion romaine*. Il s'opposa à cette clause, qu'il remplaça par la suivante: « *religion en désaccord avec l'Evangile*. » Un homme à ce point partisan de la liberté de conscience ne pouvait compter sur le concours des puissances allemandes, divisées et affaiblies par les dissensions religieuses.

Restait enfin la France. Mais comment aller demander un prince pour les Pays-Bas à ces Valois tout couverts du sang de leurs sujets Huguenots. Guillaume avait éprouvé une répugnance presque insurmontable à entretenir, après la Saint-Barthélemy, des rapports avec cette cour perfide et sanguinaire. Néammoins, tout bien considéré, il imposa silence à ses sentiments pour s'assurer l'alliance de la France, qui lui parut la moins dangereuse.

Ce premier point réglé, le prince se consacra à l'organisation intérieure du pays, qui était au fond l'essentiel pour la réalisation de ses plans. Là encore il se trouva en présence de grands obstacles, qui soumirent à une rude épreuve son courage et son habileté. La Hollande et la Zélande, nous le savons, s'étaient réunies pour ne former qu'un seul état. Mais elles se trouvaient à bien des égards séparées des quinze autres provinces. En Hollande et en Zélande, l'attachement à la religion réformée était ardent et presque universel. Le mouvement des iconoclastes, les prêches en plein air n'avaient été qu'un orage, qui avait troublé pour un instant seulement l'atmosphère religieuse du reste du pays. La persécution y aidant, les populations celtiques des provinces du sud étaient rétournées à l'ancienne religion. On se disait que, si jamais les réformés étaient maîtres, ils emploieraient pour détruire la croyance catholique tout l'appareil de persécution dont les papistes avaient si longtemps fait usage contre les adeptes de la nouvelle foi.

Le désaccord était moins grand sur le terrain politique; de part et d'autre, les populations étaient attachées à leurs vieilles constitutions et disposées à profiter de la crise présente pour les rétablir. Cependant, dans le sud, on n'était pas aussi fermement pénétré qu'en Hollande de l'impossibilité de conserver ses libertés tant que durerait l'autorité de l'Espagne. Il fallait en outre compter dans ces provinces avec une faction aristocratique nombreuse, qui ne se sentait aucun goût pour les idées libérales en fait de gouvernement.

Tandis que Guillaume luttait péniblement contre cet obstacle et qu'un congrès réuni à Gand avait beaucoup de peine à arriver à une entente entre les provinces, les Espagnols intervinrent pour raffermir le lien qui unissait les catholiques et les protestants, savoir la haine de la soldatesque étrangère. Le pays, livré à l'anarchie civile et militaire, était rançonné par les soldats de Philippe. Pendant deux jours entiers la riche ville d'Anvers fut livrée au massacre et au pillage. *La Furie espagnole* (c'est ainsi qu'on désigna ce massacre) fit périr plus de gens à Anvers que la St. Barthélemy à Paris.

Cette horrible boucherie eut au moins un heureux résultat : elle hâta la conclu-

sion du traité de Gand. Sous le nom de *Pacification*, les dix-sept provinces adoptèrent plusieurs articles par lesquels elles s'unissaeint sur la base de la liberté religieuse. Toutes les forces de la nation devaient s'enrôler pour expulser la soldatesque étrangère du sol de la commune patrie. Le prince d'Orange était maintenu dans ses fónctions de lieutenant, d'amiral et de général de Sa Majesté en Hollande, en Zélande et dans les places alliées, jusqu'à ce qu'il y eût été pourvu par les Etats-généraux, après le départ des Espagnols. (1576, 8 novembre.) Un résultat immense était donc obtenu : la nation entière se trouvait réunie sous la sage direction d'un chef sur le dévouement duquel elle pouvait compter. Guillaume, fidèle à ses principes, manifesta le désir de voir la *Pacification* soumise à l'approbation non-seulement des magistrats municipaux, mais du peuple tout entier. Cette demande était superflue. La paix de Gand, dès qu'elle fut connue, fut accueillie avec un cri de joie. Proclamée sur la grande place de chaque ville, de chaque village, elle fut ratifiée dans toute l'étendue des Pays-Bas, non par un vote, mais par des hymnes d'actions de grâces, par des chants de triomphe, par le tonnerré du canon et par d'éblouissantes illuminations.

Tandis que la *Pacification de Gand* était une œuvre diplomatique signée par le prince d'Orange et les états, le peuple fit aussi son traité, qu'on appela l'*Union de Bruxelles;* il fut signé par tous les patriotes; l'opinion fut unanime, sauf dans le Luxembourg, pour déclarer que les Espagnols devaient partir.

Au moment même où les liens se resserraient, un jeune et brillant capitaine, don Juan d'Autriche, fils de Charles-Quint et d'une lavandière de Ratisbonne, arrivait en qualité de gouverneur pour soumettre les patriotes. Un instant il parut sur le point de les diviser; mais Guillaume ne se laissa pas séduire : on signa enfin la seconde *Union de Bruxelles*, par laquelle les catholiques et les réformés s'engageaient à se respecter et à se protéger les uns les autres contre tout ennemi. A partir de ce moment, don Juan fut perdu. Délaissé par le roi, écrasé par le génie supérieur du prince d'Orange, il mourut de chagrin, quelques-uns disent empoisonné par les ordres de Philippe II.

Guillaume avait donc triomphé, mais des Espagnols seulement. Les difficultés intérieures n'avaient au contraire fait qu'augmenter. A mesure que les chances d'une émancipation définitive des Provinces avaient acquis plus de vraisemblance, les prétendants à la main de la belle fiancée s'étaient mis sur les rangs. Pour le moment il n'y en avait pas moins de trois tenant la campagne dans les Pays-Bas, sans compter Guillaume lui-même, dont l'unique préoccupation était de faire sortir l'ordre et la liberté de ce chaos en apparence inextricable. Ainsi une partie de la noblesse, jalouse de Guillaume, avait appelé dans les Provinces l'archiduc Mathias, frère de l'empereur Rodolphe, alors régnant. Le duc d'Alençon, plus tard duc d'Anjou, représentait les intérêts de la France. Alarmée des projets de cette dernière puissance, Elisabeth, coupant enfin court à ses tergiversations, s'était choisi un représentant dans la personne de Jean Casimir, prince allemand, gendre d'Auguste de Saxe. Enfin don Juan, en mourant, avait désigné Alexandre de Parme pour lui succéder provisoirement. Chacun de ces prétendants avait son armée; la position du pays était des plus sombres ; il était à la lettre en proie aux ravages des mercenaires de toutes les nations.

Si du moins Guillaume, se plaçant à la tête du parti national, avait pu par un effort vigoureux délivrer les Provinces et de leurs anciens maîtres et de ceux qui étaient là pour se disputer l'héritage ! Mais il était encore trop tôt pour recourir à ce grand remède. D'abord les Espagnols n'étaient pas encore suffisamment affaiblis pour que les patriotes pussent, à eux seuls, les expulser. En second lieu il était dangereux de se liguer exclusivement avec un des prétendants ; on risquait par là d'avoir pour ennemis tous les autres dont les ménagements, sinon les secours, étaient toujours indispensables. Enfin ce grand parti national, à la tête duquel Guillaume aurait pu se placer, n'existait pas encore. Dans des circonstances si difficiles, la politique du prince était toute tracée. Il devait laisser ses rivaux s'entre-détruire sans se com-

mettre définitivement avec aucun. Quant à lui, l'essentiel pour le moment, c'était de travailler à constituer le parti national en cimentant toujours plus l'union des diverses Provinces. Cette tâche était des plus rudes, des plus délicates; il ne fallait rien moins que toute la sagesse de Guillaume pour la mener à bonne fin. Plusieurs tentatives avaient été faites dans ce sens, mais les résultats n'avaient pas été de longue durée. La position était, sous ce rapport aussi, des plus sombres. « Les clauses de la *Pacification de Gand* n'existaient plus; les deux *Unions de Bruxelles*, qui lui avaient succédé, avaient, par leurs fatales stipulations, quant à la religion, changé en armes de guerre des instruments de paix.... Comme, pendant un certain temps, les Provinces avaient paru l'emporter sur leurs ennemis, elles s'étaient tournées avec rage les unes contre les autres, et le feu des discordes religieuses, qu'avait éteint l'effort commun de toute une race craignant la destruction de la patrie, avait repris, rallumé par mille brandons arrachés au foyer domestique. Pères et enfants, frères et sœurs, époux et femmes, argumentaient déjà avec colère et étaient prêts à se persécuter. Catholiques et protestants, pendant le temps d'arrêt momentané de l'oppression, oublièrent leur spontané et bienheureux accord de Gand pour reprendre leurs querelles intestines. Les exilés réformés qui, aux premières nouvelles de paix et de tolérance générale, étaient revenus en foule, furent cruellement déçus. »

Guillaume d'Orange était à peu près seul pour conjurer de si grands maux. Une union sérieuse et permanente de toutes les Provinces ne pouvait s'accomplir que sur la base d'une liberté religieuse complète. Malheureusement cette perspective déplaisait autant aux protestants qu'aux catholiques. Guillaume ne s'en remet pas moins à l'œuvre avec courage, persuadé que le salut de la patrie dépend de la solution du problème religieux.

## IV

### *La Hollande constituée.*

Il ne devait réussir qu'en partie. Le 3 janvier 1579, fut arrêté, sous son inspiration, le célèbre traité connu sous le nom d'*Union d'Utrecht*, qui allait devenir comme la première pierre de la république de Hollande. Toutefois on ne songeait pas encore à en venir là. Les confédérés ne rêvaient aucune innovation politique. Ils acceptaient formellement les choses existantes. Les statuts, chartes et privilèges des provinces, villes et corporations devaient tous rester intacts. Ils ne songeaient ni à la formation d'un état indépendant ni à celle d'une fédération à part. Les confédérés n'avaient qu'un seul but : s'unir sur la base de la liberté religieuse pour se défendre contre un oppresseur étranger.

Malheureusement ce traité important ne fut signé que par sept provinces, à la tête desquelles se trouvaient la Hollande et la Zélande. Les provinces wallonnes de l'Artois, du Hainaut, de Lille, de Douay et d'Orchiès avaient pris les devants. En date du 6 janvier 1579, elles avaient déjà formé une ligue particulière. L'ancien antagonisme du Celte et du Batave, du sud et du nord, reparaissait donc, fortifié par les rivalités religieuses. L'anarchie à laquelle les Pays-Bas étaient en proie allait hâter le dénouement. C'est sur l'aristocratie que retombe la responsabilité d'avoir préparé la scission par son égoïsme et son ambition. Des négociations furent bientôt entamées avec le gouverneur espagnol, en vue d'arriver à un traité particulier. Le prince d'Orange et les Etats-généraux firent de vains efforts pour retenir les villes chancelantes. Le 4 septembre 1579, les Provinces wallonnes conclurent leur traité de réconciliation avec l'Espagne. Guillaume, en apprenant cette grave nouvelle, redoubla d'efforts pour conjurer le péril. Refusant d'accepter le démembrement de son pays bien-aimé, démembrement qu'il prévoyait devoir être perpétuel, il adressa aux Provinces wallonnes et à leurs chefs militaires les adjurations les plus solennelles. « Il offrait tous ses enfants en otages pour gages de sa bonne foi dans l'observation sacrée de tout arrangement que ses concitoyens catholiques pourraient vouloir conclure avec lui. Ce fut en vain. Le pas était irrévocablement franchi; le fanatisme religieux, la jalousie des seigneurs, la corruption sous toutes ses formes, avaient séparé pour ja-

mais les Pays-Bas en deux. Les amis de l'ultramontanisme, les ennemis de la liberté politique et religieuse, d'un bout de la chrétienté à l'autre, furent tout fiers de ce résultat. Il fut reconnu que Parme avait en réalité remporté une victoire, qui, sans coûter de sang, était aussi importante pour la cause de l'absolutisme qu'aucune autre que son glaive devait encore accomplir. »

Ce premier résultat obtenu, on crut qu'il serait possible de détacher Guillaume de la cause des patriotes. Mais les tentatives échouèrent. Ses ennemis affectaient de le présenter comme le seul obstacle à une réconciliation de tout le pays; le prince offrit alors de se démettre de toutes ses charges, promettant de servir de tout son cœur sous celui qui le remplacerait. Des conférences tenues pendant plusieurs mois à Cologne, entre des délégués de l'Espagne et des envoyés des états-généraux n'aboutirent pas. Philippe II entendait toujours maintenir sa suprématie et celle du catholicisme.

Cependant le dés ordre, qui était déjà grand, avait été toujours en augmentant depuis la scission des provinces wallonnes. Dans le nord même, on vit plusieurs hommes de marque trahir la cause de la liberté et faire leur paix avec l'Espagne. Le sort des Pays-Bas paraissait définitivement compromis, si on ne recourait à quelque mesure propre à couper le mal dans sa racine. C'est alors que les Provinces-Unies, assemblées à la Haye, le 20 juillet 1581, proclamèrent solennellement leur indépendance vis-à-vis de Philippe et renoncèrent à jamais à lui obéir.

Les considérants de cette importante mesure caractérisent fort bien la révolution des Pays-Bas, si tant est qu'on puisse parler de révolution. Les patriotes s'efforcent, en effet, de conserver et non de renverser; ils n'invoquent aucune théorie de liberté humanitaire; ils ne promulguent aucune doctrine de souveraineté populaire; ils s'appuient simplement sur l'observation due à des contrats existants, signés, scellés et jurés successivement par une suite nombreuse de souverains. Si on veut parler à toute force de révolution, il faut ajouter qu'elle fut éminemment conservatrice. Philippe ayant violé les lois de la raison et les statuts du pays, était déposé, et un nouveau magistrat suprême devait être choisi à sa place. Il ne s'agissait pas, en effet, de se constituer en république et de faire appel, en théorie du moins, à la souveraineté du peuple. « Dans leur déclaration d'indépendance, dit Motley, les Provinces parlaient du droit divin des rois, tout en détrônant leur propre roi, en vertu du droit du peuple. » On put croire d'abord que cet acte important allait augmenter le désordre et l'anarchie. Peut-être si Guillaume d'Orange avait été animé d'une ambition personnelle plus ardente, eût-il réussi à réunir toutes les provinces sous un seul gouvernement: elles auraient pu accepter sa domination, tandis qu'elles ne savaient jamais tomber d'accord pour se ranger sous celle d'un autre souverain. Mais tout en faisant ce qui était humainement possible pour tenir les Pays-Bas unis, Guillaume d'Orange avait refusé de se départir de sa politique à la fois désintéressée et libérale. Lorsque la Hollande et la Zélande, qui lui étaient particulièrement attachées, avaient insisté pour qu'il acceptât le pouvoir souverain, il s'y était obstinément refusé. Tout ce qu'on avait pu obtenir à grand'peine, c'est qu'il exercerait la pleine autorité comme souverain et chef du pays, *aussi longtemps que la guerre continuerait*. De sorte que les Pays-Bas étaient divisés en trois fractions: les provinces wallonnes du sud, réconcilliées avec l'Espagne; les Provinces-Unies sous d'Anjou, les provinces septentrionales sous d'Orange. Celles-ci formaient le noyau de la future république. Toute la politique de Guillaume allait consister à rallier autour d'elles le plus grand nombre possible de villes et de provinces.

La chose aurait pu avoir lieu sans trop de difficulté, si Guillaume, s'exagérant sa propre faiblesse, n'avait cru devoir ménager la France, dont il estimait le concours indispensable pour achever l'œuvre de délivrance de sa patrie. Malgré la vive répugnance des provinces, il les amena à acepter le protectorat du duc d'Anjou. A peine entré dans les Pays-Bas, dont il a juré de respecter l'indépendance, d'Anjou se dispose à les livrer à la France: il est pris en flagrant délit de conspiration et prévenu au moment même où il avait commencé

d'infliger à la malheureuse ville d'Anvers des massacres tout a fait dignes de la fameuse *Furie espagnole.* Non-seulement il nie le crime commis en plein soleil, mais il entre en rapport avec le gouvernement espagnol pour lui livrer les provinces. D'Orange n'ignore aucune de ses intrigues; mais il est dans une perplexité extrême, poursuivi par la crainte de mécontenter la France s'il traite comme il le mérite l'indigne prince qui la représente. Il hésitait encore lorsque la mort du duc d'Anjou vint mettre un terme à son angoisse. (10 juin 1584.)

Les autres prétendants à la main de la belle fiancée avaient de leur côté disparu de la scène; il ne restait plus sur les rangs que l'homme qui s'était constamment effacé pour faire passer en première ligne les intérêts de la liberté et du pays. Guillaume pouvait donc accepter maintenant sans scrupules la couronne qu'il avait tant de fois refusée. Aucune garantie sérieuse ne manquait pour sceller cette alliance de la monarchie et de la liberté : respect des traditions, désintéressement éprouvé chez le prince, courage, confiance et énergie exemplaire chez le peuple. Tout se réunissait pour assurer l'avenir d'un gouvernement d'ordre et de liberté.Une seule personne avait peut-être des reproches à se faire. Par manque d'ambition personnelle, péché bien nouveau chez un prince, Guillaume avait laissé échapper les provinces wallonnes, il avait diminué d'autant l'étendue de cette monarchie libérale qui allait dignement couronner une révolution éminemment conservatrice.

Au reste, comme on pouvait l'attendre de l'esprit libéral de Guillaume, c'était bien une monarchie moderne qui allait naître; on avait définitivement rompu avec les fictions du moyen âge. « Par la nouvelle constitution, Guillaume cesse d'être la source de toute vie gouvernementale et de tirer son autorité d'en haut par droit divin. Le flot d'huile sainte qui depuis Charles-le-Simple coulait toujours, était tari. Le droit de souveraineté d'Orange venait des états, représentants légaux du peuple, et au lieu d'exercer tous les pouvoirs dont il ne s'était pas expressément démis, il se contentait de ceux qui lui étaient spécialement conférés. »

Cette souveraineté,il est vrai, n'était concédée au prince que par la Zélande et la Hollande; mais il était certain que les Provinces-Unies allaient se joindre à ce premier groupe, dégagées qu'elles étaient de tout lien par la mort du duc d'Anjou. Il ne restait donc plus qu'à procéder à l'inauguration solennelle de la nouvelle monarchie par une de ces fêtes dont les Pays-Bas avaient le secret à cette époque. Tant d'années de sang et de larmes allaient être oubliées; les Pays-Bas se disposaient à recueillir enfin la digne récompense de leur amour traditionnel pour la liberté; Guillaume d'Orange allait recevoir une couronne du libre consentement de ses peuples, en récompense de son abnégation et de son entier dévouement à leurs intérêts.

A l'ouverture de cette ère de liberté, il n'y avait qu'un seul point noir à l'horizon: il fallait compter avec les sbires du monarque absolu, au détriment duquel le nouvel Etat indépendant allait se constituer. Philippe II était loin d'avoir accepté sa déchéance. Fidèle à cet esprit qui l'avait poussé à déchaîner d'Albe sur les provinces, déjà en 1580, il avait, à l'instigation du cardinal Granvelle, lancé un ban contre le père de la patrie. Faute de pouvoir l'acheter, il allait l'insulter et le frapper. Il était défendu de fournir au prince le pain, l'eau, l'asile,le feu; ses biens allaient être livrés au fisc, son cœur aux assassins, son âme, on l'espérait, au père du mal. Vingt-cinq mille écus d'or étaient promis à celui qui livrerait Guillaume mort ou vivant. « *Et s'il a commis quelque délit ou forfait*, ajoutait-on, *quelque grief qu'il soit, nous lui promettons pardon et dès maintenant lui pardonnons; même, s'il ne fût noble, l'anoblissons pour sa valeur.* »

Guillaume, dans sa célèbre *apologie*, n'eut pas de peine à relever le gant et à montrer l'iniquité des considérants par lesquels le roi prétendait justifier son ban. Le héros était déjà tout justifié aux yeux de la postérité; malheureusement il devait lui être plus difficile de se garder des coups des assassins que des calomnies de ses ennemis. Déjà le lendemain de la St. Barthélemy, il

avait été suivi secrètement par un assassin salarié par le duc d'Albe. Les tentatives de ce genre allaient se multiplier après la publication du ban. Le 18 mars 1582, à Anvers, un étranger, en lui présentant une pétition, lui déchargea un pistolet dans la tête. Dès que Guillaume revint de son premier étourdissement : « Ne le tuez pas, s'écria-t-il en parlant de l'assassin, je lui pardonne ma mort ! » puis, se tournant vers les seigneurs français qui venaient de célébrer avec lui le jour de naissance du duc d'Anjou, il ajouta : « Hélas ! quel fidèle serviteur Son Altesse perd en moi. » Entre autres articles on trouva « un catéchisme de Jésuite » dans les poches de l'assassin ; il était soudoyé par un marchand qui, pour éviter la banqueroute, s'était engagé envers Philippe à arracher la vie à Guillaume d'Orange moyennant 80 000 ducats. Dans l'espace de deux ans, le prince fut l'objet de cinq tentatives distinctes, toutes inspirées par le gouvernement espagnol.

Une sixième allait avoir lieu en 1584. Alexandre de Parme, Philippe, Granvelle ne se décourageaient pas ; ils sentaient, comme tous les précédents gouverneurs des Pays-Bas, que la mort du prince pouvait seule sauver l'autorité royale dans les Provinces. Plusieurs assassins à gages se trouvaient dans ce moment même à Delft, cherchant à donner la mort au Taciturne, qui en avait fait sa résidence.

On voit un jour arriver dans cette ville un certain courrier venant de Paris, qui apporte la nouvelle de la mort du duc d'Anjou. A peine a-t-il remis ses dépêches, qu'il est introduit dans la chambre du prince. Ce courrier était un des assassins ; depuis longtemps il était tourmenté, jour et nuit, du désir de tuer Guillaume. Pareille occasion ne s'était jamais offerte à lui, même dans ses plus grands jours d'espoir. Le plus mortel ennemi de l'Eglise et de l'humanité, celui dont le meurtre devait donner au meurtrier fortune et noblesse dans ce monde, et dans l'autre l'auréole des saints, était là seul, au lit, sans armes, devant l'homme qui depuis sept longues années avait soif de son sang !

Mais l'assassin avait été pris à l'improviste ; il n'avait pas d'armes ; il n'avait rien disposé pour sa fuite. Force lui est donc de laisser échapper sa victime alors qu'elle est le plus facile à saisir. En proie aux plus violentes émotions, il peut à peine répondre aux questions que lui adresse le prince sur les détails de la mort d'Anjou ; et d'Orange de son côté, plongé dans les dépêches et dans les réflexions que faisait naître l'importance de leur contenu, ne remarqua point la tenue de l'humble exilé calviniste.

C'était en effet sous ce masque que l'assassin s'était depuis quelque temps introduit parmi les familiers de Guillaume. Il s'était présenté comme fils d'un calviniste persécuté, et pour montrer son zèle il avait offert d'aller accomplir une mission délicate qui servirait la cause des patriotes. On l'avait admis à faire partie de la suite d'un seigneur se rendant auprès du duc d'Anjou, et après la mort de ce prince il avait obtenu avec grande joie l'autorisation d'aller annoncer cette importante nouvelle à d'Orange.

Ce prétendu calviniste, qui avait déjà conclu son marché avec Alexandre de Parme, s'appelait Balthazar Gérard ; c'était un catholique fanatique, né à Villefranche, en Bourgogne. Avant même d'avoir atteint l'âge d'homme, il avait conçu le dessein d'assassiner le prince d'Orange. Gérard n'avait encore que vingt ans, quand un jour, enfonçant de toute sa force un poignard dans une porte, il s'écria : « Je voudrais que ce coup-là eût été donné dans le cœur du prince d'Orange. »

En partant pour les Pays-Bas, Gérard eut soin de mettre plusieurs prêtres dans sa confidence. Le régent du collége des jésuites de Trèves approuva hautement le projet, donna sa bénédiction au meurtrier et lui promit que, s'il perdait la vie dans son entreprise, il irait prendre place au milieu des martyrs glorifiés. Un autre jésuite, du même collége, se montra plus discret. A l'entendre, ni lui ni aucun des membres de sa société ne se mêlaient volontiers de pareilles affaires ; il fit donc de grands efforts pour détourner le jeune homme de son dessein, *à cause des inconvénients que pourrait entraîner la contrefaçon des sceaux de Mansfeldt*. Le comte de Mansfeldt était gouverneur du Luxembourg pour les Espagnols, et Gérard se proposait de gagner la confiance des patriotes en leur offrant l'em-

preinte en cire des sceaux officiels de ce personnage. Ce n'était pas le dessein du meurtre, mais un vain détail qui avait retenu le révérend père.

Gérard partit alors pour Tournay, et vit un moine franciscain, le célèbre père Géry. Celui-ci lui rendit toute sa fermeté et l'assura dans sa détermination. Balthazar s'adressa en conséquence à Alexandre de Parme, ainsi que le lui avait conseillé le bon et docte, mais trop discret jésuite de Trèves. Dans le cours des tractations, Gérard montra qu'il n'était pas exclusivement inspiré par le fanatisme; il fit remarquer qu'il était pauvre, et qu'il désirait aussi s'enrichir par son entreprise.

Un tel homme ne devait pas se laisser décourager par un premier échec. Cependant l'avarice de Parme avait refusé au meurtrier cinquante écus indispensables pour pourvoir aux premiers frais de l'entreprise. On avait déjà dépensé tant d'argent en vue de l'assassinat de Guillaume, que le gouverneur était décidé de ne plus rien avancer jusqu'à ce que le crime fût accompli. L'esprit inventif de Gérard sut parer à ce contre-temps. Le jour de son arrivée à Delft, lorsqu'il vient de sortir de la chambre de Guillaume, on le voit rôder dans la cour, examinant les dispositions des lieux. Interpelé par un sergent, Gérard répond d'un ton humble qu'il est bien désireux d'assister à l'office dans l'église d'en face, mais — et il montre ses vêtements râpés et salis par le voyage — que sans une paire de bas et de souliers neufs il n'oserait se joindre à la foule des fidèles. Le prince, informé de ce désir, ordonne de remettre immédiatement quelque argent au messager. Balthazar obtint ainsi de la charité de Guillaume ce que l'avarice de Parme lui avait refusé: la somme nécessaire à l'accomplissement de son crime!

Deux jours après, Guillaume, ayant sa femme au bras et suivi des dames et des seigneurs de sa famille, descend pour dîner. Il est accosté dans le vestibule par un individu qui lui demande un passeport. La princesse, frappée de la pâleur et de l'agitation de Gérard demande avec inquiétude à son mari quel est cet étranger. Le prince lui répond sans plus d'attention que c'est tout simplement quelqu'un qui désire un passeport. Il ordonne en même temps à un de ses secrétaires de préparer immédiatement la pièce. Mais la princesse, non rassurée, fait remarquer à demi-voix « qu'elle n'avait jamais vu homme d'aussi mauvaise mine. » D'Orange néanmoins, sans être le moins du monde impressionné par l'aspect de Gérard, déploie à table sa gaieté ordinaire.

Le dîner terminé, le prince montra le chemin et se dirigea vers ses appartements, à l'étage. Il sortit de la salle à manger et se mit à gravir lentement les marches. Il était à la deuxième quand un homme s'avançant de dessous une arche sombre qui se trouvait pratiquée dans la muraille, s'arrêta à deux pieds de lui, et le frappa au cœur presque à bout portant d'un coup de pistolet. Trois balles lui labourèrent le corps, et l'une d'elles le perçant d'outre en outre alla rebondir avec force contre la muraille. Le prince se sentant blessé, s'écria en français: « Mon Dieu, ayez pitié de mon âme! Mon Dieu ayez pitié de ce pauvre peuple! » Au bout de quelques minutes, il rendit le dernier soupir dans les bras de sa femme et de sa sœur. Par surcroît de précaution, Gérard avait empoisonné les balles.

L'assassin mourut avec une fermeté inouïe, malgré les plus cruels supplices. Parme informa son souverain que le « pauvre homme » avait été exécuté, mais que « son père et sa mère » vivaient encore, et qu'il convenait de leur payer la « mercède » que la généreuse résolution de leur fils avait si bien méritée. Les excellents parents, anoblis et enrichis par le crime de leur fils, prirent immédiatement place dans les rangs de l'aristocratie terrienne. Seulement, au lieu de vingt-cinq mille couronnes que promettait le ban, ils reçurent trois seigneuries, appartenant à la victime! Quand la Franche-Comté fut réunie à la France, un gouverneur français lacéra et foula aux pieds les infâmes lettres de noblesse dont la famille Gérard n'avait cessé de bénéficier.

Deux mots encore sur l'homme et sur son œuvre. La vie de Guillaume donna l'être à un état indépendant; sa mort en détermina les limites et la forme. S'il eût vécu vingt ans de plus, il est probable qu'au lieu de sept provinces il y en eût eu

dix-sept, et que l'Espagne eût disparu du sol de la Gaule celtique comme du sol de la Basse Germanie. Ce fut accidentellement que ce nouvel état devint une république: d'Orange était mort avant son inauguration. La petite nation que Guillaume avait fondée continua à exister comme grande et puissante république pendant plus de deux siècles sous les stadthoudérats successifs de ses fils et descendants. « Ce système politique, dit Motley, ne constituait point une révolution, un changement radical. Ce fut tout simplement l'arbre antique et nerveux des libertés nationales, — géant au tronc moussu, aux branches serrées, aux racines profondes, — qui, poursuivant sa lente croissance séculaire, reprit une séve nouvelle, et continua, pour des siècles encore, à se renforcer chaque année de nouvelles couches concentriques. Quoique privé de quelques-uns de ses plus beaux rameaux, il était encore solide de cœur et destiné à une vie plus large qu'en aucun des moments de son existence au moyen âge.» Les provinces du sud, réunies à la Hollande en 1815, en ont été séparées après 1830 pour constituer la Belgique.

Cet homme qui avait fait de si grandes choses mourut pauvre. Son immense fortune s'était fondue, les besoins de la cause patriotique l'avaient promptement absorbée. Le désintéressement avait été un des plus beaux traits de cette personnalité aussi modeste que riche. « Sa vie, » dit Motley, « fut la noble épopée d'un chrétien, inspirée depuis son commencement jusqu'à sa fin par la même grande idée; semblable à ces fleuves qui depuis leur source enflent de plus en plus leurs ondes, mais sans rien perdre de leur limpidité première. »

De ses qualités morales, qui furent son unique force, la plus saillante était sa piété. « C'était avant tout un homme religieux. Aux moments les plus sombres, c'est à sa foi en Dieu qu'il demandait appui et consolation. En la sagesse et bonté du Tout-Puissant il mettait une confiance aveugle, et grâce à elle contemplait, la figure souriante, le danger en face, et endurait des travaux et des épreuves sans nombre avec une sérénité en apparence surhumaine. Mais si son âme était pleine de piété, elle était aussi tolérante pour l'erreur. Converti de cœur et de tête à la foi réformée, il n'en était pas moins tout prêt à concéder la liberté de culte aux catholiques d'une part et aux anabaptistes de l'autre car jamais personne ne sentit plus vivement que lui que le protestant qui devient intolérant et fanatique est doublement odieux. »

ASTIÉ.

## LETTRE A LA RÉDACTION.

Messieurs les Rédacteurs,

Quelques-uns de nos journaux ont rendu compte de divers ouvrages catholiques, dont l'un surtout, dit-on, se lit beaucoup, et nous regardons comme un devoir de dire aussi notre humble opinion à cet égard. Notre but en prenant la plume est, avouons-le sans détour, de mettre en garde vos lecteurs contre des éloges qui nous paraissent exagérés, et surtout nous voudrions signaler quelques erreurs qui ne sont pas sans danger.

Mais, pour donner auparavant une preuve de notre impartialité à l'endroit de cette littérature catholique, dont nous sommes inondés depuis quelque temps, remarquons tout d'abord que plusieurs ouvrages de l'abbé Perreyve [1], entre autres sa *Journée des malades*, sont excellents. Si l'on retranche de ce livre quelques exubérances catholiques, comme son éloge du prêtre, il reste des chapitres entiers que le chrétien le plus biblique serait heureux de signer, et qui sont riches d'expérience et de foi.

Quant au *Récit d'une sœur* (par Madame A. Craven, née de la Ferronays), il nous suffira de dire que c'est le tableau, bien touchant, d'une vie de famille chrétienne. La conversion au catholicisme d'une jeune suédoise protestante, Alexandrine d'Alopéus, et son abjuration, un mois avant d'épouser le jeune Albert de la Ferronays, en forment le centre. Les épreuves qui la frap-

[1] Voir *Chrétien évangélique*, décembre 1866, et *Revue chrétienne*, février 1867.

pent successivement, depuis la mort de son mari, âgé de 25 ans à peine, à celle de ses parents les plus chers ; le calme, la fermeté de la jeune veuve, et après de vives luttes, la soumission et le renoncement avec lesquels elle donne tout son amour à son Dieu, forment un récit émouvant ; il y a là des pages admirables, ce n'est pas nous qui le nierons. On comprend que ce livre puisse offrir à tous des consolations et des exemples utiles ; mais c'est précisément pour cela que nous tenons à relever aussi des défauts qui nous paraissent graves, et que de trop bienveillants critiques ont eu le tort de passer complétement sous silence.

Et d'abord quand M. A. de Mestral relève *la largeur*, *la modération et la bienveillance* de ces familles catholiques à l'égard des protestants qui les entourent, nous ne pouvons souscrire à son jugement que sous réserve. Comment appeler de la largeur ces paroles que le jeune comte de Montalembert écrivait à Alexandrine : « Vous comprendrez l'immense et incalculable différence qu'il y a entre souffrir quand on est catholique, et souffrir quand on n'a d'autre refuge que la foi stérile et froide des pauvres protestants ! » (p. 379). On peut voir aussi ce qu'Eugénie écrit lors de l'abjuration de sa belle-sœur (pag. 449-450).

Au reste comment s'étonner de tels jugements quand on voit l'ignorance étrange des plus nobles génies catholiques au sujet de notre littérature protestante et de notre foi ? Le père Lacordaire n'écrivait-il pas lui-même à la face de toute l'Europe : « L'Allemagne, en passant à l'hérésie, *a perdu la source des grandes pensées*[1]..... »

Ensuite, quel que soit l'idéal, le chrétien idéal qu'on trouve dans ce livre, et malgré les affirmations contraires, nous ne savons voir dans la conversion d'Alexandrine que le fruit d'un amour passionné pour Albert, amour qui va jusqu'à *l'adoration*. Comment expliquer autrement ce mot qu'elle écrit à sa belle-sœur : « *Je crois vraiment que de le savoir catholique eût suffi pour me faire adopter cette religion comme la meilleure* » (page 366) ? On comprend après cela, qu'en voyant son mari sur le lit de mort, elle ne trouve pas d'autre adieu à lui adresser que ce mot : « *Oh ! Albert, je t'adore !* » et quand, effrayée de ses propres paroles, elle en demande pardon à Dieu, c'est pour rappeler encore qu'elle est *aise d'avoir dit ce mot à son ami mourant* (pag. 421).

Nous pourrions multiplier les exemples, mais à quoi bon ?

Si nous passons maintenant à quelque chose de plus sérieux, et que nous abordions la substance même de l'édification que peut offrir la piété catholique, nous sommes frappé de sa pauvreté et de ses lacunes. Nous ne disons rien ici du peu de place qu'y occupe la prière, nous entendons la prière vivante et spontanée ; nous ne parlons pas de la place inférieure, pour ne pas dire nulle, qui est faite à la parole de Dieu : les quelques passages cités çà et là, dans ce volume de 900 pages, sont presque tous tirés du *livre de textes* donné à Alexandrine au temps qu'elle était protestante. Ces caractères de la piété catholique sont sans doute connus des chrétiens bibliques ; mais encore valait-il, ce nous semble, la peine de les signaler.

Toutefois voici pour nous le point capital, et qui à lui seul, nous eût fait prendre la plume : nous voulons parler du rôle de la souffrance au point de vue catholique et des funestes erreurs qui s'y rattachent si aisément. Nous croyons ici le danger d'autant plus grand que les qualités de cet ouvrage pourraient mieux le faire oublier.

Les souffrances d'Alexandrine sont presque constamment présentées comme un *sacrifice* (pag. 417). C'est bien, car nous aussi nous pouvons dire, avec l'abbé Gerbet : (II, pag. 28) : « *Je crois, ô mon Dieu, qu'en souffrant avec résignation, j'achève en moi la passion du Christ.* » Ceci est simplement beau, et nous apprécions, après St. Paul, le sublime mystère de cette doctrine. Et toutefois remarquons déjà que présenter la souffrance à ce point de vue exclusif, c'est être incomplet. Oui, nous le savons, c'est dans le feu purificateur d'une sainte souffrance que s'apprend le renoncement, l'obéissance, le sacrifice (Hébr. V, 8) ; les larmes qui coulent épurent nos affections,

[1] Dans les *Lettres chrétiennes aux jeunes gens*. Nous citons de mémoire.

les soupirs dirigés vers le ciel sanctifient notre foi. . . . . Mais encore reste-t-il vrai que la souffrance est, avant tout, le *châtiment du péché :* Tu as péché, tu mourras de mort, et avant cela tu souffriras ! Voilà le point de vue où il faut se placer tout d'abord si nous voulons que, par une humiliation véritable, la souffrance nous soit en bénédiction. Or ce point de vue est presque complétement méconnu dans cet ouvrage, et voilà pourquoi le catholicisme le meilleur semble se contenter d'une piété d'imagination et d'une sensibilité qui ne sauraient atteindre les profondeurs de la conscience. Ses vues sur la souffrance sont erronées, parce qu'il voile le péché et ne peut s'affranchir du pélagianisme qui l'enserre de toutes parts.

Aussi rencontre-t-on à chaque instant des phrases comme celle-ci : « Peut-être le plus grand amour de ma vie *m'ouvre-t-il le ciel !* Sais-je si ma sincère demande de souffrir pour mon père, à sa place, que je répète depuis sa mort, n'a pas été accueillie? *Oh ! si j'avais pu souffrir pour lui !* » (Pag. 413. Voir encore pag. 385, et bien d'autres passages. C'est nous qui soulignons.)

On le voit, nous sommes ici en plein dans les œuvres de surérogation et dans les douleurs expiatoires, dont la piété catholique nourrit comme à plaisir les abus.

Il y aurait beaucoup à dire sur ce grave sujet, mais nous n'avons nullement l'intention de faire ici un compte-rendu. Tout ce que nous voulions, c'est de rendre les lecteurs attentifs à d'aussi dangereuses erreurs. Nous supplions aussi tous ceux qui prodiguent des éloges excessifs à cette littérature catholique, de se souvenir qu'elle est en bonne partie un instrument de propagande.

Notre but n'est point de mettre ce livre à l'index. Dieu nous en garde ! car notre foi évangélique est assez forte pour faire ce qu'un apôtre recommande, pour « éprouver toutes choses et retenir ce qui est bon. » En terminant ces récits, captivants à plus d'un égard, parcequ'ils nous font pénétrer dans le mystère d'inconsolables douleurs, nous sommes resté sous l'impression de deux sentiments très vifs et très distincts. Sans doute nous avons joui de trouver, au sein du catholicisme, des âmes aussi pieuses, et illuminées des rayons de cette foi et de cette charité qui nous réunissent tous autour du même père, et c'est avec joie que nous avons pu répéter auprès d'elles : *Je crois la communion des saints !* Mais ensuite nous avons béni Dieu, et notre cœur a tressailli d'une indicible reconnaissance, en pensant combien, avec la parole de Dieu et la prière, nous sommes plus près de la source que le catholique le plus pieux : tandis que nous pouvons entrer librement, avec Jésus, dans le saint des saints, il en reste toujours séparé par la fausse autorité du prêtre et de l'Eglise. Alexandrine a besoin, pour être consolée, d'appeler sans cesse à son aide l'abbé Gerbet, là où le protestant se fût contenté de fléchir les genoux et d'ouvrir son cœur dans le sein de Jésus.

Aussi, en prenant notre chère vieille Bible, avons-nous lu avec une nouvelle émotion le mot de l'apôtre, que l'esprit de Dieu a gravé dans le cœur de tous les vrais disciples de Jésus : « *A qui irions-nous qu'à toi ? Tu as les paroles de la vie éternelle !* »

Agréez, MM. les Rédacteurs, l'assurance de mon dévouement en Christ.

CH. CHATELANAT.

Lausanne, 15 mai 1867.

## CHRONIQUE ET CORRESPONDANCE.

### Vaud.

*Le synode de l'Eglise nationale* a eu sa session ordinaire du 13 au 15 août. Il s'est ouvert par une bonne prédication de M. Millioud, pasteur à Villarzel, à laquelle nous avons regretté d'apprendre que peu de personnes assistaient. Le prédicateur avait choisi pour texte les paroles : *Ils persévéraient tous dans la doctrine des apôtres, etc.* (Act. II, 42), et il a insisté avec force sur la nécessité, pour une église chrétienne, d'avoir une doctrine positive, nécessité qui doit être sentie tout particulièrement de nos jours, en présence des négations audacieuses qui se font entendre de divers côtés.

La commission synodale a présenté à

l'assemblée un rapport sur sa gestion pendant l'année écoulée. Ce rapport est fort intéressant; il s'étend sur l'ensemble de la vie de l'Eglise, spécialement sur les opérations de la commission synodale; nous en relevons quelques points particuliers.

La commission constate l'importance de l'institution des conseils de paroisse et se félicite de voir qu'ils comprennent toujours mieux leur tâche et la responsabilité qui y est attachée:

« Déjà à l'égard de la police du dimanche, de la fréquentation du culte public, de la création de services religieux dans les paroisses où ces services étaient inconnus; à l'égard des pauvres, et des soins qu'ils réclament; à l'égard des catéchumènes admis ou à admettre à la sainte cène, nous avons vu se produire et se répéter l'intervention des conseils de paroisses, soit en corps, soit individuellement. Dans plus d'une paroisse la présence du conseil et sa participation à la réception des catéchumènes ont produit d'excellents effets. »

La Commission signale un abus qui a été porté à sa connaissance, savoir que plusieurs pasteurs croient pouvoir apporter, dans le culte public, des modifications à la liturgie. Elle fera usage de tous les moyens dont elle peut disposer pour le faire cesser.

Quand à l'état spirituel des paroisses, le rapport signale quelques progrès: une plus grande fréquentation du culte, un intérêt croissant pour les bonnes lectures, la formation de sociétés pour l'amélioration du chant sacré, l'institution, dans quelques paroisses, de cultes du soir, l'intérêt pour des conférences sur des sujets d'histoire religieuse. Mais il énumère d'un autre côté les plaies de la vie religieuse nationale, négligence du culte, profanation du dimanche, abus du vin, amour du plaisir, progrès du luxe et de la démoralisation.

Trente-huit paroisses ont adopté définitivement le nouveau psautier.

Outre les affaires courantes, la Commission synodale s'est occupée de divers objets importants, la *révision de la liturgie*, le *Règlement sur l'instruction religieuse* de la jeunesse, les *subsides de la caisse de secours* en faveur des jeunes gens qui se vouent à la carrière ecclésiastique, la *collecte du jour du jeûne* en faveur de cette caisse, la *création d'une quatrième chaire de théologie*, l'ouverture du *concours pour la publication d'un nouveau catéchisme*, la question de la *police du jour du Jeûne*. La collecte faite le jour du jeûne, l'année passée en faveur de la *caisse de secours*, a produit 9228 francs, et cinq jeunes gens jouissent aujourd'hui des subsides de cette caisse.

Douze paroisses sont désignées comme étant en souffrance par suite de la pénurie de pasteurs. Un plus grand nombre sollicitent la construction ou la réparation de temples et de presbytères.

D'après le *Rapport de la faculté de théologie* le nombre des étudiants a sensiblement augmenté et se trouvera prochainement porté à vingt.

La gestion de la Commission synodale a été pleinement approuvée par le synode qui a pris les résolutions suivantes sur le rapport de cette Commission et sur celui de la faculté de théologie:

1° « Une circulaire sera adressée aux conseils de paroisse pour recommander la mise en pratique des mesures propres à faciliter l'introduction du nouveau psautier dans leur ressort.

2° Une exhortation pressante sera adressée aux paroisses du canton dans le but de combattre la profanation du dimanche.

3° La Commission synodale est chargée:

*a)* D'intervenir auprès du Conseil d'Etat et du Grand Conseil pour faire modifier l'article 9 de la loi, en ce qui concerne les pasteurs étrangers, qui sont privés, par cet article, du droit de faire partie des assemblées de paroisse;

*b)* De prier l'autorité compétente d'accélérer les réparations des temples ;

*c)* De travailler de tout son pouvoir à obtenir qu'un quatrième professeur, au moins, soit ajouté à la faculté de théologie. »

Le synode a encore décidé :

1° De revenir sur un article du *Règlement sur l'instruction religieuse* voté en 1865, statuant que, « dans la règle, les catéchismes publics sont suivis par les enfants des écoles, dès l'âge de douze ans. Le Conseil d'Etat ayant fait une réserve sur cet article, en donnant sa sanction au règlement, le synode l'a supprimé, « considérant que les Conseils de paroisse pourront toujours user de leur influence pour appeler les enfants, dès l'âge de douze ans, à fréquenter les catéchismes du dimanche. »

2° De demander à l'autorité que le plan des études des jeunes gens qui se destinent au saint ministère soit modifié en ce sens que quelques-uns des éléments relatifs aux sciences mathématiques, physiques et naturelles soient supprimés au profit des études classiques et philosophiques.

3° De renvoyer à l'examen d'une Commission la proposition qui lui a été faite de supprimer la collecte du jour du jeûne instituée l'an dernier en vue de favoriser les études pour le saint ministère.

Une partie notable de la session a été consacrée à la discussion d'un *Règlement sur le culte public,* dont quelques dispositions tendent à détruire de vieux abus. Nous n'en citons que deux traits spéciaux, l'un relatif à la lecture de l'Ecriture Sainte, l'autre à la communion. On sait que l'Ecriture Sainte se lit pendant que l'assemblée se forme et que les cloches sont en branle. Le Synode a sagement pensé qu'il y a là un abus à réformer, et il a décidé que la liturgie « assignera à la lecture de la Bible la place importante qui doit lui appartenir dans le culte de l'Eglise évangélique réformée. » La décision est bonne en tant qu'elle attire l'attention sur une fâcheuse coutume ; mais il eût encore mieux valu attaquer dès maintenant l'usage établi et fixer la place que la lecture de la Bible doit occuper.

Un autre abus, auquel il eût été également urgent de mettre ordre, est celui qui concerne l'emploi du pain et du vin restant après la communion. Nous doutons qu'il suffise de charger « les pasteurs et les officiants à la sainte cène de veiller à ce qu'il soit disposé de ces restes d'une manière convenable. » On peut craindre en effet que, dans les paroisses où les officiants ont la coutume de les consommer eux-mêmes en sortant du temple, ils ne jugent « convenable » d'en user de même à l'avenir. — Sur ces deux points le *Règlement sur le culte* paraît donc un peu timide ; mais il renferme cependant de bonnes directions et d'utiles indications tout au moins en vue de réformes très désirables.

Messieurs les pasteurs Fabre et Chapuis ont été chargés de continuer, pendant l'année académique commençant le 20 octobre 1867, l'enseignement de la dogmatique et de l'histoire ecclésiastique auquel ils avaient été appelés après le décès de M. Piguet.

*L'asile des aveugles*, de Lausanne, a publié récemment son rapport sur l'année 1866. Ce bel établissement continue à prospérer, quoiqu'il ait eu beaucoup à souffrir d'une épidémie de fièvre typhoïde, qui a fait cinq victimes dans la maison.

Le nombre des malades reçus à *l'Hôpital ophthalmique* a été de 195, dont 82 Vaudois, 53 Suisses d'autres cantons et 60 étrangers. Sur ce nombre, 154 ont été traités gratuitement. La durée moyenne du séjour des malades a été de vingt-sept jours.

*L'Institut* comptait 22 élèves, au 31 décembre, savoir 8 Vaudois, 10 Suisses d'autres cantons et 4 étrangers. Les études, comme les travaux manuels des élèves, ont souffert de l'épidémie ; cependant le résultat du

dernier examen a été encourageant.

*L'atelier* se développe sous l'habile et morale direction de M. Grahl. Le nombre des ouvriers était de 14 au 31 décembre: 4 Vaudois, 5 autres Suisses et 5 étrangers. La valeur des objets confectionnés pendant l'année est de 2281 fr. 77 centimes.

Les recettes de l'asile ont été de 43260 fr. 20 c. et ses dépenses de 42 027 fr. 06 cent. — L'atelier a dépensé 7722 fr. 52 cent. et n'a reçu que 6175 fr. 15 c. Le déficit de l'atelier, qui se reproduit d'année en année, préoccupe assez vivement le comité.

Le rapport prévoit des dépenses extraordinaires soit pour la construction d'une buanderie, soit pour l'introduction d'exercices gymnastiques demandés par M. Hirzel.

*L'imprimerie* en relief pour les aveugles a publié entr'autres toute la Bible française, formant 32 volumes, qui se vendent séparément. Ces volumes reliés reviennent au prix total de 152 fr. 50 cent.; mais des dons recueillis dans ce but ont permis de les remettre aux aveugles pour 42 ½ centimes chacun. De cette manière, 151 aveugles ont reçu, du 1er novembre 1863 au 30 septembre 1866, 2150 volumes. — L'imprimerie, indépendante de l'asile et de son comité, qui n'y a d'autre part que d'en avoir autorisé la fondation, de lui fournir un atelier avec des magasins et de l'encourager par une subvention, est à la charge de M. Hirzel et sous sa direction spéciale. Mais elle mérite au plus haut degré d'être encouragée par la libéralité du public, et nous la recommandons, comme l'asile lui-même, dans l'ensemble des établissements qui le composent.

Saint-Loup réunissait, le 4 septembre, plus d'un millier d'amis de *l'institution des diaconnesses*, fondée, il y a 25 ans, par M. Germond père, alors pasteur à Echallens. Un convoi spécial, parti de Lausanne à 7 heures du matin, avait amené de nombreux visiteurs désireux d'assister à cette fête chrétienne, d'entendre le rapport du comité et de donner, par leur présence, un témoignage de sympathie soit à l'œuvre soit à ses directeurs

Deux séances, édifiantes à un haut degré l'une et l'autre, ont réuni les assistants. La première, à 10 heures du matin, a été consacrée essentiellement à rendre compte de l'œuvre, de sa marche en général et particulièrement pendant la dernière année. M. Hottinger, président du Comité, ouvrit la séance par un intéressant discours, qui sera sans doute publié. Puis M. H. Germond lut un rapport très intéressant, retraçant à grands traits l'histoire de l'établissement pendant ces 25 premières années de son existence. Ouvert en 1842 avec quatre novices et des ressources assurées pour quinze jours, il s'est maintenu et développé, sous la bénédiction de Dieu. Malgré la révolution de 1845 et les scènes hideuses du 19 avril 1846, malgré la nécessité où l'on s'est vu de fermer pour un temps l'établissement, malgré l'exil de son fondateur, malgré les pénibles discussions qui ne tardèrent pas à s'élever, l'institution a pu se soutenir et même s'accroître. Quand le Maître dormait à la poupe, la nacelle n'a pourtant point péri. L'excellent M. Butini y mit une voile de plus, en 1852, quand il nous offrit l'hospitalité de Saint-Loup. Dix ans plus tard, ce cher bienfaiteur de l'établissement lui donnait les bâtiments qu'il lui avait d'abord prêtés, et l'Etat reconnaissait l'institution comme personne morale, ayant désormais une existence légale.

L'hospice pour les enfants a été ouvert, en 1860, à Ferreyres. Bientôt il fallut bâtir, et la maison nouvelle fut inaugurée en 1865. Une autre construction, destinée aux bains et à la buanderie, a dû être résolue. L'héritage d'une sœur, Mlle Georgine Wertmuller, (un peu plus de 9000 francs), y sera consacré, sans y suffire.

Pendant les vingt-cinq années écoulées, Dieu nous a donné l'ouvrage et le pain, dit le rapport. Environ 5500 malades ont reçu

des soins à l'hospice et 216 enfants sont entrés dans l'asile. Les journées de traitement ont été de plus de 227000. — L'établissement a reçu, en argent, pendant ce quart de siècle, à titre de dons, d'indemnités et de pensions, une somme totale d'environ 400000 francs. Il possède aujourd'hui les bâtiments avec un petit domaine de dix-huit poses, grevé d'une dette de 15000 fr., plus une caisse de retraite de 33000 francs et un fonds de réserve de 15700 francs. La maison a formé 100 diaconnesses, dont 47 sont encore à l'œuvre huit sont mortes, 12 se sont mariées, 33 sont rentrées dans leurs familles, par des raisons diverses.

Quant au dernier exercice, jamais les dépenses ne se sont élevées aussi haut, ce qui tient au renchérissement de toutes choses, à la construction nouvelle, à la grande augmentation des journées de traitement de malades, qui se sont élevés à près de 17000. Deux sœurs ont été retirées, elles se sont endormies dans la paix du Seigneur et laissant après elle un souvenir béni; plusieurs ont été malades; deux ont quitté l'œuvre pour se marier. Quatre novices poursuivent leur préparation, et on en attend cinq ou six nouvelles. Les recettes de l'année se sont élevées à 43000 francs et l'exercice se clôt par un solde actif de 4000 fr. Mais, en sus des dépenses courantes, qui augmentent d'année en année, à mesure que l'établissement se développe, il y a une dette à éteindre et des frais de construction à couvrir. L'établissement a donc besoin de l'appui fidèle et du concours actif de ses amis.

La séance de l'après midi a été consacrée exclusivement à l'édification. Bien des témoignages de sympathie ont été donnés à l'œuvre et à ses chers directeurs, et bien des prières cordiales sont montées pour elle vers le ciel, accompagnées d'actions de grâces. Le vénérable fondateur de l'œuvre a voulu, malgré ses infirmités croissantes, assister aux deux séances qui ont rempli cette belle journée. Une Bible lui a été offerte par quelques amis en témoignage de l'affection dont il est l'objet et en souvenir de la fondation de la maison des diaconnesses, il y a 25 ans. L'excellent vieillard a répondu par quelques paroles pleines d'émotion et de cordialité, par lesquelles il remerciait ses frères et rendait gloire à Dieu.

Les amis de l'œuvre, réunis à Saint-Loup, en ont emporté de précieuses impressions. D'abord un sentiment d'humiliation du peu qu'ils font pour la plupart, dans le but de soulager tant de misères qui réclament compassion et secours; puis le désir de faire désormais davantage eux-mêmes et de s'associer plus activement à ceux qui se consacrent avec tant de dévouement à cette bonne œuvre.

---

## Neuchâtel.

Août 1867.

Puisque la question du mariage civil a été débattue dernièrement dans votre Société pastorale, permettez-moi de vous communiquer ce que l'expérience nous a enseigné, à nous qui avons passé subitement du régime du mariage exclusivement ecclésiastique à celui du mariage civil seul obligatoire. Un changement si profond n'a pu se faire, sans doute, sans inquiéter et sans froisser; mais après le premier moment de surprise, et quand les malentendus ont été dissipés, la nouvelle institution a si promptement et si complément pris sa place dans nos mœurs qu'elle paraît toute naturelle et que bien peu de gens voudraient retourner à l'ancien usage. Nous avons les inconvénients de la chose: un certain nombre de couples qui se passent de la bénédiction du mariage, d'autres en plus grand nombre, qui tardent à demander cette bénédiction; mais nous n'avons plus les inconvénients bien plus graves de la contrainte qui obligeait jadis tous les citoyens à ne se marier que sous les aus-

pices de l'Eglise ; nous avons la liberté, et nul n'en profite plus que l'Eglise elle-même, dont l'intervention en cessant d'être imposée, a recouvré sa dignité et sa vérité. Nul n'étant obligé d'être membre de l'Eglise pour se marier, la liberté de la ratification, la liberté du baptême, la liberté religieuse, en un mot, a été par là rendue possible, et si la liberté de l'impiété est garantie du même coup, c'est que la liberté du bien n'existe pas sans celle du mal, c'est que le peuple de Dieu ne peut devenir un peuple de franche volonté qu'autant que personne n'est contraint à en faire partie.

C'est assez sur ce sujet, que je ne voulais que toucher en passant, et je vais maintenant, non sans quelque crainte, vous dire quelque chose, non plus de la vie extérieure de notre Eglise, mais de son état spirituel.

Dans une église qui n'est autre chose que le peuple même, il y a naturellement un nombre considérable de gens chez qui la vie religieuse existe à peine, et qui appartiennent à la chrétienté par la naissance, par les traditions ou les souvenirs, bien plus que par cette transformation sérieuse qui s'appelle la conversion ; mais cette masse indécise ou étrangère à une foi ardente n'a pas partout les mêmes caractères ; elle peut être essentiellement formaliste, ou bien incrédule, ou bien relâchée dans ses mœurs, ou plongée dans la tiédeur et la mondanité. La question est de savoir laquelle de ces tendances domine parmi nous.

Nous avons des incrédules, sans doute, et le souffle desséchant du matérialisme ou de la sagesse du siècle s'est fait sentir dans bien des cœurs ; il y a même parmi nous des hommes qui semblent avoir rompu les derniers liens qui les unissaient à l'Eglise et faire une guerre ouverte à l'Evangile ; il en est d'autres, en plus grand nombre, qui n'apparaissent comme chrétiens que dans les grandes occasions de la vie, baptême, mariage, ou première communion. tout en professant un éloignement de plus en plus marqué pour les doctrines du christianisme, et pour une vie réellement chrétienne. Mais ce serait mal connaître notre pays que de généraliser un tel jugement.

Le formalisme ne me paraît pas être non plus le caractère essentiel de la portion peu vivante de notre Eglise. Il y en a sans doute, et, chez nous comme ailleurs, on trouve des hommes en grand nombre qui se persuadent que, parce qu'ils ont observé certains usages, satisfait à certaines formes, ils sont en règle avec l'Eglise et avec Dieu ; mais ce qui me fait croire que ce n'est pas là surtout qu'est le mal, c'est qu'en général, nos chrétiens, peu zélés, abandonnent bientôt les pratiques religieuses autant que la religion même, que la sainte cène n'est guère fréquentée que par ceux en qui il y a quelque sérieux, et que, d'un autre côté, les changements, parfois considérables, qui ont été introduits dernièrement dans nos usages religieux, nouvelle liturgie, nouveau psautier, n'ont excité parmi nous ni grand intérêt, ni opposition sensible.

Ce qui domine plutôt, ce me semble, dans le grand nombre et surtout dans le peuple des campagnes, c'est une sorte de foi vague, sans croyances assez précises, sans chaleur et sans effets bien manifestes. On connaît les vérités de l'Evangile, on ne les nie pas, et si on ne les défend pas très-vivement, comme on le devrait sans doute, on pense généralement que là est la vérité ; quand vient le moment sérieux du départ, presque chacun retrouve en soi de chrétiennes pensées, et les pasteurs ont presque à se défendre contre ce qu'on appelle les morts édifiantes. Le grand mal c'est la tiédeur, la mondanité, la recherche du gain, des jouissances et du luxe, l'esprit terrestre, la propre justice, et il y a plutôt chez la

plupart inconséquence que négation, incrédulité de cœur ou de fait qu'incrédulité consciente et déclarée.

C'est surtout dans les campagnes qu'il en est ainsi, car nos principaux centres de population se distinguent du pays par des traits assez tranchés, quoique à des degrés différents. Il n'y a certes pas une parenté nécessaire entre l'industrie et l'irréligion, et même s'il est parmi nous des chrétiens zélés et montrant leur foi par les œuvres, c'est dans certaines parties de notre population horlogère qu'il faut surtout les chercher; il est même tel de nos villages industriels qui se distingue entre tous par la piété bien réelle de ses habitants; mais il faut reconnaître, d'un autre côté, que l'industriel est moins que le campagnard retenu par les liens de l'habitude, et qu'autant il professe courageusement la foi qu'il peut avoir, dût-elle sembler une nouveauté, autant et plus encore il se débarrasse de toute règle religieuse, quand son cœur ne s'y est pas soumis. Et quand à l'industrie se joignent les dangers d'une agglomération de population, quand cette population se compose d'une masse en grande partie flottante et souvent étrangère, quand la vie ouvrière avec ses entreprises, ses soucis, ses misères ou son luxe se développe sans contre-poids, quand le goût des jouissances matérielles devient un entraînement presque général, et que le plus grand nombre de ceux qui lisent encore n'ont pour aliment que les journaux et leurs feuilletons, il n'est pas étonnant que l'esprit général ne soit pas celui de la piété, et qu'une foule de gens, sans rompre absolument avec l'Eglise n'aient presque plus rien de commun avec elle. La première communion se fait encore, on conserve sa place dans les cadres extérieurs de l'Eglise; mais on se tient toujours plus à distance de l'Evangile, et l'on ne voudrait pas même avoir l'air de prendre au sérieux le nom de chrétien que l'on prétend garder.

Au chef-lieu du canton, le mal est d'une nature un peu différente. Ici toute une partie de la population a l'habitude invétérée de se tenir à distance de tout culte, comme si l'Evangile était pour les riches et non pour les pauvres, pour les rentiers et non pour les vignerons et les petits marchands. Le peuple, le vrai peuple, fréquente fort peu les temples à Neuchâtel, et jusqu'ici tous les essais tentés pour réveiller les indifférents, sont venus se heurter contre un parti pris presque général, contre une incurable inertie. Ce n'est pas incrédulité avouée, c'est plutôt matérialisme pratique, dessèchement du cœur et mort spirituelle.

Mais laissons le côté sombre de notre vie religieuse et sachons voir aussi ce qui peut nous faire reconnaître que la vie chrétienne ne s'est pas retirée du milieu de nous. Ce que j'ai dit plus haut de l'esprit général de notre peuple, à n'envisager même que ceux dont la piété laisse beaucoup à désirer, est déjà un sujet d'espérance ; car dès que l'on peut dire que nos concitoyens ne sont point en général opposés à l'Evangile, on peut croire, tout en déplorant la tiédeur d'un grand nombre, que plusieurs de ceux-là même qui appartiennent à la masse indécise, sont de ces lumignons fumant encore que le Seigneur n'éteint pas. Il faut tenir compte d'ailleurs du caractère du peuple, et si l'on considère que le Neuchâtelois est peu expansif, peu enthousiaste, qu'il se tient volontiers sur la réserve, qu'il a en horreur, en religion surtout, l'étalage, on peut hésiter à dire qu'il n'y a rien là où se montre peu de chose. Nous ne sommes pas d'ailleurs sans rien voir de réjouissant, et voici quelques traits généraux qui ont bien leur signification.

Si nos pasteurs se distinguent en général par leur attachement aux doctrines bibliques, s'ils prêchent avec un remarquable accord la bonne nouvelle du salut, et si leurs rangs, souvent éclaircis, se regarnis-

sent toujours de nouveaux ministres animés du même esprit, il y a là un signe, qui a sa valeur, de ce qu'est l'Eglise elle-même ; car c'est du sein de l'Eglise que sortent ses pasteurs, c'est elle qui chaque année donne quelques-uns de ses enfants pour le service du Seigneur, et cette offrande, qui n'a cessé d'être apportée par notre Eglise, même dans les jours où la carrière du pasteur ne paraissait point digne d'envie, est assurément un beau témoignage de la piété de bien des familles. Et puis il y a trop de liens entre les pasteurs et le peuple pour que leur ministère n'exerce pas à la longue une grande et salutaire action. Les enfants de nos paroisses pourraient-ils entendre parler du Sauveur dès le premier âge, sans qu'un bon nombre en reçussent une impression qui ne s'èffacera pas? Des milliers de catéchumènes seraient-ils chaque année placés sérieusement en face de la grande question qui se pose à celui qui demande d'être admis à la sainte cène, sans que plusieurs entrassent réellement dans la bonne voie? La cure d'âme s'exercerait-elle avec fidélité auprès des individus et des familles, sans que quelques pécheurs égarés fussent ramenés, sans que bien des êtres souffrants fussent salutairement consolés? — Les faits, sans doute, ne répondent pas toujours aux espérances que l'on pourrait ainsi concevoir, et l'on s'étonne quelquefois qu'un ministère fidèlement exercé ne produise pas des effets plus évidents; mais il est des faits pourtant qui montrent qu'un tel travail n'est pas inutile, et quand on voit la fréquentation des temples s'accroître généralement plutôt que de diminuer, et s'accroître d'autant plus que la prédication est plus décidément évangélique, quand, au milieu d'un trop grand nombre de jeunes gens que le monde entraîne, il y en a toujours un certain nombre qui demeurent fidèles et qui grandissent ensuite dans la foi, quand toutes les maisons demeurent ouvertes au ministère pastoral, quand il est tellement reçu que le pasteur va partout où il y a des malades, qu'on s'étonne s'il n'arrive pas, même sans être appelé, et que cette visite est désirée, accueillie joyeusement par la plupart de ceux qui la reçoivent; quand, dans un bon nombre de paroisses, les conseils d'anciens, élus par le peuple, sont composés d'hommes honorables, et que presque partout les aides se trouvent, lorsqu'on les cherche pour faire le bien, on a quelque raison de dire qu'à un ministère fidèle répond, dans l'église même, quelque fidélité.

Une chose manque peut-être aux chrétiens de notre canton, c'est de s'intéresser activement à l'église elle-même, et cela n'est pas très étonnant, là où l'église est encore presque tout le monde, où son existence est assurée et où des corps constitués sont chargés de la diriger. Une église indépendante a, sous ce rapport, un avantage incontestable, savoir la nécessité qui la force à se soutenir elle-même, le devoir qu'elle impose à chacun de ses membres de travailler personnellement à l'entretenir. Mais il faut reconnaître que si l'intérêt ecclésiastique est un élément de vie là où il est en activité, il y a aussi un certain avantage pour la piété à pouvoir se développer sans trop de ces préoccupations. Là où la question d'église est au premier rang, l'autre, celle de l'état de l'âme devant Dieu, court risque de tomber au second, d'être même un peu oubliée. Chez nous où l'on demande peu, trop peu, si l'on est membre d'une église, tant cela va sans dire, la grande question est toujours de savoir où l'on en est quant à son cœur, et c'est ainsi que nous connaissons encore, grâces à Dieu, la piété simple, inconsciente, dirai-je, la piété qui ne prend pas telle ou telle couleur. Nous n'avons pas beaucoup de chrétiens marquants, les conversions signalées sont rares, et les discussions religieuses ou ecclésiastiques ne se produisent pas souvent; mais nous ne manquons pas d'â-

mes sérieuses, de chrétiens demeurant en communion avec Dieu et donnant à connaître leur foi par leurs œuvres plus encore que par leurs paroles.

C'est peut-être à la même cause que l'on peut attribuer le caractère vraiment populaire qu'ont pris dans notre canton certaines œuvres chrétiennes, et spécialement celle des missions. Cette œuvre, qui apparut avec le réveil, excita d'abord les mêmes préventions que le réveil lui-même; mais quand il fut reconnu qu'elle ne se rattachait à aucune dénomination spéciale, les préventions tombèrent presque partout; dans la plupart des paroisses on apprit à se réunir pour s'occuper de l'évangélisation du monde; le nombre des donateurs se multiplia, et voici longtemps que chaque année se célèbre dans l'une ou l'autre de nos paroisses une fête des missions, nationale et chrétienne à la fois.

Il y a huit jours, pour vous en citer un exemple, que le village de Coffrane, désigné pour avoir la fête cette année, voyait arriver dès le matin, dans toutes les directions, de nombreux visiteurs, venant seuls ou par groupes. Le temple étant trop petit pour contenir la foule attendue, un enclos, près de la cure, avait été disposé de manière à recevoir un millier d'auditeurs, si le beau temps le permettait; puis voyant le ciel se couvrir, les habitants de la commune s'étaient hâtés, pendant la nuit, de construire dans le temple une galerie supplémentaire. Des guirlandes de fleurs ornaient les abords de ces deux endroits, et par le fait on fit usage de tous les deux, un vent froid ayant contraint à aller le matin dans le temple, au grand chagrin des personnes qui ne purent y trouver place, et un air plus doux ayant permis, l'après-midi, de profiter des jolis arrangements du verger de la cure. Le comité des missions fut accueilli le matin par le conseil de commune et le collége des anciens; chacune des réunions fut annoncée par le son des cloches, et ce fut devant une foule attentive que de nombreux orateurs firent entendre des paroles tour à tour intéressantes ou persuasives, auxquelles répondaient les cantiques de l'assemblée.

Je ne voulais vous présenter que quelques traits de notre vie religieuse, et voilà que je vous ai fait tout un tableau, incomplet, sans doute, mais déjà trop étendu. J'aurais dû vous parler encore de l'état moral de notre population, puisque, pour les églises comme pour les individus, c'est à son fruit surtout que l'on reconnaît la valeur de l'arbre, mais j'ai reculé devant une telle entreprise, et vos lecteurs ne s'en plaindront pas. Je n'ai voulu ni louer, ni critiquer, mais décrire. Puissé-je l'avoir fait selon la vérité, et avoir éveillé ainsi, chez nos frères, quelque intérêt sérieux pour une petite et humble portion de l'Eglise de Christ.

H.

---

## France.

1er septembre 1867.

Je ne veux pas commencer par me justifier du reproche que m'adresse celui de *vos lecteurs* qui s'est fait mon accusateur et l'avocat de nos radicaux théologiques, quoiqu'il soit dans l'erreur, selon moi, sur les influences qui dirigent le parti opposé aux doctrines traditionnelles de l'Eglise réformée de France. Il me paraît plus utile de vous rendre compte du mouvement des esprits dans ce pays que de revenir sur les rapports de l'école radicale avec M. Renan. Qu'il me soit seulement permis de dire que je crois pouvoir maintenir mes appréciations sur ce point, et passons outre.

Sans *décrier* personne, nous ne devons pas taire la douloureuse surprise avec laquelle nous avons vu le nom d'un pasteur de l'Eglise réformée sur la liste des membres de la commission qui s'occupe de la statue qu'on se propose d'ériger au grand

représentant de l'incrédulité dans les temps modernes, à Voltaire. Nous ne comprenons pas que, cédant à un vain désir de popularité, un ministre de Jésus-Christ aille grossir les rangs de ces politiques du *Siècle*, qui cherchent le succès dans le réveil de passions surannées et mettent toute leur religion à opposer le philosophe de Ferney aux sectateurs de Loyola. Nous nous rappelons ce passage qui est la meilleure condamnation de la part que des chrétiens peuvent prendre à cette bruyante apothéose:

« Quant à Voltaire, ai-je besoin de dire que l'éclat prodigieux de ses talents ne voile en rien à mes yeux ce qu'il y eut de coupable dans la légèreté ignorante, la mauvaise foi, le cynisme impie avec lesquels il a parlé des choses les plus saintes et outragé à plaisir toute foi et toute pudeur ? Personne ne déplore plus que moi l'éternelle confusion que faisait sans cesse cet ancien élève des Jésuites, entre des abus détestables, qu'il avait mille fois raison de dénoncer et de combattre à outrance, et les vérités religieuses ou morales qu'il enveloppait dans les mêmes dérisions. Il est le plus coupable de ces grands écrivains français qui ont abusé de l'esprit pour tout railler, tout flétrir; sous ce rapport, le mal qu'il a fait à la France est incalculable. (*Jean Calas et sa famille*, par Ath. Coquerel fils, préface pag. 16.) »

Nous admettons, avec le même historien que nous venons de citer, qu'il serait injuste de ne pas rendre hommage à l'esprit de tolérance et au dévouement du défenseur de Calas; mais cet esprit et ce dévouement n'effacent pas ses torts; Voltaire reste l'organe de l'impiété cynique et effrontée, l'auteur de tant de livres odieux, immondes même, qu'il n'avouait qu'à ses complices, mais dont il niait avec impudence la paternité, celui dont la relation avec le christianisme s'exprimait dans ces mots tant de fois répétés par lui: « Ecrasez l'infâme, » et ce n'est pas à un génie aussi malfaisant que des hommes qui portent le nom de chrétiens et de ministres de l'évangile doivent décerner une statue.

Dans leur désir d'attirer notre génération à l'Evangile, — à l'Evangile simplifié, c'est à dire allégé des miracles et des dogmes, nos radicaux ecclésiastiques et théologiques ne s'aperçoivent pas qu'ils se laissent entraîner par le courant de scepticisme qui augmente tous les jours, et qu'ils suivent ceux qu'ils ont la généreuse ambition de conduire. Que l'on lise le dernier ouvrage de M. A. Coquerel fils, *La Conscience et la foi*, et qu'on le compare avec ses premiers volumes de *Sermons* et *d'Homélies*, et on sera frappé de cet entraînement vers le déisme, du changement des opinions de l'honorable auteur. Ce récent volume se compose de conférences prêchées à Nîmes à la fin de l'hiver. Evidemment l'orateur du protestantisme dit libéral montre plus que jamais, la tendance de son parti: il s'agit d'introniser la religion naturelle, une espèce de théophilanthropie dans nos temples chrétiens. La liturgie est une entrave; mais on se propose de la briser sans s'inquiéter de la loi qui la maintient.

Ainsi un des hommes les plus estimables et les plus capables du libéralisme théologique, — après avoir renoncé au ministère actif pour ne pas lire cette liturgie, toute imbibée, selon un mot connu, des doctrines de l'orthodoxie, — trouve, assure-t-on, un consistoire qui le dispense de cette lecture, pénible pour tout radical dont la passion n'égare pas la sincérité. Ce pasteur va donc remonter en chaire, grâce à cette illégalité discrètement convenue. On se gardera d'en délibérer officiellement, de publier, comme le Consistoire de Caen, cette application nouvelle de notre législation protestante. On criera haro sur les naïfs qui veulent protéger le suffrage paroissial contre l'incrédulité et l'immoralité et on faussera les institutions de l'Eglise pour transformer sa doctrine à petit bruit. Il paraît

que cette exécution de la liturgie, avec la complicité des consistoires *avancés*, est le *delenda Carthago* de nos protestants radicaux. L'anarchie, vous le voyez, est au comble et nous ne sommes pas près d'en sortir.

L'orthodoxie évangélique entre de plus en plus dans cette voie paisible et sacrée de l'évangélisation que j'indiquais dans ma précédente lettre. A Nîmes, l'Union chrétienne des jeunes gens a provoqué des conférences qui ont fait un heureux contraste avec celles de M. A. Coquerel fils. M. Bois a prouvé que le véritable libéralisme est celui de l'Evangile, non dépécé par les ciseaux de la critique, mais conservé par les Apôtres et les réformateurs, tout débordant de surnaturel et surmonté de la croix. Ce sujet, auquel le jeune et éminent professeur est très affectionné, deviendra nous l'espérons, un livre. M. Pédézert a traité, en la rajeunissant par son élocution vive et spirituelle, la question toujours actuelle du surnaturel. Cette conférence, si nous sommes bien informé, paraîtra bientôt dans l'un de nos journaux religieux. Enfin un licencié en théologie, plein de mérite et d'avenir, M. Sabatier a lu sur la personne de Jésus-Christ un remarquable travail que le public ne tardera pas aussi à apprécier. Nous souhaitons que ces conférences se multiplient, et que la lumière se répande dans nos troupeaux, enveloppés dans les ténèbres de l'ignorance ou de l'erreur et livrés à la propagande du rationalisme protestant ou du matérialisme pratique.

Si je jette maintenant un coup d'œil hors du protestantisme, comment ne pas gémir sur les progrès croissants de ce matérialisme que nous signalons dans nos églises ? Le positivisme a fondé un journal sous la direction de M. Littré. Il s'agit d'emprisonner l'intelligence humaine, au nom de la liberté, dans l'étude du monde sensible et de supprimer tous les grands problèmes que soulève le monde invisible, et dont la révélation chrétienne donne à l'âme les divines et consolantes solutions.

Cette adoration de la matière se dissimule mal sous l'effervescence juvénile et les bruyantes ovations qui ont salué la reprise d'*Hernani*. Le succès de ce drame est un acte d'opposition politique. Le critique du journal *le Temps,* M. Francisque Sarcey l'avoue avec une rare indépendance d'esprit : « Les bravos, » dit-il, « donnés à la pièce se tournaient en manifestations hostiles à certaines choses d'à présent. Le cri de *vive Hugo* en couvrait d'autres moins permis..... Victor Hugo, qui a reçu de la nature des dons si éminents, qui est un grand poëte, l'un des plus grands que le monde connaisse, n'était pas né pour le le théâtre.... Ses pièces ne sont, à vrai dire, sauf une seule et éclatante exception,.... que de vulgaires mélodrames.... Ce sont des situations étranges, où l'on arrive par des moyens forcés, par d'ingénieuses complications, à travers des invraisemblances et des puérilités de toute sorte. »

Un autre critique littéraire, dans un autre camp, M. de Pontmartin juge de la même manière ce drame que le public vient d'applaudir. Il démontre, par une étude approfondie de la pièce, que le poëte a été infidèle *à la vérité historique et à la vérité humaine.*

Une autre grande émotion du moment a été, le discours de M. Sainte-Beuve au sénat pour la liberté des bibliothèques. Nous regretterions que la manie de tout réglementer, qui tourmente notre pays, introduisît la main du pouvoir dans le domaine intellectuel des associations formées pour l'instruction des masses. Cette espèce de douane littéraire n'est pas de notre goût. Laissez qui ne vous demande rien, ô gouvernements, acheter la nourriture intellectuelle qui lui convient. Que deviendront les bibliothèques provinciales des protestants sous la surveillance jalouse d'autorités catholiques ? Il y a de quoi

trembler!.. Et d'ailleurs le meilleur remède aux mauvais livres, ce sont les bons. Quelle que soit la pensée de l'illustre auteur des *Causeries du Lundi,* la nécessité de l'autorisation préalable pour choisir les ouvrages d'une bibliothèque populaire me semble une exigence tyrannique et une mesure inutile.

Puisque nous parlons de livres, nous avons à enregistrer la vogue du nouveau roman de M. Octave Feuillet, *M. de Camors.* M. Feuillet est le romancier du beau monde. Il est familier avec toutes les élégances et toutes les délicatesses du langage et de la vie. Son style gracieux et pur s'associe d'ordinaire à une action dramatique, à des caractères bien étudiés. Sa réputation et son talent sont du meilleur aloi. M. de Camors est le type du grand seigneur, de l'homme dont l'honneur est la seule religion, et dont la galanterie et l'ambition sont les dieux. Or, ce culte de l'honneur est impuissant à le préserver des chutes les plus honteuses, à l'arrêter sur la pente de ses passions qui le précipitent dans le crime. La création de ce personnage est une idée originale et belle. Pourquoi faut-il que plusieurs scènes fassent regretter le pinceau plus chaste de l'auteur du *jeune homme pauvre.*

Z.

---

## Italie.

Naples, 16 août 1867.

### *Joachim Gregori.*

Le 21 juillet dernier, un de mes amis me communiquait une lettre de Catane reçue la veille. Le choléra sévissait avec violence dans cette ville. Les détails sur les ravages du fléau étaient navrants. Mais à la tristesse qu'inspire naturellement le tableau d'une telle désolation s'ajoutait pour moi une préoccupation douloureuse d'une nature plus intime : je m'inquiétais en effet au sujet d'un de mes collègues de Naples, pasteur de la communauté vaudoise, depuis quelques jours à Catane, où l'avait appelé la formation d'une congrégation évangélique.

L'inquiétude que je partageais avec plusieurs de nos amis ne devait que trop se justifier. Le 22 au soir, deux dépêches télégraphiques nous apprenaient, à quelques heures d'intervalle, la maladie et la mort de Gregori, l'un des hommes les meilleurs que j'aie connus, l'un des ouvriers les plus dévoués dont puisse s'honorer l'évangélisation en Italie.

Joachim Gregori était né aux bains de Lucques, mais sa famille s'était depuis depuis longtemps établie à Livourne, et c'est là qu'il entra en relation avec les chrétiens évangéliques. Converti de cœur, il éprouva le désir de consacrer sa vie à annoncer l'Evangile à ses compatriotes. Il n'hésita pas à se soumettre aux difficultés des études préparatoires et suivit les classes du collége de la Tour, dans les Vallées vaudoises, puis les cours de l'école de théologie, à Florence. Ses études achevées, il s'établit à Naples, d'abord en qualité de suffragant de M. le pasteur Appia, dans l'œuvre italienne, œuvre dont l'église vaudoise lui confia la direction après le départ de M. Appia. Il déploya dans cet office une énergie proportionnée aux difficultés dont il devait triompher. Si l'évangélisation est partout un travail pénible, nulle part elle ne l'est plus que dans la basse Italie. Les déceptions y sont constantes, et on ne saurait s'en étonner quand on connaît l'extrême mobilité, l'atonie morale, la ruse et la subtilité des habitants Il faut toujours se tenir soigneusement sur ses gardes dans une activité qui exige avant tout la sympathie et l'élan. Ajoutez à ces difficultés celles qui accompagnent la formation d'une église composée de prosélytes en butte aux attaques incessantes et acharnées d'un clergé ignorant, fanatique

et, quoi qu'on en dise, encore très puissant.

Notre ami s'était mis courageusement à l'œuvre, il avait déployé dès le commencement une activité remarquable. Entretenant avec les membres de sa congrégation des rapports réguliers, il n'y renfermait pas son activité et il usait de tous les moyens à sa portée pour communiquer aux autres la foi vivante dont il était animé. Cet hiver, quoiqu'il eût à pourvoir à un nombre considérable de services religieux, il réunissait chez lui, plusieurs fois par semaine, quelques étudiants de l'université. Il examinait avec soin leurs objections, travaillant à les réfuter et déplorait de ne pouvoir consacrer à ces jeunes gens, pour la plupart sceptiques en matière de religion, plus de temps et de travail. A cette activité immédiatement religieuse s'ajoutait la direction de l'une de nos écoles évangéliques les plus importantes, celle de *Magno Cavallo*, et d'une école spécialement vaudoise dans le quartier de la Stella.

Gregori joignait à cette sollicitude pour les intérêts moraux et religieux des hommes une préoccupation intelligente et active des intérêts matériels. Il avait fondé une *Société de secours mutuels* dans sa congrégation, et il était arrivé à réunir un petit capital en évitant ce désordre, ces discussions acharnées, cette défiance qui, en Italie, ruinent trop souvent les meilleures entreprises. Il était parvenu aussi, non sans beaucoup de peine, à fonder un orphelinat évangélique sur les hauteurs de Capodimonte, situation charmante au milieu des vignes qui s'étalent en guirlandes; dans une maison offerte par la libéralité d'une amie de nos œuvres, nous avons ouvert avec lui, il y a quelques mois, la *Famille évangélique* de Naples, qui rendra de grands services aux églises italiennes. Cet orphelinat devait son origine au choléra de 1865, qui laissa quelques orphelins à la charge de l'Eglise et fit sentir le besoin d'une maison spécialement consacrée aux enfants des chrétiens évangéliques.

Jusqu'ici je vous ai parlé de l'activité infatigable de Gregori; le choléra de 1865 me donne l'occasion de parler de son dévouement. La congrégation vaudoise fut cruellement frappée cette année-là. En particulier une famille tout entière fut atteinte. Le père, la mère et l'aïeule ayant été emportés en quelques jours, plusieurs orphelins erraient en pleurant dans la maison désolée. Gregori, qui avait soigné ceux qui n'étaient plus avec la plus touchante sollicitude, prit chez lui leurs enfants; l'épidémie en frappa deux; il les vit se rétablir et il s'occupa activement et utilement de leur avenir.

Pendant ce lugubre été de 1865, son activité fut inouïe; elle ne le fut pas moins en 1866. Le choléra parut de nouveau à Naples et sévit presque aussi fortement que l'année précédente. Le dévouement de Gregori ne se démentit pas. Au plus fort de l'épidémie, il dut ajouter mes fonctions aux siennes; car dans le temps même où mon activité eût été des plus nécessaires, je dus garder la chambre et l'appeler à me remplacer. Il accepta sans hésitation le mandat que je lui confiai et s'en acquitta dignement, visitant mes malades, rendant à plusieurs les soins d'un infirmier, consolant, priant, élevant les âmes en haut, créant pour moi une dette de reconnaissance dont je m'acquitte bien faiblement en lui rendant ce témoignage.

Gregori ne se bornait pas à son œuvre dans la ville même; il faisait de plus celle d'un évangéliste itinérant. Il profitait de tous les moments que ne réclamait pas son ministère à Naples, pour se rendre dans quelque localité où il savait que la Bible était lue et qu'on l'entendrait avec plaisir parler des convictions qui faisaient le bonheur de son âme. Les occasions ne lui manquaient pas, et de petites stations missionnaires se sont formées par ses soins à

une distance souvent considérable de Naples.

Un jour, en janvier dernier, trois hommes couverts de grands manteaux, heurtent à sa porte; ils viennent des environs de Bénévent. Ces braves gens avaient acheté d'un colporteur un Nouveau Testament de Diodati, l'avaient lu pendant les soirées d'hiver, et, comme l'eunuque, ils avaient cru. Ayant entendu parler de l'existence d'une communauté évangélique à Naples, ils étaient partis pour cette ville dans le désir de rompre le pain avec les frères, selon ce qu'ils avaient lu au livre des Actes. Gregori promit d'aller les voir, et ne tarda pas à faire ce petit voyage. De Bénévent, après une marche pénible, par de mauvais chemins, il arriva au petit village qu'habitaient ces braves gens. Il trouva, dans ce hameau perdu, une vie rustique d'une simplicité primitive: point de fenêtres, des trous carrés par lesquels passait largement l'air. Une grande chambre au sol battu servait de lieu de réunion; à l'un des angles on faisait le feu, la fumée s'échappait par un trou pratiqué dans le mur. Notre ami fut accueilli avec joie. Le jour, ses hôtes travaillaient aux champs, le soir ils se réunissaient autour de lui, écoutant avec attention ses paroles. La dernière soirée, ils rompirent le pain et le lendemain ils accompagnèrent Gregori aussi loin qu'ils le purent, l'œil humide et le cœur joyeux.

Quand on se promène sous les chênes verts de la Villa Réale à Naples, on aperçoit entre le bleu foncé de la mer et le bleu plus clair du ciel les formes accidentées de l'île de Capri, dont les maisons blanches deviennent distinctes aux rayons du soleil couchant. Plus basse sur la gauche, l'île se relève sur la droite et se termine par une sommité escarpée. C'est là qu'est Anacapri, appliqué comme un nid d'aigle contre une paroi de rochers. On y parvient de la plage par un escalier de plusieurs centaines de marches. Là aussi Gregori avait une petite église: le juge de paix, un docteur anglais établi depuis longtemps dans cette solitude, quelques paysans lui formaient un auditoire attentif et respectueux. Les protestants d'Anacapri venaient d'obtenir un cimetière, et notre cher collègue allait acheter une maison pour y célébrer le culte et établir une école quand la mort est venue le surprendre. C'est dans ce travail d'évangélisation qui était une des plus grandes joies de son ministère que Gregori a terminé sa carrière terrestre. Un ancien prêtre, acquis aux idées évangéliques, lui avait écrit de Catane, le priant de venir prêcher; il lui promettait bon accueil et espérait un bon résultat de sa visite. Gregori partit, il fut bien reçu et bien écouté; un homme estimé pour son caractère se convertit à l'Evangile, les réunions étaient bien fréquentées, lorsque le choléra qui faisait depuis quelque temps des ravages en Sicile se jeta avec fureur sur Catane. L'épouvante saisit la population, les deux tiers des habitants s'enfuirent, et même une partie des médecins abandonnèrent leur poste. Gregori resta à Catane, et jusqu'au dernier jour de sa vie, il eut la joie de voir la bénédiction de Dieu accompagner le travail de sa charité. Appelé un jour auprès d'un malade, jeune homme qui l'avait entendu une seule fois, et qui le supplia de rester auprès de lui pour lui parler de Christ et prier avec lui, Gregori passa la nuit à son chevet. Le jeune homme souffrit de crampes cruelles, mais il mourut en paix, soutenu par les immortelles espérances de la foi. Gregori avait passé auprès de lui la nuit du 18 au 19; le 22 au soir lui-même n'était plus: quatorze heures de cruelles souffrances mirent fin à cette vie si active et si utile. Il mourut, nous écrivait l'un de ceux qui l'entourèrent, plein de foi aux promesses de son Maître, et assuré qu'il allait se reposer sur son sein. L'ex-prêtre Michel Angelo Pettinato, qui avait appelé notre ami à Catane, fit le ser-

vice funèbre et conduisit le corps au cimetière, où on avait obtenu de l'ensevelir, au lieu de le jeter dans la fossé des cholériques.

Le 27 juillet, le collaborateur de ce vaillant serviteur de Dieu, son ami et son collègue M. de Vita, ancien franciscain de Salerme, actuellement pasteur vaudois à Naples, fit d'une voix émue l'éloge du défunt dans cette salle de Magno Cavallo où Gregori avait prêché pendant deux années, devant cette congrégation à laquelle il s'était si généreusement et si joyeusement dévoué. Il rappela la fidélité de celui qui n'était plus, son activité, son dévouement. A ces qualités qui rendent sa perte si affligeante pour l'église s'en ajoutaient d'autres qui font comprendre les très vifs regrets de tous ceux qui avaient connu ce noble cœur.

On sentait en Gregori une âme droite, profondément vraie, sans préoccupations vulgaires. Cet homme énergique avait un cœur profondément affectueux, et ce caractère donnait à sa personne un charme inexprimable, dont tous subissaient l'influence.

Ajoutez à ces qualités précieuses une culture assez étendue pour un homme d'une si grande activité pratique. Ses journées ne lui appartenaient pas, mais il avait ses nuits; il lisait beaucoup; les Pères lui étaient familiers dans les langues originales; sa bibliothèque renferme des ouvrages qui témoignent de goûts studieux; il l'augmentait peu à peu, profitant des occasions qu'une ville comme Naples offre aux bibliophiles.

Doué des qualités du cœur, affectionné aux choses de l'esprit, Gregori avait parmi nous de vives affections et laisse des regrets profonds, même au delà de notre petit monde évangélique. En terminant, et comme preuve de ce que je viens d'avancer, j'aime à rappeler une parole d'un homme qui l'avait connu et aimé sans partager ses convictions. En apprenant sa mort, il s'écria: « Oh! pour celui-là le christianisme était une vie. »

JOHN PETER, pasteur
de l'église française de Naples.

---

## Hollande.

*Conférences de l'Alliance évangélique.*

Les réunions de l'*Alliance évangélique* tenues à Amsterdam, du 18 au 29 août, ont réussi, parfaitement réussi. Le genre une fois admis, on doit dire que tout s'est aussi bien passé qu'on pouvait le désirer.

Ce succès marquant, qui est le trait le plus caractéristique de ces assemblées, demande à être expliqué. Ce n'est pas sans peine qu'il a été obtenu, et à la veille même des réunions on se demandait encore comment elles tourneraient. Sans l'énergie et la persévérance d'une ou deux personnes qui n'ont jamais pu se décider à jeter le manche après la cognée, l'entreprise aurait été plusieurs fois abandonnée.

On le devine, la difficulté consistait à obtenir le concours cordial de tous les hommes qui appartiennent aux diverses nuances du christianisme positif. Or, en Hollande, les nuances sont plus nombreuses et plus accusées qu'ailleurs. On avait débuté par mettre les deux partis extrêmes dans le comité dirigeant, mais on n'a pas tardé à s'apercevoir que l'affaire ne pouvait pas marcher ainsi. Par la force des choses, la direction est venue aux mains du parti moyen. Tout n'était pas fini. Le comité définitif risquait à son tour d'être isolé s'il ne réussissait à rallier des hommes qui, sans être hostiles, menaçaient de se tenir à l'écart. Or où trouver un drapeau qui ralliât tout le monde?

Le comité a eu une idée originale. Tout en adoptant lui-même une base fort large, celle de confession hollandaise, sans lui reconnaître une valeur absolue, il s'est abstenu de rien exiger des orateurs dont il souhai-

tait le concours; dans le choix des rapporteurs il s'est adressé aux hommes qu'il a supposés devoir intéresser l'assemblée. C'est ainsi que, sortant des cadres du protestantisme on avait adressé un appel à M. Laboulaye. Il n'a malheureusement pas pu se rendre en Hollande, retenu par les séances d'une manifestation abolitioniste qu'il devait présider à Paris à la même époque.

Grâce à son extrême largeur, le comité dirigeant a vu se réunir autour de lui des hommes de toutes les écoles. Il y avait sans contredit une seule religion à Amsterdam, mais plusieurs théologies étaient en présence. Et, résultat important, leurs représentants ont pu se rencontrer sans entrer en lutte. Ce serait là un fait particulièrement réjouissant s'il pouvait être donné comme cordialement accepté par tous. Mais le *Record*, journal anglais d'entre les moins endurants, avait des sténographes fort actifs au pied de la tribune. Il sera instructif de voir comment ce parti-là jugera les réunions d'Amsterdam. Ses représentants ont entendu plus d'une proposition mal sonnante. Un des rapports a même été un événement : il attaquait avec force et décision les idées anglaises sur le dimanche, et l'auteur, étranger à toute théologie nouvelle, était un laïque.... écossais.

Cette largeur du comité a eu encore un autre résultat. Elle n'a pas procuré seulement un grand nombre de rapporteurs, mais, ce qui n'est pas moins important, un immense concours d'auditeurs. Aussi peut-on dire que toutes les nuances religieuses de la Hollande ont pris plus ou moins part aux réunions de l'*Alliance*. Personne ne se trouvant positivement exclu par le fait du comité, tout le monde a désiré être de l'affaire, quand on a vu que les fâcheuses prévisions à son égard ne se réalisaient pas· C'est ce qui explique comment les représentants des partis étrangers à la direction, ont cependant pris part aux assemblées à divers titres. La population d'Amsterdam tout entière a tenu de recevoir de son mieux les étrangers; ceux même qui ne partageaient pas les principes de l'*Alliance*, ont voulu exercer, à cette occasion, les devoirs de l'hospitalité. Et quelle hospitalité! elle a été pratiquée sur l'échelle la plus étendue; impossible de rien désirer de mieux. Local et réception, tout à concouru à faire des réunions de l'*Alliance*, à Amsterdam, une brillante fête protestante, dont le souvenir restera longtemps gravé dans le cœur de ceux qui ont eu le privilége d'y participer.

Tout aurait-il donc été à la perfection? N'y avait-il absolument rien à redire sous aucun rapport? Patience! ce sujet aura aussi son tour. Mais laissez-nous, à notre aise, admirer un fait qui semble assez nouveau : des protestants venus de tous pays, discutant sans se disputer, usant de la plus grande liberté, montrant une unité d'esprit remarquable et recevant d'une population profondément divisée au point de vue religieux, un accueil vraiment national. Ne semblerait-il pas que la nationalité hollandaise ait éprouvé le besoin de s'affirmer en face des graves périls qui la menacent?

Maintenant, si vous tenez à tout prix à faire la part de la critique, j'avouerai que les difficiles, d'entre les Hollandais, étaient aussi surpris qu'édifiés de cet accord de leurs compatriotes, qu'ils estimaient devoir être de fort courte durée. Il faut convenir en outre que, dans tel cas, les rapporteurs auraient pu être choisis plus heureusement; ensuite il y en avait beaucoup trop. De tout cela est résulté un fait regrettable : il n'y a pas eu suffisamment de discussion proprement dite, pas d'échange d'idées. Mais aussi comment aurait-on pu y songer devant un auditoire si nombreux? Chacun s'est donc borné à émettre ses idées, sans être appelé à les défendre. La différence des langues aurait, de son côté, rendu toute discussion sérieuse impossible. Pour éviter des longueurs, le comité avait décidé qu'on ne

traduirait pas les discours ni les rapports. Tous les étrangers ont donc été privés du plaisir d'entendre les Hollandais qui parlaient en leur langue. Cet arrangement a assuré les plus grands auditoires aux orateurs français.

Si nous abordons maintenant le fond des débats, il faut renoncer à la prétention d'être complet. Ce n'est pas en quelques colonnes que peuvent être analysées des séances qui ont duré dix jours bien pleins. C'est tout au plus s'il peut être question de signaler les divers ordres de sujets qui ont été abordés.

L'idée de faire lire des rapports sur l'état religieux de divers pays n'a décidément pas été heureuse. La chose avait déjà eu lieu dans les réunions précédentes de l'*Alliance;* il n'y avait pas de faits suffisamment nouveaux pour fixer l'attention du public. Tout l'intérêt consistait donc à entendre un homme, plus ou moins distingué, parler des affaires de son pays. Ajoutez que les exigences oratoires obligeaient de s'en tenir à des généralités. Les Anglais seuls ont su éviter cet écueil, mais pour tomber dans des détails statistiques interminables. Peut-être retrouveront-ils leur valeur dans les volumes que la société d'Amsterdam se prépare, dit-on, à publier. Un de ces rapporteurs anglais, qui appartien à l'église épiscopale, a fait allusion à la possibilité de voir tous les éléments religieux de l'Angleterre, dissidents ou officiels, obligés de se réunir en un seul corps, par suite des circonstances toujours plus pénibles de l'établissement officiel. Un rapporteur hollandais a fait ressortir le saisissant contraste entre l'état actuel de la Hollande et la position du pays en 1567, à l'arrivée du duc d'Albe. Les allusions à la glorieuse histoire des Pays-Bas n'ont pas fait défaut, même dans la bouche des étrangers. Chaque fois qu'ils y étaient appelés par leur sujet, ils ont payé un juste tribut d'éloges à la grande mémoire de Guillaume-le-Taciturne. Tholuck, qui n'a rien perdu de sa fraîcheur d'esprit et qui porte un vif intérêt à tout ce qui concerne le royaume de Dieu, a dit quelques mots sur l'état de l'Allemagne. Ayant traversé les plus mauvais jours du rationalisme vulgaire, qui tomba si promptement en discrédit, il a conclu de ce fait qu'il ne faut pas s'alarmer outre mesure des victoires du rationalisme nouveau relevant de Hegel.

Je serai très court sur la seconde série de questions rentrant dans la première section, savoir la théologie. Evidemment les sujets de cet ordre n'étaient pas bien à leur place devant une telle assemblée. En tout cas les lecteurs m'en voudraient si je me risquais à analyser un rapport et une discussion de deux savants allemands, portant sur les deux natures de Christ et spécialement sur l'idée que le Seigneur aurait possédé, pendant sa carrière terrestre, tous les attributs divins, mais en les voilant, en s'abstenant d'en faire usage.

Il n'y avait donc eu jusque là rien de bien actuel ni de bien palpitant, lorsque M. le pasteur Bersier, de Paris, est venu lire son rapport sur la *Morale indépendante*. Si l'actualité était incontestable, le sujet était des plus importants et des plus difficiles. Aussi l'assemblée a-t-elle commencé à se passionner. Le rapporteur, bien soutenu par son sujet, a su le traiter comme il convenait devant un pareil auditoire. Tout en tenant compte des exigences oratoires, il n'a pas sacrifié l'élément logique et rationnel. Aussi M. Bersier a-t-il été souvent interrompu par de bruyants applaudissements. On ne regrettait qu'une chose après ce beau rapport : une discussion contradictoire; malheureusement les défenseurs de la morale indépendante étaient absents.

Une courte analyse de ce rapport donnera une idée de la morale indépendante et de ses prétentions en face de la religion.

L'orateur a tout d'abord caractérisé cette école, dont le but est double : 1° séparer la

morale de toute doctrine religieuse et philosophique, 2° la constituer sur le principe de la dignité humaine ou du droit de l'individu. — M. Bersier s'est demandé tout d'abord quelles pouvaient être les causes qui avaient produit cette tendance, et il a montré que dans ce mouvement, à côté d'une grande erreur, il y avait des tendances généreuses, en particulier le désir très respectable de chercher dans le devoir un principe d'unité, un fondement solide pour les sociétés modernes.

Après avoir fait ainsi toutes les concessions légitimes, l'orateur a examiné la thèse de ses adversaires au point de vue de l'histoire et de la logique. L'histoire établit l'universalité de l'obligation morale, mais son témoignage est formellement contraire à l'idée d'une morale indépendante; la logique ne l'est pas moins, car la morale a toujours dépendu et dépendra toujours de l'idée générale qu'on se fera de la destinée humaine. — L'orateur a justifié ces deux assertions par de nombreux exemples, puis il a analysé dans une troisième partie les éléments qui constituent à ses yeux l'action morale, en partant de l'idée d'obligation, et il a prouvé que chacun de ces éléments (envers qui suis-je obligé? à quoi suis-je obligé? qu'est-ce qui sanctionne cette obligation, etc., etc.) exclut absolument l'idée d'une morale indépendante. Cela l'a conduit à discuter le principe sur lequel l'école qu'il étudiait prétend constituer la morale, à savoir l'idée de la dignité humaine, et il a substitué à ce principe celui du devoir qui est à ses yeux le vrai point de départ de la moralité.

Le mercredi et le jeudi ont été consacrés aux sujets de la seconde section: *les questions sociales*. Les séances ont été des plus nourries et des plus variées. Des orateurs appartenant à divers pays ont pris la parole. Parmi les objets traités, nous signalerons un rapport fort intéressant et fort piquant du Dr Lange sur le caractère universaliste du christianisme. M. le pasteur Chantepie de la Saussaye avait ouvert la séance par un rapport sur les principes de l'Etat moderne. La question de la liberté religieuse a été traitée en anglais et en français. Malgré de profondes différences dans la manière de concevoir et de développer le sujet, les deux rapporteurs sont arrivés aux mêmes conclusions. Le docteur Edward Steane s'est essentiellement attaché aux faits tandis que M. Astié a développé les principes de la liberté religieuse.

Ce dernier rapporteur s'autorisant du fait que la liberté religieuse, autrefois méconnue par les chrétiens, est aujourd'hui proclamée par tous, a conclu qu'il doit s'établir une distinction entre l'Evangile lui-même, définitif et immuable, et sa conception humaine, nécessairement transitoire et variable. Il convient donc d'être humble en songeant aux éléments du passé, modeste quant à sa propre conception actuelle, car qui nous garantit que l'Evangile n'est pas méconnu par nous sur quelque point important, comme il a été mal compris par nos pères sur l'article de la liberté religieuse; il convient d'être en même temps plein d'espérance; car, puisque l'Evangile est la vérité, il doit nous tenir en réserve la solution des grands problèmes qui préoccupent le monde et l'Eglise.

Prenant ensuite son sujet dans l'acception la plus étendue des termes, *la liberté dans les choses de la religion*, le rapporteur a proposé une solution des problèmes brûlants qui divisent les chrétiens. Qu'il s'agisse soit des rapports de l'individu et de l'Eglise, soit des relations des diverses tendances dans une même communauté, soit enfin des rapports des églises entre elles, la liberté seule peut donner la solution. Le rapporteur a surtout insisté sur ce dernier point déclarant que *l'alliance évangélique* ne devait pas se borner à rapprocher les individus comme chrétiens mais aussi les églises.

Il était manifeste que l'assemblée n'était pas disposée à suivre le rapporteur sur ce terrain-là. Aussi sa voix n'a-t-elle pas trouvé d'écho, quand il a déclaré que dans telle circonstance donnée, tous les chrétiens réunis en alliance évangélique en Hollande, n'éprouveraient aucune difficulté à s'organiser en une seule église, si seulement ils écoutaient plus leur sentiment chrétien que leurs préjugés et leurs habitudes. L'auditoire ne se sentait pas la moindre disposition à faire le sacrifice qu'on lui demandait. Si ce rapport avait été discuté, M. Astié n'aurait pas été soutenu par beaucoup d'orateurs dans ses conclusions.

Restait la question du rapport du monde et de l'église. Là encore, la liberté a été proclamée comme le seul moyen de résoudre le problème.

De même qu'elle doit éteindre l'esprit de secte et faire disparaître les divisions inutiles entre les chrétiens, ainsi il faut qu'elle ôte leur raison d'être aux préjugés du monde contre la vérité. Que celle-ci ait le courage de s'avancer seule, en ne comptant que sur ses propres forces.

Mais à quelle condition ce nouvel état social pourra-t-il être inauguré? Quand la liberté religieuse sera absolue, a répondu le rapporteur. Il a été applaudi lorsqu'il a rappelé que, au XVIe siècle, la Belgique et la Hollande s'étaient séparées justement parce qu'on n'avait pas pris pour base la liberté religieuse, comme le voulait Guillaume le Taciturne. Chose étrange! la voix du rapporteur a encore trouvé de l'écho dans l'assemblée lorsqu'il a déclaré qu'il n'y aurait pas effectivement une liberté religieuse absolue aussi longtemps que l'église et l'Etat ne seraient pas séparés. Suivant cette parole d'un des héros des Pays-Bas, Marnix de Sainte Aldegonde: « que les ministres et pasteurs se contentent d'annoncer la doctrine de l'Evangile, tellement que princes soient princes et prêtres prêtres, sans pêle-mêler ces vocations du tout incompatibles ».

Dans l'après-midi, un autre problème, qui n'est qu'une application du grand principe de la liberté religieuse, a été porté devant l'assemblée. M. Edm. de Pressensé avait était chargé de la question, brûlante en Hollande: *la Bible et l'Ecole*. La démocratie, a-t-il dit, monte à flots débordés que rien n'arrêtera. Il s'agit de savoir ce que seront les classes populaires qui pèsent d'un si grand poids dans nos destinées. Il ne suffit pas qu'elles soient instruites, il faut encore qu'elles reçoivent une instruction qui soit salutaire au point de vue moral et religieux, car il n'est pas sûr que le jour en tout sens chasse le mal comme la lumière chasse les ténèbres.

M. de Pressensé s'est attaché à montrer que la Bible seule donne l'éducation qui élève vraiment un peuple et lui apprend la vraie morale comme la vraie liberté. Il est entré dans de larges développements pour établir, au milieu des applaudissements réitérés de l'auditoire, la valeur pédagogique de la Bible, spécialement de l'Ancien Testament contre lequel on élève tant d'injustes accusations. Il a cherché à prouver que rien ne vaut cette méthode de la révélation biblique, qui communique la vérité sous la forme concrète et vivante de la réalité historique.

Restait toujours le grand problème pratique qui divise le public hollandais. Les écoles de l'Etat doivent-elles être neutres en religion, ou bien peut-on leur imposer officiellement la lecture de la Bible? Le passé et les principes bien connus de l'orateur indiquaient assez dans quel sens il devait logiquement se prononcer. Il a donc conclu que la Bible ne doit pas être imposée d'office, dans les écoles de l'Etat, et cela au nom du droit de la conscience, qui interdit au pouvoir civil toute immixtion dans le domaine religieux. Que la libre concurrence

permette aux écoles indépendantes de l'Etat de se multiplier, que le pouvoir civil se contente, comme en Angleterre, de donner des subsides aux écoles, sans les diriger, et la question sera résolue dans le sens de la liberté et au plus grand profit de l'Eglise, qui réclame des écoles décidément chrétiennes.

En concluant, M. de Pressensé a dit que, en face d'une démocratie sur laquelle souffle un vent d'ardente impiété, deux systèmes sont proposés pour conjurer le péril. L'un en appelle à la contrainte, l'autre invoque la liberté toute seule, qui est le seul droit de la vérité. Toute autre méthode est vaine et fausse. Que Jésus-Christ vive en nous, et la société sera sauvée.

Bien que ce rapport, suivi avec un vif intérêt et interrompu par de fréquents applaudissements, touchât à une questionpalpitante en Hollande, il n'a pas été plus discuté que les précédents. Seulement un pasteur national de Paris s'est borné à faire ses réserves en faveur de l'union du spirituel et du temporel, tandis qu'un laïque, également de Paris, a parlé dans le même sens que M. de Pressensé.

On n'en avait pas encore fini avec les questions sociales, qui décidément ont occupé la plus grande place dans les préoccupations de l'assemblée. Le jeudi matin, dans un rapport qui ne saurait être analysé, M. de Rougemont a exposé le sujet suivant : *le christianisme et les nationalités*, et M. Bungener a fait un rapport sur le *christianisme et la littérature*. Quelques personnes ont pu se demander peut-être si les préoccupations du polémiste anticatholique n'occupaient pas une trop grande place dans ce travail. Mais l'orateur, dont le nom est populaire en Hollande, n'en a pas moins été fortement applaudi ; tout le monde a goûté le tableau dans lequel il a fait ressortir le contraste entre les objets religieux envoyés par les catholiques et par les protestants à l'exposition de Paris.

M. Bungener a su se faire écouter d'un auditoire qui venait d'être ému jusqu'aux larmes. Je veux parler de la brillante improvisation en français, par laquelle M. Groen van Prinsterer a captivé son auditoire. Le vétéran de tant de luttes politiques et religieuses avait pris pour sujet : *la nationalité hollandaise*. Le sujet était des plus délicats car la plupart des auditeurs de M. Prinsterer entendaient sauver leur nationalité par des moyens autres que ceux qu'il patrone. L'orateur a su traiter son sujet de façon à se concilier tous les suffrages. Réservant la question de savoir si la séparation de l'Eglise et de l'Etat est un meilleur moyen que la théocratie pour assurer le caractère religieux d'une nation, il n'a insisté que sur la nécessité d'obtenir ce dernier résultat. Sur ce point les séparatistes les plus décidés n'ont pu qu'applaudir, car, bien qu'on trouve utile de répéter le contraire, c'est pour assurer à la religion une grande place dans la vie des individus et des peuples qu'ils veulent lui enlever tout caractère officiel.

L'orateur a trouvé les accents les plus émus, les mots les plus heureux pour dépeindre ce que fut dans le passé, cette nationalité hollandaise qui réunit en un seul faisceau les martyrs venus de tant de pays divers. Ce fut là *l'alliance évangélique* du passé.

Mais que nous réserve l'avenir ? Obligé de se restreindre, par suite d'une lassitude que tout le monde remarquait, M. Prinsterer a trouvé moyen de résumer en un style nerveux et éloquent les périls qui menacent la société. Les mots heureux, brûlants, abondaient quand il flétrissait le césarisme qui nous menace, cette monstrueuse alliance du despotisme et de la démocratie. Les applaudissements ont éclaté lorsque l'orateur l'a dépeint foulant aux pieds tous les intérêts spirituels et conduisant les peuples tour à tour dans les gras pâturages et à la tuerie. L'auditoire était unanime pour proclamer le devoir de recourir au

christianisme comme unique moyen de prévenir l'avénement d'un paganisme nouveau avec la poésie de moins. En descendant de la tribune, M. de Prinsterer a reçu les félicitations de plusieurs de ses adversaires politiques et religieux qui s'étaient groupés autour de lui pour ne pas perdre une de ses paroles. On a surtout goûté une heureuse citation du Prof. Stahl: « Il est possible que l'avenir de nos sociétés appartienne au despotisme, mais il ne faut pas que ce soit par la faute des chrétiens. »

Cette séance a été incontestablement la plus émouvante de toutes. Elle a prouvé que, dans l'atmosphère d'un christianisme vivant, il est toujours une base commune sur laquelle les représentants des idées les plus opposées peuvent se tendre la main: on diffère beaucoup plus quant aux moyens que quant au but. Il était particulièrement intéressant de voir un homme qui a été l'avocat de plusieurs causes perdues entouré du respect et de l'estime de ses adversaires; on nous pardonnera donc de nous être arrêté là-dessus.

Nous passerons au contraire très rapidement surtout ce qui concerne les deux dernières sections : *la philanthropie chrétienne* et *les missions*. Ce n'est pas à dire que l'importance de ces sujets doive être contestée, mais le temps et la place nous manquent.

Au reste tous ces détails, qui ne se prêtent pas à l'analyse, seront probablement reproduits intégralement dans les publications du comité. On a cependant trouvé qu'on avait accordé trop de temps aux sujets de cet ordre; mais il est également possible que la lassitude des derniers jours n'ait pas permis de leur prêter l'attention qu'ils méritaient. Bref, quelques personnes ont eu le sentiment que les séances auraient pu se terminer avantageusement sinon le samedi du moins le lundi de la seconde semaine.

Cette question du temps a son importance. Si tous les rapporteurs qui avaient pris l'engagement de se rendre à Amsterdam avaient tenu leur promesse, on se demande avec inquiétude ce que seraient devenus les auditeurs, par une chaleur caniculaire, qui pouvait faire croire qu'on se trouvait sur les bords de la Méditerranée et non sur ceux de la mer du Nord. Malgré les abstentions assez nombreuses il restait trop de rapports. Est-ce à cette grande abondance qu'il faut attribuer l'absence de discussion sérieuse? Quoi qu'il en soit, ceux qui avaient compté sur des discussions approfondies sont partis d'Amsterdam désappointés. Sous ce rapport, les séances de Hollande n'ont pas tenu tout ce qu'on s'en était promis. Il y a eu incontestablement beaucoup de liberté, mais on n'en a pas profité comme on aurait pu le faire. Il ne suffit pas que les opinions, je ne dirai pas courantes, mais tolérées et compatibles, puissent se produire à côté les unes des autres, il convient de plus qu'elles aient l'occasion de se faire valoir et qu'un public éclairé puisse juger avec connaissance de cause. Pour atteindre ce résultat, il faudrait se résoudre à traiter un petit nombre de sujets qu'on discuterait à fond. Sans cela les réunions de l'*alliance évangélique* pourraient, à la longue, perdre une grande partie de leur intérêt et de leur utilité.

Jusqu'à présent, elles semblent être surtout des fêtes chrétiennes dont l'utilité pratique n'est pas manifeste. Et puis, des esprits sévères, purs cependant de tout ascétisme, se demandent si des fêtes chrétiennes qui durent 12 jours ne sont pas un peu longues.

Voilà comment, en finissant, nous sommes ramenés à ce que nous disions au début. Le genre une fois admis, il est certain que les réunions d'Amsterdam ont très bien réussi; mais il n'est pas prouvé que ce genre-là soit le meilleur de tous. Toutefois, hâtons-nous de le dire pour demeurer dans la stricte vérité, c'est là l'appréciation des délicats, personnages heureuse-

ment assez rares. L'immense majorité du public a quitté Amsterdam très satisfaite.

La satisfaction était si vive et si générale qu'elle en devenait embarrassante. On ne se demandait pas sans quelque inquiétude où donc on pourrait recevoir les amis de l'*Alliance* non pas mieux, mais aussi bien qu'à Amsterdam. Heureusement qu'en cette grave occurence les hommes du Nouveau Monde sont intervenus. Après s'être préalablement concertés, ils ont hardiment proposé de recevoir les amis de l'*Alliance* à New-York. Cette idée, chaudement accueillie par les uns, a été vivement repoussée par les autres. On disait que les pasteurs trouveraient difficilement le temps pour une course qui demanderait au moins six semaines. Quand aux obstacles matériels, les Américains se chargent de les lever. Ils prendront et ramèneront en Europe tous les amis de l'*Alliance* qui voudront se rendre au delà des mers. Pour ce qui est de l'hospitalité de la nouvelle Amsterdam (premier nom de New-York), tout permet de croire qu'elle égalera celle de l'ancienne. Mais cette excursion en Amérique fera-t-elle perdre aux assemblées de l'*Alliance* le caractère trop prononcé de fête? Heureusement qu'on a pensé à tout : la réunion à New-York dans deux ans, n'empêcherait pas une session à Stuttgard vers la même époque.

Mais ici le péril est bien différent. Peut-on compter sur une tranquillité suffisante? L'avenir de l'Europe n'est-il pas bien menaçant, et ne sommes-nous pas à la veille de profondes révolutions? — Tout bien considéré, je n'en tiendrais pas moins pour la réunion de l'*Alliance évangélique* à Stuttgard, si le choix de cette ville devait avoir pour effet d'inaugurer une ère de discussion sérieuses et approfondies, dans le genre de celles du *Kirchentag* allemand.

X.

## BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

### L'ANNUAIRE CHRÉTIEN [1].

Il suffira de signaler le contenu de ce volume pour le recommander à l'attention de tous ceux de nos lecteurs qui connaissent l'anglais. L'auteur s'est proposé de donner une statistique complète et cependant laconique de toutes les églises et sociétés religieuses du protestantisme dans le monde entier. Les événements de l'année ayant une portée directement religieuse sont également notés dans cet *annuaire*. Il est occasionnellement fait mention de l'état de quelques églises pour ce qui tient à la doctrine ; mais, en règle générale, l'auteur fait connaître chaque dénomination, sans ajouter de commentaire sur ses idées religieuses ou ecclésiastiques. Le caractère objectif de cette publication la recommande aux membres de toutes les églises; elle est en particulier nécessaire, sinon indispensable, pour les publicistes, et en général pour tous ceux qui ont besoin d'avoir sous la main une foule de renseignements sur les questions et œuvres religieuses. Ce volume, fort bien imprimé, ne contient pas moins de 357 pages. X.

### SOUVENIRS D'UN EX-OFFICIER. 1812-1815. — Paris, 1867.

Cet ouvrage vient trop tard pour rien apprendre d'essentiel sur les mémorables campagnes de la fin du dernier empire; et, par son contenu, il sort trop du cadre du *Chrétien évangélique* pour que nous lui donnions dans nos colonnes la place dont il serait fort digne d'ailleurs. Rappelons pourtant deux importantes vérités qui ressortent de ce récit simple, naturel et très attachant. La première, c'est que la guerre est un fléau abominable, et dont ceux-là seuls qui en ont été les victimes peuvent se faire une juste idée. La seconde, c'est que l'état militaire est une carrière où l'on ne doit entrer que par devoir et par nécessité, mais qu'on ne saurait conseiller à personne, puisque la vie de soldat, ennuyeuse et inutile en temps de paix, est la plus dure qu'on puisse imaginer en temps de guerre. Sous ce double point de vue, heureux les pays qui n'ont ni armées permanentes, ni guerres d'ambition à soutenir.

P. B.

[1] *The christian Year Book; containing a summary of christian work, and the results of missionary efforts throughout the world. London. Jackson, Walford and Hodder, 27, Paternoster Row.*

# LE CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE

## THÉOLOGIE.

—

**Exposition de la doctrine de l'Église catholique orthodoxe, accompagnée des différences qui se rencontrent dans les autres Églises chrétiennes, par W. Guettée, prêtre et docteur en théologie de l'église orthodoxe de Russie. Paris, Saint-Pétersbourg et Londres, 1866.**

Pour abréger le plus possible notre travail, choisissons six ou sept paroles de l'Ecriture qui nous dirons en quelques mots quels sont l'œuvre de Jésus-Christ, sa méthode, les fondements de son Eglise, ses promesses et ses témoins.

V

1° L'œuvre de Jésus-Christ. *Dieu a tellement aimé le monde qu'il a donné son Fils au monde afin que quiconque croit en lui*, premièrement, *ne périsse point*, et, secondement, *ait la vie éternelle*.

L'œuvre du Fils est donc double : *a)* racheter, délivrer, sauver les croyants du péché, de la condamnation et de la *mort*, par son sacrifice expiatoire et par sa parole de repentance et de pardon ; *b)* leur communiquer la *vie éternelle* par le don du Saint-Esprit.

Ceux qui croient au Fils, sont donc appelés à se laisser réconcilier par son sang avec Dieu et à naître par l'Esprit saint à une existence nouvelle.

L'Eglise, assemblée des vrais croyants, est *le corps* ou *l'accomplissement* du Christ. Elle doit donc continuer la double action de son Chef en annonçant le pardon à qui se repent, et la vie de l'Esprit à qui reçoit le pardon.

Or, c'est bien là le but auquel tend aujourd'hui l'Eglise protestante, l'idéal qu'elle essaie de réaliser au milieu de mille infirmités.

En écrivant ces dernières lignes, nous nous rappelons avec confusion la période de la scholastique protestante, comprise entre Luther et Spener. La vie spirituelle qu'avait rallumée le grand Réformateur, s'était éteinte au milieu des interminables querelles des églises et des sectes ; la passion de la vérité avait étouffé dans les cœurs la charité et la piété ; l'orthodoxie tenait lieu de conversion et de nouvelle naissance ; l'intellectualisme du moyen âge régnait en plein dans l'Europe réformée. Mais cette sombre nuit prit fin au temps de Spener, et rien ne me paraît mieux démontrer la divine mission de Luther que la résurrection de son œuvre après un siècle et demi de profondes ténèbres.

Or, nous devons l'avouer à nos adversaires : à juger de leurs églises par le genre de leur polémique, elles sont plus que jamais enlacées dans les filets de la scholastique et plongées dans la mort spirituelle d'une foi toute d'intelligence. Elles se croient, derrière les hautes murailles de leur orthodoxie, hors des atteintes du rationalisme, et ne se doutent pas qu'elles sont les deux grandes forteresses du ratio-

nalisme orthodoxe, soigneusement fermées à la vie spirituelle de la réforme et de l'Evangile.

2° **La méthode.** *Si quelqu'un,* disait Jésus, *veut faire la volonté de Dieu, il reconnaîtra si ma doctrine est de Dieu ou si c'est moi qui parle de moi-même* [1].

Telle est la méthode du Sauveur, et c'est là l'épigraphe et le texte de toute discussion, de tout écrit sur la voie à suivre pour arriver à la vérité religieuse.

La volonté de Dieu, c'est que nous soyons saints comme lui. Si nous voulons la faire, nous nous convaincrons de notre esclavage du péché, et nous chercherons un Sauveur. Si Jésus-Christ qui s'offre à nous pour Sauveur, ne nous donne pas la joie du pardon et des forces toutes nouvelles pour croître dans la sanctification, il est un rabbin qui nous trompe par de fausses promesses. Mais s'il tient sa parole, sa doctrine vient de Dieu, et il est le Fils de Dieu.

Cette méthode est la nôtre, celle de la conversion ou de la foi individuelle, et (nous ne pouvons assez le répéter) elle diffère radicalement du libre examen. Mais les deux Eglises soi-disant orthodoxes et catholiques la connaissent-elles et la mettent-elles en pratique? Quand nous tentons de nous rapprocher d'elles, nous demandent-elles : Etes-vous allés à Christ par cette voie toute morale? ou êtes-vous résolus à adhérer par votre raison à la série de dogmes dont nous allons vous lire l'énumération?

3° Le fondement de l'Eglise. *Pierre dit : Tu es le Christ, le Fils du Dieu vivant. Jésus lui dit : Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise* [2].

La foi en la divinité de Jésus-Christ s'était lentement formée dans le cœur des apôtres. Pierre, en leur nom, l'exprime ici pour la première fois avec l'élan d'une conviction intime. Le fondement de l'Eglise est ainsi posé, et rien ne pourra le renverser.

Il y a donc, quoi qu'on en dise, une vérité capitale, un fait d'une importance unique dans le vaste ensemble des révélations divines, et ce dogme, c'est bien, comme nous l'affirmions plus haut, la divinité du Sauveur. Quant à l'Eglise d'Occident, elle a substitué la personne de Pierre à sa foi.

Ce *fondement*, nous dit positivement St. Paul, *c'est Jésus-Christ*, (et non son apôtre). *Nul ne peut en poser un autre. Mais sur ce fondement chaque* chrétien *bâtit de l'or ou du chaume. L'ouvrage* de tous *sera éprouvé par le feu*, et le chaume brûlera, *mais l'ouvrier* du moins *échappera, toutefois comme au travers du feu* [1].

Ce chaume, ce sont des erreurs de doctrine ou de morale. Toute erreur qui laisse Jésus-Christ à sa vraie place, est donc celle d'un croyant. Mais celui qui rejette Jésus-Christ même, qui ne voit plus en lui son Sauveur et sa vie, qui fait de lui un rabbin, et prend sa propre raison pour base de toute sa vie morale et religieuse, celui-là n'est plus chrétien. Telle est aussi notre règle de jugement et de conduite : nous ne pouvons reconnaître comme frères en la foi le socinien, le déiste; mais nous userons d'une tolérance illimitée pour les autres. Ici encore notre Eglise est, mais avec St. Paul, aux antipodes de ses deux aînées qui prennent l'orthodoxie pour la vie chrétienne.

*Nous tous qui sommes parfaits, ayons ce même sentiment,* dit St. Paul, *et si vous pensez autrement, Dieu vous fera connaître ce qui en est* [2].

Voilà une foi réelle en la puissance de la vérité divine, et une connaissance intime de la nature de la vie chrétienne. Il y a des dissidences de vues entre St. Paul et une partie des chrétiens de Philippes. L'a-

[1] Jean VIII, 17.
[2] Math. XVI, 18.

[1] Cor. III, 10-15.
[2] Phil. III, 15.

pôtre s'en épouvante-t-il? exige-t-il de ces chrétiens faibles encore la déclaration d'une foi implicite à ce qu'il sait être la vérité? Nullement, il les laisse grandir, il prend patience, et s'ils venaient à mourir avant d'avoir atteint la perfection, il ne mettrait certainement pas en doute leur salut.

Partout dans le Nouveau Testament nous trouvons la vie et son lent développement là où Rome et Constantinople mettent la soumission à un code de dogmes qu'on admet en bloc et une fois pour toutes.

4° Les deux témoins de Jésus-Christ. *L'Esprit de vérité rendra témoignage de moi, et vous aussi, vous rendrez témoignage, parce que vous êtes dès le commencement avec moi*..... L'Esprit de vérité *convaincra le monde de péché, de justice et de jugement. J'aurais encore plusieurs choses à vous dire, mais cet Esprit vous conduira dans toute la vérité*[1].

Jésus-Christ laisse donc après lui, pour continuer son œuvre de salut et de vie, des témoins et non un vicaire ou un dépôt; deux témoins dont l'un est l'Esprit même de Dieu, et dont l'autre, conduit par le premier qui est esprit, n'aura d'action que par la vérité spirituelle et non par des armes charnelles.

Un témoin ne mérite créance qu'autant qu'il répète fidèlement ce qu'il a vu et entendu, et si dans le cas actuel les douze témoins de Jésus-Christ ont été autorisés à enseigner des vérités qu'ils n'avaient pas reçues directement de lui, au moins savent-ils quel est l'intermédiaire qu'il a chargé de les instruire. S'ils se permettaient d'ajouter de leur propre chef un seul article de foi à ceux que l'Esprit saint leur révèle, ils ne seraient plus des témoins, mais des philosophes; plus des disciples, mais des maîtres; plus des apôtres, des *envoyés*, mais des fondateurs d'une religion particulière, ou du moins non plus des *ambassadeurs*, mais des vicaires. En qualité de vicaires, ils auraient le droit d'agir sous leur propre responsabilité comme leur chef l'aurait fait à leur place. Même ils auraient celui de prendre ses titres, et c'est dans cette conviction que le pape actuel a pu dire de lui-même dans une occasion solennelle: *Je suis le chemin, la vérité et la vie.* Une telle parole dans la bouche d'un homme qui ne devait être que le successeur d'un simple témoin, est un vrai blasphème; mais la papauté devait un jour le prononcer, et elle l'a fait la veille du jugement que Dieu va exécuter contre elle.

[1] Jean XV, 26-27; XVI, 8-13.

Ce qui rend cette parole d'autant plus extraordinaire, c'est qu'elle a été prononcée par le plus humble et le plus sincère des papes. Aussi n'est-elle pas sortie de son esprit, c'est l'esprit de la papauté qui l'a prononcée par sa bouche. Victime à son tour d'une erreur de huit siècles, il se croit la dernière colonne debout dans le temple de Dieu; il fait des efforts surhumains pour ne pas plier sous le fardeau qui l'écrase, et il cherche avec une parfaite droiture sa force auprès de Dieu par la prière. Il ne se doute pas qu'il est l'idole d'un temple païen qui va s'écrouler sur lui, et le Dieu qu'il appelle à son secours, est celui qui le renverse.

L'Eglise d'Orient est tombée dans l'excès opposé à celui de Rome: ici le simple témoignage devenait un vicariat; là le témoignage vivant s'est réduit à un dépôt mort. Il est sans doute incontestable que les enseignements de Jésus-Christ et des Apôtres sont un *dépôt*[1]. Mais il ne l'est pas moins que tout vrai chrétien (et par conséquent l'Eglise elle-même) doit témoigner de Jésus-Christ[2], dans la famille, dans la société, dans le monde, par ses œuvres et ses paroles, et non pas seulement par sa fidélité à garder un trésor mis sous clef.

[1] 1 Tim VI, 20; 2 Tim. I, 12-14.
[2] Apoc. VI, 9; XI; XII, 17; XIX, 10; XX, 4.

Quant au témoignage de l'Esprit, nous ne le trouvons pas plus que le premier dans l'*Exposition* de M. Guettée, et nous avons entendu des catholiques d'un très grand renom prétendre que le Saint-Esprit n'est accordé qu'au sacerdoce; tant la doctrine biblique de la régénération est tombée en un complet oubli dans l'Eglise de Rome!

Pour nous, protestants, nous trouvons le témoignage authentique des apôtres inspirés dans les Livres du Nouveau Testament. Que si la tradition orale a conservé de ce témoignage des points qui ne sont pas consignés dans le recueil sacré, nous sommes prêts à les soumettre à un examen impartial. Mais qu'on ne prétende pas nous faire admettre comme provenant en droite ligne de Platon, des doctrines d'Aristote ou d'Epicure!

Le témoignage de l'Esprit Saint auprès du monde et dans le cœur des croyants, et l'inefficacité de notre propre témoignage si cet Esprit ne l'accompagne pas du sien, sont des vérités qui ne sont peut-être qu'indiquées dans nos confessions de foi, mais qui sont devenues de nos jours vraiment populaires dans nos Eglises.

Le double témoignage de l'Esprit Saint et des vrais chrétiens depuis les temps apostoliques jusques à Luther a pour nous un prix immense, et l'on nous connaît fort mal quand on nous accuse de mépriser la tradition. La première œuvre scientifique de la Réforme a été la publication des *Centuries* de Magdebourg, où l'on reconstruisait siècle par siècle la chaîne continue des témoins de la vérité évangélique. Cette tradition était une condamnation si éclatante de la papauté, que les Jésuites avec leur adresse proverbiale ont transporté la controverse du champ de l'histoire dans celui de la métaphysique. Mais aujourd'hui comme au temps de Luther nous nous réjouissons à la pensée de la tradition de foi, de vie et de vérité qui nous relie à Jésus-Christ, et nous n'abandonnerons pas le fil d'or qui nous conduit à travers les épaisses ténèbres et les labyrinthes de la papauté jusques à la pure lumière de l'Eglise primitive.

5° La promesse de Jésus-Christ. *Je suis avec vous jusques à la fin du monde* [1], c'est-à-dire, avec mon secours tout-puissant vous exécuterez l'ordre impossible que je viens de vous donner, de convertir et enseigner toutes les nations.

Mais l'Eglise de Rome et celle d'Orient n'entendent point ainsi cette promesse. L'isolant arbitrairement du contexte, ils en font une promesse d'infaillibilité et, par un autre paralogisme, ils entendent le *vous* des évêques, archevêques et papes qui, régénérés ou vendus au péché, ont succédé à l'apostolat.

A les en croire, Jésus-Christ aurait considéré comme les représentants des apôtres des hommes, chrétiens de nom, païens de fait, orgueilleux, avides, débauchés, empoisonneurs, meurtriers, qui sont morts impénitents et qui ne se sont souvenus de lui dans leur vie que pour faire servir son nom à l'assouvissement de toutes leurs passions. Mais comme ces Judas sont les successeurs officiels des apôtres, Jésus-Christ les maintiendrait au bénéfice de l'inspiration infaillible promise à ces derniers. Il serait avec ces gens-là dans ce sens-ci : qu'il n'est pas du tout avec eux dans leur vie privée et qu'il les abandonne bien au contraire à toutes les infamies imaginables, mais qu'il les préserve de la moindre erreur quand ils parlent en leur qualité de successeurs des apôtres.

Cette théorie-là est en contradiction ouverte avec la psychologie qui ne permet pas de scinder l'âme en deux, et de la supposer divine à droite, satanique à gauche. Il faut donc avoir recours à un miracle permanent, qu'on prouve par l'exemple de Balaam et de Caïphe. Mais Balaam, quand il

[1] Math. XXVIII, 20.

prophétisait, était saisi par l'Esprit de Dieu et ravi en extase : ce qui n'est point le cas des papes, et la prédiction inconsciente de Caïphe ressemble assez peu aux bulles écrites en latin qu'on présente à leur signature. D'ailleurs l'Eglise chrétienne a sa vie propre et son genre de prophétie. Or Jésus-Christ, quand il a promis à ses apôtres que l'Esprit-Saint les conduirait dans toute la vérité, a ajouté : *Il vous annoncera les choses à venir*. La prophétie est donc la compagne et la preuve de l'infaillibilité. Mais les papes que l'Esprit met, dit-on, à l'abri de toute erreur, n'ont jamais émis la moindre prétention à prédire les choses futures, et leur infaillibilité est ainsi tout autre que celle des apôtres. Puis Jésus-Christ, en parlant de ses ministres débauchés, despotiques et ivrognes, a-t-il fait au moins une réserve en faveur de leurs votes dans les conciles ou de leurs bulles[1]? Pas la moindre. Et dans l'Apocalypse, quand il apparaît à St. Jean au milieu des sept chandeliers qui sont les sept Eglises, dit-il aux évêques : Vous seriez plus corrompus que les Nicolaïtes, qu'encore vous seriez infaillibles ? Nullement. Ainsi donc le dogme de l'infaillibilité du sacerdoce, qui est la pierre angulaire des deux Eglises de Rome et d'Orient, n'a pas le moindre fondement dans les enseignements de Jésus-Christ et des apôtres, a contre soi leur silence dans des endroits où ils auraient dû l'établir, est en contradiction avec la sainteté que l'Evangile suppose chez ceux qui reçoivent le Saint-Esprit, et répugne à toutes les lois de la nature humaine.

Jusques à la fin du monde Jésus-Christ sera avec ses apôtres, et avec ceux qui après eux auront, comme eux, cru de tout leur cœur en leur Sauveur et auront été, comme eux, renouvelés et sanctifiés par l'Esprit: Evêques ou laïques, moines prêchant la pauvreté et le renoncement comme

[1] Math. XXIV, 48-51.

les premiers Franciscains, ou pauvres de Lyon et Vaudois des Alpes, mystiques dans les couvents ou hérétiques sur les bûchers, ils maintiendront inébranlablement, au milieu des erreurs et des négations du monde, la foi en Jésus, le Christ, le Dieu vivant, et ils formeront cette Eglise sainte et une, qui seule est *la colonne de la vérité*[1]. Ils porteront l'Évangile jusques aux extrémités de la terre, et c'est eux qui feront de toutes les nations des disciples du Sauveur ; car seuls ils connaissent, possèdent et manient les armes de l'Esprit et de la Parole.

Les chrétiens de nom, inconvertis et irrégénérés, qu'ils soient parias ou papes, sont l'ivraie dans le champ du Seigneur et des ouvriers d'iniquité. Ce n'est pas à ces gens-là, qui ne sont pas même membres de la seule véritable Eglise, que Jésus-Christ aurait promis l'infaillibilité en dépit de leur dépravation.

Arrêtons-nous ici dans un sujet qu'il est plus aisé de traiter en un volume qu'en un article de Revue. Nous croyons avoir prouvé que les grands principes scripturaires du christianisme ne se retrouvent dans leur vérité que chez les églises évangéliques du protestantisme, et qu'ils sont plus ou moins altérés, méconnus, oubliés chez les catholiques d'Occident et d'Orient. Il nous resterait, après ces considérations générales, à descendre dans les détails de la controverse; mais, revenant à l'écrit de M. Guettée, nous nous bornerons à spécifier les points où l'Eglise gréco-russe nous paraît avoir complétement dévié de la vérité.

## VI

La controverse religieuse a considérablement changé, sinon de nature, au moins d'aspect depuis les premiers temps de la Réforme. Alors, sous l'influence de la scholastique du moyen âge, la théologie enva-

[1] 1 Tim. III, 15.

hissait le domaine de la vie chrétienne et se confondait avec la foi. On ne distinguait pas des faits et des vérités nécessaires au salut les explications, les définitions, les formules de l'école, et l'on obligeait les simples fidèles à s'intéresser à des problèmes de métaphysique qui dépassent la portée de l'esprit humain. Cet esprit scholastique nous frappe vivement chez M. l'abbé Guettée quand nous le voyons insister avec une telle force sur le fameux *filioque*. La question de la procession du Saint-Esprit est si délicate, elle force à pénétrer si avant dans les mystères de la Trinité, elle exige chez ceux qui en tentent la solution, une intelligence si subtile, que sur cent vrais chrétiens et témoins vivants du Sauveur il n'en est pas deux qui puissent asseoir avec connaissance de cause leur opinion sur ce point. Mais n'est-ce pas oublier le but de l'Incarnation et de la Rédemption, le prix des âmes et le sérieux de la vie, que d'élever dans l'Eglise au rang d'une vérité capitale un problème qui ne peut avoir la moindre influence sur la sanctification des croyants ni sur la conversion des incrédules? Ne serait-il pas plus conforme à l'esprit de notre commun Maître de laisser sur ce point douteux une pleine liberté à chacun, en attendant avec St. Paul le jour où tous seront arrivés à la perfection?

Dans notre église depuis une trentaine d'années il s'est opéré une séparation de plus en plus tranchée entre la théologie et la religion, entre la philosophie chrétienne et la foi. Ce changement s'est manifesté sur le continent pour la première fois en 1845, à Lausanne, lors de la fondation de l'église libre vaudoise. Ses représentants sont convenus d'exclure de leur confession de foi toutes les spéculations des écoles, et de la faire si simple que tous les membres de l'église, même les plus ignorants, pussent, tout en y retrouvant cependant leur foi complète, la répéter avec une pleine adhésion du cœur et de l'esprit. C'était revenir en quelque sorte à la naïveté du symbole soi-disant des Apôtres. Toutefois nos temps actuels ne pourraient plus se contenter d'une simple énumération des faits des Evangiles, et ce nouveau symbole exprime les vérités vitales de la révélation sous la forme qui nous est devenue la plus familière.

En nous attachant dans ce même esprit à ce qui fait l'essence de la foi, nous verrions avec joie combien il est de points où l'accord s'établirait de soi-même entre l'Eglise d'Orient et nous. Ainsi nous ne pensons pas qu'il y eût de controverse possible sur le canon des Ecritures, sur leur inspiration divine, sur leur autorité (avec ou sans la tradition), sur la Trinité, l'Incarnation, la vie bienheureuse et l'enfer; ni même sur la justification par la foi sanctifiante. En outre, quoique en dise M. Guettée, nous admettons que dans l'Eglise les charges ont été instituées par Jésus-Christ; mais nous en distinguons mieux que lui les libres dons de l'Esprit et le sacerdoce universel. Il reconnaît lui-même que notre morale ne diffère pas de celle de son église. Des sept sacrements qu'elle admet, il en est six sur lesquels les contradictions ne nous paraissent pas avoir une grande importance pratique. La prière pour les morts serait facilement acceptée de plusieurs d'entre nous si on la ramenait à son point de départ; car d'après les plus anciens documents on demandait primitivement à Dieu que les saints entrassent dans le repos du Paradis. La lutte se trouverait ainsi réduite aux questions de l'autorité de la tradition, de la succession apostolique, de la transsubstantiation et du culte des saints et de la vierge. Entre Rome et nous la polémique embrasserait de bien autres questions : l'origine divine de la papauté et son infaillibilité, le purgatoire, les indulgences, les œuvres surérogatoires, les conseils évangéliques, le mérite des œuvres, la nature de la foi, la liberté du culte et la lecture de

la Bible. Je passe à dessein sous silence l'état d'innocence d'Adam qui donne lieu à des distinctions scholastiques, et la prédestination sur laquelle les opinions diffèrent autant de protestants à protestants qu'entre eux et les catholiques.

Je ne veux point prendre à partie Rome. Avec ses prétentions à l'infaillibilité et au monopole du salut, une seule erreur dans Rome, un seul vrai chrétien hors de Rome, détruit Rome. Or, de vrais chrétiens, il en existe des milliers dans toutes les églises réformées: on les reconnaît à leurs œuvres. En fait d'erreurs, je n'en citerai que deux: le dogme de l'immaculée conception et le devoir de persécuter les hérétiques. Je lis à l'instant même dans un poëte catholique, M. A. Fayet, ces vers-ci d'un hymne au Rédempteur:

Ses miracles divins sont encore des bienfaits;
. . . . . . . . . . . . . . . . .
Du zèle de l'apôtre il modère l'ardeur,
Il est persécuté, jamais persécuteur.

Eh bien! si tel est le Seigneur et que son vicaire pose en principe la persécution, l'esprit de l'un est le contraire de l'autre; et, qu'on y prenne garde, il n'y a sur la terre, aux enfers et au ciel, que deux esprits.

En nous bornant aux différences qui existent entre l'Eglise grecque et nous, et où d'ailleurs l'Eglise romaine est l'alliée de sa sœur, nous disons de sa transsubstantiation et de ses innombrables conséquences, qu'il y a un abîme entre la cène célébrée dans une agape et le sacrifice de la messe à l'autel; entre le *discernement du corps du Seigneur* [1] et l'adoration du Seigneur dans l'hostie. Cet abîme a sans doute été traversé pas à pas et les yeux fermés, sans que l'on sût où l'on allait. Mais nous ne le franchirons jamais. Nos réformateurs nous ont rendu le culte apostolique et primitif dans sa spiritualité, sa simplicité et sa vérité, et nous le maintiendrons au sein d'une chrétienté qui s'est égarée dans les symboles du culte juif, dans la pompe des cultes idolâtres, dans une doctrine contredisant l'Ecriture et la droite raison, et dans l'apothéose du prêtre.

[1] Cor. XI, 21-29.

La succession apostolique nous touche peu. L'Esprit de Dieu ne peut être lié à ne série d'évêques dont plusieurs étaient des ennemis de Dieu et de l'Evangile, et qui, en s'imposant les mains les uns aux autres, altéraient le dépôt des vérités révélées qui leur avait été confié. Ils concluent sans doute de leur succession à l'intégrité du dépôt; mais nous, qui jugeons du dépôt par les Ecritures, nous leur disons: « Vous avez conservé pieusement l'écrin; mais il est vide, et voici le joyau que vous aviez perdu et que nous avons retrouvé. » La succession sans la vérité n'a aucune valeur; la vérité garde la sienne sans la succession.

Quant à la virginité perpétuelle de la Vierge, les évangélistes en disant: *les frères* du Seigneur, et non: ses cousins-germains; St. Luc [1], en insistant sur *le fils premier-né* de Marie; tout spécialement St. Mathieu [2] avec son *jusqu'à ce que*, semblent avoir voulu protester formellement contre une erreur naissante, et, en effet, cette erreur remonte à une très haute antiquité, comme le prouvent les évangiles apocryphes, dont un au moins a l'intention formelle de la propager. Que si les expressions des évangélistes n'ont aucune visée polémique, ces écrivains n'ont pu s'exprimer ainsi que parce que le dogme en question, qu'ils semblent contredire, n'existait point encore. Or, dans ce cas, ce dogme est de bien peu d'importance, puisque la foi des apôtres et des premiers chrétiens était complète sans lui. Il doit donc être loisible, sans que notre

[1] II, 7.
[2] I, 25.

foi en souffre le moins du monde, de rester dans une entière ignorance sur un point que nous abandonnons aux discussions, plus ou moins hasardées, des écoles.

Cependant ce dogme est, avec la fabuleuse légende de l'assomption, le piédestal sur lequel on a insensiblement élevé l'*hyperdulie* de la sainte Vierge qui, dans notre Occcident, pourrait bien devenir un jour la quatrième personne de la très sainte Trinité. C'est sur ce point, sur le culte de la Vierge et des saints, que se concentre toute la lutte entre les deux Eglises et nous. Fidèles au premier et au deuxième commandements du décalogue, connaissant par les prophètes combien Dieu est jaloux de sa gloire, et que le plus grand péché est l'adoration de la créature, forts du complet silence des apôtres sur le culte des saints, avertis par St. Jean que nous ne devions pas même nous prosterner devant le premier des archanges, nous sommes les représentants du pur et sévère monothéisme en face de l'idolâtrie chrétienne et de l'idolâtrie païenne. Nous savons fort bien les adoucissements que les Bossuet apportent à la pratique de leur Eglise; mais cette pratique, nous la connaissons de près, et nous accusons de connivence l'Eglise qui ne détruit pas de telles superstitions.

Que si M. l'abbé Guettée nous objecte que le culte des saints remonte au troisième siècle, nous nous permettrons de lui répondre que rien n'est prouvé tant qu'il ne l'est pas que la coutume et le dogme controversés sont d'origine apostoliques. M. Guettée, dans ses études historiques, s'est arrêté au point de jonction de toutes les églises particulières, et a supposé, sans autre examen, que la doctrine antérieure à leur division était celle des apôtres. Mais un proverbe chinois dit que si l'on a dix pas à faire et que l'on en ait fait neuf, on est à moitié chemin. C'est le cas de tous ceux qui, dans leurs études des origines des dogmes chrétiens, ne remontent pas jusqu'aux écrits inspirés du Nouveau Testament, qui seuls les mettraient en état de juger, sans se tromper, les croyances et les usages du IIe et du IIIe siècle. Au reste, il paraît que l'étude impartiale des catacombes de Rome suffirait pour nous donner gain de cause. Les archéologues protestants y trouveront un jour bien des choses dont *on ne veut pas nous parler*. Mais les découvertes mêmes qu'on a publiées, s'élèvent en témoignage contre Rome, ainsi que le prouve le retour tout récent de M. Hémans au protestantisme. Fils d'une dame dont les poésies sont fort estimées en Angleterre, il s'était laissé gagner par les splendeurs du culte catholique, et s'était rendu à Rome où, pendant plusieurs années, il se livra à l'examen des catacombes. Mais il n'y trouva pas la moindre trace d'un culte rendu par les premiers chrétiens aux saints et à la Vierge Marie, ni un seul monument qui justifiât les prétentions des papes à être les successeurs de St. Pierre. Aussi, à la suite de nombreuses conférences avec le chapelain de l'ambassade anglaise, est-il rentré dans la communion de l'Eglise anglicane. La Rome papale a donc, sous les fondements de ses temples et de ses palais, conservé à son insu, comme dans des archives secrètes, sa sentence de condamnation qu'a rédigée et signée à l'avance l'église primitive.

Nous assistons, d'une part, à la chute de la papauté et au déclin des nations catholiques; d'autre part, à la résurrection des églises de la Réforme et au plein épanouissement des nations protestantes. Laissons ici dans l'ombre le côté politique de la question. Ne comparons pas le Mexique où l'on a compté, si je me souviens bien, quarante gouvernements en cinquante ans, et les Etats-Unis, qui viennent de laver dans leur propre sang la tache et la honte de l'esclavage, et qui seuls pourront établir l'ordre et la paix dans l'Amérique catho-

lique. Ne parlons pas de l'Espagne, où il n'y a plus, au lieu de partis politiques, que des factions et des ambitieux; ni de l'Italie, qui succombe sous le poids de sa liberté. Ne replaçons pas en présence, à Sadowa, l'Autriche et la Prusse, qui représentaient deux mondes et deux civilisations contraires. N'opposons pas la Hollande à la Belgique, ni l'Angleterre qui, telle qu'un vaisseau habitué aux tempêtes, passe sans la moindre émotion au travers des plus dangereux écueils, à la France qui, depuis qu'elle s'est enivrée, une première fois, du sang des martyrs protestants, à l'ordre de ses rois et de ses prêtres, et plus tard, par un juste retour, du sang de ses prêtres et de son roi, à l'ordre des disciples de Voltaire, ne peut supporter ni la république, ni la royauté parlementaire, ni le despotisme des Césars. Mais voyons la papauté dépouillée de sa puissance temporelle par ses propres enfants, et non par les protestants, et perdant son prestige moral par son aveuglement et son intolérance. Elle tombe; toutefois, si nous comprenons bien la prophétie, elle ne doit pas périr encore, et elle finira son existence sans gloire et sans puissance, tandis que le clergé catholique conservera sa force jusqu'à la fin et se fera l'allié dévoué de tous les princes persécuteurs. L'Eglise protestante, au contraire, va de progrès en progrès sur la voie de la vie spirituelle. Luther lui avait rendu la vérité; Spener avait inauguré l'ère de l'intime piété, et, dans les temps récents, Fliedner et Wichern lui ont enseigné, par leur exemple, la charité. Personne n'ignore que nos sociétés pour la mission extérieure et pour la propagation de la Bible couvrent de leurs réseaux la terre entière, et que l'Esprit de Dieu opère, dans l'Ancien et le Nouveau-Monde, une série non interrompue de réveils. Mais peut-être nos adversaires ne savent-ils pas que Fliedner, qui vient de mourir, a pu compter, en quittant cette terre, trente instituts de diaconesses fondés à l'instar du sien, celui de Kaiserswerth, et 1600 sœurs servant le Seigneur dans plus de 400 stations éparses sur toute la surface de la terre. Quand à Wichern, personne ne pourrait faire le relevé des œuvres de mission intérieure dont il a été, en personne ou indirectement, le promoteur. Au reste, ces œuvres sont peu de chose au prix de notre évangélisation du monde païen, et cependant nous sommes extrêmement sévères dans l'admission de nos catéchumènes. Nous ne comptons pas au nombre de nos convertis des milliers d'enfants païens baptisés à l'insu des parents. Dans l'Inde seule, où nos missionnaires n'ont pu agir avec quelque peu de liberté que depuis 1833, leur nombre est aujourd'hui de 300, celui des ouvriers indigènes de 3500 (200 pasteurs 1800 catéchistes, 1500 instituteurs), celui des communiants de 50 000, celui des professants de 200 000, et l'action indirecte que l'Evangile exerce sur la société hindoue, est telle que les brahmines eux-mêmes avouent leur cause perdue. Le jour, peu éloigné peut-être, où 150 000 000 d'Hindous briseront leurs idoles pour adorer le vrai Dieu avec nous et comme nous, sans images, sans symboles et sans pompe, ce jour-là sera le Sadowa du protestantisme. Alors les romanistes et les grecs confesseront que la foi individuelle en Jésus-Christ selon les Ecritures transporte en réalité les montagnes, et qu'elle vaut mieux que celle au pape infaillible qui a toujours failli, ou que celle au dépôt de l'Eglise orthodoxe qui s'endort et se meurt dans son orthodoxie.

FRÉD. DE ROUGEMONT.

---

## L'expiation.

Messieurs les Rédacteurs,

Je désire vous soumettre quelques réflexions sur la doctrine de l'Expiation.

Il va sans dire que je ne vais pas essayer

ici de traiter d'une manière complète un sujet dont le développement pourrait remplir une vie, comme il fournira éternellement matière aux méditations et aux actions de grâces des rachetés. Mais j'espère contribuer à écarter quelques malentendus qui existent entre chrétiens; en second lieu, je crois qu'il est bon de caractériser aussi exactement que possible les différences réelles qui n'en continueront pas moins à subsister.

Aux yeux de tout vrai croyant, Dieu était en Christ, réconciliant le monde avec soi ; ce qui s'est passé dans l'âme du Sauveur sur la croix a changé la relation entre nos âmes et Dieu. Mais lorsqu'on cherche à se rendre compte de la manière dont ce sacrifice expiatoire a accompli notre rédemption, deux tendances différentes s'accusent : les uns accentuent davantage l'élément moral et actif dans les souffrances du Sauveur, les autres ne reconnaissent de vertu expiatoire qu'à des souffrances passives. Les chrétiens de ces deux écoles me semblent avoir une même foi, avec des théologies différentes.

Je sais que la distinction entre la foi et la théologie peut paraître suspecte à plusieurs de vos lecteurs ; mais il nous faut tous l'accepter, si nous voulons nous comprendre les uns les autres, et ne pas être injustes envers nos frères. D'ailleurs, rien n'est moins arbitraire que cette distinction, elle s'impose à tout esprit qui réfléchit.

Regardez cet enfant de quatre ans, vif, joyeux, affectueux, qui court embrasser un homme d'âge mûr, assis sur un banc de la promenade. Il l'appelle : Papa ! et c'est de toutes les forces de son petit cœur simple et aimant qu'il croit à la réalité et la douceur de la relation qu'il veut exprimer par ce nom. Maintenant, est-ce que sa *science* est à la hauteur de sa *foi?* Possède-t-il, au point de vue intellectuel, l'explication de la relation qu'il trouve si douce ? Voici son frère de vingt ans, qui arrive de l'étranger, et qui se jette, avec une émotion contenue dans les bras de son père. Ces deux frères ont une même foi, ont-ils exactement la même manière de se rendre compte de la relation qui fait leur bonheur commun ? Il se peut que la foi du cadet vaille plus que la science de l'aîné. Mais il est vrai aussi que, si l'aîné a été à une bonne école, les sentiments de son enfance n'en ont été que fortifiés, que sa foi est devenue plus profonde, à mesure qu'elle est devenue plus intelligente. Cet exemple doit suffire pour montrer que la distinction entre la science et la foi n'est pas une vaine subtilité.

La théologie est à la foi ce qu'est la chimie à l'acte de se nourrir, et l'on peut manger du même pain sans entendre la chimie de la même façon.

L'homme était destiné à être à la fois le maître et l'interprète de la nature. Il la comprend en vertu de sa parenté avec le Créateur, et il se l'assujétit. Sa science, toujours imparfaite, est, par cela même, progressive. Elle n'aura jamais épuisé la réalité, mais, en se perfectionnant, elle étreint les faits de plus près, et permet à l'homme de s'approprier toujours plus complétement le monde que Dieu lui a donné.

Il en est de même du monde spirituel. Notre théologie n'aura jamais embrassé tout le contenu de ce qui nourrit notre foi, mais elle est progressive. Chaque pas qu'elle fait la rend plus à même d'interpréter et d'apprécier la richesse inépuisable de ces premières données sur lesquelles elle opère. Nous passons, comme le psaume dix-neuvième, du monde de la nature à celui de la révélation ; ils sont à nous tous les deux, et, dans les deux cas également, nos explications ne doivent pas être confondues avec les phénomènes que nous interprétons ; les faits sont immuables, la science est progressive.

Les choses révélées sont à nous et à nos enfants (Deut. XXIX, 29). Le Seigneur a livré le monde spirituel comme le monde

matériel à notre contemplation émue et reconnaissante. Nous vivons de l'un par la foi qui est le moyen de nous l'approprier; nous vivons de l'autre par les méthodes d'appropriation qui lui conviennent; mais il faut faire de l'un et de l'autre une étude toujours plus approfondie. La théologie est légitime au même titre que l'astronomie, ou plutôt elle l'est davantage, car la Rédemption raconte la gloire de Dieu bien plus que les cieux ne le font. Sans doute, il faut que la théologie soit croyante, elle doit partir de la foi comme l'astronomie part de la vue.

Cependant, il y a une restriction à apporter à ce parallélisme que j'établis entre l'usage du monde matériel et celui de la Révélation. Les faits de l'ordre matériel sont simplement livrés à notre observation sans que rien en eux-mêmes en donne déjà l'interprétation; ceux de l'ordre spirituel sont accompagnés d'explications suffisantes pour notre foi. Tout être moral qui agit vis-à-vis de moi d'une certaine manière, et me déclare en même temps ses motifs, fait rentrer cette explication dans l'acte même dont je suis affecté. Nous n'avons pas seulement devant nos yeux le spectacle du supplice de la croix, nous possédons aussi l'interprétation que la sainte victime ellemême en a donnée: Ce supplice, disait Jésus, était le but de son incarnation (Jean XII, 27), c'est pour cette heure même qu'il était venu. Le Fils de l'homme est venu pour donner sa vie en rançon pour une multitude (Marc X, 45); c'est pour nous que ce corps a été brisé et torturé, c'est pour la rémission de nos péchés que ce sang a été répandu (Math. XXVI, 26-28; Luc XXII, 19, 20). Ici, l'explication forme une partie intégrante du fait; c'est comme sacrifice expiatoire que la mort de Christ devient l'objet de notre foi d'abord, et de notre étude ensuite.

L'on me dira, que, d'après ma propre confession, il n'y a pas de place pour une théologie humaine. Le Maître a parlé; ses disciples, autorisés à compléter ses instructions (Jean XVI, 12, 13), ont aussi parlé. Qui aura la présomption d'ajouter une parole de plus ?

La théologie n'ajoute pas. Elle écoute, et elle se rend compte. Le Nouveau Testament, et surtout l'Epître aux Romains, justifient notre besoin naturel de coordonner les faits d'une manière systématique. Cette Epître nous enseigne que tout se tient dans le monde de la grâce, et elle trace les grandes lignes d'une théologie chrétienne. Toutefois elle le fait de manière à encourager notre activité intellectuelle, et non pas à la supprimer. Celui qui prenait plaisir à voir Adam nommer les êtres soumis à son empire (Gen. II, 19), doit se réjouir davantage en voyant ses rachetés étudier le contenu inépuisable de la Rédemption. Il ne leur donne une science toute faite que dans le degré où cela est nécessaire à la foi.

Ainsi, dès le premier jour, les croyants ont compris le *but* du sacrifice de Jésus. En contemplant cette croix, et en y adressant leurs semblables, ils pouvaient répondre immédiatement à cette question: *pourquoi?* Mais il n'en est pas ainsi de cette autre question: *comment?* Celle-ci regarde la science plutôt que la foi. La réponse que nous pouvons y faire dépend en quelque mesure de nos expériences et de notre propre culture. La Révélation nous met sur la voie pour arriver à la solution, mais celle-ci ne sera complète que lorsque nous connaîtrons comme nous sommes connus. En attendant, la divinité de l'Ecriture éclate en ce que tout progrès réel dans nos conceptions s'y trouve justifié d'avance; le sens de ses paroles s'élargit à mesure que l'Eglise devient plus capable de les apprécier.

La saine pensée chrétienne ne se propose jamais, dans son travail, d'amoindrir le mystère dans les voies de Dieu, et de rabaisser à notre niveau des vérités trop

hautes pour nous. Bien au contraire, la science réelle, dans toutes les sphères, augmente les mystères; il y en a plus pour l'astronome consommé que pour le sauvage qui prend le soleil pour un globe de feu large comme son bouclier. Chaque accroissement de nos connaissances établit de nouveaux points de contact avec l'infini, et, sans doute, lorsque nous atteindrons la lumière que nos yeux ne peuvent supporter aujourd'hui, nous nous écrierons: — O profondeur! avec une conscience de notre propre néant telle que nous n'en aurons jamais éprouvé de pareille ici-bas.

Celui qui gravit les flancs du Jura n'ajoute rien à la hauteur des Alpes, mais il devient plus capable de mesurer les colosses qui se dressent devant ses yeux, et qui semblent s'élever avec lui. Des chaînes qui avaient été confondues se distinguent maintenant les unes des autres; les premières assises des montagnes apparaissent; et de nouvelles cimes blanches, inaperçues à un niveau plus bas, étincellent à ses regards. Il en est ainsi du progrès de la pensée chrétienne: elle n'ajoute pas à la Révélation, mais elle devient plus capable d'en apprécier la majesté.

Le besoin de s'élever pour mieux voir est universel chez l'homme. Tout chrétien n'est pas nécessairement théologien, mais tout chrétien a embrassé une théologie. Son horizon peut être limité, ses vues partielles, étroites, d'emprunt; toujours est-il qu'il imprime son cachet aux doctrines qu'il accepte, et qu'elles prennent dans sa pensée une forme que l'esprit humain, le sien ou celui d'autrui, a concouru à leur donner. Ceux qui croient ne pas vouloir d'une théologie se trompent, et leur illusion n'est pas sans danger, car ils ne peuvent que confondre leurs explications avec les faits eux-mêmes, ce qui menace de les rendre à la fois intolérants vis-à-vis de leurs frères, et insoumis à l'Ecriture. « La bonne doctrine, » munie à leurs yeux d'un cachet d'infaillibilité, n'écrasera-t-elle pas de tout son poids les témoignages bibliques isolés qui la condamneraient?

Maintenant, après cette trop longue préface, arrivons au fait. Nous avons un Sauveur; il est mort sur la croix pour nous réconcilier avec Dieu; nous avons la guérison par ses blessures; il nous a rachetés à Dieu par son sang, et ce sang purifie de tout péché. Quelle est l'explication de ce fait? quelle est la liaison entre la mort de Christ et notre pardon? Comment est-ce que l'agneau de Dieu ôte le péché du monde?

Je crois que le besoin intellectuel qui a poussé les chrétiens de tous les temps à se poser cette question est légitime, mais les premiers essais de réponse ont été malheureux.

L'Eglise du second siècle et du troisième, engagée dans une lutte jusqu'au sang contre les maîtres du monde, voyait toujours derrière ses persécuteurs immédiats des ennemis invisibles, dont l'acharnement donnait au combat un caractère infernal. De là une tendance naturelle de voir dans la croix surtout une victoire sur Satan. Les docteurs les plus éminents de ces siècles en sont venus à enseigner que la chose essentielle dans le sacrifice du Sauveur était le paiement d'une dette que l'humanité avait contractée vis-à-vis de Satan. Ces droits que l'ennemi des âmes avait acquis contre nous, étaient ainsi noyés dans le sang du Rédempteur. Les préoccupations du moment aidant, il était aisé de trouver quelque appui apparent pour cette théorie dans plusieurs passages de l'Ecriture qu'on prenait isolément, et à la lettre desquels on s'arrêtait. Le fils de l'homme était venu donner sa vie en rançon, mais c'est aux ennemis que les rançons se payent. Jésus était le גֹּאֵל, le Rédempteur, le proche parent dans le sens de l'ancienne alliance; mais c'était à l'étranger que le rédempteur légal payait le prix du champ ou de la personne qu'il rachetait (Lév. XXV, 27, 50). La première

prophétie donne à entendre que c'est Satan qui blesse le talon du Fils de la femme, (Gen. III, 15), et Esaïe dit que les captifs seront arrachés au puissant, qui les a en son pouvoir, (XLIX, 25). Jésus lui-même représente son œuvre comme une irruption dans la maison de l'homme fort, (Luc XI, 21, 22); « le Rédempteur est foudroyé de ses coups, pris dans ses filets, outragé par lui à plaisir » (Merle d'Aubigné). La mort est, aux yeux du Sauveur, l'arrivée du prince de ce monde (Jean XIV, 30), l'heure de « la puissance des ténèbres » (Luc XXII, 53), et ailleurs: le Seigneur a « dépouillé les principautés et les puissances, qu'il a publiquement exposées en spectacle, triomphant d'elles sur la croix» (Col. II, 15). Enfin, dans l'épître aux Hébreux (II, 14), il est dit que Jésus prit part à notre nature, « afin que par la mort il détruisît celui qui avait l'empire de la mort, c'est-à-dire le diable. » Toutes ces données de l'Ecriture ont leur place dans une théologie plus saine, mais elles ne laissaient pas de prêter une couleur biblique à cette bizarre conception.

Il y a lieu de craindre que la doctrine de la rançon payée à Satan n'ait été lentement et silencieusement remplacée par une autre qui valait encore moins. Les principes ascétiques dont l'Eglise était saturée pendant le moyen âge avaient pour base la fausse supposition que la souffrance en elle-même est méritoire et agréable à Dieu. Il ne doit pas être nécessaire de dire ici que cette idée est l'essence même du paganisme, qu'elle est la mère de toutes les tortures, des meurtres, des atrocités sans nom de l'Inde et de la Phénicie. Je puis prendre pour dit que les lecteurs du *Chrétien Evangélique* sont convaincus que le suicide, partiel ou complet, ne peut jamais être agréable à notre Père céleste. Cette manière de se rendre compte de la valeur de la croix persiste encore dans le catholicisme, à l'état latent.

La théorie du mérite des souffrances est complétement transformée, lorsqu'on suppose la souffrance subie avec le désir de faire réparation pour le mal. Cette pensée, si distinctement exprimée dans le Nouveau Testament, a dû être présente réellement, bien que plus ou moins obscurément, à l'esprit des vrais croyants de tous les temps, mais elle ne fut exposée systématiquement qu'à la fin du onzième siècle. La rançon, dit l'illustre Anselme de Cantorbéry, a été payée à Dieu et non pas à Satan; les souffrances de Christ ont été la pleine satisfaction de la justice outragée de notre Dieu. Il fallait qu'il fût lui-même exempt de l'obligation de mourir pour faire de sa vie une offrande volontaire à notre place. Anselme n'a pas cherché à se rendre compte de la nature des souffrances de Christ. Il ne se posait pas la question qui nous divise aujourd'hui; si elle eût été posée, il aurait certainement mis en relief le côté moral du sacrifice, car il ne tenait pas même assez compte de l'autre, comme l'a remarqué notre bienheureux frère Jean Panchaud, dans les articles sur le traité *Cur Deus homo,* insérés dans le *Chrétien évangélique* des années 1859 et 1860.

La théorie d'Anselme fut popularisée par les Réformateurs. Sans doute la croix a été de tout temps le symbole de la rédemption; l'instinct des âmes touchées par la grâce de Dieu les a toujours avertis que le pardon des péchés et le point de départ d'une nouvelle vie se trouvent aux pieds de Christ crucifié, mais tant de fausses traditions et de pratiques légales obscurcissaient alors la clarté du message de paix qu'il fallut toute l'œuvre des réformateurs pour rendre au monde la Bible, la croix, en un mot le vrai Christ.

Les docteurs romains niaient les conséquences de l'expiation plutôt que le fait même, donc les Réformateurs étaient appelés à déblayer autour de la croix, plutôt qu'à exposer la nature de la lutte qui s'y

livrait. Ce qu'ils disent sur ce sujet est péremptoire; mais ils n'en ont pas parlé assez longuement, ni assez fréquemment, pour prévenir les exagérations de leurs successeurs. Ils croyaient que le Seigneur a subi sur la croix les conséquences pénales de notre péché, la colère de Dieu dans le sens *objectif* du mot, mais qu'il n'a nullement subi la colère de Dieu dans le sens *subjectif*, il n'était pas personnellement l'objet d'un sentiment d'indignation et de colère de la part du Père. La douleur du Sauveur surpassait toute compréhension, selon Mélanchton, *à la pensée que Dieu était offensé contre l'humanité (Loci theolog.*, pag. 48). Nous ne voulons inférer, dit Calvin, « que Dieu ait jamais été son adversaire, ou courroucé à son Christ. Car *comment se courroucerait le Père à son Fils bien-aimé*, auquel il dit qu'il a pris tout son plaisir? Ou comment Christ appaiserait-il le Père envers les hommes par son intercession, s'il l'avait courroucé contre soi. Mais nous disons qu'il a soustenu la pesanteur de la vengeance de Dieu en tant qu'il a été frappé et affligé de sa main et a expérimenté tous les signes que Dieu monstre aux pécheurs en se courrouçant contre eux et les punissant. » (*Instit.* II, XVI, 11.)

Une génération aux pensées étroites et superficielles a trop tôt remplacé les géants de la Réformation. Les auteurs de la *Formule de concorde*, (A. D. 1574), ces persécuteurs acharnés de leurs frères, ne comprenaient rien au cœur de Dieu. Ils n'ont vu sur la croix que le supplice des peines infernales, e' ils ajoutent : la dette de l'homme est payée, le croyant ne peut plus être puni; mais ce n'est qu'un salut négatif, il faut qu'il y ait un moyen pour que Dieu ne reste pas indifférent à ce criminel échappé. Pour combler cette lacune ils imaginèrent une imputation arbitraire et fictive de l'obéissance du Seigneur pendant sa vie. Pour qualifier cette prodigieuse œuvre de surérogation, ils employaient le terme de *justice active*, tandis que le sacrifice de la croix était censé procurer une *justice passive*. Cette invention pédantesque fit fortune immédiatement dans les deux camps protestants.

De tout temps c'est la contradiction des sceptiques qui a amené la pensée chrétienne à se rendre compte des richesses renfermées dans la vérité. Dans la lutte, le croyant apprend à saisir la réalité par tous les côtés, à l'étudier jusqu'au fond, à la dépouiller d'ambiguités et d'éléments étrangers. Il faut que les scandales arrivent. Malheureusement le scandale spéculatif du socinianisme n'a été pleinement manifesté que lorsque les principaux réformateurs n'étaient plus, et la tâche de maintenir contre ses adversaires la doctrine de la rédemption s'est trouvée dévolue à leurs chétifs successeurs. Au commencement du XVII[e] siècle, le plus en vue parmi les défenseurs de la doctrine orthodoxe de l'expiation était le célèbre Grotius, légiste luimême, descendant de toute une lignée de légistes, et dont l'âme était comme façonnée par l'esprit de sa profession. Grotius substituait à l'action directe de Dieu celle de la loi froide et impersonnelle; il sentait si peu la grandeur morale et la véritable nature de l'acte dont il se constituait l'interprète, qu'il prenait la décimation des légions romaines comme une justification de la punition de l'innocent pour le coupable. Il y avait affinité naturelle entre l'esprit étroitement légal de Grotius, et le matérialisme inné dans la forte nature anglo-saxonne; de là l'influence fâcheuse qu'il a exercée sur la théologie anglaise, et par elle indirectement, et sans qu'on en ait eu conscience, sur la théologie du réveil suisse L'Angleterre doit au livre *de veritate* une méthode apologétique qui n'est bonne qu'à faire des incrédules, et au *defensio fidei catholicæ de satisfactione Christi* (A. D. 1617) une conception de l'expiation qui en supprime le rapport avec le fait divin de l'in

carnation, qui l'arrache de sa base et l'empêche de se légitimer auprès de la conscience.

Cependant le Seigneur croyait à l'évidence intrinsèque de ses paroles : « Si quelqu'un veut faire la volonté de Dieu, il reconnaîtra si ma doctrine est de Dieu, ou si je parle de mon chef. (Jean VII, 17.) Paul prêchait un évangile dont la lumière propre attirait tout cœur sincère : « nous rendant recommandables, dit-il, à la conscience de tous les hommes, devant Dieu, par la manifestation de la vérité » (2 Cor. IV, 2). Les païens ne croyaient à l'apostolat de Paul que lorsqu'ils étaient déjà gagnés à son message ; comment arrive-t-il que l'évangile, tel qu'il est présenté trop souvent aujourd'hui, ne touche que ceux qui sont déjà convaincus de la divinité de l'Ecriture?

Lorsque nous sortons tant soit peu du cercle dans lequel nous nous mouvons habituellement, nous rencontrons non-seulement des incrédules de profession, mais aussi des esprits sincères, ayant soif d'une véritable vie religieuse, mais qui sont arrêtés sur le seuil du temple par la forme que l'on a donnée aux grandes vérités de la révélation. Ils ne peuvent pas croire que les hommes soient condamnés pour le péché d'autrui, en vertu d'une fiction légale, et puis rachetés par une autre fiction, et enfin justifiés par une troisième. Ils ne peuvent accepter que la justice et la miséricorde de Dieu soient d'un genre tout à fait différent de ces mêmes perfections chez les hommes. Enfin, ils ne peuvent embrasser, sur la foi des miracles que d'autres auraient vus il y a deux mille ans, une religion qui ne se légitime pas à leur conscience, et ils s'en détournent avec tristesse.

Ce n'est pas « la folie de la croix » qui est devenue une pierre d'achoppement pour ces hommes, car l'apôtre, par ces termes, voulait exprimer le sentiment d'étonnement et de répulsion qu'éprouvait la société gréco-romaine en entendant parler d'un supplicié comme du Dieu sauveur des hommes (1 Cor. I, 18, 23) ; et les siècles ont fait justice de ce préjugé. Ce n'est pas non plus le besoin d'une religion sans mystères qui les égare, car les dogmes qui les choquent ne sont que trop faciles à comprendre. Par exemple, l'idée de l'imputation arbitraire du péché d'Adam ne coûte pas le moindre effort à l'intelligence, elle ne blesse que le sentiment de la justice ; l'idée de l'unité réelle du genre humain et de la solidarité qui en résulte, est bien autrement mystérieuse ; ici, l'intelligence est forcée de se contenter d'une satisfaction partielle, mais la conscience n'est pas outragée.

Non, nous sommes contraints de nous avouer que des âmes précieuses font naufrage à l'entrée du port, à cause des écueils artificiels que les Quenstedt, les Grotius, le synode de Dordrecht, l'assemblée de Westminster, et la scolastique protestante en général y ont accumulés.

Il serait temps maintenant de faire l'exposé de mes propres convictions, mais je ne m'en suis point laissé la place. Vous me permettrez, MM. les Rédacteurs, de revenir à ce grand sujet dans une autre lettre.

Recevez, Messieurs, etc.

R. W. MONSELL.

## REVUE CRITIQUE.

Correspondance des réformateurs dans les pays de langue française, recueillie et publiée, avec d'autres lettres relatives à la Réforme et des notes historiques et biographiques, par A. L. Herminjard. Tome I (1512 à 1526). Genève et Bâle, Georg ; Paris, Michel Levy frères, 1865, in-8°.

SECOND ET DERNIER ARTICLE.

Arrêtons-nous quelque peu sur un homme qui fut moins lié avec Farel, quoique

le réformateur l'ait connu à Strasbourg ; nous voulons parler de *François Lambert*, d'Avignon[1]. Né en 1487, il perdit son père de bonne heure, et il entra à quinze ans, dans un couvent de Franciscains. Il semble avoir fait des expériences analogues à celles de Luther, avec lequel, toute distance maintenue, il n'est pas sans quelques rapports. Lui aussi s'était imposé les exercices les plus rigoureux de la vie monastique, sans pouvoir arriver à la paix intérieure. Il avait un caractère ouvert et franc, une grande facilité de conception, une parole aisée et même des talents oratoires. Sa prédication forte et sérieuse, secondée par un extérieur avantageux, lui conciliait la faveur populaire, en même temps qu'elle le rendait un objet de jalousie de la part de ses confrères, auxquels il peut d'ailleurs avoir trop fait sentir sa supériorité. Ouvert aux idées nouvelles par ses besoins spirituels et par l'étude de l'Ecriture Sainte, il y fut entièrement gagné par la lecture de quelques-uns des premiers ouvrages de Luther. Au printemps de l'année 1522, il quitta son couvent pour n'y plus rentrer. Nous le voyons passer à Genève, puis à Lausanne, où il prêcha le premier la réforme, du 18 au 25 juin[2], en présence de l'évêque Sébastien de Montfaucon, auquel la franchise de Lambert et sa vivacité toute méridionale paraissent avoir plu non moins que son éloquence, et qui semble même avoir accueilli sans défaveur, à ce premier moment, des hardiesses dont l'entourage du fier prélat se montrait hautement scandalisé. Il partit pourvu de recommandations épiscopales qui lui procurèrent, dit-il, un bon accueil à Fribourg, à Berne, à Zurich et à Bâle[3]. A Berne, des entretiens avec Haller, le premier homme à qui il ait pu parler à cœur ouvert de ses plus intimes pensées, l'affermirent dans ses convictions évangéliques. Il prêcha en latin devant les prêtres, et ce qu'il dit sur l'Eglise, le sacerdoce, la messe, les traditions romaines, les superstitions monacales, profita à plusieurs. Non que ce fussent des choses absolument nouvelles pour ses auditeurs, dit Haller; mais, dans la bouche d'un Franciscain et d'un Français, elles paraissaient inouïes[1]. Son arrivée à Zurich est racontée comme suit par un témoin oculaire : « Un samedi, le 12 juillet 1522, on vit entrer à Zurich un Cordelier, Observantin, nommé *Franciscus Lamberti*. C'était un homme de grande taille, monté sur une ânesse. Il venait d'Avignon, où il avait été pendant quinze ans lecteur de l'Ecriture Sainte. Il ne savait pas un mot d'allemand, mais il savait très bien le latin. On lui permit de prêcher quatre fois dans le Fraumünster.... Dans la quatrième prédication, il traita de l'invocation de la Vierge Marie et des Saints, et excité par quelques chanoines et chapelains de la grande église, il demanda de discuter sur ce sujet avec maître *Ulrich Zwingli*, qui, dans la dernière prédication, lui avait dit en face : « Frère, tu te trompes. » Il eut donc, le mercredi 17 juillet (*lisez :* le 16), une conférence avec les chanoines, qui dura quatre heures. Maître Ulrich Zwingli y apporta l'Ancien et le Nouveau Testament en grec et en latin, et persuada si bien le moine, que celui-ci, levant les deux mains au ciel, remercia Dieu et dit qu'il ne voulait invoquer que Dieu seul, dans toutes ses nécessités. Le lendemain il prit le chemin de Bâle, afin d'y visiter *Erasme de Rotterdam*, et de là il s'en alla à Wittenberg, pour voir le docteur *Martin Luther*, et il posa l'habit monastique[2]. » Sous le nom de *Jean Serranus*, qu'il avait pris pour se soustraire aux poursuites de son ordre, il s'arrêta d'abord à

[1] Il existe une excellente biographie de Lambert par M. le professeur Baum, ouvrage qui mériterait bien d'être traduit en français.
[2] *Correspondance*, pag. 101 et 102.
[3] *Correspondance*, pag. 328.

[1] *Correspondance*, pag. 102.
[2] *Correspondance*, pag. 104, note.

Eisenach, où il se fit connaître par ses leçons sur l'Evangile selon St. Jean et par cent trente-neuf thèses relatives au célibat des prêtres, à la confession, au baptême, etc. Luther qui avait eu d'abord quelque défiance[1], se montra bienveillant à son égard, aussitôt qu'il l'eût vu, l'assista de toute manière et le recommanda vivement à Spalatin: « Il me plaît de tout point, disait le réformateur, et il me paraît digne que nous venions à son aide. Nous ne manquons pas de bons professeurs; mais nous ne le repousserons pas s'il a quelque capacité. Au surplus je doute qu'il reste longtemps ici, car il ne tardera pas à y trouver son égal ou son maître. Mais il faut avoir pitié des exilés[2]. » Le secours demandé, et qui ne vint que plus tard, était fort nécessaire. Lambert l'avait imploré directement de l'électeur, dès le 20 janvier, dans une lettre où il explique le but de son voyage, savoir de visiter les réformateurs et de s'associer à leur œuvre, et où, dans une présomption naïve, il se met à peu près au niveau de Luther: « Je suis donc venu à Wittenberg pour pouvoir administrer librement la Parole sainte, par écrit du moins et parmi les savants. Je crois que le Seigneur m'a amené auprès de *Martin* (Luther) pour que le frère aidant son frère, nous bâtissions de concert une solide forteresse[3]. » Malgré son travail assidu et les secours qu'il obtint de l'électeur et de Luther lui-même, Lambert vécut à Wittenberg dans une grande pauvreté. Ses leçons sur divers livres de l'Ecriture attiraient une certaine affluence d'auditeurs, curieux surtout d'entendre un moine français; mais elles ne lui rapportaient qu'un faible profit. Il se maria, non sans le conseil de Luther et avant le réformateur lui-même. François Lambert est le premier prêtre ou religieux français qui ait fait cette démarche, et il craint qu'elle ne soit blâmée, même en Allemagne. Aussi se hâte-t-il d'écrire à Spalatin pour justifier sa conduite; c'est dans le même but qu'il publia l'année suivante, à Strasbourg, son traité sur le *Mariage*, précédé d'une dédicace à François I$^{er}$. Plein de sollicitude pour la France, il avait, de même que les autres Français en séjour à Wittenberg, de grandes espérances pour son pays. Il se joignit au chevalier de Coct pour engager Luther à écrire au duc de Savoie, comme il écrivit lui-même plus tard à François I$^{er}$. Enfin, ne pouvant gagner sa vie et ne voulant pas rester plus longtemps à la charge de Luther, il forme le projet de partir. Lambert paraît avoir fatigué ses amis à Wittenberg: Spalatin finit par le prier de lui écrire plutôt que de venir le voir, quand il avait quelque chose à lui communiquer, et Luther, qui s'intéressait réellement à lui, se plaint de ses exigences indiscrètes et de sa présomption. « Tous les Français, dit-il, ont le défaut de se croire plus sages que les autres. Ainsi Lambert. Ne prétendait-il pas que je lui procurasse des auditeurs pour ses leçons et des lecteurs pour ses ouvrages, comme si cela était en mon pouvoir[1]! »

Après quinze mois de séjour, Lambert quitta donc Wittenberg et se rendit non pas à Zurich, où il avait songé à s'établir, ni même à Strasbourg, où il ne fit que passer, mais à Metz, où des portes semblaient s'ouvrir à l'Evangile, et où la prédication de Jean Chastellain avait un succès très marqué dans le peuple[2]. « En cette année, dit le chroniqueur, vinrent se tenir plusieurs Luthériens en Metz.... entre lesquels en y vint ung, se disant docteur, qui premier avoit esté religieux et à présent estoit marié et desiroit le prescher. Si fut mandé en la chambre des XIII et du Conseil, devant Messieurs les clercs et Messeigneurs

[1] *Correspondance*, pag. 107, note.
[2] *Correspondance*, pag. 116.
[3] *Correspondance*, pag. 113.

[1] *Correspondance*, pag. 170.
[2] *Correspondance*, pag. 257 et suiv.

de la justice, pour le ouyr parler. Mais pour ce que son faict ne pleut pas à chascun, lui et sa femme s'en allèrent bien en haste se tenir à Strasbourg [1]. »

Dans cette ville, la liberté politique venait en aide à la réforme, qui y prit racine de bonne heure. Matthias Zell, Bucer, Capiton, Hédion, y travaillaient de concert à l'œuvre évangélique. Lambert y fut accueilli avec affection et il s'associa promptement aux travaux des réformateurs. Il donne des leçons publiques sur l'Ecriture; il dispute contre Thomas Murner, furieux et grossier adversaire de la réformation; il publie plusieurs de ses ouvrages les plus importants; il traduit des livres de Luther pour les répandre en France. Bucer lui rend témoignage dans la préface de sa traduction du commentaire de Luther sur les épîtres et sur les évangiles. Cette préface datée du 15 janvier 1525, est adressée *aux frères dispersés en France !* « Béni soit Dieu qui vous révèle son Fils, dit Bucer. Nous apprenons que de fidèles prédicateurs de Christ s'élèvent parmi vous. Dieu veuille donner bon succès à ces commencements. Nous serions heureux de contribuer à cette œuvre sainte. Nous avons ici un des vôtres qui s'y applique avec une grande fidélité, François Lambert, d'Avignon, vrai théologien, c'est-à-dire qu'il réunit la connaissance de Dieu et la piété. Il a publié plusieurs livres, ne pouvant, de loin, contribuer d'une autre manière à votre salut [2]. » « Plût à Dieu, dit Lambert lui-même, qu'il me fût permis d'aller en France, afin de n'être pas toujours muet. Que la volonté du Seigneur soit faite! Mais je souffre de me taire si longtemps [3]. »

Contraint de vivre hors de sa patrie, Lambert écrivait pour elle. Les préfaces de ses livres, adressées à François Ier, au prince évêque de Lausanne, au duc de Lorraine, au Conseil de Besançon, etc. témoignent à la fois d'un grand zèle et d'une singulière liberté de parole; elle font bien connaître l'époque et Lambert lui-même. « Croyez-moi, roi très généreux, dit-il à François Ier, assez longtemps l'illustre France a été séduite par le fils de perdition. Assez longtemps elle s'est vue dépouillée et appauvrie par les plus impudents mensonges.... Avec leurs dîmes imaginaires, les prémices et les oblations qu'ils réclament contre toute justice, les fondations impies et lucratives de leurs colléges, de leurs bénéfices, de leurs couvents, de leurs anniversaires, et autres institutions du même genre, qui rappellent les bois sacrés et les hauts lieux, ou bien encore avec le trafic et le négoce de leurs messes et l'envahissement des propriétés et des terres, ils dévorent, ils rongent, ils consument tout.... Ne nous ont-ils pas d'ailleurs détournés de Christ et de sa sainte Parole de la manière la plus funeste, pour nous contraindre de croire à leurs mensonges? Nous avons assez, nous n'avons que trop de folies et d'erreurs à nous reprocher! Trop longtemps, grâce à l'Antechrist, nous avons été détachés de Christ et entraînés loin de Lui!

» Croyez-en donc, ô roi très chrétien! votre pauvre serviteur, exilé pour le témoignage qu'il a rendu à Christ, mais qui désire de toute son âme que le Fils de Dieu règne dans votre royaume, ce qui fera votre propre félicité; car c'est alors seulement que vous régnerez véritablement et que vous affermirez votre puissance, en faisant régner Christ dans le cœur de vos sujets. Permettez que la très-pure parole de Dieu ait parmi eux un libre cours, que les prédicateurs soient vraiment évangéliques et que les livres qui annonçent Jésus-Christ puissent être imprimés, même en langue vulgaire, et librement vendus dans tout votre royaume....

» Ce n'est pas en vain que vous portez le titre de roi très chrétien, et ceci me

[1] Voy. Baum, *Lambert von Avignon*, pag. 63.
[2] *Correspondance*, pag. 319.
[3] *Correspondance*, pag. 317.

donne occasion de plaider devant Votre Majesté la cause de Christ. Ayez donc pitié de votre peuple, et donnez-lui de vrais pasteurs, qui l'instruisent dans la seule Parole de Dieu, sans y rien mêler des inventions des hommes. On dit qu'il y a dans votre royaume des Parlements qui se mêlent de porter des jugements sur la vérité de Dieu, et qui favorisent les écoles de faux théologiens. Votre devoir est de réprimer une telle présomption, car en ces matières rien ne peut faire loi que la simple Parole du Seigneur. Tout ce qui s'en éloigne n'est que mensonge. Nous nous soumettons nous-mêmes à cette règle, et si les parlements ou les universités de vos états veulent juger nos écrits et nos discours, que ce soit d'après la parole Dieu. Autrement nous ne ferons de leurs arrêts non plus de cas que du fumier... Il ne suffit pas de dire : « Nous réprouvons, nous condamnons. » Ce n'est pas le doux langage de Jésus-Christ, mais celui d'étrangers. Si l'on appuie, au contraire, telle ou telle condamnation sur des textes de l'Ecriture, nous nous soumettrons dès que nous aurons reconnu que ces textes sont à bon droit invoqués contre nous [1]. »

Il écrit avec non moins de hardie franchise à Sébastien de Montfaucon, prince-évêque de Lausanne, en lui dédiant un de ses ouvrages.

« Ne vous étonnez pas que je parle de plusieurs évêques (de Strasbourg). Une ville a autant d'évêques qu'elle a de prédicateurs de l'Evangile. Car tout homme qui prêche la vérité, la vérité, dis-je, et non les mensonges des hommes, est un véritable évêque, ce nom lui fût-il refusé par plusieurs. Voilà les évêques de l'Eglise de Dieu ; elle n'en connaît pas d'autres. C'est pourquoi là où il manque de fidèles ministres de la Parole de Dieu, il n'y a pas d'évêques. Et en réalité, par un redoutable jugement du Seigneur, nous avons été privés de vrais évêques pendant plusieurs siècles... Les seuls prophètes de la vérité sont évêques, et, de ceux-là, il faut en établir plusieurs en chaque lieu, à proportion de la multitude du peuple. Je ne saurais donner le nom d'évêque à Votre Grandeur elle-même, sans me rendre coupable de flatterie et agir contre ma conscience... Je vous appelle prince ; mais je ne vous reconnais pas pour évêque, parce que vous n'évangélisez pas. Il est vrai qu'il n'appartient pas à tous d'évangéliser, mais seulement à ceux auxquels le Seigneur en a donné la charge et qui ont reçu mission de sa part. Voilà les vrais évêques de l'Eglise de Christ. Prenez soin qu'ils se multiplient dans le pays que vous gouvernez. Les évêques ne peuvent être seigneurs ; ils ne sont que docteurs et serviteurs des peuples de Dieu. Que chaque paroisse ait le sien, élu par le peuple, sans lettres ni sceaux ni autres superfluités de ce genre. Et qu'ils soient tenus pour évêques aussi longtemps qu'ils prêcheront l'Evangile du royaume de Dieu dans sa pureté.......

» .... Je vous parle avec confiance, me souvenant de la bienveillance dont vous m'avez honoré jadis et de la noblesse de sentiments de votre illustre seigneurie. Je n'userai point de coupables flatteries. Vous avez une grande charge à porter ; prenez garde de succomber sous le fardeau. Faites en sorte de régner sur un peuple vraiment chrétien, un peuple dans lequel Christ règne... Chassez de vos terres les loups, les mercenaires et les faux prophètes. Sachez que si vos peuples périssent, fût-ce même une seule âme, votre âme en répondra....

» Consultez la Parole de Dieu, et le Saint-Esprit vous enseignera comment tout doit être réglé dans le pays de votre domination. Si vous refusez la Parole de Dieu à votre peuple, il ne doit pas vous obéir. Les brebis du Seigneur veulent être nourries de la Parole sainte, seul aliment qui

[1] *Correspondance*, pag. 257 et suivantes.

leur convienne. Les peuples fidèles ont le droit de dire à leurs princes : Nous voulons entendre la Parole de notre Dieu..... Les peuples sont obligés d'obéir aux princes et aux magistrats, excepté en ce qui est contraire à la Parole de Dieu et qui tend à les priver de cette Parole.

» Nous avons ouï dire qu'un prêtre de votre juridiction s'est marié, préférant le commandement de Dieu au décret du pape, et on ajoute qu'il a été jeté en prison avec votre consentement, et qu'il est persécuté jusqu'à la mort. Prenez garde, car votre âme répondrait de la sienne. Il a fait une chose nécessaire ;... j'ai agi de même, en dépit de la synagogue du fils de perdition ! Il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes.... Mariez-vous vous-même, Monseigneur, et dissipez par votre exemple cette exécrable faction de l'antechrist [1]. »

Il est à croire que l'homme orgueilleux et mondain qui gouvernait alors à Lausanne n'écouta qu'avec distraction et dédain de telles exhortations. Celui qui les adressait était de ceux qui s'enflamment aisément et qui se laissent éblouir par leurs espérances. Animé d'un zèle sincère pour la cause de l'Evangile, il était poussé en même temps par une certaine ardeur fougueuse, qui lui fait souvent dépasser la juste mesure. Mais il a souvent aussi des accents d'une vraie éloquence. L'un de ses ouvrages est précédé d'une dédicace à l'électeur de Saxe, qui renferme un récit détaillé du ministère évangélique de Jean Chastellain, à Metz, et de son martyre. Nous renvoyons pour le moment à la *Correspondance des réformateurs* [2] ceux qui voudraient lire ces belles pages. Citons seulement le chroniqueur messin déjà allégué : « En ce meisme temps vint et arrivoit en Mets ung frère augustin, nommé frère Jehan Chastellain, homme assés ancien et de belles manières. Et avoit celluy frère presché à Vic les avents de Noël (1523); puis le dit an (1524) preschoit la caresme tout du long en leur convent de Mets. Cellui estoit.... grant prédicateur et très éloquent, et, avec ce, en ses sermons reconfortoit merveilleusement les pauvres gens.... Par quoy il estoit en la graice de de la plus part du peuple, mais non de tous, espécialement de la plus part des prestres et gros rabis [1]. » N'osant pas l'arrêter ouvertement et dans la ville, on eut recours à la ruse : « Soubz faulce enseigne, fut tiré dehors, disant que le provincial de leur ordre le mandoit et le attendoit.... et desiroit grandement de parler à luy.... Et fut le povre religieulx prins et arresté..., puis mené à *Nomeney*, et là, au chaistiaul, mis au fond de fosse, auquel il tint longuement prison [2]. » Chastellain ne sortit de là, au bout de neuf mois, que pour mourir sur le bûcher. « Le peuple de Metz, en apprenant sa mort, fut pris d'une violente douleur, dit Lambert, et s'étant jeté sur la maison des moines qui l'avaient fait périr, il délivra de la prison où on le retenait un autre serviteur de Dieu, *Jean Védaste*, de Lille en Flandre, qu'on voulait aussi, dit-on, faire mourir bientôt sur le bûcher. Il se trouve à cette heure chez moi, occupé à publier des ouvrages français, à la confusion du royaume de perdition [3]. »

Outre la dédicace de son livre, Lambert avait adressé à l'électeur une lettre particulière, publiée pour la première fois par M. Herminjard, et qui est fort curieuse par une portion de son contenu [4]. Les réformateurs de Strasbourg venaient de se marier et conseillaient à leurs amis et collaborateurs d'en faire autant. Au nombre de ces derniers se trouvait le comte Sigismond de Hohenlohe, doyen du chapitre de la ca-

[1] *Corresp.*, pag. 328 et suiv.
[2] *Corresp.*, pag. 344 et suiv.

[1] *Corresp.*, pag. 345.
[2] *Corresp.*, pag. 345.
[3] *Corresp.*, pag. 346.
[4] *Corresp.*, pag. 347 et suiv.

thédrale, homme vraiment évangélique, entouré d'une juste considération. Lambert avait éprouvé les effets de sa bienfaisante protection, et s'en montre fort touché. Il fait part à Frédéric de Saxe des intentions du doyen et il lui demande en termes exprès de choisir lui-même une femme à Sigismond. Il semble également difficile d'admettre que Lambert ait parlé sans mission, et qu'il ait été chargé d'adresser une telle demande à l'électeur. On peut supposer peut-être que, poussé par le vif désir de voir un personnage aussi important que le comte de Hohenlohe se lier à la cause de la Réforme par une démarche décisive, et en même temps entraîné par cette ardeur peu mesurée avec laquelle il se mettait en avant, il s'était cru autorisé par quelques paroles de Sigismond, dont il avait probablement exagéré la portée.

Cependant Lambert continuait à travailler de tout son pouvoir à l'œuvre évangélique. Il désirait vivement s'employer en quelque lieu où il pût prêcher dans sa langue maternelle. Après avoir échoué dans ses efforts pour se fixer à Metz, il semble songer à Bezançon, et dans une dédicace de ses commentaires sur Michée, Nahum et Habacuc, adressée au sénat de cette ville, il dit: « Voyant l'inutilité de prêcher l'Evangile à de telles gens, j'ai cru de mon devoir de me tourner vers la noble, puissante et célèbre ville de Bezançon, capitale du comté de Bourgogne, et qui, plus qu'aucune autre, est voisine de la très chrétienne cité de Strasbourg. Je suis en effet Bourguignon d'origine, quoique né à Avignon, car ma famille est d'*Orgelet*, où vivent encore maintenant plusieurs *Lambert*. Plaise à Dieu que ma chère Bourgogne et, avant tous autres, mes chers *Bisontins* accueillent la bénédiction que Metz a rejetée, et désertent les rangs maudits de l'antechrist, pour ne pas devenir des apostats et des excommuniés dans le royaume de Notre Seigneur Jésus-Christ!.... Puissé-je trouver ma joie dans votre foi, et Dieu veuille allumer son feu au milieu de vous, afin que par votre moyen la Bourgogne premièrement, puis la France entière deviennent la proie de cet incendie [1]. »

Bezançon ne répondit pas non plus aux avances de Lambert, qui cherchait avec ardeur un champ où il pût déployer pleinement son activité. Son séjour à Strasbourg ne pouvait être que provisoire, puisqu'il n'y manquait pas de ministres fidèles. D'ailleurs la pauvreté l'y pressait. Malgré la protection de Hohenlohe, les secours qui lui étaient arrivés de divers côtés, et les subsides du Conseil de la ville, il écrit encore à ce corps au commencement de l'année 1526: « Je me trouve ici dans une si grande misère que j'ose implorer avec confiance VV. EE., afin que, dans leur miséricorde et leur bonté, Elles daignent prendre pitié de moi, à cause de Jésus-Christ, et que je puisse, tout en m'occupant jour et nuit de l'étude de la Sainte Ecriture, avoir de quoi me nourrir ainsi que ma famille. » Ensuite de cette requête, le Conseil continue à Lambert, pour le terme d'une année, les subsides qu'il lui avait accordés précédemment; mais il le fait inviter à ne rien imprimer ni publier avant d'en avoir reçu l'autorisation et de l'avoir fait examiner [2].

On voit que Lambert inspirait à cette époque quelques inquiétudes, même à ceux qui étaient d'ailleurs disposés à s'intéresser à lui. Son esprit remuant et impérieux, sa présomption, ses prétentions, défauts qui déparaient un zèle véritable et un sincère dévouement à la cause de la vérité, finissaient par indisposer ses amis. On peut croire que s'il ne fut pas reçu à Metz comme il l'aurait désiré, lorsqu'il revenait de Wittenberg, la raison doit en être cherchée en partie dans ces défauts, qui semblent

[1] *Corresp.*, pag. 378.
[2] *Correspondance*, pag. 416 et 417.

avoir été très apparents. — De Strasbourg il harcelait de lettres *ceux de Metz*, « pour les engager à se convertir au Seigneur et à secouer le joug des antechrists[1]. » « Cellui docteur luthérien qui avoit esté en Mets et se tenoit à Strasbourg, dit le chroniqueur, journellement rescripvoit epistoles et lettres à messeigneurs de la cité et à plusieurs aultres, contenans que si on vouloit luy donner seur saulfconduit, il viendroit prescher et discuter en Mets, à l'encontre de tous les clercs, et s'il estoit trouvé qu'il eust tort, il vouloit estre brulé avec ses livres. » — Pierre Toussain, malgré son ardent désir que l'Evangile soit annoncé à Metz, redoute toute intervention de Lambert. « Escripvez-luy, dit-il à Farel, qu'il désiste d'escripre je ne scé quelles sottes lettres et livres qu'il escript à ceulz de Metz et aultres, au grant détriment de la Parolle de Dieu... Nostre frère, le chevalier Coctus, m'a promys qu'il lui en escripveroit bien égrement. Jehan Vaugry m'a dit que Madamme d'Allençon luy avoit fait dire qu'il n'escripva plus ny au Roy ni à aultres. Dieu luy doint grâce de dire et escrire seulement ce qui est nécessaire aux povres âmes[2]. »

On paraît avoir craint surtout que Lambert n'écrivît contre Zwingli. Le dissentiment entre le réformateur de Zurich et Luther se prononçait de plus en plus, et les hommes sages, qui prévoyaient les funestes conséquences de ces débats, auraient voulu les prévenir. Tous les amis de Zwingli cherchaient à apaiser la querelle. En juillet 1525, Farel étant à Strasbourg, reçoit de Toussaint l'avis que Jean Prévost se propose de s'y rendre dans le but d'avertir Lambert, au nom des frères de France. « Zwingli, dit-il, est aimé de tous, et si cette tête folle (*stolidum caput*) écrit contre lui, il se fera des ennemis de ses amis, si toutefois il en a en France. Il faut donc l'avertir, de peur qu'il n'entreprenne quelque chose qui ne tourne ni à sa propre gloire, dont il a tant soif, ni au profit de la république chrétienne..... Mais je crains bien que vous ne parliez à un sourd[1]. » « Lambert devrait être surveillé, écrit-il encore le 18 septembre. On dit qu'il a envoyé son domestique à Luther, et je crains qu'il ne couve quelque dessein pernicieux (*vereor ne aliquid monstri alat*). Au surplus, que Lambert écrive et que le monde s'agite, fermant les yeux à la lumière de Christ, la vérité n'en régnera pas moins dans tous les cœurs fidèles. Israël sera purgé d'idolâtrie, et alors enfin l'Evangile sera annoncé à toute créature, et la rémission des péchés par Christ seul, qu'il faut que le ciel contienne jusqu'à ce que tous ses ennemis soient mis pour lui servir de marchepied[2]. »

A Strasbourg comme à Wittenberg, Lambert avait trouvé des théologiens qui lui étaient supérieurs sous le point de vue de la science. Il ne serait pas impossible qu'on le lui eût fait sentir, pour rabattre un peu sa présomption. Ainsi s'expliquerait un écrit d'ailleurs fort original et très intéressant de Lambert, le *Traité sur la prédication, sur l'érudition et les langues, sur la lettre et l'esprit*[3], qui parut au printemps de l'an 1526. Quoi qu'il en soit, on se plaignait de lui. Malgré sa pauvreté il avait accueilli avec empressement dans sa maison Vedaste, qui s'était enfui de Metz après le martyre de Chastellain. Mais la turbulence et l'esprit entreprenant de Lambert s'accordaient mal avec la douceur du réfugié messin, et plus tard Vedaste devient l'hôte de Capiton, comme nous l'apprend une lettre adressée à Zwingli par Farel, qui ajoute, faisant allusion à la position et au

[1] *Correspondance*, pag. 371.
[2] *Correspondance*, pag. 318.

[1] *Correspondance*, pag. 367.
[2] *Correspondance*, pag. 384.
[3] Commentarii de prophetia, etc.

caractère de Lambert: « La pauvreté sera bonne peut-être à ceux que leur haute opinion d'eux-mêmes rend trop hardis ». Bucer écrivait également de lui, à cette époque : « Il n'aime rien tant que lui-même, et il nous créerait bien des embarras, si on le laissait faire[1]. »

Heureusement pour Lambert, le moment approchait où il allait se trouver placé dans une position plus favorable à tous égards, position digne de son zèle sincère et de ses talents distingués. Le landgrave Philippe de Hesse, qui se proposait d'introduire la réformation dans ses états, jeta les yeux sur lui pour le seconder dans cette œuvre, à laquelle l'ancien franciscain voua désormais toutes ses forces et son ardente activité.

La *Correspondance des réformateurs* embrassera une période de plus de cinquante ans, depuis l'année 1512 et la publication du Commentaire de Lefèvre sur les épîtres de St. Paul, jusqu'après la mort de Calvin. Il serait fort à désirer que cette dernière date fût dépassée et que le recueil comprît le XVIe siècle tout entier. Mais il n'est pas encore temps d'insister là-dessus. Obtenons d'abord les volumes promis, qui seront au nombre d'environ dix. Sur ce pied, l'entreprise paraîtra sans doute déjà très considérable. Pour qu'elle puisse être menée à bonne fin, il faut le concours de tous les hommes de bonne volonté. Le savant éditeur doit être encouragé, dans son long et difficile travail, par tous ceux qui peuvent lui être en aide, soit en lui communiquant des pièces ou des renseignements, soit en contribuant à son œuvre de quelque autre manière. Le concours du public est ici tout particulièrement nécessaire; les dépenses qu'entraîne une telle publication doivent nécessairement se répartir; en d'autres termes, il faut qu'on achète le livre. Cette recommandation se fait entendre trop souvent pour ne pas courir le risque de trouver des oreilles peu attentives. Nous croyons devoir la formuler néanmoins, et nous ne pouvons nous résoudre à croire que ce soit tout à fait en vain. Bien des personnes, même de celles qui ne pourront pas lire dans leur entier des volumes écrits en partie en langue latine, se feront sans doute, une fois informées, un devoir de soutenir une œuvre importante, de contribuer à l'érection d'un grand monument à la gloire de la réformation du seizième siècle et des hommes qui ont soutenu cette glorieuse lutte en faveur de la vérité évangélique. Il ne s'agit point ici d'un livre ordinaire ; il s'agit bien réellement d'une de ces publications d'un intérêt essentiel et permanent, de celles d'ailleurs qui ne peuvent se publier indifféremment en tout temps, mais pour lesquelles il est tout particulièrement nécessaire que l'époque et l'homme se trouvent. Or ces deux conditions se réunissent ici d'une manière frappante et viennent à l'appui de notre recommandation.

Notre époque est sollicitée par des intérêts divers, et les voix les plus écoutées, aujourd'hui comme à l'ordinaire, ne sont pas celles qui parlent à l'homme de ses intérêts moraux. Toutefois, ne nous joignons pas aux détracteurs du temps actuel. Ce siècle est réellement un grand siècle, et s'il a, comme d'autres et plus que d'autres, des préoccupations matérielles et égoïstes, il en a aussi d'un autre ordre. C'est le siècle des missions évangéliques et de la diffusion de la lumière spirituelle dans tous les pays du monde. C'est le siècle de la liberté religieuse et de l'affranchissement de la conscience. Il verra ce grand mouvement s'achever par la libération de l'Eglise, qui marche à grands pas vers l'indépendance. Il a vu l'affranchissement des serfs en Russie, celui des esclaves dans les colonies anglaises, et françaises et dans les Etats-Unis d'Amé-

[1] *Correspondance*, pag. 383.

rique. Voilà non pas de vaines déclamations ou des espérances incertaines, mais des faits réalisés, des faits tels qu'il n'a pas été donné à beaucoup de siècles d'en voir de pareils, et qui peuvent consoler de bien des déceptions et de bien des tristesses.

Et quand nous considérons les progrès vraiment extraordinaires que les sciences ont fait de nos jours, n'est-il pas permis d'ajouter que notre siècle est le siècle de la science? Il est tout particulièrement celui de l'histoire. L'histoire en effet se transforme et se renouvelle. Elle a examiné et rectifié ses procédés ; elle a rassemblé une multitude d'ouvriers infatigables, elle a soumis à révision ce qui passait pour connu, elle a dirigé son attention sur des sujets nouveaux et ouvert des voies ignorées. Elle scrute tout, interroge tous les témoins et arrache tous les jours un mot de plus de leurs secrets aux siècles qui semblaient ensevelis dans une impénétrable obscurité. Les sables du désert et les lacs, tombeaux de peuples disparus, d'autres tombes, renfermant avec des débris humains des monuments de l'art et d'industrie, les édifices, les ruines, les inscriptions, les langues et jusqu'à ces restes des temps antéhistoriques recueillis par les naturalistes, tout prend une voix et dit son avis sur les destinées de l'humanité.

Au dessus de toutes les questions s'élève et s'agite la question des origines : origine des civilisations, des lois, des peuples, des langues, de l'humanité elle-même. La critique corrige ses propres erreurs, quelquefois, il est vrai, au prix d'erreurs nouvelles. Les origines du christianisme sont étudiées de nouveau, avec un soin curieux, par une multitude de travailleurs, illustres et obscurs, se contrôlant et et se corrigeant les uns les autres. L'histoire est soumise, dans tous ses détails, à un débat contradictoire ; les pièces du procès sont mises sous les yeux de tous, et la teneur exacte en est rigoureusement établie. Il en est ainsi de la réformation, de celle des pays de langue française en particulier. On est confondu, quant à cette dernière, de voir à quel point il est nécessaire de procéder à une révision consciencieuse. Combien de faits généralement admis reposaient sur des fondements peu solides, un bruit faux ou exagéré, un mot mal compris, sans compter les faits altérés à dessein ou supprimés. Ainsi des erreurs plus ou moins graves s'accréditent et se maintiennent jusqu'au jour où les documents primitifs sont de nouveau consultés. Ce recours aux sources est un des traits caractéristiques de l'historiographie actuelle. Notre temps est donc un temps particulièrement favorable pour la publication des monuments du passé, et il n'est pas certain qu'une autre époque prît le même intérêt à de tels travaux.

On n'a que trop tardé d'ailleurs, et nous le payons déjà bien cher. Que de trésors ignorés ou perdus! « Les documents que nous possédons aujourd'hui (sur les origines de la Réformation en France), dit M. Herminjard [1], ne forment qu'une bien faible part des correspondances échangées à cette époque entre les partisans de l'Evangile. Leur petit nombre signale suffisamment l'étendue de nos pertes ; mais leur contenu fournit des indications précieuses sur les lacunes qu'il importe le plus de combler. » Il n'y a qu'un seul moyen d'assurer définitivement la conservation des pièces qui restent, c'est de les imprimer. Raison de plus de nous réjouir de l'importante publication qui forme l'objet de cet article.

Si l'œuvre est digne d'être encouragée, si le moment est favorable pour l'entreprendre, l'homme capable de la mener à bonne fin s'est-il rencontré? Nous en avons assez dit sans doute pour faire connaître notre ferme conviction à cet égard. Si nous y revenons, c'est surtout pour mettre sous

[1] *Corresp., Avertissement*, pag. IX.

les yeux de nos lecteurs quelques lignes dans lesquelles M. Herminjard raconte lui-même comment il a été conduit aux recherches dont il nous présente aujourd'hui les fruits :

« En nous occupant jadis d'un essai de biographie du réformateur P. Viret, nous avions rencontré, dans la plupart des ouvrages relatifs à l'histoire de la Réforme, un assez grand nombre d'assertions hasardées. Des invraisemblances choquantes, des faits d'une authenticité très douteuse étaient invariablement reproduits sous le couvert d'historiens du XVII[e] et du XVIII[e] siècles, qui ne citaient par toujours leurs autorités. L'abondance des détails pittoresques, qui prêtaient à certains récits un intérêt saisissant, nous paraissait souvent outrepasser les données fournies par les documents originaux. Nous voulûmes connaître la vérité vraie sur le réformateur vaudois ; mais, pour y parvenir, il fallait remonter aux sources les plus anciennes, les contrôler les unes par les autres, séparer le certain de l'incertain, mettre provisoirement à part les faits douteux que des investigations ultérieures pouvaient rendre vraisemblables, et sacrifiër sans regret tout ce qui était pure légende ou romantisme historique. La série des documents existants présentait de nombreuses lacunes ; pour les combler, nous eûmes recours aux lettres qui avaient été écrites à Viret. L'utilité de plus en plus manifeste de ce genre de secours nous conduisit à consulter la correspondance de Farel, de Calvin et d'autres contemporains. C'est ainsi que, parti du point qui formait le centre de nos recherches, nous avons parcouru toute la circonférence d'un vaste champ d'études et formé un recueil très volumineux de lettres et documents divers du XVI[e] siècle, relatifs à la Réformation.

» Quelques amis de la Réforme ayant été instruits de l'existence de notre collection, ont pensé que la publication de ces documents authentiques serait l'un des plus sûrs moyens de présenter sous son vrai jour l'œuvre inaugurée au XVI[e] siècle, pour remettre l'Evangile en lumière. Ils nous ont offert leur concours pour l'achèvement des travaux que nécessitait l'exécution de cette entreprise. Nous avons accepté cette tâche avec reconnaissance, car elle nous permettait de rappeler le souvenir des bienfaits que Dieu a départis aux églises réformées. Nous avons été heureux de pouvoir aussi contribuer à faire revivre tant de personnages intéressants qui ont figuré dans la grande lutte religieuse qu'a provoquée la Réforme. Rien n'est si propre à les rapprocher de nous que la lecture des lettres où ils ont déposé leur pensée intime. Nulle part on ne peut étudier avec autant de fruit ces détails, qui révèlent directement les traits les plus marquants de l'esprit ou du caractère de l'écrivain. La nature même des convictions qui se font jour dans ces correspondances complète le portrait d'un siècle où la religion était mêlée à tout. C'est un tableau où la vie générale se reflète avec sincérité et sous mille faces imprévues. »

Ajoutons encore quelques mots empruntés au prospectus déjà plusieurs fois cité : « Quelle que soit la richesse de ces archives de la Réforme, il peut arriver que des lettres inconnues ou inédites n'y aient pas encore trouvé place. Nous faisons donc appel à l'obligeance éclairée de tous ceux qui croiraient posséder des documents de cette nature, pour obtenir d'eux d'abord l'indication du contenu et de la date des pièces qu'ils ont en leurs mains, puis, s'il y a lieu, l'autorisation d'en reproduire le texte[1]. A supposer que cet appel demeure sans résultat, nous ne pensons pas qu'aucune collection sur le même sujet puisse

[1] On est prié de faire parvenir les renseignements demandés, par lettre non-affranchie, à l'adresse de M. A.-L. Herminjard, à Genève.

néanmoins être mise en parallèle, pour le nombre et la variété des pièces, avec celle qu'a formée M. Herminjard [1].

S. CHAPPUIS.

## REVUE CRITIQUE.

### EXPLICATION DE L'EPÎTRE DE St. PAUL AUX EPHÉSIENS, par Ad. Monod. — Paris. Ch. Meyrueis, 1867, in-8.

Nous avons tous besoin de revenir aux Ecritures et de les sonder. Pasteurs et troupeaux, théologiens et simples chrétiens ne sont pas, pour la connaissance et l'intelligence de la Parole de Dieu, ce qu'ils devraient être. Il faut que la science comme la foi, la théologie comme la vie religieuse se retrempent à cette source, que nos Eglises de langue française n'ont pas encore reniée, certes, mais qu'elles ont négligée à leur grand dommage. Le réveil qui s'est fait sentir dans la foi, pendant la première moitié du siècle, n'a pas essentiellement tourné les esprits de ce côté : il a été dogmatique beaucoup plus que biblique ; et de même le réveil qui, depuis quelques années, se manifeste dans notre théologie, ne remet pas non plus en honneur avant tout les études exégétiques ; il remue les sujets de critique, d'histoire, de dogme, et laisse beaucoup trop de côté ce qui pourtant peut seul fournir une base solide à l'édifice théologique. Chose remarquable ! quand on s'est préoccupé de l'Ecriture, on a abordé aussitôt et prématurément les questions de traduction, on s'est passionné pour des résultats pratiques, à la discussion desquels une étude préliminaire indispensable n'avait pas suffisamment préparé la plupart de ceux qui prétendaient les juger, on a voulu cueillir les fruits avant d'avoir cultivé la plante et sans lui laisser le temps de se développer.

[1] *Prospectus*, pag. VII.

Aussi faut-il être reconnaissant envers les hommes qui s'efforcent de ramener l'attention vers les textes sacrés, qui les étudient avec soin et communiquent au public religieux leurs utiles travaux. Un livre d'exégèse est un service rendu à l'Eglise, et c'est avec joie que nous voyons le nom vénéré d'Ad. Monod s'ajouter à la liste encore peu étendue des commentateurs français contemporains.

Un ouvrage ayant pour but l'explication d'un livre de l'Ecriture peut revêtir deux formes assez diverses, suivant la nature des lecteurs auxquels il est surtout destiné. L'exégète qui s'adresse à des théologiens emploiera les procédés et le langage de la science ; il citera l'Ecriture dans sa langue originale, présentera dans tous leurs détails les questions relatives au texte, les discussions philologiques qui doivent en établir le sens, les arguments pour ou contre chaque opinion qu'il mentionnera ; il ne craindra ni les termes techniques, ni les formes propres aux écrits spéciaux. L'homme qui veut parler au public chrétien en général, se dégagera de l'appareil purement théologique, des détails de science et d'érudition ; de l'étude sévère et approfondie qu'il aura dû faire pour lui-même, il supprimera, pour ses lecteurs, presque toute la partie technique, et ne donnera que les résultats les plus importants, dans un langage accessible à tous. Accordant moins de place au côté scientifique de l'exposition, il en laissera davantage au côté pratique, et l'application des vérités qu'il rencontre sera traitée avec plus d'ampleur.

Mais — il importe d'y insister — ces deux méthodes, quelque différentes qu'elles soient dans l'exposition, exigent chez ceux qui les emploient le même travail premier, la même étude scrupuleuse et fidèle du texte qu'il s'agit d'expliquer ; comme aussi ce sont les mêmes résultats qu'elles veulent communiquer aux lecteurs. Ce sont deux routes, accommodées à deux catégories

distinctes de voyageurs, offrant des points de vue différents à ceux qui les parcourent, mais ayant demandé les mêmes travaux de construction, et conduisant au même but.

L'*Explication de l'Epître aux Ephésiens* rentre dans le second des genres que nous venons de caractériser. Elle est à la portée non-seulement des hommes spéciaux, mais du public chrétien, de quiconque au moins peut supporter une lecture demandant quelques efforts d'attention, et ne craint pas de s'arrêter un peu à étudier les détails pour arriver à une intelligence réelle et complète du texte sacré. Ce n'est pas à dire, tant s'en faut, que les théologiens n'en puissent largement profiter. Le prédicateur surtout y trouvera d'abondants matériaux à utiliser ; et il n'est pas jusqu'à l'historien de l'Eglise qui n'y recueille en passant, et parfois assez à l'improviste, quelque vue ingénieuse et instructive. Voyez par exemple, pag. 224, 225, un mot sur la place qu'occupe la sainte cène dans le système luthérien.

La précision, quelquefois la riche abondance avec laquelle M. Monod éclaircit le texte qu'il explique, les rapprochements utiles qu'il établit avec d'autres parties des Saints Livres, sa méthode — méthode caractéristique de la bonne école calviniste — de ne jamais perdre de vue la conscience de son lecteur et de ne pas manquer une occasion de la prendre corps à corps, font de son livre une lecture édifiante dans le vrai sens de ce terme, une lecture qui peut produire des fruits spirituels, même si elle est faite d'une manière morcelée et par fragments détachés. Mais c'est surtout en vue d'une étude attentive et suivie de l'épître aux Ephésiens, d'une étude telle que non-seulement tout théologien, mais tout chrétien devrait chercher à la faire pour toute l'Ecriture, que cet ouvrage sera précieux. On peut dire qu'il présente à un degré rare les caractères d'une exégèse solide en même temps que facilement accessible. Découvrir l'enchaînement des pensées de l'Apôtre, reconnaître et rendre sensible la trame de son enseignement ou de son argumentation, mettre en saillie le lien qui unit toutes les parties de son épître; puis insister sur chaque détail, en faire ressortir non-seulement la relation avec l'ensemble, mais aussi la valeur propre et spéciale, en un mot, faire entrer le lecteur, le plus complétement possible, dans la pensée même de l'Apôtre inspiré, c'est-à-dire dans la pensée du Saint-Esprit, c'est bien le but que s'est proposé M. Monod, et nous osons ajouter, qu'il l'atteint presque toujours. N'est-ce pas là le but que toute exégèse digne de ce nom doit se proposer ?

Cette *Explication*, qui n'a point la forme du discours proprement dit, mais simplement celle de l'exposition, ni le style oratoire, mais le ton calme et didactique, a cependant des qualités qui rappellent l'éminent orateur ; on sent que ces pages sont l'œuvre d'un maître de la parole. L'ordre parfait et facile à saisir, la netteté des divisions, la clarté limpide du style, l'à-propos avec lequel les vues générales sont amenées, sans cependant faire digression, ce sont là sans doute des traits qui se retrouvent chez d'autres théologiens, mais que le grand prédicateur possède excellemment parce qu'il les avait développés par son art même.

Quelques citations seront le meilleur moyen de mettre en lumière ce genre de mérite. Quelle finesse et quelle élévation dans cette explication du passage Eph. IV, 20 :

« *Apprendre Christ* est une locution remarquable ; elle s'explique par une observation générale, que nous avons eu occasion de faire plus d'une fois sur le langage de notre Apôtre, et qu'on peut étendre à toute l'Ecriture. L'Ecriture nous présente la vérité sous une forme moins abstraite et

plus vivante que la théologie humaine; elle nous met en présence des choses et des personnes plus encore que des idées, et cela est vrai surtout quand elle nous entretient du Seigneur. Christ lui-même est renfermé dans la parole de la vérité, et se communique par elle à l'âme fidèle. On reçoit Christ (Jean I, 12; Col. II, 6); et ici on apprend Christ. Il ne faut pas dire, avec la plupart des commentateurs anciens et modernes, que Christ est mis ici pour la doctrine de Christ; mais il faut apprendre de ce langage que la vraie foi nous fait entrer en communion réelle et personnelle avec le Seigneur. C'est ce qui fait la différence entre l'orthodoxie et la vie. Le prédicateur orthodoxe prêche la doctrine de Christ, et l'auditeur orthodoxe apprend et reçoit la doctrine de Christ; le prédicateur qui a la vie prêche Christ (2 Cor. IV, 5) et l'auditeur qui a la vie apprend Christ et reçoit Christ. (Pag. 281.) » — Ailleurs ce sera quelque recommandation morale fondée sur l'observation des hommes et une longue expérience: « *Exactement* (Eph. V, 15): point de caprice ni de laisser aller. Ayez une règle exacte et conformez-vous exactement à cette règle. Le chrétien doit être un homme exact; maître de soi, modéré, et il importe qu'il en ait la réputation, surtout dans ses rapports avec le monde. Cette excentricité à laquelle quelques-uns s'abandonnent peut plaire une fois, mais à la longue elle compromet tout. Aussi bien, elle provient de l'esprit naturel et non de l'Esprit de Dieu. Il y a plus de simplicité véritable, et aussi plus de puissance réelle, dans une marche réglée, mesurée, ferme et conséquente avec elle-même. C'est l'eau qui use le rocher. (Pag. 343.) » — Ou encore l'explication lumineuse d'une expression plus employée que comprise: « Faire une chose au nom du Seigneur, c'est la faire de telle sorte que Christ apparaisse plus en nous que nous-mêmes, et qu'on ne puisse en comprendre l'esprit qu'en substituant son nom au nôtre. Par exemple, si je prie au nom de Jésus-Christ, je prie dans un tel esprit (car il s'agit de l'esprit de la prière et non pas d'un nom qui est placé à la fin), que ma prière puisse être considérée de Dieu comme lui étant offerte moins par moi qui la prononce que par Jésus-Christ, et qu'il ne puisse refuser de l'exaucer sans repousser en quelque sorte son propre Fils. C'est ce qui arrivera si, me reconnaissant indigne qu'il m'écoute, je n'implore sa faveur que comme due aux mérites, au sacrifice, à l'intercession de son Fils. Alors, je me cache en Christ, je m'enveloppe de Christ; c'est lui qui paraît et non pas moi; ce n'est pourtant pas sa personne, c'est seulement son nom, parce que c'est moi qui suis dessous; c'est, si j'ose ainsi dire, ma personne cachée sous son nom. J'expliquerais de même *être outragé au nom de Jésus-Christ* (1 Pierre IV, 14; c'est lui qu'on outrage dans ma personne); être sauvé *au nom de Jésus-Christ* (Act. IV, 12; c'est à lui que la vie éternelle est donnée dans ma personne); *commander au nom de Jésus-Christ* (2 Thes. III, 6; c'est lui qui commande par mon organe); et aussi *rendre grâce au nom de Jésus-Christ*; c'est-à-dire pour une félicité dont je ne jouis qu'en lui et dont il jouit en quelque sorte en ma personne. (Pag. 356.) » — Citons enfin cette remarque ingénieuse servant de point de départ à un conseil tout pratique: « Il n'y a guère de point capital de la doctrine ou de la morale biblique, qui n'ait quelque part dans les Ecritures son passage central, je veux dire un endroit où elle est présentée plus directement et plus complètement qu'ailleurs; par exemple, la divinité de Jésus-Christ, le 1er chapitre de l'Evangile selon St. Jean; la régénération, le IIIe; la justification par la foi, le IIIe de l'Epître aux Romains; la sanctification par la foi, le VIe; le mariage, Eph. V; la sacrificature du Seigneur, Héb. VII, etc. Cette remarque est importante pour les

personnes qui veulent étudier les Ecritures, en composant par elles-mêmes une collection de parallèles : elles feront bien de choisir, pour chaque matière, le passage central, et de grouper autour de lui les autres endroits où la même matière est traitée. (Pag. 423.) » — Il serait facile de multiplier ces exemples, et de trier, dans ce volume, tout un recueil de pensées fines, profondes, toujours instructives, toujours pratiquement utiles, toujours aussi, on l'aura déjà remarqué, exprimées dans un langage excellent, d'une pureté exquise, et dont la simplicité n'est dépourvue ni de force ni d'élégance.

Le sujet difficile et délicat des citations que les écrivains de la nouvelle alliance font de certains passages de l'Ancien Testament, des applications qu'ils leur donnent, des prophéties messianiques et de leur accomplissement, revient à plusieurs reprises dans ce commentaire. Il y est traité avec détail à propos du passage Eph. I, 22, qui contient une citation du Psaume VIII, et surtout à propos du fameux verset IV, 8, citant le Psaume LXVIII, et soulevant de si graves questions par l'usage qu'il fait soit de l'idée, soit des termes mêmes qu'il emprunte à David. L'explication étendue de ce verset (pag. 228-243) comprend une analyse du Psaume cité, une intéressante discussion de son sens, enfin des considérations sur les rapports prophétiques de l'Ancien Testament et du Nouveau, et sur la liberté dont le Seigneur et ses Apôtres usent parfois avec la lettre de l'Ancien Testament. On ne partagera peut-être pas toutes les vues de l'exégète, mais on ne lira certainement pas ce fragment sans en retirer une vraie instruction, instruction qui d'ailleurs, chez Monod, ne se sépare jamais de l'édification.

Il remarque lui-même quelque part que la subtilité et la recherche sont un défaut auquel les exégèses se laissent fréquemment entraîner : « C'est là, » dit-il après avoir cité une explication d'Olshausen, « éclaircir quelque chose de fort clair par quelque chose de fort obscur ; singulière faute, dont il semble qu'aucun commentateur ne puisse se préserver entièrement, et dans laquelle nous tombons probablement comme les autres, malgré notre sincère désir de nous tenir dans la simplicité. (Pag. 259.) » Sans doute, il y tombe quelquefois ; par exemple quand il s'efforce de de prouver que la résurrection est une œuvre plus grande que la création, et qu'il laisse échapper à ce propos cette expression plus qu'inexacte : « La création est une émanation (pag. 51) ; » — ou encore dans certains rapprochements peu naturels et peu féconds avec des paroles de l'Ancien Testament (pag. 304). Mais ces occasions sont rares, et nous pensons qu'à cet égard encore l'exégète a gagné à être en même temps un prédicateur. Le prédicateur doit nécessairement être un homme pratique ; le *bon sens* est une de ses qualités essentielles, et malheur à qui la méprise, cette qualité, qui paraît bien vulgaire, presque négative, et qui n'est pourtant pas si commune qu'on se l'imagine ! Sans elle, un prédicateur demeure toujours incomplet ; le vrai prédicateur sera donc ordinairement mis en garde contre cet écueil de la subtilité, dont le bon sens seul peut préserver, et dont un commentateur de profession, un savant de cabinet, se défiera peut-être moins.

Nous n'avons, pour conclure, qu'à exprimer deux désirs. L'un, que le livre de M. Monod soit beaucoup lu ; qu'il le soit par tous les chrétiens qui ont un peu de temps à donner à la lecture et qui veulent *sonder* la Parole de Dieu ; qu'il le soit surtout par ceux qui ont à l'expliquer et à la prêcher. L'autre, que la voie où est entré, par cette œuvre posthume, le regretté et vénérable auteur, soit suivie par d'autres en grand nombre, et que nous voyons paraître sur d'autres livres du Nouveau Testament, et sur quelques-uns de ceux de

l'Ancien, des travaux de ce genre : non pas ce qu'on appelle, souvent bien à tort, des *méditations édifiantes*, il ne s'en est que trop publié ; mais des explications solides, basées comme celle-ci sur une étude approfondie du texte, et résultant d'un travail consciencieux.

C. O. VIGUET.

## VARIÉTÉS

—

### Les Evangiles apocryphes.

Michel Nicolas. *Etudes sur les évangiles apocryphes*. Paris, 1866, 1 vol. in-8. — *Les évangiles apocryphes traduits par* Gustave Brunet. Paris, 1849.

A la vue de ce titre, le lecteur se demandera peut-être avec étonnement s'il existe donc d'autres évangiles que les quatre récits qui figurent en tête du Nouveau Testament. Plusieurs se poseront sans doute les questions assez naturelles : Ces écrits si peu connus ne renfermeraient-ils point sur les premières origines du christianisme des renseignements nouveaux et authentiques, qui, s'ajoutant pour nous au contenu des Evangiles, le compléteraient et pourraient même le modifier? N'auraient-ils point été composés par des témoins oculaires bien placés pour nous fournir d'utiles documents sur cette période ? En mettant les uns en relief, pour rejeter les autres dans l'obscurité, l'Eglise n'aurait-elle point commis une involontaire injustice, que notre époque devrait réparer. Voilà quelques-unes des graves questions qui se poseront peut-être dans l'esprit des lecteurs à la seule pensée de ces évangiles, et qui signalent ce sujet à l'attention des apologistes.

Le siècle passé vit paraître un livre qui abordait cette question dans un esprit directement opposé à la foi de l'Eglise. Livré au public avec une initiale pour toute indication du nom de l'auteur, cet ouvrage[1] était de Voltaire. Son secrétaire, l'abbé Bigex, avait préparé, dit-on, les matériaux de ce livre. C'est une simple nomenclature des titres de plus de cinquante de ces évangiles, dont parlent les Pères, accompagnée de quelques indications générales sur leur contenu et d'extraits de ceux qui nous sont restés. Le livre, qui porte l'empreinte de la raillerie impie et de la superficialité habituelle du célèbre écrivain, renferme plus d'une assertion que désavoue absolument la science critique actuelle ; il est presque complétement dénué de valeur à ce point de vue. Il signale l'existence des évangiles apocryphes, bien plutôt qu'il ne cherche à l'expliquer.

Tout récemment, M. Nicolas, l'auteur des *Doctrines religieuses des Juifs avant Jésus-Christ*, et des *Etudes critiques sur la Bible*, vient de consacrer un volume à ce même sujet. Dans cet ouvrage, l'écrivain se borne à exposer la matière, en l'éclairant des travaux de la science moderne. Il s'abstient prudemment de toute déduction explicite sur le problème religieux mêlé à cette question. Néanmoins, par la nature même de son contenu et des opinions connues de l'auteur, il pose déjà de fait ce problème devant le public. Il importe donc de l'aborder ici, à l'occasion du volume de M. Nicolas. Sans traiter directement une à une toutes les questions qui se rattachent aux évangiles apocryphes, nous espérons toutefois leur donner une solution suffisante dans les pages qui suivent. Nous dirons ce que sont ces évangiles, que l'Eglise n'a pas consacrés par son suffrage comme livres saints, quels sont les grands traits de leur histoire, et enfin quel intérêt ils présentent actuellement.

[1] *Collection d'anciens Evangiles ou Monument du premier siècle du christianisme*, extraits de Fabricius, Grabius et autres savants, par l'abbé *B****. Londres. 1769.

# I

Que sont ces évangiles apocryphes et, tout d'abord, qu'est-ce qu'un livre apocryphe? On désigne sous ce nom [1] les anciens écrits composés au temps de la synagogue et de l'église pour l'édification des fidèles, et qui cependant ne furent point acceptés comme livres inspirés de Dieu ou *canoniques*, c'est-à-dire faisant règle pour la foi et la vie. Dans cette catégorie générale des ouvrages apocryphes, ceux qui sont connus sous le nom d'Evangiles, ont trait, on le comprend, à l'histoire évangélique, et se rapportent plus ou moins directement à la personne de Jésus. A elle seule cette classe de livres forme presque tout une littérature, dont une bonne partie, il est vrai, a été perdue, mais dont pourtant d'importants débris subsistent encore.

Les évangiles apocryphes se divisent à leur tour en plusieurs espèces. Profitant d'une distinction usitée dans la science critique, M. Nicolas est parvenu à mettre de l'ordre dans ce monde un peu confus. Il divise ces livres en trois classes : les évangiles apocryphes judaïsans, les antijudaïsans ou gnostiques et enfin les évangiles apocryphes dits *orthodoxes*. Nous aurions peut-être quelque chose à objecter à cette classification ; mais comme elle suffit au but que nous nous proposons, nous ne nous arrêterons pas à l'examiner.

Les évangiles apocryphes des deux premières classes ont en commun certains caractères. Les uns et les autres appartenaient à l'hérésie. Ils servaient d'appui aux vues particulières des sectes chrétiennes. Ils ne sortirent guère de l'horizon resserré qui les avait vus naître et ils n'ont, pour ainsi dire, pas d'histoire. Si les grands docteurs catholiques n'eussent pas jugé utile de réfuter ces écrits, leur titre même ne fût probablement pas parvenu jusqu'à nous. Actuellement, les apocryphes de ces deux classes ne nous sont connus que par quelques indications des pères. Les ouvrages eux-mêmes ont péri. Les évêques et les papes travaillèrent-ils à les faire disparaître, ainsi que le pense M. l'abbé Migne [1]? Détruisirent-ils par le feu les monuments de l'hérésie, dont ils réfutaient le contenu par leur plume et par leur parole ? C'est possible, quoique rien ne l'atteste avec certitude. Toutefois cette précaution était à peine nécessaire. Ces écrits devaient périr avec les vues particulières dans l'intérêt desquelles ils avaient été composés.

Malgré les différences qui les distinguent, les évangiles apocryphes de ces deux premières catégories diffèrent complétement à plusieurs égards. Les premiers, dit M. Nicolas, « portent l'empreinte manifeste de l'esprit judaïsant. Le christianisme n'est présenté dans ces livres que comme une rénovation ou un perfectionnement de l'ancienne alliance. Les tendances pratiques y dominent ; et si dans la plupart d'entre eux on rencontre un certain nombre de propositions théosophiques, on peut se convaincre qu'elles ne faisaient pas partie du texte primitif et qu'elles y ont été insérées, quand le judéo-christianisme se fût laissé pénétrer par la gnose [2]. » Les principales productions de cette classe étaient l'*Evangile selon les Hébreux*, celui *des Ebionites*, celui *des Clémentines*, celui *de Pierre*, celui *des Elkesaïtes*, etc.

Les évangiles gnostiques étaient au contraire empreints d'une couleur antijudaïsante plus ou moins prononcée, car il y a entre eux une différence marquée à cet égard. Pour les plus tranchés, le judaïsme était le produit d'un esprit de ténèbres. Pour d'autres, moins accentués, il était entaché seulement de certaines imperfections,

[1] *Apocryphe* signifie *caché*.

[1] *Dictionnaire des apocryphes*, I, XXVI.
[2] *Evangiles apocryphes*, pag. 17 et 18.

un mélange d'erreur et de vérité. Dans tous les écrits de cette classe, on sentait le besoin de réagir contre la tendance judaïsante, qui ne distinguait pas suffisamment la nouvelle alliance de l'ancienne.

Les principaux évangiles de cette catégorie étaient celui *de Maricon*, celui *d'Eve*, celui *de la Perfection*, *l'Evangile de Philippe*, *les grandes et les petites Interrogations de Marie*, *l'Evangile* Caïnite *de Judas*; puis les *Evangiles* manichéens *de Thomas*, *de Philippe*, *de la nativité de la Vierge*. Cette liste pourrait encore être grossie.

Les apocryphes qualifiés du titre d'orthodoxes, sont fort éloignés d'avoir conservé sur tous les points la foi des apôtres. Ils doivent leur nom à ce qu'ils ne favorisaient pas l'hérésie. Ils ne portent pas de caractère sectaire appréciable, et n'ont pas même de tendance dogmatique bien prononcée. Ils reproduisent seulement avec une assez grande fidélité les croyances populaires catholiques du temps de leur rédaction.

Quelques-uns des évangiles de cette classe, ne sont peut-être pas nés dans le sein de l'Eglise proprement dite, mais en revanche ils ont tous été reçus de bonne heure par le peuple chrétien, qui les faisait servir à son édification. Reproduits dès lors par de nombreuses copies et tolérés par les autorités ecclésiastiques, qui n'y trouvaient rien de contraire à la foi, ils sont parvenus jusqu'à nous et sont les seuls évangiles apocryphes que nous possédions. Leur nombre s'élève à peu près à une dixaine. Il est possible cependant que tous ces livres n'aient pas encore vu le jour : peut-être quelqu'un d'entr'eux , enfoui dans la poudre des collections manuscrites, attend-il le moment où un heureux érudit lui rendra la publicité. Cette troisième classe d'évangiles apocryphes, que l'importance de son rôle historique recommande particulièrement à notre attention, nous occupera seule ici.

Ces récits apocryphes méritent-ils bien de porter le nom d'évangiles que l'usage leur a assigné ? Ce titre glorieux est-il justifié par la nature de leur contenu ? On en doutera, je crois, quand on se sera rendu compte du sens exact de cette expression.

L'Evangile, la Bonne Nouvelle, car c'est là, on le sait, la signification de ce mot, est le message annonçant à tous que Jésus-Christ, Fils de Dieu, « est venu chercher et sauver ce qui était perdu. » « Dieu a tant aimé le monde, qu'il a donné son Fils au monde afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle. » Jésus de Nazareth a accompli de la part de Dieu, par sa parole publique, par sa vie parfaite, par ses œuvres glorieuses, par sa mort et enfin par sa résurrection et son ascension le salut promis par la prophétie de l'Ancien Testament. Voilà l'Evangile, la Bonne Nouvelle.

Un Evangile est un livre destiné, dans la pensée de son auteur, à donner une exposition authentique et originale de ce grand événement. Il y a eu plusieurs écrits de ce genre. Il faut citer ici avant tout et par excellence les quatre récits devenus canoniques. La Bonne Nouvelle fait évidemment le fond de ces livres. Leurs auteurs ont cru avec ardeur à la vérité de l'Evangile. Jésus a réalisé parfaitement, d'après eux, le plan du salut tracé à l'avance dans la prophétie. C'est l'ardente conviction qu'ils veulent faire passer dans l'esprit de leurs lecteurs, en négligeant à cet effet tout ce qui ne rentre pas comme partie intégrante, essentielle dans cette histoire de l'accomplissement de la délivrance et à plus forte raison ce qui est étranger à ce grand objet, ou oiseux et indifférent. Et comme ces quatre récits présentent le même grand fait et chacun sous un jour particulier et avec un but spécial, sans s'exclure réciproquement, mais plutôt en se complétant les uns les autres, et en

groupant chacun les matériaux de cette histoire à un point de vue personnel et original, c'est à bon droit qu'on leur a donné le nom d'Evangiles, sous lequel ils ont toujours été désignés.

Pour le dire ici en passant, c'est sans doute à ce but précis, si nettement conçu et si vigoureusement poursuivi jusque dans les moindres détails de ces écrits, qu'il faut attribuer leur extrême sobriété historique. Combien de personnages de leur temps, dont les quatre évangélistes eussent pu parler, s'ils l'eussent voulu, et dont cependant ils ne disent rien ! En prenant leurs ouvrages pour de simples mémoires, ainsi qu'on a quelquefois tenté de le faire, combien de lacunes ne présenteraient-ils pas ! Et pour nous borner à la grande figure du Seigneur, que de choses intéressantes ils eussent pu dire ! Mais quel soin de rester fidèles au plan qu'ils se sont tracé ! Quel choix sévère dans leurs souvenirs ! Quelle préoccupation continuelle des grandes lignes du tableau, de la partie saillante de l'œuvre de leur Maître ! Pour le grand intérêt religieux et moral que la Bonne Nouvelle cherche à éveiller, bien loin qu'il manque rien à nos Evangiles, ils suffisent pleinement, disons-le bien haut, pour nous assurer l'entière possession de la vérité sur l'histoire du Sauveur et l'accomplissement de notre salut. Après les avoir lus et relus avec attention, il n'y a pas lieu de regretter le plus faible complément de lumière sur un point de ce drame, se rapportant aux besoins de l'âme.

Si nous parlons ici de lacunes à découvrir dans ces livres saints, elles n'existent assurément que pour une vaine curiosité d'imagination qui, traitant les personnages de l'histoire évangélique à peu près comme des héros de roman ou de tragédie, voudrait connaître en détail toute leur carrière et le tableau complet de leurs aventures. Cette manière de considérer le récit sacré, hâtons-nous de le dire, est celle de l'enfant et du peuple, enfant lui aussi, quand la grâce de Dieu qui rétablit toutes choses, ne le touche pas. On comprend sans peine qu'à ce point de vue de la simple curiosité, si éloigné de l'esprit sérieux et pratique de nos livres saints, on ait pu regretter plus d'un détail dans nos Evangiles.

Quelle a été, par exemple, l'existence du Sauveur pendant ces trente années d'obscurité et de vie privée qui ont précédé son entrée dans son ministère public, et dont, à part un seul trait [1], les récits canoniques ne nous disent rien? Qu'était Jésus petit enfant, adolescent et jeune homme? Puis, après sa mort, relatée avec tant de détails dans le récit canonique, quelles mystérieuses aventures arrivèrent à son âme sainte, pendant que son corps reposait dans le sépulcre de Joseph?

Et sa mère, la vierge Marie, qu'était-elle avant le moment où elle paraît, déjà adulte, dans le récit sacré? Qu'avait été sa jeunesse, quelle était sa naissance et sa parenté? Qui étaient son père et sa mère, tous deux sans doute personnes pieuses? Comment se passèrent les derniers temps de cette vie si favorisée? Quelle fut aussi la fin de son époux, le pieux charpentier Joseph? Puis, après que le Sauveur eût quitté ce monde, qu'advint-il aussi à tant de personnes, qui, éclairées momentanément d'un rayon de vive lumière, rentrent aussitôt dans l'obscurité, à Nicodème, à Joseph d'Arimathée, à Pilate lui-même, à tant d'autres? Ce sont là tout autant de questions assez naturelles, auxquelles le livre sacré ne fournit et ne devait fournir aucune réponse. Elles eussent égaré les auteurs sacrés bien loin de leur but. Précisément parce qu'ils se proposaient d'écrire des Evangiles, ils devaient, je le répète, garder un silence absolu sur ces sujets.

Il en est tout autrement des auteurs des relations apocryphes dont le dessein était absolument différent.

[1] Luc II, 42-50.

## II

Comme on a pu le comprendre par ce qui précède, les auteurs des narrations apocryphes ne laissent percer nulle part l'intention de refaire l'Evangile à nouveaux frais, de montrer, autrement que les quatre écrivains sacrés, comment Jésus a sauvé le monde et accompli le plan du salut [1]. « Il serait trop long, dit quelque part *l'Evangile de la Nativité de Marie*, faussement attribué à St. Jérôme, il serait même ennuyeux (on voudrait ici une autre expression) de rapporter ici tout.... ce qui se trouve au long dans l'Evangile. C'est pour quoi finissons par ce qui n'y est pas si fort détaillé. » Tel est le procédé constant de nos apocryphes. Ils ne disent absolument rien du ministère actif et public du Seigneur, raconté avec tant d'insistance et de détail dans les quatre Evangiles. Ils parlent peu de sa mort et de sa résurrection, mais ils semblent en revanche s'être donné pour tâche de combler tant bien que mal, les prétendues lacunes du récit sacré, que nous indiquions tout à l'heure. Il n'est presque pas une de ces questions curieuses à laquelle cette littérature pseudo-évangélique ne semble avoir voulu donner une réponse.

La première jeunesse de Jésus n'a pas de mystères pour les auteurs de ce récit apocryphe. Les évangiles dits *de l'Enfance*, l'*Evangile arabe* en particulier, le plus remarquable de tous, rapportent une foule d'aventures singulières qui seraient arrivées à la Sainte Famille pendant la fuite en Egypte. Les langes dont Marie enveloppait le divin enfant et les eaux qui avaient servi à le laver opéraient les plus grands prodiges. Un pauvre jeune homme avait été changé en mulet par le charme perfide d'une enchanteresse. Sa malheureuse mère et ses sœurs vivaient avec lui. Elles rencontrèrent la Sainte Famille revenant d'Egypte avec une jeune fille guérie de la lèpre par le lavage de ces eaux salutaires. Un entretien s'engage, et nos voyageurs sont reçus dans le logis des trois femmes. On devine qu'un miracle va avoir lieu. Sur le conseil de la jeune fille, l'enfant divin est placé par sa mère sur le dos du jeune homme, métamorphosé en mulet; celui-ci recouvre aussitôt sa forme première. Il épouse alors sa jeune libératrice. On célèbre une fête splendide qui retient la Sainte Famille pendant dix jours. Nous pourrions citer plus d'un trait du même genre.

Les apocryphes nous montrent ensuite l'enfant Jésus dans ses récréations et dans ses travaux, tour à tour jouant avec ses jeunes camarades dans la rue ou sur le toit des maisons, suivant les habitudes de l'Orient, assis sur les bancs de l'école, ou travaillant dans l'atelier de son père. Il s'en faut beaucoup que le jeune héros de la légende ait cette haute perfection morale que la foi se plaît à reconnaître à Jésus enfant. Quelquefois doux et aimable, il devient soudain violent, colère et vindicatif. Comme tout autre, il a ses bons et ses mauvais jours. Ce qui le distingue, c'est qu'il dispose toujours de la toute-puissance divine. Il sème à pleines mains les miracles les plus surprenants. Il les accomplit pour son propre divertissement et celui des petits compagnons de ses jeux.

[1] Une distinction doit cependant être faite ici entre les apocryphes orthodoxes et les hérétiques gnostiques ou judaïsans. Les auteurs de ceux-ci se proposaient bien de refaire à leur manière l'histoire de l'Evangile, selon eux mal présenté. Dans leur pensée, leurs livres devaient être de vrais rivaux de nos Evangiles canoniques. C'est ainsi que les pères expliquaient la composition de ces monuments de l'erreur et l'opinion de ces docteurs me paraît assez vraisemblable. « Marcion, dit Irénée, a défiguré l'Evangile tout entier, l'a refait à sa guise, puis il s'est vanté de posséder un évangile véritable. » (Iren. *adv. Laer.* III, 11.) Mais les auteurs des apocryphes orthodoxes étaient certainement fort éloignés d'un pareil dessein.

Selon une légende fréquemment reproduite dans les apocryphes, Jésus enfant se serait plu à façonner avec l'argile des figures, d'oiseaux et de quadrupèdes qui bientôt prenaient vie à sa voix et venaient manger dans sa main, sous les yeux de ses jeunes amis, émerveillés de ses prodiges. Une autre fois l'enfant divin passant devant la boutique d'un teinturier, jeta par malice dans une cuve plusieurs pièces d'étoffe, préparées par l'ouvrier pour la teinture et destinées à recevoir chacune une couleur différente. Désespéré de cette espièglerie, l'ouvrier s'écrie que tout est perdu. Mais le Seigneur lui annonce aussitôt avec calme que son action n'aura aucune suite fâcheuse. En disant cela, il retire une à une de la cuve toutes les étoffes, dont chacune offrait la nuance désirée.

Le Jésus des apocryphes est même quelque fois en proie à une humeur chagrine et violente. Selon l'*Evangile de Thomas*, le Sauveur, âgé de cinq ans, assis un jour sur le bord d'une rivière, recueillait en jouant de l'eau dans de petites fosses. Par une innocente plaisanterie, le fils d'un scribe fit écouler avec une branche les eaux que Jésus avait amassées. Celui-ci, s'emportant aussitôt violemment contre le jeune imprudent, le condamna par une terrible parole à être desséché lui-même, ce qui s'accomplit sur le champ. Dans une autre circonstance, avec une sévérité tout aussi redoutable, le jeune thaumaturge punit de mort un de ses camarades qui l'a heurté au passage.

Mais le moment vient pour l'enfant Jésus où il doit fréquenter l'école. Son père Joseph l'avait envoyé chez un maître appelé Zachée pour y apprendre les premiers éléments de la lecture. Lorsqu'il eût répété une fois, après Zachée, la première lettre de l'alphabet, il se refusa nettement à prononcer la seconde, avant que son maître lui eût dévoilé les mystères de la première lettre. On sait qu'une sorte de philosophie d'origine juive, dont on reconnaît aisément la trace dans cette légende, attribuait un sens profond et mystérieux à chaque lettre de l'alphabet et se livrait à une foule de spéculations sur la nature des choses, en prenant pour point de départ de ses théories les lettres des noms des objets eux-mêmes. Le pauvre Zachée, qui n'était nullement au fait de ces subtilités rabbiniques, est hors d'état de répondre à la question du terrible élève. Prenant alors sentencieusement la parole, celui-ci explique à son maître « la signification des lettres *Aleph* et *Beth*, et beaucoup de choses que celui-ci n'avait jamais entendues, et qu'il n'avait jamais lues en aucun livre. »

L'entretien de Jésus dans le temple avec les docteurs reparaît dans le même *Evangile arabe*, avec ces détails fabuleux que ne connaît pas le récit sacré. D'après la tradition conservée dans cet apocryphe, Jésus, âgé de douze ans, aurait expliqué aux docteurs, « l'écriture, la loi, les préceptes, les mystères des prophéties, le nombre des sphères célestes, leur nature et leurs oppositions, leur aspect trine, quadrat et sextile, leur progression et leur aspect rétrograde, la physique, la métaphysique, l'hyperphysique, l'hypophysique et d'autres choses que l'intelligence d'aucune créature n'a pu saisir » [1].

Plus tard, Jésus devenu jeune homme, assiste son père dans son travail. Les apocryphes nous racontent comment il réparait miraculeusement les oublis et les fautes du pauvre ouvrier. Les ais, trop longs ou trop courts, se raccourcissent ou s'allongent à volonté sous les doigts du puissant enchanteur de la légende chrétienne. — Le roi de Jérusalem avait commandé au charpentier de Nazareth de lui confectionner un trône. Cet ouvrage considérable retint Joseph deux ans au palais. Au bout

[1] Brunet, *Evangiles apocryphes*, page 96.

de ce temps, le travail étant terminé, il se trouva qu'une coudée à peu près manquait aux dimensions du siége royal. Hérode s'irrite et cette mésaventure fait perdre le sommeil au malheureux artisan. Mais Jésus vient à son aide; et chacun prenant une des extrémités du meuble, et tirant à soi, ils lui donnèrent facilement la longueur voulue.

Les Evangiles authentiques passent presque complétement sous silence l'histoire de la mère du Sauveur, et quand elle figure dans les pages saintes, nous l'y trouvons dans les conditions ordinaires de l'humanité. Un passage[1] qui pourrait sembler faire exception à ce principe, n'exalte en fait que la grandeur surnaturelle et la gloire divine de Celui auquel elle a donné le jour, et rentre ainsi tout à fait dans le plan et dans l'esprit de ces livres saints.

Dans les apocryphes, Marie occupe une tout autre place. Elle est devenue l'objet du culte des fidèles, ainsi que son vieil époux Joseph. Elle est glorifiée dans ces livres presqu'à l'égal de son divin fils. Les évangiles de l'enfance et de Marie semblent même se préoccuper de sa gloire plus que de celle du Christ. Les *derniers moments de Marie* ont pour but avoué de recommander son intercession. Dans un passage significatif de ce petit écrit, la vierge prie le Sauveur de veiller d'une manière spéciale sur les fidèles rassemblés sous l'invocation de son nom, et le Sauveur lui répond aussitôt qu'il sera fait selon son désir. L'auteur conclut son récit par ces paroles qui résument bien la pensée du livre : « Nous espérons dans l'intercession de Marie auprès de son Fils bien-aimé[2]. » En racontant la naissance de la vierge, sur laquelle le récit inspiré garde le silence, l'auteur de *la nativité de Marie* veut montrer que les débuts de sa vie étaient à la hauteur des merveilles subséquentes[1].

*L'Histoire du charpentier Joseph* cherche surtout à accréditer et à populariser le culte de ce saint en le plaçant sous la prétendue garantie du Maître lui-même. L'auteur du livre fait dire aux apôtres parlant au Seigneur : « Tu nous as ordonné d'aller dans le monde entier prêcher le Saint-Evangile et tu as dit : Annoncez-leur la mort de mon père Joseph et célébrez par une sainte solennité le jour consacré à sa fête[2]. »

Selon les traditions apocryphes, le père et la mère de Marie s'appelaient Joachim et Anne. Joachim était un riche propriétaire de troupeaux. Son épouse était stérile. La grossesse d'Anne fut miraculeuse : Un ange vint lui annoncer qu'elle « donnerait le jour à une fille qui serait célèbre dans le monde entier. » Dès son bas âge, Marie, vouée par ses parents au culte du Seigneur, alla habiter le temple de Jérusalem. En y entrant, elle en monta les degrés sans être soutenue, comme si elle eût été « d'un âge parfait, » ce qui était, selon l'apocryphe, un signe miraculeux de sa vocation. Elle jouit dans le lieu saint de la vision divine; « elle y est élevée comme une colombe et nourrie de la main des anges » qui, chaque jour, lui rendent visite. A douze ans elle est confiée à la garde du pieux Joseph, qu'une colombe descendant du ciel a miraculeusement désigné comme son époux.

Depuis la passion du Seigneur, dit l'apocryphe connu sous le titre des *derniers moments de Marie*, la vierge avait l'habitude de se rendre chaque jour le matin et le soir, près du Saint-Sépulcre pour y faire ses dévotions. Plus tard, elle dut se retirer à Bethléem. La fin de sa carrière fut signa-

[1] Luc I, 28 et suiv.
[2] Nicolas, *Evang. apocryph.* pag. 240 et 245.

[1] Brunet, *Evang. apocr. Evang. de la nativité*, chap. 6.
[2] Brunet, pag. 39.

lée par des prodiges inouïs [1]. Miraculeusement avertis de son état, les apôtres, St. Jean à leur tête, arrivent aussitôt de toutes les parties du monde, portés sur des nuées pour assister à sa dernière heure. Sa mère Anne, morte sans doute depuis longtemps, Eve, mère des humains, Adam et les patriarches, puis Moïse, Elie et la foule des prophètes, montés sur des chariots de feu, et enfin le Christ lui-même, environné d'anges et de séraphins, viennent également à travers les airs, saluer la reine du ciel et lui rendre honneur.

Les Juifs qui ont appris ces prodiges, marchent contre Bethléem. A cette nouvelle les apôtres transportent, toujours par le même procédé, la vierge dans la ville sainte où elle devait expirer. Deux mille huit cents guérisons ont lieu pendant ses derniers moments. Après l'instant suprême le corps de Marie est emporté en triomphe par les anges dans le paradis. Chacun des assistants est alors enlevé miraculeusement et replacé au lieu où il se trouvait auparavant.

Suivant l'*Histoire du charpentier Joseph*, Jésus assistait en personne le pieux vieillard dans sa dernière lutte. Déjà la mort et ses affreux satellites, tout brûlants du feu de la géhenne, s'approchant du moribond, cherchaient à s'emparer de son âme. Le Sauveur les repousse par une parole. A sa prière, les deux archanges, Michel et Gabriel, descendus instantanément du ciel, reçoivent l'âme du saint vieillard et l'introduisent dans la gloire céleste.

Enfin Nicodème, Joseph d'Arimathée, Pilate, sa femme, l'hémorrhoïsse, le bon brigand et bon nombre de personnages secondaires, sur lesquels les évangélistes canoniques n'avaient pas jugé nécessaire de nous renseigner, reçoivent de la main de nos auteurs apocryphes un court complément d'histoire. Pilate, par exemple, aurait adressé à l'empereur Tibère un rapport sur la mort de Christ, à la suite duquel le procurateur romain, accusé d'injustice envers le Seigneur, aurait été chargé de chaînes et conduit à Rome. Joseph d'Arimathée, accusé devant Pilate d'avoir pris parti pour Jésus, rend témoignage à son maître avec une telle énergie qu'il est jeté en prison. Mais quand on vint l'appeler pour le faire comparaître, le cachot se trouva vide; un ange avait délivré le pieux sénateur, qui a été transporté miraculeusement à Arimathée.

Certes, tout ce contenu des évangiles apocryphes n'a rien de commun avec l'œuvre de la rédemption et de l'accomplissement de la prophétie. Ces récits seraient bien plutôt, ainsi qu'on l'a dit, une sorte de végétation parasite, qui aurait poussé dans les interstices de la tradition canonique. Dans la pensée de leurs auteurs, ce ne sont point des Evangiles, et, à proprement parler, ils ne mériteraient pas de porter ce nom.

De cette divergence capitale qui les sépare profondément des récits canoniques résultent nécessairement d'autres différences. Ces deux classes d'écrits devaient contraster presque à tous égards. Quelle distance entre eux, en effet, si on les envisage par rapport au merveilleux des récits, au style, à l'impression morale qu'ils laissent dans l'esprit du lecteur, et au rôle qu'ils ont joué au sein de l'Eglise! Ce parallèle achèvera de montrer, nous l'espérons, ce que sont ces productions apocryphes.

Le premier contraste que nous avons à signaler a trait à la portion surnaturelle de ces récits. Le miracle des évangiles canoniques est toujours profondément moral. Il est une manifestation de l'amour divin ou de l'éternelle justice, une œuvre sainte du Père, intervenant dans le monde pour le salut et le relèvement spirituel de l'humanité. Les guérisons opérées par le Sei-

[1] Voir sur *les derniers moments de Marie*, Nicolas, pag. 233 et suiv.

gneur servent au soulagement de la souffrance et à l'instruction de la foule. D'autres faits miraculeux, la transfiguration par exemple, mettent en lumière le caractère divin de Jésus, prophète et roi spirituel du peuple de Dieu. D'autres enfin, comme la résurrection du Sauveur, rentrent comme partie intégrante dans ce plan du salut, qui est la suprême manifestation de l'amour de Dieu pour l'humanité pécheresse.

Aucun acte surnaturel du Seigneur n'a été moralement inutile ou indifférent; aucun n'a été accompli dans une intention personnelle, inspiré par le besoin de faire quelque concession à l'amour du merveilleux, si prononcé dans le peuple juif, ou enfin empreint d'un esprit de vengeance ou de fanatisme. Le Sauveur, tenté au désert, refuse à Satan de faire un miracle intéressé. Il résiste ouvertement au désir des Juifs, qui réclament de lui un signe du ciel pour satisfaire leur curiosité. Enfin, dans une autre circonstance, Jacques et Jean le sollicitent sans succès d'appeler le feu du ciel sur une bourgade inhospitalière.

Dans le merveilleux des récits apocryphes, tout à fait pareil en cela à celui des mythes païens, le point de vue moral n'occupe presque pas de place. Les auteurs ont cédé évidemment au goût du prodige; l'*Evangile arabe*, on l'a vu plus haut, incline décidément vers les contes des *Mille et une nuits* et les fables des *Métamorphoses d'Ovide*. L'élément romanesque, le goût des aventures bizarres et imprévues, s'y mêlent à l'histoire des saints personnages, et le récit pieux d'une guérison se termine parfois par un mariage, comme pourrait le faire un conte de fées. Ailleurs, les miracles du Jésus apocryphe sont inspirés par un motif d'utilité personnelle ou d'ostentation, et même par la colère et la vengeance. Les punitions draconiennes que l'enfant divin inflige à ceux qui l'offensent, excitent la terreur de ses jeunes compagnons. Leurs parents veulent contraindre Joseph à changer de résidence, en emmenant avec lui ce fils, « toujours prêts à maudire leurs enfants et à les faire périr [1]. » L'*Evangile de Thomas l'Israélite*, qui cite ce trait, a été attribué, à tort il est vrai, à un auteur manichéen; on ne pouvait comprendre que le merveilleux de ce livre, si éloigné de celui des traditions canoniques, ne provînt pas d'une source hérétique.

Le ton des productions légendaires qui nous occupent est aussi fort différent de celui des Evangiles canoniques. Ces derniers sont empreints d'une simplicité vraiment extraordinaire. Leur langage n'a, pour ainsi dire, d'autre couleur que celle de l'objet lui-même. En les lisant, on se sent continuellement sous l'impression immédiate de la grande personnalité du Sauveur, qui nous est évidement présentée par eux telle qu'elle était. Il semble que nous entendions sa voix dans ces pages saintes. Il parle, il agit sous nos yeux. Mettre ainsi le lecteur en contact immédiat avec les personnages dont on retrace la vie, c'est peut-être le mérite suprême de l'historien. Mais pour cela il faut s'effacer, et c'est ce que font les auteurs sacrés, constamment exempts de tout faux subjectivisme. Leur narration tour à tour rapide ou calme, sobre ou abondante, suit dans tous ses replis, l'accomplissement du salut et l'œuvre du Maître, en se déroulant avec plus d'ampleur dans les portions capitales du récit. Leur diction, toujours limpide comme la lumière elle-même, est aussi ferme, nerveuse, sobre. L'intimité de certains détails, ne dégénère jamais en vulgaire puérilité. L'expression y est toujours pleine de grandeur, de noblesse et de majesté. Grâce à ce mélange si prodigieux de qualités rares, malgré la hauteur du sujet, ces récits, parfaitement intelligibles, propres à être mis dans toutes les mains,

[1] Brunet, *Evang. apocr.*, pag. 142.

sont éminemment populaires, dans le meilleur sens de ce mot.

Au fond, les Evangiles apocryphes n'ont pas de style. Les pensées insérées dans la trame de ces récits, sont plates, puériles, dénuées de valeur et d'intérêt. L'expression manque presque toujours de simplicité, de clarté et de vigueur. Au lieu du ton ferme et sûr des maîtres de la pensée, on sent dans ces pages les tâtonnements de l'inexpérience et une allure souvent pénible et embarrassée. Les auteurs ne parviennent que rarement à saisir le ton du sujet. Tour à tour emphatiques ou vulgaires, ils passent parfois subitement et presque sans transition d'un extrême à l'autre. Dans leurs pastiches de la manière des Evangiles canoniques, des détails burlesques ou de mauvais goût rappellent à tout instant au lecteur, qu'il est sur le terrain mouvant des récits légendaires. Quelques portions d'un goût plus sévère, qui pourraient figurer sans désavantage à côté des belles homélies grecques des premiers siècles, n'en contrastent pas moins avec le style des quatre Evangiles. Quelques lignes suffisent pour que nous nous sentions transportés dans un monde tout autre que celui des écrivains canoniques.

On peut en dire autant de l'impression morale que produisent ces livres. Comme les autres parties de l'Ecriture sainte et plus qu'elles peut-être, les quatre Evangiles, on le sait, ont une propriété secrète, une vertu intérieure et vivifiante que ceux même qui leur refusent l'inspiration sont forcés de leur reconnaître[1]. Qu'on le veuille ou non, ces récits agissent puissamment sur la conscience. Ils la réveillent, l'excitent, la redressent et, la faisant passer par une crise solennelle, la trempent pour la grande lutte de la vie morale. Ils y évoquent des énergies inconnues de l'esprit, du sentiment et surtout de la volonté. Ils remplissent l'âme de pieux désirs, de saintes résolutions, lui communiquent des facultés surnaturelles de renoncement, d'adoration et de charité. A leur école, l'homme est transformé. Une nouvelle humanité spirituelle est créée par eux. Cette vertu spirituelle une fois éprouvée, l'âme ne se passe plus de leur influence, elle y est ramenée sans cesse.

Les évangiles apocryphes ne présentent absolument rien d'analogue à ce genre d'impression. Ils n'agissent d'une manière sensible ni sur la conscience, ni sur l'esprit, ni surtout sur la volonté. Ce contact de toute notre âme avec le contenu des Evangiles canoniques, nous ne le sentons jamais dans ces récits. On y chercherait vainement cette redoutable épée spirituelle qui, dans les récits sacrés, vient à tout instant faire à la conscience de salutaires blessures.

Il est vrai que, dans certaines sphères, on s'est longtemps nourri de ces fables, et qu'on y a cherché et cru trouver une haute édification. Mais cette édification prétendue était-elle un sérieux réveil de la conscience, un réel changement du cœur? Qu'était-ce sinon de vagues impressions religieuses, mélange confus de mysticisme et de poésie, quelque chose de semblable aux émotions, qui accompagnent le culte de Marie et bien d'autres actes de la dévotion romaine? Certes, de telles impressions, qui sont à peine religieuses, encore moins morales, sont indignes de ce grave nom d'édification.

D'ailleurs, ce qui seul peut changer le cœur et donner à l'âme une nourriture solide, c'est la bonne nouvelle du salut, le mystère de l'incarnation, la mort expiatoire du Christ livré pour nos péchés; or tous ces grands faits n'ont presque aucune place dans les apocryphes. La perfection morale de Christ, modèle et type divin de la vie humaine, peut seule sanctifier. La vie publique du Sauveur ne se trouve pas

[1] On connaît le mot célèbre que Rousseau met dans la bouche du vicaire Savoyard : « La majesté des Ecritures m'étonne, leur sainteté parle à mon cœur! »

non plus dans ces légendes. Le Christ des apocryphes n'enseigne jamais, il agit peu et bien rarement d'une façon qui puisse être proposée à notre imitation. Comment les écrits apocryphes, dénués de ce qui agit sur les consciences, auraient-ils jamais pu produire une réelle édification?

Au reste que chacun tente l'expérience pour lui-même; qu'on relise de suite une page prise au hasard dans un des quatre Evangiles et une de *l'Evangile Arabe*, de celui de *Nicodème* ou du récit *de l'Israélite*, et qu'on cherche ensuite à se rendre compte de ce qu'on éprouve. Au lieu de cette puissante vertu morale qui frappa Rousseau, on n'aura pas même la sérieuse impression que nous laisse un bon livre religieux tout ordinaire. On n'éprouvera que la pénible sensation du vide moral. Pour un ouvrage de ce genre, c'est là la vraie épreuve; elle ne trompe pas.

Nous comprenons pourquoi ces deux classes d'évangiles ont eu dans le sein de l'église une position et un rôle si dissemblables. Les uns ont été solennellement reconnus comme faisant autorité en matière de foi, tandis qu'il n'en a point été de même des autres, quelle que soit la popularité dont ils ont joui. Tout en subissant leur influence, ainsi que nous le verrons, l'Eglise catholique leur a infligé le nom d'apocryphes et les a ainsi marqués d'un signe manifeste de défaveur.

Mais d'où vient à ces récits le nom d'évangiles qu'ils ne méritent nullement?

Nous croyons que ce titre glorieux fut donné aux recueils de légendes chrétiennes, par imitation de ce qui se pratiquait dans les sectes, dont nous avons parlé. Les auteurs des récits gnostiques ou judaïsans de la vie du Sauveur, tout en accommodant la parole et l'œuvre du Christ à leurs vues particulières, croyaient ou affectaient de croire qu'ils exposaient, eux aussi, la bonne nouvelle du salut; on comprend que leurs écrits aient reçu le nom d'Evangiles de ceux qui les lisaient et s'en nourrissaient. Ce nom s'appliqua naturellement aux recueils du même genre qui se répandirent dans l'Eglise elle-même.

Maintenant, quelle est l'origine de ces livres, quelle a été leur histoire? C'est ce que nous examinerons dans un prochain article.

ED. TERRISSE.

## CHRONIQUE ET CORRESPONDANCE.

### Vaud.

Depuis quelques semaines, des assemblée religieuses diverses se sont succédées. La *Société biblique auxiliaire générale*, la *Société des traités religieux*, la *Société pour la sanctification du dimanche* et celle des *Ecoles du dimanche* ont eu leur réunion annuelle du 16 au 18 septembre. Nous ne faisons que mentionner ces réunions, sur lesquelles des rapports détaillés ne tarderont pas à paraître. Elles ont été couronnées par la grande assemblée annuelle en faveur des missions, due, si nous ne nous trompons, à l'initiative du comité de l'alliance évangélique de Cossonay. Elle a eu lieu le 19 septembre, dans le temple de Saint-Martin, à Vevey. On y a entendu M. L. Germond, pasteur de l'Eglise libre de Lausanne, sur la mission française dans le sud de l'Afrique; M. le ministre Reichel, de Montmirail, sur les missions moraves, M. André, ancien pasteur à Vullierens (national), sur la Société des missions de Bâle, et M. le pasteur P. Cook sur les sociétés méthodistes de missions de Londres et de New-York. Ces indications montrent quel était le caractère de cette assemblée. C'était une réunion d'alliance évangélique, et plus les réunions de ce genre sont rares, plus l'alliance évangélique est l'objet d'injustes défiances, plus il faut se réjouir de voir l'esprit qui lui a donné naissance se manifester parmi nous. Puisse-t-il y faire des progrès, y unir plus

réellement les cœurs dans la communion de la foi chrétienne et les élever ainsi ensemble au-dessus du temps présent, de ses difficultés, de ses combats, leur faisant goûter les prémices de cette pleine harmonie qui régnera lorsque nous aurons dépassé la période de lutte et de dur labeur que nous sommes appelés à traverser. En attendant soyons fidèles à la vérité telle qu'elle nous est connue, et aidons-nous les uns les autres soit par une discussion libre et ferme, en même temps que courtoise, équitable et fraternelle, sur les matières à l'égard desquelles nous sommes encore divisés, soit en nous unissant pour nous restaurer et nous réjouir ensemble quand il nous est donné de nous rencontrer sous le regard du divin chef. Comment cela serait-il contraire à la fidélité? Pour nous, nous ne cesserons de recommander *l'Alliance évangélique*, et « celle qui se fait d'une manière pratique, comme involontairement, » et celle qui se connaît et qui se nomme de son vrai nom. Ne faisons pas trop de bruit, je le veux bien; mais aussi ne soyons pas soupçonneux, et, s'il se dit quelque part un mot excessif, tâchons de le prendre en bonne part, si la chose est possible, et n'y mettons du moins rien de trop, quand nous y trouvons quelque chose à reprendre. Ces réflexions nous sont suggérées par un article des *Deux Patries* (N° 39, du 27 septembre). Pour en revenir à la réunion de Vevey elle a laissé une impression de satisfaction et d'édification véritable à ceux qui ont pu y assister. Elle a eu 2 séances, présidées par MM. L. Durand, pasteur de l'Eglise nationale, et Chatelanat, pasteur de l'Eglise libre.

Le 27 septembre, l'Eglise méthodiste de Lausanne a inauguré la chapelle qui a été élevée pour elle près de la place de la Riponne. A la chapelle elle-même, fort belle, assez vaste et très confortable, sont annexés des salles d'école et un presbytère, le tout formant une construction considérable, qui attire l'attention par son aspect original et un peu exotique. La réunion la plus intéressante a été celle du soir. On savait que M. le pasteur Hocart devait exposer les principes du méthodisme, et cela avait contribué sans doute à attirer un nombreux public. L'assemblée se composait d'environ 500 personnes, parmi lesquelles il y avait en forte proportion des membres de l'Eglise libre. Deux pasteurs de cette église, MM. Germond et Reymond, qui se trouvaient présents, ont été appelés par M. Hocart à prononcer une prière, l'un au commencement l'autre à la fin de la séance.

Nous pourrions nous borner à dire que les réunions de cette journée ont été très édifiantes, et à exprimer nos vœux sincères pour que la bénédiction de Dieu repose sur nos frères wesleyens et qu'il leur soit donné de travailler avec succès à l'œuvre du Seigneur, à la conversion des âmes et à leur affermissement dans la foi et dans la vie chrétienne. Qu'il nous soit permis pourtant d'ajouter à ces vœux une observation. Pour ceux des assistants (et c'était la très grande majorité) qui ne font pas partie de la congrégation wesleyenne, l'exposé des principes du méthodisme fait par M. Hocart a été insuffisant. Sans doute l'orateur voulait être populaire, et il avait raison; de plus il se proposait un but apologétique, ce qui était très légitime assurément; mais encore fallait-il que l'exposé eût un caractère de rigoureuse exactitude en ce qui concerne les doctrines caractéristiques du wesleyanisme. Rejeter sommairement la prédestination calviniste, ce n'est pas s'expliquer. Qui ne fait bon marché de Calvin? S'il y a quelque chose à craindre de nos jours, c'est qu'on ne fasse trop bon marché de si grands serviteurs de Dieu. Mais, Calvin à part, ce qu'un homme soucieux d'être un *chrétien biblique* demande ici, c'est de savoir comment il faut comprendre des passages comme: Rom. IX, 11 à 21 et autres semblables, et c'est ce que

M. Hocart n'a point dit.— Un autre article sur lequel il a passé trop rapidement, c'est la doctrine méthodiste de la *perfection.* Qu'il ne faille pas limiter l'œuvre du Saint-Esprit en l'homme, nous l'accordons volontiers, sauf ultérieure explication, s'il en est besoin; mais cette œuvre est-elle jamais poussée jusqu'au point que le chrétien, même encore ici-bas, ne pèche plus? voilà la question, et il n'a pas été possible de voir par l'exposé de M. Hocart, comment le méthodisme wesleyen la résout. Or c'est là ce qu'il fallait dire, à notre avis; car ce qui a été dit sur la sanctification et sur l'œuvre du Saint-Esprit n'est nullement particulier au wesleyanisme, mais lui est commun avec toutes les églises chrétiennes sans exception.

Nous pourrions présenter des observations sur d'autres parties de cet exposé, notamment sur ce qui concerne le gouvernement de l'Eglise; mais nous nous en tenons aux deux points indiqués. Il serait bien à désirer qu'on nous donnât un exposé précis et authentique du wesleyanisme, et personne ne serait mieux placé pour le faire que M. le pasteur Hocart.

Le *Comité central des œuvres chrétiennes* (exclusivement national) a présenté son rapport annuel devant une assemblée peu nombreuse, réunie, le 1er octobre, dans la grande salle de l'hôtel de ville, à Lausanne. M. Rossier, ancien pasteur à Lonay, a lu un rapport, rédigé avec beaucoup de soin, dans lequel il s'occupait surtout des moyens à employer pour encourager la lecture de la Bible dans les paroisses. Le second rapporteur, M. Is. Secretan, ancien pasteur à la Haye, a parlé de la rédaction d'un *Manuel biblique populaire*, dont il a même tracé une esquisse. Ce rapport solide et instructif a donné lieu à un court entretien, auquel ont pris part quelques-uns des membres de l'assemblée.

Le lendemain, mardi 2 octobre, l'assemblée annuelle des délégués des *Sociétés suisses de secours religieux en faveur des protestants disséminés* se réunissait dans la cathédrale. On remarquait, parmi les délégués, MM. Hagenbach, professeur et Legrand, ancien pasteur, de Bâle-ville; Oeri, pasteur, de Bâle-Campagne; Haller, pasteur, de Berne; Munier, professeur, et Lefort, pasteur, de Genève. Après une bonne prédication de M. Dupertuis, pasteur à Montagny, le rapport général rédigé par M. Hagenbach, a été lu par M. le pasteur Fabre. Cette lecture a été suivie de trois discours très intéressants de MM. Hagenbach, qui a parlé en langue allemande, Munier et de Félice, doyen de la faculté de théologie de Montauban. Il résulte de ce qui a été dit que les travaux des Sociétés de ce genre sont fort utiles pour venir en aide aux protestants isolés, et pour les encourager à résister aux influences qui tendent à les entraîner dans le catholicisme. Le rapport a fait connaître les travaux des sociétés suisses, qui sont assez importants. Ce sont elles, pour ne citer que ce détail, qui entretiennent trois pasteurs parmi les Allemands répandus dans le canton de Vaud, et qui soutiennent des pasteurs et des écoles dans les cantons de Fribourg et du Valais. — Les dépenses réunies de ces diverses sociétés se sont élevées, pendant le dernier exercice, à environ 125 000 francs.

Le 8 octobre a eu lieu, dans la chapelle des Terreaux, la séance annuelle *d'ouverture des cours de la Faculté de théologie de l'Eglise libre.* Le président, M. le pasteur Reymond, a commencé en rappelant le souvenir, bien présent au cœur de tous les assistants, du double deuil dont la Faculté a été affligée, depuis un an, par la mort de MM. L. Bridel et Fréd. Troyon, tous les deux si utiles et si chers à l'Eglise. — Le nombre des étudiants est de 61, dont 37 appartiennent à la Faculté elle-même et le reste aux clas-

ses préparatoires. Des 37 étudiants en théologie, 23 seulement suivront les cours, les autres en ayant entendu la série entière et se préparant à passer leurs derniers examens, à l'exception de deux ou trois qui ont obtenu un congé. La moitié des étudiants sont vaudois.

Le discours d'ouverture a été prononcé par M. le professeur Astié, qui a parlé du travail, pour le recommander aux étudiants. M. Astié a su soutenir, ou pour mieux dire enchaîner l'attention de ses auditeurs pendant plus d'une heure. Des réflexions pleines de justesse et d'à propos, entremêlées de citations et de récits nombreux et piquants formaient le corps de ce discours, qui a pu provoquer parfois le sourire, mais qui était propre à laisser de très sérieuses impressions dans le cœur des assistants jeunes et vieux, et à leur inspirer de bonnes résolutions.

Quelques autres personnes ont adressé aux étudiants d'excellentes exhortations pour les encourager à s'attacher à Christ, à s'appliquer à l'étude des Saintes Ecritures, à ne pas perdre de vue le ministère auquel ils se préparent, à ne pas dédaigner les questions d'Eglise, comme on le fait quelquefois, mais à s'efforcer au contraire, d'arriver sur ce point à une grande clarté de vues et à des opinions arrêtées; un pasteur de l'Eglise libre d'Ecosse appelle la bénédiction divine sur l'Eglise libre et sur la Faculté, et enfin M. le doyen de Félice, reprenant le thème de M. Astié, insiste de nouveau sur un travail sérieux, méthodique, concentré et continu.

M. Théophile Malan, des vallées vaudoises du Piémont vient d'obtenir le diplôme de licencié en théologie. Il a présenté une thèse sur les *sacrifices expiatoires*.

Nous devons mentionner enfin, la session extraordinaire du *Synode de l'Eglise libre*, qui a eu lieu les 9 et 10 octobre. Elle a été consacrée tout entière à la discussion d'un *Formulaire liturgique pour l'imposition des mains*, qui, soigneusement examiné et amendé sur plusieurs points de détail, a été enfin adopté par l'assemblée. Au moyen de cette pièce, intéressante en elle-même, on pourra se faire une idée des principes qui prévalent dans l'Eglise libre sur les matières tenant au ministère et à l'imposition des mains. Ces principes sont ceux d'une saine doctrine évangélique, également éloignée du radicalisme ecclésiastique, qui méconnaîtrait l'institution divine du ministère, et du cléricalisme, qui voudrait faire des ministres une caste et de l'imposition des mains une sorte d'acte magique conférant des puissances spirituelles.

---

### Genève.

Octobre 1867.

Parlerons-nous du Congrès de la paix? Maintenant que tous les journaux de l'Europe ont retenti de ses tristes débats, que le silence commence à se faire, que l'opinion publique semble arrêtée sur le jugement qu'elle doit porter de cette tentative avortée d'un congrès démagogique, ne vaut-il pas mieux se taire, car qu'apprendrions-nous de nouveau à nos lecteurs? Peu de chose, sans doute. Il ne nous en reste que nos déceptions. Le Congrès de la paix avait été accueilli à Genève avec faveur: quoi de plus beau que de travailler à répandre dans le monde des idées de conciliation et de fraternité, et d'élever sur les restes sanglants des boucheries de l'année dernière, un autel à la paix. Grand était le nombre de ceux qui prophétisaient à cette noble utopie, un *fiasco* complet; grand aussi le nombre de ceux qui voulaient croire jusqu'à la dernière heure à la réalisation partielle de la grande idée. Aujourd'hui il n'y a plus de doute; mais on peut dire que l'expérience est encore à faire, le Congrès ayant été au fond tout autre chose qu'un Congrès de la paix. D'ailleurs, vouloir fon-

der la paix en déclarant la guerre à Dieu, à sa parole, à la Providence divine, en rejetant la morale de l'évangile, c'est vouloir bâtir, non-seulement sur le sable, mais sur la lave brûlante d'un volcan en fureur. Qu'a-t-on fait pendant ces trois désolantes journées, sinon d'attaquer tout ce qui est saint, tout ce qui est divin. Il semblait voir une armée de Vandales, détruisant tous les monuments, effaçanttous les souvenirs sacrés qu'ils rencontraient sur leurs pas. L'auditoire, patient d'abord, commença à frémir; d'heure en heure l'orage grondait plus fort; le troisième jour, la tempête éclatait. Nous avons assisté plusieurs fois aux mêlées du bâtiment électoral. Mais l'impression que ce récent tumulte populaire produisait sur l'observateur, était d'une nature bien particulière. Une cause plus noble était ici en jeu : On sentait que ces cris étaient les protestations de consciences indignées, lasses d'entendre insulter ce qu'elles avaient de plus cher. Il ne faut pas oublier que la parole, libre pour quiconque voulait démolir, était ou contestée ou refusée à qui voulait défendre des droits de la vérité. Par « amour de la paix, » étrange ironie! non-seulement le bureau refuse la parole à quelques chrésiens courageux qui voulaient monter à la tribune, mais encore on ne daigna pas donner lecture à l'assemblée, d'une protestation qu'ils avaient déposée. Ce n'est pas sans douleur, nous l'avouons, que nous avons vu un Suisse haut placé dans le gouvernement de son canton, diriger si partialement de si graves débats. Mais si le Congrès en lui-même a été une pitoyable comédie, il a eu des suites heureuses et bénies. Les hommes de foi, en voyant ces saturnales de l'incrédulité, se sont sentis encouragés ; les indécis ont compris qu'il fallait agir. « C'est le moment de serrer les rangs, » disait un homme qui ne va guère à l'église; « si c'est là qu'on veut nous mener, il faut montrer que nous n'en voulons pas. » La population de Genève a été effrayée, en voyant à l'œuvre la démagogie sociale et religieuse ; et nous avons lieu de croire que ceux qui voudraient l'implanter parmi nous, auront compris que le moment n'est pas encore venu, que la conscience publique n'est pas encore assez endormie pour qu'ils puissent se promettre le moindre succès.

Tandis que, dans l'enceinte du bâtiment électoral, le peuple faisait ses affaires ; au dehors, les catholiques s'agitaient. Le discours prononcé par Garibaldi, du haut de son balcon, avait excité bien des colères. Des protestations couvraient les murs de la ville ; une adresse était envoyée au Conseil d'Etat ; une députation se rendait auprès de Mgr. d'Hébron pour lui exprimer la douleur que ressentaient les fidèles enfants de l'Eglise.

Malheureusement, et c'est la raison pour laquelle nous ne saurions accorder aux réclamations de nos concitoyens catholiques toute notre sympathie,on s'occupait plus du pape que de Jésus-Christ, plus du pouvoir temporel que de la foi ; et puis, est-ce en plein dix-neuvième siècle que l'on fait chez nous appel au bras séculier ! Ce faux pas nous a valu deux remarquables articles du *Journal de Genève*. Les signataires ont protesté, ce qui leur a attiré une réplique qu'ils eussent mieux fait de ne pas provoquer.

C'est au milieu de ces débats que s'inaugurait, le 26 septembre, la *Salle de la Réformation*. Un public nombreux se pressait dans la nouvelle enceinte. Nationaux et libres prenaient part d'un même cœur à cette fête de la fraternité chrétienne. Ce n'est pas que les récriminations eussent manqué, que des réserves, que des regrets n'eussent été exprimés. « Nous regrettons, disait-on dans un journal religieux, que cette œuvre n'ait pas été dès le commencement conçue et entreprise de manière à en faire au milieu de nous une œuvre vraiment nationale, dans le sens patriotique de ce mot... Nous regrettons que le comité se soit appuyé sur

le terrain d'une confession de foi, la confession de l'alliance évangélique, au lieu de se placer sur une base plus large, celle sur laquelle repose notre Eglise, savoir sur l'autorité divine des Saintes Ecritures.. Nous souhaitons que le conseil d'administration s'acquitte dans un esprit de largeur chrétienne du mandat qui lui est confié, et qu'il évite avec soin tout ce qui pourrait exciter de justes susceptibilités ecclésiastiques. — Quoiqu'il en soit, le 26 septembre à $9^1/_2$ heures, le président du Conseil d'administratian, M. le pasteur Barde père, prenait place à la tribune, bientôt entourée de délégués étrangers, suisses, anglais français, et de pasteurs appartenant aux diverses églises du canton. Dans un discours souvent éloquent, M. Barde donna clairement à connaître le but poursuivi par les fondateurs de la Salle:

« Ce n'est pas une église qui a construit cet édifice ; il fut destiné à l'évangélisation, sans aucune préoccupation d'église ni de formes ecclésiastiques ; il ne doit pas faire concurrence aux services établis dans les temples ou dans les chapelles, mais il sera utilisé pour l'exposition et pour la défense des vérités évangéliques, comme aussi pour des conférences instructives. Les autres salles seront employées pour des cours, des écoles, des réunions d'ouvriers, etc , et une bibliothèque y sera fondée pour être comme un musée de la Réformation, où présidera notre grand Calvin... En nous présentant devant vous, nous ne voulons connaître que l'Eglise de Jésus-Christ, qu'il a rachetée par son sang pour la faire paraître devant Lui sans tache et irrépréhensible. C'est à Lui que nous consacrons cet édifice. La question des églises particulières est pleinement sauvegardée, et les âmes qui se réveillent seront libres de suivre leurs préférences. Nous demandons qu'on n'introduise pas ici les débats ecclésiastiques. Notre point d'union, c'est l'obéissance à Christ et à sa divine parole. Nous voulons faire une œuvre de concorde et de paix, et la bannière que nous tiendrons élevée, c'est celle de Christ, tel que les Ecritures nous le révèlent. Ne voulez-vous pas travailler avec nous ? »

La *Semaine religieuse* qui rapporte ces paroles ajoute en tête de son compte-rendu :

« Les regrets que nous avons exprimés précédemment nous mettent à l'aise pour dire que tout s'est passé dans un esprit de foi et de largeur chrétienne, bien propre à réjouir ceux qui pensent que les vrais amis de l'Evangile doivent s'unir pour lutter avec énergie et persévérance, dans les circonstances difficiles où se trouvent l'Eglise et la société en général. »

Nous ne rapporterons point les discours qui furent prononcés par plusieurs des délégués étrangers, mais nous signalerons les deux remarquables conférences du jeudi et du vendredi soir, prononcées par Messieurs Merle d'Aubigné et Coulin, le premier, sur l'arrivée de Calvin à Genève; le second sur l'enseignement de Jésus-Christ, et l'exemple que cet enseignement nous donne. Rarement, telle a été l'impression générale, ces deux orateurs s'étaient élevés à une pareille hauteur.

L'inauguration de la Salle de la Réformation a été, on peut le dire à la gloire de Dieu, un succès complet. Le public, le grand public (on a compté jusqu'à deux mille quatre cents auditeurs) en a réellement pris possession. Les espérances ont été dépassées. Ce qui semble le prouver, c'est que, le dimanche soir, une simple réunion d'appel, dans le genre de celles qui se tiennent depuis sept ans à la Rive droite, avait attiré une foule considérable. Il faut sans doute faire grande la part de la curiosité; mais n'y aurait-il que cela ?

L'édifice, maintenant achevé, est, comme le dit la circulaire d'invitation du Conseil, extrêmement dépourvu d'ornements extérieurs; mais quand on entre dans la grande salle, toute impression défavorable disparaît : on comprend aussitôt que l'architecte, disposant de ressources limitées, a cherché à faire de l'utile au dedans, plutôt que du beau au dehors. Il n'y a qu'une voix pour proclamer la nouvelle salle magnifique. Il a certainement fallu du courage à un homme de goût pour renoncer à toute

ornementation, en vue du but pratique qui était imposé. Il y aurait injustice à ne pas lui en tenir compte. « Cette salle, dit le *Journal de Genève*, répond parfaitement à sa destination. C'est peut-être, au point de vue de l'acoustique, la construction la plus remarquable que nous connaissions. L'ornementation fait complétement défaut; mais on a aussi trop exagéré ce qu'on a dit de sa simplicité primitive, et lorsque le soir la salle est pleine, éclairée de ses cent becs, l'effet général ne laisse rien à désirer. »

Tandis que la nouvelle salle s'inaugurait, des articles sur la *Nouvelle Genève*, émanés d'une plume catholique, paraissaient dans le *Correspondant* de Paris. Aussitôt, réunis en brochure, ils étaient mis en vente par nos libraires catholiques. Ces articles se distinguent avantageusement d'autres productions du même genre par le ton modéré qui y règne et par une assez sage appréciation de la situation actuelle. Nous croyons intéresser nos lecteurs en leur communiquant ici quelques-uns des jugements portés par M. de Rochemont sur les diverses manifestations de la pensée religieuse dans nos murs.

« Le catholicisme, dit-il, se présente à nous tout d'abord, et comme la sève toujours jeune qui s'infuse dans le vieil organisme et comme la majorité du canton (!). Malgré la résignation difficile de ses adversaires, malgré certaines attaques de plume, où, abdiquant la dignité personnelle, on remplace la controverse par l'injure, il faut saluer dans les faits, une liberté pratique rare dans les autres cantons mixtes de la Confédération. Genève, devenue, grâce à l'affluence catholique, la plus grande ville de la Suisse, donne à plusieurs de ses sœurs un exemple qu'elles devraient imiter. Les catholiques ont longtemps prié, espéré, souffert; comme Dante ils ont eu leur forêt sauvage et leur vallée douloureuse; mais, malgré les ombres, Genève apparaît enfin pour eux pareille à cette colline mystique dont le soleil commençait à dorer les sommets. Deux églises principales, sans parler de plusieurs chapelles privées, ouvrent déjà à la population leurs insuffisantes nefs; cet hiver même, la bénédiction d'un nouveau sanctuaire cherche à répondre à des besoins croissants. Les cérémonies du culte reprenant leur grandeur légitime, rencontrent auprès des dissidents un respect digne d'éloges; depuis deux ans les messes de Noël se célèbrent à minuit sans craindre, comme autrefois, les insultes ou les menaces, et on a vu récemment les soldats valaisans traverser la ville pour se rendre à la messe, un gros chapelet de bois au bras. Comme en Amérique, le catholicisme s'épanouit au milieu des émotions patriotiques qu'il partage. »

Plus loin nous lisons :

« A Genève en particulier, l'émiettement doctrinal est de plus en plus manifeste. Les rêveries personnelles, la mystique sentimentale, le rationalisme grossier ou l'incroyance raffinée sont autant de centres autour desquels s'amassent les débris. Un récit des variations du protestantisme, une étude comparée des catéchismes depuis Calvin, fournirait le sujet d'un travail philosophique important, que je ne prétends pas essayer ici. Je me bornerai à exposer maintenant l'aspect général du présent.

» Deux églises principales embrassent la grande masse des âmes qui admettent sincèrement ou reconnaissent pour la forme le protestantisme, comme le foyer religieux autour duquel elles se rangent: l'Eglise nationale et l'Eglise méthodiste. La première, dernier reste officiel de l'établissement calviniste, n'a guère pour sauvegarde que ses relations brillantes avec le budjet. Son enseignement est un christianisme banal, sans définitions arrêtées et sans dogmes précis. Un bon nombre de ses pasteurs n'osent pas professer la divinité de Jésus-Christ; quelques-uns plus jeunes ont, il est vrai, des tendances plus élevées.... La faculté de théologie nationale est fort peu importante; les vocations locales y sont peu nombreuses, et les leçons, empreintes souvent de cette tendance latitudinaire, caractère spécial du protestantisme de nos jours.

» L'église méthodiste a une précision toute différente de pensées et de croyances. Bien qu'abandonnée à ses propres ressources, elle comprend le noyau le plus fervent de la Genève protestante et professe la volonté arrêtée de reconnaître la divinité du Sauveur. Il y a dans son sein beaucoup d'hommes convaincus et respectables par leur sincère charité; malheureusement une sorte de fanatisme illuminé s'est mêlé trop souvent à leur foi et en a fait à plusieurs reprises les adversaires

les plus violents du catholicisme.... Les méthodistes les plus mitigés se rapprochent beaucoup des nationaux les plus croyants, et si le budjet n'enrichissait les uns en ignorant les autres, les nuances seraient encore diminuées.

Après avoir parlé des églises, le *Correspondant* signale « la crise d'invidualisme que le protestantisme subit. » Les intelligences supérieures se posent en souveraines en face d'une doctrine tronquée, « elles se révoltent, et sortent en fait des confessions religieuses reconnues, pour se créer à elles-mêmes une forme de symbole et un assemblage de dogmes. » Trois hommes sont cités comme de remarquables exemples dans cet ordre de phénomènes, à Genève: Ce sont MM. Schérer, Ernest Naville et de Gasparin, qui sont caractérisés et appréciés d'une manière sommaire. Après quoi la Salle de la Réformation a aussi son petit mot:

« Il est à Genève un intermédiaire entre l'Eglise et le club: c'est la *salle*. Un établissement de cette nature s'élève en ce moment sur le Grand quai, sous le nom de Salle Calvin; c'est un local considérable, destiné à servir tour à tour à des cérémonies de culte, à des séances, à des conférences, à des lectures, symbole assez vrai de tant d'âmes où la religion est une idée qui a sa cellule; on la laisse sortir à de certaines heures; on lui permet une course à travers l'esprit; puis on la renferme soigneusement, afin de céder la place à ses rivales sinon à ses ennemies. »

Nous aurions encore quelques faits à signaler: les prédications de M. Ath. Coquerel fils et Dardier, de Nîmes, « cette heureuse inconséquence du Consistoire actuel, » selon l'expression du *Disciple de Jésus-Christ*, les symptômes d'une lutte intérieure de plus en plus décidée dans le sein de l'Eglise nationale, le rapport si intéressant sur l'œuvre du *Refuge*, etc; mais nous ne nous y arrêterons point aujourd'hui, craignant d'abuser de la patience de nos lecteurs.

LOUIS RUFFET.

---

## France.

### *L'exposition protestante de Paris.*

Tous les journaux, même les journaux politiques, ont rendu compte de cette partie spéciale de l'exposition universelle qui concerne le développement de l'œuvre des missions évangéliques dans le monde, et l'on peut dire que les quatre ou cinq bâtiments consacrés à cet objet doivent être rangés parmi ceux qui ont reçu le plus de visites et qui ont excité le plus vif et le plus sérieux intérêt.

C'est d'abord, à droite, en arrivant par la porte d'Iéna, le kiosque ou *Bible stand*, où des portions détachées des saintes Ecritures sont distribuées chaque jour gratuitement par milliers d'exemplaires; sept ou huit agents, parlant entre eux quinze ou seize langues différentes, sont assis ou debout aux huit fenêtres du kiosque, offrant à tous ceux qui passent, et dans leur langue maternelle, un de ces charmants petits volumes; parmi les distributeurs, il y a des Suédois, des Italiens, un Espagnol (le frère Trigo), des Anglais, des Allemands, etc. Quelquefois une conversation s'engage. C'est une œuvre éminemment anglaise, qui date de l'*Exhibition* qui eut lieu à Londres en 1862; plus de trois millions d'exemplaires furent répandus de cette manière: il est probable que le chiffre de cette année ne sera guère inférieur.

En continuant, toujours à droite, on trouve un joli bâtiment qui renferme trois salles différentes, celle des *Traités religieux*, celle des *Ecoles du dimanche*, et le *Musée des missions*. La première salle ne contient guère, comme son nom l'indique, que des traités en différentes langues, l'*Almanach des bons conseils*, l'*Ami de la jeunesse*, et quelques volumes de la *Bibliothèque des familles*, mais le tout parfaitement arrangé et disposé par les soins de l'agent-général M. Arbousse Bastide.

Dans la salle des *Ecoles du dimanche*, ce

sont encore des livres, des cartes et des tableaux qui frappent les regards; mais un coup d'œil superficiel ne suffit pas à donner une idée de l'importance de cette œuvre ; il faut l'étudier de près pour juger de l'intérêt qu'elle présente et des succès qu'elle a obtenus, depuis qu'en 1736 l'imprimeur Robert Raikes, de Glocester, conçut pour la première fois la pensée de réunir le dimanche les petits vagabonds des rues.

Quant au *Musée missionnaire,* c'est une des parties de l'exposition qui attire le plus de curieux, en dehors même de toute préoccupation religieuse. Douze sociétés différentes ont concouru à la formation de ce musée; chacune a sa vitrine particulière, et l'on ne peut, sans une vive émotion, se promener au milieu de ces curiosités scientifiques ou bizarres, qui représentent, les unes tant de dangers courus, les autres, toute une vie de renoncement, d'autres la conversion d'un peuple ou la mort d'un missionnaire, ou la figure hideuse d'une de ces innombrables divinités païennes qui sont tombées devant la prédication de l'Evangile. La société de Bâle n'a guère envoyé que des vêtements, des livres et des cartes, mais quels livres ! Des abécédaires en *canarese,* des almanachs en *mangalore* ou en *malayalim*, des psaumes en *otschi*, une grammaire et un Nouveau-Testament en *akra,* des Evangiles en *hakka* (dialecte chinois), etc. La société de Paris est plus riche au point de vue pittoresque ; la station de Tahiti a fourni quelques idoles et un grand nombre de vêtements et d'ustensiles divers ; le sud de l'Afrique a envoyé des casse-têtes et d'autres armes ayant appartenu à Moshesh, des bracelets, des éventails, des manteaux, des tabatières, des fétiches, de la poterie, de l'ivoire végétal, du millet indigène et beaucoup d'autres objets.

Mais ce serait tout un livre à faire que de rappeler simplement les titres des quinze cents ou deux mille curiosités qui garnissent jusqu'au haut cette salle missionnaire, et qui mériteraient toutes une mention ou des explications spéciales : idoles de l'Océanie, chinoiseries, flèches empoisonnées, massues des îles Fidji, bois indigènes, éponges, écailles, fakirs, pirogues, tombeaux, portraits et avatars de Vishnou, chars de Juggernauth, temple de Shiva, chapelets, machines à prier du Thibet, etc., etc. On comprend qu'un catalogue soit nécessaire, et nous ne pouvons que remercier M. Théodore Vernes, commissaire délégué des missions, d'avoir eu non-seulement l'heureuse idée, mais encore le courage et la patience de procéder à cet utile mais laborieux travail. Le volume qu'il a publié [1] a 190 pages grand in-8°, et donne, sur toutes les portions de l'exposition protestante, quelques détails historiques et des indications statistiques, peu intéressantes peut-être comme simple lecture, mais précieuses comme guide pour les visiteurs des différentes salles ; on peut même dire indispensables.

Un peu en arrière du Musée se trouve un autre pavillon, dont les honneurs sont faits par des Israélites convertis. Il porte pour inscription : *Antiquités hébraïques.* Ce qui frappe en entrant, c'est la vue de trois ou quatre plans en relief, représentant l'église du St-Sépulcre à Jérusalem, avec ses nombreuses chapelles et ses couvents ; des couleurs différentes servent à distinguer les professions des différentes confessions chrétiennes et celles des mahométans ; — le mont de Sion, avec l'église et les dépendances de la Société de Londres pour la propagation de l'Evangile parmi les Juifs, la résidence de l'évêque Gobat, l'église du Christ, l'hospice, la maison des diaconesses, le jardin du couvent américain, etc. ; — le Tabernacle du désert, avec ses voiles et tous ses ustensiles, etc. On y voit encore une collection choisie d'éditions de la Bible hébraïque, appartenant au professeur Reuss, un fort ancien manuscrit

[1] *Section des missions protestantes évangéliques. Catalogue et notice.* Chez Dentu.

du Pentateuque, et divers objets d'utilité ou de fantaisie, en bois d'olivier, fabriqués par des Juifs convertis.

Enfin le plus grand des bâtiments appartenant à cette partie de l'Exposition est la salle évangélique, pouvant contenir cinq cents personnes, et destinée à des services religieux ainsi qu'à des réunions d'édification. Le culte s'y célèbre chaque dimanche en français, en anglais et en allemand, quelquefois aussi en hollandais, danois, suédois, italien, espagnol et portugais. Il s'y tient également des réunions quotidiennes de prière et de lectures bibliques; parfois encore des conférences spéciales sur des sujets relatifs à l'évangélisation ou aux œuvres philanthropiques en général. Dans une salle attenante se trouvent réunis un cabinet de lectures religieuses, un bureau de renseignements et un lieu de conversation.

Lord Shaftesbury est le président du comité anglais; M. le général Chabaud-Latour est président du comité international; M. Théod. Vernes est président honoraire, et M. le ministre Ch. Martin-Labouchère, de Genève, est agent général.

Pour en finir avec cette sèche nomenclature, qui ne suffit certainement pas à donner une idée exacte de l'importance de l'Exposition protestante, il faut ajouter encore que, dans l'intérieur même du palais, le dimanche est scrupuleusement observé par les exposants anglais et américains, que leurs machines sont sans mouvement, et que leurs vitrines sont fermées ou couvertes.

Il y a dans tous ces faits un témoignage rendu à l'Evangile et nous avons cru convenable de ne pas les passer sous silence. Les souverains et les princes protestants de l'Europe se sont fait un devoir de s'intéresser à ces diverses œuvres et de les visiter; nous leur devions au moins un souvenir, et le livre de M. Th. Vernes nous a fourni, pour leur rendre hommage, une occasion que nous n'avons pu laisser échapper. On sait que M. Vernes a été décoré ensuite des services qu'il a rendus, et que plusieurs de nos œuvres ont y été mentionnées honorablement par le jur.

J.-AUG. BOST.

---

## Angleterre.

24 Septembre.

Aujourd'hui le *Pan-Anglican Synod* a dû commencer ses séances. Aux yeux de quelques personnes, cette réunion extraordinaire des évêques de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, ainsi que de nos colonies et des Etats-Unis, est d'une très haute importance. L'archevêque de Cantorbéry a publié, pour l'usage des fidèles, une courte prière demandant que la bénédiction divine descende sur les délibérations des hauts dignitaires de l'Eglise, venus de toutes les parties du monde. Mais ce qui nous frappe et nous découvre le vrai sens de cette assemblée, c'est que 10 d'entre les 28 évêques de l'Angleterre et du pays de Galles refusent d'y prendre part, tandis que tous les évêques écossais s'y trouvent ainsi que la plupart de ceux des colonies, parmi lesquels on remarque le fameux évêque Gray de Captown, le soi-disant métropolitain de l'Afrique du Sud, un des ritualistes les plus avancés, et l'évêque de Labuan qui a beaucoup plu au *Times*, il y a quelques jours, par un discours où il a parlé du commerce comme moyen d'évangélisation du monde, presque plus que du christianisme. Le concile œcuménique de l'Anglicanisme compte aussi parmi ses membres un bon nombre des évêques des Etats-Unis. Plus de soixante-dix de ces hauts dignitaires de l'Eglise, se réunissent tous les jours, à Lambeth, dans le palais de l'archevêque.

Les résolutions que l'on va discuter ont été préalablement publiées, dans le but, comme on peut le croire, de satisfaire la curiosité du public et de rassurer quicon-

que pourrait soupçonner les révérends seigneurs de quelque dessein révolutionnaire. Mais si ces résolutions montrent le caractère innocent de l'assemblée, elles en font voir aussi l'inutilité. Les doctrines les plus opposées se propagent dans le sein de l'Eglise, et l'on s'abstient de toute discussion de doctrine. Un danger imminent menace l'existence même de l'Eglise établie, dans notre pays, et on n'ose pas s'en occuper. Quand l'édifice entier chancelle, ces dignitaires, qui sont censés en être les grands appuis, s'occupent à chercher en toute tranquillité: 1° par quels moyens on pourrait amener un rapprochement entre les Eglises de la chrétienté qui se rattachent aux grandes traditions et qui possèdent toujours la vraie succession; puis aussi, 2° comment l'Eglise anglicane pourrait acquérir plus d'influence dans nos colonies, où grâce à l'esprit d'indépendance qui y règne, on a déjà refusé de lui accorder le soutien de l'Etat, et où l'on ne tardera pas à la mettre sur le même pied que les autres églises. Le synode n'a pas d'existence légale; il est officieux et non officiel. Les résolutions qu'il adoptera ne serviront qu'à exprimer les vues des évêques, dans leur majorité, par rapport à la position qu'ils devraient occuper comme chefs de l'Eglise. En effet ce mouvement tout entier paraît provenir de la crainte que les idées qui se répandent aujourd'hui ne viennent à détruire l'influence et le pouvoir dont un évêque devrait jouir comme successeur de St. Pierre. Recouvrer la domination des âmes, voilà le but principal du synode. Ce qui s'est passé dans une des églises de Londres donnera une idée de l'action et des tendances du parti sacerdotal, si largement représenté dans l'assemblée. Le frère Ignace, connu par ses efforts en faveur du rétablissement des couvents dans l'Eglise anglicane, est devenu pasteur d'un troupeau à Londres. Il y a quelques jours, prêchant avec sa ferveur habituelle, il se mit à louer les grands travaux de l'évêque Gray, au Cap, et il termina en recommandant à ses auditeurs de se rendre en procession à l'église où ce prélat allait en ce moment célébrer un service. C'est ce qui eut lieu: Environ deux cents personnes, hommes et femmes, se rendirent à l'Eglise, où ils reçurent *à genoux* la bénédiction épiscopale.

Le *Times* et d'autres journaux ne cessent de tourner en ridicule ce synode, dans lequel ils ne voient qu'une pâle imitation de la grande réunion qui a eu lieu à Rome, il y a quelque temps. Le *Pall-Mall-Gazette* remarque qu'il y a cette différence entre les deux assemblées, qu'en de pareilles circonstances, la prédication joue toujours un rôle plus important parmi les anglicans que parmi les papistes, et il est vrai que, dans ce moment, les prédications sont plus nombreuses que jamais à Londres. Un culte a lieu trois fois par jour dans une des églises de la *Cité*, et les évêques prêchent ou tiennent des conférences à tour de rôle. Le journal déjà cité demande ironiquement si quelque prédicateur aura le courage de prendre pour texte les paroles: « Vous connaîtrez la vérité et la vérité vous affranchira, » et d'insinuer humblement qu'il y a peut-être quelque différence entre la vérité et les 39 articles.

Mais laissons cette stérile assemblée et, pour nous restaurer, prêtons l'oreille à ce que dit un évêque plus attentif aux vrais signes des temps, et qui se prépare, avec un ferme bon sens, à accepter ce que le cours des choses amènera inévitablement, sans craindre que la vérité succombe avec les institutions qui leur ont servi de soutien dans le passé.

Le Dr Magee, évêque de Cork, parlant il y a quelques jours sur l'union entre l'Eglise et l'Etat, a fait l'observation que, lorsqu'un mariage est consommé, si les époux découvrent qu'il y a entre eux des oppositions et

des incompatibilités telles que la vie commune est impossible, ils peuvent reconnaître qu'une séparation est nécessaire. De même, par rapport à l'Eglise et à l'Etat, il arrive parfois un moment où il est parfaitement certain que le lien qui les unit doit être rompu. Evidemment *monseigneur* de Cork prévoit que l'Eglise établie d'Irlande perdra bientôt l'injuste privilége qu'on lui a accordé depuis si longtemps dans un pays où la grande majorité du peuple ne lui appartient pas. Il prévoit aussi que le tour de l'Eglise établie d'Angleterre viendra après celui de sa sœur irlandaise, et, en homme sage, il tâche de se convaincre que ce changement dans la position de l'Eglise anglicane, loin d'être un mal à déplorer, sera un moyen de lui rendre la force et la liberté dont elle a si grand besoin en ce moment de crise.

Avant de quitter les évêques, permettez-moi de faire part à vos lecteurs de la curieuse découverte historique que vient de faire un évêque américain. L'évêque de Niagara, — les idées grandioses doivent abonder dans ce diocèse, — est arrivé, par une étude approfondie de l'histoire des Etats-Unis, à la conclusion que la rebellion des colonies américaines a sa cause dans la négligence de l'Angleterre à les pourvoir d'évêques !

*La Commission des rites (ritualist commission)*, après avoir entendu un grand nombre de personnes appartenant aux divers partis de l'église anglicane, vient de publier la première partie de son rapport. Elle conclut qu'il est convenable de mettre des bornes aux changements qui s'introduisent dans les anciens usages relatifs aux vêtements sacerdotaux. Elle estime que, pour atteindre ce but, il serait essentiel de fournir aux membres des paroisses *quelque moyen facile et prompt* de faire entendre leurs plaintes et d'obtenir le rétablissement des anciens usages. La Commission ne va pas plus loin; elle n'a pas indiqué le moyen qu'elle proposerait, peut-être ne l'a-t-elle pas trouvé. Le trouvera-t-on ? L'avenir nous l'apprendra sans doute. En attendant il semble que la Commission ne voit, pour le moment, pas de meilleur parti à prendre que de laisser chaque troupeau, ou paroisse, régler ses propres affaires. Mais voilà qui est bien *congrégationaliste* pour l'Eglise anglicane. Du reste on ne se prononce point sur les principes qui sont à la base des innovations ritualistes, et qui ne vont à rien moins qu'à enlever à l'Eglise anglicane son caractère protestant; on ne parle que de l'inconvénient de changer la manière de célébrer le culte.

Mais si le rapport de la commission perd beaucoup de son importance par la réserve indulgente dont il use dans sa condamnation des innovations, en revanche l'Appendice, dans lequel on donne un résumé des enquêtes, est d'un très grand intérêt. Les ritualistes ont souvent déclaré que c'est en réponse aux vœux de leurs paroissiens qu'ils ont introduit des vêtements sacerdotaux de toute espèce, l'usage de l'encens, des bougies, etc. Mais les réponses de plusieurs ritualistes font voir que ces demandes provenaient d'un certain nombre de leurs paroissiens qu'ils avaient eux-mêmes préalablement gagnés à leurs vues. De plus ils ont avoué qu'ils se croient libres d'adopter une cérémonie de l'église catholique, lors même qu'elle serait en contradiction avec les règlements de leur propre église. Ils ont également reconnu qu'ils recommandent la confession au prêtre comme un moyen de grâce très précieux. Ces faits authentiques, livrés à la publicité par la Commission elle-même, feront certainement plus de bien que toutes les recommandations qu'elle pourrait donner.

Les lecteurs du *Chrétien évangélique* savent assez quel grand développement les écoles du dimanche ont pris dans ce pays.

Toutes les semaines plus de deux millions d'enfants s'assemblent dans ces écoles pour recevoir l'instruction religieuse; je dis *religieuse*, parce que les cas sont à présent très rares où l'on enseigne simplement la lecture et l'écriture. On a entendu récemment des plaintes portant que ce système d'instruction ne produit pas tous les fruits auxquels on pourrait s'attendre. Mais où est le système qui produit tous les résultats que l'on désirerait? Du reste, il est certain que des améliorations sont nécessaires. Ainsi, par exemple, dans la plupart des écoles du dimanche, les enfants doivent se réunir à neuf heures ou neuf heures et demie; à onze heures ils sortent de l'école pour entrer dans l'église ou la chapelle, où ils restent assis une heure et demie, au moins, pendant la célébration du culte, et, à deux heures ou deux heures et demie, l'école recommence, pour continuer jusqu'à quatre heures. On se demande comment un tel système a pu durer si longtemps, et il est hors de doute qu'un changement doit avoir lieu. De toute part s'élève la plainte que l'école du matin est peu fréquentée. C'est sans doute dans le but d'habituer les enfants à fréquenter le culte public, que les arrangements actuels ont été adoptés. Mais il est beaucoup plus probable, à mon avis, que les enfants soumis à cette contrainte rejetteront très souvent, dans la suite, un joug trop pesant. Dans plusieurs grandes écoles dissidentes, on a établi un culte spécial pour les enfants, et on s'efforce naturellement de se mettre à leur portée. Sans doute on y réussit quelquefois; mais encore faut-il rencontrer des personnes qui aient les dons nécessaires pour célébrer un tel culte, et, malheureusement la chose n'est pas facile.

Toutefois, si le système actuel présente des imperfections plus ou moins graves, il a aussi des avantages marqués, et ce n'est pas sans une certaine impatience qu'on l'entend condamner d'une manière absolue. Les écoles du dimanche, telles qu'elles sont organisées aujourd'hui, sont en défaveur tout particulièrement dans la Haute Eglise (*high Church*). On croit ces écoles favorables à la dissidence, et c'est ce qui les fait surtout redouter. L'évêque d'Oxford a fait encore parler de lui à propos d'un discours qu'il a prononcé récemment, dans une assemblée réunie pour s'occuper de cette question. Pour le divertissement de ses auditeurs, il a fait d'une école du dimanche un tableau qu'on peut appeler *imaginaire*, car il serait difficile de trouver une seule école qui réponde à sa description. Mais, s'il a amusé ses auditeurs et les lecteurs des journaux qui ont reproduit son discours, comme, par exemple, le *Times*, qui applaudit au *bon sens* avec lequel l'évêque a parlé, nous doutons qu'il ait beaucoup contribué à répandre la lumière sur ce sujet important. Il a débuté en disant qu'on doit s'efforcer de donner, dans les écoles du dimanche, les connaissances les plus indispensables aux pauvres enfants déguenillés, qui ne fréquentent aucune école pendant la semaine; mais qu'il faut avoir soin de faire, autant que possible, du dimanche un jour de repos et de bonheur pour les autres enfants. Il croit cependant que l'école du dimanche est utile, en ce qu'elle empêche bien des enfants d'entrer dans l'école du diable; il voudrait seulement qu'on y expliquât le système de l'Eglise et le plan de la liturgie. Nous nous demandons si un pareil enseignement les rendrait plus heureux que ne peut le faire la lecture de la Bible accompagnée d'une explication simple et familière. — Vous voyez que l'école du dimanche doit servir de moyen de propagation des idées ecclésiastiques des partisans de la Haute Eglise, et que le combat entre la liberté et la tyrannie cléricale, entre l'Evangile et l'*ecclésiasticisme*, s'engage sur toute la ligne. Il est évident, disait l'autre jour le *Church News (Nouvelles ecclésiastiques)*, journal des

plus avancés, que c'est sur les enfants que peut se baser solidement l'espoir du *réveil catholique*. On ne peut pas, ajoute-t-il, obliger les enfants à se confesser; mais il est sûr que, s'ils sont amenés à confesse de bonne heure, ils auront un précieux moyen de grâce, ils seront plus près du salut, mieux instruits par rapport à leurs devoirs divers que ces enfants enseignés à observer le dimanche et à écouter des sermons, mais étrangers à l'habitude de faire l'examen de sa conscience. Là-dessus, le rédacteur demande qu'on dresse ouvertement le confessionnal dans les églises. Les protestants s'indigneront et diront: Non, jamais nos femmes et nos enfants n'iront à confesse; mais, ajoute-t-il, comme pour braver la *Commission des rites,* lord Shaftesbury et tous ses amis, qu'importe, nous arriverons au but, et nos évêques le sentent bien.

R. S. ASTHON.

## BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

L'HOMME FOSSILE, ou résumé des études sur les plus anciennes traces de l'existence de l'homme, par Frédéric Troyon. Lausanne, 1867, Georges Bridel. Un vol. in-8 de VIII et 184 pag., 2 fr. 50 c.

Le sujet de ce livre est celui qui vient, à Paris, d'occuper particulièrement l'attention du Congrès international d'anthropologie et d'archéologie anté-historiques, ouvert le 17 août sous la présidence de M. de Longpérier. Quand l'homme a-t-il paru sur la terre ? En quelles circonstances y a-t-il paru ? Quelle était la configuration du globe ? Quels êtres l'habitaient avec l'homme? — Certes ce sont là des questions bien propres à attirer l'attention et à éveiller l'intérêt. On peut les distinguer en questions géologiques et questions de l'ordre proprement archéologique et historique; mais il n'est permis de les séparer que pour les rapprocher bientôt et les voir se rencontrer sans cesse. La priorité appartient, sans doute, aux données géologiques ; mais elles renferment les données paléontologiques, et celles-ci nous amènent aux découvertes, maintenant multipliées, d'hommes fossiles dans les terrains anté-diluviens et dans les cavernes à ossements.

Voilà donc l'existence de l'homme prouvée dans la période quaternaire. Il existe avec le grand ours des cavernes, l'hyène, le lion, l'éléphant, le mégaceros, le renne, le bison et l'urus. Des crânes humains de cette période n'ont encore été découverts qu'en petit nombre. Ils sont fort divers. Sont-ils de nature à justifier l'hypothèse que l'homme occupait alors un milieu entre le singe et l'européen actuel ? Il en est dont quelques naturalistes croient pouvoir se servir pour appuyer cette conception, comme il en est d'autres qui rentrent dans le type caucasique. L'industrie de cet âge est caractérisée par la manière de tailler la pierre et par la forme des instruments les plus usuels. La hache ovale est particulièrement caractéristique. Le ciseau se distingue des ciseaux postérieurs par l'angle assez ouvert de son tranchant. La lamelle de silex est employée comme pointe de flèche et comme couteau.

Ces découvertes avaient trop vivement impressionné M. Troyon, pour qu'il ne cédât pas au besoin d'en faire part à ses concitoyens, et il l'a fait dans des séances publiques, données à Lausanne au commencement de l'année passée. Son cours, s'adressant à des auditeurs de culture diverse, il l'a conformé à leurs besoins ; il n'a point parlé comme il l'eût fait, s'il se fût adressé à des savants; il ne l'a point fait comme s'il eût été en présence d'hommes étrangers aux questions qui l'occupaient. Il a pris la voie moyenne. Quand ensuite il a réuni ses notes, pour écrire le livre

dont il achevait le manuscrit lorsqu'il est tombé malade, pour s'endormir bientôt en Dieu, il n'a pas suivi une voie différente. Il a résumé avec clarté l'état des connaissances acquises sur son sujet. Puis, il a repris ce qu'il avait dit ailleurs des quatre âges de la pierre, pour en marquer les rapports avec les nouvelles découvertes. Il s'est arrêté au Déluge, pour distinguer le grand fait géologique du *Diluvium* des traditions, répandues en des pays très divers sur le déluge historique. Il a essayé de caractériser la différence du genre de vie de l'homme antédiluvien et de l'homme postdiluvien. Il a même tenté de se rendre compte de la diversité de leurs idées. Sur son chemin, il s'attache à combattre des préjugés dominants, soit chez les hommes asservis à la tradition, soit chez ceux qui en méconnaissent la valeur. Il arrive ainsi à l'âge qui a été l'objet de ses précédentes études, à celui dans lequel le premier Lacustre a planté ses pilotis sur nos rivages. Combien de siècles s'étaient écoulés déjà quand s'accomplit ce nouvel événement? Il dit quelques-uns des moyens par lesquels on peut arriver à une suputation approximative de cette question, et repousse, en passant, sur ce point comme il l'a fait sur d'autres, des évaluations exagérées.

Tel est ce dernier écrit d'un homme dont la mémoire nous sera toujours chère. M. le professeur Eugène Renevier en a soigné la publication. Il l'a complété par de derniers renseignements, heureux de payer ce tribut à un homme dont on ne dira pas assurément qu'il a passé sans laisser souvenir de lui. L. V.

UNE EXCEPTION (a noble life), par l'auteur de *John Halifax*. Traduit de l'anglais. Paris, Michel Lévy frères, Grassart, 1867, gr. in-18.

Ce petit roman fera certainement son chemin et peut se passer de tout patronage. Il mériterait à divers égards une étude approfondie; mais nous ne pouvons nous y engager. Le titre adopté par le traducteur ne nous paraît nullement préférable au titre anglais, qui du moins donne une idée du livre. Il s'agit en effet d'une *noble vie*. L'unique représentant d'une grande famille est un pauvre impotent, un être infirme et contrefait. Mais dans ce corps chétif et débile habite une âme vraiment grande et belle, une intelligence d'élite, un cœur pur et droit, une volonté énergique. Aussi le dernier lord Cairnforth déploie-t-il une activité bienfaisante; sa grande fortune, sagement et généreusement administrée, lui sert à féconder le travail et à augmenter l'aisance autour de lui; il exerce une influence étendue et une légitime autorité. On voit que l'idée du livre n'est pas sans originalité. C'est toujours un beau spectacle que celui de l'âme échappant aux entraves de la nécessité et réalisant de grandes choses en dépit des obstacles que la nature lui oppose. Le livre lui-même se fait lire avec un intérêt qui va en croissant jusqu'au bout. Les chapitres de la fin, relatifs à l'éducation du fils adoptif du dernier Cairnforth, nous paraissent au nombre des meilleurs.

*Une exception* n'appartient pas à la classe des romans religieux proprement dits, quoique les principaux personnages qui y figurent soient certainement religieux à leur manière. Du moins est-il exempt de toute tendance à dogmatiser. L'auteur a évidemment une haute idée de la nature humaine; nous relevons ce trait pour l'approuver expressément. Il importe beaucoup de ne pas laisser se glisser dans les âmes une sorte de défiance désespérée et méprisante, également injurieuse pour l'homme et pour son créateur. Que les relations humaines soient dominées et déterminées par le respect de l'humanité; que les lois qui régissent la société portent l'empreinte de ce respect; que dans les enfants eux-mêmes, la dignité de l'homme

soit honorée, qu'on ne se borne pas à les *dresser* comme des créatures d'ordre inférieur, mais qu'on les élève pour la liberté comme des êtres responsables de leurs actions et créés à l'image de Dieu, voilà ce qu'exigent une morale saine, une politique, une éducation libérales et généreuses. Nulle part la haute dignité de la nature humaine n'est mise en relief comme dans le christianisme, qui nous enseigne non-seulement que le Fils de Dieu est mort pour nous sauver, mais que, dans ce but, il a revêtu notre nature et n'a pas dédaigné de devenir un homme, semblable à nous en toutes choses, le péché excepté. Voilà des vérités qu'il est essentiel de rappeler et que l'on perd peut-être trop souvent de vue dans le monde religieux. Mais, d'un autre côté, n'oublions pas le péché, ne l'atténuons pas et n'affectons pas de l'ignorer. On pourrait désirer que ce beau livre : *Une noble vie,* sans disserter sur le péché, laissât mieux voir la grandeur de son influence. Alors aussi l'élément religieux qui s'y montre aurait un caractère chrétien plus marqué et une action plus réelle et plus profonde sur les personnages que l'auteur fait passer devant nos yeux, comme aussi sur les témoins de leur vie, nous voulons dire les lecteurs. J. S.

LA FAMILLE SPENSER ou la vie au hameau. Traduit librement de l'anglais. *Toulouse,* Société des livres relig., 1867, in-12, de 312 pag., 1 fr. 25 c.

« Cet ouvrage a pour but de montrer ce que, dans une position médiocre, peuvent faire pour l'avancement du règne de Dieu, des chrétiens fidèles et dévoués. » Tels sont les premiers mots de la préface. Est-il imprudent de les mettre en tête du livre, ou vaudrait-il mieux suivre l'exemple d'Esope et mettre la *moralité* à la fin. J'incline à croire qu'il vaudrait encore mieux ne la mettre nulle part en toutes lettres; bien entendu toutefois que l'ouvrage devrait être conçu et écrit de manière que cette utile leçon pénétrât d'elle-même dans l'esprit du lecteur. J'ai peur que les gens trop bien avertis soient tentés de se défendre. J'ai peur aussi que les lecteurs, mis au fait de votre secret exercent leur esprit critique et se mettent à chercher si le livre enseigne bien ce que l'auteur a voulu enseigner. Du reste *la famille Spenser* aurait peu à craindre sous ce rapport, et le livre répond certainement au but de l'auteur.

Ce n'est pas que la critique n'ait rien à dire. D'abord, pour être « traduit librement, » le livre n'est peut-être pas assez *traduit*, il a encore trop un air étranger et ne s'applique pas assez bien à notre esprit et à nos circonstances. Je ne lui reprocherai pas d'être trop édifiant; mais il laisse trop voir qu'il veut l'être. Il y a du trop un peu partout. Ces villageois sont trop grossiers et trop méchants, et peut-être, de leur côté, le fermier Spenser et sa femme sont-ils trop parfaits. Après avoir été trop repoussés, ils ont peut-être trop de succès à la fin. Au surplus je n'ai en vue que le naturel et la vraisemblance, et je veux dire seulement que les choses sont plus mêlées et moins uniformes dans la réalité. Il y a heureusement un ou deux malheurs, dont le dernier pousse la famille dans le nouveau monde; mais ce n'est qu'un temps d'arrêt, après lequel les succès recommencent pour ne plus finir qu'avec le volume.

Cela dit pour l'acquit de notre conscience, nous ajoutons avec plaisir que la lecture de ce volume laisse une bonne et chrétienne impression. J. S.

ABRÉGÉ DE GÉOGRAPHIE PHYSIQUE à l'usage des écoles et des familles, par A. Vulliet. Lausanne 1867, Georges Bridel, éditeur. 1 vol. in-12, cartonné, 80 c.

L'enseignement de la géographie est bien certainement l'un de ceux par lesquels il est facile de faire pénétrer dans l'esprit des

jeunes enfants le plus de notions utiles, quand on sait en profiter pour leur faire connaître les produits qui caractérisent chaque contrée. C'est ce que M. Vulliet a réussi de faire dans ce petit volume qui en est déjà à sa seconde édition. Comme son titre l'indique, cet abrégé est le résumé d'un ouvrage plus étendu déjà apprécié du public. Nous ne doutons pas qu'il n'intéresse ceux auxquels il est destiné. Comme tout livre d'enseignement, il exigera cependant du maître des connaissances assez étendues, pour développer bien des faits, expliquer bien des choses, qui, dans un abrégé aussi court, n'ont pu être qu'indiqués. C'est même là le seul reproche que nous ferons à ce petit volume, celui d'être trop complet pour son étendue: bien des noms d'animaux et de substances peu connues eussent pu être omis sans nuire à la description de chaque pays, et les faits essentiels, dégagés de ces accessoires et mis plus en relief, se seraient gravés en traits plus distincts dans la mémoire des enfants.

L. C.

DIVINITÉ DE LA RÉVÉLATION CHRÉTIENNE, Etude par Marc Briquet. Lausanne, 1867, Georges Bridel, éditeur. — 1 vol. in-18, 1 fr.

Voilà, sur un très grand sujet, un bon petit livre, écrit sans prétention et dans un esprit de foi. C'est un chrétien qui fait part à ses frères du travail de sa pensée et de son cœur, et qui compte rencontrer chez ses lecteurs, des convictions toutes semblables aux siennes. Sans doute, ceux-ci pourront s'étonner de ce qu'il y a ici d'un peu étrange dans la manière de poser les questions, d'argumenter et de formuler les résultats obtenus. Ils mettront par-ci par-là le doigt sur des affirmations qui sembleraient exiger quelques preuves de plus, ou tout au moins une démonstration plus évidente. Néanmoins, tel qu'il est, œuvre de foi et non de science théologique, ce petit livre pourra faire du bien et c'est l'essentiel.

J. C.

LETTRE A MONSIEUR L'ABBÉ ***, vicaire catholique romain, à Genève, sur la Parole de Dieu et le protestantisme, par un ami de l'Evangile. Genève 1867, in-12, de 32 pages.

Cet opuscule de bonne et solide controverse établit que la révélation de Dieu, contenue dans la Bible, est adressée à tous les hommes et peut être comprise de tous; il combat les objections du vicaire genevois et il oppose l'autorité ferme et sûre de la Parole de Dieu à l'autorité incertaine et faillible de l'Eglise. Il est écrit dans un très bon esprit, par un homme qui connaît évidemment très bien le catholicisme, et il est propre à instruire et à affermir dans la vérité ceux qui le liront.

## PENSÉES.

C'est pour tout homme un droit naturel et une juste demande, que d'adorer Dieu comme il le juge convenable: Un homme ne peut être sauvé ou perdu par la religion d'autrui.

TERTULLIEN.

L'occasion de faire des heureux est plus rare qu'on ne pense; la punition de l'avoir manquée, c'est de ne plus la retrouver.

J.-J. ROUSSEAU.

La solitude est mauvaise à celui qui n'y est pas avec Dieu.

CHATEAUBRIAND.

---

*Fautes à corriger dans notre dernier Numéro.*

Pag. 474, 1e colonne, 6e ligne, à partir du bas de la page : *heure*, lisez : *œuvre*.

Page 511, 1e colonne, 22e ligne : *élevés*, lisez *élevées*.

# LE CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE

## THÉOLOGIE.

—

### L'expiation.

SECONDE LETTRE.

Messieurs,

Je viens reprendre l'étude de la doctrine de l'expiation, cette vérité centrale du christianisme.

L'homme s'est voué au mal et au malheur parce qu'il a fait sa propre volonté au lieu de celle de Dieu. Astre égaré, au lieu de graviter autour du foyer éternel de toute vie, de toute lumière et de toute chaleur, il a voulu se faire son propre centre, être son propre Dieu.

La punition de cette révolte n'est pas arbitraire à l'instar des sentences de la justice humaine; ici, il y a un lien nécessaire entre le péché et la peine. La loi de notre être, que nous avons violée, se venge d'elle-même sur nous par les innombrables formes de souffrance qu'entraîne l'altération de notre première et suprême relation. Rien ne peut être dans l'ordre chez celui qui a voulu se détacher de Dieu; d'où peut-il tirer la vie, celui qui a refusé de la puiser dans le cœur de Dieu? Il ne peut être en paix avec les autres, ni avec lui-même; et il lui est tout aussi impossible de revenir en arrière, et de saisir le bien qu'il a laissé échapper, car l'expérience peut écraser l'égoïste, elle ne peut guérir l'égoïsme. L'homme déchu pourrait plus facilement s'arracher au courant du Maëlstrom que se changer par ses propres forces. Il peut haïr les conséquences du péché, mais non le péché même; il peut désirer les conséquences de l'amour de Dieu, mais il ne peut pas aimer son Dieu, et la conscience même de ce devoir l'en rend d'autant plus incapable. Il porte au dedans de lui le principe de toute décomposition morale et physique; la mort est le premier salaire du péché.

Mais le péché ne peut s'arrêter avec la mort: l'être moral demeure le même pour l'éternité. Si nous sentons que nous ne devenons pas meilleurs en vieillissant, que pourrait être la vie future, sinon le développement de ce que nous sommes? Si nous sommes incapables d'aimer Dieu ici-bas, nous ne pourrions vivre avec lui dans le monde des réalités éternelles, nous ne pourrions supporter sa présence; le spectacle de sa gloire nous accablerait sans nous attirer. Le cœur cuirassé contre les sympathies du ciel ne peut que demeurer à tout jamais ce qu'il s'est fait. Le Dieu saint ne veut pas sauver nos péchés avec nous; il ne se charge pas de pourvoir pour l'éternité à l'amusement du péché (Vinet); il ne peut se retirer de son univers pour laisser le péché impuni. Non, la loi que l'homme aurait dû honorer par une obéissance bienheureuse, il faut qu'elle s'honore à ses dépens. Il faut que la révolte du pécheur aboutisse à la démonstration de sa faiblesse à lui, non pas de celle de Dieu; et la peine ne peut pas s'user avec le temps, parce que le péché ne s'use pas. Il y a un ver qui ne meurt point, un feu qui ne s'éteint point.

L'enfer, c'est la nécessité d'être revêtu de la forme d'existence qui correspond à l'état de l'âme. Ce n'est pas seulement l'exécution d'une sentence rétrospective sur le péché passé, c'est le châtiment d'un péché éternellement renouvelé. Dieu ne veut pas la mort du pécheur (Ezéch. XVIII, 32 ; XXXIII, 11), et à plus forte raison il ne veut pas cette mort éternelle, mais le pécheur s'est jugé lui-même indigne de la vie éternelle (Act. XIII, 46) ; il s'est mis hors de la possibilité de se repentir, et, par conséquent, hors de la portée du pardon.

L'homme est donc renfermé dans un cercle fatal : il ne peut être rendu à Dieu et à lui-même sans un changement qui lui est impossible. Il ne peut expier son péché ; il ne peut haïr le mal ; il ne peut aimer le Dieu qui le condamne. De quelque côté qu'il se tourne, il rencontre l'épée dévorante des chérubins. Où, dans cette humanité réprouvée et lépreuse, trouver un centre de réaction salutaire, un membre intact, d'où la vie et la santé puissent rayonner sur les autres ?

La charité de Dieu a répondu à cette question. Le Fils éternel est devenu le Fils de l'homme, inséparablement associé aux destinées du genre humain, assujéti à toutes les conditions physiques, morales, intellectuelles d'un véritable développement humain. Désormais, c'est en lui que Dieu doit être connu et aimé ; il est, lui, le seul organe du gouvernement divin et de toute révélation. En même temps il est, par droit de naissance, le chef, le pontife, le centre moral et le représentant de l'humanité entière, ayant mission de tout accomplir et de tout souffrir pour arracher ses frères à cette mort qui s'est emparée d'eux. Dès le moment de sa manifestation, il y a eu au milieu de nous un homme saint, autorisé par son origine, et par tout ce qui se passait dans son cœur à l'égard de Dieu et des hommes, à être le représentant de Dieu et des hommes.

Voici le Fils de l'homme par excellence, l'agent compétent pour sentir, agir, souffrir à notre place, comme le corps entier voit par l'œil, entend par l'oreille, agit par la main. Voici l'organe par lequel l'humanité collective doit communiquer avec Dieu, et, puisque notre état était celui de criminels, et notre premier besoin celui de pardon et de réconciliation, c'est par lui que l'humanité doit faire expiation pour son péché. C'est en lui que nous pouvons prendre le parti de Dieu contre nous-mêmes, et rendre hommage à la loi que nous avions foulée sous nos pieds. C'est à lui de combler le gouffre que le péché a ouvert devant nous.

L'égoïsme dans lequel nous sommes plongés nous empêche de sentir la solidarité des hommes. Membres les uns des autres par l'ordonnance de Dieu (Eph. IV, 25), nous ne le sommes pas par le cœur, la masse de nos semblables nous est étrangère ; mais il y a eu un homme qui aimait chaque être humain comme lui-même, qui tenait à la félicité, à la dignité morale, à la sainteté de chaque membre de la famille humaine comme il tenait aux siennes. Et cet homme, en même temps, voyait le péché avec les yeux de Dieu ; il pouvait mesurer la profondeur du gouffre dans lequel nous étions tombés, avec la pleine intelligence de la vocation glorieuse et divine à laquelle nous avions manqué. Lui seul était capable de sentir toute l'amertume de notre chute et toute l'horreur de notre révolte.

Le sentiment partiel de solidarité a de tout temps distingué les hommes dans lesquels l'esprit de Christ travaillait d'avance. « Je monterai vers l'Eternel, dit Moïse à son peuple, peut-être ferai-je expiation pour votre péché. Et Moïse retourna vers l'Eternel et dit : Hélas ! ce peuple a péché d'un grand péché, quand ils se sont fait un Dieu d'or. Et maintenant, si tu pardonnais leur péché ! Si non, efface-moi, je te prie,

de ton livre, que tu as écrit. » (Ex. XXXII, 30-32.) Quand les Chaldéens eurent détruit Jérusalem, et emmené captifs ceux qui étaient échappés à l'épée, il s'est promené parmi ces ruines un vrai prêtre, portant les iniquités du peuple sur son cœur, et brisé par leur poids : « Nous avons prévariqué, nous avons été rebelles, et tu n'as point pardonné.... Regarde, Eternel ! car je suis dans la détresse; mes entrailles sont émues; mon cœur est agité en moi, parce que j'ai ajouté rébellion à rébellion ; au dehors l'épée m'a privé d'enfants, comme la mort au dedans.... N'êtes-vous pas touchés, vous tous qui passez ? Regardez ! et voyez s'il est des douleurs égales aux douleurs qui me sont infligées, dont l'Eternel m'afflige au jour de son ardente colère ! » (Jér. Lam. III, 42; I, 20, 12).

Ce même sentiment est exprimé par le prophète Daniel dans la prière qu'il caractérise lui-même de cette manière : « Je faisais ma requête et je confessais mon péché, et le péché de mon peuple d'Israël (IX, 20). La confession commençait par ces paroles : « Nous avons été pécheurs et pervers, et nous avons été transgresseurs et rebelles, et nous nous sommes écartés de tes commandements et de tes lois » (vers. 5) ; et elle continue jusqu'à la fin dans le même esprit : « Les compassions et les pardons sont du Seigneur notre Dieu, quoique nous nous soyons rebellés contre lui » (Vers. 9.). Tout cœur aimant s'impute les fautes de ceux qui lui sont chers; dans tout cercle visité par quelque amère affliction, c'est l'âme la plus noble qui en est la plus douloureusement affectée ; si quelque famille ou dynastie est poursuivie par une malédiction rétributive, c'est sur un membre relativement innocent qu'elle pèse le plus lourdement.

Les hommes de Dieu dont je viens de citer les paroles savaient, sans doute, que l'esprit de sacrifice qui les animait ne pouvait faire réparation pour leurs propres péchés, encore moins pour ceux des autres : le mal qu'ils déploraient avait sa racine en eux-mêmes. Mais cet instinct inspiré d'en haut faisait pressentir ce qu'il ne pouvait accomplir ; ces types de Christ montraient d'avance, bien qu'imparfaitement, les sentiments que la conscience de l'unité du genre humain devait produire dans un cœur d'homme absolument parfait, saint et aimant.

Il vint enfin un moment où tous les acteurs secondaires dans ce drame sublime firent place au héros unique, où tous les conflits et les crises préliminaires se concentrèrent en une seule passion. Le Fils de l'homme réalisa, lui, d'une manière adéquate, à la fois l'unité et la culpabilité du genre humain, de telle sorte que l'ignominie extérieure de son supplice et les angoisses de la mort physique répondirent à l'état de son âme. « Qui sait selon ta crainte la force de ton courroux et de ta grande colère ? » (XC, 11.) Lui le savait, l'Agneau de Dieu qui portait et emportait le péché du monde. Son lien organique avec nous lui donnait le droit de s'approprier notre péché, de s'en revêtir, et de le faire sien, tandis que son âme sainte en sentit toute l'horreur. Ce n'est pas avec la sympathie touchante mais impuissante d'un étranger qu'il nous regarde; il est homme ; c'est dans la chair humaine que le péché est condamné (Rom. VIII, 3); ses puissantes sympathies se fondent sur la conscience d'une relation réelle. Si nous prenons les hommes individuellement, il y a sur la croix substitution réelle du Sauveur à chacun d'eux ; mais si l'on pense à l'humanité collective, c'est le coupable même, qui, au Calvaire, s'est frappé la poitrine. Pilate ! tu as prophétisé : *ecce homo !*

Ce n'est que lorsque l'homme a subi toutes les conséquences du péché, jusqu'à la dernière, qu'il en a pleinement acquis la connaissance expérimentale. La mort est pour tous les hommes le salaire du péché,

une dernière expérience et une redoutable révélation. Donc, pour être un Sauveur, le Fils de l'homme a dû passer par la mort; « le troisième jour, dit-il, je serai accompli, » τῇ τρίτῃ τελειοῦμαι (Luc XIII, 32; Hébr. II, 10). Après avoir supporté pendant toute sa carrière humaine les maux secondaires par lesquels Dieu manifeste son déplaisir de notre état, il a dû enfin subir la conscience de l'indignation divine telle qu'elle se révèle à l'âme dans la mort : « par tout ce que la mort était pour lui ; Christ apprenait complétement ce que le péché est pour Dieu » (F. Godet). Se courbant volontairement sous notre malédiction, haïssant le mal, quoique vêtu de ses haillons, s'appropriant le péché du monde au moment où il était le plus horrible, Jésus a reçu dans son âme la pleine conscience de la condamnation que nous avons méritée. « Il est vraiment descendu dans notre enfer, il a senti mieux qu'aucun de nous l'indignation que notre péché fait éprouver à Dieu, et cette indignation l'a consumé... la sombre vapeur de notre abîme l'a comme enveloppé » (de Pressensé). Il a vaincu la mort en s'y soumettant; il a vaincu le péché en le jugeant et le frappant sur sa propre personne. En lui, la race prononçait son *amen* à la sentence qui la condamnait. « La mort de Christ est, dans l'histoire de l'humanité déchue, ce que serait dans la vie de l'un de nous un instant de sainteté parfaite et de lucidité miraculeuse, d'où résulterait un jugement sur le péché aussi complet que celui qui se consommera sur chacun de nous au jugement dernier. » (F. Godet.)

Comme lui seul d'entre les fils des hommes avait réellement su ce que c'était que de vivre, de même lui seul a pu goûter la mort dans toute sa terrible réalité; il a éprouvé des douleurs auxquelles les autres sont insensibles de ce côté de l'éternité. Ainsi le Fils honora la loi dans son agonie, comme il l'avait honorée par son obéissance ; sa mort a été un sacrifice dans le sens le plus exact du mot, saint, agréable à Dieu. L'ordre de l'Univers y a été reconnu et revendiqué. La croix qui procure le pardon met en relief la perfection que le pardon semblerait nier. La justice est satisfaite ; la miséricorde règne sans porter atteinte à la justice. (Rom. III, 36.) Le débat entre la terre et le ciel est vidé dans une personne appartenant à l'un et à l'autre : le pardon et la communication d'une nouvelle vie sont assurés à tous les hommes qui les chercheront.

A la croix, Dieu avait en face de lui un saint organe de l'humanité, une nouvelle humanité en principe, tournée tout entière du côté de la justice : « Jésus-Christ a confessé et répudié le péché de l'homme et reconnu le droit de Dieu de le punir en se soumettant lui-même au châtiment » (de Pressensé). Toute l'humanité était portée dans cette personne auguste, en lui elle succombait sous le fardeau de la croix, en lui elle gravissait le Calvaire. Il a passé par l'état d'âme par lequel nous, nous aurions dû passer; sa passion a été celle de nous tous : « si un mourut pour tous, tous donc moururent » (2 Cor. V 14). Sur cet étroit théâtre de la conscience de Christ, se sont rencontrés face à face les deux adversaires qui ne se voient jamais que de loin dans la nôtre : la sainteté de Dieu dans sa plus délicate susceptibilité, et le péché de l'homme sous ses formes les plus subtiles comme les plus grossières. Alors dans un jugement intérieur, dont Dieu et Jésus possèdent seuls parfaitement le secret, le péché a été apprécié comme il devait l'être, haï d'une parfaite haine; là, ont été versées les larmes saintes que nous ne pouvions plus verser; là, a été consommée une repentance sans déficit » (F. Godet). Il a été ordonné que les hommes meurent une fois, et que la mort soit suivie du jugement (Hébr. IX, 27); mais dans le cas du Sauveur, le jugement était déjà renfermé dans la mort.

Nous souffrons des suites du péché pen-

dant toute notre vie, mais la mort est la peine par excellence, spécifiquement différente de toutes les autres. De même la mort de Christ est l'acte spécifique de rédemption: « Il a porté nos péchés en son corps sur le bois » (1 Pierre II, 24). Nous avons été rachetés « par le précieux sang de Christ, comme de l'Agneau sans défaut et sans tache » (1 Pier. I, 19). « Nous avons la rédemption par son sang, savoir, la rémission des péchés selon les richesses de sa grâce » (Eph. I, 7). Aucun moment dans la vie de Christ, ou dans l'histoire de toute la race, ne peut être comparé à celui de sa mort expiatoire, si ce n'est celui de sa résurrection.

Dans une grande âme tout est grand, dit Pascal. Comme la mort est plus pour un homme que pour un ver de terre, elle était plus pour Christ que pour l'un de nous. Il y descendit avec des instincts saints, des sympathies célestes, et même des souvenirs qui durent augmenter l'intensité de ses souffrances au delà de toute conception humaine. Le fils de Dieu s'était dépouillé, il est vrai, pour un temps, de l'exercice de ses prérogatives divines, de telle sorte que ses miracles étaient des réponses à la prière, accomplis par le Saint-Esprit et non pas par sa force propre (Jean XI, 41, 42; Actes X, 38). Mais s'il pouvait se dépouiller de la toute-science, de la toute-présence, de la toute-puissance, il ne pouvait se dépouiller de sa personnalité et des attributs moraux de la Divinité. Dans cette heure où il s'est chargé de notre malédiction pour l'épuiser. le péché et ses suites durent lui faire horreur *selon le degré* de sa sainteté et sa charité; or ces perfections étaient divines et infinies; par conséquent aucune créature sur la terre ou dans les cieux ne peut mesurer sa souffrance; les attributs moraux de sa nature divine persistaient dans chaque frémissement de son expérience humaine. C'était une charité divine dans un cœur d'homme, et dès lors une expiation divine dans la passion d'un homme. « L'opprobre du Fils de l'homme est la gloire du Fils de Dieu. »

Il a dû entrer dans la souffrance de Christ un élément dont les âmes angoissées connaissent partiellement la saveur amère, mais qui est passé pour le croyant, savoir l'application à lui-même d'une sentence qu'il dut ratifier: « L'expiation morale n'est pas simplement une méditation douloureuse sur le péché » (F. Godet). C'est un assentiment plein et entier à l'arrêt de condamnation. La valeur expiatoire de la souffrance du Sauveur était nécessaire, pour donner à la nôtre le caractère d'une simple discipline. Il a mesuré de nuit la route que nous parcourons de jour. Il a bu la coupe de tremblement, en épuisant toute l'amertume, afin de nous la tendre ensuite transformée en coupe de bénédiction. Il s'est écrié: Eli! Eli! Lamma sabachtani? afin que nous, nous puissions dire: Abba, père!

La mort du Seigneur était nécessaire; il devait offrir ce sacrifice suprême et passer par cette dernière expérience: il devait connaître l'heure et la puissance des ténèbres. Il était également nécessaire pour nous que cette mort fût sanglante. C'est à cette condition que l'expiation consommée en Christ retentit dans nos cœurs; jamais, sans ce terrible spectable, nous n'aurions compris le saint frémissement de son âme sous le poids de notre péché. Il y avait dans ce supplice atroce et infâme entre tous quelque chose qui convenait à ce qui se passait au-dedans de lui. La croix parlait à la fois de la sainteté personnelle de la victime et de sa solidarité avec les coupables; infligée qu'elle était par l'homme parce que Jésus était le représentant fidèle de Dieu, et infligée par Dieu parce que Jésus était le représentant volontaire de l'homme.

Il était digne de celui qui change en occasions de bien tous les triomphes partiels du mal, de transformer le meurtre du saint et du juste en un acte de justice suprême

dont l'univers retentira à jamais. La preuve que l'homme ne pouvait vivre avec Dieu est devenue le moyen de le réconcilier avec Dieu. Le martyr de l'homme, immolé par des mains impies et fratricides, est devenu la victime agréée pour l'homme. La manifestation la plus épouvantable de notre haine pour Dieu est en même temps la manifestation bénie de l'amour ineffable. A l'heure la plus effrayante dans les souvenirs des hommes, heure dont les angoisses nous pèsent encore, toutes les fois que nous y pensons... du sein de ces ténèbres est sorti le cri de soulagement et de victoire: « tout est accompli ! »

Oui, il convenait que ce sublime sacrifice fut accompagné des circonstances les plus solennelles, les plus tragiques, visibles de loin à tous les siècles, parlant à tous les cœurs, donnant une forme sensible à la rédemption qui y était accomplie. Le serpent d'airain représentait aux yeux des Israëlites la dépouille transpercée de l'être qui les avait mordus; c'est ainsi que Jésus a été fait péché, et que le sang jaillissant de son flanc percé est devenu littéralement le sang de la nouvelle alliance, le symbole de la rédemption.

Le Seigneur s'est soumis corps et âme aux conditions de sa tâche redoutable, il a été laissé seul avec nos péchés sans un regard de sympathie de la part du Père pour en alléger le fardeau. C'était une heure dont l'anticipation avait attristé son âme jusqu'à la mort. (Math. XXVI, 38). Ses disciples ont même compris plus tard que dans cette anticipation agonisante il ne voyait point d'issue apparente à la mort qu'il allait subir. Les eaux débordées l'emportaient vers un gouffre dont il ne voyait ni le fond ni le bord. (Héb. V, 7; Ps. LXIX, 2, 15).

En face de telles scènes, l'on est contraint à se demander si nous ne nous hasardons pas sur un terrain trop saint pour des êtres tels que nous. Mais non; la révélation de notre Dieu nous appelle sous les oliviers du jardin, et auteur de cet appareil d'un supplice infamant. C'est la volonté de Dieu que nous soyons témoins et interprêtes de ce spectacle sans pareil. Approchons-nous donc avec adoration, prêts à jeter arrière de nous toute pensée propre, tout préjugé qui amoindrirait le grand acte rédempteur, et toute exagération présomptueuse qui en altérerait la divine simplicité. Ils sont également coupables celui qui prétend y ajouter, et celui qui ose en retrancher quelque chose, bien que la première des deux erreurs sera toujours la plus populaire.

Les premières pensées de Jésus à Golgotha furent pour les autres: « Mon Père, pardonne-leur, car ils ne savent ce qu'ils font »: « femme, voilà ton fils »: « voilà ta mère »: « je te dis en vérité, que tu seras aujourd'hui avec moi dans le paradis. » Il s'oublia lui-même, et s'élevant au-dessus de la douleur et des blasphèmes du moment, il agit en roi. Bientôt, cependant, tout semble changer; il se concentre en lui-même; le ciel se voile; un sentiment de crainte remplit la foule immobile et silencieuse; les soldats ne plaisantent plus; et même les prêtres haineux, frappés d'une terreur secrète, cessent de l'outrager. Pendent trois heures tout se tait autour de la croix.

Le moment critique de cette lutte mystérieuse fut marqué par ce cri poussé avec force: « Mon Dieu, Mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné? » Jusqu'à cette heure quelque élément de soulagement divin s'était toujours mêlé aux peines physiques ou morales du Sauveur, mais cette explosion de tristesse mortelle trahit une expérience dépassant tellement sa propre attente qu'elle produit l'effet d'une surprise, bien qu'il eût pu lui-même répondre à sa propre question. C'est la seule plainte qui lui soit jamais échappée; elle dit plus que ces ténèbres de la nature en deuil pour son

Créateur, plus que cette terre qui tremble, ces rochers qui se fendent, ces sépulcres qui s'ouvrent. Elle nous laisse entrevoir une agonie devant laquelle tout notre être recule avec effroi. C'est le cri d'un cœur saint brisé par nos péchés, également incapable de nous abandonner, ou d'accepter d'être lui-même abandonné de Dieu. Il étreint ses frères ; il ne veut pas lâcher prise, et il ne peut rester avec eux séparé de Dieu. Il s'appuie alors, par un effort suprême, sur les deux côtés du gouffre béant : les parois s'ébranlent, l'abîme se ferme !

Ce cri marqua sans doute la transition à un état plus calme, Dieu ne pouvait qu'y répondre. Les ténèbres se dissipent : il dit aussitôt : « j'ai soif, » comme un homme redevenu libre de prêter attention aux tortures du corps. Bientôt après il s'écrie à haute voix : « tout est accompli ; » et enfin, penchant sa tête, il dit assez distinctement pour être entendu de ceux qui sont tout près : « Mon Père, je remets mon esprit entre tes mains. » Il n'y avait plus de combat, le roi des épouvantements avait déjà passé ; il ne restait qu'une séparation paisible du corps et de l'esprit, une première mort chrétienne.

Ah, s'il y a de la différence entre nos théologies, bénissons notre Dieu, cependant, de ce que cette croix soit dressée là, objet de notre joie commune et éternelle. Nos conceptions ne sont pas les mêmes en tout point, mais il s'agit d'un trésor qui surpasse toute appréciation, et ce trésor est à nous tous. Il me semble que notre bonheur et la consience que ce bonheur n'aura jamais de fin devraient nous aider à nous entendre.

Comment donc apprécier cette mort qui engloutit notre mort ? Cherchons des conceptions claires et positives. S'il y a quelque chose en nous qui répugne à ce que nous paraissions faire de la pathologie au lit de mort de notre frère, cette répugnance est peut-être du même ordre que le sentiment qui empêchait les disciples d'écouter le Sauveur quand il voulait leur parler d'avance de sa mort. Jésus veut être compris de nous, et mieux nous réussirons à nommer ce mystère plus il aura de prise sur nos cœurs. J'accepte le proverbe allemand : la parole, c'est de l'argent, le silence, c'est de l'or ; mais ici, quand nous aurons épuisé nos paroles et nos pensées, il y aura toujours lieu d'adorer en silence le mystère ineffable du Dieu Sauveur. Celui qui, par respect, ne définit pas, fait bien ; celui qui définit fait mieux, pourvu qu'il sache que tout l'effort de sa pensée ne le fait arriver qu'au bord de l'Océan.

Jésus n'a pas seulement dit qu'il voulait donner sa vie en rançon pour une multitude ; il s'est aussi approprié cette parole d'Esaïe : « il a été mis au rang des malfaiteurs » ajoutant : καὶ γὰρ τὰ περὶ ἐμοῦ τέλος ἔχει (Luc XXII, 37), et quelle que soit la traduction exacte de ces dernières paroles, elles excluent toute idée qu'il se serait appliqué le passage par simple accommodation. C'est une appropriation faite de propos délibéré, de la vision entière du prophète frappé pour le péché de son peuple. (Es. LIII.) Il est donc une victime expiatoire, l'agneau de Dieu chargé de nos forfaits ; sa mort est une satisfaction donnée à la justice de Dieu. Elle porte le caractère d'une punition subie à notre place.

Fixons la portée des paroles dont nous nous servons. Qu'est-ce que satisfaire à la justice de Dieu ? C'est subir la colère de Dieu contre le péché. Mais, que veut dire la colère de Dieu ? Est-ce que nous pensons à la *colère objective*, aux conséquences pénales du péché, ou bien à la *colère subjective*, au sentiment d'indignation ?

C'est une question qui ne devrait pas être posée. Il y a bientôt huit ans que l'un des pasteurs les plus éminents de la France protestante écrivait dans une lettre particulière : « Croire que dans le moment que

Jésus-Christ offre le sacrifice de l'amour parfait, il était devenu *lui-même* l'objet du courroux du Père, croire que Dieu s'est sincèrement persuadé que son Fils devait lui être un sujet d'horreur, c'est une idée monstrueuse, absurde, blasphématoire. Il y a telle formule qui semble l'impliquer, mais au fond vous ne trouverez de nos jours personne qui avoue, qui accepte dans sa conscience cette transposition *des personnes*. Ce que nous croyons c'est que Jésus-Christ s'est substitué à nous pour subir la *peine* que nous avons méritée. »

Malheureusement, ce frère s'est trompé, l'idée qu'il repousse si vivement et si justement devait être maintenue de nos jours, et même ce n'est *que de nos jours*, à ce que je sache, qu'elle a été formulée. En faisant abstraction des sermons et des improvisations, et, pour ne nous arrêter qu'aux ouvrages composés avec réflexion, je crois qu'elle a été enseignée pour la première fois depuis l'origine du christianisme, au mois de juin 1867. Je transcris le passage dont je veux parler.

« Mais le Christ, dans le dernier acte de sa vie, se présentera-t-il comme *le péché*, le péché personnifié devant le Dieu saint, devant Celui qui appelle le péché « cette chose abominable que je hais » (Jér. XLIV, 4.) sans provoquer sa colère ?..... Non le Christ ne se présentera pas ainsi devant sa face sans exciter sa juste indignation. » (Le sacrifice de Christ par E. Guers, pag. 46-47.)

Sommes-nous donc invités à croire que la justice de Dieu soit une puissance aveugle, qui frappe à faux sans savoir ce qu'elle fait, que le Juge de toute la terre se trompe réellement et qu'il soit animé envers l'innocent et le saint de la colère méritée par les pécheurs? Ou ce qui est la pire alternative de beaucoup, faut-il croire qu'il ne se trompe pas, et qu'il soit mû par une indignation qu'il sait être injuste?

Mais, fermons les yeux; supposons pour un instant que nous ayons ici une assertion dont la discussion puisse être permise. Il demande si le cri de douleur poussé par le Seigneur sur la croix ne doit pas exprimer le degré le plus extrême de sa souffrance? Or, il se plaignait d'être *abandonné;* qui est-ce qui prendra sur lui de mettre un autre mot à la place de celui que proférait la sainte victime dans son agonie? Dieu refuse tout secours et toute consolation à son Christ; mais l'abandonner, ce n'est pas l'immoler de sa propre main. La Bible dit que Dieu n'a point épargné son propre Fils, mais qu'il l'a *livré* pour nous tous (Rom. VIII, 32; il a été « *livré* pour nos offenses, Rom. IV, 25); ce Jésus, dit Pierre, « ayant été *livré* par la volonté déterminée et selon la prescience de Dieu, vous l'avez pris, et vous l'avez fait mourir par des mains méchantes, l'ayant attaché à la croix. » (Act. II, 23). Jésus, traité comme un transgresseur, a dû passer par toutes les misères de la vie et de la mort, mais ce n'est pas à dire que son Père ait été indigné contre lui, au contraire, il dit: « C'est pour cela que mon Père m'aime, parce que je donne ma vie pour la reprendre » (Jean X, 17). Il n'a pas été frappé par la foudre du ciel, il « s'est offert lui-même à Dieu sans tache » (Hébr. IX, 14).

Mais il a été fait péché. (2 Cor. V, 21.) — C'est-à-dire, il a été traité comme un pécheur. Cette expression énergique est empruntée à l'Ancien Testament; il y a en hébreu un même mot pour *le péché* et *l'offrande pour le péché*. Consacrer un animal pour ce genre de sacrifice, c'était le faire péché, et cette idée était exprimée en langage lévitique par l'un des modes du verbe pécher (Comp. Lév. VI, 26). « Le prêtre qui l'offrira pour le péché, » הַכֹּהֵן הַמְחַטֵּא אֹתָהּ.

Mais Christ a été fait malédiction pour nous (Gal. III, 13). — Oui, il a été traité comme le maudit entre tous. Le supplice

hideux et infamant par excellence offrait les conditions extérieures les plus en rapport avec l'état de son âme, alors que des angoisses mystérieuses et mortelles se sont emparées de lui, et qu'il a senti ce que Dieu pensait de nous, sans réaliser ce que Dieu pensait de lui. Il faut qu'il ait fait naître en lui-même par ses puissantes sympathies les sentiments que la juste colère de Dieu devrait produire dans l'âme du pécheur. Mais ce fut sous le fardeau de notre malédiction qu'il succomba, et non pas de la sienne propre ; Dieu ne l'a pas maudit dans son cœur.

Dieu, ayant prédéterminé le supplice de Golgotha, en est l'auteur premier, l'auteur providentiel ; ce sacrifice volontaire était aussi un sacrifice commandé (Jean X, 18), les méchants, auteurs immédiats des souffrances du Sauveur, étaient les agents de Dieu. Son opprobre et son agonie, du corps et de l'âme, furent les signes visibles du jugement de Dieu contre nos iniquités. C'est ainsi seulement que la mort de Christ peut donner la paix à la conscience réveillée ; le péché de celui qui se réclame du Sauveur ne doit plus paraître devant Dieu, il a été jugé et la sentence exécutée. L'obligation qui était contre nous a été anéantie, clouée à la croix. (Col. II, 14.) « Le châtiment qui nous apporte la paix est tombé sur lui, et nous avons la guérison par ses meurtrissures... L'Eternel a fait venir sur lui l'iniquité de nous tous... Il a été enlevé par la force de l'angoisse et de la condamnation... La plaie lui a été faite pour le péché de mon peuple (Esdr. LIII, 5, 6, 8).

Dans toute véritable repentance, il y a un élément pénal. La tristesse selon Dieu, dit l'apôtre, « quel empressement n'a-t-elle pas produit en vous ! Quelles excuses, quelle indignation, quelle crainte, quel désir, quel zèle, quelle punition ! » (2 Cor. VII, 11) Tout acte de tristesse selon Dieu a deux facteurs : les justes exigences de la loi, et la conscience morale du pécheur convaincu. En se prêtant sans réserve à l'expérience de la honte et de la douleur que la conscience de culpabilité produit en nous d'une manière partielle et inadéquate, en affligeant ainsi son âme, Jésus était l'agent du Souverain Juge ; la sentence qu'il portait contre le péché qu'il prenait à sa charge était l'écho de celle prononcée depuis le trône éternel. La satisfaction qu'il offrait librement était d'abord *exigée* par la justice divine ; de telle sorte, qu'en lui, l'humanité s'est soumise à la condamnation de Dieu.

Cependant notre punition a dû prendre en Christ une toute autre forme que celle qu'elle eût prise s'il se fût agi de pécheurs impénitents. Elle s'est transformée dans le saint travail de son âme, aboutissant à la conscience de la réconciliation et à une communion ineffable avec Dieu. La lutte n'était pas pour lui « la mort seconde, » car il « fut exaucé et délivré de ce qu'il craignait. » (Hébr. V, 7.) Les vrais tourments de l'enfer consistent dans les dispositions de l'âme révoltée, et celles-là il ne pouvait les éprouver, le ver qui ne meurt pas ne pouvait se loger dans son sein. Affirmer donc que Jésus avait provoqué la colère de Dieu, comme un ressentiment direct et positif, c'est renouveler la méprise des Juifs incrédules : « Nous le crûmes frappé, battu de Dieu, » dit le prophète Esaïe (LIII, 4) au nom de ses compatriotes. Il est vrai qu'un peu plus tard Esaïe lui-même s'arrête étonné devant la vision qui frappe ses regards prophétiques et s'écrie : « Toutefois l'Eternel l'a voulu froisser, et il l'a mis dans la langueur ; » mais, à l'instant même, il a trouvé la clef de l'énigme : « Après que tu auras mis son âme en oblation pour le péché, il se verra de la postérité, il prolongera ses jours, et le bon plaisir de l'Eternel prospérera dans sa main. » Il se fait répondre enfin par Jéhova lui-même, qui lui déclare qu'il a raison, qu'il a

bien interprété le mystère : « Il jouira du travail de son âme, et il en sera rassasié. Mon serviteur juste en justifiera plusieurs par la connaissance qu'ils auront de lui, et lui-même portera leurs iniquités. C'est pourquoi je lui donnerai son partage parmi les grands, et il partagera le butin avec les puissants, parce qu'il aura livré son âme à la mort, qu'il aura été mis au rang des méchants, et qu'il aura porté les péchés de plusieurs, et intercédé pour les pécheurs » (Esa. LIII, 10-12).

Voilà les sentiments du Père vis-à-vis de la sainte victime. Je demande : Est-il indigné ou courroucé contre elle ? Je demande encore : Est-ce que les sentiments de Dieu lorsque Jésus était sur la croix différaient de ceux qu'il annonce par son prophète? Je suis forcé de reconnaître que M. Guers, prenant l'alarme à ce qu'il envisageait comme un affaiblissement de la vérité, s'est jeté dans une exagération regrettable, mais heureusement elle n'est pas verbale, il est facile de constater qu'elle ne présente à l'esprit aucune idée saisissable, et ne peut devenir réellement article de foi pour personne.

En effet, si l'ouvrage en question affirme que Jésus a provoqué la colère et l'indignation de Dieu, il affirme aussi avec Calvin, avec Turretin, avec tout cœur chrétien, que le Sauveur n'a pas cessé un seul instant d'être infiniment précieux au Père (pag. 15, 72, 77). L'auteur envisage ces deux affirmations comme deux côtés de la vérité dont il n'est pas tenu d'opérer la conciliation : « Après toutes nos explications, l'apparence de contradiction subsiste; mais, l'avouerai-je ? je ne m'en mets aucunement en souci ; je ne suis pas rationaliste ; je n'explique pas, etc. »

C'est bien le cas de dire avec Luther : oui et non, ce n'est pas de la bonne théologie. Nous sommes souvent obligés d'accepter des vérités dont les limites étroites de notre horizon nous empêchent de voir la conciliation, il en est ainsi, par exemple des dogmes de la grâce de Dieu et de la liberté de l'homme ; mais jamais, non, jamais nous ne sommes appelés à accepter en même temps l'affirmation et la négation pures et simples. Si quelqu'un affirmait que le même objet a paru, au même moment et au même observateur, noir comme le jais et blanc comme la neige, nous ne dirions pas seulement : « L'apparence de contradiction subsiste, » nous dirions : Ces idées se contrediront à tout jamais comme elles se contredisent aujourd'hui, personne n'en verra la conciliation. Nous ajouterions encore que l'esprit humain étant ainsi fait qu'il ne peut croire des choses absolument contraires l'une à l'autre, notre interlocuteur se fait illusion en s'imaginant qu'il le fait. Il entretient un préjugé en faveur de l'emploi de certaines paroles ; mais, des deux termes de sa formule, un seul trouve réellement place dans sa pensée.

Il y a souvent une espèce de conflit dans les sentiments que nous nourrissons à l'égard de telle personne donnée ; c'est ainsi qu'un même acte de Napoléon Ier peut nous forcer à admirer son génie et à détester son caractère. Mais ce conflit apparent n'est qu'une hésitation passagère résultant de notre propre manque d'élévation et de fermeté. Celui qui peut tout embrasser et tout apprécier d'un seul regard n'a jamais deux mesures pour personne; et, quand il aimait le Fils d'un amour ineffable pour lui-même, il ne pouvait le haïr réellement à cause de nous.

Il ne servirait à rien d'en appeler aux mystères qui surpassent notre intelligence et que cependant nous acceptons par la foi, Aucun dogme ne nous impose l'affirmation et la négation en même temps ; pas même celui de la Trinité divine. Le Père, le Fils, le Saint-Esprit ne sont pas trois dans le même sens où ils sont un.

Je me permettrai de dire ici, que j'ai abordé cette partie du sujet avec la plus

vive répugnance. Le vénérable frère avec lequel je viens de discuter s'est acquis, par son service, un degré plus honorable que le mien dans la maison de notre Dieu ; je suis son cadet dans la foi; je le respecte, et je l'aime. Mais il s'agit de la vérité, et lui-même doit être le premier à me pardonner.

Ayant répudié l'idée que le Sauveur ait souffert sur la croix la colère directe et subjective de Dieu, il me reste à examiner comment sa soumission aux conséquences pénales de notre péché a dû satisfaire la justice éternelle.

La théologie que je crois biblique reconnaît que le Dieu saint, « qui ne tient point le coupable pour innocent, » ne peut accueillir dans son sein le pécheur impénitent ; et, d'un autre côté, que l'homme est incapable de se repentir d'une manière adéquate. L'homme est susceptible de remords et de la crainte terrible du jugement; comme il a déjà été dit, il redoute les conséquences de son péché, mais il lui est impossible de haïr le péché même, ou de prendre le parti de Dieu contre lui-même. L'obstacle à son salut est dans son propre cœur et non pas dans le cœur de Dieu. Laissé à lui-même, sa peine serait sans fin, parce que son impénitence serait éternelle.

Il y a une autre théologie qui affirme qu'il serait trop tard pour l'homme déchu de se repentir maintenant, fût-ce de la manière la plus foncière. Se fondant sur ce principe : « cent ans de repentance ne peuvent effacer un liard de dettes, » elle envisage l'homme comme redevable d'une somme infinie de douleur à cause de ses forfaits passés. La sentence est purement rétrospective ; les sentiments actuels du coupable n'y peuvent rien, pas plus que ceux d'un criminel devant un tribunal humain.

D'après le premier système, Dieu est saint et sévère; d'après le second, il est implacable. Pourquoi le serait-il ? Pour honorer la loi, pour maintenir l'ordre de l'Univers, pour revendiquer sa propre majesté ? Mais le repentir du coupable serait un hommage rendu à la majesté divine bien plus grand que sa punition, comme une victoire morale est plus grande qu'un simple déploiement de force ; la loi est plus réellement honorée lorsque le coupable se punit lui-même, que lorsqu'il est puni sans le vouloir. La repentance serait une véritable satisfaction ; tandis que l'enfer est plutôt l'éternelle absence de satisfaction. C'est la prison du débiteur insolvable ; elle ne paie pas ses dettes, elle ne fait que constater son insolvabilité.

L'état de l'homme est irrémédiable quant à ses propres forces, parce qu'il ne peut se punir lui-même ou rétracter sa rebellion que d'une manière superficielle et hypocrite. Dites-lui qu'il est désespérément impénitent, mais ne lui dites pas que Dieu est implacable. Dites-lui la vérité sur lui-même, mais ne dites pas de Dieu ce qui est faux. C'est lui qui a mis l'esprit de pardon dans le cœur des pères. Les résultats du péché peuvent-être irrévocables dans ce monde; un enfant prodigue peut revenir à la maison avec sa fortune et sa santé ruinées sans retour; mais, s'il se repent, tout vrai père lui ouvrira ses bras. Les exigences du Dieu trois fois saint sont autres que celles du père terrestre, mais la relation est la même. Ne rabaissons pas les rapports que Dieu lui-même a voulu soutenir avec les êtres qu'il a créés à son image, et animés de son souffle. Si l'homme ne lui devait dans l'origine qu'une obéissance extérieure, alors il est juste que la peine de sa désobéissance soit aussi extérieure, une amende infinie. Mais si l'homme devait à son Dieu une obéissance de cœur, il faut que l'obstacle à sa réhabilitation soit un obstacle moral, il faut que son retour soit un acte moral, c'est avec le le cœur qu'il doit payer sa dette : « les sacrifices de Dieu sont l'esprit froissé ; ô Dieu ! tu ne méprises point le cœur froissé et brisé. » (Ps. Ll, 19.)

L'homme déchu n'est que trop disposé à arrêter sa pensée sur les suites du péché plutôt que sur le vrai mal, la séparation d'avec Dieu. Il redoute l'enfer, mais il n'a pas horreur de son état; ce qu'il cherche, ce n'est pas de retrouver Dieu, c'est d'échapper à la peine. La théologie pharisaïque lui donne raison, elle suppose que la relation personnelle entre Dieu et l'homme n'est rien. Dieu tient au pécheur aussi peu que le pécheur à lui : ce qu'il demande, ce n'est pas le cœur, c'est la somme de souffrance voulue.

Notre manière d'envisager la dette de l'homme détermine nécessairement notre manière de nous rendre compte de l'acte qui l'a acquitté. La théologie que je repousse envisageant la souffrance passive des réprouvés comme la satisfaction normale de la justice divine, attribue au Sauveur aussi des souffrances purement *passives*. Je crois que le sacrifice du Sauveur était une entière et parfaite satisfaction rendu à la justice de Dieu, mais je crois que ce fut le sacrifice d'un cœur brisé, d'un cœur prenant fait et cause pour Dieu contre lui-même, parce que chacun de nous était son autre lui-même. Ce fut une *action* encore plus qu'une *passion*, la condamnation de l'humanité par un agent compétent pour agir et pour souffrir pour ses frères. Il a subi les conséquences pénales de notre révolte dans sa vie et dans sa mort, mais s'il n'avait fait que cela, il ne nous aurait pas rapprochés de notre salut de la largeur d'un cheveu, car l'enfer n'expie rien. La réparation réelle doit avoir été un acte de sainte et humble sympathie avec le juge qui nous condamnait. Il faut en chercher le type non dans les douleurs sans issue de l'âme condamnée, mais dans l'angoisse du repentir qui aboutit à la réconciliation. C'est pourquoi il n'a pas seulement supprimé notre peine, il a aboli le péché (Hébr. IX, 26), il nous a rapprochés par son sang, il demeure notre paix, ayant détruit par sa chair tout ce qui nous rendait ennemis de Dieu, nous réconciliant avec Dieu par sa croix (Eph. II, 13-16).

Il me semble que les principes fondamentaux de ces deux théologies nous sont connues depuis longtemps, et qu'ils ont déjà reçus leurs noms dans l'histoire religieuse: les uns font du sacrifice du Sauveur un acte de *pénitence absolue*, les autres en font un acte de *repentance absolue*. En effet, faire pénitence c'est s'imposer quelque privation, ou quelque désagrément, ou bien une torture réelle à titre de réparation purement vindicative. La personne qui la subit n'a pas besoin d'éprouver de la tristesse pour sa faute, ou d'aspirer à ne plus y retomber; cela gâterait la simplicité du procédé; il n'a qu'à s'acquitter de sa dette, du taux voulu de douleur physique. Je ne crois pas être injuste vis-à-vis de la théorie de l'expiation purement passive en disant qu'elle réduit la Rédemption à un acte de pénitence, sans doute elle prête à cet acte une valeur absolue; il y a différence de degré, mais identité de genre. Sans doute encore, elle croit ajouter à la souffrance physique une souffrance morale infinie; mais qu'est-ce qu'une souffrance morale imposée de dehors, qui ne vient pas de l'âme elle-même? En tous cas, ce serait aux réprouvés de souffrir d'une manière passive sous les coups de la justice; celui qui est souverainement saint ne pourrait que sympathiser avec les justes exigences qui le font souffrir.

La théologie de l'expiation par la pénitence est souvent appelée juridique, tant elle a assimilé la rédemption aux formes de procédure de la législation humaine; mais cette désignation n'est pas exacte, elle fait à cette théorie trop d'honneur, c'était la législation des barbares qui imposait des amendes pour punir des vols et des meurtres, de telle sorte que tout criminel pouvait échapper, pourvu qu'il trouvât un ami disposé à payer pour lui. Mais, chez les

hommes civilisés, les droits civils et criminels ne sont plus confondus ainsi, et certes, le sacrifice de Christ n'aurait pas été une démonstration de la justice de Dieu, si l'unité substantielle de la famille humaine n'eût pas donné au Sauveur le droit de se mettre à la place de ses frères.

Quand nous disons que l'expiation doit avoir été un acte de repentance absolue et que tous les souvenirs de Golgotha et les explications des apôtres s'harmonisent avec cette conception; nous ne prétendons pas avoir atteint le fond de ce redoutable mais précieux et glorieux mystère. Nous ne faisons que nous approcher aussi près que nous le pouvons d'une manifestation de la charité et de la sainteté de Dieu qui surpasse toute intelligence. « Il y a dans le sacrifice de Jésus un dernier fond qu'aucune formule n'épuise » (de Pressensé).

Pour illustrer d'un exemple ce que nous disons ici de notre instinct naturel de réparation, nous citerons le trait suivant pris de l'histoire de la réformation en Angleterre. Quand l'archevêque Cranmer était au pouvoir de ses ennemis, il eût la lâcheté, dans l'espoir de sauver sa vie, de signer une rétractation de ses convictions évangéliques. Plus tard, il en exprima un profond repentir; et lorsqu'il était sur le fatal bûcher, et que les flammes s'élevaient à côté de lui sans l'atteindre encore, étendant la main qui avait signé sa répudiation de la vérité il l'enfonça dans le feu, et l'y tint jusqu'à ce qu'elle fût carbonisée, s'écriant à plusieurs reprises : cette main indigne! cette main indigne!

Qu'est-ce qui a fait le caractère expiatoire de cet acte? Etait-ce la simple souffrance? la douleur causée par les tissus qui se consumait? Est-ce que cela aurait eu la même valeur si le bourreau s'était emparé de cette main et l'eut tenue dans le feu? Cranmer se savait déjà pardonné, mais il voulait exprimer son horreur de lui-même de la manière la plus extrême et la plus tragique. Toute la valeur de cet acte tient au sentiment moral qui l'a dicté. Ce n'était pas de la pénitence, c'était de la repentance, sans doute le sentiment moral ne se bornait pas à ce qui se passait dans l'âme, il s'emparait de l'occasion pour s'exprimer par la souffrance matérielle, mais il n'en constituait pas moins l'élément expiatoire par excellence. Jésus aussi a passé par le feu, c'est-à-dire la colère de Dieu contre nous. Ce n'est pas lui qui a allumé ce feu consumant, il souffre par cet élément objectif qui le dévore, mais la valeur expiatoire de cette souffrance découle entièrement du sentiment moral qui l'a poussé dans la fournaise. Il y a une passion réelle, mais l'*action* domine la *passion*. « Personne ne me l'ôte, dit-il de sa vie, mais je la donne de moi-même » (Jean X, 18), et ce caractère d'une peine infligée sur soi-même doit s'être retrouvé dans tous les moments successifs du sacrifice, aussi bien que dans l'ensemble. La victime est aussi prêtre, et s'immole elle-même.

Je dirai aux partisants de l'expiation par la pénitence : nous croyons tout ce que vous croyez, mais nous croyons plus; nous tenons compte de l'élément moral. Nous voyons l'expiation essentielle dans ce que, faute du mot juste, qui manque dans les langues des hommes, nous appelons la repentance. La différence entre nos conceptions c'est que la vôtre reste à la surface. Nous n'affaiblissons pas l'œuvre du Rédempteur, mais, à nos yeux, elle s'élève à une puissance supérieure à celle que vous reconnaissez.

Ces deux côtés du grand acte expiatoire étaient indiqués d'avance dans les sacrifices lévitiques. L'holocauste enseignait à l'Israélite le pressentiment de la réconciliation; le sacrifice pour le péché enseignait la souillure et la malédiction de notre état et faisait pressentir le côté tragique de la rédemption. C'était le dédoublement de la première promesse : la semence de la fem-

me écrasera la tête du serpent, mais sa victoire lui coûtera cher (Gen. III, 15). L'apôtre cite la formule du sacrifice pour le péché (2 Cor. V, 21; comp. Héb. XIII, 11); il cite celle de l'holocauste (Eph. V, 2) : « qui s'est offert lui-même à Dieu pour nous comme une oblation et une victime d'agréable odeur. » L'holocauste était le sacrifice ancien et essentiel dont tous les autres n'étaient que des développements partiels. Il renfermait l'idée d'immolation expiatoire dès le commencement : « l'Eternel flaira une odeur d'apaisement » (Gen. VIII, 21); l'offrande sans immolation c'est le sacrifice de Caïn. Il y avait des holocaustes pour le peuple deux fois par jour, le sacrifice pour le péché une fois par an; c'est-à-dire l'idée de la réconcillation dominait celle du jugement subi. C'est pourquoi les psalmistes et les prophètes pouvaient parler de pardon, sans en connaître la grande condition; et dans le Nouveau Testament même la condition n'est pas toujours rappelée. (Math. XVIII, 27; Luc XV, 20.)

Je crois avoir déjà assez montré laquelle de ces deux théologies est la plus fidèle à l'esprit des réformateurs, et même à la lettre des enseignements de Calvin. Après chaque grande crise dans l'histoire de l'Eglise nous voyons commencer une nouvelle phase de détérioration de la doctrine. Les théologiens suivent le conseil de Méphistophelès à l'étudiant, insistant sur les mots, et laissant échapper les réalités. Il s'établit un courant insensible du centre à la surface; la doctrine passe peu à peu de l'état vivant à l'état fossile, cela dure jusqu'à ce que le désaccord entre la vérité fondamentale et son enveloppe traditionnelle devient trop criant; alors survient une nouvelle crise, l'envoloppe éclate, et l'ancienne vérité s'affirme de nouveau de manière à satisfaire les besoins d'une nouvelle génération, et à répondre à de nouvelles objections.

Dans des moments semblables, l'esprit conservateur exerce une fonction des plus utiles. Il gourmande la légèreté qui chercherait des innovations par goût de nouveauté. Il force les innovateurs plus sérieux à bien rendre compte à eux-mêmes et aux autres de ce qu'ils veulent. Il empêche les chrétiens en général d'être trop facilement ébranlés par quelques raisonnements plausibles. Il en appelle aux Ecritures. D'un autre côté, l'autorité suprême nous dit que le scribe bien instruit doit sortir de son trésor des choses nouvelles et des choses vieilles (Math. XIII, 52). Il doit être à la fois conservateur et progressiste; conservateur, parce que la vérité est éternelle, la nouvelle ne peut être que l'évolution de l'ancienne; progressiste, parce que l'Eglise à aucune époque n'a épuisé le contenu de la Révélation.

Le piége de l'ultra-conservatisme, c'est le manque d'un esprit d'examen sérieux. Il cherche rarement à se rendre compte consciencieusement des conceptions qu'il repousse, et par cela même il n'approfondit pas beaucoup les siennes propres. Enfin, il a ceci de commun avec le radicalisme irréfléchi qu'il ne connaît pas l'histoire. Tel radical ne veut point de choses anciennes dans son trésor; il veut briser avec le passé, il ne reconnaît pas la main qui conduit l'humanité. L'ultra-conservateur, de son côté, ignore l'histoire parce qu'il croit qu'un âge donné a entièrement possédé et compris la vérité, une fois pour toutes.

Il est écrit: « Bien-aimés, ne croyez pas à tout esprit, mais éprouvez les esprits pour savoir s'ils viennent de Dieu. » Je reconnais pleinement aux fidèles le droit de surveiller les résultats auxquels les théologiens aboutissent, et je suis heureux de sentir que nous ne risquons pas beaucoup de voir un nouveau sacerdoce de savants s'imposer au peuple chrétien, et lui interdire de penser pour lui-même. Seulement, que chacun prenne garde comment il bâtit

sur le fondement commun (1 Cor. III, 10). Que le fidèle qui juge, le fasse réellement selon les besoins de son âme, qu'il examine la Bible sérieusement et avec indépendance, avant que de juger ; car il y a une simplicité fausse et tyrannique, qui n'est qu'un instrument de l'*odium theologicum*. Ces sages et ces intelligents que le Seigneur Jésus oppose aux petits enfants (Math. XI, 25) étaient dans leur temps les hommes de la tradition.

Pour tout résumer, je reproche à la théorie de l'expiation par la pénitence :

1° Qu'elle ne rattache pas la rédemption à l'incarnation.

2° Qu'elle met des fictions qui ne sont que trop compréhensibles à la place du grand mystère de la solidarité humaine.

3° Quelle met la matière à la place de l'esprit, et la passivité à la place de l'activité.

4° Qu'elle déclare Dieu implacable.

5° Qu'elle retranche de l'expiation l'élément expiatoire.

Je vous remercie, messieurs les rédacteurs, de l'hospitalité que vous m'avez accordée dans vos colonnes, et je puis vous assurer que j'en ai usé avec un sentiment profond de la responsabilité qu'on prend sur soi en abordant un tel sujet.

R. W. MONSELL.

P. S. J'apprends, depuis que cette lettre a été livrée à l'impression, que la pensée que Jésus sur la croix ait été l'objet d'un sentiment d'indignation de la part de Dieu, n'est pas aussi nouvelle que je le croyais. Il paraît que M. John Darby l'expose déjà depuis quelques années. Le journal des Anglicans évangéliques, *le Record*, dans son numéro du 6 juin 1866, dit que cette doctrine, qu'il appelle fausse et dangereuse (dangerously false), est en faveur dans la section darbyste des frères de Plymouth, et que par elle ils embarrassent les âmes simples. Ce journal cite encore avec approbation ces paroles de M. B. W. Newton : « Les sentiments de Dieu à l'égard du Fils de sa dilection, quand il souffrait à notre place, n'étaient pas les sentiments qu'il entretient à l'égard de ceux qui sont personnellement pécheurs. » (God did not feel towards the son of his bosom, when he took the place of a vicarious sufferer, as he feels towards those who are personally sinners.)

L'esprit du *Record* est en général étroit, superficiel, et tracassier ; mais dans ce cas, il faut le reconnaître, ce journal a été fidèle aux grandes traditions évangéliques.

---

## REVUE CRITIQUE.

### Un représentant du rationalisme moderne.

---

DES PREMIÈRES TRANSFORMATIONS HISTORIQUES DU CHRISTIANISME, 1866. — LA CONSCIENCE ET LA FOI, — par Athanase Coquerel fils.

Un des mots que de nos jours on entend le plus souvent répéter, c'est celui de liberté. En politique, en industrie, en économie sociale, en religion (du moins dans la communion réformée), tout le monde se réclame de la liberté. Certes, s'il s'agit de la vraie liberté, de celle en vertu de laquelle chaque individu peut non-seulement penser comme il veut, mais exprimer ses opinions, faire usage des droits de l'être doué d'intelligence et de raison, jouir comme il l'entend de ce qu'il possède, en se soumettant aux lois établies pour le bien de tous, ce n'est pas en pays protestant que se trouveront des personnes indifférentes à la cause à laquelle se rallient tant de gens. Cependant il faut avouer qu'il y a des individus qui se font une étrange idée des effets que doit produire la liberté. Pour ne parler ici que de la manière dont on l'envisage en ce qui concerne la religion, nous ferons remarquer que

chez certaines personnes, l'aspiration à la liberté se manifeste sous deux formes qui ne sont pas dans un rapport bien logique l'une avec l'autre. Il en est pour qui la liberté est le rejet des vérités jusqu'ici reconnues comme bases de l'Eglise chrétienne. En même temps elles déclarent retardataires, absolutistes, défenseurs « d'une religion de théologie et de domination, dont Jésus est le Dieu malgré lui,» ceux qui par conscience et par fidélité restent attachés aux dogmes de l'Eglise universelle.

Ce phénomène bizarre, ce contraste entre le titre qu'on se donne, et le peu de respect qu'on a pour la conscience d'autrui, s'est déjà souvent présenté dans l'histoire, mais rarement peut-être d'une manière aussi frappante que dans les productions de l'école négative actuelle qui, pour mieux atteindre son but, se masque, dans les pays de langue française, sous le nom de protestantisme libéral. En lisant la plupart des écrits dus à son inspiration, on ne peut assez s'étonner de l'assurance avec laquelle ses docteurs se jouent de la crédulité des lecteurs ignorants, et du ton d'autorité avec lequel ils prétendent imposer à leur acceptation les démentis qu'ils donnent non-seulement à l'histoire, aux faits les plus avérés, aux croyances les plus anciennes de l'Eglise, mais aux saintes Ecritures elles-mêmes; tout cela s'écrivant au nom de la liberté et sous le prétexte de lui rendre les droits que les croyances positives, qu'on enveloppe toutes dans le nom d'orthodoxie, lui avaient enlevées.

Pour lui servir d'auxiliaire dans la campagne qu'il a entreprise contre la foi à la Révélation et aux doctrines chrétiennes, le rationalisme a, depuis quelques années, appelé à son aide une puissance pour laquelle il professe beaucoup de respect, la science. Il faut convenir cependant que ce respect est d'une singulière nature. Il consiste à élever bien haut toute affirmation plus ou moins hypothétique, pourvu qu'elle tende à rabaisser ou à détruire l'autorité des saintes Ecritures et à déprécier, comme convaincu d'obscurantisme et d'incapacité, tout ouvrage, tout travail défendant la foi de l'Eglise chrétienne. Dès que le rationalisme a affirmé: la science a prononcé, tout est dit. Il ne donne point de preuve des arrêts qu'il lui attribue. Les oracles de Delphes ne devaient pas jadis être reçus avec plus de vénération. Les ignorants fléchissent les genoux, et reçoivent humblement tout ce que font dire à la nouvelle déesse, les prophètes qui se sont chargés d'être ses interprètes. Observez que pour le rationalisme français, la science, c'est celle qu'il y a quelques 20 ou 30 ans l'école de Tubingue avait mise à la mode, celle qui, à force de conjectures, d'hypothèses, de subtilités, de sophismes, déchirait nos saints Livres et prétendait en expulser des écrits que l'antiquité chrétienne tout entière avait été unanime à attribuer à ceux dont il portent les noms. On comprend qu'en passant une sentence d'inauthenticité ou d'interpolation sur les pages qui ne convenaient pas à leur système, Baur et ses disciples entendaient contester les dogmes les plus essentiels du christianisme. Ces dogmes leur devenaient suspects par cela seul que, dans leur philosophie, c'est-à-dire dans leurs opinions préconçues, ils ne pouvaient les accorder avec leurs théories. Aussi prétendaient-ils en savoir, sur les origines du christianisme, beaucoup plus que ceux qui avaient assisté à ses premiers développements et par qui nous les connaissons. Avec une imagination prodigieuse, ils savaient découvrir dans une page, dans une phrase, dans un mot du Nouveau Testament, des contradictions et des inconséquences dont ils se faisaient des armes, selon eux irrésistibles, pour anéantir soit les documents du passé, soit les doctrines que les docteurs les plus instruits avaient déduites de ces documents.

Il y a déjà bien des années que l'éclat de l'école de Tubingue a commencé à pâlir. Une science aussi profonde que solide a repris en sous-ordre toutes les thèses et toutes les assertions, dont, dans leur nouveauté, on n'avait pas d'abord aperçu toute la faiblesse. De jour en jour, l'armée des défenseurs du christianisme s'est accrue de savants et de penseurs sortis de tous les points de l'Allemagne. Ce serait une longue liste que celle de tous les ouvrages où les assertions de l'école négative d'outre-Rhin ont été examinées avec autant d'impartialité que de profondeur. A cette heure, la science allemande se montre presque unanime à lever bien haut l'étendard où sont inscrites les vérités et les doctrines, attaquées par le rationalisme français, au moyen d'arguments qu'on aurait pu croire ensevelis dans la même tombe avec Baur et ses principaux disciples. Les derniers adhérents du docteur de Tubingue reconnaissent eux-mêmes la chute de son influence. Plusieurs d'entre eux, secouant l'autorité autrefois si vénérée du maître, lui reprochent ses erreurs et reviennent à d'autres opinions [1]. Il en est même, le savant Ritschl par exemple, dans la seconde édition de son ouvrage [2], qui ont eu le courage de rompre les liens qui les unissaient à l'Ecole.

C'est le moment où l'Allemagne savante, dépouillant les derniers lambeaux de la toge de Baur, les abandonne au courant du Rhin, que le rationalisme français choisit pour les repêcher pieusement, les recoudre tant bien que mal et les présenter à la crédulité des lecteurs comme enveloppant dans leurs plis les trésors de la vérité. « La vérité est grande et elle prévaudra, » s'écrie l'auteur, dans son enthousiasme, à la fin de l'un des volumes que nous allons examiner. Beaucoup de gens ne se font pas une idée bien exacte de ce que, dans l'école négative, on appelle la vérité. Ils pensent que, entre le christianisme de l'Evangile et celui des protestants soi-disant libéraux, il n'y a que des divergences peu importantes. C'est du moins ce que des circonstances récentes ont montré en divers lieux. Dans une telle situation, il m'a semblé qu'il est du devoir d'un ministre de Jésus-Christ d'exposer l'état réel des choses. Afin d'éviter autant que possible le reproche d'exagération, je n'ai pas voulu réunir dans le même camp, comme portant le même uniforme, des hommes appartenant aux diverses cohortes des soldats de la négation. En effet, sous le drapeau du protestantisme libéral, servent, pour le moment, des écrivains, au fond très opposés les uns aux autres. On y trouve des matérialistes, des panthéistes, des déistes, des spiritualistes, etc. Faire un tout de leurs affirmations particulières et le présenter comme le résumé de leurs opinions, eût été une injustice pour quelques-uns. C'est pour cela que j'ai préféré prendre mon exposition du rationalisme moderne dans les écrits d'un seul théologien, lequel n'étant point panthéiste, ni matérialiste, a encore derrière lui des amis, MM. Renan, Havet, Pécaut, Schérer par exemple, qui sont plus avancés que lui dans la guerre aux croyances positives. Ce théologien est M. Athanase Coquerel fils. Pour exposer ses doctrines je prends ses deux derniers ouvrages. L'un, publié en 1866, est intitulé: *Les premières transformations du christianisme ;* l'autre ayant pour titre *La conscience et la foi* a paru cette année (1867). Je commence par le premier dont je vais d'abord présenter une analyse, autant que possible dans les termes mêmes de l'auteur [1].

[1] Voyez par ex. Köstlin, *Ursprung und Composition der synoptischen Evangelien*. Hilgenfeld, *Der Canon*, pag. 174 et suivantes.

[2] Ritschl. *Die Entsteh. der christl. Kirche*, 1857, etc.

[1] Pour ne pas surcharger mes pages de citations et pour rendre à chacun ce qui lui est dû,

I

« La religion, dit M. Coquerel, est une relation de l'être fini qui s'appelle homme avec l'être infini qui s'appelle Dieu ou Jéhovah, Jupiter, Allah, ou Brahma. Comme le but d'une religion est d'unir les âmes à Dieu, il suffit que les âmes espèrent s'unir à Lui d'une manière plus réelle en dehors de tels dogmes ou de telle Eglise, pour que personne ne puisse résister à la conscience publique. C'est une loi de l'histoire que toute religion se transforme toujours d'elle-même pour répondre aux besoins spirituels de ceux qui la professent. »

Avant d'aller plus loin je dois attirer l'attention du lecteur, sur le sens et la portée de cette assertion que *toutes* les religions se transforment d'elles-mêmes. Il n'y a donc pas pour M. Coquerel de religion révélée, car si des religions provenant de l'esprit humain se modifient et se transforment, cela résulte de l'imperfection et de la mobilité de nos facultés, mais qu'une religion divine puisse, dans ses bases fondamentales, dans ses vérités essentielles, se modifier d'elle-même, c'est une contradiction dans l'idée et dans les termes. Admettre donc sans restriction, que *toutes* les religions se transforment, et appliquer cette assertion au christianisme, c'est anéantir son origine divine, c'est le mettre sur le même pied que le paganisme, le boudhisme, etc., etc. Or, l'idée que je relève, c'est l'idée mère du livre.

j'ai besoin de reconnaître les grandes obligations que j'ai à différentes publications dont les principales sont: Schaff, *Hist. de l'Eglise apostol.* 1851. Thiersch, *Eglise apostol.* 1852. Schmid, *Théol. bibl. du Nouv. Test.*, éditée par Weizsäcker (1853 et 1859), Lechler. *Le siècle apostol.* 2e édit. 1857. Lange, *Hist. de l'Eglise,* 1853 et 1854. Hoffmann. *La Sainte Ecriture du Nouv. Test.* 1862. Held, *Evangélistes modernes*, 1863. Stutz, *Les faits de la foi*, 1865. Bonifas, *Unité de l'enseignement apostol.* 1866. Christlieb, *Doutes modernes de la foi chrét.* 1866 et 1867. et aussi Reuss, *Hist. de la théol. chrét.* 3e édit. 1864.

« Mais, dit M. Coquerel, un rapport entre l'infini et le fini, entre l'absolu et le contigent, ne peut être lui-même infini et absolu, puisqu'alors il ne serait pas accessible à l'être fini. Toute pensée venue de Dieu ne peut être ni connue par une intelligence humaine, ni traduite en langage humain, qu'en perdant le caractère de vérité absolue et en devenant vérité relative. » Il y a ici une confusion manifeste entre ce qui vient de l'infini qui se fait connaître, et celui à qui s'adresse cette révélation. D'abord celui-ci étant un être doué d'intelligence, de raison et de sens moral, est certainement en état de comprendre autant que cela est nécessaire, ce qui lui est manifesté, sans quoi Dieu ne se serait pas révélé. Quelles que soient les modifications qui pourront se faire dans l'homme, il restera toujours doué d'intelligence, de raison et de sens moral, et capable de comprendre les rapports que Dieu a établis avec lui par la révélation qu'Il lui a donnée. Il n'est nullement besoin pour cela qu'il possède les facultés et le langage des anges; et s'il se laisse égarer en ce qui le concerne lui-même, comme les documents divins subsistent, il pourra, en y revenant, se replacer sur les bases immuables que l'Etre infini a posées dans ses instructions. Dieu sait bien ce qu'Il fait, et certainement en faisant connaître ses volontés aux créatures finies, il a pris les moyens pour que ces volontés fussent toujours à leur portée. Donc, tandis que les religions humaines doivent nécessairement se modifier, puisqu'elles sont entièrement produites par les êtres finis, il y a dans une religion divine des doctrines qui sont inébranlables. La question se réduit à les constater et à les établir. Elles doivent être la seule base certaine sur laquelle s'établissent « les rapports de l'âme humaine avec la divinité qu'elle adore. »

Plus loin, il est vrai, au chapitre troisième, M. Coquerel paraît un instant apercevoir ce qui résulte de l'assertion que je relève,

et il dit en passant, que « le Christianisme a un fond immuable. » Mais il se hâte de se corriger en ajoutant : « Il est impossible de nier » (ton ordinaire du langage rationaliste) « que le Christianisme même sous sa forme la plus autoritaire se développe sans cesse et marche comme toute chose en arrière, ou en avant..... L'idée même de révélation n'a rien de contraire à celle que nous exposons ici. Toute vérité quelque divine qu'elle soit, se développe de deux manières, en épurant sans cesse les éléments humains qu'elle contient, et en mettant au jour ses propres conséquences. Il est donc clair, selon M. Coquerel qu'il n'y a rien d'immuable dans le Christianisme, que par conséquent le mot que nous venons de citer n'est qu'une sorte de *lapsus pennæ.* Ce qu'il y a d'étrange c'est que c'est à Jésus que M. Coquerel prétend faire remonter la responsabilité de cette doctrine, en regardant comme un appel à la conscience, le précepte : *cherchez et vous trouverez,* comme si tout le monde ne savait pas que cette exhortation s'applique à la prière. Il va jusqu'à s'écrier : « Jésus a-t-il jamais parlé de sa religion comme d'une doctrine fermée ; de son évangile comme de ce qu'on appelle un protocole clos ! Jamais. »

Sans insister sur la déclaration, *les cieux et la terre passeront, mais mes paroles ne passeront point,* que signifieraient les promesses, faites aux Apôtres, de l'envoi du Saint-Esprit, qui devait *les conduire dans toute la vérité* (Jean XVI, 13), *leur enseigner toutes choses, et leur remettre en mémoire toutes celles qu'il leur avait dites* (XIV, 26), si les vérités qu'il avait enseignées, les paroles qu'il avait dites, pouvaient être modifiées ou transformées. J'aimerais qu'on me montrât une seule déclaration où le Seigneur admet que son évangile pourra être modifié par qui que ce soit. Confondre, comme le fait M. Coquerel, les enseignements de Jésus, avec les interprétations qu'on pourra leur donner ; et parce que celles-ci peuvent être erronées, en tirer la conséquence que Jésus n'a jamais fait de sa doctrine une règle immuable, la source de toute vérité, c'est anéantir l'autorité des Saintes-Ecritures, c'est nier la révélation, c'est cesser d'être protestant.

On le voit, les premiers chapitres de l'ouvrage de M. Coquerel suffisent à démontrer que pour lui il n'y a point de religion révélée. Nous verrons bientôt les effets de cette divergence d'avec le principe fondamental de toutes les communions chrétiennes.

Reprenons l'exposition de son livre. Nous réserverons maintenant nos observations pour les présenter, les plus indispensables du moins (car ce n'est pas un volume que je veux écrire) toutes ensemble. Observons seulement en passant, que M. Coquerel est en progrès sur l'école de Tubingue. Celle-ci n'admettait que deux partis dans l'église apostolique, les partisans de Pierre et ceux de Paul. M. Coquerel en mettant en dehors le Christianisme de Jésus-Christ ajoute à celui des deux apôtres, le Christianisme judaïque, le Christianisme hellénique, et le Christianisme de Jean.

« Toute l'ambition de Jésus, selon notre auteur, fut de faire régner Dieu dans les consciences. Il voulait que Dieu fût le roi obéi de tous ceux dont il est le Père, c'est-à-dire de tous les hommes, et il fit consister ce règne dans l'amour qu'un père a le droit de demander de ses enfants. C'est par le pardon et le renouvellement de vie, que Jésus a entendu établir le règne de Dieu. Le pardon est offert par Dieu, directement, gratuitement à quiconque se repent. Le pardon console, réhabilite, vivifie. Il inaugure une vie nouvelle, qui est la vie normale, la vie de l'esprit. Dieu communique à l'homme son saint et bon esprit. »

« Ce qui distingue Jésus entre les moralistes et les fondateurs de religion, c'est l'harmonie parfaite de sa doctrine, et de son

caractère. Deux rites populaires d'une extrême simplicité sont tout ce qu'il institua. Le premier signe d'initiation, d'entrée dans le royaume de Dieu, est une ablution. On peut se demander si Jésus avait l'intention de dicter une formule immuable pour le baptême, lorsqu'il dit à ses apôtres : *instruisez toutes les nations, les baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint Esprit.* L'église le pense, mais les apôtres ne l'ont pas cru, et ont baptisé simplement au nom de Jésus, sinon toujours au moins quelquefois. Pourvu qu'on ne considère pas la formule, sous le faux jour des complications trinitaires, sa signification primitive est aussi naturelle qu'élevée..... Le Père c'est la religion dans l'absolu ; le Fils, la religion dans l'humanité, dans l'histoire ; le Saint Esprit, la religion dans la conscience de chacun de nous. »

« Le second rite chrétien est un repas commun. »

« La mémoire de Jésus, son caractère, sa personnalité ont pris place en tête de l'humanité. Le genre humain se contemple lui-même dans cette splendide image et y reconnaît son idéal réalisé. A nos yeux celui-là est chrétien ou a le droit d'être tenu pour tel, qui se réclame de Jésus, qui déclare croire en Jésus. Ce nom sacré, cette personnalité auguste et sans égale, résume et représente à elle seule toute sa doctrine, c'est-à-dire le règne de Dieu en nous, l'amour de Dieu et des hommes, le pardon des péchés et la vie spirituelle. »

« Tout en reconnaissant pleinement qu'en Jésus réside d'une manière unique et exceptionnelle l'esprit divin, qu'il a opéré des guérisons par sa seule parole, qu'il est ressuscité et qu'après sa mort, ses disciples le virent plein de vie au milieu d'eux, nous ne refusons point le nom de Chrétiens à ceux qui pensent autrement que nous sur ces grands sujets. Nous déclarons connaître des chrétiens pleins de foi qui les nient et nous sommes certains de demeurer fidèles à la propre pensée de Jésus et à sa propre volonté, en reconnaissant de tels chrétiens comme nos frères, comme ayant le même droit que nous..... à toutes les fonctions qui s'exercent dans l'église, y compris le ministère évangélique. »

« Si on prend à la lettre tous les discours de Jésus et si on les regarde comme ayant été prononcés par lui tels qu'il nous sont parvenus, on sera forcé de reconnaître qu'il espérait revenir sur la terre d'une manière miraculeuse et très prochainement, pour y établir du vivant de la génération contemporaine, une monarchie théocratique et universelle. Les apôtres et ses biographes n'en doutaient pas, et ils ont mis dans sa propre bouche, sans s'en apercevoir (!!), leurs espérances à ce sujet. La difficulté est radicalement insoluble pour l'orthodoxie, qui admet à la fois la divinité absolue de Jésus, et l'infaillibilité inspirée des Evangiles, mais... tout cela ne nous est arrivé qu'à travers la tradition orale, et avec l'empreinte plus ou moins visible des idées et du langage de celui qui l'a écrit. »

Jusqu'ici on avait parlé de chrétiens judaïsants, c'est-à-dire, de chrétiens voulant conserver des cérémonies judaïques. Mais M. Coquerel va beaucoup plus loin, et comme première transformation du Christianisme, il imagine un christianisme judaïque. « Les Juifs qui avaient cru en Jésus, dit-il, ne renoncèrent ni à leur chimère d'une théocratie universelle, ni à leurs espérances de représailles. » Il en donne comme preuves l'épître de St. Jacques et l'Apocalypse. Nous examinerons plus loin ces deux documents et nous ferons voir combien ils contredisent les assertions de M. Coquerel.

C'est ici que brille l'imagination du pasteur parisien. Il a inventé un christianisme hellénique, dont St. Etienne fut le représentant. Ce martyr nous dit-il, « fut le premier de tous les réformateurs chrétiens. Il transforma l'Eglise naissante. On se

tromperait peut-être si on pensait que le deuil fut partout douloureux au sein de l'Eglise[1]. »

» Etienne en mourant légua à l'Eglise un réformateur plus grand que lui. C'est à lui que le christianisme doit son universalité. Il refusa d'imposer à l'humanité le joug étroit et lourd des lois pures et des règles mosaïques. Malheureusement les Judéo-Chrétiens résistèrent à cet enseignement. Les orthodoxes de tout genre ont toujours imaginé de pallier le dissentiment entre Jaques et Paul. Il suffit cependant de relire leurs épîtres pour reconnaître que ce dissentiment était grave et profond et que St. Jacques réfute St. Paul. Celui-ci était dans le vrai, quoique froissant le sens pratique et étroit de Jacques. Pierre comprenait mieux, mais le courage moral lui faisait défaut. Comment les multitudes qui ont en main le livre où ces diversités éclatantes sont racontées, peuvent-elles encore se prendre au leurre de l'unité de doctrines! L'orthodoxie n'est rien, n'a jamais été.»

» La théologie de Paul repose sur l'opposition radicale du principe juif et du principe chrétien. On sent à chaque ligne de ses épîtres qu'il élève le Fils aussi haut et aussi près de Dieu que possible, mais on sent en même temps que sa profonde conviction monothéiste le contraint toujours à élever plus haut encore le Dieu unique.»

« Toutes proportions gardées, il advint de la doctrine de St. Paul, ce qu'il était arrivé de la doctrine du Maître. L'enseignement de Jésus, trop pur et trop libéral, avait été réduit par ses disciples aux horizons étroits du christianisme judaïque. La théologie de Paul trop hardie fut délaissée. La lutte fut ardente entre le christianisme judaïsant et le christianisme humanitaire de St. Paul. La victoire appartint à la tendance moyenne dont St. Pierre était l'organe. Une moindre portée d'esprit et un caractère faible furent les avantages de Pierre sur Paul. Le type extrêmement curieux de ce christianisme intermédiaire entre Jacques et Paul est l'épître de Pierre[1]. L'apôtre y fait évidemment œuvre de conciliation. Pendant longtemps la principale préoccupation des chrétiens fut d'apaiser les différents qui s'étaient élevés entre Pierre et Paul et plus encore entre leurs disciples. C'est le but des Actes des Apôtres, de l'Evangile de St. Luc et même de celui de Matthieu. »

Mais voici que M. Coquerel nous signale un nouveau christianisme, le christianisme johannique, « plus développé, dit-il, et bien moins pur que celui de Jésus. Le 4[me] Evangile est un traité de théologie au moins autant qu'un récit biographique. Il insiste sans cesse sur le dogme de la *Parole incarnée*. St. Jean s'est servi d'une phraséologie spéciale qui était en grande vogue parmi les philosophes de son temps. — On s'est demandé comment un pêcheur galiléen parle ici la langue savante des philosophes d'Alexandrie. Peut-être la supposition la plus plausible est celle de M. le professeur Nicolas qui ferait remonter le 4[me] Evangile aux deux Jean, à l'Apôtre et à un de ses disciples, peut-être à un autre Jean son successeur. On ne peut contester que l'évangéliste ne se soit emparé de quelques notions étrangères (dues à Platon, à Philon, aux Gnostiques) pour en faire à Jésus des titres de gloire. »

» Sur le dogme de la divinité de Jésus-Christ, dit M. Coquerel, il faut distinguer

[1] Pur roman, qui n'a pas en sa faveur le plus petit document.

[1] Ici nous trouvons une note où, selon l'usage de l'école négative, M. Coquerel affirme péremptoirement « que seules les personnes absolument étrangères à la science, admettent la seconde épître de Pierre qui est d'une époque fort postérieure. » Je prendrai la liberté de lui dire que cette assertion est si peu exacte, que des savants très accrédités ont pris la défense de l'authenticité de la 2[me] épître de Pierre, par exemple le D[r] Thiersch, Dietlein (1851). D[r] Lange dans *Herzog Encyclop*. (1859) D[r] Fronmüller dans *Lange Bibelwerk*. D[r] Schott, *Der 2 Brief Petri* (1863). etc.

un fait historique, et trois explications différentes de ce fait. Le fait en lui-même n'est pas contestable, c'est l'impression profonde, toute particulière, que Jésus produisit sur ses contemporains et laissa après lui sur la terre; cette impression, c'était le sentiment très vif de son union avec Dieu la conviction pleine et entière que, selon son propre langage, *son Père était en lui et lui était en son Père ;* en lui le divin resplendissait avec un incomparable éclat. »

» Chacun s'explique à sa manière cette action si puissante de Jésus sur les âmes. Selon plusieurs, le Saint-Esprit était descendu sur lui, au moment de son baptême, mais n'était jamais remonté au ciel. D'autres pensèrent que Jésus n'était pas le fils de Marie et de Joseph, mais de Marie et de l'Esprit-Saint. Cette figure ne peut se prendre dans un sens physique et littéral. Enfin on appliquait au Christ la croyance judéo-alexandrine de la *Parole* incarnée. Ce sont deux traditions parfaitement distinctes que celles de Paul ou de Jean, qui voient en Jésus la parole préexistante; et celle de Matthieu ou de Luc qui le disent né d'une vierge. »

« L'Eglise trouvant ces trois théories dans les livres saints, les acccepta toutes trois comme glorieuses pour Jésus, sans se mettre en peine de les concilier. »

» L'arianisme fut le dernier soupir de l'antique et pur monothéisme juif. La tendance païenne triompha avec Athanase. Une idée radicalement fausse n'a cessé de prévaloir, c'est qu'on est chrétien non à proportion qu'on croit aux enseignements de Jésus et qu'on les pratique, mais à proportion qu'on élève sa personne au-dessus de tout et qu'on l'égale au Père. Cette idée est absolument contraire à l'esprit comme à la lettre de sa doctrine. »

II

Il ressort de l'analyse que je viens de présenter du premier ouvrage de M. Coquerel, qu'il n'admet en aucune façon l'inspiration de nos livres sacrés. Les différents auteurs auxquels ils sont dus ont présenté les doctrines chrétiennes selon leurs vues particulières souvent complétement opposées les unes aux autres. Il n'y a plus de christianisme chrétien, si j'ose ainsi dire; il y a un christianisme judaïque, un christianisme hellénique, un christianisme de Paul, etc. Partant, il n'y a jamais eu d'Eglise, il y a eu les adhérents de Paul, les adhérents de Pierre, les adhérents de Jacques, c'est-à-dire précisément l'état que condamnait St. Paul, quand il reprochait si énergiquement aux Corinthiens *de se dire les uns de Paul, les autres d'Apollos, les autres de Cephas, les autres de Christ.* Qu'est-ce donc aux yeux de M. Coquerel que l'Eglise chrétienne? Une école de philosophie religieuse ayant pour chef, non Socrate ni Zénon, mais Jésus-Christ, lequel a eu pour continuateurs des hommes n'ayant compris ses enseignements que d'une manière très incomplète ; « rétrécissant et appauvrissant sa pensée, altérant plus ou moins sa doctrine et la transformant » selon leurs tendances judaïques ou spiritualistes. »

Ainsi, si on adopte les vues de M. Coquerel, les promesses que Jésus avait faites à ses apôtres, de leur envoyer le Saint-Esprit *qui leur enseignerait toutes choses, leur remettrait en mémoire toutes celles qu'il leur avait dites, les conduirait dans toute la vérité* (Jean XIV, 26; XVI, 13), ou n'auraient pas été réelles, ou n'auraient jamais été accomplies. Pour accepter de telles théories, il faut rayer d'un trait de plume l'envoi du Saint-Esprit le jour de la Pentecôte. Il faut expliquer, comme on pourra, la transformation opérée dès ce jour-là dans les dispositions, les tendances, l'état moral des apôtres, la disparition de ces idées du règne temporel du Messie qui les possédaient encore au moment où Jésus allait quitter la terre (Act. I, 9), la métamor-

phose de ces hommes timides craignant les Juifs (Jean XX, 19) en hommes pleins de courage, même d'une hardiesse excessive (Act. IV, 13), d'hommes violents et emportés en hommes d'une douceur et d'une mansuétude admirables, d'hommes qui, pendant que Jésus était avec eux, ne comprenaient souvent pas ses instructions les plus élémentaires, en hommes possédant au moins à un certain degré les doctrines de leur Maître.

Il faut faire plus encore, il faut donner un démenti formel à une foule de déclarations des écrivains du Nouveau Testament, où ils affirment qu'ils écrivent sous l'influence du Saint-Esprit. (1 Cor. II, 4, 10, 12, 13; 2. Cor. XIII; 13. 1 Thes. II, 13 ; IV, 8; 1 Pierre 1, 12, etc.) Il faut admettre que le concile de Jérusalem blasphémait, quand, en communiquant aux Eglises les décisions auxquelles il s'était arrêté, il disait : *Il a semblé bon au Saint-Esprit et à nous !*

Mais examinons d'un peu plus près ces transformations successives du christianisme, au moyen desquelles M. Coquerel prétend anéantir l'autorité dogmatique des écrivains du Nouveau Testament. Faisons auparavant une observation générale. En promettant aux apôtres de leur envoyer le Saint-Esprit, Jésus n'entendait nullement anéantir leur individualité, en faire des espèces de trompettes inconscientes des sons qu'elles doivent rendre. L'inspiration ne devait changer ni les facultés ni le tempérament des écrivains sacrés. Mis à l'abri d'erreurs en ce qui concerne les vérités et les préceptes de l'Evangile, chacun d'eux, en les exposant, suivait la pente de son caractère propre, l'un était plus influencé par les sentiments du cœur, l'autre par l'imagination ou l'intelligence, celui-ci mettant plus de prix que l'autre aux convictions qui leur étaient communes et celui-là à la façon dont elles se produisaient. Ainsi l'un insistait plus sur la foi en elle-même et l'autre sur les effets par lesquels elle devait se manifester. Tous ces sons quoique diversement modulés, produisent une harmonie que ceux-là seulement peuvent entendre qui sont capables de l'apprécier.

Nous avons immédiatement à appliquer cette observation à la première des transformations du christianisme signalée par M. Coquerel, à celle qu'il appelle le « christianisme judaïque » et dont il trouve les monuments dans l'épître de St. Jacques et l'Apocalypse. Je prie tout esprit non prévenu de relire l'épître de St. Jacques, et je lui demande où il trouvera les preuves d'assertion comme celles-ci: «La grande pensée de Jésus y est rétrécie et appauvrie par le principe légal du Mosaïsme. Le christianisme de Jacques n'était qu'à demi émancipé des entraves de la loi, c'était un degré inférieur du christianisme. « Quoi ! cette épître toute pratique, quoique si courte, toute pleine de directions si importantes, qui a pour but essentiel de faire ressortir la nécessité de la vie chrétienne comme preuve de la réalité des convictions, qui met en opposition la foi en Dieu morte et desséchée (II, 19), avec la foi au Seigneur Jésus humble et vivante (V, 13, 18-20), qui, comme on l'a observé, est un commentaire de la parole de Jésus : *Tous ceux qui me disent Seigneur ! Seigneur ! n'entreront pas tous au royaume des Cieux, mais celui-là seulement qui fait la volonté de mon Père céleste*, ne serait « qu'à demi émancipée des entraves de la loi ! » Cet apôtre qui en appelant la loi de Jésus *la loi parfaite, la loi de la liberté,* la met si fort au-dessus de l'ancienne, n'aurait pas compris la grande pensée de Jésus ! Tout lecteur impartial répondra avec M. le professeur Cellerier [1] : « La tendance de cette épître est judaïsante en apparence, évangélique en réalité. La pensée dominante est la sanctification que l'apôtre ap-

[1] *Etudes et commentaires sur l'épître de St. Jacques*, pag. XIX.

p elle *œuvres* et qu'il exalte au-dessus de la *Foi*, mais qu'en fait il compose de foi, d'obéissance, d'humilité, de patience, d'espérance et de prières. L'exégète nourri des épîtres de St. Paul, ne tarde pas à reconnaître, que la vie chrétienne, prescrite par les deux envoyés de Christ, est exactement la même, malgré la diversité des points de vue et l'antithèse de quelques mots. »

Quant à la prétendue réfutation de St. Paul par St. Jacques, dont M. Coquerel fait tellement d'état qu'il dit: « Il faut être bien prévenu pour ne pas reconnaître que St. Jacques réfute St. Paul, rétorque contre lui l'exemple même qu'il a cité (celui d'Abraham) et arrive à une conclusion opposée à la sienne. Les orthodoxes ferment les yeux au jour, quand ils osent parler encore d'orthodoxie et d'uniformité en face de faits pareils. On se demande comment les multitudes qui ont en main le livre où ces diversités éclatantes sont racontées, peuvent encore se laisser prendre au leurre de l'uniformité des doctrines, » il faudrait d'abord prouver que l'épître de Jacques est postérieure à l'épître aux Romains ou à l'épître aux Galates. Or le plus grand nombre des critiques, placent l'épître de Jacques entre 44 et 52, M. Holzmann[1], qui n'est pas suspect, la rapporte même à l'an 41. De l'opinion de tous les historiens, l'épître aux Galates a été écrite entre 56 et 58 et l'épître aux Romains entre 58 et 60. Comment St. Jacques a-t-il pu réfuter des écrits qui n'existaient pas encore? Qui est-ce qui ferme les yeux au jour?

D'ailleurs ne suffirait-il pas de lire le récit des Actes XV, et la manière dont St. Paul parle de St. Jacques dans l'épître aux Galates (I, 19 ; II, 9) pour voir que cette hostilité entre les deux apôtres n'a jamais existé que dans l'imagination des inventeurs de *la grande critique* et dans celle de leurs admirateurs?

[1] Dans Bunsen, *Bibelwerk VIII*, (1866) pag. 589.

Enfin un esprit impartial et quelque peu réfléchi ne comprendra-t-il pas que l'apparente opposition que l'on prétend trouver entre les enseignements des deux apôtres s'explique parfaitement par le point de vue auquel ils se placent. Les œuvres dont parle St. Jaques ne sont pas les œuvres de la loi, mais celles qu'une foi réelle doit produire nécessairement, celles par lesquelles elle se manifeste devant Dieu et devant les hommes. Si elles n'existent pas, c'est que la foi n'est que de nom, elle est morte. Une foi sans effet, n'est qu'une foi d'intelligence qui n'est pas descendue dans le cœur. St. Paul, quand il insiste si fort sur la nécessité de la foi pour la justification, la considère comme le principe seul réel de la vie chrétienne, qui ne peut pas plus exister sans elle que sans l'obéissance à la volonté de Dieu, c'est-à-dire sans les œuvres. Qui plus que lui a mis de l'importance à ce que la foi fût agissante par l'amour! Pour voir une opposition entre Paul et Jacques, il faut avoir oublié le passage 1 Cor. XIII, 1-3: *Quand j'aurais toute la foi jusqu'à transporter les montagnes*, etc. Bien loin de se contredire l'épître de Jacques et les épîtres de Paul se complétent et s'éclairent mutuellement. Clément de Rome, écrivant à la fin du premier siècle, est si fort de cet avis, qu'en parlant des moyens d'obtenir la bénédiction divine, il combine les idées des deux serviteurs de Christ.

Pour pouvoir justifier la position qu'il assigne à l'Apocalypse, M. Coquerel est obligé de dire que c'est le premier de tous les livres chrétiens qui ait été reçu dans l'Eglise et de la dater de l'an 68. En cela, il se met en opposition avec la tradition universelle de l'Eglise primitive, et le témoignage d'Irénée[1], qui rapportent l'Apocalypse à l'an 95. Cette erreur de date suffit à elle seule pour anéantir toute l'argu-

[1] *Contra hæreses*, liv. V, ch. 30, § 3. Irénée écrivant en 182 devait être mieux informé que les critiques de nos jours.

mentation de l'auteur des « Transformations. » Mais a-t-il bien pensé à ce qu'il fait quand il place l'Apocalypse à l'époque où il la met, et quand il l'attribue à un chrétien judaïsant? N'a-t-il pas aperçu qu'il réfutait lui-même ses propres attaques contre la divinité du Christ et contre le dogme de l'expiation. Car s'il y a un livre où la divinité du Seigneur, non une certaine divinité vague, comme celle que M. Coquerel lui reconnaît quelquefois, mais la divinité complète, positive, parfaite, sont mises en relief, c'est bien l'Apocalypse. Les attributs et les noms de Dieu lui sont appliqués au point qu'il est appelé *Celui qui était, qui est et qui sera* (IV, 8 et suiv.; XI, 17. Voyez aussi XVII, 14; XIX, 11-16; XXI, 5 et 6, etc.). Or est-il possible qu'un chrétien judaïsant à qui ce que M. Coquerel par opposition à l'orthodoxie évangélique, appelle: « l'antique et pur monothéisme juif » devait être si cher, eût exalté si haut le Seigneur Jésus, si les chrétiens de cette époque si rapprochée de l'Ascension, n'avaient admis en plein sa complète et entière divinité. Ainsi se trouve anéanti par la plume même de M. Coquerel, tout ce que, à l'occasion d'Arius, il a écrit contre l'éternité du Fils.

Mais le dogme de l'expiation que M. Coquerel nie si catégoriquement (*Consc. et Foi.* page 132 et suiv.) n'est pas moins enseigné dans l'Apocalypse que la divinité de Jésus. Le nom d'*Agneau de Dieu*, immolé pour racheter les péchés (V, 6-8; VII, 9-14, etc.) qui lui est attribué constamment et tous les développements qui y sont ajoutés, montrent clairement à quel point, la mort de Jésus était, à l'époque de l'apparition de ce livre, considérée comme un sacrifice expiatoire. Donc, si l'Apocalypse est en effet de l'année 68, nous avons un témoignage éclatant des convictions sur ce sujet de l'Eglise primitive.

M. Coquerel n'a, à peu près, que des paroles d'admiration pour St. Paul et pour son christianisme. « Paul déploya largement au sein de la liberté chrétienne, la hardiesse de sa nature et son inconcevable puissance d'action. Après Jésus, il est le plus grand et le plus redoutable champion de l'esprit contre la lettre et de la liberté des âmes contre toute autorité humaine. Mieux que personne sur ce point il avait compris le Maître, » etc., etc. Le mérite de Paul que, si on veut étudier sans prévention les écrits des autres Apôtres et l'histoire de l'Eglise primitive, on doit reconnaître au même degré, à tous les premiers disciples de Jésus (Act. IV, 19; V, 20, etc.) fait oublier à M. Coquerel que personne, excepté Jean, n'a exalté plus haut la divinité de Jésus. Toutes les fois que l'apôtre a occasion de rencontrer ce sujet, il est aussi positif sur la divinité parfaite du Christ que sur son humanité. Soit qu'on les prenne isolément, soit qu'on les rapproche les uns des autres, les passages se rapportant à cette vérité, mettent sa doctrine hors de doute. Que peut-on de plus fort que cette assertion de Col. II, 9: *toute la plénitude de la divinité a habité corporellement en lui*, et les versets 15-20 du chapitre premier. Il faut donc pour emprunter à M. le pasteur de Paris une de ses expressions, fermer les yeux au jour, pour dire, comme il fait: « St. Paul enseigne partout l'infériorité du Fils au Père[1]. » L'apôtre n'est pas moins explicite sur le dogme de l'expiation et de la rédemption. M. Coquerel doit le recon-

[1] Comme preuve de son assertion, M. Coquerel ajoute « à l'endroit même où il voit en lui le créateur, il l'appelle *le premier né de toute créature.* » J'observe d'abord qu'il y a dans le texte *de toute création*. Ensuite comment si Jésus est le créateur peut-il être créé? Pour être compris, le mot grec ne doit pas être détaché de ce qui le suit et de ce qui le précède. Il n'a pas l'acception que lui donne l'école négative. Il serait hors de mon sujet de montrer pourquoi il doit être entendu dans le sens de principe de l'existence de toute création, comme au verset 18 principe de la résurrection des morts. Sans lui, ni la création, ni la résurrection des morts n'auraient eu lieu.

naître. Dans l'analyse qu'il fait de ce qu'il appelle la théologie de St. Paul, il dit: «Jésus substitue la mort qu'il a librement subie à la condamnation ou mort spirituelle que devaient souffrir les pécheurs, et Dieu accepte et ratifie cette substitution.»

Comme nous l'avons vu plus haut, le christianisme de Pierre est aux yeux de M. Coquerel fort inférieur à celui de Paul. Naturellement, comme le but du volume sur «les transformations,» est de détruire la foi à l'unité de l'enseignement apostolique, et de représenter le Nouveau Testament comme composé d'écrits plus ou moins en opposition les uns avec les autres, il ne peut abandonner ce qu'on appelle *le roman de Tubingue*, rejeté maintenant par presque tous les théologiens de l'Allemagne. Mais évidemment il sent que le terrain n'est pas solide et il n'abonde pas sur le prétendu antagonisme de Pierre et de Paul. D'ailleurs, comme il voulait faire jouer au premier le rôle de conciliateur, il ne fallait pas le présenter comme un adversaire trop déclaré de l'apôtre des gentils. Mais il le peint comme un homme «de peu de pensée, faible, médiocre, sans caractère.» En lisant ces mots et cette nouvelle caractéristique de l'apôtre que jusqu'ici on avait reconnu comme d'un tempérament impétueux, à qui on attribuait l'ardeur et le courage[1], on ne peut s'empêcher de trouver que les rationalistes prennent avec l'histoire d'étranges libertés. Une fois Pierre déguisé en un homme timide, en un homme de compromis, il est facile de faire de son épître, «une œuvre de conciliation.» Il est plus difficile de découvrir dans cette courte lettre, les 15 endroits où, selon MM. Reuss et Coquerel, «Pierre cite avec honneur la parole de Paul et les quatre où il fait à Jacques des emprunts également respectueux.» Encore ici, nous prions le lecteur de relire l'épître de l'apôtre, et nous lui demandons de chercher, non ces témoignages de complaisance, tantôt pour Jacques, tantôt pour Paul qu'on prétend y trouver, (il faut être un adepte consommé de la haute critique, pour savoir discerner ces choses), mais ces concessions faites à ce que M. Coquerel a nommé le christianisme judaïque. Est-il possible d'être plus précis et plus positif sur la nécessité de la foi pour le salut que l'est le chapitre premier, base de toutes les exhortations que l'apôtre adresse aux fidèles, pour les consoler et les encourager au milieu des persécutions? Il faudrait au moins que dans la description du christianisme de Pierre, M. Coquerel se mît d'accord avec lui-même. Car si cet apôtre a été animé d'un tel esprit de conciliation que de «citer 15 fois avec honneur les paroles de Paul,» comment a-t-il pu se faire que «pendant longtemps la principale préoccupation des chrétiens ait été d'apaiser le différent qui s'était élevé entre Pierre et Paul?» Ce différent prolongé est une pure invention des *romanciers de Tubingue*, qui ne repose sur aucun document historique quelconque, pas plus que la découverte non moins fabuleuse «que les *Actes des Apôtres*, l'Evangile de St. Luc et celui de St. Matthieu portent l'empreinte de cette pensée conciliatrice.»

Il va sans dire que pour un adversaire de la divinité du Seigneur, l'Evangile de St. Jean doit être une transformation du christianisme de Jésus. Aussi dès le commencement de son livre, (page 37) a-t-il annoncé «qu'on verrait au chapitre X, sur le christianisme Johannique, pourquoi, avec presque tous les historiens contemporains[1], il doit placer l'autorité *historique* de Matthieu, Marc et Luc au premier rang, et celle de Jean au second. «Dans ce chapitre en effet, ainsi que nous l'avons vu plus haut, il

[1] Voyez Bungener, St. Paul, chapitre X.

[1] C'est-à-dire avec ceux, de jour en jour moins nombreux en Allemagne, qui appartiennent à l'école négative.

débute par jeter des doutes sur l'authenticité du 4e Evangile, recommande l'explication de M. Nicolas sur sa composition, et finit par ajouter, selon la formule ordinaire de l'école négative, « qu'on ne peut contester que l'évangéliste ne se soit emparé de quelques-unes des notions de la philosophie étrangère, pour en faire à Jésus des titres de gloire? » Or, on peut si bien le contester que M. le professeur Godet, dans son commentaire sur le quatrième évangile a renversé de fond en comble, l'hypothèse du professeur de Montauban, et qu'aucun des docteurs les plus éminents de l'Allemagne actuelle n'aurait l'idée de renouveler l'invention, qui va chercher dans Platon, dans Philon, chez les Gnostiques l'explication du prologue de Jean [1]. M. Bunsen, pour qui M. Coquerel exprime tant d'admiration (*Consc. et foi.* page 67 et suiv.), a dit du quatrième évangile, que si ce n'est pas l'apôtre Jean qui l'a écrit, il ne peut exister ni Christ historique, ni Eglise chrétienne [2].

Mais ce n'est pas le seul motif qu'a M. Coquerel pour rabaisser le quatrième évangile. « Ici, dit-il, nous voyons s'allier la philosophie du temps et la religion de Jésus, et cette transformation nouvelle fut une dégénérescence véritable. Jean est le premier qui ait écrit de sang-froid et avec suite un traité dogmatique. » Ici, j'en appelle plus que jamais au bon sens et au cœur de tout lecteur impartial. L'évangile de Jean, un traité dogmatique ! Le quatrième évangile où l'on sent presque à chaque ligne, palpiter les sentiments d'amour et d'adoration dont l'écrivain était animé, où les paroles inimitables de celui qui est la charité en même temps que la vérité et la vie, sont si fidèlement, si exactement rapportées; le quatrième évangile si absolument nécessaire pour la connaissance du Rédempteur, « écrit de sang froid, dans l'intention d'accréditer un dogme, la divinité de la *Parole incarnée*, » c'est une idée si choquante que M. Coquerel ne peut s'empêcher d'ajouter « qu'on y trouve une source nouvelle et très riche de traditions chrétiennes, » ce qui cependant dans la langue rationaliste, ne veut pas dire de vérités chrétiennes. A quelles inventions doit donc recourir le rationalisme pour se faire recevoir par ceux auxquels il s'adresse ! Dieu soit loué, il y a encore un grand nombre de cœurs droits qui ne se laisseront pas détourner de la foi de leurs pères, par des suppositions pareilles. Bien des gens répéteront avec M. le professeur Bonifas : « Le disciple bien-aimé nous donne la vérité toute vivante, dans toute sa simplicité et sa richesse, telle qu'il l'a contemplée, sentie et vécue, mais il ne la réduit pas en un système; elle en briserait les cadres étroits. » Quoique les attaques de la nouvelle critique, dit dans le même sentiment un théologien allemand (M. H. A. W. Meyer) aient déployé contre l'évangile de St. Jean un luxe prodigieux d'érudition et de subtilités, elles n'ont pas réussi à arracher une plume de l'aigle et à arrêter un instant son vol puissant. »

DUBY.

*(La fin au prochain numéro).*

[1] Voyez J. C. Müller dans *Herzog Encycl.* XI, pag. 603. Dr Dusterdieck, *Apost. Beitr.* I, pag. 22-23. C. A. Hase, *Evang. Joh.* (1866) pag. 21 et suiv. Prof. Riggenbach, *Zeugn.* (1866) pag. 19. Oosterzée, *Joh. Evang, deutsche. Aug,* (1867) pag. 26 et suiv. Prof. Schulze, *vom Menschensohn und vom Logos* (1867), etc. Voyez aussi Bonifas, *Enseign. apost.* (1866) pag. 172 et suiv.

[2] *Athenaeum* (angl.) aug. 67, pag. 236.

## VARIÉTÉS.

### Les Evangiles apocryphes.

SECOND ARTICLE.

III

Quelle est l'origine des évangiles apocryphes orthodoxes ? Quels sont les grands

traits de leur histoire? Qui les a écrits? A quelle date à peu près remonte leur composition?

La plupart d'entre eux, par une fiction pieuse, se donnent pour être de l'âge apostolique, et prétendent avoir pour auteur quelque grand personnage religieux des premiers siècles de l'Eglise. Ainsi *l'Evangile de la nativité de Marie* et *de l'enfance du Sauveur* serait de l'apôtre Matthieu. Selon un passage du *Protévangile*, cet écrit aurait été rédigé par Jacques-le-Mineur. Le prologue des *Derniers moments de Marie* donne à entendre que l'apôtre Jean est l'auteur de cet apocryphe. Ponce Pilate aurait écrit lui-même les *Actes* qui portent son nom.

Il est facile de reconnaître que ces prétentions sont sans fondement. Sur un très grand nombre de points, le contenu de ces livres est en désaccord avec la foi du premier siècle. Quand on rencontre dans un ouvrage qui est censé avoir été rédigé à une époque donnée, des traces distinctes d'une doctrine, qui, selon des témoignages décisifs, n'a fait sa première apparition dans l'histoire qu'un ou deux siècles plus tard, à cet anachronisme évident, il faut bien se résigner à considérer le livre comme l'œuvre d'un faussaire. Ce principe de critique interne est fondamental, dans cet ordre de sujets. Il trouve ici son application. La lecture des livres qui nous occupent y fait découvrir la trace distincte de doctrines dont la première apparition remonte tout au plus au milieu du second siècle.

Le résultat des recherches fondées sur ce principe a été de constater que la rédaction de ces livres doit être placée à peu près du IIe au VIe siècle. Voici probablement dans quel ordre se seraient succédé les évangiles apocryphes qui nous sont parvenus. Ceux qui sont relatifs à l'enfance du Sauveur, le *Protévangile de Jacques-le-Mineur*, l'*Evangile de Thomas l'Israélite* et le *Rapport de Pilate à Tibère* dateraient de la seconde moitié du deuxième siècle de notre ère ou du commencement du troisième. La *descente de Christ aux enfers*, qui, après avoir d'abord existé séparément, forme maintenant la seconde partie de l'*Evangile de Nicodème*, ne remonterait guère au delà de la seconde moitié du quatrième siècle ou même du commencement du cinquième. Le milieu de ce siècle aurait vu paraître la *Nativité de Marie*, avec ses récits sur Joachim et Anne, père et mère de la Vierge. Les *Derniers moments de Joseph* seraient de la fin du même siècle et l'*Evangile du Pseudo-Matthieu*, qui réunit en un tout les renseignements des récits précédents sur la Sainte Famille et sur l'enfance du Seigneur, en y ajoutant de nouveaux détails relatifs à la fuite en Egypte, aurait vu le jour dans le courant du sixième siècle. On sait d'ailleurs que l'*Evangile de Nicodème*, formé, comme je viens de le dire, de la *Descente aux enfers* et d'un écrit intitulé *les Actes de Pilate*, placé en tête de l'autre, et narrant la mort du Christ avant sa descente aux sombres demeures, reçut cette forme définitive en Angleterre au huitième siècle. Sous cette rédaction, il revint avec les croisés en Orient, où il fut retrouvé plus tard.

Ce que nous avons dit des récits apocryphes a sans doute suffisamment montré qu'ils n'ont aucun caractère historique et qu'ils sont une pure œuvre d'imagination. Pour en connaître la vraie origine, il faut se poser une question plus générale. Comment naissent les légendes? Quel en est le véritable auteur?

Plusieurs réponses ont été proposées pour la solution de ce problème, un des plus graves assurément que la critique historique ait eu à résoudre. Il fut un temps où l'on pensait que les légendes religieuses sont le produit réfléchi de l'imagination de quelques hommes, qui les composent à la manière des poëtes, et des romanciers, ou l'œuvre de la classe sacerdotale, qui ne craindrait pas de les inventer froidement,

dans un intérêt de domination spirituelle, afin de retenir l'esprit religieux des masses dans le réseau serré de ces habiles fictions.

Maintenant on est généralement d'accord à penser que ce sont les foules ignorantes, les classes inférieures et incultes de la société, dans lesquelles le sentiment religieux et poétique à la fois, est le plus tenace et le plus profond, qui sont les éternels et féconds inventeurs des mythologies. La grande voix du peuple a la première redit les poétiques légendes de Krichna, le dieu-pasteur de l'Inde, d'Hercule, le vaillant dompteur de la Grèce et de l'Italie. Dans le sein de l'église chrétienne, c'est également la foule ignorante qui a seule donné naissance aux récits merveilleux qui forment le contenu des évangiles apocryphes.

Si nous cherchons à nous représenter la formation et le développement de ces légendes, en y regardant de plus près, nous devrons nous convaincre que l'apparente unité de l'église catholique recouvrit de bonne heure des éléments très hétérogènes. Dès le début, la doctrine du Maître n'avait peut-être pas été toujours saisie dans sa profondeur ni même dans son vrai sens. Par sa nature sublime, elle était comme condamnée d'avance à être aisément méconnue. Elle le fut promptement par les docteurs eux-mêmes ; elle dut l'être bien plus facilement encore au sein des multitudes ignorantes.

Puis, dans toutes les races, surtout peut-être dans cette grande famille gréco-romaine, la première à accepter le christianisme, l'imagination populaire a une propension naturelle à inventer incessamment des légendes religieuses, véritables poëmes du peuple. En saisissant vivement les faits, elle leur imprime son propre cachet, le sceau de son caractère et de son génie. Puis, en revenant sur eux, par un lent travail d'élaboration et de réflexion, elle les transforme involontairement, et travaille sans cesse à les embellir. L'événement ou le personnage une fois saisi par l'esprit populaire, se modifie bientôt par cet effort général d'imagination ; il s'éloigne de plus en plus de son type primitif, et finit par devenir presque méconnaissable. Cet instinct créateur du génie populaire est un don permanent, et ses productions ne l'épuisent pas.

En devenant une religion de la foule, le christianisme, livré en quelque sorte à la merci des conceptions populaires, devait être défiguré et modifié au gré du génie particulier de chaque contrée. La légende devait venir bientôt se mêler et se superposer à l'histoire.

Quelques passages assez significatifs du Nouveau Testament lui-même, sembleraient indiquer que cette altération commença de très bonne heure. Dans sa première épître à Timothée, Paul signale à son fils en la foi certaines personnes qui enseignaient une doctrine différente, en le priant de les avertir de ne pas s'attacher à des fables et à des généalogies, qui n'ont point de fin (I, 3, 4). Quelques pages plus loin, il lui recommande de rejeter les fables profanes et semblables à celles des vieilles (IV,7). Nous ne voudrions pas imposer au lecteur notre manière de voir sur la signification à donner à ces passages, ni même insister plus que de raison sur une interprétation que nous ne faisons ici qu'indiquer en passant. Nous pensons toutefois que, sans tordre le texte, on peut voir dans ces généalogies dont parle l'apôtre, non pas seulement celles qui étaient relatives au Seigneur lui-même, mais aussi des récits concernant la naissance de Marie et celle de son père et de sa mère, assez semblables à ceux des évangiles apocryphes de l'enfance. L'expression hébraïque de *générations* ou généalogie est assez fréquemment synonyme de notre mot histoire, et pourrait ainsi s'appliquer à des récits développés du genre

de ces apocryphes. Quant aux contes de vieilles, cette expression désignerait assez bien les légendes dont nous nous occupons, ressemblant souvent bien plus à des contes de vieilles qu'à la sobre narration de nos livres saints. Ces passages semblent donc indiquer que, déjà vers le milieu du premier siècle de notre ère, dans les régions inférieures de la société chrétienne, auraient existé des éléments légendaires bien caractérisés. Si dès lors la vie spirituelle, si intense au début, avait suivi une progression ascendante, ce mélange aurait fini par disparaître, étouffé en quelque sorte par le développement croissant de la vérité; mais au lieu de grandir, la vie religieuse faiblit sensiblement dès le second siècle. A partir de ce temps, le goût des légendes dut se développer dans le peuple dans la même proportion.

Ce funeste progrès fut encore hâté par les circonstances générales de cette époque. La facilité toujours plus grande avec laquelle les païens étaient introduits dans l'église, le rapide accroissement de cette dernière, qui ne permettait plus d'exiger des néophytes les garanties nécessaires pour la pureté de la foi, devaient favoriser ce courant populaire de poésie et de crédulité. A chaque génération s'augmentait le nombre des chrétiens de nom, de routine et de tradition. De sanglantes persécutions rendaient d'ailleurs, en plusieurs lieux, l'instruction du peuple bien difficile, et l'on sait si l'ignorance facilite l'essor de l'imagination et de la poésie populaire.

On conçoit dès lors que, dans une certaine sphère de l'église, on en soit venu promptement à ne plus voir, dans le grand drame de l'Evangile, qu'un magnifique sujet de légendes et un thème fécond de poétiques rêveries. Les esprits, une fois lancés dans cette voie, devaient aller d'autant plus loin, que les faits qui préoccupaient les imaginations faisaient presque complétement défaut dans les quatre Evangiles. On voulait combler ces lacunes. Pour ce qui concerne le Christ, on se demandait curieusement ce qui avait pu lui arriver de merveilleux dans telle circonstance importante de sa vie, sur laquelle la tradition n'enseignait rien, et qui avait dû être signalée par quelque prodige. Les suppositions se présentaient en abondance. Or, on est bien près de croire à la vérité d'une chose qu'on désire et qui préoccupe fortement l'imagination. Affirmer est un besoin de notre nature. Un récit, une fois mis en circulation, volait aisément de bouche en bouche. Partout accueilli avec confiance, il s'embellissait sans cesse et grossissait, en avançant, comme l'avalanche. Le mot bien connu *crescit eundo,* résume fort bien ce développement progressif de la légende dans l'esprit du peuple.

C'est ainsi que d'additions en additions se compléta l'histoire apocryphe du Christ. Il n'y avait plus en elle de lacune à combler. Dans ce travail d'imagination populaire, la figure du Sauveur s'est comme effacée; elle a perdu peu à peu ses plus beaux caractères. L'humanité du Seigneur est sacrifiée; mais tandis qu'en la dénaturant de la sorte, on croyait le glorifier, d'autres personnages religieux grandissent, et s'élèvent insensiblement à ses côtés. Marie et Joseph sortant, par une fortune inattendue, des modestes proportions de l'humanité, deviennent les objets d'une sorte de culte. Pour eux aussi, une légende commence à se former. Qu'elle se développe, qu'elle prenne peu à peu tous les accroissements dont elle est susceptible, ce sera bientôt dans l'église comme une nouvelle religion, une sorte de second christianisme, humain celui-là, sorti tout entier de la foule ignorante et grossière, lequel viendra prendre place à côté de l'autre, le recouvrir, presque l'étouffer.

Une fois née, cette légende chrétienne ne pouvait périr; elle devait se perpétuer au contraire, pour l'édification des âges futurs. Les croyances communes finissent

toujours par se formuler dans un code écrit. A mesure que ces légendes se développaient, on devait sentir le besoin de fixer, par l'écriture, ces embellissements successifs de la tradition.

Aux historiographes de la légende il ne fallait ni science, ni tact critique, ni culture littéraire, ni goût épuré. Seul, le zèle pieux était nécessaire, et dans ce temps, il était commun. On comprend qu'il n'ait pas manqué d'hommes disposés à recueillir ces pieux récits. Un bon prêtre avait réuni dans un livre plusieurs traits légendaires relatifs à l'apôtre Paul. A la suite de cette publication, il fut accusé de fausseté, et traduit sous cette prévention devant un tribunal ecclésiastique. Sommé par ses juges de s'expliquer sur la pensée qui l'avait poussé à écrire ce livre, il répondit naïvement qu'il l'avait rédigé par amour pour Paul, « *id fecisse amore Pauli.* » Ce trait peint l'époque, la défaveur qui planait sur cette littérature, suspecte aux conducteurs de l'Eglise et au clergé supérieur, et tout d'abord l'esprit, qui a inspiré la rédaction des évangiles apocryphes.

Nés ainsi un à un, sortis de la plume d'auteurs inconnus, d'une origine populaire, obscure et mystérieuse, ces livres n'exercèrent, au début, qu'une action souterraine et presqu'insensible. On avait soin de les dérober aux regards des chefs de l'Eglise. Ils s'emparaient sourdement de l'esprit des masses sans culture. Aussi, chose remarquable, bien que la suite de leur histoire prouve clairement que, déjà de fort bonne heure, la popularité avait commencé pour eux dans certaines régions de l'Eglise, les pères antérieurs au troisième siècle semblent les ignorer tout à fait. Leurs écrits ne contiennent presque aucune allusion à ces légendes. Irénée, qui aurait eu, dans son traité sur les hérésies, de si fréquentes occasions de mentionner cette littérature apocryphe, ne dit presque rien qui fasse penser qu'il en avait eu connaissance. Justin Martyr, Origène et Tertullien citent bien parfois certains détails légendaires; mais ces docteurs, encore animés du grands souffle du premier siècle, glissent légèrement sur ces traits apocryphes, qui ne leur offrent évidemment qu'un très faible intérêt.

Ne pourrait-on pas chercher dans le caractère tout populaire de ces légendes, presque ignorées à leur origine, des conducteurs des églises, quoique déjà goûtées de la foule inculte, l'explication de ce mystérieux nom d'apocryphes, que l'usage leur a assigné? L'hypothèse que nous hasardons ici contribuera peut-être à résoudre la question très controversée de l'origine et du vrai sens de cette qualification. Ainsi que nous l'avons dit en commençant, apocryphe signifie caché. Cachés, ces livres ne l'étaient-ils pas déjà sans doute par l'obscurité même de leur origine? Ne l'étaient-ils pas surtout par le soin que prenait de les dérober aux regards de ses conducteurs, le peuple des églises, qui ne s'en nourrissait pas peut-être sans inquiétude et sans le vague sentiment de la distance religieuse qui les séparait de la doctrine officielle? C'étaient là les documents d'une sorte de religion occulte, qui fuyait le grand jour. Ils donnaient entrée dans l'église à des doctrines qui n'étaient point acceptées par les docteurs, et que ces derniers voyaient de fort mauvais œil. On comprend que les partisans de cette littérature de contrebande l'aient tenue secrète, et que, pour les conducteurs de l'église, qui lui ont plus tard assigné son nom, elle ait été longtemps plus ou moins cachée.

Mais vers le milieu du quatrième siècle, ces évangiles apocryphes font tout à coup leur apparition dans les écrits des Pères. Dès cette époque, les allusions, les emprunts faits à ces légendes se multiplient. Saint Epiphane, cet ardent adversaire de l'hérésie, nomme, sans aucun scrupule, d'après l'un de ces écrits, le père et la mère de la Vierge, Joachim et Anne. Joseph est déjà pour lui le bon octogénaire des *Evangiles*

*de l'enfance.* Les autres docteurs de la même époque, les deux Grégoire, St. Jean Chrysostome, Cyrille de Jérusalem et St. Ephrem, font également un usage fréquent de certains détails légendaires, empruntés surtout à la *Descente de Christ aux enfers.*

Cette soudaine faveur s'explique par la transformation du christianisme en religion d'état, qui eut lieu à cette époque, sous Constantin. Ce fait capital modifia profondément les conditions d'existence de la société chrétienne. Une fois que la foule fut entrée dans l'église, il fallut la catéchiser, et semer largement le pain de la connaissance chrétienne sur les flots de ces multitudes encore ignorantes. Ce fut la tâche de la chaire chrétienne, à partir du quatrième siècle. Mais, comment pénétrer la foule inculte du divin ferment de la vérité, comment s'adresser à elle sans tenir compte de cette tradition apocryphe, dont, au fond, elle était la mère, et à laquelle elle était déjà si fort attachée? Les conducteurs des églises pensèrent sans doute qu'ils devaient recourir à l'emploi des légendes, sous peine de perdre une bonne partie de leur ascendent sur l'esprit des peuples. Plusieurs aussi peut-être cédèrent, en dépit d'eux-mêmes, à l'attrait général que ces légendes exerçaient de plus en plus sur les imaginations. Ainsi s'expliqueraient les allusions toujours plus fréquentes faites à ces traditions par les grands prédicateurs de cette époque, en Orient surtout. Ce mouvement légendaire, soutenu maintenant par l'autorité de la chaire et de la littérature ecclésiastique, ne s'arrêtera plus. Les évangiles apocryphes marchent à pas de géant vers l'immense pupularité qui les attend et dont ils jouiront dans l'église du cinquième au seizième siècle.

En effet, durant cette longue période, en Orient comme en Occident, ces écrits sont de plus en plus en possession de la faveur du peuple. A mesure que de défaut de culture, l'affaissement des esprits, l'absence de vie religieuse, et les profondes ténèbres intellectuelles, que les barbares apportaient avec eux, rendaient de plus en plus difficile l'accès des Evangiles canoniques, relégués loin de la foule, dans les monastères, les évangiles apocryphes *de Jacques, de Thomas, du Pseudo-Matthieu* et *de Nicodème*, répandus partout et mis à la portée de tous, formaient presque la seule nourriture spirituelle du peuple chrétien. Ces écrits avaient été traduits successivement du grec en copte, en arménien, en arabe et en syriaque. Ils étaient même parfois entourés d'un si grand prestige, qu'on en vint, en Orient, à partir du cinquième siècle, à les lire solennellement dans les églises à certaines fêtes. Dès cette même époque, l'*Histoire du charpentier Joseph* et le *Passage de Marie,* qui raconte l'assomption de la Vierge, étaient lus chez les Coptes aux fêtes de la mère et du père nourricier du Christ, pour lesquelles ces deux écrits avaient été composés. A certaines époques de l'année, toutes les églises d'Orient accordaient aussi une place, dans leur culte public, à la lecture solennelle d'ouvrages du même genre. Cet antique usage s'est conservé jusqu'aux temps modernes, dans ces églises, et deux célèbres voyageurs, Thévenot et Chardin, trouvèrent une grande vénération pour les évangiles apocryphes dans toutes les contrées du Levant où quelques vestiges de christianisme se sont conservés. Les musulmans, qui ne connaissent guère l'histoire évangélique que par leur contact avec les chrétiens, ne savent presque rien du contenu des quatre Evangiles, tandis que les légendes apocryphes sur le Christ leur sont familières.

En Occident, les livres qui nous occupent obtinrent également un très grand succès. Les progrès de leur ascendant sur l'esprit du peuple furent rapides et considérables. Il est vrai que ce triomphe ne s'accomplit pas sans protestations. Fidèles à l'exemple donné déjà par St. Jérôme, In-

nocent Ier, Alcuin, Pierre Damien et d'autres esprits éclairés condamnèrent hautement cette altération de l'antique foi, et cherchèrent à arrêter la propagation de ces légendes. Mais d'autres docteurs, non moins appréciés, les approuvaient et ne craignaient pas de les recommander. Grégoire de Tours accueille sans défiance *les Actes de Pilate,* qui lui paraissent authentiques, et il accepte comme véridique la légende de Joseph d'Arimathée. Fulbert, un évêque de Chartres au XIe siècle, auteur de deux sermons sur la nativité de Marie, fait, dans ces discours, de nombreux emprunts à l'évangile apocryphe de ce nom, et exprime le regret qu'il ne soit pas lu publiquement au jour de fête qui rappelle cet événement. Au XIIIe siècle, Vincent de Beauvais reproduit également, dans son fameux *Speculum*, plusieurs fragments de l'*Evangile de l'enfance* et de celui *de Nicodème.* La *Nativité de Marie* fut insérée presqu'en entier dans la *Vie des Saints* de Jaques de Voragine, archevêque génois de la même époque, ouvrage auquel l'admiration des contemporains donna le nom de *Légende d'or*. Ludolphe Saxo, prieur d'un couvent de chartreux à Strasbourg au XVIe siècle, qui écrivit un des premiers une vie du Christ, puisa sans distinction dans les récits qui nous occupent et dans les Evangiles canoniques. Le succès de ces légendes fut tel, qu'elles ne tardèrent pas à passer de la prose dans la poésie. On versifia quelques-unes des traductions de ces livres en langue vulgaire qui existaient au moyen âge. Hroswitha, la célèbre religieuse de Gandersheim, au Xe siècle, avait mis en hexamètres *la Nativité de Marie.* L'*Evangile de l'enfance* et celui *de Nicodème*, l'apocryphe le plus répandu en Occident, fut aussi mis en vers en langue d'oc au XIIIe siècle.

L'influence d'une littérature aussi répandue devait être immense. Les légendes apocryphes exercèrent une action marquée sur la doctrine catholique, sur le culte de l'Eglise, sur l'art chrétien tout entier.

D'abord, il n'est pas douteux que le catholicisme populaire du XIIIe siècle est sorti, en une certaine mesure, de ces évangiles; ils en sont peut être le document à la fois le plus pur et le plus ancien. En donnant une forme et une expression à cette doctrine, ils doivent évidemment avoir contribué à la développer, et à l'inculquer toujours davantage dans l'esprit des masses. Sans eux, le catholicisme eût existé, cela va sans dire; mais il ne se fût pas répandu si rapidement, il n'eût point été si général ni si accentué. Le culte de Marie, qui occupe dans la dévotion catholique une si large place, ne fût jamais parvenu à cette popularité sans le concours de ces petits écrits; on peut presque dire que les apocryphes sont à l'adoration de la Vierge ce que les quatre Evangiles sont au culte du Seigneur lui-même.

Cette littérature a certainement aussi donné à l'Eglise catholique bon nombre de saints et de saintes. Plusieurs des personnages dont le front est maintenant ceint de l'éclatante auréole de la canonisation, ne seraient jamais arrivés à cette haute fortune, si les apocryphes ne les avaient pas nommés, ou n'eussent pas ajouté sur eux de nouveaux détails au récit inspiré. Par là ils attiraient sur leur personne et leur histoire, l'intérêt sympathique du peuple, et devaient ainsi provoquer la formation de leur légende. On doit, par exemple, à ces écrits de pouvoir assigner un nom à la femme malade d'une perte de sang, et guérie par le Seigneur, que la dévotion catholique fête sous le nom de Sainte Véronique. Nicodème, le prudent et circonspect pharisien du quatrième Evangile, a dû aussi à la légende apocryphe d'être mis au rang des plus héroïques confesseurs de la vérité. Procula, la femme de Pilate, Longin, le

soldat qui perça d'une lance le côté du Seigneur, Dismas, le brigand converti, crucifié avec lui, ne doivent leur gloire posthume qu'à la mention de leurs noms dans les évangiles apocryphes.

Le texte de la liturgie romaine porte l'empreinte de l'influence de ces légendes. *In medio duorum animalium jacebat in praesepio*, chantait-on autrefois dans l'église catholique, pendant l'office de la circoncision du Seigneur. Cette phrase était un souvenir de l'évangile du *Pseudo-Matthieu*, qui représente Jésus au berceau, adoré par l'âne et le bœuf dans l'étable de Bethléhem. Ailleurs, dans la liturgie de l'Assomption de la Vierge, le prêtre entonnait: *Assumpta est Maria in coelum, etc.* (la Vierge est enlevée au ciel). Le chœur des anges l'entoure, louant le Seigneur. Le fils de Dieu confie l'âme de sa sainte et glorieuse mère à ces esprits purs, qui l'emportent vers le palais étoilé, où elle prend place près du *Roi des rois*. Toute cette brillante mythologie, qui n'a rien de commun avec la tradition canonique, est empruntée à la légende des *derniers moments de Marie*.

Du culte et du chant sacré, ces fictions poétiques devaient passer facilement dans l'art chrétien.

La plus ancienne peinture religieuse en garde des traces. On a retrouvé dans les catacombes de Rome, plus d'un sujet qui rappelle clairement le christianisme apocryphe. Le voyageur qui pénètre dans les silencieuses allées de cette nécropole, est fréquemment frappé par la vue d'un petit tableau très simple, représentant l'âne et le bœuf placés de chaque côté de la crèche où repose le divin enfant. Quelle pensée inconnue engageait les chrétiens de ce temps à multiplier le symbole? Quelle signification profonde et mystérieuse avait-il pour ces générations éteintes? Il serait difficile de le dire. Toujours est-il que les évangiles apocryphes ont fourni le motif de cette peinture. — Le type consacré par l'art religieux, ancien et moderne, pour Joseph, dans les tableaux de la sainte famille, provient encore de la même source. L'époux de la Vierge est représenté sous la forme d'un bon vieillard, qui tient dans sa main un rameau fleuri; sur la branche, est parfois posée une blanche colombe. — La descente aux enfers a inspiré de nombreux tableaux à l'art bysantin.

Ces écrits, dont l'influence s'étendit même en dehors du domaine religieux, ont contribué puissamment au développement de la poésie moderne. Nous en retrouvons des traces visibles dans le roman, dans l'épopée et surtout dans le drame.

Les évangiles apocryphes tiennent de près aux premières origines de l'art dramatique dans notre Occident. On sait quelle riche littérature de *mystères*, de *noëls*, de chants populaires, fut le prélude et comme le cortége de cet art naissant. Avant de prendre son essor, le génie dramatique s'essaya, tâtonna longtemps, à la manière de l'enfant qui apprend à marcher. Le *mystère* en particulier, fut le premier et informe essai du théâtre moderne. C'était une sorte de petit drame religieux, où l'auteur mettait en scène, pour l'édification et l'instruction des fidèles, des personnages connus de l'histoire évangélique, et représentait, dans un dialogue mimique, les faits de cette histoire, et surtout ceux de la passion du Seigneur. M. Sainte-Beuve a très bien montré, dans une de ses *Causeries*, ce progrès du théâtre, donnant d'abord, dans l'église, ses représentations, qui faisaient partie intégrante du culte, puis franchissant le seuil du saint lieu, pour s'appuyer encore contre la muraille extérieure, et enfin s'éloignant tout à fait du parvis sacré, à mesure que l'esprit dramatique lui-même prenait conscience de sa force, et cherchait à s'émanciper de la tutelle de ses origines. Le mystère est donc bien le premier rudiment du drame moderne. Mais bien plus que la tradition canonique, les évangiles

apocryphes fournissaient aux auteurs de ces premiers essais les éléments de leurs naïves compositions. Il serait facile d'en offrir la preuve[1]. Si les faits évangéliques n'eussent été racontés que dans les pages austères du récit sacré, on n'eût sans doute pas songé à les représenter sous la forme, souvent bouffonne, des anciens mystères. Il est certain en tout cas que le dialogue de ces premiers essais dramatiques est souvent emprunté mot à mot à nos apocryphes, dont ils reproduisent fidèlement la couleur. A ceux-ci donc revient l'honneur, si c'en est un, d'avoir puissamment contribué à faciliter les premiers pas du drame moderne.

La littérature qui nous occupe peut aussi revendiquer une certaine part d'influence dans les origines de l'épopée du moyen âge et du roman de chevalerie. On sait quel lien rattache ces deux genres de compositions au roman moderne, qui en procède directement. En France et en Angleterre, le développement de la littérature tout entière tient de fort près aux premiers essais épiques, et en particulier aux poëmes du cycle d'Arthur. Or on connaît la légende célèbre, qui joue un si grand rôle dans les romans de la Table Ronde et les créations poétiques du XI[e] siècle. D'après elle, Joseph d'Arimathée aurait conservé la précieuse coupe qui avait servi jadis à l'institution de la Cène, et dans laquelle il avait lui-même recueilli le sang découlant des plaies du Crucifié. Il aurait, plus tard, apporté ce vase fameux en Angleterre, où il serait venu se fixer. Ce calice aurait eu la propriété de conférer à son possesseur de merveilleux priviléges. Egaré bientôt, il devint, à l'époque de la chevalerie, l'objet des plus ardentes perquisitions. Un chevalier vierge avait seul le droit de le posséder. Il s'agit de savoir quel preux favorisé du ciel aura la bonne fortune de le retrouver. Voilà la donnée, éminemment romanesque, qui défraya en grande partie la littérature du Cycle d'Arthur.

Eh bien, cette légende fameuse du Saint Graal, qui est comme la base de ce vaste mouvement poétique, a pour première origine l'*Evangile de Nicodème*. Cet apocryphe raconte, nous l'avons dit déjà, que Joseph, incarcéré pour avoir confessé courageusement le Christ devant les Juifs, mystérieusement enlevé de sa prison, avait disparu, sans qu'on pût savoir ce qu'il était devenu. Cette tradition, si propre à mettre en mouvement de jeunes imaginations, a reçu sans doute, depuis l'apocryphe, un développement très considérable. Il n'en est pas moins vrai que la première donnée de cette légende, qui devint, en France et en Angleterre, le thème fécond de longs récits et de compositions romanesques, est empruntée à cet apocryphe [1], et que, si l'Evangile de Nicodème n'eût pas réussi à exciter fortement l'imagination populaire, celle-ci n'aurait sans doute pas pris un tel essor. Cette légende nous montre l'influence exercée par les apocryphes sur les destinées de la poésie et de la littérature romanesque du moyen âge.

Trois des plus grands poëtes modernes de l'Occident, le Dante, Milton et Klospstock, l'auteur de la *Messiade*, se sont évidemment inspirés du même *Evangile de Nicodème*, et l'ont même imité dans certains passages. Dans l'*Enfer* du poëte florentin, au 4[me] chant, quelques strophes célèbrent la victoire du Christ sur les puissances infernales, avec de nombreuses réminiscences de cet apocryphe, ou plutôt de la *Descente aux enfers,* qui en forme la seconde partie. Dans la *Messiade*, le discours de Satan maudissant le prince des ténèbres, rappelle tout à fait le passage du même écrit, où Hadès, personnification poétique du lieu invisible, accable le prince du mal de son mépris, et de ses violentes récriminations. Enfin, au

[1] *Dictionn. des Apocryph. T.* I, pag. XXXI.

[1] *Dictionn. des Apocryph.* Tom. I, col. 1095.

3$^{me}$ chant du *Paradis perdu*, dans son magnifique langage, Milton fait dire au Rédempteur ces paroles: « Je me lèverai victorieux; je subjuguerai mon vainqueur. Il sera dépouillé de son orgueilleux butin. La Mort se frappera de sa propre main, et, désarmée de son dard destructeur, elle sera renversée dans l'oubli; cependant je traverserai les airs en triomphe, traînant à ma suite l'enfer captif et les princes des ténèbres chargés de chaînes. D'un œil satisfait tu me verras, relevé par ta main, anéantir tous nos ennemis et triompher enfin de la Mort qui, de son énorme cadavre rassasiera le tombeau. Alors, entouré de la multitude que j'aurai rachetée, je rentrerai dans les cieux. » Ces belles paroles, résument en quelques mots, toute la tradition de *l'Evangile de Nicodème*. Il est permis de penser que ce même écrit, en inspirant quelques beaux vers à ces grands poëtes, a en outre puissamment contribué à l'éveil général de l'esprit poétique du peuple, dont ces génies si puissants n'ont été après tout que la plus haute expression, si même cet apocryphe, très supérieur aux autres sous le rapport littéraire, n'a contribué à préparer ces nombreuses descriptions de l'enfer, qui fournirent au chantre italien du XIII$^e$ siècle l'idée première de son immortel poëme.

En rendant à la critique ses droits méconnus, en ramenant l'esprit des masses aux origines de la foi, et surtout en remettant en lumière les Evangiles canoniques, la Réformation du XVI$^e$ siècle mit enfin un terme à ce succès prolongé de nos apocryphes, et coupa court à leur longue usurpation et à leur incroyable fortune. Désormais l'influence de ces légendes va diminuer, même dans la portion de l'église restée fidèle à l'erreur catholique. Dans la communion protestante, les livres qui les contiennent ne seront plus guère qu'un sujet d'études pour les savants qu'intéressent les singularités de l'esprit humain. *Habent sua fata libelli.* Destinée étrange en effet que celle de ces productions! Après plusieurs siècles d'une popularité immense, à peine réussissent-elles à échapper à un complet oubli. Aujourd'hui, dans le monde littéraire comme dans le monde religieux, rien n'est moins connu que ces récits. Mais le moment n'est peut-être pas éloigné, où on les verra redemander une place, non plus comme autrefois dans la poésie, dans l'art et le culte, mais dans la science chrétienne et dans les débats religieux de ce temps-ci. C'est ce que nous verrons mieux dans notre prochain et dernier article.

ED. TERRISSE.

## HISTOIRE.

### La révolte des Taïpings, en Chine.

Nous vivons dans un siècle dont l'agitation nous lasse, et dont la grandeur nous échappe.

Il faudrait, pour l'apprécier, avoir présent à l'esprit, à la fois, ce qui se passe à Berlin et à Rome; — à Paris et à Washington; — à Pétersbourg et à Constantinople; — à Londres et à Calcutta, à Melbourne, à Pékin, à Yédo.

Le caractère cosmopolite, universel, de notre époque en rend l'intelligence difficile pour les générations engagées dans les luttes contemporaines.

C'est ainsi que, dans les grandes batailles, le soldat combat à son poste, sans pouvoir se rendre compte des opérations d'ensemble de l'armée à laquelle il appartient. Aussi bien ne lui demande-t-on pas autre chose que la fidélité au drapeau.

La fidélité à l'étendard de la croix ne repose point sur une obéissance aveugle. Croire au triomphe final de l'Evangile dans le monde, ce n'est pas fermer les yeux à la

lumière. Si la philosophie de l'histoire est la démonstration du progrès humanitaire, les civilisations progressistes sont celles qui se développent sur la base de l'Evangile, et précisément chez les nations qui lisent la Bible, la Bible traduite en langue vulgaire. Combien l'Allemagne de nos jours ne doit-elle pas à la traduction de Luther! Combien les Etats-Unis de l'Amérique du Nord ne sont-ils pas redevables à la réformation calviniste! La grande république transatlantique est, en un certain sens, la fille du calvinisme. La réforme que la France a rejetée a fondé, au delà de l'océan, une puissance avec laquelle la France a dû compter.

Quant aux vieilles civilisations immobiles de l'Inde, de la Chine, du Japon, vouloir le progrès pour elles et leur refuser l'Evangile, c'est se renier soi-même, quelle que soit l'école philosophique dont on puisse se réclamer.

Aussi ne faut-il pas s'étonner qu'une sorte de débilité originelle paralyse, dès leur naissance, les attaques dirigées contre les sociétés et les œuvres missionnaires.

Il me semble d'ailleurs que, de nos jours, toute polémique religieuse ou ecclésiastique pâlit devant l'éclatante éloquence des faits.

Comment prêter une oreille attentive à n'importe quelle apologie de la confusion du temporel et du spirituel, au bruit des événements dont l'Italie est le théâtre?

Que dire de tel ou tel anathème lancé contre les races hérétiques, lorsque la statistique constaste que leur accroissement naturel l'emporte journellement de quelques milliers d'âmes sur le chiffre des naissances de la catholicité?

Enfin, que répondre aux brochures ou aux épais volumes qui tendent à discréditer l'activité missionnaire du protestantisme, lorsque la Chine elle-même s'ébranle jusqu'en ses fondements aux premiers coups que lui ont portés deux humbles pionniers de l'Evangile?

Robert Morrison, fils d'un cordonnier du Northumberland, fut le premier missionnaire protestant de la Chine. Entré au service de la société de Londres, il aborda à Macao en 1807, et y travailla seul à la traduction de la Bible, jusqu'en 1813, où il reçut un collaborateur en la personne du Dr Milne.

Chacun d'eux convertit l'un de ses interprètes indigènes. Le néophyte du Dr Milne s'appelait Liang-Afah. Il fut baptisé à Malacca en 1816.

Voilà, n'est-il pas vrai? des résultats bien propres à faire sourire les personnes habituées à juger sur les apparences : Deux Chinois convertis dans l'espace de neuf années! et le champ de la mission est un empire de 414 millions d'âmes!

Cependant nous verrons bientôt les conséquences indirectes de ces petits commencements; mais je m'empresse de reconnaître que toutes considérables qu'elles ont été, elles n'ajoutent rien à l'excellence de l'œuvre de l'évangélisation individuelle, qui doit toujours demeurer la principale, l'unique préoccupation du missionnaire.

Si j'avais à traiter le sujet des missions évangéliques en Chine, je m'attacherais essentiellement à ce côté édifiant de leur histoire. Je ne m'arrêterais pas longtemps à cette étrange rebellion des Taïpings qui a fait du sud au nord comme une immense trouée au milieu du vieil empire et jusqu'aux portes de sa capitale. Nous assisterions, dans quelque carrefour de Canton, à ces prédications de rue, où, journellement, de sept heures du matin à quatre heures de l'après-midi, des missionnaires anglais, allemands, américains, lisent des fragments des Ecritures, les interprètent, répondent aux questions que leur adressent leurs auditeurs, distribuent des Evangiles et des traités à ceux d'entre eux qui leur en demandent. Nous rencontrerions à Hongkong quelque meeting d'édification mutuelle de chrétiens chinois, délégués des communautés de l'île

et du continent. Nous les trouverions réunis sous la présidence de ce Dr Legge qui, pour faire ses preuves aux yeux des mandarins, a doté la littérature chinoise de la meilleure édition de Confucius qu'elle possède. Nous visiterions les stations et les écoles des frères de la maison de Barmen et de la maison de Bâle: grâce à leur infatigable persévérance, la jeunesse des écoles chinoises pourra bientôt apprendre à lire avec autant de facilité que la nôtre; car ils la dotent d'un alphabet. Jusqu'ici, en effet, la langue chinoise n'avait pas d'alphabet: chaque mot s'exprime par un signe spécial, comme nous avons des chiffres pour exprimer les nombres. Autant de mots, autant de signes à apprendre. Pour pouvoir lire les classiques il faut peut-être posséder dans sa mémoire 8 à 10000 signes différents. L'étude de la langue chinoise est l'étude de toute la vie. Il en résulte que, dans une certaine étendue, elle n'est accessible qu'au petit nombre. Afin que la Bible devienne le livre du peuple, il faut substituer à l'ancien système d'écriture, notre système alphabétique. C'est une innovation qui, pour la Chine, sera comparable, dans ses résultats, à l'invention de l'imprimerie, ou, plus exactement, à la découverte des caractères mobiles en Europe.

Et que de changements déjà, se sont opérés, dans l'ordre moral, parmi les indigènes convertis !

Nous ne pouvons pas même nous faire une idée approximative de la profondeur des abîmes d'où, pour la plupart, ils ont été retirés. J'ai visité à Victoria l'hospice des enfants-trouvés, dirigé par le missionnaire Lechler. Là quarante à cinquante petites filles, qui avaient été jetées au bord des chemins, exposées par leurs parents à une mort presque certaine, sont recueillies, entourées de tous les soins de la tendresse et de l'éducation chrétiennes. On m'a fait remarquer, au nombre des bonnes d'enfants de la maison, une femme chinoise qui elle-même avait commis trois infanticides, sur ses propres enfants; le christianisme, cette nouvelle naissance, lui a donné un cœur de mère, et la charité chrétienne apporte et remet journellement à sa garde, entre ses bras, sur son cœur repentant et réconcilié, de pauvres petites créatures dans les mêmes conditions et du même âge que celles qu'elle a tuées. Pendant que je parcourais les salles de cet asile, un joyeux événement vint l'animer, savoir: la visite d'une jeune fiancée de Kaoulong, accompagnée de sa mère et de ses amies, et c'est aussi l'un des plus sublimes résultats de la mission, que le mariage chrétien s'introduise au sein de populations plongées dans la polygamie; que la femme relevée de l'esclavage et de l'abrutissement y redevienne la compagne de l'homme et son égale. Je voudrais multiplier de pareils exemples de l'influence directe, immédiate de l'Evangile; mais mon sujet m'appelle à en signaler surtout l'action indirecte, l'effet dissolvant, quelquefois même foudroyant sur les sociétés païennes vermoulues de corruption et de décrépitude.

Les grandes villes de la Chine présentent, au plus haut degré, ce caractère de vétusté, de caducité, présage d'une ruine prochaine. Leurs temples humides, envahis par la moisissure, sont de plus en plus déserts; leurs monuments publics se délabrent; leurs rues ne sont plus que de longs couloirs, nauséabonds, mal entretenus, dans lesquels se coudoie, se pousse et se heurte une foule incessante: ici, des coulies transportant leurs fardeaux en exhalant un cri plaintif; là des marchands courant, en hâte, la pratique; partout des gens affairés, haletants, et la plupart affamés, ne sachant avec quelles ressources ils atteindront le lendemain.

Le trop plein de ces énormes populations s'amoncèle le long des quais et se dégorge sur les barques amarrées aux deux rives des fleuves limoneux.

A Canton, des centaines de mille âmes n'ont pas d'autre asile. Quand il survient quelque accident, un ouragan, un incendie, une épidémie, parmi ces agglomérations humaines, le fléau prend les proportions de catastrophes épouvantables. Quelque temps avant mon arrivée à Canton, un typhon avait traversé la rade d'une rive à l'autre, et balayé les embarcations dont elle était couverte, en laissant dans les flots trente à quarante mille victimes.

Il en est de même des fléaux humains. La ville de Fouschan, opulente place de commerce, fut surprise une nuit par des bandes de pillards, embrigadés dans les sociétés secrètes dont la Chine abonde. On évalue à deux cent mille le nombre de ses habitants qui périrent sous le fer ou dans les flammes. Canton, menacé du même sort, fut sauvé par son gouverneur, le grand mandarin Yéh, qui devait finir ses jours à Calcutta, comme prisonnier de guerre des Anglais; mais, pour comprimer l'insurrection, il ne lui fallut pas moins de 70 000 victimes des deux sexes, qu'il fit exécuter sur les places publiques, du mois de février au mois de septembre 1855.

A Shanghaï, dans la cité chinoise, il n'y a littéralement plus de place pour enterrer les morts, c'est-à-dire qu'il faut aller si loin pour trouver des collines où l'on puisse les enfouir, que les riches seuls peuvent se permettre le luxe d'une sépulture. Les familles pauvres jettent leurs morts, cloués entre quatre planches, au bord de la voie publique, ou dans quelque coin de marais, que l'eau n'ait pas encore envahi. Au bout de deux ou trois jours, les planches sont disjointes, arrachées par les animaux qui errent de nuit dans la campagne : je comptai une fois, sur une petite éminence, au bord de la grande route, quatorze cadavres en putréfaction, étendus ou amoncelés sur les débris de leurs cercueils. L'on peut voir tous les jours, sous les portes ou dans les fossés de la ville le spectacle de malades et de vieillards abandonnés sur une litière de paille jusqu'à ce qu'ils y rendent le dernier soupir.

C'est à côté de ces charniers infects de la vieille cité chinoise, que s'étend la ville européenne, divisée en concession française, concession anglaise, et concession américaine. Elle reçoit et expédie annuellement, sur ses quais de granit, la cargaison d'un millier de navires provenant de tous les ports principaux des deux mondes. Là s'élèvent les palais et les magasins de ces maisons de commerce colossales, qui possèdent des steamers rivalisant avec les paquebots des plus puissantes compagnies de navigation de l'Angleterre et de la France. Elles exportent sur le marché de Londres le thé et la soie, qui sont avec le coton les plus riches produits mercantiles du globe. Quant à leurs articles d'importation, ce sont des tissus de coton sortis des manufactures de l'Angleterre, des armes de tout genre pour les pirates et les rebelles, aussi bien que pour les troupes du gouvernement impérial, et l'opium de l'Inde pour alimenter le plus désastreux des vices qui énervent la population du Céleste Empire. La moyenne annuelle de l'importation de l'opium, de 1838 à 1858, a été de 40,000 caisses, produisant, aussi annuellement, un bénéfice net de 4 millions de livres sterling, 100 millions de francs.

S'il fallait juger de la Chine d'après l'état de ses grandes cités, l'on serait tenté de désespérer de la régénération de cet empire. Mais la Chine n'est pas toute dans les villes. La plus grande masse de sa population est vouée aux travaux des champs, à une vie saine, sobre, régulière. Les exactions des mandarins retiennent, il est vrai, le peuple des campagnes dans un état de pauvreté qui paralyse son développement intellectuel, toutefois sans briser tout ressort moral. Le seul aspect des campagnes chinoises révèle les habitudes de travail et d'économie, les traditions d'ordre et de

piété filiale de leurs habitants. Nulle part au monde le sol n'est mieux cultivé. Les plantations de thé et de riz y alternent avec les champs de blé, les allées de mûriers et les jardins potagers. Un bouquet de pêchers orne les abords de la rustique demeure de la famille, et çà et là, sur les monticules de la propriété, de petites maisonnettes, basses, allongées, soigneusement entretenues, servent de caveaux funéraires, où reposent, dans des cercueils de bois dur, les ossements des aïeux. Ainsi leur souvenir se perpétue sous une forme sensible, parmi les jeunes générations, qui vaquent à leurs travaux champêtres, en quelque sorte dans la société permanente de leurs prédécesseurs.

Toutes les personnes qui portent le même nom de famille, s'envisagent comme descendant de la même souche et appartenant au même clan. Parmi les quatre cents millions d'âmes de la population chinoise, il n'y a guère plus de quatre cents noms de famille. Le mariage est prohibé entre personnes du même clan. La polygamie est exceptionnelle dans les conditions sociales de la vie rustique.

Chaque classe possède un communal, une «allmend», appelée le sol des ancêtres, dont le rapport sert à couvrir les offrandes sacrées, et à subventionner les familles pauvres du clan, en ce qui concerne leurs frais d'école, de mariage et de sépulture.

Dans le village de Fahien, d'où l'on voit à l'horizon, par un temps clair, les montagnes appelées le « Nuage blanc », qui dominent la ville de Canton, vivait le régisseur de l'allmend des Hong. Il exerçait dans sa commune, les fonctions électives de juge de paix. Sa demeure ne se distinguait en rien des autres maisons de son village. Elles sont exposées au midi et n'ont qu'un étage. Le sol et le revêtement intérieur des murailles, faites en briques séchées au soleil, se composent d'un mélange de sable mouillé et de chaux. Le toit est en lattes supportant une double rangée de tuiles. La porte d'entrée donne accès dans un vestibule, sur les deux côtés duquel sont la cuisine et la chambre à bains. Après le vestibule, en face de la porte, on entre dans la chambre commune de la famille, et à droite et à gauche sont les chambres à coucher. Au fond du bâtiment, une longue pièce transversale, que l'on peut appeler la chambre de parade, ne sert que dans les grandes occasions, telles que mariage, fêtes de famille et ensevelissements. Le modeste magistrat de Fahien ne possédait avec sa ferme que deux bœufs de labour, quelques porcs, des chèvres et un peu de volaille.

Il lui naquit un fils en 1813, l'année où le Dr Milne venait s'associer aux travaux du missionnaire Morrison à Macao. Le jeune garçon montra des dispositions peu communes pour les lettres. Entré à l'école à l'âge de sept ans, au bout de six années il savait déjà par cœur les quatre premiers livres classiques, qui comprennent entre autres les entretiens de Confucius et de Mencius. Arrivé à l'âge d'adolescence, il fit choix, selon l'usage, du nom qu'il devait dorénavant porter, et il adopta celui de Siou-Tsiouen, « l'éclatant et parfait. » Cependant, malgré les secours en nature qu'il recevait de son clan pour subvenir à ses études, il dut les abandonner pour les travaux de la campagne; mais, au bout d'une année, un jeune homme riche fit de lui son camarade d'école et le défraya de tout. Quand cette ressource lui manqua, les amis de sa famille lui procurèrent la place de maître d'école de son village, et il se mit immédiatement en ménage, car en Chine le célibat est loin d'être en faveur.

Un maître d'école chinois reçoit annuellement de chacun de ses élèves cinquante livres de riz, une à deux livres d'huile de lampe, de saindoux, de sel et de thé, et de cinq à vingt-cinq francs en argent, selon l'âge de l'élève. Il ne lui est pas possible d'avoir plus de vingt écoliers sous sa direc-

tion, attendu le temps que réclament leurs exercices individuels et journaliers de mémorisation.

L'ambition du jeune Hong, non plus que celle de son clan, ne pouvait se satisfaire d'une simple place de régent de village. En Chine la carrière des emplois publics est ouverte au mérite. Chacun, au moyen des examens officiels de capacité, peut atteindre aux plus hautes dignités. Il n'existe pas de noblesse héréditaire. Les lettres de noblesse ont un effet rétroactif. La gloire en rejaillit sur les ancêtres, mais le fils d'un Chinois anobli naît roturier, et s'il veut aspirer à une carrière publique, il faut qu'il passe, à son tour, par la filière des examens d'Etat.

Il y a quatre catégories d'examens d'Etat et elles donnent accès à quatre grades honorifiques différents.

La première catégorie comprend une série de trois épreuves, dont l'une se fait au chef-lieu du district, la seconde au chef-lieu de l'arrondissement sous la présidence du préfet, et la troisième de même, mais en présence du chancelier littéraire de la province.

Celui qui a subi victorieusement ces trois épreuves, reçoit un premier grade littéraire, correspondant au degré de bachelier.

Au bout de deux ans, les bacheliers peuvent postuler, dans le chef-lieu provincial, le second grade littéraire, équivalant à celui de licencié.

A leur tour, les licenciés aspireront au grade de docteur, au moyen d'examens qui se font à Pékin.

Enfin les docteurs ont le privilége de subir, en présence de l'empereur même, un quatrième et dernier examen, qui, s'il est heureux, leur donne le titre de membres de l'Académie impériale, ainsi que le droit d'occuper le premier poste vacant et de jouir, en attendant, de certains honoraires.

L'importance de cette antique institution des grades littéraires se révèle d'une manière saisissante aux yeux du voyageur, lorsque, visitant les curiosités d'un chef-lieu de province, tel que Canton par exemple, il aperçoit les édifices consacrés au service des examens d'Etat.

Que l'on se figure un carré long de hautes murailles blanchies au lait de chaux, enfermant dans leur enceinte un espace aussi grand qu'une place d'armes de ville de garnison, et n'offrant que deux issues, la porte d'entrée et la porte de sortie, à chacune des extrémités du carré long, ornées l'une et l'autre d'images mythologiques, et surmontées de ces étranges toitures superposées dont les angles aux formes fantastiques se recourbent en arc de cercle vers le ciel. De l'entrée à la sortie s'étend une large chaussée dallée, entrecoupée, au centre, d'un groupe de hauts bâtiments, construits, comme les deux portes de l'enceinte murée, dans le style de l'architecture sacrée des Chinois. Ces bâtiments servent de demeure aux commissaires impériaux, aux inspecteurs, aux examinateurs, et aux surveillants, pendant la durée des épreuves. Enfin, à droite et à gauche de cette grande chaussée et des édifices qui s'élèvent au centre du carré long, une multitude de ruelles, parallèles les unes aux autres, s'étendent de la chaussée au mur d'enceinte.

Ces ruelles contiennent les cellules des aspirants, chacune mesurant six pieds en hauteur, six pieds en profondeur, et trois pieds en largeur. Elles sont construites en briques et adaptées à une muraille blanchie à la chaux, d'où descend un pan de toit qui les abrite. Elles n'ont ni porte, ni fenêtres, mais elles ne présentent que trois parois, celles de face, de gauche et de droite; le quatrième côté, ouvrant sur la ruelle, se ferme par une grille cadenassée, quand l'aspirant est à son travail.

Les cellules au nombre de plus de dix mille, sont parfaitement vides, ainsi que les

bâtiments des professeurs, pendant la plus grande partie de l'année; on ne les meuble que pour la saison des examens.

Lorsque celle-ci arrive, les inspecteurs commencent par s'assurer, au moyen d'une visite rigoureuse, que les aspirants ne cachent dans les plis de leurs vêtements, ni livres, ni manuscrits, ni surtout aucune de ces petites éditions de classiques que l'on appelle en Chine des éditions de manches d'habits. Là-dessus, chaque aspirant reçoit son numéro, ainsi que le nombre strictement nécessaire de feuilles de papier, également numérotées, dont il a besoin pour ses thèmes, car ceux-ci ont une étendue limitée par les règlements. Une écritoire, une chaise et un petit lit de bambou tenant lieu de table pendant le jour, composent tout son mobilier. C'est dans ces conditions que, aussitôt le signal donné, les aspirants sont enfermés pendant huit jours, chacun dans sa cellule, sans moyen d'en sortir, ni de communiquer avec personne, et sans autre distraction que le passage du coulie chargé des soins journaliers d'alimentation et de propreté de la section dans laquelle rentre son numéro, et, à certains intervalles prévus par le règlement, l'apparition de l'inspecteur qui vient enlever, sans rémission, le thème dont la durée est expirée.

Ces épreuves provoquent parmi les aspirants une si fièvreuse émulation et une telle tension d'esprit, qu'il n'est pas rare d'en voir périr plus d'un pendant cette terrible huitaine.

Siou-Tsiouen, que nous appellerons simplement Hong, de son nom de famille, subit avec distinction, dans son district, la première catégorie d'épreuves et obtint le grade de bachelier.

Deux années s'étant écoulées, il postula le deuxième grade à Canton, et il échoua. Un pareil échec n'a rien de déshonorant, car à peine sur huit à dix mille aspirants, en est-il deux cents qui obtiennent la licence.

Hong revint à la charge en 1839, à l'âge d'environ vingt-sept ans, et, à sa grande stupéfaction, il ne fut pas plus heureux que dans sa première tentative. Saisi d'une extrême irritation fébrile, il sortit du palais des examens, marchant droit devant lui, sans regarder ni à droite ni à gauche. Tout à coup, en tournant l'angle de la Trésorerie, il se trouve face à face avec un personnage dont le costume et la coiffure lui rappellent les modes de l'ancienne dynastie des Mings; et Hong était du nombre des patriotes chinois qui regrettent la chute de cette dynastie nationale et gémissent de voir le trône du fils du Ciel occupé par un descendant des conquérants mandchous.

L'inconnu lui adresse quelques mots d'encouragement et lui offre un ouvrage en neuf petits volumes, intitulé : « Bonnes paroles pour le relèvement de notre race. » C'étaient des traités chrétiens, rédigés par Liang-Afah, le disciple du Dr Milne. Peut-être même l'inconnu n'était-il personne d'autre que l'auteur, car son biographe rapporte que, dans une semaine d'examens provinciaux, il distribua onze mille traités aux aspirants réunis à Canton.

Quoi qu'il en soit, Hong parcourut les petits livres; mais il ne tarda pas à les mettre de côté pour reprendre ses préparations d'examens.

Un troisième échec fut le fruit de ses travaux.

Cette fois, il revint de Canton gravement malade. Pendant quarante jours, il fut en proie à des accès de fureur, à des hallucinations étranges. Tantôt c'était l'homme aux petits livres qui lui apparaissait; tantôt il s'entretenait avec un personnage mystérieux, qu'il appelait son frère aîné et dont il recevait des instructions. Une autre fois, il entendait Confucius lui confesser humblement qu'il avait erré dans sa doctrine. Puis il se levait de sa couche, et gesticulant comme s'il eût été armé d'un glaive, il s'écriait : à mort ! à

mort! tous les démons autant qu'il en viendra! Enfin il lui arrivait aussi de réciter des poésies qui n'étaient pas moins énigmatiques que tout le reste pour ses auditeurs, car elles paraissaient être composées à la gloire de Jésus le premier-né de Dieu.

Tout à coup, la crise cesse, Hong recouvre complétement la santé. Seulement, son caractère est devenu plus grave; sa conversation a perdu tout enjouément. Sa tenue a pris quelque chose de solennel.

Il insiste auprès de son père pour que la plus stricte discipline règne dans toutes les familles du clan. Il s'entretient volontiers avec les voisins et les amis de la maison, des visions qu'il a eues pendant sa maladie et qu'il ne cesse d'envisager comme des réalités, et il en prend occasion d'émettre ses vœux sur la réforme des mœurs nationales. Du reste, il se renferme dans le cercle de sa famille et de ses relations, ainsi que dans ses fonctions de maître d'école; et rien n'indique qu'il aspire à de plus hautes destinées, si ce n'est ses nouvelles préparations d'examens, qu'il reprend avec une patience toute chinoise.

Un jour l'un de ses parents et amis, nommé Li, étant venu le voir dans sa chambre de travail, et apercevant les traités de Liang-Afah dans sa bibliothèque, lui demanda ce que contenaient ces petits volumes. Hong lui répondit que n'ayant fait que les parcourir, il ne pouvait lui en rendre compte exactement, mais qu'il les lui prêterait volontiers.

Li accepta, et ne tarda pas à les rapporter, en exprimant la profonde surprise que cette lecture lui avait causée; car ce qu'il y avait trouvé ne ressemblait en rien aux autres livres.

Hong, à son tour, relut attentivement les neuf volumes. A mesure qu'il en étudiait le contenu, il lui sembla pénétrer le sens de ses visions, et il finit par se persuader que Dieu, en les lui envoyant, lui avait imposé la mission de combattre les démons, de détruire les idoles, d'abolir même les hommages religieux que l'on rendait à Confucius et d'introduire en Chine le culte de Dieu et la doctrine de son fils Jésus.

Il fit part de ses impressions à Li, qui en fut vivement frappé. Les deux amis méditèrent en commun les petits livres, prièrent ensemble, et se promirent de ne plus adorer les idoles et d'observer les dix commandements. Enfin ils s'administrèrent réciproquement le baptême et s'engagèrent solennellement à donner à leur entourage l'exemple de l'adoration du vrai Dieu. Ceci se passait en 1843.

Hong enleva de sa salle d'école l'image de Confucius.

Les régents du voisinage lui témoignèrent leur étonnement de cet acte irrévérencieux. « Confucius, leur répondit-il, est blâmable de n'avoir pas reconnu l'état de péché dans lequel tout homme vient au monde. Le premier livre d'école que les enfants doivent apprendre par cœur, celui des trois paroles, commence en ces termes: «L'homme est naturellement bon; tous les hommes sont, par nature, les amis les uns des autres : ce n'est que l'habitude et l'éducation qui les séparent.» Cette proposition est foncièrement fausse. La doctrine de la propre justice est la principale tache de notre littérature classique. »

Deux de ses collègues, Hung et Fung-yun-san, adhérèrent à ses principes et éloignèrent pareillement de leurs écoles l'image de Confucius. Hong les baptisa.

Peu après, tous les trois refusèrent de participer à la fête des Lanternes, qui est accompagnée de cérémonies idolâtres. Les pères de famille de leurs villages s'accordèrent pour appeler d'autres régents.

Cette circonstance fut l'origine d'une mission vraiment remarquable de spontanéité et d'ingénuité. Les trois régents congédiés réunissent leurs économies et s'achètent un assortiment de pinceaux et d'encre de Chine, puis il se mettent en route, chacun

par des chemins différents, et parcourent en colporteurs les provinces de Kouangtong et de Kouangsi, offrant leur marchandise et annonçant leurs doctrines, d'école en école, de village en village, baptisant les personnes qui se convertissaient à leur prédication, et les organisant en petites communautés, sous la dénomination « d'assemblées des adorateurs de Dieu. »

Fung-yun-san, le plus éloquent des trois, ne revint de sa tournée qu'au bout de cinq ans, en 1848; et il apportait une liste de plus de deux mille convertis.

Hong avait regagné ses foyers deux ans plus tôt, mais uniquement afin de pourvoir à la correspondance et aux publications que l'œuvre réclamait: c'était, par exemple, un nouveau classique trimétrique, à l'usage des jeunes enfants, sorte de manuel dans le genre de nos livres de quatrains; on l'appelle trimétrique parce que chaque ligne contient trois syllabes.

En voici une citation :

« Dieu a envoyé Jésus son fils premier-né dans le monde, afin qu'il y offrît sa vie en sacrifice pour racheter l'humanité. Après sa résurrection Jésus est monté au ciel, où il est revêtu de puissance et de gloire. Quiconque s'attache à lui est sauvé; le ciel est son héritage. »

C'était, en outre, un livre d'odes, faites à l'imitation des psaumes, car les psaumes formaient la lecture favorite du réformateur chinois; il aimait surtout à réciter le 19e et le 33e.

C'étaient enfin des traités proprement dits, et un abrégé du livre de la Genèse, précédé de l'introduction suivante:

« Tous les hommes ont été créés par le grand Dieu. Il leur a donné la vie, il la leur conserve. Ils appartiennent donc tous à une même famille; ils sont donc tous frères: frères par le corps, puisqu'ils descendent tous du premier homme créé par Dieu, frères par l'âme, puisque toutes les âmes ont la même commune origine, le grand Dieu. »

Quant aux règles et ordonnances de la nouvelle religion, elles se résument en ces quelques points :

Le culte des idoles n'est autre que le culte des démons. Les adorateurs de Dieu s'abstiendront en conséquence d'adorer les statues et les images de la religion bouddhiste; et même ils s'efforceront de les détruire.

Il faut pareillement supprimer les hommages religieux rendus à l'image de Confucius.

L'usage du vin et de n'importe quelle sorte de spiritueux, ainsi que du tabac et de l'opium, est interdit.

Les dés, les cartes, et généralement tous les jeux de hasard sont défendus. Le septième jour de la semaine est consacré au repos.

Les pauvres doivent être entretenus aux frais de la communauté.

Quiconque veut entrer dans l'assemblée des adorateurs de Dieu, demandera le baptême et produira, par écrit, une confession de ses péchés.

Il promettra, devant l'assemblée, de ne plus adorer les malins esprits, de renoncer au mal, et d'observer les dix commandements.

Ces formalités accomplies, le néophyte s'approchait du chef de la communauté, et celui-ci, allumant le papier qui contenait la confession des péchés du candidat, le brûlait au-dessus de ce dernier et lui versait ensuite sur la tête une tasse d'eau, en prononçant ces paroles sacramentelles: « Purification des péchés; conversion et régénération. »

Le culte public se célébrait le septième jour. Il commençait par un cantique d'actions de grâces, et se continuait par des prières et des prédications, dans lesquelles on reconnaissait formellement la trinité chrétienne. Dieu le père était généralement appelé le roi du ciel; et Jésus, son fils premier-né.

Dans les premiers temps on brûlait aussi

des prières écrites, selon la coutume employée pour les offrandes faites aux idoles, mais cet usage a été peu à peu abandonné.

H. HUMBERT.

*(La fin au prochain numéro.)*

## CHRONIQUE ET CORRESPONDANCE.

### Lausanne.

Monsieur Matthey, dont on n'a point oublié les intéressantes séances sur les fouilles entreprises à Ninive, vient de commencer un cours analogue sur celles qui se font en Egypte, sur une large échelle, depuis un certain nombre d'années, et sur les merveilleuses découvertes qu'elles ont amenées. C'est une résurrection véritable de l'ancienne Egypte, dont nous ne tarderons pas à connaître l'histoire jusqu'à une antiquité très reculée, de manière à avoir des dates précises et ne laissant plus d'incertitude sur des points jusqu'ici fort contestés. La première séance de M. Matthey a été une sorte d'introduction par laquelle on a pu juger déjà des merveilles que le professeur se propose de faire passer sous les yeux de ses auditeurs. Nous ne parlons pas des édifices, temples, palais, tombeaux, etc., ni des statues et des tableaux, ni des inscriptions sans nombre; nous ne mentionnons que deux points de détail dont nous laissons à nos lecteurs le soin d'apprécier l'importance. M. Mariette, l'infatigable et heureux explorateur, a ouvert le tombeau d'une reine qui vivait trois siècles avant le départ des Israélites, et il en a retiré des bijoux du travail le plus parfait, qui montrent à quel point de développement les arts étaient parvenus en Egypte, à cette époque reculée. Bien plus, on a retrouvé des tableaux qui font connaître les mœurs de l'Egypte vingt siècles avant l'ère chrétienne, et des manuscrits antérieurs à Abraham. — Nous ne saurions que féliciter ceux qui sont à portée d'acquérir, en quelques séances, une connaissance générale de ces importants travaux, et que remercier le professeur qui s'est donné la tâche d'en populariser les féconds résultats.

Nous pouvons aussi annoncer dès maintenant une série de *sept conférences pour les hommes,* par M. le professeur Naville. Après avoir parlé, dans des cours précédents, de la *Vie éternelle* et du *Père céleste,* M. Naville se propose de traiter, dans ses prochaines séances, l'importante et difficile matière du péché. L'objet spécial de chaque conférence sera : 1. *Le bien ;* 2. *le mal ;* 3. *le problème ;* 4. *la solution ;* 5. *la preuve ;* 6. *le combat de la vie ;* 7. *le secours.* — Voilà aussi de grandes fouilles, plus importantes encore que celles de Ninive et d'Egypte, et dont les résultats sont plus essentiels sans comparaison. Courage donc et force au travailleur, succès et bénédiction à son œuvre !

D'autres conférences sont annoncées :

D'après des avis publiés dans les journaux, M. Pierre Leroux, ancien représentant de Paris à l'Assemblée nationale, donnera un cours en quinze séances sur *la religion et la philosophie.* Le sujet et le professeur attireront sans doute un bon nombre d'auditeurs dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville. Les premières séances seront consacrées au livre de Job, sur lequel M. Pierre Leroux a des vues particulières, qu'il a exposées dans deux ouvrages. — On sait que le livre de Job a donné beaucoup à faire aux commentateurs. Son nouvel interprête est-il plus heureux que ses devanciers ? Nous avons de grands doutes à cet égard, et nous tenons les vues de M. Pierre Leroux sur ce livre pour de simples conjectures. Toutefois un ouvrage sérieux sur un tel sujet est toujours digne d'attention ; aussi donnerons-nous place avec plaisir dans nos colonnes au travail que nous a promis un de nos collaborateurs sur le livre de M. Pierre Leroux, intitulé ; *Job, drame en cinq actes, prologue*

*et épilogue, par le prophète Esaïe, retrouvé, rétabli dans son intégrité et traduit littéralement de l'hébreu.*

M. Jousserandot, connu par son cours à l'Académie de Lausanne, qui a été publié en un volume dont le *Chrétien évangélique* a rendu compte, va aussi commencer une série de douze conférences sur la *psychologie des races humaines.* Il parlera du génie des principales races et de ses manifestations par le langage, par la religion, par la législation, l'économie sociale, l'art et la science. — On voit que le sujet est vaste et beau. Tout ce que nous connaissons du professeur nous assure que son cours sera d'un haut intérêt.

---

## France.

1 novembre 1867.

On dirait que l'automne est la saison des morts. La nature, en se dépouillant des richesses du printemps et de l'été, semble prophétiser le deuil des âmes. Nos trois églises évangéliques ont célébré les funérailles d'hommes éminents à divers égards, et dont le départ fait un grand vide.

M. *Perdonnet*, directeur de l'école centrale des arts et manufactures, ingénieur distingué, a été enlevé encore dans la force de l'âge, au milieu de travaux multipliés. Mêlé à nos grandes entreprises industrielles, dévoué aux intérêts des ouvriers, il était entouré de la plus haute estime et d'une sympathie peu commune. Nul plus que lui n'a poussé au développement de nos chemins de fer et à l'éducation des pauvres. M. E. de Pressensé a présidé son convoi funèbre, et les paroles de cet orateur chrétien ont ému tous les cœurs.

Un personnage plus haut placé encore a attiré sur notre culte l'attention publique. M. *Fould,* membre du conseil privé de l'empereur et ancien ministre des finances, a réuni autour de son cercueil la plus brillante assemblée que le temple de l'Oratoire ait jamais vue. « Notre culte si admirable par sa simplicité, dit le journal *l'Espérance,* faisait contraste avec les magnificences d'une cérémonie officielle. Mais c'était un spectacle imposant que celui du triomphe de la liberté et de l'égalité des cultes, manifesté avec tant d'éclat par la présence, dans un temple protestant, de tous les grands pouvoirs de l'Etat.... M. Achille Fould s'était attaché par conviction, et dans la maturité de la vie, aux croyances et à la communion de l'église réformée. » La partie religieuse des obsèques avait été confiée par la famille à M. le pasteur Rognon, qui a rempli cette tâche délicate « avec un rare talent, » dit le journal *le Temps,* dont on connaît l'antipathie contre les orthodoxes de l'Eglise réformée, qui comptent avec raison ce pasteur parmi leurs prédicateurs les plus remarquables.

L'Eglise de la confession d'Augsbourg à Paris vient aussi d'être privée de son excellent président, M. le pasteur Meyer. Nous empruntons de nouveau à *l'Espérance* quelques lignes sur ce zélé ministre de Jésus-Christ: « Louis Meyer n'avait pas encore accompli sa soixantième année. Pour le zèle, la piété, la vie intérieure, l'esprit de prière, l'activité incessante, le génie fondateur et organisateur, c'était un pasteur modèle.... On ne le rencontrait pas, ou il ne vous abordait pas sans que l'on se sentît réchauffé au foyer toujours intense de sa vie religieuse. »

L'Eglise romaine enfin a perdu, dans ce même mois d'octobre, l'une de ses lumières. L'abbé Bautain a fini sa studieuse carrière. Il avait une variété de connaissances peu commune. Il était docteur es-lettres, es-sciences, en médecine, en théologie. Mais il cultiva surtout la philosophie au point de vue catholique. Ancien élève de l'école normale supérieure, cette pépinière de professeurs d'élite, qui ont fait la gloire de l'université de France, il devint homme

d'église, tout en restant voué à l'enseignement public. Ses leçons sur la morale de l'Evangile, faites à la faculté de théologie de la Sorbonne, eurent beaucoup de succès. C'était un esprit lucide, une vaste mémoire, un improvisateur agréable, quoique un peu froid, et le clergé catholique pouvait le placer au premier rang de ses docteurs.

L'Exposition universelle a aussi achevé sa carrière. Elle finit quand la guerre commence, comme pour montrer une fois de plus que les merveilles de l'industrie et la pacifique émulation qu'elle produit ne suffisent pas à l'ambition de la race humaine. La *Revue chrétienne* a remarqué la part honorable que le protestantisme a obtenue dans cet immense concours du travail moderne. « Dans toutes les branches de l'industrie, nos coreligionnaires ont su prendre place aux rangs les plus élevés : cette année, pour la première fois, on distribuait des grands prix, décernés aux chefs des établissements les mieux dirigés au point de vue matériel et moral ; sur quatre de ces prix accordés à la France, trois ont été donnés à des protestants ; sur dix mentions honorables, cinq leur ont été adjugées. Nous ne nous étonnons point de voir le protestantisme, qui, à vrai dire, n'a recouvré son droit de cité dans notre pays que depuis trois générations, reconquérir si rapidement la haute position qu'il occupait avant la révolution de l'Edit de Nantes ; mais ce que nous constatons avec joie, c'est que ce progrès matériel s'unit à de hautes préoccupations morales. Quand certains économistes donnent à la question de race une importance décisive, et semblent croire que les destinées de l'industrie sont liées à celles des nations anglo-saxonnes, nous sommes heureux de montrer ce que peut en tout pays une éducation à la fois libérale et chrétienne ; le secret de la grandeur des peuples protestants et de leurs progrès gigantesques est tout entier dans l'alliance de l'initiative individuelle avec ce fond moral que des convictions énergiques peuvent seules développer. »

Les doctrines positivistes ou matérialistes semblent coïncider, dans notre mobile nation, avec la superstition ou plutôt la crédulité la plus singulière. Le zouave Jacob a fait concurrence, pendant quelques semaines, à Notre-Dame de la Salette ou de Lourdes, ou Sainte Germaine de Pibrac. Il a guéri miraculeusement, assure-t-on, une multitude de malades. Ces guérisons ont été spirituellement démenties par l'aide de camp du maréchal Forey, qui, après avoir réclamé les bons offices du soldat guérisseur, n'en a pas moins gardé ses rhumatismes. La police a mis fin à cette trop longue duperie.

L'Académie française a balancé la vogue de M. Jacob ; elle a su avoir un nombreux auditoire en temps de canicule. M. Villemain, qui faisait le rapport sur les prix littéraires, n'a pas été aussi heureux que les années précédentes. Sa verve semblait sommeiller, et son élocution, si spirituelle et si fine, trahir quelque peu d'effort. On a couronné le beau livre de M. Margerie sur la *Théodicée,* que les lecteurs du *Chrétien évangélique* ont appris à connaître. *Les Récits d'une sœur,* touchante histoire d'un tendre hymen prématurément brisé, ont eu le même honneur.

Nous croyons aussi digne d'une couronne académique le nouveau livre de M. J. Simon, l'*Ouvrier de huit ans.* L'éloquent philosophe dénonce l'une des plus émouvantes misères de notre pays. Il rattache à cette exploitation odieuse de l'enfance la dépopulation de la France. La population en effet décroît chez nous, tandis qu'en Angleterre elle augmente. De 1801 à 1851 elle s'est élevée, chez nos voisins, à 26 millions 910 747, c'est-à-dire qu'elle a plus que doublé ; en France, dans la même période,

nous avons passé de 27 349 003 à 39 783 170. Pour marcher d'un pas égal à celui des Anglais, nous aurions dû en 1851 avoir plus de 54 millions d'habitants. « La disproportion suit d'année en année une marche assez régulière, ce qui n'est pas fait pour nous tranquilliser ; nous avons même eu en France deux années, 1854 et 1855 où le nombre des décès a dépassé celui des naissances. Le dernier récensement, il est vrai, donne une augmentation de 680 933 habitants pour la période quinquenale de 1861 à 1866 ; c'est un faible accroissement et qui devient même un sujet d'inquiétude, quand on le compare aux progrès de nos rivaux. »

Pour égaler ces progrès, il faudrait à la France les fortes croyances qu'elle n'a pas et que la 13e édition du *Jésus* de M. Renan n'est certes pas propre à lui donner. La préface de cette nouvelle édition accuse plus que jamais le septicisme raffiné de ce brillant esprit. Il aggrave ses négations précédentes, en rejetant l'authenticité de l'Evangile de Jean, qu'il semblait accepter. Il est néanmoins plus conséquent avec son système, et il pose nettement la question qui le sépare des chrétiens, quand il dit : « c'est parce qu'ils racontent des miracles, que les Evangiles sont des légendes... Si le miracle a quelque réalité, mon livre n'est qu'un tissu d'erreurs. » Le miracle n'est donc pas indifférent, comme le prétendent les protestants soi-disant libéraux, et Christ est un *charmeur*, selon le mot de M. Renan, ou le *Fils unique de Dieu*, comme le confesse la chrétienté, suivant que l'on maintient ou que l'on abandonne le surnaturel. Mais, sans surnaturel, que devient la liberté souveraine de Dieu et par suite sa personnalité ou son existence ?

Les radicaux religieux, qui ont appelé M. Goy à Poitiers, en le dispensant de la lecture du symbole dit des apôtres, parce que cette confession de foi rappelle les miracles fondamentaux du Nouveau-Testament, ne sont-ils pas en train de devenir « des contemplateurs» ou des « rationalistes » de la nouvelle école fondée par Baur en Allemagne et popularisée en France par M. Renan ? Cet incident de Poitiers agite en ce moment nos églises. Une polémique fort vive s'est engagée à ce sujet dans l'*Espérance*. Le consistoire de Paris a pris texte de cette violation de la loi, qui prescrit le maintien de la liturgie, pour réclamer instamment les synodes. L'autorité civile paraît disposée à les accorder ; mais elle voudrait qu'ils fussent formés par le suffrage direct des paroisses et non élus par les consistoires. Il y a lieu de craindre que ce mode d'élection ne soit pas du goût des orthodoxes, qui sont attachés aux traditions de leur église, et que de là vienne un ajournement nouveau et indéfini. Dans tous les cas, le parti opposé, dans une conférence récemment tenue à Nîmes, s'est prononcé contre toute convocation de ce genre. Evidemment M. Coquerel et ses amis comprennent que les synodes leur seraient funestes. Une victoire, comme on le remarquait, serait aussi dangereuse pour eux qu'une défaite. L'orthodoxie évangélique est l'ennemi commun contre lequel ils s'unissent. Qu'elle soit maîtresse du terrain ou qu'elle le perde, et réduits à eux-mêmes, ils se diviseront bientôt, ou périront dans l'indifférence et dans l'incrédulité. La théorie des deux tendances n'est pour beaucoup que celle de l'intérêt bien entendu. Les souscripteurs de la statue de Voltaire, sauf d'honorables exceptions, ne bâtissent pas et ne remplissent pas ordinairement les églises. Le culte des libres-penseurs ne durerait pas bien longtemps : Celui des théophilanthropes a promptement fini par le ridicule.

Z.

---

**Abyssinie.**

La lettre suivante du Dr Blanc, l'un des prisonniers, est datée du 20 mai. Elle a paru, le 5 octobre, dans un journal anglais fort accrédité ( Pall Mall Gazette. ) On y remarquera avec une vive satisfaction le courage et la fermeté dont le missionnaire Flad a fait preuve, dans son entrevue avec le roi, après son retour d'Angleterre, et avant d'avoir eu la permission de voir sa femme et ses enfants. Après quelques informations préliminaires, le Dr Blanc s'exprime ainsi :

Après avoir passé deux jours à Schelga, le roi fit appeler M. Flad, qui arriva auprès de lui le 20 avril à Dembea. Théodore avait profité de ses loisirs pour se rendre dans la province de ce nom et la piller. Le missionnaire lui présenta la lettre de la reine, puis celles du Dr Beke, du colonel Merewether et des familles des prisonniers. Il ajouta qu'il avait apporté, de la part du colonel, un présent comme gage d'amitié. Le roi le demanda ; c'était un télescope. On le tira aussitôt de l'étui et on voulut le mettre à la portée de la vue du monarque. Le missionnaire n'ayant jamais vu ce télescope, ne put parvenir à l'ajuster. Après avoir attendu quelque temps, le roi dit : Laissez-le. Je savais bien qu'on ne me l'avait pas envoyé pour me faire plaisir. Alors ayant congédié les assistants, il demanda à M. Flad s'il avait vu la reine d'Angleterre. Celui-ci répondit qu'il avait été reçu de la manière la plus bienveillante par sa souveraine, et qu'elle désirait l'amitié du Négus. Il ajouta qu'on l'avait chargé d'un message verbal. — Quel est-il ? dit le roi. — La reine, répondit-il, m'a chargé de vous dire qu'à moins que vous ne mettiez en liberté tous les Européens que vous retenez dans votre pays, vous ne pouvez pas compter sur son amitié.

Le roi se fit répéter ce message. Puis il se mit à faire le brave et à dire : « Qu'ils viennent seulement m'attaquer. Je veux être appelé une vieille femme si je ne les bats. »

Le missionnaire lui dit ensuite que l'Angleterre avait empêché les Turcs d'attaquer l'Abyssinie ; qu'aujourd'hui elle avait établi une garnison à Haufit et possédait vingt-cinq steamers sur la mer Rouge ; de plus que la France et d'autres nations se moquaient du long support de l'Angleterre, et que par conséquent il aurait nécessairement la guerre avec cette dernière puissance, s'il ne voulait pas relâcher les prisonniers. Enfin, que dans le cas d'une guerre contre lui, l'Egypte et la France se joindraient à ses adversaires, et qu'il aurait ainsi trois peuples forts et belliqueux pour ennemis.

Le 27 avril, Flad fut invité à remettre les achats qu'il avait faits en Angleterre pour le compte du roi. Il vint et livra les différents articles ; en même temps il voulut donner au roi le compte de ses débours, Mais celui-ci l'arrêta en s'écriant : Par ma mort, n'en parlez pas. Flad remit alors les présents du Dr Beke, et il reçut l'ordre de livrer à un officier l'argent qu'il avait apporté à l'ambassadeur Rassam. Les routes ne sont pas sûres, dit le roi, j'enverrai donc à Magdala, un mandat pour le payement de cette somme à M. Rassam. Pendant deux jours, Flad ne reçut rien à manger ni à boire de la part du roi. Mais le 29, on lui promit dix vaches, dont on ne lui donna qu'une. Le même jour le télescope revint convenablement arrangé à M. Flad, qui le mit entre les mains d'un officier pour l'essayer. L'instrument parut excellent. Ils se rendirent alors auprès de Théodore, qui prit le télescope pour s'en servir ; mais il prétendit qu'il ne voyait rien au travers. Sa colère devint terrible. A la fin il s'écria : Je voudrais mettre aux fers l'homme qui m'a envoyé ce télescope ; car

cet homme s'est dit : Je le donnerai au roi, et le roi ne saura pas s'en servir. Flad s'efforça de lui persuader que l'instrument était bon, et il en appela au témoignage des ouvriers européens; mais la colère du monarque s'accrut au point qu'il crut plus sage de garder le silence.

Le 29, il reçut l'ordre de quitter Débra-Tabor et de rejoindre sa famille; toutefois avant son départ il fit dire à Sa Majesté qu'il avait encore quelque chose à lui communiquer. Le roi s'étant rendu seul auprès de lui, il lui dit que les Français avaient fait alliance avec Menileh, chef puissant, et lui avaient envoyé des fusils et des munitions de guerre; que Wakshun Gobazai, le rebelle du Tigré, était en communication avec les prêtres catholiques romains à Massowah; que ce chef avait demandé l'amitié de l'Angleterre, promettant, si elle lui était accordée, de délivrer les prisonniers, mais que cette demande avait été refusée, parce que la reine ne reconnaissait que Théodore pour chef souverain en Abyssinie, et ne considérait les autres chefs que comme des rebelles. Il supplia donc le roi de relâcher les prisonniers et de ne pas attirer sur sa personne et sur ses Etats une guerre qui leur serait fatale.

Le Négus l'écouta fort patiemment, puis d'un ton calme lui répondit : « Vous ne savez pas tout. Si je n'avais pas fait enchaîner Rassam, il en aurait été tout de même. Je sais que les Anglais sont mes ennemis, puisqu'ils n'ont pas répondu à la lettre que je leur ai envoyée par Cameron. Ils étaient déjà mes ennemis du vivant de Bell et de Plowden, mais comme ces deux hommes étaient mes amis personnels, je les ai bien traités. Je me confie en Dieu et non en moi-même. Si nous avons de la foi comme un grain de moutarde, nous pouvons transporter les montagnes. Que la justice de ma cause se décide sur le champ de bataille. Mais quand vous serez de retour à Débra-Tabor, je vous consulterai encore et me déciderai sur le parti que je dois prendre. »

M. Flad étant arrivé au lieu ci-dessus nommé, nous envoya, avec le récit de son entrevue avec Théodore, le peu d'objets qui lui restaient pour nous, le roi s'étant approprié la plus grande partie de ce qu'on nous avait envoyé d'Europe.

Le retour de Flad en Abyssinie sans les machines et les artisans demandés par Théodore, devait, nous le savions, produire un très mauvais effet. Le colonel Merewether retint sagement le missionnaire à Massowah, et moi-même je lui écrivis deux fois de ne pas monter ici, lui prédisant ce qui arriverait.

Quoiqu'il se soit écoulé plus de trois semaines depuis l'entrevue rapportée, le Négus ne nous a pas encore fait sentir son mécontentement; non que nous croyions en aucune manière que l'affaire soit arrangée, mais nous pensons que le langage ferme de M. Flad aura donné à réfléchir au roi, et l'aura empêché de se rendre plus coupable. Quant à nous laisser partir, il n'en est pas question, mais nous maintiendra-t-on dans l'état actuel ou nous maltraitera-t-on davantage? c'est ce que Dieu sait. Le roi peut croire que la menace de l'Angleterre n'est qu'une parole vaine, et juger à propos d'éblouir ses sujets en leur montrant qu'il ne craint pas qu'on en vienne contre lui aux dernières extrémités. Il attendra donc pour s'assurer si les menaces de M. Flad se réalisent; mais d'après tout ce que nous connaissons de son caractère, il aurait mieux valu qu'il n'y eût ni menace, ni ultimatum, à moins que des forces suffisantes les eussent appuyés immédiatement. Sa colère au sujet du télescope est une jonglerie. Il sait très bien que l'instrument est bon, et s'il prétend ne pas voir au travers, c'est dans le but de persuader à son peuple que l'Angleterre avait voulu l'insulter. Il n'y a qu'hypocrisie dans sa bravade et dans l'expression de sa confiance en Dieu. Il connaît bien le peuple igno-

rant et superstitieux auquel il a affaire. Jusqu'à la onzième heure, il s'efforcera de lui persuader que lors même que le monde entier viendrait contre lui, il ne le craint pas; tandis que dans son cœur il n'a pas plus l'intention de se battre contre le monde entier que de se confier en Dieu pour la victoire. Ce qui est le plus à craindre, c'est de le voir prendre la fuite, nous emmenant avec lui dans les terres basses et les jungles, à moins qu'on ne sache bien s'y prendre et l'assurer que s'il cesse de molester les Européens, les blancs ne lui infligeront aucun mauvais traitement. C'est bien fâcheux que les choses n'aient pu s'arranger ainsi auparavant; car, sans parler de nos souffrances et de notre misère, l'état humiliant dans lequel nous sommes, jette du discrédit sur toutes les puissances de l'Europe. Comment les noirs ne se moqueraient-ils pas de nos gouvernements, après avoir pu si longtemps nous outrager impunément? La saison pluvieuse est celle qu'il aurait fallu choisir pour une attaque; car alors le roi n'aurait pu s'enfuir et cette campagne aurait été courte et heureuse.

Maintenant qu'on connaît le projet du gouvernement anglais de nous échanger contre des ouvriers de notre nation, nous ne pouvons qu'exprimer l'étonnement extrême avec lequel nous apprîmes que ces ouvriers avaient été envoyés à Massowah et seraient entrés dans ce pays, si le roi n'avait pas cru sottement qu'il atteindrait mieux son but en nous mettant aux fers. Il faut que les faits aient été singulièrement mal présentés et qu'on y ait mis de la fausseté, pour que le gouvernement ait jamais pu sanctionner de telles mesures et pour qu'aucun honnête homme ait pu y mettre la main. Que pouvait-on attendre? Ces ouvriers nouvellement venus seraient-ils mieux traités que les anciens? Et même si Théodore voulait les employer selon leurs capacités respectives, ne savait-on pas bien que ce qu'il désirait surtout, c'était d'avoir un plus grand nombre d'otages et d'hommes blancs en son pouvoir, afin de pouvoir augmenter d'autant plus ses exigences? Même en admettant qu'il aurait consenti à cet échange, et que s'il ne nous avait pas fait enchaîner, il nous eût laissé partir, quel aurait été le sort de ces pauvres mécaniciens? Que seraient-ils devenus? Des esclaves, oui, les esclaves blancs d'un tyran noir. Qu'est-ce que sont et qu'est-ce qu'ont été en tout temps les missionnaires de Bâle, — ceux venus de la Crischona, que le roi appelle ses enfants! Des esclaves, rien d'autre. Leurs chaînes ont été dorées pour un temps, mais elle n'en ont pas moins été des chaînes de prisonniers.

Leur position actuelle ne diffère pas beaucoup de la précédente. Toujours tremblants devant un capricieux despote, ils étaient redevables, de leur bien-être relatif, non à la bienveillance du roi, mais à leur habileté industrielle. Ils ne pouvaient pas sortir de Gaffat. On les empêchait de prêcher et ils étaient placés sous la surveillance d'un indigène superstitieux et bigot.

Une fois Kingsley, aujourd'hui décédé, Waldmeier, Speedy et leurs familles, partirent de Gaffat pour visiter les missionnaires à Gondar. En route ils furent saisis par ordre du roi, et leurs domestiques enchaînés; ils n'échappèrent aux fers que par la résistance courageuse de Speedy. Pendant quinze jours, leurs femmes durent moudre le grain (c'est un châtiment), et ils ne purent regagner la faveur du roi qu'en lui envoyant un modèle de canon avec l'offre d'en fondre un pareil. On les a blâmés d'avoir fabriqué de la poudre et de l'eau-de-vie! Que ceux qui leur jettent la pierre réfléchissent que la liberté de ces malheureux n'a jamais été que fort précaire.

A une époque où quelques-uns d'entre eux étaient à Godjam avec le roi, ils reçurent de leurs frères de Gaffat, des cornes pleines d'eau-de-vie récemment fabriquée.

Ils en envoyèrent au roi, qui en fut très satisfait et leur commanda de lui en fournir une provision. — Quelque temps après l'emprisonnement de M. Stern, le roi dit au missionnaire : « Je vous rendrai la liberté si vous me procurez un fabricant de poudre. » Les ouvriers européens, l'ayant appris envoyèrent au roi de la poudre, en le priant de libérer les prisonniers. Il reçut l'envoi, mais ne relâcha personne.

Lorsqu'ils furent tout récemment enfermés à Débra-Tabor et jetés durant plusieurs jours dans un noir cachot, ils offrirent pour échapper à ce triste sort, de fondre pour le roi un mortier de 12 livres. Théodore accepta et leur rendit pour quelque temps une liberté relative. Quand je fus arrêté à Gaffat, un mendiant demanda l'aumône au roi, en lui disant que « ses maîtres avaient toujours pris soin de lui. » — Qui sont vos maîtres demanda le monarque ? — Les Européens, répondit-il. — Par ma mort, s'écria Théodore ! Battez-le, battez-le, et en peu d'instants le mendiant périt sous le bâton. Alors sa Majesté tourna vers nous des yeux pleins de rage et nous dit : « N'êtes-vous pas mes esclaves? Ne vous ai-je pas achetés à prix d'argent? Comment vous esclaves, permettez-vous qu'on vous appelle maîtres ? Quand vous m'avez aperçu à distance, vous ne vous êtes pas découverts, qui êtes-vous ? une troupe de mendiants, des esclaves que j'ai enrichis.

Tout cela a-t-il été rapporté en Angleterre. A-t-on dit que lorsque nous nous apprêtions à quitter le pays, tous les Européens vinrent supplier M. Rassam de demander au roi la permission de les emmener. L'ambassadeur dut s'y refuser par crainte de déplaire à Théodore. Maintenant le masque est jeté, et les chaînes dorées ont fait place à des fers lourds et accablants.

Votre tout dévoué

H. BLANC.

D'après des nouvelles du 7 septembre, la position des captifs n'avait pas changé, et une expédition anglaise se préparait à aller les délivrer. C'est un nouvel appel à la prière en leur faveur, pour que ce cruel despote ne se porte pas, par vengeance, aux dernières violences contre les ôtages qu'il tient en son pouvoir.

ED. PANCHAUD.

---

## BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

**DIEU AVEC NOUS. Simples notes sur l'Evangile selon St-Matthieu, par H. C. Paris, librairie française et étrangère, 1867. Prix : 5 fr.**

Il faut que l'auteur d'un commentaire, comme au reste tout prédicateur de l'Evangile, consente à répéter pour la centième fois ce qui fut dit par d'autres avant lui. Il peut se supposer des lecteurs privés jusqu'ici de tout secours, et il leur doit, quelque vieilles qu'elles puissent être, les simples explications qui, de tout temps, satisfirent les cœurs chrétiens. Et s'il se trouve qu'il a eu l'intention d'édifier les croyants, plus que de discuter les objections des incrédules, il aura tiré de son vieux trésor des choses toujours nouvelles, toujours précieuses et toujours opportunes. Je ne dis pas que le commentateur n'ait à se préoccuper en aucune façon du mouvement qui se fait de son temps autour de la Parole de Dieu, mais tout dans ce mouvement n'est pas nouveau ; il s'en faut bien. En répondant à Celse, on répond à Voltaire ; et en répondant à Voltaire, on répond à ceux qui lui érigent maintenant une statue. Quoi qu'il en soit, il faut à des erreurs rafraîchies des réfutations qui aient au moins quelque air de nouveauté. L'auteur devra considérer en outre à quelle classe de lecteurs chrétiens il désire de se rendre utile, et, s'il s'agit d'un commentaire essentielle-

ment pratique et de *Simples notes*, il ne faudra pas qu'on y cherche ni beaucoup de science ni beaucoup de grande théologie, bien que l'écrivain s'autorise parfois de la parole de quelques savants. Alors donc on pourra donner pour épigraphe à ce commentaire, ce que nous lisons dans celui-ci à l'occasion de Math. V, 3 : Le pauvre en esprit, accepte avec la simplicité d'un petit enfant, les vérités de l'Evangile, parce que Dieu les a révélées ; il ne cherche pas à pénétrer les mystères qui dépassent l'intelligence humaine ; il médite avec humilité, avec prière la Parole de son Dieu, et devant les passages qui sont au-dessus de sa portée, il sait s'incliner et adorer. »

C'est assez pour faire comprendre que les *Simples notes sur l'Evangile selon St. Matthieu* ne sont pas l'œuvre d'un rationaliste ; j'ajoute même que l'Ecole évangélique libérale, comme elle s'appelle, ne nous donnerait rien de pareil. D'un autre côté, l'auteur n'est pas un de ces orthodoxes d'autrefois qui auraient horreur de s'écarter en un seul point des formulaires du XVI<sup>e</sup> siècle. Par exemple, il est, avec beaucoup de nos chrétiens évangéliques, millénaire décidé, millénaire à outrance, tellement que ceux qui partagent son point de vue d'une manière générale, ne signeraient pas tous assurément tout ce qui lui paraît, à lui, de la dernière évidence sur ce sujet difficile. Ainsi, bien qu'en reconnaissant avec tout le monde que les Juifs ont rejeté Jésus parce que leur cœur charnel, s'obstinant dans l'idée d'un messie libérateur à la façon de Moïse, les rendait incapables d'apprécier un messianisme spiritualiste, l'auteur dit, ne s'apercevant pas de la contradiction, que Jésus-Christ aurait dès sa première venue, établi son règne visible, son règne temporel sur le trône de David, sans l'incrédulité qu'il rencontra chez les siens et qui avait été prédite. D'où il résulterait que c'est par accident que le Seigneur est devenu un messie spirituel, qu'il a opéré le rachat de nos âmes sur la croix et qu'il a fondé l'Eglise, en attendant d'accomplir, lors du retour promis, son œuvre véritable, par l'établissement du règne millenial. Avec cette eschatologie, on sait ce que deviennent les paraboles du chap. XIII de notre Evangile, les prophéties des chap. XXIV et XXV, comme plusieurs des déclarations se rapportant à l'Ecclésiologie. Je ne veux ni exposer tout le système, ni en essayer ici l'examen. Il me suffira de dire que s'il est facile d'en apercevoir les côtés faibles, même quand on le présente appuyé sur des passages isolés et choisis à dessein, ce qu'il a de fantastique ou pour le moins de fort risqué, me paraît d'une grande évidence quand le système se trouve exposé dans le commentaire d'un Evangile tout entier, et que serait-ce s'il s'agissait de tout le Nouveau Testament ? C'est là qu'on verrait bien que l'accidentel prétendu était vraiment le fait nécessaire, et que le règne à venir du Christ n'est qu'une conséquence de ce fait, son complément si l'on veut.

Cette critique, je le sais, sera pour bien des chrétiens, plutôt un éloge. En tout cas, je ne voudrais pas qu'elle détournât de la lecture des *Simples Notes*, dont l'estimable auteur m'est d'ailleurs tout à fait inconnu. Pour le dire en passant, un docteur anonyme n'inspire pas naturellement grande confiance, qu'il soit docteur en théologie ou en médecine, n'importe. Une femme, je le conçois, une femme commentateur, pourrait ne pas se reconnaître le droit d'endoctriner l'Eglise, et si elle se croyait prophétesse, encore devrait-elle se voiler le visage, selon l'ordre d'un apôtre. En attendant, il est dans nos habitudes, non sans justes raisons, d'aimer à savoir qui est le personnage que nous voyons occuper la chaire d'où il va nous exposer la Parole de notre Dieu.

Si je n'écrivais pas simplement une annonce, j'aurais sans doute à signaler des

assertions hasardées, des explications traditionnelles peu satisfaisantes, puis certaines lacunes: mais quel est le commentaire qui ne présente pas de tels défauts? et de plus, pour qui l'indulgence est-elle un devoir, si ce n'est pour ceux qui osèrent entreprendre quelque travail analogue? Tantôt donc, l'auteur *rationalise* plus qu'il ne l'estime; ainsi quand il refuse à certaines paroles le sens que l'événement leur a donné, sens qui n'aurait pas été dans la pensée du Seigneur, parce que cet événement n'avait pas encore eu lieu. Tantôt il me paraît faire à la doctrine de la grâce des sacrifices qu'elle n'exige pas: jamais antinomien, il éprouve pourtant quelque embarras à l'occasion des récompenses qui sont promises aux bonnes œuvres, filles de la foi. Je pourrais encore m'étonner de ce qu'un commentateur auquel le grec n'est pas entièrement étranger, suive servilement, presque partout, la version usitée, là même où une meilleure traduction jetterait un jour tout nouveau sur tel ou tel passage. On comprend qu'il me serait facile de prolonger ma critique, surtout si j'entrais dans les détails: mais il m'est de toute manière plus agréable de dire sommairement par quoi les *Simples notes* se recommandent à l'attention du peuple de Dieu.

La doctrine, quant aux dogmes du salut, est tout à fait, me paraît-il, la saine doctrine à laquelle St. Paul recommandait d'être fidèle; cette doctrine dont quelques-uns voudraient nous déshabituer, mais qui grâces à Dieu, vit encore dans beaucoup d'âmes. L'auteur ne recule devant aucun des mystères de la foi, et, sans jamais prendre à partie tel ou tel de nos modernes théologiens, il ne consent à aucun amoindrissement de la vérité. Il pousse même la hardiesse jusqu'à dire que «l'inspiration plénière des Ecritures est le fondement de notre foi;» or on sait par quels hommes honorables la chose est contestée et comment on a même dirigé contre le mot l'arme terrible du ridicule. Après cela, ce qui m'intéresse particulièrement dans les *Simples notes,* c'est que, à l'exception des discussions un peu longues sur le règne à venir du Seigneur et qui semblent d'une plume différente, tout y est tourné du côté de l'édification, et souvent on se sent pénétré de l'onction sainte qui remplit certainement le cœur de l'écrivain. J'avais préparé plusieurs citations, mais elles seraient longues; je me borne aux dernières lignes du volume, lesquelles d'ailleurs rappellent avec un heureux à propos le titre d'honneur des *Simples notes :* DIEU AVEC NOUS. L'Evangile a commencé en disant : « Il sera appelé Emmanuel, » et Jésus se sépare des siens avec ces belles paroles : « Voici, je suis toujours avec vous, jusqu'à la fin du monde. » Sur quoi, l'auteur des *Simples notes* s'écrie : « Emmanuel! Dieu avec nous! avec nous pauvres et faibles disciples que nous sommes, dans nos chutes pour nous relever, dans nos défaillances pour nous soutenir, dans nos angoisses pour nous consoler; avec nous quand nous annonçons aux pécheurs l'Evangile du salut, avec nous dans nos heures d'isolement et de maladie; avec nous quand un cœur sur lequel nous nous reposions nous a trahi; avec nous quand nous pleurons sur les restes d'un être tendrement aimé; avec nous dans les tentations et les luttes de la vie; avec nous dans la suprême angoisse de la mort. — Partout toujours, ô Jésus, tu seras avec les tiens! tu nous as gravés, nous tes rachetés, sur les paumes de tes mains, ces mains qui ont été percées pour nos iniquités; tu as porté la semence, en versant des larmes de sang sur notre terre souillée par le péché, mais tu viendras bientôt avec un chant de triomphe portant tes gerbes avec toi. » « A celui qui nous a aimés et qui nous a lavés par son sang et qui nous a faits rois et sacrificateurs de Dieu son Père, à Lui soient la

gloire et la force aux siècles des siècles. »

L. BURNIER.

P. S. Cet article était depuis environ deux mois hors de mes mains, quand j'ai appris fortuitement le nom de la personne qui se signe H. C., signature nullement pseudonyme. Cette découverte ne pouvait changer en rien mes appréciations. Je regrette seulement de n'avoir pas fait des *Simples notes* un examen plus approfondi, et par là plus en rapport avec l'influence que ce livre est destiné à exercer sur une classe nombreuse de lecteurs et de lectrices.

SERMONS par F. Lichtenberger, professeur à la faculté de théologie et au séminaire protestant de Strasbourg. Strasbourg, Treuttel et Würz, 1867, gr. in-18.

Depuis quelque temps, il se publie de nombreux recueils de sermons. Est-ce un indice que les âmes se réveillent et que les esprits commencent à se lasser de la littérature légère du jour? Nous voudrions le croire, sans pourtant que nous osions l'espérer. Mais ce dont nous sommes certains, c'est que le livre de M. Lichtenberger se fera lire; car il est dans le courant du siècle; il a pour but de concilier la science et l'Evangile, et de rétablir l'union là où le divorce est déjà un fait accompli.

Cet ouvrage est *un*, bien qu'il se compose de six sermons et de cinq conférences. Le sujet traité est toujours l'*Evangile dans ses rapports avec les besoins de l'époque actuelle.* Les titres seuls de ces discours suffiraient déjà pour attirer l'attention des hommes même les plus frivoles: ce sont entre autres: *les grandes tristesses, le patriotisme chrétien, la science religieuse, l'Eglise, la génération présente.* Sous le point de vue de la forme, ces sermons laissent peu à désirer: diction claire et élégante, simplicité et profondeur, plans bien ordonnés, images frappantes, mots heureux, tout y est; il n'y a là rien de traditionnel, rien de ce langage de convention qui rappelle une autre époque. Quant au fond, à l'esprit qui règne dans ce volume, nous laissons parler l'auteur lui-même. « C'est un devoir pour le prédicateur de s'élever jusqu'à cette hauteur où toutes les divergences de vues et d'opinions s'effacent, où toutes les passions se taisent et s'évanouissent; à cette hauteur où ce qui, dans la religion, divise les hommes disparaît pour ne plus laisser subsister que ce qui les unit » (pag. 71.) Fidèle à son idéal, M. Lichtenberger conjure ses lecteurs « d'oublier toutes les formules de l'école, ces formules si sèches, si pauvres, si étroites, dans lesquelles on a cru pouvoir renfermer et étreindre ce qui échappe à toute formule. » (pag. 75). « Négligeons, dit-il, ce qui est accessoire, secondaire, sujet à des conceptions et à des interprétations différentes, et occupons-nous de ce qui est essentiel, fondamental et au sujet duquel il ne saurait y avoir ni doute, ni désaccord (*ib.*). Mais, à prendre les choses rigoureusement sur ce pied, il ne resterait que peu de chose de l'Evangile; car la personne, la doctrine et l'œuvre de Christ ont rencontré et rencontrent encore force contradicteurs dans le monde, et il n'est pas une seule vérité essentielle et fondamentale, au sujet de laquelle il n'y ait des sceptiques et des voix discordantes. Prenons un exemple: Dans un de ses sermons, M. Lichtenberger se demande: « Que doit être pour nous la croix de Jésus-Christ? » La question est nettement posée, et voici la réponse: La croix de Christ est avant tout, pour nous, un profond sujet d'humiliation; elle est ensuite une source abondante de bénédictions, en ce qu'elle nous apprend à obéir. Assurément tout chrétien peut souscrire à ces paroles; mais pour lui la croix de Golgotha renferme bien d'autres choses encore. Si Jésus a souffert « nous laissant un modèle afin que nous suivions ses traces, »

il a aussi souffert « lui juste pour nous injustes, donnant sa vie en rançon pour les pécheurs. » Or cette face de la mort de Christ, M. Lichtenberger la laisse dans l'ombre. On peut remarquer cette lacune déjà dans le sermon sur Jésus en Gethsémané. Il est vrai que la tristesse de Jésus (« mon âme est triste jusqu'à la mort ») y est distinguée de toutes les tristesses humaines, non-seulement des vulgaires et des mesquines, mais de celles qu'on peut appeler les grandes tristesses, de celles qui découlent de l'intelligence obscurcie par le doute, du cœur aux prises avec la passion, de la volonté en lutte avec le péché; mais la manière dont est résolue la question : d'où vient donc la tristesse de Jésus ? ne nous paraît ni assez claire, ni suffisamment complète pour suppléer au silence que le sermon intitulé « la croix » garde sur le caractère expiatoire des souffrances du Fils de Dieu. Se taire là-dessus est-ce seulement abandonner une formule? n'est-ce pas perdre de vue un élément essentiel du plan divin pour le salut de l'humanité, n'est-ce pas diminuer et amoindrir la croix de Christ?

N'oublions pas toutefois que M. Lichtenberger s'est expressément proposé de laisser de côté ce qui peut-être contesté et de s'en tenir aux matières sur lesquelles « il ne saurait y avoir ni doute ni désaccord. » On comprend qu'un tel dessein oblige à éviter certains sujets ou à ne les aborder qu'avec une extrême réserve, et peut-être ce que nous avons signalé comme lacune devrait-il être nommé simplement précaution. Il se peut que, dans son désir d'amener des âmes à Christ, le prédicateur ait cru devoir user de ménagements ; qu'à l'exemple de plusieurs apologistes modernes, il ait pensé rendre la croix plus acceptable en la couvrant d'un voile. Mais c'est toujours oublier que la croix de Christ, scandale pour les uns et folie pour les autres, est en réalité la puissance de Dieu et la sagesse de Dieu. — Lacune ou précaution, le silence dont nous parlons, qui d'ailleurs n'est pas complet, nous le reconnaissons volontiers, est pourtant regrettable. Nous le regrettons d'autant plus que M. Lichtenberger est un prédicateur de talent, doué d'une éloquence populaire, et possédant, entre autres connaissances, celle du cœur humain. Qu'il nous soit permis de citer comme spécimen un fragment du discours intitulé l'*Eglise :*

« Jésus-Christ ne réclame que des soumissions libres et des adhésions volontaires. La rencontre entre lui et les âmes doit se faire au fond des consciences, et l'autorité qu'il prétend exercer est toute spirituelle. A l'encontre des rois et des conquérants de la terre, qui ne savent gouverner que par la force, Jésus-Christ, sans hésiter, fonde son empire sur la liberté.

» L'Evangile, pour régner sur les âmes, répudie tous les autres moyens. Vous qui, pour le propager ou pour le défendre, faites appel à la force des armes et vous appuyez sur le glaive; vous qui, sous le prétexte de l'affermir et de l'honorer, le rattachez par des chaînes d'or au char de l'Etat, et invoquez en sa faveur la protection du pouvoir, en assurant à ses ministres les honneurs et les dignités de la terre; vous qui entourez les successeurs des apôtres d'un prestige sacerdotal; vous qui pensez fasciner le peuple par l'appareil d'un culte pompeux......, vous faites une œuvre vaine; les moyens que vous employez sont impuissants; ils sont indignes de l'Evangile, et le plus souvent ils tournent contre lui.

» Pour l'Evangile, point de privilèges; il n'en réclame aucun, si ce n'est celui de pouvoir librement se répandre et trouver le chemin des âmes; point de protection empressée, qui presque toujours cache des entraves; point de moyens factices de séduction et d'entraînement; comme aussi, pour l'Eglise et pour ses serviteurs, point de vues ambitieuses de domination, point

de distinctions honorifiques, point d'autre prestige, point d'autre autorité qu'un prestige, qu'une autorité toute spirituelle. La gloire de l'Eglise est, non pas, comme on le voudrait, de disparaître, mais de s'effacer pour mieux s'affirmer à force de dévouements; sa mission dans ce siècle consiste, non pas à abdiquer devant lui, mais à le transformer, à le régénérer, en l'aimant, en se dépensant à cette œuvre avec cette noble devise : « rien pour moi, tout pour toi ! »

P. B.

**MÉLODIES ET CHANTS RELIGIEUX**, par Elisée Bost. Genève, Beroud; Paris, Cherbuliez, Grassart et Meyrueis 1867. — Grand in-4°. 2 fr.

C'est sous ce titre, plein de douces promesses, que M. Elisée Bost, pasteur dans l'église de Lyon, vient de publier un beau cahier de musique sacrée, dont les tours et l'esprit rappellent un peu la manière du père, malgré des différences assez notables. Nous sommes véritablement heureux de voir que le digne vieillard, qui a tant fait pour l'édification de nos assemblées, trouve dans ses enfants des héritiers de ses dons et les continuateurs de son œuvre. Nous en félicitons surtout les églises de langue française. *Jésus a donné les uns pour être apôtres, les autres pour êtres prophètes*, et il n'a interdit à aucun d'être artiste *pour le perfectionnement des saints*. Combien n'est-il pas désirable que nos conducteurs spirituels puissent aussi nous conduire quand nous voulons *nous entretenir par des hymnes spirituels ?* Tout candidat au saint ministère devrait être examiné sur le chant sacré, non pas tant pour en faire des chantres, que pour leur donner quelque goût et quelque intelligence de cette importante manifestation de la vie du troupeau. De nos jours les circonstances de l'église le demandent, au risque de laisser ce besoin en souffrance, ou, ce qui est pis, de lui fournir une fausse alimentation. Nous aimerions que, dans leur programme d'études, les écoles de théologie accordassent une place à la musique religieuse, et à l'art en général dans ses rapports avec le culte, et que si l'on ne voulait pas aller jusqu'à un enseignement philosophique, qui ne serait certes pas déplacé, ni d'un faible attrait, l'on donnât au moins des directions nettes et fermes pour l'emploi d'une arme si puissante et si délicate, au maniement de laquelle on ne s'exerce ni par des chansons, ni par des airs patriotiques.

La livraison que nous annonçons est assez variée. Elle se compose de deux romances, de deux cantiques et d'un psaume textuel; en tout cinq morceaux, inégaux d'étendue et bien différents quant au fond, mais tous empreints d'un sentiment tendre et vraiment lyrique.

Les deux romances ne se rapportent à aucun culte qu'à celui du beau. Il n'y a là aucune religion positive quelconque. La première, intitulée *Extase*, est une charmante production du premier âge de V. Hugo. Or, nous ne pouvons nous empêcher de le dire, autant le nom de Dieu nous plaît et nous émeut chez les Corneille et les Racine, autant il nous fait mal dans les poésies des grands faiseurs du jour. Quoi qu'il en soit de cette impression, nous avons bien ici le jeune poëte qui ne peut voir le ciel sans pleurer et la mer sans rêver. Et M. Bost a adapté à la pièce une mélodie simple et vraiment touchante. On pourrait seulement désirer un peu moins d'afféterie dans l'accompagnement de piano.—La seconde romance, intitulée *Pourquoi ?* est une question timide qu'adresse au Seigneur Mlle B. sur les roses fanées et les âmes meurtries. Encore ici une mélodie très convenable est étayée d'un accompagnement de piano qui, selon nous, a le tort de procéder par secousses et par saccades, pour exprimer un sentiment triste et abattu.

Le piano a de grandes ressources pour

compléter la toilette d'une mélodie seule et nue; il a de l'éclat, de la gentillesse, de la dignité, de bonnes manières. Mais il en est de ce magnifique instrument comme du riche : il lui est difficile d'entrer dans le royaume des cieux, c'est-à-dire, d'accompagner la musique tant soit peu sérieuse. C'est l'instrument du siècle ; son règne est de ce monde.

Les trois morceaux qui suivent sont beaucoup plus importants. Ils sont écrits pour voix seules, avec l'arrangement à quatre parties auquel nous sommes habitués. Nous avons d'abord, sous le titre de Cantique, cette admirable élégie, cet épanchement planitif et si intime que Vinet composa sur la mort de sa fille : *Pourquoi reprendre*, etc. Que de musiciens déjà se sont efforcés de reproduire l'accent de cette douleur résignée, de chanter en chœur cette affliction toute personnelle ! Malgré notre officiel N° 104, devant lequel nous nous inclinons, nous persistons à croire que ce prétendu cantique n'est pas fait pour être mis en musique. Et il en sera toujours ainsi de ce que la parole suffit à peindre, de ce qui est trop bien dit. M. E. Bost l'a cependant tenté, comme bien d'autres, et il y a mieux réussi que tel autre. La première ligne me paraît surtout très bien trouvée.— Vient ensuite, en 4e lieu, un *Cantique de Noël* ; c'est ici qu'apparaît le plus le style paternel, et même, sans reproche, des réminiscences paternelles qui font très bien. Qui n'a pas fait son cantique de Noël ! Au cœur de l'hiver, qui n'a pas composé pour soi et pour ses proches, qui n'a pas fait chanter à ses enfants et à ses amis l'étable et l'étoile de Bethléem ? Est-il un sujet plus poétique, plus *heimlich*, des circonstances plus musicales que celles de cette fête aux merveilleuses verdures et aux mille bougies ! M. E. Bost a très bien saisi et très bien rendu le dramatique de la situation, en entremêlant les naïfs duos de l'enfance avec les *tutti* gutturaux de l'âge mûr. Si nous osions hasarder une remarque technique, nous dirions que l'auteur, habile contrepointiste, prodigue trop les accords formés de quatre notes différentes ; il en résulte une plénitude qui fait honneur à son érudition, mais qui n'est pas exempte de fatigue pour l'oreille, d'autant plus que de tels accords doivent nécessairement renfermer et dissimuler une dissonnance. C'est un luxe qu'il ne faut pas étaler dans les genres graves. M. Bost père est moins savant, mais il est plus clair ; moins pathétique, mais plus précis.

Nous passons au dernier morceau, le plus remarquable de la collection. C'est le Psaume CXXI, la bonne et belle prose biblique, le vrai cantique chrétien au point de vue musical, celui qui permet de donner à chaque pensée la forme qui lui est propre, à chaque mot sa valeur, sans être obligé de leur donner une expression qu'ils ne comportent pas, et d'appliquer les mêmes signes aux choses les plus contraires, comme cela a lieu forcément pour les cantiques versifiés. Mais c'est ce qui en rend aussi plus sensibles et les qualités et les défauts. Les idées de détail s'y trouvent bien à leur aise; on accorde bien à chacune d'elles les égards et les développements qu'elle mérite, mais le lien qui doit les rassembler, les serrer les unes contre les autres pour en faire un tout, n'est peut-être pas assez fort. Or l'unité est le premier besoin que l'œuvre d'art doive chercher à satisfaire ; notre esprit souffre, se lasse vite, quand ce caractère n'est pas saillant. Le Psaume CXXI se compose d'une seule pensée, bien ferme, bien déterminée ; voilà une circonstance favorable, dont il nous semble que l'auteur aurait pu tirer un meilleur parti.— Il y a pensé, on le voit ; il a cherché à faire ressortir cette unité dont nous parlons par une certaine uniformité dans le rhythme ; celui-ci, quoique très mouvementé, a quelque chose de régulier qui est fort agréable ; mais ce n'est pas suffisant. Ce sont des phrases bien faites, jolies, qui se suivent

sans effort; mais on y cherche le trait dominant, la visée à laquelle tous ces groupes doivent concourir, l'impression définitive et commune qu'ils doivent faire partager et qui doit surnager au-dessus des flots tumultueux du rhythme et de l'harmonie.

Une observation analogue est celle qu'il y aurait à faire sur la place ou l'importance relative de ces deux langages de l'art : la mélodie et l'harmonie. La première me paraît avoir été un peu sacrifiée à la seconde. La mélodie, c'est la forme, les lignes, les contours ; elle est à la musique ce que le dessin est aux arts plastiques, à savoir l'essentiel. Sans allonger, nous disons qu'il faut une durée façonnée, qui forme des figures dans le temps, une ligne qui circonscrive l'espace illimité des sons. Certainement les effets d'harmonie, comme ceux de lumière, nous font plaisir ; nous aimons les accords harmonieux, même sans suite et détachés. Mais ces impressions sont vagues, et bientôt pénibles ; il nous faut des formes qui se détachent sur cette étendue, une création empreinte avant tout d'intelligence. A cet égard, M. E. Bost fera bien, selon nous, de se garder des entraînements de la musique *Wagneriste ;* celle de son père l'inspirera beaucoup mieux. — Nous nous permettrons de lui demander aussi s'il a composé son Psaume CXXI pour une société chorale, et s'il l'a fait chanter. On sent bien que les touches du clavier ont été consultées ; mais les expériences et les exigences de l'exécution vocale l'ont peut-être été beaucoup moins.

Enfin, ces chants divers sont dits *religieux*, et nous ne voulons pas ouvrir à présent une campagne sur le sens si controversé de cette épithète. Nous ne songeons point, dans une annonce comme celle-ci, qui a de la peine à être brève, à établir quels sont les caractères positifs de la musique sacrée. Nous dirons seulement que celle que nous avons sous les yeux se recommande par un certain vague sans ennui, par une constante suavité sans monotonie, et par une teinte générale de tristesse, qui, pour plusieurs, constitue à elle seule le charme et le mérite religieux. Il y a aussi là une séduction ; nous avons besoin de nous souvenir que la religion triste est celle du doute. Dans tous les cas, ces délicieuses compositions ne sont pas destinées au culte proprement dit ; mais elles seront recherchées et appréciées, dans toutes les familles où l'art musical s'essaie à glorifier Dieu, comme un délassement utile et comme un puissant moyen d'éducation.

COURT-NAEF.

DES MIRACLES DE JÉSUS-CHRIST. Conférence par Fréd. Godet. — Neuchâtel, S. Delachaux 1867, 26 pages in-8.

Cette remarquable conférence, après avoir été tenue dans plusieurs villes de la Suisse française, a été ensuite insérée dans le *Journal religieux de Neuchâtel,* et enfin imprimée à part. Bien des personnes qui n'ont pas entendu M. Godet auront ainsi la facilité de le lire, et plusieurs de ceux qui l'ont entendu le reliront, nous n'en doutons pas, et s'estimeront d'autant plus heureux de pouvoir le faire que la question du surnaturel est encore à l'ordre du jour de la controverse entre la théologie chrétienne et les libres-penseurs. Le but de l'auteur n'est d'ailleurs pas essentiellement polémique : « Je ne viens point, dit-il, défier le doute... Je désire uniquement... amener mes lecteurs à se rendre à eux-mêmes un compte plus distinct de leur croyance sur ce point spécial... Nous rechercherons d'abord, dans l'histoire, les preuves de la *réalité* des miracles. Nous interrogerons ensuite la nature, pour y découvrir les conditions de la *possibilité* de pareils faits. Nous demanderons enfin, à l'Ecriture de nous en révéler le *but* dans le plan divin. » On voit, dans ces quelques mots, ce que se propose M. Godet et quel est le plan de son écrit.

Nous recommandons vivement la lecture de ces belles pages, qui renouvellent un sujet si souvent traité, et qui sont également riches en aperçus ingénieux et en solide instruction chrétienne.

S. CHAPPUIS.

SERMONS ET HOMÉLIES par Ernest Dhombres, 2me édition, revue et corrigée. — Paris, Grassart 1867, grand in-18.

Nous nous bornons à signaler cette nouvelle édition des sermons de M. le pasteur Dhombres, publiés pour la première fois il y a un an et annoncés dans notre numéro de février de la présente année. Leur prompt écoulement témoigne du jugement du public chrétien à leur égard, jugement que nous nous plaisons à constater, et qui assure à cette seconde édition le même accueil empressé qu'à trouvé la première.

B. MAZZARELLA, *De la critique*, en trois livres. Livre Ier. *Histoire de la critique (Della critica, libri tre*. Vol. I. *Storia della critica*). Genève, 1866, in-8.

Nos lecteurs connaissent M. Mazzarella. Ils savent que, Napolitain d'origine, voué d'abord à la jurisprudence, et contraint en 1848 à fuir sa patrie, il est aujourd'hui à Gênes, à la fois professeur de philosophie dans l'université de cette ville et conseiller à la cour d'appel, sans avoir cessé d'être un évangéliste fidèle et dévoué. Nous l'avons présenté en 1860 dans cette revue, en rendant compte d'une œuvre remarquable, de la *Critique de la science (Critica della scienza)*, dans laquelle il s'attachait à relever l'erreur où Kant est tombé en distinguant la raison pure de la raison pratique, et à en faire ressortir l'identité.

Il vient de s'ouvrir un champ nouveau, à l'occasion d'un concours ouvert en Italie en 1863, et dont le sujet était: « De la critique, envisagée comme science et comme art. Ses mérites et ses égarements. Les devoirs qu'elle a à remplir en vue d'améliorer l'état intellectuel, moral et politique des peuples libres et des peuples italiens en particulier. » M. Mazzarella a concouru. Il eût pu donner pour épigraphe à son nouvel ouvrage ces mots, que nous lui empruntons: « Il est proverbial de dire qu'où est la concorde, là est la victoire. Mais, dans les choses morales, il y a péril à ne pas sentir la lutte engagée dans les entrailles de notre cœur et de notre intelligence. Qui la sent engagée dans l'intelligence, cherchera, comme l'a fait Hegel, à la dompter en opposant contradiction à contradiction, jusqu'à ce qu'il ait passé outre; mais à qui la sent dans la conscience, le Christ est nécessaire.»

M. Mazzarella ne devait pas être couronné par ses juges. Son point de vue différait trop du leur pour qu'il pût espérer d'obtenir leur assentiment; et, en effet, un rapport, signé du nom de César Cantu, lui refuse le prix, tout en le comblant d'éloges. N'importe pour nous; il nous suffit de savoir que le concours a donné lieu à un nouvel ouvrage de l'excellent écrivain; que cet ouvrage aura trois parties, dont les deux dernières traiteront de la *critique comme science* et de la *critique comme art;* enfin qu'une première partie a déjà paru, qui leur sert d'introduction, et qui a pour sujet l'*Histoire de la critique*.

Certes ce sujet est grand, et personne ne lui contestera l'à-propos. En présence de l'activité que nous voyons se déployer, et des luttes engagées dans l'Etat, dans les sciences, dans les lettres, dans les esprits le moment était venu de se demander sérieusement quels sont la nature et l'office de la critique. Il n'était pas moins à-propos de poursuivre ce sujet dans le passé que de l'étudier en lui-même. M. Mazzarella passe donc en revue, dans ce premier volume, les critiques et leur œuvre, dans les divers âges de l'humanité. Il n'a pu, il l'avoue, s'attacher à recueillir les expériences du passé, sans se préoccuper des besoins de

notre âge et de ses espérances pour l'avenir ; mais du moins, en lui demandant ses lumières, il s'est efforcé de ne pas altérer l'histoire. C'est dans cet esprit qu'il expose successivement ce qu'a été la critique chez les Grecs, chez les Latins, dans la Bible, à la Renaissance des lettres, à l'époque de la Réforme, puis chez Bacon, chez Bayle, chez Vico, et chez les critiques des derniers siècles. Il finit par porter son scalpel plus spécialement dans les domaines de la philosophie, des lettres, du droit et de la religion. Ne pouvant le suivre sur ces champs divers, nous emprunterons au moins quelques traits à ceux de ses chapitres qui traitent plus particulièrement de l'application de la critique à la religion.

Voici comment il traite de l'élément critique dans la Bible. Chez les Hébreux, dit-il, la critique, *Mazoreth*, avait un sens essentiellement conservateur. Elle avait pour charge de veiller à la conservation du texte sacré. Mais ce texte lui-même renferme un élément critique dans un sens bien plus élevé.

La Bible n'est pas une théologie; elle n'est pas une simple série de dogmes et de commandements; jamais elle ne sépare le dogme de la morale. Ceux-là s'en font une bien fausse idée qui croyent la faire comprendre en la découpant en parties; diviser en religion, c'est lui faire perdre ce qui fait sa force et sa vie. Ecoutons ce qui nous est dit dans l'épître aux Hébreux, IV, 12 : La Parole de Dieu est vivante, efficace, plus pénétrante qu'aucun glaive à deux tranchants; elle atteint jusqu'à la division de l'âme et de l'esprit, des jointures et des moelles; elle est juge des pensées et des intentions du cœur (κριτικὸς ἐνθυμήσεων καὶ ἐννοιῶν καρδίας) » Dire qu'elle est juge des pensées et des intentions du cœur n'équivaut-il pas à opposer une critique plus profonde, capable de pénétrer dans le for intérieur de l'homme, à la critique superficielle et creuse de la seule érudition? Celui qui a écrit l'épître aux Hébreux était persuadé que la critique a un devoir bien plus sérieux à remplir que celui qu'on lui attribue communément, et il fut le premier à exprimer cette importante vérité : Vérité, de nos jours constamment inaperçue, parce que, plus ou moins, protestants et catholiques ont coutume de parler de la Bible comme d'un livre purement dogmatique. Bien loin de l'être, elle est le seul livre qui, en religion, ne prétende aucunement dogmatiser, mais qui se donne comme renfermant une série de faits et de pensées, propres à réveiller chez l'homme la faculté de juger, et la porte sur des sujets qui, chez toutes les nations et dans tous les siècles, ont fourni le moyen d'endormir cette faculté à ceux qui s'en sont servi pour les transformer en dogmes et en pratiques.

Pensée vivante, cette vertu critique a pour caractère de ne pas s'appuyer, et de ne pouvoir s'appuyer sur aucune sorte d'autorité, parce qu'elle tire son autorité d'elle-même et du principe divin qui est en elle. Vinet l'a dit, dans son *Homilétique*, à la page 498 : « Ce qui distingue la Bible, et la met au-dessus des chefs d'œuvre littéraires, c'est que ses mérites ne sont pas littéraires, et que c'est la pensée qui a partout donné la forme ; ensorte que l'union entre la pensée et la forme n'a jamais été aussi intime. »

C'est la critique exercée par la parole biblique qui a véritablement constitué la conscience morale, partant la personnalité responsable. Comme l'a dit Néander : « La valeur morale de la personne humaine n'a pu être mise en pleine lumière que par le christianisme ; » et comme l'a exprimé Channing : « Le caractère distinctif du christianisme, c'est qu'il a constitué l'individu. » La parole divine l'a opéré, non par la révélation de dogmes stériles, mais par l'action critique de principes desquels découlait une vie nouvelle et intime. Au-

torité librement, moralement et délibérément acceptée, qui, bien loin de repousser l'examen, ne veut être reçue qu'à la condition d'avoir passé par l'épreuve de l'examen, elle élève l'homme, n'importe qu'il la nomme Vertu, Sagesse ou Dieu. Etranger, sans elle, à la responsabilité morale, l'homme, intelligent et libre, acquiert par elle la conscience de sa force.

Ni l'homme, ni la nature ne peuvent satisfaire aux besoins pressants et durables de notre conscience; mais voici que survient un principe nouveau, un principe divin, non pour anéantir la nature, mais pour l'associer à l'œuvre divine. Dès lors, tout change. La question du surnaturel, ardue lorsqu'on considère la religion par ses côtés dogmatiques, ne l'est plus quand on la voit, comme la Bible nous la fait voir, dans la personnalité divine, et dans l'union des deux éléments constitutifs de notre être, du divin et de l'humain. La Bible devient ainsi le levain déposé dans le sein de l'humanité pour son éducation, elle se manifeste comme ce *pédagogue* religieux, dont parle St. Paul. Et, chose admirable, ce livre d'une si haute importance critique, d'une si grande valeur pour l'éducation de l'humanité, a pris naissance dans l'Orient, dans cet Orient constamment étranger aux procédés de la critique et du progrès.

Le chapitre qui traite d'une manière spéciale de la critique dans la religion expose l'œuvre qu'elle a accomplie dans les derniers siècles. Après avoir commencé par Spinoza et par Richard Simon, M. Mazzarella passe rapidement à travers le XVIII[e] siècle, pour s'arrêter surtout à l'influence de Kant, de Fichte, de Paulus et d'Eichhorn, de Schleiermacher, de Strauss, de Baur et d'Ewald sur le développement religieux de nos jours. Il résume les travaux de ces penseurs d'une main fine, ferme et légère, en même temps que juste et précise. Il finit par s'arrêter à la *Vie de Jésus* d'Ernest Renan.

Renan est un disciple de Strauss et d'Ewald, mais un disciple désavoué par ses maîtres. Il n'a pas une connaissance approfondie de la science allemande. Il ne lui a rien ajouté. Mais il a deux mérites qui, certes, ne sont pas sans valeur dans l'état présent des esprits et qui étaient bien faits pour lui assurer un succès momentané. Il tempère la science par l'alliage d'un sentiment doux et mélancolique, reste d'un mysticisme qui a naguère enflammé son imagination et son cœur. Il est sentimental, sans l'être toutefois à la manière de Diderot. Il n'est pas seulement critique, il est artiste, et, comme l'a dit M. Sainte-Beuve, « on ne saurait assez soigneusement démêler en lui cette délicate association. » Mais M. Sainte-Beuve va plus loin: il se persuade que le simple sentiment artistique suffit, sans le sentiment religieux, à révéler les profondes beautés du christianisme et c'est là une erreur. Bornons-nous donc à dire que Renan se défie d'une science qui se sépare du sentiment, et que c'est un de ses mérites.

L'autre est celui d'un style élégant et populaire, et ce n'en est pas un, non plus, qui soit de peu de prix. Nous ne possédons pas, comme l'Allemagne, de savants qui consacrent leur existence à d'aussi sérieuses études; nous avons en France et en Italie, des incrédules, qui se contentent de tourner en plaisanterie les choses religieuses ou de s'en taire, et des docteurs qui estiment les Pères, la Scolastique et le concile de Trente suffisants à la solution de toutes les questions. Il y a bien, en France, un nombre d'écrivains protestants qui s'appliquent à ces sujets, mais leurs livres ne circulent que parmi leurs coreligionnaires. M. Renan, qui voulait secouer les esprits de nos sages, a donc bien fait de jeter au peuple les questions religieuses. Mais il ne s'est pas contenté de le faire; il y a chez lui une autre préoccupation encore, de laquelle ne se débarrassent guère les critiques français: il ne peut

écrire sans nourrir en lui une pensée sociale, politique, française, et le bon peuple la devine promptement. Il suffit de lire le dernier chapitre de la *Vie de Jésus* pour comprendre le but pour lequel il a écrit...

Venons-en aux conclusions de M. Mazzarella. Altiéri, dit-il, écrivait en 1783 que ces formes absolues, *cela ne va pas*, *cela ne tient pas*, *cela ne se dit pas*, *(non va, non sta, non si dice)*, et autres semblables, étaient, en Italie, la base de la censure littéraire; que, pour cette raison, cette censure était encore dans l'enfance (bambina), et qu'elle y demeurerait jusqu'à ce que fussent abolies ces misérables formules, filles de l'ignorance le plus souvent, parfois de l'envie, et toujours d'un grossier orgueil.» L'avis était bon, mais il faut le généraliser, car ce n'est pas dans les lettres seulement, c'est en toutes choses qu'il faut comprendre la critique dans un sens plus large. Que serait l'humanité sans la critique? L'Orient est là pour répondre: ignorance, barbarie, décrépitude. Le christianisme, le progrès, la liberté, les études même n'ont donné naissance à la civilisation européenne, et ne l'ont soutenue, que grâce à l'élément critique qui est en eux, élément fécond, qui ne se borne pas à séparer le beau du laid, mais qui fait jaillir la vérité et fait apparaître les grands hommes...

Gœthe disait: «Le monde est ouvert à l'expérience, dans toutes les directions, tandis que la théorie demeure renfermée dans les limites de nos facultés.» Mais c'est là une des exagérations du naturalisme, car la critique scientifique ouvre à l'intelligence des théories qui dépassent les limites de la nature.

Il est des espèces dans la critique; mais dans toutes la tendance se fait jour à la revendiquer comme un droit. Qu'elle soit donc un droit pour nous contre tout ce qui s'oppose à la libre investigation et à la libre manifestation de nos pensées; mais qu'elle soit aussi pour nous un devoir, un devoir précis, devant les lois de notre esprit. Elle se sent pressée de se comprendre elle-même, d'agir, de bien faire, et elle ne le peut sans acquérir la conscience de ce qui est en elle, sans marcher vers ce qui est son but. Italiens, la critique nous est plus nécessaire qu'à d'autres. Dans la lutte des choses anciennes et des nouvelles, c'est elle qui nous enseignera ce que nous avons à faire. L'accomplissement du devoir provient toujours de bon lieu; mais en ce qui concerne la critique, il a une valeur particulière, parce qu'elle nous apprend, non seulement à accueillir le bien, mais aussi à l'estimer et à y prendre notre plaisir. L'Italie n'est parvenue à la possession de ses droits que depuis qu'elle a acquis le sentiment de ses devoirs. La critique donnera à ce sentiment une force nouvelle et nous conduira à de nouveaux progrès.

L. V.

HORS DE L'ABIME, histoire de la vie d'une femme. Traduit de l'anglais. — Paris, Librairie française et étrangère. 1867, in-12.

Ce volume renferme une peinture navrante, et si naturelle qu'on croirait lire une histoire réelle plutôt qu'un ouvrage d'imagination. On y voit comment une jeune fille d'honnête famille, douée de qualités distinguées sous plus d'un rapport, entourée de bons exemples, élevée avec beaucoup de tendresse et non sans soin, se laisse entraîner par la vanité et par l'ambition, et se livre à une passion dont les conséquences immédiates sont le malheur et la honte, puis bientôt le désespoir et la dégradation. L'appel de Dieu va chercher la coupable au fond du gouffre, pour la sauver; une voix, importune d'abord, mais pénétrante et persuasive, se fait entendre et rappelle à la vie une conscience qui semblait plongée définitivement dans la mort. Dès lors le relèvement commenc

et se poursuit sans interruption à travers de nombreux obstacles. L'un des plus grands consiste dans l'estime perdue. Les conséquences de ses honteux désordres poursuivent la pénitente sous toute sorte de formes, notamment celle de la défiance et du mépris. On suit avec une vive sympathie les efforts énergiques de la pauvre fille, pour sortir des voies du vice et de la perdition, et l'on s'indigne à la vue de la dureté impitoyable qui répond ordinairement à ses bonnes intentions et qui repousse dans la fange celle qui travaille avec ardeur à en sortir. Pourtant quelques mains secourables sont tendues à la suppliante, et après de rudes épreuves, elle finit par trouver un humble et utile travail, protégée par l'obscurité qui l'enveloppe et par l'action bienveillante d'amis éclairés et pieux.

Ce que nous venons de dire montre combien un tel livre était difficile à écrire. L'auteur semble avoir résolu le problème autant qu'il pouvait l'être, et si le sujet est de nature à alarmer d'avance la conscience, la manière dont l'auteur a pris soin de le traiter dissipe ces scrupules en très grande partie. On doit envisager cet ouvrage moins comme un roman que comme un *traité*. Mais à qui le remettre, à qui en conseiller la lecture ? — Nous éprouvons quelqu'embarras à répondre à cette question. Peut-être ne serait-il pas inutile à des personnes exposées à se laisser entraîner dans le désordre. Peut-être aussi pourrait-il toucher l'honnêteté pharisaïque, et lui faire honte de son égoïsme et de sa dureté. Sans doute il n'est pas toujours facile de faire le bien ; mais une vraie charité est féconde en moyens et en ressources; elle ne se borne pas à inspirer le zèle, elle tend aussi à l'éclairer.

J. S.

LE BON MESSAGER pour l'an de grâce 1868, 39e année. — Lausanne, Georges Bridel, in-4, 30 centimes.

Cette bonne et utile publication continue à mériter d'être encouragée. Non-seulement elle se maintient; mais il nous semble qu'elle fait des progrès soit pour l'extérieur, papier, impression, planches, soit pour le contenu, qui est varié, instructif et intéressant. Parmi les planches, nous avons remarqué avec plaisir un bon portrait de l'excellent et savant Fréd. Troyon. — La grande feuille représente un trait de notre histoire nationale, le combat des Bernois contre les Français à Neueneck, le 5 mars 1798.

UN AMOUR AU VILLAGE. Nouvelle. Lausanne, Georges Bridel, 1867, in-12. 1 fr. 25. Se vend au profit de quelques œuvres de bienfaisance de la Suisse romande.

Claude est un honnête villageois, pauvre et laborieux, au cœur droit, simple et affectueux, à la volonté énergique, modeste et fier. Il aime Mariette, qui est d'une condition au-dessus de la sienne, et il en est aimé. Mais leur affection est troublée: Claude part et meurt au loin; Mariette vieillit seule, fidèle à la mémoire de celui qu'elle aimait. — Mais c'est donc encore un roman? — Oui, j'en ai peur; mais très honnête, comme Claude, comme Mariette, comme le père Meylan et son excellente femme, et presque tous les personnages principaux de la petite fable. Je dis presque tous, parce qu'il y a là un certain Antoine, qui a été domestique à Paris, et qui est un vilain homme, fort bien peint d'ailleurs.

Ce volume est écrit dans un bon esprit; il témoigne d'une observation attentive et intelligente; on y rencontre des esquisses d'après nature d'une grande vérité, des situations bien tracées et une couleur locale franchement accusée. L'auteur prendra place en bon rang parmi nos écrivains nationaux.

J. S.



*A corriger dans le dernier numéro.*

Page 574, 1re colonne, ligne 25, Rochemont, *lisez* Richemont.

Page 577, 2e colonne, lignes 4 et 5, *lisez* : nos œuvres ont été mentionnées honorablement par le jury.



# LE CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE

## BIOGRAPHIE.

—

**Néander, sa vie, ses ouvrages et son caractère comme historien de l'Eglise.**

C'était en 1806, après la bataille de Iéna. L'université de Halle, dont les allures patriotiques déplaisaient au vainqueur, venait d'être dissoute d'un coup de son épée. Les étudiants s'étaient enfuis de divers côtés. Quelques-uns se dirigèrent vers Gœttingen. L'un d'eux se plaignit à un condisciple, qui avait, comme lui, cherché un asile dans cette université, de ce que, dans le tumulte du départ, il avait perdu son cahier du cours que donnait Schleiermacher, l'un des professeurs de Halle, sur la méthode et le but de l'étude de l'histoire ecclésiastique. « Si ce n'est que cela, répondit le condisciple, je puis te tirer d'affaire, » et il se mit à dicter à son ami, de mémoire, — car il n'avait pris que quelques notes, — l'ensemble du cours [1].

Le jeune homme qui avait si bien retenu le cours en question était Néander. Ce trait nous le fait déjà connaître, en partie du moins, dans ce qu'il a de plus marquant, de plus individuel. La force de mémoire étonnante dont il est doué, est soutenue par sa prédilection pour la discipline théologique, dans laquelle il devait devenir maître par excellence. Au milieu du carnage et des cris de guerre qui signalent la chute de la monarchie de Frédéric II (un combat avait eu lieu à Halle même), au milieu des embarras et des distractions de tout genre qui accompagnent de tels événements, il conserve assez de tranquillité, de sérénité d'âme pour ne pas perdre le fil des idées vers lesquelles il se sent vivement porté.

Nommer Néander, c'est, du reste, citer pour beaucoup de gens une grandeur passée et dépassée. En effet, l'histoire ecclésiastique a fait des progrès déjà du vivant de cet écrivain et en dehors de son influence immédiate. De nombreuses investigations sur une foule de sujets spéciaux sont venues compléter et rectifier en partie les travaux du célèbre professeur de Berlin. De nouveaux points de vue ont apparu. On a étudié certains côtés de l'histoire, que Néander avait à peine abordés ou même complétement négligés. L'orthodoxie aussi est devenue plus tranchée, de sorte que celui qui, à son début, portait l'opprobre de Christ comme piétiste et comme mystique, est répudié par beaucoup de nos contemporains comme suspect de rationalisme, ou, du moins, d'un juste milieu qui s'en rapproche fort.

Il arrive donc à Néander ce qui est arrivé à maint homme marquant avant lui. C'est que les défectuosités même qu'on trouve en son œuvre sont autant

[1] Suivant une autre version du même récit, ce fait n'aurait eu lieu qu'un an plus tard. Mais cela nous semble très invraisemblable, sous plusieurs rapports.

de preuves de la puissante impulsion qu'il a donnée, et dont les vibrations, se diversifiant selon les différentes dispositions des esprits, se continuant et se prolongeant, contribuent à entretenir dans le protestantisme allemand un mouvement de vie qui durera d'âge en âge.

## I

David Mendel naquit à Gœttingen, au sein d'une famille juive, le 16 janvier 1789. Ainsi, l'année où commençait la révolution française vit naître aussi celui qui était appelé à devenir l'un des promoteurs de la révolution religieuse en Allemagne. Sa mère, femme excellente, pleine de tendresse pour ses enfants, parente du philosophe Mendelsohn, séparée de son mari, qui était négociant, et, à ce qu'il paraît, un Juif d'un caractère assez commun, se rendit à Hambourg bientôt après la naissance de David. C'est là que celui-ci reçut sa première instruction ; c'est là aussi que s'opéra en lui le changement intérieur qui l'amena à Christ. Le discours latin que, sur l'invitation de ses maîtres, il fit en sortant du gymnase inférieur pour passer au supérieur (1805), ne trahit encore aucun penchant pour l'Evangile. On voit seulement par ce discours, qui avait pour sujet l'émancipation civile des Juifs, que l'orateur est profondément peiné du dépérissement moral auquel son peuple est en proie, et contre lequel il cherche un remède efficace dans l'émancipation. On peut se convaincre aussi par ce discours, que l'auteur est loin d'être un adhérent fanatique des traditions rabbiniques et thalmudiques. Cependant ce n'est pas l'indifférence religieuse qui l'a conduit à l'Evangile ; mais on ne peut pas dire non plus qu'il y ait été amené par une idée bien claire, un sentiment bien profond du besoin d'un Sauveur. Dans ce temps de rationalisme, hélas! où aurait-il puisé de telles inspirations? Sans doute ce besoin d'un Sauveur ne lui est pas étranger, mais il se cache sous des besoins d'une nature philosophique et spéculative. Il est certain que l'étude assidue de Platon, à laquelle Schleiermacher avait donné une si forte impulsion et une si bonne direction, fut pour Néander, comme jadis pour l'évêque d'Hippone, un point de transition au christianisme. Un ami, auquel il parlait un jour avec enthousiasme de la philosophie de Platon, lui dit qu'il pourrait trouver quelque chose de meilleur dans l'apôtre St. Jean. On raconte que dès lors il se mit à lire le Nouveau Testament. Mais, de son propre aveu, la lecture de l'écrit de Plutarque sur l'éducation des jeunes gens, fut ce qui décida pour lui la question. Il reçut le baptême le 25 février 1806, et prit les noms de Jean-Auguste-Guillaume Néander, les empruntant, même le dernier comme nom de famille, à ses différents parrains. Avant de recevoir le baptême, il remit au pasteur qui devait le lui administrer une dissertation écrite ayant pour titre : *Essai de construire d'une manière dialectique la religion par rapport aux différentes phases de son développement*. On voit que le jeune néophyte est profondément convaincu de l'excellence de la religion qu'il va professer et de sa différence de la religion juive. Mais il y a de l'emphase et de l'obscurité dans son écrit. Le tout est une reproduction, originale, il est vrai, d'idées énoncées déjà par Fichte, Schelling, et par Schleiermacher, dans ses célèbres Discours sur la religion.

C'est au printemps de 1806 que Néander commença ses études universitaires. Son oncle, qui en faisait les frais, désirait qu'il se rendît à Gœttingen, pour y étudier le droit. Mais le jeune homme fit tant par ses instances, qu'il lui fut permis d'aller à Halle et d'y étudier la théologie. C'est ce qu'il écrit à son pasteur, en lui faisant part aussi de sa résolution de ne pas rester un membre mort de

l'Eglise, mais de chercher à vivifier la masse inerte de l'humanité et à concilier les données de la raison avec la religion. Le professeur qui exerça sur lui le plus d'influence fut Schleiermacher; c'est lui qui inspira à Néander l'amour de l'histoire ecclésiastique, qui lui ouvrit les yeux sur la valeur, la haute portée et l'utilité de cette étude. Déjà au commencement de son second semestre, en novembre 1806, il fut soustrait, comme nous l'avons vu, à l'influence personnelle de Schleiermacher par les événements qui suivirent la rupture entre la France et la Prusse. Néander fut assez maltraité par les soldats français en quartier dans la maison qu'il habitait; il quitta Halle avec une santé affaiblie et dans un état de grand dénuement. A Gœttingen, où nous l'avons rencontré, il ne se trouva pas d'abord à son aise; aussi datait-il alors ses lettres de *Philistropolis*. Toutefois il resta à Gœttingen, et il se groupa bientôt autour de lui un noyau d'étudiants distingués, avec lesquels il lisait les ouvrages de Platon et les Discours de Schleiermacher sur la religion. Ces discours, publiés en 1800, faisaient alors, dans l'Allemagne protestante, une sensation analogue à celle que produisit, dans la France catholique, le Génie du christianisme, de Châteaubriand.

Un voyage et un séjour à Hambourg pendant les vacances de Pâques, en 1807, provoquèrent chez Néander un changement qui doit être signalé comme un progrès. Dans la ville de Hanovre, où il s'arrêta une huitaine de jours, chez son oncle, il fit la connaissance d'un ancien professeur, qui s'intéressa vivement à lui. Cet homme respectable lui donna à entendre que la manière dont Schleiermacher comprenait et Platon et le christianisme était sujette à de graves objections, et il l'exhorta à rechercher le seul Seigneur et maître, en qui sont cachés les trésors de la sagesse. Cela fit sur Néander une profonde impression. Il quitta Hanovre dans un état d'inquiétude intérieure. A Hambourg il fit la connaissance de Matthias Claudius, dont la maison était comme un foyer du christianisme dans ces contrées. Il fit alors son premier sermon sur St. Jean I, 1 dans l'église de Wandsbeck, tout près de Hambourg, où demeurait Claudius.

Quand Néander revint à Gœttingen, ses amis trouvèrent qu'il s'était fait en lui un changement remarquable. Il ne tarissait pas en éloges sur la piété, la bonté des chrétiens dont il s'était approché à Hambourg. Dès lors les écrits de Schleiermacher, de Fichte, de Schelling furent mis de côté et remplacés par le Nouveau Testament et par les pères de l'Eglise, dont les gros in-folios remplirent bientôt sa chambre. Dans ce même temps, il remit à ses amis une espèce de confession de foi, dans laquelle il disait, en terminant, qu'il considérait l'histoire ecclésiastique comme le but de ses travaux et priait le Seigneur de le diriger et de le préserver d'écarts. Afin de pouvoir lire l'Ancien Testament, il prit des leçons d'hébreu d'un jeune *privat-docent*, nommé Gesenius, devenu plus tard si célèbre comme hébraïsant; il suivit avec une grande assiduité les cours de Planck, de Stæudlin, de Heeren sur l'histoire ecclésiastique et sur l'histoire profane. On prétend que Planck, auquel il s'attacha particulièrement, lui suggéra le premier l'idée de se vouer à la carrière académique. Cependant l'ardeur qu'il mettait à ses études fut nuisible à sa santé, déjà assez chancelante. Le médecin recommanda à ses amis de veiller à ce que Néander ne travaillât plus des nuits entières et à ce qu'il se donnât du mouvement. Sa mère, ses frères et ses sœurs lui écrivirent les lettres les plus pressantes à ce sujet. On l'engagea à prendre des leçons d'escrime. Il le fit pour raison de santé; mais dans cet exercice, il prêtait fort à rire par sa gaucherie. Ses amis faisaient aussi avec lui de longues promenades

dans les environs de la ville; Néander prêcha ainsi dans plusieurs villages, à la grande édification de ses auditeurs.

En automne 1809, après avoir terminé ses études à Gœttingen, il subit à Hambourg ses examens pour devenir candidat au saint ministère. Les examinateurs furent un peu surpris de son extérieur; Néander en effet ne payait pas de mine. Mais bientôt aux sourires légèrement ironiques, succéda l'étonnement, l'admiration, lorsqu'on l'entendit répondre à chaque question par un flot d'observations profondes et savantes. Après ses examens, il s'occupa de différentes manières, donnant des leçons, prêchant quelquefois, et surtout lisant les pères de l'Eglise. Tout cela ne lui suffisait pas, et il se plaignait que ses études favorites fussent en retard. C'est alors que l'un de ses amis, ayant appris que Marheinecke et de Wette, professeurs à Heidelberg, avaient accepté des vocations à l'université de Berlin, lui proposa d'aller se fixer comme privat-docent à Heidelberg, où il trouverait, après le départ des hommes que nous venons de nommer, une porte ouverte. Il fallait tenir la chose secrète, pour ne pas éveiller les craintes et les objections d'une mère qui redoutait de voir son fils se vouer avec trop d'ardeur à l'étude. L'ancien recteur de Néander au gymnase, qui fut mis dans le secret, approuva fort le projet, disant que Hambourg n'offrait nullement une sphère d'activité qui pût convenir à Néander. D'ailleurs il était charmé et flatté de voir un de ses anciens élèves entrer dans la carrière académique; il lui donna les conseils nécessaires et promit de lui procurer des moyens de subsistance. La dissertation que Néander présenta à Heidelberg pour obtenir l'autorisation d'enseigner, roulait sur la conciliation de la raison et de la foi, d'après les principes de Clément d'Alexandrie (1810). Nous l'avons trouvé, déjà quand il reçut le baptême, préoccupé de la même pensée, et dans un sens on peut dire que tous ses travaux subséquents tendent à cette conciliation. Bientôt le bruit se répandit à Hambourg que le jeune privat-docent se fatiguait outre mesure. Immédiatement sa mère se mit en route pour Heidelberg, et elle ne quitta plus son fils. C'est à Heidelberg que Néander inaugura la série de ces monographies dont on prétend que Planck lui a inspiré le goût. Il choisit pour sujet l'empereur Julien l'apostat. Ce qui l'attirait, c'était le désir d'étudier le caractère et la vie d'un homme qui dès son enfance, entravé et gêné de tous côtés, ne se laisse pas abattre ni décourager, mais qui, plein d'ardeur et d'enthousiasme, veut franchir toutes les bornes que la vie lui impose, quoiqu'il ait trop l'amour de l'éclat pour reconnaître ce qu'il y a de divin sous l'humble forme du christianisme. Lorsque cet ouvrage parut, Néander était déjà nommé professeur extraordinaire (1812).

A la fin de la même année il reçut une nouvelle vocation, qui devait décider de tout son avenir. Dans la Prusse vaincue, asservie, amoindrie d'un tiers, rançonnée et épuisée par Napoléon Ier et par ses satrapes, il s'opérait alors un travail de régénération, qui s'étendait à toutes les branches de la vie sociale. Le gouvernement, administré par des hommes éclairés, sentait le besoin de retremper le moral de la nation par de nouvelles institutions scientifiques, qui, en réveillant et en entretenant l'ardeur pour les études, devaient porter la jeune génération à des idées élevées et nourrir tous les sentiments généreux. Il s'agissait aussi de donner à l'enseignement théologique une nouvelle direction, opposée à celle du rationalisme vulgaire, qui avait prévalu depuis les dernières décades du XVIIIe siècle. C'est dans ce but que fut fondée, en 1810, l'université de Berlin, dont les commencements, vu les circonstances pénibles du moment, furent assez modestes. Cependant, dès l'abord, plusieurs

hommes très distingués y enseignaient la théologie : Schleiermacher, de Wette, Marheinecke. A Berlin on jeta les yeux sur le jeune professeur de Heidelberg. Dès qu'on en eut connaissance à Karlsruhe, on fit des efforts pour le retenir dans le pays. Quoique Néander aimât la vie de l'Allemagne du Sud, il se sentait attiré vers un centre d'activité qui lui promettait une bien plus vaste sphère d'influence. Il accepta donc la place de professeur ordinaire que le gouvernement prussien lui avait offerte.

Néander commença son enseignement à Berlin au printemps de 1813, au moment même où les Prussiens, entraînant leur roi, se levaient pleins d'ardeur et de furie contre leur oppresseur. Il leur fallait bien se battre, dit le comte de Ségur, car Napoléon ne leur avait laissé que le fer. Ce n'était pas une de ces guerres de cabinets, telles qu'on en avait vu beaucoup en d'autres temps. C'était le dernier effort de toute une nation, remuée jusque dans ses profondeurs, pour reconquérir son indépendance. Tout ce qui pouvait porter les armes voulait marcher contre les Français. Les salles des écoles, des universités, se vidèrent. Néander, contre son gré, était resté à Berlin. Il se plaignait de ce que sa mère et ses sœurs l'avaient contraint de se faire exempter du service militaire, en raison de sa santé. Il continua donc ses leçons, mais bientôt il n'eut plus que deux auditeurs, dont l'un était un étranger, l'autre un Prussien invalide. Néander, tout en sympathisant profondément avec le mouvement national, était pourtant navré de douleur, quand il pensait à tous ces jeunes gens allant au-devant de la mort. « Que Dieu, dit-il, qui nous a déjà porté secours, veuille bientôt mettre fin à cette terrible épreuve ; car sans cela l'Allemagne perdra la fleur de sa jeunesse, sur laquelle reposent ses espérances. »

La guerre une fois terminée et le calme rétabli, les temps étaient favorables à l'activité de Néander et de ses collègues. Toute la nation avait pris un nouvel élan, et voyait devant elle un grand avenir. L'espoir qu'elle nourrissait fut frustré, comme on le sait de reste, pour ce qui concerne les libertés politiques. La Prusse se laissa traîner à la remorque par l'Autriche. Mais les malheurs précédents et la délivrance dont ils avaient été suivis, avaient puissamment ranimé le sentiment religieux. Ce fut là le résultat le plus important de ces grands événements. Néander lui-même subit l'influence salutaire du réveil religieux, et lui rendit avec usure ce qu'il en avait reçu. Il se consacra à ses devoirs de professeur avec son ardeur accoutumée. Son influence grandit d'année en année. Il était le professeur le plus en vogue. Il est difficile de dire, s'il a exercé une plus grande influence par ses écrits ou par son enseignement oral. A côté de ses cours historiques, histoire de l'Eglise, histoire des dogmes, patristique, il donna bientôt des cours exégétiques sur les livres principaux du Nouveau Testament, en outre sur une partie de la dogmatique, savoir la christologie. Dès l'an 1826, il commença à enseigner la dogmatique entière. La confiance dont il jouissait auprès des étudiants était telle, que dès qu'il donna ce cours, il eut trois fois plus d'auditeurs que Schleiermacher n'en avait dans le même enseignement. Après la mort de ce dernier (1834), il enseigna la morale chrétienne ; en outre il donna quelquefois des leçons sur le système de doctrine du catholicisme et sur celui du protestantisme.

L'influence personnelle de Néander surtout sur les étudiants, mérite une mention particulière. Il devint par là, pour beaucoup d'entre eux une source de bénédictions. Sa personnalité elle-même exerçait une puissante attraction. On aimait sa simplicité, sa bonhomie,

d'autant plus qu'elle était unie à un vaste savoir, aux idées, aux sentiments les plus propres à électriser la jeunesse. Il était sévère envers lui-même et plein d'amour et de support pour les autres. Il savait reconnaître dans les jeunes gens qui s'approchaient de lui, le talent, le génie, les pousser en avant, leur donner les directions nécessaires. On se sentait invinciblement attiré vers cet homme, qui ne vivait que pour une sainte cause. Dépréoccupé de lui-même, il faisait du bien et mettait à l'aise par son humilité. Ce n'était pas cette humilité guindée, qui se plaît dans des démonstrations exagérées, au travers desquelles on aperçoit facilement des sentiments d'une tout autre espèce. Néander ne faisait pas parade de son humilité, pour tenir ses interlocuteurs à distance, mais il se mettait à côté d'eux, à leur niveau, avec bonté et sympathie. Dans tout son être on reconnaissait la vérité de sa devise : « pectus est quod theologum facit. » Aussi quelle que fût sa largeur, la douceur de ses jugements, il lui arrivait de se fâcher sérieusement, dès qu'il apercevait des tendances subversives, à son avis, de la foi et de la vie chrétienne, ou y portant atteinte. C'est ainsi qu'il était l'adversaire le plus ardent de la philosophie de Hegel, qui révoltait non-seulement ses sentiments chrétiens, mais aussi son sens historique, par une construction arbitraire de l'histoire. Cet homme si bon, si doux pouvait s'irriter, quand il voyait qu'on penchait vers les idées de cette philosophie. Il se prononça de même fortement contre le procédé d'un certain journal bien connu, dont il reconnaissait d'ailleurs les mérites, quand il y vit paraître des dénonciations tirées des cahiers de Gesenius, destinées à provoquer des mesures de rigueur contre ce professeur. Par contre, plus il approcha de la fin de sa vie, plus il se convainquit des grands services que Schleiermacher avait rendus à la cause du christianisme. Il en parla longuement dans un article du journal qu'il avait fondé de concert avec Julius Müller. Il était loin d'accepter le système de son ancien professeur; mais il voyait plutôt ce en quoi ce système servait la cause du christianisme que les idées par lesquelles il se trouvait en dehors de la foi et en opposition avec l'Evangile. Néander considérait l'excellente impulsion qu'avait donnée Schleiermacher, et il s'acquittait en cela d'une ancienne dette de reconnaissance.

Néander qui avait eu toute sa vie une santé chancelante, fut affecté, depuis 1847, d'une maladie des yeux, qui l'empêcha de continuer son grand ouvrage d'histoire de l'Eglise. Dès lors il publia de nouvelles éditions de plusieurs de ses monographies, en se faisant aider par ses disciples. Dans la préface de la nouvelle édition de Tertullien (1849) il exprima le pressentiment que ses jours ici-bas étaient comptés. Il mourut en effet l'année suivante (1850) du choléra. Déjà malade il continuait à donner ses leçons. Retenu au lit, il s'occupait de son Histoire de l'Eglise, et en dicta une dernière partie, concernant les « amis de Dieu » du moyen-âge. A la fin de la dictée il demanda quelle heure il était. Quand on lui eut répondu, il ajouta : « Je suis fatigué, je m'en vais dormir, bonne nuit. » Ce furent là ses dernières paroles; il expira bientôt après. L'ensevelissement eut lieu le 17 juillet. Son collègue Strauss, qui dès lors a aussi quitté cette terre, fit le sermon funèbre sur St. Jean XXI, 7 : « Et le disciple que le Seigneur aimait dit: C'est le Seigneur. » Il n'est guère possible de mieux résumer la vie de Néander que par ces paroles. Toute sa vie et tous ses ouvrages sont un témoignage rendu au Sauveur. Il a montré à ses contemporains le Seigneur dans l'histoire de son Eglise.

## II

Par ses ouvrages il montre aussi Christ aux générations futures. Nous avons nommé sa monographie sur Julien l'apostat, qui parut en 1812. L'année suivante, au milieu des troubles de la guerre, il publia *St. Bernard et son époque* (Berlin 1813, seconde édition 1848). En 1818 parut le *Développement génétique des principaux systèmes gnostiques*; en 1822, *St. Chrysostome et l'Eglise d'Orient de son temps* (troisième édition 1848,) puis les *Mémoires pour servir à l'histoire du christianisme et de la vie chrétienne* (3 volumes, troisième édition 1845). En 1825, son écrit sur Tertullien, *L'Antignostique* (seconde édition 1849).

Toutes ces monographies n'étaient pour Néander qu'une préparation à l'œuvre principale de sa vie, savoir son *Histoire universelle de la religion et de l'Eglise chrétienne.* Néander y avait pensé depuis longtemps, sans pouvoir arriver à une résolution arrêtée, lorsque son libraire, Frédéric Perthes, lui proposa une nouvelle édition du volume sur Julien. Néander, qui n'était plus satisfait de ce livre et ne voulait plus le faire paraître sous sa forme primitive, conçut alors le plan d'un ouvrage embrassant toute l'histoire du christianisme, dont il avait déposé les idées directrices dans son travail sur Julien. C'est là l'origine de ce grand monument de science historique. En 1826 parut le premier volume, les autres suivirent jusqu'à 1845, en tout cinq tomes répartis en dix volumes, et conduisant l'histoire jusqu'à Boniface VIII : Un onzième volume, qui va jusqu'au concile œcuménique de Bâle, a été publié en 1852, comme ouvrage posthume, puisé dans les manuscrits de Néander. Comme dans cet ouvrage il avait fait complétement abstraction de l'âge apostolique, il en fit le sujet d'un travail à part, qui par cela même devint plus étendu que s'il l'avait incorporé à son grand ouvrage. L'*Histoire de l'âge apostolique* parut en 1833, à Hambourg. La polémique contre l'école de Tubingue ayant porté vivement l'attention sur ces questions, le même ouvrage amplifié parut encore trois fois jusqu'en 1842. Le livre de Strauss sur la vie de Jésus-Christ fut pour Néander une invitation pressante à traiter le même sujet. Sa *Vie de Jésus* parut en 1837 (4me édition 1845). En outre, nous possédons de lui une foule de petits écrits, des programmes académiques, des travaux pour l'académie des sciences, et des articles du journal qu'il avait fondé avec J. Muller. Parmi ces travaux nous en signalons deux sur Pascal ; et lorsque parut la traduction allemande de l'écrit de Vinet sur le socialisme, Néander en écrivit la préface, dans laquelle il rendit hommage à l'auteur [1].

Pour juger et apprécier Néander comme historien de l'Eglise, il faut se représenter où en était cette branche de la théologie lorsqu'il commença ses travaux. C'est de Mosheim, professeur à Gœttingen, mort en 1755, que date l'ère moderne de l'historiographie ecclésiastique. Mosheim était orthodoxe sans étroitesse, et son impartialité ne provenait pas d'indifférence religieuse ou de vague dans les notions. Il cherchait à comprendre les hérésies, tout comme le naturaliste cherche à se rendre compte des diverses formations normales ou anormales du monde physique. Quoiqu'il ait conservé la méthode surannée de traiter l'histoire par centuries, son exposition est plus qu'une agglomération et juxtaposition de détails. Il a le coup-d'œil de l'historien, il fait des combinaisons heureuses, ingénieuses même, sans rien forcer cependant. Il est pro-

[1] Plusieurs des cours que Néander avait donnés à l'université ont été publiés depuis sa mort.

fondément érudit, mais ne se perd pas dans les détails. Son exposition est facile, lucide, de bon goût. Son principal ouvrage, intitulé : *Quatre livres d'institutions d'histoire ecclésiastique ancienne et moderne,* a maintenant fait son temps ; mais ses *Commentaires sur l'état de l'Eglise avant Constantin le Grand* offrent encore, par les détails de critique historique qu'ils renferment, une précieuse source d'instruction. Bientôt après lui vint l'époque de la négation hardie, de la néologie, du rationalisme. Semler, mort professeur à Halle, en 1791, en est le principal représentant. Dans des ouvrages informes, diffus, il a soulevé une foule de questions qui ont remué les esprits. Sous ce rapport il a fait du bien et, quoique son point de vue fût borné, il avait assez de jugement pour dire que ceux qui de nos jours se moquent des théologiens scolastiques du moyen âge, leur sont tellement inférieurs, qu'ils n'auraient pas pu leur servir même de copistes. Gœttingen resta encore quelque temps le siége principal de l'histoire ecclésiastique. Elle y était enseignée par deux hommes très marquants, Planck, mort en 1810, et Spittler, mort en 1833. Celui-ci avait cultivé, déjà avant Planck, cette science, qu'il abandonna plus tard pour se vouer exclusivement à l'histoire profane. Son manuel d'histoire ecclésiastique, qui parut en 1782, eut un très grand succès. On s'en servait partout comme fil directeur dans l'enseignement. Spittler est un rationaliste renforcé, bien plus étroit que Semler. Il commence son exposition en disant que jamais le monde n'a subi une révolution pareille à celle qu'y opéra, il y a dix-huit cents ans, un Juif nommé Jésus, dans les quelques années de sa courte vie. Son jugement suprême sur St. François d'Assise, c'est qu'on lui fait bien assez d'honneur en le considérant comme un cerveau fêlé. Qu'on rapproche de ce jugement celui de notre contemporain Hase, qui est pourtant aussi un rationaliste, mais qui sait voir en St. François autre chose que des folies, et l'on pourra se faire une idée des progrès qu'a faits l'histoire depuis Spittler. Planck est un homme d'une tout autre valeur. Ses deux grands ouvrages, l'un sur l'histoire de la doctrine protestante jusqu'à la formule de concorde, l'autre sur l'histoire de la constitution de l'Eglise chrétienne, lui assurent un rang distingué dans la littérature théologique. C'est lui qui a appliqué à l'histoire de l'Eglise ce qu'on appelle la méthode pragmatique, par laquelle on cherchait à rendre compte des événements d'après l'influence des diverses forces en jeu dans l'histoire. On conçoit que cette méthode pouvait rendre de grands services, si elle s'inspirait d'idées élevées, si elle s'attachait aux causes vitales ; mais elle pouvait aussi donner lieu à une manière superficielle de construire l'histoire et d'en expliquer les événements les plus marquants, les plus décisifs, en insistant sur la coïncidence de certaines circonstances assez futiles, de sorte que l'histoire devient une machine, composée d'un nombre infini de petits rouages et de fils, mis en mouvement tantôt par le hasard, tantôt par les passions des hommes. C'est ainsi que, dans le domaine de l'histoire profane, plusieurs croyaient faire preuve d'une grande sagesse en prétendant que l'origine de la révolution française se trouve dans les intrigues de Philippe d'Orléans pour écarter Louis XVI et se mettre à sa place.

Il nous reste à citer deux historiens rationalistes, Henke et Schmidt. Le premier, professeur à Helmstædt, mort en 1809, a publié une histoire universelle de l'Eglise, qui est très bien écrite ; il s'étend d'une manière très instructive surtout sur les temps postérieurs à la réformation ; ses jugements rappellent souvent ceux de Spittler. Il ne voit dans Tertullien qu'une tête exaltée ; dans Au-

gustin il voit un bavard spirituel ; dans Grégoire VII, un homme sans religion, sans foi ni loi. Schmidt, professeur à Giessen, dont l'histoire ecclésiastique (1800) est restée inachevée, a fait un ouvrage de mérite, puisé aux sources, écrit avec dignité et talent ; mais quand il exige que l'historien, pour être complétement impartial, n'appartienne à aucune religion, on conçoit qu'un point de vue pareil ne pouvait suffire au sens chrétien ravivé.

Déjà avant Néander, il y eut des commencements de réaction dans le sens du christianisme positif. Marheinecke exprima d'excellentes idées dans son premier volume d'Histoire universelle du christianisme, qui parut en 1806. L'ouvrage resta inachevé, et cette voix se perdit, car Marheinecke se fondait trop sur la spéculation philosophique, peu propre à régénérer l'historiographie. On conçoit de même que l'ouvrage du comte de Stollberg (1806-1818), qui a passé à l'Eglise catholique, ne répondit pas aux besoins du protestantisme évangélique. Milner, dont nous reconnaissons pleinement les mérites, fut bientôt connu en Allemagne. Mais, comme le fait judicieusement observer Hagenbach, arranger l'histoire ecclésiastique en vue de l'édification, en excluant ce qui n'est pas édifiant, en éclairant les faits par des réflexions pieuses ; — ou bien envisager l'histoire dans son ensemble sous le point de vue chrétien, la pénétrer d'idées chrétiennes, c'est-à-dire la présenter sous son vrai jour, sans l'appui de réflexions édifiantes, ce sont là deux méthodes fort différentes de traiter l'histoire.

C'est cette seconde méthode que Néander a suivie. Ce qui le distingue, c'est la combinaison, l'harmonie de l'esprit chrétien et de l'esprit scientifique, de sorte qu'on peut dire de lui qu'il est un historien chrétien, parce qu'il est scientifique, et scientifique, parce qu'il est chrétien. Se fondant sur d'immenses lectures, il ne néglige aucun détail susceptible de fournir une pierre à l'édifice ; il est exact jusqu'à la minutie, parce que son sens chrétien lui prescrit d'être fidèle dans les petites choses. Il profite de chaque nouvelle découverte, de quelque côté qu'elle lui vienne. Loin de lui la pensée de fausser l'histoire par un intérêt mal entendu pour le christianisme.

L'édification jaillit de sa conception même de l'histoire. C'est pourquoi il déclare franchement ne pas admettre de différence entre une exposition édifiante et une instructive. Car le but qu'il poursuit dès sa jeunesse, dit-il dans la préface de son grand ouvrage, c'est d'exposer l'histoire de l'Eglise comme une preuve frappante de la vertu du christianisme, comme école d'expérience chrétienne, comme une voix retentissant à travers tous les siècles, voix d'édification, d'instruction et d'exhortation pour tous ceux qui veulent entendre. Il voit dans le christianisme, non pas une force puisée dans les profondeurs cachées de la nature humaine, mais une puissance descendue du ciel, supérieure à tout ce que la nature humaine peut produire, et destinée à inculquer à celle-ci une vie nouvelle, à la régénérer, en commençant par l'intérieur. Ainsi le christianisme est pour lui plus qu'une doctrine ; il est une vie nouvelle, pénétrant dans la vie des hommes. Une fois entré comme élément de transformation dans le monde, le christianisme ne pouvait pas se propager uniquement par des miracles ; il s'est soumis à toutes les conditions du développement de l'humanité. Quoiqu'il doive être considéré avant tout comme un don venu d'en haut, il est pourtant en rapport intime avec la nature humaine, car sans cela il ne pourrait pas agir sur elle. L'histoire de l'Eglise est donc, comme dit Néander, l'histoire de la vie venue d'en haut, en tant qu'elle s'est incorporée à l'humanité, l'histoire

de la vie de Christ lui-même dans l'humanité. A cet effet Néander cite toujours de nouveau la parabole du levain qui fait lever la pâte. Le levain de l'Evangile a produit dans l'humanité un travail de relèvement, dont les effets, procédant de l'intérieur à l'extérieur, se sont étendus à toute la manière de penser et d'agir, pour s'assimiler, pour transformer la masse de l'humanité, ce qui ne pouvait se faire que successivement.

L'intelligence de l'histoire du christianisme suppose la connaissance de ce qui est en elle le principe vital. Puisque cette histoire est l'exposition de la vie de Christ dans l'humanité, elle ne peut être comprise que par celui qui connaît la vie chrétienne par sa propre expérience, et l'histoire de l'Eglise est en elle-même un témoignage de cette vie, témoignage qui de son côté engendre aussi et entretient la vie spirituelle. Ainsi l'histoire de l'Eglise est, pour ainsi dire, la conscience qu'a l'Eglise de sa propre vie, et l'historien de l'Eglise ne fait, comme tel, que mettre en pratique sa propre vie religieuse. De cette manière l'histoire devient par elle-même édifiante; ce caractère ne lui vient pas du dehors, l'édification est le résultat nécessaire du mouvement de l'histoire.

Poursuivons. La vie divine, qui est en action dans l'histoire, s'est manifestée dans toute sa plénitude en Christ. Or Christ résume en sa personne les éléments fondamentaux de toutes les individualités humaines. Ce qui est un en Christ, se fractionne et s'individualise dans l'histoire qui découle de lui. Identique avec elle-même, la vie divine se diversifie à mesure qu'elle se répand dans les diverses branches et formes de la vie humaine. Et comme l'action de l'Evangile sur les hommes n'efface pas en eux le caractère individuel, la vie de chaque chrétien est une reproduction de celle de Christ, selon la mesure des diverses individualités. Dans aucun chrétien, cette vie ne se trouve complète et entière; chacun d'eux ne peut en représenter qu'une partie, un fragment, chacun sert à compléter les autres, et la totalité de l'humanité chrétienne est seule l'exacte et pleine reproduction de la vie de Christ.

Cette vie divine, Néander la voit se fractionner en diverses tendances. Par l'effet du péché inhérent à l'humanité, ces tendances deviennent des pôles opposés l'un à l'autre et qui, au lieu de se compléter, se combattent; mais en vertu de la direction divine, ils finissent néanmoins par se compléter réciproquement. Néander ne se lasse pas de faire ressortir ces tendances opposées, le christianisme intérieur et celui qui se porte au dehors, la tendance à s'assimiler le monde et celle qui le combat, la tendance rationaliste et la supernaturaliste, la tendance scolastique et la mystique, la tendance spéculative et la pratique. Il y a donc continuellement action et réaction, provocation d'une part et résistance de l'autre; il y a une lutte toujours renaissante, qui alterne avec de nouveaux essais de conciliation; cette action et cette réaction incessantes constituent le mouvement de l'histoire.

Certes, c'est là une méthode très excellente et très fructueuse de traiter l'histoire de l'Eglise. Nous sommes ici bien loin du rationalisme vulgaire, qui en fait simplement l'histoire des aberrations de tout genre, des erreurs et des folies de l'esprit humain. Nous avons aussi quelque chose d'infiniment supérieur au mécanisme, disons au pédantisme de la méthode pragmatique. C'est à une espèce de transfiguration du pragmatisme que nous assistons. Car nous y reconnaissons les plus hautes idées philosophiques de l'époque, mais dépouillées de leur caractère abstrait et panthéiste, revêtues du caractère chrétien, transfigurées en un mot en idées chrétiennes, et mises en scène pour faire

comprendre le mouvement de l'histoire.

Ce que nous avons dit jusqu'à présent nous montre d'où proviennent le respect de Néander pour la vie individuelle et sa capacité de comprendre les individualités les plus diverses, de les saisir au vif, de les placer dans leur vrai jour, d'en faire une fidèle et exacte description. En cela Néander se distingue de tous les autres historiens de l'Eglise. L'individualité humaine est pour lui chose sacrée, à laquelle il n'ose pas toucher; cela lui semblerait un péché. Ce respect pour l'individualité, qui nous explique pourquoi il aimait tant à écrire des monographies, se fonde non pas sur l'individualité considérée en elle-même, mais en tant qu'elle est l'expression de la vie chrétienne. Ce sont les traces de Christ qu'il cherche dans l'histoire. C'est parce qu'il cherche partout Christ, qu'il lui est donné de le trouver partout. C'est pourquoi il s'incline devant l'individualité, avec une complète abnégation de lui-même, pourquoi il sait vivre d'une autre vie que la sienne et discerner même la plus faible lumière encore engagée dans les ténèbres, pour la faire voir à ses lecteurs. De là la largeur et la mansuétude de ses jugements, à côté d'un amour absolu de la vérité ; de là ce qu'on a appelé le caractère objectif de son exposition, qui est tel que les individualités les plus différentes « se montrent, comme dit le Dr Baur dans toute leur liberté aux yeux de l'historien, qui se réjouit de leur liberté. » On reconnaît là l'influence des idées de Schleiermacher, de l'esprit moderne en général, mais placé sous l'inspiration du christianisme.

Toutefois, arrivés ici au point culminant, au trait le plus brillant du caractère de Néander comme historien, nous rencontrons en même temps ses lacunes, ses défectuosités, que les critiques ont relevées de la manière suivante : L'individu prédomine trop, l'élément de la communauté fait défaut. Nous voyons une simple aggrégation d'individus, et le développement dans l'ensemble de l'histoire n'est pas suffisamment accusé. Néander a fait valoir, dans sa manière de traiter les différentes individualités, l'ancien adage, qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil. Il sait découvrir avec beaucoup de pénétration des analogies entre les individualités les plus divergentes et appartenant à des époques séparées par un grand espace de temps. Ainsi, ce sont au fond toujours les mêmes classes d'individus qui paraissent sur la scène. On est dans une vaste et magnifique galerie de tableaux, qui se prolonge à l'infini, de sorte que finalement on perd toute vue d'ensemble. Et, en tout cela, il n'est pas suffisamment fait droit à l'idée de l'Eglise, en tant qu'elle devient une institution terrestre ; elle n'est pas reconnue et appréciée dans sa puissance de cohésion pour les individus. A la place de l'Eglise, nous avons une collection d'individus. Aussi les limites de l'Eglise s'étendent démesurément ; les différences entre ce qui appartient vraiment à l'Eglise et ce qui est hérétique, s'effacent. En outre, si Néander a exposé de main de maître la vie intérieure et cachée du christianisme dans les âmes, il n'a pas saisi dans sa plénitude la vertu par laquelle il transforme le monde à son image ; il n'a pas montré comment le christianisme a modifié, régénéré les notions du droit, les mœurs, la vie sociale [1], la langue même ; il n'a pas porté son attention sur les créations de l'art chrétien. Il n'a pas fait ressortir l'organisme du royaume de Dieu sur la terre.

Voilà ce qu'on a dit de plus fort contre la méthode de Néander. Nous sommes loin de penser que cette critique soit dénuée de tout fondement. Mais, à moins

[1] Nous citons à cette occasion l'Essai historique sur la société civile dans le monde romain et sur sa transformation par le christianisme, de C. Schmidt, 1853. Ce précieux ouvrage montre bien combien il y a encore à faire après Néander.

d'être injuste envers notre historien, il ne faut pas la prendre en tout point au pied de la lettre ; il faut en rabattre quelque chose. On se ferait, en particulier, une idée bien étrange, même fausse, de l'ouvrage de Néander, si l'on s'imaginait qu'il donne proprement une histoire en biographies. Quoique nous concédions que la biographie y occupe une large place, que la portée, l'action de l'individualité pouvait y être traitée avec plus de circonspection et avec plus d'égard pour ce qu'on appelle les forces objectives agissant dans l'histoire, nous pensons néanmoins que la méthode de Néander formera toujours un contrepoids heureux et salutaire à la tendance spéculative, qui ne vise à rien moins qu'à annuler l'individualité et à concevoir le cours de l'histoire comme le simple mouvement et le développement de l'idée absolue. L'exposition de Néander est aussi un correctif à cette tendance ecclésiastique extrême, qui se rapproche du catholicisme d'une part, et qui, d'autre part, exagère la portée des différences confessionnelles.

Pour ce qui nous concerne personnellement, nous qui écrivons ces lignes, nous nous permettrions une autre observation critique. Il est bien vrai, comme le dit Néander, que l'histoire ecclésiastique est le développement de la vie de Christ dans l'humanité ; c'est là le plus haut point de vue sous lequel il nous soit donné d'envisager l'histoire de la religion chrétienne. Toutefois, il y a au fond une certaine lacune dans la conception de Néander. Elle ne tient pas suffisamment compte du péché inhérent à l'humanité. La portée du péché, son action sur l'humanité chrétienne, sa puissance toujours renaissante, au milieu de la chrétienté, ne ressort pas assez de l'exposition de notre historien. C'est ainsi que certaines choses sont mises sur le compte de l'individualité ou du caractère spécial d'une certaine époque, tandis que, considérées de plus près, elles se font reconnaître comme un effet de la chute de l'humanité dans le péché. Si l'histoire de l'Eglise est l'histoire de la vie venue d'en haut, en tant qu'elle s'est incorporée à l'humanité, on peut dire aussi que cette histoire montre comment la vie de Christ ne s'est pas incorporée à l'humanité. L'histoire ecclésiastique est bien l'histoire de la rédemption du genre humain ; mais, dans un sens, elle est aussi celle de la perdition du genre humain ; elle est la reproduction de la vie de Christ, en ce sens aussi que Christ y apparaît comme souffrant, repoussé, et de nouveau crucifié par les siens, pour célébrer bientôt, il est vrai, une nouvelle résurrection. Cette histoire nous montre bien le royaume de Dieu descendu sur la terre en Christ, mais aussi ce royaume environné, dans l'Eglise même, d'ennemis qui l'attaquent de toutes parts, qui menacent de le détruire, qui semblent souvent devoir remporter la victoire, jusqu'à ce que le Seigneur manifeste, pour le salut de l'Eglise, sa toute-puissance miséricordieuse. On voit par là que Néander se place, dans ses définitions de l'histoire, au point de vue de l'Eglise invisible, qui est en elle-même la vie de Christ, en tant qu'elle s'incorpore à l'humanité, et son exposition s'en ressent.

Sous ce rapport, comme sous plusieurs autres, Néander a fait une œuvre incomplète, et il a laissé à d'autres une ample sphère d'activité. Mais son œuvre, quoique inachevée, restera, parce qu'elle est basée sur le maintien des vérités centrales et directrices, auxquelles il faudra toujours se tenir pour ne pas tomber dans des aberrations de divers genre, et même pour ajouter à l'œuvre de ce père de l'historiographie ecclésiastique contemporaine.

Nous renvoyons les lecteurs désireux de plus amples renseignements aux travaux suivants : Otto Krabbe, *August Neander, ein Beitrag zu seiner Charak-*

*teristik.* Hamburg, 1852; C.-K. Kling, *Dr August Neander, ein Beitrag zu dessen Lebensbilde* (Studien und Kritiken, 1851); Hagenbach, *Neander's Verdienste um die Kirchengeschichte* (Studien und Kritiken, 1851); Baur, *die Epochen der kirchlichen Geschichtschreibung*; Uhlhorn, *Die œltere Kirchengeschichte in ihren neueren Darstellungen* (Jahrbücher für deutsche Theologie, 2e volume), et l'article du même auteur sur Néander dans l'*Encyclopédie théologique*, rédigée par HERZOG.

## REVUE CRITIQUE.

### Un représentant du rationalisme moderne.

DES PREMIÈRES TRANSFORMATIONS HISTORIQUES DU CHRISTIANISME, 1866. — LA CONSCIENCE ET LA FOI, — par Athanase Coquerel fils.

SECOND ET DERNIER ARTICLE.

III

Le volume publié cette année (1867) par M. Coquerel, sous le titre: *La conscience et la foi*, est une application des doctrines émises dans le précédent et un pas de plus dans la négation. Dès les premières pages, tout lecteur attentif y reconnaîtra le rejet du christianisme comme révélation de Dieu et celui de l'autorité des Saintes Ecritures au-dessus desquelles est placée l'autorité de la conscience.

Ici je me demande d'abord : Qu'est-ce que la conscience? Si je consulte l'usage de la langue et les dictionnaires les plus accrédités, ils me répondent que c'est le sentiment intérieur par lequel l'homme se rend témoignage à lui-même du bien et du mal qu'il a fait. M. Coquerel la définit tout autrement: « La conscience, dit-il, est le sentiment qu'a chacun de nous de sa responsabilité. » Quel rapport y a-t-il entre le sentiment de notre personnalité et l'Ecriture, l'Eglise, etc.? — Il ajoute que « la conscience éveille en nous l'instinct du devoir » et enfin que son troisième enseignement, c'est le sentiment religieux. Mais la psychologie et la logique sont d'accord pour rapporter les faits de l'âme humaine à trois ordres différents de facultés : le sentiment de la personnalité au sens intime ou conscience du moi, celui du devoir au sens moral; la connaissance de l'Etre infini aux facultés de la raison et de l'intelligence. Au reste, M. Coquerel fait lui-même cette distinction fondamentale, quand il dit (pag. 97): « Pour comprendre la Bible, il faut saisir avec sa raison, admirer avec son imagination, juger avec sa conscience. » Il est facile de se rendre compte du but que s'est proposé M. Coquerel, en confondant ainsi des facultés qui jouent dans notre vie spirituelle un rôle si différent; c'est de mieux justifier l'autorité absolue qu'il donne à la conscience dans l'appréciation, non-seulement de la réelle origine de la religion, mais aussi des vérités et des enseignements de celle-ci. « La conscience, dit-il, est pour chacun de nous le juge définitif et souverain qui prononce en dernier ressort» et ailleurs: « la conscience en présence de la Bible, et illuminée par elle, reste ce qu'elle est partout, le juge souverain et en dernier ressort.»

Il y a ici, entre l'usage et l'autorité des facultés de l'homme, une confusion qu'il importe de signaler avant d'aller plus loin. En mettant en jeu tout à la fois sa raison, son intelligence, sa sensibilité, sa conscience, l'homme, livré à lui-même, peut constater la nécessité de l'existence de Dieu, se faire quelque idée de ses perfections, entrevoir sa volonté et les moyens de le servir; mais quand il veut approfondir les grandes questions qui se présentent à lui de toutes parts, il rencontre bientôt des obscurités impénétrables. C'est ce que prouve l'histoire de l'humanité tout entière et ce qu'ont reconnu les sages du pa-

ganisme. Les philosophes modernes, Fichte et Schelling, par exemple, après avoir tenté d'arriver par la philosophie seule à la solution des problèmes les plus essentiels de la religion, sont arrivés à reconnaître qu'ils ne pouvaient y parvenir sans la révélation.

Les hommes de tous les temps ont si bien senti cela, que tous les fondateurs de religions se sont présentés comme les envoyés de Dieu. Mais il ne suffit pas de le dire, il faut le prouver, et les facultés intellectuelles et morales de l'homme lui fournissent tous les moyens d'examiner et de juger les preuves qu'on lui donne. C'est là certainement un des plus grands et des plus sérieux devoirs qu'il ait à accomplir. Une fois que ces preuves ont satisfait son esprit et son cœur, sa raison et sa conscience, une fois qu'une révélation a été reconnue par lui comme divine, le rôle de l'homme change. Il doit étudier les enseignements de cette révélation, s'assurer que telle ou telle vérité, tel ou tel précepte, qu'on dit y être contenus, s'y trouvent réellement. Puis, cette œuvre, dans laquelle ses facultés intellectuelles et morales sont encore employées, une fois terminée, cette question de fait résolue, la créature n'a plus qu'à écouter la voix de Dieu et, non-seulement qu'à accepter ce qu'il a daigné lui faire connaître, mais à se l'approprier, à l'appliquer à sa vie, à en faire la règle de ses convictions et de sa conduite.

Tel est le principe qui repose à la base de toutes les communions protestantes. La liberté d'examen n'a été pour elles qu'un moyen, jamais un but, pas plus que les procédés employés par les sciences naturelles pour connaître les êtres qu'elles étudient, ne sont la science de ces êtres, de leur organisation et de leurs propriétés.

Ainsi, ou bien il faut nier la révélation, ou bien il faut admettre que, sa divinité, une fois reconnue, elle devient le foyer auquel l'homme doit aller chercher la lumière pour éclairer tous les points sur lesquels ses facultés ne peuvent lui donner une instruction suffisante sur Dieu, sa volonté, les moyens de lui plaire ; pour découvrir la réponse aux questions : qui suis-je ? où vais-je ? que fais-je ici-bas ? Prétendre que les facultés de l'homme, qu'on les appelle conscience, entendement, raison, ou comme on voudra, doivent être juges en dernier ressort des enseignements de la révélation, c'est renverser complétement les rôles, c'est mettre l'homme à la place de Dieu. Or, c'est précisément là ce que, après avoir tenté de faire pratiquement dans son premier ouvrage, M. Coquerel cherche à établir comme principe dans le second. S'il n'y a plus de révélation, il n'y a pas d'inspiration des hommes qui se sont présentés comme chargés de la répandre sur la terre; et la conscience, comme dit M. Coquerel (pag. 166), « est souveraine de fait et de droit. »

La conscience de l'homme souveraine? Mais l'histoire, n'existe-t-elle donc plus? Ne nous montre-t-elle pas où a si souvent conduit la prétention de l'homme à être souverain en fait de religion? Je ne parle pas ici de ce qui s'est passé sous le paganisme, de ses différentes formes même sous le règne du monothéisme, je triompherais trop facilement. Je demande seulement qu'on veuille bien se rappeler ce que depuis la venue du Christ a fait l'homme, quand il s'est établi juge souverain des vérités et des enseignements positifs de l'Evangile et qu'il a pris pour guide, non ce que les saints Livres ordonnent, mais les inspirations de la conscience. D'après un tel principe, de quel droit dirais-je aux fanatiques inquisiteurs des Pays-Bas, ou aux incrédules de la Terreur, que leur conscience était égarée et par quelle autorité mettrai-je la mienne au-dessus de la leur? On ne m'objectera pas, je pense, le catholicisme, car cet argument-là me donne gain de cause. N'est-ce pas

parce qu'il a donné à l'église de Rome, c'est-à-dire aux hommes, le droit de juger les enseignements des Saintes Ecritures et de les modifier, selon les inspirations de leur raison et de leur conscience, qu'ont eu lieu toutes les conséquences que relève M. Coquerel. (Pag. 154.) De fait, la conscience humaine est sujette à de si grandes éclipses, à des oscillations si prodigieuses, qu'elle a continuellement besoin d'un guide infaillible, prenant son autorité dans la sphère de la sagesse, de la sainteté, de la vérité parfaites.

Aussi toutes les communions protestantes reconnaissent l'autorité et la divine inspiration du Nouveau Testament, et c'est dans les Saintes Ecritures qu'elles prennent la règle de leur foi et de leur vie. Nier cette autorité, c'est, quoiqu'on dise, se mettre en dehors de l'église réformée; c'est constituer une nouvelle religion, fondée avant tout sur la raison (ou conscience) de l'homme. Peut-être consentira-t-elle, quand cela lui conviendra, à chercher dans la sagesse supérieure de Jésus et dans les traditions conservées plus ou moins fidèlement par ses premiers disciples, des appuis aux principes qu'elle a posés. Ce qui est conforme à mes idées, je l'admets, ce qui n'y est pas conforme, je le rejette. Et chacun ayant naturellement le même choix, il n'y a plus d'Eglise dans le sens évangélique du mot, car selon l'apôtre; la devise de l'église chrétienne est: *Un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême* (Eph. IV, 5.); tandis que celle du rationalisme est: Toutes sortes de foi, jusqu'à celle qui fait Jésus et les apôtres menteurs. M. Coquerel ne dit-il pas: « Nous déclarons connaître des chrétiens pleins de vraie foi et de vraie charité qui nient ces grands faits » (les guérisons miraculeuses et la résurrection de Jésus). Or, s'il y a des faits attestés par Jésus et par ceux qui en furent les témoins, ce sont ces guérisons miraculeuses. S'il y a un article de foi, reposant sur les prophéties de Jésus et sur la déclaration claire et nette des apôtres de l'évangile, c'est la résurrection du Seigneur. N'est-il donc pas évident que ceux qui les nient, font de Jésus un imposteur et de ses disciples des faussaires? Il faut convenir que ce sont de singuliers chrétiens!

*Un seul Seigneur*, dit St.-Paul. Mais celui dont il parle n'est évidemment pas ce Jésus « dont se réclame» M. Coquerel. Car tout le monde sait que le mot grec, remplacé par *Seigneur* dans toutes les versions du Nouveau Testament est la traduction du mot qui, dans la langue de l'Ancien Testament parlée par tous les apôtres, est le propre nom de Jéhovah. Or, comme M. Coquerel dit avec franchise (pag. 141): « Je nie la divinité de Jésus-Christ, » il est, à l'égard du Fils, dans une toute autre opinion que les écrivains du Nouveau Testament. M. Coquerel complète, il est vrai, cette phrase en ajoutant « dans le sens où il eût été le premier à la nier lui-même. » La chrétienté toute entière admet la divinité de Jésus dans le sens où *Lui* l'a reconnue quand il a dit: *Le Père et moi nous ne sommes qu'un*, et quand il s'est appelé *Fils de Dieu*. « En divinisant ainsi Jésus, dit ailleurs M. Coquerel (pag. 123), j'affirme qu'on rend la religion moins édifiante, moins morale, moins religieuse en un mot. » C'est-à-dire, je déclare de mon autorité absolue que Jean, Paul, Pierre, et les autres, ont fait tort à l'Evangile par les erreurs qu'ils ont répandues à ce sujet, sur lequel j'en sais beaucoup plus qu'eux. Au reste M. Coquerel laisse entrevoir le fond de sa pensée, quand après avoir dit: « Je me rattache de toutes mes forces à l'antique, à l'éternel monothéisme, je veux sauver avant tout l'unité de Dieu, » il ajoute, « en un sens, il n'y a pas d'abîme entre Dieu, et nous... Etres finis, nous portons en nous l'idée de l'infini, nous aspirons à lui. Nous sommes les enfants immortels, à jamais perfectibles du Dieu éternel et parfait. Jé-

sus l'a été à un degré exceptionnel, unique, divin. » En d'autres termes : il n'y a de Dieu que Dieu et Jésus est son prophète. On comprend, qu'avec une telle conception de la nature de Christ, on puisse, en sûreté de conscience, tendre la main d'association aux ennemis du christianisme positif, et malgré : « la démence blasphématoire avec laquelle Voltaire a semblé (!) désigner Jésus » on puisse coopérer avec eux à élever une statue à Voltaire. Après tout, un prophète n'est qu'un homme. Mais il est difficile de comprendre comment on peut alors, « s'attacher à Jésus avec une foi profonde pour la vie, pour la mort et pour l'éternité, » comme le dit M. Coquerel (pag. 145). Il n'y a que le rationalisme qui puisse trouver le moyen de concilier de semblables contradictions.

Avant d'en finir sur ce sujet, je veux faire observer que pour défendre « l'antique monothéisme, » il n'est pas nécessaire d'attribuer à l'orthodoxie évangélique des erreurs dont elle est innocente. Elle n'a jamais voulu anéantir l'humanité de Jésus. Elle affirme au contraire qu'il était vrai homme et vrai Dieu. Mais on peut dire d'elle ce que M. Schultz [1] dit de St.-Jean : « Il n'a pas exposé comment s'explique l'unité en une personne du divin et de l'humain. Tous ceux qui ne nient pas le miracle, doivent reconnaître qu'il y a ici, pour la spéculation théologique, un mystère ineffable. »

Après avoir combattu, comme nous l'avons raconté, l'autorité des Ecritures et la divinité de Jésus-Christ, M. Coquerel ne s'élève pas avec moins de véhémence contre la doctrine de la mort expiatoire du Rédempteur. »

« Les apôtres, dit-il, ont comparé éloquemment Jésus à une victime auguste et dernière qui rendait inutile tout autre sacrifice et qui avait apaisé pour toujours la vengeance de Dieu. Mais ces métaphores saisissantes ont un grave défaut, elles sont trop juives. — Le pardon sans sacrifice, sans expiation, tel est l'Evangile de Jésus-Christ, la bonne nouvelle. » — Il en vient même jusqu'à écrire les lignes suivantes, que je ne veux pas caractériser et que je livre telles quelles au jugement du lecteur (pag. 118 et 119) : « Pour d'autres, le christianisme est une religion dont Jésus-Christ lui-même est l'objet. Sa morale, ses actes, ses conseils et ses exemples importent beaucoup moins que sa mort, considérée comme un sacrifice expiatoire, par lequelle est sauvé quiconque y croit..... C'est justice que cette théorie soit en pleine décadence. Le christianisme des subtilités dogmatiques, de la théocratie cléricale, du cadavre divin (!!) [1] parle surtout à l'imagination, à la peur, etc..... »

Qui est-ce qui a comparé Jésus à une victime expiatoire ? N'est-ce pas Jésus lui-même ? N'a-t-il pas dit : « *Le Fils de l'homme est venu pour donner sa vie pour la rançon de plusieurs.* » (Math. XX, 28 ; Marc XIV, 24.) « *Je suis le bon berger ; le bon berger donne sa vie pour ses brebis.* » (Jean X, 11, 19.) Si pour les apôtres l'expiation des péchés par le sacrifice de Jésus est une métaphore, il faut avouer qu'ils la répètent sous bien des formes différentes, et qu'ils ont tout l'air d'en faire une vérité fondamentale du christianisme. Quoi ! lorsque Paul écrit aux Corinthiens (I, 2) : « *Je n'ai voulu savoir parmi vous, que Jésus-Christ, et Jésus-Christ crucifié. Celui qui n'a point connu le péché, Dieu l'a traité à cause de nous comme un pécheur, afin que nous fussions justifiés devant Dieu par lui*, etc., etc. Quand Pierre s'écrie : *Vous avez été rachetés par le précieux sang de Christ,*

[1] Dans son remarquable volume qui vient de paraître, *Le Fils de l'homme et le Logos*. Gotha, 1867.

[1] Le rapprochement de ces deux mots fait comprendre le sens dans lequel M. Coquerel, entend la qualification de *divin* qu'il donne souvent à Jésus.

*comme l'Agneau sans défaut, et sans tache,* etc., etc. » Lorsque Jean écrit : « *Le sang de Jésus-Christ nous purifie de tout péché. C'est Lui qui est la propitiation pour nos péchés,* etc... » ce sont des métaphores ! Ne faut-il pas avoir une bien grande confiance dans la crédulité ou la bonne volonté de ceux auxquels on dit de telles choses, pour oser les leur adresser sérieusement.

Il est vrai que selon M. Coquerel il n'est pas besoin d'admettre l'autorité des Ecritures, la divinité de Jésus-Christ et son sacrifice expiatoire, pour être considéré par lui, comme du nombre de « ses excellents disciples. » « Qui est chrétien, dit-il (pag. 135 et 136)? » Sera-ce celui qui professe une doctrine correcte et précise sur tel ou tel dogme, sur la nature divine de Jésus, sa résurrection, ses miracles, sa mort ? Est-ce là ce qu'il a voulu ? Où l'a-t-il dit ? A qui l'a-t-il demandé ? Peut-on nous apprendre ce que pensaient sur chaque article de la dogmatique officielle, ces pauvres âmes angoissées, à qui le Maître a dit avec tant d'amour : « *Ta foi t'a sauvée, tes péchés te sont pardonnés !* Il a tenu ce langage maintes fois à des êtres qui n'avaient aucune notion, ni de sa divinité, ni de sa mort expiatoire, ni de sa résurrection...... S'il en était ainsi au temps de Jésus, comment douter un seul moment, qu'il n'en soit de même à toutes les époques, de nos jours, pour nous.» M. Coquerel regarde ce raisonnement comme tellement concluant, qu'il y revient constamment dans ses deux volumes. Mais il n'oublie qu'une seule chose, c'est que ceux auxquels Jésus adressait ces paroles, reconnaissaient en Lui *le Fils de Dieu,* non dans le sens dans lequel le prend M. Coquerel, mais dans celui d'unité avec le Père ; dans le sens dans lequel le prenaient les Juifs, quand ils voulaient lapider le Sauveur pour avoir dit : « *Mon Père et moi nous ne sommes qu'un, car,* s'écriaient-ils, *étant homme, tu te fais Dieu.* » ( Jean X, 30-33 ) ; dans le sens dans lequel le prenaient Caïphe et le Sanhédrin quand ils regardaient cette qualification de *fils de Dieu* que Jésus se donnait, comme un blasphème qui méritait la mort. (Luc XXII, 70; Math. XXVI, 63-66). Quant à la mort expiatoire et à la résurrection du Seigneur, elles n'avaient pas encore eu lieu sans doute, mais il les avait souvent annoncées. Pour les Juifs auxquels les écrits des prophètes étaient si familiers, le titre de Messie (ou Christ) impliquait la réalisation en Jésus des oracles contenus au chapitre LIII d'Esaïe, et par conséquent la mort expiatoire et la résurrection de celui à qui ils l'appliquaient. Ils savaient si bien ce que Jésus avait annoncé sur la résurrection, que le lendemain de sa mort, les sacrificateurs et les Pharisiens vinrent dire à Pilate (Math. XXVI, 63) : « *Quand ce séducteur vivait, il disait : Je ressusciterai dans trois jours.* D'ailleurs qui ne comprend que l'impression produite par la personne de Jésus sur ceux qui venaient réclamer son secours, cette impression dont M. Coquerel a lui-même relevé plusieurs fois toute la force, était d'une nature telle, que la foi qu'elle faisait naître renfermait tous les éléments qui ne peuvent de nos jours s'acquérir que par l'acceptation complète de tous les faits de sa vie, et de toutes les déclarations sorties de sa bouche.

## IV

En voilà assez, je suppose, pour faire apprécier à sa juste valeur le rationalisme moderne, tel qu'il se produit en France par un de ses organes modérés. N'est-il pas profondément affligeant de voir un pasteur de l'église réformée employer tout ce qu'il a de talent, d'habileté, de verve (et M. Coquerel est fort bien doué à tous ces points de vue) à porter les coups les plus rudes aux convictions qui ont de tout temps

fait la gloire et la prospérité de l'église à laquelle il appartient. A qui pense-t-il persuader que « les derniers pasteurs du désert, les derniers martys, les derniers *forçats pour la foi* » (pag. 169) étaient des hommes qui rejetaient l'autorité et l'inspiration de ces Saintes Ecritures, pour la souveraineté desquelles ils exposaient, avec une si héroïque conviction, leurs biens, leur liberté, leur vie. Ces généreux confesseurs du Christ n'étaient pas des fanatiques soutenant une cause jusqu'à la mort, parce que c'est celle à laquelle ils se sont attachés, et s'ils faisaient tant de sacrifices, c'est qu'ils croyaient qu'il n'y a de salut que par la foi au Christ des évangélistes et des apôtres. Le christianisme pour lequel ils mouraient n'était pas le christianisme désossé et desséché du rationalisme. Ce n'est pas celui-ci qui enfante les missionnaires, défendant la vérité là-même où les échafauds se dressent pour ceux qui la prêchent.

Dans les causes diverses qui ont produit les deux volumes de M. Coquerel, il y a cependant une pensée digne de respect. Il s'est effrayé et alarmé en voyant dans beaucoup de pays, et surtout en France, les masses s'éloigner de la religion ; il a attribué cet éloignement aux doctrines qu'on leur prêche, et de même que l'on faisait autrefois des éditions de classiques expurgées *à l'usage du Dauphin*, il a voulu faire un christianisme expurgé à l'usage des incrédules ou des gens en danger de le devenir. Sans doute, le catholicisme, par la manière dont il a défiguré le christianisme de Jésus et des apôtres, a jeté dans l'incrédulité bien des gens qui n'ont pas su, ou pas pu reconnaître les vérités que masquait l'erreur ; mais c'est une imputation injuste, de lui attribuer l'irréligion de tous. Celle-ci a d'autres causes que le catéchisme de Trente. Les questions sociales, politiques et morales y ont souvent plus de part que les doctrines même les plus ultramontaines. Mais l'immense faute de M. Coquerel est de méconnaître le principe fondamental des églises évangéliques et de travailler d'abord à démolir l'autorité des Ecritures, puis de combattre les vérités essentielles de la foi par des arguments pris, non dans les livres saints eux-mêmes, mais dans la souveraineté de ce qu'il appelle la conscience, c'est-à-dire dans une autorité toute humaine. Les masses incrédules, ne pouvant être ramenées à l'Evangile, il faut rapprocher l'Evangile d'elles et décider des vérités de la foi en quelque sorte à la majorité des voix. Mais le Royaume de Dieu est une monarchie et non un royaume constitutionnel, et sa charte, émanant du Maître de toutes choses, n'est pas susceptible d'amendements. Elle n'est pas soumise au *placet* de ceux qui ne peuvent ou ne veulent pas en comprendre la sainteté et la grandeur. L'Evangile est ce qu'il est ou il n'est pas du tout. Lui faire dire ce qu'il ne dit pas, ou nier audacieusement ce qu'il dit, ce n'est plus de la foi ni de la conscience, ce n'est que du rationalisme.

C'est à une grande faute, ajouter une grande erreur que d'imaginer qu'en faisant un soi-disant christianisme, dont on a éliminé les dogmes qui déplaisent, on ramènera les masses incrédules. Mettez-vous dans l'esprit que celles, sur lesquelles vous voulez agir, ne veulent d'aucun Jésus, pas plus du vôtre que de celui des Ecritures. Lisez les écrits de leurs chefs, prêtez l'oreille à leurs discours, écoutez les délibérations de la Société de la Morale indépendante, du Congrès des ouvriers à Lausanne, du Congrès de la paix à Genève. Ce n'est pas à cause de la divinité de Jésus-Christ et de sa mort expiatoire qu'elles ne veulent plus de la religion ; c'est parce que la religion est, comme vous le dites, la relation entre l'être fini, qui s'appelle l'homme, et l'être infini, qui s'appelle Dieu. Les masses, ivres d'orgueil et de folie, ne veulent plus de Dieu autre que l'humanité, c'est-à-dire elles-mêmes. Vous aurez beau ôter de la

route qui conduit à Dieu tout ce que vous imaginez être obstacle et difficulté, tant que vous ne fléchirez pas le genou devant l'idole, vous ne les ramènerez pas. Prenez donc instruction dans l'histoire du christianisme. Quand les apôtres l'ont porté dans le monde, les masses étaient bien autrement éloignées des doctrines qu'ils prêchaient que ne le sont les libres penseurs de nos jours. Les apôtres ont-ils fait aux masses la moindre concession ? Ils ont prêché partout Jésus-Christ crucifié, *scandale aux Juifs et folie aux Grecs, Jésus-Christ, fils de Dieu et fils de l'homme,* et des millions et millions d'âmes se sont serrées autour de la bannière de la Croix. Quand les réformateurs ont voulu remettre la lumière sur le chandelier, qu'ont-ils dit ? La Bible, toute la Bible, rien que la Bible, le salut par la foi. Certes, c'étaient là des enseignements bien contraires aux opinions qui régnaient depuis des siècles : cependant des millions et des millions de cœurs se sont ouverts à leurs doctrines. Voilà comment on ramène les masses ! voilà le chemin! voilà où il aboutit! Que le Seigneur bénisse ceux qui, tenant d'une main l'étendard porté par les apôtres et les réformateurs, tendent l'autre avec amour et confiance aux pécheurs et aux adversaires, en leur répétant: «Venez à Jésus, mort pour vos offenses, ressuscité pour notre justification, à Jésus, votre Sauveur et votre Dieu.» « Il n'y a de salut par aucun autre, il n'y a sous le ciel aucun autre nom par lequel les hommes puissent être sauvés »

DUBY.

---

## HISTOIRE RELIGIEUSE
### CONTEMPORAINE.

### La question religieuse en Allemagne à la suite des événements de 1866.

I

Cinq pays allemands ont été annexés à la couronne de Prusse : les duchés de Schleswig-Holstein, le royaume de Hanovre, l'électorat de Hesse, le duché de Nassau et la ville libre de Francfort. On sait toutes les grosses questions politiques que ce fait a suscitées et dont la solution, peut-être fort tragique, est réservée à un prochain avenir. Mais ce qu'on ignore assez généralement, dans le reste de l'Europe, c'est que cet agrandissement de la Prusse a soulevé des questions ecclésiastiques et religieuses, non moins vivement débattues à l'heure qu'il est. La lutte est engagée sur toute la ligne. Nul encore ne peut prévoir l'issue. Telle est la situation que nous voulons faire connaître à nos lecteurs.

Pourquoi, demanderont-ils peut-être, une révolution politique doit-elle entraîner un bouleversement religieux ? Cette question eût bien étonné l'apôtre St. Paul et même le Seigneur Jésus, quand il disait : « Mon règne n'est pas de ce monde ! » Mais pour ceux qui connaissent le système des Eglises d'Etat, tel qu'il règne en Allemagne, la question est toute simple, elle peut même leur paraître naïve.

En effet, le jour même où les *citoyens* des pays annexés ont dû, bon gré, mal gré, prêter serment à un souverain nouveau, les chrétiens de ces mêmes pays ont changé de maître. En Allemagne, le prince est évêque suprême de l'Eglise, *summus episcopus.* C'est là à la fois un principe et un fait reconnu dans toutes les Eglises, accepté par tous les partis, hautement proclamé par des voix très autorisées, sur lequel il n'y a aucun doute à élever, sous peine d'être accusé de révolution. Et qui l'oserait après que le souverain lui-même, la première fois qu'il a pris la parole dans ce débat, a déclaré à l'une des églises annexées son épiscopat suprême, en ces termes : L'office du gouvernement souverain de l'Eglise est attaché à ma couronne[1]?

[1] Dass das Amt des obersten Kirchenregiments mit meiner Krone verbunden ist. (Dans la réponse à une pétition du Consistoire de Hanovre.)

Ne sait-on pas, en effet, que ce principe, contraire à l'esprit et à la lettre du Nouveau Testament tout entier, opposé aux convictions de tous nos réformateurs, toléré comme un fait de nécessité pendant les troubles du XVIe siècle, est devenu peu à peu, grâce aux arguties des juristes et des théologiens des âges suivants, un droit reconnu par toutes les églises protestantes de l'Allemagne et d'ailleurs ?

Donc, à peine l'annexion politique a été prononcée, que la question suivante s'est élevée dans les églises de tous les pays conquis : que va-t-on faire de nous ? Cette question est infiniment plus grave qu'elle ne paraît au premier abord. Elle ne concerne point seulement la constitution et le gouvernement extérieur de l'Eglise. La preuve, c'est que le débat actuel s'est porté immédiatement sur les plus hautes questions dogmatiques qui divisent les partis. Ceci a besoin d'explication.

Ce que les églises des provinces nouvelles ont redouté dès le premier moment, c'est d'être elles-mêmes annexées à l'Eglise nationale de Prusse. Pourquoi ? Par diverses raisons, dont la principale est qu'en Prusse l'église nationale est basée et gouvernée sur le principe de l'*Union,* principe que les Luthériens prononcés de toute l'Allemagne ont en sainte horreur. Or cette aversion a ses racines les plus profondes dans des convictions dogmatiques qui peuvent être erronées, mais qui auraient dû être respectées et ne l'ont pas toujours été. On sait l'origine de cette *Union.* En 1817, Frédéric-Guillaume III, amoureux de l'unité en tout gouvernement, décréta par un ordre de cabinet, que Luthériens et Réformés de son royaume seraient *Unis*, c'est-à-dire ne formeraient plus qu'une seule église, sous le même gouvernement ecclésiastique, et rendraient leur culte à Dieu selon la même liturgie, imposée à tous. Imposée est si bien le mot, que les résistances furent brisées par la force, par de longues persécutions, et que dès lors, bon nombre de Luthériens se séparèrent de l'Eglise et achetèrent, au prix de grands sacrifices, la liberté de leur conscience. Quant à ceux qui restèrent dans l'église, les uns se soumirent de bonne foi, convaincus qu'ils pouvaient trouver avec leurs frères réformés ce fameux *consensus* religieux que tant de généreux esprits, les Nitzsch, les Julius Müller, les Rodolphe Stier, les Dorner, se sont efforcés de démontrer théologiquement dans de savants ouvrages. Beaucoup d'autres ne restèrent dans l'Union que pour en contester la vérité en principe et les applications dans la pratique, c'est-à-dire pour la détruire ; de là des tiraillements et des troubles sans cesse renaissants, qui se sont perpétués jusqu'à nos jours, et qui n'ont fait que s'accroître depuis que Frédéric-Guillaume IV, ami sincère de la liberté de la conscience, révoqua toutes les mesures de contrainte. La cause pour laquelle cette Union n'a été qu'une nouvelle *Concordia discors* n'est pas seulement dans son origine et dans les mauvais moyens de son établissement, mais dans son caractère dogmatique indéterminé. Vouloir unir par un acte d'autorité ce qui s'était séparé par des convictions profondes, c'est tenter l'impossible. Aussi chaque parti voit-il dans l'Union ce qui convient à ses tendances. Les Luthériens y revendiquent le droit imprescriptible de leur confession et de leur culte ; les rationalistes y cherchent l'affranchissement de toute confession ; les hommes aux larges convictions chrétiennes y trouvent l'harmonie profonde de toutes les églises nées de la réformation. Pour être juste et vrai, il faut ajouter pourtant que ces luttes n'ont été suscitées que par les partis extrêmes, et qu'au-dessous de tout ce bruit qui s'est produit à la surface, l'Eglise unie de Prusse a porté, depuis 50 ans, des fruits qui la rendent chère à la majorité de la nation.

## II

Quoiqu'il en soit, on comprend maintenant pourquoi les églises des pays annexés redoutent d'être annexées elles-mêmes à l'Union. Les Luthériens décidés du Holstein, du Hanovre, de la Hesse électorale, mettant la main sur l'arche sainte de leur confession, de leur constitution, de leur culte, s'écrient: Qu'on n'y touche pas; *nous maintiendrons*. Le seul fait que le principe fondamental de l'Union est la communauté de la sainte cène (Abendmalsgemeinschaft) est pour eux décisif, car ils ont depuis longtemps, déclaré infidélité et péché la participation à la cène du Seigneur avec des Réformés ou des Unis. D'autres, habitués à leurs institutions ecclésiastiques particulières, auxquelles ils sont attachés, ne voient pas pourquoi ils devraient les sacrifier à une unité qui n'a ni leurs convictions, ni leurs sympathies. D'autres encore, les hommes aux tendances libérales ou rationalistes, désirent surtout de rester à l'abri du vent de l'orthodoxie officielle qui souffle du nord.

De là une vive agitation, une ardente polémique dans tous les pays annexés, dans chacun desquels ces divers partis sont représentés; de là l'attente plus ou moins anxieuse de ce qui arrivera.

Mais ce n'est pas tout. Les ultra-luthériens de l'ancienne Prusse ont pensé que le moment était favorable pour revenir sur le passé et réclamer leur émancipation de l'Union. L'un des premiers, le Dr Hengstenberg, a levé hardiment, dans sa *Gazette ecclésiastique*, l'étendard de cette nouvelle croisade, et il n'a pas tardé à voir derrière lui une nombreuse armée de fidèles convaincus et ardents. Leurs amis de la Saxe et de la Bavière, bien que désintéressés dans la question pratique, ont applaudi et leur ont tendu la main. Une conférence internationale, convoquée à Leipzig, a arrêté les principes sur lesquels doit reposer l'émancipation. Quels sont ces principes? ou, pour nous en tenir à la Prusse, que réclame Hengstenberg pour l'église luthérienne de tout le royaume agrandi? L'indépendance de l'Etat? Pas le moins du monde. Nul plus que le professeur de Berlin et ses amis ne reconnaît et ne proclame la suprématie du souverain dans l'église. Quoi donc? Simplement un gouvernement ecclésiastique (consistoire supérieur substitué au Conseil actuel) purement luthérien, dont ressortirait toute l'église luthérienne du royaume, qui pourrait dès lors être régie selon sa doctrine, sa constitution et son culte. Rien de plus légitime, assurément, que cette exigence. Mais comme le même droit ne saurait être refusé aux églises réformées et à celles qui voudraient rester Unies, il en résulterait trois églises nationales sous trois gouvernements différents, tous, bien entendu, à la nomination du roi et tous sous son autorité suprême. Alors l'Union, objet de tant d'anathèmes, serait brisée, il n'y aurait plus qu'à assister avec joie à ses funérailles, et ces trois églises reconstituées n'auraient plus d'autre lien d'unité que la personne de l'évêque suprême, je veux dire du roi.

Mais d'abord, le roi lui-même tient à l'Union par tradition de famille, et son gouvernement par cet amour de l'unité en toutes choses qui facilite l'exercice du pouvoir. Le plan de Hengstenberg et de son parti n'a donc pas la moindre chance de succès en haut lieu. Il n'en a pas davantage dans l'église elle-même. L'immense majorité des théologiens, professeurs ou pasteurs, sont pour le maintien de l'Union qui, d'autre part et quoiqu'en disent les Luthériens, a poussé de profondes racines dans le peuple. Tout le parti libéral travaille dans le même sens, car c'est par l'Union qu'il espère obtenir l'indépendance de l'Eglise et sa réorganisation sur des bases nouvelles.

Ensuite, le projet de division, déjà si impo-

pulaire en soi, serait rendu impossible par les difficultés d'exécution. Quelles églises sont encore luthériennes? quelles réformées? quelles resteraient dans l'Union? Avec la liberté on dirait: Faites-les voter. Mais aux yeux de Hengstenberg lui-même, il l'a hautement déclaré, une telle votation serait l'abomination de la démocratie dans l'église. Il veut que la division se fasse par un principe historique en remontant à l'origine de chaque église pour la rétablir d'autorité dans son *statu quo ante* comme disent les *diplomates*. Ce sont là des moyens qui n'appartiennent plus à notre temps: les proposer, c'est rendre impossible un plan de réorganisation déjà si mal vu, soit dans les régions du pouvoir soit dans la majorité de l'église et de la nation.

III

Aussi les défenseurs ne manquent-ils pas à l'Union attaquée et menacée. Ils ne lui ont jamais manqué dans tout le cours de la lutte qui, depuis un demi-siècle, se livre autour de cette institution ecclésiastique. Il existe en Prusse une association nombreuse et puissante (le *Unions-Verein*) dont le grand exégète Rodolphe Stier fut un des principaux fondateurs, et dont le but est de maintenir la création de Frédéric-Guillaume III. Dans la crise actuelle, c'est surtout la *Neue Evangelische Kirchenzeitung*, de Berlin, qui est, contre le parti luthérien, l'avocat ardent et convaincu de l'Eglise établie, dans son état actuel. Cette feuille, rédigée par M. le professeur Dr Messner, était dans l'origine l'organe de la branche allemande de l'Alliance évangélique. Elle possède toute la confiance du conseil ecclésiastique supérieur (*Oberkirchenrath*), dont nous aurons à parler tout à l'heure. La cause que défend ce journal (qui est en même temps un vigoureux témoin de la foi évangélique contre les tendances rationalistes) a sa raison d'être, et l'on ne peut que respecter les vives convictions qu'il déploie dans la lutte. Mais n'est-il pas permis de regretter que parfois lui, qui a de son côté la faveur du pouvoir, ne respecte pas assez les scrupules, préjugés, si l'on veut, du parti luthérien dans l'ancienne Prusse? Les légitimes efforts de ce parti pour reconquérir son ancienne position ecclésiastique n'ont-ils pas droit à plus d'égards? Oublierait-on qu'il n'a été dépossédé de cette position que par la force et contre toutes ses convictions? Ne peut-on pas regretter surtout que ce journal n'ait pas su mieux comprendre les difficultés, les souffrances, les angoisses de conscience qu'ont éprouvées, dans la crise actuelle, tant d'hommes sincères des pays annexés, auxquels, dans son ardent patriotisme prussien, il a plus souvent montré de loin l'autorité que les délicates sympathies de la charité? Quand on est fort, est-il donc si difficile d'être doux? Il n'est pas trop tard pour le devenir, car la lutte continue, et les églises des provinces nouvelles attendent encore, non sans anxiété, de voir quel sera leur avenir.

Mais la défense de l'Eglise unie de Prusse n'a pas été abandonnée uniquement aux journaux religieux et aux nombreuses brochures qui s'avancent en volontaires pour repousser les assauts des adversaires. L'autorité qui tient en main le gouvernement de l'Eglise, et qui est comme la tête de l'Union (*Oberkirchenrath*), a cru devoir prendre la parole dans la discussion. Elle l'a fait par un remarquable manifeste, attribué à la plume du docteur Dorner, membre de ce corps, et évidemment dirigé contre les théories ecclésiastiques de Hengstenberg. C'était son droit incontestable. Aura-t-elle atteint son but, qui était de réfuter les adversaires de l'Union et d'en rassurer les amis? Pour comprendre la portée de cette question, il faut d'abord rappeler ce qu'est l'*Oberkirchenrath* ou Conseil ecclésiastique supérieur.

Frédéric-Guillaume IV, de pieuse mé-

moire, sentit, mieux que personne en son royaume, combien il était peu conforme à l'esprit de l'Evangile que le gouvernement suprême de l'Eglise fût attaché à sa couronne. Il soupirait après le moment où il pourrait remettre ce pouvoir *in die rechten Hände*, comme il s'exprimait, dans les mains auxquelles il appartient. Non-seulement il développa ses vues dans un travail sérieux qui a été publié dès lors [1], mais il mit la main à l'œuvre pratique, et, afin de séparer tout d'abord la direction de l'Eglise de son gouvernement politique, il créa, sous le nom de *Oberkirchenrath*, un corps composé d'hommes éminents par leur savoir et leur piété, et dont la mission devait être de préparer l'indépendance de l'Eglise. En agissant ainsi, le roi n'obéissait pas seulement à ses convictions personnelles, mais à la lettre de la constitution prussienne qui statue, art. 15, que « l'Eglise se régit par elle-même. » Malheureusement ce Conseil, entravé par un parti influent et ennemi de la liberté de l'Eglise comme de toutes les libertés, a mis tant de lenteur dans l'accomplissement de cette tâche, qu'à l'heure qu'il est, le vœu du défunt roi et de la constitution n'a point été réalisé encore. Le Conseil a d'ailleurs toujours éprouvé, dans son sein, le contre-coup des tiraillements et des luttes occasionnées dans l'Eglise par l'acte de l'Union. Il y eut un moment où, pour satisfaire aux réclamations des Luthériens, il essaya de se diviser en sections confessionnelles, mais sans aucun succès. Il est donc resté, malgré ses intentions vraiment tolérantes envers le parti confessionnel, l'expression de l'Union officielle. Il n'était guère possible qu'il en fût autrement, car cette Union est la constitution légale de l'Eglise nationale, et la conserver intacte est la volonté expresse du gouvernement.

[1] *König Friederich Wilhelm IV und die Verfassung der evangelischen Kirche*, von L. Richter. Berlin 1861.

On comprendra maintenant que cette situation du Conseil suffit à elle seule pour que sa défense de l'Union inspire aux Luthériens plus que de la défiance. A leurs yeux, il plaide sa propre cause, et cette cause, nous l'avons déjà dit, est l'objet de leur aversion. Aussi le manifeste du Conseil, ci-dessus mentionné, est-il attaqué et réfuté sans ménagements par toute la presse confessionnelle. Il est pourtant écrit dans un esprit large et conciliant, comme on devait l'attendre d'un tel corps et de la main du Dr Dorner. Il établit, avec l'évidence des faits, que l'Eglise nationale de Prusse, telle qu'elle est constituée depuis un demi-siècle, a porté de beaux fruits. Quand au fond théologique de la question, il s'efforce de nouveau de prouver que l'Union est fondée en principe dans le grand *consensus* des doctrines de la Réformation malgré les différences des types luthérien et réformé. Il trouve le point central de leur harmonie dans la doctrine de la rédemption et de la justification par la foi commune à l'un et à l'autre, et constituant l'essence même du christianisme.

Mais à quoi sert d'avoir raison au fond, quand on défend une position fausse? Or la position sera fausse aux yeux des luthériens, tant qu'ils n'auront pas la liberté de se constituer selon leurs convictions et d'après ce qu'ils considèrent comme les droits de leur Eglise. Et, d'un autre côté, ils sont très éloignés, on le sait, d'admettre qu'il y ait aucune harmonie possible, aucun consensus doctrinal entre leur confession et celle de l'Eglise réformée. Ils ne voient que des contradictions irréductibles, des abîmes infranchissables entre ces deux conceptions du christianisme. Eux possèdent *la pure doctrine ;* les Réformés sont, sur presque tous les points, dans l'erreur; l'unité est impossible et l'Union un mensonge.

Aussi la polémique contre le manifeste du Conseil ne se borne-t-elle plus à des questions de constitution et de liberté, mais

elle s'applique à battre en brèche sa théorie théologique de l'unité, et nous assistons de nouveau à toutes les controverses dogmatiques qui ont troublé les deux Eglises au XVIe siècle. Double lutte, dont nul ne prévoit l'issue. Au dehors pour la liberté, au dedans pour la doctrine.

## IV

Quand une grande maladie se manifeste, les médecins ne manquent pas de se présenter, chacun avec son remède. C'est ce qui se voit dans la crise actuelle. Outre la polémique quotidienne des journaux, de nombreuses brochures produisent à l'envi des plans divers de réorganisation de l'Eglise. Ici encore se dessinent les partis qui la divisent. Les ultra-luthériens plaident pour l'indépendance de leur Eglise à l'égard de l'Union, soit dans l'ancienne Prusse, soit dans les provinces annexées; ces dernières, cédant à l'empire des souvenirs et des habitudes qui leur sont chères, veulent conserver simplement leurs anciennes institutions ecclésiastiques ; les Unionistes n'ont qu'une pensée : rattacher toutes les Eglises à l'Eglise nationale de Prusse, sous la direction du conseil supérieur ; enfin il est des esprits indépendants qui ne craignent pas d'ouvrir devant l'opinion publique des voies nouvelles, propres à assurer la liberté et le *self-governement* de l'Eglise, dans l'esprit de Frédéric-Guillaume IV, et selon l'article 15 de la constitution. Mais les plans proposés par ces derniers diffèrent essentiellement selon leurs vues dogmatiques et ecclésiastiques.

L'une des premières brochures publiées dans ce sens, et sans contredit la plus remarquable de toutes et pour le fond et pour la forme, a pour auteur le docteur Fabri, directeur de l'institut des missions de Barmen[1]. Faisant bon marché de l'Union qui, selon lui, n'a pas répondu à son but et est devenue impossible dans les circonstances actuelles, le docteur Fabri n'hésite pas à la sacrifier, et il propose un plan de confédération des Eglises, qui seraient divisées en provinces, gouvernées par autant de synodes provinciaux électifs, sous la présidence d'un évêque ou superintendant, et reliées par un synode général. Ce plan, tracé jusque dans ses détails avec une grande connaissance du sujet et un incontestable talent d'organisation, rend l'Eglise presque entièrement indépendante de l'Etat, et ne conserve le Conseil supérieur de Berlin que comme une sorte de cour d'appel qui prononcerait en dernière instance en certains conflits. Mais, ce qui n'est pas moins essentiel, il exige des membres de l'Eglise des garanties religieuses et morales pour l'exercice de leurs droits, depuis la paroisse jusqu'au synode.

Tout autres sont, à ce dernier égard, les vues d'un parti très nombreux dans l'Allemagne entière, et qui se caractérise par les tendances du *Protestanten-Verein*, que nous avons fait connaître ici même. Ce parti veut aussi le *self-governement* de l'Eglise, son indépendance de l'Etat, son organisation en presbytères et en synodes. Mais, confondant absolument l'Eglise et le peuple, le paroissien et le citoyen, il tend à cet établissement national qu'il a nommé lui-même constitutionalisme ecclésiastique, et que les hommes religieux redoutent pardessus tout, préférant encore l'asservissement de l'Eglise par l'Etat à son envahissement par les masses. C'est là pourtant le système qui a prévalu en quelques pays de l'Allemagne et qui a le plus de chances de triompher en Prusse, dans un temps plus ou moins éloigné.

## V

Pendant que ces luttes se livrent dans tout le pays, le gouvernement observe et attend. Provisoirement les Eglises des pro-

[1] *Die politische Lage und die Zukunft der evangelischen Kirche in Deutschland.* — Gotha, 1867.

vinces annexées sont placées sous le gouvernement immédiat du ministre de l'instruction publique et des cultes, et elles aussi, elles attendent, mais non sans agitation, ni sans appréhension, on vient de le voir. Les aspirations du gouvernement prussien tendent évidemment vers l'annexion de ces Eglises à l'Eglise nationale unie; mais, dans la conscience des immenses difficultés qu'il aura à surmonter, il procède avec lenteur et prudence, on pourrait dire avec une sage modération, si déjà des fautes énormes n'avaient été commises envers les Eglises des provinces nouvelles, où des milliers de consciences ont dû être froissées et opprimées.

En présence des conflits et des luttes que cet état de choses créera indubitablement au pouvoir, aussi bien qu'aux Eglises, on se demande pour la millième fois et avec étonnement comment il est possible qu'Eglises et pouvoir n'arrivent pas enfin à comprendre qu'il n'y a qu'une seule solution vraie, seule conforme aux intérêts des deux partis, seule en harmonie avec l'esprit de l'Evangile : *la liberté religieuse* et comme garantie unique de cette liberté, *l'indépendance de l'Eglise* par rapport à l'Etat.

* * *

P. S. — Pendant que nous écrivions ces pages, le Kirchentag siégeait à Kiel. Là aussi les questions brûlantes suscitées par la situation religieuse que nous venons de décrire, préoccupaient tous les esprits et ont dominé toutes les discussions. Dans ce Holstein, qui naturellement avait donné à la réunion la grande majorité de ses membres présents, et où l'Eglise est presque exclusivement luthérienne, la question ecclésiastique était plus actuelle encore, et plus personnelle que partout ailleurs. Chaque parti sentait qu'il combattait *pro aris et focis*.

Les sujets avaient été choisis dans cette prévision, aussi bien que les orateurs chargés de les exposer dans de savants rapports. Pour le premier jour, c'était le professeur Hermann, de Gœttingen, pour le second, le Docteur Dorner, de Berlin, l'un et l'autre chauds amis de l'Union. Mais quoique tous les deux en eussent exposé les principes avec lucidité et profondeur, l'un au point de vue ecclésiastique, l'autre sous le rapport théologique, l'opposition luthérienne s'est produite dans les deux séances avec une vive conviction, et non sans éloquence. On comprend que les délibérations n'en ont été que plus animées, sans toutefois sortir du calme et de la dignité.

Il s'en faut pourtant de beaucoup que tous les Holsteinois se soient montrés unanimes dans leur opposition à l'Eglise nationale prussienne. Deux partis se sont dessinés parmi eux. L'un, plus large dans ses vues dogmatiques et ecclésiastiques, ne manifeste aucune répugnance à se rattacher à l'Eglise nationale de Prusse, à la condition d'obtenir une constitution ecclésiastique représentative, qui sauvegarderait pour le Holstein les institutions existantes et un certain degré d'indépendance. — L'autre ne veut de l'Union sous aucune forme, il la repousse par ses convictions dogmatiques, il la repousse pour n'être pas soumis à une autorité ecclésiastique unie, le Conseil supérieur de Berlin.

Chacun de ces partis se constitua, à Kiel, en conférence spéciale, qui avait ses séances, le soir, en dehors de l'assemblée générale; chacun d'eux délibéra et vota ses conclusions. Ils firent, par des délégués mutuels, plus d'une tentative pour s'entendre, n'y parvinrent pas, et la lutte ne fut qu'ajournée.

Que décidera le ministre des cultes? — Question encore sans réponse! — rude tâche à remplir!

Et elle se présente avec les mêmes difficultés dans le Hanovre, dans la Hesse-Electorale, dans le pays de Nassau et à Francfort.

---

## VARIÉTÉS.

### Les Evangiles apocryphes.

TROISIÈME ET DERNIER ARTICLE.

IV

Quel intérêt peut avoir pour nous l'étude des évangiles apocryphes?

Leur utilité est purement scientifique. Et d'abord, ces livres éclairent à nos yeux l'histoire de la formation du catholicisme. Ce n'est pas que nous puissions les mettre au nombre des vrais documents relatifs à la période évangélique. Lors même que l'une ou l'autre de ces traditions aurait eu à sa base quelque fait réel, son caractère légendaire lui enlèverait pour nous toute certitude. A nos yeux, ces récits n'ajoutent donc ni ne retranchent rien au tableau de l'histoire évangélique, tel que nous l'offre l'harmonisation des quatre premiers livres du Nouveau Testament.

Dans un autre sens néanmoins, ils ont sans contredit une certaine valeur historique. Ecrits populaires, fidèle expression des croyances de leur temps, ils sont une sorte de miroir, de reflet de l'esprit des masses à l'époque de leur rédaction. Sans prendre le moins du monde au sérieux leurs fables absurdes, nous trouvons dans ces pages, le développement de la doctrine populaire de l'église romaine, spectacle assurément digne de notre intérêt. Veut-on savoir comment s'est formée la foi catholique, par quels progrès insensibles elle a passé de la pureté dogmatique primitive aux doctrines si différentes qu'elle a formulées dans le moyen âge, aucun livre, mieux que les évangiles apocryphes, dits orthodoxes, ne nous fera assister aux diverses phases de ce changement. Dans ces productions littéraires on prend sur le fait une vraie évolution religieuse. Chaque progrès de la légende ayant donné lieu à de nouveaux apocryphes, en lisant successivement ces livres dans leur ordre chronologique, on peut suivre distinctement le progrès des dogmes nouveaux, introduits peu à peu dans l'église. M. Nicolas a exposé quelque part, dans son ouvrage, ce développement de l'erreur romaine en ce qui concerne le culte de Joseph et la descente de Christ aux enfers. Un travail analogue pourrait être fait pour d'autres doctrines.

Etudiés à ce point de vue, les évangiles apocryphes confirment d'une manière éclatante une théorie de plus en plus admise aujourd'hui sur l'origine du catholicisme. On pense assez généralement qu'en formulant, dans les conciles, les dogmes catholiques, les docteurs n'imposèrent point leur foi au peuple de l'église, mais subirent bien plutôt eux-mêmes l'influence de celui-ci. Dans la proclamation des dogmes nouveaux, ils auraient cédé chaque fois à une impulsion venue d'en bas. Sanctionné par les autorités ecclésiastiques, presque malgré elles, le catholicisme serait en réalité l'œuvre de la foule, qui l'aurait comme imposé à ses chefs. L'étude des apocryphes confirme tout à fait cette idée. Les deux erreurs capitales du romanisme, le culte de la vierge et celui des saints, remplissent ces légendes. Nées dans le peuple avec ces récits, ces doctrines parasites se sont évidemment élaborées longuement dans l'imagination des masses, avant de recevoir dans les conciles la haute sanction de l'église.

Ces écrits jettent aussi quelque lumière sur la connaissance des idées et des tendances religieuses particulières à chaque contrée. Tout pays a, sous ce rapport, une physionomie qui lui est propre. Une foule d'éléments divers ont contribué à la former. Toutes les productions de cet ordre, provenant de cette région, les légendes, les livres sacrés, le culte et ses institutions, la doctrine reçue, servent à en révéler le vrai caractère. Souvent, d'un bout à l'autre de

l'histoire d'un pays, on retrouve le même type religieux, presque identique à lui-même, en dépit des diversités de temps, de développement et même de formes de culte.

L'étude de cette physionomie particulière de chaque peuple présente ce genre d'intérêt, que lorsqu'on aurait réussi à former un portrait un peu complet, à ce point de vue, des diverses nationalités, on obtiendrait, en les rapprochant et en les mettant en regard les unes des autres, une vue d'ensemble, une sorte de vaste topographie religieuse, si cette expression nous est permise. Cette science aurait à déterminer la place distincte de chaque nationalité dans le mouvement général de la pensée religieuse. L'ensemble s'éclairerait de la lumière jaillissant de chaque détail. Une philosophie générale de l'histoire des croyances humaines naîtrait de l'examen comparé des diverses parties de ce vaste tableau. Une puissante et saine apologétique chrétienne historique serait sans doute aussi obtenue par ce moyen. La comparaison de l'histoire de notre foi avec celle des autres religions connues, sera toujours un utile élément de la preuve en faveur de la divinité du christianisme.

Malheureusement, les évangiles apocryphes ne rendent pas à cette étude si intéressante tous les services qu'on pourrait en attendre. Une grande incertitude plane fréquemment sur la question du lieu où ces livres ont été composés. De plus, tant d'éléments de provenance diverse étaient en fermentation dans la société chrétienne des premiers siècles, qu'il est souvent fort difficile d'en faire le départ et d'indiquer avec précision ce qui, dans les documents apocryphes, revient à la tradition pure, aux circonstances ou aux tendances religieuses propres à chaque contrée. Ce triage exigerait une patiente et délicate analyse, difficile, j'en conviens, dans l'état actuel de nos connaissances, mais à laquelle il faut néanmoins s'appliquer. Je regrette de devoir dire que M. Nicolas a glissé trop légèrement sur ce point.

Il incline à penser que les *Evangiles de l'enfance*, et les légendes qui entrent dans leur composition, nous sont venus de Syrie Les récits concernant la première jeunesse de Jésus supposent, chez leurs auteurs, la connaissance et l'habitude des mœurs de l'Orient. Les Juifs sont traités, dans ces écrits-là, avec une indulgence qui semble attester une parenté de race des auteurs avec ce peuple. Certains indices philologiques permettent de supposer, avec un haut degré de vraisemblance, que ces évangiles ont été composés originairement en langue syriaque. Enfin cette classe d'apocryphes s'est répandue surtout dan les contrées où le sang des populations sémitiques s'était assez fortement mélangé à celui des Grecs, c'est-à-dire en Arabie, en Perse et en Egypte. M. Nicolas nous dit tout cela, mais il ne nous apprend pas si une relation plus intime a existé entre les légendes des *Evangiles de l'enfance* et l'esprit syrien, si un rapprochement peut être fait entre nos légendes chrétiennes et les croyances religieuses professées par les Syriens, à une époque antérieure à leur conversion au christianisme, supposition qui, il faut l'avouer, est assez probable. La question valait pourtant la peine d'être abordée.

M. Nicolas fait remarquer que l'*Histoire du charpentier Joseph* et les *Derniers moments de Marie* furent vraisemblablement rédigés par des Coptes, et que ces deux écrits ont joui d'une grande vogue chez les chrétiens de l'Egypte. Le fait est digne de remarque. Mais M. Nicolas n'en donne pas l'explication. Il est singulier que certains passages de ces deux apocryphes rappellent de la manière la plus frappante, par une portion de leur contenu, les rituels funèbres des anciens Egyptiens, adorateurs d'Osiris, et probablement ancêtres plus ou moins directs des chrétiens de l'église copte. L'*His-*

*toire du charpentier Joseph* est un récit attribué par son auteur au Seigneur Jésus lui-même. Le Sauveur est censé raconter aux apôtres la mort de celui qui passa pour son père. Qu'on lise, par exemple, dans ce petit écrit, les chapitres 23 à 27; qu'on remarque l'extrême préoccupation des soins à donner aux corps après le décès, l'importance ajoutée à la conservation parfaite de tous les organes, aux moindres particularités de la fin des hommes pieux, et de leur sort après cette vie; qu'on relise surtout d'autres documents également apocryphes, traduits du copte [1], et qui sont, si possible, encore plus curieux sous ce rapport, on croira avoir sous les yeux quelques feuillets détachés de ces anciens rituels, trouvés dans les cercueils des momies, et que déchiffrent actuellement les égyptologues; on demeurera convaincu que le génie égyptien, porté par sa pente naturelle à se préoccuper fortement des idées de durée, de mort, d'immortalité et de conservation du corps après cette vie, a une large part à revendiquer dans la création des légendes de ces deux apocryphes.

Les évangiles relatifs à la mort du Christ et à sa descente aux enfers ont probablement été composés à Alexandrie ou en Asie-Mineure. Il est regrettable que M. Nicolas n'ait pas pu nous dire s'il existe un lien, et quel lien, entre les idées religieuses des Alexandrins ou des populations de l'Asie Mineure, avant l'apparition du christianisme, et les légendes apocryphes de la descente de Christ aux enfers et des *Actes* de Pilate.

L'*Evangile de Nicodème,* dont le récit de la descente de Christ aux enfers n'est qu'une portion, a été, de tous les apocryphes, le plus répandu en Occident. Il eût été intéressant de rechercher les motifs de cette préférence. On pouvait se demander

[1] *Fragments de révélations apocryphes de St. Barthélemy,* traduit par Ed. Dulaurier, pages 16-18.

également, à quelle cause il faut attribuer l'accueil tout particulier fait en Angleterre à la fameuse légende de cet évangile sur Joseph d'Arimathée, et à celle du Saint Calice qui n'en est que le développement poétique.

L'explication de ce fait se retrouverait, je crois, dans l'esprit même de la race britannique. En religion, plus encore peut-être qu'en tout le reste, l'Anglais se croit aisément un peuple à part. Tout semble indiquer qu'il en a été de même à toutes les époques de son histoire. Depuis son entrée dans l'Eglise, il s'est toujours envisagé comme un des plus fidèles représentants des doctrines chrétiennes; il se flatte de les tenir directement de leur source première.

Cette prétention, il faut le dire, n'est pas sans fondement. Presque à toutes les époques, l'Angleterre s'est fait remarquer par un grand zèle religieux. On sait ce qu'elle fit avec tant d'éclat au VIII^e siècle; aujourd'hui encore, elle est à la tête des missions chrétiennes.

Mais si c'est là son mérite, c'est malheureusement aussi son orgueil. Je n'en voudrais pour preuve que ces paroles [1], prononcées à la Société des missions de Londres par le Rév. Richard Roberts : « Je nous considère, dit-il, dans l'Angleterre chrétienne, comme voyageant dans notre arche de salut, tels que Noé et sa famille, sur le monde couvert des eaux du déluge. Le monde est abîmé sous le déluge de la superstition, de l'ignorance et de la misère, et nous, dans notre arche de sainteté, nous voyageons au-dessus de ce monde submergé. » Le Saint Livre n'est-il pas aussi considéré trop sou-

[1] J'emprunte la traduction de ces paroles à un travail de M. le pasteur Bauty, qui les a citées dans ce recueil même. (*Chrétien évang.*, novembre 1865, tome VIII, pag. 549.) Si je me permets de les reproduire, c'est qu'elles m'ont paru confirmer d'une manière toute particulière l'idée que nous exprimons ici sur le caractère du christianisme anglais.

vent, dans ce pays, comme une sorte de talisman protecteur non pas seulement de la foi, mais aussi de la grandeur nationale? Qui ne sait d'ailleurs que l'église anglicane a la prétention de se rattacher directement aux origines chrétiennes? Ce n'est rien moins qu'à l'an 61 de notre ère, au plus tard, qu'elle rapporte, sans sourciller, l'arrivée des premiers missionnaires dans cette contrée favorisée.

Disons-le, c'est cet orgueil national, uni trop souvent chez l'Anglais à la piété la plus sincère et même la plus éclairée, qui peut jeter quelque lumière sur la question délicate que j'essaie d'aborder ici. En arrivant en Grande-Bretagne, Joseph d'Arimathée aurait apporté avec lui le *Saint-Graal.* Aux yeux d'un peuple ainsi disposé, ce vase fameux devait aisément devenir plus tard le symbole de cette foi primitive, dont l'Angleterre, au moyen âge déjà, s'attribuait en quelque sorte le monopole. En ces temps, où l'idée de la Bible, document authentique du christianisme, s'était presque tout-à-fait obscurcie, et où la vérité n'arrivait plus au simple peuple que par l'intermédiaire du sacrement de l'eucharistie, on comprend que ce vase sacré, dont le Seigneur lui-même avait fait usage lors de l'institution de la cène, et dans lequel Joseph avait recueilli le sang rédempteur, dut paraître un symbole tout naturel de la foi chrétienne envisagée dans sa pureté primitive. La légende de ce calice divin, apporté directement de la Terre-Sainte en Grande-Bretagne par un témoin des souffrances et de la mort du Christ, exprimait bien, dans sa forme poétique et populaire, la prétention de la race britannique au rôle de dépositaire authentique de la foi. La destinée d'une légende dépend toujours de son accord avec les passions de la foule. Celle de Joseph d'Arimathée était trop en harmonie avec les prétentions de l'orgueil anglais pour ne pas devenir aisément populaire. Sous l'action croissante du génie britannique, elle devint peu-à-peu cette légende du Saint-Graal, qui devait jouer un si grand rôle et marquer de son cachet toute une portion de la littérature du moyen âge.

L'étude des évangiles apocryphes offre encore un autre genre d'intérêt. Ces livres fournissent un témoignage important en faveur de l'autorité des Evangiles canoniques. On a souvent mis en doute que ces derniers aient été acceptés dans l'Eglise comme livres saints dès le deuxième et le troisième siècle. Voltaire, par exemple, croyait ou feignait de croire que les évangiles apocryphes avaient été les premiers en date, et que les canoniques n'avaient vu le jour que plus tard. Les *Evangiles de l'enfance* étaient pour lui les documents primitifs et originaux du christianisme. En donnant au public des extraits de ces livres, il prétendait nous ramener aux sources mêmes de la foi évangélique.

Il suffit de jeter les yeux sur ces récits, pour voir qu'ils ne sont au contraire que de simples compléments des narrations authentiques, dont ils cherchent à combler les prétendues lacunes. Sans ces derniers, ils n'auraient pas de raison d'être. Ils supposent, à toutes les pages, l'existence des Evangiles canoniques. Ils les citent même souvent textuellement. Ces passages positifs prouvent donc qu'à l'époque où les apocryphes furent rédigés, les quatre Evangiles étaient déjà acceptés comme autorité divine dans les églises, dont ils formaient « l'Evangile parfait et complet » ainsi que le dit quelque part un de ces auteurs. Ce témoignage a une grande valeur. Dans le travail qui a pour titre : « *A quelle époque nos quatre Evangiles ont-ils été composés,* » l'illustre critique Tischendorf a fait ressortir l'idée que nous indiquons ici. Nous renvoyons le lecteur à son opuscule [1].

[1] *De la date des quatre Evangiles*, par Const. Tischendorf, pag. 182 et suivantes.

Disons enfin, pour terminer, que les évangiles apocryphes ont une grande valeur apologétique.

La science qui porte ce nom a essentiellement pour but de combattre les théories naturalistes, par lesquelles on croit pouvoir rendre compte de la formation du christianisme sans faire intervenir l'idée du miracle. Une fois le surnaturel éliminé de la théologie, comment expliquer les faits autrement que par une action purement humaine? Les critiques de cette école rattachent l'histoire évangélique et la naissance de l'idée chrétienne à un concours tout particulier de causes naturelles.

Il va sans dire qu'à ce point de vue, Jésus n'est plus qu'un simple homme. Arrivé sur la scène de l'histoire au milieu des circonstances les plus favorables, doué des facultés les plus étonnantes et les plus diverses, il a exercé une influence extraordinaire. Mais, s'il a beaucoup fait, on lui a prêté plus encore. Le peuple dont il était sorti, ce petit peuple juif et galiléen, capable, nous dit-on, d'enfanter les plus grandes choses, doué, ajoute-t-on, d'instincts religieux profonds et de facultés créatrices, placé, en outre, par un concours heureux de circonstances, dans les positions les plus favorables de temps, de lieu, d'état politique, et porté, en quelque sorte, dans sa marche par ses progrès antérieurs, aurait cru retrouver en Jésus le Messie qu'il attendait, et prêté à sa vie toutes les merveilles envisagées comme inséparables du rôle qu'il lui attribuait. Façonnée au gré de l'imagination populaire, la vie du fils de Marie se serait embellie au point de devenir méconnaissable. Toute la partie surnaturelle de cette histoire serait le produit du génie poétique des contemporains. A ce compte, le Jésus des Evangiles canoniques n'est qu'un personnage légendaire. Ces quatre relations sont de simples recueils des récits fabuleux qui circulaient dans le peuple, au temps des auteurs, sur ce grand sujet. Dans ce système, pour ressaisir le Christ historique, il faut avoir recours à la critique, qui consiste justement à dégager le fait primitif du merveilleux que la légende y a mêlé. Voilà la théorie à laquelle on est nécessairement conduit une fois qu'on croit, comme tant de gens aujourd'hui, pouvoir nier *a priori* et d'une manière absolue l'existence du surnaturel.

Mais que faudrait-il pour que cette manière de voir fût, je ne dis pas fondée en raison, mais seulement présentable? De l'aveu de tous, les évangiles apocryphes sont des recueils de légendes chrétiennes. Les Evangiles canoniques provenant, aux yeux des critiques dont nous parlons, de la même source populaire, devraient donc offrir de grandes analogies avec les premiers; entre ces deux groupes d'écrits, il devrait y avoir ce que nous nommerons un air de famille, mieux que cela, des rapports nombreux, une ressemblance frappante. Avec quelques variétés de détail, le Christ de ces légendes diverses devrait être le même au fond. Nul contraste, ni dans l'esprit qui anime ces récits, ni dans le merveilleux qu'ils nous offrent.

Mais, je le demande, cette analogie existe-t-elle entre les légendes apocryphes et les narrations évangéliques? Au contraire, loin de se ressembler, ces deux classes de récits sont dissemblables presque de tout point. On s'étonne même de trouver un contraste aussi frappant entre des ouvrages, qui, en définitive, se rapportent tous au même grand fait des origines chrétiennes. Le Christ des Evangiles canoniques est aussi saint, aussi pur, aussi sublime de grandeur et de majesté, aussi profondément humain et rapproché de nous, que celui des apocryphes est vulgaire, inintelligent, dépourvu d'élévation, en même temps qu'il est placé comme en dehors de l'humanité.

Aussi, s'il fallait accepter la théorie critique, qui réduit à de pures légendes les

Evangiles canoniques, il faudrait admettre en même temps qu'à une époque d'une élévation et d'une profondeur morale étonnante, à une époque capable de créer l'admirable Christ des Evangiles, succéda très promptement un monde religieux tout différent, grossier, vulgaire, pauvre à la fois de sentiments et d'idées! Assurément les peuples et les sociétés ne se maintiennent pas toujours à la même hauteur. Sous l'empire de certaines circonstances, on a vu souvent l'état spirituel d'une société se modifier même assez profondément. Mais d'abord, c'est surtout le degré de culture, de civilisation, qui peut varier d'une époque à l'autre, bien plutôt que le fond du caractère même du peuple, qui ne change guère. De plus, ces modifications ne sont jamais assez profondes pour produire des résultats sans analogie avec les précédents historiques. Ce changement ne va pas jusqu'à faire passer en peu d'années le caractère d'un peuple d'un extrême à l'autre, et à rendre commune et vulgaire une société marquée naguères encore d'un sceau de grandeur morale jusqu'alors inconnu.

On ne nous objectera pas non plus qu'entre l'Eglise du premier siècle, donnant naissance aux Evangiles canoniques, et celle du second, produisant à son tour les premiers récits apocryphes, il n'y a que la distance morale par tout reconnue entre la période créatrice d'une religion, et les âges subséquents, se bornant à suivre l'impulsion donnée; car alors nous répondrions que cette seconde époque, sans être créatrice dans le sens absolu du mot, continue pourtant à produire. Comme le génie mythologique, l'esprit légendaire est longtemps fécond. En perdant peut-être quelque chose de son intensité, il continue cependant, et cela est ici décisif, à marcher fidèlement dans la voie une fois tracée. Il ne saurait subir de déviation. C'est ce qu'atteste suffisamment l'histoire des religions antiques.

C'est ce qu'au contraire il faut nier, démentir hardiment, pour rattacher à une seule et commune origine légendaire les apocryphes du II$^{e}$ siècle et les Evangiles canoniques du premier. Des uns aux autres, je le répète, il n'y a pas ressemblance, il y a contraste, opposition morale. Le passage n'est pas une simple transition, mais une chute profonde, dont l'école critique serait fort embarrassée de trouver l'équivalent dans l'histoire tout entière de l'humanité. Que les personnes qui, dans divers camps, répètent sans cesse que la foi au Christ surnaturel est décidément incompatible avec la connaissance des lois historiques, que l'étude des religions a définitivement renversé cette notion surannée du christianisme et que l'ignorance grossière des faits les plus simples est la seule excuse de ceux qui y sont demeurés fidèles, rendent compte à leur point de vue, si elles le peuvent de ce fait que nous signalons à leur attention. Qu'elles nous expliquent cette opposition, si tranchée entre ces deux classes d'évangiles, différents à la fois par leur caractère et par leur esprit. Tant que cette explication, que nous attendons, n'est pas donnée, et on n'a guère l'air de l'avoir trouvée, les partisans du christianisme naturel et du Jésus de la critique historique nous permettront de trouver notre manière de voir infiniment plus conforme que la leur, que dis-je, seule conforme aux faits et à la logique. Nous ne croyons donc pas nous tromper en affirmant, que les écrits qui viennent de nous occuper ont une haute valeur apologétique.

De plus en plus aujourd'hui, l'attention publique se porte sur l'histoire des religions, en particulier sur les origines chrétiennes. Amis et ennemis de l'Evangile en sentent également la haute importance et prennent intérêt à ce genre d'études. Les efforts de certains critiques tendent à reculer jusqu'au second siècle la date des

Evangiles canoniques et à ébranler leur autorité. Les systèmes philosophiques et historiques, cherchant à expliquer la formation du christianisme d'une manière conforme aux lois de la nature, se multiplient autour de nous.

Dans ces circonstances, des livres qui à une valeur historique réelle joignent l'avantage de fournir des témoignages formels en faveur de l'autorité des quatre Evangiles au second et au troisième siècle et contiennent une preuve très forte de la divinité du christianisme, doivent échapper à l'oubli et conserver leur place dans la science chrétienne. Pour sembler puériles à qui ne les lit que d'un œil dédaigneux et distrait, ces légendes n'en sont pas moins des plus sérieuses par l'importance et la gravité des questions qui s'y rattachent. Tout ce qui peut éclairer le grand problème de l'origine du christianisme mérite d'exciter notre intérêt. Grâce à M. Brunet, à l'abbé Mignet et enfin à M. Nicolas, nous pouvons aujourd'hui mieux qu'autrefois nous rendre compte de l'origine de ces écrits, du rôle qu'ils ont joué et de celui qui les attend au milieu de la crise religieuse actuelle. Aussi, tout en faisant nos réserves sur la pensée qui a inspiré au savant professeur de Montauban son étude sur les évangiles apocryphes, nous le remercions volontiers d'avoir ramené l'attention du public sur des livres longtemps oubliés, qu'il était temps en effet de remettre en lumière. Cette même considération sera notre excuse auprès de ceux qui trouveraient, que nous avons trop longuement insisté sur l'origine et le caractère de ces légendes.

ED TERRISSE.

---

## PENSÉE.

Tout manque à celui qui pense ne manquer de rien.

ST. BERNARD.

---

# HISTOIRE.

---

## La révolte des Taïpings, en Chine.

SECOND ET DERNIER ARTICLE.

Le bruit de ce mouvement religieux tout spontané, tout indigène, parvint aux oreilles des missionnaires de Canton. Les aides chinois du Révd. Roberts, missionnaire baptiste, écrivirent à Hong en 1847 pour l'inviter à se joindre à eux. Hong leur envoya d'abord deux ou trois de ses amis, qui passèrent un mois dans la maison des missionnaires; puis, sur les renseignements qu'ils lui apportèrent, Hong se rendit lui-même à Canton.

Malheureusement ce voyage fut sans résultat.

Le Révd. Roberts, ne trouvant pas le réformateur chinois suffisamment préparé pour recevoir le baptême de l'église chrétienne, commença avec lui un cours d'instruction religieuse; puis il surgit des difficultés ou plutôt des malentendus touchant une question de subside pécuniaire à donner au candidat pendant la durée de ses études, et Hong n'ayant pas les ressources nécessaires pour prolonger son séjour dans la grande capitale provinciale, partit subitement et ne donna plus de ses nouvelles.

C'est ici que commence la seconde, la sinistre phase du réformateur chinois. Le lieu de la scène change. Hong a quitté la province de Canton pour se fixer dans celle de Kouangsi, où il comptait un plus grand nombre d'adhérents. Cependant la population qui l'entoure lui est plus étrangère que celle de son pays natal. En s'adressant à elle, il éprouve le besoin de fortifier son parti dans la masse du peuple en mêlant aux exhortations de l'apôtre le langage passionné du tribun. Accompagné d'un natif illettré, mais énergique, Yang, son

admirateur fanatique et plus tard son rival, il s'écrie :

« Gardez-vous de ceux qui disent, comme Laotzé, qu'un peuple éclairé est difficile à gouverner ; que gouverner par la sagesse, c'est ruiner l'empire, et gouverner par la sottise, c'est l'art de le conserver. De pareils préceptes, qui tendent à vous maintenir dans l'idolâtrie et les superstitions, sont à l'usage des mandarins, à l'unique avantage des employés qui pillent le pauvre peuple. »

S'il est vrai qu'à cette époque il ait fait une excursion dans les alpes du Kouangsi, l'on ne saurait douter qu'alors déjà il ne nourrît des projets d'agitation politique. Il existe, en effet, dans ces montagnes, une peuplade belliqueuse, celle des Miaotsés, qui n'a jamais courbé la tête sous le joug des Tartares.

Dans les vingt-cinq premières années du XVII[e] siècle, Taïtsou, prince tongouse, réunit sous ses ordres plusieurs tribus de sa nation, qui jusqu'alors avaient mené une existence indépendante. Il en fit un peuple de conquérants, qui, sous le nom de Mandchoux, soumirent tous les pays situés entre les frontières de la Chine et le fleuve Amour. Bientôt il se sentit assez puissant pour secouer le joug de la dynastie chinoise des Ming, dont il était tributaire.

Ses successeurs, profitant des troubles qui agitaient alors la Chine, s'emparèrent de la capitale, et peu à peu de tout le territoire de l'Empire du Milieu. Ils en reculèrent les limites en agglomérant sous leur sceptre la plupart des peuplades mongoles qui habitent le Tibet, la petite Boukharie et la Dzongarie, en sorte que, sous la nouvelle dynastie, la Chine s'étendit du grand océan aux sources de l'Oxus et du Jaxartes, et des monts Altaï ou du fleuve Amour aux portes de l'Himalaya et aux rives de l'Irraouaddy, ainsi que, à l'est, sur les groupes d'îles de Haïnan, de Formose et des Liou-Kiou.

Mais ce que les empereurs mandchoux ne purent jamais obtenir, c'est la soumission de la tribu des Miaotsés. Cette peuplade, retranchée dans la partie nord-ouest de la montagneuse province de Kouangtsi, à l'ouest de celle de Canton, a conservé jusqu'à nos jours ses usages particuliers, sa vénération pour l'ancienne dynastie nationale et même, à ce que l'on assure, l'honneur de donner asile aux derniers descendants des Ming.

Hong alla trouver les Miaotsés et leur tint, dit-on, ce langage :

« Dieu a distribué les royaumes du monde comme un père partage ses terres entre ses enfants, et il leur a imposé l'océan pour limite. Chaque fils aurait dû respecter la volonté paternelle et se borner à administrer en paix son propre patrimoine. Qui donc a donné à ces Mandchoux qui nous gouvernent le droit de pénétrer violemment en Chine, et d'enlever à des frères leur héritage ? J'espère, avec l'aide de Dieu, reconquérir pour nous notre propre bien ; et alors je m'efforcerai de faire en sorte que toutes les nations se contentent de celui qui leur revient. »

Cependant Hong avait attiré toute sa famille dans le Kouangsi. De nouveaux venus arrivant dans une contrée déjà trop peuplée ne devaient pas s'attendre à l'accueil le plus hospitalier. Ils furent enveloppés dans les manifestations hostiles qui éclatèrent en 1850 contre une autre troupe d'émigrants bien autrement considérable, car ils étaient au nombre d'environ deux mille, accourus des îles et des côtes de Bocca-Tigris et du détroit de Macao. C'étaient des pirates, dont les Anglais avaient détruit la flotte. Des rixes sanglantes eurent lieu sur divers points. Les pirates, traqués par les anciens possesseurs du sol, recher-

chèrent et obtinrent la protection des colons cantonais et en général des communautés nouvelles. Les mandarins s'empressèrent de profiter de cette circonstance pour lancer contre Hong et ses principaux collaborateurs un mandat d'amener motivé sur ce considérant « que non-seulement ils portaient préjudice à la religion et détruisaient les images des dieux, mais qu'ils favorisaient les bandits et nourrissaient des plans dangereux contre le gouvernement. » Mais quand la police impériale se mit en campagne pour opérer les arrestations, Yang, le premier, fit appel à la résistance.

Toutes les conjonctures extérieures étaient favorables. Les armes de l'Angleterre et de la France avaient humilié la dynastie mandchoue et mis fin à la politique d'isolement qui caractérisait la Chine dans le monde. L'empereur Tao-Kouang venait de mourir (25 février 1850). Une agitation générale se manifestait au sein des sociétés secrètes.

La Chine, comme d'autres Etats despotiques, est minée en tous sens par de mystérieuses confréries ayant leur mot d'ordre et leur signe de ralliement, et travaillant dans l'ombre à la poursuite d'un but politique ou social. La *Triade* sous le manteau d'un rôle de bienfaisance et de patronage, qui s'exerce dans les colonies chinoises les plus lointaines, aussi bien que sur le continent, aspire à la reconstitution d'une dynastie nationale. Elle a son siége à Fokien et ses principales affiliations à Canton. Dans les provinces du nord, le *Nénuphar blanc* travaille, avec non moins d'énergie, au renversement de la domination mandchoue. La *Confrérie du Ciel et de la Terre* se propose essentiellement de combler, par la puissance de l'association populaire, l'abîme qui sépare le pauvre du riche, mais elle ne s'interdit point d'entrer dans l'arène politique au moment qui lui paraîtrait opportun.

La conception chinoise de la notion de l'Etat admet le cas de la légimité de l'insurrection. L'Empereur, le sublime fils du ciel, est établi d'en haut sur le trône. Il est personnellement responsable du bonheur de ses peuples. Il doit être le père de ses sujets, leur procurer les moyens d'existence nécessaires, et leur donner l'exemple de la vertu. S'il remplit en effet ses devoirs, le ciel affermira son trône. Si, au contraire, il les néglige, le ciel le remplacera par un plus digne. La prospérité et le contentement du peuple sont les indices certains que l'Empereur marche dans le sentier de la vertu. L'on s'aperçoit qu'il s'en écarte, lorsque le courroux céleste commence à se révéler par divers fléaux, tels que les typhons, les tremblements de terre, la sécheresse, la famine, les inondations. Aussitôt que l'une de ces calamités se manifeste, l'Empereur doit faire pénitence publique, implorer solennellement, en présence du peuple, le pardon du ciel sur les péchés qui ont pu troubler l'harmonie universelle. Mais si, malgré les célestes avertissements, l'Empereur s'obstine et s'endurcit dans la voie du vice, il perd, aux yeux de ses sujets, le droit qu'il a reçu d'en haut : en conséquence, l'homme inspiré qui s'élèvera contre lui et le renversera du trône, ne sera point envisagé comme un coupable rebelle, mais comme l'exécuteur de la volonté du ciel, et sa gloire passera à la postérité la plus reculée.

La religion populaire a des enseignements qui, dans un Etat essentiellement théocratique, peuvent emprunter aux circonstances du moment une signification non moins sinistre pour la dynastie régnante.

Le Bouddhisme, comme toutes les religions de l'Inde, repose sur la doctrine des transmigrations. Tout ce qui est a déjà existé, et sera encore, et se reproduira, jusqu'à ce que le grand tout lui-même rentre dans l'éternel repos, retombe dans le vide d'où

il était sorti. Alors le cycle des choses aura atteint sa fin. La religion des Bouddhas, car il en paraîtra plusieurs dans le cours des milliers de siècles de cette évolution du monde, est soumise elle-même à cette vicissitude de mort et de renaissance. Quand elle approche d'une transformation, la méchanceté et le vice prennent le dessus sur la terre, puis un nouveau Bouddha surgit de l'océan toujours agité de la création, pour rajeunir la religion et relever la race déchue.

Ce temps va venir! ce temps est venu! disaient les chefs des sociétés secrètes. La maison impériale et tout l'état de choses existant vont s'écrouler. Le régénérateur les frappera de sa hache, et la couronne sera sa récompense.

Hong recueille ces paroles, qui, de tous côtés, retentissent à ses oreilles; et bientôt il cède à leur séduction. C'est lui qui se présente à ses compatriotes, comme l'homme prédestiné, le libérateur de leur race. Le ton de ses discours respire l'ivresse du fanatisme:

Le christianisme, dit-il, est trop doux et trop patient pour notre siècle de corruption. Il faut châtier les méchants avec sévérité.

Que tardez-vous? Le ciel a manifesté sa volonté. Il s'est expliqué par ses visions. Dieu a envoyé un frère cadet de Jésus sur la terre.

Venez et suivez-moi! Ceux qui croient sont mes frères célestes. Ceux qui n'acceptent point la vraie doctrine de Dieu et de son fils premier-né me sont étrangers; ce ne sont plus des hommes, mais des démons.

Tous les Mandchoux sont des démons. Il est temps de leur déclarer ouvertement la guerre. Il est temps d'anéantir le régime décrépit des mandarins et le culte des idoles. Déjà vingt-six dynasties se sont succédé pendant les quatre à cinq mille ans de notre histoire. Pourquoi nous, qui jouissons d'une protection spéciale de Dieu, ne réussirions-nous pas à en établir une nouvelle sur les débris de l'invasion tartare!

Les escouades de la police, puis les troupes régulières du gouvernement échouèrent dans toutes les tentatives qu'elles firent pour prévenir ou comprimer l'insurrection. Hong les battit et les dispersa dans toutes les rencontres. Le prestige de son nom devient irrésistible. Du haut des alpes des Miaotsés et du fond des refuges de pirates, des milliers de combattants accourent sous ses drapeaux.

En novembre 1851, Hong est proclamé empereur dans la ville et chef-lieu du district de Yongnang, où il tenait alors son quartier-général.

Il décréta que sa dynastie s'intitulerait la dynastie *Taï-ping*, la « pacifique, » celle qui donnerait la paix à l'empire, la paix universelle.

Il prit comme souverain le nom de Taïping-wang, l'empereur pacifique, et comme réformateur religieux, le titre de frère cadet de Jésus-Christ. Il fit connaître enfin qu'en cette dernière qualité aussi bien qu'en digne fils céleste de l'empire du Milieu, il étendrait ses prétentions à la domination de tous les peuples barbares, et en conséquence il désigna les quatre premiers capitaines de son armée, sous la dénomination honorifique de roi de l'Est, roi de l'Ouest, roi du Sud et roi du Nord. Un cinquième, qui leur fut adjoint plus tard, porta le titre de roi auxiliaire.

Tout ceci peut apparaître, au premier abord, sous un aspect non moins burlesque que révoltant. Mais un autre sentiment domine dorénavant cette lugubre histoire, et c'est l'horreur tragique, l'horreur croissante des événements qui amènent la catastrophe finale.

Aussi serai-je bref dans ce qu'il me reste à en dire :

Le 19 mars 1853, la seconde ville de la Chine en richesse et en population, et la

première en importance historique, Nankin, la capitale du Sud, tombait au pouvoir des Taïpings.

Hong y fit son entrée triomphale sur les cadavres de plus de 20,000 Mandchoux des deux sexes, passés au fil de l'épée, les uns pendant l'assaut, les autres dans le quartier tartare, après la défaite de l'armée impériale.

Le surlendemain, une proclamation en vers et en prose annonça l'inauguration de la nouvelle dynastie dans la résidence céleste, c'est-à-dire à Nankin, et la descente du fils cadet de Dieu dans le céleste empire.

Hong, en effet, choisit la ville de Nankin comme siége de sa domination; et, pour le dire en passant, ce fut une faute politique; il ne pouvait expulser les Tartares de la Chine qu'en occupant le trône de leur dynastie; mais la capitale du Nord, Pékin, devait dans sa pensée, être rasée au niveau du sol. Il la menaça de très près. Le roi de l'Est, qui n'était autre que Yang, s'avança jusqu'à 60 lieues de cette résidence; mais le manque d'artillerie de siége et surtout l'absence de sympathie des provinces du Nord pour la cause de l'insurrection, l'obligèrent à rebrousser chemin.

Quoi qu'il en soit, Hong, au faîte de sa puissance, commanda à soixante millions d'âmes.

La forme de son gouvernement fut celle d'un despotisme à la fois socialiste et théocratique. C'est toujours au nom de Dieu, et en invoquant ses propres révélations, que le Taïping-wang promulgue les lois de sa dynastie.

Tous ceux qui lui refusent l'obéissance sont voués à la mort, et leurs biens à la confiscation.

Tout ce qui appartient à la race mandchoue, hommes, femmes, enfants, maisons, propriétés mobilières, doit être détruit à la façon de l'interdit, par le fer, l'eau ou le feu.

Trois armées chargées de cette œuvre de purification sont envoyées à la fois dans la direction du sud-ouest, de l'est et du nord. Les deux plus belles cités de la Chine, Yangtchéu et Hantschau, les villes de luxe et de plaisirs des mandarins, ont été nettoyées de la sorte: Hantschau en particulier, par le sang de 50,000 de ses habitants (21 mars 1860.)

Les résidents européens de Shanghaï garderont le souvenir des jours de terreur où le bruit se répandit qu'une armée de Taïpings paraissait se diriger contre cette ville. Comme une rivière où flottent des glaçons aux premiers vents chauds du printemps, l'on vit d'abord le Wousong, affluent du Yangtsékiang sur lequel est bâti Shanghaï, charrier des cadavres égorgés, mutilés, chaque jour en nombre plus considérable; puis l'on aperçut au loin, à l'horison, pendant le jour des colonnes de fumée et durant la nuit, de sinistres lueurs d'incendies; puis les abords de la ville, la grande route militaire construite par les Européens, les rues, les places publiques, les quais, le marais même sont envahis par des bandes toujours croissantes de fuyards, hommes, femmes, enfants. Il y a dans le nombre, des infirmes, des malades, des mourants. Au milieu de cette foule désordonnée, les chariots, les chevaux, les bestiaux effarés ajoutent à la confusion générale. Impossible de loger ni de faire écouler cette cohue. Avec la population déjà excessive de Shanghaï, deux à trois millions de créatures humaines se trouvent entassées sur un espace de quelques milles carrés. A peine s'aperçoit-on que leurs rangs sont décimés par le choléra, la petite-vérole, la dyssenterie, les fièvres, la famine. Cependant ce n'est plus la fumée des incendies que l'on distingue à l'horison, ce sont les tourbillons de poussière de l'armée qui s'approche. Bientôt c'est la fumée de son artillerie. Le siége commence, les faubourgs sont emportés, la ville chinoise est envahie,

pillée, saccagée. Mais le torrent s'arrête devant les obstacles que lui opposent les forces navales de l'Angleterre et de la France réunies en toute hâte pour la protection de la ville européenne, et l'armée envahissante change de direction, laissant derrière elle le spectacle de la plus affreuse dévastation.

Tout ce qui constituait ou rappelait les cultes idolâtres était condamné à périr. Ainsi fut détruite la merveilleuse tour de porcelaine de Nankin; ainsi disparurent des milliers de monuments religieux de tous genres : statues, temples et pagodes bouddhistes, autels de Confucius, chapelles catholiques, enveloppées pêle-mêle dans la même proscription.

Je n'oublierai jamais l'aspect d'une pagode que je visitai aux environs de Shanghaï après le passage des Taïpings. Elle contenait autrefois, exposés des deux côtés du maître-autel, deux grands bas-reliefs de figures en argile, dorées et enluminées, représentant le jugement, le paradis et l'enfer bouddhistes. Il ne restait plus rien absolument aux parois que quelques gros nuages en bois peint, et le sol était tout jonché de pieds, de bras, de têtes fendues ayant appartenu aux divinités célestes ou infernales, aux saints ou aux démons amoncelés en débris les uns sur les autres. Cette leçon tragi-comique sur la vanité des cultes idolâtres s'étalait librement aux regards des passants, et l'incurie de l'administration chinoise permet de supposer qu'aujourd'hui les choses sont encore dans le même état.

Le signe extérieur d'adhésion à la nouvelle religion consistait dans la suppression de la coiffure imposée aux Chinois par les conquérants tartares. Tous les Taïpings se laissent croître les cheveux et les taillent en rond sur la nuque, au lieu de se raser le front et de porter la natte. J'en ai vu qui avaient une petite natte habilement dissimulée sous leurs longs cheveux. C'étaient des gens prudents qui se précautionnaient déjà pour l'éventualité de la restauration.

Les dernières ordonnances du roi des Taïpings achèvent de caractériser son règne.

La propriété privée est abolie, aussi longtemps que dure la période de la guerre. Chacun est entretenu aux frais du trésor, selon la nature des services qu'il rend à l'Etat.

Les femmes elles-mêmes sont appelées à prendre une certaine part aux affaires publiques et au service militaire.

Le célibat est imposé aux deux sexes, sous le drapeau. La polygamie est autorisée dans la vie civile.

Il n'est permis de lire que ce qui porte le timbre du gouvernement. Tout ouvrage non autorisé est livré à la destruction.

Toute une littérature officielle est créée à l'usage du peuple; toute une nouvelle organisation d'enseignement et d'examen est mise en vigueur. Les sujets des thèses des aspirants sont généralement puisés dans l'Ancien Testament, et appliqués à l'avénement de la nouvelle dynastie.

La monarchie de la *Paix universelle* a duré dix années, qui ont été, l'une après l'autre, autant de degrés de dissolution et de décadence.

Le Taïping-wang ne tarda pas à s'enfermer au fond de son palais et à y vivre à la manière des despotes orientaux, entouré de quelques favoris, de ses femmes et d'une foule de concubines. La victoire abandonna ses drapeaux. En même temps le mécontentement et la trahison se glissent parmi les chefs de ses armées. Yang, le roi de l'Est, se croit appelé à supplanter son ancien maître. Il s'intitule : « Le Consolateur promis par Jésus-Christ, » et se prépare à usurper le trône. Hong, instruit de la conjuration, fait venir secrètement à son aide le roi du Nord. Celui-ci entre avec son armée à Nankin par une sombre nuit de novembre (1856), entoure le quartier du roi

de l'Est et le livre au carnage. Le massacre dura plusieurs jours, plus de 30,000 personnes des deux sexes y périrent, et Yang, ses femmes et ses enfants furent du nombre des victimes.

Cependant les amis de Yang qui avaient réussi à s'échapper, se réfugient dans le camp du roi auxiliaire, le gagnent à leur cause, et finalement l'entraînent avec eux sous la bannière des Impériaux.

A son tour, le roi du Sud, Fung-yun-san, l'ancien collègue et collaborateur de Hong dans leur admirable mission de colportage, se révolte, succombe et périt misérablement, comme le roi de l'Est.

A dater de ces luttes fratricides, la force des Taïpings est brisée. Leur principale place d'armes tombe aux mains des Impériaux. Repoussés de position en position, ils se retranchent à Nankin. La France et l'Angleterre fournissent au gouvernement impérial des officiers pour réorganiser son armée, des canonnières pour bloquer par eau la dernière retraite de l'insurrection. Epuisée par la famine et les épidémies, la garnison de Nankin ne peut plus opposer de résistance efficace aux attaques des Impériaux. Ceux-ci donnent l'assaut, se plongent dans le sang de leurs ennemis, dans tous les débordements que leur inspire l'ivresse de la vengeance. Quelques-uns se hâtent d'atteindre la résidence du Taïping-wang, que déjà l'incendie dévore. Ils y voient des centaines de cadavres de femmes, suspendus aux arbres ou plongés dans les étangs des jardins. Dans l'intérieur du palais, on relève un corps inanimé, portant les traces d'un empoisonnement. C'est le cadavre de Hong lui-même.

Quel drame ! Et quel sujet de méditation offert à notre pensée, à notre conscience ! Les réflexions se pressent en foule à l'esprit. Il est bien superflu que je les énumère. Qu'il me soit permis toutefois, pour terminer, d'appeler spécialement l'attention sur quelques-unes des considérations qui me semblent présenter l'intérêt le plus général.

A côté de ce qu'il y a de profondément humiliant dans la triste fin de l'homme dont les débuts avaient donné de si grandes espérances, il faut reconnaître que c'est grâce à cette catastrophe, que la Chine n'a pas eu son Mahomet ou peut-être son Constantin. — La nation chinoise a donc échappé soit au joug du fanatisme, soit, tout au moins, à la domination d'une religion d'Etat, intolérante, exclusive, fondée par la violence, soutenue par le glaive.

Puisse la terrible expérience qu'elle a faite de 1853 à 1863 lui tenir lieu des leçons que l'Europe a subies sous tant de formes et qu'il lui reste à subir sans doute, jusqu'à ce qu'elle ait appris à respecter les droits de la conscience, à rendre à Dieu ce qui appartient à Dieu, comme à César ce qui appartient à César.

Il va sans dire que l'on ne saurait attendre du gouvernement impérial de la Chine la reconnaissance explicite et sans réserve du grand principe de la liberté de conscience. Mais du moins il est impuissant à la comprimer. La cour de Pékin n'a triomphé que par l'intervention de la France et de l'Angleterre en faveur de la dynastie Mandchoue. Quelque opinion que l'on puisse se faire de la politique de ces deux puissances, dans cette occurrence d'ailleurs très délicate, il est certain que leur influence ne saurait aller à l'encontre de la liberté religieuse, et qu'en acceptant leurs bons offices, le gouvernement chinois s'est placé de fait sous la tutelle de la civilisation moderne. Sa faiblesse à l'intérieur favorise le développement de la liberté individuelle. Les embarras que lui occasionne sa politique extérieure l'engagent toujours plus avant dans la voie de concessions incompatibles avec les anciennes conditions d'existence de l'Empire du Milieu. Toutes les bases traditionnelles de cet Empire me paraissent chanceler à la fois. Le mouvement des

Taïpings, en ce qu'il a eu de vraiment religieux, a révélé l'insuffisance, l'inanité de la philosophie rationaliste de Confucius, en même temps qu'il nous a dévoilé la caducité de la religion bouddhiste. Qui se serait douté que cet énorme édifice fût si profondément lézardé? Nul ne réparera les nouvelles brèches que les Taïpings y ont laissées. S'il est difficile de renverser les idoles, il ne l'est guère moins de les relever. Je cherche vainement ce qui pourrait, en Chine, leur rendre le peu de prestige dont elles y jouissaient.

Avec elles sont tombées une foule de superstitions. Combien n'est-il pas intéressant de voir, par exemple, l'almanach officiel des Taïpings abolir toute distinction de jours fastes et de jours néfastes en ajoutant l'observation que tous les jours sont également placés sous la domination de la divine Providence!

La grande insurrection a été vaincue, refoulée dans les provinces où elle eut son berceau; mais l'agitation réformatrice qui lui a donné naissance est plus vivace que jamais, et elle s'étend d'un bout à l'autre de la Chine proprement dite. Le peuple se souvient des temps de la première ferveur des adorateurs de Dieu. Soixante millions d'âmes ont joui pendant quelques années de l'institution du sabbat, l'un des plus grands bienfaits dont la malédiction du paganisme ait privé les nations qui appartiennent à la civilisation chinoise. Des milliers d'exemplaires de certains livres de la Bible, tels que la Genèse, l'Exode, les Nombres, l'évangile de St. Matthieu sont sortis des presses des Taïpings, dans la traduction de Gützlaff, et ils circulent jusque dans les lointaines provinces que nul Européen n'a encore visitées.

Le champ de la mission, du véritable apostolat évangélique, s'agrandit de plus en plus. De nombreux missionnaires, tant indigènes qu'étrangers, sont à l'œuvre, et ils l'ont d'ailleurs poursuivie sans interruption, au plus fort de la crise, et sous le toit même du Taïping-wang, aussi longtemps qu'il leur fut moralement possible d'y rester.

Ainsi ce que le dix-huitième siècle déclarait chose impossible: l'évangélisation de la Chine, la traduction de la Bible en caractères chinois, la conversion de populations chinoises, tout cela, ce sont actuellement des réalités, et nous en sommes les témoins.

Du sein d'une situation à tous égards privilégiée, nous assistons aux convulsions suprêmes de la plus antique des civilisations païennes. En présence d'un pareil spectacle, dont la grandeur tragique n'est égalée que par l'étendue des misères et des souffrances qu'il révèle, ce n'est pas assez de nous livrer à une stérile contemplation des événements, ni même de nous féliciter, par un égoïste retour sur nous-mêmes, des bienfaits dont nous sommes redevables à l'évangile.

Il y a quelque chose de plus à faire: il faut nous recueillir et écouter en silence cette voix intérieure qui nous rappelle au souverain dispensateur de toutes grâces; il faut ouvrir librement notre cœur à la sympathie, à la compassion, à la gratitude; il faut enfin obéir au sévère sentiment de notre propre responsabilité, et alors, sûrement, nous saurons à n'en pouvoir douter, que c'est la charité, c'est l'action, c'est l'exemple, qui doivent distinguer le témoignage auquel nous sommes invités.

AIMÉ HUMBERT.

## CHRONIQUE.

—

### Lausanne.

Deux ministres ont été ajoutés au clergé de l'Eglise nationale. Leur consécration a eu lieu le 21 novembre, dans la cathédrale

de Lausanne. M. le pasteur Roland, d'Yverdon officiait; il a prononcé un excellent discours.

Nous avons annoncé, dans notre numéro du 20 novembre, un cours public de M. Pierre Leroux sur *la religion et la philosophie*. Déjà quelques séances ont eu lieu. Les trois premières ont eu pour objet le livre de Job. Nous devons avouer qu'elles ne nous ont pas gagné aux vues du professeur sur ce livre; mais elles nous ont laissé une vive impression de sa personnalité. On peut ne pas partager ses opinions; mais il nous semble qu'on ne peut que s'intéresser à la personne de ce vieillard, évidemment religieux à sa manière, quoiqu'il fasse profession d'être humanitaire et non pas chrétien. Il y a chez lui une simplicité, une franchise, une fermeté de conviction, que l'on doit honorer. Ce que nous avons entendu, nous fait douter qu'il rende pleine justice au christianisme. Et pourtant n'est-ce pas au christianisme que les doctrines humanitaires doivent ce qu'elles renferment de vérité ?

Le cours de M. Jousserandot sur la *psychologie des races humaines* est de nature à intéresser vivement ceux qui peuvent le suivre avec une suffisante assiduité. Le professeur parle toujours avec facilité et agrément, quelquefois avec éloquence, et il rend compte en fort bons termes des résultats obtenus jusqu'ici par l'étude attentive des diverses familles dans lesquelles se divise le genre humain. M. Jousserandot maintient l'unité de l'espèce et explique la formation des diverses races par les influences diverses auxquelles les diverses portions de l'humanité ont été soumises. D'accord avec lui sur ce point de départ, nous nous demandons si la caractéristique des diverses races a été suffisante, si même elle a été d'une parfaite exactitude. Nous sommes aussi porté à penser que le savant professeur est peut-être trop pressé d'arriver à des conclusions définitives, et que, dans ces intéressantes études sur le génie des races et sur ses productions, bien des choses sont encore incertaines et réclament de plus complètes investigations. Enfin, nous ne pensons pas qu'il faille attribuer au génie des races tout ce qu'on lui attribue, et, pour tout dire, rapporter au génie de l'homme ce qui provient de la révélation positive de Dieu dans le monde. On est forcé de rabaisser le christianisme, non-seulement dans la personne de Jésus, qu'on appauvrit en l'enrichissant d'une grandeur purement idéale, mais dans tout ce qui a préparé sa venue, dans toute l'économie de l'Ancien Testament, pour pouvoir l'expliquer par des influences de race. On se trouve conduit, par exemple, à parler de la *théogonie* de Moïse, tandis que c'est un des caractères les plus remarquables du mosaïsme, qu'il n'a point de théogonie. De même, on représente le monothéisme juif comme *étroit* et stérile, tandis que nous y avons la base large et solide, bien plus, la tige vivante et féconde de tout sain développement religieux dans l'humanité. Le christianisme repose sur cette base, et, à ce point de vue tout naturaliste, lui aussi serait sémitique, en dépit de toutes les protestations, ainsi que son auteur, Jésus-Christ, qui proclame lui-même, en termes exprès, que *le salut vient des Juifs*. Nous croyons sentir que, sur ce point surtout, sur la grande question de la révélation divine, les vues de M. Jousserandot sont insuffisantes. Pour rendre compte du christianisme et de ses origines, il faut remonter plus haut que le génie arien et que le génie sémitique, il faut recourir à la création même, nous voulons dire à l'intervention directe de Dieu.

M. Matthey vient de terminer la série de ses séances sur les *explorations modernes* en Egypte. Elles ont excité un intérêt qui s'est soutenu jusqu'au bout. Aussi n'est-ce pas quelque chose de merveilleux que les découvertes que font en Egypte de savants et laborieux explorateurs ? Comme l'a dit un compte-rendu, « Pompéi même pâlit devant ces chambres mortuaires de Beni-Hassan, couvertes de bas-reliefs, de peintures dont le sable qui les recélait a, bien mieux que les cendres du Vésuve, conservé les fraîches couleurs. Là nous retrouvons la vie domestique des Egyptiens, leurs arts, leurs métiers, non pas du temps de Cléopâtre, non pas du temps de Moïse, non pas même du temps de Joseph, mais d'un siècle

ou deux avant Abraham.» Ici nous assistons aux diverses scènes d'un festin; là nous sommes témoins des divers travaux de la campagne; ailleurs nous pouvons nous rendre compte des croyances des Egyptiens dans ces temps reculés. Après la mort vient le jugement; cette doctrine est exprimée de la manière la plus nette dans ces tableaux étranges. — On découvre des villes, des temples, des palais, des statues, des inscriptions; on a aussi découvert des livres. Le Musée britannique possède un joli conte de fées, composé pour un jeune prince, fils du Pharaon de Moïse. On a trouvé des papyrus beaucoup plus anciens encore et d'un contenu plus grave et essentiellement moral. Ces découvertes, d'une importance si capitale pour l'histoire ne sont pas sans relation avec les études bibliques, et les récits de Moïse y trouvent, sur plusieurs points, leur confirmation.

Une belle séance, celle-ci d'une nature toute religieuse, a eu lieu, le 10 décembre dès huit heures du soir, dans une des chapelles de l'église libre. M. le pasteur Frank Coulin y a prononcé un excellent et édifiant discours sur *l'enseignement de Jésus-Christ*. La chapelle regorgeait d'auditeurs que l'éloquent prédicateur a tenus suspendus à ses lèvres pendant plus d'une heure. Cette séance est la première d'une série de conférences offertes au public par l'église libre de Lausanne. Mais les autres n'auront lieu que plus tard et seulement quand M. Naville aura terminé ses conférences sur le péché, qui doivent avoir lieu en janvier et en février. Nous avons la satisfaction d'annoncer à nos lecteurs que les conférences de M. Naville seront publiées intégralement dans les premiers numéros du *Chrétien évangélique* de l'année 1868.

## BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

—

**INTRODUCTION A LA LECTURE DE LA BIBLE, Troisième livre de lecture à l'usage des jeunes gens et des familles, par J. F. Andrié, pasteur. Neuchâtel, Delachaux, 1867, 2 vol. in-12, avec cartes, 6 fr.**

M. Andrié, mort pasteur à Berlin, s'était fait connaître comme auteur par deux livres de lecture qui ne sont pas sans mérite, puisque, l'un sur *les merveilles de la nature*, destiné aux enfants de 6 à 12 ans, est à sa 6e édition; et que l'autre, sur *l'âme et ses facultés*, pour les jeunes gens les plus avancés des écoles est à sa 3e édition. Ces ouvrages, où se montre un vif sentiment de l'importance que l'on doit attacher à des lectures instructives et édifiantes, mises à la portée de l'enfance et de la jeunesse, laissaient susister une lacune que M. Andrié a comblée par la publication de son *Introduction à la lecture de la Bible*, qui n'a paru qu'après sa mort. Ce livre est destiné « aux familles pieuses et aux jeunes gens qui fréquentent les leçons de religion.» Il doit «les aider à comprendre et à aimer d'autant mieux le livre saint que le Seigneur nous a donné pour nourrir nos âmes et nous préparer à la vie éternelle.» Aussi «embrassera-t-il tout ce qui se rapporte à la géographie, à l'histoire naturelle, à la critique sacrée, à la législation, à la chronologie, à la littérature; aux mœurs et coutumes du peuple hébreu, et même parfois des nations avec lesquelles Israël a soutenu des relations un peu étroites.» Voilà certes un vaste programme, et pour le remplir M. Andrié n'a épargné ni ses peines, ni ses veilles, ainsi que le prouvent, soit les 42 auteurs qu'il indique comme sources auxquelles il a puisé, soit les matériaux de tout genre renfermés dans ces deux tomes d'environ 700 pages chacun, d'une impression compacte. Et pourtant cet horizon a paru trop étroit à l'auteur, car, à l'occasion de personnages et de lieux célèbres, il «a cru nécessaire d'entrer dans des détails inutiles à l'intelligence des Ecritures, mais qui, intéressants par leur nature, ne pouvaient être raisonnablement passés sous silence.» «Comment, dit-il, parler de l'Egypte, et ne rien dire de ses pyramides et de ses nécropoles? Comment parler de Malte, et ne rien dire des héroïques chevaliers de St. Jean de Jérusalem?» — A la bonne heure; mais l'auteur s'écarte ainsi

de son but, qui est « d'expliquer des passages obscurs de nos saints livres, » et c'est chose regrettable, car la pensée qui a guidé l'auteur était juste et utile, et avec plus de sobriété et un choix plus rigoureux de ses matériaux, il aurait réalisé son entreprise d'une manière plus complétement satisfaisante.

Des abréviations de divers genres auraient contribué d'une manière essentielle à ce résultat. On aurait pu, par exemple, supprimer, sans grand dommage, quelques-unes des pièces de vers citées dans l'ouvrage. De plus, les répétitions sont fréquentes dans ces deux volumes, et il eût été à propos de les éviter. En outre, avec une multitude de détails intéressants et instructifs, le livre renferme en grande abondance des choses qu'on peut appeler inutiles, parce qu'elles sont sans aucun rapport avec son but. L'auteur s'abandonne à de continuelles digressions, souvent introduites simplement par cette formule: « Je ne résiste pas à la tentation de vous raconter, » et qui donnent à son ouvrage le caractère d'une causerie familière et aimable, mais singulièrement prolixe.

A ces observations générales, nous en joindrons quelques autres plus particulières. Il nous a semblé quelquefois que M. Andrié affaiblit, sans le vouloir, assurément, la notion du surnaturel par les analogies qu'il invoque et les anecdotes qu'il tire du trésor inépuisable de ses souvenirs. A propos des récits évangéliques et de leur fidélité, il rappelle la prodigieuse mémoire de Ch. Bonnet et du baron Cuvier ; à propos de Samson, il parle de je ne sais quel Hercule moderne, qui soulevait des poids énormes et qui pouvait rompre des cables de deux pouces de diamètre. — Quelques erreurs pourraient être signalées. Comment le lac Mérom serait-il si abondant en poissons, « s'il est certain qu'en été il n'est qu'un marais et que même il disparaît presque complétement? » A quoi bon fixer la position de la ville de Béthulie, quand il est reconnu que l'histoire de Judith est une fable et fort douteux, que Béthulie ait jamais existé ? Est-il bien établi que l'école des prophètes à Jéricho ne se tenait que l'été? Plusieurs étymologies pourraient aussi être contestées ; Ainsi, *Capernaum* signifie bien plutôt *village de Nahum* que *village agréable*, comme l'entend l'auteur; et *Génésareth*, traduit *jardin du prince*, n'a pas de signification certaine et n'est probablement qu'une altération de l'ancien nom *Kinnéreth*.

Mais après avoir fait une large part à la critique, il est juste que nous rendions hommage au savoir et au zèle de M. Andrié : ses recherches persévérantes ne resteront pas sans résultat: il a amassé de riches et nombreux matériaux que plusieurs utiliseront dans la suite. Son livre abonde en remarques frappantes de justesse, et qu'il relève habilement par une anecdote : Nous n'en citerons qu'un exemple :

» Rien de plus facile que de nier: on le fait en un mot, en une phrase. Il faut des pages pour établir la vérité. Je ne sais qui a dit : un âne peut plus nier en une heure qu'un philosophe prouver en un an ; et ces ignorants sont d'ordinaire incapables de comprendre les preuves. Halley, astronome célèbre, mais incrédule, parlait avec dédain de l'Evangile en présence de Newton. « De grâce, » lui dit celui-ci, parlons mathématiques, astro» nomie ; j'aimerais vous entendre sur ces matières » que vous avez étudiées; mais en religion vous » êtes sur un terrain que vous ne connaissez pas. » J'éprouve le même malaise que vous sentiriez si » vous entendiez votre cuisinière trancher des » questions de mathématiques. » Défions-nous donc des objections de l'incrédulité. »

Une citation encore, pour faire connaître le style et la manière de M. Andrié :

« Que les pèlerins aient souhaité de voir, de toucher même chaque édifice, chaque pierre, chaque objet qui rappelaient un fait biblique, c'est une curiosité étrange, superstitieuse. Les bouleversements nombreux et de tous genres qui ont désolé la Palestine ayant rendu impossible la conservation de la plupart de ces monuments historiques, on s'imagine aisément que, soit par ignorance, soit par superstition, soit par un zèle mal entendu qui voulait répondre à la dévotion des pèlerins, soit par avarice et pour satisfaire leur crédulité, on ait reconstruit en quelque sorte une Terre sainte, conforme aux vœux de ceux qui la visitaient. De là tant d'erreurs et d'inexactitudes, non-seulement sur les endroits où tel miracle a été opéré, tel discours tenu, tel événement arrivé, lors même que des églises commémoratives y ont été bâties, mais aussi sur les lieux les plus importants de l'histoire sainte! Un seul fait à l'appui de tout cela est l'incertitude du lieu où fut dressée la croix du

Christ, et dès lors l'embarras de retrouver le Calvaire. Les recherches des érudits réussiront-elles à dissiper tant d'obscurités ? Peu importe. La foi ne dépend pas de telles connaissances. L'adoration en esprit et en vérité est avant tout ce que Dieu demande de ses vrais disciples. Existe-t-elle ? le reste importe peu, ou même n'importe pas du tout. Que de chrétiens éminents par leur piété et par la plus active charité n'ont pas vu la Terre Sainte ! Que de pèlerins qui ont vu Jérusalem, et dont la vie n'a été rien moins qu'édifiante ! Qui sait si la Providence, qui laisse planer tant de doutes sur les lieux saints, n'a pas voulu détourner les hommes du formalisme de la piété auquel ils ne sont que trop enclins, formalisme qui serait un devoir facile, comparé à toutes les luttes que la piété réelle est appelée à soutenir contre la chair et le sang, contre le monde et ses convoitises.

P. B.

St. Paul, sa vie, son œuvre et ses épitres, par Félix Bungener. Paris, 1867, Cherbuliez, in-12, 4 fr.

Lorsque William Paley publiait, il y a bientôt un siècle, ses *Horæ Paulinæ*, il avait senti quelle arme puissante fournit à l'apologétique la vie du grand serviteur de Jésus-Christ, dont il analysait scrupuleusement les Epîtres, en rapprochant du livre des Actes toutes les circonstances auxquelles elles faisaient allusion. D'autres avant lui, s'attachant à l'étude de cette noble carrière, ou même n'envisageant que le fait unique de la conversion de l'Apôtre, s'étaient efforcés déjà de mettre en saillie les conséquences qu'une telle étude amène pour les esprits consciencieux. Un plus grand nombre de théologiens se sont appliqués encore, après l'archidiacre de Carlisle, à reprendre en sous-œuvre la tâche à laquelle il s'était voué, tant le sujet leur paraissait digne d'un sérieux intérêt.

C'est là, on le comprend sans peine, un travail qui, malgré toute la science, l'aptitude et la sagacité de ceux qui s'y sont livrés, doit se refaire de temps à autre, soit en raison de ce que la critique historique et l'herméneutique progressent et que de nouvelles armes sont fournies aux défenseurs de la vérité évangélique, soit parce que les adversaires changent de tactique et transportent à plus ou moins bon droit le champ de la discussion sur de nouveaux terrains. Nous n'en sommes plus aujourd'hui, par exemple, simplement à ces trois sujets de recherches: Les Apôtres se sont-ils trompés ? Ont-ils voulu nous tromper ? Eussent-ils pu nous tromper, quand ils l'auraient voulu ? » A la question du témoignage, qui subsistera cependant toujours, se joignent de plus en plus les questions du domaine purement philosophique, qui ont la prétention ouverte d'atténuer la portée de la première et de la placer à un rang très inférieur, en se résumant elles-mêmes en celle du surnaturel.

Ce travail, avec toutes les données qui en constituent aujourd'hui le champ, est vraiment énorme. Sans en rappeler le détail, il suffira sans doute d'indiquer le nombre considérable de faits à passer en revue et la multitude de questions de tout genre qui se posent soit dans les Actes, soit dans les Epîtres, soit en dehors de ces sources elles-mêmes, pour les points qui n'y sont pas éclaircis, celles par exemple de la détermination exacte des divers voyages de St. Paul, de ses séjours en Arabie et à Tarse, des deux captivités qu'il aurait subies à Rome et de leur intervalle, de l'année précise de sa mort, etc. L'abondance des écrits publiés depuis quelques années sur l'âge apostolique, en imposant l'obligation de se renseigner exactement et de tenir compte des opinions émises, accroît la tâche d'une façon bien sensible, et il faut réellement le courage que donnent une conviction profonde et le désir de la propager, en rendant gloire à la vérité, pour ne pas reculer devant une telle entreprise.

M. Bungener a eu ce courage pieux, et il a donné dans le volume dont nous venons de transcrire le titre, un résumé de ses études, indiquant nettement quel est l'état actuel de la question relative à la personne et à l'œuvre du grand Apôtre des Gentils. Dépouillant à dessein son travail de tout appareil scientifique, mettant rarement le lecteur à même de discerner ce qui provient réellement de lui, et ce qu'il peut avoir emprunté à d'autres, recueillant en divers lieux comme la diligente abeille ce qui peut servir à son usage, il expose tous les détails de son sujet d'après les données de la science d'aujourd'hui,

ayant eu pour but de faire un livre qui, en étant à la portée de tout lecteur intelligent et ami de la Bible, pût soutenir l'examen des hommes compétents. Ceux-ci n'auront pas de peine à reconnaître que les travaux et les opinions diverses des exégètes modernes sont parfaitement connus du nouveau biographe de St. Paul, et qu'il a su les apprécier et en tenir compte.

Il résulte de la couleur qu'il a donnée à son œuvre et du choix des matériaux dont il s'est servi, une impression bienfaisante qui fait que lors même qu'on ne partagera pas toutes ses vues, on le suivra avec intérêt, en se trouvant avec lui en accord d'une manière générale. Aussi discuter sur tel ou tel point de détail, ce serait aller à l'encontre de cette impression, et entreprendre un travail plus facile que fructueux. Comment en effet sur un nombre de faits aussi considérable, en présence de tant de jugements divers et d'appréciations si variées, avec un choix constant à faire entre des opinions contradictoires, soutenues par des hommes d'une égale bonne foi, en face des difficultés qui demeurent sous les divers rapports de la chronologie, de la géographie, de l'histoire, ou sur le sens de telle expression employée par les écrivains sacrés, comment, disons-nous, se flatterait-on raisonnablement de rencontrer un auteur avec lequel on puisse être pleinement d'accord sur tous les points? Les divergences d'opinion entre les Apôtres eux-mêmes ne montrent-elles pas la vanité d'une illusion pareille?

Nous ne suivrons donc pas M. Bungener dans les détails de son ouvrage et ne reprendrons pas avec lui la discussion sur tels ou tels points particuliers, à l'égard desquels on signalerait aisément des divergences d'opinions plus ou moins marquées, comme l'élection ( Rom. IX à XI ), le don des langues ( 1 Cor. XIV ), ou *le reste des afflictions de Christ* ( Col. I, 24 ), etc. Au lieu de discuter, et sans le donner comme un guide infaillible, prétention qu'il est loin d'avoir lui-même, en voyant dans son indépendance un gage de sa sincérité, nous éprouvons bien plutôt le besoin de le remercier pour le résumé consciencieux qu'il nous a offert des travaux des exégètes modernes.

En nous appelant à suivre St. Paul dans sa vie et dans son œuvre, et en le montrant dans ses écrits, il a eu essentiellement un but apologétique et tout d'édification. Ce n'est pas un panégyrique du grand héros de la foi qu'il a voulu faire, mais il l'a dépeint avec une sympathie bien avouée, qui ne l'a jamais empêché de juger telle ou telle résolution pouvant paraître discutable en regard des principes dont l'Apôtre faisait profession.

C'est la grande figure de Paul qu'il a mise en saillie, en l'envisageant sous toutes ses faces, et en étudiant toujours parallèlement l'homme et l'Apôtre. A côté du docteur profond, auquel certains adversaires modernes de l'Evangile attribuent non pas seulement la systématisation du dogme chrétien, mais l'invention même du christianisme, M. Bungener nous montre dans l'auteur des Epîtres le chrétien dévoué, humble et fidèle, n'ayant en vue que la gloire de son Sauveur, sans crainte dans les difficultés, sans faiblesse dans les souffrances, sans roideur dans les cas où les principes n'étaient pas compromis, *se faisant tout à tous,* dans le but de les *sauver*. Inébranlable en face des adversaires orgueilleux, nous le voyons plein de condescendance à l'égard des disciples de Jésus, affectueux et tendre pour ses enfants dans la foi, éprouvant au sujet des chrétiens de Galatie *les douleurs de l'enfantement jusqu'à ce que Christ fût formé en eux,* comparant son affection pour ceux de Thessalonique à l'amour *d'une nourrice soignant tendrement ses enfants,* rendant continuellement *grâces à Dieu à cause de l'attachement* des Philippiens *à l'Evangile,* aimant comme les fruits de ses entrailles cet esclave Onésime qu'il avait *engendré étant dans les chaînes*, et Timothée *son fils bien-aimé,* et Tite *son vrai fils en la foi;* prêt à donner sa vie pour les uns ou pour les autres, si ce sacrifice pouvait les faire marcher dans les saintes voies du salut et de la paix en Jésus. A tous ces égards, le fidèle Apôtre nous apparaît comme réalisant à un haut degré cet idéal qu'il se proposait sans cesse, d'être un *imitateur de Christ.*

L'esprit dans lequel l'ouvrage a été composé, implique l'esprit avec lequel il faut le lire pour y trouver ce que l'auteur a

cherché, savoir la glorification, non de l'homme, du *vase de terre* ayant reçu le divin *trésor* de l'Evangile qu'il devait *porter* dans le monde, mais de Celui à qui toute gloire appartient dans les cieux et sur la terre. Preuve en soient ces paroles de M. Bungener lui-même : « Si Paul a montré dans son auguste charge d'ambassadeur de Jésus-Christ un zèle, un courage admirables, c'est que Jésus, son maître, était en lui, vivait en lui. C'est l'Evangile, c'est Jésus que nous avons cherché, trouvé, loué, admiré chez son apôtre ; c'est Jésus que chercheront avec nous, et nous l'espérons, que trouveront comme nous, ceux qui liront ces pages, comme elles ont été écrites, avec simplicité, avec prière, avec amour. »

J. CH.

SERMONS PAR EDOUARD VERNY, précédés d'une notice biographique et suivis de quelques fragments d'articles et de discours. — Paris, Grassart, 1867. in-8, 5 fr. 50.

N'est-ce pas chose périlleuse que de publier des sermons ? C'est le dire de plusieurs, et il faut avouer qu'il y a quelque valeur dans leurs raisons. Le discours de la chaire, comme toute composition oratoire, tire une partie de son effet de l'action qui l'accompagne, des occasions qui l'ont dicté, d'un courant d'idées déjà établi entre le prédicateur et ceux qui l'écoutent. Privez-le de cet entourage, ôtez-lui l'*actualité,* vous n'aurez plus qu'un reflet incolore de cette parole qui retenait suspendue l'attention des foules. Et cependant, en dépit de ces pronostics, on imprime des sermons, et il se trouve des lecteurs qui les accueillent avec gratitude et sympathie. Tel doit être assurément le sort des éloquentes prédications de Verny, qui ont paru il y a quelques mois. Mais ce volume contient d'autres richesses : on y trouve une notice biographique sur Verny lui-même et, dans un appendice, quatre morceaux sur des sujets religieux, discours de circonstance ou articles de journaux. Nous avons ainsi les moyens de reconstruire les traits les plus essentiels de cette personnalité si distinguée.

Verny avait vu naître l'effort de transformation qui agite si profondément la théologie des églises françaises. Cette théologie, surprise par la critique moderne, ne pouvait, à l'origine, lui opposer qu'une apologétique traditionnelle qui s'est montrée insuffisante. Celle-ci remontait à une époque où les bases premières de la vérité chrétienne étaient généralement incontestées. On avait édifié sur ces bases, et la construction, bien agencée, régulière, semblait une forteresse définitive où les défenseurs de la foi étaient sûrs de trouver un abri. Pour eux cet abri n'a pas cessé d'exister, parce qu'ils sont croyants ; mais pour tant d'autres, pour ceux du dehors, qui affirmera, aujourd'hui, la solidité de ces remparts vénérables ? Que de brèches y ont été pratiquées ! Que de lézardes s'y manifestent ! Combien qui les ont désertés et qui publient leur faiblesse ! N'est-il pas évident que l'apologétique doit réviser ses moyens d'attaque et de défense ? Elle ne peut consentir à ignorer les besoins de la génération contemporaine et le scepticisme nouveau qui menace de l'envahir. Il semble qu'on n'osera bientôt plus parler de bases convenues, de faits généralement acquis : tout est devenu suspect en ce qui concerne la foi. Ce ne sont plus seulement quelques portions de l'ancien édifice qu'il s'agirait de restaurer ; mainte voix alarmée nous crie que les fondements mêmes s'écroulent et qu'il faut rebâtir à neuf. Cette situation est-elle unique, sans précédents, dans l'histoire du christianisme ? A des dangers inattendus, il a toujours su, jusqu'ici, opposer des ressources imprévues. Le trésor du père de famille ne se borne pas à fournir des choses vieilles, il en réserve aussi de nouvelles pour ceux qui savent les y chercher.

Verny a été certainement l'un des croyants les plus préoccupés de ces conditions actuelles de la vérité religieuse. On le voit dans ses discours, comme dans ses autres écrits, toujours tenir compte de l'état présent des esprits et des exigences qu'il entraîne pour le prédicateur chrétien ; il les apprécie avec une vigueur et une justesse remarquables. Qu'on lise son sermon sur le *paganisme,* et l'on verra avec quelle large et courageuse franchise il interprète les

défaillances de notre temps. Qu'on étudie le fragment qui termine le volume, et l'on sentira sous le raisonnement pressé et nerveux, l'ambition d'asseoir la démonstration chrétienne sur des principes désormais irréfutables. Ces pincipes premiers ne se dégagent, pour Verny, qu'en faisant appel aux forces vives de la moralité et de la conscience, à cette puissance que Pascal désignait par le *cœur*.

Un journal religieux a reproché à Verny de laisser dans l'ombre le dogme si capital de l'expiation. Il y a en effet, dans ses discours, tels passages où l'expression est décidément incomplète sur ce point. Faudrait-il en inférer, d'une manière générale et absolue, qu'il y a eu lacune, à cet endroit, dans la théologie de l'éminent orateur? La conclusion serait peut-être excessive. Nous préférons, avec les éléments qui sont sous nos yeux, supposer que si Verny eût traité quelque part le sujet de l'expiation d'une façon spéciale, il l'eût articulé de telle sorte que la conscience chrétienne eût été satisfaite. Il nous paraît peu probable qu'un défenseur aussi prononcé et aussi puissant de la foi positive eût dépouillé celle-ci de l'un de ses traits les plus caractéristiques et les plus efficaces.

Un intérêt touchant s'attache au dernier sermon prononcé par Verny à Strasbourg. C'est là qu'ont expiré en même temps sa parole et sa vie; nous lisons la phrase inachevée qui est sortie de la bouche du prédicateur mourant. Il lui a été donné de tomber au champ d'honneur!

*

L'ŒUVRE DES MISSIONS ÉVANGÉLIQUES, au point de vue de la divinité du christianisme, par N. Poulain, ancien pasteur. — Genève, Julien, et Paris, Grassart 1867, gr. in-8.

On lit dans l'*introduction* en tête de ce volume: « L'ouvrage que nous publions se divise en deux parties. La première partie se compose de deux conférences, prononcées à Genève et Lausanne, conférences destinées à faire ressortir l'infinie supériorité du christianisme sur la civilisation ou la sagesse humaine, par l'exposition des influences si diverses que ces deux puissances exercent sur le bonheur des peuples barbares ou païens. Les missionnaires chrétiens arrachent ces peuples à la barbarie, leur font subir en quelques années la plus heureuse des transformations, une transformation jugée impossible par le monde; les représentants de la civilisation ne font qu'ajouter une nouvelle somme de barbarie et de vices à celle qui est déjà leur partage. — La seconde partie de notre travail est un précis historique et un résumé général de l'œuvre des missions depuis l'origine du christianisme jusqu'à nos jours. Ce précis et ce résumé sont faits en vue de prouver qu'on rencontre à chaque pas, dans l'histoire de l'évangélisation du monde, des résultats qui ne peuvent être expliqués que par une intervention particulière de l'esprit de Dieu. »

Ces indications donnent une idée très juste du livre. Nous avions entendu déjà avec un vif intérêt les deux belles conférences qui en forment la première partie, et à notre avis, la partie la plus importante, et nous ne les avons pas trouvées moins intéressantes à la lecture. Des renseignements bien choisis sur les missions, des réponses péremptoires et vraiment convaincantes aux objections diverses qu'on a élevées contre cette œuvre, un langage vif, chaleureux, coloré, font de ces deux discours une lecture des plus attachantes et très propre non-seulement à démontrer la haute importance des missions évangéliques, mais à faire sentir la puissance du christianisme pour relever les hommes les plus dégradés et pour les mettre sur la voie d'un développement rapide et sain. Les amener à Christ est une œuvre possible, puisque sous la bénédiction de Dieu, elle s'accomplit chaque jour, et les amener à Christ c'est tout d'abord sans doute les amener au salut, mais c'est aussi les amener à la civilisation. C'est ce que la civilisation elle-même ne peut faire et qu'elle ne paraît pas même disposée à entreprendre, tandis que le christianisme est à l'œuvre, et que, ici comme ailleurs, la croix de Christ, taxée de folie par la sagesse humaine, « confond la sagesse des sages et la science des intelligents. »

La seconde partie de l'ouvrage est sur

doute loin de manquer d'intérêt ; mais il nous semble qu'elle fait une sorte de double emploi avec la première. C'est la même apologie sur une plus vaste échelle, et après que, les deux premiers plaidoyers entendus, la cause est jugée pour le lecteur. Puis, dans cette seconde partie, qui doit être un résumé de l'histoire des missions, le but apologétique et la controverse, d'ailleurs très bien soutenue, avec les libres-penseurs, nuisent peut-être quelquefois à l'exposé des faits. — Mais le livre tout entier se fait bien lire et il ne peut manquer d'être bien accueilli. Nous ne saurions en donner une plus juste idée qu'en en citant un morceau.

Il y a, dit notre auteur (pag. 81 et suiv.), un moyen bien simple de savoir ce que vaut le travail des missionnaires, c'est d'examiner la conduite des païens qu'ils disent avoir convertis. On connaît l'arbre à ses fruits. Si les enseignements qu'on leur a donnés n'ont fait qu'effleurer leur intelligence et peuvent être comparés à la semence jetée sur un terrain pierreux, qui ne lève que pour être aussitôt consumée par la chaleur du soleil, on devra s'attendre à voir leur foi défaillir à la moindre épreuve. Je pourrais invoquer ici plusieurs faits; je me borne à un seul, tiré de l'histoire des missions évangéliques à Madagascar. Les missionnaires avaient fondé, il y a quarante ans, dans ce pays, une église chrétienne qui comptait déjà cinq mille membres, lorsque, tout à coup, une femme cruelle, Ranavalona, étant venue à monter sur le trône, fit serment d'anéantir le christianisme. Elle prit dans ce but des mesures impitoyables. Les missionnaires évangéliques furent chassés de l'île ; les indigènes qu'ils avaient convertis, menacés des plus affreux supplices, s'ils ne livraient pas leurs Bibles et ne revenaient pas au culte des idoles. Que vont faire ces nouveaux chrétiens, privés de leurs conducteurs spirituels, abandonnés à eux-mêmes, n'ayant, pour soutenir leur courage, qu'une foi imparfaite sans valeur, selon nos adversaires? Ils vont infailliblement succomber.—Ehbien ! non ;ces convertis d'hier montrent, en face de la persécution un héroïsme qui rappelle celui des premiers chrétiens. Ils se réunissent en secret dans les vallées, dans les bois, dans les cavernes, pour lire ensemble la parole de Dieu et se fortifier par la prière; mais on les découvre et on les saisit par centaines. En voici quatorze, que l'on conduit attachés à la même corde, au sommet d'un rocher très élevé. On demande au premier s'il veut prêter serment de fidélité aux idoles. Il répond : non. La corde qui le retient, est coupée et il est précipité au fond du gouffre. La même question est adressée aux treize autres : même réponse, même sort. — En voici dix-huit, puis cent qui sont liés à des poteaux, pour être brûlés à petit feu. Aucun ne faiblit dans ce moment solennel, aucun ne renie Jésus-Christ. Le feu s'allume. Alors les martyrs, levant des yeux calmes vers le ciel, se mettent à chanter tous ensemble un cantique inscrit dans le recueil de leur Eglise sous le numéro 154 : *Cité glorieuse, je te salue. Ouvre-moi tes célestes portes. Combien longtemps j'ai langui après toi, désireux de quitter ce monde de misère pour aller prendre possession de mon céleste héritage !*

Ces faits, il est bon de l'observer, Messieurs, sont attestés par des témoins dont il n'y a aucun motif de soupçonner l'impartialité Ils sont attestés par la célèbre voyageuse, Mme Ida Pfeiffer, qui déclare que, pendant un séjour qu'elle fit à Madagascar, en 1857, plus de deux cents chrétiens furent mis à mort. Elle vit scier une femme par le milieu du corps, sur la place publique. Elle vit dix chrétiens [1], chargés de chaînes, qui marchaient au supplice en chantant des cantiques.

Qu'on ne vienne pas nous dire maintenant que les païens convertis par les missionnaires évangéliques ne sont chrétiens que de nom et pour la forme. Qu'on ne s'imagine pas non plus que le courage qu'ils ont montré, en face de la mort, était le résultat d'une exaltation et d'un fanatisme aveugles. Il n'y a qu'à lire les interrogatoires qu'on leur fait subir, pour se convaincre qu'ils avaient l'esprit calme et le cœur en paix. Que fait-on dans votre culte, demanda-t-on un jour à l'un d'entre eux? *Nous prions*, répondit ce chrétien, *le souverain maître des cieux et de la terre ; nous le prions pour tous les hommes, même pour ceux qui nous outragent et nous persécutent*. Il faut, disait un bourreau, frappé de la sérénité qui brillait sur leur visage, qu'il y ait dans la religion des chrétiens un charme qui leur ôte la crainte de la mort.

Quand on lit cette sublime et touchante histoire des missions évangéliques à Madagascar, que doit-on penser de ces docteurs en tout genre, même en théologie, qui regardent aujourd'hui le christianisme traditionnel comme un corps vieilli, prêt à tomber en dissolution, si on n'accepte pas l'offre généreuse qu'ils font de lui communiquer une portion du sang jeune et vigoureux qui coule abondamment dans leurs veines? Ah ! Messieurs, pouvons-nous leur dire, gardez-le tout, votre sang ; gardez aussi toute votre jeunesse, toute votre

1. Le supplice que devaient endurer ces dix chrétiens était le plus cruel et le plus révoltant de tous. On devait les jeter dans des fosses, la tête en bas ; puis leurs propres parents étaient condamnés à faire bouillir de l'eau et à les en arroser jusqu'à ce qu'ils eussent rendu le dernier soupir. Quiconque se refusait à devenir ainsi le bourreau de ses proches était jeté dans la fosse et périssait avec la victime.

force, avec les trésors de science que vous avez amassés. Vous en avez besoin, si vous voulez prouver autrement que par des paroles, c'est-à-dire, par des faits, que vos doctrines sont plus vraies, plus propres à satisfaire les aspirations de l'âme humaine que les dogmes vieillis de l'Evangile. Trouvez seulement autour de vous, deux disciples qui aient le courage d'aller les prêcher jusqu'au bout du monde, au péril de leur vie.

L'incrédulité a beau faire. Il y a une preuve de la divinité du christianisme qui défie tous les raisonnements et toutes les objections, c'est son éternelle jeunesse; c'est que, après dix-huit siècles écoulés, il exerce encore sur les âmes un merveilleux empire, que personne ne peut lui disputer; c'est qu'il produit, dans l'ordre moral et religieux, les mêmes miracles qu'à l'origine. Jusqu'à preuve du contraire, nous pourrons donc dire: Il est le même hier, aujourd'hui et éternellement.

S. C.

UNE HÉROÏNE PROTESTANTE : Récit des persécutions que Blanche Gamond, de Saint-Paul-trois-châteaux, en Dauphiné, a endurées pour la querelle de l'Evangile. Relation inédite, publiée et annotée par Théod. Claparède, auteur de l'*Histoire des églises réformées du Pays de Gex*. Paris, Meyrueis, 1867, in-12, 2 fr.

Nos lecteurs se souviennent de Blanche Gamond et de ses souffrances, dont ils ont lu l'histoire dans notre livraison du mois d'août. Le manuscrit renfermant cette histoire vient d'être publié intégralement par M. Claparède, qui l'a accompagné de notes et éclaircissements historiques très intéressants. Nous recommandons vivement ce petit volume aux amis des études historiques et des anciens souvenirs du protestantisme. Le récit simple et naïf de Blanche Gamond fait voir quelles horreurs ont signalé cette lamentable époque, et quels moyens le catholicisme a mis en œuvre, en France, contre la Réforme. De tels récits existent en assez grand nombre, et nous en posséderions par milliers si nous avions l'histoire complète de nos martyrs. Ce que nous en savons est bien propre à nous guérir de la superstition du *bon vieux temps*, et à nous réconcilier avec le siècle dans lequel nous vivons, par la grâce de Dieu.

S. C.

LES CENSURES DES THÉOLOGIENS DE PARIS, avec la réponse de Robert Estienne. Réimprimé par J. G. Fick. — Genève 1866, in-8.

Robert Estienne, l'illustre imprimeur, fils du premier Henri Estienne, et chef d'une nombreuse famille qui a occupé pendant longtemps une place éminente dans la typographie française, est en même temps un des représentants de l'alliance, fréquente au XVI[e] siècle, entre la science classique et littéraire et la réformation religieuse. Etabli à Paris, il publia d'abord, depuis 1526, des livres d'étude, puis des auteurs classiques, enfin des éditions des saints Livres, avec des notes marginales, destinées soit à expliquer le texte, soit à rendre les lecteurs attentifs à quelques-uns de ses énoncés. La tendance de ces notes était visiblement hostile à la doctrine et à la hiérarchie romaines.

Il était naturel que les théologiens catholiques, et en particulier les docteurs de la Sorbonne, s'émussent de ces publications. Leur irritation se traduisit en tracasseries et en tentatives de persécution, auxquelles Robert, grâces à la protection de François I, put quelque temps échapper. Mais cette haine était tenace, les poursuites devinrent de plus en plus menaçantes, François I, mort en 1547, avait pour successeur Henri II, plus accessible que son père aux influences cléricales, et en 1550, Robert Estienne, après avoir longuement préparé son départ, quitta la France et se réfugia à Genève o[ù] il établit aussitôt ses presses.

Deux ans après, il publia en latin, pui[s] en français, sa réponse aux censures d[es] théologiens de Paris. Le volume que nou[s] annonçons est la reproduction *fac simile* d[e] l'édition française de 1552, reproduction [à] laquelle M. Gustave Revilliod a ajouté u[ne] courte mais instructive *postface* historiq[ue] et bibliographique.

Après une épître aux lecteurs, dans l[a]quelle R. Estienne raconte longuement s[es] débats avec les théologiens de la Sorbon[ne], il reproduit les nombreux articles des ce[n]sures présentées contre lui à deux repris[es] et répond immédiatement à chacune par u[ne] discussion pleine de vivacité, et parfois [d'une] verve ironique et mordante. L'intérêt [...]

l'ouvrage est essentiellement historique : il donne une juste idée de ce qu'était alors la polémique de détails entre les deux partis religieux, et aussi de la vigilance acharnée qui animait les représentants du catholicisme romain. Au point de vue littéraire, nous avons ici un spécimen curieux de la prose militante de l'époque : le fils de Robert, Henri Estienne, le caustique auteur de l'*Apologie pour Hérodote,* n'a pas eu besoin de sortir de la maison paternelle pour trouver le modèle de son style vif et nerveux.

La forme extérieure du livre : caractère, pagination, titre, reliure même, tout (sauf le titre doré sur le dos, où une inadvertance a laissé se glisser le type U majuscule — AUEC — inusité au XVIe siècle) est fidèlement reproduit par un habile successeur des Estienne. Nous avons cependant noté quelques fautes d'impression ; si elles proviennent de l'édition originale, il était juste de les laisser, mais un avis à la fin du volume aurait dû les signaler.

Malgré ce très léger déficit, nous pensons que les amateurs d'ancienne littérature, française et de typographie artistique feront avec empressement à ce beau volume une place à côté de ceux dont les soins éclairés de M. Gustave Revilliod et les presses de M. Fick ont déjà enrichi leurs collections.

C. O. VIGUET.

A TRAVERS LES CONTINENTS, aventures en divers pays, choisies et arrangées par A. Vulliet. Lausanne, Georges Bridel, 1868, in-12, 2 francs.

Volume instructif, qui renferme un choix de récits vrais, plus intéressants que la plupart des romans, et qui du moins ont l'avantage d'apprendre quelque chose. L'ouvrage se rattache aux cinq volumes publiés précédemment par M. Vulliet sous le titre de *Scènes et aventures de voyage.* Un court avant-propos en fait connaître le but: « C'est pour répondre à cette curiosité sérieuse et de bon aloi, caractère spécial de notre temps, que l'auteur s'est donné la peine de recueillir, pour la jouissance de tous, quelques-unes des narrations les plus propres, lui a-t-il semblé, à donner des notions justes et intéressantes de pays encore mal connus. Puisse-t-il avoir réussi en quelque mesure, et le bon accueil du public l'encourager à travailler encore en vue de lui. » — Le vœu de l'auteur sera entendu, et les encouragements ne manqueront pas à une publication très digne d'en recevoir.

J. S.

DEUX ANS AU LYCÉE, par Mme E. de Pressensé. — Paris, Meyrueis, 1868, in-12, 2 fr. 50.

Nous n'essaierons pas d'analyser ce volume, et, pour ceux qui ont lu *Rosa* et la *Maison blanche,* il serait superflu de le louer. Il renferme une étude pleine d'intérêt d'une époque essentielle de la vie d'un jeune homme, celle où le caractère se forme et prend son assiette, celle du passage de l'adolescence à la première jeunesse, de l'éducation privée avec ses attentions, son intimité, ses délicatesses, son air attiédi, ses précautions, aux influences nouvelles et diverses, aux frottements, aux conflits, aux tentations de l'éducation publique. On y voit les combats, les entraînements, les perplexités, les désastres, les retours, au travers et au moyen desquels se fait l'éducation de la volonté, et l'homme commence à se mûrir. Il y a ici, autour du personnage essentiel, du héros, d'autres personnages, ou plutôt on y voit la vie de plusieurs familles et l'action de divers esprits et de diverses positions sur les enfants. Ce livre fait sentir quelle est l'influence de la mère et l'importance capitale du rôle que la Providence lui a assigné. Parents et enfants auront beaucoup à y apprendre. Seulement il faut, pour en retirer tout le fruit qu'il peut porter, vouloir énergiquement le lire avec réflexion. Que les lecteurs soient avertis : s'ils n'y prennent garde, ils le liront tout d'un trait, sans la moindre pause, et ils courront le risque de n'en conserver qu'une trop vague impression. Mais ce sera du moins une impression bienfaisante ; car l'esprit du livre est élevé et généreux, et la piété qui y

respire est saine et large. On peut être assuré d'ailleurs qu'une partie de ceux qui l'auront lu le reliront.

J. S.

L'ONCLE MATTHIAS, nouvelle, par Urbain Olivier. Lausanne, Georges Bridel, 1868, 2 vol. in-12, 6 fr.

Vous avez lu l'*Oncle Matthias?* — Oui. — Eh bien, qu'en dites-vous? — Je dis que cette lecture paisible m'a fait passer de douces heures. Tout est si vrai! les caractères, le paysage, les occupations champêtres sont peints d'après nature, pris sur le fait. On sent que celui qui a écrit ces pages est un homme bon, aimable, d'une vraie piété. On fait à son bras de délicieuses promenades. On l'écoute avec confiance. On laisse tout doucement élever son âme quand il élève la sienne vers les choses invisibles. On voudrait....—Mais il me semble que vous m'avez dit à peu près les mêmes choses de *Raymond*, de l'*Orphelin*, de la *Fille du forestier?* — C'est possible; je repasse en effet par les mêmes impressions à chaque nouveau livre de M. Olivier; mais ces impressions me sont chères. J'ouvre le volume, sachant à peu près ce que j'y vais rencontrer, et c'est pour moi un charme très supérieur à celui de la surprise, de l'inattendu. J'ai toujours mieux aimé retourner dans quelque vallée aimée et connue, que de courir après du nouveau. Avec l'oncle Matthias, je me retrouve dans la même contrée; je respire la même atmosphère physique et morale; la vie des personnages se déroule au milieu d'intérêts semblables.... Et pourtant, il n'y a point de monotonie. Ces paysans vaudois se ressemblent; mais chaque figure à son cachet particulier, et un cachet singulièrement attachant.

Le neveu de l'oncle Matthias, Eugène Torin, est frère de David, de Raymond, de Joseph, de Maxime, d'Adolphe; ils ont des traits communs qui en font pour nous le type, l'idéal du villageois aux instincts relevés, et développés par l'Evangile; mais leurs visages ne se confondent point. Eugène, par exemple, tout héros du roman qu'il est, a des défauts, excusables peut-être, mais très marqués.

Comme David, comme Maxime, comme tous ceux que je viens de nommer, Eugène Torin, chrétien sincère et vivant, voit, à la fin, ses affaires réussir au gré de ses souhaits, et la vie lui sourire de son sourire le plus doux. Ceci est l'un des traits communs, et je l'ai entendu reprocher à M. Olivier. « Tous vos héros pieux prospèrent. L'Evangile ne promet pas cela! » Non, si vous voulez; mais il ne dit pas le contraire. S'il proclame que c'est par beaucoup d'afflictions qu'il nous faut entrer dans le royaume de Dieu, il ajoute aussi que la piété a les promesses de la vie présente. Sans doute ce ne sont pas en premier lieu des promesses de prospérité matérielle; mais pourquoi exclure ce sens là? Quel mal y a-t-il à ce qu'un écrivain qui l'a au cœur, et qui l'a, je pense, expérimenté lui-même, nous montre la fidélité visiblement bénie, et les joies du foyer domestique comme le partage des jeunes chrétiens qui ont lutté sous le regard de Dieu.

J'ai retrouvé avec bonheur, dans l'*Oncle Matthias*, ces descriptions de la nature si fraîches, si poétiques, si vraies, qui m'avaient un peu manqué dans *Raymond le pensionnaire*. Et puis ces tableaux de la vie des champs, variés suivant la saison, ou même l'heure du jour; tableaux gracieux, instructifs, éminemment originaux, et qui me semblent une des plus aimables spécialités du talent de M. Olivier.

A côté des héros proprement dits, il y a, dans ces deux volumes, quelques personnages accessoires touchés de main de maître, avec un entrain, un esprit, une bonhomie charmante. M^me Laure est une figure très fine et toute nouvelle. Jean-Charles Poudranne, et la servante Caton avec son sens droit, son bon cœur et sa pointe de malice resteront comme les Joggeli et les Liseli de Gotthelf. Quant aux rôles tout à fait secondaires (tertiaires, si l'expression était admise), M. Olivier a le don de nous y intéresser aussi. Il les rappelle de temps en temps à notre attention par des traits qui leur appartiennent en propre, et en font des physionomies originales.

Quelques scènes me semblent mériter le nom de chefs-d'œuvre: la lecture de la Bible chez Josué; la visite d'Eugène chez Poudranne; sa déclaration à Clara, tout imprégnée de la meilleure saveur allemande; le seigneur du Martinet bleu s'invitant à dîner chez son homme d'affaires; le terrible Matthias trouvant dans sa maison les deux jeunes ménages qu'il a maudits, etc, etc. Toutes ces scènes appellent le pinceau. Depuis que j'ai fait connaissance avec les tableaux de Vautier, je me suis réjoui de voir son crayon reproduire quelques personnages de l'*Orphelin,* de l'*Ouvrier* et des autres. Urbain Olivier illustré par Benjamin Vautier, ce serait quelque chose de satisfaisant, de complet.

Notre auteur ne fait guère de phrases sur la connaissance du cœur humain. Mais comme il en pénètre bien les replis! Qu'il est délicat, le développement du caractère d'Alinde! Et ce Matthias, si admirablement soutenu dans les moindres détails! Pendant un volume et trois quarts, on se demande comment un tel homme pourrait jamais devenir chrétien, et quand l'heure arrive, cette conversion paraît toute simple, autant que sobre et touchante. Avez-vous remarqué ce vieillard éperdu qui s'informe en tremblant de ce que *croyait* sa femme? c'est cette religion-là qu'il veut pour lui. Que c'est naturel, que c'est beau!

Quelqu'un disait hier devant moi: « Il y a trop de réflexions religieuses dans le dernier livre de M. Olivier, à quoi cela sert-il? Les gens pour qui elles sont faites les passent, et courent après le fil de l'histoire. » Je ne saurais admettre cette observation. Les morceaux qu'elle a en vue sont écrits pour tout le monde; ils ont la saveur de l'Evangile, douce aux uns, amère aux autres, insipide pour le grand nombre. Ceux *pour qui ils ne sont pas faits* les liront, et leur cœur sera doucement porté à l'action de grâce. Parmi les autres, trois, dix, vingt peut-être se sentiront repris dans leur conscience, touchés dans leur âme, et béniront toute leur vie ces paroles fidèles. Ils ne les auraient jamais entendues, parce qu'ils n'allaient point au sermon, et lisaient encore moins des livres de piété. — Tous ceux de M. Olivier font aimer la prière, et dépeignent vivement le bonheur pur d'une vie consacrée au bien.

La noce villageoise qui ouvre l'*Oncle Matthias* est une exposition vivante, une entrée en scène aussi heureuse que l'*Orphelin* aux enchères, ou le combat des deux chiens dans l'*Ouvrier.*

Enfin, M. Olivier s'introduit plus souvent en personne auprès du lecteur. Quand un écrivain est sûr de son public, il fait bien. Cela donne au livre un tour aimable et familier qui repose. Quelques chapitres où l'auteur met le sien sur la sellette et invite le lecteur à le juger avec lui, m'ont heureusement rappelé Bulwer, dans *My Novel.* On sort un moment volontiers de son rôle passif.

La même personne disait encore: « Pensez ce que vous voudrez ! l'*Orphelin* demeurera toujours le chef-d'œuvre de M. Olivier! » Je veux le croire, mais pourquoi? Uniquement parce qu'il a ouvert la marche. Si l'*Ouvrier* eût paru le premier, ou *Raymond*, ou l'*Oncle Matthias*, ils auraient été également proclamés le chef-d'œuvre. Je ne les trouve en rien inférieurs; et je me joins de cœur à ceux qui espèrent que M. Urbain Olivier tiendra longtemps encore la plume, et qui appellent sur lui et ses ouvrages les meilleures bénédictions d'en haut.

J. L. M.

LES EXILÉS EN SIBÉRIE. **Traduit de l'allemand de W. O. de Horn. Lausanne, L. Meyer, 1868, in-12, 1 fr.**

Touchante histoire, qui a fait déjà répandre bien des larmes. Car, ce n'est pas la première fois qu'elle est racontée; le public l'a reçue d'abord des mains de Mme Cottin, sous le titre d'*Elisabeth, ou les exilés en Sibérie,* puis de M. Xavier de Maistre, sous celui de *la jeune Sibérienne.* Elle a été arrangée sans doute, et on en a fait un petit roman; mais le fond en est réel, dit-on, et nous le croyons sans peine; car, dans le grand nombre des exilés, il est facile de comprendre qu'il se soit trouvé une fille dévouée qui brave toutes les difficultés pour se rendre de Sibérie à St-Pétersbourg dans le but d'intercéder en faveur de ses parents,

victimes d'une injuste condamnation. Ce récit, destiné aux jeunes lecteurs, intéressera les lecteurs de tout âge, et leur laissera de bonnes impressions dans le cœur.

J. S.

LE NOUVEL AN, huit courtes méditations, par P. F. Martin, pasteur et directeur de la colonie agricole protestante de Sainte-Foy. — Paris, Meyrueis et Grassart, 1868, pet. in-12.

L'approche du renouvellement de l'année convie à de sérieuses réflexions sur le temps qui fuit, sur l'emploi que nous en avons fait, sur le compte à rendre, sur la fin qui approche d'un pas, sur le départ de plusieurs, sur la nécessité de se préparer, sur l'inconnu au-devant duquel nous marchons et que recèle l'année qui va s'ouvrir; en un mot ce moment de l'année nous appelle à faire « le compte de nos jours. » Ceux qui voudront l'entreprendre y seront aidés par les méditations renfermées dans ce petit volume. Elles sont simples, courtes, mais sérieuses, pressantes, pleines de saveur évangélique, et on ne peut suivre l'ordre de pensées et de sentiments dans lequel l'auteur nous conduit, sans s'arrêter souvent pour dire avec le péager de l'Evangile: « O Dieu! sois apaisé envers moi qui suis pécheur. » Heureux ceux que ces pensées auront initiés à la vraie sagesse et qui pourront dire avec l'auteur et avec St. Paul: « Pour moi, vivre c'est Christ et la mort m'est un gain. »

CORRESPONDANCE DES RÉFORMATEURS dans les pays de langue française, recueillie et publiée avec d'autres lettres relatives à la Réforme et des notes historiques et bibliographiques, par A. L. Herminjard. Tome II (1527 à 1532). — Genève, Georg, et Paris, Michel Lévy, 1867, grand in-8. — Prix : 10 fr.

Nous avons la satisfaction de pouvoir annoncer provisoirement, en attendant le compte-rendu détaillé dont il est digne, le second volume du précieux recueil publié par M. Herminjard. Ce volume sort de presse et va être mis en vente. Il renferme notamment beaucoup de pièces très intéressantes sur Farel, et, dans le nombre, plusieurs dont l'existence n'avait été connue d'aucun des biographes de ce réformateur. On y trouve en grand détail les doléances des catholiques de Grandson et d'Orbe. Le dossier de Genève renferme aussi du nouveau de grand prix, et même du vieux renouvelé par le retour à la pureté primitive des textes. La correspondance de la jeunesse de Calvin (le peu qu'on en possède, hélas!) a été mise enfin dans un ordre chronologique qui s'explique et se justifie à l'aide de quelques faits nouveaux. Ce classement fera cesser, on peut l'espérer, l'espèce d'anarchie qui régnait à cet endroit, et qui a exercé une fâcheuse influence sur toutes les biographies. Des treize lettres composant cette correspondance, dix seulement sont du réformateur lui-même, trois sont inédites et une quatrième était restée inconnue jusqu'à notre temps; ni Bèze, ni Du Moulin, ni leurs successeurs ne s'étaient doutés de son existence, et c'est pourtant la plus belle, la mieux écrite et celle qui caractérise le plus vivement Calvin. — On voit par ces indications rapides que le volume renferme une riche moisson. Nous le recommandons à nos lecteurs, et nous ne craignons pas de dire, ou plutôt de répéter, qu'il ne s'agit pas ici d'un ouvrage d'un intérêt passager, mais d'une publication à laquelle il importe de s'intéresser activement et qui est éminemment digne d'être encouragée et soutenue non-seulement par une vague sympathie, mais par un concours actif et par quelques sacrifices.

S. CHAPPUIS.

---

## ERRATUM

Page 608, ligne 29, *au lieu de* Holzmann, *lisez* Bunsen.

---

# TABLE DES MATIÈRES

Pages

## CHRONIQUE ET CORRESPONDANCE.

### JANVIER.



### FÉVRIER.



### MARS.



### AVRIL.



### MAI.



### JUIN.



### JUILLET.



Lausanne. — Imp. Georges Bridel.

